LE

CORRESPONDANT

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE
HISTOIRE — SCIENCES — ÉCONOMIE SOCIALE
VOYAGES — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

SOIXANTE-DIX-HUITIÈME ANNÉE

TOME DEUX CENT VINGT-TROISIÈME
DE LA COLLECTION
NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT QUATRE-VINGT-SEPTIÈME

PARIS
BUREAUX DU *CORRESPONDANT*
31, RUE SAINT-GUILLAUME, 31

1906

LE

CORRESPONDANT

LE PARLEMENT FUTUR EN RUSSIE

I

Au mois de janvier 1905, sous le titre : « La crise constitutionnelle en Russie », je publiais ici même une étude d'ensemble sur la situation politique, sociale et économique de l'empire[1].

Si, dès cette époque, il fallait s'attendre à des réformes considérables dans l'organisation même du pouvoir, il était impossible, alors que l'issue de la guerre japonaise était encore problématique, de prédire quelle tournure elles prendraient. Le programme des délégués des Ziemstvos réunis à Saint-Pétersbourg, paraissait alors séditieux, et pourtant n'allait pas au delà de l'affirmation que « pour assurer le développement normal de la communauté russe, les représentants de la nation doivent participer à la législation et à la préparation du budget ». Du côté du gouvernement, on n'avait d'autre indication que le modeste ukase du 12-25 décembre 1904, qui parut alors que mon travail était sous presse. C'est pourtant de cet acte législatif que date la réforme intérieure, d'aucuns disent la Révolution, en Russie.

Cette loi-programme se compose de huit articles. Ils ne contiennent encore que la promesse de réformes à introduire par voie de législation spéciale.

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 janvier 1905. A ce moment, il n'eût pas été très prudent de signer cet article. Depuis, la bureaucratie russe en a, dans son propre pays, entendu bien d'autres, et l'anonyme n'a plus de raison d'être. Pour éviter les redites au cours de l'étude qui suit, je prie les lecteurs de cette revue de vouloir bien se reporter à mon article de l'an dernier.

On sait aujourd'hui que le prince Swiatopolk-Mirski, alors ministre de l'intérieur, avait obtenu en conseil des ministres l'introduction d'un neuvième article qui promettait la convocation d'une assemblée des représentants de la nation à titre consultatif. L'article disparut entre le cabinet de l'empereur et l'imprimerie impériale, et le ministre ne l'apprit qu'en lisant le journal officiel.

Ce modeste ukase du 25 décembre a donné bien moins, et beaucoup plus qu'on ne s'y attendait.

Par une singulière ironie de l'histoire, c'est l'article supprimé, celui relatif à la représentation nationale, qui a reçu la plus large extension. Et ce sont les pires adversaires du prince Mirski, d'abord destitués par lui, puis ses successeurs, qui furent les parrains de cette grandiose réforme.

On se rappelle qu'à la suite du massacre de près de deux mille manifestants, le 22 janvier 1905, le prince Mirski quittait le ministère; le grand-duc Serge, éloigné par lui du gouvernement général de Moscou, regagnait toute son influence. Ses deux hommes de confiance, MM. Bouliguine et Trépoff, prenaient le ministère de l'intérieur et le gouvernement général de Saint-Pétersbourg avec des pouvoirs dictatoriaux, et la réaction triomphait sur toute la ligne.

Trois semaines après, le grand-duc Serge était assassiné à Moscou, dans l'enceinte même du Kremlin.

C'est ici que se place l'un des plus étonnants coups de théâtre dont l'histoire de Russie offre l'exemple. Le 18 février-3 mars 1905, paraissait un manifeste impérial où, dans le style biblique cher à M. Pobiedonostzeff, le principe immuable de l'autocratie était affirmé de la manière la plus solennelle. Mais à peine avait-il quitté l'imprimerie impériale que

Le flot qui l'apporta recule épouvanté.

Douze heures après paraissaient, datés du même jour : 1° Un ukase au Sénat qui autorisait toutes les associations reconnues (agricoles, économiques, savantes et autres) à discuter librement et à soumettre à l'empereur en conseil des ministres tous projets et questions relatives aux affaires publiques; 2° un rescrit adressé au ministre de l'intérieur, où le souverain déclarait son intention « d'appeler dorénavant, avec l'aide de Dieu, les hommes les plus dignes investis, par voie d'élection, de la confiance de la nation, à l'élaboration et à la discussion des mesures législatives ». Le ministre, M. Bouliguine, était chargé de former, sous sa présidence, une commission à fin d'élaborer et de soumettre à l'empereur un projet d'organisation de la représentation nationale.

C'est sous cette forme modeste d'une lettre à un ministre que

vint au monde l'acte que les historiens futurs de la Russie compareront à la Grande Charte d'Angleterre.

A ce moment aussi fut commise la première des trois grandes fautes dont MM. Bouliguine et Trépoff, puis M. de Witte, porteront la responsabilité, qui ont jeté l'empire, d'abord dans la période d'agitation stérile, mais encore légale, qui dura de la publication de ce rescrit jusqu'à la grande grève des chemins de fer, terminée par le manifeste du 17-30 octobre 1905, puis dans la période nettement révolutionnaire qui s'étend de ce manifeste à l'écrasement de l'insurrection de Moscou (fin décembre), enfin, dans la période d'anarchie latente et d'attentats isolés, mais journaliers, qui dure encore, et dont personne ne saurait prévoir la fin.

Commençons par la première de ces fautes : ce fut un manque de franchise. Pour la comprendre, il faut se rappeler qu'au 5 mars 1905 l'armée russe de Mandchourie, renforcée depuis la défaite de Lao-Yan, était en présence de l'armée japonaise devant Moukhden, tandis que la flotte de Rojdiestvienski s'apprêtait à quitter Madagascar.

Si, à ce moment, on s'était mis franchement et résolument à l'œuvre, si l'on avait rapidement, au prix même d'imperfections que l'on n'a pas évitées depuis, improvisé une esquisse de constitution et un système électoral restreint et mené les élections tambour battant, on eût obtenu un avantage certain et probable. L'avantage certain était d'enlever à la couronne la responsabilité d'une paix sans gloire que la représentation nationale eût certainement exigée, que le gouvernement eût *subie* en disant : « Si l'on nous avait seulement laissé continuer! » L'avantage probable était d'entamer l'œuvre de réforme avec le concours de gens qu'une attente trop longue n'avait pas encore exaspérés, et de les accorder, au lieu de se les laisser imposer.

Mais on se leurrait évidemment de l'espoir que Kouropatkine et Rojdiestvienski remettraient les choses au point : ce furent Oyama et Togo qui s'en chargèrent. Aussi, ce ne fut que lorsque la paix fut décidée en principe que parurent enfin, le 6-19 août 1905, le manifeste et les ukases impériaux portant « établissement et organisation de la Douma d'empire ».

Même en partant du principe d'une monarchie forte, cet ensemble d'actes législatifs abonde en maladresses de toutes sortes. Pour l'instant, il suffira de dire que cette Douma devait être une assemblée consultative, soumise à la tutelle complète du Conseil de l'Empire, qui lui-même n'émet que des « avis ». Cela m'autorisait, dans le journal polonais que je dirigeais alors, *le Courrier de Lithuanie*, à résumer ainsi le caractère de cette institution : la

Douma d'Empire a moins de droits que le Conseil de l'Empire..., qui n'en a aucun.

Toutefois, il y a commencement à tout, et l'on est en droit de supposer que l'état de l'opinion, tant en Russie qu'en Europe, et la gravité des questions à l'ordre du jour, auraient permis à ces Etats généraux d'obtenir, sans prise de la Bastille, une extension considérable de leurs droits.

Mais déjà on était en retard de plusieurs mois sur l'opinion. Ici se place la seconde faute de MM. Bouliguine et Trépoff, faute, non plus de franchise mais, au contraire, de décision.

L'ukase précité du 3 mars 1905, qui autorisait la libre discussion des affaires publiques, avait dans tout l'Empire donné issue à un véritable Niagara d'éloquence politique. Toutes ces « parlottes » provinciales eurent pour organe suprême le célèbre Congrès de délégués des Ziemstvos de Moscou. Cette assemblée, où figuraient bien des gens qui ne faisaient partie d'aucun Ziemstvo, et d'autres qui n'étaient pas délégués du tout, avait sa raison d'être tant qu'il n'y avait pas de représentation nationale régulière. Dès là que l'on s'était résolu, et cette fois franchement, à en convoquer une, il fallait, d'un côté, presser le plus possible la réunion des mandataires autorisés de la nation, et de l'autre imposer silence à ce parlement de francs-tireurs. Celui-ci prit immédiatement un caractère nouveau, et devint un simple tremplin électoral au profit des futurs candidats à la Douma. Chacun d'enchérir sur le voisin; tout y passa, le suffrage universel, égal, direct et secret (le quadrupède ainsi qu'on l'appelle là-bas) ne trouva pas d'opposants, bien qu'il fût évident pour chacun que dans un pays qui compte 90 pour 100 d'illettrés, le suffrage, s'il est universel et direct, ne peut être secret; et, s'il est secret et direct, ne peut-être universel; et, s'il est universel et secret, doit être indirect. Il s'en fallut de peu qu'on ne décrétât une Constituante avec la république au bout; quant au programme économique, il était tel qu'un certain homme d'affaires français me disait alors : « Si leur programme devenait loi, la Russie mise en gage, ne vaudrait pas 100 francs. » On en est revenu depuis, mais bien des utopies se sont ancrées dans de pesantes cervelles qui ne s'en délivreront pas de sitôt. Mais à peine M. de Witte revenu d'Amérique en triomphateur diplomatique eut-il pris la présidence du Conseil des ministres, et engagé contre MM. Trépoff et Bouliguine une lutte d'influence, « for to be or not to be » que se dressa à côté de la Convention *in partibus* de Moscou une Commune *in partibus*, je veux dire le fameux « Soiouz Soiouzoff » ou union des unions. Pendant trois mois entiers, ce comité exerça

d'Odessa à Vladivostock sur toute la classe ouvrière, le personnel des postes et celui des télégraphes, un pouvoir absolu. Sa victoire suprême et, avouons-le, non inféconde, fut la grande grève des chemins de fer, qui dura dix jours pleins, et amena le mémorable manifeste du 17-30 octobre 1905, la retraite de MM. Trépoff et Bouliguine, donnant à M. de Witte dans les conseils de la couronne une influence dominante.

Toutefois il venait, aussi, de commettre une faute considérable, dont les conséquences se firent sentir avec une rapidité foudroyante.

Le manifeste du 30 octobre est laconique. Il contient trois articles, dont le dernier seul est d'une portée absolument décisive au point de vue constitutionnel, puisqu'il contient à lui seul la renonciation du souverain au pouvoir absolu; il affirme « à titre de principe irrévocable qu'aucune loi n'entrera en vigueur sans le consentement de la Douma d'Empire, et que les élus de la nation auront le droit de participer au contrôle effectif de la légalité des actes des autorités établies par nous ».

Le second promet une extension, réalisée depuis, du droit de suffrage au profit de certaines catégories d'électeurs que l'ukase du 19 août avait totalement omis.

Mais ce qu'on n'aurait vraiment pas dû attendre de la part d'un homme d'Etat placé dans cette situation, c'est l'article premier de ce manifeste, où le souverain, sans autre explication ni définition, décide d'accorder à la population « les bases [1] inébranlables de la réelle inviolabilité de la personne, de la liberté de croyance, de parole, de réunion et d'association. »

Le principal conseiller de la couronne aurait dû prévoir qu'il faisait descendre du haut du trône une promesse solennelle qui, à ce moment, ne pouvait être que vide de sens, impossible à tenir, et dangereuse au suprême degré.

La promesse était vaine, comme celle de toute liberté non définie. Car, sauf Robinson dans son île, jusqu'à l'arrivée de Vendredi, personne n'a jamais joui d'une liberté qui ne fut limité par le droit d'un autre.

Elle était irréalisable, car en temps de révolution la légalité absolue équivaut pour un gouvernement au suicide. De fait, en aucun temps de l'histoire russe, l'inviolabilité de la personne n'a été aussi peu respectée qu'elle l'est en Russie depuis quatre mois, et beaucoup de ceux qui s'en indignent tout haut, s'en applaudissent tout bas.

[1] Ce n'est pas mon style, c'est celui du premier ministre.

Enfin elle équivalait à ce moment à une étincelle jetée dans un baril de poudre. On devait prévoir que sur les 140 millions de sujets du tsar, il y en aurait 138 millions (et l'armée dans le nombre) aux yeux desquels le manifeste impérial, immédiatement répandu à profusion et publié partout, prendrait le sens de la fameuse constitution d'un publiciste français : « Il n'y a plus rien »[1]. C'est ce qui arriva : pendant les deux mois qui suivirent le manifeste du 30 octobre, on put appliquer à tout l'empire, le célèbre passage du cardinal de Retz sur Paris au lendemain de la fuite d'Anne d'Autriche : « L'on chercha en s'éveillant comme à tâtons les lois, on ne les trouva plus, on s'effara, on cria, on se les demanda. Le peuple entra dans le sanctuaire, il leva le voile qui doit toujours couvrir tout ce que l'on peut croire du droit du peuple et de celui des rois, qui ne s'entendent jamais si bien ensemble que dans le silence. »

Ce fut la Révolution qui se chargea de remédier à la faute de M. de Witte par une faute plus lourde encore, je veux dire la maladroite insurrection armée de Moscou (19-31 décembre). En mettant la troupe, déjà profondément démoralisée, aux prises avec une populace non plus séditieuse, mais agressive et meurtrière, elle rétablit comme par enchantement, par voie de réaction, la discipline dans l'armée, la conscience d'un reste de force chez les agents du gouvernement, de leur faiblesse et du danger qu'ils courraient dans la masse flottante des indécis; au prix de mesures réactionnaires, délibérément arbitraires, souvent brutales, on put rétablir, sauf au Caucase et dans les provinces baltiques, un semblant d'ordre extérieur. Je dis un semblant, parce que bien des gens pensent que le feu couve sous la cendre, et que, lorsque l'anarchie a pénétré dans les fibres ultimes de l'organisme social, il en est d'elle comme de maladies constitutionnelles et chroniques : le mal et le remède laissent des traces indélébiles, et les rechutes sont à craindre.

Depuis, le gouvernement russe paraît suivre une ligue politique assez nette : d'un côté, maintenir l'ordre à tout prix; de l'autre, achever l'œuvre inaugurée le 3 mars 1905 et assurer la réunion du Parlement : après quoi, l'on verra.

[1] Voici comment dans mon bourg, à un des meetings qui s'y tinrent tous les jours de marché pendant plusieurs semaines, un orateur qui avait fait son service militaire expliquait, monté sur un tonneau, le manifeste à ses concitoyens attentifs : « Savez-vous ce que c'est que la liberté de la parole? Le voici : jusqu'à présent quand l'autorité vous donnait un ordre, il fallait porter la main à son bonnet et répondre : « J'obéis à votre noblesse. » Eh bien, à présent, on a le droit de répondre : « N'en faut pas (nie nado). »

C'est ainsi que le 11-24 décembre 1905, en pleine insurrection de Moscou, parut l'ukase qui, réalisant l'une des promesses du manifeste d'octobre, appelle au scrutin les habitants des villes non propriétaires, les petits imposés, les fermiers ou régisseurs de domaines seigneuriaux, et les ouvriers de fabriques.

Tout récemment enfin, un ukase du 20 février-5 mars 1906 réorganisait complètement le Conseil de l'Empire, le renforçait du double à l'aide d'éléments électifs, et le transformait en Chambre Haute vis-à-vis de la Douma, fonctionnant comme Chambre des députés.

Bien que la plupart des événements que je viens de rappeler soient isolément connus des lecteurs, j'ai jugé nécessaire d'en reproduire l'enchaînement; il éclaire les origines de la Constitution qui va entrer en vigueur, en indique les sources, en même temps qu'il aidera à en comprendre les particularités.

II. — La Douma d'Empire.

Le mot de « Douma » veut dire pensée, mais s'applique, comme le mot conseil, à une assemblée délibérante. Les conseils municipaux des villes portent le nom de Doumas.

La base du système électoral adopté pour la formation de la Douma par l'ukase du 19 août 1905 est celle des ordres ou classes, et dans chaque classe, le système était nettement censitaire, autant que possible proportionnel à la quantité de terre possédée par les populations rurales; aux impôts payés par les populations urbaines.

La répartition des sièges entre provinces et villes a été faite sur le pied de 250 000 habitants (en France 66 000) ou fraction au-dessus de 150 000. Il y a deux catégories de circonscriptions électorales : 1° Les gouvernements ou provinces. Chaque province de l'Empire, sauf la Finlande, qui a toujours eu un Parlement séparé, forme une circonscription. 2° Les villes, au nombre de 26, qui ont une population de 150 000 habitants, forment chacun une circonscription distincte de la province où elles se trouvent : Saint-Pétersbourg nomme six députés, Moscou quatre, Varsovie deux, les vingt-trois autres villes chacune un.

Dans ces vingt-six villes, il n'y a pas de classes ou castes. Sont électeurs au premier degré aux termes de l'ukase du 30 août 1905 : les propriétaires d'immeubles d'une valeur de 3000 roubles dans les capitales, de 1500 roubles dans les autres villes; les patentées de 500 roubles dans les capitales, de 50 roubles dans les autres villes; les locataires imposés pour un loyer de la dixième caté-

gorie et au-dessus, c'est-à-dire d'au moins 3000 francs. Toute la population ouvrière restait exclue.

Ce cens trop élevé fut considérablement abaissé par l'ukase complémentaire du 11-24 décembre 1905. Désormais sont électeurs dans les villes tous ceux qui possèdent un immeuble quelconque, payent un impôt direct, ou occupent depuis un an au moins un logement à l'année.

Tous ces électeurs urbains du premier degré, répartis par section de vote dans leurs quartiers respectifs, nomment des délégués à une assemblée électorale centrale, et ce sont les membres de cette dernière qui, en dernier lieu, élisent entre eux le ou les députés à la Douma. Ces délégués sont au nombre de 160 dans les capitales, de 80 dans toutes les autres villes.

Tout autre est le système électoral dans les provinces. Ici aussi la représentation de chaque province est élue en définitive par une assemblée électorale très restreinte (de 56 à 225 membres), réunie au chef-lieu du gouvernement. Mais cette assemblée est composée de délégués de trois ordres ou classes dont le nombre absolu et le nombre proportionnel varient beaucoup d'une province à l'autre, selon la prédominance censitaire de telle ou telle classe, et ses délégués sont élus à un, deux ou même trois degrés.

Ces classes sont : 1° Les paysans comme caste (anciens serfs de la couronne ou des seigneurs). 2° Les propriétaires fonciers de toute origine non inscrits à la Volost ou commune paysanne, divisés en censitaires à cens plein et individuel ou à cens partiel et collectif. 3° Les habitants des bourgades ou villes qui ne forment pas circonscription distincte. Les votes étagés de la curie paysanne s'exercent de la façon suivante. La Volost (commune) paysanne possède de longue date une assemblée élue, à raison d'un électeur par dix familles, qui nomme les fonctionnaires municipaux. Cette assemblée nomme deux délégués par volost: les délégués se réunissent au chef-lieu du district, et nomment *entre eux* en nombre variable des délégués à l'assemblée électorale de la province, qui élit enfin les délégués à la Douma.

La curie des propriétaires non paysans se divise en deux catégories : *a*) Les propriétaires qui possèdent une étendue de terre correspondante à 15 000 roubles de valeur imposable (en fait le double), déterminée spécialement pour chaque district de l'empire; cette étendue varie de 125 hectares dans le gouvernement de Riazan jusqu'à 725 dans celui d'Astrakan. Ces propriétaires votent directement à l'assemblée du district. *b*) Les propriétaires nobles, paysans, ecclésiastiques (au titre des immeubles

afférents aux presbytères), non inscrits à la Volost paysanne, qui possèdent moins que le cens plein ci-dessus, se réunissent par groupes représentant ce cens, et nomment un délégué par groupe à l'assemblée du district.

L'ukase du 11-24 décembre a aussi élargi cette curie terrienne en reconnaissant le droit de vote direct aux fermiers ou régisseurs des domaines à cens plein, si leur bail ou leur pouvoir a un an de date. Ainsi le même domaine peut être représenté par trois voix : celle du propriétaire, celle du régisseur, celle du fermier. Réunis en assemblée de curie au chef-lieu, tous ces électeurs nomment leurs délégués, en nombre et proportion également variables, à l'assemblée électorale de la province.

De même, les habitants des villes moindres et des bourgs imposés à un titre quelconque, élisent à deux degrés leurs représentants à l'assemblée du district, et de là à l'assemblée électorale de la province.

Dans ces trois ordres, et aussi dans les villes à circonscription distincte, tout censitaire peut déléguer son cens à un fils majeur, les femmes mariées à leur mari. Tout électeur doit avoir vingt-cinq ans d'âge, et être indemne de condamnations infamantes.

A ces trois curies instituées par l'ukase organique du 19 août, l'ukase complémentaire du 24 décembre 1905 en a joint une quatrième, plutôt pour le principe, car, sauf dans les deux capitales, elle ne peut guère influer sur l'issue des élections, celle des ouvriers de fabrique. Toute fabrique qui occupe de 50 à 1000 ouvriers, nomme un électeur, et 1 par 1000 ouvriers en sus; ces électeurs élisent, toujours entre eux, un certain nombre de délégués à l'assemblée de la ville-circonscription, ou de la province. A Moscou, les ouvriers auront 35 délégués; à Saint-Pétersbourg, 28, en plus des 160 de la ville; partout ailleurs, de 1 à 7.

Une fois que l'Assemblée électorale, en dernier ressort, s'est réunie au chef-lieu de la province, sous la présidence du maréchal de la noblesse, tout d'abord la curie paysanne, à elle seule, élit obligatoirement un de ses membres comme député à la Douma, de façon qu'il y ait au Parlement au moins un moujik par province. Puis les délégués des trois curies réunies élisent, toujours entre eux, le reste des députés assignés à la province, au scrutin de liste, à la majorité absolue le premier jour du scrutin, à la majorité relative le lendemain.

Dans chaque district et dans chaque province, le nombre proportionnel des délégués nommés par chaque curie aux assemblées électorales du district et envoyés à l'assemblée de la province varie considérablement. On a pris comme base, d'un côté l'éten-

due de terres possédées soit par les paysans (ex-serfs), soit par les propriétaires non inscrits aux Volost; d'autre part, le chiffre d'impôts directs payés soit par les campagnes, soit par les bourgs et villes.

A titre d'exemple, voici comment se distribueront les forces dans la province où je suis propriétaire.

Ma commune ou volost, de 10 000 habitants à peu près, enverra deux délégués paysans; faute d'autres propriétaires non paysans que mon frère et moi, la première curie sera représentée par nous deux, deux de nos fermiers et mon régisseur, l'autre, celui de mon frère, n'a pas un an de service; il n'y a pas d'électeurs bourgeois. Les 25 volost du district y enverront : dans la première curie, environ 110 propriétaires au cens plein, une quarantaine seulement, grâce aux abstentions nombreuses, de propriétaires délégués, une vingtaine de régisseurs ou fermiers. Ces cent soixante électeurs, dont une bonne partie s'économisera le voyage, nommeront 7 délégués à l'assemblée de la province. Les paysans, au nombre de 50 électeurs du 2e degré, enverront également à l'assemblée provinciale 7 délégués. Les 7 délégués des bourgs en enverront 1. Tous les districts (7) réunis seront représentés à l'assemblée provinciale par : 44 délégués des propriétaires, 40 délégués paysans, 7 délégués bourgeois, soit 91 en tout. La première curie, à elle seule, a presque la majorité. Cette assemblée nommera 6 députés à la Douma, dont 1 obligatoirement paysan, et la ville de Vilna (près de 200 000 habitants) 1. La province, qui compte 1 700 000 habitants, aura donc en tout 7 représentants.

Autant pour établir les listes électorales que pour connaître des réclamations, il y a, au chef-lieu de chaque district et de chaque province, une commission électorale formée principalement de la commission exécutive du Ziemstvo ou de la municipalité, avec adjonction de fonctionnaires.

Tel est, dans les grandes lignes, le système électoral dont va sortir la première Douma. Son extrême complication, la diversité des principes sur lesquels il repose, intérêts de castes, représentation des intérêts matériels, quotité de l'impôt, enfin, loi du nombre, suffisent à lui prédire une existence éphémère.

De plus, la loi du 6-19 août 1905, même complétée depuis, abonde en singularités, en hérésies de droit constitutionnel, qui font peu d'honneur à la commission de rédaction.

Il est assez conforme au principe de la représentation des intérêts (si toutefois l'on s'y était strictement tenu) que le même électeur ait le droit, qui lui est formellement reconnu, de voter dans plusieurs localités en plusieurs qualités, et cela est d'autant

plus facile que les élections dureront près d'un mois dans les diverses parties de l'empire.

Mais que dire de la restriction, répétée à chaque degré, qui ne reconnaît comme éligibles que les membres du collège électoral, de plus en plus restreint. Ainsi, dans la curie urbaine, le pays devra se priver des services du plus méritant, du plus illustre de ses citoyens, que les ragots d'un concierge malveillant auront empêché d'être délégué du pâté de maisons qui forment sa section.

Il y a mieux : l'éligibilité n'est pas seulement indispensable au moment du vote. C'est une prérogative que le député n'a pas, sous peine de déchéance, le droit de perdre au cours de son mandat : sinon, le Sénat dirigeant est chargé de l'expulser de la Chambre. De là, des conséquences faites pour inspirer un Gondinet ou un Georges Feydeau. Un député a été élu du chef du cens immobilier de sa femme, — Madame, dans un accès de mauvaise humeur, retire son pouvoir : le mari cesse d'être député. Un autre était censitaire, grâce à une bicoque quelconque; elle a été saisie et vendue par un créancier atrabilaire, — à la porte du parlement, etc. On trouve trop de bévues pareilles dans cette loi, fruit de six mois de délibérations.

La Douma est élue pour cinq ans, mais peut être dissoute en tout temps. Ses membres reçoivent une indemnité de 10 roubles (26 francs) par jour, pendant la durée de la session et leurs frais de déplacement, pour un trajet dans chaque sens.

Le dernier manifeste (du 20 février-5 mars) lui reconnaît deux droits que lui refusait la loi d'août, aux termes de laquelle elle était à vrai dire une commission consultative plutôt qu'un corps législatif. Elle élit son président et ses deux vice-présidents. Ses membres, pendant la durée des sessions, ne peuvent être arrêtés qu'en vertu d'une autorisation de la Chambre elle-même, sauf le cas de flagrant délit et celui de crime commis « dans l'exercice de leurs fonctions ». Ce dernier cas est d'une grande élasticité, car nous avons le crime de lèse-majesté. Le député accusé profite de la procédure et de la juridiction spéciales aux membres du Conseil de l'Empire.

Telle que l'avait instituée la loi organique du 19 août, la Douma, nous venons de le dire, n'étant qu'une commission consultative strictement surveillée par le Conseil de l'Empire, celui-ci pouvait lui marquer un terme, parfois dérisoire (deux semaines), pour donner son avis sur un projet de loi donné, après quoi le projet lui était retiré et le Conseil de l'Empire présentait directement son propre avis au souverain, sans autrement se soucier de la Douma. Enfin, le souverain se réservait, en cas de dissentiment

entre les deux Chambres également consultatives, de se ranger à l'avis de l'une ou de l'autre, et tacitement gardait son ancien droit de se passer des deux. Le droit d'interpellation aux ministres, reconnu en principe, était rendu à peu près illusoire, grâce à des restrictions savantes.

La caractère de la Douma et son rôle dans la législation et la fixation du budget a été changé du tout au tout par le manifeste du 30 octobre 1905, le manifeste et l'ukase du 5 mars 1906. Ce dernier, après avoir établi le principe général que toute mesure législative écartée soit par la Douma, soit par le Conseil de l'Empire, désormais élevé au rang de Chambre haute, est considéré comme rejeté et ne peut être soumis à la sanction impériale, reprend la nomenclature des affaires dont connaît la Douma et les définit ainsi (Établissement de la Douma d'Empire, art. 31 à 33).

La Douma d'Empire connaît :

a) Des questions qui réclament la promulgation de lois ou l'ouverture de crédits, leur modification, extension, abrogation ou suspension.

b) Du budget des recettes et dépenses avec les états budgétaires des ministères et directions générales, des crédits supplémentaires non prévus au budget, conformément à des règlements spéciaux. Ces règlements ont été édictés le 9-22 mars et soustraient à la connaissance des Chambres : la liste civile dans les limites du budget de 1905, et les dotations à la famille impériale dans les limites de son statut particulier.

c) Des comptes de l'exercice précédent en exécution du dernier budget.

d) Des aliénations de domaines ou revenus de l'Etat qui nécessiteraient la sanction impériale.

e) Des constructions de chemins de fer aux frais de l'Etat.

f) Des constitutions de sociétés par actions si elles comportent la concession de quelque privilège.

g) Des affaires soumises à la Douma par ordre spécial du tsar.

La Douma d'Empire peut prendre l'initiative de lois nouvelles, ou de la modification de lois existantes, sauf les lois fondamentales de l'Empire.

Le droit d'interpellation n'a pas été modifié : signée de 30 membres, elle peut être récusée au nom de l'intérêt supérieur de l'Etat et il faut une décision prise à la majorité des deux tiers de la Chambre pour que la question soit soumise par le président du Conseil de l'Empire (non par celui de la Douma) à l'appréciation du souverain.

La Douma n'a le droit d'accueillir ni pétitions, ni députations :

les Maillard et les Chaumette de Saint-Pétersbourg n'auront pas les honneurs de la séance.

Le manifeste et l'ukase du 5 mars contiennent leur article 14 de la Charte, moins élastique pourtant que celui de 1814. L'ukase réserve au souverain, pendant la prorogation de la Douma et en cas de circonstances imprévues, d'édicter telle mesure législative qui lui serait soumise par le Conseil des ministres, mais avec deux restrictions importantes : ces mesures ne doivent avoir trait ni aux lois fondamentales, ni à la constitution de la Douma et du Conseil de l'Empire, et leur effet cesse de plein droit si dans les deux mois qui suivent la rentrée de la Douma, elles ne lui ont pas été présentées, ou si elles ont été rejetées par l'une des deux Chambres.

Une autre extension des droits de la Douma édictée par l'ukase du 5 mars est le droit de vérifier les pouvoirs de ses membres. D'après l'ukase organique du 19 août, c'était le Sénat dirigean qui en était chargé.

III. — Le Conseil de l'Empire.

Le manifeste et l'ukase du 5 mars ont apporté à l'organisation des pouvoirs une autre modification essentielle, qui achève de donner le caractère constitutionnel à l'ensemble de lois organiques inauguré par le rescrit du 18 février-3 mars 1905. Le Conseil de l'Empire est élevé au rang de Chambre Haute, parallèle à la Douma, et renforcé d'éléments électifs.

Disons un mot d'abord de ce qu'est en ce moment encore le premier corps de l'Etat autocratique.

Le Conseil de l'Empire fut institué au commencement du dix-neuvième siècle par Alexandre Ier sous la forme primitive d'un conseil privé très peu nombreux. En même temps que le nombre de ses membres augmentait, il étendait sa compétence, et, dès le début du règne de Nicolas Ier, il avait en grande partie accaparé les attributions du Sénat dirigeant de Pierre-le-Grand ; en sorte que, au point de vue strictement légal, les deux assemblées, en bien des cas, font double emploi. Elles ont même cela de commun que l'une et l'autre servent d'hôtel des Invalides à tous les usés ou les disgraciés des hauts grades militaires et civils. Leurs membres se considèrent habituellement comme « déposés aux archives » : seulement ceux du Conseil de l'Empire se recrutent parmi les ambassadeurs, ministres, gouverneurs généraux ou commandants des grandes circonscriptions militaires, ceux du Sénat parmi les gouverneurs civils de province direc-

teurs aux ministères, etc... Seuls les « départements de cassation » du Sénat, — copie de la Cour de cassation française, — forment une véritable Haute-Cour de justice et sont surchargés de travail; le premier département équivaut à la section du contentieux du Conseil d'Etat français; le reste du Sénat ne fait rien du tout.

Le président du Conseil de l'Empire est l'Empereur lui-même; il se fait remplacer par un président effectif nommé pour un an. Ses membres, légalement révocables, sont, en fait, inamovibles : on cite deux cas de destitution dans le courant du siècle.

Le conseil se subdivise en quatre sections ou départements : 1° préparation des lois; 2° guerre et marine; 3° affaires administratives, civiles et religieuses; 4° finances et affaires économiques. Chaque département a un président spécial, une chancellerie considérable avec un secrétaire d'Etat à sa tête. Le chef de la chancellerie commune porte le titre de secrétaire de l'Empire et a, comme le président, l'honneur suprême du « rapport », c'est-à-dire le travail direct avec le souverain.

Tous les conseillers ne sont pas répartis dans les départements. Ces derniers, désignés par l'Empereur, sont même en minorité, les autres, dits « les invalides », ne siègent qu'en assemblée générale.

La nomenclature des affaires dont connaît le Conseil de l'Empire est très longue. Pour la résumer, elles concernent : la préparation des lois nouvelles, l'interprétation obligatoire, pour les tribunaux, des lois existantes, la préparation du budget, les concessions et créations de compagnies par actions, les expropriations pour cause d'utilité publique, le haut contentieux administratif et les conflits, la confirmation des titres nobiliaires. Enfin le Conseil a des attributions judiciaires : il peut, s'il n'y a pas eu unanimité dans un arrêt du Sénat dirigeant, revoir ses décisions et en proposer la revision au souverain, juge suprême.

Le Conseil de l'Empire ne donne que des avis, et ils ne puisent leur autorité que dans la sanction impériale. A l'inverse de ce qui a lieu pour le Conseil d'Etat en France, le souverain ne se faisait pas faute jusqu'à présent de substituer son avis à celui du Conseil.

Telle est l'assemblée que le manifeste et l'ukase du 5 mars transforment en Chambre Haute « en y faisant entrer en nombre égal aux membres nommés par nous, des membres élus de l'Eglise orthodoxe dominante en Russie, de la noblesse, des ziemstvos et des représentants de la science du commerce et de l'industrie. Le Conseil, ainsi renouvelé, jouira en matière législative des mêmes prérogatives que la Douma d'Empire. »

Voici quel sera le nombre, l'origine et le mode d'élection de ces nouveaux membres.

Six représentants du clergé orthodoxe, trois pour le clergé dit blanc (séculier), trois pour le clergé noir (ou régulier), dans lequel exclusivement se recrute l'épiscopat[1].

6 représentants des corps savants, l'Académie impériale et les 10 universités.

12 représentants du commerce et de l'industrie, à raison de 6 pour chaque, élus par les délégués des Chambres de commerce et Conseils industriels des principales villes de l'Empire.

18 représentants de la noblesse considérée comme caste, élus par les délégués, à raison de deux par province, des assemblées nobles de ces provinces.

Toutes ces élections se font à Saint-Pétersbourg même par l'entremise des délégués.

Enfin, chaque province, sauf la Finlande, envoie un membre élu par le Ziemstvo ou, faute de Ziemstvo (dans les neuf gouvernements de Lithuanie et d'Ukraine), par l'assemblée des censitaires terriens à cens complet. Cela fera 52 membres. Le royaume de Pologne, où les gouvernements sont relativement beaucoup moindres que dans l'Empire, enverra 4 membres, désignés par une délégation réunie à Varsovie. Ainsi le nombre total des membres élus du Conseil sera de 98, et celui des membres nommés par le souverain ne devra pas excéder ce nombre; la Chambre haute se composera d'un maximum de 196 membres.

Pour être éligible, il faut posséder dans la dernière classe (élus des Ziemstvos), un cens triple de celui d'électeur, soit une étendue de terre représentant 45 000 roubles de valeur imposable, 90 000 roubles (240 000 francs) de valeur réelle. Dans toutes ces catégories, il faut avoir quarante ans d'âge et avoir un certificat d'études complètes (équivalant au baccalauréat), dans un établissement d'instruction secondaire. Cette exigence causera des déceptions dans les milieux aristocratiques et parmi certains gros sacs du commerce et de l'industrie.

[1] On assure que le premier projet accordait quatre sièges à l'Eglise orthodoxe, un au clergé catholique, un aux protestants. Ce n'était que justice; la Russie compte près de 20 millions de catholiques, 6 millions de protestants, et les deux clergés ne le cèdent assurément pas en lumières ni en dignité au clergé de l'Eglise dominante. Cet exclusivisme, qui jure avec l'esprit de l'ukase du 30 avril 1905 sur la liberté religieuse, trahit le vent de réaction qui paraît souffler dans les hautes sphères gouvernementales à l'égard de tous les dissidents et hétérogènes. Ce sera affaire à la Douma ou même au Conseil de l'Empire lui-même, vivifié par des éléments indépendants, de réclamer contre cette injustice.

Le mandat est de neuf ans, mais la moitié élue du Conseil se renouvelle par tiers tous les trois ans par voie de tirage au sort. Le souverain se réserve, aux mêmes époques, de renouveler la composition de l'autre moitié nommée par la couronne. Enfin, les membres élus reçoivent une indemnité journalière, pendant la durée des sessions, de 25 roubles (65 francs). Le traitement actuel des conseillers nommés par le souverain varie selon les fonctions qu'ils ont occupées en dernier lieu ; il est habituellement de 15 000 roubles, soit 40 000 francs.

Le président et le vice-président sont désignés par l'Empereur, *exclusivement* parmi les membres du Conseil nommés par lui.

Si, dans cette organisation nouvelle donnée par le Manifeste de l'ukase du 5 mars au Conseil de l'Empire, on n'examine que le système électoral des nouveaux membres de la Chambre haute, elle mérite, dans son ensemble, l'approbation. En partant de l'idée qu'une Chambre haute doit reposer moins sur le principe de la représentation que sur celui de la sélection et offrir plutôt des garanties de modération, de réflexion et d'expérience que d'initiative novatrice, le système de sélection imaginé répond à la constitution actuelle de la société russe et la proportionnalité de ses éléments a été bien dosée.

La parité complète des prérogatives accordées au Conseil et à la Douma a été assez mal accueillie dans les milieux libéraux russes. Même le parti modéré, dit du 17 octobre, prétend que de ce fait la situation de la Douma est diminuée.

Que telle soit l'opinion des constitutionnels démocrates, qui n'ont jamais caché leur prédilection pour une Chambre unique, rien d'étonnant à cela. Mais le parti du 17 octobre, qui est sincèrement monarchiste, montre un singulier manque de perspicacité. La parité de droits reconnue aux deux Chambres, qui est classique dans tous les pays constitutionnels, même républicains (la France et les Etats-Unis), est, au contraire, une garantie pour la Douma, en même temps que la condition première de sa propre autorité. Si le Conseil de l'Empire n'avait obtenu que voix consultative, la Douma obtenant voix décisive, en fait la couronne, se fût trouvée en face d'une assemblée unique. Mais comme elle eût conservé son droit d'initiative et de veto, et qu'au fait son pouvoir est encore énorme et son prestige considérable, les cas de conflit eussent été très fréquents ; l'on peut même affirmer que souvent, grâce aux inévitables imprudences de la Douma, l'opinion publique n'aurait pas été de son côté : elle se serait rapidement discréditée. Au contraire, il est peu probable que la couronne veuille risquer à la légère de heurter de front la volonté des deux

Chambres réunies, dont la première aussi, grâce à ses éléments électifs, gardera avec la nation un contact suffisant.

En revanche, l'ukase du 5 mars contient un vice d'organisation d'un autre genre, que je considère comme très grave. Aux termes mêmes de cet ukase, le Conseil de l'Empire actuel n'est pas fondu dans le nouveau et constitué exclusivement en Chambre Haute du Parlement. Une de ses moitiés, celle nommée par la couronne, conserve son existence propre parallèle à la moitié élue, ses quatre départements, sa compétence spéciale à l'égard des nombreuses affaires d'ordre administratif énumérées plus haut; si je comprends bien l'ukase, le département « des lois » continuera à élaborer, comme conseil du ministère, les projets de loi, sur lesquels plus tard ses membres comme législateurs délibéreront avec leurs collègues élus. De la sorte, il y aura, à vrai dire, un conseil dans le Conseil, les conseillers élus seront juxtaposés aux anciens dans les assemblées générales ; on peut presque à coup sûr prévoir que la fusion désirable entre l'élément qui représente le sentiment de l'opinion publique et la connaissance de la vie réelle de la nation d'un côté, et celui qui représente une longue expérience administrative de l'autre, fera place à une rivalité forcée, à des froissements d'amour-propre collectif, générateurs du parti-pris, on n'aura pas un *corps*, mais quelque chose comme une cour d'assises, les jurés d'un côté, les juges de l'autre : seulement ici les questions à trancher sont différentes, là elles seront identiques.

Je pense que, dans un temps très proche, on en viendra forcément à cette fusion, et que l'ancien conseil, débarrassé de sa compétence spéciale, et complètement fondu dans le nouveau, ne sera plus qu'une Chambre Haute, comme toutes les Chambres Hautes. Cela est d'autant plus facile, que l'on a sous la main l'héritier tout prêt des attributions de l'ancien Conseil : c'est le Sénat dirigeant. Il suffirait de le scinder, de constituer ses « départements de cassation » en haute cour de justice, et de lui restituer les attributions qu'il avait avant d'être submergé par le Conseil de l'Empire. Ainsi que je l'ai dit, sauf le premier département et ceux de cassation, le Sénat ne fait rien, bien qu'il contienne des hommes fort capables.

IV. — Conclusions et pronostics.

Telles sont, dans leurs grandes lignes, la composition et les attributions des deux Chambres du futur Parlement russe.

Deux questions intéresseront probablement le lecteur. Peut-on,

désormais, considérer la Russie comme un pays constitutionnel, sinon parlementaire? Que peut-on attendre de la composition de la Douma et du Conseil, de leurs tendances et de leur fonctionnement?

La première question a été vivement discutée en Russie. La plupart des doctrinaires prétendent qu'il n'y a rien d'essentiel de gagné, tant que les diverses dispositions législatives depuis le rescrit du 3 mars 1905 jusqu'aux plus récents ukases du 9-22 mars et ceux que l'on prévoit encore jusqu'à la réunion de la Douma, n'auront pas été condensés dans une Constitution, insérée en tête du Code général, enrichie de l'abrogation de l'article 1er actuel, et que le souverain ne l'aura pas solennellement jurée à Moscou.

Il semble, au contraire, que ce soit une querelle de mots. Sans doute, le manifeste du 5 mars 1906 réserve au souverain la modification des « lois fondamentales de l'empire », mais, en somme, ces lois fondamentales sont d'ores et déjà profondément modifiées. La Russie ne possède pas d'acte portant en majuscules le mot : Constitution. La bienheureuse Angleterre n'en possède pas non plus, et ne s'en trouve pas plus mal. Dès là qu'un pays possède une Chambre élective, une Chambre Haute, que le concours de l'une et de l'autre est indispensable à la confection des lois et à l'établissement du budget, qu'elles ont le droit d'initiative et le droit de veto, c'est-à-dire tout ce que possèdent les Parlements de la Prusse et des autres royaumes allemands, il n'importe que le souverain continue à porter le titre d'autocrate, il ne peut plus être question d'autocratie, et si l'on n'a pas une Constitution, on a un régime constitutionnel.

Somme toute les « lois fondamentales » ne sont autre chose qu'un acte de la volonté souveraine, tout comme les manifestes, non moins solennels, des 17-30 octobre 1905 et 20 février, 5 mars 1906. Peut-on nier dès lors que l'article premier des lois fondamentales, portant que « l'Empereur de toutes les Russies est un monarque autocrate et illimité dans son pouvoir », et que « se soumettre à sa volonté suprême, non seulement par crainte mais par conscience, Dieu même le commande », ne soit virtuellement abrogé par l'engagement de ne plus légiférer sans l'assentiment des représentants de la nation?

La seconde question, facile à résoudre quant au Conseil de l'Empire, est très embarrassante quant à la Douma.

Ce que sont les membres du Conseil de l'Empire nommés par la couronne, on le sait : de hauts dignitaires, quelques-uns parvenus uniquement grâce à la faveur, l'intrigue et la platitude, la

très grande majorité par le mérite et le travail, tous absolument dévoués à la monarchie, peu sympathiques aux réformes, mais généralement convaincus qu'il n'est plus temps de trop marchander. Ce que seront les membres élus, on peut le prévoir d'après les candidatures posées et généralement acceptées. Les situations acquises, l'expérience des affaires, l'indépendance personnelle, et assez souvent le talent, paraissent devoir guider les électeurs, fort peu nombreux d'ailleurs, plus que les considérations de parti. Que plus tard les ingrédients de qualité inférieure qui partout forment le fond de la « cuisine électorale » viennent à dominer, il faut s'y attendre. En ce moment de *sursum corda* on peut espérer que la première fournée donnera à peu près tout ce que l'Empire possède de meilleur. Si seulement, ainsi que je l'ai indiqué plus haut, les deux éléments de la Chambre Haute, bureaucratique et électif, n'entrent pas en antagonisme immédiat, on peut attendre d'elle du travail, peut-être pas très brillant, mais utile.

Quant à la Douma, il est peu de Russes qui ne se disent : c'est la boîte de Pandore... avec de l'espérance au fond. Voici comment s'établissent généralement les pronostics sur sa composition.

Elle comptera à peu près 530 membres. On y trouvera tout d'abord un élément qui donnera à cette assemblée un caractère absolument unique au monde, l'élément moujick. Aux termes mêmes de la loi il doit y avoir au moins un paysan par province, soit avec le Caucase 72. Mais en fait il y en aura bien plus; les gouvernements d'Arkhangel et de Sibérie ne possèdent même pas de curie terrienne distincte; dans huit gouvernements, la curie paysanne a la majorité absolue au regard des deux autres, et ce sont justement ceux où une longue pratique des Ziemstvos a appris aux paysans à s'organiser et, comme on dit, à se serrer les coudes; dans plusieurs autres il ne manque à la curie paysanne, pour avoir la majorité absolue, qu'un faible appoint, que lui fournira aisément l'une des deux autres dans les provinces du centre, où la *moujickomanie*, sans sévir aussi fortement que du temps de Tourguéneff, conserve de nombreux adeptes, au sein de la noblesse elle-même. De plus, dans la première curie, celle de la propriété non paysanne, figurent de nombreux moujicks qui ont acquis des parcelles de domaines seigneriaux (cela suffit) et votent, par voie de délégation, avec cette curie. Or les élections pour ces délégations s'achèvent en ce moment et fournissent un contingent absolument inattendu de paysans, ou de popes, ce qui revient à peu près au même. Enfin il faut compter

avec un mobile presque ridicule, mais puissant : les 10 roubles d'indemnité quotidienne. Dans un pays où le rentier c'est l'oiseau bleu, les considérations matérielles sont pour beaucoup dans la pénurie de candidats à la Douma, qui se fait sentir en ce moment. Le gentilhomme campagnard de condition moyenne, l'homme adonné aux professions libérales, le commerçant, l'industriel ne peuvent quitter leurs provinces et leurs occupations, sans renoncer à la majeure partie ou à la totalité de leur revenu actuel : 26 francs par jour dans une ville aussi odieusement chère que Saint-Pétersbourg, où tout le monde vit au-dessus de ces moyens, ce n'est pas tentant. Emmener Madame, il ne faut pas y penser, et Madame joue en Russie comme ailleurs un rôle électoral occulte et prépondérant. Mais pour le paysan, 10 roubles par jour, c'est le Pérou. Le député moujick ne pensera même pas à lutter d'élégance avec les « Messieurs ». Il viendra siéger à pied, en kaftan et bottes goudronnées, bien nourri de soupe aux choux, logé dans un recoin chez un « pays » ; sur ces 10 roubles il en économisera 9, 8 au moins; au bout de sa législature quinquennale, il ramènera au pays 8 à 9000 roubles, de quoi quintupler son lot de terre actuel, et sera le marquis de Carabas de son village. Or les paysans se sont déjà parfaitement rendu compte de l'opération, parlent tout haut de faire profiter le plus de camarades possible de cette aubaine, puisqu'aussi bien c'est toujours le tsar petit-père qui aura le dernier mot. On peut même prévoir des *trusts* et des *deniers* législatifs, jusqu'à présent inconnus à la Bourse. C'est pourquoi les « pointeurs » prédisent à la Douma un contingent total de deux cents moujicks au moins, avec les popes, qui leur sont très proches.

De ces 200 députés, on peut prévoir à coup sûr : d'abord qu'ils marcheront comme un seul homme et ne seront pas un parti, mais une force, un élément. Secondement, qu'ils réclameront le plus de terre et le moins d'impôts possibles; et, pour le reste, se confieront aveuglément au bon Dieu, au tsar ou aux messieurs qui auront su capter leur confiance. Mais, surtout une fois posée la question agraire, qui prendra en main le levier de cette catapulte énorme? Le gouvernement ou le parti révolutionnaire? Tout est là. Jusqu'à présent, les coryphées des Ziemstvos espéraient que ce seraient eux : je crois qu'ils se préparent d'amères mécomptes.

Sur les 330 députés de l' « intelligence », il y aura au moins 80, peut-être 100, hétérogènes, Polonais, Baltiques et Circassiens, qui, réunis par groupes absolument compacts et solidaires, feront (qui oserait le leur reprocher?) toujours passer l'intérêt de

leur pays avant celui de l'empire et feront de la politique basée sur le principe *do ut des*.

Restent donc au plus 250 députés, soit moins de moitié de la Chambre, qui envisageront les intérêts de l'empire du point de vue général. L'on y trouvera, en allant de gauche à droite, les représentants des principaux partis suivants :

1° Le parti socialiste-révolutionnaire. Puissant au dehors par la conspiration et la terreur, ses adeptes seront, au dedans, très peu nombreux, mais exerceront, comme d'habitude, sur leurs voisins de la gauche, un ascendant hors de proportion avec leur nombre.

2° Le parti constitutionnel-démocratique. Beaucoup plus démocratique que constitutionnel, il dominait absolument au congrès de Moscou, a beaucoup perdu de terrain depuis l'insurrection de décembre, paraît en regagner en ce moment. Il *accepte* la monarchie, *veut* le suffrage universel et *se résignerait* à une Constituante avec la République dans la coulisse. Au point de vue économique, il est en état de flirt avec le socialisme. Son chef, M. Milioukoff, s'est mis dans le cas pénible d'avoir à expliquer par suite de quelle « erreur de typographes » le programme du parti, sur papier blanc à l'usage des intellectuels, portait le *rachat* des terres seigneuriales au profit des paysans, et le même programme sur papier de couleur répandu dans les campagnes, la *distribution gratuite* des mêmes terres. MM. Roditcheff et Pietrounkiewitch sont les grands orateurs du parti.

3° Le parti « du 17 octobre » monarchique-constitutionnel (on eût dit, à Versailles, le centre droit). Son chef, M. Goutchkoff, à peu près seul au congrès de Moscou, a su couvrir de comités tout l'empire et paraît en ce moment contrebalancer le parti précédent. Parmi ses adhérents, beaucoup d'hommes influents et de transfuges de l'ancien parti slavanophile, avec son chef, M. Chipoff, un vétéran, quelque temps un martyr du libéralisme, depuis dépassé et « flétri » comme rétrograde.

4° Le parti de « l'ordre légal », principalement composé de bureaucrates, occupés à ganter de velours une main qui fut de fer.

Suivent toute une série de sous-partis, industriel et commercial, monarchique pur, national, etc., qui tous, à partir du précédent, sont traités par les libéraux de « bande noire ». On appelait ainsi les massacreurs de Juifs et d'étudiants en novembre et décembre.

On devine combien difficile sera, avec une composition pareille, la formation au sein de la Douma d'une majorité homogène dont on put prévoir les tendances. Ajoutons, quant à ses actes, qu'il faut tenir compte d'un élément particulièrement triste, que ne

connaît aussi, à l'heure qu'il est, aucun Parlement au monde : l'intimidation. En ce moment même, il est encore question en maints endroits de boycotter la Douma, et les bruits de grève générale au moment des élections du dernier degré circulent obstinément. Il y a deux mois c'était une légende courante qu'il y a autant de bombes toutes prêtes que de sièges de députés, et qu'il n'y manque que les étiquettes. Il faut même compter, au cours de la session, avec les cas d'intimidation individuelle. Or si la police ne réussit pas à *prévenir* les actes de terrorisme, leur réussite est certaine : ceux qui ont vécu en Russie d'octobre à janvier se rappellent tous des exemples d'une si écœurante pusillanimité chez les gens dits « d'ordre » qu'ils ne peuvent pas ne pas compter avec cette humiliante influence. N'a-t-on pas vu ces jours derniers une bande de vingt-cinq hommes envahir en plein jour un des plus importants établissements de crédit de Moscou, forcer plus de cent employés à rester pendant vingt minutes les bras en l'air, emporter tranquillement 850 000 roubles en espèces et rester impunis? Une invention dont les révolutionnaires russes sont très fiers, comme d'une découverte nationale, consiste dans l' « obstruction chimique », très employée l'automne dernier dans les universités et gymnases : on rend un local intenable en y répandant de l'acide sulphydrique.

Aussi avons-nous une série d'ukases qui limitent à 350 puis, à 150, le nombre des députés nécessaires pour que la Douma pût se constituer, et tout un petit code pénal spécial (22 mars 1906) aux délits d'intimidation, ou de pression, sur les électeurs, délégués et députés : l'obstruction chimique est spécialement prévue.

Au moment où j'écris, les élections du premier degré battent leur plein; dans les volost la vodka coule abondamment. Les petits propriétaires (à voix collective) délèguent en nombre imprévu des popes ou des prêtres catholiques. Aucune trace de pression administrative; les abstentions prennent des proportions énormes, arrivent jusqu'aux dix-neuf vingtièmes du nombre des inscrits. Il n'est pas question d'achat des votes. Ce sera pour plus tard.

On peut être presque sûr que la Douma, composée comme on le prévoit, ne sera pas à la hauteur de la tâche écrasante qui lui incombe, et que son initiative propre sera peu féconde. Il faut s'attendre à une perte de temps considérable en querelles stériles, en discussions de principes : depuis le vieux Jean-Jacques, qui n'est pas entièrement démodé en Russie, jusqu'à Henry George et M. Guesde, tous les grands sophistes de la science sociale passeront à la tribune de la Douma. Il faut avoir assisté à quelque discussion sérieuse entre « intellectuels » russes pour se rendre

compte de cette véritable manie que forme pour eux la recherche des « premiers principes ». Dites à un bon doctrinaire russe que vous avez mal aux dents, il y a grande chance qu'il vous réponde : Monsieur, établissons d'abord ce que c'est que le mal et ce que c'est qu'une dent.

Une chose est consolante. Qu'arrivera-t-il avec le temps, quand se sera développé à Saint-Pétersbourg comme ailleurs l'art de monnayer le mandat législatif, je ne saurais le dire; mais dans ce pays de concussion et de corruption légendaires, la première assemblée nationale, du moins sa partie intelligente (le moujick sera absolument incorruptible, ou coûtera 10 francs par vote) sera probablement foncièrement honnête : tel est l'effet des grands courants qui, dans les moments solennels, passent à travers les nations. Les circonstances dans lesquelles s'assemblera la Douma rappellent beaucoup celles au milieu desquelles naquit l'Assemblée nationale de 1871. Un des maîtres du barreau parisien, qui en faisait partie, me disait alors des ruraux ses collègues : « Ils ne sont pas forts, mais ce sont de bien dignes gens. » La Douma sera surtout une assemblée de ruraux.

L'installation matérielle de la Douma est, paraît-il, superbe. On a utilisé l'ancien palais de Tauride, sur la Néva; il contient une magnifique rotonde, dont le grand segment est réservé aux députés, le petit au bureau, à la presse et au public, très peu désiré : on ne lui réserve, dit-on, que cinquante à soixante places. La fée électricité a été largement mise à contribution; chaque député a un fauteuil et un bureau séparés, relié avec le bureau du président par un téléphone spécial. Le vote, toujours secret, se fera aussi à l'électricité. Sur chaque bureau il y a deux boutons, l'un blanc, l'autre noir; un système spécial empêche le double vote ou l'emploi simultané des deux boutons, et même dénonce le tricheur à l'aide d'une sonnerie. Les votes apparaissent sur un écran muni d'un compteur. Les mauvais plaisants assurent que le président sera armé d'un bâillon et d'un « expulseur » électriques.

En somme, la Russie en ce moment fait l'effet d'une Vierge qui s'avance vers l'autel nuptial au bras d'un inconnu : elle risque la plus redoutable aventure de son existence. Mais le temps est venu où elle doit la risquer.

H. Korwin-Milewski.

LETTRES A UN AMI[1]

(1855-1870)

II

Paris, 23 avril 1858.

Laisse-moi te remercier du fond du cœur, mon brave Henry, de ta bonne et admirable lettre. Si quelque chose pouvait adoucir ma douleur, ce serait cette voix d'ami qui me rappelle au devoir, au travail, aux croyances immortelles, à cette vie future où nous ajournons nos espérances. J'ai des instants de doute où cette vieille foi des âmes souffrantes dans un meilleur avenir me semble la chimère de notre crédulité. Mais pourtant il y a des traits qu'il me paraît impossible de ne plus voir, une voix qu'il me paraît impossible de ne plus entendre. Et bénis sois-tu pour me montrer du doigt cette autre vie consolatrice de celle-ci, cette éternelle patrie des compensations et des revanches.

Aujourd'hui je ne t'écris encore que quelques mots, il faut avoir pitié de moi, il faut me laisser revenir lentement à la raison.

Il est bien inutile de te dire que je n'ai pas mis le pied cet hiver dans un théâtre et que je ne suis nullement au courant des nouveautés dramatiques. J'ai lu pourtant, pour ne pas avoir l'air d'une buse, le *Fils naturel* qui a fait, quinze jours durant, un tapage de camaraderie. J'ai trouvé ce chef-d'œuvre détestable comme composition, comme pensée et comme style. Je ne sais pas dans quel monde ont vécu tous ces gens-là, mais qu'ils connaissent peu le monde de tout le monde! La *Jeunesse* d'Augier a fait aussi grand bruit (en vers). Les fragments que j'en ai lus ne m'ont pas transporté d'aise. C'est un style pénible, bariolé,

[1] Voy. le *Correspondant* des 10, 25 nov. et 10 déc. 1905, et 25 mars 1906.

empruntant de tous côtés des tons disparates. Ce sont des vers qui commencent à Corneille et qui finissent à Dorat. Et puis où est donc la *Jeunesse* là-dedans?

Je n'ai pas lu le nouvel ouvrage de Proudhon. Des gens auxquels j'ai confiance me disent que c'est une grande fatigue sans compensation. D'ailleurs, nous arrivons tous deux à l'âge où le paradoxe, en trois volumes, inspire par-dessus tout l'ennui. Nous verrons ce que produiront les débats du procès qui va se juger incessamment. Je ne sais pas encore quel est l'avocat de Proudhon, mais J. Favre me semble naturellement indiqué. Ce n'est pas, comme disait Louis XIV de Fénelon, le bel esprit le plus chimérique de ce pays-ci, mais le bel esprit le plus esprit faux que je connaisse.

3 août 1858.

C'est très vrai, mon bon ami, depuis longtemps je te dois une lettre, et depuis bien longtemps aussi je veux t'écrire. Mais je suis l'homme du monde qui sait le moins arranger son temps, et les heures s'en vont et puis les jours et les semaines, sans que je puisse rien finir et quelquefois rien commencer. Je me suis souvent trouvé en contemplation devant une feuille de papier blanc que je regardais depuis une heure, en dessinant en rêve mille fantaisies absurdes sans que ma main ait eu la force d'y écrire vraiment une ligne. Oh! la malsaine et triste habitude des poètes, des affligés et des faibles, de se replier toujours en soi, de se regarder, de s'écouter, de se parler toujours à soi-même, de laisser les souvenirs envahir le présent et le songe énerver l'action! Voilà mon mal et la vraie cause de mes lents progrès dans la vie. Autour de moi, je les vois tous alertes, actifs, l'œil bien ouvert, l'oreille au vent et la main sur l'occasion, tout entiers à la besogne du jour, tout entiers à l'effort du moment, tout entiers au succès, convaincus de l'importance de ce qu'ils font, convaincus de leur propre importance, se prenant au grand sérieux, eux et leurs discours, ne se laissant distraire par aucun bruit du dedans ni endormir par aucune chimère, ni abattre par aucune souffrance. L'ardeur! cela me manque. A quoi bon?... Voilà maintenant, plus que jamais, le cri paresseux de mon indolence ou de ma philosophie. Quand je travaille, la moitié de mon esprit est occupée à prendre en pitié ce que fait l'autre. Si je désire bien faire, c'est moins par ambition ou par orgueil que par une sorte de conscience intellectuelle. J'attends l'occasion, je ne la cherche pas; si elle court devant moi, je la laisse gagner de l'avance, et quand son unique cheveu me reste dans la main, je

suis tout consolé. Et, en ce moment encore, qu'est-ce que je fais? Au lieu de te parler politique, théâtre, barreau, littérature, musique, peinture, je te parle encore moi avec le laisser-aller de l'égoïsme toujours prêt à se raconter lui-même.

Tiens, il y en a ce matin même beaucoup autour de moi qui pensent à eux, mais d'une bien plus utile façon. Ce matin, nous faisons nos élections pour le Conseil de l'Ordre, et, depuis quinze jours, la salle des Pas-Perdus est un lieu d'enchantement. Tous les yeux sont chargés de douceurs infinies, toutes les mains se cherchent dans des étreintes fraternelles, tous les gestes attirent et promettent, toutes les robes noires ont des ondoiements séducteurs qui voudraient imiter le frou-frou provocant de la crinoline. On entend dans l'air le bruit des sourires. Mais là aussi, comme partout, il y a la Vénus pudique et la Vénus impure; le chaste désir de quelques-uns qui brûlent du feu décent des matrones et se bornent à jeter sur les stagiaires des regards maternels tout chargés de mélancolie; la brutale convoitise des autres qui, les bras ouverts, l'œil ardent, le teint enflammé, la parole audacieuse, chantent à tout venant l'épithalame effronté des candidatures nouvelles. C'est un étrange spectacle et je me le donne depuis huit jours, avec quelques observateurs de mes amis, tâchant de me distraire des choses tristes par les choses bouffonnes de cette vie. Après tout ce grand bruit et ces agitations stériles, tu vas voir que le Conseil restera exactement tel qu'il est, et que toutes ces ambitions turbulentes vont rentrer dans le fourreau jusqu'à l'année prochaine. On éviterait, je crois, le plus gros de cet immonde marchandage si l'on décidait, une bonne fois, le renouvellement régulier et forcé du Conseil par fractions. Cela amortirait la furie de la foule qui se culbute à la porte et permettrait à ceux qui valent quelque chose d'arriver à leur tour. J'en parle d'une façon désintéressée, car je ne crois pas être parmi ceux qui devraient arriver cette année. Quant à moi, je n'ai pas à me plaindre. Mon année, sans être marquée par aucune grande affaire, a été utilement employée, et j'ai gagné plus d'argent qu'à l'ordinaire. J'ai fait un de ces pas de bœuf, lents et courts, auxquels je suis habitué.

En revenant du Palais, j'entre quelquefois au Louvre, où l'on vient de faire une très curieuse restauration de nos Rubens; c'est moins une restauration, à vrai dire, qu'une résurrection, et, pour moi du moins, une création toute nouvelle. Cent fois, j'étais passé devant ces grands tableaux de la vie de Marie de Médicis sans y voir autre chose que d'immenses paravents officiels, d'un goût douteux. Ces paravents décrassés, débarbouillés de leur vernis jaune, se trouvent être des foyers ardents de lumière.

C'est la création tout entière vue par un jour d'éclatant soleil. Toute la nature poudroie dans une poussière de rayons, verdoie dans des horizons sans bornes, palpite, s'agite et vit dans un monde d'êtres réels et rêvés, depuis le lézard qui resplendit au premier plan sur une cassure de rocher jusqu'au Jupiter Olympien qui, assis sur les nuages, le bras appuyé sur son sceptre, remplit tout le lointain de sa rayonnante immobilité. Quel peintre! Quelle fougue! Quelle fécondité avec tant de finesse à la fois et de grandeur! Et quelle force de création ne faut-il pas pour arracher le spectateur à toutes les données du bon sens, de la raison, à toutes les habitudes journalières et routinières de la vie et le jeter au milieu de toutes les extravagances de l'allégorie, au milieu des cauchemars étincelants d'un monde fantasque où s'embarrassent et s'embrouillent pêle-mêle des Tritons, des Naïades, des Cardinaux, des Vénus sans voiles et des reines en vertugadins, Mercure avec des ailes aux pieds et Henri IV tout bardé de fer, la France traînée sur un char attelé de lions et le légat du Pape avec sa barrette rouge assis philosophiquement dans un coin de l'Olympe païen encombré de tous les dieux, inondé de la lumière que secoue en courant le quadrige d'Apollon et tout retentissant des baisers que Mars et Vénus se prodiguent sur le bord d'un nuage! Songe aussi que ces vingt tableaux gigantesques ont été peints en deux ans au courant de la brosse. Quelle chose bizarre que chaque art ait ainsi des époques de floraison après lesquels il s'amoindrit et s'affaisse. Rappelle-toi seulement les noms de tous ces grands maîtres qui composent la portée artistique des seizième et dix-septième siècles en tous pays!...

J'ai entrevu et entrelu dans le *Journal des Débats* des articles de M. Taine sur Racine qui m'ont paru très remarquables et très justes en somme, malgré quelque pointe de paradoxe. J'ai lu aussi la préface que M. Cousin a mise au devant de son étude sur le *grand Cyrus*. Cette préface m'a paru un peu longue et allongée encore de bien des hors-d'œuvre : mais la verve y est toujours et la flamme de la jeunesse et l'élan d'un grand esprit qui regarde en haut. Cela console du cours de la Bourse et des programmes officiels des fêtes de Cherbourg qui annoncent qu'en plusieurs endroits de la ligne de l'Ouest, « on vient de baisser la voie pour que le train impérial y puisse passer sans heurter les voûtes »! Relevez les nuages et remontez les étoiles de peur que je ne les touche du front! « *sublime feriam sidera vertice.* »

A ce propos, mais toute politique à part, il se commet en ce moment à Paris un acte de vrai vandalisme. Le jardin des Tuileries est bouleversé sur un quart de son étendue. Pour faire à

l'empereur des jardins réservés, on a jeté bas de grands arbres, labouré les parterres et installé des chantiers immenses où tout le jour on entend grincer sous la scie d'énormes blocs de pierre. On fait un tunnel sous la terrasse du bord de l'eau et le profane vulgaire va se trouver rejeté à une distance respectueuse du Palais. Son ombre bourgeoise ne souillera plus le sable où se posera le pied impérial. Je ne sais ce qui sortira de ce bouleversement; mais, provisoirement, c'est une profanation historique et une faute politique. Le bourgeois de Paris est furieux; il donne volontiers sa liberté, mais il ne se laisse pas sans rancune prendre les Tuileries dans sa poche. Aussi les calembours, cette monnaie de la colère parisienne, vont leur train! « On voit bien que cet empereur-là n'est pas *Le Nôtre* », disent les plus lettrés.

Comme il faut être juste, je reconnais en revanche qu'on a fait et qu'on continue, à la Bibliothèque impériale, des travaux de restauration d'un goût merveilleux. On a découvert, l'année passée, du côté de la rue Vivienne, une façade qui est un charmant échantillon de l'architecture du temps de Louis XIII. On a restauré dans le même style la cour et la façade sur la rue des Petits-Champs. J'espère que dans quelques années nous verrons disparaître cet immense mur sans fenêtre qui assombrit la rue Richelieu et la place Louvois. On fait aussi, sur la place Saint-Germain-l'Auxerrois, à côté d'une grosse niaiserie en moellons qui représente la mairie de l'arrondissement et qui a la prétention de faire pendant à l'église, une construction sans précédent et qui pourra avoir son originalité : c'est un campanile isolé à la mode de Pise, de Florence et de Venise et qui fera face à la colonnade du Louvre. En résumé, Paris devient tout simplement la plus belle ville du monde — après Charleville et Sedan.

Paris, 27 décembre 1858.

La laisserai-je finir cette année de malheur, sans me donner la consolation de la finir avec toi? Causons un peu, mon vieux ami, au bruit de la bûche de Noël qui chante dans ma cheminée. Hélas! dans ma cheminée, il n'est tombé, cette nuit, ni confitures, ni gâteaux, ni Pierrot plâtré de blanc, ni Polichinelle doré grattant de sa manchette la verrue de son nez cramoisi. Ah! qu'il y a longtemps que le bon Dieu ne m'a envoyé de bonbons! Ah! qu'il y a longtemps que je mets mes souliers dans la cendre éteinte, le soir, sans y rien trouver le matin! Et quel beau jour pourtant ce Noël! La fête charmante! et comme j'aimerais à la fêter dignement, joyeusement, honnêtement, dans un dîner de famille et d'amis, entouré de petits enfants, dans un concert

patriarcal où nous chanterions, au carillon des pendules sonnant minuit, tous ces vieux chants des bergers à genoux devant la crèche! Je suis un catholique fort avarié, mais je ne manquerais pas la messe le jour de Noël. J'y suis allé avant-hier et j'ai entendu, à la Madeleine, ce cantique éternellement jeune et charmant : *Adeste, fideles*. Ils l'ont chanté à merveille. Ils ont encadré la vieille image dans un orchestre ingénieux, gazouillant, brodant des arabesques déliées, et riantes, et savantes autour de la forte et naïve enluminure, comme des liserons et des campanules qui se jouent légèrement au-dessus d'un vieux mur de ferme. J'étais enchanté. O naissance! Enfance! Jeunesse! Premier rayon! Premier amour! Tout en poétisant ainsi et le cœur plein de pieux souvenirs et les yeux pleins de larmes furtives, j'ai descendu les marches de ce grand péristyle que tu connais et je me suis retrouvé, moi et ma poésie, au milieu des marécages macadamisés de la civilisation. La boue, la pluie, le vent et cette longue file de baraques en planches qui s'étend à cette époque de l'année tout le long des boulevards m'ont rappelé à la prose maussade. Je suis rentré chez moi et j'ai travaillé toute la journée, comme si les rois mages, la crèche, le bœuf, l'âne n'étaient qu'une fable vulgaire bonne pour les nourrices. Tiens, vois-tu, plus je vieillis, plus je rajeunis et retourne aux instincts de mes vingt ans, plus je trouve que nos métiers sérieux sont risibles. Mon ami, fais de ton fils un funambule, un joueur de violon, un rapin ou un danseur de corde, tout ce que tu voudras, mais n'en fais pas un homme sérieux : c'est trop bête.

Bête? Et pourtant, l'autre jour, j'ai entendu et vu un curieux et émouvant spectacle donné par des hommes sérieux. J'ai assisté mardi, à la cour, au procès de M. de Montalembert. Qu'est-ce que cela, le procès Montalembert, vas-tu dire? Car, grâce au régime pneumatique sous lequel nous avons bien mérité de vivre, le bruit s'étouffe vite et ne va pas loin. A tout événement, je suppose que tu sais ce dont il s'agit et je veux te donner quelques détails sur cette journée. On en parlait beaucoup d'avance et on se promettait merveilles d'une lutte oratoire engagée, sur un terrain brûlant, entre trois hommes d'un grand talent. J'avais obtenu un billet et mardi, à neuf heures, je faisais queue à la porte de la Chambre des appels correctionnels. A onze heures, la cour est entrée. M. de Montalembert a seulement répondu aux questions de forme. Il y avait là un auditoire nombreux, brillant, agité, curieux lui-même autant que la représentation qu'il venait voir. Odilon-Barrot, avec son sourcil olympien, M. de Falloux, avec sa grande figure à la don Quichotte, M. Villemain, avec sa laideur

grotesque et spirituelle, son teint vert, sa pose de singe savant, ses gestes hagards, ses yeux clignotants et sa bouche toujours agitée, M. Villemain qu'on attendait comme une curiosité à cause des excentricités qui l'avaient signalé en première instance. Ensuite, des ambassadeurs, des sénateurs, des députés, des femmes de toutes sortes, depuis de laides présidentes jusqu'à Mlles Denain, Augustine Brohan et Plessy, de la Comédie-Française, etc., etc. J'étais merveilleusement placé, au banc des détenus, derrière M. de Montalembert et ses défenseurs. Après l'interrogatoire, on a donné la parole à Me Dufaure. Sa plaidoirie a été un prodige d'habileté, d'énergie, de logique et d'éloquence. Tu ne connais pas cet homme? Viens donc l'entendre; c'est le plus grand avocat qu'il y ait aujourd'hui : honnêteté, raison, dialectique invincible, une langue sobre, saine, claire, la langue du dix-septième siècle dans sa pureté; l'éloquence aussi et le mouvement venant à leur tour, non pas cherchés et chauffés d'avance, mais naturellement, forcément, comme le fruit qui s'ouvre quand le soleil l'a mûri. Il s'attendait bien que la tactique de la prévention serait de mettre M. de Montalembert en contradiction avec lui-même. Aussi, comme il arrivait à son banc et comme je lui demandais s'il allait être bien beau? « Moi, m'a-t-il répondu, avec cette voix de canard qu'il faut entendre, moi, beau? Vous allez voir, je vais plaider cela comme une affaire d'escroquerie, ni plus, ni moins. » Et il a tenu parole pendant les trois quarts de sa plaidoirie.

« Il ne s'agit pas de M. de Montalembert », a-t-il dit dès la première phrase, « laissons M. de Montalembert. Comme tout homme qui a été mêlé au mouvement politique de ce pays depuis quarante ans, il a pu varier beaucoup. On vous dira pourquoi. Quant à moi, je n'ai pas à défendre un homme, mais un écrit. Je le prends, je le lis et je cherche s'il contient les délits qu'on y veut trouver. » Et alors, dans ses pinces, dans ses tenailles de scarabée, il a pris l'article et la loi; il les a examinés, analysés, disséqués avec une méthode et une puissance inouïes; mêlant à cette discussion invulnérable les considérations les plus élevées empruntées à son passé d'homme politique, car il était justement un des parrains de la loi de 1849 qu'on voulait appliquer à son client. Et puis, quand il a eu fait sa besogne de juriste et d'avocat, quand il a eu fini son *affaire d'escroquerie*, il a jeté ses notes et, en deux coups d'ailes, le voilà parti, envolé, résumant de là-haut tout le procès dans une grande et belle pensée; disant que dans nos temps de révolution, il fallait savoir honorer tous les regrets, même avec leur amertume, non seulement les

regrets qui s'adressent aux dynasties écroulées, mais ceux qui s'adressent aux institutions tombées. C'est là qu'il a eu cette belle phrase que j'estropie, mais qui a arraché des larmes à tout l'auditoire : « Vous avez respecté la douleur des vieux soldats de l'Empereur qui, après avoir suivi leur chef sur tous les champs de bataille, l'ont escorté dans l'exil; et, lui mort, sont restés fidèles à sa mémoire, même au prix du repos de leur pays. Vous avez respecté les serviteurs de la monarchie qui ont accompagné en pleurant leur vieux roi tombé du trône de sa race; vous respecterez aussi en nous les vaincus d'hier, ceux qui ne sont pas encore consolés de voir dispersée sur la terre étrangère cette noble famille dont on peut dire, comme l'épitaphe des Douglas à Westminster : *Là toutes les filles étaient chastes et tous les fils étaient vaillants.* »

Figure-toi cela dit de cette voix vibrante comme une trompette, mais attendrie par l'émotion. Ça été d'un effet entraînant. C'est seulement après, que l'épitaphe des Douglas a semblé une terrible malice; mais, au moment même, on n'y a senti que la grandeur et je ne sais même pas si l'âme sincère de l'orateur y avait caché quelque arrière-pensée.

Après ce beau discours, la séance a été suspendue au milieu des frémissements et des applaudissements. On s'est précipté sur le triomphant avocat dont la candeur campagnarde était fort effarouchée. Il lui a fallu subir deux accolades du dieu Barrot. Mais le plus comique était le père Villemain. Il a enjambé les crinolines, escaladé les cages et saccagé les jupes du beau sexe pour arriver plus vite à ce pauvre Dufaure. « C'est admirable! C'est admirable! s'écriait-il de sa voix de buccine. Quelle langue! Quel talent! Quelle modération dans la force! » Puis, s'adressant à nous autres qui garnissions les deux bancs des détenus : « N'est-ce pas, jeunes gens, que c'est beau? Au reste, c'est vous à présent qui êtes les heureux. C'est au barreau qu'est réfugié le droit, la liberté! Allez, allez; quant à nous, là-bas (en montrant le public) *nous mangeons du brouet noir!* » Là-dessus, les galopins en robe qui étaient derrière nous se mettent à brailler : voilà une ovation et un tumulte dont j'étais vraiment honteux. Cette petite comédie dura un quart d'heure, tout le temps de l'entr'acte. Après quoi, la cour rentra et le procureur général prit la parole.

J'ai été rarement plus mal à mon aise. J'étais juste en face de l'orateur. J'ai tâché de donner à ma figure cet air étonné, à mes yeux cette ouverture niaise et à mes sourcils cet épanouissement extatique par lesquels tous les professeurs de dessin ont coutume

d'exprimer l'admiration dans leurs têtes d'étude. Le fait est que j'étais confondu et triste.

Berryer s'est levé pour répliquer. J'étais à côté de lui, au niveau de sa tête. Il était superbe d'émotion et de colère. Je me suis senti pâlir. J'ai cru que j'allais enfin entendre le Berryer complet que je cherche depuis dix ans. Si on te dit qu'il a été sublime, ne le crois pas. Ce n'était ni une plaidoirie, ni un discours, ni une invective, ni quoi que ce soit qui ait un nom dans nos habitudes oratoires. Ç'a été pendant deux heures une conversation désordonnée dont il était impossible de saisir la méthode et la suite, coupée d'interruptions, de lacunes, livrée à toutes les incorrections, chevauchant à travers tous les solécismes, mais curieuse au dernier point, intéressante, passionnée, hardie jusqu'aux plus audacieuses audaces et, par instants, illuminée d'éclairs. Ce n'est pas un homme éloquent, le débris d'un grand orateur, mais c'est l'éloquence même, si l'éloquence est cette puissance mystérieuse qui agit à la fois sur les nerfs, sur les muscles et sur le cœur de ceux qui écoutent. Il a été aussi loin qu'il soit possible d'aller. « Cette loi de 1849 que vous voulez nous appliquer, elle était faite pour protéger la Constitution. La Constitution? Qui l'a violée? Qui l'a renversée, qui l'a foulée aux pieds? Vous! Cette loi, elle était la sauvegarde de la Constitution. *Il* l'a brisée! Et *Il* l'invoque! » (Ces deux *Il* ont fait passer un frisson sur l'auditoire). Puis, parlant de la grâce publiée dans la partie non officielle du *Moniteur :* « Cette grâce, elle n'existe pas; je ne la connais pas; où est le décret? Où est-il? Il n'y en a pas. Ah! Il faut qu'il ait une triste âme, ce rédacteur du *Moniteur*, pour avoir associé un jeu d'esprit misérable à l'exercice du droit le plus sacré de la souveraineté! » (*Triste âme* est resté classique ici). « Vous demandez pourquoi M. de Montalembert a changé depuis le 2 décembre? Parce qu'il a vu incarcérer, puis exiler de braves généraux qui, depuis deux ans, maintenaient seuls la paix publique dans ce pays; parce qu'il a lu des listes de bannissement par catégories, parce qu'il a vu, le 22 janvier, la confiscation ressuscitée de nos plus mauvais jours. Il s'est repenti alors! Et il n'a pas été le seul. Ecoutez ce que disait le procureur général (Chaix d'Est-Ange lève le nez). Oh! ce n'est pas vous, vous le savez bien; je sais qui vous êtes et j'ai appris depuis longtemps à vous estimer. Je parle du procureur général restitué à la Cour de cassation!!.. » (Rires homériques). Et alors ce diable d'homme lit tout du long la lettre de démission du père Dupin, dans laquelle il dit que sa conscience de chrétien et ses traditions de jurisconsulte l'empêchent de rester associé à un pouvoir qui

fait rentrer la confiscation dans notre droit public. Que te dirai-je enfin? A propos de la grâce refusée par M. de Montalembert, est-ce qu'il n'a pas été repêcher et lire tout entière la lettre par laquelle le détenu de Ham, comme il a dit, refusait la grâce que Louis-Philippe voulait lui accorder? Enfin, ç'a été une exécution complète que le pauvre président Perrot de Chazelles, le plus doux des hommes et le moins fait pour ces orages, a vainement voulu arrêter de temps en temps par quelques paroles timides prononcées de sa petite voix honnête. Au moment où Berryer abîmait le chef de l'Etat, le président l'interrompt : « Monsieur Berryer, cela ne me semble pas tout à fait utile à votre défense. — Pardon, monsieur le Président, c'est indispensable. — Eh bien! alors, dites-le, mais dites-le *rapidement.* » Juge de l'hilarité! *Eh! bien, alors, faites-le vite!!* Tu connais cette histoire.

Enfin, cette journée a été une vraie déroute pour le gouvernement, et si complète, et dans laquelle le public a été si inconvenant que moi, qui n'aime pas l'ordre de choses actuel, je suis pourtant rentré assez mal à mon aise, troublé d'avoir vu le pouvoir aussi violemment attaqué et aussi faiblement défendu.

Je me suis si bien laissé aller à mes commérages politiques que me voilà bien à court pour causer d'autre chose. J'ai eu de tes nouvelles par Jules Favre. Je suis bien aise que tu aies pu entendre au moins celui-là, et dans une affaire assez étrange qui devait prêter un peu à son merveilleux talent. Le pauvre homme, depuis son retour, a été bien malade. C'est une santé fort compromise et une existence très menacée. Il est pourtant revenu au Palais depuis quelques jours.

Paris est dans toute sa crotte et dans tout son luxe. Le jour de l'an se promène de tous côtés avec des sacs à rubans roses sous le bras, le parapluie sur la tête et les socques aux pieds. La traversée du boulevard est une embarcation véritable, il n'y manque que le mal de mer. Le macadam est partout, ici jaune, rouge là-bas, de façon que quand je rentre chez moi, après le Palais, je suis tatoué de couleurs diverses comme un huron paré pour une cérémonie funèbre. Pour comble de disgrâce, on a depuis deux mois replanté à neuf, et avec de grands arbres qu'on promenait en voiture comme des ambassadeurs, toute la ligne des boulevards de la Bastille à la Madeleine. On a défoncé le terrain, établi un drainage pour l'eau, un drainage pour l'air, un tas de petits tuyaux de toutes grandeurs. Là-dessus on a remis une couche d'asphalte de manière que, pendant deux mois, on a circulé dans un vrai labour, entre deux rangées de marmites à bitumes, qui vous envoyaient leur fumée empestée jusque dans

les dernières papilles du cerveau. Cette bagatelle colossale a dû coûter plusieurs centaines de mille francs. Il n'y a plus que deux questions : 1° Les arbres pousseront-ils? 2° S'ils poussent, ne faudra-t-il pas les ôter à cause de l'humidité qu'ils donnent aux maisons et du tort qu'ils font aux boutiques?

J'ai été deux fois au spectacle : une fois aux Italiens, où je me suis trouvé bien vieux en comptant les rides de Mario et en mesurant les appâts envahissants de l'Alboni dans le rôle de Rosine (quelle Rosine à faire passer par la Scala *del' balco-o-one!*) Une autre fois, par occasion, à l'Opéra où j'ai vu la *Favorite*, très bien chantée par Mme Borghi-Mamo, et très bien jouée par Roger, qui est à présent un gros bonhomme de quarante-cinq ans et qui a l'air d'un ballon en baudruche. J'entends quelquefois, mais non pas aussi souvent que je le pourrais si j'étais moins apathique et moins rebelle aux distractions, d'excellente musique chez Nicolet, qui a une petite société intime toute d'artistes. Nous sommes huit ou dix personnes invitées à dîner tous les quinze jours : Félicien David; Jacquard, le violoncelliste; Blanchard, un très habile graveur; Vidal, le peintre; Massard, le professeur de violon du Conservatoire; Poirson, l'ancien directeur du Gymnase; puis Mme Massard et Mme Poirson, deux des plus fortes pianistes et des plus charmantes musiciennes qu'on puisse entendre. Après-dîner, on joue du Beethoven, et la soirée se termine d'ordinaire par l'exécution grotesque de tout un acte de l'opéra qui tombe sous la main, mugi par tous les assistants mâles. Je me suis enfui l'autre soir au milieu d'un point d'orgue, par lequel la grosse voix de basse de M. Poirson terminait l'air de Mathilde : *Sombre forêt*! Ce ménage Nicolet est un des plus charmants et le plus heureux que je connaisse. Le mari se place au premier rang du barreau. La femme est excellente, jolie, simple; elle dessine, elle sculpte à merveille... et fait des confitures.

Je lis peu, seulement dans mon lit. J'ai quitté Montaigne pour les *Mémoires* de M. Guizot qui me paraissent un peu lourds et d'un style sans charme, avec de l'intérêt parfois et toujours de la grandeur. Puis, hier, j'ai quitté M. Guizot pour Michelet. As-tu lu l'*Amour*? On me l'a prêté et ce que j'en ai lu hier soir justifie toutes les critiques que j'en ai vues. C'est un fatras impur; et, sous prétexte de moraliser le mariage, il en fait une infirmerie. Ce n'est pas un livre sale, mais malpropre et qui sent mauvais. En le fermant, on est poursuivi par une certaine odeur... Au moins c'est l'effet que m'ont produit les premières pages. Il paraît que le reste est bien autre chose encore.

Au musée, il y a de nouveaux tableaux espagnols : deux Zur-

baran, deux Murillo; les deux premiers étranges et féroces, des Courbet de génie. Un des Murillo, la *Nativité de la Vierge*, est un ravissant bouquet, mais, à mon sens, manque d'élévation et de grandeur. Le dernier, *la Cuisine des anges*, est un des morceaux principaux de la galerie du maréchal Soult. Quelques parties sont superbes, d'autres lourdes et vulgaires.

Paris, 8 avril 1859.

Tu en es un autre. Voilà tout ce que j'ai à répondre aux trois premières pages de ta lettre, toutes pleines d'injures et de fiel sous leur faux semblant de sentimentalité; et il est heureux pour toi que la quatrième page rachète tout le reste. Voilà une quatrième page bien écrite et heureusement trouvée. Oswald m'avait bien dit que tu avais quelque idée de venir nous voir, mais sans m'en donner l'assurance. Comme je te remercie de cette bonne pensée et comme je te pardonne volontiers tes grossièretés épistolaires en faveur de cette agréable nouvelle! Viens donc et vite et pour un peu plus que ces quelques jours dont tu parles. Le lundi de Pâques? Oui, j'y serai. Mais pourquoi ne viens-tu pas passer ici la semaine sainte? C'est justement l'époque de nos vacances et je serai plus libre de te promener; et puis tu te sanctifierais un peu. Tu entendrais les Bossuet de la saison; car je suis sûr que tu dédaignes ton curé là-bas. Tu es un esprit fort, toi, un voltairien; tu sens le soufre d'une lieue, avec ton air patriarcal. Viens un peu te frotter à nos Jésuites, à nos Dominicains, à nos Oratoriens, à nos Frères Prêcheurs de toutes les couleurs pour qu'ils te lavent un peu ta mauvaise tête de Gaulois. Enfin, quand tu voudras et quand tu pourras! Prends ton jour et que ce jour-là soit marqué de ce petit caillou blanc que tu sais! Viens, je t'attends! comme il est écrit dans la *Dame Blanche*. Je vais chanter ce bienheureux air le jour et la nuit. Dispense-moi seulement des roulades qui ne sont plus de mon âge.

Tu tomberas bien à Paris, cette année. Il me semble que nous avons bien des choses à te montrer : *Herculanum*, *Faust*, le *Pardon de Ploermel!* Voilà un déluge de dièzes à la clef! Jamais on n'a vu ce steeple-chase de notes illustres courir à la fois sur nos trois scènes lyriques. J'ai vu seulement *Herculanum* que j'aime fort; malheureusement, le poème est assommant, sans aucun intérêt, puéril dans ses prétentions grandioses. C'est absurde et niais d'invention et écrit dans cette langue poétique de 1832 qui a des cheveux blancs comme toi et moi. Tiens! que dis-tu de cette langue qui a des cheveux blancs? Tu vois bien que ce style est contagieux; rien qu'à le toucher, on se gratte. Ce

pauvre David a toutes les peines du monde à empêcher chaque soir des gourmades entre Mme Borghi et Mme Guymard. Elles se dévorent des yeux, elles se griffent du geste, tout en vocalisant leurs duos avec une irréprochable harmonie. Les maris ont pris parti pour leurs épouses; il faut museler ces messieurs, quel joli métier? Sur *Faust*, j'ai entendu des opinions très diverses. Somme toute, c'est, de l'avis unanime, une œuvre de très grande valeur assez pauvrement chantée. Quant au *Pardon*, il est convenu que ce doit être sublime. Une chose m'inquiète, c'est qu'il paraît qu'il faut subir une folle pendant trois actes. Je ne sais pas si tu es comme moi, mais la folle d'opéra-comique et de vaudeville m'exaspère. Quand je vois arriver en sautillant la jeune fille vêtue de blanc, avec sa fausse natte de gauche éparpillée sur l'épaule, souriant sur la ritournelle de son bonheur passé et minaudant toutes les tortures de l'effroyable démence, il me prend des rages de m'en aller. En ai-je assez vu, de ces folles, sans compter les autres! Seigneur, montrez-moi donc une fois une femme raisonnable et simple! Comme c'est donc rare, — au théâtre s'entend, — car le monde en est tout plein.

A propos de théâtre, ce cabotin de Dumas est donc revenu? Il a vu la Russie, la Circassie, la Turquie, le Thibet, un peu de la Chine, toute la lune, et il fonde le *Caucase* pour raconter tout cela. Le *Caucase!* Un journal qui s'appelle le *Caucase!* Et qui durera deux mois. Après quoi, le *Caucase* s'aplatira. On roulera le *Caucase* en petits cornets pour mettre du tabac et de la bonne réglisse. O Prométhée! S'appeler le *Caucase* pour être roulé dans les gros doigts rouges et crevassés d'un épicier!

Jasmin, un autre bateleur de génie, donne une grande représentation ces jours-ci. Je n'irai pas. Je l'ai entendu une fois, il y a quinze ans, chez Augustin Thierry, et j'ai peur de ne pas comprendre assez.

A côté de la comédie au théâtre, nous avons la comédie du grand monde, ou le drame, comme tu voudras, ou le mélodrame, avec le niais. Tu as entendu parler sans doute d'une affaire qui fait grand tapage : je ne sais quelle commandite organisée soi-disant sous le patronage tout particulier de l'Empereur; et, pour faire croire à cette protection intime, on avait affublé un monsieur en général, et ce général était fait, du même coup, aide de camp de Sa Majesté; et cet aide de camp, en grand costume, s'était présenté aux actionnaires pour les allécher. C'est trop bête, dis-tu, et trop primitif, même pour des actionnaires, et il n'y a qu'au temps de Gil Blas qu'on se laissait prendre à ces mascarades? Oui-dà? Beaucoup de gens, mon bon ami, s'y sont laissé escroquer

et pour bien de l'argent! Et des gens très avisés, intelligents et sérieux; et je connais un pauvre garçon (j'en ai failli pleurer) qui a souscrit pour 180 000 francs d'actions et dont l'avenir tout entier est perdu. Qui a inventé cette belle affaire? Babin! Babin avait loué ce costume de général la veille de la revue. « Qu'est-ce que veut faire ce monsieur avec son costume de général? » se demande Babin. Et voilà Babin inquiet, Babin habitué à tous les déguisements de l'humaine malice. Babin va trouver son commissaire. Le commissaire envoie un alguazil à la porte de Babin, et quand le général se présente, portant comme un général à la réforme son uniforme et sa gloire dans un vieux foulard, on lui met la main au collet et il raconte toute cette noble aventure où se trouvent compromis, dit-on, beaucoup de gens du meilleur monde.

Nous avons bien d'autres amusettes encore quand ce ne serait que la querelle du docteur Noir et de M. Velpeau. Mais cette histoire-là est de tous les temps, et les médecins ont été toujours une des grandes récréations du genre humain. Quand ils ne vous tuent pas, ils vous font bien rire. Un homme pourtant qui ne doit pas rire, c'est le pauvre Sax dont ces messieurs ont fait leur champ de bataille et dont ils comptent dans les journaux les glandes et les ganglions.

Paris, 7 mai 1859, 7 heures.

C'est aujourd'hui samedi; il fait beau; il ne viendra pas de clients; je viens d'acheter pour vingt sous de timbres-poste; je ne vois pas pourquoi je ne causerais pas cinq minutes avec toi. De quoi causer? Je serais fort en peine de te le dire, car depuis ton départ, je n'ai rien fait, rien vu et rien entendu qui vaille.

Toutes les préoccupations et toutes les conversations sont à la politique et à la guerre. Je dinais dimanche dernier chez le procureur général; et, dès ce jour-là, on donnait comme certain, dans ce monde officiel, la nouvelle de la retraite de M. Delangle et la déportation de M. de Royer au Sénat où on l'embaume dans une sinécure dorée sur tranches. J'ai été fort étonné et presque choqué vraiment de la licence de langage que se permettaient les amés et féaux du régime actuel, et de leurs plaisanteries sur les plus augustes personnages. Ils prétendaient, entre autres énormités, que le mot d'ordre de l'armée d'Italie était : « Randon, Napoléon, Vaillant »; que depuis les bruits de guerre, le même Plon Plon était un « époux vanté » et autres quolibets de cette force, *ejusdem salis*. Mais ces calembours anarchiques, ricanés devant vingt personnes et devant les domestiques, en pleine table, par des conseillers d'Etat, des sénateurs et des chefs de Parquet m'ont

fort ébouriffé dans mon coin. Ce pauvre Plon Plon me fait l'effet d'être la queue du chien de notre Alcibiade. On le livre aux conversations, aux railleries, aux coq-à-l'âne du peuple français, afin d'occuper les langues médisantes et donner une pâture à la malignité oisive. Quant à la guerre, point de nouvelles.

Je te donne bien à deviner en mille ce que j'ai fait avant-hier. Ne cherche pas, le voici; et c'est toi-même qui m'as procuré cette bonne fortune. Me trouvant libre du Palais, contre mon attente, à midi, je me suis acheminé vers le Panthéon pour faire ta commission attardée. En passant devant la Sorbonne, j'ai levé le nez et j'ai vu devant moi le programme des cours. Ce jour-là, tout à point, à midi et demi, M. Saint-Marc Girardin commençait le deuxième semestre de son cours de poésie française. J'ai escaladé ce vieil escalier d'où je suis descendu bachelier il y a vingt-quatre ans!! Et je me suis trouvé dans ce sale amphithéâtre plâtré de fresques honteuses et ouvert à tous les vents. Le professeur est arrivé en faisant la roue, au bruit des applaudissements; et, pour la première fois de ma vie, j'ai entendu une leçon à la Sorbonne. Je ne connaissais même pas de vue M. Saint-Marc; c'est le prototype du pédagogue bel esprit; le *verumenimvero*, le *quippe qui* en faux-col et en habit noir. Il fait, cette année, l'examen des fables de La Fontaine et, bien entendu, de tous les fabulistes en même temps. Il cherche, notamment dans les fabliaux du moyen âge et de la Renaissance conteuse, le germe des inventions développées et recréées par La Fontaine. Il nous a lu des morceaux très curieux des contes du seizième siècle fort amusants et venant bien droit de la vieille veine gauloise. Après chaque morceau, il ouvrait un tiroir et il en extrayait une tartine oratoire toute beurrée qu'il fallait avaler jusqu'au bout. Ces rengaînes n'étaient pas toujours amenées naturellement et je les voyais arriver d'une lieue, mais enfin cela me rappelait la cavatine de Niobé que ce pauvre Rubini venait chanter, à propos de bottes, dans les entr'actes des représentations à bénéfice. Bref, cette jolie rhétorique préparée, aiguisée et affinée, cette littérature mise à l'effet et arrangée pour le succès m'a paru un peu étriquée, un peu essoufflée et sans envergure. Tout cela m'aurait sans doute charmé il y a vingt ans. Aurais-je, par hasard, vieilli? Malgré mes critiques quadragénaires, il y a certainement du talent dans ces développements d'école et il y aurait plaisir et profit à se tremper quelquefois dans cet air léger de la pensée et de la forme recherchée. En voyant ces trois ou quatre cents têtes écoutant avidement la paraphrase d'une simple fable écrite en méchant latin par quelque moinillon du temps de

François I[er], je pensais que, à la même heure, trois ou quatre cents bipèdes hurlaient à la Bourse cette langue sans nom « faite de barbarismes et de gros sous » dont j'ai parlé autrefois, et bandaient tous les ressorts de leur intelligence cupide pour pénétrer les mystères du report, du déport et de la prime *dont dix!* Vivent les fables!... Hein? Faut-il avoir envie de parler pour te raconter des balivernes de cette force? Tu diras ensuite que tu n'as rien à m'écrire. Et moi donc?

Paris, 16 juillet 1859.

Parlons d'abord de la paix, puisqu'il faut bien en parler après tout; et le plus tôt sera le mieux pour n'avoir plus à en rien dire. Elle est étrange, cette paix. Elle confond les prévisions des plus habiles et le bon sens ingénu des simples. Tant de sang pour ce résultat incomplet! Tant de sacrifices français pour ne rien rapporter de la bataille, pas même la reconnaissance de ceux qu'on a secourus. Avoir voulu trancher une question avec le fer et le feu, et faire naître dix questions plus compliquées, plus embrouillées et plus menaçantes. Remplacer le gâchis par le chaos! Souffler le feu et quand l'incendie est bien allumé, s'en aller tranquillement avec ses pompes! Voilà l'étonnement universel. Quant à ces bonnes gens (et je commence à me ranger de ce côté) qui croient que l'Empereur y voit plus loin que nous tous et se trompe rarement dans ses vues politiques, ils sont convaincus qu'il a eu d'excellentes raisons pour ne pas pousser plus loin sa campagne; qu'à l'épreuve, les Autrichiens lui ont paru des alliés plus sûrs, plus intéressants et plus utiles que les Italiens; et que, fatigué des excès d'appétit du Piémont, il a jugé convenable de ne pas faire plus longtemps la cuisine à son profit. En définitive, une alliance étroite entre la France, l'Autriche et la Russie; la haine cordiale entre l'Autriche et la Prusse; l'Angleterre isolée, et prenant, dans les défiances de l'Europe, la place que la France y occupait d'ordinaire : voilà, dans ma forte tête d'épicier, comment je comprends le but et la pensée secrète de cette paix hâtive. As-tu lu un excellent article qui a paru dans le *Times*, il y a trois ou quatre jours? Il me paraît le meilleur commentaire des événements actuels. « Napoléon III, y est-il dit, a l'habitude d'aller se recruter des amis avec 150 000 hommes; et jamais la Russie n'a été si intime alliée de la France que depuis la vigoureuse poignée de mains de Sébastopol. » C'est très juste, très fin et très bien dit. Toute politique à part, les philosophes niais et les philanthropes bêtes comme toi et moi, se réjouissent naïvement de la paix puisqu'elle épargne le sang et ajourne au

moins les violences. Mais il faut bien convenir que c'est le côté mesquin et superficiel de la question!

Que penses-tu du rôle qu'a joué, cette fois encore, l'infortuné Plon Plon? Il y a vraiment des gens enguignonnés! A Paris, on l'appelle le touriste. Le mot est joli, pas trop méchant et il dit bien tout le ridicule de ce voyage d'agrément qu'on lui a fait faire à travers les paysages pacifiques de la Toscane pendant qu'on se mangeait à 20 lieues de là. Pour comble de bonheur, il arrive sur le champ de bataille la veille de la signature de la paix. Si c'est un hasard, il est bien cruel. Si c'est un calcul de la part du grand cousin, il est bien habile; à moins de le nommer garde-champêtre à Romainville, je ne vois pas quelle autre malice on peut lui faire à présent.

Tu dis que tu ne m'écris pas parce que tu n'as rien à me dire de nouveau. A ce compte, j'aurais pu te faire attendre encore, car je ne vois pas, à moins d'en faire, quelles nouvelles je te pourrais donner. Nous avons ici, depuis quinze jours, une chaleur torride qui me fait un plaisir extrême et un bien infini. Je travaille assez mal, mais je me baigne beaucoup; je vais souvent à la campagne. Trouves-tu que ce soient là des gazettes intéressantes et crois-tu que tu n'en trouverais pas bien autant à Sedan? L'Exposition de peinture est fermée et je n'y suis pas retourné plus de deux fois, je crois, depuis ton voyage. En fait de nouveautés littéraires, il m'est tombé l'autre jour entre les mains une horrible saleté déjà bien vieille et pleine de talent. C'est le roman de Théophile Gauthier, *Mademoiselle de Maupin*. Jamais je n'ai rien lu d'aussi foncièrement dépravé, et ma vieille pudeur s'est bien des fois révoltée.

Dimanche matin.

J'en étais là, quand un client a interrompu ma lettre. Hier, mon frère étant parti pour La Roche à 5 heures, j'ai dîné seul. Que faire le soir? Par un malencontreux hasard, je n'avais absolument personne à qui demander l'hospitalité! Par cette damnée saison, tout le monde est à la campagne : Parisiens et Parisiennes. Je me suis promené tout seul dans les rues, puis une idée m'est venue, une idée désespérée. Par 30 degrés de chaleur je suis entré au Gymnase! J'ai changé la lune et les étoiles du bon Dieu contre les quinquets et la brume infecte du théâtre. Il y avait, à mon grand étonnement, une centaine de personnes dans la salle. J'ai vu une vieille comédie-drame de Balzac que je ne connaissais pas, *Paméla Giraud*, une sentimentalité philosophique de l'école de Sedaine mal bâtie, maladroite et faite de main d'éco-

lier, avec la patte du lion en quelques endroits. C'est bien joué. Geoffroy est excellent dans un rôle d'avocat. Il y a un très joli mot du niais de la pièce qui, voyant l'avocat parler tout seul, s'écrie : « Tiens, un avocat qui se parle à lui-même! ça me fait l'effet d'un pâtissier qui mange sa marchandise. » Enfin! J'ai passé ma soirée honnêtement. C'est quelque chose, et je ne me suis pas trop ennuyé.

La Roche, septembre 1859.

Alors, c'est au mois d'août qu'il faut revenir, à ton compte, et qu'il faut mettre mes livres à jour? Que diable ai-je fait de beau dans ce mois d'août et que je te puisse raconter? J'ai plaidé quelques affaires heureuses; mes aimables confrères m'ont donné 50 voix pour entrer au Conseil de l'Ordre, ce qui m'a fait toucher la lune du front. Et puis, c'est tout. En définitive, j'ai gagné, dans mon année, 10 500 francs tout juste et j'ai plaidé dix affaires de moins que l'année dernière. Mais il paraît que j'ai gagné un peu en importance au Palais, comme disent les fortes têtes de l'endroit; et j'ai tout lieu d'espérer que, dans vingt ans, on pourra mettre, sur le billet de faire part qui te conviera à mes obsèques, Membre du Conseil de l'Ordre des avocats à la Cour Impériale de Paris. Après quoi, le Floquet de ce temps-là, ou le Lionville, qui sera de corvée à mon enterrement, fera son petit discours : Adieu, âme honnête, cœur loyal et bon! Adieu, Rousse, adieu...eu...eu!!

Qu'ai-je lu? Rien de neuf et rien de vieux, ni littérature courante, ni littérature classique, mais un ouvrage de 1835 que je ne connaissais pas, malgré sa renommée un peu surfaite : le *Myosotis* d'H. Moreau. Par le plus grand hasard du monde, j'avais dernièrement entendu citer quelques vers de Moreau; ils étaient très beaux; cela m'a donné l'envie de lire tout le livre. Voilà, avec bien du talent, encore un poète tronqué, jeté hors de sa veine véritable et de son génie par l'orgueil du caractère et le sentiment de l'impuissance. Comme c'est singulier cette littérature d'enfants trouvés et cette poésie de bâtards. Œuvres et ouvriers, les poèmes et les poètes, ils se ressemblent tous. Antony, Hernani, Chatterton, Richard, d'Arlington, Hégésippe Moreau! Des enfants naturels révoltés qui montrent le poing au bon Dieu et à la société parce qu'ils n'y trouvent pas leur place toute faite, et qui voudraient mettre le feu aux quatre coins du monde pour allumer la chandelle morveuse qui fume dans un goulot de bouteille sur le poêle de leur mansarde! Toute la partie politique de l'œuvre de Moreau m'a paru puérile, extravagante et pitoyable. C'est du Béranger préten-

tieux et du Barbier hydrophobe, sans la malice gauloise de l'un et le grand essor de l'autre. La partie intime, cordiale, humaine de l'ouvrage est tout autre et il y a de charmantes pièces : *Les Cloches*, *la Fermière*, *la Voulzie*, etc., etc. En somme, une poésie mêlée et malsaine et, qui pis est, hors de mode aujourd'hui. Après cette lecture, je suis revenu avec joie à Mme de Sévigné. Je suis en ce moment avec elle aux Rochers, dans cette Bretagne où il y a *des âmes droites comme des lignes*. Plus je vieillis, plus je trouve de charmes à ce simple, clair et pittoresque langage si spirituel et vraiment français. Et quel génie inventif dans le style à travers son courant tout uni ! Il y a, comme dans Saint-Simon, des expressions de génie et c'est depuis quelque temps seulement que, pour la première fois, la parenté de ces deux grands styles m'a paru frappante, malgré d'énormes dissemblances.

Adieu, mon brave Henri; dans quinze jours, je retourne à Paris. Je vais tâcher de bien travailler. J'en ai besoin pour toutes sortes de raisons. Je voudrais bien te faire enfin honneur et que tu n'aies pas à rougir éternellement d'un ami qui s'obstine aux enfantillages et qui se bute à l'obscurité.

6 octobre.

Voilà précisément la date de ta dernière lettre. Enfin! A présent, tope là et causons. Depuis la rentrée, je me suis mis en tenue d'hiver, de corps et d'âme. J'ai froid dans le dos et dans le cœur, et l'esprit à 15 degrés au-dessous de zéro. Cette déplaisance de moi-même, qui est le fond vrai de mon caractère, de ma faiblesse et de mon impuissance, augmente avec le temps et se justifie chaque jour davantage. Je ne fais rien ni de bon, ni d'utile, ni de sage. Je n'ai plus même ces petits élans, ces petits galops de l'intelligence qui me prenaient de temps en temps, quand j'étais plus jeune et qui me faisaient faire dans la vie quelques pas en avant de loin en loin. Comme les vieux chevaux coutumiers du fiacre, j'ai pris, une fois pour toutes, un petit trot claudicant, insoucieux du fouet et des injures, indifférent aux ornières et aux cahots. « A quoi bon? » Voilà la devise imbécile de ma paresse; et, dans mes bons jours, je me contente de la retourner en latin : *Cui bono*? A quoi bon le succès quand il se fait marchander depuis si longtemps et quand je n'ai plus, pour en jouir, s'il arrivait maintenant, qu'un cœur usé, un esprit chagrin et une existence gâchée? Le succès, la gloire (oh! non, pas ce grand mot!) la réputation ne sont quelque chose que quand elles viennent de bonne heure, dans les pleines années de la jeunesse, pour se mêler à tous les enchan-

tements. Quand on marche, le front sans rides, entre les rangs de chères idoles auxquelles, des deux mains, on suspend le prix de son triomphe; mes idoles sont tombées, les dieux de ma jeunesse sont partis, tous les charmants mensonges qui font aimer la vie ont disparu; et, quand je regarde devant moi, je suis effrayé du paysage aride et froid où je vais entrer. Pauvre, vieux et médiocre, voilà trois mots qui me font trembler : mais qu'y faire? Cette année encore, les circonstances ne me sont pas favorables. J'ai un petit courant d'affaires insignifiantes qui ne me rapportent ni argent ni honneur. Mes journées s'usent et se perdent dans la flânerie malsaine de la salle des Pas-Perdus, au milieu des com mérages, des drôleries et des polissonneries qui se débitent dans nos parlottes. Il me semble pourtant que si un sujet me tombait sous la main, je ferais en ce moment même, en ce moment de découragement et d'ennui, une bonne plaidoirie ou un bon article de journal. Mais, là encore, à quoi bon? J'ai fait dans ma vie, à force de travail et d'efforts, quelques bonnes plaidoiries. Que m'en est-il advenu? J'ai fait, à l'occasion, deux ou trois articles de journaux qui, pendant quinze jours, ont fait crier au miracle de ce que les bêtes parlaient (*pecudesque locutæ*). Qui s'en souvient aujourd'hui? Pour arriver de ce côté, il faudrait écrire tous les jours, partout, sur tout, sans inspiration, sans conviction et sans style, mais avec cette activité qui, dans le monde, remplace tout et triomphe de tout. Je ne m'en sens pas la force.

Dans notre Paris enchanté, ce n'est pas seulement depuis quelque temps, la fête de la bimbloterie et de l'oripeau! C'est encore la fête de l'esprit et de l'art. Il y a comme une traînée de chefs-d'œuvre, depuis le boulevard du Temple, tout là-bas, où Mme Viardot chante *Orphée* comme Orphée lui-même ne chanta jamais, jusqu'à la rue Richelieu où *le duc Job* fait la joie honnête et le rire décent des bourgeois; sans oublier le Gymnase où le *Père prodigue* fait pâmer d'aise, tous les soirs, un public intelligent et vicieux. On prétend même que tout au fond du pays d'outre-Seine, à l'Odéon transtévère, on joue une comédie pour de vrai, une comédie où l'on s'amuse, où l'on rit, où l'on bafoue gaîment et vertement, sans arrière-pensée et sans raffinements, les vices bêtes et les passions basses de notre espèce, une pièce comique enfin, chose neuve à force d'être oubliée.

Un peu pour de bonnes raisons, plus encore pour de mauvaises, et par suite de cette torpeur malsaine où je me laisse croupir, je n'ai vu ni *le Testament de César Girodot*, ni *le Père prodigue*, ni *le duc Job*. J'ai fait seulement l'effort d'aller entendre *Orphée*, et ç'a été pour moi un vrai bonheur. Tu connais sans doute comme

moi la partition; mais il faut, pour la mieux comprendre et l'admirer comme elle veut l'être, l'entendre chanter par la grande artiste que tu connais. Emile était dans le ravissement. Quant au public, je ne crois pas qu'il revienne souvent à cette fête sévère, tout à fait en dehors et au rebours des modes musicales et dramatiques de ce temps-ci. Il ne se peut rien imaginer de plus éloigné des élégances bourgeoises d'Auber, non plus que des violences de Verdi.

J'ai quitté Rabelais, que je viens de relire presque tout entier, et qui, te le dirai-je, commençait à me fatiguer un peu. Sais-tu sur quoi je me suis jeté? Sur le *Don Juan* de lord Byron, que je ne connaissais que par fragments. J'y prends un plaisir extrême et j'en parle à tout venant. (Avez-vous lu Baruch?) .

Voilà un vrai et grand génie, un esprit d'un large souffle, au courant de tout, au niveau de tout, ouvrant des fenêtres sur tous les horizons, amusant, varié, terrible et pas guindé comme nos Français qui se mettent à avoir du génie. Sais-tu que, quoi qu'il en ait dit, Musset a pris beaucoup à ce Byron?

Je termine un trimestre d'abonnement au *Journal des Débats*, et je regrette que ma bourse à sec ne me permette pas de le continuer. C'est le seul journal lisible. Je te recommande, dans le cas où il t'aurait échappé, un très bel article, très simple, très touchant, et écrit dans une langue saine et sobre. de M. de Sacy, sur l'Evangile. Il est dans le n° du 24 décembre. Voilà une bonne école et une belle lignée d'écrivains et qui remonte droit aux Arnauld. Je n'ai pas lu la *Femme*, de cet étrange Michelet. Il paraît que c'est toujours le même refrain, et je n'ai pas grand goût à cette littérature de sage-femme. John Lemoinne avait fait, il y a quelques mois, un charmant article sur *l'Amour*. L'autre jour, il a fait encore, en courant, une jolie critique de *la Femme*.

André Reille est, comme tu le sais, dans les honneurs. Quan à Charles (l'émigré comme je l'appelle), il est parti avant-hier pour Londres, afin d'embarquer le fils aîné du duc de Nemours qui s'en va guerroyer au Maroc. Cette résolution est blâmée par l'émigré; moi, je la trouve très sage. Tous ces braves jeunes gens n'ont dans l'avenir qu'une chance, c'est d'avoir été mêlés et frottés aux affaires humaines. L'inaction est pour eux la pire chose du monde et l'on ne conserve pas des princes dans du vinaigre.

Edmond Rousse.

La suite prochainement.

BOSSUET ET LA CRITIQUE SACRÉE

I

Dans ses *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, M. Ernest Renan a écrit, à propos de la Bible : « Les doctrines catholiques les plus mitigées sur l'inspiration ne permettent d'admettre dans le texte sacré aucune erreur caractérisée, aucune contradiction même en des choses qui ne concernent ni la foi ni les mœurs[1]. » Pourquoi M. Ernest Renan a-t-il écrit cela, puisque, sous cette forme sommaire, — sans les conditions que l'Eglise a fixées et les distinctions qu'elle a établies, — ce n'est pas vrai? Ce qui est vrai, ce serait plutôt le contraire de ce que, d'après ces paroles où l'auteur a manqué à la nuance et à la critique dont il était si jaloux, les malveillants ou les ignorants pourraient croire.

Comme Bossuet, gardien rigide de la Bible s'il en fut, le rappelait sans cesse dans ses combats pour l'intégrité de la foi, — le concile de Trente, qui n'a fait que renouveler les immuables enseignements de l'Eglise, a laissé libre l'interprétation des saints Livres, excepté, selon ses propres expressions, « dans les matières de foi et dans celles des mœurs qui regardent l'édification de la doctrine chrétienne[2] ». Avant Bossuet, avant le concile de Trente, — saint Augustin et saint Thomas d'Aquin qui, les plus profonds, furent aussi les plus hardis génies de l'Eglise d'Occident, avaient déterminé, avec les mêmes limites, les mêmes latitudes; ils avaient jugé que, là où la question n'est pas tranchée par le dogme, il ne faut attribuer à l'Ecriture sainte aucune opinion absolue, aucun sens qui ne doive céder devant une science certaine et démontrée[3]. Avant ces autorités qu'on nommerait souveraines si la souveraineté n'appartenait qu'à l'Eglise, — le traducteur officiel de la Bible, l'exégète de génie que l'Encyclique *Providentissimus Deus* met à un rang presque sans égal parmi les interprètes de la pensée de Dieu, saint Jérôme, avait exprimé l'avis singuliè-

[1] 5e chapitre : *Le Séminaire Saint-Sulpice.*
[2] Sess. IV du concile de Trente.
[3] Le P. Gratry cite les textes de saint Augustin et de saint Thomas dans une de ses *Lettres sur la religion* (Lettre XIII).

rement fécond « qu'il est dans les Ecritures bien des faits qui sont rapportés d'après l'opinion du temps, et non conformément à la vérité des choses »[1]. Y a-t-il lieu de s'en étonner? N'est-il pas naturel que, pour se faire entendre des Hébreux, ses premiers auditeurs, le législateur suprême se soit mis à leur portée; qu'il leur ait parlé dans leur langue; que, pour leur mieux inculquer la loi qui était son but, il ait usé des formules et des images comprises de tous? Ces images et ces formules n'étaient que l'enveloppe passagère de vérités qui ne passeraient pas. Ne voyons-nous pas nous-mêmes, depuis Galilée, les puristes de la science continuer à dire, pour ne pas désorienter les simples, que le soleil monte et descend à l'horizon?

Que des obscurités soient dans les Livres saints, l'Eglise le proclame plus haut que personne; ainsi se justifient les précautions dont sa sagesse entoure leur lecture. Ces obscurités tiennent d'abord à l'infirmité de l'homme, à son inégalité trop disproportionnée avec l'infini de Dieu. Saint François de Sales, philosophe non moins que théologien, disait : « L'Ecriture est claire en paroles, mais l'esprit de l'homme est obscur. » Il disait encore : « C'est l'Esprit de Dieu qui nous a donné l'Ecriture, et c'est le même Esprit qui en donne le vrai sens, et il ne le donne qu'à son Eglise, colonne et appui de vérité. » Il disait enfin, car il voulait, non une obéissance paresseuse, mais une intelligence en éveil : « C'est une très bonne méthode d'interpréter l'Ecriture sacrée, de conférer les passages d'icelle les uns avec les autres, et de réduire le tout à l'analogie de la foi[2]. »

A ces inévitables obscurités de la Bible, qui existeront tant que l'homme sera homme, c'est-à-dire une créature bornée, Bossuet en ajoutait d'autres tout accidentelles, que, loin de cacher, il énumérait une à une avec cette ampleur de bon sens et de bonne foi où son génie était à l'aise : « Il y a, dit-on, des difficultés dans l'histoire de l'Ecriture. Il y en a sans doute qui n'y seraient pas si ce livre était moins ancien, ou s'il avait été supposé, comme on l'ose dire, par un homme habile et industrieux; si l'on avait été moins religieux à le donner tel qu'on le trouvait, et qu'on eût pris la liberté d'y corriger ce qui faisait de la peine. Il y a les difficultés que fait un long temps, lorsque les lieux ont changé de nom ou d'état; lorsque les dates sont oubliées; lorsque les généalogies ne sont plus connues; qu'il n'y a plus de remède aux fautes qu'une copie tant soit peu négligée introduit si aisément en de telles choses; ou que des faits échappés à la mémoire des hommes laissent de

[1] Dans sa biographie de saint Jérôme, le P. Largent reproduit ce texte, et d'autres analogues du même Père.

[2] Lettre de saint François de Sales à un gentilhomme, 2 juillet 1619.

l'obscurité dans quelque partie de l'histoire. Mais enfin cette obscurité est-elle dans la suite même, ou dans le fond de l'affaire? Nullement : tout y est suivi; et ce qui reste d'obscur ne sert qu'à faire voir dans les Livres saints une antiquité plus vénérable[1]. »

Des difficultés que présente l'Ecriture en certaines pages, Bossuet concluait-il à l'inertie de l'homme pour s'y résigner? Il n'y voyait qu'un devoir et qu'un attrait de plus pour la science. Il exhortait les travailleurs à entrer dans la Bible, comme les ouvriers du Père de famille entraient dans son champ pour hâter la moisson ou découvrir le trésor. Il donnait lui-même l'exemple. Intraitable « sur les points de dogme, d'édification et de mœurs », où, « lorsque les Pères sont unanimes, leur seule unanimité est la preuve de la certitude »; et que l'Eglise a définitivement fixés « selon le sens primitif qu'elle a reçu au commencement »; — il montrait que grand encore était l'espace où l'effort humain avait à se déployer : « Pour les autres points, comme, par exemple, pour les curiosités de l'histoire ou des généalogies, ou pour celles des rits judaïques, qui peuvent servir à éclairer l'Ecriture, ou enfin pour les autres choses de même nature, qui sont indifférentes à la religion et ne changent rien dans le fond, il est permis d'ajouter ce qu'on trouvera utile. J'en dis autant des passages obscurs et profonds, où les saints Pères se trouveront partagés, sans que l'Eglise ait pris de parti[2]. »

Comme s'il eût craint de n'avoir pas assez levé les barrières, Bossuet revenait ailleurs sur cette question; il citait la matière la plus délicate des Livres saints, les Prophéties, pour bien faire mesurer aux hommes ce qu'ils pouvaient et ce qu'ils ne pouvaient pas : « Il y a des prophéties qui ne regardent pas le dogme, mais l'édification; ni la substance de la religion, mais ses accessoires. On ne dira pas, par exemple, que tout ce qui est prédit dans les prophéties sur Ninive, sur Tyr, sur Babylone, sur Nabuchodonosor, sur Cyrus, sur Alexandre, sur Antiochus, sur les Perses, sur les Grecs, sur les Romains, soit de l'essence de la religion. L'explication de ces prophéties dépend de l'histoire, et autant de la lecture des auteurs profanes que de celle des saints Livres. Sur ces sujets, il est permis d'aller, pour ainsi parler, à la découverte : personne n'en doute; et quand on dira que les Pères, ou ne s'y sont pas appliqués, ou n'ont pas tout vu, ou qu'on peut même aller plus loin qu'ils n'ont fait, en cela, on manquera d'autant moins au

[1] *Discours sur l'Histoire universelle*, 2e partie, § XIII.

[2] Tout ce passage, comme les mots entre guillemets qui précèdent, sont empruntés à *l'Addition sur la remontrance de M. Simon à Mgr le cardinal de Noailles*, que contient la première instruction de Bossuet sur la version du Nouveau Testament, imprimée à Trévoux.

respect qui leur est dû, qu'il faudra encore avouer, de bonne foi, que ce petit progrès que nous pouvons faire dans ces pieuses éruditions, est dû aux lumières qu'il nous ont données[1]. »

Remarquez l'invitation pressante que Bossuet adresse à la science : *Aller à la découverte?* Qu'elle y aille donc en paix! Elle a de quoi s'exercer en allant jusqu'au bout d'elle-même, jusqu'à ces colonnes d'Hercule où son domaine, comme sa puissance, finissent. A ceux qu'il conviait à cette tâche, Bossuet proposait l'imitation non seulement « d'un Possine, savant jésuite », mais de protestants, « un Grotius, un Hammond, sans parler des autres »; il demandait « qu'on s'appliquât, à leur exemple, à rechercher les histoires et à développer les antiquités[2] ». Croyait-on avoir saisi le secret? Le mieux était de creuser encore, de creuser toujours, jusqu'à ce que, mise à nu, la source eût jailli avec toutes ses eaux : « Qui ne sait, disait-il, que la fécondité infinie de l'Ecriture n'est pas toujours épuisée par un seul sens[3]? » Il ajoutait que, souvent, « ce qu'il y faudra trouver ne laissera pas d'y être caché en figure[4] ».

Cet appel à la science croissante pour l'intelligence croissante des Livres saints est l'idée fixe de Bossuet. Il compte sur le labeur humain pour « ajuster » les récits sacrés avec les monuments des peuples, et pour les relier ensemble « par les histoires, par le rapport et la suite des événements[5] ». Le sens même des prophéties, dont le fond est le mieux établi, « en sera éclairci et perfectionné[6] ».

Ce que de grands esprits ont nommé le développement et le progrès dans l'Eglise, rayonnait dans ce génie ouvert : « La face de l'Eglise, écrivait Bossuet, est une, et sa doctrine est toujours la même; mais elle n'est pas toujours également claire, également exprimée. Elle reçoit avec le temps, dit très bien Vincent de Lérins, non point plus de vérité, *mais plus d'évidence, plus de lumières, plus de précision*... Alors, selon les termes du même auteur, *on enseigne plus clairement ce qu'on croyait plus obscurément auparavant;* les expressions sont plus claires, les explications plus distinctes : *on lime, on démêle, on polit les dogmes; on y ajoute la justesse, la forme, la distinction, sans toucher à leur plénitude et à leur intégrité*[7]. »

[1] Bossuet, *Préface sur l'Apocalypse*, § XVII.
[2] *Ibid.*, § XI.
[3] *Ibid.*, § XV.
[4] *Ibid.*
[5] *Ibid.*, § XXV.
[6] *Ibid.*, XVII.
[7] *Défense de la tradition*, livre VI, chap. II.

Mais, si épris de science qu'il fût, Bossuet tirait de cette science elle-même une leçon de réserve. Il ne marchait qu'avec une circonspection infinie, presque à tâtons, dans cette nuit des siècles où s'enfonce l'historien. Il savait que de peines il faut se donner pour avoir le droit d'affirmer à bon escient. Si les choses de Dieu ont des mystères, les choses de l'homme n'en ont pas moins. Bossuet avouait sans honte ses ignorances. D'une particularité égyptienne qui lui échappait, il disait tout uniment : « Je ne sais ce que c'est [1]. » Ou bien, n'osant cautionner un renseignement des érudits dont il n'avait pas la preuve, d'un mot il mettait en garde et il se mettait à couvert : « Les doctes veulent [2]. » Même lorsqu'une conjecture lui plaisait, il la retenait si la clarté n'était pas pleine; à propos d'un sens de textes prophétiques, qu'aurait aimé sa piété, il écrivait : « Autant qu'il me paraît qu'il est possible, autant je le regarde comme impénétrable, du moins à mes faibles lumières. L'avenir se tourne presque toujours bien autrement que nous ne pensons; et les choses mêmes que Dieu en a révélées, arrivent en des manières que nous n'aurions jamais prévues [3]. »

Après avoir lu les notes de Bossuet sur l'Apocalypse, l'abbé de Langeron ne cachait pas son admiration : « Je vous avoue, lui écrivait-il à lui-même, que j'ai été frappé comme un homme qui verrait naître tout d'un coup une grande lumière dans un lieu fort obscur [4]. » L'illustre évêque était moins content de son travail; cette grande lumière que l'ami de Fénelon le remerciait d'avoir jetée, n'était-elle pas encore qu'une lueur? Il avait de son mieux dissipé les ombres; et il exprimait avec modestie ce que, Dieu aidant, il aurait été heureux de préparer pour son lecteur attentif : « J'espère qu'il verra la lumière croître toujours visiblement devant lui, et qu'il aura le plaisir de ceux qui, voyageant dans une nuit obscure, s'aperçoivent qu'insensiblement les ténèbres diminuent, et que l'aurore naissante leur promet le jour prochain [5]. »

II

C'est par cette critique infuse dans tout l'ouvrage, par ce mélange d'ardeur et de scrupule dans la science, qu'après plus de deux cents ans, le *Discours sur l'histoire universelle*, tout resplendissant d'éloquence, est resté jeune comme au premier jour,

Jeune encore de gloire et d'immortalité.

[1] *Discours sur l'Histoire universelle*, 3e partie, § III.
[2] *Préface sur l'Apocalypse*, § XV.
[3] *Ibid.*
[4] Lettre de l'abbé de Langeron à Bossuet, datée du samedi saint 1688.
[5] *Préface sur l'Apocalypse*, § XXVI.

Tout ce qui est survenu depuis dans le monde de l'érudition et de l'archéologie l'a bien plutôt confirmé qu'ébranlé, et bien moins corrigé que complété. Des reconnaissances heureuses ont permis de dresser avec plus de rigueur, à l'arrière-scène la plus impénétrable de l'histoire humaine, — là où, comme aux pôles, la lumière manque, — l'échelle toujours branlante des calculs et des probabilités. Bossuet ne serait pas étonné lui-même des retouches qu'il pourrait avoir à faire; il les avait prévues puisque, jusqu'à son dernier soupir, on le voit *sur le métier remettant son ouvrage, le polissant sans cesse et le repolissant.* Il semble même qu'il ait voulu y mettre par avance des réponses à beaucoup d'objections qui, sous une livrée scientifique, devaient assaillir le christianisme.

Si l'on allègue, par exemple, que le récit de la Création, par où la Genèse s'ouvre, a des analogies frappantes avec les récits des livres plus anciens de la Chaldée et de Babylone, — en quoi cela dérange-t-il les conclusions du *Discours sur l'histoire universelle*? Elles n'en sont qu'affermies. Les ressemblances et les dissemblances de ces récits, d'où ressort unanimement le grand fait dominateur de la Création, attesté par les plus vieilles antiquités, leur sont des documents à l'appui.

Après avoir montré, au commencement des temps, « les empires se former », Bossuet avait ajouté qu'avec la connaissance de Dieu, « la mémoire de la création s'y conserva [1] ». Voilà le point fondamental : l'humanité naissante ne prétend pas s'être créée elle-même; elle reconnaît qu'elle a été créée. C'est ce que dira la Bible; et c'est ce qu'avaient dit avant elle les textes sacrés des bords du Tigre et de l'Euphrate. Bossuet a continué : « Mais la connaissance de Dieu et la mémoire de la création allaient s'affaiblissant peu à peu. Les anciennes traditions s'oubliaient et s'obscurcissaient; les fables qui leur succédèrent n'en retenaient plus que de grossières idées; les fausses divinités se multipliaient : et c'est ce qui donna lieu à la vocation d'Abraham [2]. » Tel est l'enchaînement des choses : les récits de la création, qui avaient cours à Babylone et en Chaldée, c'est la vérité qui s'est altérée en s'éloignant de sa source; le récit de la Genèse, c'est la vérité ramenée à la pureté du dogme. La Bible est venue à son heure, non copier, mais rectifier : dégageant de leur alliage étranger « les anciennes traditions qui s'oubliaient et s'obscurcissaient », elle n'a gardé que ce qui est éternel; elle a donné, en la forme qu'a choisie l'écrivain inspiré, la relation qui fait

[1] *Discours sur l'Histoire universelle*, 1re partie, à la fin de la deuxième époque.
[2] Même ouvrage et même passage.

foi, et comme la version officielle du Créateur lui-même.

Si l'on oppose également au *Discours sur l'histoire universelle* que Moïse, l'envoyé de Dieu, n'a pas tout innové dans ses lois, et que les cryptes d'Asie, où gisaient enfouis les grands empires fossiles de l'enfance du monde, nous ont livré des tables de législation, comme la stèle d'Hammurabi, bien antérieures à celles du Sinaï, qui en reproduisent plus d'une prescription, — en quoi, nous le demandons encore, les conclusions du *Discours sur l'histoire universelle* en seraient-elles atteintes? De ces découvertes modernes, la thèse de Bossuet sort toujours victorieuse. Il nous avait retracé, au lendemain du déluge, l'incroyable végétation des Etats qui se constituent en Orient avec leurs arts, leur police et leurs guerres. Le code du roi Hammurabi, retrouvé, il y a quelques années, à Suse, où ce conquérant, vrai fondateur de la monarchie babylonienne, serait entré vers l'an 2200, est une relique parlante de ces Etats « du temps de la Loy de nature, où, comme nous avait dit l'évêque de Meaux, les hommes n'avaient pour se gouverner que la raison naturelle et les traditions de leurs ancêtres[1] ».

Bossuet a connu si clairement l'existence de civilisations florissantes au plus lointain des âges, qu'il s'est plu tout particulièrement à nous peindre les Egyptiens en relation continue d'invasion, d'alliance, d'échange ou de commerce avec l'Asie, leur continent d'origine. Il nous les fait voir qui, empruntant ou communiquant à chaque peuple les notions acquises par tous, deviennent les instituteurs que consultent les législateurs les plus divers, un Pythagore, un Solon, un Lycurgue, pour régler leurs écoles ou leurs cités. Bossuet aurait-il oublié Moïse parmi ces illustres élèves de la vieille terre nourricière? Ecoutez-le : « Dieu a voulu que Moïse même *fût instruit dans toute la sagesse des Egyptiens*[2]; c'est par là qu'il a commencé *à être puissant en paroles et en œuvres*. La vraie sagesse se sert de tout et Dieu ne veut pas que ceux qu'il inspire négligent les moyens humains qui viennent aussi de luy à leur manière[3]. » Paroles où Bossuet a exposé sa méthode de travail! Paroles qui pourraient être l'épigraphe et qui renferment tout le plan de son *Discours sur l'Histoire universelle!*

Il serait d'ailleurs invraisemblable que ce qu'il y avait de sagesse éparse dans les sociétés au berceau n'eût pas filtré, à travers les secousses et les chocs, dans l'esprit des Hébreux, le plus ballotté et le plus tourmenté des peuples. Soit qu'il surnageât quelques restes de la révélation primitive; soit que, si déchus

[1] *Discours sur l'Histoire universelle*, 1re partie, deuxième époque.
[2] *Ibid.*, 1re partie, quatrième époque, *Moïse ou la loy écrite.*
[3] *Ibid.*, 3e partie, chap. III.

qu'ils fussent, les enfants d'Adam eussent retenu, comme l'Eglise l'enseigne, une étincelle de raison éclairant leurs ténèbres; l'humanité n'était pas tout à fait déshéritée, elle ne l'était ni sans réserve ni sans retour. Moïse reprit son bien ou plutôt le bien de Dieu, partout où il le trouva. Les législateurs qui l'ont précédé ne démentent pas plus sa divine mission qu'un Platon, regardé par tant de docteurs comme une sorte de précurseur, ne dément le divin caractère de Celui qui, remplaçant par la lumière pleine les lueurs mêlées d'ombres, « fixa les pensées errantes du genre humain[1] ».

Les adversaires du christianisme devraient tâcher de se mettre d'accord entre eux dans leurs dires contradictoires; ils l'accusent, tantôt d'être l'oppression, même la négation de l'homme, tantôt d'être son invention. La vérité est, qu'à l'image du Dieu fait homme, la religion du Désiré des nations participe de sa double nature : elle est fille de la terre et fille du ciel : en préparation dans toute la trame des siècles, de leurs efforts, de leurs espoirs, de leurs douleurs, elle ne fut pas un événement fortuit et superficiel; elle n'est pas tombée des nues comme un aérolithe de passage; elle eut cette vertu unique que, conçue au sein des conseils éternels, elle plonge ses racines dans les entrailles de l'humanité dont elle comblait l'attente et consommait la destinée.

III

Bossuet écrivait dans son *Histoire universelle :* « Moïse a toujours passé dans tout l'Orient et ensuite dans tout l'univers, pour le législateur des Juifs et pour l'auteur des Livres qu'ils lui attribuent[2]. » Il se bornait à constater un fait d'une notoriété plusieurs fois millénaire.

Devait-il se pourvoir en faux contre cette tradition du genre humain, consacrée par la foi de tous, même de ceux que les rivalités ont le plus divisés, royaume de Juda et royaume d'Israël, gens de Jérusalem et gens de Samarie, chrétiens et infidèles, orthodoxes et schismatiques, Grecs et Romains, catholiques et protestants? Et quel motif aurait eu Bossuet de rompre cette unanimité morale de toutes les nations et de tous les siècles sur une question qui n'était pas en question?

Il ne prévoyait pas, nous le reconnaissons, l'irrésistible objection qu'imagina Voltaire et dont M. Renan lui-même a joué quelques jours avec de petits airs suffisants : à savoir que Moïse

[1] Belle expression du Balzac du dix-septième siècle.
[2] *Discours sur l'Histoire universelle,* 2e partie, § XIII.

n'avait pu écrire le Pentateuque, par l'excellente raison que, du vivant de Moïse, l'écriture n'existait pas.

Mais qu'est-elle devenue à son tour, cette irrésistible objection, si précieuse à Voltaire et à M. Renan? Elle ne compte plus, mise en fuite par un haro formidable de la science, chassée des laboratoires d'incrédulité par la levée en masse de toutes les inscriptions assyriennes, babyloniennes, phéniciennes, sortant de terre, la stèle d'Hammurabi en tête, pour attester que, bien des siècles avant que le législateur des Hébreux écrivît sa loi, la main de l'homme savait presque partout écrire.

Bossuet, une fois de plus, avait vu juste lorsqu'il nous avait dit que « la fille de Pharaon éleva Moïse comme son fils et le fit instruire dans toute la sagesse des Egyptiens[1] ». Aurait-il été possible que, dans cette contrée, réputée la mère de l'alphabet et la maîtresse d'écriture du genre humain, l'enfant sauvé du Nil et traité comme un prince, eût été seul à ignorer ce qui s'apprenait dans tous les lieux? C'était alors le beau temps de la civilisation égyptienne; elle rayonnait sur l'Asie : les écoles de Thèbes attiraient les foules; poètes et artistes s'y pressaient, consignant leurs œuvres sur le papyrus ou sur la pierre; le rouleau lié, signe du livre, était une des figures usuelles des hiéroglyphes. Quand Moïse parut dans la presqu'île du Sinaï, elle était depuis longtemps couverte d'inscriptions gravées sur le rocher[2].

Tout en maintenant une tradition du genre humain que, jusqu'à preuve contraire, il n'y avait pas lieu de répudier, le *Discours sur l'Histoire universelle* laissait la porte ouverte aux éclaircissements de la science. Bossuet admettait parfaitement que, dans sa rédaction actuelle, le Pentateuque ne fut pas l'œuvre unique de Moïse; que d'autres y avaient collaboré, puisqu'ils y avaient raconté sa mort; que des remarques et des notes qui portaient sur des détails et ne changeaient rien au fond, avaient pu y être postérieurement introduites. Quant aux variétés de textes et de versions, dont « les faux critiques et les faux savants » faisaient grand état, il les expliquait tout naturellement « par l'antiquité du livre même qui a passé par les mains de tant de copistes depuis tant de siècles que la langue dans laquelle il est écrit a cessé d'être connue[3] ».

Des pièces plus anciennes que le Pentateuque, des hymnes que les Hébreux chantaient avant lui, figurent dans le saint livre;

[1] *Discours sur l'Histoire universelle*, 1re partie, troisième époque.

[2] *Notice historique sur la vie et les travaux de M. de Rougé, membre de l'Académie des inscriptions*, par M. Wallon, secretaire perpétuel de cette Académie.

[3] *Discours sur l'Histoire universelle*, 2e partie.

Moïse n'aurait-il pu y faire entrer également des documents qu'il aurait recueillis de différentes sources, sans que leur autorité fût moindre? Mgr d'Hulst le disait avec justesse : « L'action surnaturelle de l'esprit de Dieu sur l'écrivain sacré se conçoit tout aussi bien, soit que celui-ci travaille sur des textes, soit qu'il tire de son fond un récit entièrement inédit. La garantie de véracité sera la même dans les deux cas[1]. » Que le Pentateuque ait été composé intégralement ou partiellement par Moïse; qu'il ait été dicté par lui, ou complété après lui; ou bien encore, — au cas absolument improbable où tous les exemplaires en eussent péri dans les sacs de Jérusalem et les incendies du temple, — qu'il ait été reconstitué de mémoire par un des Juifs qui, syllabes par syllabes, le savaient par cœur; l'essentiel demeure hors de cause : la divine authenticité du livre qui, seul de son espèce, a survécu, survit et survivra à toutes les révolutions humaines. Au besoin, Bossuet aurait répété ce que, à propos des psaumes d'une origine incertaine, il avait exprimé avec sa mesure habituelle, et que son historien, le cardinal de Bausset, résume ainsi : « Il juge plus raisonnable de dire qu'ils n'ont pas tous été composés par David, quoiqu'il en soit le principal auteur. Mais il croit qu'il est assez indifférent qu'on les attribue tous à David, ou qu'on soutienne qu'ils sont de différents auteurs, puisque leur autorité ne vient ni de David ni de tout autre, mais de l'Esprit saint qui les a inspirés[2] ».

IV

Fils de la Bible, le *Discours sur l'Histoire universelle* a gardé, comme elle, ce que Bossuet appelait « un fond inaltérable ». Les « accessoires », qu'il avait lui-même livrés à la discussion, ont subi la mobilité des interprétations et des opinions particulières. La « substance », dont il avait parlé encore, n'a pas bougé; elle a résisté au creuset de la science, et aussi à cette fournaise toujours attisée, comme un feu d'enfer, par tous les bois morts que ramasse à droite et à gauche et jette à pleines mains, sans y regarder de près, la haine impie. Sous le nom usurpé de la critique, l'esprit de dénigrement a multiplié ses tatillonnages, fureté dans tous les coins et recoins, hérissé, pour faire peur, ses objections de mots inintelligibles : c'est le même piétinement dans le vide; comme au temps de Bossuet, on continue à ne trouver dans ce vacarme « rien de suivi, rien de positif, rien

[1] *Correspondant*, 25 janvier 1893.
[2] *Histoire de Bossuet*, t. II, livre V. Voy. aussi Bossuet, *Liber Psalmorum*, chap. VI, § XXX, de *Psalmorum auctoribus*.

d'important, des chicanes sur des nombres, sur des lieux ou sur des noms, et de telles observations qui, dans toute autre matière, ne passeraient tout au plus que pour de vaines curiosités[1] ». Le défi tient toujours, — le défi que, las de querelles de mots tournant sans fin dans un cercle sans issue, l'immortel évêque adressait aux amasseurs de nuages : « Qu'on me dise s'il n'est pas constant que, de toutes les versions et de tout le texte quel qu'il soit, il en reviendra toujours les mêmes lois, les mêmes miracles, les mêmes prédictions, la même suite d'histoire, le même corps de doctrine, et enfin la même substance[2]. »

A mesure que la science, plus appliquée et plus exacte, a fait œuvre neutre et désintéressée, il semble que le solennel litige, qui durera jusqu'à la consommation des siècles, se ramène de plus en plus, en dehors des digressions subalternes, à ses termes simples, les seuls, après tout, qui intéressent l'humanité : Est-il vrai qu'un petit peuple, distingué et réservé de Dieu, ait porté en lui le sort du monde, le secret de son énigme, les lois de son développement futur? Est-il vrai que de ce petit peuple soit né, selon des promesses consignées dans ses vieux livres, un Etre à part, un Etre suprême, Sauveur et Rédempteur, qui, se disant Dieu, ait prouvé sa divinité par sa résurrection?

C'est la thèse de Bossuet; son auteur était mort quand Voltaire, la relevant, y répondit par un éclat de rire qui eut beaucoup de succès en son temps. Eh quoi, il y aurait eu un peuple de Dieu! Et ce peuple de Dieu aurait été le plus minime et le plus infime, le plus honni et le plus battu des peuples! Toujours foulé sous leurs pieds, il les aurait tous traînés à sa suite comme un triomphateur! Ver de terre inaperçu dans l'histoire, il l'aurait orientée et dominée! C'était se moquer du monde.

L'imposture d'ailleurs se trahissait d'elle-même. Etonné du silence d'Hérodote sur quelques rois d'Orient mentionnés par la Bible, Bossuet l'avait expliqué par le temps qui aurait empêché l'écrivain grec d'achever ses annales, comme il l'avait annoncé, ou qui les aurait, en partie, détruites. Très sûr de son fait, Voltaire trouvait dans ce silence d'Hérodote la preuve palpable que, ces rois étant imaginaires, la Bible de Bossuet n'était qu'un tissu de fables.

La science, prise comme arbitre, a prononcé pour le grand évêque contre le grand plaisantin. Considéré à distance, pesé au poids de ses arguments, Voltaire, cet homme de tant d'esprit, fait peine à voir avec son ignorance étourdissante; si ce n'était

[1] *Discours sur l'Histoire universelle*, 2e partie : « La suite de la religion », § XIII.

[2] Même ouvrage, même chapitre.

un reste de déférence ou de superstition pour ses merveilleux talents, on dirait d'un paillasse de génie qui s'était mis en tête d'étouffer sous son sifflet la voix de l'Eternel et, avec ses gobelets, d'escamoter le christianisme.

Secouant un sommeil plus long que celui d'Epiménide, les rois de l'antique Orient, — si vieux qu'on ne peut guère compter leurs siècles qu'au petit bonheur, — en ont rappelé de l'oubli d'Hérodote. Ils se sont présentés au tribunal de l'histoire avec leurs noms écrits, il y a cinq ou six mille ans, sur des tablettes de brique exhumées des ruines immémoriales de leurs capitales et de leurs palais. Leur identité a été scientifiquement reconnue, et Bossuet comme la Bible ont été vengés.

Quant au peuple juif obscur et misérable; perdu dans son coin où il a fait peu de bruit; tragiquement immolé, après l'accomplissement de sa mission, par la main d'un César qui, loin d'être un monstre comme la plupart des autres, fut le meilleur de tous; — sa mystérieuse et prodigieuse influence est devenue un des lieux communs de la science. Si la Grèce et Rome furent, celle-ci plus puissante et celle-là plus brillante, la pauvre petite nation, cachée et méprisée, a pénétré à bien plus de profondeur dans la masse humaine; elle a été le ferment le plus actif qui se soit remué dans ses flancs. Là-dessus, tous ceux qui savent, tous ceux qui pensent, et tous ceux qui croient, sont d'accord, et ils le sont avec Bossuet : « C'est chez les Juifs, en même temps que chez les Grecs, écrivait l'Anglais Stuart Mill, radical et positiviste, que se trouvent le point de départ et le principal moteur de la civilisation moderne [1]. » Un universitaire français, indépendant de tout dogme, M. Lanson, ne dit pas autre chose : « Nous ne sommes pas plus redevables à Rome et à la Grèce, et ainsi le peuple juif est un des facteurs du monde moderne, et peut-être le principal [2]. » L'Allemand Ewald avait fait plus encore; ne se contentant pas d'opiner comme Bossuet, il adore ou est bien près d'adorer comme lui : « L'histoire du vieux peuple juif est au fond l'histoire de la vraie religion marchant, de degré en degré, à son complet développement; s'élevant, à travers toute sorte de luttes, jusqu'à la victoire suprême, et se manifestant, enfin, dans toute sa majesté et sa puissance, pour se répandre irrésistiblement et par sa propre force, de façon à devenir la possession et la bénédiction éternelle de tous les peuples [3]. »

Enfin, — pour clore la liste de ces témoignages qu'il serait

[1] Stuart Mill, cité par M. Guizot dans ses *Méditations sur la religion chrétienne*, 7e méditation.

[2] G. Lanson, *Bossuet*, chap. VI; *Bossuet historien*, p. 295.

[3] H. Ewald, *Histoire du peuple d'Israël jusqu'à Christ*, t. Ier, p. 9.

facile d'allonger, — disons qu'à cette histoire du peuple d'Israël, jugée insignifiante par Voltaire, M. Renan a consacré cinq volumes, quatre de plus que Voltaire n'en avait donné au siècle de Louis XIV.

Chose plus expressive encore! Ce que Bossuet avait établi sur l'importance capitale de la nation juive, M. Renan le répète; leurs prémisses sont semblables, si leurs conclusions sont différentes. L'auteur de l'*Histoire du peuple d'Israël* reconnaît la vérité des événements telle que l'a présentée l'auteur du *Discours sur l'Histoire universelle*. Rappelez-vous d'abord par quels traits rapides et forts à la Michel-Ange Bossuet, parlant des deux Testaments, l'Ancien et le Nouveau, nous peint la société juive enfantant la société chrétienne et mourant dans son enfantement : « Ils ont tous deux le même dessein et la même suite : l'un prépare la voie à la perfection que l'autre montre à découvert; l'un pose le fondement et l'autre achève l'édifice; en un mot, l'un prédit ce que l'autre fait voir accompli. Ainsi tous les temps sont unis ensemble et un dessein éternel de la divine Providence nous est révélé. La tradition du peuple juif et celle du peuple chrétien ne font ensemble qu'une même suite de religion et les Ecritures des deux Testaments ne font aussi qu'un même corps et un même livre[1]. »

Celui que Voltaire nommait « le plus éloquent des Français » dira encore, au terme de sa laborieuse et sublime démonstration où il aura eu réponse à tout : « La Loi vient au-devant de l'Evangile; la succession de Moïse et des patriarches ne fait qu'une même suite avec celle de Jésus-Christ. Etre attendu, venir et être reconnu par une postérité qui dure autant que le monde, c'est le caractère du Messie en qui nous croyons. *Jésus-Christ* est aujourd'hui, il était hier et il est aux siècles des siècles[2]. »

Ecoutons maintenant M. Renan; jamais la doctrine de Bossuet, jamais le nœud forgé de toute éternité qui lie la société juive à la société chrétienne, n'ont été mis dans un relief plus éclatant : « Le christianisme est l'aboutissant et, pour parler d'une manière un peu anthropomorphique, le but, la cause finale du judaïsme. Le christianisme une fois formé, le judaïsme se continue encore, mais comme un tronc desséché, à côté de la seule branche féconde. Désormais, la vie est sortie de lui... Le christianisme est le chef-d'œuvre du judaïsme, sa gloire, le résumé de son évolution[3]. »

Comment s'est faite la rupture? Comment le nœud a-t-il été,

[1] *Discours sur l'Histoire universelle*, 2e partie, chap. XIII.
[2] *Ibid.*, 2e partie, chap. XIII.
[3] *Histoire du peuple d'Israël*, t. V, dernier chapitre.

non pas même dénoué, mais tranché? Comment arriva-t-il que, le peuple chrétien paraissant, le peuple juif disparut, et que le déïcide de l'un coïncidât avec l'apothéose de l'autre? Dire avec M. Renan que le christianisme était *l'aboutissant*, *le but*, *la cause finale du judaïsme*, c'est énoncer un fait, ce n'est pas l'expliquer. Toute surnaturelle qu'elle soit, Bossuet a donné du phénomène l'explication la plus naturelle du monde, celle qui tombe sous les sens : c'est que, la religion juive reposant sur la foi dans un Messie, ses destins étaient épuisés, sa raison d'être finie, par l'avènement d'un Messie qui, fils de Dieu et Dieu lui-même, démontrait sa divinité par son empire souverain sur la mort.

Avant d'être un dogme, la résurrection de Jésus-Christ a été un événement public qui est entré dans l'histoire comme tous les événements du passé sur lesquels les érudits dissertent. Il ne s'en distingue que parce que, plus discuté, il a été plus certifié; on peut tout nier, excepté qu'un grand nombre d'hommes ont affirmé, après avoir vu Jésus-Christ mort en croix, l'avoir vu ressuscité. Ils l'ont vu à plusieurs reprises, ils l'ont approché, ils ont entendu sa voix, ils ont mis leurs doigts dans ses plaies. Cela fait, ils en ont déposé librement, sans l'ombre d'un intérêt qui les poussât à parler, contre tous les conseils de la prudence et de la peur, qui leur commandaient de se taire. Leur déposition articulée à haute et intelligible voix, ils l'ont paraphée de leur sang. Que voulez-vous de plus? On leur demandait leur parole; ils l'ont donnée et, avec elle, leur sang. On a quelquefois vu des patients à la torture fausser la vérité pour sauver leur vie. On n'en a jamais vu la fausser pour précipiter leur supplice; Pascal, qui joignait à la rigueur du mathématicien la plus puissante pénétration du génie, a dit le mot du bon sens : « Je ne crois que les histoires dont les témoins se feraient égorger. »

Habitué par ses études à vivre au milieu des réalités de l'histoire, Bossuet a traité avec sa méthode familière la résurrection de Jésus-Christ. Le fait n'a pas été clandestin : il s'est produit, non dans la nuit des âges, mais en plein midi de la splendeur romaine; non au sein de la barbarie, mais au siècle d'Auguste; non dans un désert, mais parmi des foules de toutes les nations. Comme des légionnaires prêtant serment sur leurs aigles, les témoins de la scène ont élevé leurs bras vers le ciel ou tendu leurs têtes au bourreau en criant : Nous le jurons! La velléité qu'avait eue Alexandre de se faire passer pour dieu n'avait pas tenu devant sa mort; elle s'était allée en fumée dans les lointains de Memphis ou de Babylone. Les premiers à l'oublier, ses lieutenants, au lieu de songer à le faire dieu, n'avaient songé qu'à se faire rois. Les vers de Virgile déifiant César semblaient, sous leur

forme admirable, moins une flatterie qu'une ironie pour le pauvre assassiné que son Sénat avait criblé de coups de couteau comme une bête à la boucherie. Bossuet n'a même pas eu à s'occuper de ces chimères d'Alexandre et de César, évanouies avec eux; il a fixé son attention sur l'événement de la Judée, qui se présentait avec un ensemble de preuves, de documents, de pièces justificatives que n'ont même pas les victoires d'Arbelle et de Pharsale. L'auteur du *Discours sur l'Histoire universelle* se montre le chroniqueur le plus minutieux et comme le greffier le plus méticuleux lorsqu'il rédige le procès-verbal de la résurrection :

Jésus ressuscite; il paraît aux siens qui l'avaient abandonné et qui s'obstinaient à ne pas croire à sa résurrection. Ils le voient, ils lui parlent, ils le touchent, ils sont convaincus. Pour confirmer la foi de sa résurrection, il se montre à diverses fois et en diverses circonstances. Ses disciples le voient en particulier et le voient aussi tous ensemble : il paraît une fois à plus de cinq cents personnes assemblées. Un apôtre, qui l'a écrit, assure que la plupart d'entre eux vivaient encore dans le temps qu'il l'écrivait. Jésus-Christ ressuscité donne à ses disciples tout le temps qu'ils veulent pour le bien considérer; et après s'être mis entre leurs mains en toutes les manières qu'ils le souhaitent, en sorte qu'il ne puisse plus leur rester le moindre doute, il leur ordonne de porter témoignage de ce qu'ils ont vu, de ce qu'ils ont ouï et de ce qu'ils ont touché. Afin qu'on ne puisse douter de leur bonne foi, non plus que de leur persuasion, il les oblige à sceller leur témoignage de leur sang. Ainsi, leur prédication est inébranlable. Le fondement en est un fait positif, attesté unanimement par ceux qui l'ont vu. Leur sincérité est justifiée par la plus forte épreuve qu'on puisse imaginer, qui est celle des tourments et de la mort même[1].

C'est ici que M. Renan n'est plus d'accord avec Bossuet. En face de la résurrection de Jésus-Christ, qui ferme l'histoire du peuple juif et ouvre celle du peuple chrétien; devant cette pierre soulevée du tombeau d'où est sorti, non seulement Dieu vainqueur de la mort, mais une humanité nouvelle; on ne peut passer outre. Il faut s'arrêter et avoir un avis. Ne voulant pas croire au fait lui-même parce que c'est un miracle, M. Renan suppose un miracle bien plus incompréhensible :

Sur de vagues indices, les femmes de la suite de Jésus, en particulier Marie de Magdala, s'imaginèrent que Jésus était ressuscité et reparti pour la Galilée; ce fut là sûrement le miracle suprême de l'amour. Il fut plus fort que l'amour, il rendit la vie à l'objet aimé. Une ombre pâle comme un mythe, un être vulgaire n'eût pas opéré ce miracle. Faire porter tout le fardeau d'amour des origines chrétiennes sur un pédoncule trop faible pour le soutenir serait contraire à la statique de l'histoire. Jésus a été charmant; seulement, son charme ne fut connu que d'une douzaine de personnes. Celles-ci raffolèrent de

[1] *Discours sur l'Histoire universelle*, 2e partie, chap. XIX.

lui à ce point que leur amour a été contagieux et s'est imposé au monde. Le monde a adoré celui qu'elles ont tant aimé [1].

Comprenne qui pourra ! Et admire qui voudra ! Ce qui est offert aux chrétiens en échange de leur dogme laisse bien loin derrière lui tout ce que la crédulité la plus extravagante a jamais pu concevoir ou accepter : « Ce n'est pas, déclare solennellement M. Renan, au nom de telle ou telle philosophie, c'est au nom d'une constante expérience que nous bannissons le miracle de l'histoire. » Nous ne dirons pas : « Ce miracle est impossible. » Nous dirons : « Il n'y a pas eu jusqu'ici de miracle constaté. » Et pour sa constatation, M. Renan requiert que l'épreuve soit renouvelable « devant une commission composée de physiologistes, de physiciens, de chimistes, de personnes exercées à la critique historique ».

Il est clair que le grand fait unique de l'histoire humaine, la résurrection du Dieu crucifié, échappe à ces conditions ; en la présence ou en l'absence d'une commission quelconque, c'est un miracle qui n'est pas, on en conviendra, renouvelable à volonté. Mais le miracle par lequel M. Renan le remplace, — « le miracle suprême de l'amour », comme il l'appelle, — était et serait encore d'une répétition aisée, s'il est vrai que douze femmes s'amourachant d'un homme aient pu s'entendre pour croire, et faire croire, non seulement pendant un quart d'heure, mais pendant la suite indéfinie des siècles, non seulement dans leur village ou dans leur bourg, mais dans tout l'univers, que l'objet de leur culte, bien mort et enterré, était ressuscité. La chose, ayant si prestement réussi, n'aurait-elle pas été sujette à récidive ? C'était si tentant, puisque c'était si facile ! Il n'y avait qu'à oser et, sciemment ou inconsciemment, qu'à mentir ! Mahomet lui-même, que n'embarrassaient pas les scrupules, n'a pas risqué l'aventure ; il a dédaigné ou désespéré d'attraper ainsi ses fidèles qui s'étaient donnés à lui, corps et âmes. Après la Terreur qui avait fait table rase de tout, une vieille ganache de la Révolution, — une des moins méchantes quoiqu'au lendemain du 18 fructidor elle se soit vautrée dans les proscriptions, — La Reveillère-Lepeaux développait à M. de Talleyrand son projet d'enfoncer le christianisme sous sa théophilanthropie. Le grand pince-sans-rire l'interrompit : « Tâchez donc de vous faire tuer, et de ressusciter le troisième jour. » Il aurait même suffi à La Reveillère-Lepeaux, de trouver douze compères ou douze commères bien déterminés pour accréditer partout le bruit de sa résurrection après décès. Admettons que les douze Juives de M. Renan aient joué ce tour au genre

[1] *Histoire du peuple d'Isaël*, t. V, dernier chapitre.

humain; on est stupéfait que les compagnons de Napoléon à Sainte-Hélène ne se soient pas avisés de faire le même conte aux survivants de ses batailles, à ses vétérans inconsolés qui, l'ayant cru invincible quand il était vaincu, l'auraient plus volontiers encore cru immortel quand il était mort.

Il est possible que M. Renan ait laissé une clientèle capable de goûter ces sortes de raisonnements où le *Credo quia absurdum* se dépasse lui-même. Un auteur comique écrivait au lendemain de sa mort : « C'est le Pape de la libre-pensée [1]. » Lui décernant un avancement plus bel encore, M. Anatole France le proclamait « demi-dieu », titre qu'il accordait récemment, avec plus de conviction encore, à M. Emile Combes dans les traits duquel il retrouvait « Cora, Hygie, Salpinx, Promachos, Ergané, Théonoé, Aréa, Hippia, Archegète, etc., » toutes les formes de Minerve écloses dans *le galimatias* [2] de « La prière sur l'Acropole », comme des tas de grenouilles dans de la bourbe.

Ceux qui, comme nous, aiment mieux être des croyants que des jobards, et qui s'en tiennent au Dieu du Calvaire et au Pape de Rome, se rangent à l'avis de Pascal et de Bossuet contre la sornette de M. Renan. Miracle pour miracle, ils préfèrent celui qui domine la raison sans l'humilier, à celui qui renverse, bafoue et outrage le sens commun. Devant l'un on tombe à genoux; on hausse les épaules devant l'autre.

V

En même temps que, de sa truelle d'or, Bossuet bâtissait, comme il aurait bâti un temple au Dieu vivant, son *Histoire universelle*, il avait le glaive en main contre les adversaires du dehors et même du dedans qui voulaient ébranler les colonnes et déplacer les fondements.

Plusieurs prétendent que, rebelle à toutes les nouveautés; son génie comme figé dans les formes immobiles du passé; roi de l'éloquence dans un royaume fermé; le grand évêque aurait vu d'un œil craintif et défiant cette puissance encore confuse qui, se réputant la Critique, commençait à faire parler d'elle et à parler elle-même avec hauteur. Rien de plus faux : jamais intelligence ne demeura plus vivante et plus libre. Il l'a prouvé dans son *Histoire universelle* où, tout sujet de Louis XIV et tout précepteur du Dauphin qu'il est, il entre avec compréhension et

[1] Lettre de M. Alexandre Dumas à l'*Echo de Paris*, 6 octobre 1892.

[2] L'honnête et éloquent M. Brunetière, dans sa *3e Lettre sur Ernest Renan*, a, le premier, eu le courage de signaler du *galimatias* dans la *Prière sur l'Acropole*.

admiration, presque avec amour, comme s'il était un concitoyen de Thémistocle et de Scipion, dans les lois républicaines d'Athènes et de Rome.

De même dans tous les ordres de l'esprit : Bossuet était trop croyant pour ne pas être très hardi; au sein de sa foi infinie et tranquille, il eut toutes les audaces. Enfant de la Sorbonne, il apprécia Descartes; il ne le renia pas, lorsqu'un ouragan d'intolérance et de bêtise se fut déchaîné contre ce grand homme. Laissant là les vieilles machines poétiques et mythologiques, qu'il déconseillait à Boileau comme à Santeuil; qu'il ne goûtera pas même chez Fénelon; et auxquelles, bien longtemps encore après lui, s'attardera Voltaire; il appelait le renouveau créateur que Chateaubriand mettra dans l'imagination des hommes. Au cours de sa correspondance pour la réunion des Eglises, Leibnitz, le génie universel, s'étonnait de voir Bossuet s'intéresser avec tant de souplesse et de finesse à son système de la dynamique et à d'autres combinaisons abstraites; et l'évêque de lui répondre tout simplement : « Autant que je suis ennemi des nouveautés qui ont rapport avec la foi, autant suis-je favorable, s'il est permis de l'avouer, à celles qui sont de pure philosophie; parce qu'en cela on doit et on peut profiter tous les jours, tant par le raisonnement que par l'expérience [1]. »

C'est avec cette sérénité supérieure, nous pourrions dire avec cette parfaite égalité d'âme, que Bossuet avait considéré les allures plus émancipées de la Critique qui, vieille comme le christianisme, s'était rajeunie avec la Réforme. Il la regarda en face, la surveillant, tantôt l'encourageant, tantôt la redressant. Qu'elle fût exercée par des protestants ou par des catholiques, il l'avertissait qu'elle n'est pas seule au monde comme caution de la vérité, et que, forçant ses talents, outrepassant sa mesure, s'émiettant dans des minuties, elle s'exposait à ne plus représenter que l'impuissance, fille et mère du doute. Nul plus que Bossuet n'a rendu justice, une justice affectueuse, à Grotius et à quelques-uns de ses coreligionnaires du prêche, qui avaient étudié à la loupe les livres saints : « Gens d'un savoir connu, d'un jugement exquis et d'une bonne foi digne de louange [2]. » Il les glorifiait d'avoir rejeté l'inepte et fanatique imposture qui faisait de la Rome des Papes la demeure de l'Antéchrist et le repaire de la Bête de l'Apocalypse. Et cependant, à voir le meilleur d'entre eux, l'éminent Grotius, que la Critique avait démangé toujours, ne trouver de repos que dans un changement

[1] Lettre de Bossuet à Leibnitz, août 1693.
[2] *Préface sur l'Apocalypse*, § XXVI.

perpétuel d'opinions et de sectes, il émettait cette réflexion d'un moraliste qui est, plus encore, un homme de Dieu : « Grotius a toujours voulu être trop savant, et il a peut-être déplu à Celui qui aime à confondre les savants du siècle. C'était son défaut d'établir toutes ses maximes les plus certaines par des éruditions d'une recherche infinie; et Dieu, peut-être, a voulu nous faire entendre que cette immense multiplicité de passages, à propos et hors de propos, n'est qu'une ostentation de savoir, aussi dangereuse que vaine, puisqu'elle fait qu'un auteur s'étourdit lui-même ou éblouit ses lecteurs[1]... » S'apitoyant sur cette destinée tronquée dont le dernier mot, peut-être dit à Dieu dans le tête-à-tête de l'agonie, était inconnu des hommes, l'évêque biblique se répétait douloureusement le verset d'Isaïe : « L'enfant est venu jusqu'à l'entrée de la vie et la force de l'enfantement a manqué, *venerunt filii usque ad partum, virtus non est pariendi.* »

Il y avait bien des années que Grotius était mort, lorsque Bossuet écrivait ces lignes. Un contradicteur plus déclaré l'avait remplacé en Hollande; c'était Spinosa qui, né dans le judaïsme, avait traversé le calvinisme pour finir dans le panthéisme. Entre temps, il avait pris à partie les Livres saints. Bossuet, qui le suivait de près, le vise et le réfute dans quelques-unes des éditions successives de son *Discours sur l'Histoire universelle*. Comme il ne l'a pas caché, il crut reconnaître l'influence de Grotius, celle plus malfaisante encore de Spinosa, dans les écrits d'un prêtre catholique et français dont la doctrine et la mémoire sont restées incertaines.

Qu'était-ce au juste que Richard Simon? Un professeur en Sorbonne, très compétent, très loyal et très respecté, M. Crouslé, tout compte fait des mérites et des défauts de Richard Simon, n'a pas hésité à écrire de lui : « Quoique prêtre, il était réellement anticatholique[2]. » C'est excessif, si l'on ne réserve les intentions que put trahir la mise en scène des thèses. Un panégyriste récent de l'ancien oratorien a tracé de son héros un éloge qui suffirait à justifier les sévérités de Bossuet : « C'était, nous dit-il, un homme d'autrefois, un homme d'avant le concile de Trente, d'avant la scholastique, peut-être même d'avant la théologie, quoiqu'il la connût assez bien. Il avait la coquetterie peu ordinaire de remonter par delà bien des choses déjà respectablement âgées[3]. » Avec l'humeur, — ou si l'on veut la *coquetterie*, — de

[1] *Dissertation préliminaire sur la doctrine et la critique de Grotius*, § XXVIII.

[2] M. Crouslé : *Bossuet et le protestantisme*, chap. IX, p. 261.

[3] Henri Margival, dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, nº 5, octobre 1899.

ce prêtre pour tout remettre en question dans le christianisme tel qu'il a été professé et pratiqué depuis Jésus-Christ, que devenait l'Eglise, son interprète et sa gardienne? Que devenait la Tradition? Que devenait l'autorité des Papes, des Pères et des conciles? Que devenait le christianisme lui-même?

Il n'est pas sérieux d'alléguer qu'esclave de la scholastique dont il avait été nourri, Bossuet aurait poursuivi dans la critique de Richard Simon une force qui lui échappait. Il était si peu asservi à la scholastique que, sans oublier ses services dans le passé, il avait admiré, avec le cardinal de Bérulle et d'autres sommités pieuses du grand siècle, le *Discours de la méthode* qui la renouvelait. Il disait lui-même de la scholastique qu'elle avait son utilité « pourvu qu'on la donne, non comme le but de la science, mais comme un moyen pour y avancer ceux qui commencent [1] ». Les protestants le trouvaient même, pour les besoins de leurs polémiques, trop dégagé de ces manières surannées d'argumenter; Jurieu lui reprochait « de se jeter à corps perdu dans l'histoire [2] ». Ce qui était vrai, c'est que, dans sa théologie, — théologie positive, comme on l'appelait, — où il était maître, il s'appuyait fermement sur l'histoire. Et dans cette histoire il apportait, tout comme Richard Simon, la critique; critique marquée à l'empreinte de son esprit large et pondéré, supérieure à tous les systèmes, unissant dans la puissante symphonie, où l'Eglise les a unis elle-même, l'exégèse littérale et l'exégèse allégorique, le génie patient de saint Jérôme et le génie profond de saint Augustin.

Bossuet avait accueilli avec faveur les premiers travaux de Richard Simon. Il l'avait consulté, et aussi conseillé. Toujours il honora en lui l'érudit. Il n'y avait pas que de l'ironie dans ses compliments, lorsqu'il l'appelait, avec un sourire, « notre Aristarque », ou encore « le prince des critiques ». S'il s'était décidé à dénoncer son premier ouvrage sur le vieux Testament, c'était par devoir de conscience, sur l'avis des hébraïsants les plus autorisés, le laïc Nicolas Thoynard et l'ecclésiastique Eusèbe Renaudot : l'Oratoire avait partagé leurs alarmes; en éliminant de son sein l'écrivain dangereux, il avait chargé le plus compétent de ses membres, le savant P. Thomassin, de désavouer à Rome le livre qui, deux ans plus tard, en 1683, fut noté par l'Index. Son devoir accompli, Bossuet ne s'était pas départi de sa bienveillance; il désirait faire accorder à Richard Simon une pension qui l'aurait mis plus à l'aise pour ses études, *occuper*

[1] *Défense de la tradition et des saints Pères*, livre III, chap. XX.

[2] Cité par M. Rébelliau, *Bossuet historien du protestantisme*, livre II, chap. Ier, § II.

son esprit[1] par quelque travail de longue haleine, comme une histoire comparée des Eglises d'Orient et d'Occident, où sa vaste science aurait trouvé son emploi. Moyennant quelques corrections, il promit même d'user de son crédit pour obtenir du chancelier la levée de l'interdit qui pesait sur l'ouvrage condamné. Tel Bossuet demeura jusqu'à la fin de sa vie, lors des publications ultérieures de Richard Simon, au plus fort de leurs controverses; il écrivait, moins de deux ans avant sa mort, le 10 mai 1702 : « Je ne veux que du bien à cet auteur, et rendre utiles à l'Eglise ses beaux talents qu'il a lui-même rendus suspects par la hardiesse et la nouveauté de sa critique. » Il relevait avec joie beaucoup de remarques exactes et fécondes qui l'avaient frappé en le lisant; et il ajoutait : « S'il y a quelque autre beau principe qu'il ait développé dans ses critiques, je ne le veux pas priver de la louange qu'il mérite; et vous voyez, au contraire, que personne n'est mieux disposé que moi à lui faire justice, dès qu'il la fera à l'Eglise[2]. »

Mais Bossuet n'était pas rassuré; il s'était vite inquiété des singularités de cet étudiant des saintes Ecritures, qui, dans le concert des âges chrétiens, affectait de faire bande à part. En vain son interlocuteur répétait-il : « Je n'agis pas en théologien, je suis critique; je ne raisonne pas en l'air, j'établis des faits[3]. » Bossuet répondait : « Premièrement, il nous trompe, puisqu'il remplit toutes ses notes de dogmes théologiques; et secondement, il insinue que la théologie n'est pas littérale[4]. » Peut-être l'érudit se trompait-il encore plus lui-même? Ce qu'il promettait était une gageure impossible à tenir. Est-ce que, commentant les Livres sur lesquels une religion repose, on peut feindre d'ignorer la doctrine qui en découle? Est-ce qu'on peut traduire les mots sans souci des idées qu'ils recouvrent? Prêtre entier dans sa foi, Bossuet n'admettait même pas le partage qu'un homme, surtout un homme d'Eglise, essaierait de faire de lui-même, entre le théologien et le critique, dans des matières qu'il jugeait distinctes, mais indivisibles.

Dans la réalité, Richard Simon s'isolait si peu de la théologie que sa critique n'avait qu'elle en vue, la passant à son crible

[1] Lettre de Bossuet à l'abbé Renaudot, citée dans les *Mémoires domestiques pour servir à l'histoire de l'Oratoire*, par le P. Louis Batterel, t. IV, notice sur Richard Simon, librairie Picard.

[2] Lettre de Bossuet à l'abbé Bertin.

[3] Bossuet, *Défense de la tradition et des saints Pères*, t. VII, chap. XXIV.

[4] Bossuet, *Première instruction sur la version du Nouveau Testament*, imprimée à Trévoux. (Remarque sur le 10e passage, § II, dans l'édition de Versailles, des Œuvres de Bossuet, t. IV, p. 390 et 409.)

pour la certifier conforme ou contraire à ses propres arrêts. Bossuet, qui avait encouragé tous les philologues de son temps, disait avec une sincérité parfaite : « Je me réjouis, aussi bien que M. Simon, de la politesse que l'étude des belles-lettres et des langues a ramenée dans le monde, et je souhaite que notre siècle ait soin de la cultiver[1]. » S'en suivait-il que la science des choses éternelles fût désormais contenue dans la grammaire? Il se méfiait de ce qu'il appelait « les grammairiens outrés ». Il s'impatientait de leur mainmise sur des sujets qui les dépassaient, — mainmise qui, même en faisant mine de le protéger, « sapait sourdement » le christianisme : « On ne peut, en vérité, admirer assez ces esprits bornés à cette sorte d'étude et à la critique, qui, sous prétexte que par ce secours on éclaircit quelques minuties, ou qu'on fortifie la bonne cause de quelques preuves accidentelles, s'imaginent que la victoire de la foi sur les hérésies ne sera jamais complète s'ils ne s'en mêlent. Leur présomption fait pitié[2]. » Le vieil évêque ajoutait cette réflexion d'une si profonde expérience : « Nous serions bien malheureux si, pour défendre la vérité et la légitime interprétation de l'Ecriture, surtout dans les matières de foi, nous étions à la merci des hébraïsants ou des Grecs, dont on voit ordinairement en toute autre chose le raisonnement si faible. »

Regardant de près à cette érudition qui avait le ton si tranchant, Bossuet, très érudit lui-même, observait qu'elle n'avait pas toujours la rigueur dont elle se targuait. L'esprit de système s'y glissait, la fantaisie s'y donnait cours; sous couleur d'éplucher les textes dont « la pureté et la plénitude » étaient altérées, on grattait les dogmes. Souvent ce n'était plus de l'exégèse, c'était de l'hypothèse. Lorsque, par exemple, Richard Simon attribuait tel verset de saint Luc à saint Mathieu et tel autre de saint Mathieu aux Actes des Apôtres; il se croyait quitte de toute preuve par cette formule commode dont ses élèves ont tant abusé : « Il y a apparence que... » Bossuet, qui se glorifiait de travailler « à la Bénédictine », reprenait vivement : « Il n'est pas permis d'imaginer des additions au texte des Evangiles sur des apparences... On voit que l'auteur se veut mettre en possession de retrancher ce qu'il lui plaît des Evangiles par de simples conjectures[3]. » La licence lui semblait si intolérable, si grosse de destructions, qu'il y revenait sans cesse pour l'arrêter : « Que ferons-nous à ces critiques hardis qui soumettent les Evangiles à

[1] *Défense de la tradition et des saints Pères*, livre III, chap. xx.
[2] *Ibid.*
[3] Seconde instruction sur les passages particuliers du Nouveau Testament. (Œuvres de Bossuet, édition de Versailles, t. IV, p. 546.)

leur férule? On n'a même pas besoin de rechercher des autorités; on ne lira dans les Ecritures que ce qu'ils voudront, et tout sera permis à leurs conjectures. » Bossuet disait encore : « L'auteur fait tout ce qu'il veut de sa critique, et la tourne à sa fantaisie, sans en rendre aucune raison[1]. » Et ailleurs : « Il parle sans preuves, il décide, il détermine, il suppose tout ce qu'il lui plaît. »

Le génie franc de Bossuet avait toujours eu le goût de ces combats face à face et corps à corps, où, sans qu'ils aient moyen de s'esquiver, les adversaires se rencontrent; il y avait provoqué, dans des conférences célèbres, les ministres réformés de France; et une des ambitions de sa jeunesse avait été de passer à Londres pour y défier ceux d'Angleterre. Avec Richard Simon, la joûte n'avait jamais cette clarté; le critique se dérobait et se réservait, il semblait ne pas vouloir aller jusqu'au bout de ses pensées. Dans ce savant incontesté, l'ergoteur de textes se compliquait d'un procédurier normand. Bossuet s'en irritait et s'en lassait; dans sa *Défense de la tradition et des saints Pères*, il note avec humeur « ces marches obliques; cet esprit tortillant; ces détours d'un critique qui dit le pour et le contre, qui fait sortir de la même bouche le bien et le mal, qui dans le fond ne dit jamais tout ce qu'il veut dire, et se prépare partout des échappatoires ou des évasions[2] ».

Ces façons d'argumenter, qui ne se laissaient pas saisir, avaient le tort de soulever des doutes vagues, sans même les résoudre en négations fermes; il n'en restait rien de net dans l'intelligence, rien qu'une tache incolore sur les dogmes effrités. Qu'on ne vînt pas dire à Bossuet que les intentions étaient bonnes; qu'elles ne cachaient pas d'arrière-pensées; que probablement l'auteur n'avait songé « qu'à faire des remarques dont il laissait le jugement au lecteur ». L'évêque, rempli des obligations de sa charge, répliquait à l'avocat de Richard Simon que cette manière de défendre un prêtre l'accusait : « Vous dites que son dessein est de faire des remarques dont il laisse le jugement au lecteur. C'est cela même qui établit l'indifférence des dogmes, que de proposer des remarques affaiblissantes et de laisser juger un chacun comme il l'entend[3]. »

Ainsi s'amassa, peu à peu, le courroux de Bossuet. Un de ses historiens a écrit de lui : « Les artifices où sa franchise butait, le

[1] Seconde instruction sur les passages particuliers du Nouveau Testament (Œuvres de Bossuet, édition de Versailles, t. IV), p. 547 (remarques sur le 20e passage).
[2] Voy. notamment dans la *Défense* le chapitre IX du livre II et le chapitre V du livre VII.
[3] Lettre de Bossuet à l'abbé Bertin, 27 mai 1702.

rendaient brutal et violent[1]. » Dans ses controverses avec les protestants, où quelques articles de foi déterminés formaient le champ clos, il avait montré souverainement le calme dans la force : « Quand on lit *l'Histoire des Variations* de Bossuet, disait le P. Lacordaire, une des choses qui frappent le plus dans ce mâle génie, c'est sa bonté. Il avait la main droite sur *le Lion de Juda* et la gauche sur *l'Agneau* immolé avant tous les siècles[2]. » Avec Richard Simon qui manquait de simplicité, — comme, moins justement, hélas! avec Fénelon dont le génie trop subtil, se jouant dans les théories trop raffinées du pur amour, l'enlaçait et le déroutait de ses fils, — Bossuet, prenant sa massue d'Hercule, sortit des gonds.

Il se décida d'autant plus impérieusement que les accointances de Richard Simon étaient louches. Une sorte de mystère enveloppait ce religieux qui ne se tenait en place nulle part. A quelle famille d'esprits se rattachait-il? Sa patrie intellectuelle était bien moins la France croyante du grand siècle que la Hollande raisonneuse et disputeuse où le protestantisme avait le plus vite doublé ses étapes, passant de la grâce exagérée au libre arbitre effréné, du rigorisme fanatique à l'indifférence dogmatique. C'était là que, selon un mot de Bossuet, Grotius « rêvait savamment et périlleusement[3] »; là que Spinosa avait coupé tous ses liens avec les doctrines révélées. Richard Simon entretenait en Hollande des correspondances régulières; ses ouvrages y étaient imprimés à Rotterdam et à Amsterdam, portés aux nues dans les gazettes de Leyde, annoncés et expédiés à toute l'Europe. Bossuet était obligé de constater avec douleur qu'à l'étranger, les désapprobateurs les plus véhéments de Richard Simon étaient ceux des réformés qui croyaient encore à la divinité de Jésus-Christ, et que ses plus chauds approbateurs étaient ceux qui y croyaient de moins en moins ou qui n'y croyaient plus.

Ajoutez à cela qu'en ce prêtre bourré d'une érudition qu'il ne savait pas toujours gouverner, il y avait une tendance à penser candidement que sa critique était comme une révélation dans la révélation, et que d'elle daterait un christianisme définitif, un christianisme revu et corrigé. Au dédain qu'il montrait pour tout le passé, on eût dit que rien dans l'Eglise n'avait force de chose jugée, et que les procès des hérésiarques fussent à reviser. Pas un savant contemporain ne trouvait grâce devant lui, pas même les Bénédictins dont la méthode, admirée de tous, avait fait entrer si avant la conscience dans la science. Il n'avait que mésestime pour leur récente édition des œuvres de saint Jérôme.

[1] *Bossuet*, par G. Lanson; chap. Ier, *l'Homme et l'écrivain*
[2] Le P. Lacordaire, *Notice sur Ozanam.*
[3] Bossuet, *Dissertation sur Grotius*, § XXI.

Il avait poursuivi de ses traits la *Perpétuité de la foi*, d'Arnauld et de Nicole, qui, même entachée de quelques inexactitudes, avait tant servi la vérité. Il avait livré au ridicule le P. Jean Morin qui, dans la première moitié du dix-septième siècle, avait été, avec le P. Denis Petau, le prince de l'exégèse. De tous ses confrères hébraïsants qui s'étaient essayés à traduire les Ecritures et qu'il énumérait : « M. de Sacy, le P. Amelotte, de l'Oratoire, MM. de Port-Royal et les révérends Pères Jésuites de Paris », il faisait peu de cas; il aurait été à souhaiter, disait-il, « qu'ils eussent eu une plus grande connaissance des langues originales et de ce qui appartient à la critique ».

Ce qui était beaucoup plus grave, c'est que, dans sa manie de tout reprendre à nouveau, Richard Simon s'attaquait aux Pères eux-mêmes, à ceux que l'Eglise a placés sur ses autels avec la double auréole du génie et de la sainteté, à ces Pères des premiers âges, qui avaient bu en quelque sorte le christianisme à sa source. Saint Augustin, le plus grand de tous, était le plus maltraité par le critique. Pères latins et Pères grecs, il les opposait les uns aux autres, exaltant ceux-ci, rabaissant ceux-là, les faisant se contredire, les discréditant tous par la peinture grossie de leurs divergences, comme si ces divergences d'un jour, qui s'étaient effacées dans la conclusion finale, n'étaient pas la croissance naturelle de la doctrine en travail de son plein développement. C'est alors que Bossuet poussa son cri d'anathème; il avait comme un effroi sacré : où donc voulait en venir ce prêtre? D'un côté, à force de ruminer et de miner les textes des Ecritures, il déclarait, même avec excès, que, pas plus aux catholiques qu'aux protestants, ils n'offraient un terrain solide où asseoir leurs dogmes; d'un autre côté, cette Tradition qui donne le vrai sens des textes, — cette Tradition que Bossuet appelait « la perpétuelle reconnaissance de l'infaillible autorité de l'Eglise », — il avait beau la célébrer, il la ruinait en démentant la parole des docteurs qui en avaient été, non les créateurs, mais les plus lumineux interprètes et les témoins les plus décisifs.

VI

Que, dans le duel engagé entre Bossuet et Richard Simon, l'homme de métier ait eu, parfois, en quelques détails, l'avantage contre l'homme de génie, c'est possible et même probable, quoique la chose ne soit pas unanimement reconnue [1].

[1] Ainsi, sur le sens d'un mot grec de l'épître de saint Paul aux Romains, concernant le péché originel, où Bossuet et Richard Simon avaient différé dans leur traduction sans que, du reste, la différence eût une conséquence

Là où l'évêque a remporté la victoire sans retour, c'est sur le terrain où sont les fondements mêmes du christianisme, lorsqu'il a posé les principes qui régiront toujours les rapports de la religion et de la science, les lois inviolables de l'une et les droits légitimes de l'autre. En rappelant avec la plus démonstrative éloquence que, si la critique élucide, c'est la tradition qui explique, et qui, seule, peut expliquer les Livres saints, il a eu raison, non seulement devant la foi, mais devant la raison elle-même. Les interprétations consacrées par des séries de générations qui remontent aux auteurs de ces Livres, auront toujours plus de poids pour l'âme de l'humanité que les dires de grammairiens de passage qui n'étaient pas hier; qui ne seront plus demain; et qui traduisent les textes éternels avec leurs impressions du moment, avec les préoccupations de leur époque.

Il nous souvient qu'il y a une quarantaine d'années, M. Renan, qui devait compléter sa *Vie de Jésus* par son *Abbesse de Jouarre*, s'avisa de présenter, au nom de la critique, le *Cantique des cantiques* comme une pièce de théâtre égrillarde et galante, qu'on jouait, avec accompagnement de bayadères, dans les noces et festins des Juifs. Un Juif, qui était, par surcroît, un philosophe distingué, M. Adolphe Franck, membre de l'Institut et professeur au Collège de France, s'insurgea dans le *Journal des Débats :* il protesta que tout cela n'était qu'un roman; que rien de pareil ne s'était jamais produit dans les mariages d'Israël; qu'aucune pièce de théâtre n'y était jouée; que, dans les livres hébreux, il n'était pas plus question de bayadères que « des nymphes de l'Opéra et des écuyères de l'Hippodrome »; que, allégorie orientale, le *Cantique des cantiques* était le chant d'amour du peuple de Dieu pour son Dieu; que telle avait toujours été « la tradition qui le compte parmi les Livres saints »; que, décidément, M. Renan avait « trop d'esprit et d'imagination pour cette science austère qui s'appelle la philologie[1] ». Franchement, pouvait-on hésiter entre les deux opinions? La présomption de la certitude sur la signification du *Cantique des cantiques* n'était-elle pas du côté du savant juif, déposant sur la foi d'une tradition plus de trente fois séculaire de sa race, contre le badin venant dire aux enfants d'Israël : « Vous et vos pères, vous ne faites, depuis trois mille ans, que des contre-sens ; apprenez de moi ce dont, sans moi, le monde ne se douterait pas encore dans trois mille ans. »

doctrinale, M. Crouslé n'hésite pas à dire que l'interprétation du premier est « hors de doute ». Ouvrage déjà cité, chap. IX, p. 265.

Nous devons ajouter que l'opinion de M. Crouslé a pour contradicteurs les plus hautes et impartiales autorités.

[1] *Journal des Débats*, 24 octobre 1860.

Ce qu'appuyé sur sa tradition nationale, le philosophe juif du dix-neuvième siècle opposait aux falsificateurs des livres bibliques, l'évêque catholique du dix-septième siècle, fort d'une tradition plus universelle et plus immuable, n'avait-il pas le droit de l'opposer à leurs prédécesseurs? Pour le chrétien soumis à l'Eglise, qui, derrière l'interprétation immémoriale, adore l'inspiration éternelle, le doute n'est pas permis; l'est-il davantage au profane de bonne foi qui, dans sa poursuite de la vérité, ne cherche, d'un cœur libre, qu'elle-même? Les chicanes sur des sens héréditairement reçus sont d'autant plus factices que, — la plupart des mots de la langue hébraïque étant, selon une remarque de Richard Simon, « des mots équivoques », — la signification que leur ont attribuée sur place les Hébreux, emporte une créance que ne sauraient mériter toutes les autres significations inventées après coup.

En croyant qu'il était, Bossuet ne ferma ni ne livra les saintes Ecritures à la Critique; il ne borna ses droits que là où s'arrêtait sa compétence. Comme il l'a souvent répété, il attendait d'elle « des éclaircissements », non des commandements. A moins qu'il n'y ait plus d'Eglise instituée de Dieu pour la garde du dépôt sacré, — c'est-à-dire, à moins qu'il n'y ait plus de christianisme, — n'est-ce pas aujourd'hui, comme c'était hier, la sagesse et l'évidence? Bossuet écrirait toujours : « Encore que le secours de la grammaire ait son utilité, Dieu a mis la vérité dans son Ecriture d'une manière si forte par la suite de tout le discours, qu'elle ne laisserait pas de se faire sentir indépendamment de ces minuties et de toutes les finesses du langage [1]. »

C'était le croyant qui tenait ce langage, c'était aussi le moraliste profond qui, dans son *Traité de logique*, avait analysé les opérations de l'esprit. L'érudit qui fait de la critique est un juge d'instruction; il n'est pas le juge. Il compose le dossier, collationne les pièces et contrôle les documents; ce n'est pas lui qui prononce. Autres sont les aptitudes et les sphères. Personne n'oserait prétendre que ceux qui sentirent et rendirent le mieux l'ineffable beauté d'Homère furent ses scoliastes. Ils s'appelèrent quelquefois Zoïle, quelquefois Aristarque; tous réunis ne valent pas un Fénelon. Plus privilégiés que ceux de l'Iliade et de l'Odyssée, les scoliastes de la Bible et de l'Evangile passeraient-ils à l'état d'oracles?

Il y a plus; comme tout, même le bien, a son excès ici-bas, il ne nous est pas prouvé que s'absorber, tête baissée, dans la dissection savante des moindres mots d'un texte, soit le meilleur moyen de le pénétrer et de s'en pénétrer. On risque de n'avoir plus

[1] *Défense de la tradition*, etc., livre III, chap. v.

d'yeux, de n'avoir que des œillères ; à force de regarder les arbres un à un, dit le proverbe allemand, on perd de vue la forêt. Si Bossuet avait enfermé son génie dans un terrier d'érudition, il n'aurait pas été l'aigle de Meaux qui domine les siècles : l'aigle qui, au centre de tous les horizons, contemplait de haut et de loin, embrassait l'immensité, allait droit, d'un coup d'aile, où était le but, l'obstacle, l'ennemi, la proie.

Le temps a ratifié la justesse des proportions par lesquelles Bossuet avait déterminé, avec l'incontestable importance de la Critique, son insuffisance. Elle ne fait pas la vérité, elle ne fait que des vérifications, ce qui est fort différent : ses vérifications qui ne sont pas à l'abri de l'erreur, n'ont souvent été fécondes que par l'effort qui, en les réfutant elles-mêmes, a mieux dégagé la vérité. Elle a débrouillé par contrecoup ce qu'elle avait d'abord embrouillé. Aux environs de 1835 à 1840, on rit beaucoup dans les universités d'outre-Rhin, lorsque, de sa chaire de Notre-Dame, le P. Lacordaire lança cette affirmation : « Les évangiles sont des apôtres; ils ont la valeur de leur témoignage et la date de leur vie, c'est-à-dire la date d'une vie contemporaine et la valeur d'un témoignage contemporain [1]. » Qu'en savait ce moine éloquent, mais ignorant? Les critiques allemands les plus huppés, Strauss en tête, avaient signifié que, postérieurs de plus d'un siècle à la mort de Jésus-Christ, les évangiles n'étaient que des récits de seconde main, des rapsodies sans autorité. Comment ne pas croire des Minos si instruits? Comment la théologie ne se taisait-elle pas, quand la critique avait parlé? La critique parla encore, mais pour confesser qu'elle s'était fourvoyée. Génie naturel qui n'avait pas moisi dans les laboratoires où le sens de la vie se perd si vite, le P. Lacordaire avait vu juste d'un regard; et ce que lui opposaient, avec grand fracas, les docteurs les plus patentés et diplomés de l'Allemagne, n'est plus considéré que comme une ânerie, même à Berlin [2].

Où en serions-nous, mon Dieu, si nous avions remis nos âmes à la Critique? Elle eût été bien embarrassée de notre confiance. Elle n'aurait eu que des vérités d'essayage à nous offrir. Ses erreurs qu'elle corrige par des *errata*, ne se comptent pas. Dans la première édition de la *Vie de Jésus*, le fils de Marie avait des frères; dans la deuxième où l'auteur, contraint et forcé, avait rectifié sa bévue, le fils de Marie n'avait plus que des cousins : de telle sorte que le malheureux qui aurait pris M. Ernest Renan pour son directeur de conscience, aurait dû, pendant un semestre,

[1] 43e conférence de Notre-Dame : « Des efforts du rationalisme pour dénaturer la vie de Jésus-Christ. »

[2] L'abbé Lepin, dans son *Jésus Messie et Fils de Dieu*, § XXVII.

cesser de croire à la virginité de la Mère de Dieu, pour recommencer à y croire au semestre suivant. Si le critique n'est même pas d'accord avec lui-même, que sera-ce des critiques les uns avec les autres? Chacun tire le texte à soi. Entre linguistes c'est la confusion des langues; le critique Ewald appelait les critiques de l'école de Tubingue « la honte et l'opprobre de la science allemande ». Le poète Horace plaisantait déjà des interminables querelles des grammairiens; en voyant le christianisme sur la sellette de la Critique, on pense à cette scène de l'Evangile de Saint-Marc où Caïphe qui voulait condamner à mort Jésus-Christ, ne pouvait satisfaire son envie faute de témoins à charge ne se contredisant pas entre eux : « Car plusieurs déposaient faussement contre lui; mais les témoignages ne s'accordaient pas. »

Les avocats de Richard Simon assurent qu'en l'accablant sous ses foudres, Bossuet a étouffé des chefs-d'œuvre de critique près d'éclore; qu'il a tué du même coup la Critique elle-même; que, découragée, la science religieuse n'a plus fait que languir au dix-huitième siècle. C'est une fantasmagorie. La *Défense de la Tradition et des saints Pères*, où Bossuet avait rassemblé toute la force de sa polémique, n'a paru que cinquante années après sa mort : Richard Simon qui survécut huit ans au grand évêque, eut donc le temps de poursuivre et de publier ses travaux hors de sa redoutable surveillance; ce qu'il aurait craint de faire imprimer en France, n'avait-il pas pris l'habitude de le faire imprimer en Hollande? Si, dans ses derniers jours, il détruisit quelques-uns de ses manuscrits, c'est peut-être que la foi du prêtre s'était effrayée elle-même des hardiesses du grammairien. Loin d'avoir éteint l'activité scientifique dans la recherche des antiquités et dans la connaissance des langues, ces mémorables controverses l'avaient plutôt excitée : dom Calmet et les Bénédictins, le P. Houbigant et les Oratoriens, les frères Fourmont, les « Capucins hébraïsants » de la rue Saint-Honoré, bien d'autres doctes personnages entretinrent le feu sacré au dix-huitième siècle. C'est à la flamme expirante de ces foyers d'études qu'après la Révolution, Silvestre de Sacy et ses illustres confrères de l'orientalisme rallumèrent le flambeau dont, au dix-neuvième siècle, le génie français a resplendi dans le monde.

Le tableau qui nous représente Bossuet comme abandonné[1], dans sa lutte contre Richard Simon, par ses anciens amis, même

[1] Les écrivains qui nous montrent Bossuet isolé dans le clergé de France sont les mêmes qui constatent que Richard Simon n'y fut suivi par personne : « La voix du maître n'a pas été doublée, comme il arrive, de la voix parfois plus sonore des disciples, et ce n'est pas une des moindres raisons pour lesquelles, devant l'opinion du monde religieux, Bossuet a

par l'Eglise de France, même par sa vieille Sorbonne, n'est pas moins imaginaire. Les rares demeurants de son « Petit Concile » de Saint-Germain, Eusèbe Renaudot, Nicolas Thoynard, le vénérable Huet, ancien évêque d'Avranches, sont, jusqu'à la fin, à ses côtés, l'assistant et le secondant. Le 6 janvier 1703, Mabillon, après avoir lu sa *Première instruction sur la version du Nouveau Testament* qu'a publiée à Trévoux Richard Simon, écrit à Bossuet pour l'approuver sans réserve : « Je prie Notre-Seigneur de conserver Votre Grandeur pour le bien de l'Eglise et pour la défense de la vérité que vous soutenez avec tant de vigueur et de dignité [1]. » La plupart des évêques, parmi lesquels le futur cardinal de Fleury [2], adressent l'hommage de leur reconnaissante admiration à celui que son prochain successeur sur le siège de Meaux, alors évêque de Toul, appelait, le 2 novembre 1703, « le Père des évêques de France [3] ».

La preuve qu'on nous apporte de la froideur de la Sorbonne pour Bossuet aux prises avec Richard Simon, est une lettre dans laquelle un étudiant de l'antique maison avait soumis au prélat quelques doutes sur le sens trop exclusif qu'il avait donné à une locution grecque. L'helléniste qui tenait la plume était-il un adepte de Richard Simon? Voici en quels termes, écho de toute la Sorbonne, il le jugeait : « Sa critique des livres sacrés est une pierre de scandale pour les théologiens, et elle peut être cause que les libertins blasphèment contre la majesté des saints livres. Sous la belle apparence d'éruditions grecque et hébraïque, elle cache un secret poison qu'on peut avaler d'autant plus aisément qu'on s'en aperçoit moins d'abord. » S'il ose, ajoutait-il, « diacre et licencié de Sorbonne », signaler « à un grand docteur et à un grand évêque de notre France », un passage, un seul passage de son Instruction, où un mot pourrait être sujet à discussion, — c'est que, sachant sa passion pour la précision, il désire le mettre en mesure de fermer plus complètement la bouche à un critique chez lequel, d'ailleurs, il relevait plus d'une faute grammaticale : « Comme, disait-il à Bossuet, M. Simon veut triompher en fait de grec et d'hébreu ; comme c'est par cet endroit qu'il jette de la poudre aux yeux des lecteurs ignorants, et qu'il attire plusieurs personnes dans son parti, il faut apporter une grande exactitude à examiner toutes les difficultés qui dépendent du grec et de l'hébreu : car si on lui donne la moindre prise de ce côté-là,

paru décidément avoir cause gagnée. » H. Margival, *Revue d'histoire*, etc., nº 6, novembre et décembre 1899.

[1] Lettre publiée dans la *Revue Bossuet*, 25 janvier 1904.

[2] Lettre du 30 mai 1703.

[3] Lettre de M. de Bissy, évêque de Toul. — Bossuet mourut au mois d'avril 1704.

il ne manquera pas de s'en prévaloir auprès des ignorants et des faibles, qui croiront qu'en attaquant M. Simon, on en veut à l'érudition grecque et hébraïque [1]. » Bossuet tint compte de l'observation, opposa ses arguments, cita ses autorités; et le jeune correspondant qui, sous le nom d'abbé Capperonnier, devait être un éminent professeur de grec au Collège de France, fut si charmé de « la manière douce et honnête » du grand homme, qu'il se plut désormais à lui communiquer ses remarques : « Si vous les approuvez, lui écrivait-il, je croirai avoir fait une bonne découverte [2]. »

Par ses combats suprêmes qui, selon le titre de son dernier livre, étaient une « Défense », Bossuet a bien mérité des croyants et des savants. Convaincu que, filles du même Dieu, toutes les vérités sont sœurs, et que les diviser est impie, le travail de sa longue vie avait été d'unir indissolublement la science et la religion. Quand la critique séparée se dressa en armes, eut-il tort d'y dénoncer « l'affaire la plus importante qui soit à présent dans l'Eglise [3] »? Ce qu'il reprochait à cette critique de nouvelle forme, c'était moins d'ébranler les dogmes que d'ébranler les esprits; obscurcissant et affaiblissant les uns « dans leur substance ou dans leurs preuves ou dans leurs expressions [4] », elle laissait les autres sans lumière et sans force pour s'y reconnaître. Du prêtre qu'avait inauguré le système, Bossuet disait : « En remuant une infinité de difficultés qu'il ne peut ni ne veut résoudre, il n'est propre qu'à faire naître des doutes sur la religion, et c'est un nouveau charme pour les libertins qui aiment toujours à douter de ce qui les condamne [5]. » Il disait encore : « Il ne fait que donner des vues pour trouver qu'il n'y a rien de certain, et mène tout autant qu'il peut à l'indifférence [6]. » Tout cet appareil d'érudition n'enfanterait-il pas un art de « réduire l'incrédulité en méthode [7] »? A cette tombée du dix-septième siècle, Bossuet ne sentait plus dans les âmes la saine vigueur des générations de sa jeunesse, de celles qui avaient produit, — avec les grands saints, Vincent de Paul, François de Sales, Bérulle, Olier, — les grands génies, Pascal, Corneille, Descartes; il entendait venir, dans des temps de dissolution et de décadence, une formidable conspiration contre le christianisme où la guerre satanique serait ce

[1] Lettre de l'abbé Capperonnier à Bossuet, Paris, 1702. (Œuvres de Bossuet, édition de Versailles, t. XLII.)
[2] Lettre du même, année 1703, même ouvrage.
[3] Lettre de Bossuet à M. de Malézieu, 19 mai 1702.
[4] Lettre de Bossuet à l'abbé Bertin, 17 mai 1702.
[5] Préface de la *Défense de la tradition*, etc.
[6] Lettre de Bossuet, 22 octobre 1693.
[7] *Défense de la tradition*, etc., livre III, chap. VIII.

que nous la voyons aujourd'hui : de la ruse et de la rage. Jamais l'évêque de Meaux n'eut plus au front le rayon du prophète que lorsque, montrant du doigt cette critique traîtresse, il dit : « Il y va de tout pour la religion [1]. »

VII

Les livres se terminaient autrefois par ces mots : la fin couronne l'ouvrage, *finis coronat opus*. La fin de Bossuet a couronné son ouvrage. A la leçon de sa vie sur la divinité des saintes Ecritures, il a joint la leçon non moins concluante de sa mort.

Plus de soixante années durant, il s'est plongé, chaque jour, dans leur méditation avec les deux dispositions d'esprit et d'âme, qui sont comme les deux ailes de son génie. Plus le savant a étudié, plus le chrétien a cru. C'est avec une simplicité parfaite que le plus grand orateur qu'ait entendu le monde, s'est appliqué le mot de saint Paul : « J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé. » Même quand le mystère l'a couvert de son nuage, la certitude l'a rempli; il a senti Dieu sous le voile.

Le plus illustre protestant français du dix-neuvième siècle, M. Guizot, disait, au soir de son existence presque nonagénaire, où il avait pu mesurer et comparer tant d'hommes et de choses : « J'ai lu et relu les Livres saints; je les ai lus dans des dispositions très diverses, tantôt en les étudiant comme de grands monuments historiques, tantôt en les admirant comme de sublimes œuvres poétiques. J'ai toujours été saisi, en les lisant, d'une impression tout autre que celle de la curiosité ou de l'admiration; je me suis senti en présence d'une parole autre que celle du chroniqueur ou du poète, et sous l'empire d'un souffle venu d'ailleurs que de l'homme... Je suis demeuré surpris que les lecteurs sérieux n'en ressentent pas tous la même impression que moi, et que plusieurs méconnussent ce caractère d'inspiration divine, si étranger à tout autre livre, si éclatant dans celui-là [2]. » Ce que peignait en ces termes l'auteur de *l'Histoire de la civilisation*, l'auteur du *Discours sur l'Histoire universelle* l'avait exprimé d'une façon plus pénétrante encore, après une expérience plus profonde et plus intime de ce qu'il appelait *les richesses inépuisables de l'Ecriture* : « Elles nous donnent l'idée de l'infinité de Dieu et de cette essence adorable qui peut, jusqu'à l'infini, découvrir toujours en elle-même de nouvelles choses aux créatures intelligentes. C'est une des consolations de notre pèlerinage. Nous trouvons, dans les

[1] Lettre de Bossuet à l'abbé Pirot, 28 mai 1702.

[2] *Méditations sur la religion chrétienne,* 1re série, 6e méditation : « L'inspiration des livres saints ».

dogmes connus, en tout temps, la nourriture nécessaire à notre foi; et, dans les sens particuliers qui se découvrent tous les jours en méditant l'Ecriture, un exercice utile à notre esprit, l'attrait céleste qui excite notre piété, et comme un nouvel assaisonnement des vérités que la foi nous a révélées[1]. »

Des gens, qui ne croient à rien, et qui même ne pensent à rien, s'amusent à montrer Bossuet comme pétrifié dans le dogme, qui l'a saisi dès sa naissance, et qu'il n'a jamais regardé en face : « S'imaginent-ils, avait-il répondu d'avance, avoir mieux vu les difficultés à cause qu'ils y succombent, et que les autres qui les ont vues, les ont méprisées[2]. »

Oui, Bossuet a regardé en face le dogme; il a lu et relu les Ecritures, sondé les difficultés, connu les inévitables va-et-vient de la pensée humaine, les frissons qui l'agitent, les doutes qui l'assaillent, les points d'interrogation qui, soudain, s'élèvent devant l'esprit sur l'abîme muet et sourd. Saint Jérôme qui, avant lui, s'était jeté éperdument dans les études bibliques, disait sans trouble, au milieu de son travail : « Est-ce qu'un flot de questions anxieuses ne bouillonne pas dans mon cœur? »

Grand fouilleur de textes, et, ce qui est meilleur même pour l'éducation du génie, grand fouilleur d'âmes, Bossuet a décrit quelque part, comme s'il racontait sa propre histoire, les trois états d'esprit que traversent la plupart des hommes, sincères avec Dieu et avec eux-mêmes. D'abord, c'est un tressaillement d'instinct vers la vérité simple et rayonnante qui apparaît pour la première fois; il est pareil à l'ébat joyeux de l'enfant s'éveillant au jour dans la splendeur du beau soleil : puis, avec l'âge, l'intelligence se voile, se tourmente, se tourne à droite et à gauche, est prise d'angoisse, comme si des ombres passaient sur l'astre, alors qu'elles ne passent que sur notre misère; enfin, quand les mauvaises vapeurs se sont évanouies, vient le repos dans la sérénité d'une lumière qui ne se couchera plus. C'est à propos de saint Augustin et de ses loyales incertitudes sur des détails de doctrine, que Bossuet traçait le tableau de cette crise de la vie : « Un philosophe de notre siècle disait que l'existence d'une première cause et d'un premier être frappait d'abord les esprits, en considérant les merveilles de la nature; qu'elle semblait échapper, lorsqu'on entrait un peu plus avant dans le secret; mais qu'enfin, elle revenait pour n'être plus ébranlée, en pénétrant jusqu'au fond. A plus forte raison pouvons-nous dire que les grandes vérités de la religion gagnent d'abord un cœur

[1] Bossuet, *Préface sur l'Apocalypse*, § XX.
[2] *Oraison funèbre de la princesse Palatine.*

chrétien; qu'en pénétrant la superficie d'une vérité si profonde, on trouve les doutes parmi lesquels elle semble comme disparaître pour un temps, sans néanmoins que le cœur en soit éloigné; qu'enfin, entrant dans le fond, elle revient et plus ferme et plus claire ; en sorte que non seulement elle ne peut plus être ébranlée, mais encore qu'on est capable d'y amener ceux qui l'ignorent, et de renverser ceux qui la combattent [1]. »

Est-ce la vérité que cette peinture des trois phases d'où, — selon que ses œuvres l'ont porté en haut ou en bas, — l'homme sort, presque toujours, croyant ou incroyant? Un témoin inattendu s'est fait le garant de Bossuet pour répondre qu'il avait dit vrai, c'est Napoléon. Dans les camps et sur le trône, celui-là a trop songé à l'univers pour avoir le temps de songer à lui-même, à ce qu'il sera quand il ne sera plus; rejeté à Sainte-Hélène hors la vie, il a rassemblé dans cet effrayant silence ses impressions et ses souvenirs, et il a retrouvé les trois étapes qu'avait marquées Bossuet : « L'homme lancé dans la vie se demande : D'où viens-je? Qui suis-je? Où vais-je? Ce sont autant de questions mystérieuses qui nous précipitent vers la religion. Nous courons au-devant d'elle, notre penchant naturel nous y porte... » C'est le premier acte, que suit bien vite le second : les doutes se glissent et s'amassent, on ne peut s'en défaire et on ne peut s'y tenir; douter est encore plus difficile que de croire. La raison est en détresse. Elle se replie douloureusement, elle s'écrie : « Religion! Religion! O enfants des hommes! » Le dernier acte du drame s'impose, il faut un dénouement : « On croit à Dieu parce que tout le proclame autour de nous, et que les plus grands esprits y ont cru, non seulement Bossuet, dont c'était le métier, mais encore Newton, Leibnitz, qui n'y avaient que faire. Mais on ne sait que penser de la doctrine qu'on nous enseigne, et nous nous retrouvons la montre qui va sans connaître son horloger. » Le monologue de Sainte-Hélène s'achève en phrases entrecoupées où, comme la femme prête à enfanter, la pensée haletante se débat : « J'ai eu besoin de croire, j'ai cru... Peut-être croirai-je de nouveau aveuglément? Dieu le veuille! Je n'y résiste assurément pas, je ne demande pas mieux; je conçois que ce doit être un grand et vrai bonheur [2]... »

C'est la mort qui tire la conclusion de la vie. La pierre du tombeau est la pierre de touche des opinions et des théories; on y voit celles qui sont bon teint et celles qui n'ont été que des fards de carnaval. Bossuet avait dit à ses prêtres que son suprême

[1] *Défense de la tradition et des saints Pères*, livre VI, chap. xv.
[2] *Mémorial de Sainte-Hélène*, 16 août 1816.

désir était « de vieillir sur les livres saints, de mourir sur eux. » N'était-ce que propos d'orateur? A-t-il tenu sa promesse? A-t-il vieilli et est-il mort sur les saintes Ecritures? Y a-t-il goûté jusqu'à son dernier soupir « la manne cachée », dont il avait tant parlé lorsque la force, l'éloquence, la joie d'être gonflaient encore ses voiles? Ou bien, à l'heure où les fictions crèvent et où les masques tombent, les a-t-il rejetées comme des écorces vides qui ne sont plus bonnes à rien?

Nous avons intérêt à le savoir; nous qui devons mourir, il nous importe de connaître à l'user les doctrines qui tiennent jusqu'au bout, et qui aident le mieux au passage sans retour. Près d'entrer dans les réalités définitives, derrière qui préférerons-nous prendre la file? Derrière les contempteurs du Christ parmi lesquels abondent et surabondent les pires vauriens de l'espèce humaine? Ou derrière les grands esprits et les cœurs purs, saint Vincent de Paul, saint François de Sales, Bossuet, Pascal, Fénelon, les Sœurs de charité, les plus belles fleurs et les plus beaux fruits de la vallée de larmes qui a remplacé ici-bas le Paradis terrestre?

L'auteur de *la Vie de Jésus*, qui, par une conséquence bien naturelle, s'était déclaré l'ennemi personnel de Bossuet, ne nous a guère incités, par son exemple, à faire comme lui. Après nous avoir donné à entendre que ses gros volumes d'histoire sur *le Peuple d'Israël* et sur *les Origines du christianisme* avaient, au nom de la science, anéanti sans rémission la légende de Jésus-Christ et de ses Livres inspirés, il a pris soin de nous avertir que la science n'était qu'un trompe-l'œil; qu'il ne croyait pas plus à l'histoire qu'à autre chose; qu'elle était un tissu d'à peu près et d'apparences; que, si c'était à recommencer, il ne se livrerait plus à ce travail de dupe : « Je fus entraîné, nous conte-t-il moins piteusement qu'il n'y aurait lieu, vers les sciences historiques, petites sciences conjecturales qui se défont sans cesse après s'être faites, et qu'on négligera dans cent ans. On voit poindre, en effet, un âge où l'homme n'attachera plus beaucoup d'intérêt à son passé. Je crains fort que nos écrits de précision de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, destinés à donner quelque exactitude à l'histoire, ne pourrissent avant d'avoir été lus[1]. »

La Bible et l'Evangile auront eu, du moins, l'avantage d'avoir été lus, beaucoup lus avant de pourrir. M. Renan n'exagérait-il pas la faillite de la Critique elle-même? Jeune, il avait abordé la vie en agitant très haut une enseigne flamboyante, *l'Avenir de la*

[1] *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, § IV : Le séminaire d'Issy.

science; avenir illimité où d'avance il répétait aux hommes ce qu'avaient écouté Adam et Eve : « Vous serez comme des dieux. » Le futur dieu, devenu vieux, avait racorni singulièrement ses visées d'outre-tombe; il n'aspirait plus, après trépas, qu'à être un paroissien pour dames : « Ma dernière ambition, nous dit-il, serait satisfaite si je peux espérer entrer à l'église, après ma mort, sous la forme d'un petit volume in-18, relié en maroquin noir, tenu entre les longs doigts effilés d'une main finement gantée. » Il ajoute mélancoliquement : « Hélas! je ne sais si cela me sera donné ! [1] » C'est, effectivement, peu probable. A ses fidèles que le lendemain sans fin pouvait rendre songeurs, il n'avait de meilleure consolation à offrir que celle qu'il s'était offerte à lui-même : « Je serai consolé si je peux savoir, après ma mort, que les femmes sont toujours aussi jolies, et que l'amour est toujours aussi doux que par le passé. »

Venons voir Bossuet mourir. C'est bien simple : sa mort a ressemblé à sa vie. Il les a conformées l'une et l'autre à ses vieux livres donnés de Dieu. Il a pris au sérieux ce qu'il croyait; il ne s'est pas traité lui-même comme un objet de plaisanterie.

Il est plus que septuagénaire. Il peut se redire à lui-même le verset des psaumes, à qui, depuis trois mille ans, la science n'a pas changé une ligne; de même qu'elle n'a pas ajouté un jour à la vie : « Nos années sont semblables à la toile d'araignée; le cours ordinaire en est de soixante-dix ans ou de quatre-vingts pour les plus forts; et ce qui est de plus n'est que douleur et peine [2]. » Les tortures d'un mal dont l'art n'était pas maître encore, la pierre, lui sont l'avertissement funèbre, le glas qui sonne dans ses membres brisés; sans illusion sur l'issue finale, il n'a d'incertitude que sur la quantité de souffrances qu'il lui faudra subir avant de toucher à l'inévitable terme. Encore un peu, et ce sera la pelletée de terre pour toujours, dont a parlé son jeune émule de gloire immortelle, Blaise Pascal. Bossuet a fait son sacrifice. A un de ses amis, l'évêque de Mirepoix, qui s'inquiétait de sa santé, il a répondu, dès le 29 mars 1703 : « Tout est dans la main de Dieu, de qui, en tout temps, et principalement à l'âge où je suis, il faut recevoir la vie et la santé comme heure à heure et de moment en moment, sans se rien promettre, pour la faire servir à la gloire de Dieu jusqu'au dernier soupir. Cette pensée me fait passer la vie doucement, en attendant qu'il faille en partir; ce qui, après tout, par la grande bonté de Dieu, est le moment le plus désirable. »

[1] *L'amour et la religion,* 5e morceau des *Feuilles détachées.*
[2] Psaume 89.

Comme, après sa messe dite, il déposait un à un, sur l'autel, ses ornements sacrés, il a, chaque jour, quelque dépouillement de sa vie à consommer. Craignant que ses forces ne soient plus égales à ses devoirs d'évêque, il désirerait avoir son neveu pour coadjuteur, ou bien il propose de se démettre : « C'est, écrit-il à Louis XIV, la résolution où Dieu me met, selon les règles de la prudence chrétienne, offrant à sa divine majesté tout ce qu'elle voudra me faire souffrir, en esprit de soumission et de pénitence. » Retenu à Paris par les médecins qui luttent contre toute espérance, il ne respirera plus « le bon air de Meaux et de Germigny qui lui est devenu cemme son air natal », et sur lequel il avait compté un instant pour guérir. Il dicte quelques mots pour ses doyens avec lesquels il ne pourra pas tenir le synode accoutumé : « J'ai bien besoin du secours de leurs prières pour me faire accomplir la volonté de Dieu, à laquelle je suis livré à la vie et à la mort, jetant en lui toute ma sollicitude, parce que je sais qu'il a soin de nous[1]. »

Mais la maladie s'aggrave. Dans l'hiver de 1704, si la saison est douce, si la journée a un rayon de soleil, si la nuit n'a pas été trop mauvaise, Bossuet pourra encore aller prendre l'air au jardin des Tuileries, faire quelques pas sur la terrasse; il pourra même, une fois, pousser en carrosse jusqu'au couvent des Jésuites de la rue Saint-Antoine où il désirerait revoir son ami, le P. Bourdaloue, moribond lui-même.

Bientôt il ne pourra plus sortir; il restera enfermé dans la maison de la rue Sainte-Anne où vont s'achever ses jours. Nous aimons à la regarder, cette vieille maison, pleine d'un si grand souvenir; elle est là, toujours, dans le Paris affairé et bruyant, avec son air grave d'autrefois, avec ses pierres solides et régulières, les fers forgés de ses balcons et de ses rampes, ses longues fenêtres qui appellent la lumière, son haut portail taillé en baie d'arc de triomphe, par où les restes du mortel qui a le plus éloquemment parlé de la mort passèrent pour aller reposer un instant dans la chapelle de la Sainte-Vierge de l'église Saint-Roch, avant de gagner leur place sous terre, dans les caveaux de la cathédrale de Meaux.

Appuyé sur les bras de ses serviteurs qui lui relèveront la tête, — cette belle tête si noble et si fière qu'a immortalisée le pinceau de Rigaud, maintenant branlante et retombant sur la poitrine, — tout ce qui sera possible encore à Bossuet, ce sera de « se traîner » de son lit à son feu. Puis ce sera trop; en proie à des fièvres ardentes, à de longs assoupissements, à des douleurs qui augmen-

[1] Lettre septembre 1703.

tent toujours, il gardera le lit, et il ne le quittera que pour être mis en bière.

C'est alors, déjà la possession de la mort, que jamais Bossuet ne sentira plus vivante la divinité des Saintes Ecritures. Splendeurs de Versailles, cour du grand roi qui semblait un Olympe, chaire de Notre-Dame, égale à un trône, du haut de laquelle l'incomparable orateur, célébrant Condé ou pleurant Madame, avait régné sur les foules prosternées dans le recueillement et l'admiration, comme tout cela est loin! Et comme Dieu est près, dans cette chambre où l'on meurt! Comme il la remplit! Bossuet ne veut plus pour confidents que les livres où son Dieu a parlé, il ne veut plus écouter que ces voix d'éternité qui ont monté à travers les siècles : « Elles se sentent toutes de leur source, disait-il des Saintes Ecritures; et il n'y a qu'un Dieu qui puisse parler de la sorte [1]. » Il s'en abreuve et s'en imprègne, comme s'il y retrouvait la vie qui le fuit, et comme s'il y trouvait déjà la vie pleine dont, d'un moment à l'autre, il va être inondé. Dans une de ses crises les plus violentes, lorsqu'il n'en peut plus de souffrance, il dit en montrant les Evangiles qui sont à son chevet : « Voilà toute ma consolation. Il faut bien remercier Dieu de ce qu'il nous a donné cette consolation dans nos maux, sans laquelle on y succomberait. » Ses médecins, les premiers de l'époque, lui prodiguent leur dévouement. Le malade les remercie de leurs soins. Mais, remarque l'abbé Ledieu dans son journal, « il se console bien plus certainement par la méditation de la vérité et par l'Evangile qu'il se fait lire tous les jours matin et soir. » Le bon secrétaire s'étonne naïvement que ce grand homme qui aimait tant les Saintes Ecritures, aimât aussi la vie.

Entre les quatre Evangiles, celui qui, dans son agonie, fit le plus sa force et sa joie, est l'Evangile de saint Jean. Comme l'Apôtre, qui l'a rédigé, avait dormi à la Cène sur le cœur de Jésus, — il semble que Bossuet ait voulu s'endormir du dernier sommeil sur les pages brûlantes de l'évangéliste bien-aimé, où il sentait encore battre le cœur du Divin Maître. Un des grands vicaires de Meaux, qui fut le témoin de la mort, l'abbé de Saint-André, nous a raconté comment Bossuet employa ses dernières journées, sa veillée de l'éternité : « Ceux qui l'approchaient savent aussi bien que moi que nous lui lûmes dans les commencements de sa maladie presque tout le Nouveau Testament et plus de soixante fois l'Evangile de saint Jean, entre autres les sixième et dix-septième chapitres de cet Evangile. » Le même

[1] Cette citation et les suivantes sont extraites du *Journal de l'abbé Ledieu*, qui enregistrait toutes les paroles de son évêque.

témoin ajoute : « Je lui ai lu jusqu'à cinq fois de suite le même chapitre, tant il y trouvait de consolation! »

Le dimanche des Rameaux, 16 mars 1704, Bossuet « parla du bonheur de mourir avec Jésus-Christ, en ce temps de sa Passion ». Le lundi saint, 17 mars, il se leva, se fit raser, « s'habilla entièrement », revêtit son camail et son rochet. Après s'être confessé au vicaire de Saint-Roch qui était venu dire la messe dans sa chapelle, il voulut y communier en viatique, « ayant auparavant récité le *Credo* avec une force et un courage admirables ». L'abbé Ledieu, qui assistait son évêque, continue : « A la fin de la messe, nous avons récité le *Te Deum* en action de grâces, M. de Meaux allant le premier, disant son verset à part, alternativement avec nous; puis il a eu la force d'entendre une seconde messe. » Bossuet, de ses lèvres encore humides du sang de son Dieu qu'il vient de recevoir, entonnant le *Te Deum* de sa mort prochaine, c'est beau comme Moïse rendant son âme dans un cantique à l'Eternel [1]!

Bossuet mourut dans la nuit du 11 au 12 avril, vers 4 h. 1/2 du matin, à l'heure où, peut-être, durant sa longue vie, il avait le mieux travaillé pour Dieu, parce que, avait-il dit dans son *Discours sur l'Histoire universelle*, « en s'éveillant au point du jour, l'esprit est le plus net et les pensées les plus pures [2]. » Depuis quelques moments, sa grande voix, la plus grande qui ait remué les hommes, s'était tue; il ne répondait aux prières que par des signes de tête ou de main. L'abbé de Saint-André était auprès de lui :« Je lui lus distinctement dans le Rituel de Paris plusieurs passages de l'Ecriture très convenables à l'extrémité où je le voyais. » Le mourant passa pendant la lecture; il était allé entendre au ciel la suite des divines paroles qui l'avaient bercé en quittant la terre.

Est-ce que cette foi motivée et raisonnée de Bossuet dans les saintes Ecritures ne leur est pas un contrôle qui a son prix? Est-ce que cette attestation de leur divinité, faite, à l'heure désintéressée de la mort, après soixante années d'une méditation quotidienne et d'une étude sans relâche, par l'un des génies les plus vastes, les plus laborieux, les plus lucides et les plus exacts qui aient honoré l'humanité, n'est pas une page sublime de critique sacrée?

H. de Lacombe.

[1] *Revue Bossuet*, 25 juillet 1901 : « Relation de la dernière maladie et de la mort de messire Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Meaux. »

[2] *Discours sur l'Histoire universelle*, chapitre sur l'Egypte, au livre III.

LA MARINE NATIONALE

ET SES ENNEMIS[1]

Au lendemain de la Guerre de 1870, M. Thiers, disciple trop fidèle des Libéraux de 1830 et serviteur inconscient de leurs rancunes, réduisit les crédits de la Marine, — comme dans les ménages que frappe une catastrophe, on ampute le chapitre des dépenses somptuaires. Cette parcimonie portait un coup fatal à nos destinées. Mais l'infidélité de nos gouvernants à la mission de la France n'eut d'égale que leur inintelligence de son avenir. Ni Gambetta, ni Jules Ferry, ni leurs successeurs n'écoutèrent les avertissements que leur donnaient nos revers. Si en 1878, dans un Rapport qui fit tressaillir tous les patriotes, M. Etienne Lamy rappela les lois de notre développement et de notre grandeur, sa voix se perdit dans le tumulte de nos discordes.

En 1894, au cours d'une enquête sur la marine, un de nos hommes de mer les plus considérés, un de ceux sur lesquels la France aurait le plus droit de compter en cas de surprise, l'amiral Fournier, l'ancien chef d'état-major de l'amiral Dupetit-Thouars, fut interrogé sur les qualités nautiques et la valeur défensive de notre flotte de combat. La réponse de l'amiral consterna les auditeurs les plus optimistes :

La composition de notre flotte de combat, — dit l'amiral Fournier, — n'a aucune rigueur scientifique. Nos cuirassés d'escadre, tout en absorbant la plus forte part des ressources du budget naval, ne sont que des garde-côtes sans vitesse, incapables de s'éloigner de leur port d'attache. C'est ainsi que nous n'avons pas, dans la Méditerranée, un seul cuirassé portant assez de charbon pour aller seulement à Alexandrie et en revenir.

[1] Sources : I. *Commission extraparlementaire de la Marine, Commission plénière*, 4 fascicules grand in-4°, 1905 et 1906. — II. *Délégation dans les ports : Cherbourg, Brest et Toulon*, septembre et octobre 1904. *Procès-verbaux des séances et dépositions*, 1 vol. grand in-4° (1905), Paris, imprimerie Nationale.

Un Commissaire pria l'amiral de lui dire si, dans les mers de l'Extrême-Orient, nos divisions navales pouvaient affronter toutes les éventualités et sauvegarder nos conquêtes :

Interrogé sur la composition et le perfectionnement de nos divisions navales lointaines, l'amiral, — dit le Compte-rendu, — déclare tout net que ces divisions ne sont qu'un simple trompe-l'œil. Tous nos croiseurs sont en bois, sans vitesse, sans armement sérieux et sans protection. Impossible de compter sur eux en temps de guerre. Nous manquons d'ailleurs de dépôts de charbon fortifiés et de bassins de radoub.

Ces doléances et ces aveux devaient, hélas! rester stériles. Trois ans plus tard, le 8 avril 1897, M. Lockroy réclamait un crédit de 200 millions pour « refaire notre flotte » et justifiait sa demande, en la faisant précéder de cette déclaration mélancolique : « L'infériorité de notre état naval est devenue évidente pour tous. » Imprévoyance d'autant plus grave, inertie d'autant plus criminelle que nos rapports avec l'Angleterre s'aigrissaient de jour en jour dans le continent africain, et que notre domination et notre prestige y subissaient d'irréparables désastres!

Nos échecs de 1898 furent l'expiation de notre imprévoyance. Même avant Fachoda, qui fut notre grande humiliation, au printemps de 1898, la boucle du Niger, alors simultanément disputée par la Grande-Bretagne et par la France, avait failli mettre aux prises les deux peuples. Un ultimatum fut même sur le point de faire jaillir du fourreau le glaive abandonné depuis le 18 juin 1815 par notre pays sur le champ de bataille de Waterloo. Mais si la France n'avait pas alors une politique assortie à son histoire, elle n'avait pas davantage un établissement maritime conforme à ses intérêts et à son rôle. C'est ce que M. Lockroy comprit. Ministre dela marine en 1898, et libéré des préventions qui asservissaient le rédacteur du *Rappel*, M. Lockroy avait donné la mesure de son patriotisme et de son indépendance en appelant au poste de Chef d'Etat-major général, M. le vice-amiral de Cuverville. Ce choix d'un marin épris des grandes traditions françaises et soucieux de notre rôle historique avait honoré le Ministre et rassuré la France. On savait que chez M. de Cuverville l'administrateur se doublait d'un homme de guerre. Préfet maritime à Cherbourg, le futur Chef d'Etat-major général avait, à plusieurs reprises, appelé

[1] Voy. le Compte-Rendu de la Commission extra-parlementaire de la Marine, 1er fascicule, p. 111, et le discours prononcé au Sénat, le 15 avril 1905, par le vice-amiral de Cuverville.

l'attention du Gouvernement sur le péril que nous créeraient une citadelle vulnérable et un arsenal suranné. Sentinelle de la France devant l'Angleterre en armes, M. de Cuverville n'avait pas voulu dissimuler à son pays la caducité de notre armement et la fragilité de notre défense.

Avec ce collaborateur d'élite, M. Lockroy fit merveille. Redoutant la vengeance d'un voisin qui passait autrefois pour ombrageux et fier, la Grande-Bretagne, à la veille de lancer Kitchener contre Marchand, avait concentré à Hong-Kong, à Sainte-Lucie, à Halifax, à Maurice, quatre escadres prêtes à fondre simultanément sur nos possessions coloniales. Nos bases d'opération ne se trouvaient pas alors en état de triompher de ce formidable assaut. Le temps manquait, d'ailleurs, pour construire des batteries fixes et préserver nos rades d'une insulte. Mais s'il nous était impossible d'interdire aux flottes de l'Angleterre l'accès de nos ports, nous pouvions soutenir avantageusement la lutte contre ses troupes. D'accord avec le ministre de la guerre, M. de Freycinet, M. Lockroy et l'amiral de Cuverville envoyèrent sur tous les points menacés des forces mobiles, — infanterie et artillerie, — destinées à protéger Madagascar, la Réunion, les Antilles et l'Indo-Chine, contre des débarquements. La capitulation de M. Delcassé permit à l'Angleterre de nous enlever l'Egypte sans effusion de sang. M. Lockroy voulut, du moins, épargner à l'avenir une nouvelle amertume. Il fallait que la France n'eût plus désormais cette attitude d'un peuple qui sacrifie son devoir à ses aises et qui préfère l'inertie et la paix aux aventures et à la gloire. Un Conseil de Guerre de tous les chefs de la Marine fut réuni. L'urgence d'une solution hantait tous nos hommes de mer. Instruits, hélas! par une cruelle expérience que le malheur n'accorde jamais de trêve à l'incurie, nos amiraux, tout en se hâtant de pourvoir à notre détresse, ne négligèrent aucun des problèmes que comportent la sauvegarde de notre patrimoine européen et la protection de nos fiefs transatlantiques. Ports, arsenaux, magasins, escadres, points d'appui de la flotte, tous les facteurs de notre défense maritime appelèrent successivement la sollicitude du Conseil[1].

Les délibérations d'une telle assemblée auraient dû, ce semble, exclure toute controverse et tout tâtonnement. Des multiples conflits qu'excite entre les hommes l'esprit de contradiction, les litiges auxquels donne naissance le choix d'un plan de campagne sont d'ordinaire ceux que le patriotisme apaise le plus vite. L'in-

[1] Voy. la déposition de M. Lockroy, p. 114.

térêt de l'Etat n'oblige-t-il pas les détenteurs de l'autorité gouvernementale, non seulement à mettre au service du programme adopté toutes les énergies, mais même, s'il le faut, à briser toutes les résistances? Les successeurs de M. Lockroy, M. de Lanessan et M. Pelletan affaiblirent au contraire notre marine par des coups portés à la fois au personnel et au matériel.

Tous les Corps ont leurs traditions, leur code et leur histoire. Dans nos escadres, dans nos arsenaux, dans nos ports comme dans nos forteresses et dans nos régiments, le premier rôle appartint toujours à l'officier qui dirige l'attaque ou la défense, au chef qui dispose souverainement du sort des unités de combat et de la vie des hommes. Toutes les responsabilités de la défaite ou de la victoire reposent sur sa tête. Notre avenir et notre salut dépendent de son génie. S'il est le premier à l'action et au péril, il est juste qu'il soit le premier au conseil et à l'honneur. Ainsi l'ont décidé tous les règlements militaires. Dans le mécanicien, dans le médecin et dans le pharmacien, l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie ne voient que des auxiliaires investis chacun d'une mission essentielle, mais subordonnée. Médecins, pharmaciens, mécaniciens sont des collaborateurs, — et non des chefs. La discipline exige que l'officier de combat jouisse en tout temps, — devant les équipages, — de la primauté que lui donnent ses attributions et son caractère.

M. de Lanessan bouleversa cet ordre hiérarchique. Il prétendit introduire entre officiers des différents corps l'égalité, pour ruiner la prééminence jusque-là reconnue au « grand corps ».

M. de Lanessan, de bonne éducation, plus courtois pourtant que distingué, plus répandu que considéré, plus renseigné qu'instruit, et plus prolixe que disert, enveloppé, même chez les siens, d'une atmosphère de suspicion et de défiance, M. de Lanessan, — le comte de Lanessan, — issu d'une famille apparentée à la meilleure société de la Guyenne, mais franc-maçon sectaire et membre actif de la démagogie internationale, se faisait ainsi complice de haines souterraines contre nos officiers de marine, gardiens énergiques de l'autorité militaire, de l'ordre social et des croyances religieuses.

Du moins ne brisa-t-il pas les armes que nos officiers avaient à manier. Il laissa cette besogne à M. Pelletan. La légende populaire auréole M. Pelletan d'un renom de bohème qui le disqualifie en même temps qu'elle l'absout. Sans doute, on convient que la tenue négligée et les habitudes malséantes du député d'Arles ne le recommandent pas aux suffrages de la société rangée. Mais ce désordre, au lieu d'aggraver les torts de l'homme politique, lui

crée une irresponsabilité qui le dérobe à toutes les rigueurs. Etrange égarement de la logique française! Si M. Pelletan reproduisait dans sa vie privée, les mœurs d'un ascète, l'opinion publique, le prenant au sérieux, ne lui pardonnerait pas sa campagne contre notre flotte. Mais les journaux nous le représentent comme un Silène toujours prêt à vider une coupe de champagne ou à tarir un hanap de bière. Cette multiplicité d'apéritifs d'honneur le rend invulnérable. Plus M. Pelletan fraternise, le verre en main, avec les Syndicats, moins il trébuche.

Sous les auspices du député d'Arles, la mutinerie des ouvriers, le chômage des arsenaux, l'anéantissement des escadres deviennent, pour ainsi dire, autant de « services administratifs » qui supplantent « la direction des ports », la construction des « submersibles », etc., etc., et s'imposent, comme autant de rouages nouveaux, à la sollicitude ministérielle.

Mais les besognes qui s'accomplissent avec le plus de résolution sont parfois celles qui s'avouent le moins. Si les influences occultes qui nous gouvernent poussaient M. Pelletan à l'assaut de notre établissement naval, la hantise des préjugés traditionnels et la peur des représailles populaires obligeaient le ministre à masquer ses attaques et à voiler ses desseins.

Cette timidité le perdit et nous sauva. M. Pelletan se donnait, non comme le contempteur de l'œuvre de Colbert, mais comme son continuateur. On prit le ministre au mot. Il prétendait avoir ses moyens pour maintenir notre rôle et notre puissance maritimes. Il appelait la contradiction et la polémique. Quoi de plus juste, alors, que de réclamer les lumières et l'arbitrage d'une Commission d'Enquête uniquement soucieuse de justice et de clarté? Seul, un tribunal pourrait préciser les griefs, dissiper les équivoques et désarmer les antagonismes. Cet expédient rallia tout le monde. C'est ainsi qu'une nouvelle et plus importante commission d'enquête fut décidée.

Chargé de désigner lui-même les juges auxquels reviendrait le soin de statuer sur son sort, le Ministre de la Marine crut sans doute s'assurer la victoire en attribuant la majorité des sièges à ses clients et à ses complices. Précaution puérile! Il suffit que la parole fût donnée à des hommes comme M. Doumer, M. Lockroy et M. Chaumet; à des marins comme les amiraux Fournier, Bienaimé, Caillard, Touchard, Bellue, Ravel, Gourdon, Jauréguiberry, Gigon, Fort, Massé, Germinet, Juhel, et les commandants Darrieus, Degouy, Kiésel, Farret, Simon, Saint-Paul de Sinçay, Mottez et Gaschard, à des ingénieurs et à des fonctionnaires comme MM. Bertin, Laubeuf, Maugas, Latty, Choron, Albaret,

Jaouin, Lorenchet de Montjamont, Lemaire, Besson, Gayde, Châtel, Krantz, Serdoillet, de Salvert, etc., pour que, sur le champ, se déchirât le rideau derrière lequel nos ennemis jouaient aux dés les escadres, les arsenaux et la fortune de la France. Le jour même où les Commissaires tinrent leur première séance, un arrêt de mort atteignait M. Pelletan. Ce sont leurs témoignages qui serviront de bases à cette étude.

I

La liste est longue des destructions opérées par le successeur de M. de Lanessan. Les conspirateurs qui le nolisèrent durent s'applaudir de son dévouement et de leur clairvoyance. La cause du désordre fut servie avec un zèle que n'arrêtèrent ni les *tolle* de la presse ni le *veto* des règlements, ni le bâillon des lois. Les dépositions concordantes de tous les chefs, dans tous les services, portent le témoignage le plus douloureux et le plus accablant du zèle déployé par un ministre français contre la Marine française.

Tous les chefs interrogés déclarent, par exemple, que le premier souci de M. Pelletan fut d'altérer le caractère familial des rapports qu'entretenaient depuis des siècles nos officiers avec leurs hommes. Considérés et traités moins comme des inférieurs que comme des enfants, les marins voyaient à leur tour dans chaque officier moins un maître qu'un père; père rude parfois, inclément aux fautes graves, mais affectueux, cordial et dévoué jusqu'à la mort[1]. Touché de cette tendresse, le marin ne marchandait ni son obéissance, ni son respect. Les corvées les plus dures ne rebutaient pas ce bon serviteur, qui se sentait non seulement protégé, mais aimé par des supérieurs fiers de leur personnel. Si, sur nos bâtiments de guerre, une réciproque bienveillance adoucissait les rigueurs de la discipline, une mutuelle estime en maintenait néanmoins, — quand il le fallait, — l'inflexible empire. Les mauvaises têtes essayaient-elles de soulever l'équipage; la majorité se chargeait elle-même de mettre à la raison les rebelles. Dans la révolte, le matelot condamnait et flétrissait encore plus peut-être l'ingratitude que la désobéissance.

Il faut se reporter plusieurs années en arrière, dit l'amiral Touchard. Les relations qui existaient entre les officiers et les hommes

[1] Voy. dans la *Revue des Deux Mondes*, du 15 janvier 1904, le récit du sauvetage d'un matelot opéré par l'enseigne Gicquel des Touches.

étaient plutôt familiales. L'autorité s'imposait par la crainte, mais aussi par la persuasion. Entre l'officier et ses hommes, il s'établissait une communauté de vie, d'intérêts, qui faisait que l'homme était plus sensible aux admonestations.

Un homme était puni. S'il était ordinairement de bonne conduite, on le faisait venir. On lui demandait ce qui était arrivé, on lui disait de réfléchir, on le sermonnait et l'homme y était sensible. A l'heure qu'il est, les officiers n'osent plus faire cela; ils sentent dans l'attitude des hommes quelque chose qui les empêche de continuer; ils comprennent que ce serait inutile [1].

Ainsi, l'accueil glacial que reçoivent les premières paroles affectueuses en fait immédiatement comprendre l'anachronisme. L'éloquence du cœur n'a décidément plus rien à voir dans un monde où M. Pelletan a déchaîné la révolte et soufflé la haine.

M. l'amiral Touchard dit encore :

Ce qui me touche chez les inscrits, c'est la désaffection. Ils avaient autrefois pour les officiers des sentiments de famille. Cela provenait d'une longue cohabitation et de certaines traditions de conduite paternelle qu'avaient les officiers vis-à-vis des hommes.

M. l'amiral Gigon nous donne un détail touchant :

Ce qui faisait autrefois la force de la marine, c'était ce lien contracté en campagne et qui allait toujours se resserrant. Les hommes restaient plus longtemps avec nous. Les campagnes que nous faisions ensemble avaient les meilleurs résultats sur les rapports entre les officiers et les hommes. Il m'arrive encore de rencontrer de vieux serviteurs; ils m'abordent et m'embrassent presque [2].

Sous l'empire de quelles influences ou de quels phénomènes ces traditions périclitent-elles aujourd'hui?

La mentalité des marins, — répond l'amiral Gigon, — s'est trouvée modifiée par l'introduction d'un élément nouveau, celui d'un grand nombre de mécaniciens fournis par les centres industriels où l'état social développe dans ce personnel des idées tout à fait différentes de celles des vieux marins que nous avons connus [3].

L'amiral Touchard signale avec non moins de franchise et de tristesse l'influence fâcheuse du mécanicien :

Dans les équipages, nous avons une proportion de mécaniciens très considérable. Ces mécaniciens se recrutent parmi la population ouvrière des villes comme Paris, Reims ou d'autres, où l'esprit militaire n'est pas très développé [4].

[1] Deuxième fascicule, p. 26.
[2] P. 31-32.
[3] *Ibid.*, p. 210.
[4] *Délégation dans les ports*, Cherbourg, p. 28.

Elève de l'école des Arts-et-Métiers de Paris, de Châlons, d'Aix et d'Angers, le mécanicien, transporté dans nos escadres, y répand le bel air de l'atelier, les refrains des music-hall et le vocabulaire des meetings. Deux races se trouvent désormais en présence sur chaque bâtiment. Autrefois, notre flotte ne connaissait que le divertissant antagonisme du « ponantais » et du « moco », du Breton et du Provençal, du mathurin laborieux et taciturne et du matelot indolent et mystificateur. Aujourd'hui, les chefs assistent, non plus aux querelles enjouées de deux familles, mais à la promiscuité de deux civilisations jadis sans contact et maintenant liées, hélas! par de communes révoltes et un fraternel nihilisme.

Un autre élément de dissolution morale nous est dénoncé par M. Messimy, par l'amiral Mallarmé et par l'amiral Touchard : c'est le soldat d'infanterie coloniale :

M. Messimy. — A Brest, comme dans d'autres garnisons de ports de mer, on a constaté que l'infanterie coloniale contenait des apaches, des vauriens, qui jetaient dans les garnisons et ailleurs des ferments d'indiscipline et même plus, puisque les soldats se sont livrés à des attaques à main armée. Avez-vous constaté ce fait?

M. l'amiral Mallarmé. — Je puis dire franchement que oui. Les troupes coloniales ne sont pas recrutées parmi la fleur de la population. Il y a quelques jours, un assassinat a été commis par des soldats de troupes coloniales. L'amiral de Cuverville a appelé l'attention du Parlement sur cette situation [1].

Même remarque de l'amiral Touchard :

Nous avons maintenant des apaches dans nos équipages et dans l'infanterie coloniale. Il paraît qu'ils ont certains signes sur la main gauche. Je ne suis pas à même de contrôler la certitude des renseignements. Mais par les mœurs de certains de nos hommes, on peut dire qu'il y a des hommes qui sont des apaches et qui pratiquent le vol à main armée sur les places de Cherbourg [2].

Lorsque les hommes arrivent au service, fait observer l'amiral Touchard, il se produit un étrange phénomène.

Pendant les trois premières semaines, les hommes sont très gouvernables et très disciplinables. On leur fait faire l'exercice, on leur apprend la théorie sur les marques de respect, et ils s'y prêtent volontiers; ils se conduisent très bien... On les met sur des navires de réserve ou de la défense fixe ou sur des navires en essais. Une fois là, avec la facilité d'aller à terre, ils vont au cabaret ou ailleurs, leur esprit se modifie; ils subissent des contacts dangereux pour leur

[1] *Délégation dans les Ports*, Brest, p. 136.
[2] *Ibid.*, Cherbourg, p. 29.

esprit militaire. Leur naturel reprend le dessus, ils deviennent indisciplinés. Le séjour prolongé à terre exerce une influence dissolvante. A terre, l'équipage se perd [1].

Les inconvénients de cet amalgame pourraient néanmoins s'atténuer à la longue si, depuis quelques années, les amnisties élyséennes et la clémence ministérielle n'ouvraient les équipages aux pires sacripants de nos présides africains.

Voici ce que nous révèle le contre-amiral Bellue, du port de Toulon :

De temps en temps, nous recevons dans les dépôts des marins sortant des bataillons d'Afrique. Quand un marin a été condamné par un Conseil de guerre ou de justice, la loi veut qu'il termine son service dans les bataillons d'Afrique. Jadis, c'était un débarras pour la marine : il s'en allait et ne revenait pas. Depuis quelque temps, il y a des mesures de clémence prises en faveur de ces condamnés et certains d'entre eux sont réintégrés dans les équipages de la flotte. Il est certain que cette gangrène s'introduisant dans les équipages, les gens qui ont l'esprit plus ou moins mal tourné ne peuvent que se gâter davantage...

Les désordres prennent un caractère que je ne me rappelle pas leur avoir vu, dit l'amiral Bellue, dans mes premières années de marine. A cette époque, lorsqu'on était attaqué dans la rue et qu'on voyait des marins, on se disait : « Je suis sauvé ! » Aujourd'hui, ce n'est plus la même chose : on aurait plutôt l'impression contraire.

Je suis à chaque instant appelé par mon service à recevoir les rapports de police et de gendarmerie, sur ce qui se passe en ville. J'ai constaté évidemment de grosses fautes de discipline, mais ce sont plutôt des désordres en dehors du service que j'ai vus et que je signale. Il y a cependant, — c'est un fait qui ne se produisait autrefois que très rarement, — *des attaques de marins à main armée pour voler.*

Qui pouvait croire que, de notre temps, les quais de Toulon, de Cherbourg et de Brest s'ensanglantaient des mêmes rixes qui, au seizième siècle, mettaient aux prises, dans les tavernes de Marseille, les forbans des Etats barbaresques et les écumeurs de l'Archipel ?

Mais un renseignement fourni à la commission le 19 janvier 1905, par l'ancien maire de Brest, M. le sénateur Delobeau, va peut-être nous faire connaître le secret de ces nouvelles mœurs :

Messieurs, il vient de se passer à Brest, à l'occasion du départ du *Guichen*, des faits fort graves qui doivent faire l'objet d'un rapport du préfet maritime. Au moment où le navire recevait l'ordre de partir, une centaine d'hommes était en bordée. Un certain nombre de ceux-ci furent recherchés, réintégrés à bord par la gendarmerie et punis. Mais pour compléter l'équipage, soit qu'il n'y avait pas assez d'hommes

[1] *Délégation dans les Ports*, Cherbourg, p. 28.

au dépôt, soit comme punition, le *Guichen* était destiné pour une campagne lointaine, l'on a pris des marins dans la prison maritime de Pontanion. Parmi ces hommes, il en est un qui porte tatoués sur son front ces mots : *Mort aux galons*!

Ce sont là des faits d'une gravité que je considère comme exceptionnelle. Je désirerais avoir communication du rapport adressé par le préfet maritime intérimaire sur ces incidents [1].

Cet enrôlement, — restreint, nous l'espérons, au *Guichen*, — n'a pu corrompre le corps tout entier des inscrits maritimes. De quelle outre d'Eole sort le vent mauvais qui souffle, parmi nos matelots, la mutinerie et l'émeute? Interrogé par les commissaires, le commandant Darrieus allègue l'ingérence des membres du Parlement dans la distribution des faveurs et la subordination de l'autorité légitime à la dictature clandestine du Palais-Bourbon et de la Loge :

Au point de vue de l'indiscipline, dit M. Darrieus, je puis citer des faits qui se sont passés à bord de mon bâtiment. Il y a un mois et demi, un homme interpellait un maître-mécanicien et lui disait : « Finissez donc de m'embêter ou, sans cela, je jette à vos trousses mon cousin, qui est député et qui est l'ami du ministre. » Toujours sur le même bateau, un autre homme demande un congé de trois mois pour affaires personnelles; nous transmettons la demande à l'autorité supérieure qui la renvoie, en faisant observer que les ordres du ministre ont suspendu, d'une façon formelle, tous les congés, de quelque nature qu'ils soient.

Huit jours après, cet homme était l'objet, par une dépêche ministérielle, de cette faveur d'un congé de trois mois pour affaires personnelles. Et savez-vous, Messieurs, — ce sera la philosophie de la chose, — ce que me disait un pauvre matelot-chauffeur, un de ces hommes aussi utiles qu'obscurs et dévoués, qui s'était vu refuser la même faveur quelque temps auparavant. Il me disait : « *Ah! commandant, ce sont toujours les pauvres b... qui sont maltraités.* » Et quand je parle de discipline, je ne pense pas à ce respect conventionnel que doivent avoir des hommes pour d'autres hommes galonnés. Ce n'est pas comme cela qu'on conduit ses semblables. La discipline à laquelle je fais allusion est fondée sur l'autorité morale du chef, sur sa valeur indiscutée professionnelle et technique, sur son intelligence, sur sa bienveillance et surtout sur son caractère. Mais cela n'est pas suffisant encore; il faut que le chef ait conscience qu'il sera soutenu en haut et que sa personnalité n'est pas considérée comme négligeable. Aujourd'hui, les hommes sont absolument convaincus que l'autorité du chef n'existe pas. En voici un exemple que j'ai recueilli, toujours à bord de mon bâtiment; un excellent homme auquel je m'intéressais d'une façon particulière, demande un congé, vient trouver le commandant et lui dit avec une naïveté absolument déconcertante dans sa sincérité :

« Commandant, mettez-moi la note de transmission que vous vou-

[1] Aucune explication n'a été donnée, et aucun rapport communiqué.

drez, cela m'est égal, parce que je suis sûr qu'on m'accordera mon congé de toute façon. »

Croyez-vous qu'on puisse obtenir de la discipline à bord des bâtiments dans de pareilles conditions [1] ?

Mais ce n'est pas seulement l'influence oblique de certains législateurs qui bat en brèche le commandement. Les rigueurs qu'exerce le gouvernement contre les chefs suprêmes de la Marine et l'éclat calculé de ces châtiments ébranlent dans l'âme du marin ses derniers sentiments de déférence pour une autorité que le ministère bouscule avec tant de sans-gêne. En brandissant la foudre contre les amiraux et contre les capitaines, le pouvoir ne semble-t-il point satisfaire les animosités des équipages?

M. Paul Doumer se fait l'interprète de cette opinion :

La diminution dans ce respect et dans la crainte que les hommes ont pour leurs officiers ne proviendrait-elle pas aussi d'un état d'esprit qu'on m'a signalé à Toulon même, dans les équipages, de ce fait qu'on a vu, ces temps derniers, des chefs frappés? On a vu frapper une série d'amiraux et, à ce que me disaient les officiers, parmi les hommes qu'ils commandaient est né ce sentiment qu'à la tête de cette vaste hiérarchie de la Marine, il y avait quelqu'un qui frappait précisément ces chefs et semblait, en quelque sorte, le vengeur de ceux qu'on punissait à bord [2].

Les punitions elles-mêmes ont été modifiées, et de telle sorte que leur pouvoir moral fut détruit. Jusqu'à M. Pelletan il était admis que le supérieur, obligé de manier la férule, devait tenir compte, non seulement de la gravité de la faute, mais de la moralité du délinquant. Un chenapan ne saurait obtenir le même traitement qu'un bon sujet. Mis en face d'un marin insubordonné, l'officier s'informait de ses antécédents, proportionnait la punition aux habitudes de l'homme et l'ajustait à son caractère.

Il fallait enlever aux officiers un crédit et une autorité contraires au dogme jacobin, mais favorables à l'intérêt national. Aujourd'hui un tarif de punitions automatiques, — emprunté à la législation mérovingienne, — remplace le code domestique et chrétien légué à notre flotte par la sagesse des ancêtres et l'expérience des siècles. Cette charte machinale renverse l'échelle des peines. Les vauriens gagnent tout ce que les braves gens perdent. Autrefois, quand le marin, — d'ordinaire irrépréhensible, — dérogeait à la règle, une simple remontrance servait de sanction à cette passagère infidélité. Les chefs ne voulaient pas livrer le pécheur

[1] *Délégation dans les ports*, p. 313 et suiv.

[2] *Délégation dans les ports*, p. 77-78, Cherbourg. Séance du 21 septembre 1904.

résipiscent à une promiscuité qui pouvait le pourrir. Le tarif barbare interdit désormais ces égards et cette cautèle.

En revanche, la mansuétude des nouvelles punitions encourage les sacripants et débride leurs instincts les plus pervers. Aux fers et à la détention dans la cale, M. Pelletan ne substitue-t-il pas la « prison nominale », qui condamne les coupables à l'immobilité sur le pont? Pendant que les camarades, purs de toute faute, s'agitent et travaillent; à côté d'eux, les « punis », les bras croisés, savourent les douceurs du *dolce farniente*. L'hygiène supplante le Code.

Ecoutons le curieux dialogue du vice-amiral Caillard et de M. le président Clémenceau :

Sur nos bâtiments, nous n'avons pas de prison; les hommes sont parqués dans un endroit du bord, surveillés par un sous-officier, c'est-à-dire qu'ils se promènent les mains dans les poches, tandis que leurs camarades travaillent.

M. le Président. — Je croyais que les punitions n'empêchaient jamais l'homme d'accomplir la totalité de son devoir.

M. le vice-amiral Caillard. — Pardon, on doit les dispenser de tout travail, mais la punition, s'ils étaient en prison, serait plus forte que lorsqu'ils sont en liberté sur le pont.

M. le Président. — Vous ne leur faites faire aucun travail quand ils sont dans cette prison théorique?

M. le vice-amiral Caillard. — Aucun. Il y a la prison nominale et la prison effective; dans la prison effective, ils ne doivent faire aucun travail; dans la prison nominale, ils continuent à vivre avec les autres. Cela ne fait pas une grande différence. Au contraire, ils ne travaillent pas pendant ce temps, de sorte que c'est quelquefois un mauvais exemple pour les équipages.

Autrefois, les officiers, pour maintenir les hommes dans le devoir, leur lisaient les principaux articles du Code de justice maritime. Cette cérémonie évoquait dans l'âme du marin prêt à faillir le sentiment de la rigoureuse sanction qui suit la faute.

L'emploi d'une embarcation sans permission, l'absence au moment du départ du bateau, l'abandon de la faction, etc., toutes ces fautes, dit l'amiral Caillard, étaient passibles de pénalités sévères. Maintenant, nous ne pouvons plus lire cela aux hommes, puisque, d'après le tarif, nous devons appliquer des pénalités beaucoup plus faibles.

Sous le nouveau régime, l'inobservation des témoignages de respect n'expose les délinquants qu'à des sévérités illusoires. Aussi les officiers et les sous-officiers surtout n'obtiennent-ils que de parcimonieuses marques de déférence. Le tarif est si clément pour les contempteurs des chefs!

M. le vice-amiral Caillard. — J'ai remarqué que le respect vis-à-

vis des chefs diminuait sensiblement et je sais que constamment à terre, les sous-officiers se plaignent de ce qu'ils ne sont pas salués; et ils n'osent plus exiger le salut parce qu'il se formerait des attroupements. Les sous-officiers seraient victimes d'outrages qui mettraient le matelot dans un cas plus grave. Le fait se présente à chaque instant; les sous-officiers disent qu'ils sont très rarement salués dans les rues de Brest, et ils n'osent pas en faire l'observation pour les raisons que je viens de vous dire.

Aussi, le relâchement suit-il une marche ascendante. Les punitions pour insolence, manque de respect envers les supérieurs, etc., s'accentuent tous les jours. Il y a des sous-officiers qui craignent les représailles à terre ou ailleurs. Ils sont moins assurés vis-à-vis de leurs hommes. Je vais vous citer un fait. Il y a huit jours, un homme était au peloton et disait : « Si tout le monde avait la tête dans le même bonnet que moi, nous ne ferions pas de peloton de punition. » Eh bien, ce fait a été rapporté, l'homme a insisté, a dit cela plusieurs fois; le sous-officier lui a dit de se taire, il a répété : il a eu huit jours de prison. Je n'ai pas le bulletin entre les mains, mais le commandant m'en a rendu compte. Ce sont des faits qui donnent des indications...

Devançant les reproches de pessimisme que pourraient lui adresser les courtisans de M. Pelletan, l'amiral Caillard termine sa déposition par ces paroles où s'attestent tout à la fois l'ardeur de son patriotisme et l'indépendance de son caractère :

Je veux voir les choses de loin. Il y a un petit commencement à toutes choses, et c'est mon devoir de chef de voir ainsi. Un commandant de bâtiment ou un officier subalterne ne tiendra peut-être pas le même langage que moi, parce qu'il n'a pas la responsabilité de la moitié des forces navales de la France, mais j'ai le droit et le devoir de parler comme je le fais, en conscience et en toute sincérité.

Le nouveau régime pénal devait entraîner les conséquences que les inspirateurs de M. de Lanessan et de M. Pelletan avaient savamment calculées. De même qu'au temps de Jean-Bon Saint-André, désormais, sous le consulat de M. Pelletan, les navires n'ont plus leur complet d'hommes.

Les anciens règlements assimilaient au déserteur et traduisaient devant le conseil de guerre tout marin qui, lors du départ de son bâtiment d'attache, manquait à l'appel et se dérobait au devoir et au péril. A partir de la promulgation du tarif, nos croiseurs et nos cuirassés n'appareillent presque jamais sans un déficit normal de vingt à quarante matelots.

L'indiscipline, dit l'amiral Touchard, s'accuse surtout par la fréquence des absences illégales : il y a des défections surtout au moment des départs. Lorsqu'on a expédié le *Protée*, je suis allé à bord et j'ai adressé à l'équipage de bonnes paroles d'encouragement... On m'a signalé un quartier-maître mécanicien qui manifestait l'intention de ne pas partir. J'ai essayé de lui remonter le moral. En fin de compte,

l'homme a abandonné son bâtiment. Autrefois, c'était le conseil de guerre. Aujourd'hui, avec le tarif, c'est quinze jours de prison. Vous connaissez l'incident du *Dupleix*. La veille du départ, il manquait quarante-deux hommes [1].

Invoquant le témoignage d'un amiral, M. Doumer cite le fait d' « un marin qui devait partir pour l'Extrême-Orient et qui déserta, ayant calculé qu'il avait avantage à faire une légère punition que le tarif comportait, pour ne pas avoir le désagrément de s'en aller faire campagne [2] ».

A plus forte raison, les ouvriers des ports, déjà travaillés, même aux époques où les marins étaient excellents, échappent-ils à la discipline.

Vers les premiers jours du mois de mai 1904, le Syndicat rouge de Rochefort aborde M. Pelletan sur le quai de la gare, au chant de *l'Internationale*. Le drapeau écarlate flotte en tête de la bande. Aussitôt, le ministre s'empare de l'emblème séditieux, le déploie et félicite les rebelles d'arborer « le drapeau de nos pères, le drapeau de la Révolution et des revendications du prolétariat ».

Quelle est la première de ces revendications? C'est la suppression de tous les pouvoirs. Le parti révolutionnaire veut décapiter l'armée et, par cette amputation, précipiter la crise où doit s'effondrer la « société bourgeoise ». Ainsi qu'il arrive toujours, les chefs les plus débonnaires sont ceux que la Révolution ménage le moins. Si un officier vigoureux et peu endurant intimide la violence, un officier passif l'appelle. A Brest, le préfet maritime, l'amiral Mallarmé, mande chez lui les pires agitateurs et se flatte de subjuguer, avec de bonnes paroles, le parti qui régente l'arsenal et qui domine M. Pelletan lui-même. Comment pouvait-on espérer que les socialistes pliassent devant le représentant d'une autorité asservie à leur cause? La municipalité de Brest fit sentir à l'amiral l'énormité de sa méprise. L'arsenal, la ville, le port, mutinés contre le préfet maritime, assaillent de huées ce « galonné, cet inférieur », insuffisamment initié au mécanisme du régime. Pendant des mois, l'adjoint Vibert et l'adjoint Goude, l'un ouvrier de l'arsenal et l'autre commis de la marine, s'efforcent d'inculquer au subordonné de la souveraineté populaire une plus exacte notion de ses devoirs et de leurs droits.

M. le vice-amiral Mallarmé était pourtant plein de bienveillance pour « les opinions philosophiques » de M. Goude et de ses amis. Quand le Grand-Orient invita les champions de « la

[1] *Délégation dans les ports*, Cherbourg, p. 18 et 17.
[2] *Ibid.*, Brest, p. 136.

Libre-Pensée mondiale » à tenir dans la « ville des Papes » un Congrès appelé à foudroyer le Vatican, l'adjoint Goude reçut du Conseil municipal le mandat de représenter à Rome les libres-penseurs locaux. Pour ouvrir la frontière à ce Père du concile, et lui permettre de toucher hors de France l'intégralité de sa paye, il fallait une autorisation du ministre. Le Préfet maritime se chargea volontiers de toutes les formalités nécessaires. Naturellement, M. Pelletan ne pouvait point refuser son approbation et son concours à l'ennemi de « la milice romaine ». Mais M. Goude, sans attendre la dépêche de la rue Royale, avait déjà pris le train la veille. Cette désinvolture ne devait, d'ailleurs, déposséder notre voyageur ni de la bienveillance de l'amiral, ni des largesses du budget[1]. M. Mallarmé nous apprend, à ce propos, que les libéralités des contribuables ne firent jamais défaut à M. Goude : si cet employé n'octroyait que de très rares heures de travail à l'Administration, celle-ci, en revanche, moins parcimonieuse, lui comptait généreusement tout son salaire.

M. l'amiral Mallarmé. — Pendant dix mois, les relations que j'eus avec les membres du Syndicat furent excellentes. Je donnai satisfaction à presque toutes les réclamations, sans exception. Le Syndicat n'avait donc aucun motif d'animosité contre moi. Un beau jour, le Conseil d'administration du Syndicat convoqua les ouvriers en vue de discuter la question de la grève générale. J'avoue que je fus très surpris de cette grève venant à propos de rien. Mais c'était le droit du Syndicat, — et je n'avais rien à dire. Le lendemain matin, j'appris par les journaux qu'on avait prononcé à cette réunion des discours plus que regrettables.

Non seulement l'amiral ne frappe pas les coupables, mais il prend la plume au lieu de la férule :

Je me suis dit qu'il valait mieux, pour la première fois, me contenter d'un ordre du jour anodin. Cet ordre du jour, affiché dans l'arsenal, était préventif; je ne faisais qu'appeler l'attention des ouvriers sur les paroles regrettables qui avaient été prononcées et je leur disais qu'ils risqueraient l'exclusion si, par hasard, ils recommençaient.

Le 29 septembre, nouvelle réunion :

Cette réunion, présidée par M. Vibert, fut excessivement violente contre moi. A la suite, eut lieu une manifestation dans les rues de Brest et on alla sous mes fenêtres pour me conspuer. Le maire de Brest vint même à la porte de mon hôtel pour empêcher qu'on y lançât des pierres. J'ai rendu compte immédiatement de ces faits au ministre. Huit jours après, le 4 octobre, le ministre m'adressait une

[1] Déposition de M. le vice-amiral Mallarmé. (*Commission extra-parlementaire de la marine*, 3e fascicule, p. 410-420.)

lettre m'invitant à convoquer les membres du conseil d'administration pour leur dire que s'ils ne rétractaient pas leurs paroles, je cesserais toute relation avec le syndicat. Le lendemain, je lus moi-même la lettre du ministre aux membres du syndicat, je l'ai expliquée et commentée, et j'ai engagé les membres à faire toutes les observations qu'ils jugeraient devoir me faire, et ils ne s'en sont pas fait faute. Ils n'ont rien rétracté, et ont dit seulement que ce n'était pas à moi qu'ils en voulaient, mais à l'autorité en général.

Voilà pour les ouvriers de l'Arsenal. M. Mallarmé passe ensuite à l'incident Goude. Si M. l'amiral Mallarmé reconnait aux ouvriers le droit de manifester en dehors de l'arsenal, il refuse ce privilège aux commis. Membre du Conseil municipal, le commis Goude avait réclamé et obtenu de cette assemblée un vote de blâme contre le Préfet maritime. L'entrevue de l'amiral avec les ouvriers, au lieu de pacifier les séditieux, avait aggravé le désordre. L'amiral accepte une conférence avec les commis et honore de son attention les théories collectivistes du citoyen Goude :

M. l'amiral Mallarmé. — Je n'ai pas pu faire autrement de parler à Goude de la motion de blâme qu'il avait proposée en plein Conseil contre moi. Je lui ai donc représenté que l'affaire pourrait avoir des conséquences graves pour lui et qu'il lui était encore loisible de retrancher ses paroles du prorès-verbal, ainsi que le font journellement les membres du parlement, après les séances. Il m'a répondu : « Que M. le préfet retire sa lettre, — je ne sais pas de quelle lettre il voulait parler, — et je retirerai mes paroles. » Il me semble que voilà une inconvenance bien caractérisée. D'ailleurs, pour bien montrer ce qu'il pensait, il m'a dit, devant tous ses collègues, en faisant pirouetter la badine qu'il tenait en main : « Monsieur le préfet maritime, nous ne pouvons pas être tous les deux du même avis; moi je suis pour la suprématie absolue du pouvoir civil sur le pouvoir militaire; tandis que vous, vous ne pouvez pas partager cette opinion ». Je vous fais grâce, messieurs, de tous les incidents qui ont eu lieu au cours de cette séance.

L'amiral demande enfin que M. Goude soit traduit devant un Conseil d'Enquête. Au lieu de répondre, M. Pelletan fait venir l'amiral à Paris et l'invite à chercher une autre solution : « Infligez un blâme au coupable », insinue timidement le préfet maritime. Le ministre se récuse. Puissance électorale, M. Goude, lors du prochain scrutin, ne se vengerait-il pas de la remontrance ministérielle en combattant le candidat gouvernemental? Il faut ménager les grands. « Blâmez vous-même votre commis! » riposte M. Pelletan à l'amiral. Si l'amiral avait cette énergie, il sait qu'il ne serait pas soutenu par son ministre. Il ne voit à cette impasse qu'une issue, quitter ses fonctions de Brest.

Ainsi finit un consulat que le gouvernement et les jacobins

bretons avaient salué comme l'avènement d'une ère de délivrance et de concorde.

Non moins envahissant que le Syndicat de Brest, le Syndicat de Toulon prétendait régenter l'Arsenal, conditionner le travail, asservir les chefs. L'amiral Bienaimé refusa de se prêter à cette usurpation.

Un chef surveillant de l'Arsenal, M. Pignol, avait encouru l'animosité du Syndicat rouge. La rigide vertu de ce bon serviteur refusait de se prêter aux tricheries des compagnons qui, considérant le domaine de l'Etat comme leur butin, s'attribuaient le droit d'exercer sur la propriété nationale de sournoises reprises. Le Syndicat exigeait l'expulsion de Pignol, et le ministre réclamait une enquête : elle n'était utile ni aux intérêts du Trésor et à l'honneur de Pignol, mais aux manèges d'un puissant groupe électoral. Le Préfet maritime refusa d'être le Ponce-Pilate de ce drame. Mais contre le trop honnête surveillant l'arrêt de mort avait été porté. Un soir, 400 ouvriers assaillirent Pignol à la sortie de l'arsenal et, l'acculant contre un mur, le comprimèrent dans l'étau de leurs poings fermés et de leurs poitrines gonflées. Pas une goutte de sang ne rougit le pavé de la rue; mais Pignol, à demi étouffé, se mettait immédiatement au lit et mourait quelques jours plus tard, victime d'un complot sans preuves et d'un assassinat sans armes. Ce lâche homicide, l'amiral Bienaimé l'avait annoncé d'avance au Ministre de la Marine. Deux ou trois mesures énergiques auraient intimidé les meurtriers et préservé Pignol. Sommé d'agir contre le Syndicat, M. Pelletan n'avait pas voulu sacrifier la popularité du ministre au salut de l'humble fonctionnaire. L'égoïsme et la couardise livrèrent le juste aux sévices de la haine et protégèrent le crime contre les vindictes du Code[1].

Voilà comment avait été maintenue l'autorité de ceux qui doivent commander et la discipline de ceux qui doivent obéir. Reste à voir comment ont été conservés et accrus nos instruments de combat, nos escadres.

Oscar HAVARD.

La fin prochainement.

[1] *Commission extra-parlementaire de la Marine*, 2e fascicule. Déposition de M. l'amiral Bienaimé, p. 214 et 215. Voy. aussi dans le volume de la *Délégation dans les ports*, la déposition de M. l'ingénieur en chef Laubeuf, p. 266. M. Laubeuf cite également le surveillant Dusseaux, les chefs ouvriers, Arnault et Bernard, conspués et battus par leurs subordonnés. Aucune poursuite, aucune enquête ne fut ordonnée contre les assassins de Pignol et contre les agresseurs des autres contremaîtres.

LES RICHESSES D'ART

DES ÉGLISES DE FRANCE

En ces jours d'inventaire des biens et des trésors des églises de France, pas une région qui soit demeurée indifférente à l'émotion que soulève cette mesure légale :

C'est comme leur patrimoine que les catholiques défendent ces trésors d'œuvres d'art que leur léguèrent leurs ancêtres, ces artistes pieux qui ne les avaient créées que dans un élan de foi poétique, ces dévots donateurs qui ne s'en étaient séparés en faveur de l'Eglise que dans un sentiment de reconnaissance et dans l'espoir des pardons divins.

Le gouvernement de la République, pour lui, croirait manquer à son devoir de Mécène officiel des arts s'il n'assurait pas, sous son contrôle exclusif, la protection de ce qu'il tient simplement pour une propriété commune, pour un bien national. Et nous le connaissons trop bien comme centralisateur, pour ne pas craindre qu'à l'exemple de Napoléon, il ne rêve l'amoncellement des statues, des tableaux, de l'orfèvrerie de nos églises en une monstrueuse et unique collection. « Musée », répondra-t-il pour se justifier.

Des musées! mais il ignore donc qu'ils ne sont plus à créer. Nos musées, ce sont nos églises elles-mêmes élevées par le zèle du clergé et la piété des fidèles, ornées des chefs-d'œuvre de nos artistes, enrichies par les largesses de nos rois. C'est à mille ans de prospérité économique, à mille ans de merveilleuse florescence artistique que nous les devons. Ce sont mille ans de paix politique, assurés par la collaboration de l'Eglise romaine et de la royauté capétienne qui leur ont permis de se constituer et de s'enrichir.

Nous n'en manquons pas, certes, de ces musées! Pour la sculpture, y en a-t-il d'aussi riches que les églises de Saint-Gilles en Languedoc, de Saint-Trophime d'Arles, où les traditions des

ateliers romains, l'influence toujours vive des modèles laissés par les monuments antiques nous a valu au douzième siècle cette décoration florale d'un dessin si beau, d'un modelé si luxuriant, et ces théories d'évêques et de saints qu'on dirait, pour la gravité et la pureté de leurs traits, détachés d'un sarcophage antique. Au douzième siècle, dans la frise du Jugement dernier, à Notre-Dame de Paris; dans le tympan de l'histoire de saint Etienne, à Saint-Etienne de Bourges, la main de nos imagiers, lasse déjà des formules toutes faites d'une routine languissante, tâtonne à la recherche d'un art plus jeune, amoureux d'expression et de style à la fois. Notre-Dame d'Amiens, partie du « Beau Dieu » et de la « Vierge dorée », accélère cette rénovation et produira, au milieu du quatorzième siècle, les si naturelles statues du « Beau Pilier »; et Notre-Dame de Reims, premier chef-d'œuvre de la naissante école de sculpture champenoise, nous offre sa galerie des rois, ses anges, le groupe si spirituel de l'Annonciation, et celui si vibrant de la Visitation, d'une beauté si proche parente de celle des œuvres grecques, fleurs prématurées, mais exquises de l'arbre qui donnera les fruits savoureux de la Renaissance, avant-parfum de cet art tout de sincérité et de noblesse qui est l'art classique.

Où trouver une série plus complète et qui révèle d'une façon aussi continue l'évolution de notre sculpture aux quatorzième, quinzième et seizième siècles, que celle des tombeaux de Saint-Denis en France où chaque pas du lent acheminement de nos artistes vers la perfection est marqué par quelque œuvre notable? La cathédrale de Nantes et l'église de Brou nous montrent, au commencement du seizième siècle, nos écoles provinciales encore alourdies par les influences flamandes, tentant de s'en dégager pour revenir à ce style européen que la France pratiquait aux treizième et quatorzième siècles et dont, seuls alors, les pays d'outre-mont avaient gardé la tradition. Enfin, à Saint-Pantaléon de Troyes, nous voyons l'épanouissement de la Renaissance, et la vieille école champenoise reprendre une vie généreuse à l'élan donné par les artistes venus d'Italie en passant par Fontainebleau.

Nos églises sont, il est vrai, moins riches en tableaux : la sculpture, plutôt que la peinture, est notre « art national », mais que de choses mal connues, inexactement appréciées, nous y apprendrons malgré tout. Si la peinture du moyen âge proprement dit n'est pas représentée dans nos églises, nous verrons dans les sanctuaires du Languedoc, du Comtat et de la Provence, à Villeneuve-lès-Avignon, à Boulbon, à Saint-Sauveur d'Aix, les artistes des provinces les plus latines de France entraînés sans

résistance, au milieu du quinzième siècle, dans le courant de l'école flamande, telle que l'ont constituée les Van Eyck. Tous ces tableaux qu'on attribuait autrefois au roi René, ces *Buisson ardent*, ces *Pietà*, ces *Ecce homo*, s'ils ne parviennent pas à la maîtrise d'exécution de Roger Van der Weyden, des Memling, les atteignent et les dépassent souvent par la crudité de leur naturalisme.

A Villeneuve déjà, *le Couronnement de la Vierge* d'Enguerrand Carton annonçait, semble-t-il, vers 1475, la réaction contre cette tendance; dès 1490, dans le Centre, le Bourbonnais et l'Auvergne nous constatons un retour de la faveur publique vers l'art d'au delà des Alpes. A la cathédrale de Moulins, l'auteur de l'admirable triptyque de *la Vierge couronnée par les Anges*, tout imprégné d'italianisme, était peut-être tout simplement lui-même un Italien. Quelques années plus tôt, Gilbert de Montpensier n'appelait-il pas en France Benedetto, frère de l'illustre peintre florentin Domenico Ghirlandajo; et ce Benedetto laissa un tableau de sa main dans cette petite église d'Aigueperse, où le voyageur qui se rend en Italie ferait bien de s'arrêter pour admirer également un *Saint Sébastien*, de Mantegna, admirable témoignage des relations artistiques qui allaient se renouer entre les deux sœurs latines. Aux dix-septième et dix-huitième siècles, les maîtres de la peinture sont uniquement attachés au service de la Cour ou de la Ville; ils ne peuvent guère quitter Versailles que pour Paris. Force est donc aux provinces de se contenter d'artistes secondaires. Ces écoles provinciales, confinées presque absolument durant les trois derniers siècles de la monarchie, dans la peinture religieuse, il faudrait les mieux connaître et les mieux apprécier. Qu'on aille visiter, par exemple, les églises d'Avignon et de ses environs, de Villeneuve, d'Uzès, de Tarascon et de Beaucaire, on en reviendra avec le sentiment que c'est une grande injustice d'ignorer et Mignard d'Avignon, et Raynaud le Vieux, et P. Parrocel et même Sauvan.

On vient de remarquer la pauvreté de nos églises au regard de la peinture du Moyen-Age. C'est qu'au fond les artistes d'alors ne peignaient guère à fresque ni sur châssis de bois. Ils s'adonnaient plutôt, et le style gothique le leur commandait d'ailleurs, à la peinture sur verre. Les vitraux sont une des productions les plus originales du Moyen-Age, en France surtout. Certes, notre pays n'est pas le seul où l'on rencontre d'admirables verrières; mais il faut reconnaître qu'aucun autre n'en possède une collection aussi complète, aussi riche en œuvres excellentes. Aucune de nos églises, j'entends des églises mêmes de campagne, n'en est

pour ainsi dire dépourvue et quelque défaut que l'on rencontre en tous les produits de cet art, et qu'aucun siècle, au reste, n'a su ou pu éviter, toutes y puisent un charme mystérieux, la magie d'une lumière poétique. L'intérêt que nous trouvons à ces ouvrages égale d'ailleurs la variété des sujets représentés : intérêt archéologique, comme en ces vitraux des cathédrales de Chartres, de Reims, de Lyon, d'Amiens, de Bourges, qui nous fournissent tant de renseignements authentiques sur les costumes, les métiers et les mœurs du moyen âge; intérêt littéraire ou légendaire comme en ces verrières de la cathédrale de Chartres où les exploits de Charlemagne, de Roland et d'Olivier sont retracés selon la leçon qu'en donnent les chansons de geste; intérêt théologique, comme en ce vitrail de Bourges dont l'objet général est le développement d'une proposition que l'on peut résumer ainsi : « Rachat de l'humanité par le sacrifice de la croix et substitution de l'Eglise à la synagogue »; intérêt philosophique, comme celui que présente la lutte symbolique des douze vertus et des douze vices personnifiés par Ezéchiel et par Aristote sur une verrière de Strasbourg. Chartres pour le treizième siècle, Strasbourg pour le quatorzième présentent les plus beaux ensembles. Bourges eut la même fortune au quinzième siècle. L'église de Brou et la Sainte-Chapelle de Vincennes pour le seizième méritent la même renommée.

Au-dessous des fenêtres où flamboient les verrières, les parois nues de nos églises étaient tendues de tapisseries. C'est ainsi qu'étant une sorte de musées du vitrail, on peut dire qu'elles furent aussi des musées de la tapisserie. Bien des suites de tentures et des plus belles ont, hélas! disparu; mais des séries intéressantes et précieuses nous demeurent encore. L'évolution de la grande peinture, ses progrès et ses défaillances se reflètent dans ces œuvres d'un art industriel. Quand on se rappelle que Jules Romain, Mantegna, Raphaël et jusqu'à Léonard de Vinci ne dédaignèrent pas de composer des cartons de tapisserie, comment s'étonner que la fameuse suite de l'Apocalypse de la cathédrale d'Angers ait été commencée en 1376 par le tapissier parisien Nicolas Bataille sur des modèles qu'avait donnés Jean de Bruges; que, continuée au cours du siècle suivant et terminée seulement en 1490, nous y reconnaissions les caractères successifs du grand art au cours d'un siècle et demi.

La révolution provoquée par les créateurs de la peinture flamande eut naturellement son contre-coup sur la tapisserie; toutefois, l'action des van Eyck ne fut qu'indirecte; c'est à Roger van der Weyden qu'il était réservé d'exercer l'influence la plus

profondé. Ainsi l'on ne peut nier que quelque chose de son style ne se retrouve dans certaines tapisseries de la cathédrale de Beauvais, non plus que dans certaines pièces qui sont conservées à l'église métropolitaine de Reims. Cette dernière ville encore va nous fournir un bon spécimen de ce qu'était la tapisserie au commencement du seizième siècle, dans l'histoire de la Vierge à la cathédrale et celle de saint Rémy à l'église abbatiale placée sous l'invocation de ce saint.

Après les églises musées de tapisseries, nous pourrions parler d'églises musées de joyaux et de pierres gravées, et citer à Troyes, par exemple, la cathédrale de Saint-Pierre et l'église de Saint-Etienne qui, à elles deux, possédaient avant 1789 trois cents pierres gravées antiques, et Saint-Denis enrichie par Suger, et la Sainte-Chapelle du Palais, à Paris, et Sainte-Foy à Conques, et les cathédrales de Bourges, de Toulouse, de Chartres surtout. Les chefs-d'œuvre de la glyptique grecque et romaine, purifiés et baptisés, servirent la magnificence du culte chrétien : et les somptueux trésors de nos églises devinrent un lieu d'asile pour les dépouilles de la mythologie antique les plus infestés de superstition païenne.

*
* *

Mais ces collections faisaient partie d'un ensemble bien autrement vaste, riche, et merveilleusement varié qui constituait le « trésor » de l'église. Chaque église a toujours eu et possède encore son « trésor »; mais, naturellement, il n'y eut jamais de comparaison à établir entre le « trésor » d'une paroisse de campagne et celui d'une église élevée en dignité, royalement dotée ou universellement vénérée comme l'église métropolitaine de Reims, les cathédrales de Chartres ou de Paris, l'église de Saint-Etienne de Troyes, les abbayes de Saint-Remy de Reims ou de Sainte-Foy de Conques.

Partout les trésors ont eu la même origine : dons généreux des seigneurs ecclésiastiques ou séculiers, modestes offrandes des pieux fidèles ont été également inspirés par la foi ou le repentir. Papes et rois, évêques et barons, clercs et laïques, tous, bien plus que par ostentation ou munificence, donnent à la cathédrale ou au simple moutier pour le salut, le repos éternel de leur âme : *Ob remedium animæ suæ.*

A Troyes, au commencement du treizième siècle, la cathédrale reçoit un trésor tout constitué de reliques, — parmi lesquelles le corps de sainte Hélène, — de reliquaires, de pierres gravées antiques, de coffrets, de vases précieux : trésor que lui rapporte

de Constantinople son évêque, Garnier de Traînel, aumônier général de la quatrième croisade. Au quatorzième siècle, c'est le trésor de l'église Saint-Urbain qui doit toute sa fortune au pape Urbain IV. A la fin du seizième siècle, Chartres voit sa cathédrale toute tendue de tapisseries et de tableaux par Louis Guillard, son évêque. Ce sont là quelques exemples pris au hasard parmi les grands personnages de l'Eglise; on laisse à penser si les curés, les chanoines, les marguilliers même des églises paroissiales, si les abbés et les moines des monastères ne mettaient pas partout le même zèle à conserver et augmenter de si précieuses richesses.

Les fidèles, bourgeois ou artisans montrent la même générosité. Sous l'ancien régime, toute église, tout monastère avait une sorte de livre d'or qu'on appelait nécrologe ou obituaire, constitué par un calendrier où le nom de tout donateur ou bienfaiteur de l'Eglise est inscrit au jour anniversaire de sa mort, avec l'indication des dons par lui faits et de l'office annuel que le clergé de ladite église doit célébrer, en reconnaissance, pour le rachat de son âme. Il est monotone sans doute, mais combien édifiant, le défilé de ces morts, aux noms roturiers le plus souvent, donnant, à la paroisse ou au monastère préféré, l'un un calice, l'autre une aube brochée d'or, qui un reliquaire, qui une statue de saint, qui un crucifix dans l'espoir d'obtenir par cette générosité le bénéfice des prières perpétuelles d'une sainte communauté dont, alors, personne ne pouvait prévoir la dispersion violente.

*
* *

Faisons-nous donc une idée des trésors que la générosité de nos ancêtres, assurait ainsi aux églises, et pour cela suivons un peu au cours de trois siècles la formation d'un des plus précieux de ces trésors, de celui de Notre-Dame de Chartres[1]. Vers 960, Rotlinde, mère d'Eudes, apporte à la châsse de Notre-Dame des aigles d'or émaillé, attribuées à saint Eloi; la comtesse Berthe un pectoral d'or orné de perles, lequel décorera la châsse de saint Piat; Thion charge de lames d'or la châsse de la sainte chemise de la Vierge. Les calices, les encensoirs, les vases les plus précieux, les ciboires les plus délicats sont offerts, au onzième siècle, par la comtesse Ermengarde, par Berthe de Blois, mère de Conan II, comte de Bretagne; par les évêques de Chartres, Arraud et

[1] Dont M. F. de Mély a publié un ancien inventaire et esquissé l'histoire en son livre : *le Trésor de Chartres*.

Robert II, tandis que le chevalier Plastoul apporte à la Vierge une lampe et une couronne d'argent. Toujours au onzième siècle, nous rencontrons Aimery, fils d'Hebraïm, avec ses trois phylactères précieux; le chanoine Gautier de Blois avec un phylactère d'or et un candélabre d'argent; Henri, fils d'Arnaud, qui offre un petit tableau avec du « fust » de la vraie Croix qu'il a rapporté de Terre-Sainte. Le douzième siècle voit le trésor s'augmenter des bijoux de Henri de Blois, évêque de Winchester, parmi lesquels se trouve la magnifique croix de 30 marcs d'or rouge, semée de pierres précieuses, un candélabre, un calice et sa patène, ornés de pierreries; du vase pour le *Corpus Domini*, du sacriste Pierre; du texte des Evangiles couvert d'or ciselé, don de l'évêque Jolin; des élégants candélabres, de la comtesse Adèle; des vases précieux renfermant le sang de saint Thomas de Cantorbéry et les reliques de saint Crépin et de saint Crépinien, données par Jean de Salisbury; des vases d'argent d'un travail précieux, offerts par Gilbert de la Porée, l'archevêque de Bordeaux; des bassins d'airain remarquablement ciselés et du vase de cristal taillé de l'évêque de Chartres, Robert III.

Le chapitre reçoit encore, à cette époque, les phylactères précieux de la matrone Auberée; la coupe du Corpus Domini du chanoine Arnoul; des lanternes sourdes d'argent d'Ernaud, archidiacre de Dunois; le candélabre d'argent, en forme de chevalier, de Gautier le jeune, chambrier de Philippe-Auguste. Au treizième siècle, si nous n'avons à signaler que le vase précieux d'argent doré, semé de pierreries, donné par la comtesse Amice, mère du fameux Simon de Montfort, la crosse et la mitre de l'évêque Mathieu des Champs, et la Vierge de Pierre de Bordeaux, archidiacre de Vendôme, c'est à la pénurie de documents que nous devons nous en prendre, et non à l'égoïsme des chrétiens de ce temps. Au commencement du siècle, en effet, les croisés sont revenus de Constantinople, et quel formidable et brusque accroissement de fortune les églises de tout l'Occident chrétien doivent à cette prise de Constantinople par les croisés, à ce pillage où les guerriers latins se ruèrent, avec une avidité sans nom, sur toutes les richesses et objets d'art accumulés dans les églises et les palais de la capitale de l'empire d'Orient. Villehardouin, qui assistait à ce brigandage et qui reçut sa part de butin, dit que dans le palais de Bucoléon il y avait un tel trésor qu'il ne sait comment en donner l'idée : « Il y en avait tant, dit-il, que c'était sans fin ni mesure. » Et au palais de Blaquerne « le butin fut si grand que nul ne vous en saurait dire le compte d'or et d'argent, de vaisselle et de pierres précieuses, de satin et de

draps de soie, et d'habillements de vair et de gris d'hermine, et de tous les riches biens qui jamais furent trouvés sur terre ». Gorgés de richesses, les mains pleines de gemmes, de vases précieux et de bijoux, les Latins rentrèrent dans leurs foyers, et de leur butin firent à Dieu une part. C'est ainsi que nous avons vu un évêque de Troyes, Garnier de Traînel, enrichir tout d'un coup son église cathédrale des trésors que lui a valus sa situation d'aumônier général de l'armée franque.

D'autres donations, pour être faites en des circonstances moins extraordinaires, n'en brillent pas moins d'un éclat exceptionnel pour nous, en raison de la personnalité et de la munificence du donateur qui n'est autre que le roi.

Jadis les rois de France enrichissaient les églises, loin de chercher à les spolier. Vers 870, c'est Charles le Chauve qui donne à la cathédrale de Chartres la chemise et le voile de la bienheureuse Vierge Marie, dont la châsse précieuse, enrichie d'année en année par ses successeurs, acquerra un renom universel et un intérêt artistique sans égal. Les derniers Capétiens directs et les premiers Valois, princes guerriers, y consacrent leurs armes de combat : en 1304, c'est Philippe le Bel, vainqueur à Mons-en-Puelle; en 1328, Philippe de Valois, vainqueur à Cassel; en 1356, le roi Jean consacre à la Vierge son bâton royal. Après la paix de Brétigny, de nouveaux trophées viennent s'appendre aux piliers de la nef : ce sont les armes du dauphin Charles. Le même prince, devenu roi, offre en 1367 le grand camée de Jupiter que l'on admire aujourd'hui au Cabinet des antiques. Son frère, le duc de Berry, ce fastueux et délicat collectionneur, qui déjà en 1384 avait donné une image de la Vierge émaillée, enrichie de pierreries et de perles, fait présent, en août 1406, de deux chapes de broderie à petit point — représentant l'une le couronnement de la Vierge, l'autre des ours et des vignes — et de deux anges de vermeil doré qui soutiennent un morceau du bois de la vraie croix, enchâssé dans un ovale de cristal. Les anges sont soutenus par de petits ours, emblèmes du duc de Berry.

La guerre de Cent ans n'empêcha pas le roi d'Angleterre d'offrir un autel portatif à la cathédrale de Chartres; mais, pour les rois de France, ce fut une époque trop pénible pour que leur sollicitude ne se tournât pas vers des nécessités plus pressantes.

Enfin, en 1510, la reine Anne de Bretagne vient en pèlerinage à Chartres; elle offre la grosse cloche qui porte son nom, pour attacher à sa personne un petit enfant de chœur dont la voix l'avait charmée, et le même jour elle accroche sa ceinture à la

châsse renfermant la chemise de la Vierge. Aucun prince, il faut l'avouer, ne se montre envers l'église qui nous occupe aussi généreux qu'Henri III. Presque chaque année, c'est un nouveau présent fait par lui et par la reine, sa femme. En 1579, il vient en pèlerinage à Chartres et y laisse des ornements de drap d'argent et de velours rouge brodé. Quatre fois au cours de l'année 1581, le roi et la reine sont en dévotion à la Vierge pour obtenir un enfant et, la veille de la Chandeleur 1582, ils reviennent rendre grâces à Dieu de les avoir exaucés. C'est alors que Leurs Majestés offrent des présents admirables. Elles font porter à l'offrande, par les ducs d'Aumale et de Mercœur, un calice d'argent vermeil, un vase avec une horloge, une croix d'émeraudes enchâssée d'or et garnie de pierreries, un tableau d'ambre gris, couronné de perles et d'or, représentant la Vierge et l'Enfant. Le 27 juin, le roi envoie de Paris une grande lampe d'argent; le 12 avril 1583, le roi et la reine viennent offrir à la Vierge deux petits enfants d'argent en maillot, et des chapes de velours rouge cramoisi à leurs armes.

En se faisant sacrer à Chartres, Henri IV n'eut garde d'oublier son habituelle générosité. Comblé de présents par lui, le trésor de la cathédrale le fut aussi par son fils qui donna châsses, tapisseries et ornements d'église. Enfin, les deux reines Marie de Médicis et Anne d'Autriche mettaient le comble à ces largesses en faisant construire les deux dômes magnifiques destinés à renfermer non seulement la sainte châsse, mais encore le trésor entier du chapitre.

*
* *

Comme on le voit, la munificence de nos rois qui, d'ailleurs, s'étendait également aux principaux sanctuaires de leur royaume : Saint-Denis, Notre-Dame de Paris, Notre-Dame de Reims, s'appliquait avec autant de sollicitude à les doter de ces richesses inestimables, pour les croyants, que sont des reliques qu'à les combler d'œuvres d'art et de fantaisie, ainsi que d'objets liturgiques d'une utilité plus réelle pour les cérémonies du culte divin. Un trésor d'église, quel qu'il fût, possédait toujours et des reliquaires, et des images, et des vases sacrés.

Pour honorer dignement les saintes reliques, la piété de nos pères ne reculait devant aucune dépense : l'or, l'argent, les pierres précieuses, les pierres gravées, l'ivoire, les émaux étaient prodigués pour construire ces reliquaires auxquels l'imagination féconde des orfèvres du moyen âge donnait les formes les plus variées. Simple coffret ou châsse prenait souvent les apparences d'un monument d'architecture, comme église, portail, tour, taber-

nacle, etc.; les « monstrances » et croix-reliquaires ne recélaient le plus souvent que des parcelles infimes, mais une autre catégorie, destinée à des reliques plus insignes, affectait des apparences plus intéressantes et parfois bizarres. Les statues-reliquaires, comme celle de l'horrible idole de Sainte-Foy que possède encore l'abbaye de Conques et que nous avons revue au petit palais des Beaux-Arts en 1900, sont communes; communs aussi les bustes et les chefs-reliquaires, tels que le fameux chef saint Louis que posséda jusqu'à la Révolution l'église de Saint-Denis, ou le chef de sainte Fortunade, admiré pour son charme exquis dans les vitrines de l'exposition rétrospective de 1900. Communs sont encore les bras-reliquaires; mais plus rares, les mains, les pieds, les côtes-reliquaires et les animaux-reliquaires comme l'aigle, le bélier, les coqs, le poisson, l'ours, le paon, que possédaient certaines églises de Troyes. A côté de simples phylactères, on rencontre encore des sabots, des pommes, des aumônières, des glands, des mitres-reliquaires.

Aux œuvres d'art, statues et peintures, nous donnons une simple mémoire : leur variété est trop grande pour qu'on puisse rien dire de général et, d'ailleurs, nous en avons déjà parlé.

Les calices, patènes, ciboires, sont d'un usage encore général; mais il faut accorder une mention spéciale à certains vases destinés à contenir la réserve eucharistique, alors que l'habitude ét it de la tenir suspendue au-dessus de l'autel. Ce sont les colombes eucharistiques si rares actuellement, qu'un baldaquin, une colonne ou une crosse de métal, un ange même quelquefois, soutenait au devant du tabernacle. La colombe fut, avec le temps, remplacée par la pyxide en ivoire ou en métal, et généralement depuis le quinzième par le ciboire dont la forme n'a guère varié jusqu'à nos jours. L'ostensoir et la « monstrance », celle-ci d'un d'un emploi plutôt archaïque, complètent le cycle des vases eucharistiques.

L'autel portatif de pierres rares orné d'or ou d'argent, et toutes les tentures et voiles qui entourent et ornent l'autel : rétables, custodes, courtines, mantelets, parements, nappes et corporaliers reçoivent une décoration de broderies, de tapisseries, de dentelles qui, en dehors de leur intérêt liturgique, les rendent précieux pour l'histoire des arts mineurs. Avec les rochets, amicts, aubes, collets, ceintures et chasubles, étoles, manipules, tuniques, dalmatiques, chapes, surplis d'étoffes souples et drapées, ou raides et empesées, nous aurons passé en revue les vêtements liturgiques, et, avec les anneaux, crosses, mitres, gants, bas, sandales, les vêtements et insignes épiscopaux ou abbatiaux dont

la présence s'impose dans le trésor d'une cathédrale ou d'une abbaye.

Enfin, les croix, chandeliers, vases aux saintes huiles, burettes, passoires, aiguières, bassins et gemellions, encensoirs et navettes, paix, sonnettes, lampes, peignes liturgiques, chauffe-mains, etc., et, ne les oublions pas, les manuscrits aux reliures d'ivoire sculpté, ou de métal repoussé et émaillé, nous conduiront aux termes de ce long inventaire.

Par la simple énumération de ce que doit contenir un trésor, on voit combien il est vrai de dire que l'église la plus humble n'en peut être dépourvue. Souvent même celle-ci est relativement plus riche qu'un sanctuaire plus renommé. Son obscurité l'a protégée du vandalisme et parfois nous y retrouvons, oublié et méconnu, tel monument de l'art du moyen âge dont la possession enorgueillirait un musée. Il est une église du département de l'Yonne dont le sacristain garde précieusement, en une armoire, trois reliquaires des douzième et treizième siècles; dans un même canton du département de la Marne, deux paroisses de trois cents habitants à peine possèdent, l'une, un rétable en bois sculpté de l'école flamande de la fin du quinzième siècle aux innombrables personnages groupés en neuf tableaux différents; l'autre, un délicieux bas relief de l'école florentine du quinzième siècle, venu là on ne sait trop comment. Une église d'un canton voisin élève au-dessus d'un de ses autels un rétable de pierre. Celui-là est un des plus anciens que l'on connaisse en cette matière; il appartient à notre école française du treizième siècle. Bien loin de la Champagne, en Languedoc, dans une pauvre paroisse perdue du département du Gard, on peut voir un autel chrétien du cinquième siècle orné de sculptures et d'inscriptions.

De tels exemples auraient pu être multipliés; chacun en citera qu'il a rencontrés dans ses promenades, quelle que soit sa patrie, sa province.

*
* *

De tant de biens précieux, de tant de richesses d'art et d'histoire, que nous est-il parvenu? Les catholiques, les historiens, les artistes le savent... Hélas!

Si les trésors de nos églises ne sont plus que ruines, si nous n'avons pu en sauver que des épaves, ce n'est pas au clergé, ce n'est pas aux fabriques qu'il faut s'en prendre.

L'administration et la surveillance des trésors, surtout des plus importants, étaient fort rigoureusement organisées. Le principe était, pour le trésor d'une cathédrale, de tenir l'évêque pour res-

ponsable de tout accident et de toute perte. Dès le sixième siècle, le pape saint Grégoire le Grand ordonne à chaque évêque de la chrétienté de tenir un compte exact et détaillé de tout ce qui appartient à son église et de lui en transmettre sans retard un exemplaire revêtu de sa signature. Ces prescriptions fréquemment rappelées au cours des siècles et confirmées au concile de Trente, étaient religieusement observées dans l'Eglise de France, où l'assemblée générale du clergé demanda et obtint du roi, à différentes reprises, des édits imposa aux curés et aux marguilliers l'obligation de ces inventaires.

Si l'évêque, comme nous le disions, restait responsable de tout incident, il va de soi que la surveillance habituelle des trésors était confiée à des marguilliers nommés à cet effet, à qui l'on demandait, à leur entrée en charge, une sérieuse caution en argent. Dans les églises paroissiales, le gardien du trésor s'appelait soit trésorier, soit clerc du trésor; dans les églises capitulaires, il se nommait chanoine du trésor; dans les églises des monastères, on le prenait naturellement parmi les moines, et dans les couvents de femmes parmi les nonnes. Ces gardiens logeaient dans une pièce contiguë à la chambre ou aux chambres qui contenaient le trésor, et pour la garde il leur était recommandé de s'adjoindre de forts molosses. Nous savons du moins qu'il en était ainsi à la cathédrale de Chartres dès le quatorzième siècle.

La pièce affectée au trésor était ordinairement la sacristie ou une chambre voisine. Parfois, mais rarement, ces « chambres du trésor » furent construites uniquement à cet effet. On peut citer en ce genre les deux dômes magnifiques que firent élever Marie de Médicis et Anne d'Autriche pour contenir celui de la cathédrale de Chartres. La Sainte-Chapelle du Palais peut être également considérée comme une « chambre du trésor ».

Toutes ces précautions, toute cette législation protectrice ne pouvaient prévoir ni prévenir toutes les causes de perte ou de destruction dont les trésors étaient menacés. Les accidents courants, vols, incendies, n'y comptent à peu près pour rien. En 1288, cependant, un violent ouragan détruisit une partie des objets précieux de la cathédrale de Troyes : en particulier, la châsse de sainte Hélène. Au milieu du seizième siècle, ce fut au tour du trésor de Saint-Urbain, en la même ville, de pâtir : des voleurs s'y introduisirent et ravirent tous les reliquaires. Mais ce n'était là que des accidents isolés, en somme assez rares, et dont l'ensemble de nos richesses nationales ne se serait guère ressenti. La guerre étrangère elle-même n'amena pas les ravages ni les ruines

que l'on pourrait croire. Maîtres de Chartres, les Anglais ne traitèrent pas le trésor de la cathédrale en butin de guerre; on vit même leur roi, nous le savons déjà, offrir à la Vierge un fort bel autel portatif. Malgré tout, le chapitre jugea plus prudent de dissimuler ses richesses.

Les temps de paix et de prospérité publiques étaient peut-être plus défavorables... C'est alors que les églises faisaient cadeau aux princes des objets précieux qu'elles possédaient. Peu de temps après que la collégiale de Saint-Etienne avait perdu sa table d'or pour la rançon du roi Jean, Charles V, passant à Troyes, admira la beauté de la croix d'or offerte par le comte Henri le Large, qui faisait alors la principale richesse de l'église : le chapitre n'osa pas la lui refuser, et le roi la fit mettre au trésor de la Sainte-Chapelle en la payant deux mille écus d'or.

La vraie cause de la ruine des trésors d'église, toute à l'honneur du clergé français, fut consentie et volontaire. Il la faut chercher dans sa fidélité à sa foi, son dévouement au roi et à la patrie.

Quand le roi ou l'Etat était en danger, le clergé, tant séculier que régulier, était sollicité, pressé de mettre à la disposition des officiers du roi tout le métal précieux dont il pouvait disposer. Naturellement tout ce qui était pièces d'orfèvrerie allait à la fonte et toutes pierres précieuses étaient vendues pour soutenir les armées du roi. Les chanoines et les moines ne s'étonnaient guère de cette réquisition : on sait qu'au Moyen-Age l'orfèvrerie était pour les princes laïques, comme pour le clergé, le meilleur placement que l'on pût trouver de son argent. Régulièrement, à chaque entrée en campagne, la vaisselle d'or et d'argent des princes allait à la Monnaie pour se reconstituer une fois la paix conclue. Soit libres, soit fixées par ordonnance royale, jamais les contributions levées sur les églises ne furent refusées par elles et jamais, non plus, celles qu'elles-mêmes s'imposèrent spontanément ne furent indignes de leurs moyens.

Pour la rançon du roi Jean, la cathédrale de Troyes vendit plusieurs reliquaires et la table d'or de Saint-Etienne évaluée mille florins d'or fut enlevée par le connétable de France et le gouverneur de Champagne. En 1522, la basilique de Saint-Martin de Tours voit son trésor se fondre pour soutenir les frais de la guerre. En 1525, pour la rançon de François Ier, nouvelle vente des reliquaires de la cathédrale de Troyes et des vases sacrés appartenant à la collégiale de Saint-Etienne. En 1551, Henri II exige une cotisation de vingt livres, l'une portant l'autre, sur la plupart des églises de France.

A partir de l'avènement de Charles IX les contributions de

guerre sont de plus en plus régulières : la lutte contre les huguenots les rend nécessaires. Une crise véritable sévit sur toutes les églises du royaume que les séditieux pillent d'autre part sans rémission. C'est une période d'appauvrissement universel : les chanoines de Saint-Urbain de Troyes, par exemple, obligés de payer à Charles IX une taxe de plus de 600 livres, et n'ayant pas les ressources nécessaires, doivent aliéner une partie des objets précieux du trésor pour la somme de 572 livres. A la même époque le chapitre de la cathédrale décide de vendre les châsses précieuses pour le service du roi et de les remplacer par des châsses de bois. A Chartres, où le peuple cependant s'opposa par la force au départ de la sainte châsse, les chanoines durent racheter, à grands frais, les bijoux et les reliquaires qui constituaient leur cotisation. Henri III, lui-même, que nous avons vu si généreux envers les églises, obtint du Pape une bulle l'autorisant, afin de soutenir la lutte contre les protestants, à aliéner les biens du clergé jusqu'à concurrence de 150 000 livres de rente. Enfin les Bourbons, pour subvenir aux dépenses des guerres en ces temps où l'argent monnayé encore rare et le crédit absolument nul ne permettaient pas de trouver les ressources dont actuellement on disposerait presque à volonté, ne connurent pas de meilleur moyen pour remplir leurs coffres que faire participer les classes « privilégiées » aux charges qui s'appesantissaient sur le pays, en recourant sans cesse au désintéressement des chapitres fortunés.

De la guerre étrangère, nos trésors n'eurent en quelque façon à souffrir que des dommages indirects; mais sur eux s'acharnèrent les ravages des guerres civiles. Les huguenots, là où ils furent les plus forts, firent payer cher aux églises l'aide qu'elles avaient prêtée contre eux au roi très chrétien. Partout où apparaît une de leurs bandes, à la hâte, où l'on peut, on cache le trésor. On imagine le déménagement précipité, l'enfouissement en un lieu mal commode et l'on pense combien, en ces conditions, les œuvres d'art eurent à souffrir, combien de joyaux ou d'ornements durent se perdre.

Pieux iconoclastes au moins autant qu'avides soudards, les protestants s'attaquent aux monuments eux-mêmes et aux sculptures. A Vendôme, en 1554, ils brisent et mutilent les statues tombales des comtes qui sont inhumés dans l'église collégiale de Saint-Georges. Ce fait de vandalisme soulève les fidèles vendômois, et le poète Ronsard, curé d'une paroisse du doyenné de Saint-Calais, ayant levé le ban de ses ouailles, prend la tête de la petite armée que la noblesse du pays envoie contre les briseurs

d'images. A Vézelay, patrie de Théodore de Bèze, la façade de l'église de la Madeleine subit des mutilations aussi sauvages. En Languedoc, les consistoires huguenots, régulièrement constitués, ordonnent la destruction systématique des églises; toutes y passent à Nîmes, à Alais, à Uzès, et sur toute la rive droite de la vallée du Rhône; dans les départements actuels du Gard et de l'Hérault, la moitié des églises, y compris les cathédrales, datent du dix-huitième ou du dix-neuvième siècle. Que pouvaient devenir les statues, les tableaux, les vitraux, les châsses d'orfèvrerie quand, d'une cathédrale, il ne restait pas pierre sur pierre? En ce pays de Languedoc, les troubles religieux durèrent encore tout le dix-septième siècle : la basilique de Saint-Gilles est entièrement rasée, en 1623, sauf le portail, par les bandes protestantes du duc de Rohan révolté.

Tout cela n'était encore rien à côté de ce que fit la Révolution. On le sait, ce fut alors la spoliation, la destruction systématiques; en quelques mois, toutes les églises se virent profanées, souillées, mutilées, dépouillées. C'est, à Saint-Denis, le sac ignoble des tombeaux des rois; à Reims, la destruction de tout ce qui touchait à la cérémonie du sacre. Tous ces faits sont connus. On peut dire que les trésors de nos églises ont été anéantis par la Révolution. A peine de rares épaves ont échappé à l'universel désastre.

Dès septembre 1789, une délibération de l'Assemblée nationale ordonnait aux églises d'envoyer leurs métaux précieux à la Monnaie. Cette mesure encore pouvait se parer d'un prétexte d'intérêt public, de patriotisme; mais que penser de ce qui suivit? En 1792, on avait transporté à la cathédrale les objets les plus précieux des divers trésors des églises de Troyes. Dans les nuits des 22 et 23 janvier 1794, ils y furent brisés et brûlés; la plupart des reliques, en particulier celles de sainte Mathie et de sainte Hélène, jetées au feu. Les autres, mises pêle-mêle dans une balle, furent transportées à la maison commune, et cinq caisses pleines de débris d'or, d'argent et de cuivre furent envoyées à la Convention.

A Chartres, il y a une mine de richesses si connues que le pillage s'organise méthodiquement. En 1792, la mairie s'empare des grosses pièces de métal précieux; au commencement de 1793, les marguilliers ordonnent de brûler les tapisseries où il y a de l'or; le 17 septembre, le conventionnel Sergent, craignant que les pierres gravées, qu'il connaît depuis son enfance, ne viennent à lui échapper, arrive de Paris avec Lemonnier, détache lui-même de la châsse les superbes joyaux et les emporte à Paris. Enfin

le 16 brumaire, an II, — on voit que cette mesure est générale, — les officiers municipaux feront mettre dans six tonneaux les argenteries et les cuivreries de la ci-devant cathédrale, pour les envoyer à la Convention.

Avant 1789, la seule église collégiale de Saint-Etienne, à Troyes, possédait plus de deux cents reliquaires, et des croix, des ciboires, des calices ornés de gemmes, de pierreries et d'émaux avec une magnificence presque incroyable. On disait de son trésor à la fin du dix-huitième siècle : « Pour les richesses, il y a peu de trésors en France qui égalent celui de la collégiale de Saint-Etienne de Troyes. On n'y voit qu'or et que pierreries, qu'agates, rubis, topazes d'une grosseur merveilleuse et taillées avec tant d'adresse qu'il est difficile de l'exprimer... » Et, aujourd'hui, que reste-t-il, je ne dis pas dans la seule église de Saint-Etienne maintenant détruite, mais dans toutes les églises de la ville de Troyes? En tout : trois manuscrits; trois aumônières; quatre coffrets, deux d'ivoire, un d'étain, un émaillé; une statuette de saint Loup, en cuivre doré; et quelques émaux cloisonnés ou fragments d'émaux. Saint-Etienne, à lui seul, possédait plus de deux cents reliquaires; la ville de Troyes n'en a plus maintenant un seul. Saint-Etienne comptait cent quatre-vingts pierres gravées antiques, et la cathédrale cent vingt; on n'en a retrouvé que soixante-treize.

A Chartres, la besogne fut encore mieux faite : de l'ancien trésor, il ne reste plus rien.

*
* *

Des trésors de nos églises, nous n'avons donc plus que des épaves. Que devons-nous faire pour les sauver des dangers qui les attendent toujours, des avidités qui les guettent? Depuis déjà un demi-siècle, la commission de l'inventaire des richesses d'art de la France nous a donné un état complet de ce que possèdent quelques-uns de nos sanctuaires et elle poursuit ses travaux. Ces temps derniers a été achevé, dans ses grandes lignes, le classement, comme monuments historiques, de tout ce qui s'y peut trouver d'objets mobiliers intéressant l'histoire, l'archéologie ou l'art. L'effet protecteur de ce classement est réel, puisqu'en interdisant toute restauration, réparation, aliénation par vente, don ou échange, des objets classés, il en assure l'intégrité et la possession aux fabriques des églises. Cela suffit. Alors, pourquoi ces règlements, pourquoi ces inventaires que redoutent tant les fabriques? Quels dangers ils peuvent faire courir à nos richesses d'art!

Il faut craindre, si la possession n'en est pas reconnue aux associations « cultuelles » ou « paroissiales », que ces richesses n'aillent s'entasser dans les musées. Que feraient-elles dans nos « musées départementaux » ? Que feraient-elles encore au musée de Cluny? Que feraient-elles même au musée du Louvre? Déracinées, solitaires et noyées, elles y perdraient le principal de leur charme et de leur valeur. Ces œuvres d'art ne sont pas toujours d'immortels chefs-d'œuvre. Nées de la main d'un artiste provincial, sorties de l'atelier d'une école locale, quels seront, hors du cadre pour lequel elles ont été conçues, dont elles font partie intégrante, arrachées à leur destination naturelle et nécessaire, quels seront leur intérêt et leur signification ? Séparées de leurs sœurs qui leur ressemblent, parce qu'elles avaient le même auteur et qu'elles apparurent à des époques contemporaines, dans la même patrie, quelles comparaisons, base de la science, pourrons-nous faire entre elles? Transplantées dans un musée de préfecture, tout leur parfum natal périra, toute cette poésie s'évanouira qu'elles doivent aux siècles écoulés où, dans le silence recueilli du même sanctuaire, elles reçurent des aïeux, puis des petits-enfants, les tendres hommages de la dévotion chrétienne. Ce ne seront plus que des objets de vague curiosité, favorisés, les jours de congé, d'un regard ahuri par quelque groupe de militaires endimanchés. Elles ne seront plus à personne, personne ne s'y attachera plus.

Dans leur église natale, elles étaient au contraire la chose de tous, et un peu du cœur de chacun. Associées aux prières, aux espérances, aux joies et aux douleurs des fidèles, leur beauté et leur richesse charmaient certainement les yeux, comme la dévotion qu'elles inspiraient avait charmé le cœur. Les fidèles seuls qui les donnèrent comprennent et aiment, comme il le faut, ces reliques de la religion et de l'art. Les trésors de nos églises sont bien leur patrimoine. Qu'on les y laisse.

Henri Longnon.

CHRISTINE AUBERJOL[1]

XIX

Emporté par un courant de sentiments qui s'étaient tout à coup révélés impérieux, M. de Roquépine avait oublié la singulière conduite de sa fille, mais sa conscience paternelle devait le ramener promptement à l'inquiétante préoccupation.

Duchesse de Tressac? Mais ce n'était pas possible! Elle avait refusé le duc de façon si nette! Comment Gottifredi avait-il pu supposer? L'idée que Marie-Thérèse pût recourir à de vulgaires subterfuges humiliait M. de Roquépine, et l'image de sa fille s'obscurcissait dans son cœur. Pour recourir à de semblables moyens, Marie-Thérèse devait avoir un secret à dissimuler. Mais lequel? Christine avait si bien dissipé les soupçons d'Albert de Roquépine sur Sarno en les déclarant inadmissibles, que, pas un instant, sa pensée ne s'arrêta sur l'inventeur. Il suivit d'autres pistes et ne trouva rien.

Alors il se mit à observer sa fille de très près, comme il ne s'était jamais soucié de le faire auparavant. Marie-Thérèse avait perdu ses façons naturelles; elle affectait trop de gaîté quand il était présent. Elle semblait, en outre, dans l'attente perpétuelle de quelqu'un ou de quelque chose; elle lisait les journaux avec une attention soutenue, passant nerveusement de l'un à l'autre. Chaque jour elle proposait une course en bateau ou en chemin de fer et ne pouvait rester tranquille nulle part. Pas une seule fois, cependant, elle ne demanda à aller voir Christine à Vevey. Le fait paraissait curieux à M. de Roquépine.

— As-tu des nouvelles de Mlle Auberjol... et de miss Fane? demanda-t-il un jour à Marie-Thérèse.

— Non, répondit brièvement celle-ci.

Elle ajouta, le ton agressif :

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 janvier, 10 et 25 février, et 10 et 25 mars 1906.

— Pas moyen de les arracher aux plans du futur refuge sur lesquels elles usent leurs yeux!

— Si nous leur demandions de nous accompagner à Evian?

— Non, ce serait inutile.

M. de Roquépine considéra sa fille avec surprise. N'était-ce pas elle qui, dans un accès de tendresse turbulente, avait forcé Christine à les accompagner à Territet? Il le lui rappela; la jeune fille changea de conversation. Où était la Marie-Thérèse de jadis si spontanée et si franche?

Une envie d'aller consulter Christine le saisissait, mais il reculait devant cette initiative. Après leur dernier entretien, il lui semblait qu'entre eux une période de silence était nécessaire. Puis, il voulait réfléchir encore. Pendant tout son veuvage l'idée de se remarier ne lui était jamais venue; elle le troublait comme une inconnue. Il pensait aussi à la différence des âges, mais les expériences et les duretés de la vie avaient mûri Christine; les vingt ans qui les séparaient ne devaient pas les empêcher d'être heureux! Douce, sérieuse, pas mondaine, elle serait pour sa vieillesse une compagne exquise. Quant aux différences sociales, le monde murmurerait pendant quelques jours, on raconterait que Mme de Roquépine avait couru le cachet à Rome, puis on n'y penserait plus, et la finesse et la grâce de Christine effaceraient ces souvenirs. D'ailleurs qu'importait! Pour ce qui le concernait personnellement, il n'était responsable que vis-à-vis de lui-même, rien n'entravait sa liberté...

Cependant en était-il bien sûr? Et Marie-Thérèse? L'entrée d'une belle-mère dans la maison ne pouvait lui être indifférente. Sa sœur aussi, il fallait y penser... Mais, de ce côté, tout s'arrangerait; Mlle Elisabeth était romanesque et, d'ailleurs, l'idée de s'assurer à jamais les soins de Christine lui ferait oublier la mésalliance.

Le véritable empêchement était sa fille. Au premier moment d'émotion, il ne s'en était pas préoccupé; maintenant, elle se dressait devant lui comme un invincible obstacle. L'idée de renoncer à la lumière qui était venue si inopinément éclairer sa vie grise parut si insupportable à Albert de Roquépine, qu'il se résolut à aborder le sujet avec Marie-Thérèse. Pour ce timide et ce réservé, cette démarche représentait une torture, et jamais il ne donna à Christine Auberjol une plus grande preuve d'amour.

Depuis quelques jours, les événements se précipitaient dans sa vie; il ne pressentait pas les surprises qui l'attendaient encore.

La communication de son père suffoqua Marie-Thérèse.

— Qui aurait jamais cru chose pareille! Vous, papa, vous, à votre âge, avec Christine!

Et comme il s'assombrissait, elle ajouta gentiment :

— Je sais bien, vous êtes encore « beau cavalier », comme dit tante Elisabeth. Elle vous appelle toujours le plus séduisant gentilhomme de France, mais c'est égal, je suis surprise... Pardonnez-moi, papa...

Elle regardait son père avec une expression mélangée de tristesse, de reproche et de soumission. Tout à coup, la physionomie de la jeune fille changea, une lueur l'éclaira, une joie se répandit sur son visage, ses yeux rirent et, jetant ses bras autour du cou de M. de Roquépine, elle l'embrassa sur les deux joues :

— Je suis si contente, au contraire, si contente! Je vous félicite, papa, et j'espère que vous serez heureux, très heureux! Je veux aller aujourd'hui même à Vevey embrasser ma belle-mère.

Albert de Roquépine regardait sa fille, stupéfait. Il crut qu'elle devenait folle tout de bon et, mentalement, chercha si quelqu'un de leurs ascendants avait donné des signes de démence.

— Tout à l'heure, tu t'exprimais autrement, dit-il en se dégageant.

Marie-Thérèse parut embarrassée, mais elle mit son incohérence sur le compte de son étonnement.

— Vous avez été si cachotier, papa, que j'ai été abasourdie. Vous comprenez, pas un soupçon ne m'était venu!

Elle ajouta très vite, comme pressée de changer de sujet :

— Quel bateau prenons-nous, papa? J'ai hâte de me réjouir avec Christine.

— Mais Christine ne sait rien encore!

— Elle ne sait rien? Alors il faut aller le lui dire tout de suite. Je me charge d'Arabella et vous ménagerai le tête-à-tête obligatoire.

M. de Roquépine trouvait ridicule de partir faire sa déclaration en compagnie de sa fille, mais celle-ci l'entraîna impétueusement.

Dans la petite pension de Vevey, ils trouvèrent les deux amies; Arabella dessinait dans le salon, et Marie-Thérèse s'arrêta près d'elle. M. de Roquépine passa immédiatement sur la terrasse où, quelques jours auparavant, il avait trouvé Christine en entretien suspect avec le prince Gottifredi. Il eut, en la revoyant, un moment d'embarras qui lui parut délicieux et qu'elle partagea. Ne sachant que se dire, ils se penchèrent sur le rebord de la terrasse et regardèrent en silence les mouettes voleter sur la grève. Ils ne surent jamais combien de temps ils restèrent ainsi; enfin, Albert de Roquépine commença à parler; il raconta l'histoire de son cœur endormi si longtemps dans la tristesse et soudain réveillé. Ce qu'elle éprouvait en l'écoutant ne ressemblait en rien aux troublantes sensations de sa jeunesse, mais une tendresse, un sentiment de repos s'infiltrait peu à peu dans son être; sa pauvre

petite barque battue par tant de tempêtes allait s'ancrer au port.

— Vous ne serez plus seule, disait-il, vous aurez un ami toujours présent...

Il ne lui demanda pas si elle l'aimait, craignant de violenter ce cœur encore froissé. Il avait foi dans l'avenir.

Christine ne disait rien. Mais son attitude alanguie et soumise avait une éloquence. Elle demanda enfin timidement :

— Et Marie-Thérèse?

— Marie-Thérèse est ravie, enchantée!

Il ajouta :

— Nous mènerons à nous quatre une vie charmante. Installation à Paris, et visites fréquentes à Rome.

Christine passa tout à coup une main sur ses yeux comme si elle se réveillait d'un rêve.

— Mais ce n'est pas possible! Je suis folle, j'oubliais... Vous savez bien mes engagements avec Arabella, notre maison pour les jeunes filles abandonnées...

Albert de Roquépine répondit avec ce calme heureux que donne l'assurance du bonheur assuré :

— Ne vous agitez pas, chère, vous allez retourner à Rome organiser votre affaire; on pourvoira ensuite à vous remplacer.

Christine n'eut pas le temps de répondre, Marie-Thérèse se précipitait vers elle les bras tendus :

— Je suppose que l'affaire est conclue! C'est décidé. Je n'arrive pas trop tôt, j'espère?

Et elle embrassait Mlle Auberjol.

— J'aurai une méchante belle-mère, j'en suis sûre! Mais je suis résolue à être patiente, soumise...

La joie, l'espérance riaient dans ses yeux rayonnants, sur sa bouche fraîche... Elle prit dans les siennes une des mains de son père et l'unit à l'une de celles de Christine.

— Voilà qui est fait!

Mlle Auberjel essaya de protester.

— Pourquoi gâter les heures douces? s'écria la jeune fille. Ne voyez-vous pas comme papa est heureux!...

Ce fut ainsi, très simplement, que M. de Roquépine et Christine se fiancèrent.

Un instant plus tard, les deux jeunes filles étaient seules sur la terrasse. M. de Roquépine avait été rejoindre miss Fane. La gaieté de Marie-Thérèse était tombée, elle semblait préoccupée, Mlle Auberjol s'alarma :

— Vous avez joué la comédie tout à l'heure, dit-elle. C'était généreux, mais je vois bien...

Déjà, elle était prête à se sacrifier.

— Non, non, vous ne comprenez pas! Je suis sincèrement ravie, et je vais vous expliquer...

Mais ce qu'elle avait à dire était, paraît-il, difficile à exprimer.

— N'avez-vous pas été surprise, demanda-t-elle enfin brusquement, de n'avoir pas reçu un mot de moi tous ces jours?

— Oui, peut-être, un peu.

— C'est que je n'avais nulle envie de vous voir, de peur que vous ne m'interrogiez sur Tressac. Don Andrea est tombé dans l'erreur... Je n'ai pas eu la franchise de lui dire qu'il se trompait. J'en ai usé de même avec vous. Mon père vous a-t-il dit?

— Que vous avez refusé le duc? Oui!

— Et qu'avez-vous pensé de moi?

— Que vous vous étiez ravisée, ou que Tressac dissimulait un autre nom.

— Ravisée? Oh! non.

— Il y a donc quelqu'un d'autre?

Christine avait baissé la voix.

— Oui.

Ce oui passa comme un souffle à travers les lèvres de Marie-Thérèse, et pourtant elle semblait fière de le prononcer.

— Est-ce que je le connais?

— Vous le connaissez! Je vous ai même dit récemment que je vous devrais mon bonheur. Seulement, je ne croyats pas le moment si proche.

Un soupçon commençait à se dessiner dans le cerveau de Christine.

— Et qu'est-ce qui a rapproché le moment?

— Un mariage en amène un autre, répondit Mlle de Roquépine. Aujourd'hui, mon père consentira.

— Parce qu'il fait lui-même une mésalliance! riposta Christine. C'est pourquoi vous étiez si contente? Oh! Marie-Thérèse!

Une paume rose, ferma la bouche de Mlle Auberjol.

— Ne parlez pas, ne dites rien. C'est vrai d'un côté, mais je suis aussi contente à cause de vous. Car je vous aime. Il vous aime aussi!

— Qui, lui?

— Oh! Christine! comment n'avez-vous pas deviné depuis longtemps? C'était si clair, si clair...

— Votre père sait-il?

— Un instant il a eu des lueurs, puis il est retombé dans l'obscurité complète. Il paraît que, sans le savoir, je suis une comédienne consommée, puisque lui aussi ne s'est pas aperçu que je l'aimais...

— Mais qui lui? s'écria Christine, impatientée.

— Devinez donc! répondit Marie-Thérèse.

Une malice riait dans ses yeux. Mlle Auberjol croyait avoir compris. Mais encore elle doutait.

— Comment ne s'est-il pas aperçu que vous l'aimiez? Vous lui avez donc menti?

— Non! seulement jamais il ne m'a fourni l'occasion d'un aveu.

Ces derniers mots fixèrent Mlle Auberjol. C'était Sarno qu'elle aimait! Sarno qui aimait ailleurs et sans espérances. Christine se rappelait sa déclaration formelle et triste : Jamais il ne se marierait! Son cœur était resté aux Etats-Unis près d'une Américaine indifférente et froide. Elle regarda Marie-Thérèse avec une pitié tendre et lui caressa les mains sans parler.

Mlle de Roquépine ajouta avec un bon sourire confiant :

— Il faudra que je me décide à faire la demande moi-même.

Christine eut un geste de protestation :

— Laissez-moi le sonder d'abord...

Marie-Thérèse secoua négativement la tête.

— Les Italiens ont un proverbe dont je comprends toute la portée : *Se vuoi, vai; se non vuoi, mandi.*

Christine soupira. Existe-t-il donc une loi inéluctable de souffrance qui rend impossible de préserver ceux qu'on aime? Ils s'obstinent à courir sur la route où la déception les attend.

— Attendez, supplia encore Christine.

Elle n'eut pas le temps d'en dire davantage. Un bruit de voix dans le salon voisin interrompit ses paroles. Elle entendit des exclamations de surprise, des pas... Arabella, M. de Roquépine et une troisième personne apparurent sur le seuil de la terrasse. Mlle Auberjol eut un sursaut. La destinée, le hasard ou la Providence, ont de ces étranges rapprochements. Le visage sérieux, l'attitude réservée et correcte de Sarno n'indiquaient aucune émotion. Il échangea une poignée de mains avec Marie-Thérèse et expliqua qu'il était venu en Suisse pour le congrès métallurgique de Berne; qu'un autre congrès d'électricité ayant eu lieu à Genève, il s'y était rendu également. Depuis lors, il avait parcouru, les bords du lac. La veille, ayant rencontré Mrs Fane à Beaurivage, elle lui avait donné l'adresse de Christine.

— Je suis venu te dire adieu, ajouta-t-il, car demain je pars pour Buenos-Ayres.

La physionomie de Marie-Thérèse se convulsa d'émotion. Christine se jeta devant elle, comme si sa frêle personne pouvait cacher la jeune fille aux regards, empêcher les autres de lire l'histoire que racontaient son visage soudain pâli et ses yeux pleins d'amour. Elle réussit pour Sarno, occupé à contempler la vue,

mais la révélation atteignit M. de Roquépine, qui échangea avec Christine un coup d'œil de détresse.

Marie-Thérèse avait repris possession d'elle-même. Une résolution animait son regard. Elle se retourna vers Sarno et dit :

— Je savais par les journaux que vous étiez à Genève, et je ne comprends pas comment nous ne nous sommes pas rencontrés encore. Nous aussi, nous avons parcouru tous les bords du lac.

M. de Roquépine comprenait maintenant le besoin de locomotion qui l'avait étonné chez sa fille. Impossible de consentir à ce mariage! Que diraient leurs parents, leurs amis?... Il regrettait presque Gottifredi. L'important pour l'heure était de causer avec Christine, de savoir ce qu'elle avait surpris, deviné, compris...

— Si nous allions prendre le thé à Villeneuve? proposa-t-il.

Marie-Thérèse accepta l'idée et entraîna tout le monde.

Il fallu partir immédiatement pour prendre le bateau à la place du Marché. Sur le pont, il y avait foule. Sarno fit un geste de recul, mais Christine vit Marie-Thérèse se pencher vers lui, poser la main sur son bras et l'entraîner sur la passerelle comme si elle prenait déjà leurs destinées en main.

Par cette radieuse après-midi de septembre, tous les hôtels du Léman avaient déversé leurs habitants sur les bateaux à vapeur qui font le service du lac. Des Parisiens vinrent saluer les Roquépine; des Anglais serrèrent la main d'Arabella; des savants de tous les pays se pressèrent autour de Sarno. Mlle Auberjol respira; il lui semblait qu'aucun entretien particulier ne pouvait être possible, et elle alla, paisible, s'installer à l'arrière du bateau, loin de la foule. Des passagers s'étaient amusés à émietter des biscuits sur l'eau, et un vol de mouettes suivait le bâtiment; cet accompagnement floconneux et blanc, se détachant sur le double azur du ciel et du lac, semblait d'un joyeux augure, mais le cœur de Christine était si bouleversé d'émotions, qu'elle ne sentait ni le plaisir, ni la peine, rien que des battements tumultueux. La pensée d'Arabella la harcelait aussi : comment lui avouer qu'après quelques mois de travail commun, elle la quitterait?

Une brise fraîche s'était levée; la jeune fille n'ayant rien emporté pour se couvrir les épaules, frissonna. Tout à coup, elle sentit quelque chose de chaud et de léger l'envelopper.

— C'est l'écharpe de miss Fane, dit la voix de M. de Roquépine; elle prétend qu'elle n'en a pas besoin, et je vous l'apporte.

Cette preuve de sollicitude émut Christine si vivement, qu'elle comprit tout à coup combien l'absence de protection dans la vie lui avait manqué, sans qu'elle en eût conscience.

— Où est Sarno? demanda-t-elle.

— Les savants ne le lâchent pas!

— Et Marie-Thérèse?

— Entourée de tous les habitants du grand hôtel de Territet!

En quelques mots, Christine mit M. de Roquépine au courant de ce qu'elle savait.

— Vous êtes sûre qu'il est occupé ailleurs? En ce cas, pas de mariage à craindre! C'est l'essentiel.

Christine fut froissée, elle ne savait pourquoi.

— Auriez-vous préféré Gottifredi?

M. de Roquépine n'osa pas dire sa pensée; le ton un peu sec de M[lle] Auberjol l'avait mis en garde; un léger malaise s'était emparé d'eux et les séparait. L'air continuait à fraîchir: plusieurs personnes s'étaient réfugiées à l'arrière où le vent était moins fort. Christine en profita pour retourner sur le pont devenu solitaire, et vit Sarno, que ses admirateurs avaient laissé libre, penché vers le lac. Il observait le mouvement de l'eau, les vagues petites et de moment en moment plus pressées. L'eau avait passé de l'azur clair au bleu foncé; les mouettes ne suivaient plus le bateau.

Le jeune homme se redressa tout à coup, et, enlevant son chapeau, exposa son front au vent; il rejetait la tête en arrière et aspirait l'air fortement comme s'il voulait se cuirasser, se rendre invulnérable... Son masque était triste. S'être voué à la solitude facilite la vie supérieure, mais non la vie heureuse.

Pauvre Marie-Thérèse! Sur quel terrain rocailleux et rude allait-elle poser ses pieds délicats? Un nouvel élan de pitié emporta Christine; elle voulait au moins prévenir Sarno de ce qui l'attendait afin d'empêcher les réponses trop rudes et l'engager aux ménagements. Mais elle n'eut pas le temps d'arriver à lui. Déjà une ombre svelte s'était dressée aux côtés du jeune homme. Le voile blanc de Marie-Thérèse flottait au vent à côté de la tête nue de Giovanni Sarno. Elle lui disait :

— Vous partez? Vraiment? Et quand serez-vous de retour?

— Dans deux ans, dans cinq, dans dix! Qui peut le prévoir?

Elle rit nerveusement.

— Vous risquez de revenir quand j'aurai les cheveux gris.

La phrase était absurde. Il la regarda un peu étonnée, d'ordinaire elle parlait raisonnablement.

— Il faudrait, pour cela, rester trente ans absent!

Le pied de Marie-Thérèse battait impatiemment le plancher.

— Il n'y a pas que le temps qui fasse blanchir les cheveux.

— Oui, je sais, la misère, la douleur... Mais vous êtes à l'abri de ces choses, vous!

Et. de nouveau, il la regarda. Radieuse vision de jeunesse, elle

semblait défier les tristesses et les déceptions qui vieillissent et appauvrissent l'être.

— De la misère, peut-être. De la douleur, qu'en savez-vous?

Le visage grave de Sarno s'éclaira d'un sourire.

— Il me semble que vous aurez toujours tout ce que vous voudrez de la vie.

— Oui, du luxe, de l'élégance, des plaisirs...

— Que de femmes se contentent de cela!

— Oui, souvent, mais pas moi, oh! pas moi!

Et la voix claire de Marie-Thérèse prenait un accent profond, une ardeur contenue qui contrastaient avec son aspect rieur.

— Si j'étais un homme, je voudrais être vous. Aucun autre sort que le vôtre ne me contenterait. Porter un nom que le monde entier admire, arriver jeune comme vous à la célébrité et à la gloire.

— Oh! la gloire!

— Ce sera la gloire demain! Voilà ce qui vaut la peine de vivre. Tout le reste n'est rien en comparaison.

Elle toucha avec mépris sa robe, les perles de son cou, les bagues de ses doigts.

— Quelles valeurs ont ces bagatelles pour le bonheur? Aucune!

Sarno répondit gravement :

— Oui, aucune, en effet. Mais n'enviez pas les satisfactions de la célébrité. Il y a dans le travail, dans la découverte des forces encore ignorées de la nature, des joies suprêmes, mais les applaudissements de la foule, l'attention du monde rendent souvent la solitude intérieure plus douloureuse encore.

— La solitude intérieure n'est pas nécessaire, murmura Mlle de Roquépine. Pourquoi être seul?

Elle semblait se parler à elle-même. Il pensa : « Comme ces Françaises sont coquettes, elles trouvent toujours le moyen de tout ramener à l'amour! » Et il sentait ses vieilles rancunes contre la France se réveiller.

— Pourquoi être seul? répéta Marie-Thérèse.

— Comme s'il dépendait de nous de ne pas l'être, fit Sarno brusquement.

— Oh! souvent, très souvent. Quelquefois c'est par timidité, d'autres fois par aveuglement et presque toujours par orgueil.

Elle insista sur ce dernier mot de façon provocante.

— N'est-ce pas que j'ai raison? C'est par orgueil?

Et elle se penchait vers Sarno, effleurant son bras du sien, cherchant ses yeux... Un homme du monde aurait compris immédiatement, lui ne saisissait pas. Il voyait dans les paroles de la jeune fille un jeu de coquetterie ou simplement ce goût de la plai-

santerie et qui agaçait toujours sa nature simple et grave.

Une angoisse nerveuse commençait à étreindre Marie-Thérèse; le bateau continuait à avancer et, dans quelques minutes, il aborderait à Villeneuve! Sarno la quitterait, il serait repris par le groupe des savants. Et il s'obstinait à ne pas comprendre. Elle ne pouvait cependant se jeter dans ses bras, lui demander de l'épouser et de l'emmener avec lui; elle avait beau arriver les mains pleines, elle avait des pudeurs, des timidités, des réserves...

— Comme ce fond du lac est beau! s'écria le jeune homme. S'il y a des spectacles plus grandioses, il n'y en a pas de plus harmonieux.

Marie-Thérèse ne s'occupait guère du lac, en ce moment! Elle voyait son bonheur lui échapper. En parlant à Christine, elle s'était montrée sûre d'elle-même, pleine d'audace et de confiance dans son habileté; et maintenant elle se sentait timide, maladroite, sotte. L'humiliation, la crainte, l'amour, l'énervaient au point qu'elle fondit en larmes. Il sembla à Sarno entendre un sanglot étouffé. Vivement il se retourna vers la jeune fille. Il ne s'était pas trompé, elle pleurait, penchée hors du bateau; ses larmes tombaient sur l'eau brillante, et de petits sanglots faisaient trembler ses épaules. Le jeune homme fut bouleversé.

— Mon Dieu! qu'avez-vous? s'écria-t-il en se rapprochant d'elle. Vous souffrez donc réellement? Pardonnez-moi si j'ai eu l'air d'en douter. Mais jamais je n'aurais cru.

Pas de réponse, les larmes continuaient à couler. Il s'empressa :

— Calmez-vous, je vous en conjure. Je ne puis supporter de vous voir pleurer ainsi. Mon Dieu! qu'avez-vous? dites-le moi!

Il n'y avait pas de doute, une vraie émotion étranglait sa voix d'homme froid et maître de lui. Alors Marie-Thérèse releva la tête et, le regardant bien en face :

— La sottise des hommes n'a donc pas de bornes? s'écria-t-elle presque avec colère, tandis que ses yeux étaient encore mouillés de larmes. Que faut-il vous dire pour que vous compreniez?

Encore trois minutes et le bateau abordait à Villeneuve! Sur la physionomie de Sarno, une transformation s'opérait lentement; il commençait à saisir. Mais non, ce n'était pas possible! Il ferma les yeux pour fuir la vision qui l'éblouissait et allait, sans doute, se changer en désillusion amère. Une main qui se posait sur son bras le força à les rouvrir.

On allait arriver; tous les passagers se pressaient sur le pont. Mlle Auberjol, qui avait suivi de loin les péripéties du dialogue, tremblait à l'idée du visage désespéré, humilié, qu'elle allait apercevoir. Elle se poussa en avant et, sans regarder la jeune fille, dont Sarno s'était éloigné, saisit sa main pour lui prouver que,

du moins, elle pouvait compter sur une amie fidèle. Pas un mot ne sortit des lèvres de Marie-Thérèse, mais ses doigts serrèrent fortement ceux de Christine. Ce ne fut qu'après avoir traversé le pont volant que celle-ci se décida à examiner sa compagne. Elle vit un visage radieux, des yeux rayonnants d'amour, une bouche qui souriait gravement et avec orgueil.

— Quoi? que s'est-il passé? Mais alors il...

— M'aime! En aviez-vous douté? Je serai la femme du grand Sarno, et vous m'aiderez à livrer bataille aux préjugés de papa.

— J'avais cru...

— Que son cœur était resté en Amérique et qu'il nourrissait contre la France une rancune inextinguible? Il lui a pardonné le premier jour où il m'a vue.

M[lle] Auberjol ne pouvait encore se rendre à l'évidence des faits.

— Je connais Giovanni depuis l'enfance, et pas une fois dans ses paroles...

— Son amour n'a montré le bout du museau? Que voulez-vous, il me considérait comme une étoile qu'on regarde sans pouvoir y atteindre, preuve que, dans la vie pratique, les grands hommes sont souvent de grands sots. Avouez que vous n'êtes pas perspicace, petite Christine!

En effet, elle n'était pas perspicace. Quelles surprises la vie lui réservait-elle encore?

XX

La vieille princesse Gottifredi faisait sa partie de whist. C'est en vain que son fils avait voulu lui enseigner le *bridge*; elle s'y était obstinément refusée. Autant lui proposer de changer de maison ou de renouveler son ameublement! En distribuant les cartes, on parlait à voix basse entre intimes, et le sujet de conversation devait être palpitant, car les têtes chauves se penchaient pour mieux écouter et les barbes blanches semblaient agitées d'un léger tremblement.

— Elle montre une obstination que rien n'entame, disait la vieille princesse. Quand nous l'avons vue arriver d'Amérique, en deuil de veuve, cela nous a paru excessif, mais passe encore, du moment qu'elle avait voulu assister, au lit de mort, ce *furfante* (que Dieu ait son âme, murmura tout bas la grand-mère de Flavia avec un furtif signe de croix), le crêpe était peut-être nécessaire pour les funérailles. Ensuite, elle a passé six semaines à Palestrina; là, elle pouvait faire ce que bon lui semblait. Mais à Rome, l'idée de vouloir porter le deuil de Prospero Sinibaldi, pour le rappeler à tous ceux qui l'avaient oublié, voilà qui passe la mesure!

— Cependant, insinua le général de Piovasco, un peu de noir...

La princesse frappa avec impatience du bout de l'éventail qui ne la quittait ni hiver ni été, le drap vert de la table.

— Du taffetas, du satin, du velours, si elle veut, pour ménager la transition, mais pas de crêpe! Figurez-vous que Philippe, qui ne se mêle jamais de rien, est intervenu lui aussi près de sa fille. Pas moyen! elle s'entête. Mgr Marfini est près d'elle en ce moment. Après la famille, l'Eglise...

On tourna l'atout et la partie commença. Le premier robber se terminait, lorsque Mgr Marfini reparut dans le salon. La princesse quitta ses cartes des yeux pour regarder le prélat, et elle comprit qu'il avait échoué dans sa mission. Les traits de la grand mère de Flavia se durcirent jusqu'à la pétrification; c'était chez elle le signe d'une de ces terribles colères froides que ses habitués connaissaient. Leurs vieux cœurs tremblèrent. Mgr Marfini reçut le choc avec douceur. Il avait trouvé Flavia résolue à porter le deuil de son mari; impossible de l'en faire démordre. La vieille princesse le toisa avec mépris; elle avait une foi superstitieuse dans le pouvoir de la haute prélature sur les consciences.

— Vous n'avez pas su menacer...

Mgr Marfini sourit avec tristesse. Quelle singulière idée se faisait donc la princesse de la mission du prêtre!

— Menacer? dit-il, et pourquoi? Parce que donna Flavia croit à la sainteté du mariage? Aucun principe n'est lésé par son deuil de veuve. C'est une question d'opportunité...

La vieille princesse n'osa répliquer, mais elle brouilla nerveusement les cartes entassées devant elle... Tous les regards se baissèrent et un silence pesant tomba dans la salle sombre.

Un pas souple et rapide le brisa. Les yeux se relevèrent.

— Ah! c'est toi, Andrea! Depuis quand de retour?

Le jeune homme baisa les mains de sa tante avec cette déférence tendre qui rappelait sa jeunesse à la vieille princesse. Puis il raconta qu'il était rentré de Paris le matin même; ses regards firent ensuite le tour du salon :

— Et Flavia? demanda-t-il.

Un geste de la princesse désigna la porte de gauche. Déjà il se dirigeait de ce côté lorsqu'elle le rappela.

— Tu ne sais pas..., dit-elle le ton âpre.

Et vivement, elle le mit au courant de la question du deuil.

— Nous avons tous fait *fiasco*, même l'Eglise! ajouta-t-elle ironiquement avec un regard coupant à l'adresse du prélat. Veux-tu essayer, toi? Le diable réussit parfois où les saints échouent.

Gottifredi eut un sourire de doute, — on en voyait rarement de tels sur son visage, — et, sans rien promettre, s'éloigna.

Donna Flavia sursauta en le voyant entrer, car elle ne l'attendait pas. Après l'avoir ramenée jusqu'à la frontière italienne, il avait rebroussé chemin et s'était rendu à Paris. Don Andrea trouvait inutile de mettre la société romaine au courant de son voyage à New-York. Il tenait aussi à éviter d'être questionné sur Sinibaldi. Un entrefilet dans les journaux de la capitale avait annoncé la mort de Prospero, car il fallait bien faire savoir au public italien que Flavia était veuve, mais cela suffisait.

L'arrivée de don Andrea prit donc la jeune femme par surprise. Ils ne s'étaient pas écrit une seule fois depuis leur séparation à Modane! Flavia avait repris toute sa beauté. Ses bras superbes, sortant des larges manches de crêpe, semblaient ceux de Junon « aux bras blancs ». Il le lui dit et, sauvagement, elle ramena sur eux les plis de l'étoffe sombre. Il se mit à rire.

— Je suis chargé d'une mission pour toi, mais j'ai bien peur de ne pas réussir. Tu aurais trop à perdre en cédant.

En effet, le noir faisait ressortir d'une façon saisissante le teint éclatant de Flavia, amincissait sa silhouette, dissimulait ce que sa beauté avait de trop matronal pour le goût du jour.

— Il ne s'agit pas de cela, répliqua-t-elle avec le ton farouche d'autrefois lorsqu'on osait lui dire qu'elle était belle.

Puis, se souvenant qu'aujourd'hui elle était libre d'écouter même des propos d'amour, Flavia sourit; Gottifredi lui rendit son sourire.

— Je comprends, dit-il; le sentiment qui t'a poussée à partir te pousse aujourd'hui à porter le deuil. Quel respect tu as du mariage, Flavia! L'homme qui t'épouserait pourrait être sûr...

Elle avait détourné la tête. On ne voyait que son profil de déesse et la ligne royale de son cou. Don Andrea soupira; il aurait voulu être cet homme. Si seulement Flavia avait eu les mains pleines! Elle aussi ferait une remarquable princesse Gottifredi. Evidemment ce n'était pas Marie-Thérèse et, avec elle, une modification de programme s'imposerait.

S'il n'y avait eut que cela! Don Andrea n'était pas seulement un cosmopolite, il était aussi un Romain et savait qu'une femme de sa race lui donnerait plus de repos et de satisfaction qu'une étrangère. Mais Flavia n'avait qu'une petite fortune, il faudrait renoncer à Paris, vivre à Rome assez modestement, chercher à tirer parti de son intelligence, ce qui répugnait à ses fiertés...

Sans retourner la tête, la jeune femme demanda à son cousin d'une voix qui révélait un effort de courage :

— Et les Roquépine, les as-tu vus à Paris?

Andrea ne l'avait pas mise au courant de son échec.

— Non! répondit-il sèchement.

— Ah!... fit-elle.

Elle avait compris, et le plaignait. Sa main aux longs doigts retroussés se posa sur la manche de drap noir de l'habit d'Andrea, où elle ressortit dans toute sa blancheur et sa beauté. Il se pencha et toucha délicatement cette main. La caresse douce et discrète, la compassion silencieuse l'attendrissaient.

— Regrettes-tu que ce mariage ne se soit pas fait, Flavia? demanda-t-il.

Elle retira sa main et répondit, les paupières baissées :

— Toutes les fois que tu as un chagrin, Andrea, je le regrette.

C'était vrai; dans leur enfance, elle acceptait les réprimandes et les punitions pour les lui épargner à lui.

— Tu es bonne, murmura-t-il. Mais, vraiment, tu aurais été contente de ce mariage?

— Puisque tu le désirais...

— Me croyais-tu amoureux?

— Tu disais qu'il n'y aurait jamais eu de plus belle princesse Gottifredi.

— Je puis bien te l'avouer, maintenant! Je la trouvais jolie, mais je n'ai jamais eu pour elle une minute d'amour.

Flavia, sentant que ses yeux rayonnaient, les couvrit de ses mains. Trop tard, Andrea avait vu la transfiguration. Il essaya de saisir les mains et de découvrir le visage de sa cousine. Mais avec la jeune femme, forte et bien musclée, il n'était pas facile d'avoir le dessus. Don Andrea comprit qu'il allait perdre la tête et, dans l'émotion du moment, prononcer des paroles irréparables qui le lieraient. Pour échapper au danger, il fit un brusque mouvement en arrière et rendit la liberté à Flavia.

— Sais-tu ce que j'ai appris à Paris? demanda-t-il. Evidemment non, sans cela tu aurais été au courant de ma situation. La petite Roquépine m'a trompé en me faisant croire qu'elle épousait Tressac. Il s'agissait d'un autre! Toi et Christine Auberjol ne vouliez pas l'admettre, moi seul j'avais deviné juste : elle était amoureuse de Sarno! Et c'est lui qu'elle épouse. On a eu de la peine à décider M. de Roquépine par exemple.

— Elle t'a préféré Sarno?

L'étonnement semblait paralyser donna Flavia, et cet étonnement était si flatteur pour Gottifredi que de nouveau il eut envie de prononcer les mots dont il avait peur. Ses préjugés rendaient difficiles pour lui les mariages riches. S'il n'y pensait plus et se contentait d'être heureux? La beauté de Flavia sauvegardait l'esthétique; mais il avait peine encore à renoncer à la puissance que donne l'argent, beaucoup d'argent!

— Comment Mlle Auberjol ne t'a-t-elle rien raconté? demanda-t-il pour retarder la minute décisive.

— Mais je ne l'ai pas vue! Il y a trois jours seulement que je suis rentrée de Palestrina. Hier j'ai été chercher Christine; porte close! Elle et Arabella ne quittent pas le refuge pour les jeunes filles abandonnées, qu'elles viennent d'ouvrir.

Flavia ajouta tristement :

— Je crains qu'elle ne soit perdue pour moi. Entre le refuge et ses pauvres, il n'y aura plus de place dans sa vie pour l'amitié.

— Elle te manquerait beaucoup si tu la perdais?

— Oui, beaucoup! C'est ma seule amie, la seule en qui j'aie confiance, la seule qui m'aime...

Une jalousie subite saisit Gottifredi. Il voulut constater son pouvoir sur Flavia.

— Et si je te demandais de l'abandonner, le ferais-tu?

— Quelle raison aurais-tu de l'exiger, et moi de le faire?

— Je ne te demande pas si tu aurais des raisons, mais si tu le ferais pour moi?

— Pour toi? Pour toi?

Jamais elle ne lui avait rien refusé! Une angoisse saisit l'âme simple de donna Flavia. Elle ne voulait pas sacrifier Christine et ne pouvait dire non à Andrea.

— Elle a toujours été bonne pour moi, balbutia-t-elle.

— Oui, c'est vrai, et je te dirai plus, ajouta-t-il dans un soudain accès de franchise, c'est elle qui m'a poussé à aller te rejoindre en Amérique.

Une expression de peine altéra le visaga de Flavia.

— Ce n'est pas que je n'en eusse envie, s'empressa-t-il d'ajouter, mais tu sais, je suis paresseux, égoïste... Elle m'a dit que si je ne partais pas pour te rejoindre, elle irait, elle...

— Comme elle m'aime!

Gottifredi avait dit exprès ces choses pour rendre Christine plus chère à Flavia et obtenir ainsi de la jeune femme une preuve d'amour plus grande. Les bras croisés, il la regardait.

— J'attends, dit-il enfin.

— Qu'attends-tu? demanda-t-elle en détournant les yeux.

— Que tu décides. Veux-tu me sacrifier ton amitié pour Christine?

Donna Flavia sentait peser sur elle une volonté injuste et cruelle. Elle eut un instant de rébellion.

— De quel droit me demandes-tu cela?

Andrea fut surpris et froissé. Il était si sûr de son empire! Oubliant toute prudence, il s'écria :

— Du droit de l'homme sur la femme.

— Je ne comprends pas…

— Voyons, Flavia, ne fais pas l'enfant!

Il se rapprochait d'elle.

— Tu as déjà compris…, tu aurais dû comprendre depuis longtemps… Si je ne te parlais pas, c'est que tu n'étais pas libre, et si farouche! Maintenant tout a changé…

Le bras de don Andrea entourait les épaules de Flavia. Elle ne bougeait pas; la douceur violente de la sensation subie l'engourdissait. Il était son maître, l'avait toujours été.

— Tu vois bien que j'ai le droit de te demander un sacrifice.

— Un autre, murmura-t-elle en le regardant éperduement, tous les autres, pas celui-là!

Mais c'était celui-là que justement Gottifredi voulait. Une jalousie absurde le dominait aveuglément. Pour l'emporter sur Christine, il était prêt à subir la vie médiocre que l'amour seul ne suffisait pas à lui faire accepter. Il resserra son étreinte, son visage touchait presque celui de Flavia.

— Une femme, du reste, doit obéissance à son mari.

Cette voix était l'irrésistible voix à laquelle elle avait toujours obéi; ce que jamais elle n'avait osé espérer, même dans ses rêves d'enfant, se réalisait enfin. Dans cet excès de félicité, Flavia sentait sa volonté s'anéantir. Lentement elle tourna la tête vers le jeune homme, leurs regards se rencontrèrent de si près qu'ils ne purent rien discerner réciproquement que la couleur de leurs yeux.

— Au moins, laisse-moi lui dire la vérité, supplia Flavia, que c'est toi qui exiges…

— Dis ce que tu veux, tout ce que tu veux… balbutia Gottifredi.

La joie de son triomphe l'enivrait, il lui semblait avoir remporté une importante victoire, et s'être à jamais débarrassé de tout importun souvenir.

Il saisit Flavia dans ses bras, mais tout à coup l'expression de triomphe disparut du visage de don Andrea; il venait de se rendre compte que c'était Christine Auberjol qui avait décidé de sa vie.

. . . .

Deux jours plus tard, Flavia Gottifredi grimpait les quatre étages de Christine. Jamais son étreinte n'avait été aussi brusquement affectueuse, et plus d'une fois la petite maîtresse de langues surprit des larmes dans les yeux de son amie. Mais quelle conversation décousue! Elle semblait toujours sur le point de dire quelque chose qui ne pouvait sortir de ses lèvres. Avec cela, distraite, préoccupée… Tout à coup, la Romaine se leva et, saisissant Christine dans ses bras, la pressa contre elle, presque avec violence.

— Vous avez toujours été bonne pour moi, si bonne! Et je vous

aime, je vous ai tant aimée, je vous aimerai toujours. Ne l'oubliez pas..., quoi qu'il arrive...

Sans laisser à Christine le temps de répondre, donna Flavia gagna la porte et disparut. Mlle Auberjol, qui l'avait suivie, se pencha sur la rampe pour la voir descendre. Le long voile de crêpe qui l'enveloppait faisait paraître la veuve de Prospero Sinibaldi plus grande encore qu'elle ne l'était réellement. Arrivée à la moitié de l'escalier, donna Flavia se retourna pour envoyer encore un baiser à Christine et celle-ci, debout sur le palier, vit que le beau visage de la jeune femme était couvert de larmes.

Mlle Auberjol rentra chez elle triste, anxieuse, agitée d'un pressentiment de malheur. Deux heures plus tard, on lui apportait un laconique billet de donna Flavia.

« J'épouserai à la fin de mon deuil don Andrea Gottifredi. Il a posé comme condition que je ne vous verrais plus. Cependant, il m'a permis de vous dire la vérité. Pardonnez-moi, je suis lâche! Mais que voulez-vous, je lui ai obéi toute ma vie. Je puis vous assurer cependant que je n'aurai jamais d'autre amie que vous. »

Christine lut le billet trois fois, puis le déchira en menus morceaux qu'elle lança au vent par la fenêtre ouverte. C'était une journée grise de novembre semblable à celle où, l'année d'avant, donna Flavia était venue la conjurer de donner trois heures de ses après-midi à Marie-Thérèse de Roquépine. Que d'événements depuis lors! Et il n'y avait pas douze mois de cela...

Le prince Gottifredi épousait Flavia. Ce cœur loyal et simple tombait dans ses mains perverses. Quelles souffrances lui infligerait-il? Mais elle l'aimait et cela console de tout! Christine ne plaignait pas Flavia comme elle aurait plaint Marie-Thérèse. Andrea et sa cousine étaient deux Gottifredi; ils appartenaient à la même race. Elle le connaissait tel qu'il était; en outre, elle avait reçu le genre d'éducation qui prédispose aux indulgences et elle l'aimait, depuis longtemps, de cet amour soumis qui fait supporter les pires injures, pourvu qu'on lui permette de se manifester.

Ah! Andrea ne voulait pas que Flavia continuât à la voir! Elle lui portait donc ombrage? Une amertume souleva le cœur de Christine. Après avoir désolé sa jeunesse, il lui enlevait sa plus sûre amie. Les autres n'étaient que des oiseaux de passage. Arabella elle-même s'en irait bientôt. Dès que Saturnia serait morte, elle épouserait Vansittart... Christine resterait seule...

Seule? Pourquoi divaguer ainsi? N'avait-elle pas trouvé un ami fidèle qui désormais dirigerait sa vie, l'entourerait de sollicitude et remplacerait, par son indulgente tendresse, les liens rompus? Oui, certes, et les doigts de Christine allèrent chercher les lettres

que M. de Roquépine lui envoyait chaque jour, des lettres affectueuses, douces, remplies de plans d'avenir pour son repos et son bonheur. Elle les regarda avec attendrissement, et, comme le jour baissait, elle s'approcha de la fenêtre pour mieux les relire.

Ensuite elle serra le paquet; puis, avant de quitter la croisée, elle l'ouvrit et s'y accouda un instant. Une brume enveloppait Rome, et les coupoles des églises émergeaient seules de la longue étendue de vapeurs grises qui couvraient la ville. L'air humide glaçait les mains et les joues de Christine, mais une si engourdissante mélancolie l'avait envahie qu'elle ne parvenait pas à s'arracher à la contemplation de l'horizon terne et morne. Bientôt, elle ne le verrait plus, car elle aussi partirait... Au printemps, M. de Roquépine devait l'emmener... Elle abandonnerait le petit logis perché sous les toits d'où elle avait vu presque chaque jour le soleil jeter son voile d'or sur la ville qu'elle aimait. Elle s'en irait connaître les douceurs de la vie large, facile, dans un autre climat, sous un autre ciel...

Oui, la France était sa vraie patrie, mais Rome, Rome... Jamais, jamais, elle ne pourrait la quitter! Il lui semblait que les liens qui l'y attachaient étaient formés de sa chair et de son sang. Souvent une pensée l'avait harcelée depuis son retour de la Suisse. Que deviendrait le refuge fondé avec Arabella lorsque toutes deux seraient parties pour être heureuses? « On y pourvoira », avait répondu son futur maître. Oui, on y pourvoirait, deux religieuses viendraient prendre leur place... Mais c'est autre chose qu'elles avaient voulu; elles rêvaient de créer aux pauvres créatures brisées par l'amour, le péché, la souffrance, un milieu joyeux, de les mettre en contact avec des êtres jeunes, gais, bien vivants...

Elle n'avait pas encore eu le courage d'avouer à Arabella Fane ses projets de mariage. Comment lui dire : « Cette œuvre que nous fondons ensemble, je vais la déserter la première, je n'attends même pas que vous aussi soyez tentée de l'abandonner. » Chaque fois qu'elle voulait prononcer ces mots, ils mouraient sur ses lèvres. Et ce secret entre elles, troublait Christine dans les profondeurs de son être. Jamais elle n'oserait affronter le regard clair d'Arabella. Puis sa nature tendre et faite pour la joie se révoltait, réclamait sa part de bonheur.

Chacun n'a-t-il pas droit à un peu de lumière? Et Christine se rappelait combien elle avait renoncé et souffert; pour calmer sa conscience inquiète, elle récapitulait dans son esprit les actes d'abnégation dont ses années étaient remplies, mais tandis qu'elle les récapitulait, ils prenaient vie et ceux pour qui elle les avait accomplis se dressaient devant elle. Plusieurs étaient

morts, mais d'autres les avaient remplacés : malades, vieillards, gens solitaires, toutes les épaves de la vie, et ils formaient une phalange nombreuse. Comme une parabole qui se déroule, ils défilaient devant ses yeux, et de leurs rangs pressés il lui semblait entendre sortir des voix plaintives. Elle prêta l'oreille avec angoisse, ces accents perçaient son cœur; aux lamentations se mêlaient des reproches autrement puissants que ceux d'Arabella.

— Est-ce que je deviens folle?

M[lle] Auberjol passa la main sur ses yeux pour dissiper la vision, boucha ses oreilles pour ne plus entendre les sons qui la troublaient, essaya de s'éloigner de la fenêtre...

Mais elle n'y parvenait pas; une force obscure la clouait là, à cette place. La nuit commençait à tomber, les coupoles ne se discernaient presque plus; les brumes, en montant, les avaient couvertes d'un manteau grisâtre. Dans cet enlizement de toutes choses, la phalange seule des malheureux restait visible. Christine la distinguait nettement au milieu des brouillards, se profilant sur l'horizon sombre, et les voix devenaient plus fortes...

Aux reproches s'était joint l'appel : « Ne nous quitte pas, suppliaient-elles. Toi partie, toute la lumière disparaîtra de nos vies. Pour ta joie personnelle, peux-tu sacrifier tant d'êtres qui pleurent? »

A ces voix plaintives, une autre plus sonore, plus puissante se mêla bientôt. C'était la voix de la ville; elle aussi contestait à la maîtresse de langues le droit de s'en aller vers le bonheur.

Une résignation morne remplaçait peu à peu l'angoisse dans le cœur de Christine. Il y a des destinées auxquelles on n'échappe pas; la sienne était de servir les autres. Avoir eu un instant l'espérance d'une existence protégée tenait du délire.

D'un geste brusque, elle ferma la fenêtre, alluma la lampe, s'approcha de sa table à écrire, prit du papier, et écrivit :

« Mon ami, ne m'en veuillez pas et pardonnez-moi. Croyez que je vais souffrir plus que vous.

« Nous avons fait un rêve dont il faut nous réveiller. Il y a une heure encore, je croyais le bonheur possible, maintenant, je sais que je dois y renoncer : Rome me retient par des liens trop forts! J'ai eu une vision, j'ai entendu des voix, les irrésistibles voix dont vous parliez, et qui se font entendre impérieusement à certains moments de la vie.

« Elles m'ont ordonné de rester : je reste; mais tout ce que j'avais encore de personnel dans l'âme est à vous. Gardez-le... »

Dora Melegari.

LA SCIENCE DE LA PROPAGANDE

A 10 ou 12 lieues au-dessus de Cologne, un peu vers l'ouest, et, par conséquent, bien près de la frontière hollandaise, se trouve la ville de München-Gladbach. Elle appartient à la région industrielle où voisinent les cités de Krefeld, d'Essen, d'Elberfeld et de Dusseldorf. Ses 50 000 habitants sont, pour la plupart, engagés dans la vie active des affaires. Dépourvue de monuments et presque de promenades, n'ayant pas de pittoresque et non plus d'élégance, München-Gladbach semble d'abord ne pouvoir offrir le moindre intérêt aux gens que n'attirent pas les magasins et les fabriques.

Cependant, elle possède un très rare objet de curiosité : une richesse morale qui, dans une modeste demeure, se conserve, s'entretient, s'accroît sans étalage et dont le rayonnement éclate au loin. L'abri de ce trésor et de cette puissance s'appelle le *bureau central de la propagande catholique*. De là se répand une influence qui nourrit la foi, anime le zèle et dirige le vote de *480 000 Allemands*. C'est le centre de l'*Union populaire*, c'est le centre du *Volksverein*.

N'imaginons pas qu'il y ait un contraste entre le caractère de l'entreprise et le milieu où elle fonctionne. En contact profond avec la population qui vit près des comptoirs, près des métiers et près des machines, l'œuvre apostolique se trouve là parfaitement à sa place.

Elle répond au besoin que les préoccupations de l'existence matérielle ne peuvent satisfaire, étouffer, tromper.

Ouvriers, employés, patrons, ces individus, comme les rentiers, ont une âme; et ils expérimentent chaque jour que, suivant la maxime évangélique, l'homme ne vit pas seulement de pain.

Le souci du pain n'est pas non plus, tant s'en faut, négligé par les apôtres de München-Gladbach qui se sont voués à la propagande religieuse. Leur activité embrasse les intérêts économiques et professionnels, la justice humaine et les lois civiles, la vérité scientifique et la doctrine chrétienne.

Ainsi se développe une impulsion générale très complète,

incomparablement méthodique. Ainsi est amassée, puis distribuée dans toutes les directions, une force inépuisable, régulière, grandissante. Aux 480 000 Allemands associés autour de lui, le bureau de München-Gladbach assure l'entrain et la discipline d'une armée.

Voilà bien une curiosité, n'est-ce pas? Allons voir.

L'UNION POPULAIRE (VOLKSVEREIN)

LE SIÈGE CENTRAL

A la sortie de la gare, sur la gauche, passe un tramway qui suit la rue principale, bientôt montante. On le quitte après avoir traversé une place à peu près rectangulaire, qui forme une espèce de plateau. Dans les voies adjacentes se dressent, en file ou en groupes, des cheminées d'usine. Vers le sud s'allonge la rue Barberousse, bien construite et paisible. Au numéro 15, une maison à trois étages, une spacieuse et confortable habitation bourgeoise, est munie d'une plaque de marbre indicatrice. On lit : *Siège central de l'Union populaire pour l'Allemagne catholique (Zentralstelle des Volksvereins für das katholische Deutschland).*

Le rez-de-chaussée, le second et tout un bâtiment analogue construit en arrière sont occupés par des employés, pour la plupart laïques. On voit même parmi eux deux ou trois jeunes filles, qui manœuvrent des machines à écrire. Il y avait, l'année dernière, vingt employés environ. Leur nombre, cette année, dépasse trente. Tous reçoivent un traitement.

Dans le vaste local, le plus grand nombre des pièces forment des bureaux, dont les murs sont garnis de cartonniers, de collections et aussi de quelques tableaux choisis avec goût. Le mobilier manifeste un esprit d'ordre absolu et un remarquable caractère d'aisance, de simplicité confortable et distinguée. On se sent dans une administration parfaitement tenue, attentive à garder en toute chose le ton juste : une aimable et consciencieuse gravité.

Dans un cadre construit avec un si grand soin doit se trouver un personnel de haute valeur. On en a bientôt la preuve, surtout après un entretien avec le chef qui dirige toute l'association et qui dirige aussi la maison de München-Gladbach, M. l'abbé Auguste Pieper.

Ce prêtre westphalien réalise le type de l'homme destiné aux vastes et nobles travaux. Agé de quarante et un ans, il a rempli une longue carrière d'apôtre, qu'il avait préparée d'abord par de complètes études faites à Rome. Docteur en théologie, il a exercé, à Bochum, le ministère paroissial, comme vicaire. Quand il vint

prendre la direction générale de l'Union populaire (le *Volksverein*), l'œuvre venait de naître, conçue et fondée par Windthorst, développée surtout grâce à deux hommes admirables : l'abbé Hitze, le théologien et le praticien de l'économie ouvrière et rurale; M. Brants, l'industriel de München-Gladbach, promoteur d'une foule d'entreprises généreuses. L'abbé Pieper commençait sa besogne avec l'aide d'un seul collaborateur et d'un seul employé. Sa chambre à coucher abritait les archives du bureau central. La transformation accomplie atteste les éminentes qualités déployées par ce prêtre, qui est, en effet, un pionnier aux larges vues et un administrateur très attentif, audacieux et obstiné dans l'inspiration, soigneux et ferme à l'égard des détails; capable de tout combiner et de tout surveiller; plein d'ascendant et de bonté; esprit lumineux, enthousiaste, positif. Sa taille superbe et ses manières douces respirent cette vigueur indomptable et disciplinée.

Il est secondé par dix ou douze lieutenants, qui sont chargés, chacun, d'un service parfaitement délimité.

M. l'abbé Hohn, du diocèse de Trèves, docteur en économie sociale, a été vicaire à Kreuznach et a fait, à Berlin, ses études sociales, qu'il a perfectionnées près du chanoine Dasbach, à Trèves, notamment comme président de l'association des paysans. Ici, il dirige le bureau central et s'occupe des questions agricoles et de la partie commerciale des publications.

Le titulaire des relations extérieures, M. l'abbé Brauns, a passé trois ans à l'université de Fribourg (Suisse), pour y préparer son doctorat en économie sociale. Il a été, pendant cette période, remplacé par M. l'abbé Oberlé, un Alsacien, qui vient d'être envoyé à Strasbourg comme directeur d'une œuvre charitable. Le bureau des relations extérieures est chargé de la correspondance avec les mandataires de l'œuvre : principalement, choix des orateurs, choix et rédaction des articles consacrés à la propagande.

La propagande, au moyen d'imprimés, prend toutes les formes et elle est divisée en plusieurs catégories, en plusieurs branches distinctes. Les trois principales sont : l'apologétique; la question sociale et ouvrière; la *formation des hommes employés à la propagande*.

Ces trois catégories méritent bien d'être étudiées à part, puisqu'elles représentent la provision d'idées et de systèmes mis en circulation par l'Union populaire.

Mais, auparavant, il faut achever de faire connaissance avec le haut personnel du siège central. Notons que la correspondance apologétique est confiée à M. l'abbé Meffert, Bavarois, précédem-

ment curé; bien entendu, docteur en théologie. (Tous les prêtres et la plupart des laïques chargés d'un service à München-Gladbach possèdent le titre de docteur en théologie ou de docteur en économie sociale.) L'abbé Meffert suit de près toutes les attaques dirigées contre la religion et rédige les réponses insérées dans la correspondance apologétique.

M. l'abbé Laurent Pieper s'occupe des syndicats ouvriers et prend part à la besogne des affaires extérieures.

M. l'abbé Müller observe le mouvement social au point de vue scientifique, c'est-à-dire traite des théories et des doctrines.

M. van den Boom, laïque, s'occupe des artisans (les ouvriers qui appartiennent à la petite industrie et qui travaillent à domicile). Il collabore aussi à la correspondance sociale avec l'abbé Laurent Pieper et avec M. Engel.

Ce dernier, laïque, traite les questions qui concernent le petit commerce et il collabore aux travaux de la propagande.

L'année précédente, le nombre des laïques munis du doctorat en économie sociale s'est encore augmenté par l'adjonction de M. Scharmitzel.

Tous ces agents supérieurs ont été choisis en considération de leurs aptitudes, de leur expérience, de leur dévouement. Associés sous l'autorité de l'abbé Auguste Pieper, ils forment un haut personnel d'élite.

Je n'ai rien dit encore de deux autres chefs de service, qui, cependant, représentent un élément essentiel et très développé dans la direction de l'œuvre. Ils méritent un hommage spécial. Ce sont deux anciens ouvriers, qui, en gagnant leur vie, ont su acquérir une instruction complète et se former à toutes les méthodes de l'apostolat, de l'organisation et de la propagande. L'un n'a pas cinquante ans; l'autre en a trente environ.

Le premier, M. Giesberts, depuis assez longtemps déjà secrétaire de la fédération des cercles ouvriers catholiques du diocèse de Cologne, exerça d'abord le métier dont le nom, synonyme de rude labeur et de sort misérable, ressemble à un gémissement : *homme de peine.* Cet homme de peine était porteur de tuiles. Il devint ensuite chauffeur dans l'imprimerie de la *Kœlnische Volkszeitung.* Assujetti à une lourde besogne quotidienne, chargé de famille, il s'est acharné à lire et à méditer. Il s'est rendu maître de l'art d'écrire et il a cultivé d'admirables dons naturels qui ont fait de lui un tribun. Il est rédacteur en chef d'un journal ouvrier, la *Westliche Arbeiter Zeitung*, et rédacteur de l'organe officiel des syndicats chrétiens. Par la plume et par la parole, avec une science abondante et précise,

avec une irrésistible éloquence, il expose tous les aspects de la question ouvrière. Il lui est arrivé de prononcer plus de cent discours dans l'espace d'un an. M. Giesbert est conseiller municipal de München-Gladbach. Ses amis, ses admirateurs, qui ont de l'ambition pour lui, veulent le mener plus loin; et, sans doute, en pleine assemblée de l'empire, au Reichstag, on entendra, on applaudira l'éloquent apôtre populaire chrétien, dont la taille courbée, vigoureuse pourtant, semble porter encore les fardeaux sous le poids desquels a plié sa jeunesse!

L'autre ouvrier, M. Joseph Joos, un Alsacien, était d'abord menuisier, à Mulhouse. Membre assidu des réunions ouvrières de cette ville, il s'est, de bonne heure, formé aux études sociales. Bientôt rédacteur du *Journal de la Haute-Alsace*, il a suivi le cours supérieur d'économie sociale et d'apologétique qui a lieu tous les ans à München-Gladbach. On a reconnu ses talents. On l'a gardé au siège central de l'Union populaire.

Voilà, en abrégé, le haut personnel. D'après les attributions de chacun des chefs de service, nous distinguons tout de suite la manière dont est distribuée la besogne qui s'accomplit à München-Gladbach.

Mais il faut regarder attentivement et observer au moins les pièces principales de cette machine, agencée elle-même avec des soins infinis. N'oublions pas qu'elle communique l'impulsion à *180 000 hommes* et qu'elle leur assure l'entrain et la discipline d'une armée.

L'œuvre est consacrée à « l'avancement des réformes sociales chrétiennes ». L'expression, très claire, montre tout de suite que le but de l'Union populaire est double, c'est-à-dire qu'il réunit l'apostolat religieux et l'organisation générale. Défense de la foi, protection de la justice, telles sont les deux pensées qui résument le programme.

Chaque associé paie une cotisation d'un mark (1 fr. 25).

Le moyen d'action, c'est la propagande; or la propagande s'exerce aussi par deux procédés : 1° écrits (livres, brochures, journaux, circulaires, feuilles volantes, manuels, etc.); 2° les discours. Chacun des deux systèmes reçoit des applications diverses, qui se multiplient et à leur tour se subdivisent. Il faut classer tout cela, pour éviter la confusion qui paralyserait le fonctionnement de la machine.

Bien entendu, l'Union populaire est munie d'une bibliothèque. A München-Glabdach, plus de 4000 volumes d'apologétique et de sciences sociales sont prêtés aux adhérents. Mais, en outre, il y a une collection de livres, de traités, de brochures, de tracts qui

s'enrichit continuellement, surtout par les travaux des propagandistes groupés au siège central.

LES DEUX CORRESPONDANCES HEBDOMADAIRES

Puisque j'ai mentionné d'abord, comme types de propagande, la *Correspondance apologétique* et la *Correspondance sociale*, autant vaut commencer par elles notre examen détaillé.

Imprimées l'une et l'autre, elles se composent de feuilles doubles, disposées de manière à en faciliter la réimpression. Elles sont l'une et l'autre, de München-Gladbach, envoyées *gratuitement* chaque semaine à 380 journaux.

Feuilletons quelques exemplaires de la *Correspondance apologétique* et résumons leur contenu.

Dans le numéro du 21 octobre dernier, nous trouvons : 1° Polémiques contre la presse socialiste qui reproche aux corporations chrétiennes d'être animées d'un zèle religieux intolérant. La *Correspondance* rappelle les excitations antireligieuses répandues par les meneurs socialistes; 2° Philosophie de la botanique, à propos de l'ouvrage que Reinke vient de publier sous ce titre; 3° le Darwinisme et les causes finales : le mouvement scientifique opposé à la théorie de Darwin.

Numéro du 28 octobre : 1° le christianisme et l'enseignement socialiste : réponse détaillée aux libres-penseurs révolutionnaires qui affectent de voir en Jésus-Christ le fondateur du socialisme et du communisme; 2° deux articles réfutant une brochure qu'un Juif vient d'écrire contre la naissance miraculeuse de Jésus.

Numéro du 4 novembre : 1° deux articles contenant divers exemples de la manière dont les socialistes falsifient l'histoire; 2° réfutation d'un article l'*Allgemeine Zeitung* contre la primauté de saint Pierre.

Numéro du 11 novembre : 1° l'école confessionnelle; commentaires des déclarations faites récemment par le professeur Gurlitt; 2° réfutation des bizarres théories d'un médecin qui, écrivant contre les dangers de la superstition, dénonce l'ultramontanisme comme un péril pour la santé; 3° la morale et la pédagogie.

Numéro du 18 novembre : 1° les partisans de l'évolution obligés d'avouer que leur système n'est qu'une hypothèse; 2° les œuvres de charité corporelle, au point de vue socialiste; 3° reproduction d'un article écrit par un protestant en faveur des écoles confessionnelles.

Passons à la *Correspondance sociale*, en la jugeant aussi d'après les numéros de la même période :

21 octobre : 1° le mouvement économique dans les classes

moyennes; 2° résumé et commentaire du rapport présenté à la Chambre ouvrière de Berlin sur le travail manuel et les tarifs; 3° l'assurance du bétail.

28 octobre : 1° polémique sur les tarifs douaniers; 2° le mouvement corporatif dans les classes moyennes; 3° la réforme de l'impôt; 4° les besoins de la petite culture.

4 novembre : 1° l'esprit autocratique dans le monde socialiste; 2° critique du programme rédigé à Francfort pour les associations de la classe moyenne; 3° l'agriculture et les assurances contre l'incendie; 4° l'extension de la représentation dans les Chambres de travail.

11 novembre : 1° la polémique entre socialistes et leur esprit d'injustice; 2° l'association dans les classes moyennes; 3° les habitudes de négligence chez l'ouvrier et au sein des corporations; 4° l'agriculture et l'assurance sur la vie; 5° le droit de coalition.

18 novembre : 1° l'enseignement économique social dans la classe moyenne; 2° polémique contre l'autoritarisme des socialistes; 3° la loi prussienne en faveur de la santé publique; 4° l'assurance parmi les employés.

Ces articles sont courts : une colonne et demie au plus, souvent moins. Ils sont très précis et très clairs; généralement vigoureux et parfois assez vifs; pleins d'explications et d'arguments, puisqu'ils ont surtout pour but de fournir des réponses directes contre les sophismes, les erreurs, les objections que répand tel ou tel livre, tel discours, tel article de journal. C'est une revue et une *réfutation* des systèmes ou des propos antireligieux, antisociaux, qui ont la vogue soit parmi les savants, soit parmi les commerçants ou les ouvriers.

Le directeur de la *Correspondance apologétique*, M. l'abbé Meffert, et ses collaborateurs suivent de très près les manifestations des tendances hostiles. Comme ils sont, de même, parfaitement au courant des travaux publiés par les maîtres de la science, de la théologie et de la philosophie, ils peuvent, avec autant de promptitude que de sûreté, choisir, indiquer, faire ressortir les meilleurs arguments. De la sorte, la *Correspondance* met les membres de l'Union populaire en état de répliquer catégoriquement et valablement aux adversaires de la foi. Qu'une objection se dresse, présentée par un incrédule : 480 000 catholiques sauront tout de suite ce que l'on doit y répondre.

Hebdomadaire et gratuite, elle aussi, la *Correspondance sociale* est rédigée suivant un plan analogue, avec autant de savoir et de soin et avec une égale efficacité.

Ne craignons pas de le dire encore une fois : les deux correspondances (principalement destinées aux journaux) sont remplies de savoir, de renseignements et d'observations qu'un travail méthodique recueille et met en œuvre. Science doctrinale profonde et variée, résultats de l'expérience prolongée, ce sont les sources auxquelles puisent les rédacteurs. Qu'il s'agisse d'histoire, de catéchisme, de philosophie, de statistique générale ou d'une industrie et d'un métier quelconque, l'attention, le scrupule et l'ingéniosité sont les mêmes.

En bas de chaque article est indiquée la date à partir de laquelle il peut être reproduit. Cette précaution, qui tout d'abord paraît excessive ou superflue, permet, en réalité, d'obtenir un résultat considérable : un continuel effort d'ensemble déployé par les quatre cents journaux quotidiens, hebdomadaires, bi-hebdomadaires, qui utilisent la correspondance. Tel renseignement, telle réfutation qui seraient publiés là le mardi et ailleurs le samedi ne produiraient que des effets incomplets. Exprimée simultanément par les quatre cents journaux, la même pensée dégage sa puissance totale, son entière efficacité contre l'adversaire; et, en outre, elle donne aux catholiques une plus claire, une plus sensible conscience de leur force, de leur rôle, de leur union.

LIVRES, BROCHURES, FEUILLES VOLANTES

Les hommes distingués qui dirigent les différents services réunis au siège central sont aussi des auteurs.

Pour la propagande, il faut non seulement des correspondances envoyées aux journaux, mais aussi des livres, des brochures, des tracts (feuilles volantes). C'est une partie essentielle de la besogne faite en commun à München-Gladbach.

Comme modèle des livres d'étude destinés à la propagande populaire, il suffit sans doute de citer celui qu'a entrepris M. l'abbé Meffert, sous le titre *Exposé apologétique* et qui traite des sujets suivants : Foi et science; — le Matérialisme; — le Matérialisme comme philosophie de la classe ouvrière; — Est-il raisonnable de croire en Dieu? — l'Origine de la religion; — le Matérialisme et l'évolution universelle; — le Récit biblique de la création et les sciences naturelles; — l'Origine de la vie; — le Darwinisme; — la Spiritualité de l'âme humaine; — l'Immortalité de l'âme; — le Miracle; — la Naissance du christianisme; — les Sources historiques; — l'Attestation du Christ; — Caractères essentiels de la véritable Eglise de Jésus; — la Papauté; — l'Eglise et la science; — la Papauté dans l'histoire; — le

Christianisme et le travail; — la Vie monastique; — Babel et la Bible. Ces sujets importants sont exposés par M. l'abbé Meffert avec une méthode rigoureuse et avec une précision et une clarté souveraines. Il renverse une à une des objections de tout genre, celles principalement que les philosophes, les savants, les poètes ont mises en circulation et qui servent d'évangile aux orateurs et aux journalistes incrédules.

Il y a, en matière *apologétique*, une série de brochures intitulées *Questions du jour*, contenant 40 à 50 pages, composées et imprimées avec autant de soin que les livres.

D'autres *Questions du jour*, non moins bien élucidées et présentées, forment une longue suite de brochures qui exposent les multiples aspects des problèmes et les solutions nécessaires de l'œuvre sociale. Inscrivons les titres de ces brochures. Ils valent une leçon pratique : *les Efforts pour l'éducation populaire, sa nécessité et ses ressources*, par l'abbé Auguste Pieper; — *Importance et organisation des Chambres de travail; — Conférences sociales entre ecclésiastiques; — les Corporations ouvrières et les compagnonnages; — l'Assurance contre l'invalidité; — l'Activité sociale des communes; — les Principales questions agraires; la Lutte pour la tempérance; — l'Organisation pratique des corporations ouvrières et des compagnonnages; — les Associations ouvrières catholiques; — l'Assurance contre les accidents; — Est-il nécessaire d'augmenter la protection douanière agricole? — l'Education spirituelle de la classe ouvrière; — le Colportage catholique.*

Il va sans dire que les notions et les idées contenues dans ces opuscules reparaissent sous la forme de brochures plus petites ou plus minces, celles-ci destinées à un autre public ou même à plusieurs autres publics ! Car les procédés de propagande varient selon les milieux, selon les conditions et les intérêts. Les types de brochures se multiplient et se subdivisent avec une facilité singulière, ingénieuse, toujours très méthodique.

Toute circonstance nouvelle qui apparaît provoque aussitôt une étude dirigée vers une solution spéciale et pratique. Les chefs de la propagande surveillent sans cesse leur noble industrie et la perfectionnent par quelque rouage. On voit continuellement tel détail, d'abord secondaire, se transformer en un centre d'applications. Les chefs des grands magasins ne déploient pas un esprit de suite plus soutenu à surveiller et à contenter les désirs et les besoins de leur clientèle. De la bibliothèque apologétique est née la bibliothèque sociale. Celle-ci, à son tour, a engendré la biblio-

thèque ouvrière (*Arbeiter-bibliothek*), complétée par des brochures qui forment des séries graduées. Voici le début d'une collection populaire, sérieuse, élégante : *le Droit de coalition des ouvriers allemands; — le Délégué ouvrier près des caisses de secours pour les malades; — les Associations professionnelles anglaises* (c'est un exposé pratique des *Trade-Unions*). Voici, dans la même série, deux brochures que nous devrions traduire pour les répandre parmi nous : *Cours d'enseignement social* et *Comment fait-on un rapport?* En 36 pages chacune, elles forment deux manuels très originaux et très importants. J'en parlerai tout à l'heure, à propos d'une des entreprises qui est peut-être la plus curieuse et la plus ingénieuse qu'a inventée l'Union populaire.

Les tracts foisonnent, sous la dénomination littérale et juste de *feuilles volantes* (*Flugblätter*). Ils sont pareils, pour la dimension, à une double page ou à une simple page du *Correspondant*. Les idées et les faits qui s'y trouvent résumés, concentrés, mis en relief, ont une netteté catégorique, impressionnante, entraînante et frappent les yeux, l'esprit, la mémoire, comme font les prospectus et les affiches. Ne craignons pas d'employer cette comparaison; car les procédés commerciaux ont des ressources dont l'apostolat peut fièrement se servir. Ici, d'ailleurs, nulle déclamation, nulle exagération. L'effet typographique n'est utilisé que pour rendre saillants un principe juste et un fait précis, accompagnés de preuves.

Parcourons la collection des *feuilles volantes*. Voici un tract intitulé : *Les progrès dans le domaine de l'assurance ouvrière*. Il énumère les avantages qui résultent de la loi; il expose le fonctionnement de ce système d'assurances; il explique aux intéressés les conditions dans lesquelles ils vont se trouver, le pourcentage de la rente que toucheront, suivant les cas, les ouvriers invalides, les veuves, les orphelins. Plein de raisonnements et de chiffres, ce tract résume la discussion poursuivie devant le Reichstag; il signale les mesures complémentaires à préparer; il argumente, il polémise, il instruit. Sur le même modèle sont rédigées une énorme quantité de feuilles volantes, dont je relève au hasard les titres suivants : *La protection légale des ouvriers doit-elle être augmentée? — Les avantages économiques des corporations ouvrières; — l'Importance et les devoirs des conseils corporatifs; — la Nécessité et les devoirs des corps de métier; — les Cultivateurs ct la nouvelle législation douanière; — le Droit de coalition et les chambres ouvrières; — Pourquoi le dernier relèvement des droits de douane sur le blé était-il*

nécessaire? — La Protection des ouvriers et la nouvelle législation; — le But et l'œuvre des associations ouvrières; — l'Œuvre de l'Union populaire (*Volksverein*), etc., etc.

Dans le cours de l'année dernière, on a ainsi répandu, sous forme de livres, de brochures, de tracts, *sept millions cinq cent mille* imprimés; depuis dix ans, en tout, *soixante-trois millions*, parmi lesquels *vingt-six millions* de « feuilles volantes » distribuées gratuitement.

L'œuvre des publications remplit encore un autre cadre étendu, dont une partie contient des « Matériaux pour discours » (*Material für Reden*) : c'est le programme et la substance de cent quarante conférences sociales! Une autre publication consiste en un recueil, édité huit fois par an, qui traite des questions apologétiques, mais avant tout sociales et professionnelles, et qui est envoyé à tous les membres de l'Union populaire. Pour les chefs ecclésiastiques des associations d'ouvriers, de compagnons et de jeunes gens, il y a le « Courrier des Présidents » (*Præsides Correspondenz*), qui fournit des documents, des mémoires, d'autres informations et observations, et puis des thèmes de discours et d'études.

Outre la besogne qui consiste à rédiger, à faire imprimer, à expédier cette masse de livres, de brochures, de feuilles volantes, le siège central de l'Union populaire est encore chargé d'administrer un bureau de renseignements sociaux et apologétiques. De tous les côtés les demandes arrivent; et le bureau transmet chaque année plusieurs milliers de réponses directes.

L'Union populaire s'occupe aussi d'établir et de développer des secrétariats ouvriers ou des institutions analogues. Aux localités qui ne possèdent pas de secrétariat ouvrier ni rien d'approchant, le siège central de München-Gladbach communique tous les renseignements nécessaires.

Le siège central entretient des rapports avec tous les groupements sociaux, catholiques ou neutres, y compris ceux qui sont établis à l'étranger.

Cette abondance d'occupations ne représente pas encore la totalité du travail fourni par la maison de München-Gladbach. Même des millions d'imprimés confectionnés d'après une rigoureuse méthode et distribués avec une profusion savante; même un si grand et si important labeur ne serait qu'une propagande incomplète, aux yeux de ces propagandistes.

A côté de la parole écrite, il faut la parole vivante.

Et alors, pour les maîtres de l'apostolat, s'ouvre un deuxième

champ non moins vaste et qui, lui aussi, a stimulé leurs facultés inventives; si bien que c'est peut-être là surtout qu'elles ont pris leur essor le plus puissant et le plus original.

LE PERSONNEL SECONDAIRE. — LE RECRUTEMENT ET LA FORMATION DES DÉLÉGUÉS ET DES HOMMES DE CONFIANCE

Jusqu'à présent nous avons envisagé seulement ce qui se trouve au siège central : le travail d'approvisionnement intellectuel, moral, économique et certains procédés de diffusion.

Mais, au delà de München-Gladbach, au dehors et au loin, comment est organisée, par qui est représentée cette *Union populaire*, qui enseigne et dirige 480 000 hommes répartis entre les provinces de l'empire allemand? Par quelles autorités intermédiaires cette masse d'individus se trouve-t-elle rattachée au noyau principal?

« Un comité directif, un mandataire, un homme de confiance, voilà toute la hiérarchie de cet organisme vraiment démocratique. » La formule est de Mgr Kannengieser. Il l'a employée ici même[1]. Elle est saisissante, très exacte et d'ailleurs consacrée.

Dans chaque province, dans chaque diocèse, l'Union populaire a son délégué en relations directes avec le bureau de München-Gladbach ; et ce délégué tient sous son autorité le chef d'arrondissement ou de district, puis, le chef urbain.

Les délégués de l'une et de l'autre catégorie sont au nombre de 3500. On les appelle du nom d'*agents* (Geschäftsführer), ce nom entendu dans un sens relevé.

Après ces agents figure le personnel dit des « hommes de confiance » (*Vertrauensmänner*) : 20 000 environ. Dans les villes, *chaque rue* a son homme de confiance ou plutôt ses hommes de confiance, car la règle est que vingt ou quarante familles soient confiées au sous-délégué ainsi désigné. A la campagne, on compte deux ou trois hommes de confiance par village.

Tous, agents supérieurs ou bien « hommes de confiance », distribuent la provision d'imprimés, livres, brochures, feuilles volantes que leur fait expédier sans cesse le bureau de München-Gladbach.

Ils font bien davantage, et toujours et tous *gratuitement*.

L'homme de confiance entretient des rapports avec la popula-

[1] Elle se retrouve dans son livre d'*Etapes en étapes* (p. 87), qui fait suite à *Catholiques allemands* et au *Réveil d'un peuple* (librairie Lethielleux, Paris). Ces trois volumes contiennent des exemples et des indications qui pourraient être pour nous des moyens de salut.

tion de son quartier, de son village ou de son hameau, principalement avec les familles catholiques; et il s'occupe d'amener dans les rangs de l'Union populaire les chefs de ces familles, en s'imposant des démarches personnelles, des visites, des instances et sans craindre les fatigues, ni les critiques, ni les injures, infatigable à persuader, par l'exemple et par la parole.

Car il ne doit pas se contenter, et ne se contente pas, d'être un distributeur d'imprimés. L'homme de confiance recrute et surveille. Voyez-le à l'œuvre, quand une famille, jusque-là placée sous sa garde, change de résidence : il s'informe, il prévient le chef d'arrondissement ou de district de qui dépend désormais la famille susdite. Celle-ci va être alors désignée à un autre homme de confiance, qui lui transmettra les avis et les renseignements, les brochures venus du centre du diocèse ou de München-Gladbach.

Distribuer, inspecter, informer, ce n'est pas assez pour l'homme de confiance. Il a plus et beaucoup mieux à faire que d'exécuter une besogne mécanique et de remplir une fonction administrative. Il est vraiment et noblement un agent recruteur, un propagandiste.

Il est en état et il possède l'habitude d'expliquer et de commenter les brochures, les tracts, les avis quelconques qu'il fait parvenir à destination. La pensée qu'il répand au moyen des feuilles imprimées, il la médite et s'en nourrit, si bien qu'elle devient sa pensée propre et personnelle. Non seulement il agit comme un chef responsable, comme un citoyen qui a charge d'âmes, mais, de plus, il est au courant, il est pénétré des doctrines et des réalités qu'il propage. On prend soin de l'éclairer, de l'instruire, de le *dresser*, de le maintenir dispos et entraîné.

Ne supposons pas que cette sollicitude et cette méthode révèlent un excès de goût pour la discipline, pour l'uniformité, pour la pédagogie, pour la minutie. Non; car ces hommes de confiance ce sont les *sous-officiers* de l'armée catholique. Nous savons tous le rôle capital du sous-officier dans l'organisation et dans le plein fonctionnement d'une force militaire. Nous savons les avantages décisifs que les troupes allemandes reçoivent de leur grand état-major et de leurs sous-officiers. Eh bien, pour la propagande religieuse et sociale, le grand état-major c'est le personnel réuni à München-Gladbach; et les sous-officiers, ce sont les hommes de confiance installés dans les villes et dans les villages.

Il y a pour les agents de l'Union populaire une bibliothèque spéciale. On peut l'appeler leur bibliothèque professionnelle, puisqu'elle a pour but de leur enseigner et de leur expliquer en détail leur fonction et leur devoir. Elle leur propose aussi quantité de procédés et de recettes, la plupart vérifiés par l'expérience (n'ou-

blions pas de noter que les publications émanant de München-Gladbach sont, en général, éditées avec un soin artistique).

La lecture des tables est déjà éducative et vraiment révélatrice. Elle suggère beaucoup d'idées; elle engage à les étudier et à s'en pénétrer. Là, on aperçoit vite tout un domaine presque ignoré chez nous, plein de notions et de ressources.

Entre autres manuels, voici, pour les amis, comme pour les agents de l'Union populaire, un opuscule de 140 pages, très compactes et néanmoins très nettes, qui forment les chapitres d'un traité. Par exemple, il explique d'abord ce que c'est que l'Union populaire; comment elle est née du besoin de rassembler le monde catholique allemand pour résister aux rapides progrès du socialisme athée. Un programme de réformes sociales; une large association de propagande chrétienne; il fallait cette double entreprise, conduite par un groupement discipliné. Pourquoi est-ce le petit nombre qui prend part au travail social effectif? Parce que, répond le manuel, l'enseignement social politique du peuple a été trop souvent négligé; parce qu'on n'a pas assez compris la nécessité de nourrir l'intelligence populaire et d'ajouter aux pratiques du culte la connaissance éclairée et profonde des doctrines religieuses et des principes sociaux. Un chapitre est consacré à prouver que « l'action sociale est l'aumône la plus féconde »; un autre, à exposer le devoir et le moyen de remplir cette tâche. Viennent ensuite des « indications importantes pour rendre efficace l'action des hommes de confiance » : recruter des adhérents en faisant circuler chaque année parmi les catholiques qui arrivent à la majorité civile la liste des membres de l'Union populaire dans l'arrondissement ou dans le district; encaisser régulièrement les cotisations; distribuer les feuilles périodiques; s'entretenir avec les chefs (mandataires) de l'Union. Puis, des instructions analogues pour les chefs des hommes de confiance; le détail de la besogne annuelle; les mesures à prendre à l'approche des réunions électorales; le catalogue des ouvrages contenus dans les bibliothèques de propagande; la liste des publications éditées par le siège central; la liste des bureaux populaires catholiques en Allemagne, etc. Certains chapitres de ce manuel ont été à leur tour tirés à part, sous forme de petites brochures.

Tout lecteur dont l'intelligence et la conscience sont quelque peu éveillées ne peut guère parcourir ces opuscules sans y recueillir bon nombre d'idées et d'observations dont il se souviendra, dont il s'inspirera, dont souvent il fera sa règle de conduite quotidienne. La propagande devient pour lui un devoir et

une habitude; d'autant plus sûrement qu'il sait que toute la peine qu'il s'impose dans l'intérêt de l'association lui profitera à lui. Il le sait de manière à pouvoir toujours en donner la raison et la preuve. De la sorte, l'Union populaire dispose, par milliers, d'hommes qui sont continuellement et naturellement dans l'état d'esprit propagandiste et qui font la propagande comme ils font leur métier.

LA PROPAGANDE ORATOIRE

La propagande qui s'exerce par les discours ou par les discussions n'est pas moins développée, ni moins bien organisée que l'autre, ni moins variée.

Notons d'abord son caractère le plus original, ce qu'on peut appeler exactement la propagande *intérieure*. Celle-ci, on le devine, concerne la formation spéciale, propagandiste, des 3500 agents et des 20 000 hommes de confiance, et aussi de tout un personnel de conférenciers.

Chaque dimanche, les chefs de service du siège central vont, dans les environs ou même au loin, prononcer un discours et parfois deux. D'ailleurs, le bureau central tient constamment tel ou tel de ses membres à la disposition des deux provinces du Rhin et de la Westphalie industrielle. De temps en temps, l'un d'entre eux accomplit une véritable tournée et fait des conférences pour les représentants de l'Union populaire, dans des arrondissements ou dans des districts éloignés du siège central. Ainsi, l'année passée, M. l'abbé Laurent Pieper a passé dix jours dans le diocèse de Munster, en prononçant chaque jour deux conférences : une, l'après-midi, *devant les chefs locaux d'un arrondissement;* l'autre, le soir, au milieu de quelque réunion ouvrière. Ainsi venaient de faire M. l'abbé Oberlé, dans le grand-duché d'Oldenbourg, et M. l'abbé Hohn, en Lorraine, lorsque j'ai visité la maison de München-Gladbach.

Les chefs de province ou de district réunissent régulièrement et fréquemment leurs hommes de confiance pour entendre d'eux des rapports sur la situation et sur la marche de l'œuvre; puis, pour les renseigner à leur tour, les encourager, les stimuler.

On aperçoit les conséquences produites par ce système d'éducation et d'inspection.

On voit surtout comment, pour les autres conférences, les « hommes de confiance » fournissent un personnel tout désigné, toujours prêt, toujours tenu en haleine. Qu'un orateur annonce sa venue pour faire une conférence d'intérêt général, il n'y a pas

besoin de dresser la liste des gens qui pourront composer un comité et se charger de louer une salle, d'informer le public, de distribuer des lettres d'invitation ou des cartes d'entrée. Tout ce personnel est d'avance constitué; chacun de ses membres sait à quel groupe d'habitants il doit s'adresser, dans quel quartier de la ville et dans quelle rue ou dans quelle partie de la rue il a un rôle à remplir; et ce rôle, il en connaît, par la pratique comme par la théorie, tous les détails. L'annonce de la conférence provoque, en petit, une véritable et rapide mobilisation.

Un signal rassemble les auditeurs, simples adhérents de l'Union populaire. En ville, les associations ont un local qui leur appartient et qui, par conséquent, est toujours prêt. Dans les villages, la plus grande salle d'auberge est bien vite retenue pour trois, quatre, cinq cents personnes. Pas de frais de location : l'aubergiste recueille son profit en servant de la bière ou du vin aux auditeurs. Des chaises, des bancs, une estrade rudimentaire sur laquelle prennent place le curé et le conférencier. Un autre personnage apparaît dans l'auditoire : c'est le commissaire de police, à moins que les membres de l'association aient constitué une société « close », qui tient des réunions libres. La séance s'ouvre par une allocution du curé. Puis le conférencier développe pendant une heure son thème, qu'il a choisi parmi les questions à l'ordre du jour. Quelquefois, une récréation, une comédie jouée par de jeunes amateurs, termine la séance. Les réunions se tiennent périodiquement. Elles sont, chaque dimanche, très nombreuses. Préparées par la propagande imprimée, elles laissent dans les esprits un certain nombre d'idées précises, que les journaux, les tracts, les brochures continuent de fortifier.

ÉCOLES DE CONFÉRENCES

J'ai mentionné très brièvement deux cours qui ont lieu au siège central et qui sont dénommés : cours d'*économie politique* et cours d'*apologétique*. J'aurais dû, peut-être, en résumant le vaste et méthodique programme appliqué par le personnel de München-Gladbach, indiquer comment ces cours fonctionnent; car s'ils contribuent à former des orateurs populaires, ils ont néanmoins pour objet essentiel de procurer une instruction solide. Mais l'instruction dont il s'agit est utilisée de façons diverses; notamment par des conférences et aussi dans des assemblées où l'on discute. Puisque nous en sommes à la propagande oratoire, parlons donc des cours de München-Gladbach.

Mgr Kannengieser a, d'une manière pittoresque et impression-

nante, raconté les origines de cette entreprise, due, comme tant d'autres, à l'initiative de l'illustre et infatigable abbé Hitze, le fondateur de la société industrielle *Arbeiter wohl*[1]. Du cours de sociologie pratique, qui a pris ensuite le nom et la physionomie d'une véritable Université populaire, est né l'enseignement installé au siège central.

C'est le programme tracé d'abord par l'abbé Hitze : « 1° Montrer l'importance des questions sociales, la part que les classes dirigeantes, et particulièrement le clergé, doivent prendre à la solution de ces problèmes; éveiller le goût et l'amour des études sociologiques; 2° marquer le lien qui rattache les unes aux autres les différentes questions; mettre en lumière les principes auxquels obéira le législateur quand il s'agira des lois ouvrières; 3° traiter à fond, autant que possible, les questions théoriques et pratiques; ouvrir aux étudiants des horizons nouveaux et surtout leur fournir les indications bibliographiques à l'aide desquelles il leur sera facile de compléter leur formation; 4° établir des relations personnelles entre les maîtres de la science sociale et leurs auditeurs, contact fécond pour l'avenir, également utile aux uns et aux autres. » Le cours de sociologie (université populaire) donne de brillants et précieux résultats.

Mais il concerne spécialement la bourgeoisie.

Pouvait-il être imité pour la formation des ouvriers? M. l'abbé Pieper l'a pensé; et l'enseignement supérieur populaire a été bientôt organisé à München-Gladbach. Là, chaque année, *pendant deux mois et demi*, les cours d'économie politique et d'apologétique attirent environ cinquante ouvriers.

Ceux-ci arrivent de différentes régions, après avoir été, dans le cercle auquel ils appartiennent, choisis par leurs camarades. Outre cette marque d'estime, ils reçoivent encore de leur cercle des subsides représentant les frais d'entretien pendant la durée des cours. L'avantage et les privilèges ne vont pas sans un certain sacrifice : car pour séjourner à München-Gladbach pendant deux mois et demi, l'ouvrier-étudiant doit quitter son emploi, risquer de ne plus le retrouver et souvent, en effet, il le perd. Heureusement, il a toutes les chances d'obtenir ensuite une place analogue ou préférable, puisqu'il a acquis la valeur d'un contremaître. Dans le cercle, dans le syndicat, dans le secrétariat, un ouvrier instruit de la sorte rend de précieux services. C'est un chef tout désigné pour la défense des intérêts professionnels et, naturellement, pour l'œuvre de propagande locale ou régio-

[1] *D'Étapes en étapes*, p. 98 et suiv. Paris, Lethielleux.

nale. Plus encore sans doute; et, en effet, Mgr Kannengieser, ayant exposé la méthode dont je viens de parler d'après lui, conclut que le jour s'approche où le suffrage universel transformera en députés, en législateurs, un bon nombre d'anciens ouvriers-étudiants, pleinement préparés à l'action sociale par les maîtres de München-Gladbach[1].

Autre preuve de l'esprit de suite et du sens de la variété que ces maîtres déploient dans l'application : à côté des cours destinés aux ouvriers fonctionne, depuis cinq années, un cours de vacances (*Ferienkursus*) pour les hommes instruits. Il dure quinze jours.

Dans les régions industrielles ou dans les milieux agricoles, on applique autant que possible la méthode suivie à München-Gladbach. Partout souffle le même esprit d'organisation et d'enseignement.

Nous avons vu que les hommes de confiance, ceux qui sont chargés d'un village ou d'une rue, ont chacun leur manuel, qui leur indique tous leurs devoirs pour toutes les circonstances. Mais la lecture individuelle du livre, ce n'est pas assez. Il faut y joindre des explications et des instructions, qui deviennent une espèce de cours, par le moyen de conférences périodiques. Ainsi, tel chef urbain réunit tous les mois ou tous les quinze jours les hommes de confiance qui dépendent de lui et leur fait entendre une leçon détaillée. Elle rappelle le but, les doctrines, les procédés qui constituent le programme général de l'Union populaire. Evidemment, la conférence contient des exhortations, mais encore bien plus d'exemples pratiques. Qu'un livre, une brochure, un article de journal émanant du côté libre-penseur ou socialiste, menace de produire de l'effet sur la foule : alors le conférencier met ses subordonnés en état de combattre cet effet, et non pas seulement par la distribution des imprimés, mais aussi par la parole. C'est un cours sur les idées et sur les faits dont s'occupe la feuille volante ou la brochure rectificative. Les hommes de confiance sont pénétrés des arguments qu'ils colportent. Ils savent en présenter l'exposé et le commentaire, car ils s'y sont essayés déjà sous la direction du conférencier qui a ouvert, pour eux, une réunion contradictoire. Encore une fois (car ceci est capital), ils sont formés à la *discussion* autant qu'au colportage. On leur a indiqué les objections qu'ils vont rencontrer, on leur a indiqué la réponse catégorique correspondante, on la leur a fait expliquer, analyser entre eux. Ils sont prêts et, bientôt, la solution élaborée

[1] *D'Etapes en Etapes*, p. 103.

par les maîtres de München-Gladbach sera devenue la pensée de 480 000 hommes !

Faisons quelques pas hors de l'Union populaire, ou plutôt hors de son cadre administratif proprement dit. Nous rencontrons un nouveau système de conférences, une nouvelle école de conférenciers. La *Ligue Windthorst* (*Windthorstbund*), qu'est-ce que c'est au juste? Le nom révèle une étroite parenté avec l'Union populaire, qui fut la suprême et géniale entreprise de Windthorst. Mgr Kannengieser a cité ici la définition donnée par le député Erzberger : « L'Union populaire est l'école sociale du peuple; les ligues Windthorst sont *l'école politique de ses futurs conducteurs.* » Les membres de ces ligues sont, en général, destinés à recruter des hommes de confiance et des délégués pour l'Union populaire. Celle-ci agit directement sur les ouvriers ou sur les cultivateurs, mais elle a besoin d'un personnel qui possède plus d'instruction, plus d'autorité, plus de loisirs et qui soit prêt déjà à recevoir la formation propre aux conférenciers. Donc, la ligue appellera les jeunes gens et les hommes de la bourgeoisie, avocats, médecins, ingénieurs, commerçants, etc., et elle organisera pour eux des centres dans lesquels ils s'exerceront à l'étude des questions apologétiques et sociales, aux méthodes de propagande, à l'art de la discussion publique.

C'est la bourgeoisie, mais la bourgeoisie ouverte au peuple. Bon nombre d'ouvriers font partie des ligues Windthorst. Ils ont les mêmes droits que les autres associés. Bien entendu, ils prennent la parole, souvent pour signaler les objections qu'ils ont recueillies dans la lecture du journal ou dans la conversation de l'atelier. On leur enseigne les moyens de répondre. A tour de rôle, chaque membre préside, pour s'habituer à diriger éventuellement une réunion publique. La séance étant ouverte, on demande la parole par bulletin écrit. Le président assure l'ordre, lequel est toujours parfait. A tour de rôle encore, chacun des membres rédige un procès-verbal détaillé, qui résume toutes les idées exprimées dans la réunion précédente. Le procès-verbal est discuté attentivement.

Ensuite vient le discours, qu'on peut appeler discours d'exercice. Le sujet en a été fixé d'avance par les membres de la ligue, et l'orateur aussi a été désigné. La discussion s'engage sur ce discours, que l'orateur défend lui-même.

Autre discours, qualifié « instructif », celui-là (*Lehrvortrag*), car c'est le directeur du groupe qui prend la parole, ou bien un invité de distinction, connu pour sa compétence en matière reli-

gieuse, sociale, économique, professionnelle. La discussion reprend, toujours suivant toutes les formes. Elle roule sur le thème qui vient d'être développé.

Enfin, des questions diverses sont posées par n'importe lequel des membres qui désire présenter une critique, faire une observation, demander un renseignement. Si une difficulté surgit, elle est mise à l'étude pour un débat prochain et méthodique. Ainsi demeure réglé l'examen de toutes les idées qui apparaissent et qui concernent soit les principes et les procédés de l'association ou de la propagande, soit les systèmes d'assurances, soit le tarif douanier, soit la doctrine philosophique ou théologique. On se plaît à noter que les remarques des ouvriers provoquent souvent des discussions intéressantes.

Les procès-verbaux sont conservés. Les membres de la ligue les consultent. De même que les hommes d'âge mûr, les jeunes gens témoignent beaucoup d'assiduité.

Actuellement, il y a 75 ligues Windthorst.

La même méthode de formation propagandiste est appliquée dans le monde des petits bourgeois, des paysans et des ouvriers. Elle prend alors le nom d'*Université populaire*. Les cours spéciaux de München-Gladbach aussi portent ce nom. Mais on peut observer la marche et les progrès d'une université populaire *ambulante*. Chaque année, cette association envoie un certain nombre de ses membres dans quelque ville. Ils ouvrent sur place une série de cours et d'exercices fréquentés par des ouvriers. Ainsi, à Cologne, à Stuttgart, à Colmar, à Strasbourg, etc.

Je pourrais mentionner encore toute une série de groupements analogues; mais je craindrais de jeter de la confusion sur le rôle propre, principal et directeur, qui appartient à l'Union populaire (le *Volksverein*) et à son bureau central de München-Gladbach.

N'oublions pas que cette grande Union populaire est indépendante et que jamais elle ne se laisse absorber par les œuvres qu'elle a inspirées, jamais, même quand elle en reçoit un précieux concours. Elle est le type dont tout le monde s'inspire plus ou moins, suivant les circonstances et suivant le milieu. Elle favorise une foule de groupements, elle en est souvent le lien et l'âme; elle donne sans compter ses procédés et ses inventions, elle se réjouit d'être imitée, elle utilise largement les propagandistes qui lui sont envoyés par les sociétés amies, propagandistes qui sont, indirectement ou directement, ses élèves.

Son autorité au dehors est faite d'une influence morale sympa-

thique et attractive, scrupuleuse et généreuse, qui excite à la fois l'émulation et la confiance. Voyez la liste des œuvres qui sont en contact avec elle, qui bénéficient de son activité et qui, à leur tour, lui donnent un continuel appui : près de 1300 associations catholiques pour ouvriers industriels adultes (205 000 adhérents); quantité de cercles d'études sociales et apologétiques, fréquentés surtout par des ouvriers (plus de 100 dans le diocèse de Cologne); plus de 1000 associations de jeunes gens (compagnons, *Gesellenvereine*) qui ont développé chez elles l'instruction pratique et technique et qui possèdent en propre 282 « hospices »; un millier environ d'associations de jeunes gens, congrégations ou « sodalités »; associations de jeunes filles, d'ouvrières, de servantes, de demoiselles de magasin; la fédération catholique d'industriels et d'amis de l'ouvrier, l'*Arbeiterwohl*, qui, sous l'influence de l'abbé Hitze, a tant contribué à l'établissement et aux progrès de la législation ouvrière); les unions charitables, les sociétés de tempérance, les sociétés de protection pour jeunes filles, les salles d'asiles et les écoles ménagères, les sociétés de Saint-Raphaël (protection des émigrants), les sociétés de Saint-Vincent, 23 000 sociétés coopératives industrielles, 17 000 coopératives agricoles (comprenant 11 748 caisses d'épargne et de prêt); des guildes qui associent 500 000 artisans, des syndicats chrétiens, 200 000 ouvriers, des associations rurales (*Bauernvereine*) qui comptent 250 000 membres, etc.

L'Union populaire a donné un concours décisif à l'établissement de la législation qui a organisé : 1° l'assurance ouvrière; 2° les règlements pour la protection des ouvriers; 3° les conseils de prudhommes; 4° les chambres d'artisans (apprentissage, examens de maîtrise); 5° le régime douanier pour la protection de l'agriculture, la protection de la classe marchande (coopératives de consommation, mesures contre la concurrence déshonnête, garanties pour les employés dans les magasins de vente), etc.

L'Union populaire a une part très considérable dans les travaux de tous ces groupes. On juge par là de l'importance que présente à ses yeux le programme catholique social[1].

[1] L'auteur bien connu et fort estimé d'un tract plein de données précises (le *Volksverein*, édité par l'*Action populaire*, Lille, rue d'Angleterre, 15; Paris, Lecoffre), M. Max Turmann, dit à ce sujet : « Il est de mode parfois d'expliquer les succès de nos frères d'outre-Rhin par leur excellente organisation et leur parfaite discipline. Cette organisation et cette discipline, nous les admirons à un tel point que nous écrivons cette brochure à seule fin de les faire connaître. Mais, organisation et discipline seraient singulièrement moins puissantes si elles n'étaient au service du programme du catholicisme social. »

Etant essentiellement catholique, l'œuvre exerce l'apostolat religieux (doctrines, croyances, pratiques). Pour la même raison, elle veut faire régner la justice et la charité. Elle est donc animée d'un grand amour et d'une ardente sollicitude pour les réformes sociales.

Est-elle politique? Indirectement, oui, et toujours pour la même raison, puisqu'il y a des lois politiques qui nuisent à la vérité et à la liberté religieuse et sociale; et aussi parce que cette vérité et cette liberté réclament certaines lois protectrices.

Est-elle électorale? Indirectement, oui; par la raison élémentaire que, si ce sont les députés qui font les lois, c'est le vote qui fait les députés.

Donc, suivant les circonstances, l'Union populaire s'occupera des élections, mais surtout au point de vue des programmes. Ailleurs existe, pour la propagande électorale, une organisation distincte qui, presque partout, est rattachée au Centre et dirigée par lui.

L'Union populaire ne dépend pas du Centre. Elle lui rend des services; elle en reçoit de lui. On voit les membres du Centre dans les assemblées de l'Union populaire, et quantité de membres de l'Union populaire dans les rangs du Centre. Le concours réciproque est poussé très loin, mais, en réalité, nulle confusion.

Quel que soit l'appui qui lui vient de divers individus et de groupes variés, l'Union populaire a son programme, sa méthode, sa propagande, son personnel propre.

L'idée qui lui sert de base est assez large pour la mettre en contact avec tous les domaines. Aussi voyons-nous, à München-Gladbach et en d'autres endroits, l'enseignement artistique et l'éducation ménagère (celle-ci pour la campagne et pour la ville) voisiner avec la propagande philosophique, industrielle, douanière, professionnelle.

A force de simplicité, l'idée fondamentale a engendré mille applications : de même, à force de simplicité dans le mécanisme, la propagande oratoire fonctionne avec une précision et une souplesse merveilleuses. Aucune entreprise n'étant improvisée, rien de l'effort dépensé n'est perdu. L'année dernière, pour le progrès des idées religieuses et sociales, 2000 réunions ont consolidé, autour d'un programme commun, l'alliance de 480 000 hommes.

L'Union populaire a réalisé en quinze ans cette conquête magnifique, qu'elle est capable d'élargir encore.

Eugène Tavernier.

ANTONIO FOGAZZARO

L'ŒUVRE — L'HOMME — L'INSPIRATION

Le nom de Fogazzaro était à peu près inconnu en France, lorsque parut (1893) la traduction du *Mystère du poète*, et, presque en même temps, un article où M. Edouard Rod analysait l'œuvre du romancier poète avec la double autorité que lui donnent la sûreté de sa critique et une connaissance approfondie de la littérature étrangère contemporaine. Puis, successivement, furent publiés *Daniel Cortis*, *Petit monde d'autrefois*, les *Ascensions humaines*, *Petit monde moderne*, *Malombra*, et enfin, son dernier roman, *Il Santo*. Fogazzaro a désormais acquis droit de cité parmi nous, sans réclame bruyante, lentement, par la simple et seule puissance de son talent.

Né à Vicence en 1842, Fogazzaro fit ses études classiques au lycée de cette ville. Il y fut l'élève de l'abbé Zanella, poète délicat, humaniste épris de latinité, et encore, et par-dessus tout, merveilleux éducateur, dont l'un de ses disciples écrivait que « nul n'a su, au même degré, se concilier l'âme des jeunes gens, nul n'a pu dire, comme lui : J'aime et je suis aimé. » Après avoir suivi les cours de droit de l'université de Turin et passé ses examens d'avocat à la faculté de Milan, après avoir pratiqué quelque temps le barreau pour lequel il n'avait pas grand goût, Fogazzaro publia *Miranda* (1874). Le succès de ce premier essai poétique fixa sa vocation littéraire, jusque-là hésitante. Depuis ce moment, il n'a cessé, non seulement par le livre, mais par la parole, d'apporter à l'examen des plus hautes questions philosophiques, religieuses et sociales, l'élévation de pensées, la largeur de vues, la hardiesse parfois téméraire, la conviction enflammée, qui caractérisent ses conférences et ses écrits.

C'est longuement, à intervalles espacés, que Fogazzaro a écrit quatre volumes de poésies, plusieurs nouvelles, des pièces de théâtre et six romans. Et si l'on considère qu'elle correspond à

une période de trente années, on estimera peu considérable cette production. Mais la littérature, à elle seule, n'absorbe point la vie du poète. Profondément pénétré de l'idée de devoir, il n'a pu renoncer, pour l'orgueilleux exclusivisme de son plaisir intellectuel, aux devoirs qu'une loi supérieure nous impose et qui passent de haut la vocation de l'écrivain. Il ne s'est pas isolé de l'humanité. Il a prodigué son dévouement aux siens, dans le cercle de la famille, il l'a étendu, élargi dans le cycle de sa petite patrie. A Vicence, où il n'a pas jugé au-dessous de lui les modestes fonctions municipales que lui offraient ses concitoyens, il s'occupe assidûment d'œuvres de charité et d'intérêt local, trop foncièrement patriote pour rester indifférent ou étranger aux questions qui intéressent son pays, il a pris une part active aux luttes politiques et siège au Sénat depuis plusieurs années. Ainsi donne-t-il l'exemple d'une existence toute simple et très pleine, harmonieusement disciplinée, où les labeurs intellectuels n'empiètent point sur les devoirs sociaux et les sollicitudes familiales, où la part accordée à l'imagination et aux spéculations de l'esprit n'enlève rien à ce domaine du réel, du normal et du positif que nous ne pouvons négliger sous peine de rompre en nous l'équilibre mental.

De cette noble vie, nous ne connaissions guère que les grandes lignes extérieures. Mais après M. Edouard Rod, après M. René Bazin, et plus avant encore, voici qu'un ami [1], un disciple enthousiaste de Fogazzaro, nous introduit dans son intimité et fixe, en ses traits les plus saisissants, la physionomie du poète de la Valsolde. Il nous dépeint l'étonnante jeunesse de ce tempérament par excellence combatif, toujours prêt à défendre, à exalter ses convictions, qui ne se repose point sur les positions con quises, mais cherche toujours à en gagner d'autres, persuadé « que nous avons été mis en selle uniquement pour nous battre, point pour obtenir des distinctions et des décorations ». Il nous dit la répugnance de l'écrivain pour les attitudes et les *effets*. « Le poète, répète volontiers Fogazzaro, doit vivre comme le reste des humbles mortels. » Et cette simplicité, cette bonhomie d'apparences, voilent une organisation exquise, vibrante à toutes les impressions d'art, qui subit profondément la magie de la musique, la beauté de la nature, les émotions les plus fines de la sensibilité. Nous voudrions esquisser la suave figure de Leila, la petite morte que *le poète de l'Idéal* a aimée d'une mystique ten-

[1] Tommaso Gallarotti Scotti, *le Poète de l'Idéal*. Cette étude a paru dans la livraison d'avril 1904 de la Revue *Il Secolo XX*, éditée à Milan.

dresse, sans avoir vu d'elle que l'image où elle apparaît, les yeux clos du suprême sommeil, ouverts aux clartés mystérieuses, étendue et qui sourit parmi les fleurs... Mais les poètes seuls et les rêveurs savent conter ces jolies légendes. Et celle-ci est charmante sous la plume de M. Scotti.

Et aussi cette étude, hommage quelque peu dithyrambique d'un disciple à son maître, écrite avec une juvénile ferveur d'admiration, a pour but, nous dit-on, de faire connaître l'inspiration, les influences, l'atmosphère d'art, qui ont agi sur la personnalité de celui que Mathilde Serao appelle le *Chevalier de l'Esprit.*

Son inspiration poétique, il l'a puisée à la source de toute poésie : la nature lui a prodigué les multiples enchantements de sa changeante beauté. Dès l'enfance, Fogazzaro a contemplé des sites tour à tour grandioses, riants et austères. Dans le clair paysage de sa cité natale, entourée de collines où la vigne serpente, où se dresse, frémissante, la cime du cyprès et de l'olivier; parmi les arbres, au milieu des montagnes, sur le bord des eaux qui reflètent sa petite ville d'Oria, il a connu l'allégresse des aurores et la mélancolie des crépuscules. Et, pour encadrer à souhait ses personnages, il n'a eu qu'à regarder le décor réel où s'écoulaient ses jours.

A ces influences extérieures, génératrices de son talent plastique, se sont ajoutées les influences héréditaires et traditionnelles, et celles acquises par la lecture, l'étude et la réflexion personnelle. Et enfin par l'analyse des sentiments, par la déduction des faits, par toute une minutieuse observation de la réalité quotidienne, s'est achevée la formation intellectuelle de l'auteur du *Petit monde d'autrefois.*

Avec de tels éléments, Fogazzaro pouvait dédaigner les agitations mondaines, le tourbillon des passions factices et cette fièvre tout artificielle et passagère qui excite plutôt qu'elle ne crée. Dans ses affections de fils, de père et de mari, et les limites de sa vie provinciale, à regarder en lui et autour de lui, il a vu, il a senti le germe des émotions qui gouvernent l'univers. Cela lui a suffi pour créer une œuvre intense, variée, originale, où se détachent et resplendissent des types de supérieure humanité.

*
* *

Les défectuosités du roman de début ne sont pas imputables à l'inexpérience d'un esprit non parvenu à maturité : Fogazzaro avait quarante ans lorsque parut *Malombra.* Et presque tous les romans qui suivent, frappent, à un degré égal ou moindre, par le

manque d'harmonie dans les proportions, la surcharge de détails encombrants, puérils quelquefois, la pléthore de personnages inutiles à l'action, toutes imperfections qui choquent dès la lecture de son premier ouvrage. N'importe. Malgré les défauts de composition, *Malombra* l'emporte de haut sur les banalités de la production courante. Vigueur et vie, abondance, hardiesse, originalité, le livre se réclame des dons les plus précieux de l'écrivain.

Il n'est guère facile d'analyser ce roman nombreux et confus, dont l'intrigue de folie et de mort se déroule presque toute dans un sombre château hanté de mystérieuses légendes et qui s'érige au milieu des montagnes de Lombardie, près d'un lac « passionné et changeant », entouré de cyprès. Là évoluent les personnages du drame : Conrad Silla, jeune écrivain préoccupé d'occultisme autant que de littérature; le comte César d'Ermengo, grand seigneur à l'âme violente et tendre, janséniste qui ne va pas à la messe, et la nièce du comte, jeune fille hautaine et fantasque, intelligente, mais déséquilibrée, obsédée d'imaginations maladives. La beauté de Marina de Malombra, le manège de coquetteries et de dédains qui la fait tour à tour provocante et glacée, l'exaltation morbide d'un organisme qui se plaît aux plus bizarres fantaisies, agissent puissamment sur les nerfs de Silla. Pour fuir le charme, il quitte le château. Pendant quelque temps, il goûte le calme d'une paisible vie d'études, il entrevoit le bonheur sous les traits d'Edith, une jeune fille toute différente de Marina. Mais celle-ci le rappelle. Sa haine pour son oncle, dont par une imprudence voulue elle hâte la mort, son caprice pour Conrad, ont pris un caractère aigu. Un moment le vertige, si longtemps combattu, est près de le dominer. Pourtant le pur souvenir d'Edith et sa volonté triomphent du sortilège. Marina comprend que le jeune homme lui échappe. La folie qui, depuis si longtemps, menaçait son cerveau s'en empare complètement. Elle tue Conrad et se précipite dans les eaux du lac.

Ces meurtres, ce suicide tragique, ces situations romantiques, ce dénouement de cinquième acte, certains moyens d'émotion puissants, mais un peu gros et factices, donnent à *Malombra* des allures de mélodrame. Mais le défaut capital du livre, c'est Marina. Femme fatale, héroïne d'Ibsen, magicienne et intellectuelle, Marina est une créature mal élevée, fertile en excentricités de mauvais goût, en coquetteries méchantes, en caprices macabres et puériles; parfaitement insupportable, pour tout dire, malgré l'esprit et malgré la grâce dont l'auteur l'a parée. Et enfin elle est folle. Dès lors, l'analyse psychologique tombe d'elle-même, devenue impossible, et l'intérêt est dérouté.

Mais, ces réserves faites sur le caractère à la fois anormal et conventionnel de l'héroïne, sur certains détails qui ressortent plus du théâtre que du roman, il convient de louer sans restriction la haute portée intellectuelle et morale de *Malombra*, cette lutte de l'esprit contre la chair que soutient si vaillamment le héros, et enfin la variété et la vérité des personnages. C'est Edith, fière et silencieuse, dévouée jusqu'à immoler son amour; c'est don Innocenzio, noble figure de prêtre, indulgent à tous et sévère seulement pour lui-même; puis Steinegge, César d'Ermengo, le P. Tosi, silhouettes sympathiques et amusantes, que l'auteur aime et nous fait aimer jusqu'en leurs bizarreries et leur originalité, « les premiers, dit-il en sa préface, de cette lignée comique », qui circule en son œuvre, y met une note imprévue de drôlerie. C'est enfin Silla, âme fougueuse, incertaine, pauvre âme si vraie, si misérablement semblable à nos âmes d'hommes faibles, combattues entre le devoir rigide et l'instinct obscur.

Au contraire de *Malombra*, roman touffu où les personnages nombreux concourent à une action compliquée et à des situations insolites, le *Mystère du poète* est une œuvre de donnée très simple et purement psychologique. Point d'événements à fracas, point de drame extérieur; seuls, les événements et les drames intimes cachés au fond du cœur, forment la trame du livre et nous sont contés par le héros lui-même d'un mélancolique récit d'amour. Nous ne sommes point ici frappés par l'anormal des situations, mais touchés et un peu surpris par l'exceptionnel des sentiments... Un écrivain qui a déjà connu des succès de littérature et de salon, rencontre une jeune fille de laquelle il s'éprend tout de suite, et même avant de l'avoir vue, rien qu'à entendre sa voix. Mais cette voix idéale, déjà il l'a écoutée deux fois dans les mondes du rêve, et elle est d'une telle douceur que nulle vibration humaine ne la peut rappeler. Avec la même soudaineté, Violette s'est sentie attirée et conquise. Mais elle ne se croit pas libre. Elle a déjà aimé de toute la ferveur d'une âme ardente, un homme qui s'est lassé d'elle et de son amour. Et l'excès de sa souffrance a tari, du moins le croit-elle, les sources vides de son cœur. « Elle porte un passé de passion impétueuse et mortelle, un présent de glace et de silence. » Un autre motif plus positif se joint à cette raison d'ordre sentimental. Violette s'est laissée fiancer à un homme beaucoup plus âgé qu'elle, qui lui inspire respect et amitié. Elle ne veut pas manquer à sa parole. « Si vous m'aimez, ayez piété, séparons-nous, laissez-moi... »

Mais cette prière, qui l'a écoutée jamais? Et quel homme,

lorsqu'il aime ou le veut croire, quel homme épargne la femme qui l'en supplie, même s'il sait que son amour un jour la brisera? L'amoureux ne renonce point à Violette. Elle est partie, lui défendant de la suivre, des mois et des mois s'écoulent sans la revoir, elle laisse sans réponse des lettres les plus passionnées : n'importe, tant d'épreuves ne découragent point la tendresse du poète. Et enfin il joint l'élue. Il triomphe de tous les obstacles ; il se fait aimer de Violette, assez pour qu'elle oublie le premier amour, assez pour qu'elle brise le second engagement. Le poète vient de l'épouser; depuis quelques heures elle est sienne devant Dieu. Et elle meurt entre ses bras de la terreur causée par l'apparition brusque et les menaces de l'homme autrefois aimé.

Alors qu'en ses autres romans, Fogazzaro fait une large part aux problèmes religieux et sociaux, le *Mystère du poète* est exclusivement un récit d'amour, un hymne de tendresse. Mais quelle ferveur, quels transports! La soudaineté, la violence de la passion s'expriment en un langage de feu, aucune hyperbole ne semble exagérée au poète. Il vient d'entendre parler Violette qu'il n'a pas vue encore, et déjà il en est épris : « *J'étais comme fou*, je m'agenouillais pour rire et pour pleurer, je sautais sur mes pieds pour prier, sentant la grandeur de Dieu et mon infinie petitesse... » Et plus loin : « Ma poitrine était impuissante à contenir l'immense joie dont je souffrais déjà... Je fis une longue promenade, marchant par bonds, haranguant avec une tendresse allègre les chères stupides plantes et les pierres insensibles... » Et encore : « Il eût suffi de voir mon écriture pour *comprendre la fureur de ma joie...* »

Une telle exubérance, une telle exagération, déconcertent un peu notre génie national. Vive crainte du ridicule ou sage défiance de nous-mêmes, nous avons accoutumé de montrer plus de réserve et de mesure dans nos émotions. Et le héros, pour un homme de lettres et qui a passé la première jeunesse, nous semble témoigner de beaucoup d'ardeur mêlée à beaucoup de candeur : sans doute ne faudrait-il pas chercher à Paris la réalité de ce personnage... Mais nous sommes en Italie, et la sincérité du sentiment apparaît si visible que notre scepticisme oublie de sourire, et notre délicatesse de se choquer... Les femmes, surtout, seront conquises par le charme des dernières pages. La pénétrante tendresse qui s'en exhale fait songer aux poèmes écrits après la mort de « Madame Laure ». Et l'évocation de l'aimée disparue, mais toujours présente, est comme une paraphrase des vers de Dante. Pareille à Béatrice, Violette « s'en est allée dans le haut ciel où les anges goûtent la paix... Pleurant seul, je l'appelle et

je lui dis : « Tu es donc morte?... » Et en l'appelant je me console. »

Avec *Petit monde d'autrefois*, Fogazzaro présente le tableau exact jusqu'à la minutie, d'une petite ville du nord de l'Italie après la domination autrichienne : querelles locales, dénonciations, perquisitions, fonctionnarisme servile; menus ridicules, lâchetés, et aussi patriotisme chevaleresque, loyalisme courageux. Mais là n'est pas l'intérêt principal du roman. Il réside dans un drame intime, plus captivant encore : le malentendu de deux êtres qui s'aiment : Louise Rigey et son mari Franco Maironi.

Maironi a épousé Louise par amour, contre la volonté de sa grand-mère, qui n'a point pardonné cette mésalliance à son petit-fils. Mais la rupture et les difficultés matérielles qu'elle entraîne (Louise n'a aucune fortune et l'aïeule laisse le jeune ménage sans ressources), mais trois ans d'intimité conjugale n'ont pas affaibli la vivacité du sentiment de Franco : il est épris de sa femme comme aux premiers jours. Cependant, il ne la sent pas unie à lui dans la partie supérieure de l'âme, son esprit orgueilleux, son altière raison, une tenace indépendance intellectuelle, l'empêchent de s'abandonner entièrement; elle juge son mari, et presque jamais ne juge comme lui. Cette divergence de pensée, insoupçonnée d'abord, à peine perceptible ensuite, n'a cessé de croître et de s'accuser dans la vie commune; et ces époux si unis en apparence souffrent de l'antagonisme le plus profond qui puisse séparer deux êtres : chacun d'eux porte une conception opposée, sinon du devoir en lui-même, du moins du sentiment qui inspire et qui détermine le devoir. Dans une scène très forte et très belle, Louise dévoile la cause initiale du désaccord. Elle a laissé échapper l'aveu cruel : « C'est vrai, mon âme n'a jamais été entièrement avec toi ». Et elle explique à son mari comment elle est différente de lui, détachée de lui, par le sentiment qui domine tous les autres : le sentiment religieux.

Esprit viril, positif, volonté précise, caractère foncièrement droit et énergique, Louise subordonne la conduite de la vie à un idéal sévère, une foi au juste et au vrai, en dehors de toute autre foi, de toute récompense et de toute crainte. Les signes extérieurs ne lui semblent pas essentiels à l'idée religieuse. Et surtout elle juge qu'à cette croyance en Dieu et aux sentiments supérieurs doit correspondre chaque acte de qui fait profession de doctrine chrétienne. Or, son mari, artiste par excellence, et qui a gardé la foi ingénue d'un enfant, se contente de suivre les inclinations naturelles de son cœur, en aimant sa femme et sa fille, l'Italie et la beauté des montagnes et du lac. Ses convictions, son amour ne portent point des fruits visibles. Pour son idéal, il lui suffit de croire et de prier,

et il n'éprouve pas le besoin d'agir. La prière, la foi, la certitude d'une autre vie ont confisqué ses ardeurs. Elles l'empêchent de se dévouer pratiquement, dès ici-bas, à ce qui est sûrement vrai, sûrement juste, sur cette terre... Et dans la tendresse sincère de Louise, il entre un peu de condescendance amoureuse et cette sorte d'idulgence que rend facile le sentiment de sa propre supériorité. Et Franco, humilié et irrité de ce sentiment qu'il devine, se révolte tout d'abord contre sa femme.

Mais cette révolte bientôt s'apaise. Maironi a compris son devoir : désormais il saura se montrer un homme par la volonté et par l'action. Il ne se contentera plus de sentir, d'aimer, de prier. Résolu à travailler selon ses forces et à souffrir pour Dieu, pour l'Italie et pour les siens, il a le courage de quitter Louise et sa douce vie de rêveur. Il a conscience que ses sacrifices ne seront pas inutiles, et que l'âme si chère lui reviendra.

Et après des années de séparations et de douleurs, après la mort de leur fille, la petite Ombrette, délicieuse figure dont le sourire d'ingénuité et de malice enfantine éclaire ce livre austère, Franco et Louise sont vraiment unis par l'amour. Le seront-ils un jour par la foi? L'orgueil, l'esprit de libre examen ont été vaincus chez la femme de Franco; vaincus par l'exemple de son oncle, un homme à l'âme primitive, qui n'a guère médité les problèmes éternels, qui se dévoue continûment aux siens et accepte en toute simplicité, comme un legs des aïeux, l'observance de la foi et des vieilles coutumes ancestrales; — vaincus encore par Franco, que, longtemps, Louise avait cru inférieur à elle, et qui s'est si noblement révélé; — vaincus enfin par les leçons de la vie : la jeune femme a connu sa propre faiblesse, et que les lumières de la raison peuvent nous tromper. Ainsi elle a perdu sa fière confiance en soi, le sentiment de sa supériorité. Et là où la superbe de l'esprit est anéantie, où n'existent point les égarements des sens, sont bien près de s'apaiser les révoltes complices de l'orgueil qui agitent le cœur, et les doutes qui voilent la foi.

Petit monde d'autrefois nous fait mesurer l'espace immense qui, dans le mystérieux domaine des âmes, sépare deux êtres rapprochés, liés par toutes les lois divines et humaines. *Daniel Cortis*, au contraire, nous montre l'union étroite, la fusion passionnée de deux créatures séparées par ces mêmes lois, et une loi plus infranchissable encore, alors qu'une intime communauté de sentiments semble les marquer l'une pour l'autre. Ce sont deux natures pareillement ardentes et profondes que celles d'Hélène de Santa Giulia et de Daniel Cortis, son cousin. Tous deux portent, dans la conception de la vie, de l'amour et

du devoir, la même intransigeance farouche, le même intraitable et noble orgueil. Et ils s'aiment de cet amour-passion qui résiste aux pires épreuves, qui défie la séparation, l'absence et la mort, tout au monde et au delà du monde, excepté l'honneur.

Aux regards humains, ils sembleraient sinon tout à fait libres, du moins bien excusables, de céder à cette passion. Daniel n'est pas marié. Il a perdu son père. Sa mère, chassée du logis conjugal pour adultère, a vécu de longues années dans l'inconduite, et lorsqu'elle revient, dégradée et avilie, son retour est une nouvelle épreuve pour son fils. Les joies de la maternité ont été refusées à Hélène, et jamais elle n'a eu d'intimité avec sa mère, femme légère et frivole. Son mari est un aventurier cynique, viveur et joueur, que ses vices entraînent aux pires compromissions. Et ainsi Hélène n'a-t-elle d'autre refuge de tendresse qu'en Daniel, et Daniel d'autre espoir de bonheur qu'en Hélène. La jeune femme, cependant, lutte contre elle-même, elle a l'héroïsme de cacher son amour, dominée par la crainte de nuire à celui qu'elle aime, de le détourner d'affections légitimes, d'être un obstacle sur son chemin. Pendant de longs mois, séparée volontairement de Daniel, à peine répond-elle aux lettres qu'il lui écrit. Mais des circonstances indépendantes d'elle la ramènent près de son cousin : et, vaincue, elle lui laisse voir son amour, l'éclosion pour lui et lui seul de la femme élue et adorée, la certitude de trouver en elle la réponse absolue à son propre sentiment. Leur passion se suffit à elle seule, rien de sensuel ne la vient troubler. « Mon bonheur, ma vie, c'est toi, s'écrie Daniel, même à présent, même en notre existence de créatures immatérielles, priant Dieu qu'il nous aide toujours... » Mais d'accomplir fermement le devoir n'empêche pas les mélancoliques retours : « J'ai cueilli ce soir une rose près de ton atelier, écrit-il à Hélène. Sa beauté délicate, brisée, a une gravité triste qui te rappelle à certains moments. J'ai songé au temps passé et à ce qui aurait pu être... Nous vivrions parmi les roses, Hélène! » Ah! vivre parmi les roses, les cueillir, et s'enivrer de leur parfum et de leur beauté! Il est des êtres qui ne réalisent jamais ce rêve. Et c'est seulement par les épines et les blessures qu'ils savent avoir été près d'atteindre le jardin de délices, près de vivre le songe du bonheur. « Nous sommes trempés pour la guerre et la tempête, nous sommes des armes dans une main inconnue qui ne se repose jamais et nous refuse le repos. » Et l'accalmie est brève qu'un instant ils ont goûtée; et leur bonheur, fait de perpétuels sacrifices, leur bonheur précaire et limité va être immolé à l'idéal de vertu et d'honneur qui habite l'âme

d'Hélène et de Daniel. La jeune femme part avec son misérable mari, sauvé par les siens d'un déshonneur public, à condition de s'expatrier. Mais devant la douleur de Cortis, elle sent sa résolution faiblir, et qu'elle nous émeut par cette faiblesse, par cette parole toute simple et navrante murmurée près du cœur de l'ami : « Tu sais, peut-être, je ne pourrai pas m'en aller... » Non, elle ne partirait pas s'il la retenait. Daniel sent qu'il n'a qu'un mot à prononcer : « Je prends ton âme et ta vie, je veux que tu restes. » Il lui dit de partir : « Sois forte, c'est le devoir. » Et dans ce sacrifice, il se plonge avec une douloureuse joie. « Il s'exaltait dans la pensée de cet amour qui était le sien. Ivre de félicité fière, il se se sentait assuré contre toutes les vicissitudes terrestres.

Rien de plus poignant que ces dernières pages, rien de plus vivant, de plus frémissant que cette vertu, cette foi, cet héroïque renoncement. Ici encore, il faut peut-être prononcer le mot d'orgueil : il semble que ce n'est pas la seule soumission à l'ordre divin et aux préceptes religieux qui soutient Hélène et Daniel et les protège : mais encore, mais davantage, l'intraitable fidélité à soi-même et l'horreur de déchoir à ses propres yeux.

Dans ce beau livre, aucune des exagérations et des outrances qui blessent le goût français et gâtent le charme du *Mystère du poète*. La passion s'exprime en une langue ardente, imagée souvent; le poète se trahit toujours chez Fogazzaro. Mais elle garde cette retenue virile et fière qui en est la force et la haute pudeur.

A l'analyse passionnée et à l'intrigue purement sentimentale, *Daniel Cortis* joint un autre intérêt : celui que nous offre la vie publique du héros, homme politique et député. Les épisodes électoraux et parlementaires, l'exposé des principes religieux et sociologiques de Daniel, ses idées en matière de gouvernement, forment le sujet d'une seconde étude et d'une autre action, qui ne nuit point à la première.

Petit monde moderne est un livre compact et touffu désespérément. Peut-être eût-il été préférable, au lieu de le transcrire d'une manière littérale, de l'adapter aux exigences de notre génie national, épris d'harmonie, de concision, de clarté. Nous sommes rebutés par une quantité infinitésimale de petits détails puérils et vulgaires, de redites, de récits épisodiques qui s'enchevêtrent l'un à l'autre, alourdissent, ralentissent l'action; nous sommes agacés par une surproduction indiscrète de personnages qui retiennent l'attention et la fatiguent, au détriment des héros de premier plan. A côté de morceaux largement brossés où se retrouve le faire vigoureux du maître, voici une multitude de

petits coups de pinceau ajoutés, surajoutés. Cette mosaïque fait penser à la tapisserie d'une minutieuse vieille fille qui brode des pantoufles à son curé et penserait compromettre l'équilibre du monde si elle omettait un seul point à un seul détail.

Piero Maironi a épousé sa cousine Elise Scremin qui, au bout de quelques mois, a dû être enfermée dans une maison d'aliénés. Le jeune homme a continué d'habiter chez ses beaux-parents. Il mène une vie exemplaire aux yeux de tous par l'austérité des mœurs et la pureté de la foi. Mais, en réalité, il subit avec violence les tentations de l'esprit et les assauts de la chair. Ecœuré des mesquineries du milieu dans lequel il vit, il voit ses sentiments chrétiens décroître de jour en jour, et de jour en jour grandir les révoltes de sa jeunesse. Pour réagir contre la double tentation, pour occuper son esprit et employer ses activités, il accepte les fonctions municipales qu'on lui offre. Et il se décide à éviter une femme dont l'image le poursuit, belle créature énigmatique qu'il sent de même magnétiquement attirée vers lui.

Inutile effort! Les mois passent, le mal s'exaspère. Et Piero, dans un épanchement douloureux, cri de détresse jeté vers le ciel, recueilli par le cœur compatissant d'un saint, Piero révèle le désarroi de son être, les combats d'une nature qui flotte entre les ardeurs du mysticisme et de la sensualité, d'une âme qui voudrait s'élancer vers Dieu et se trouve arrêtée par ceux mêmes qui représentent et parfois cachent Dieu. Tout a trahi le jeune homme, ses tentatives de salut se sont retournées contre lui. Les fonctions publiques qu'il avait acceptées, espérant faire diversion à son trouble secret, ces fonctions, en le mettant en contact quotidien avec son parti, lui en ont implacablement révélé les jalousies, les ingratitudes, les mesquineries, les rancunes. Dans un monde vieilli, parmi des hommes qui rapetissent la divinité à la mesure de leurs infimes passions, il ne trouve rien pour satisfaire son intelligence et contenter son cœur. Et, invinciblement, il est rejeté vers la femme qu'il voulait fuir. La volonté dominatrice de Jeanne Dessalles a été complice de son désir inavoué. Piero lutte cependant et se défend encore. Il vient demander à don Giuseppe Florès, un admirable prêtre qui a connu ses parents morts et s'intéresse à lui, s'il ne serait pas possible à un homme rejeté comme il l'est, hors des conditions normales du mariage, d'entrer dans une congrégation religieuse et d'élever ainsi une infranchissable barrière pour le séparer du péché.

La réponse est nette : il n'existe pas de congrégation qui puisse recevoir Piero. Mais, en existât-il, don Giuseppe lui conseillerait de n'y pas entrer « parce qu'il porte le monde trop enraciné

en lui, et que les images du monde le suivraient au fond du cloître ». D'un regard, le prêtre a jeté la sonde dans les eaux troublées de ce cœur. « Si vous n'aviez pas eu les tentations des sens, les autres ne seraient pas venues. » Avec une douceur, une raison, une hauteur de pensées lumineuses, il reprend les paroles amères du jeune homme, il lui prouve la vanité et le néant des prétextes qu'il se donne pour s'éloigner de Dieu. Et il conseille à Piero de quitter ses fonctions, d'aller seul passer quelque temps dans le pays d'origine de ses parents et d'écouter leurs voix.

C'est la rupture. Mais la passion du jeune homme est trop violente dans sa nouveauté, il n'a pas le courage de la vaincre si tôt. Devant les supplications de Jeanne, devant ce cri désespéré : je vous aime, ne m'abandonnez pas, le lien se renoue plus puissant. L'atmosphère qui l'entoure est d'art, d'intellectualité, de beauté. Séparée d'un mari indigne, elle vit avec son frère, et ce frère et ses amis sont des esprits curieux, affinés, animés de cette flamme légère qui colore, embellit toutes choses, inspire de charmantes fantaisies, ennoblies de lumière et d'allégresse. Et parmi le plaisir de ces causeries ailées, Piero achève de prendre en dégoût et en pitié le milieu tatillon et tracassier où évoluent ses beaux-parents, s'exagère leurs faiblesses et leurs ridicules. Il renonce à toute pratique religieuse, et dédaigne désormais tout ménagement.

Jeanne pourtant ne s'abandonne pas. Sa fierté, le prix qu'elle attache au respect d'autrui, lui inspirent le dégoût de la faute. Toutefois cette intimité ne saurait être qualifiée d'irréprochable.

Toute une coalition haineuse s'est levée contre Piero, et avant qu'on ne la lui réclame, il donne sa démission de maire. Il tombe alors dans un étrange état de tristesse et d'inertie. Il sent cruellement le vide de son existence, et que la passion ne saurait plus la remplir. De cette passion même il est fatigué, saturé. Il éprouve la réaction qu'exercent l'une contre l'autre les misérables amours humaines. A mesure que le sentiment de Jeanne s'est exalté, le sien s'affaiblit : la flamme s'est consumée d'elle-même. Mais la jeune femme ne veut point perdre l'homme qu'elle aime, et sur son ardente prière, bien moins par amour que par souvenir d'amour, Maironi consent à la rejoindre dans une solitude alpestre où elle est venue prendre les eaux. Là, il lui annonce la résolution irrévocable à laquelle il s'est arrêté : quitter l'Italie, abandonner sa fortune pour se vouer à un apostolat social. Jeanne comprend que l'adieu est définitif : dans son passionné désir de le retenir à tout prix, éperdue, affolée, elle ternirait leur amitié d'une faiblesse si Piero ne recevait un message lui apprenant que sa

femme expirante le réclame, ayant recouvré toute sa lucidité. Aussitôt il part et la rejoint.

De cette Elise qui ne fait que traverser ce long roman, et seulement aux dernières pages, Fogazzaro a su tracer une image émouvante, qui saisit et qui attendrit. A peine apparaît-elle, et rien que pour mourir, à peine prononce-t-elle quelques phrases de tendresse et de résignation, et l'intense personnalité de Jeanne pâlit, s'efface derrière elle. « Je t'aimais tant, tant, dit-elle à son mari, et je n'ai pas su te le montrer... » Cœur ardent, cœur profond et timide, qui ne sait s'ouvrir qu'en se brisant, Elise est de cette sorte de créatures passionnées, malhabiles à exprimer leur passion, qui devant l'amour éprouvent une sorte de rétraction instinctive de tout l'être, et, pudeur et crainte farouches, renferment en elles le secret de leurs émotions.

L'infidélité de Piero a été imprudemment dévoilée à sa femme; et le jeune homme, dévoré de remords, voudrait obtenir le pardon de la mourante. Mais Elise ne consent pas à l'humiliation de cet aveu, prêt à jaillir. Elle l'arrête; elle attire son mari près d'elle et, tout bas, murmure ces mots d'une grâce ravissante sur ces jeunes lèvres que la mort scellera bientôt, sans que la vie les ait jamais souillées : « Veux-tu, nous nous pardonnons tout? tout ce que j'ignore de toi? tout ce que tu ne sais pas de moi?... » Et ainsi cette âme sainte s'exhale en sérénité et en douceur. Près d'Elise, sa mère semble l'image auguste de la maternité ennoblie par la douleur et par la foi. Et la pieuse compatissance de D. Giuseppe Florès, ce prêtre à haute physionomie sacerdotale, achève de vaincre Piero et de le convaincre. Désormais les mirages humains s'évanouissent, qui lui voilaient la splendeur de Dieu. Il a compris que les petitesses et les misères des hommes ne sauraient amoindrir que son image et non pas Lui, et que ses ministres et ses fidèles, s'ils la déforment en eux, ne peuvent l'abaisser en nous. Piero a vu la vérité. La pauvre Elise emporte cette joie suprême qui lui rend douce la mort.

On sait que *Il Santo* continue *Petit monde d'aujourd'hui*. Dans le héros du roman, ce Benedetto, qui, au couvent des Bénédictins de Subiaco, accomplit la dure besogne et les humbles fonctions d'aide-jardinier, Jeanne Dessalles, devenue veuve et qui n'a jamais oublié son unique amour, Jeanne reconnaît Piero. Et leur entrevue, au Sacro Speco, dans le cloître séculaire, où se détachent les lettres du mot *Silentium*, est d'une saisissante et tragique beauté. Rien ne vit plus en Piero que la pensée du divin. Et en revoyant Jeanne, son seul souci est de savoir si elle est encore incrédule. Devant son aveu, il lui demande de vivre le

Christ comme si elle croyait le Christ, de soigner les pauvres, les affligés comme si chacun d'eux était une parcelle de l'âme qu'elle chérit. Et en retour de la promesse qu'elle lui fait, il s'engage solennellement à la rappeler, quand le moment aura sonné. Jeanne a compris. Désormais son amour prend un caractère mystique, sa vie toute une direction d'abnégation; et par là, elle s'achemine sans le savoir vers cette foi chrétienne à laquelle son esprit rebelle refusait de se ployer. Et quand l'heure a sonné, l'heure pressentie, l'heure attendue par elle; quand Piero agonisant fait parvenir à Jeanne son appel suprême, elle l'a devancé, elle est là, derrière sa porte. Vaincue, elle tombe à genoux et sur le crucifix baise l'image de Celui qui possède toute l'âme aimée. Elle croit. Et Benedetto, ayant accompli son plus éclatant miracle, entre en souriant dans la paix à jamais conquise.

Si poignant que soit ce drame passionnel, il n'est que la partie la moins considérable d'*Il Santo* qui est une très intéressante œuvre, belle et noble, mais ne peut être proprement appelé un roman. Nous y voyons surtout l'énoncé des plus graves problèmes religieux, philosophiques et sociaux, et une sorte de programme libéral, catholique, évolutionniste, qui résume les plus profondes convictions de l'auteur. Jamais, dans ces pages, dont on peut discuter les tendances, mais non suspecter l'inspiration, jamais Fogazzaro n'a cessé de proclamer son respect pour le dogme, sa soumission au Pontife suprême. Mais ce respect, cette soumission n'excluent point, selon lui, le droit d'affirmer qu'une réforme est nécessaire, qui rajeunisse, qui vivifie, qui ennoblisse l'Eglise, dont l'esprit a dévié à travers les siècles, trop différent de celui que lui insuffla son divin fondateur. Respectueux, et jusque dans la plus extrême sincérité, avec le Pape, *Il Santo* ménage infiniment moins les puissants du monde, et devant le préfet de police fustige sans pitié les mœurs du parlementarisme. Ainsi ce livre est-il un acte de courage, sinon de parfaite justesse, car l'écrivain savait bien qu'il s'exposait aux attaques et aux vitupérations venues des points les plus opposés.

Mais de telles considérations n'arrêtent point M. Fogazzaro, lorsqu'il estime que son devoir, que sa mission d'écrivain est de parler. Déjà, dans les *Ascensions humaines*, il avait affirmé les doctrines que nous retrouvons dans plus d'une page de son dernier roman.

Sous ce titre avaient été réunies trois conférences, indépendantes l'une de l'autre, et qui traitent du même sujet : l'hypothèse évolutionniste et sa conciliation possible avec la doctrine catholique. En communion d'idées avec l'un des plus puissants

esprits du dernier siècle, Fogazzaro pense qu' « un jour viendra où le physiologiste, le poète et le philosophe parleront le même langage et s'entendront tous ». (Claude Bernard.) Et cette merveilleuse entente, il veut qu'elle s'établisse par le sentiment chrétien, qu'elle s'illumine des clartés de la foi. Profondément spiritualiste, et qui vénère les traditions chrétiennes, l'écrivain n'entend pas repousser les conquêtes de la science moderne :

Le chevalier de l'esprit, dit M. Scotti dans l'article que j'ai cité, n'a pu consentir, par la simple et seule routine, les dogmes de son *Credo*. De formules desséchées, l'âme ne saurait vivre. Il a compris que la science peut, de ses lueurs nouvelles, éclairer la religion ancienne, donner une signification profonde à ses symboles, la libérer des limites avares qui restreignent l'horizon de Dieu. Dans ce sens, il a agi, il a écrit. Il a cherché tout le long de sa vie à affranchir l'esprit de la lettre, la foi vive des formules de l'école... Soldat ardent, mais obéissant, il s'est enrôlé dans la libre milice de ceux qui préparent la voie aux idées, dont aujourd'hui s'effraye encore et que demain verra triompher. » Ne sont-ce point les paroles mêmes de Piero? qui ne veut pas être « un soldat de l'armée régulière..., mais un libre chevalier de l'esprit divin ».

Et c'est là un noble idéal, bien fait pour tenter qui se sait capable d'affronter la lutte sans faiblesse, la victoire sans orgueil, la défaite sans accablement ni révoltes.

De résumer la thèse philosophique des *Ascensions humaines*, d'analyser les propositions dont M. Fogazzaro nous a prouvé, sinon la vérité impérieuse, du moins l'éventualité possible et probable, c'est tâche que nous ne saurions assumer, conscients d'incompétence. Du moins devons-nous rendre à l'écrivain ce témoignage que, s'il a abordé ces graves matières, qui passionnent de plus en plus l'esprit des croyants de nos jours, c'est après de patientes recherches, de longues réflexions, d'immenses lectures lentement mûries. Et en même temps que la conscience de l'homme d'études, la foi du chrétien se révèle en chacune de ces pages animées d'un respect fervent, d'une émotion d'amour, d'un souffle d'enthousiasme pour la magnificence des œuvres de Dieu.

Il convient d'ajouter que la tâche du traducteur, presque toujours imparfaite, et souvent déformatrice, a, cette fois, servi à souhait, l'auteur : M. Robert Leger s'est adapté scrupuleusement la pensée de Fogazzaro, il l'a transcrite avec une rigoureuse fidélité, tout en la parant de la séduction d'une langue harmonieuse et chaleureuse, en parfaite entente avec ce qu'elle veut exprimer.



Spiritualiste convaincu, mais artiste vibrant, sensuellement ému par cette *bellezza del mundo* dont parle Léonard, miroir magique où se reflètent les formes merveilleuses de la nature et de l'art, et l'image de la femme qui en résume les doubles séductions; âme chrétienne, mais esprit curieux, avide de « concilier le devoir de qui croit avec les droits de qui raisonne » [1], Fogazzaro conçoit l'amour en ce qu'il offre de plus passionné, le devoir en ce qu'il exige de plus austère, la foi en ce qu'elle prescrit de plus rigide, la science en ce qu'elle enseigne de plus audacieux. Et, suivant les exigences multiples de son tempérament littéraire, il n'a point voulu regarder un seul aspect de la vie. Il ne s'est pas limité, comme certains écrivains, dont les uns bornent leur art à la peinture et à la glorification de la sensation, tandis que d'autres, par scrupule de conscience ou indigence d'imagination, édulcorent leurs œuvres jusqu'à en bannir toute étude passionnée et vivante. La vie, l'auteur de *Daniel Cortis* l'aime et la magnifie toute. Il ne cesse d'exalter les deux plus puissants foyers qui l'alimentent en notre âme, l'amour et le devoir. Par l'exemple de ses héros, il nous laisse voir les vertiges et les enivrements de la passion non permise; mais par ses héros encore et leur fier exemple, il nous montre combien la vertu, le respect de soi-même et de son idéal l'emportent en beauté sur le bonheur. Et, à ce culte de l'amour intimement lié à celui de la foi, et qui, par elle, s'épure et s'ennoblit, à ces luttes poignantes, à ces déchirements, son œuvre doit une intensité et une vie à quoi atteignent peu d'écrivains mieux pliés aux lois du goût et aux règles du métier.

Dès son premier livre, Fogazzaro a affirmé son idéal. Il n'en est pas de plus élevé, il n'en est pas qui tienne moins compte des faiblesses et des tentations de la nature déchue. C'est par là que les œuvres sont à la fois très saines, d'inspiration intuitive, et peuvent n'être pas pour tous sans danger. Lisez dans *Malombra* ces phrases significatives, et qui le sont d'autant plus que l'auteur les met dans la bouche d'un prêtre pieux : don Innocenzio parle de deux êtres qui s'aiment et ne sont pas libres d'unir leurs destinées : « J'ai toujours pensé qu'il peut exister entre deux âmes vraiment élevées et vraiment fortes un lien d'affection divine : un amour. Cette grande parole est absolument conforme à l'idéal chrétien sur l'union intime de toutes les âmes humaines dans l'adoration du Seigneur. Bien que le mariage soit sacré, qu'il ait une signi-

[1] Tosti.

fication auguste, il n'y a rien de plus beau qu'un lien semblable. » A vingt ans d'intervalle, le même sentiment s'exprime avec plus de force et de certitude encore dans la préface des *Ascensions humaines :* « Des hommes que l'Eglise catholique a placés sur ses autels ont aimé ainsi, — d'un amour dégagé de sensualité, — et ce n'est pas les rabaisser que de le dire. Aucune autre affection, pas même l'amour maternel, ne rapproche autant l'homme de la divinité. Dieu l'a préparée pour sa propre gloire. Peut-être n'y a-t-il aucun élan d'adoration qui monte plus ardent vers Lui que cet élan de deux êtres qui s'aiment et qui, différents par le sexe, refrènent tout désir et tout plaisir sensuel, avides de se confondre avec Lui pour l'éternité. » C'est la même pensée, ce sont presque les mêmes termes. Le spectacle des défections, des trahisons semées le long du chemin, le désenchantement d'avoir vu s'effondrer les blanches statues qui semblaient d'irréductible marbre, l'amère science du doute que la vie infiltre goutte à goutte et continûment, rien n'a pu ébranler cette âme inentamable. Le poète garde son respect passionné et fier, son noble amour de l'amour. Et l'inspiration à laquelle il doit ses plus belles pages, l'inspiration maîtresse éclaire son œuvre d'une flamme de vie, qui subsiste pareille à elle-même, du premier poème au dernier volume.

Il le sait, il le sent. Et il semble qu'il ait été pris de scrupule en songeant à l'arrêt sévère de l'un de ses compatriotes, romancier et croyant comme lui. Mais les paroles de Manzoni, qui condamne « les écrivains dont les œuvres peignent l'amour de manière à incliner l'âme des lecteurs vers cette passion », ces paroles ne sauraient s'appliquer à l'auteur de *Daniel Cortis*. Fogazzaro ne peut pas incliner les âmes, mais les élever vers l'amour. « A force de penser au fantôme, dit un précepte de la Kabbale, on le crée, suivant sa pensée. » Et il faut louer le poète qui a créé en son œuvre, afin de l'évoquer en nos âmes, ce glorieux fantôme, cette image de l'amour qui resplendit sur les cimes de la foi, de l'honneur, du sacrifice et du devoir.

DORLISHEIM.

POÉSIES

RÉPONSE

Le rameur, qui s'assied au banc de la galère
Où son maître s'endort sur des coussins de Tyr,
Trouve en l'accoutumance aux travaux sans salaire
Le courage qu'il faut encor pour repartir.

Jette donc, comme lui, sur tes chagrins sans nombre
Un regard d'amertume et de sérénité
Pour entrer plus soumis dans l'avenir plus sombre
Avec le sentiment de la réalité.

Subis jusqu'à la fin l'esclavage de vivre;
Le mal que l'on accepte en devient moins aigu.
Puisque la foule rit du lâche qui s'enivre,
Sauve ta dignité, dernier lot du vaincu.

— Fier langage! mais, quand la force se retire
De mon cœur et du bras de ton rameur lassé,
Pour moi, comme pour lui, ne puis-je croire et dire
Qu'il est un avenir meilleur que le passé?

CONSEIL D'AIEULE

Sois bonne, si tu veux qu'en tes jours de misère
On t'accorde les dons qu'on refuse à l'orgueil,
Qu'un sourire au passage, une étreinte sincère,
Un mot venu du cœur adoucisse ton deuil.

Sois celle qui jamais ne prononça le blâme
Et qui, sans affecter de détourner les yeux
Devant toute laideur de la chair et de l'âme,
Sut n'en jamais rien voir que pour consoler mieux.

Sois chaste, si tu veux que les remords arides
Ne te punissent pas de plaisirs décevants,
Et que, plus tard, ton front, sous la neige et les rides,
Demeure vénérable à tes petits-enfants.

Sois celle qui concède à la tendresse humaine
Ce qu'elle a de sacré qui la rattache à Dieu,
Mais des tentations où l'amour nous entraîne
Triompha, comme l'or des atteintes du feu.

Frédéric Plessis.

SONNETS

LA MORT DU SOLEIL

Le triomphal soleil palpite, bondissant
Comme un grand cœur vermeil qui sur l'éther surplombe,
Et de ce cœur vivant, un fluide d'or tombe
Et dans l'infini bleu s'étale en flot puissant.

Envieuse, la nuit, qui s'approche en glissant
Ainsi qu'un serpent noir sortirait d'une tombe,
Par derrière le mord sans bruit : le dieu succombe
Debout, tel un martyr, auréolé de sang.

La nuit déroule alors, hâtive, en nappes sombres,
Le linceul gigantesque et mou des grandes ombres,
Pour cacher à jamais son crime clandestin;

Mais, sévère clarté tachant les cieux funèbres,
Comme un signe fatal marque au front l'assassin,
Du sang à l'horizon souille encor les ténèbres.

LE TRIOMPHE DU SOLEIL

S'éveillant en sursaut d'un lourd sommeil, la nuit,
Prend la lampe d'argent qui près d'elle repose,
Et relevant les plis de sa robe morose,
A l'approche du jour, honteuse, elle s'enfuit.

De tous côtés s'élève un doux et faible bruit,
Une clarté timide erre sur toute chose;
Et sous des voiles noirs cachant sa gorge rose,
L'aurore, avec pudeur, avance un front qui luit.

Mais la douceur du ciel se change en allégresse;
Par les prés de l'azur vont s'écoulant sans cesse
Mille ruisseaux jaillis de l'horizon vermeil;

Dans la blancheur du ciel secouant leur crinière,
Aux acclamations de la nature entière,
Se dressent éclatants les chevaux du soleil.

Jean Monval.

REVUE DES SCIENCES

La catastrophe de Courrières. — Sans précédent. — Incendie dans les mines de houille. — Les explosions. — Asphyxiés et flambés. — Scène de dévastation. — Hypothèses sur les causes du désastre. — Explosion de gaz. — Explosions de poussières. — La question des poussières charbonneuses dans les houillières. — Opinion anglaise, opinion française. — Depuis Faraday. — Toutes les poussières sont explosives. — Charbon, farine, riz, sucre, liège, garance, lycopode. — Accidents explosifs dans les moulins de farine. — Liste lugubre. — En France, le désastre des moulins de Corbeil. — A Courrières. — Attendons l'enquête. — Physique industrielle : Faits nouveaux. — Le baromètre et la combustion du charbon. — Aux grandes altitudes. — Diminution de la valeur calorifique des combustibles. — Quand on s'élève aux niveaux élevés. — Pertes pour les industriels. — Les bougies de Frankland. — Au sommet du Mont-Blanc. — Diminution du pouvoir éclairant. — Constance de la consommation de stéarine. — La pression barométrique et les automobiles. — Abaissement de rendement des moteurs à mesure que l'on monte. — Conséquences pour les chauffeurs. — Toxicologie : Les haricots des Indes. — L'acide prussique dans les légumineuses. — Réactif pour révéler la présence de l'acide prussique. — Le lupin, la gesse pourpre. — Variété : l'écrevisse. — Horticulture : Les hortensias bleus.

On discutera encore longtemps sur les véritables causes de l'effroyable catastrophe. Elle est sans précédents; la seule qui puisse lui être comparable et de très loin, c'est l'explosion de Karwin, dans la Silésie, qui remonte à une douzaine d'années et qui fit 800 victimes et encore y compris les morts et les blessés. Il ne s'agit pas à Courrières d'une explosion de grisou. L'enquête commencée par les ingénieurs au corps des mines nous dira peut-être la raison de l'infernal drame du 10 mars. Les flammes sortaient par les puits, les boisages furent brisés et même projetés jusqu'au sol extérieur avec les bennes et les cages : une image de la dévastation. Sans pouvoir rien affirmer, on peut supposer qu'il s'agit en principe d'une explosion analogue à celle que donne le gaz mélangé à l'air. Le feu brûlait dans une galerie abandonnée. La houille a pu distiller du gaz qui aura constitué à un moment donné avec l'air un mélange détonant, une vague de feu

se sera propagée faisant exploser les poussières charbonneuses en suspension. Sous cette double action, l'incendie aura gagné toutes les galeries avec la rapidité de l'éclair, à plusieurs kilomètres de distance, flambant tout sur son passage : hommes, chevaux, boisages... une vraie trombe de feu! Il a dû se produire très à peu près ce qui est survenu à la Martinique au moment de l'éruption de la montagne Pelée. L'air en feu, des « nuées ardentes », selon l'expression de M. Lacroix, ont asphyxié et brûlé les habitants de Saint-Pierre! De même à Courrières. Asphyxiés, flambés! Ces malheureuses gens n'ont pas souffert. Avant d'être carbonisés, dès les premières secondes, ils ont été asphyxiés, ainsi qu'il arrive toujours en pareil cas, comme il est arrivé dans l'incendie de l'Opéra-Comique et dans celui du bazar de la Charité.

Les avis sont partagés en ce qui concerne le rôle des poussières dans la catastrophe. On a contesté qu'elles eussent pu occasionner de pareils dégâts. Il faut pourtant remarquer qu'elles saturaient pour ainsi dire l'air, qu'on ne mouillait que rarement les galeries, alors qu'on les mouille souvent, tous les jours dans les mines analogues de Westphalie. Et les explosions produites par les poussières sont formidables. Il suffit d'une étincelle, d'une petite flamme. Une explosion survenue à Wallrand Colliery, en septembre 1803, attira pour la première fois, l'attention sur le rôle de la poussière charbonneuse dans les mines. La première étude qui fût faite sur les explosions dues aux poussières de charbon ou autres est due à Faraday et à Lyell, elle fut entreprise à la suite de la catastrophe de Haswell en septembre 1844. Un rapport fut déposé au « Home Secretary » en 1845. Faraday fit même à ce propos une conférence à la Royal Institution. Des désastres analogues se reproduisirent et le rôle des poussières fût spécialement étudié par une commission royale que présidait sir Frédéric Abel. Toutes les poussières sont dangereuses.

Ce n'est pas seulement la poussière de charbon qui par mélange avec l'air est susceptible d'amener des explosions. Les poussières de farine, de riz, de sucre, de coton, de résine, de garance, la suie, le noir de fumée sont à redouter. En 1885, M. Watson Smith cite l'explosion arrivée, en 1878, dans un moulin à garance à Sorgues. La poudre de liège qui entre dans la composition du linoléum forme avec l'air un mélange que ses propriétés inflammables et explosives rendent si dangereux que M. F. Read déclarait préférer manipuler de la dynamite en grand. Des poussières moins combustibles et même peu riches en carbone, telle la poussière de bleu de prusse s'inflamment parfois au cours de leur tri-

turation [1]. La fleur de soufre a plusieurs fois aussi donné lieu à des accidents spontanés.

En ce qui concerne la farine, on peut mentionner l'explosion des grands moulins de Milwaukee (Etats-Unis), du 2 mai 1878, et en France même le désastre survenu, le 30 mai 1897, aux grands moulins de Corbeil. Watson Smith en parlant de l'explosion des moulins de Tradeston, près de Glascow, le 9 juillet 1872, fit remarquer qu'une expérience lui avait démontré qu'un mélange de farine séchée et d'air s'enflammaient aussi facilement qu'un mélange de lycopode et d'air. Il revendique même pour lui d'avoir été le premier à signaler la véritable cause des explosions des moulins à farine. Cette priorité fut reconnue et consacrée dans une conférence de sir F. Abel à la Royale Institution, en 1882. La conférence portait ce titre suggestif : « Sur quelques propriétés dangereuses des poussières. »

Abel mentionne un grand nombre d'explosions aux Etats-Unis et en Angleterre. Celle qui se produisit, en 1898, à Minnaopolis (Minnesota), tua dix-huit personnes et occasionne la destruction de six moulins. Celle qui se produisit, en 1881, à Macclesfield, dans le Cheshire, fut aussi considérable. A retenir encore l'explosion de 1882 à Rochdale. Watson Smith pour combattre ces accidents conseille de remplacer dans les moulins les chambres à poussière par des séparateurs cyclones, qui les enlèvent et les emprisonnent, séparateurs inventés par Henry Simon en 1886.

On a moins de renseignements sur les explosions par poussières charbonneuses. Toutefois, il y en a eu en Angleterre un certain nombre et en France aussi, car il est bien établi que, dans les mines grisouteuses, des explosions de grisou déjà graves par elles-mêmes ont pris une extension considérable par suite de la communication rapide et instantanée de la combustion primitive à des poussières de charbon en suspension dans l'air des galeries. M. Tabariés de Grandsaigne, chef du contentieux de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest, qui a fait une étude spéciale de la question, mentionne parmi de nombreuses documents bibliographiques le rapport de M. l'ingénieur Vital sur l'explosion des mines de Campanac, le 2 novembre 1874, le mémoire de Galloway à la Royal Society de Londres, en 1878, le rapport sur la terrible catastrophe du puits Jabin, à Saint-Etienne, en 1876.

Ce n'est donc pas une hypothèse à rejeter sans examen attentif que celle de l'explosion par poussières de Courrières. On a dit :

[1] *Bulletin de la Société d'encouragement*, 28 février 1906.

mais il faut du grisou pour amorcer l'inflammation des poussières et il n'y avait pas de grisou! Certes, mais il y eut peut-être une explosion de gaz préalable ou tout bonnement du charbon en feu, suffisant à la rigueur pour déterminer l'explosion des poussières. Et un coup de mine tout simplement peut encore déterminer l'explosion! Je sais bien que les ingénieurs français tendent à réduire les chances d'inflammation de la poussière. Maillard, Le Châtelier, Stokes surtout ont formulé, à la suite de leurs recherches, des conclusions tendant à montrer que l'on exagère, en ce qui concerne les galeries des mines, les dangers que l'on attribue aux poussières. Cela dépend pour beaucoup de la nature des poussières. Un feu nu, une flamme même seront inoffensives dans beaucoup de circonstances. Tout cela est possible. Mais les circonstances peuvent être telles que les meilleurs raisonnements nous induisent en erreur.

Nous avons insisté sur la question des poussières parce qu'elle est moins connue en France qu'en Angleterre et qu'il sera en tout cas intéressant que l'enquête entreprise par des ingénieurs éminents nous montre quel rôle elles ont peut-être joué dans la catastrophe de Courrières.

Il existe certains phénomènes qui ont généralement passé inaperçus jusqu'ici, sur lesquels il est utile d'appeler l'attention. La pression atmosphérique qui exerce une influence indéniable sur l'organisme humain, agit de même sur toutes les réactions chimiques. Ainsi, on s'est aperçu dernièrement que la combustion du charbon produit moins de chaleur aux grandes altitudes qu'au niveau de la mer. Le fait est important à savoir pour les industriels, pour tous ceux qui se chauffent à la montagne, comme pour tous ceux qui ont à produire de la vapeur pour leurs machines motrices. A de grandes hauteurs, il est dépensé plus de houille que dans les ateliers, en sorte qu'il est coûteux d'installer des industries à la montagne.

Le fait paraît paradoxal, surtout quand il s'agit de générer de la vapeur, car on sait bien que l'eau bout à une température d'autant plus basse que l'on se trouve à une altitude plus élevée. L'eau bout, par exemple, au mont Blanc à 4810 mètres de haut à 93 degrés environ. On devrait donc faire une économie de charbon. Mais d'autres causes interviennent qui annulent cette diminution de consommation et, au contraire, rendent la dépense plus forte qu'au niveau de la mer.

Ce qui est certain, c'est qu'avec l'altitude diminue la valeur calorifique du charbon, l'expérience en fait foi. Ainsi un ingénieur

américain[1], M. Palmer, affirme que 1 kilogramme de houille qui vaporise environ 10 kilogrammes de vapeur d'eau au niveau de la mer n'en vaporise plus que 7 kilos 7 à peu près à Butte (Montana, E.-U.), où l'altitude est de 1800 mètres et où pourtant les foyers sont perfectionnés et bien conduits. Et l'on pourrait citer d'autres exemples. M. Palmer explique le cas par les considérations suivantes. La quantité de calorique engendré est toujours la même, quelle que soit la hauteur, mais la combustion est ralentie par suite de la diminution de densité de l'air dans l'unité de temps. Si l'on fait le calcul pour une altitude de 2250 mètres, par suite de la diminution d'apport de l'oxygène dans l'air ambiant, on relève un abaissement de température de 28 pour 100. Chiffre appréciable et suffisant pour rendre compte de l'excès de consommation du charbon. Il faut bien dépenser davantage pour obtenir le degré de chauffe nécessaire.

Cette explication, qui n'est peut-être pas absolument correcte, trouve cependant en principe confirmation dans des expériences qui remontent déjà haut. Tyndall et Frankland, surtout, avaient constaté, il y a plus d'un demi siècle, que des bougies brûlaient très différemment à Chamonix, par exemple, et au Mont-Blanc. Le poids de stéarine dépensé est sensiblement le même, mais la flamme au Mont-Blanc est pâle, petite, sans intensité lumineuse. J'avais constaté le même fait au sommet du Righi, à 1800 mètres d'altitude, mais, bien entendu, dans des conditions beaucoup plus réduites. Une bougie de Paris, se consumait et heure par heure dépensait autant à 1800 mètres qu'à 30 mètres; mais l'intensité de la lumière baissait assez pour être facilement reconnue, même sans instrument précis de mesure. M. Cailletet, de l'Institut, a repris plus tard des études complètes, relatives à l'action de la compression de l'air sur un foyer lumineux. Il en a conclu nettement que la température de la combustion augmente avec la pression, sans cependant que l'accroissement soit considérable. Une flamme acquiert un éclat beaucoup plus grand quand elle brûle sous une pression élevée. C'est la contre-partie de l'expérience de Frankland. Naturellement la réciproque est vraie.

Le combustible fournit sa chaleur plus lentement, moins vite brûlé par de l'air plus pauvre en oxygène. Et conclusion, il en faut consumer davantage pour atteindre le même niveau de température. On dépense plus en haut qu'en bas.

Ce qui est curieux encore, c'est que l'on a remarqué dernièrement un phénomène de même ordre pour les moteurs à explosion

[1] *Engineering and Mining*, 20 janvier 1906.

des automobiles. Comme pour le charbon des chaudières, la consommation de pétrole est liée à la pression barométrique. Le fonctionnement n'est plus le même aux grandes altitudes que dans les plaines basses. Dans les moteurs d'automobiles, le volume du mélange tonnant admis à chaque coup de piston est constant, mais la pression du mélange est diminuée par baromètre bas, c'est-à-dire en raison du temps ou de l'altitude. Le poids de pétrole injecté reste le même, mais celui de l'air est diminué. La puissance du moteur est abaissée en proportion.

L'abaissement du rendement n'est pas insignifiant. D'après une étude récente[1], quand une automobile parcourt des routes à 3000 mètres de hauteur, le rendement du moteur est réduit de 30 pour 100. Déjà cet effet est sensible sur des routes situées à 800 mètres; si bien que le moteur, livré aux ateliers comme représentant 40 chevaux, peut bien n'en fournir, en réalité, que 30, s'il est destiné à parcourir des régions élevées. Il y aurait donc lieu, pour les contrats de vente, de préciser la pression barométrique, quand on fait les épreuves de puissance avant la livraison. Nous croyons bon de signaler ces défaillances apparentes des moteurs à explosion, à la fois aux chauffeurs et aux constructeurs.

On voit donc, en résumé, que l'on a trop laissé de côté cette influence de la pression atmosphérique sur les foyers de combustibles. Elle n'est pas quantité négligeable et ne doit pas être ignorée des ingénieurs et des industriels.

On a beaucoup parlé le mois dernier des « haricots empoisonneurs ». Il est donc superflu de nous arrêter longtemps sur les dangers que présentent ces variétés exotiques. Toutefois on a émis à ce propos différentes opinions inexactes qu'il y a lieu de rectifier, d'après l'importante communication de M. Guignard à l'Académie des Sciences. Les haricots empoisonneurs ont été envoyés des Indes en Europe pour la nourriture du bétail. Il s'agit d'une espèce spéciale de haricot, le *Phaseolus Lunatus* (Linné). Son nom change, du reste, selon sa provenance : haricots de Lima, haricots de Sieva, haricots de Birmanie, etc. A l'état sauvage, la plante avait déjà donné lieu à de nombreux empoisonnements, non pas seulement aujourd'hui, mais encore au siècle dernier. Des Cafres transportés comme esclaves à la Réunion moururent après leur premier repas dans lequel ils avaient mangé des graines de ce haricot récolté à l'état sauvage. Puis ce

[1] *Iron Age.*

furent une vingtaine de jeunes filles d'un pensionnat d'une île voisine qui s'empoisonnèrent avec les mêmes graines récoltées au cours d'une promenade à la campagne. A une date plus rapprochée de nous, en mars 1905, on expédia des Indes à Rotterdam 4000 balles de « fèves de Kratok » mélange de diverses variétés de *Ph. Lunatus*, quatre personnes moururent empoisonnées par ces haricots. En novembre et en décembre derniers, des graines de même nature occasionnèrent de nombreux accidents chez les chevaux, les bêtes à cornes, les porcs, dans plusieurs localités du Hanovre.

Il n'est donc pas douteux que les haricots renferment un principe toxique. Dès 1840, le pharmacien Marcadieu, de l'île de la Réunion, montrait que ce poison était de l'acide cyanhydrique, plus connu sous le nom d'acide prussique. M. Guignard qui, depuis quelque temps, a reconnu la présence de l'acide prussique dans beaucoup de plantes, notamment dans les sureaux communs, n'a pas eu de peine, en effet, à doser cet acide dans les haricots incriminés. Il a dosé 0 g. 102 pour 100 en poids, dans les variétés dites de Java; dans les haricots de Birmanie, 0 g. 015; haricots de Madagascar, 0 g. 027, etc. Les quantités du poison sont très variables selon la variété. On en trouve jusqu'à 60 pour 100 et plus encore. Même cuites, ces graines sont souvent nocives. La présence de l'acide prussique est due à un principe, la phaseolunatine glucoside qui, sous l'influence de la diastase qui l'accompagne dans la graine et qui paraît analogue, sinon identique, à l'émulsine, se dédouble en glucose, acétone et acide cyanhydrique. Si l'émulsine a été détruite par la chaleur, le poison peut se produire tout de même sous l'influence de l'amygdaline de la bouche. Aussi le mieux est de ne pas faire usage pour soi ou pour les animaux de ces haricots d'importation. On a prétendu que les importateurs, pour se débarrasser de leur stock très considérable, avaient pris le parti, que l'on peut qualifier de criminel, de réduire les graines en farine et de les mélanger à petites doses à des farines diverses. Le danger de leur ingestion n'en existerait pas moins.

Il est assez difficile de reconnaître à l'aspect ces haricots dont la couleur varie avec l'espèce; ils sont manifestement striés à la surface, mais leurs couleurs très diverses ne sauraient servir de signe distinctif. M. Guignard s'est préoccupé de découvrir un moyen de contrôle à la portée de tout le monde. Nous le ferons connaître, parce qu'il peut s'appliquer non seulement aux haricots empoisonneurs, mais à toute substance qui renfermerait de l'acide prussique et deviendrait, par cela même toxique.

Le procédé de M. Guignard est fondé sur la propriété que possède l'acide cyanhydrique, même en quantité excessivement faible, de donner avec les alcalis et l'acide picrique une coloration rouge intense due à la formation d'acide isopurpurique. Cette coloration se produit ordinairement en chauffant; cependant elle se manifeste également à froid après quelques heures. Dès lors, M. Guignard trempe du papier buvard dans une solution aqueuse d'acide picrique au centième et il laisse sécher; puis il l'immerge de même dans une solution de carbonate de soude au dixième. On laisse sécher de nouveau si on ne l'emploie pas de suite. Après dessication, le papier réactif offre une couleur jaune d'or et se conserve parfaitement.

Un bout de ce papier suspendu dans un tube à essai ordinaire bouché après introduction de 1 à 2 centimètres cubes d'un liquide contenant de l'acide cyanhydrique prend peu à peu une coloration rouge orange, puis rouge. Avec 0 gr. 00005 d'acide cyanhydrique, elle passe au rouge orange en une douzaine d'heures. Avec 0 gr. 00002, elle est déjà très sensible au bout de vingt-quatre heures. Pour appliquer la méthode aux haricots soupçonnés, on pulvérise quelques graines que l'on introduit dans un très petit ballon de verre avec de l'eau, de façon à former une pâte liquide. On suspend le papier à l'aide du bouchon. Avec 2 grammes de graines qui ne donnent à l'analyse chimique que 0 gr. 015 0/0, la coloration s'est produite du jour au lendemain à la température ordinaire. La méthode est donc très simple. Il est permis de penser que ces haricots exotiques ne feront pas fortune dans notre pays et que nous en serons bientôt débarrassés.

On ne saurait trop, du reste, se défier de toutes les légumineuses que nous ne connaissons pas; comme le faisait dernièrement remarquer avec raison M. Schribaux, directeur de la station d'essais de semences à l'Institut national agronomique. Déjà certaines plantes indigènes sont dangereuses. La jarosse, consommée avec avidité par le bétail, devient toxique après la floraison; le lupin a décimé les troupeaux du Nord de l'Allemagne provoquant la maladie désastreuse de la lupinose. Le cytise, faux ébénier et d'autres espèces encore sont aussi des poisons. Si donc certaines légumineuses indigènes demandent à être utilisées avec précaution, à plus forte raison devons-nous agir avec circonspection et nous entourer de renseignements sûrs lorsqu'il s'agit de légumineuses étrangères. Certains cultivateurs, en 1904, ont eu l'imprudence d'acheter des semences livrées sous le nom de « pesette », vesce d'Italie. Il s'agissait de la gesse pourpre (*Lathyrus clymenum*). Cette gesse causa l'empoisonnement d'un

grand nombre de têtes de bétail. Le seul canton de Saint-Maurice-le-Beynost, dans l'Ain, en perdit plus de soixante-dix. Il y eut procès et condamnation des fournisseurs. Conclusion prudente : ne pas utiliser les légumineuses d'importation que l'on ne connaît pas.

L'écrevisse est devenue rare. Elle a disparu d'un grand nombre de cours d'eau par suite des pollutions industrielles. Aujourd'hui que l'on tend à épurer les eaux et à les rendre un peu plus habitables pour les animaux qui vivent dans les rivières, on peut songer, entre autres tentatives d'élevage, à acclimater de nouveau les écrevisses. Un professeur de pisciculture, M. Ripey, a dernièrement fourni quelques renseignements fondés sur son expérience personnelle relatifs au développement de l'écrevisse[1].

Une écrevisse fécondée en octobre ou novembre pond vers décembre et garde les œufs sous sa carapace, pour l'incubation, pendant environ six mois. Vers le milieu de mai, elle quitte sa retraite, dilate sa queue et la relevant l'agite pour provoquer l'éclosion; entre temps, pendant les périodes de repos, elle peigne ses filets et bientôt les jeunes écrevisses, qui ont alors environ 10 à 12 millimètres de longueur, sont mises en liberté. Blanche grisâtre, bien conformée, la jeune écrevisse reste encore quelques jours sous la carapace de la mère, elle l'abandonne enfin et cherche un gîte. Elle subit une première mue à l'âge de dix jours, atteignant à la suite une longueur de 20 millimètres. Très voraces, les écrevisses ne souffrent pas la concurrence et n'ont même pas de relations de voisinage. Quand elles se rencontrent, elles se battent avec acharnement et quelquefois jusqu'à la mort... Leur logis consiste en un trou caché sous des pierres ou des branches d'arbre et quand elles ont grandi, elles s'installent dans des fentes, dans des mottes de gazon, tout près des rives.

Leur développement ne se produit en quelque sorte que par saccade, au moment des mues, qui, très rapprochées au début, ne surviennent plus qu'une fois par an dès la deuxième année. L'écrevisse brise sa carapace avec de grands efforts. On voit une fente longitudinale apparaître sur le tronc : c'est le commencement de la rupture. Une fois débarrassée entièrement, et pendant quelques jours, l'écrevisse s'étire; tous ses membres grossissent à vue d'œil; puis, peu à peu se reconstitue, sur la membrane protectrice, le dépôt calcaire qu'elle emprunte au milieu où elle vit. A ce moment, l'écrevisse reste chez elle, jeûne et attend. La

[1] *Journal d'agriculture pratique.*

croissance est lente pendant les cinq premières années. Voici des chiffres.

1er mois, 25 millimètres; poids, à peine 1 gramme. 1 an, longueur, 40 à 50 millimètres; poids, environ 2 grammes. 2 ans, 50 à 60 millimètres; 4 à 5 grammes. 3 ans, 60 à 70 millimètres; 8 à 10 grammes. 4 ans, 80 à 90 millimètres; 12 à 15 grammes. 5 ans, 90 à 100 millimètres; 15 à 20 grammes. 6 ans, 110 à 120 millimètres; 25 à 30 grammes. 7 ans, 120 à 135 millimètres; 30 à 40 grammes. 8 ans, 140 à 150 millimètres; 40 à 45 grammes. 9 ans, 150 à 160 millimètres; 45 à 50 grammes. 10 ans, 160 à 170 millimètres; 50 à 60 grammes. 15 ans, 170 à 180 millimètres; 80 à 100 grammes. Au-dessus, 180 à 190 millimètres, 100 à 125 grammes.

C'est vers l'âge de 6 ans, quand elles ont 11 à 12 centimètres, que les écrevisses commencent à se reproduire, et elles ne peuvent être livrées au commerce que vers 8 ou 9 ans, quand elles atteignent un poids de une cinquantaine de grammes. Les écrevisses peuvent dépasser 25 ans d'âge. Les mues deviennent alors très rares et cessent même complètement, l'animal conservant plusieurs années sa même carapace.

Les hortensias bleus sont bien connus. L'hortensia rose se rencontre un peu partout, et le bleu plus rarement. C'est sans doute pour cette raison qu'un certain nombre d'amateurs désireraient des hortensias bleus. Ainsi est fait l'esprit humain. La teinte de la fleur dépend du terrain sur lequel se développe la plante. Les hortensias donnent des fleurs bleues sur le sol de l'île de Jersey, dans certaines terres de Bretagne, des fleurs roses en général sur les terres ordinaires. On a déjà cherché à modifier la couleur en ajoutant à la terre une petite proportion de sulfate de fer.

M. Ledieu, inspecteur au Jardin botanique de Dresde, a indiqué récemment un procédé, que je n'ai pas contrôlé, mais qui serait efficace, affirme-t-il, pour l'obtention des hortensias bleus. Au printemps, pendant environ six semaines, et cela deux fois par semaine, on arrose la plante avec une solution d'alun d'ammoniaque, à raison de 1 kilogramme de sel par 100 litres d'eau. Ensuite, jusqu'à l'époque de la floraison, on arrose toujours deux fois par semaine avec une solution beaucoup plus diluée : 300 grammes d'alun ammoniacal dans 100 litres d'eau. Et les hortensias donneraient des fleurs d'un beau bleu! Aux amateurs de contrôler.

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

Les actes du nouveau ministère ont vite trahi les vices de sa hasardeuse composition. C'est la loi historique : un gouvernement anarchique par ses origines est toujours un gouvernement anarchique dans ses mesures. Dès ses commencements, celui qui associe, sous les faibles auspices de M. Sarrien, M. Clémenceau et M. Briand à M. Poincaré et à M. Barthou, nous donne le spectacle d'une incohérence qui égale, dans sa politique, la contradiction des doctrines qu'ils ont professées et la diversité des antécédents qui les distinguent. On les voit, dans la pratique du pouvoir, permettre ce que, par leurs programmes, par leurs discours, ils avaient condamné, ou punir ce qu'ils avaient promis de tolérer. On ne reconnaît, ni dans ce qu'ils font, ce qu'ils disaient ni, dans ce qu'ils disent, ce qu'ils faisaient. Leur faut-il procéder contre cet « antimilitarisme » que, naguère, M. Poincaré et M. Leygues réprouvaient avec tant de véhémence : M. Sarrien annonce que les poursuites continueront. Mais un syndicat « antimilitariste » se constitue, à Sens, et M. Clémenceau feint de l'ignorer, tandis que, à Paris même, le procureur général avertit les procureurs de la République de fermer les yeux sur les faits nouveaux des « antimilitaristes », dans l'Yonne, et de négliger les faits anciens jusqu'après les élections. Trois cents fonctionnaires se rassemblent, à Chartres, dans la salle des conférences de l'Hôtel de Ville, et votent un ordre du jour qui affirme « leur droit absolu » de former des syndicats et leur volonté d'user de la loi de 1884, comme les ouvriers et les employés de l'industrie privée. Il n'y a pas longtemps, M. Barthou s'écriait, à Bordeaux : « Les syndicats de fonctionnaires violent la loi; ils heurtent le bon sens; ils défient l'ordre public. » Cependant M. Barthou n'a pas plus infligé un blâme aux fonctionnaires qui l'ont bravé par la manifestation de Chartres que M. Clémenceau n'a osé interdire leur réunion. Nous ne voulons que ces deux exemples de l'illogisme et de la faiblesse de leur gouvernement, pour en caractériser l'esprit. Quelle sera, demain, à des heures critiques pour la sécurité de l'Etat et du pays, leur autorité, leur vaillance, leur énergie? On peut se le demander avec angoisse.

L'épreuve du pouvoir est rude, particulièrement pour M. Clémenceau, révolutionnaire métamorphosé en ministre de l'intérieur.

Après la catastrophe de Courrières, une grève a éclaté dans le bassin houiller du Pas-de-Calais et du Nord. M. Clémenceau vient haranguer, à Courrières, les grévistes les plus turbulents, massés autour du citoyen Broutchoux, un de ces démagogues de génération spontanée qui deviennent fameux, en vingt-quatre heures, par leur art de mener la foule comme elle veut, où elle veut. Il s'engage à ne pas montrer les troupes dans les rues; les soldats garderont les fosses, discrètement. Mais il jure de protéger la liberté du travail. Puis, il s'en va, sûr d'avoir imposé le respect, par son ascendant oratoire, à la bande du citoyen Broutchoux. Seulement, le surlendemain, elle assiégeait, dans l'hôtel de ville de Lens, le congrès qu'y présidait M. Basly, suspect de vouloir pacifier la grève. Déception de M. Clémenceau : il faut appeler au secours du congrès ces troupes que le ministre se plaisait à dissimuler; il faut même traduire le citoyen Broutchoux devant le tribunal correctionnel, pour s'être rebellé contre les gendarmes. Mais ce ne sont pas seulement les faits qui instruisent M. Clémenceau, à ses dépens, par leurs démentis. Il était de ceux qui n'avaient pas voulu, l'an dernier, que la nation fût consultée par un referendum sur la loi de Séparation. Or il autorise, dans la région houillère, un referendum qui décidera si, oui ou non, les ouvriers veulent la grève. Sur 70 000, plus de 20 000 n'osent pas voter; mais 18 074 demandent la reprise du travail, tandis que 32 520 veulent la continuation de la grève. Comment M. Clémenceau assurera-t-il la liberté de ces 18 074 ouvriers qui prétendent gagner leur pain, dans la paix, sacrée elle aussi, du travail? M. Clémenceau, hier confiant dans la vertu persuasive de son éloquence et qui craint les interpellations de ses anciens amis, de ses anciens complices, n'a pas osé prévenir les désordres par les précautions habituelles. Aujourd'hui, il se voit impuissant, à moins d'employer la force plus énergiquement, pour la répression, qu'il ne le pouvait, au début de la grève, pour contenir les grévistes. Les grévistes sont les maîtres de la région. La terreur y règne. Les ouvriers qui travaillent sont conspués, lapidés, traînés comme des captifs, la corde au cou, le long des routes, et contraints de chanter l'*Internationale* ou de porter le drapeau rouge; leurs maisons sont saccagées; leurs femmes battues par celles des grévistes. Plusieurs se défendent eux-mêmes, faute d'être défendus par l'autorité publique. Dans l'une de ces bagarres, un gréviste est ainsi tué, à Montigny-en-Gohelle. Presque le même jour, un autre tombe, à Toulon, dans une circonstance analogue. Deux hommes du peuple morts, pendant les inventaires; deux autres, pendant les grèves : le compte de ces victimes n'est pas, peut-être, pour épouvanter

M. Clémenceau. Mais il doit entendre, à Paris même, les rumeurs sinistres qui annoncent, pour la journée du 1er mai, cette « grève générale » jadis préconisée si passionnément par son collègue M. Briand. Que fera-t-il, que feront-ils, si, ce jour-là, sans souci de leurs exhortations et même de leurs promesses, la Confédération du Travail, que servent avec une discipline fanatique 714 000 adhérents, enfiévrés par la haine ou enivrés d'utopies, inconscients et capables de tout, les lance pour un premier essai de son programme de « l'expropriation capitaliste? » M. Clémenceau se croisera-t-il les bras? Et, s'il prend cette attitude, croit-il que Paris et la France capituleront, comme lui, à la veille de ces élections où leur volonté aura le dernier mot? Il faudra qu'il y pense : les désordres révolutionnaires qui auraient marqué cette date du 1er mai pourraient être, cinq jours plus tard, une révolution électorale.

La loi de Séparation trouble tout, dans l'Etat lui-même. Comme la politique du nouveau ministère, la justice des tribunaux est inégale; comme les actes du nouveau gouvernement, les jugements de la magistrature sont variables. Le meurtre des catholiques qui ont succombé dans les inventaires de Bœschépe et de Montregard ne mérite pas, semble-t-il à M. Sarrien, l'attention de la justice; la mort de Ghysel et d'André Régis ne sera pas vengée par la loi, la vieille loi de l'humanité, parce que ce serait, pour la loi de Séparation, une œuvre expiatoire : les meurtriers sont connus; ils ne sont pas poursuivis; pas plus que ceux dont les coups ont abattu les blessés de Champel et de Montregard. La clémence de M. Sarrien ne permet pas même une enquête judiciaire. Que si M. Gaudin de Villaine signale à M. Clémenceau l'inertie de la justice, dans le cas homicide d'André Régis, M. Clémenceau innocente le meurtrier, en alléguant qu'il a dû défendre sa propre vie. Mais si, dans la nécessité d'une défense tout aussi légitime, un prêtre blesse, à Saint-Nicolas du Port, un furieux qui l'avait assailli et qui, sa fourche en main, voulait l'écharper, la justice met le prêtre en prison. Il y a plus. Le juge de paix de Baccarat, dont l'attitude avait été plus qu'arrogante dans un inventaire, tire trois coups de revolver sur des manifestants catholiques qui crient « Vive la liberté » devant sa maison; une de ses balles contusionne, bien que sans gravité, une jeune fille : la justice refuse, là encore, toute enquête. Le gouvernement pense-t-il donc qu'une telle partialité lui soit pardonnable, parce qu'elle s'exerce par esprit de secte? Comment ne prévoit-il pas que ces iniquités vont accroître encore, parmi la foule, l'indignation que la loi

qu'il exécute y excite déjà? Les sentences, d'ailleurs, changent, d'un tribunal à l'autre, dans le même genre de cause. Quatre curés de Paris comparaissent devant la huitième chambre, pour avoir prétendument provoqué « la résistance » de leurs paroissiens, en lisant des protestations contre les inventaires de leurs églises : les délits imputés sont identiques; cependant les deux curés de Saint-François-Xavier et de Saint-Roch sont acquittés, les deux curés de Saint-Pierre du Gros-Caillou et de Notre-Dame de Plaisance sont condamnés. Ces arrêts contradictoires jusqu'à l'invraisemblance ne déconsidèrent-ils pas une pareille justice? Encore, pour la justice civile et pour la justice militaire, nos gouvernants et leur parti n'ont-ils pas les mêmes poids, la même mesure, jusque dans la fausseté de leurs balances. Ils s'exaspèrent, si la justice militaire condamne avec sursis ou acquitte des officiers inculpés d'avoir désobéi aux réquisitions civiles qui les sommaient d'enfoncer les portes des églises. Un interpellateur, professionnellement acharné contre l'armée, dénonce au ministre de la guerre « l'indulgente faiblesse » des juges militaires. Il se trompe. Evidemment, les conseils de guerre ont tenu compte des abus de l'autorité civile et visé l'irrégularité manifeste de ses réquisitions ; ils ont pensé que les plus coupables, ce sont ceux qui suscitent de tels conflits entre le soldat et sa conscience; ils ont voulu rappeler à la patrie autant qu'au gouvernement que l'armée n'est pas faite pour une besogne si étrangère à sa mission et si attentatoire à son honneur. Mais le gouvernement s'est senti embarrassé par l'interpellation : trois de ses ministres n'ont-ils pas, jadis, réclamé la suppression de la justice militaire, pour venger la double condamnation du traître Dreyfus? Il ajourne la question et il la résout en même temps, bien que par voie budgétaire. On statuera plus tard sur l'existence des conseils de guerre; mais, d'ores et déjà, on supprimera les tribunaux militaires de revision. Encore le gouvernement ne s'est-il pas contenté d'accorder cette satisfaction aux ennemis de l'armée. Des officiers avaient été condamnés avec sursis : il a voulu superposer à ce jugement une peine. Des officiers avaient été acquittés : il a voulu les punir lui-même. Le ministre, s'attribuant donc le rôle de justicier, les a mis, les uns et les autres en disponibilité par retrait d'emploi, sans souci ni des règles éternelles du droit, ni des règlements mêmes de l'armée; et cet arbitraire est d'autant plus inique qu'il n'oserait pas l'appliquer aux verdicts ordinaires de la justice civile. Comment ne comprend-il pas que, cette armée qu'il n'emploie plus que comme une police, tantôt contre les grévistes, tantôt contre les catholiques,

il en fatigue l'obéissance par tous les outrages qu'il l'oblige soit à supporter, soit à commettre? Comment ne voit-il pas le danger de créer entre elle, si loyale jusqu'à ce jour envers lui, et lui, si déloyal de jour en jour envers elle, une lutte sourde que les événements peuvent rendre terrible? Comment ne sent-il pas que, quand, de haut en bas, la notion de tous les droits s'obscurcit, dans l'Etat, et la notion de tous les devoirs, dans le pays, c'est, moralement, la révolution qui commence?

Il y a, dans le parti républicain, un groupe qui veut que le gouvernement applique avec la plus féroce sévérité la loi de la Séparation et que, d'autre part, il n'applique pas la loi sur les attentats anarchiques. La Ligue des Droits de l'Homme, qui représente ce groupe, a invité « le gouvernement de la République à ne provoquer ni tolérer aucune application » de ladite loi, qu'elle estime contraire au droit, à la justice, à l'humanité. Si, entre les deux lois, le gouvernement en choisit une pour l'annuler par son indifférence, pour l'abroger par son inertie, ce ne sera pas celle de la Séparation : on peut le constater dans les actes quotidiens de M. Briand ou de M. Clémenceau. Par une circulaire qui rappelle certains préfets, comme celui de la Meuse, à une interprétation plus intelligente ou plus équitable de l'article 11, M. Briand a décidé que les communes pouvaient accorder aux ministres des cultes des pensions ou des allocations, dans les mêmes conditions qu'antérieurement. En vertu d'une seconde circulaire, la correspondance des curés et des fabriques jouira de la franchise postale jusqu'au 9 décembre prochain. Une troisième circulaire de M. Briand exempte du droit de timbre les déclarations des Associations cultuelles et les pièces accessoires. Laissons les journaux officieux célébrer le « libéralisme » de M. Briand. Ce n'est pas dans ces détails de la loi qu'il peut l'amender assez pour nous rendre la paix religieuse. M. Clémenceau continue, avec plus ou moins de hardiesse, avec plus ou moins de suite, les inventaires. Visiblement, son gouvernement est dans l'embarras; car il ne peut plus procéder par la force à ces inventaires, sans danger ou pour l'ordre public ou pour lui-même : s'il les exécute *manu militari*, il révolte les populations; s'il est pacifique, il indigne son parti. Sur cette question, le langage du gouvernement a déjà varié trois fois : hautain et cependant équivoque, dans la Déclaration ministérielle; tour à tour humoristique et colérique, dans les déclarations ministérielles de M. Clémenceau lui-même. Le gouvernement avait dit vaguement, dans sa Déclaration ministérielle, le 14 mars, qu'il entendait « appliquer avec toute la circonspection nécessaire, mais

avec une inflexible fermeté, la législation nouvelle ». Interpellé une première fois, le 20 mars, devant le Sénat, par M. Gaudin de Villaine, sur une circulaire confidentielle qui indiquait aux préfets les conditions dans lesquelles les inventaires devaient s'opérer dorénavant, M. Clémenceau avait répondu, avec un philosophisme sarcastique dont l'irrévérence lui semblait aussi élégante que familière : « La question de savoir si l'on comptera ou l'on ne comptera pas des chandeliers dans une église ne vaut pas une vie humaine. » Ce n'est plus par une boutade évasive qu'il réplique à M. Gaudin de Villaine, une seconde fois, le 30 mars, quand l'honorable sénateur l'interroge sur le tragique inventaire de Montregard et la mort d'André Régis. M. Clémenceau est irrité. Il vante sa « modération», mais il menace et il énonce, nerveusement, son intention d'être violent en temps opportun : « Si vous voulez, s'écrie-t-il, obtenir de moi des déclarations permettant aux hommes qui s'enferment dans les églises, qui s'arment et se barricadent, de retourner chez eux, je ne vous les donnerai pas. Qu'ils restent barricadés dans leurs églises aussi longtemps qu'il leur plaira! J'irai les chercher, quand j'estimerai que, stratégiquement, l'heure est favorable. » On le devine : la stratégie à laquelle le génie de M. Clémenceau emprunte aujourd'hui sa temporisation, c'est la stratégie électorale de son gouvernement et de son parti. Il ne faut pas, en ce moment, effaroucher les électeurs par des victoires semblables à celles de Champel, de Boeschêpe, de Montregard. Après les élections, M. Clémenceau verra s'il peut, avec une atrocité tranquille, impunément, démolir les portes des églises et verser le sang catholique. Mais voilà aussi pourquoi il faut que, dans ces élections, l'opinion publique se prononce bien haut contre cette loi de la Séparation, que, de commune en commune, la foule connaît maintenant sous une forme si brutale, avec une réalité si instructive.

L'Eglise de France est, aujourd'hui, dans une situation différente de celle qu'on prévoyait, il y a quelques semaines. Les délais qui ont retardé la promulgation de ce Règlement administratif dont la rédaction a été si incertaine, si inquiétante; la proximité du temps pascal; la période également prochaine des élections ont forcé les évêques à un ajournement indéfini de leur assemblée plénière. En raison même de ce changement, la question qu'ils devaient le plus spécialement débattre, celle de l'application de la loi de Séparation, n'a plus eu, dans les esprits, une opportunité aussi intense. C'était à la veille de cette solennelle délibération des évêques qu'un groupe de catholiques éminents par leurs talents, par leurs œuvres, par leurs services, avait cru devoir

leur « soumettre », dans une lettre absolument « confidentielle » adressée à chacun des prélats, « quelques remarques » sur la loi. Inquiets de « savoir comment s'organiserait l'Eglise de France en dehors des associations cultuelles », ils examinaient, dans cette lettre, les éventualités qui pouvaient se produire, si ces associations ne se constituaient pas, et ils se déclaraient alarmés des cas très graves qu'ils conjecturaient. S'il leur paraissait qu'on pût, sinon « accepter » la loi, du moins la « subir », pour « profiter » de toutes « les possibilités d'organisation » qu'elle laisse à l'Eglise, encore affirmaient-ils que, cette loi, ils la subiraient seulement « jusqu'au point où son application violerait ouvertement les droits de leur conscience et les règles de notre religion ». Sur ce point, précisément, le Pape parlera, dans ses « Instructions pratiques » : d'avance, ils s'inclinaient, avec la docilité la plus respectueuse, avec la vénération la plus profonde, devant sa décision. Les avis sont partagés sur la question qui troublait leur sollicitude si sincèrement chrétienne. Tous les catholiques, en vérité, veulent contre la loi la « résistance », parce que, tous la maudissant avec une égale énergie, tous veulent l'abroger aussitôt qu'il sera possible, soit par un Concordat nouveau, soit par une loi qui garantisse à l'Eglise toutes ses libertés nécessaires. Qu'on aime mieux « la résistance » immédiate, absolue, qui repousse la loi tout entière, en affrontant d'un cœur intrépide tous les risques de l'avenir : c'est un sentiment qui devait, parmi les scènes émouvantes des inventaires, soulever naturellement des âmes depuis vingt-cinq ans haletantes d'une persécution ininterrompue. Qu'on juge préférable de résister à la loi, avec l'aide même de cette loi, en utilisant toutes les ressources qu'elle peut fournir et en sauvegardant tous les intérêts qu'elle épargne encore : c'est, d'autre part, une opinion qui, en regard des luttes d'un avenir peut-être long, méritait la considération des catholiques, non seulement celle des plus prudents, mais des plus résolus. Quelle que soit cette divergence d'un moment, rien ne peut et rien ne doit irriter, les uns contre les autres, des catholiques si dignes de leur mutuelle estime; qui voient toute l'inanité ou tout le mal d'une division, devant l'énormité du danger commun, et que, d'ailleurs, un mot, un seul mot du Pape, mettra demain d'accord, pieusement, noblement, en les rangeant tous autour de l'Eglise souffrante et militante.

Les élections législatives se feront, le 6 ou le 13 mai. Le suffrage universel, toujours plus habitué à gémir des calamités publiques qu'à les prévoir, saura-t-il, cette fois, s'émouvoir des maux qu'il commence à ressentir? Nous ne pouvons pas l'annoncer, tout

en l'espérant. Mais nous l'espérons d'autant plus que nous sommes témoins, partout, de grands efforts vaillamment tentés, de grands sacrifices généreusement consentis, pour animer la lutte, pour éclairer et entraîner la masse inerte ou ignorante qui, depuis tant d'années, laisse le gouvernement de la France entre des mains de plus en plus indignes, de plus en plus malfaisantes. Pour la première fois, l'intérêt religieux, à côté de l'intérêt social, dominera clairement l'intérêt politique, aux yeux d'une foule immense des électeurs. Ils voteront, avec connaissance de cause, contre cette loi de Séparation qui, aujourd'hui, inventorie nos églises et qui peut, demain, nous en déposséder. Les catholiques, quel que soit leur drapeau préféré, subordonneront leur prédilection constitutionnelle à leur foi, à leur culte; ils n'auront plus qu'une volonté, celle de recouvrer la liberté religieuse pour eux-mêmes et la paix religieuse pour leur pays; et, avec eux, ce sera le vœu de tous les progressistes qui voient les funestes effets de cette loi dépasser si vite toutes leurs craintes. Si nous en croyons certains signes, nombre des sectaires qui nous tyrannisent trouveront une première expiation, dans ces journées du 6 ou du 13 mai. Le gouvernement ne les sauvera pas, quels que soient les exploits de M. Clémenceau, dans son terrorisme électoral. Sera-ce pendant ou après cette période que les évêques se réuniront? Après, nous est-il annoncé. Entre ce grand événement et les élections, on ne peut établir, rationnellement, aucune concordance. La consultation des évêques et la décision du Pape ne sauraient dépendre de celles du suffrage universel : l'Eglise est en dehors de ce débat, parce qu'elle est au dessus. Les intérêts de la religion ne peuvent pas, même dans les circonstances actuelles, se confondre avec ceux de la politique. Mais, dans la mêlée même des élections, il sera impossible aux catholiques de se tromper sur leurs choix, puisqu'ils auront à opter entre des candidats hostiles ou non à la loi de Séparation. Et, d'ailleurs, le devoir des catholiques ne leur fut jamais plus facile à discerner qu'aujourd'hui : ils ne peuvent pas ne pas reconnaître que c'est vraiment pour leurs autels et pour leurs foyers qu'ils se battent maintenant; que, vaincus, ils ont une loi plus terrible à craindre; que, si ce n'est pas la fin de la France chrétienne, c'en est cependant, pour une certaine phase, la convulsion; enfin, que la crise religieuse, en s'aggravant, aggraverait aussi la crise sociale ou même nationale de notre malheureux pays.

M. Combes a reparu, lui ou son fantôme, pour une apothéose que, seul peut-être, il a considérée comme une glorification vraie, en face de l'histoire qui le juge déjà si sévèrement. Dans un

banquet où on a fait son panégyrique et où il a fait son apologie, il a été gratifié d'une médaille qui commémore ses « services ». Qu'il ait reçu de M. Brisson une accolade, parmi les 214 députés et les 66 sénateurs qui furent, dans son exploitation de la République, dans sa livraison de l'Etat, ses bénéficiaires favoris, on ne saurait s'en scandaliser. Mais que trois ministres, MM. Briand, Doumergue, Thomson, aient figuré dans cette fête outrageante pour la liberté, pour l'armée, pour la patrie; que M. Thomson lui ait offert « l'hommage » du gouvernement, comme si les nouveaux ministres avaient voulu se montrer solidaires de la politique de M. Combes, c'est un acte significatif pour le pays, qui peut voir dès lors avec quelque raison, dans le ministère Sarrien, une reproduction hypocrite du ministère Combes. Il faudra se rappeler que M. Thomson a proclamé que la politique de M. Combes est « la politique traditionnelle du parti républicain ». Il est grave surtout que, devant M. Briand silencieux ou peut-être contraint d'applaudir, M. Thomson ait pu louer la loi de Séparation comme un acte de persécution dogmatique et d'irréligion naturelle. Le discours de M. Combes a encore accentué cette faute du nouveau gouvernement. Il s'est targué d'avoir été l'initiateur de la Séparation, tout en oubliant que, d'abord, il l'avait jugée néfaste à la République. M. Combes reste le docteur et le prophète de la secte. Il n'a rien appris, il ne regrette rien ; il est prêt à recommencer de plus belle. Il lui faut la guerre religieuse, il la lui faut à perpétuité. Il ne demande qu'à élargir la mare de sang où gisent les premières victimes. Il est toujours aussi impérieux dans l'âpreté de son fanatisme; et, peut-être, parce qu'il personnifie le parti des radicaux et des radicaux-socialistes dans la passion qui les unit le plus facilement, peut-être parce que son orgueil leur commande encore, ils saluent en lui leur chef, les ministres nouveaux ne semblant être que ses délégués administratifs. Non contents de le médailler, ils l'ont nommé président de leur comité exécutif, pour la période électorale. Il sera, devant les électeurs du 6 mai, le protagoniste en titre de la loi de Séparation. Est-ce avec la menace secrète que, si les élections raffermissent son parti dans la possession du pouvoir, il reprendra l'œuvre incomplète de son intolérance et reviendra, en personne ou en esprit, soit appliquer avec une rigueur implacable la loi de Séparation, soit en forger une plus dure encore, comme il l'a promis au Sénat? Les électeurs sont avertis ; ils y penseront.

Le 31 mars, la Conférence d'Algésiras a fini ses longs pourparlers par un accord qui, sans contenter pleinement ni la France, ni l'Allemagne, apaise du moins leur querelle : il y avait,

jour pour jour, un an qu'à Tanger, l'empereur Guillaume débarquait avec le fracas mystérieux qu'on se rappelle. Si le protocole définitif n'est pas encore signé, on sait néanmoins quel est l'arrangement. La police sera exercée par la France et l'Espagne, conjointement, à Tanger et à Casablanca; elle sera française, à Rabat, à Safi, à Mazagan et Mogador; espagnole, à Tetuan et Larache. Dans le capital de la Banque, trois parts sont attribuées à la France; chacune des autres puissances en aura une. Ces conventions valent, certes, moins que les aspirations de la France et mieux que les exigences de l'Allemagne. La France n'a participé que malgré elle à cette conférence. Mais la rupture des négociations, dans la Conférence, c'était le *statu quo* seulement, tandis que, dans le colloque qui mettait en tête à tête l'Allemagne et la France, c'était, semblait-il, la guerre. En fait, on ne s'est occupé que de prévenir leur conflit. La Conférence d'Algésiras a été comme une conférence de La Haye, qui a forcé l'Allemagne, malgré ses présomptions, à subir le jugement de l'Europe. Il est vrai que, dans ce Maroc où la France croyait avoir assuré son action particulière, l'Allemagne a introduit le principe de l'action internationale. Toutefois, l'Allemagne n'en retire aucun avantage distinct, aucun bénéfice propre : elle n'aura pu ni prendre pied sur le territoire, ni s'installer dans l'administration du Maroc. Il nous restera, de plus, cette satisfaction morale que les vœux de l'Europe se sont prononcés pour nous : il faut nous féliciter que l'alliance de la Russie se soit montrée si fidèle à la France, l'amitié de l'Angleterre si loyale, la sympathie de l'Italie si constante et celle des Etats-Unis si zélée. Il y a eu, dans la période la plus critique, un vote où l'Allemagne s'est vue isolée, avec le Maroc : or il n'est pas sûr qu'elle garde, aujourd'hui, la faveur même de ce Maghzen dont elle a parfois traité l'indépendance avec une indifférence un peu oublieuse. En quoi l'œuvre de la Conférence est efficace, l'avenir nous l'apprendra. La France aurait plus d'un souvenir pénible à garder de la contestation, un moment plus que menaçante, qui a provoqué ce débat diplomatique, si l'événement n'avait servi à lui montrer les brèches de sa défense nationale et ne lui laissait l'avertissement de se faire désormais, non seulement dans l'Afrique du Nord, mais dans la sphère de toute sa politique extérieure, de meilleurs plans, de meilleurs instruments et de meilleurs ouvriers.

Auguste Boucher

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Mon ambassade en Allemagne (1872-1873), par le vicomte Gontaut-Biron, avec un avant-propos et des notes, par M. André Dreux. 1 vol. in-8°, avec portrait (Plon).

M. Dreux nous donne ici, avec une annotation sérieuse et discrète, la publication in-extenso (on n'y a coupé que les redites) des importants mémoires dont nous avons déjà souvent entretenu nos lecteurs. A un tableau dont le dessin général est déjà connu, ils ajoutent le coloris, le léger détail, l'anecdote curieuse, qui achèvent de mettre au vrai point les choses et les hommes. Surtout ils ont cet accent éminemment personnel qui est d'être totalement dépourvus de préoccupations... personnelles. Nul ne fut plus modeste que M. de Gontaut, et cependant n'eut plus de fierté. Ses amis le savaient. Tous ses lecteurs le sauront demain. Il a occupé le poste sans doute le plus périlleux et le plus douloureux pour un Français après 1871; mais s'il y trouva la peine, il y conquit aussi l'honneur.

Employées et ouvrières. Conditions d'admission et d'apprentissage. Emplois. Traitements. Salaires, etc., par Fénelon Gibon, avec une préface de M. d'Haussonville. In-16. (Vitte.)

Cet ouvrage est le guide pratique des professions féminines, depuis celles dont l'accès suppose une certaine culture intellectuelle, jusqu'à celles où il ne s'agit que de faire œuvre de ses dix doigts. Il énonce les avantages et les inconvénients de chaque profession, consciencieusement étudiée. Divisé en trois parties, ce guide passe une revue des *Administrations*, de l'*Enseignement*, enfin des *Professions*. L'ouvrage est appelé à rendre service, aussi bien aux femmes elles-mêmes qu'à celles qui s'intéressent à elles. Il mérite de devenir le *vade mecum* de toute œuvre féminine de placement et de jeunesse.

La Commune à Lyon en 1870 et 1871, par M. Louis Andrieux. 1 vol. in-16 (Perrin).

Nos lecteurs connaissent déjà un fragment de ces souvenirs : ils savent que depuis trente-cinq ans, l'auteur a perdu quelques illusions, mais que sa mémoire est fidèle et sa verve plus mordante que jamais.

Sainte-Beuve et Chateaubriand, par Georges Bertrin. (Lecoffre.)

Accusateur de Sainte-Beuve et défenseur de Chateaubriand, l'auteur plaide avec beaucoup de science, de logique et de verve Il sait combattre, certes; mais, ce qui est bien plus rare, il sait convaincre. Après l'avoir lu, il faudra reconnaître qu'il a gagné ses deux procès. Et si les parties adverses, qui veulent innocenter Sainte-Beuve et charger Chateaubriand, poussaient l'obstination jusqu'à interjeter appel, soyez sûrs que M. l'abbé Bertrin ne s'en effraierait guère.

Les Pieds terreux, par Etienne Rocheverre. — 1 vol. in-12 (Plon).

Ce roman, ainsi que son titre l'indique, est l'œuvre d'un Limousin qui s'est plu à retracer les coutumes, les locutions, les sites, les vieux souvenirs de son pays natal. Mais ce tableau de la petite patrie est encadré dans une des pages les plus émouvantes de l'histoire de la grande patrie, aux heures tragiques de l'année terrible. Dans un temps où l'idée de patrie tend à se voiler, ce roman, plein d'aspirations élevées et de pensées saines, est comme un hymne en son honneur. L'auteur qui, en 1870, avait déposé la toge pour endosser l'uniforme, M. Etienne Nouvion, vient de mourir, sans avoir pu jouir du succès légitimement dû à son œuvre.

A l'enseigne du Grand-Saint-André, par Paul Harel. — 1 vol. in-16 (Plon).

Voici un livre qui sort de l'ordinaire : il respire une franche et saine gaieté; il peint sur le vif le monde de la campagne et de la province, que l'on connaît généralement si mal. Comme le dernier maître qui a tenu cette hôtellerie normande avait un riche tempérament d'artiste, il s'est amusé du spectacle, il en a goûté le pittoresque, et, le mêlant d'impressions de nature, de souvenirs d'enfance, d'attendrissements discrets, il l'a rendu avec une verve qui fait songer parfois à Don Quichotte et au *roman comique*, parfois à Maupassant.

Œuvres choisies d'Albert Mérat (Lemerre).

Parnassien obstiné, qui n'a jamais écrit en prose, M. Mérat est le poète le plus gracieux de son groupe. Cette anthologie nous donne un aperçu complet de son œuvre très variée. C'est un bien joli volume, que tous les lettrés voudront avoir dans leur bibliothèque, pour le mettre au rayon familier des auteurs qu'on relit souvent.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS S.-JACQUES.

A LA VEILLE DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

L'ANARCHIE POLITIQUE

ET

LA RESTAURATION RELIGIEUSE

On ne peut reprocher à la législature qui finit d'avoir été, comme tant d'autres, inféconde et stérile. Nulle, depuis trente-cinq ans, n'a jeté dans le pays autant de germes d'anarchie administrative et politique, de périls financiers et sociaux, de discordes civiles. Les appréhensions extérieures les plus vives, qui pendant plusieurs mois ont assombri l'horizon international, n'ont pu l'arrêter sur la pente où dès les premiers jours elle s'était engagée : elle s'est, à leur contact, plus affolée que ressaisie. Les lois de secte et de lutte ont été adoptées sans désemparer; une influence dissolvante et désorganisatrice a troublé la marche des affaires publiques. On décide des intérêts locaux suivant les votes du député, et le député lui-même gère les intérêts généraux suivant les passions des coteries de son village ou les besoins de sa clientèle. Le pouvoir parlementaire a été hypertrophié, en même temps que s'abaissait le rôle du parlement; la majorité n'a trouvé de cohésion et de discipline que dans la faillite des programmes et la servitude des personnes.

Au sein du pays, on a vu naître la suspicion partout, les vengeances de clocher, les tyrannies d'estaminet. Les plus grandes forces de la nation, l'armée et la marine, ont été livrées, non seulement à la discussion des partis, mais au venin des délateurs. Les finances sont compromises par des projets improvisés, et l'argent des contribuables est devenu la proie des surenchères. La laïcisation intégrale, en dehors de toute autre considération,

s'est abattue sur les communes beaucoup moins comme une libération que comme un fardeau. Déjà le capital producteur et la propriété héréditaire ou acquise sentent rôder autour d'eux les convoitises en éveil et la menace des confiscations détournées. Et les faveurs accordées aux travailleurs eux-mêmes ne l'ont été souvent qu'au détriment des droits du travail.

Enfin, dans le gouvernement, le règne des comités substitué à l'autorité régulatrice et responsable; dans l'administration, les considérations électorales l'emportant sur la sagesse et l'impartialité; dans les finances, le flot montant des dilapidations; dans le domaine social et moral, la diffusion tolérée d'utopies mortelles, comme l'antipatriotisme jusque dans les rangs des éducateurs de la jeunesse, ou de principes révolutionnaires poussés jusqu'à la grève des arsenaux et au syndicalisme des fonctionnaires : par quel bilan plus inquiétant et plus triste, les mandataires d'un peuple souverain peuvent-ils liquider leur gestion temporaire de souveraineté?

En regard, il est vrai, de cette œuvre négative parce qu'elle est de destruction, on a édifié. C'est cette œuvre positive que M. Clémenceau définit un jour à la tribune du Sénat : la sécularisation de l'Etat. Mais encore faut-il s'entendre. Beaucoup de bons esprits croyaient qu'il y avait beau temps que l'Etat français était sécularisé. Quelle était sa religion? Quelle place faisait-il à l'Eglise dans ses conseils? A quelles influences cléricales, même laïques, confiait-il la direction de ses affaires? Et s'il croyait à un dogme, n'était-ce pas, avant tout autre, celui de la suprématie du pouvoir civil sur le pouvoir religieux? Aussi ces mots « séculariser l'Etat », n'étaient-ils qu'une formule de cette pensée : déchristianiser la nation. Il ne faut pas chercher ailleurs, ni dans l'assistance aux vieillards et la loi militaire préparées depuis longtemps, ni dans les retraites ouvrières pour longtemps encore en projet, l'œuvre positive de la législature finissante. Elle n'a vraiment bâti que pour cela.

C'est pourquoi à tant de raisons d'angoisses pour l'avenir du pays, s'ajoute la crainte de la guerre religieuse. Sous le choc des coups successivement portés aux croyances, dans leurs œuvres, dans leurs hommes, dans leur action, des consciences en léthargie se sont réveillées, des cœurs calmes se sont passionnés, des énergies nouvelles ont surgi. Et à ceux mêmes qui ont voulu ou laissé faire cette séparation bâtarde et secrètement hostile, le lendemain paraît obscur et incertain.

Dans un pareil ensemble de circonstances et d'événements où se combinent les tendances anarchiques et les agitations religieuses, il suffirait cependant d'un peu de raison et de bonne foi

de part et d'autre pour trouver, à côté de l'abîme ouvert, le salut possible.

*
* *

Il n'a jamais été plus vrai de dire que la haine aveugle. On ne saurait expliquer autrement que des hommes qui se posent en pionniers de la cause démocratique et qui la veulent faire triompher de façon rationnelle et durable, s'attaquent tout d'abord et avec acharnement aux croyances. S'il fallait établir par des résultats que ce divorce qu'ils préconisent entre leur idéal et la diffusion de l'action religieuse dans les masses est un dangereux contre-sens, le tableau qui précède y suffirait. Mais la leçon des faits pour des esprits prévenus laisse encore place à la discussion des causes. Et c'est à celles-ci qu'il est facile de remonter.

Une démocratie organique et saine repose sur deux principes, l'un politique, l'autre social : la liberté et la solidarité. De ces mots, les hommes du jour ont plein la bouche, car le premier a créé la République, et la République a consacré le second. S'est-on, cependant, jamais demandé avec quelque sincérité l'origine et la portée des choses qu'ils désignaient?

La liberté politique consiste dans une double évolution parallèle : la diminution des pouvoirs de l'Etat sur l'individu, et l'accroissement des pouvoirs de l'individu sur l'Etat. Elle relâche cette contrainte extérieure par laquelle un gouvernement fort a quelque facilité pour éviter à chacun les écarts préjudiciables, et garantir à tous l'ordre nécessaire à la vie et à la prospérité communes. Elle forge ainsi des droits au citoyen isolé ou collectif. La solidarité ne forge point de droits; elle en reconnaît, à l'égard desquels elle impose des devoirs sociaux. Plus d'égoïsmes ou de jalousies de fortune ou de classe, ni d'iniquités établies, ni de misères oubliées; l'aide fraternelle des uns par les autres, sans envie d'en bas, sans orgueil d'en haut, sous ce grand niveau, égal pour tous, de l'idée de justice.

Or si ces deux principes, peuvent changer, dans une certaine mesure, la condition des hommes, ils sont impuissants par eux seuls à changer la nature humaine. Le nouvel aménagement de la forêt modifie-t-il le cours de la sève dans les arbres? Il en est ainsi de notre nature qui reste exposée à ses faiblesses et à ses penchants, dans toutes les transformations sociales. Elle doit, au contraire, être soutenue et vivifiée en raison même des droits à exercer et des devoirs à remplir. L'affaiblissement de la contrainte extérieure, qui est une des conséquences de la liberté politique, bien loin de rendre toute contrainte inutile, exige le développement de la contrainte intérieure et volontaire. Et l'appel à la solidarité

risque inévitablement de se heurter à des résistances ou de susciter des appétits, s'il ne trouve son écho dans des cœurs plus élevés et d'une abnégation plus grande. C'est pourquoi le régime démocratique plus qu'un autre a besoin, pour réaliser son idéal politique et social, d'une haute moralité.

Où se trouve donc, dès lors, le lien intangible qui l'unit, au dire de ses philosophes ou de ses prophètes, à la laïcisation et à l'athéïsme? On parle de catéchisme civique, et des palais scolaires ont été élevés autant pour servir de temple à cette religion décapitée que d'abri à l'instruction des enfants du peuple. Qu'on regarde les fruits pour juger l'œuvre! — « L'antipatriotisme à l'école », lui-même, n'est que la dernière conséquence d'un enchaînement logique dans l'athéïsme éducateur. La patrie est autre chose, en effet, qu'une quantité géographique de quelques kilomètres carrés de plus ou de moins, bordée par le poteau d'un sentier, la rive d'un fleuve ou l'arête d'une cime. Elle est surtout une entité véritablement transcendante, faite de traditions et exigeante de sacrifices. Quoi d'étonnant à ce que sa notion s'efface de cerveaux qui ont le mépris du transcendant, parce qu'ils ramènent tout à la matière; la défiance de la tradition, parce qu'ils n'admettent que leurs œuvres, et qui ne peuvent plus voir dans le sacrifice qu'une violence gratuite à la nature?

La morale sans Dieu n'est pas une nouveauté. Elle s'est offerte à la société antique, elle a prétendu donner une direction à la vie individuelle, elle a suffi à une minorité infiniment rare de philosophes inconséquents, à quelques adorateurs de cette idole qui est l'orgueil humain. Mais seuls ils ont étanché leur soif aux coupes de cristal, menues et fragiles, façonnées par la main des hommes. L'humanité, plus exigeante et plus simple à la fois, ne peut vivre longtemps loin des sources claires et profondes qui, enfouies sous la broussaille, filtrant dans le rocher, s'alimentent aux eaux vives et éternelles.

Comme les fleuves puissants roulent à la fois des limons fertiles et des forces dévastatrices, le courant démocratique porte avec lui des germes de vie en même temps que des germes de mort. Mais, à l'heure présente, les seconds apparaissent plus nombreux et plus menaçants. La liberté se traduit par le droit du plus fort, sinon du plus mauvais; la solidarité célébrée dans les discours officiels n'empêche pas la poussée des ambitions et des violences; et un règne de démagogues se prépare qui compromettrait l'avenir de la patrie et la paix de la société. — Aux heures critiques de la Révolution, les généraux ont sauvé le sol national sur ce mot d'ordre : la victoire ou la mort. Au début du vingtième siècle, la démocratie française doit

choisir, par une nouvelle alternative, entre un retour à l'idée religieuse ou une chute vers l'anarchie.

*
* *

Il est difficile de convaincre de l'extrémité de ce choix les dirigeants du jour.

Certains violents et irréductibles mettent si haut le prosélytisme antireligieux qu'ils le font passer, dans leurs thèses et leurs luttes, avant leurs programmes sociaux et politiques, et parfois avant leurs intérêts immédiats. Le mal a ses apôtres. D'autres, les dociles et les faibles, les sceptiques et les jouisseurs, ne sont pas sans avoir la perception plus ou moins confuse et momentanée de la réalité. Tel député blâme dans la presse un système de retraites ouvrières qu'il vota au Parlement. Tel autre s'est associé à la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, contre son opinion personnelle et les vœux explicitement exprimés de ses électeurs. Ces concessions s'appellent la discipline républicaine. Mais on y sent l'entraînement de concessions antérieures, et comme un vertige d'abîme, une hallucination de course folle, une irrésistible fatalité.

Heureusement aux hommes de foi se sont unis, pour combattre cette tyrannie, les hommes de liberté. Oubliant enfin, devant le péril, la longue et aveugle faiblesse qui, par crainte d'être appelés cléricaux, les avait laissés comme neutres entre les persécuteurs et les persécutés, ils sont devenus clairvoyants et courageux. On les a vus défendre, dans la mêlée confuse, les simples idées de justice et de droit, de probité politique et de sauvegarde sociale. C'est à ces hommes d'entendre désormais que la grandeur de leurs principes n'est plus un rempart suffisant à la marée montante. A des adversaires qui ont proclamé, à leur tour, des dogmes positifs, il faut opposer des dogmes positifs. En face de théories qui ont créé de toutes pièces une nouvelle morale, il faut remonter à la morale traditionnelle. Et, parce que de l'indifférence d'Etat on en est arrivé à l'irréligion d'Etat, il faut chercher jusque dans l'influence des idées religieuses la base de l'action réparatrice.

Car la politique de neutralité a vécu. Le parti jacobin en a mis le néant à découvert. Par sa conquête et son usage du pouvoir, il a donné un égal démenti aux théoriciens qui se berçaient de l'illusion qu'un gouvernement peut n'avoir ni tendances, ni doctrines dans les problèmes capitaux au milieu desquels se déroulent la vie sociale et la vie individuelle. Ce mirage de philosophie moderne n'a pas flotté longtemps à l'horizon de la République : il s'est évanoui dès qu'elle a marché. On la voulait neutre

dans le domaine de la pensée, a-t-elle été capable seulement de rester impartiale dans celui des faits? Les critiques acerbes dirigées contre la candidature officielle de l'empire n'ont abouti qu'à faire changer de côté les mêmes pratiques.

Du jour où l'Etat n'a plus mérité le reproche, dans les conflits du capital et du travail, d'être le défenseur et le représentant des intérêts patronaux, il n'a pas tardé à prendre aux yeux des ouvriers figure de protecteur et de soutien. Quand les agents de la force publique ont reçu l'ordre d'être indulgents aux fauteurs de troubles révolutionnaires, ils n'ont jamais été plus durs pour les actes, parfois un peu vifs, qu'excusait la crainte des spoliations ou l'amour de la liberté. L'impartialité n'est cependant qu'une attitude, et souvent une justice. Si l'Etat a tant de peine à s'y tenir dans les exigences quotidiennes, comment érigerait-il la neutralité en système de gouvernement?

Il est vrai qu'il s'agissait surtout de proclamer la neutralité religieuse. Mais c'est ici qu'apparaît avec plus de force la faiblesse de la thèse, comme nous avons déjà montré la leçon des résultats. En réservant la neutralité à l'ordre moral, on ne reconnaissait pas seulement son inefficacité pour la conduite des affaires, on méconnaissait aussi la place qui appartient aux conceptions religieuses dans la conscience humaine, qu'elle les accepte ou qu'elle les repousse.

L'énigme de la vie pèse lourdement sur le monde. Il n'est pas d'explication, ou naturelle ou transcendante, quelle qu'en soit l'origine et quel qu'en soit l'aboutissement, qui puisse être indifférente à l'homme. Nous ne vivons pas à côté de ce problème sans le sentir posé dans la tristesse de nos misères, la brièveté de nos joies, la brutalité soudaine de certaines secousses, le seul écoulement monotone et régulier des jours. Il est en nous, même malgré nous; et ceux qui, par la tournure de l'esprit ou la continuité d'une existence plus matérielle et plus absorbante, s'en dégagent davantage, en devinent obscurément la présence latente et ne sont pas exempts de ses apparitions fugitives. Aussi quand une solution de ce problème a été donnée à tout un peuple par l'enseignement et la tradition des générations successives, elle fait partie intégrante de sa mentalité et de sa vie; elle devient un membre du corps, un organe de l'être. En France, le catholicisme fut tout cela; et c'est pourquoi la neutralité religieuse était, de toutes les conceptions, celle qui pouvait le moins s'adapter à notre tempérament national. Alors que la religion nous avait nourris de sa moelle, encadrés de sa structure morale, la neutralité devait nécessairement apparaître comme une manière de suppression. L'édicter tout à coup dans les institutions, dans l'éducation, dans la vie nationale tout entière, n'était déjà plus un acte neutre.

Il s'y trouvait, au moins en germe, une négation implicite, de même que la négation est la première étape de l'affirmation contraire.

L'esprit logique des pédagogues de culture primaire, l'esprit simpliste de beaucoup de ceux auxquels ils s'adressaient sont allés tout droit aux conséquences naturelles. Pour eux la fiction de neutralité n'était explicable que par défiance de l'idée religieuse, et la défiance n'était justifiée que si cette idée était dangereuse ou fausse. De là à une déclaration de guerre contre le catholicisme et, de cette déclaration à l'athéisme dogmatisant, il n'y avait qu'un pas : il a été franchi d'autant plus vite qu'il est dans le caractère français d'aimer les données claires et de servir ce qu'il aime avec passion.

Ainsi la neutralité se trouvait vouée par avance à un inévitable échec. Mais l'imprévoyance n'en fut pas seule responsable. Si la faillite du principe a coïncidé avec la victoire de partis qui avaient contribué à l'établir, c'est qu'il eut sa raison d'être tout autant dans les calculs des politiciens que dans les constructions idéales de la politique. Parmi les fondateurs du système, plus d'un savait que, tôt ou tard, dans le débat des consciences, il faudrait choisir. Et, pour ceux-là, le choix était déjà fait dans leur cœur. Aujourd'hui que l'étape est franchie et que la semence a germé, le résultat est bien tel qu'ils l'avaient entrevu et désiré. Ils ont mis à l'écart les ouvriers inconscients des premières assises, et construit au sein de la nation une cité dont ils sont les maîtres et qu'ils ont armée pour la lutte. Neutralité religieuse hier, unité morale libre-penseuse demain : c'est toujours la même action à une autre heure, et ces « deux Frances » qu'elle nous reproche tant et qu'elle se targue de réunir sous son « Credo », elle seule les a faites.

Contre cette action, parfaitement définie et sûre d'elle-même, s'impose donc une action contraire.

Et celle-ci appelle, dans la politique, le concours de tous les hommes de raison et de liberté qui, sans distinction de croyances, ont compris et dénoncé la gravité des périls présents. Il faut que, par eux, la République se dépouille enfin de cette tunique de Nessus de l'anticléricalisme dont elle s'est parée comme d'un emblème et qu'elle traîne comme un fardeau. Point n'est besoin, pour que cette transformation s'accomplisse, de ressusciter, même sous une forme moderne, le bras séculier : il n'est plus en aucune façon de notre temps. Mais notre temps a vu l'Etat encourager toutes les tentatives et toutes les audaces de l'irréligion, et leur donner des marques utiles de bienveillance et de sympathie. Pourquoi ne verrait-il pas, après la dure leçon d'une expérience qui nous a conduits aux frontières de l'anarchie intérieure, l'Etat favo-

riser et protéger l'action religieuse dans son libre épanouissement?

Un pareil effort politique serait assez considérable pour qu'on ne demande pas davantage à l'Etat. Et l'action religieuse elle-même reste le devoir particulier des hommes de foi, auxquels il appartient de l'exercer.

Il ne s'agit plus ici de s'hypnotiser sur la conquête exclusive du pouvoir. Les regards et les pensées doivent se tourner vers ces masses profondes d'où montent chaque jour des forces plus puissantes. On ne tarde pas à s'apercevoir, en y réfléchissant, que les désordres grandissants du corps social ne sont que la manifestation visible du poison subtil qu'on a distillé au peuple dans des breuvages enchantés. L'antidote ne sera efficace que s'il pénètre aussi loin.

D'abord individuelle, l'action religieuse est faite de lumière, de vertu et de bonté. La lumière enseigne : elle oppose aux sophismes creux et trompeurs de la libre-pensée l'assurance tranquille, la claire explication de la vérité. La vertu est la réponse victorieuse de l'exemple aux calomnies perfides, et le triomphe toujours éloquent des comparaisons. La bonté est créatrice d'œuvres et, par conséquent, de fraternité et de justice. Mais la simplicité apparente de cette action n'est exempte ni d'efforts patients, ni de sacrifices volontaires. La tâche n'est pas d'un moment. Elle demande, de la part des clercs, un apostolat plus approprié aux besoins de notre époque; une sévérité de vie plus grande chez ceux qui représentent aux yeux de la multitude l'idée religieuse; moins d'égoïsmes dans ces classes élevées, où la facilité du plaisir étouffe parfois le devoir de l'intelligence et la mission de la richesse. Contre les sectes qui tentent de créer entre le peuple et Dieu un divorce irrémédiable, l'enseignement et la charité appellent quelque chose de plus : cette effusion du cœur, clairvoyante et chaude, que rien ne rebute, et qui seule féconde la semence des leçons, des exemples et des œuvres, comme le soleil, dans les champs, celle des moissons futures.

L'action individuelle trouve son complément dans l'action collective. Celle-ci a rarement rencontré plus de ressources et d'éléments que de nos jours. L'apport confus des lois et des réformes actuelles n'a pas été sans bien des conceptions heureuses, riches d'instruments utiles. Mutualités, associations, syndicats eux-mêmes sont, tout au moins dans leur principe, des forces saines. Que les hommes de foi ne s'en tiennent pas à l'écart et qu'ils ouvrent par elles le monde moderne au souffle préservateur et vivifiant de l'Esprit.

C'est une erreur trop facilement acceptée par beaucoup, et accréditée avec art par les jacobins de la libre-pensée que les idées de fraternité humaine et de justice sociale leur appartiennent

exclusivement. Ils ont été jusqu'à créer des mots dans ce but, alors que ceux-ci ne recouvrent souvent que des préceptes apportés au monde, il y a dix-neuf siècles, sous le ciel de Galilée. Ne sommes-nous pas, nous aussi, les disciples d'une doctrine qui a libéré l'antiquité du culte avilissant des idoles, et du honteux asservissement des esclaves? Les fils de Celui qui a exalté les humbles, aimé les petits et glorifié le bon Samaritain? L'action collective, dégagée de l'alliage des passions jalouses, ne sera donc pas moins que l'action individuelle, l'utilisation de notre patrimoine propre.

* * *

Ainsi s'offre à tous, aux bonnes volontés inquiètes et libres, aux espérances déçues, aux consciences droites, aux croyances demeurées fidèles, la participation, sous des formes diverses, dans les domaines séparés de la politique et de l'apostolat, à la même œuvre nécessaire.

Et si l'heure presse, n'est-elle pas aussi relativement favorable?

Tant que, sous l'étiquette rassurante du régime concordataire, et sous les garanties officielles de la liberté de l'enseignement, l'athéisme ouvrit obscurément son chemin dans la mentalité française, il ne s'en trouva qu'un petit nombre pour s'alarmer. Les catholiques avaient leurs écoles et leurs asiles; les malades pauvres pouvaient appeler des sœurs à leur chevet; les paroisses étaient assurées d'un pasteur; et voyant toutes les églises ouvertes, on ne songeait pas à s'inquiéter des églises vides. Malgré quelques clairvoyances individuelles, torpeur et quiétude s'étaient partagé beaucoup des meilleurs esprits. On vivait de confiance dans l'activité utile, mais normale des temps réguliers.

Il a fallu ces quatre ans de législature pour que l'illusion tombe brutalement. Le jour où l'on dispersa les éducateurs préférés des familles chrétiennes, on dut reconnaître que la liberté de l'enseignement n'était plus qu'un principe abstrait. On s'aperçut aussi que la charité devenait suspecte, dès qu'elle n'était pas laïque. Et la séparation était un fait accompli, quand on crut enfin possible la rupture du Concordat.

Mais, précisément, tant d'attaques répétées n'ont pas eu le résultat qu'en pouvaient attendre ceux qui s'en réjouissaient. Ils pensaient achever un moribond; ils ont réveillé un vivant.

C'est qu'un pays n'a pas été en vain, pendant plusieurs siècles, pétri de christianisme. Les peuples subissent comme les individus la loi puissante de l'atavisme héréditaire, fût-ce à leur insu. Et lorsque cette hérédité est toute gonflée de la sève chrétienne, qui renferme en elle une si grande intensité de vie, le courant

ne s'en tarit pas en un jour. Est-il contrarié dans sa libre expansion, anémié dans sa force, relégué dans des régions sans cesse plus étroites et plus lointaines, semblables à ces cantonnements où sont enfermées les races vouées à une lente destruction, qu'il persiste encore. Ainsi le foyer dégage sa chaleur, même après qu'il semble éteint, et celui qui croit dissiper la dernière cendre, ranime souvent les tisons cachés.

Les masses rurales, plus traditionnelles et, d'instinct, plus conservatrices, ont mieux gardé l'influence latente de cette hérédité religieuse qui vit obscurément dans leur cœur, là même où leurs actes s'en sont dégagés. Mais le peuple des villes, de son côté, est moins amorphe; et, bien qu'il ait été entamé davantage par la morsure des idées contraires, les réserves de foi qu'il renferme sont plus actives. Il a surtout l'impatience innée du joug, et sera prêt à secouer l'irréligion forcée, dès qu'il sentira qu'elle entraîne, après le charme de l'émancipation, le fardeau d'une plus lourde servitude. Je sais une commune, tout entière formée par une population ouvrière, où la plupart des hommes avaient désappris le chemin de l'Eglise, et n'ont pas hésité, pourtant, à s'inscrire pour le maintien du culte après la séparation.

Ce sont là, pour la cause du bon sens et de la liberté, des motifs sérieux d'espérer. En dépit des périls accumulés du présent, la France n'a rien à craindre de l'avenir si, ayant compris la tyrannie antireligieuse, elle sait s'en libérer. Sans doute lui faudrait-il encore plus de direction dans le gouvernement; de moralité et de capacités dans le monde parlementaire; moins de mensonges flagorneurs à l'égard du peuple; la prédominance permanente de l'intérêt général sur les appétits locaux; des réformes dans la consultation du suffrage et les relations des pouvoirs. Mais les plus belles qualités de l'intelligence et du cœur chez les individus, les meilleures législations dans les sociétés, ont besoin, pour porter leurs fruits, de reposer sur une discipline morale. De là le prix inestimable des principes religieux, lorsque, surtout, l'évolution démocratique a affaibli les tutelles et éveillé les libertés.

Les adversaires de ces principes sont menacés, aujourd'hui, par les armes mêmes qu'ils ont forgées. L'Eglise ne les a point cherchés. C'est d'eux-mêmes qu'ils l'ont constamment mise sur leur route. S'étonneront-ils qu'elle y reste, avec l'autorité plus grande d'avoir subi et d'avoir souffert? — Mais fidèle à la loi de son origine, le catholicisme ne demande qu'une chose : qu'il lui soit permis de rendre à la France en paix sociale et en sécurité matérielle les coups qu'il a reçus des majorités éphémères et hostiles.

***

LETTRES A UN AMI[1]

(1855-1870)

III

---

5 mars 1860.

A nous deux, mon bon ami. Me voilà avec mes pattes de mouche et je commence tout en haut de la page pour pouvoir t'en écrire bien long. Après quinze jours de travail acharné, je me sens un peu plus libre. C'est aujourd'hui samedi. Dimanche moins un quart, comme disait un galopin de mes amis : ce sera bien le diable si je ne trouve pas moyen de t'écrire mes 4 ou 5 pages de billevesées. Ça me fait du bien de t'écrire, mon vieil ami; ça me rajeunit, ça me console d'avoir ton brave cœur sous la main pour y porter mes douleurs et mes joies; et ton esprit ouvert à toutes choses, regardant par toutes les fenêtres, et actif, et laborieux, et si bien au courant de tout, qui me force, moi le paresseux et le nuageux, à regarder avec lui, à penser avec lui, à mettre la tête hors de mon trou, hors de mon échoppe à papier timbré, pour voir les grands horizons, pour courir sur l'herbe verte et pour respirer à pleine poitrine le bon air, l'air qui souffle dans les cheveux des poètes, dans la barbe des philosophes, dans les cordes de toutes les lyres chantantes, et où tous les atomes crochus de la pensée, de la poésie, de la fantaisie gambadent en poudroyant sous un rayon de soleil. Où a été ma phrase? Je n'en sais rien. Où ira celle que je commence? Je n'en sais rien. Mais je me sens courir, je me sens vivre, je m'amuse, je buissonne, je ne pèse pas une once ce matin, grâce à toi.

Causons. Tu n'a pas d'affaires, mon pauvre ami, et tu gémis de *ta langue captive;* « mais si ce grand silence à ton esprit bavard fait quelque violence, » tu peux te promener au moins tout

[1] Voy. le *Correspondant* des 10, 25 nov. et 10 déc. 1905, 25 mars et 10 avril 1906.

à loisir. Tiens! le père Corneille qui vient dire son mot. Ce n'en est pas moins très déplaisant de ne parler point quand on parle bien comme toi, et quand on fait son métier de parler. C'est donc le royaume d'Idoménée ou la cité de New-Harmony, ce pays de Sedan, avec sa fumée, ses machines et ses airs tapageurs. Enfin, tu es arrivé dans ce pays de frères, aussi loin et aussi haut qu'avocat puisse monter. Mais il faut en prendre ton parti; le dernier goujat qui sera parvenu, grâce aux mécaniques et aux bobines, à fabriquer de quoi couvrir convenablement le derrière d'un galant homme, aura toujours bien plus d'esprit que le plus éloquent avocat des Ardennes. Ce commerce ne pousse pourtant pas nécessairement à la charité. Mais nous vivons dans un temps de miracles et bientôt les avocats et les avoués de Sedan vont faire leurs paquets et défiler sur le pont de Torcy en chantant le chœur des juges, d'*Aline, reine de Golconde*, musique de Berton :

Il faut, il faut qui-i-tter Gol-conde?
Plus de procè-e et plus-de frais?
On vit dans u-ne paix profon-de!
Il faut partir-e et pour-jamais!

Notre Golconde n'est pas tout à fait aussi vertueuse que la vôtre ; s'il n'y a pas beaucoup de procès, il y en a pourtant encore quelques-uns; et, pour ma modeste part, je n'ai pas à me plaindre depuis le mois de janvier. L'argent arrive aussi d'une façon assez satisfaisante et je crois que je ferai une assez bonne année. Mais ce que je ne vois pas, ce sont de belles affaires qui vous fassent sortir des rangs à vos risques et périls. Celles-là je ne sais pas si je les désire autant que je les redoute. Tu connais mon tempérament imbécile et je ne sais pas si mon système nerveux, sur lequel se sont jouées, depuis si longtemps, tant de déplorables cavatines, résisterait à l'ébranlement moral et aux fatigues physique d'une grande épreuve de ce genre.

Tu me demandes des détails sur l'affaire *Ollivier* qui est devenu, du même coup, un avocat célèbre, un grand homme politique et un martyr du droit de libre défense? ç'a été une affaire détestable pour tout le monde. La magistrature, après avoir engagé la lutte bêtement, l'a terminée par une iniquité manifeste; et le barreau a donné ce spectacle agréable au public d'un combat entre robes noires. Quant aux détails, tu les connais à peu près comme moi. Tu as lu cette malheureuse et innocente phrase qui a allumé le courroux criard de M. Gislain de Boutain. Si nous n'avons plus le droit de dire qu'un réquisitoire est *passionné*, je ne vois pas trop ce que

nous pouvons risquer sans courir la chance d'une objurgation publique. Ollivier était donc cent fois dans son droit en refusant une rétractation; et il n'y a pas eu dans le barreau, ni même dans le public qui ne nous aime pas, deux sentiments à cet égard. Mais il me semble que le tribunal, en prononçant dans un moment d'irréflexion et d'irritation une peine dans tous les cas exorbitante, a été moins blâmable que ne l'a été la Cour en la maintenant. A la Cour aussi, nous avons eu un affligeant spectacle qui a laissé parmi nous un vif et durable ressentiment. Quand on a su que le procureur général voulait prendre la parole dans ce débat, personne n'a douté qu'il ne vînt remplir le rôle facile, naturel et honorable de conciliateur. Tous ses confrères se rappelaient qu'il n'y avait jamais eu au barreau un avocat moins souple vis-à-vis du ministère public, plus dur pour lui dans la plaidoirie, plus agressif et plus mordant, plus impitoyable même à l'occasion, contre de pauvres magistrats inoffensifs. C'est lui qui, étant bâtonnier, avait mis en interdit la première chambre de la Cour à la suite d'une boutade du P.-P. Séguier. C'est lui qui, un jour, à Amiens, en pleine Cour d'assises, après une violente altercation avec le procureur général, avait pris sa toque et son dossier, laissant là la défense, et la Cour trop ébahie pour songer à la réprimande. C'est lui qui... mais alors il était avocat. Loin de le conduire devant le conseil de l'Ordre, les violences de sa parole ne l'ont pas empêché de devenir le premier magistrat du ressort. Une fois sous l'hermine, on ne lui demandait certes pas d'oublier ce qu'il devait à sa position nouvelle et de déserter la cause de la magistrature, mais on ne doutait pas qu'il n'eût le bon goût et l'habileté de se rappeler de plus anciens souvenirs. On attendait quelques bonnes paroles. Il a fait un réquisitoire — et, dans ce réquisitoire, il n'a même pas mis la dignité, l'élévation qui aurait pu racheter ce parti-pris de sévérité bizarre. Il y a mis, au contraire, et contre l'Ordre dont il a été le chef, et contre le bâtonnier lui-même, qui avait plaidé avec un luxe de modération et de respect peut-être excessif, toute l'amertume et toute l'ironie sautillante de son ancien talent.

L'effet de cette harangue a été déplorable au Palais. Des membres du Conseil sont sortis exaspérés de cette audience, d'autant plus exaspérés que, dans sa réplique, soit fatigue, soit insuffisance, Plocque avait été aussi mou et aussi docile qu'il aurait dû être vigoureux, indigné et plein de ressentiment légitime. Une des fautes du barreau, dans cette affaire, c'est qu'on n'ait pas songé à charger de la réplique un des anciens et des robustes, Berryer, Marie ou Bethmont. Mais quoi ! on flairait si peu un ennemi sous

cette robe rouge fourrée à neuf! La rancune est profonde contre ce qu'on considère au Palais comme une quasi-trahison. Depuis ce jour-là, on parle du procureur général avec une vraie tristesse et on lui témoigne la façon de voir du barreau par des marques sensibles. Le soir de cette audience, il avait sa réception de quinzaine. Pas un avocat ne s'y est présenté. J'y suis allé avant-hier : nous étions trois... et tous trois ses anciens secrétaires. Je ne sais si ces manifestations le touchent. Il est homme à affecter le plus superbe dédain pour ces misères; mais, au fond, j'espère qu'il n'y est pas indifférent. Je l'espère, pour lui, car je lui suis attaché quand même. En attendant, j'évite avec soin de le rencontrer seul; la conversation tomberait sans doute sur ce sujet délicat. Tu sais que je déguise mal ce que je pense; et, si je ne suis pas assez habile pour chercher les amitiés utiles, je ne suis pas assez fou pour aller de gaieté de cœur au-devant des inimitiés dangereuses. Ce diable de père Dupin, avec son bon sens gaulois et son originalité de juriste morvandiot, avait trouvé le point, et s'était un peu moqué de tout le monde, sans que personne pût décidément se fâcher.

Tu sais que M. Vacherot a porté son appel à la Cour, et que son affaire a été plaidée ces jours-ci. Il paraît que ç'a été la plus belle plaidoirie qu'on ait entendue de Marie. Il a été, dit-on, admirable de chaleur, d'élévation, de sérénité philosophique. Il a soixante-trois ans, celui-là, et, un de ces jours, il tombera tout d'un coup, comme Paillet. Mais, comme Paillet, qu'il n'égale pas d'ailleurs, il aura progressé jusqu'au bout. C'est énorme, mon ami, ce qu'ajoute au talent l'autorité des années et du caractère; et nos anciens sont bien curieux et bien intéressants à entendre en ce moment. Encore quelques années, — bien peu d'années, — et cette forte génération aura disparu. Je ne vois pas, en toute sincérité et sans jalousie, je ne vois pas, parmi nous, qui pourra remplacer cette race de Burgraves éloquents et chenus, élevés et grandis au vent des révolutions et au bruit des orages. *Augustus eloquentiam sicut omnia pacavit.*

Dans quelques jours, encore un curieux procès : le procès du *Siècle* contre Mgr Dupanloup. Un journal qui fait un procès en diffamation! un journal qui a tous les jours cent mille feuilles blanches sous la main où il peut écrire sa défense, son apologie, son panégyrique, son *Magnificat* personnel, et mettre en petits morceaux ses adversaires! Le *Siècle*, qui se plaint d'être diffamé! Quelle pitié! et quelle victime, Bon Dieu! Comment M. Havin ne s'est-il pas souvenu de M. Marrast et de sa honteuse déroute judiciaire de 1849? Senart a bien senti que le *Siècle* tout seul, venant

raconter à la barre ses malheurs, aurait l'air d'un grand nigaud un peu odieux. Alors le vieux reître s'est mis en quête d'un auxiliaire qui pût rendre le procès plus intéressant. Il a mis la main sur la vieille Mme Bertin, née Rousseau. Et voilà justement son affaire. Il va tâcher de cacher le *Siècle* sous les jupons de cette pauvre bonne femme. Mais si Dufaure et Berryer sont en verve, il joue bien gros jeu. Dans cette affaire encore, il me semble que mon grand ami fait bien fausse route. Il a autorisé la poursuite avec bonheur et il va prendre la parole pour protéger ce pauvre petit *Siècle* du bon Dieu. Remarques-tu à combien de points de vue la position sera fausse? Il faudrait, pour tout sauver, moins une parole éloquente qu'un grand caractère et un esprit très habitué aux théories, se mettant au-dessus de tout par la philosophie et par la pensée politique. Il aura sans doute tout cela...; mais enfin, c'est une épreuve dangereuse et je suis payé pour avoir peur des répliques de Berryer; l'affaire Montalembert me donne encore la chair de poule.

Lundi matin.

Hier même, quelques instants après avoir écrit les lignes qui précèdent, j'ai appris, chose étrange! que j'avais failli être chargé de soutenir la plainte de la famille Rousseau; et que mon nom avait été longtemps agité! Mais c'est décidément Plocque qui plaidera. Grâce à cette lâcheté, dont je te parlais hier, je ne suis pas fâché d'avoir échappé à cet honneur. Et puis, quoique la cause des Rousseau soit plus respectable que celle du *Siècle*, son allié, c'est peu; je crois toute cette affaire mauvaise, et je flaire des coups pour tous ceux qui s'en mêleront de ce côté. Nous verrons si je me trompe.

Hier matin, nous avons perdu ce pauvre vieux maréchal Reille. Il n'était pas mon parent, mais notre proche, comme on dit en province. La sœur de ma mère avait épousé son frère. Ses enfants sont mes plus vieux amis, et nous avons été élevés tous ensemble. Le maréchal avait quatre-vingt-quatre ans et demi. Depuis deux ans, il avait baissé beaucoup, sans rien perdre pourtant, dans les retours de force, de ce bon sens incomparable qui, appliqué à une affaire importante, devenait presque du génie. Ç'a été un homme de guerre merveilleux de sang-froid et d'audace calme, mais assez inconnu des générations militaires actuelles. Il a été heureux toute sa vie. Il était né sous cette étoile! Il a traversé vingt ans de guerre acharnée sans recevoir une égratignure, comme Masséna son beau-père. Il a eu seulement une balle morte dans son manteau, à Waterloo, où il commandait en chef un des corps d'armée. Quand j'étais petit, on nous envelop-

pait sous ce manteau bleu, et nous *regardions par le trou de la balle* : c'était un de nos plaisirs. Heureux jusqu'au bout, le maréchal s'est éteint sans aucune souffrance, après quelques jours de torpeur. Je l'avais vu dans son lit, il y a quatre ou cinq jours; il ne voyait déjà plus; il parlait ce monologue fantasque des mourants qui est le même pour les bûcherons et pour les empereurs : des rêves de voyage, de départ, et les mains qui semblent chercher le bâton de la route, et les pauvres pieds qui s'agitent vers un chemin invisible. Triste! Triste!

Paulo minora... Que veux-tu savoir encore? Car je vois bien que j'en serai pour mes huit pages. L'exposition des tableaux modernes? Je l'ai vue, et cela vaudrait pour toi le voyage de Paris : des *Decamps*, des *Ingres*, des *Delacroix*, des *Marilhat*, des *Jules Dupré* et des meilleurs, ceux que le temps et le choix des amateurs ont consacrés. *Decamps* a un peu durci, *Roqueplan* s'est affadi, *Delacroix* a gagné. C'est très curieux de revoir une œuvre quelconque de l'esprit à quelques années de sa naissance, dégagée des bruits factices et des faux jours au milieu desquels elle vient au monde : les passions se calment, la mode change, il se fait une *moyenne* de justice et de vérité qui n'est pas encore la justice et la vérité tout à fait, mais qui prépare la postérité. Je ne connaissais presque pas J. Dupré. Il a là des tableaux qui me semblent de vrais chefs-d'œuvre de couleur et de lumière. Marilhat est un de ces maîtres calmes et simples qui font sans fracas leur place très vite et qui ne la perdent plus. La *Barque de Don Juan*, par Delacroix, est un de ses meilleurs tableaux; mais je doute bien que, dans cent ans, on connaisse beaucoup Delacroix. A force de fécondité et de variété, il a forcé les yeux de ses contemporains à accepter certains types, certains galbes, certaines grimaces qui ne sont ni dans la nature, ni dans la poésie; mais, quand on les reverra à distance, de loin en loin, isolés, je crois qu'ils choqueront comme une surprise désagréable. « Otez-moi ces magots », disait Louis XIV et il avait d'ailleurs grand tort. Quoi qu'il en soit, cette école française moderne est bien belle, et bien forte, et bien variée; et elle a, sur toutes les autres, toute la supériorité de l'esprit français sur tous les autres esprits. Je ne te pardonnerai jamais de n'être pas venu à Paris pour l'Exposition universelle. Il n'y a femme ni enfants qui tiennent. C'était un devoir, pour tout bon Français, de constater, une bonne fois, dans sa conscience rassurée, la victoire glorieuse de cette pauvre France calomniée. Je n'ai pu aller qu'une fois encore à cette Exposition : mais je vais tâcher d'y retourner. Hier, je suis allé, par bonne fortune, au Conservatoire : une symphonie admirable

d'Haydn, l'*Idoménée* de Mozart, les *ruines d'Athènes* de Beethoven, où se trouve ce chœur de derviches fameux qui donne positivement le vertige; l'ouverture du *Freyschütz*; voilà le menu de ce régal. C'est assurément la meilleure musique qu'on entende en ce moment dans le monde. J'ai vu là ce pauvre général Changarnier qui était blotti dans une baignoire avec mon ami Marjolin. Il est vieilli et a conservé pourtant ce masque impassible et froid sous lequel on sent le muscle et le nerf tout près de la peau. Neuf ans d'exil à soixante ans, ça ne rajeunit pas!

Tous les quinze jours, j'entends de la très bonne musique chez Nicolet. Félicien David chante quelquefois, Membrée toujours. M[me] Massart joue du piano et Jacquart du violoncelle. Ce sont de bonnes soirées d'art et de complète intimité, comme je les aime.

Paris, 9 juin 1860.

Ah! comme je les paie cher, mon pauvre ami, ces courtes et charmantes journées paresseuses que j'ai passées près de toi. Comme elles ont vite passé, mon vieil ami, et comme nos pensées, nos souvenirs et notre imagination donnent au temps des mesures diverses! Te rappelles-tu notre promenade du premier soir avec Oswald, sur les hauteurs qui dominent ta ville? Ces petits bois de bouleau agités au vent, ce ciel bas, ce crépuscule sinistre et ces rafales de pluie? Cela m'est si présent à la mémoire qu'il me semble un souvenir d'hier! Et, en même temps, cette soirée me paraît vieille de six mois. Te rappelles-tu l'auberge du grand Saint-Nicolas à Haute-Rivière, sur cette grande place marécageuse, et la chambre où j'écrivais en attendant le déjeuner, et le vieux petit nain qui parcheminait sa face ridée sous le manteau de la cheminée? Est-ce hier que j'ai vu cela ou il y a dix ans? Je ne sais. Je sais seulement qu'après avoir vécu quelques jours près de toi, avec toi, dans ta famille, dans ta ville, dans ton air natal, dans ta vie tout entière, me voilà séparé de toi par 60 lieues, et Dieu sait pour combien d'années d'absence. C'est hier, hier même, n'est-ce pas? que je t'écrivais pour t'annoncer mon arrivée et que, tous deux, nous nous faisions une fête de ce voyage. Me voici à ce même bureau; je t'écris avec la même plume, et tout ce beau rêve a passé. Comme, à notre âge, on sent bien la brièveté de tous les bonheurs!

En attendant, je suis enchanté d'avoir mis une fois de plus, dans mes yeux et dans ma mémoire, cette vallée tranquille où se passe ta vie, et cette maison où tu as renfermé, crois-moi, tout le bonheur vrai qu'on peut rêver en ce monde. Ton ménage est heureux, ton gamin est plein d'intelligence et d'esprit, ta fillette

est caressante avec ses grands yeux et ses jolis cheveux bouclés. Moque-toi du reste et vis content. N'envie ni l'existence bruyante de Paris, où l'on est à tout et à tout le monde excepté à soi-même, ni surtout, grands dieux! la liberté orageuse et ridicule d'un vieux garçon qui n'est à sa place nulle part, qui nourrit son cœur de toutes les chimères, et qui use la meilleure partie de sa vie à regarder passer des souvenirs amers ou des espérances défendues. Nous n'avons pas pu causer là-bas; nous avons eu trop peu de temps et trop *d'affaires* pour pouvoir parler de nous-mêmes. Je n'ai pas pu te dire combien je suis ennuyé, dégoûté, découragé de moi et combien je suis malheureux de me voir vieillir dans cette existence sans but, dans cette indépendance malsaine qui laisse se perdre et se gaspiller ce que j'avais d'intelligence et de force.

La Roche-Guyon, Seine-et-Oise, 26 septembre 1860.

« Il demeure à la campagne et non pas à la ville, celui qui possède cette petite maison », comme dit l'inscription peinte en allemand sur un chalet de Lauterbrünnen. Je demeure à la campagne, nous sommes au milieu de septembre, le doux septembre! Il pleut à verse depuis trois jours; j'ai la tête et les pieds dans ma cheminée, les doigts gelés, l'imagination somnolente et le cœur léthargique. Un Lapon dans sa hutte, un Allemand dans son poêle, un ver à soie dans son cocon. Je suis arrivé ici le 8 septembre et je vais y rester jusqu'au 1er novembre.

J'ai pour passe-temps la lecture de deux ou trois journaux qui chantent en chœur les louanges de Garibaldi et de Victor-Emmanuel. Que te semble de cet atroce gâchis? N'as-tu pas étudié dans ton temps ce que les bonnes gens appelaient le droit des gens et ne trouves-tu pas que nos pères avaient de bizarres scrupules? Le droit des nationalités qui ne sont pas des nations, l'unification de ce qui n'a jamais été uni, des flottes sortant d'un port ami pour aller détrôner des souverains amis, en pleine paix, sans déclaration de guerre : voilà une politique nouvelle et commode! La police du roi de Naples et l'administration romaine ne me causent pas une grande admiration; mais les procédés du roi de Piémont déshonoreraient la plus juste des causes. La défaite inévitable de Lamoricière m'a été très sensible et mon chauvinisme s'est révolté à la pensée de voir cette belle gloire française insultée par l'ordre du jour menteur et vantard d'un Italien. Maintenant, voici que l'écheveau se mêle, et Garibaldi aux prises avec Cavour. C'était facile à prévoir, mais c'est amusant à regarder. Le plus joli serait que Garibaldi accomplît

cette folie qu'on lui prête, d'attaquer Rome et le général de Goyon. C'est là ce que le Saint-Père, malgré sa mansuétude, doit désirer ardemment. Nous allons bien voir, mais au bout de tout cela, il y a une guerre, selon moi, inévitable et il en faut gémir. Est-ce que tu crois vraiment que l'Empire c'est la paix?

Paris, dimanche, 18 novembre 1860.

Je n'ai pas encore mis le pied au théâtre et point ne m'en soucie; car tu penses bien que je ne me laisse pas prendre à la *Con-si-dé-ra-tion* de Camille Doucet, dit Camomille douceâtre. Cette littérature administrative ne me tente pas, et je me défie affreusement de ces hexamètres à mille pattes éclos à la chaleur d'un poêle de bureau et recueillis dans le papier à tête du ministère d'Etat. Empis, Mazères, Al. Duval, Collin d'Harleville, Liadières, Doucet; pourquoi tous ces esprits honnêtes et distingués éprouvent-ils ces diarrhées poétiques et versiformes? Pourquoi dire en vers des choses auxquelles le vers n'ajoute rien, que la ritournelle monotone d'une rime boulonnée par des chevilles à ces périodes bourgeoises?

Bonsoir, monsieur Durand, comment vous portez-vous?
Ma foi, mon cher Dupont, ça va pas mal. Et vous?
Oh! moi, je vais très bien; mais ma fille Clarisse
Souffre, et le bon docteur croit qu'elle a la jaunisse.

Combien veux-tu que j'en fasse de cette force-là? Janin, dans un assez joli feuilleton, faisait, il y a quelque temps, la poétique du genre, et il signalait avec raison l'odieuse aggravation de peine que font subir au spectateur les Empis d'aujourd'hui, en bardant çà et là leur poésie pédestre de quelques morceaux de poésie lyrique sur les étoiles, les ciels bleus et les vagues horizons. Cela fait une arlequinade la plus déplaisante du monde et la plus triste.

J'ai lu, pendant mes vacances, un « entretien » de Lamartine sur Machiavel, qui m'a plu beaucoup et fortement intéressé. Sur le dos de Machiavel, le pauvre grand esprit éclopé déploie la carte de l'Italie et il dénoue à sa façon l'écheveau embrouillé de la politique actuelle. Triste politique, à mon sens, que celle de la France dans cette grande affaire. L'unité de l'Italie me paraît la chimère la plus chimérique de toutes les chimères politiques. Depuis les Samnites, les Volsques et les Etrusques qui n'ont subi, que du droit de la conquête, la civilisation romaine, jusqu'aux Pisans, aux Florentins et aux Lucquois du moyen âge qui crénelaient leurs maisons et leurs murailles pour garder intacte leur vie

municipale et leur patrie égoïste, jusqu'aux Gênois contemporains que les bombes piémontaises ont seules annexés à la couronne de la maison de Savoie, toute l'histoire de l'Italie et tout son tempérament social protestent et se soulèvent contre cette unité factice que la peur et les mensonges du suffrage universel lui imposent aujourd'hui. Partout, à Naples, à Florence, à Palerme, on donne à ces pauvres *cittadini* le choix entre les bandes de Garibaldi et les régiments piémontais, entre l'anarchie pure et simple et un gouvernement régulier. Et on crie au miracle quand ils acclament le « galant homme »! Quelle plaisanterie! Mais, dans quelques mois, quand les Florentins, habitués sous la maison de Lorraine à vivre sans impôts et sans armée dans le rêve enchanté de leur vie facile, abondante et libre, se verront traqués par les recruteurs et les percepteurs du Piémont; quand le lazzarone verra se dresser devant son soleil la grosse ombre d'une bureaucratie barbare (car le Piémont est tout aussi parfaitement étranger aux Napolitains que l'Autriche ou l'Angleterre), quand Milan ne sera plus définitivement qu'une préfecture et quand Rome elle-même, cette future capitale de l'Italie-une, aura perdu, avec le Pape, sa vraie et sa seule grandeur, tu verras comme tout ce grand corps mal assemblé recommencera son travail séculaire de luttes intérieures et de désorganisation. Quant à nous, Français, nous ne pouvons, j'en suis convaincu, que le désirer ardemment. Si le malheur voulait qu'à côté de nous il se formât un État viable composé de 24 millions d'hommes, possédant 1200 lieues de côtes, les plus beaux ports de l'Europe et une marine ayant pour ancêtres les plus grands navigateurs du monde; un État que mille accidents politiques pourraient, à un jour donné, jeter dans une coalition ennemie, la France recueillerait des fruits bien amers de l'irréparable folie qu'elle a laissé commettre à son souverain. Quant aux détails de la politique française dans cette affaire, ils sont vraiment odieux. Jamais la duplicité, la déloyauté, la perfidie n'ont été plus loin, et le concert unanime de toute cette presse gagée ne saurait étouffer le cri de l'honnêteté publique, qui sera bientôt le plus fort. Aujourd'hui le succès couvre tout : Victor-Emmanuel est un galant homme, Napoléon III protège le Saint-Siège, l'Autriche menace l'Europe entière, Garibaldi n'est pas un flibustier et Lamoricière est un lâche dont l'innombrable armée a été mise en déroute par une patrouille piémontaise! Voilà les travestissements bizarres que l'engouement et la flatterie imposent à la longue, au dictionnaire et à la vérité. Mais vienne un échec ou un mécompte, et le sang de Magenta et de Solférino paraîtra une prodigalité bien stérile et bien coupable...

Pourquoi cette tartine politique, mon pauvre ami, et que m'as-tu fait pour que je te retourne ainsi un premier Paris de l'*Opinion nationale* ou du *Siècle*? Tu es un voltairien, un quasi républicain et un ami des na-tio-na-li-tés sesquipédales, et, à ce titre, pourvu que tu voies disparaître le Pape et les Papegaux, comme dit ton Rabelais, tout va bien. Revenons donc à des causeries moins irritantes...

Paris, 7 février 1861.

J'ai été trop affairé tout l'hiver pour aller au spectacle ou dans le monde, je n'ai vu ni *les Effrontés*, ni *la Circassienne*, ni *les Femmes fortes*, ni *Un Ballo in maschera*, ni n, i, ni, c'est fini. Je suis une vieille bête, un ours blanc réfléchissant sous son poil d'hiver. Samedi, je me suis égaré au bal, chez l'avoué de la Ville, un gros personnage par ce temps d'expropriations; au bout d'une demi-heure, je me suis trouvé si vieux, si laid, si gris, au milieu de cette jeunesse qui danse, saute et soubresaute toutes sortes de cancans inconnus à nos chastes vingt ans d'autrefois, que je me suis sauvé entraînant avec moi deux autres vieillards...
Qu'est-ce que je dis que je n'ai pas été dans le monde? J'ai été à une soirée officielle du procureur général : un horizon de cravates blanches et d'échines en forme de ponts! Autre soirée officielle chez le procureur impérial qui ne me paraît pas prodigue d'invitations au barreau, car nous étions là deux avocats : Mathieu et moi. Groupes de substituts, souriant jusqu'aux oreilles chaque fois que le chef approchait à vingt pas. Pouah! décidément nous ne sommes pas faits pour ce monde-là. Soirée chez le bâtonnier qui a été se nicher à la barrière, tout en haut de la rue d'Amsterdam. Petit hôtel sans caractère, appartement bourgeois sans style, cabinet de riche épicier. C'est drôle ces contrastes entre le talent d'un homme et sa vie intime; entre sa figure publique et sa physionomie privée. Regarde Rossini et pense à *Guillaume Tell;* regarde M. Ingres et pense à la *madone du vœu de Louis XIII*. Ecoute Favre et viens voir son salon blanc et or. Des dîners en ville, j'en suis gorgé, repu! Heureusement nous voici bientôt en carême, et le fricot domestique va reprendre ses droits.

Paris, 23 mars 1861.

Je ne veux pas, mon cher Henri, puisque j'ai un instant de liberté, laisser passer la journée sans te remercier de ta lettre et des bonnes nouvelles qu'elle m'apporte. Il n'est pas jusqu'à l'incident de famille par lequel on t'a fait expier un de tes triom-

phes, qui ne m'ait singulièrement diverti. C'est une bonne scène de mœurs et un trait de caractère d'une originalité tout à fait réjouissante. Et tu as pleuré, enfant que tu es? J'en aurais peut-être fait autant que toi; et j'ai manqué d'en faire autant ces jours passés pour une déception d'un autre genre que je te vais narrer tout à l'heure. Mais tu n'en avais pas moins tort. As-tu jamais ouï dire qu'un vieux général soit très franchement réjoui des succès de son lieutenant? Corneille applaudissait-il aux premières lueurs de Racine, et te rappelles-tu, dans un tableau célèbre, la grimace du vieux Michel-Ange rencontrant Raphaël sur l'escalier du Vatican? Mon bon ami, nous ne sommes ni Raphaël, ni Racine, mais, dans notre petite sphère, nous ne sommes pas moins des ombres à certaines gloires et des démangeaisons à certains amours-propres. Le protecteur veut bien que son protégé réussisse, mais tout juste assez et point trop. Il veut bien que l'enfant grandisse et lui arrive à l'épaule, mais pas plus haut d'une ligne : tout serait perdu si la jeune tête atteignait le niveau de la vieille tête; et que serait-ce si elle la dépassait? Laisse dire le vieil E., laisse-le te démontrer que tu n'as pas vaincu dans les règles et que tu as détaché tes coups de poing en dehors des lois du gymnase. Demande-toi tout bonnement : « Ai-je bien fait? Ai-je bien parlé? » Et si tu réponds dans ton honnêteté : « Je suis content de moi » et si le public en masse est de ton avis, moque-toi respectueusement du reste. Nous sommes majeurs, hélas! mon pauvre vieux; et si nous ne sommes pas mûrs aujourd'hui pour nous juger et pour juger les autres, quand donc arrivera notre puberté attardée? Souviens-toi que nous avons passé la quarantaine et que nous avons le droit de compter notre opinion pour beaucoup, en toutes choses et même sur nous. Ne me parle donc plus d'amère satisfaction. Sois satisfait sans amertume et sans rancune. Tant que le monde sera monde, ceux que nous avons vus petits garçons resteront pour nous des petits garçons. Ils auront beau nous jeter par terre et nous abîmer de coups de poings, nous ne conviendrons jamais qu'ils sont les plus forts. Et tu verras, quand ton gamin plaidera à côté de toi, tu verras s'il te semble très agréable qu'on dise : « Il plaide mieux que son bonhomme de père! » Donc tout est pour le mieux; tu as réussi; tu as donné une bonne fois ta mesure. Ton juste orgueil a eu sa revanche. Quelques bons écus ardennais sont tombés dans ton escarcelle; voilà un mois propice et de bon augure. Sèche tes larmes de dépit et embrassons-nous. Je comprends très bien, et j'avais depuis longtemps pressenti, ce que tu me fais entendre à mots couverts sur les sacrifices mal récompensés et sur les injus-

tices intimes qui si souvent brisent les cœurs dévoués. On s'immole à l'honnêteté, au devoir, aux vertus modestes qui sont l'héroïsme des âmes généreuses; et puis le temps marche, et ceux auxquels on a sacrifié son ambition, pour lesquels on a étouffé sa vie dans l'obscurité, éteint ses ardeurs et brisé ses ailes, vous demandent ensuite pourquoi vous ne brillez pas, pourquoi vous ne montez pas, pourquoi vous ne volez pas, et pourquoi, dans ces fanfares bruyantes où résonnent quelques noms amis, on n'entend pas encore le vôtre. Toi et moi, mon pauvre ami, nous avons connu, nous connaissons encore ces amertumes. Ensemble il nous en faut consoler. Plus j'avance dans la vie, plus je vois avec une sérénité croissante et avec une indifférence profonde les fortunes et les honneurs qui grandissent à côté de mon humble fortune. Fais comme moi, restons d'honnêtes gens intelligents et estimés et gardons ces chers trésors que dissipent si vite les grandes prospérités et les coups de fortune inattendus; je veux dire nos passions du beau et du bon, de l'art et de la pensée, de la nature et de la poésie. Tenons-nous ferme au pays des chimères, et prêtons-nous, sans nous donner, à l'ambition et aux avarices de la vie.

Après ton histoire, veux-tu la mienne et mon mécompte vulgaire après ta déception si pittoresque? Lundi dernier, par un temps atroce, je partais pour Valenciennes où j'allais plaider un fort important procès, procès d'honneur et d'argent entre négociants. Dans la liste fantastique de mes honoraires de l'année, j'avais compté cette affaire pour un gros chiffre : 1500 francs. Ce ne pouvait être moins; ce serait peut-être plus. Le client est jeune, il a une profession très lucrative; il me parle sans cesse de ses bénéfices annuels de 60, 70 000 francs; il paraît avoir les mains trouées, à l'entendre, tout exprès pour laisser passer l'argent; 1500 francs ne sont rien pour lui; il m'en offrira 2000. Avec ces 2000 francs, je serai riche. Je placerai 1000 francs au Crédit foncier, avec le reste, je mènerai largement le mois d'avril et je ferai quelques cadeaux au printemps, ce vieil ami qui me revient de là-bas. Je me réjouirai les yeux de quelque fantaisie modeste; je goûterai au moins ce grand bonheur, si rare pour moi, de lâcher pour quelques jours la queue du diable, à laquelle je suis attelé depuis si longtemps. Je m'achèterai la *Vénus de Milo*, en plâtre, dont j'ai tant envie, et une demi-douzaine de chemises dont j'ai tant besoin. C'est ainsi que rêvant et mêlant à mes rêves la méditation de ma plaidoirie, je cheminais dans le train express, moi et mon pot-au-lait, ô Perrette!

J'arrive, je plaide et faut-il échanger les fumées de nos

vanités oratoires? Je plaide comme un demi-dieu; succès fou; le client est en larmes et se jette sur mes mains quand j'ai fini, l'adversaire est en déroute; le tribunal (de bien dignes juges consulaires) me fait entrer dans la chambre du conseil, pour me féliciter. En rentrant à mon hôtel, je trouve le bâtonnier qui m'apporte les compliments du barreau. Enfin, je m'arrache à cette atmosphère corruptrice et je remonte en wagon. Mon client revient avec moi. Pendant toute la route, ce sont des admirations et des tendresses!! Un seul point n'avait jamais été touché; tu devines lequel? Je ne voulais mettre aucun prix à la générosité de cet honnête homme, j'en aurais eu honte. Fi donc! Cependant, plus nous avancions vers Paris, plus cette idée me préoccupait. Qu'attend-il? Est-il délicat à lui de me forcer à prendre l'initiative? Enfin, à la dernière station, je me pince violemment et je prends mon parti; je me décide à demander à mon homme s'il a pensé à fixer le chiffre de mes honoraires. Voilà un homme qui paraît pris au dépourvu. Hon..., hon..., il me-e remercie-e de lui en parler, il ne connaît pas bien les usages à cet égard. « Mais enfin, Monsieur (je commençais à prendre l'épouvante), mais enfin, veuillez me dire un chiffre. Je vous dirai très franchement si c'est trop ou pas assez. — C'est juste. » Et, se recueillant un instant : « Eh bien! je pense que 300 francs... » 300 francs! juste ciel! 300 francs pour avoir fait 140 lieues, être resté trois jours absent de chez moi, avoir dérangé toutes mes affaires et avoir versé des flots d'éloquence à la frontière. Je restais la bouche ouverte. Alors ce Nabab m'a expliqué, avec force ambages, qu'il était assez gêné en ce moment..., des affaires difficiles, des échéances, etc., etc. Enfin, mon pot-au-lait coulait, coulait avec mes larmes, de vraies larmes de rage. Triple sot! Incorrigible imbécile! Quand cesseras-tu ce métier de dupe et de niais? N'as-tu pas pris dix fois la résolution de ne pas aller, du moins, courir les grandes routes sans provisions? Vrai, n'est-ce pas à me donner le fouet? Voici, depuis trois mois, le second voyage que je fais à mes frais, sans toucher même mes dépenses de route. Avoue que c'est trop monstrueux. Mais laisse-moi achever mon histoire. L'indignation m'a ouvert la bouche. J'ai répondu à cette proposition généreuse que je ne pouvais pas prendre au sérieux le chiffre en question; que je l'invitais à consulter, à se renseigner; et que, quant à moi, je croyais être très modéré en évaluant mes honoraires à 1200 francs! Là-dessus, j'ai tourné le dos et j'ai fait semblant de dormir. Le lendemain, le client est venu me voir. Tu crois sans doute qu'il m'apportait un à-compte? Il venait me demander, sans le moindre embarras, de faire une note pour

l'envoyer au tribunal. Je l'ai revu avant-hier, je l'ai revu hier : pas un mot de l'autre question..., et le sourire sur les lèvres. Que ferais-tu à ma place? Tu ferais la note, parce qu'elle est utile et que c'est notre devoir de mener à bien la besogne dont nous nous chargeons. Et, pour le reste, tu prendrais encore une fois une résolution solennelle; tu te ferais un grand serment que tu oublierais dans huit jours. Voilà mon histoire; qu'elle te console de la tienne. En attendant, comme je comptais ferme sur mes 1500 francs, je finis mon mois avec 7 fr. 50. Quel réveil!

Luxe et misère! Contrastes! voilà bien la vie de Paris; et ce sont justement ces contrastes poignants qui font l'amer bonheur de cette vie à mille aspects. Hier soir, après t'avoir écrit la première page de cette lettre, je n'en figurais pas moins, ganté de frais, moi et mes 7 fr. 50, dans une première loge de face à l'Opéra au milieu d'une salle étincelante de diamants, de fleurs et de jolies femmes; mes 7 fr. 50 et moi (note ceci, c'est à la lettre), nous étions au même rang et à quatre loges de distance de M. Pereyre et de ses millions et je causais avec Son Exc. M. le ministre des finances qui me racontait ses soucis. C'était hier soir le concert de F. David; ç'a été une très belle soirée. La salle était comble, et tout a été fort applaudi. Nous avons eu *le Désert*, une partie de *Christophe Colomb*, un final de *Moïse au Sinaï* et une petite symphonie. Sauf le *Moïse*, qui ne me paraît pas largement traité, tout le reste est d'une grande beauté. *Le Désert* a conservé toute sa poésie originale et mélodieuse. Malheureusement les soli ont été mal chantés par Dufresne.

Le *Tannhæuser* est tombé à plat. Est-ce justice ou parti-pris? Je ne sais, ne l'ayant pas entendu. On a joué seulement devant moi une marche qui est fort belle; et il me paraît difficile qu'un homme, qui fait une très belle chose, ne soit pas après tout un homme de talent. Les musiciens impartiaux reconnaissent que Wagner est un musicien de grand mérite. Mais, ce qui semble certain, c'est que son opéra est d'un ennui mortel et n'aura que quelques représentations. Les abonnés en masse ont protesté que si on le leur servait encore, ils feraient tant de tapage qu'il faudrait bien baisser le rideau. Ce soir, on l'offre au public du dimanche... *in animâ vili*.

Paris, 11 janvier 1862.

Je suis un cuistre et tu en es un autre. Nous sommes deux cuistres. Ainsi donc, cuistre mon frère, nous voici au 11 janvier de cette année de disgrâce 1862 et, entre nous, pas un mot, pas un geste, pas un signe d'amitié ni de souvenir, pas même un de

ces vœux stériles que s'envoient les indifférents dans le pli corné de leur carte de visite :

Jadis, c'était différent,
Souvenez-vous en, souvenez-vous en.

et de nos jeunes cœurs s'épanchaient, aux époques consacrées, des flots de tendresse plus abondants, des souhaits échangés, des embrassades, par contumace, des phrases attendries sur l'éternelle amitié, entremêlées, à l'occasion, de petits vers ou de grands vers en rimes croisées. Oh! le bon temps! Oh! qu'il est loin de nous! Et, si tu as en effet notre correspondance tout entière, comme dans ces effusions prodigues d'il y a dix ans et les avares causeries d'aujourd'hui, comme dans ce refroidissement progressif de toutes nos flammes, de toutes nos ardeurs, de nos sentiments et de nos idées, comme on ferait, à coup sûr, l'histoire du cœur humain et l'histoire lamentable de la vie! L'amitié, l'amour, le mariage, serments de tendresse éternelle, foyers embrasés de la jeunesse qui ne doivent s'éteindre jamais! Toi! Vous! Oh toi! Oh vous! Ami! Amie! toujours, n'est-ce pas? Qui, moi? moi! Cesser jamais de t'aimer? Oh! méchant! Ah! mauvaise! Que dis-tu là? Et comment le peux-tu seulement concevoir? Et ce sont des serrements de main, et des baisers et des étreintes! Ah! Oh! Ohhh! = Oui, très bien, jeunes gens! Ce sera d'abord cent baisers chaque soir, et puis dix, et puis, un seul, distrait, rechigné, mal donné et mal reçu, qui dit clairement, dans son petit bruit sec : « Allons, laisse-moi tranquille. » Et puis, quelque temps après, plus rien du tout; ni baiser, ni caresse, ni soupirs, ni sourires; bonjour et bonsoir tout au plus. Voilà l'histoire de tant de ménages! Cuistres de maris! Et voilà la nôtre, mon vieil ami quand même. Je m'accuse comme toi; et, comme toi, je m'injurie moi-même. Il y a pourtant de mon côté, conviens-en, quelques circonstances atténuantes qui n'existent pas du tien; et il est honteux qu'ayant des loisirs dont tu te plains de ne savoir que faire, tu n'aies pas imaginé, depuis deux mois environ, de me donner une part de tes pensées. Je sais bien que tu chasses, et que la grosse bête te fait aisément oublier la petite. Mais, enfin, quand tu es las des sangliers, pense un peu plus au marcassin. Cela dit, mets là, dans un coin, ton fusil terrible, égoutte dans ta main ta trompe humide et causons un instant.

Que n'es-tu bâtonnier de l'ordre à la Cour de Metz? J'aurais eu le plaisir de te serrer la main le 26 décembre et de partager avec toi les bonnes émotions du banquet que nous avons donné à Berryer. C'était vraiment une belle, émouvante et imposante

solennité. Tu as pu lire le compte-rendu très ridicule du *Droit* où le rédacteur a prodigué les niaiseries de son style à la fois boursouflé et plat. Mais l'article, du moins, contenait beaucoup de détails et, à ce titre, a pu t'intéresser. Le petit discours de Favre a été parfait de tact, de convenance et d'élégance; celui de Marie très mauvais, emphatique, nuageux, hors de propos et faux de ton. Quant à l'allocution de Berryer, elle a été aussi fidèlement reproduite que possible. Mais comment en rendre l'effet; l'émotion profonde de la voix, le geste brisé, le visage illuminé à travers les larmes; ces beaux yeux noyés, enflammés, ardents de bonheur, rayonnants de je ne sais quelle lumière sereine? C'était un splendide spectacle. Bien entendu, je pleurais comme un enfant. Tu sais qu'il ne m'en faut pas tant. Cet homme est l'éloquence même et non pas un homme éloquent. Ce qu'il dit est la moindre partie de son éloquence. Me comprends-tu? Les anciens bâtonniers, aujourd'hui fonctionnaires, paraissaient assez embarrassés de leurs personnes, et, pour plusieurs, il y avait de quoi. Cette fête consacrée à la constance des opinions, à la fidélité au drapeau, à la liberté de la parole, avait pour eux comme une signification assez piquante. Ils ont été accueillis poliment, froidement, avec une politesse un peu raide peut-être vis-à-vis de gens qui, après tout, étaient, ce jour-là, nos invités et nos hôtes.

Des nouvelles du monde, je n'en sais pas et ne m'en soucie guère. Tu sais qu'About a été sifflé à outrance à l'Odéon et charivarisé à domicile. J'aime autant que cela soit tombé sur lui que sur un autre. Je n'ai aucun goût pour ce petit Voltaire in-72.

Là-dessus, bonsoir. Je t'écris à la bibliothèque, devant la cheminée, à cette même table couverte du même tapis vert sur lequel nous nous accoudions pour dire des bêtises, il y a vingt ans. Vingt ans! Pauvre vieux camarade! Que de choses depuis ce temps-là! Et justement..., je lève le nez. On apporte des chaises, des flambeaux; tout l'attirail des conférences. En effet, c'est aujourd'hui *samedi*. Ils sont là une trentaine de stagiaires imberbes et barbus, qui se querellent à grands cris sur la question qu'on va plaider. De temps en temps, ils regardent cet ancien à tête grise qui griffonne avec ardeur. Que peut-il écrire? Hélas! Il pense au temps où il était comme vous, jeunes gens; et il se console du présent en parlant du passé avec un vieil ami qui paraît ne plus s'en souvenir. Adieu. Ecris-moi vite et beaucoup.

Paris, 16 mars 1862.

Enfin, enfin, *denique tandem*, comme nous disions dans le temps où nous mettions des chevilles et des boulons à nos hexa-

mètres, j'ai terminé cet interminable travail... Les deux volumes de plaidoiries de Chaix d'Est-Ange, les notices, la table des matières elle-même, et, pour tout dire, cette périlleuse préface sur laquelle j'ai passé mes vacances dernières, tout est fait, tout est prêt. Je donne demain le bon à tirer de la dernière feuille; et, au 1er avril, je livre ce trésor au public idolâtre. J'attends ce jour-là avec la petite fièvre du vaudevilliste redoutant le lever du rideau un soir de première représentation. D'autant plus que mon œuvre personnelle, dans cette compilation, est de nature à mettre en rumeur la ruche judiciaire. Je me suis décidé à mettre les pieds dans la gamelle et j'ai fait, à propos de l'athlète, des incursions sur tout ce qui peut émouvoir et passionner ce petit monde porte-toges.

Beaucoup seront vexés de ce que je dis, beaucoup plus encore de ce que je ne dis pas. J'ai lu mon œuvre à mon frère, à ma mère, au P. Defrenne (*senex naris emunctæ*), et enfin au héros de mon « Iliade ». Tous à l'envi m'ont prodigué des louanges d'autant plus perfides, si elles ne sont pas méritées, que je n'ai aucune raison d'en suspecter la sincérité. M. Defrenne était dans une vraie ivresse littéraire, et M. Chaix a dit devant moi à son fils et à sa femme que j'avais fait un chef-d'œuvre. Tu me connais assez pour savoir que cela ne me grise pas, et que je me crois peu capable d'engendrer des chefs-d'œuvre. Mais, modestie et pédanterie à part, je crois, à force de travail et de patience, avoir fait une petite œuvre intéressante, fortement écrite, et de beaucoup supérieure à mes élucubrations passées. Tu me jugeras d'ailleurs et tu pourras, à ton aise, rabattre mon orgueil; car tu penses bien que tu recevras un des premiers exemplaires. Il est même possible que cette semaine tu reçoives la préface tirée à part. Lis-la avec attention, en tâchant d'oublier qu'elle est de moi, et ne la communique à personne avant que l'ouvrage ait paru. Je désire qu'elle t'intéresse. Je crois qu'au palais, ce nouveau travail me fera du bien quand les petites rumeurs seront calmées. Enfin nous verrons; l'important, c'est que j'aie enfin cette grosse épine hors de la cervelle. Tu peux te rendre compte mieux que personne des difficultés de tout genre que présentait cette étude biographique faite sur le vivant, et sur un vivant très chatouilleux. Nous avons eu deux ou trois peignées sur des passages politiques. Je n'ai rien sacrifié du fond; j'ai été forcé seulement de remplacer quelques mots énergiques et vrais par deux platitudes.

Il me semble qu'il ne se passe rien de bien intéressant dans le monde littéraire. M. de Broglie est de l'Académie. Soit.

C'est un écrivain sérieux et consciencieux. Sais-tu que M. Dufaure se met sur les rangs pour le fauteuil de Scribe? Il me l'a dit clairement, à moi parlant. Il étudie le dossier, c'est-à-dire les vingt ou trente volumes de petit français que tu connais. Il chante les couplets dans le silence de son cabinet, avec cette voix de mirliton qui remplace le petit fausset de Jenny Verpré ou la larmoyante mélopée de Léontine Fay.

Paris, 30 juin 1862.

J'ai eu l'honneur, moi indigne, il y a huit jours, de contempler face à face, en déshabillé du matin : pantalon à pied, pantoufles marocaines et petit justeaucorps bleu ciel en velours, un des puissants du jour, le plus puissant à coup sûr après le tout-puissant :

Enfin de son empire après lui le premier.

Tu ne devines pas? — Mgr Baroche? — Fi donc! — Mgr Billaut? — Pouah! — Mgr Fould? — Allons donc! — Mgr Waleski? — Plus haut et plus proche encore du soleil... S. E. (j'allais dire S. A. Impériale) Mgr de Morny; l'un des *divi fratres!* C'était pour une affaire que j'ai plaidée à Orléans. Comment diable se fait-il, mon naïf ami des Ardennes, que toutes les fois qu'il se rencontre une affaire véreuse, un tripotage d'argent, un plaideur suspect — et au milieu d'un grand gâchis — une jolie femme, on soit sûr de trouver tout prêts la bonne volonté et le crédit de certaines gens? Il y avait de tout cela dans mon procès. Aussi est-on venu me prier, de la part de S. E., d'aller en conférer avec elle. J'ai pris bravement mon parapluie, mes gros souliers et mon portefeuille de Palais et je suis allé un matin au Palais de la Présidence. Un vrai palais celui-là, avec des vestibules peuplés d'huissiers et de suisses dorés jusqu'aux sourcils, des enfilades de salons splendides, et des escaliers, et des galeries! A peine avais-je fait passer ma carte roturière que l'on m'a fait entrer dans le sanctuaire. J'ai trouvé là un gentilhomme du meilleur air, charmante figure, la parole assurée, vibrante et facile, très aimable d'ailleurs et paraissant entendre tout à demimot. Après un quart d'heure de causerie, il m'a promis d'écrire au procureur général et au premier président d'Orléans : ce qu'il a fait le jour même. Cette recommandation ajoutera peut-être quelque chose aux bonnes raisons de droit que j'ai plaidées...

La Roche-Guyon (Seine-et-Oise), 23 septembre 1862.

Fiscus post omnes. — Il faut en dire autant des amis. *Post omnes amicus;* après les indifférents, après les étrangers, après

les envieux eux-mêmes; quand quelque petit bonheur ou quelque petit honneur vient illuminer notre vie, quand on a bien répondu au sourire contraint de celui-ci, au serrement de main banal de celui-là, à la lettre intéressée de cet autre, à tous, à tout et à tout le monde; quand on a bien regardé à droite, à gauche, par devant et par derrière, si l'on a bien épuisé sa liste, si toutes les politesses sont bien faites et si personne n'a droit de se plaindre, alors on se tourne enfin vers l'ami patient qui, le premier, vous a envoyé du fond de son cœur et du bout de sa plume son compliment joyeux et qui attend en silence que, n'ayant plus rien à faire, on songe à lui.

N'est-ce pas que tu penses cela, mon vieux Henri, et que plus d'une fois, depuis un mois, tu as fait ces réflexions philosophiques sur les froissements, les mécomptes et les dégoûts des amitiés sincères, ces souffre-douleurs de l'ingratitude et de l'égoïsme des hommes? Enfin, me voici libre, seul dans ma retraite. Ton heure est venue et je viens te dire merci à ton tour, c'est-à-dire le dernier. Et encore, à vrai dire, je ne te remercie pas; je me réjouis avec toi, je partage avec toi ma dignité nouvelle, comme avec toi, depuis tantôt vingt ans, j'ai partagé tous les secrets, tous les soucis, toutes les amertumes de ma vie. Il y a six mois, je m'en souviens, tu m'avais prédit, pour le mois d'août, ce qui m'est advenu; c'est ta prophétie qui m'a porté bonheur.

Tu as su, par le bruit public et par les journaux judiciaires, le mouvement d'esprit qui a, cette année, présidé à nos élections. L'immobilité du Conseil froisse, depuis longtemps, beaucoup d'esprits sincères, et surtout exaspère beaucoup d'ambitions impatientes. Il y a près d'un an, une pétition signée de 200 noms demandait au Conseil un règlement qui permît le renouvellement partiel de ses membres. Je n'ai pas voulu signer cette pétition, dont le principe me semblait contraire à la liberté électorale absolue qui s'est réfugiée chez nous et dont la réalisation pratique me semblait à peu près impossible. Mathieu, Nicolet et presque tous mes amis ont signé. Le Conseil, après avoir trop longtemps laissé dormir cette requête, a fini par répondre tout justement ce que j'avais répondu moi-même : « Mes bons amis, vous avez la liberté, sachez vous en servir; vous avez les mains libres, ne demandez pas de menottes. Vous ne voulez plus des anciens membres du Conseil, nommez-en d'autres.

Tu as vu que l'événement a donné raison à nos anciens. La preuve que les membres du Conseil n'étaient pas inamovibles, c'est qu'on les a presque tous changés. Ce qu'il y a d'assez étrange, c'est que, malgré mon opposition avérée à la pétition,

j'ai été nommé d'emblée par presque tous ceux qui l'ont signée; et que mon nom, ouvertement réactionnaire, a été comme le drapeau de l'insurrection. Tu me connais assez pour être convaincu que je ne l'attribue pas à mon mérite. C'est là un de ces engouements populaires ou une de ces tactiques de parti qui ne sont pas rares dans l'histoire des révolutions grandes et petites.

Quoi qu'il en soit, me voilà membre du Conseil, père conscrit, ancien breveté, ganache patentée, ayant droit au salut officiel des stagiaires, aux égards des magistrats, et appelé à présider les conférences dans cette même salle enfumée où, il y a vingt ans, toi et moi nous rimions des vers burlesques tout en cherchant des questions de droit pour nos programmes du lundi. Quelle comédie que cette vie, mon Dieu! Comme tout se rapproche et se rapetisse quand on vieillit! C'est cela qui, jadis, nous paraissait si beau, si grand, si enviable et réservé seulement aux vieillards. Nous y voici donc avec vingt-huit dents encore sur trente-deux, un reste de cheveux incertains, l'échine droite, la voix ferme, le jarret sain, les passions mal éteintes et le cœur encore tout semé d'étincelles. La belle affaire et quel honneur digne d'envie! Enfin, je ne veux pas médire de ce qui fait l'objet de tant d'ambitions légitimes; au moment où j'ai su que j'étais nommé, j'ai éprouvé une grande joie, surtout pour ma mère, pour mon brave frère, pour une chère mémoire, pour toi, mon ami, à qui j'ai pensé presque aussitôt, enfin pour tout ce qui m'aime et m'a aimé dans ce monde. A présent, ce que j'éprouve surtout, c'est de l'embarras et de l'inquiétude. Il me semble que dans ce cadre plus éclairé, mes défauts vont venir en saillie, gros comme des montagnes. Tout ce qui me manque pour être un avocat va paraître en ronde-bosse. Sur ces modestes hauteurs, le vertige va me prendre plus que jamais, et gare les culbutes! Enfin, nous allons bien voir. Mais sois sûr que si je reste très au-dessous de la position qui m'est faite, je ne serai ni étonné ni très confus. Je m'y attends si bien et je me connais si bien, que je suis absolument à l'abri des surprises.

En te disant que nous avons nommé M. Dufaure pour bâtonnier, je ne vois pas ce que j'y pourrais trouver à redire. Crémieux était le candidat de l'opposition et du gouvernement tout ensemble. Je crois que, comme chef de l'Ordre, M. Dufaure fera exactement son devoir, rien de plus. Il ne connaît pas le gros des avocats et je ne pense pas qu'il fasse aucun effort pour le connaître. Ses rapports avec les autorités pourront bien nous créer quelques embarras. Il n'a ni le naïf orgueil de Crémieux qui épand son cœur hospitalier sur le genre humain tout entier

et dont la journée est une poignée de main de vingt-quatre heures; ni la superbe indifférence de Favre qui recevait pêle-mêle à sa table amis et ennemis, sans avoir au fond plus de bienveillance pour les uns que de malveillance pour les autres. Sous la simplicité rustique de Dufaure, il y a, j'en suis sûr, un fond intraitable de rancunes et de mépris qu'aucune convenance ne fera fléchir. Sans en rien faire paraître, il se souvient des voitures cellulaires, de Mazas, de l'injure personnelle du 2 décembre. Tout ce qui a fait le coup d'Etat, tout ce qui en a profité, tout ce qui lui a pardonné doit être enveloppé chez lui sous une épaisse couche de fiel. Tant qu'il lui a été donné de vivre seul, sans contact avec ce monde-là, sa bile semble dormir. Aujourd'hui que sa position semble commander certaines convenances officielles, un échange de politesses et des dehors en contraste avec le dedans, je ne sais trop ce qui adviendra. Je ne vois pas cet homme dînant à la Chancellerie, à la droite de M. Delangle et obligé de lui sourire. Il n'est pas venu au banquet de Berryer pour ne pas voir certaines gens; c'est une susceptibilité un peu mesquine suivant mon chétif avis. Que fera-t-il quand il s'agira, non plus seulement de manger à la même table, mais de recevoir chez lui ces gens-là et de leur servir son propre potage?

En voilà assez et trop sur le Palais. Tu es en vacances, et ma lettre pue le greffe. Pardonne-moi et parlons d'autre chose.

La semaine dernière, j'ai été rappelé à Paris par une épouvantable nouvelle que tu connais maintenant. Une lettre d'un parent de Mme Chaix d'Est-Ange m'annonçait la mort subite de Mme Gressier. La pauvre femme était à Corbie, dans le pays de son mari. Il lui pousse un clou au visage, sans aucune gravité. Il augmente; le troisième jour, le vendredi, on fait venir le premier médecin d'Amiens qui ordonne les sangsues. Le samedi matin, tout va à merveille. A 11 heures, la malade plaisantait avec le médecin. Comme celui-ci allait partir, l'enflure revient, le poumon s'engorge, à 4 heures elle était morte. Son père et son frère sont arrivés à minuit. Sa pauvre mère n'avait pu être prévenue que plus tard que sa fille était souffrante; elle arrive à 4 heures du matin sans aucune inquiétude. Elle ne veut pas sonner pour ne pas réveiller sa fille. Elle se promène seulement devant la maison en toussant pour que la femme de chambre la reconnaisse à la voix. Celle-ci va ouvrir et reste épouvantée. La pauvre mère demandait en souriant « si elle ne dérangeait personne! »

Le service a eu lieu mardi à Saint-Roch. Le père a voulu aller jusqu'au bout. C'était atroce à voir. Tout le monde pleurait et moi plus que personne. J'avais vu la pauvre femme tout enfant;

et je crois que, après sa famille, sa plus vive affection était pour moi. Nous l'avons menée au cimetière Montmartre, où repose une petite fille qu'elle a perdue il y a huit ans; un pauvre ange blond de quatre ans dont l'image ne l'avait jamais quittée.

Voilà, mon ami, un effroyable malheur qui efface d'un coup toute une vie de succès et de longues prospérités. La mère est admirable, dit-on, de résignation, d'énergie et de simplicité sous cette immense douleur. Le père anéanti, sans une pensée, sans un mot, pleurant toujours et retiré à la campagne où il ne se laisse pas approcher. Sa fille était sans doute ce qu'il aimait le plus au monde. Elle avait beaucoup de lui : l'esprit d'une promptitude merveilleuse, l'ardeur, la passion, la raillerie, et, par instants, une émotion profonde au fond de ses yeux d'une inconcevable limpidité. Morte!... C'était l'image de la vie! C'était la vie elle-même! Ne penses-tu pas qu'après un long bonheur, quand, de l'édifice d'une fortune, une petite pierre se détache, tout se disjoint et croule. Il y a un mois à peine, ce malheureux Chaix d'Est-Ange était presque ministre.

Tu penses que ce lugubre événement m'a profondément affligé. Ma mère a été au désespoir. Elle est fort liée avec Mme Chaix. Quand il a fallu lui lire cette lettre fatale, ç'a été un cri effrayant; c'est un spectacle merveilleux de voir ces saintes natures, ces âmes de mère, jetant d'abord un cri de révolte contre la Providence; puis s'apaisant tout à coup et s'abîmant dans leur foi profonde. Va, mon ami, philosophe, doute, cherche, raille, et demande à ton âme, trempée dans la science, des consolations à de telles douleurs! Une vieille femme qui égrène son chapelet en sait plus que toi; et, où tu succombes, elle résiste. « Il faut en revenir au *Pater noster* dans ces moments-là, » me disait M. Augustin Thierry.

Depuis mon arrivée ici, il fait un temps admirable. Pour la première fois peut-être, je comprends toute la beauté de l'automne. Quelle mélancolique poésie! Le soleil n'a plus que des rayons apaisés; la verdure prend des teintes plus douces. Le ciel a des nuances nacrées d'une délicatesse infinie. Toutes les couleurs s'affaiblissent, décroissent et pâlissent. Les feuilles sèches commencent à s'amasser dans les sentiers des bois. Il sort des buissons des odeurs énervantes. Le cœur s'attache à toute la nature avec une passion désespérée. On sent que tout échappe. On voudrait retenir les dernières clartés du soleil, les dernières senteurs de la feuille qui tombe. Il y a, dans l'air, comme un universel adieu...

Edmond Rousse.

La suite prochainement.

LA MARINE NATIONALE

ET SES ENNEMIS[1]

II

Enfin, il est un moyen tout-puissant pour ruiner dans les corps militaires la cordialité, qui naît de la confiance et de l'estime, ce moyen, c'est la délation.

« La délation, — avait dit Mirabeau, dès le début de la Révolution, — est la plus importante de nos nouvelles vertus[2]. » S'appropriant cette formule, la Gironde, — par la voix de Brissot, — la déclara « le plus sacré des devoirs, le palladium de la liberté, la sauvegarde du peuple[3] ». La pente naturelle des démagogues est d'idéaliser leurs vices. Aussitôt qu'ils deviennent les maîtres, la calomnie et la trahison, érigées sur un piédestal, ne se contentent pas de solliciter des excuses; elles demandent un culte. A peine promu ministre, non seulement M. Pelletan introduit la délation dans toutes les provinces de son vaste empire[4],

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 avril 1906.

[2] Cette phrase figure dans l'écrit de Mirabeau contre M. de Saint-Priest (décembre 1789). Camille Desmoulins apprécie ainsi qu'il suit, dans le nº 5 de ses *Révolutions de France et de Brabant* (26 décembre 1789), la parole de Mirabeau : « Celui qui a dit que la délation était devenue l'une de nos principales vertus politiques parle d'or... Assez longtemps il a été réservé au Parquet de provoquer la vengeance publique. Que le crime redoute aujourd'hui autant d'accusateurs qu'il y aura de bons citoyens! »

[3] *Révolutions de Paris*, nº 146 (avril 1792), t. XII, p. 148.

[4] Voici le texte d'une circulaire confidentielle aux préfets :

Ministère de la Marine, direction de la Marine marchande. Confidentiel.

République française
Paris, le 1904.
Le Ministre de la Marine *à M. le Préfet de...*

« Je vous prie de faire parvenir d'urgence et très confidentiellement les

mais il lui confère le prestige d'une institution et l'éclat d'une prouesse. Ecoutons les confidences de l'amiral Bienaimé. Le premier délateur qu'il nous signale appartient à la moins respectable des catégories sociales, mais son dévouement le relève de cet opprobre devant les supérieurs qui l'emploient, et ses services désarment la magistrature qui l'ignore :

Il était de service courant, dit l'amiral, de recevoir des papiers signés généralement du sous-directeur du personnel, M. Valentino, dans lesquels il disait : « Je suis informé qu'il se passe telle chose sur tel bâtiment. » C'était parfois insignifiant. Le plus regrettable est que les personnes qui faisaient ces dénonciations croyaient pouvoir en tirer quelque avantage...

Le premier trait dont je me rappelle est une délation faite par un prisonnier peu intéressant, un nommé Santini.

Un jour, nous recevons la lettre suivante, datée du 13 mai 1903 et signée par M. Valentino :

« Je vous adresse ci-joint copie d'une dénonciation relative aux irrégularités dont se rendrait coupable dans son service le surveillant de première classe Arnion (Alexandre), des prisons maritimes. Vous voudrez bien prescrire une enquête approfondie sur les faits reprochés à cet agent et m'en transmettre les résultats avec votre avis. »

La dénonciation était rédigée en termes extraordinaires :

« Monsieur le ministre, je ne peux pas laisser passer inaperçu le fait suivant sans vous le signaler, le transmettre à votre équité, votre grandeur d'âme et votre bienveillance, surtout lorsque cela se rattache et concerne les pauvres malheureux. Je vous cite sommairement les faits suivants qui sont réels, et auxquels vous donnerez la suite que vous jugerez convenable. »

Suivent les faits et la lettre se termine ainsi :

« Je pense que M. le Ministre me comprendra, malgré le peu d'instruction que je possède, mais il n'est pas moins vrai que cela existe. » Signé : *Illisible.*

Je choisis un officier très dévoué, le commandant Rabouin, pour faire l'enquête. Le surveillant-chef de la prison Arnion était un serviteur exceptionnel. On ne trouva point la moindre irrégularité à lui reprocher. Mais on découvrit une correspondance échangée entre le nommé Santini et un autre de ses camarades dont le nom m'échappe. C'était une correspondance que je ne vous lirai pas. Il est impossible d'écrire les immoralités qu'elle contient. Dans cette correspondance, Santini disait à son camarade :

« Il nous ennuie, celui-là, je vais faire une lettre au Ministre contre lui, et on nous en débarrassera. »

Nous tenions le fil; c'était très simple, la dénonciation était de Santini. Nous avons aussitôt envoyé les cahiers d'écriture à Paris. On nous a renvoyé la minute de la lettre anonyme, il n'y avait pas de

renseignements que vous pourriez recueillir sur l'attitude et les tendances politiques de la personne dénommée ci-contre.

« Pour le Ministre et par son ordre,
« Le Directeur de la Marine marchande. »

doute, la lettre était bien de Santini, le ministre était du même avis.

On fit venir Santini et on lui dit : « C'est vous le coupable. » Santini réfléchit vingt-quatre heures et, le lendemain, il demanda à parler au commissaire : « Oui, c'est moi le coupable, dit-il, mais j'ai autre chose à dire. » Alors, il lança des accusations, non plus contre le surveillant principal, mais contre le vaguemestre qu'il accusait d'avoir porté au compte des prisonniers des timbres-poste qui n'avaient pas été délivrés. Le fait était vrai en partie. Le vaguemestre expliqua qu'en fin de mois, il avait fait émarger *cinq timbres-poste* à des hommes auxquels il n'était pas sûr de les avoir délivrés, mais qu'ils l'auraient été cependant à d'autres.

Le commandant Rabouin blâma le vaguemestre, mais je demandai que Santini, qui était libérable au mois d'août, fût puni de soixante jours de cellule.

Nous ne reçûmes pas de réponse immédiate. Treize semaines après, le 7 septembre (notre lettre demandant une punition était du 26 juin), nous recevions du ministère une longue lettre, dont je ne vous donnerai que la conclusion : « Pas de punition pour Santini, qui a fait des aveux, mais un blâme et une mise à pied pour le vaguemestre ! »

Voilà la conclusion de l'affaire. Santini s'en va indemne, après avoir commis un crime, mais il a la consolation d'avoir fait punir le vaguemestre.

Fonctionnaire intangible, le délateur échappe à toutes les sanctions pénales. Mais si le sommet qu'il habite est inaccessible aux mandats du parquet, en revanche notre puissant personnage peut mettre en mouvement le pouvoir judiciaire. Le 13 juin 1902, l'amiral Bienaimé recevait du cabinet du ministre, de M. Tissier, une lettre ainsi conçue :

Des plaintes me sont parvenues à propos de violences que le docteur Gastinel, médecin de première classe de la marine, aurait exercées sur des malades — l'ouvrier Biltrel et un marin sourd, — à l'hôpital de Saint-Mandrier, dans la matinée du 24 mai dernier. Je vous prie de saisir de l'affaire le commissaire-rapporteur près le tribunal maritime. — Signé : Tissier.

Le docteur Gastinel ne se rappelait d'abord rien, puis ses souvenirs se précisèrent : « Oui, dit-il, il y avait bien, il y a trois mois, un matelot sourd, du nom de Spiga, puis un ouvrier dans la même salle ; je lui ai remis un doigt ; mais il ne s'appelait pas comme vous dites : il s'appelait Billet. »

En possession de cette piste, le commissaire du gouvernement se mit en mouvement, et il aboutit aux conclusions suivantes : « Attendu qu'il résulte des déclarations, tant des témoins que de l'ouvrier Billet et du marin Spiga, qu'il n'a été exercé sur la personne de ces derniers aucun acte de violence, nous avons clos le présent procès-verbal. »

Ulcéré de l'affront que lui avait infligé un sectaire capable de toutes les violences et protégé contre toutes les représailles, le docteur Gastinel exhale un cri de douleur, qui traduit avec une

poignante éloquence l'inutile plainte de toutes les victimes de la diffamation impunie et glorieuse. Voici quelques passages de la lettre émue que le docteur Gastinel écrivit à son supérieur hiérarchique, au directeur du Service de Santé :

Il ne m'est pas permis de poursuivre devant la justice civile la réparation de l'atteinte grave portée à ma considération d'homme et de médecin, par les calomnies lancées contre moi, et par la publicité que, forcément, elles ont subies. C'est à M. le ministre de la marine que je dois de demander cette réparation, sous la forme d'une punition à l'ouvrier Billet. Je le fais par devoir envers moi-même, je le fais par devoir envers le corps auquel j'ai l'honneur d'appartenir, et pour ne pas laisser s'amoindrir l'autorité dont le médecin militaire doit être dépositaire, dans l'intérêt tout à la fois des malades et de l'Etat. Je le fais enfin, en appelant l'attention sur toutes les tristesses que j'ai traversées pendant ces quinze jours, sur les angoisses nées pour moi et pour les miens, de voir la vérité ainsi lointaine, obscurcie et dénaturée par de faux témoignages, toujours faciles à récolter dans le monde des simulateurs, des escroqueurs de prime d'engagement, des provocateurs de maladies, des malades qui ne veulent point guérir, enfin, des chercheurs de pension de retraite anticipée, que nous avons à démasquer et parmi lesquels nous nous faisons forcément beaucoup d'ennemis.

Si vous jugez comme moi, Monsieur le Directeur, que ma requête soit juste, je vous serai reconnaissant de vouloir bien la transmettre à M. le ministre de la marine.

J'écrivis au ministre : « Je vous adresse aujourd'hui deux lettres, l'une du directeur du service de santé, l'autre du docteur Gastinel. Cet officier jouit de l'estime de ses chefs et a toujours mérité d'excellentes notes. En conséquence, si vous estimez comme moi, Monsieur le ministre, que la plainte formulée constitue une calomnie, je vous demande une punition pour l'auteur de dénonciations assez graves pour que vous ayez cru devoir soumettre le docteur Gastinel à la cruelle épreuve d'une enquête judiciaire. »

Comme pour les autres lettres, je n'ai reçu aucune réponse.

Après avoir rampé dans des salles de police et dans des bouges, le délateur s'enhardit et monte en grade. Au lieu de se cacher comme un abcès, le vice s'affiche et se pavane comme un drapeau. Cette fois, le héros appartient au « grand corps. »

Il me reste à vous parler du fait le plus grave, car il est, d'après moi, la source de tout ce qui s'est passé à Toulon, il s'agit de l'arrivée d'un officier dont, si vous l'exigez, je dirai le nom.

M. le Président. — Racontez l'histoire sans dire le nom.

M. Lockroy. — Nous le connaissons.

M. Leydes. — Si certains membres de la Commission le connaissent, je ne vois pas pourquoi on tairait ce nom aux autres membres.

M. l'amiral Bienaimé. — Eh bien, quand M. X. [1] est arrivé à Toulon

[1] Le nom figure en toutes lettres dans le Compte-Rendu. Nous le supprimons.

pour prendre le commandement de *l'Algésiras*, je ne le connaissais pas, je l'ignorais absolument. Il est venu me rendre visite. J'ai la réputation de faire bon accueil à tout le monde. Je lui fis donc un aussi bon accueil qu'à n'importe qui et je lui dis : « Je suis content de vous voir, vous allez prendre un bâtiment qui est très bien entraîné. »

Quelque temps après, j'apprenais que M. X. disait des choses extraordinaires sur moi; il écrivait des lettres contre le préfet maritime [2]. Je le sais, parce qu'il s'en vantait et qu'il les montrait...

J'ai fait des démarches auprès de M. X., j'ai voulu le calmer : « Que vous ai-je fait pour que vous cherchiez à me nuire? » lui dis-je. Il me répondit : « Vous m'avez mal accueilli à mon arrivée, en me disant que mon prédécesseur était un bon officier. »

J'en ai assez dit pour vous montrer quel était l'état d'esprit de cet officier. Pourtant, voici encore un petit fait. Il s'agit d'un mécanicien principal de seconde classe, M. Passat. X. lui avait dit un jour :

— Passat, vous êtes un bon officier, mais votre femme va à la messe?

— Oui, ma femme va à la messe.

— Eh bien! cela vous fera du tort, il faut vous arranger pour l'en empêcher. Mais il y aurait peut-être un moyen de sortir d'affaire. Je sais que votre femme a reçu une carte d'invitation de Mme Bienaimé pour l'œuvre des crèches, je l'enverrai à Pelletan, cela vous fera du bien à vous et cela fera du tort à Bienaimé.

Voilà le genre de personne qui se donnait la mission de renseigner le ministre, ou plutôt son entourage, sur ce qui se passait à Toulon.

M. X. n'a pas cessé d'être à Toulon l'instrument de dénonciations de ce genre, sur tout ce qui se passait à l'arsenal.

Comblée d'honneurs et de salaires, la Délation ne s'arrête à aucun étage, franchit toutes les portes et gravit tous les sommets : le Pouvoir lui tend une main si généreuse! Dans les cercles maritimes, les noms de plusieurs chefs circulent, dit-on, *sotto voce*, pollués des mêmes faveurs, contaminés du même stigmate. Voilà, du moins, les cruelles clartés que nous entr'ouvre un membre de la Commission, M. Paul Doumer.

« Un homme qui était extrêmement réservé, dit M. Doumer, l'amiral Pottier, se plaignait devant moi des faits de *délation contre lui, contre des paroles qui auraient été prononcées à sa table et portées au ministère* [1]. »

Ainsi, violant les traditions les plus sacrées de la confraternité d'armes, le jacobin fait asseoir un traître à la table de nos banquets les plus intimes. Adieu, les épanchements du dessert et les causeries *sub rosâ!* Avec les réformes de M. de Lanessan se clôt l'ère de la camaraderie et de ses effusions épulaires. L'invasion d'un élément nouveau dans le monde naval oblige désormais les

[1] *Commission extra-parlementaire de la Marine. Délégation dans les ports*, p. 33.

capitaines à conjurer le péril des indiscrétions par la consigne du silence.

Sous le régime actuel, le politicien que la bascule parlementaire exhausse à la cime du Pouvoir jouit d'une omnipotence égale et parfois même supérieure à celle d'un vizir turc. Contre l'arbitraire gouvernemental, la Constitution ne dresse aucune digue. La dictature d'un ministre ne connaît d'autre frein que son humeur.

A mesure que le despotisme de M. Pelletan se fortifie, sa raison a plus de vertige. Bientôt il ne suffit plus au dictateur que la Marine serve la cause de la Révolution; il faut qu'elle épouse les haines du ministre. Un de nos plus brillants officiers, le commandant Hourst, l'explorateur qui, le premier, au mois d'octobre 1895, descendit le Niger et franchit ses rapides, le conquistador qui fit flotter, en mai 1901, le drapeau français dans le bassin du haut Yang-tsé, d'Ichtang à Kiating, venait de déjouer, par son triomphe contre le roi des fleuves chinois, les calculs de nos adversaires jaunes et les intrigues de nos rivaux blancs [1].

Notre empire de l'Indo-Chine peut être pris à revers par une horde de Chinois dévalant les hauteurs du Yunnan. Avec quelques canonnières et des postes espacés dans la vallée parallèle au cours inférieur du fleuve, Hourst assure l'invulnérabilité de notre frontière. Conseillée par le colonel Marchand et favorisée par M. Doumer, cette entreprise contraria-t-elle les desseins d'une puissance jalouse de notre hégémonie? Toujours est-il que M. Pelletan sembla prendre ombrage d'une opération qui consolidait la conquête française.

Les ressentiments du ministre se continrent néanmoins pour n'éclater que quelques semaines plus tard, quand le commandant Hourst accourut à Tchen-tou, et seul, avec trois marins, déroba la mission catholique française et sa clientèle aux menaces d'un vice-roi barbare et aux fureurs de 700 000 Chinois prêts à fondre, le couteau à la main, sur nos coreligionnaires et sur nos compatriotes. Fier de cet exploit, le commandant en chef de l'escadre d'Extrême-Orient, l'amiral Maréchal, félicite Hourst d'un acte qui fait rayonner, dans le sud de la Chine, la gloire de la France et le prestige de notre armée. Un ministre français aurait ratifié ces compliments. Mais l'ordre du jour de l'amiral, au lieu de gonfler d'orgueil M. Pelletan, l'outre de colère. Au spectacle

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 septembre 1904 : *Le Commandant Hourst*, par Ernest Judet; et le *Correspondant* du 25 septembre 1904 : *Récit du commandant Hourst.*

des religieux et des chrétiens arrachés à la mort par un officier placé sous ses ordres, la prêtrophobie du ministre s'affole. Sans prévenir le commandant de l'escadre, qui se serait empressé d'éclairer M. Pelletan, le ministre câble au héros de Chen-tou un blâme où l'inconvenance le dispute à la barbarie. C'est l'amiral Maréchal qui reçoit la dépêche. Les imputations du ministre, encore aggravées par l'habitudinaire rusticité du bohême, froissent dans l'amiral toutes les fibres de l'honneur militaire. Prompt comme la foudre, le supérieur du lieutenant Hourst non seulement informe le ministre que le commandant de la division de l'Extrême-Orient ne transmettra pas à son subordonné cette notification injurieuse, — mais réclame pour Hourst le grade de capitaine de frégate. Les familiers du ministre n'ont pas accoutumé l'Excellence à cet accent si chevaleresque et à ce ton si fier. Au lieu de s'excuser, notre aventurier accuse l'amiral de travestir les faits. Réplique de l'amiral : « J'ai le droit et le devoir de défendre mon honneur militaire, et le chef de la Marine française se diminuerait lui-même s'il avait pour objectif de commander à des officiers assez lâches pour accepter sans sourciller un outrage. » A la suite de cette lettre, le ministre destitue M. Maréchal de son commandement. De retour à Paris, M. Maréchal somme le ministre de livrer à la publicité la correspondance qui motive la révocation : la dignité de l'amiral et l'honneur de la marine interdisent toute obscurité sur cette aventure. M. Pelletan a lui-même promis le grand jour d'une enquête. Mais, aux adjurations de l'amiral, le ministre oppose les ordinaires faux-fuyants où se retranche, devant une accusation précise, son oblique loquacité.

L'amiral Maréchal ne se releva pas de ce déni de justice et de lumière. Cinq mois après, au mois de février 1904, ce grand cœur cessait de battre et succombait à la mortelle blessure que lui avait faite le moins justifié des outrages.

Deux autres marins, l'amiral Bienaimé et l'amiral Ravel, — le Préfet maritime de Toulon et le Major général, — ne purent pas davantage échapper aux machinations du même conspirateur contre l'Etat-major de la Marine française. Mais, cette fois, le tumulte et le scandale de l'exécution devaient ameuter contre M. Pelletan les législateurs jusque-là rétifs et préparer la chute du Cabinet qui, pendant tant de mois, avait défié la pudeur nationale.

Le 3 mars 1904, au lendemain d'un débat où M. Combes, s'associant à la responsabilité de son collègue, venait d'affirmer, avec une jactance qui réveillait les souvenirs les plus lugubres,

que « rien ne manquait à la Marine » et que l'activité de M. Pelletan n'était contrecarrée que par la négligence des chefs, le *Figaro* démasqua contre M. Pelletan un imposant faisceau de pièces officielles qui, barricadant le ministre dans ses arguties, lui fermèrent toutes les issues.

Emanés du préfet maritime et du major-général de Toulon, les documents prouvaient que si le *Sully*, par exemple, n'avait pu prendre la mer aux dates prévues, c'est que le ministre de la marine avait, pendant dix et même pendant vingt mois, ajourné les solutions, éludé les réponses et différé les signatures[1].

D'autres lettres, non moins irréfutables, révélaient une anarchie plus meurtrière. Pour seconder certaines combinaisons électorales, ou peut-être même pour favoriser des desseins moins avouables encore, le ministre avait réduit à quarante-quatre mois la présence des inscrits sous les drapeaux. Ces congés anémièrent la flotte. Au mois de novembre 1903, rien qu'à Toulon, sur un effectif obligatoire de 1071 matelots, la décision ministérielle appauvrit de 627 unités le contingent réglementaire. « Si nous continuons ainsi, écrivait le contre-amiral Ravel, nous finirons par n'avoir ni manœuvriers, ni canonniers, ni fusiliers. Non seulement le personnel indispensable nous fait défaut pour l'entretien des appareils, mais nous n'avons pas même le noyau d'équipages nécessaires pour encadrer les hommes survenus au moment de la mobilisation. » Après avoir reçu cette lettre, le ministre estima que le chaos signalé par l'amiral Ravel manquait de l'esthétique beauté dont se constellent les œuvres d'art parfaites. Pour conférer à l'anarchie son maximum de splendeur, M. Pelletan donna l'ordre de licencier les inscrits au bout de quarante-deux mois de présence. Le nouvel édit de M. Pelletan porta juste : faute de personnel, plusieurs bâtiments ne purent quitter la rade[2]. Edifiante homogénéité des arbitres de notre destinée! Pendant que le Ministre de la Marine tramait le désarmement de la France, son collègue des Affaires étrangères ourdissait silencieusement la guerre contre l'Allemagne. L'aube du pacifisme se levait, pâle encore, dans la pourpre d'un horizon plein d'éclairs...

[1] *Figaro* du 4 mars 1904.

[2] Bientôt les circonstances furent plus fortes que le pacifisme de M. Pelletan. Pris au dépourvu par la guerre russo-japonaise, et disposant en Extrême-Orient d'une force navale qu'il avait illégalement amoindrie, M. Pelletan fut obligé, le 13 février 1904, de reporter la durée du service à quarante-quatre mois.

Voilà les étranges révélations qu'administrèrent soudain à la France stupéfaite les dépêches communiquées au *Figaro* par un commis infidèle. Mais M. Pelletan feignit de croire que l'amiral, — et non un scribe, — avait livré les documents accusateurs à la vindicte publique. Les radicaux de Laon venaient de convoquer les Loges locales à un banquet où le Ministre de la Marine devait, au champagne, fusiller à coups de toasts M. Doumer. Quand vint le dessert, les invectives de M. Pelletan ne se déchaînèrent pas seulement contre l'orateur qui l'avait qualifié de « péril national », mais contre les deux amiraux « rebelles ». Ce ne fut pas tout. Quelques jours plus tard, par un frais matin d'avril, la presse officieuse annonçait que l'amiral Gigon et l'amiral Faure remplaçaient, à Toulon, l'amiral Bienaimé et l'amiral Ravel, définitivement frustrés de la confiance de M. Pelletan. Malgré cette investiture, l'amiral Gigon hésitait à prendre possession d'un poste que ne lui adjugeait aucun ukase présidentiel. Un télégramme de M. l'amiral Bienaimé réclama le schibboleth réglementaire. L'immédiate réponse de M. Pelletan avisa M. Bienaimé qu' « un décret du 15 avril » le relevait de ses fonctions. En présence de ce texte, l'amiral Bienaimé quitta l'hôtel de la préfecture maritime et laissa la place libre à l'amiral Gigon, qui consentit enfin à diriger les services.

Malgré la dépêche ministérielle, un doute involontaire avait envahi l'esprit du marin destitué. En arrivant à Paris, M. Bienaimé, en proie au soupçon, se rend rue Royale et demande à voir la minute de l'édit qui le révoque. Les employés explorent tous les tiroirs : le papier se dérobe obstinément à toutes les recherches! Point d'illusion! C'est en vertu d'un décret introuvable et d'un texte imaginaire que le ministre avait proscrit le préfet maritime!

Nous venons de faire connaître les hommes contre lesquels s'exercèrent les animosités du député d'Arles. Veut-on maintenant savoir quels marins conquirent ses faveurs et s'imposèrent à son estime?

Les mauvaises langues assurent qu'un jour, en feuilletant l'*Annuaire*, le Ministre découvrit, en marge du nom d'un officier justement obscur, deux prénoms bruyants, empruntés, le premier, à la liste de nos philosophes, et le deuxième au catalogue de nos chefs de secte. Aussitôt, le lieutenant de vaisseau Guiberteau (Condorcet-Calvin), porté d'office sur le tableau d'avancement, puis promu, trois jours après, capitaine de frégate, au détriment

de douze camarades inscrits les années précédentes, reçoit, trois mois plus tard, le commandement de l'une de nos plus belles unités nautiques. Pour confier à M. Guiberteau le *Sully*, le ministre a volontairement exclu, dit l'amiral Bienaimé, « toutes les garanties que lui offraient les lois, les règlements, les usages et le bon sens[1] ».

Quel résultat entraînèrent cette sentence et ce passe-droit?

Le 7 février 1905, en plein jour, à 2 heures 50, le *Sully* échoue dans la baie d'Along, au moment où, filant dix nœuds et demi, ce cuirassé se dirigeait vers la passe Henriette, pour procéder à des lancements de torpille. Les cartes n'indiquent pas l'aiguille sur laquelle sombre le bâtiment, mais tous les pilotes le connaissent, et le groupe de rochers — le Canot — dont fait partie le fatal écueil, barre la baie d'Along comme l'obélisque la place de la Concorde[2]. Le 2 octobre 1905, un typhon achevant l'œuvre de l'impéritie, précipite au fond de la mer le *Sully*, les 25 millions qu'il a coûtés et le prestige d'un Corps jusque-là légitimement glorieux de ses aptitudes manœuvrières et de l'incomparable éclat de son histoire. Les vieux officiers se disent, il est vrai, que les marins des flottes étrangères se garderont bien de confondre les chefs de la flotte française avec les créatures d'un ministre désireux d'humilier notre état-major; mais les jeunes gens moins résignés ne pardonnent pas à M. Pelletan un choix qui devait nécessairement aboutir à cette catastrophe et à cette honte. Désenchantés d'une carrière qu'ils considéraient — non comme un amphithéâtre de baladins surveillés par des délateurs — mais comme une arène exclusivement ouverte à l'héroïsme et au savoir, plusieurs officiers furent sur le point de briser une

[1] *Eclair* du 10 avril 1905. Article de l'amiral Bienaimé.

[2] Avec le même navigateur, le *Sully* avait déjà, par deux fois, failli s'échouer sur des roches parfaitement connues. Il n'y avait, dans l'escadre d'Extrême-Orient, qu'une voix pour prédire le triste sort qui attendait ce bâtiment. Aussi M. le baron Amédée Reille pouvait-il dire à la tribune de la Chambre que les officiers qui s'embarquaient sur le *Sully* commençaient par se faire assurer sur la vie.

Un conseil d'enquête a mis M. Guiberteau hors de cause comme ayant touché sur un rocher non porté sur les cartes. Le commandant du *Sully* a comparu le 30 mars 1906 devant un conseil de guerre présidé par le vice-amiral Caillard. Les débats furent des plus vifs. L'amiral Caillard releva en termes sévères l'incurie du capitaine, stigmatisa son incapacité! Les officiers du bord vinrent, l'un après l'autre, apporter leurs reproches. Néanmoins, le conseil de guerre prononça l'acquittement de M. Calvin-Condorcet Guiberteau. Les juges considérèrent sans doute que le vrai coupable était le ministre qui avait confié le *Sully* à un officier hors d'état de commander cette unité nautique.

épée désormais superflue et voulurent sortir de la caverne où M. Pelletan salissait leurs chimères.

Il serait fastidieux de raconter tout au long l'instructive histoire de ce matelot Kermovan qui, frappé d'un mois de prison à la suite d'une équipée bachique, n'implora pas en vain l'omnipotente faveur de M. Pelletan. Moins de vingt-quatre heures après l'arrêt, le 24 avril 1903, l'amiral Bienaimé recevait du cabinet du ministre un télégramme ainsi conçu : « Conseil de justice du nommé Kermovan illégal : mettez immédiatement cet homme en liberté [1]. » Ni Louis XIV ni Napoléon, au faîte de leur puissance, n'avaient ainsi cravaché les juges, le code et le droit. Mais le césarisme jacobin de M. Pelletan ne devait pas se contenter de ce geste insolent. Une deuxième dépêche, datée du 4 mars 1903, intima l'ordre à l'amiral de « détruire » la procédure [2] !... La Cour de cassation était supplantée par le bûcher!

Un employé de l'arsenal de Brest transmit aux journaux la copie du télégramme ministériel qui, pour sauver un alcoolique, condamnait au feu l'arrêt d'un tribunal intègre. Toute la France s'émut de cet autodafé! L'agitation n'était pas encore calmée qu'un autre héros obtenait de M. Pelletan un analogue témoignage de bienveillance. Officier de l'escadre d'Extrême-Orient, ce malheureux avait forfait à l'honneur. Convoqué par l'amiral Maréchal, le Conseil d'Enquête, après avoir confronté les témoins et l'officier, disqualifia le coupable.

« La terre, dit la *Légende des siècles*,

La terre a vu errer les paladins...
Ils flamboyaient ainsi que des éclairs soudains
Ils foudroyaient le crime, ils souffletaient le vice.

A l'encontre des « chevaliers errants », M. Pelletan cajole le désordre et sourit à la vilenie. Renvoyé en France, l'officier condamné y vit le ministre et gagna sa faveur. Une pièce officielle, inédite, nous apprend que le ministre enjoignit à l'amiral Bayle

[1] *Commission extra-parlementaire de la marine*, 2e fascicule, p. 252.

[2] Voici le texte exact : « J'ai décidé que la sentence incriminée ne sera mentionnée par aucun document administratif, ni signalée au service du casier judiciaire; et que les plaintes, ainsi que toutes les autres pièces établies à cette occasion seront *détruites.* » Le 30 novembre 1903, M. Lockroy interpelle M. Pelletan sur l'affaire Kermorvan. Une majorité de 48 voix approuve la conduite de M. Pelletan.

d' « annuler » le dossier du Conseil d'enquête[1], et de biffer, par conséquent, la sentence qui frappait d'un opprobre légal l'officier déjà flétri par ses pairs. Après avoir maltraité l'officier fidèle au devoir, M. Pelletan ne devait-il pas protéger l'officier rebelle à la loi morale? Conseil d'enquête, Conseil de justice, Conseils supérieurs de la marine, Conseils techniques, il faut que tous les Corps administratifs ou judiciaires sombrent dans le silence ou rentrent dans le néant, sous la courbache de cet inexorable ennemi de tous les freins, de toutes les contraintes et de tous les codes.

III

Amoindrir, en détruisant la discipline et en remplaçant la justice par le favoritisme, l'admirable personnel que nous a légué le passé, ne suffisait pas au « réformateur » de la marine. Il n'a pas été moins funeste, les mêmes témoins l'attestent, à nos navires qu'à nos marins. Plût à Dieu que ses aptitudes d'ingénieur se fussent bornées au renflouement de *l'Espingole*. Au mois de janvier 1903, *l'Espingole* s'échouait sur les rochers du cap Lardier, à 30 milles de Toulon, par 37 mètres de fond, et se couchait sur le flanc tribord. Chaque fois que de tels accidents surviennent, c'est la Marine elle-même qui procède au sauvetage, avec son matériel et ses ouvriers. L'arsenal de Toulon ne disposait pas, alors, de l'outillage nécessaire; un « entrepreneur » marseillais de « travaux de scaphandre », un spécialiste, M. Giordino, familiarisé de longue date avec les explorations sous-marines, offrit son concours et son personnel. Une somme de 300 000 francs devait lui être allouée en cas de succès. Si la

[1] Voici le texte *in extenso* de la pièce qui prescrivait la destruction du dossier du lieutenant de vaisseau X... N° 58.

« *Le Chef de la Division de réserve à M. le vice-amiral commandant en chef d'escadre d'Extrême-Orient* (l'amiral Bayle) :

« Saïgon, le 13 octobre 1903.

« Amiral,

« Conformément aux instructions de votre lettre n° 1, j'ai fait faire des recherches pour retrouver et annuler les pièces relatives au Conseil d'enquête qui s'est réuni pour examiner la conduite du lieutenant de vaisseau X... Comme vous le verrez par la lettre ci-jointe, le commandant du *Redoutable* n'a rien trouvé à bord de ce cuirassé.

« D'autre part, les Archives de la Division de réserve sont absolument muettes, car, quand l'événement s'est produit, M. le vice-amiral Maréchal était sur rade et le *Bengali* n'appartenait pas à notre Division; par suite, aucune de ces pièces ne nous a été communiquée. »

(Pièce communiquée par M. l'amiral Bienaimé.)

tentative de renflouement avortait, M. Giordino ne recevait de l'Etat ni rémunération, ni indemnité.

Hommes de progrès et champions de la « Science », MM. Pelletan et Tissier s'inscrivirent contre cette procédure routinière, que préconisait la « féodalité » maritime. Un député socialiste, instruit de ces répugnances, crut devoir présenter aux deux augures le tenancier d'un bar, M. Lanthiome, qui consentait à renflouer à meilleur prix *l'Espingole*. Cet expédient parut beaucoup plus moderne.

Le sacerdoce électoral qu'exercent, dans la société contemporaine, MM. les taverniers, auréole cette puissante corporation. Les services de M. Lanthiome furent acceptés, d'emblée. Possédait-il un outillage? A défaut d'outillage, s'était-il assuré les fonds indispensables à l'entreprise? Il avait mieux : la bienveillance du ministre et les faveurs du budget de l'Etat. Le 18 février 1903, le Préfet maritime de Toulon, M. l'amiral Bienaimé, recevait de M. Pelletan l'ordre de fournir au limonadier l'insuffisante baliste que la direction du port avait vainement tendue pour arracher le torpilleur à la vase et le restituer au flot. Les ordres de M. Pelletan n'admettaient aucune critique; il fallut obéir. Le plan de M. Lanthiome reposait sur les données les plus contraires aux principes essentiels de la flottabilité des corps. L'allège, chargée de 300 tonnes de chaînes, au lieu de remorquer le bateau, s'effondra elle-même, aggravant le désastre. Un second système de sauvetage jaillit du fertile cerveau de M. Lanthiome. Le voici :

Il consistait, dit l'amiral Bienaimé, à attacher à la coque de l'*Espingole* assez de morceaux de liège pour qu'elle remontât. Il en fallait 700 mètres cubes. Comment attacher 700 mètres cubes de liège le long d'une coque de 55 mètres de longueur? Je ne le vois pas bien, mais les entrepreneurs étaient tellement convaincus et ils arrivèrent à tellement convaincre M. Camille Pelletan que nous reçûmes l'ordre de continuer les travaux.

Cette bouffonnerie, honorée de l'apostille de M. Tissier, professeur à la Faculté des sciences de Lyon, mettait la ville de Toulon en joie et commençait à divertir l'étranger. L'amiral Bienaimé pensa qu'il était de la dignité de la Marine française de tirer enfin le rideau sur une pantalonnade qui n'avait que trop duré. Dans le courant de septembre, M. Pelletan reçut la lettre que voici :

L'*Espingole* est sous l'eau depuis neuf mois. En admettant qu'on en tire quelque chose, ce ne sera pas avant deux mois, et elle aura passé plus d'une année sous l'eau par une profondeur de 38 mètres. Elle a beaucoup souffert des manipulations auxquelles elle a été sou-

mise et notamment de la chute des chaînes qu'elle a supporté lors de l'insuccès du mois d'août; les seules pièces ayant de la valeur, machine et chaudière, doivent être dans un état d'immobilisation complète.

Après avoir libellé cette épître, M. l'amiral Bienaimé, la conscience satisfaite, s'imagina qu'il n'entendrait plus parler de la funeste *Espingole*. Erreur! Quelques jours après, le hasard d'un voyage à Paris amène chez le ministre le Préfet maritime. Aussitôt la conversation s'engage et M. Bienaimé demande à M. Pelletan si le ministre va lui confier le commandement de l'escadre de la Méditerranée ou la direction de l'escadre du Nord :

A peine avais-je ouvert la bouche, déclare M. Bienaimé, que le ministre m'arrête et me dit : « Il ne s'agit pas d'escadre pour vous; nous allons parler un peu de l'affaire de l'*Espingole.* » Et alors, les reproches de pleuvoir. J'ai répondu au ministre : « J'étais loin de m'attendre à des reproches comme ceux-ci. — Voulez-vous nier, continua-t-il, que vous ayez fait preuve de mauvaise volonté? Comment voulez-vous que je vous croie? Vous étiez furieux qu'on vous ait substitué des gens comme M. Lanthiome, et vous deviez tout faire pour l'empêcher de réussir. »

Suffoqué par cette algarade, l'amiral se raidit contre l'obtus parti-pris de son censeur. Mais comment aurait-il pu désarmer un « savant » qui croyait à la vertu du liège pour renflouer les torpilleurs? On raconte, parmi les pauvres gens du port d'Audierne, que, la nuit, lorsque le vent souffle en tempête, un « bateau-fée », monté par des fantômes, accoste sournoisement les barques des sardiniers, les fracasse sur les roches et les précipite dans l'abîme qui les dévore. L'*Espingole* devait jouer, dans la carrière de l'amiral Bienaimé, le même rôle tragique que le navire meurtrier d'Armor. Toutes ses espérances de haut commandement et d'avenir sombrèrent dans le gouffre au fond duquel gît le torpilleur naufragé. Un décret l'exclut du service actif et condamna le Préfet maritime de Toulon à la même inertie où se désolent tant de chefs proscrits par M. Pelletan.

Maintenant, combien coûta l'éducation hydrographique du tenancier de bar? Réponse de l'amiral Bienaimé :

Nous avons dépensé en charbon, en vivres, etc., 43 000 francs, qui sont sortis de la poche de l'Etat. Si M. Lanthiome n'avait pas obtenu par son marché la remise des frais à titre gracieux, il aurait eu 265 000 francs à payer à la marine et, si vous voulez faire le compte, 306 000 francs, je crois, en tenant compte des 25 pour 100.

« Plaie d'argent n'est pas mortelle », observe un adage de la sagesse populaire. Si le mal fait à notre Marine n'eut été que le

gaspillage, nous trouverions peut-être de l'indulgence. Mais l'indulgence tient de la complicité quand la gestion d'un ministre, par ses économies comme par ses dilapidations, travaille au même résultat, à compromettre la sécurité extérieure.

Sous le ministère de M. de Lanessan, la Chambre avait tracé tout un programme de constructions et de travaux. Nos amiraux attachaient surtout une grande importance à la mise en chantier des submersibles du type *Aigrette* construits par l'ingénieur Laubeuf. La France possédait alors, seule, le secret de cet engin que tout nous faisait un devoir d'utiliser au plus tôt, et la Marine, exonérée de ses anciennes transes, saluait enfin, dans le submersible, l'instrument qui devait mettre peut-être à notre merci la flotte britannique. Les tacticiens calculaient, en effet, dit M. le commissaire Chaumet, « qu'il suffirait de 30 submersibles de 350 tonneaux et d'un rayon d'action de 1300 à 1400 milles pour neutraliser, dans les mers d'Europe, la suprématie navale de l'Angleterre. » Ces trente bâtiments, éparpillés dans la Manche et sur la ligne Malte-Gibraltar, pouvaient bloquer la Grande-Bretagne et supprimer toutes ses communications. Grâce à son génie, la France tenait enfin dans les mains un appareil, un bélier capable de lui conférer le sceptre de la mer. Depuis le bailli de Suffren, c'était la première fois que s'offrait à notre pays une pareille bonne fortune.

M. Pelletan paraissait l'homme le plus à même de favoriser cette triomphante évolution de notre établissement naval. Pendant combien d'années n'avait-il pas préconisé dans la presse le submersible contre le cuirassé? le « microbe de la mer », contre le « mastodonte? » Volte-face singulière! A peine installé rue Royale, le nouveau ministre enjoint d'arrêter toutes les constructions. Et cet ordre fond sur l'ingénieur Laubeuf, malgré les avis des Conseils techniques, malgré les conclusions de l'amiral Fournier devant le Conseil supérieur de la Marine, au moment même où le vice-amiral de Courtilhe, édifié par les manœuvres de l'escadre du Nord dans la Manche, exalte le submersible et lui pronostique le plus radieux avenir!

M. l'ingénieur en chef Laubeuf. — Les submersibles sont sortis du concours institué en 1896 par M. Lockroy, ministre de la marine, et qui eut pour résultat la mise en chantier, en 1898, du *Narval*. Sous le ministère de M. de Lanessan, en 1900, 4 autres submersibles ont été mis en chantier. A la fin de novembre 1901, M. de Lanessan me demandait un nouveau projet, et le 13 mai 1902, la construction de 13 autres submersibles fut ordonnée. A peine au pouvoir, M. Pelletan

[1] *Commission extra-parlementaire de la marine*, 1er fascicule, p. 154.

arrêtait les commandes par une dépêche du 8 août 1902, ainsi conçue :

« Jusqu'à nouvel ordre, on ne devra lancer aucune commande (pour les submersibles) sans avoir obtenu, au préalable, mon autorisation. »

Puis une dépêche du 10 septembre 1902 a définitivement arrêté 11 bâtiments sur 13. Cette dépêche disait :

« J'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai décidé que, pour le moment, les commandes nécessaires pour la construction ne seraient lancées que pour 2 submersibles type *Aigrette.* »

Au moment de la dépêche du 8 août, nous avions lancé la commande de toutes les tôles et cornières pour les 8 coques. Le travail était commencé. Il y avait déjà 20 000 francs de main-d'œuvre et 20 000 francs de matières dépensées. Or, à la suite des manœuvres faites dans la Manche entre l'escadre du Nord et la station de sous-marins et de submersibles de Cherbourg, M. le vice-amiral Courtilhe, dans un rapport, concluait ainsi : « Le résultat des manœuvres met en évidence : 1° il faut augmenter le tonnage de nos bâtiments, sous-marins et submersibles, afin de leur donner plus d'endurance à la mer et plus de vitesse; 2° les submersibles se sont montrés très nettement supérieurs aux sous-marins. » J'ai vu, de mes yeux, cette lettre, et la commission pourra, d'ailleurs, en avoir communication. Contrairement à ce que je pouvais espérer après de telles conclusions tirées des manœuvres, la construction des 11 submersibles arrêtés n'a jamais été reprise.

Il faut ici rendre justice à M. Pelletan. Ses sentiments égalitaires bien connus le défendent contre toute partialité malséante. S'il frappe d'interdit le submersible, ce n'est point pour avantager d'un injuste passe-droit le cuirassé, le croiseur ou même le torpilleur. Toutes nos unités de combat sont englobées par le ministre dans une fraternelle disgrâce. Avec les torpilleurs, la méthode de l'inertie procure à M. Pelletan et à ses instigateurs plus de satisfactions encore qu'avec les submersibles. Coûte que coûte, M. Pelletan doit laisser construire deux submersibles. Mais pour les torpilleurs, néant[1]. Suivant la formule élégante de M. Thomson, ces bâtiments restent « à l'état de commande ».

Convaincu sans doute que la flotte britannique devait suffire à la sauvegarde de la France, M. Pelletan ne voulut pas qu'une concurrence de mauvais goût portât ombrage à notre émule. La construction des cuirassés et des croiseurs français fut soumise à des retards destinés à libérer nos voisins de tout fâcheux

[1] M. Edouard Lockroy. — Pendant la première année du ministère de M. Pelletan, on décide, au bout de sept mois, « qu'on réglera les essais des torpilleurs ». Voilà pour la première année. Pendant la seconde et la troisième année, même inaction. Pourquoi? Ce n'est plus la faute des fournisseurs; ce n'est plus la faute des officiers; on invente autre chose. On ne construit plus parce qu'on change le calibre des torpilles. (*Commission extra-parlementaire de la marine,* 1er fascicule, p. 74-75.)

sentiment de défiance sur la sincérité de notre tendresse et la réalité de notre vasselage.

M. Chaumet. — La *République* a été lancée à Brest le 4 septembre 1902. D'après l'annexe du budget de 1904, elle devait commencer ses essais en octobre 1904. D'après l'annexe du budget de 1905, elle ne les commencera qu'en mai 1906.

Pour l'*Ernest Renan*, le marché était prêt, l'adjudication était faite en juin 1902 quand le ministre est arrivé aux affaires. La mise en chantier est du 5 octobre 1903. Il entrera en armement en juin 1908. Deux ans de retard !

Quelles sont les causes de ces retards? D'abord, l'arrêt des travaux prescrit le 15 octobre 1902. Ce sont ensuite des retards dans la modification des plans. M. le Ministre ne le nie pas, puisqu'il s'en glorifie. M. Pelletan a modifié les tourelles et l'artillerie des cuirassés et toutes les caractéristiques de l'*Ernest Renan*. Ainsi se trouve compromise l'homogénéité de l'escadre, malgré l'avis de tous les comités techniques de la marine [1].

Enfin, contrairement à l'opinion du conseil technique du ministère, M. Pelletan, obligé d'opter pour un appareil moteur, fixe son choix sur des chaudières qui coûtent 400 000 francs de plus que les chaudières acceptées par la commission du grand outillage [2] et qui n'ont d'autre maîtrise que la supériorité de leurs méfaits.

Vainement, le Parlement donne l'ordre d'activer les constructions, M. Pelletan réussit à les suspendre. Pour arriver à ses fins, le ministre de la marine recourt à trois stratagèmes qui triomphent de tous les calculs et qui défient toutes les ardeurs. Un impassible silence accueille tout d'abord les demandes de signatures transmises par les Préfets maritimes au cabinet de M. Pelletan.

Les chefs de service réclament infructueusement des ordres; pendant six mois, un an ou même deux ans, les lettres s'accumulent inviolées sur le bureau d'un ministre plus inexpugnable que Port-Arthur. Levé à midi, le successeur de Colbert « n'a pas

[1] *Commission extra-parlementaire de la marine*, M. Chaumet, 1er fascicule, p. 151 et 152.

[2] Dans la séance du 9 juillet 1904, devant la Commission extra-parlementaire de la marine, M. le directeur du génie maritime, Bertin, raconte qu'avant d'être adoptées par M. Pelletan, les chaudières *X* avaient tué chez nous 4 chauffeurs sur le *Friant* et 2 chauffeurs sur la *Décidée;* — en Italie, 1 chauffeur sur le *Garibaldi*; — en Russie, 5 hommes sur le *Retwisan;* — en Angleterre, 1 chauffeur sur le *Berwick*, etc., etc. Les chaudières X, dit M. Bertin, « étaient le modèle le plus dangereux, le plus homicide et le plus cher ». (*Commission extra-parlementaire de la marine*, 1er fascicule, p. 181.)

le temps de satisfaire à toutes les questions et à toutes les exigences ».

Au mois de janvier 1904, le *Figaro* appelait l'attention du public sur les retards mis à l'appareillage du *Sully*. Le bâtiment était prêt à partir en campagne le 1er octobre 1903. Mais le ministre en vain sollicité de donner des ordres, opposait à toutes les instances un mutisme obstiné. L'émotion que provoquèrent les documents révélés par le *Figaro* troubla la quiétude du ministre. La Préfecture maritime reçut l'ordre de faire sortir le *Sully* de la rade de Toulon, sans attendre les ventilateurs d'aération et les tubes que les ateliers n'avaient pu fournir à cette date. Il fallait s'exécuter. Une trêve de huit jours, sollicitée pour compléter l'outillage, n'obtint même pas les honneurs d'une discussion contradictoire. Qu'arrive-t-il? Le *Sully*, à peine mouillé à Saïgon, s'ancre pendant six semaines dans le bassin jusqu'à ce qu'un chaland, nolisé à grands frais, lui apporte les ventilateurs et les tubes.

Ce n'est pas tout. Il fallait égarer la France sur les causes et sur les responsabilités de cette anarchie. Un décret exclut du service actif et met en disponibilité le vice-amiral Bienaimé et le contre-amiral Ravel, le préfet maritime et le major-général qui, depuis un an, obsédaient le ministre de leurs inutiles doléances.

Un autre décret associe le commandant du *Sully*, le capitaine Farret, à cette défaveur et le remplace, au mépris de toutes les règles, par le capitaine Guiberteau. Même négligence et même incurie pour la *Couronne*, pour l'*Indomptable*, pour le *d'Entrecasteaux*, pour le *Faucon*, etc. Au mois de janvier 1903, le préfet maritime de Toulon dénonce la vétusté des chaudières de l'*Indomptable*. La réponse n'arrive qu'au mois de juin 1904.

La *Couronne* sert d'école de canonnage. Dès le mois de février

[1] Dans une lettre adressée à M. Pelletan par son collègue des Colonies (M. Doumergue), à la date du 20 juin 1903, on lit ceci :

« 1° Je vous ai demandé dans une première lettre du 14 mai 1902, dans une seconde lettre du 10 janvier 1903, dans une troisième lettre du 7 avril 1903 de vouloir bien prendre des dispositions en vue d'organiser sans retard la défense mobile aux colonies. J'ai renouvelé cette demande le 13 mai dernier. Aucune réponse ne m'a été faite. »

2° Le 4 avril 1903, le ministre des colonies invite M. Pelletan à préparer des instructions pour le gouverneur de l'Indo-Chine en vue de la défense des côtes et des rivières de cette colonie. Point de réponse.

3° Lettre du même en date du 22 août 1903, au sujet du point d'appui de Dakar. Pas de réponse.

4° Lettre du général Galliéni, en date du 7 octobre 1902, réclamant des instructions pour la défense de Madagascar. Pas de réponse de M. Pelletan, etc., etc.

1903, une lettre officielle avise le ministre de l'usure de l'appareil moteur. Un an s'écoule : les chaudières tombent hors de service et, pour opérer les réparations, il faut licencier pendant six mois l'école de canonnage.

Quand le ministre ne retarde pas tout par sa passivité, il paralyse tout par ses scrupules techniques. Ni les chaudières, ni les tourelles, ni les pompes, ne satisfont cet ingénieur improvisé et ce mécanicien méticuleux. Les marchés préparés par les chefs de service avec les fournisseurs coutumiers compromettent, paraît-il, la stabilité du navire ou le frustrent de sa puissance. Après avoir biffé les contrats, le ministre prescrit de remplacer la machinerie condamnée par des appareils nouveaux. Grâce à ce contre-ordre, sept à huit mois sont encore perdus par la France, mais gagnés par ses adversaires. Tel est le deuxième stade de la campagne.

Voici, enfin, la troisième période, celle des essais et des expériences. Les organes les plus perfectionnés améliorent le navire, et le *Suffren*, par exemple, s'enrichit d'une tourelle supérieure à tous les modèles adoptés par les marines de l'Europe. Que va-t-il se passer? Pour contrôler la résistance du métal, M. Pelletan décide de canonner la tourelle!

Cette savante stratégie aboutit, comme de juste, aux déficits espérés et aux mécomptes attendus. Au lieu des trente submersibles dont la France s'était flattée de grossir son actif, nos chantiers n'en construisent que deux en trente mois.

Etait-il possible de donner de plus précieux gages à la cause sacrée du pacifisme? Cette politique idyllique de la France ne ralentit pas, naturellement, l'ardeur guerrière de la Grande-Bretagne. C'est l'époque où l'énergique chef de l'Amirauté anglaise, lord Selborne, utilisant le crédit de 1 milliard 255 millions, qui vient d'être voté par le Parlement, ajoute dix-huit nouveaux bâtiments de guerre à la flotte active et met en chantier quatre-vingt-neuf autres navires de guerre. Pendant que M. Pelletan arrête chez nous les travaux, lord Selborne les accélère. Aussi, vers la fin de l'année 1904, si notre pays ne possède pas un seul navire dont la vitesse atteigne vingt-deux nœuds, l'Angleterre en compte-t-elle déjà une trentaine. A la demi-douzaine environ de cuirassés d'un type un peu moderne dont s'enorgueillit la France, l'Angleterre nous oppose cinquante bâtiments aménagés d'après les données les plus nouvelles!...

Quelle est la patrie, quel est le champ d'exercices du véritable marin? C'est l'Océan. L'officier embusqué dans une rade ou dans

un bureau abdique son ascendant sur les hommes et perd sa maîtrise sur les éléments.

Le désastre de Tsoushima a montré ce que valent les marins sans éducation militaire et les flottes déshabituées des manœuvres au large. On n'improvise ni une escadre, ni une armée. Il faut six mois au matelot pour connaître l'organisme de son bâtiment et quatre mois à l'officier pour se familiariser avec ses qualités nautiques. Seules, les évolutions d'escadre procurent cette compétence. Expérience onéreuse, il est vrai. Mais appartenait-il à M. Pelletan de soulever contre les nécessités stratégiques des chicanes budgétaires?

Pour justifier la suppression des grandes manœuvres, on invoque à la tribune d'informes fragments de lettres où l'amiral Fournier semblait contester les avantages des manœuvres d'escadre. Emondés des frauduleuses additions qui les avaient travestis, ces documents fournirent à une loyale lecture un texte qui confondit les calomniateurs de l'amiral et les courtisans du ministre :

Ce n'est que par la supériorité offensive de ses manœuvres dans le combat, — disait en réalité l'amiral Fournier, — que la flotte française peut contrebalancer la supériorité du nombre. Mais ce n'est aussi que par des exercices répétés à la mer qu'elle arrivera à avoir cette qualité précieuse d'être manœuvrante au feu, qui est sa seule chance de vaincre.

Voilà la vraie doctrine de tous les dompteurs de la mer! Dans le but d'empêcher les évolutions stratégiques de nos bâtiments de guerre, M. Pelletan n'appelle pas les inscrits, congédie les marins avant l'expiration de leur service et diminue les effectifs. Au cours de la séance du 9 juillet 1904, M. Chaumet, invoquant les tableaux annexés au rapport de l'amiral Campion et comparant les effectifs budgétaires avec les effectifs réels, nous révèle qu'en 1903, l'escadre de la Méditerranée comptait 5700 hommes au lieu de 6153; l'escadre du Nord, 3500 hommes au lieu de 4491; l'escadre d'Extrême-Orient, 2700 hommes au lieu de 3050 [1], soit un déficit de 2346 hommes. Quelles manœuvres sérieuses autorisent des équipages ainsi décimés?

Dans un Rapport, adressé le 9 mars 1904 au ministre de la Marine, M. l'inspecteur général Barguillet lui apprend que la pénurie des matelots compromet tous les services. Pour parer aux plus impérieuses exigences, les capitaines enlèvent les mécaniciens à leurs machines et les appliquent aux corvées. Privés

[1] *Commission extra-parlementaire de la Marine*, 1er fascicule, p. 156

de l'entretien nécessaire à leur sauvegarde, que deviennent les appareils moteurs?

Si la composition des équipages invite les amiraux à la prudence, la composition des escadres leur conseille l'inertie. Quel chef oserait, par exemple, tenter une aventure avec cette escadre du Nord où M. Pelletan accouple aux plus formidables mastodontes les cuirassés les plus exigus? Les opérations d'ensemble exigent des navires homogènes. Si tel bateau, pour décrire son cercle de giration, doit disposer d'un rayon considérable, et si son compagnon, au contraire, tourne avec aisance dans un cercle restreint, la juxtaposition de ces antinomies condamne le commandant en chef à l'immobilité et le voue à la défaite. Dans les eaux de la Manche, de l'Atlantique et de la Mer du Nord, les grands cuirassés ne peuvent, dans la majorité des cas, ni utiliser leur artillerie, ni évoluer, ni combattre. Leur bassin naturel, c'est la Méditerranée. Frappé des réflexions sévères de l'amiral Fournier sur l'incohérence des organismes improvisés par M. Pelletan, M. Lockroy bénit la sérénité politique de notre azur et l'aménité de nos relations extérieures :

Heureusement, dit-il, nous sommes en temps de paix. Mais si l'affaire de Fachoda recommençait, si nous nous trouvions en présence d'un ennemi puissant, formidable, comme nous nous y trouvions alors, j'aurais bien des inquiétudes sur les destinées de mon pays [1].

Au temps de l'ancienne marine, quand le vent, — impondérable et gratuit moteur des flottes, — gonflait leurs voiles, les navires pouvaient indéfiniment garder la mer. Aujourd'hui, nos cuirassés et nos croiseurs, tributaires de la houille, ne peuvent emmaganiser assez de tonnes de ce lourd combustible pour accomplir un long trajet sans escales. Il faut donc que des dépôts de charbon jalonnent la route des bâtiments de guerre. Sans magasins de ravitaillement, point de navigation possible hors des côtes et point de colonies invulnérables. Diégo-Suarez, Dakar, Saïgon, étapes nécessaires de nos navires et boulevards prédestinés de nos possessions coloniales, tiennent, pour ainsi dire, dans leurs docks, le sort de Madagascar et de l'Indo-Chine.

Mais entre les officiers qui réclament l'exécution du plan de défense arrêté par le Conseil supérieur de la Marine, d'une part, et M. Camille Pelletan, d'autre part, s'engage, dès le premier jour, la lutte.

M. Pelletan a pour collègue aux colonies un administrateur

[1] *Commission extra-parlementaire de la marine*, 1er fascicule, p. 116-117.

conscient de la responsabilité qu'il encourt et désireux de ne pas laisser péricliter le domaine qu'il gouverne. Dans une lettre datée du 10 janvier 1903, M. Doumergue rappelle à M. Pelletan que la Cochinchine possède 1 torpilleur de 1re classe, 5 torpilleurs de 3e classe dont 2 seulement sont armés et dont les 3 autres ne seraient pas en état de prendre la mer. Les côtes de l'Annam, celles du Tonkin, les embouchures multiples du Mékong et du fleuve Rouge sont exposées à toutes les tentatives de l'ennemi.

Il y a deux mois, le 14 novembre 1902, je vous ai déjà signalé, — dit le ministre, — cette grave situation. Ainsi que je vous l'ai fait connaître, le débarquement de forces importantes sur certains points du Tonkin, de l'Annam ou de la Cochinchine, présente, pour l'intégrité de notre territoire colonial, des dangers bien plus grands qu'un débarquement analogue sur le territoire de la métropole. Nous disposons en France d'une armée assez forte pour pouvoir rejeter à la mer un envahisseur trop audacieux; il n'en est pas de même en Indo-Chine, où le corps d'occupation aura toujours un effectif restreint, et où l'on peut compter, comme en France, sur les ressources infinies qu'offre une population imprégnée du plus ardent patriotisme. Il faut, à tout prix, empêcher un débarquement de se produire, surtout pendant la période actuelle, alors que les travaux de fortification ne sont pas encore achevés.

Je vous demande instamment de détacher dans nos colonies, et surtout en Indo-Chine, un nombre de torpilleurs suffisant pour pouvoir en défendre le littoral contre des flottes ennemies, et empêcher ou tout au moins retarder un débarquement de troupes. Je fais de mon côté tous mes efforts pour préparer la défense de nos possessions lointaines, mais ces ressources risqueraient de rester inefficaces si les ressources dont dispose votre département nous faisaient défaut.

Point de réponse!

Le 13 mai 1903, le Ministre des Colonies revient à la charge :

Les travaux de Diégo-Suarez seront achevés cette année, les fronts de mer du cap Saint-Jacques sont complètement organisés, les fronts de terre de Saïgon sont en cours d'exécution, mais tous ces efforts seraient vains s'ils n'étaient point secondés. On dépenserait en pure perte des sommes colossales à construire des citadelles, si l'ennemi pouvait librement débarquer, dans le voisinage, des troupes nombreuses qui conduiraient un siège, sans crainte d'être coupées de leur base de communication. Torpilleurs, submersibles, lignes ou postes de torpilles, aucun de ces éléments si puissants n'entre encore d'une manière appréciable dans les moyens de défense de nos points d'appui. Malgré des demandes réitérées, votre département s'est refusé jusqu'à ce jour à envoyer d'outre-mer quelques-uns des torpilleurs dont il dispose en France.

Point de réponse!

Le 20 juin, quatrième lettre et pas de réponse!

Enfin, le 3 novembre 1903, le Ministre de la Marine daigne écrire, au sujet de Diégo-Suarez, qu'il vient de faire partir pour ce point d'appui deux torpilleurs, « sans que personne l'ait réclamé ». Or, depuis un an, les Colonies importunent M. Pelletan de cette demande!

Pour Dakar, pour le cap Saint-Jacques, mêmes instances et même inertie. Le 4 août 1903, le Ministre des Colonies transmet à son collègue une lettre où le commandant Delaruelle se plaint « de ne disposer au Tonkin d'aucun moyen de défense contre un « ennemi qui tenterait un débarquement, soit sur les rives de la « baie d'Along, soit à Haïphong ».

Votre département, écrit l'officier, assumerait donc une lourde responsabilité s'il ne prenait pas enfin les mesures nécessaires pour parer à toute éventualité et s'il ne constituait pas les flottilles et le matériel indispensables pour résister aux attaques d'une puissance maritime. Je dois ajouter que, en ce qui concerne la flottille de torpilleurs demandée par le commandant Delaruelle, rien ne s'oppose dès maintenant à ce qu'elle soit envoyée en Indo-Chine; les défenses de Port-Coubet sont assez avancées pour que ces bâtiments y trouvent un abri sûr et, d'autre part, le port de Haïphong dispose de toutes les ressources et de tous les ateliers nécessaires à l'entretien de ces bâtiments.

Pas de réponse!

La même année, le général Galliéni insiste pour que le programme des travaux engagés ne subisse pas les ajournements dont le menace un zèle avide de perfectionnements louches. Infructueuses instances! Dix, quinze lettres n'arrachent pas M. Pelletan à la chaleur communicative de ses banquets et au haschich de ses punchs.

De l'Indo-Chine jaillissent les mêmes plaintes. Chargé d'une enquête sur place, le général Borgnis-Desbordes déclare, dans un Rapport, qu'en faisant débarquer 6000 à 10 000 hommes, — tant que la défense n'est pas organisée, bien entendu, — l'ennemi peut faire tomber, presque sans coup férir, le cap Saint-Jacques, et qu'alors Saïgon, c'est-à-dire l'Indo-Chine, s'effondre entre les mains de l'agresseur. « L'Indo-Chine, — conclut le général dans une phrase terrible, — l'Indo-Chine appartient à qui veut la prendre[1]. » Quels commissaires s'indignent d'une affirmation aussi tranchante? Loin de contester les cruels pronostics du général Borgnis-Desbordes, l'ancien Gouverneur de notre empire asiatique les confirme :

La France, renchérit M. Doumer, la France est, à l'heure actuelle

[1] *Commission extra-parlementaire de la Marine*, 1er fascicule, p. 45-46.

(juin 1904), dans l'impossibilité d'avoir et de transporter en Indo-Chine une quantité de troupes suffisante pour résister aux armées du Japon sur terre.

Si l'Indo-Chine ne peut compter sur la métropole, elle peut encore moins compter sur elle-même. Invité par la commission à l'éclairer sur les ressources défensives de nos possessions coloniales, le colonel Barraud, le chef du Bureau militaire au Ministère des Colonies, déclare que l'organisation défensive de nos colonies se caractérise, non par son insuffisance, mais par sa nullité.

« Nous n'avons rien de bien nulle part, dit le colonel. Il y a des défenses qui n'existent pas; il y en a d'autres qui sont à moitié abandonnées; il n'y en a aucune qui soit complète[2]. »

Dans ces déplorables conjonctures, en face d'un Pouvoir non seulement hostile à notre sécurité, mais soupçonné d'avoir peut-être déjà fait son deuil de notre indépendance; — en face d'une flotte saccagée, et d'un état-major décimé; — en face d'équipages excités à la lutte, non contre l'étranger, mais contre leurs chefs, — en face d'arsenaux où l'anarchie seule travaille et de colonies offertes à tous les enchérisseurs; — en face enfin, de points d'appui sans munitions[3] et sans charbon[4], faut-il s'étonner si deux amiraux, l'amiral Bienaimé et l'amiral Fournier[5], calculant les

[1] M. Thomson dit (*ibid.*, p. 48) : « Approvisionnements et munitions, tout manque; il faudrait un million de cartouches; les poudrières n'en abritent que trente. » (*Ibid.*, p. 50.) Faisant allusion à la guerre russo-japonaise, M. Thomson remarque que « les événements qui se produisent aujourd'hui (juin 1904) avaient été prévus dans des Rapports qui datent de plusieurs années, et où l'on peut lire ceci : « Il y aura lutte entre la « Russie et le Japon, et le Japon donnera des surprises très grandes sur « terre et peut-être sur mer. »

[2] *Commission extra-parlementaire de la Marine*, 1er fascicule, p. 69.

[3] *Commission extra-parlementaire de la Marine* : l'Indo-Chine n'avait que *trente* millions de cartouches au lieu de *cent* millions qui lui sont nécessaires. Pas même le tiers!

[4] Le 31 mars 1904, la Chambre rétablissait, malgré l'opposition de M. Pelletan, le crédit d'un million supprimé par le Sénat sur l'approvisionnement du charbon destiné à notre flotte pour les évolutions d'escadres.

[5] *Commission extra-parlementaire de la Marine*, 3e fascicule. Déposition de M. Alfred Duquet. « L'amiral Bienaimé a déclaré dans une conférence à l'Ecole supérieure de guerre que si la guerre existait avec l'Angleterre, immédiatement tous les vaisseaux de la flotte française devaient rentrer dans les ports ou dans les havres, de façon à ne pas être attaqués par les Anglais. En d'autres termes, quand serait venu le moment de se montrer, il faudrait se sauver. Je considère cette déclaration comme extrêmement importante, comme pouvant avoir une importance considérable. Si elle était seule, je ne m'en inquiéterais pas, mais elle n'est pas seule. L'amiral

chances que nous réserverait, sous un tel hiérarque, une guerre d'escadre avec la Grande-Bretagne, se rallièrent à l'humiliante tactique qui, sous Jeanbon Saint-André, Dalbarade et Monge, obligeait les officiers de la Convention et du Directoire à se claquemurer dans les rades pour s'épargner les transes d'une inglorieuse rencontre[1] ?

Sans doute, depuis la chute du cabinet Combes, et sous le coup de l'alerte de Tanger, une ardeur généreuse sembla soulever, pendant quelques semaines, le ministère de la rue Royale et

Fournier a dit la même chose dans la petite brochure qu'il a fait paraître sous ce titre : *La Marine de guerre; réponses essentielles par un marin.* » P. 396.

[1] Un homme politique étranger, qui jouit en Europe d'une légitime autorité, le comte Reventlow, le président de la Ligue maritime allemande, a, dans un savant article du *Berliner Tageblatt*, énuméré les coups que M. Pelletan a portés à notre marine et à notre fortune. Après avoir constaté, comme nous, que M. Pelletan « arrêta la construction des vaisseaux déjà mis en chantier », le comte Reventlow ajoute : « Les mêmes préoccupations d'économie lui fournirent un prétexte pour supprimer les manœuvres combinées des escadres de la Manche et de la Méditerranée. Pendant trois ans les manœuvres avaient été exécutées sous la conduite de l'éminent amiral Gervais et avaient donné à la flotte française un degré d'entraînement, de solidarité, de préparation au combat, qu'elle n'avait jamais atteint, et qu'elle n'a plus aujourd'hui. On n'y fait plus de manœuvres de grand style, et ce que cela signifie pour une flotte, la guerre d'Extrême-Orient le montre de la façon la plus significative dans le sens positif et négatif.

« Ce n'est pas tout : toujours par économie. Pelletan réduisit d'environ un cinquième les équipages de l'escadre de la Méditerranée qui est constamment tenue sur le pied de guerre, la ramenant ainsi, ou peu s'en faut, au niveau d'une formation de réserve. Il rogna en outre la consommation des munitions pour les exercices de tir, la consommation de charbon pour les évolutions d'escadre, toutes choses qui rabaissèrent de la façon la plus fâcheuse l'éducation des équipages et des officiers, et, du même coup, la préparation au combat et la valeur militaire de la flotte. Par là, l'infériorité de l'escadre de la Méditerranée, en regard de la flotte anglaise de Malte, devint si éclatante que les autorités maritimes soutinrent avec raison que la flotte anglaise paraîtrait devant Toulon avant que l'escadre française fût seulement parvenue à se mettre sur le pied de guerre. »

L'infatuation du ministre de la marine, non seulement l'indisposa, muis l'aigrit contre toutes les compétences. Le comte Reventlow remarque que M. Pelletan « écarta de la rue Royale les autorités professionnelles et porta la présomption jusqu'à décliner l'avis du Conseil supérieur de la marine ». — « En somme, conclut le président de la Ligue allemande, si l'on se place au point de vue professionnel, *on peut dire que la flotte française aura besoin de beaucoup de temps, dans l'hypothèse la plus favorable, pour se remettre du préjudice que le prédécesseur de M. Thomson lui a infligé.* »

réveiller les forces captives. Utilisant la peur que le geste impérial avait communiquée à nos maîtres, l'entourage militaire de M. Thomson obtint quelques-unes des réparations auxquelles ce personnage n'avait pas le droit de se soustraire. Mais pouvons-nous oublier que, la veille encore, insensible aux griefs articulés devant lui par M. Lockroy, M. Doumer et M. Chaumet contre M. Pelletan, M. Thomson non seulement défendit le coupable, mais l'exalta?

Après avoir, cinq à six fois pendant près de trois ans, sanctionné d'ordres du jour approbatifs les coups décochés par M. Pelletan contre la Marine française, — quand la Chambre se vit enfin contrainte de donner à notre flotte un nouveau Chef, n'oublions pas qu'elle exclut de son choix les patriotes qui venaient de démasquer l'artisan de notre déchéance pour leur préférer le plus fervent de ses apologistes. Cette désignation nous prouve que l'ennemi n'a pas quitté la place et qu'un retour offensif reste toujours à craindre. Les hommes passent, — mais, implacable, la Secte demeure. Le groupe qui incarne la haine de la discipline et le mépris des chefs, — la faction qui a pris à forfait la démolition de la France, veille aujourd'hui comme hier sur toutes nos plate-formes, affolée de dictature et fermement résolue, — pour conserver la suprématie ou pour la réconquérir, — à déchaîner contre nos espoirs, contre notre avenir, contre notre patrimoine, la meute des superstitions, des convoitises et des violences!

Oscar Havard.

LES PRIMAIRES

I. — Citoyen et père.

François Salvian, député socialiste et fort influent par son éloquence, rentrait chez lui après une séance à la Chambre où il avait fait, pour la millième fois, le procès du patronat et du capital. Ses électeurs exigeaient de lui périodiquement cet exercice. Il s'était débarrassé des raseurs et sa pensée continuait à discourir, réfutant les arguments de l'adversaire.

« Ne m'objectez pas la liberté légale. Elle est une gueuse au service des riches... »

Il se réveilla au coin du boulevard Saint-Germain et de la rue du Bac, où il habitait. Le temps était superbe, un crépuscule de mai chaud et doré. Dans la glace d'un pâtissier, Salvian aperçut sa propre silhouette, trapue, sa redingote ouverte, son visage gras et suant, sa barbe blonde grisonnante, où la bouche sinueuse traçait une ligne amère. Il avait des prétentions, non à la beauté, mais à la force et il lui plaisait d'être reconnu par les passants, de deviner son nom sur leurs lèvres.

Optimiste, confiant dans l'avenir, ne sentant pas plus le poids de ses quarante-huit ans que celui de sa grosse serviette, il tourna à droite, traversa une cour où jouaient des enfants, monta deux étages privés de tapis, comme il est fréquent dans les maisons sans escalier de service, et sonna. Monique, la vieille domestique qui lui ouvrit, avait la familiarité méridionale.

— Si vous voulez changer de linge, tout est prêt dans le cabinet de toilette... Madame et Mademoiselle sont chez la grand'mère qui est arrivée de Marseille ce matin... Elles vous attendent rue de Fleurus pour dîner.

— Bien, bien, je sais.

— Voilà le paquet de correspondance... S'il vient du monde, qu'est-ce qu'il faut dire?

— Je ne reçois que mes deux secrétaires et un monsieur qui accompagnera M. Bernard... Tu répondras aux autres que je suis à mon journal... ou au diable.

— Ah! vous n'êtes que trop sûr d'y être un jour avec vos lois de huguenot..., si nos prières ne vous sauvent pas.

Salvian sourit, haussa les épaules, entra dans son cabinet de travail. C'était une pièce sombre, assez vaste, donnant par deux fenêtres sur une cour étroite qu'égayait un seul marronnier. Trois corps de bibliothèque renfermaient une multitude de livres, brochés ou reliés, de dictionnaires, de paperasses. Sciences, histoire, littératures française, allemande et anglaise étaient également représentées dans ce fouillis encyclopédique. Les résumés et les manuels dominaient, car le maître du logis prétendait avoir une teinte de tout et devait se renseigner vite. Sa prodigieuse activité politique réservait une place à la lecture entre un article et une préparation de discours. Ancien élève de l'Ecole normale, candidat, puis député opportuniste à vingt-huit ans grâce à d'innombrables relations de famille dans sa petite patrie, le département de l'Hérault, élu comme socialiste huit ans plus tard par la même circonscription, celui qu'on appelait « le premier rhéteur de la République » avait plutôt simplifié qu'étendu son bagage de connaissances. En revanche, il avait appris le maniement des hommes par les convoitises et l'art de duper habilement les masses.

Depuis deux années, depuis les dernières élections très favorables au socialisme, il inspirait le gouvernement dans la personne du vieux physicien radical Matonnay, président du conseil et ministre de l'intérieur. Sa souplesse, sa verve, sa bonhomie, la crédulité du prolétariat, celle non moins vive des classes dirigeantes, la mollesse de l'opposition parlementaire rendaient aisé son rôle de diplomate. Car il était réellement l'ambassadeur des pauvres auprès de cette internationale de riches banquiers, courtiers et coulissiers israélites, qui redoute les crises révolutionnaires. Il calculait l'impatience des uns, l'inquiétude des autres. Pour chaque problème de l'actualité, grève, revendication, querelle de groupe ou de parti, il avait une solution verbale, un cataplasme d'attente. Sa ruse méridionale à moyens lucides, à but positif, séduisait vite les manieurs d'argent. Il ne les exploitait pas, n'étant avide que de pouvoir et de renommée, mais il leur expliquait que le collectivisme à longue échéance, qui a besoin de la paix pour s'épanouir, est un placement comme un autre et une assurance contre le chambardement toujours possible.

Il utilisait aussi les haines religieuses, et ce formidable outil de déchristianisation qu'est l'illusion terre à terre du socialisme. Son excuse vis-à-vis de lui-même était qu'il hâtait par des procédés non sanglants, sans violence, l'émancipation totale des

esprits et l'expropriation du capital. Il avait foi dans un bouleversement méthodique et tranquille qu'achèveraient ses arrière-petits-neveux. Ses opinions, en somme, avaient changé, mais son tempérament d'opportuniste était, comme il arrive, demeuré immuable.

Dès le début de son évolution, il avait pris, comme tribune publique, un journal *l'Aube socialiste*, que dirigeait, avec une maîtrise toute bourgeoise, son camarade et disciple Nestor Gageron.

Aux yeux de Gageron, ex-rapin de la butte, bretteur et bon garçon, spirituel mais inculte, Salvian gardait le prestige de Normale et de la haute érudition. Le Languedocien inculquait au Montmartrois les premiers principes de métaphysique et troublait, à l'aide de formules germaniques, une sentimentalité révolutionnaire puisée surtout dans la chanson. Grâce aux faits divers, à ses six pages, à une excellente administration, *l'Aube socialiste* prospérait. Mais bientôt Salvian, désireux d'être le maître chez lui, fondait à son tour un organe plus modeste avec les capitaux du baron Jacob Houngar, l'intitulait *le Prolétaire* et plantait là Nestor Gageron, lequel ne lui en voulait pas.

En effet, François Salvian, malgré toute sa notoriété, était un journaliste diffus et rebutant.

En général, quand il avait parlé, l'orateur, rentrant chez lui, changeait prudemment de linge pour éviter les refroidissements. Cette fois, il se contenta d'ôter son faux-col, de remplacer sa redingote par un veston, ses bottines par des pantoufles. Il était fort maniaque et soufflait en s'activant. Puis il s'assit devant sa table et décacheta son courrier.

Elle offrait une large échancrure, cette table, pour que la corpulence du patron pût s'installer, s'étaler à son aise.

A droite, les annuaires et les brochures. A gauche, un presse-papier représentant le socialisme en muse victorieuse, des plans d'articles, de réfutations, de discours. En face de l'écrivain, une paix rugissante, une pendule en cuivre offerte par le syndicat de l'horlogerie, un portrait de Karl Marx, un de Marianne Salvian, sa femme, à vingt-deux ans (elle en avait maintenant quarante-sept); son père et sa mère à lui, morts depuis dix ans et réunis dans un même cadre noir à filets d'or; enfin des paquets de lettres et de documents dans des chemises de toile grise avec l'inscription : *A répondre*.

Sur la première enveloppe, il reconnut l'écriture de son frère, le docteur Nicolas Salvian, et le timbre de Carteyrade (Hérault). « Bien, je leur lirai ça rue de Fleurus. » Il la glissa dans la poche

de son gilet et, du même coup de pouce, retira de celle-ci une étiquette : *Recommander Gendrart à Fabricius Corat.* Gendrart, dit Sérum, était une vieille connaissance du quartier latin, un étudiant en médecine de quarante-cinq ans, devenu anarchiste à force de misère. Fabricius Corat était un nègre du parti socialiste unifié, millionnaire et compatissant.

Ensuite il choisit un petit bleu : *Grandement émue par beau discours. A bientôt. C...* La charmante inconnue trop connue n'était autre que Claire de Saintines, grande dame par la naissance, amie du peuple par snobisme et qui, en tout bien tout honneur, flirtait avec le lion du prolétariat. Pour elle, deux fois par semaine, il rentrait ses griffes, adoucissait ses rugissements. Il était aussi l'ami du mari, gentilhomme à monocle et à théories, aisément convaincu par ses doctrines et qui épouvantait les douairières en leur récitant les propos du maître. Cette intimité, à laquelle elle ne participait pas, déplaisait à Marianne Salvian et occasionnait des scènes fréquentes. Le tribun était timide devant sa femme. Vingt-six ans auparavant, elle lui avait apporté en dot 150 000 francs, ce qui était beaucoup pour le petit professeur d'alors, et la protection du clan Gallargues, dont elle était issue.

Le clan Gallargues représentait à Carteyrade (Hérault), et dans toute la région qui va de Montpellier à Nîmes, l'élément bourgeois et républicain modéré. Son influence s'étendait jusqu'à Marseille par des branches latérales, des rapports de commerce ou de consanguinité. Catholiques pratiquants, quoique démocrates convaincus, les Gallargues avaient assuré jadis la popularité de Gambetta. Ils avaient retrouvé avec joie en Salvian le creux du célèbre tribun et sa facilité d'assimilation. Ils avaient accepté jusqu'à un certain point, et par orgueil de clocher, son évolution vers le socialisme. Mais ses concessions anticléricales et ses attaches maçonniques les avaient trouvés extrêmement rétifs. Ils commençaient à regimber ferme et à rétrograder vers la droite, cependant que protestants, radicaux et ultra-radicaux applaudissaient à la métamorphose. Ainsi Salvian, fils lui-même de libéraux tempérés, était tiraillé entre des traditions de famille et des partisans enragés. A son foyer même il n'avait pas la paix, sa fille et sa belle-mère, très pratiquantes, entraînant sa femme à la messe, cependant que son fils Bernard, chef adjoint au cabinet de Matonnay, affichait une haine du clergé rigoureuse.

Donc Salvian fit une boulette du petit bleu de Claire de Saintines au moment même où son secrétaire particulier Jacques Talcèdre et Michel Malet, secrétaire de son journal, entraient sans se faire annoncer. Tous deux avaient l'air

préoccupé, Jaques Talcèdre un blond avec une figure pâle, gonflée et soucieuse, Michel Malet chauve avec des moustaches en croc, des mâchoires dessinées sous ses joues maigres.

— Bonjour, patron.

— Bonjour, patron.

Les deux intonations étaient rapides, celle de Malet plus décidée.

— Eh bien mon discours a-t-il porté? Que disait-on dans les couloirs?

— Que vous aviez péché par omission.

Jacques Talcèdre, Marseillais élevé par les prêtres, avait des expressions cléricales. Malet précisa :

— On vous reproche d'avoir esquivé l'affaire Haussoir. Sambuc, Giffare, Caussade, Charamol, Albigny lui-même sont furieux.

« L'Œuvre Chrétienne » de Mme Haussoir, en religion sœur Cécile, était odieuse à la maçonnerie parce que, fondée sur la mutualité, l'entr'aide des riches et des pauvres, fort ingénieusement conçue et mise en pratique, elle gagnait chaque jour du terrain parmi le peuple et avait su se rendre insaisissable. Les loges avaient machiné contre elle, en province, à Reims, une histoire fausse de séquestration : le désespoir d'un vieux père pochard réclamant son enfant qu'il affirmait avoir été maltraitée et exploitée par les saintes femmes. Ce chantage ne tenait pas debout, mais on avait compté, pour l'appuyer, sur l'autorité de Salvian. Or Marie Salvian, amie passionnée de Mme Haussoir et admiratrice de sa propagande, avait fait jurer à son père qu'il n'interviendrait pas dans ce honteux débat.

Le tribun devint pâle de mécontentement; il se dressa, mit son lorgnon, puis d'une voix tonnante :

— Je ne fais pas les basses besognes... je ne m'attaque pas aux femmes et aux enfants. D'ailleurs l'œuvre en question est administrée par des laïques.

— Par des religieuses laïcisées.

— Si vous voulez. C'est la même chose dans le cas actuel, au point de vue du droit. Nous n'avons pas la prétention, je suppose, de mettre des catégories de citoyennes hors la loi. Nestor Gageron en a convenu lui-même. Il n'y avait contre Mme Haussoir que des témoignages crapuleux.

Michel Malet, ancien instituteur élève de Caussade, aimait les formules lapidaires. Il interrompit :

— En politique, patron, y a-t-il jamais autre chose que des témoignages crapuleux? L'ennuyeux c'est que Jacob Houngar tempête encore plus fort que les autres.

— M. le baron Jacob Houngar, quoique mon plus gros actionnaire, n'est pas mon maître. Je n'ai pas à lui procurer politiquement les locaux de l'Œuvre Chrétienne qu'il convoite à Reims, pour ses stocks de champagne.

— Faut-il tout vous dire? continua Talcèdre dans une émulation de franchise.

— Allez...

— Vos ennemis chuchotent que vous êtes victime d'influences familiales et cléricales. On rappelle le baptême de vos enfants, votre mariage à l'église, certaines relations de Mlle Marie..., de votre belle-mère; on vous rend responsable des mauvaises tendances du clan Gallargues. Enfin, on peut voir... Excusez-moi, cher maître... On peut voir Mme Salvian à Saint-Thomas d'Aquin, tous les dimanches.

Le « cher maître » s'était croisé les bras et serrait les lèvres comme un homme qui contient à grand peine son ironie. Il méditait une cruelle riposte. Heureusement pour le secrétaire, il y eut la diversion de Martin Matonnay, fils et chef de cabinet du président du conseil, et de Bernard Salvian, chef adjoint du cabinet, qui venaient eux aussi au rapport.

Au visage de son garçon, régulier et lisible comme celui d'une jeune fille, malgré ses prétentions à l'impassibilité, Salvian devina tout de suite que les autres n'avaient pas exagéré l'insuccès. Aussitôt il changea d'humeur, et dit joyeusement à Martin Matonnay :

— Si le papa a besoin de me jeter par-dessus bord, qu'il ne se gène pas. Je nagerai. Sauvons d'abord le cabinet.

— La survie du cabinet n'est point en cause, répliqua Martin de sa voix blanche, nerveuse, qui scandait et séparait les syllables. C'était un trop élégant jeune homme d'une trentaine d'années, au nez long, au menton glabre et pointu, aux yeux verts, aux cheveux châtains frisés, qui mêlait l'esthétisme au radicalisme et le goût du baroque à la prétention mondaine. Il jouait aux courses, faisait de l'automobile, du canotage, des dettes, promenait des dames excentriques. Au lieu que Bernard Salvian, brun, de cinq ans plus jeune, licencié ès sciences et ès lettres, grâce à la mémoire qu'il tenait de son père, menait une existence austère. Il y avait même promesse d'union libre entre lui et l'intransigeante fille de l'irréconciliable Marc Albigny. Bernard était dupe de ses principes. Ardent, candide et loyal il niait la spontanéité, se donnait des airs de Machiavel, de stratège gelé; Martin n'avait aucun principe, mais jouait adroitement des scrupules d'autrui.

Bernard tira un papier de sa poche :

— On te fait trois griefs : le premier est le plus grave, l'affaire Haussoir; le second, d'avoir glissé trop rapidement sur le cas des accapareurs et notamment de Camille Nortier, le roi du caoutchouc. En troisième lieu, tu as paru confondre les révolutionnaires proprement dits, qui n'admettent aucun accord avec les patrons capitalistes, et les socialistes gouvernementaux de ta nuance, qui composent jusqu'à un certain point avec eux.

Salvian savait que ce troisième argument était celui de Marc Albigny, son rival, futur beau-père de Bernard, et qui, par sa fille, l'impressionnait. Il eut la générosité d'accepter cette leçon indirecte, mais répondit en bloc aux quatre jeunes gens :

— Vous reconnaîtrez plus tard, mes amis, qu'il est très difficile de satisfaire les diverses fractions d'un parti, et conséquemment de faire gagner du terrain à ce parti, attendu qu'un ver coupé ne progresse pas...

Puis se penchant à l'oreille de Bernard : « Grand-mère est de retour. Je dîne chez elle avec maman et Marie. M'accompagnes-tu? »

— Impossible, père, on m'attend *là-bas*. J'irai demain chez grand-mère dans l'après-midi.

Salvian n'insista point.

Cependant, Michel Malet, Bernard et Talcèdre se communiquaient leurs mélancoliques impressions à voix basse ainsi que dans la chambre d'un malade. Il fut convenu entre eux que, lors des Fêtes Humanitaires projetées pour le mois d'août, on obtiendrait de Salvian un grand discours nettement anticlérical et internationaliste, lequel effacerait la mauvaise impression de la journée. D'ici là, le *Prolétaire* hausserait le ton de sa polémique. On assurerait, par les moyens ordinaires, le silence des outranciers. Enfin, on s'arrangerait pour provoquer à la Chambre ou au Sénat un nouveau débat sur l'affaire Haussoir.

Sept heures sonnaient au moment où François Salvian, ayant acheté un gâteau en route, arrivait rue de Fleurus. Il trouva réunis dans le morose petit salon sa femme, sa fille qu'il chérissait, sa belle-mère qu'il n'aimait guère, et un monsieur en redingote. Il feignit l'effusion :

— Enfin, l'on vous retrouve, maman Gallargues... Après cinq mois... Marie en avait perdu l'appétit.

La vieille dame, au masque sévère et ridé de paysanne méridionale, n'entra pas dans le jeu de son gendre. Elle l'embrassa froidement, puis le présenta « à M. Dalcis, qui a quitté la perception de Gémenos pour celle de Maisons-Alfort ».

Elle ajouta : « M. Dalcis est républicain... à ma manière. »

M. Dalcis avait des lunettes, de sorte qu'on ne voyait point son regard. Il était roux et parlait nettement avec des gestes mesurés. Marianne et Marie Salvian l'écoutaient, non sans l'approuver de temps en temps par un mot ou un sourire. La mère et la fille ne se ressemblaient guère. Elles étaient grandes toutes les deux, mais Mme Salvian, restée brune comme son fils, avait comme lui des traits réguliers, des yeux rêveurs, un front d'entêtement à peine ridé, une voix lente. Au lieu que Marie tenait de son père la facilité et la rapidité d'élocution, des cheveux blonds qu'elle portait en bandeaux ondulés, des prunelles aux reflets changeants, noires ou grises selon l'incidence de la lumière. Comme la plupart des mystiques, elle fixait un point dans l'espace au delà de son interlocuteur, et ses jolies mains, très nerveuses, dessinaient la forme de ses objections.

Elle remercia son père de n'avoir point attaqué Mme Haussoir. Elle vantait avec exaltation l'Œuvre Chrétienne, celle de Reims, celle du faubourg Saint-Antoine surtout, qui prospérait et faisait dans le quartier un bien énorme.

— C'est votre avis, n'est-ce pas, monsieur?

M. Dalcis se tenait sur la réserve. C'était en tout un modéré, un prudent, un ennemi des propos véhéments et des solutions extrêmes. Il déplorait la guerre religieuse, mais il admirait le principe démocratique. Son désir était de réconcilier la tradition et la République. L'initiative de Mme Haussoir l'effrayait.

— Oh! je l'ai connue..., je l'ai connue quand elle était aux Clarisses...; mère Cécile, mais oui..., il y a en elle de la combativité... certainement.

— De l'héroïsme!

— L'héroïsme chrétien, Mademoiselle, consiste à supporter les outrages.

Salvian était de cet avis.

Le fonctionnaire et le socialiste en arrivèrent aisément à admettre la possibilité d'une époque où fidèles de toutes religions et athées fraterniseraient sans se brimer ni s'opprimer. La grand-mère Gallargues ne croyait pas à ce paradis terrestre.

— Si Gambetta avait vécu, si les gens de votre sorte n'avaient pas tourné au rouge vif, je ne dis pas, mais maintenant.

Elle mettait dans ce « les gens de votre sorte » adressé comme un défi à son gendre, la plus méprisante ironie. Elle prenait plaisir à insister sur la métamorphose déjà ancienne du tribun.

Elle ne lui pardonnait pas d'avoir trompé, douze ans auparavant, les espérances opportunistes du clan Gallargues.

Ensuite, il fut question de l'oncle Nicolas, médecin à Carteyrade, dans l'Hérault, qui, lui, n'était pas devenu socialiste et commençait même, depuis quelque temps, à renoncer au scepticisme. La grand-mère le louait sans restriction, pensant ainsi être désagréable à son gendre que cette apologie, au contraire, enchantait. Car Salvian était au fond un familial :

— J'ai justement une lettre de lui dans ma poche. Je l'ai gardée pour la lire au repas.

La causerie vint sur Bernard, le préféré de sa grand-mère, qui tournait autour de Jeanne Albigny.

— Mais vous l'avez beaucoup connu, Marc Albigny, belle-maman?

— J'ai surtout connu sa mère. Après avoir quitté la Savoie, leur pays d'origine, elle était venue s'installer près de nous à Gémenos vers la fin de sa vie... Il y a longtemps de cela, Monsieur Dalcis... Une brave et digne femme, malgré ses doctrines extravagantes. Elle vivait là d'une pension du millionnaire Nortier...

— Camille Nortier, le roi du caoutchouc et du café?

— Lui-même. C'est un Savoyard. Simonne Albigny l'avait recueilli tout jeunet, alors qu'orphelin et sans ressources il courait le risque de mourir de faim. Il ne s'est pas montré ingrat.

— De sorte que le collectiviste Albigny et le conservateur Nortier ont été pour ainsi dire élevés ensemble?

— Eh oui. Le cas est fréquent dans la société contemporaine, où les familles sont si divisées.

François Salvian ferma légèrement les paupières comme pour suivre en pensée les conséquences d'un tel mélange. Quand il les rouvrit, le percepteur prenait congé.

Quelques minutes après, la famille se mettait à table. Ce fut un moment cordial. Marianne et Marie étaient heureuses de retrouver leur mère et grand-mère. François Salvian, goulu et gourmand, mangeait avec voracité les plats méridionaux dont « belle-maman » avait conservé la recette. La salle à manger était toute petite, très modeste, ornée d'une suspension banale, d'une jolie panetière à clairevoie, au-dessus d'un pétrin sculpté.

Mme Gallargues était sobre de détails sur son voyage. De temps en temps, elle éprouvait le besoin de revoir Marseille, Gémenos, de pousser une pointe jusque dans l'Hérault. Elle avait encore là quelques vieilles amies qui la tenaient au courant de la chronique locale, des mariages, des morts, des scandales grands et petits. Ses soixante-dix ans la laissaient alerte et vaillante et elle n'eût pas toléré qu'on l'accompagnât, qu'on la surveillât, qu'on restreignît son indépendance. Malgré l'insistance des Salvian, elle

n'avait jamais consenti à habiter chez eux rue du Bac. Elle entendait garder ses habitudes, ses relations, son logis à part. Chaque matin, elle allait à la messe de huit heures, quelque temps qu'il fît, et répondait aux observations de son médecin : « Mon salut d'abord, ma santé ensuite. »

Son économie était stricte. On ignorait le chiffre exact de sa fortune qu'elle administrait avec soin depuis la mort de son mari. Il n'eût pas fait bon l'interroger. Même Marianne Salvian, sa fille unique, était tenue à l'écart de ses comptes.

L'âge avait durci, trempé sa robuste volonté. Celle-ci, comme une émanation lente, s'imposait à quiconque l'approchait. Son « Je n'admets pas » était célèbre dans la famille. Il avait fait trembler deux générations. Entre elle et son gendre, le gouffre existait depuis douze ans. La tactique de Salvian était de le nier. Il répétait : « Nous ne sommes séparés, vous et moi, que par des questions de mots. » L'œil ironique et irrité de la vieille dame dénonçait ces trêves apparentes.

Salvian attendait une nouvelle allusion à son discours pour faire valoir, au sujet de « l'Œuvre chrétienne », la générosité de son abstention. Mais Marie, considérant comme tout simple que son père eût tenu parole, en resta à l'éloge de Mme Haussoir.

Au dessert, il fut encore question de Bernard et de son flirt avec Jeanne Albigny.

— Et toi, petite, quand seras-tu fiancée? demanda brusquement la grand-mère.

Marie rougit, eut un rire qui sonna faux.

— Moi, oh! ça ne presse pas.

Salvian prit dans sa poche la lettre de son frère, ajusta son lorgnon, commença à lire avec lenteur, en séparant bien les phrases :

Frérot,

J'ai eu de vos nouvelles récemment par la chère Mme Gallargues, laquelle est venue me surprendre ici comme je m'apprêtais à partir pour Lamalou...

— Comment, grand-mère!

— C'est vrai, maman?

Ces deux exclamations et l'étonnement général amusèrent beaucoup la discrète vieille dame.

— Eh bien, suis-je obligée de vous rendre compte de toutes mes visites?

— Non certes, mais dans ce cas-là...

Les inutiles secrets de sa mère désolaient Marianne Salvian.

Elle y voyait un manque de confiance. Sans se troubler, la « chère Mme Gallargues » ajouta :

— Je vous ai parlé tout à l'heure de son évolution vers le christianisme. Vous auriez pu en conclure que je l'avais vu... Mais vous ne faites attention à rien... Continuez, mon gendre, ne nous laissez pas languir...

Salvian continua, non sans un petit mouvement de tête qui signifiait : « Quel type, quel type ! »

Tu sais que je vais chaque année vers cette époque revoir les eaux, aujourd'hui célèbres, où j'ai fait mes premières observations sur les maladies profondes du système nerveux. J'emmène avec moi l'adorable enfant qui me tient compagnie dans l'existence. Elle fait des progrès stupéfiants...

— Vous la connaissez, belle-maman, cette petite, c'est Rose Naffé... La jeune tuberculeuse que mon frère a adoptée voici cinq ans et qui...

— Elle est extraordinaire, en effet, et pareille à une petite sainte... Continuez.

Actuellement, devant cette évolution naturelle d'une intelligence par le cœur, je me prends à me demander si la culture ne déforme pas en nous un instrument supérieur à toute critique : l'intuition.

Positivement Rose a des lumières qui renforcent peu à peu mes vieilles lueurs, obscuries par quarante ans d'études...

— Bravo, s'écria Marie. Très intéressée, les coudes sur la nappe, elle buvait les aveux de son oncle si conformes à ses propres sentiments.

Salvian s'était interrompu en bougonnant :

— Sapristi, quelle écriture a mon frère... Ah ! j'y suis : *Tu me demandais dans ta dernière lettre des nouvelles de ton fief au point de vue politique. Hélas ! frérot, la politique n'est plus du tout, mais plus du tout mon affaire. J'ai fait pour toi, il y a deux ans, lors des élections, mon dernier effort. Je m'aperçois que les êtres se classent d'après les tempéraments, les vertus et les vices, non d'après des étiquettes conventionnelles, bleues, rouges, ultra rouges ou blanches. Il y a soixante ans, notre arrondissement était royaliste, détestait l'empereur et les protestants. Il y trente ans il était républicain, modéré et patriote à la manière de Gambetta, encore que nul n'y eût vu ni fait la guerre...*

— Ah Gambetta ! soupira grand-mère Gallargues.

— Eh oui, belle-maman, mais il est mort.

... *Radical et anticlérical dix ans plus tard, nous le voyons aujourd'hui socialiste, et ce mot signifie simplement (ne te*

*fâche pas) que la race méridionale va toujours à ce qu'elle croit le dernier bateau. Nos paysans et vignerons, qui se réclament de toi dans les cafés et chantent l'*Internationale *le dimanche, devant l'église, seraient joliment étonnés si ton collectivisme passait de la théorie à la pratique...*

— Broum, broum, broum, taratata, — claironna le lecteur avec gaieté. — J'en ai assez de ce sermon de M. mon frère. Brave Nicolas, vers la fin de sa vie le voilà qui tombe dans les curés.

Malgré les protestations des trois femmes, Salvian jeta la lettre dans son portefeuille, se versa un plein verre de vin rouge et, après l'avoir miré devant la suspension, le but d'un trait, rubis sur l'ongle, à la santé du prolétariat. C'était une de ses mille et une façons de s'en tirer, quand il voyait venir l'orage.

II. — UNE BELLE MADAME

On sortait de table. La maîtresse de maison, Claire de Saintines, ouvrait la marche au bras de François Salvian. Le tribun était en redingote, avec cette excuse que la séance avait fini trop tard pour qu'il eût le temps de s'habiller. En réalité, il n'avouait à sa femme ses dîners chez les Saintines qu'une fois sur trois. Cela faisait une scène par mois environ. Marianne Salvian détestait cette demeure où l'on invitait les maris en garçons, et sa jalousie en devenait plus âpre.

Claire de Saintines était petite, blonde, de peau très blanche, décolletée sans excès dans une garniture d'orchidées mauves qui couraient sur un corsage de tulle noir. La mort récente d'un cousin éloigné lui permettait cette modestie fort seyante. Elle avait vingt-neuf ans, un beau teint, des dents parfaites, des yeux gris et doux qui demandaient grâce pour les sottises de la bouche un peu lourde. La forme du visage était carrée, germanique, comme il est permis quand on a des comtesses allemandes dans sa famille. Elle se disait socialiste sans savoir pourquoi, parce que cela lui donnait une attitude de générosité, d'originalité et de rébellion mondaine. L'éloquence de Salvian l'avait conquise, et elle attirait chez elle, sans se compromettre sérieusement avec lui, cet homme énergique dont tout le monde parlait et qui meublait un salon. Elle l'appelait « sa nuit du 4 août », bien qu'il n'y eût entre eux rien de ténébreux. Lui par désir de plaire, elle par fanfaronnade frôlaient ainsi un précipice où ni l'un ni l'autre n'avait une furieuse envie de choir.

Il murmurait : « C'est trop long dix jours sans se voir... » Elle répondit d'une voix grave : « A qui la faute?... » Puis avec une

exquise petite moue : « Un peu faiblard, ami, le dernier discours. » Elle avait entendu parler *des gens* et oublié déjà son télégramme de félicitation.

Derrière eux, le vicomte Daniel de Saintines, gentilhomme brun, maigre, voûté, aux traits fins, un peu plus âgé que sa femme, soutenait la dolente Vindiera, la plus illustre comédienne d'Italie, sur laquelle pèse, depuis quarante ans, l'étonnante mélancolie d'être née. Un masque mobile et fané sous un casque de lourds cheveux noirs, des yeux trop grands et trop candides, un nez sensuel, des lèvres railleuses, un accent pareil à la plainte d'un alto, une taille plus avachie que souple, des mains soignées et, sous prétexte de naturel, la constante préoccupation de l'effet. Il n'est pire cabotinage que celui de la simplicité. Surnommée la « tu ne m'as pas vue ». La Vindiera portait le deuil éternel d'un mari mort après huit ans de ménage.

Quant à elle, la géniale, elle acceptait, en secouant la tête, *poverina Vindiera*! la camaraderie sentimentale de l'archimillionnaire Nortier.

Quoique marié et père d'une grande fille, Camille Nortier, calé sur son immense fortune, se moquait du « qu'en dira-t-on ». C'était un haut et solide gaillard précocement blanchi à cinquante-sept ans. Sa moustache courte, son ton de commandement, ses yeux aigus et sondeurs, son menton glabre et volontaire, son cou veineux sortant d'un plastron mou, les ailes neigeuses de sa chevelure lui donnaient un air martial et passionné de chasseur, de joueur, de risque-tout. Cependant il avait, en affaires, la réputation d'un sage et d'un prudent. Ses amis lui confiaient leurs capitaux et il les gérait magnifiquement avec une aisance de grand seigneur. Il exigeait une confiance aveugle. On le craignait, on l'admirait, on l'adulait.

La Vindiera, seule femme présente aux côtés de la maîtresse de la maison, étant accaparée par Saintines. Nortier riait et bousculait René Popiolle, le dramaturge, et Jean Pasme, le bon juge, les frères Touve, Louis, musicien, et Gaston, sculpteur, qui représentaient, à eux quatre, dans cette riche maison, le progrès démocratique et social.

L'intérieur était conforme à l'assemblée, baroque et mélangé comme elle. Le salon donnait, par trois fenêtres entrebaillées, sur la rue Saint-Honoré, bruyante et tiède en ce mois de juin. Le moyen-âge et le modern style s'y disputaient la prééminence. Le premier avec une garniture de cheminée, des torchères et des sièges en chocolat, ornés de griffons et de masques tordus. Le second, avec des tableaux de la plus récente école qui disloquent

des nymphes vertes dans des bois géométriques, des guéridons et des petites tables laquées clair, des cuivres, des étains et des grès inutiles. Le fond brun représentait le goût du mari, l'enjolivure celui de la femme et le contraste de leurs deux sottises aboutissait à la hideur.

Enfin, derrière cette pièce « à conviction », disait méchamment Gaston Touve, s'ouvrait un boudoir algérien spécialement réservé aux fumeurs. C'est là que les messieurs se rendirent aussitôt, à l'exception de François Salvian, moins pour allumer des cigares que pour se délivrer momentanément des convenances. On entendit bientôt leurs rires, que dominait celui de Nortier.

Restés seuls, Claire et François se rapprochèrent. Il n'avait pas digéré sa critique.

— En quoi donc mon discours vous avait-il déplu?...

Mais elle, chassant la question d'un joli mouvement d'éventail :

— Que deviennent les amours de votre fils et de Jeanne Albigny? On m'interrogeait là-dessus l'autre jour.

— Hélas!... Ils vont s'unir prochainement, je le crains.

— Pourquoi cette crainte? C'est la réconciliation forcée et complète entre vous et Marc Albigny.

— Ou ma rupture avec mon fils..., à cause de ma femme... Songez donc... Union libre...

— C'est vrai... Votre femme a tous les préjugés de sa classe, fit l'aristocrate avec mépris. Réfléchissez-vous quelquefois, mon cher, au paradoxe de votre situation : chef parlementaire des anticléricaux, et marié à une bigote... Il faut toute votre adresse pour en sortir.

— Jusqu'au moment où je n'en sortirai pas. Ma fille est dans les idées de sa mère. Un jour ou l'autre, notre famille sera déchirée.

— Prenez les devants. Libérez-vous. Quittez-les, puisque vous ne pouvez les dompter.

La romanesque Claire aimait, pour les autres, les solutions violentes et décisives.

— C'est impossible, j'adore ma fille.

Salvian mit dans cette réponse toute sa naturelle bonhomie. Il savait le problème insoluble et n'attendait rien que du hasard heureux qui délie quelquefois les difficultés. Comme les fumeurs revenaient, il ajouta plus bas :

— Je viendrai lundi à cinq heures. J'ai d'amusants potins à vous raconter.

Nortier déjà l'entraînait à l'écart, avec une familiarité bourrue.

— Monsieur Salvian, je passe pour un réactionnaire, et, de fait, je préfère l'ordre, l'autorité, tout ce qui maintient. Néanmoins je vous remercie de votre dernier discours. Vous n'avez pas sacrifié mon amie Mme Haussoir à la voracité de vos amis... Pardon... Vous avez montré là un rare courage... Mme Haussoir est une sainte, une femme admirable... Elle aime beaucoup Mlle Salvian d'ailleurs, et parle d'elle souvent. Bref, si l'occasion s'en présente, on ne sait pas ce qui peut arriver, je serai heureux de vous montrer que ma reconnaissance n'est pas un vain mot.

L'industriel avait les yeux brillants. Salvian recevait sans déplaisir ses compliments joints à son haleine chaude, parfumée au curaçao. Il le savait hardi et entreprenant. L'autre eut l'air de le deviner et d'un ton confidentiel :

— Votre bâilleur de fonds pour *le Prolétaire* — un journal bien fait mais embêtant, entre parenthèses — est Jacob Houngar. Si jamais vous vous brouillez avec lui, rappelez-vous que je suis au-dessus des scrupules puérils, que j'ai jadis soutenu Constant Fagnies, que les questions sociales me passionnent et que les étiquettes ne me font pas peur. Je serais tout disposé, le cas échéant, à m'intéresser à votre commandite.

— Diable, fit Salvian interloqué, c'est que vos idées ne sont guère les miennes. (Puis, réfléchissant.) Au fait, celles de Jacob Houngar non plus.

Nortier eut un « parbleu! » ironique, et avec rondeur :

— Je le connais, Houngar, c'est un sémite d'une certaine envergure. Je lui ai maintes fois rabattu le caquet... D'ailleurs, nul ne serait au courant... J'aurais un intermédiaire. Il faut des révolutionnaires, n'est-ce pas, dans notre temps. Vous êtes, vous et vos amis, plus raisonnables, plus positifs que les autres, que les Albigny, par exemple... Ah! cet Albigny, quel utopiste!

— Vous le connaissez, c'est vrai, dit Salvian qui se rappelait les récits de sa belle-mère.

— Nous sommes presque frères de lait, du même patelin savoyard. Sa maman m'avait adopté... La chère, l'excellente femme m'avait élevé, nourri, choyé..., puis la marquise de Valgovert, la mère de Mme de Saintines, m'a trouvé une place de petit employé dans une banque, sur la recommandation de Simonne Albigny. J'ai débuté ainsi il y a trente-sept ans... Marc, je le rencontre de temps à autre... Il a toujours sa tête de diable noir, ses fureurs froides contre la société, sa manie d'intransigeance... Nous n'échangeons que quelques mots, mais nous nous aimons bien tout de même, malgré les abîmes qui nous séparent... Il hait plus les socialistes gouvernementaux comme vous que les con-

servateurs de ma sorte... Ataxique avec ça... Ah! le pauvre!...

Claire de Saintines trouvant que l'aparté avait assez duré vint séparer les interlocuteurs.

— Eh bien, Messieurs, vous nous boudez? Revenez, Daniel va nous jouer la sonate de M. Touve.

Des frères Touve, l'aîné Louis avait gardé une face honnête et des allures libres d'ouvrier. Ancien typographe, émancipé à force d'acharnement, il venait de conquérir la célébrité par un opéra brutal et fougueux sur le Paris de la misère. Depuis lors il se croyait appelé à une sorte d'apostolat et délayait des idées généreuses dans un bavardage d'école du soir. Gaston, le cadet, chafouin haineux et roublard, avait passé de la voirie à la sculpture outrancière, et affectait des allures de petit bourgeois. Un groupe représentant l'*Internationale* chantée en chœur par le père, la mère, le fils et la fille, lui avait valu une médaille à l'avant-dernier salon et des commandes nombreuses chez les millionnaires du collectivisme.

Daniel de Saintines exécuta avec application une sonate prétentieuse où passaient des réminiscences. Nortier et Salvian écoutaient poliment. Touve tournait les pages de son œuvre. La Vindiera roulait des yeux d'extase. Claire de Saintines l'étudiait pour la copier pendant ses absences, car la nomade actrice devait toujours partir le surlendemain pour la Suède, l'Ecosse ou la Sicile. Jadis elle traversait Paris comme un météore, adulée, recherchée, invitée chaque soir dans une demi-douzaine de maisons. Maintenant la vanité la retenait; elle cédait à la joie d'émerveiller des milieux nouveaux, et, connaissant mal Paris, elle ne s'apercevait pas qu'un séjour prolongé y diminuait considérablement son prestige. Ainsi émiettait-elle l'auréole.

A voix très basse et dans un coin, car il n'aimait pas la musique, le bon juge Jean Pasme donnait un sujet de drame juridique à René Popiolle. Aussi dénué d'invention qu'un fait divers, celui-ci mettait au théâtre des actualités sociologiques, médicales, pharmaceutiques. Dans ses pièces à demi instructives la scène représentait généralement un laboratoire, un puits de mine, le couloir du juge d'instruction ou une salle d'hôpital. Son originalité consistait à dire avec brutalité ce qu'on tait, à extraire de tout la tristesse et la laideur.

C'était, au physique, le garçon de son œuvre, miteux blafard, avec de longs cheveux mal peignés. Ses camarades le jugeaient ainsi : « La mine d'un photographe et l'âme d'un vétérinaire de banlieue ».

Tout différent était Jean Pasme, patito de Claire de Saintines :

un petit homme blanc, chauve, rapide, soupape de sûreté d'une famille protestante qu'il scandalisait par ses arrêts et considérants ultra-humanitaires. Il demeurait convaincu, avec Jean-Jacques, que l'homme est né bon et candide et croyait toujours que l'apache ou le filou acquitté deviendrait, la semaine suivante, un héros. Ses illusions restaient inguérissables. Elles faisaient la joie du Palais, principalement des jeunes avocats.

Le piano fermé, la conversation devint générale. Un certain livre de Guillaume Horteux, le grand homme, le philosophe de l'athéisme, intitulé : *l'Univers sans miracles*, enchantait les anticléricaux et naturellement Claire de Saintines. Elle l'avait fait lire à toutes ses amies. Elle en avait toujours un exemplaire à portée de sa main la nuit, pour occuper ses insomnies. Daniel de Saintines renchérissait. La Vindiera s'informait :

— Comment est-il ce savant, enfin, cher, dites, vous qui savez?...

Camille Nortier ne savait pas. Mais Salvian fournit les détails. Guillaume Horteux était un sauvage génial et bizarre, qui vivait au fond des Ternes avec sa sœur Félicité, une sainte laïque. Il ne faisait, dans les milieux politiques, que des apparitions rares et saugrenues. Son plaisir était de contredire. On n'arrivait pas à être de son avis. Physiquement, un gnôme à barbe grise, qui oubliait le temps et l'endroit.

— Ah! exquis, délicieux, on l'imagine !

Comme onze heures sonnaient, Salvian prit congé. Autant que possible, il allait, le soir, à son journal, stimuler le zèle de ses rédacteurs et il donnait là les rendez-vous qui n'avaient point trouvé place dans la journée.

La nuit était charmante. Les terrasses des cafés remplies de consommateurs, le bruit luxueux des équipages, les roulements mous des automobiles, la noire pureté d'un ciel profond, tout enchantait le tribun. Il avait ouvert son paletot et saluait d'un air joyeux, rue Royale et sur les boulevards, des collègues à demi reconnus.

Un bruit de machines emplissait les escaliers fumeux de la vieille maison de la rue Montmartre où *le Prolétaire* avait ses bureaux et son imprimerie, à côté d'un journal de sport. Jacob Houngar était assez chiche. Sans doute, Camille Nortier, si sa proposition était sérieuse, serait un commanditaire plus généreux.

— Bonsoir, mes enfants, dit Salvian à quelques ouvriers typographes, qui passaient vêtus de longues blouses.

— Bonsoir, citoyen Salvian.

Il les traitait en camarade, sans inutile flagornerie d'ailleurs. La fraternité, qu'il tenait de son Midi, était chez lui naturelle et

non acquise. Quand son monde ne marchait pas droit, il bousculait et tempêtait tout comme un chef ordinaire ; mais il n'avait pas de rancune. On l'aimait bien parce qu'il n'était pas fier et qu'il écoutait patiemment les doléances.

Plusieurs pièces crûment éclairées formaient le local de la rédaction. Des faux-cols traînaient sur les tables avec des épreuves. Vu la température, le personnel se débraillait. Talcèdre corrigeait déjà l'article du maître qu'il salua sans interrompre son travail. Dans le cabinet directorial, Michel Malet, secrétaire de la rédaction, causait avec Pierre Mague, secrétaire de Marc Albigny, instituteur révoqué pour son antipatriotisme trop net.

L'arrivée de Salvian les interrompit. Mague se retourna, montrant une figure triangulaire et disgrâciée, verdâtre, pareille au masque même de l'envie. Enfant trouvé, élevé à la diable par le sénateur Giffarde qui l'appelait « ma bonne action », nourri de doctrines de haine, il employait à la guerre civile de grandes qualités de logicien, un style sobre et acerbe, une rare pénétration. Il était l'oracle des Amicales de Paris. Depuis plusieurs années il aimait, de toutes ses désillusions antérieures, la belle Jeanne Albigny, et son union prochaine avec Bernard le désespérait.

Pourtant il fit bon visage au père de son rival et lui dit :

— Je venais demander à Malet si ce qu'on raconte de cette canaille de Sambuc est vrai. Ça ferait joliment plaisir à Giffare.

— Qu'est-ce qu'on raconte?

— Que les cléricaux vont publier une lettre de lui où il essaye, en sa qualité de sénateur influent, de faire chanter une grande compagnie de chemin de fer. Si la chose est exacte, c'est évidemment une des actions les moins criminelles du gaillard.

— Jeune homme, vous manquez d'indulgence, — répliqua Salvian non sans ironie. — Un dignitaire de la maçonnerie, un trente-troisième ne fait pas de ces imprudences-là.

La sonnerie du téléphone retentit. Michel Malet saisit l'appareil : « C'est Gageron de *l'Aube socialiste*... Allô..., bonsoir cher ami... oui, le patron est là... De Sambuc..., nous en parlions... Non, nous ne savons rien..., c'est peu vraisemblable..., démentez toujours... »

— Ils ont aussi la nouvelle, vous voyez... Et Mague prit un air radieux; mais un garçon de bureau vint avertir Salvian tout bas que « M. le baron Houngar demandait à lui parler ». Aussitôt les deux secrétaires s'esquivaient et le bailleur de fonds du *Prolétaire* était introduit.

C'était un Juif de la grande espèce, trapu, ventru, avec une tête faussement romaine qu'alourdissaient un double menton et des

yeux aux paupières couenneuses. Sans nationalité précise, il menait une politique louche entre Londres, Vienne et Paris. Son influence internationale était grande, quoiqu'on l'accusât de l'exagérer. Neurasthénique, il ne manquait pas d'une certaine bravoure commerciale qu'il monnayait en aplomb. Il s'occupait de Bourse, de presse, de champagne. Il se déclarait fier de sa race. Il avait flairé dans les luttes de classes un instrument de domination comme un autre, et ce cynique exploiteur d'autrui subventionnait le collectivisme.

Les deux mains dans les poches de son veston, il attaqua Salvian d'un accent pâteux, nullement tudesque, et plutôt bariolé d'intonation anglaise :

— Mon petit, je ne suis pas content. Personne n'est content à la Chambre. Vous faiblissez, héhé ! vous ménagez les cléricaux. Je ne puis pas croire ce qu'on raconte, que votre nouvelle attitude tient à des influences de famille.

— Quelle nouvelle attitude? demanda froidement Salvian qui voulait rester calme.

Il s'était appuyé d'une main à la table, et son petit doigt remuait avec fébrilité. L'indiscrétion de Jacob Houngar lui faisait mal aux nerfs.

L'autre reprit :

— L'on prétend que M[me] Haussoir a obtenu votre silence par l'entremise de votre fille..., que vous vous êtes tu sur le café et le caoutchouc à cause de la belle dame de la rue Saint-Honoré..., que votre belle-mère et votre femme...

— Assez, interrompit Salvian. Je ne tolère pas, Monsieur, qu'on introduise dans ce débat des personnalités respectables et qu'aucun soupçon ne doit effleurer... Vous chercherez, citoyen Houngar, d'autres locaux pour vos champagnes que ceux de l'œuvre de Reims, voilà tout.

Il parlait ainsi pour se soulager, puis parce qu'il se sentait dans la cage, en face de l'animal à dompter, et que le fouet était nécessaire.

Le Juif ne s'attendait pas à cette sortie. Il en conclut que son commandité avait sous la main d'autres capitaux. La perspective d'une rupture l'effraya ; *le Prolétaire* n'était pas une bonne affaire, loin de là. Mais le groupe socialiste, fidèle à Salvian, était une force et Houngar, plongé dans maints tripotages, savait que la brouille lui coûterait cher. Il ne trouverait pas chez les bourgeois la même indulgence, le même rempart que chez les chefs révolutionnaires.

Ses paupières battirent. Sa bouche devint sèche. Il écouta tomber l'affront sur le tas de camouflets et d'outrages qu'il avait

si souvent subis. Il eut même le courage de sourire, puis plaçant sur l'épaule du tribun sa main poilue :

— Allons, je ne voulais pas vous fâcher. Vous aurez votre revanche bientôt, puisqu'on annonce qu'aux fêtes humanitaires du mois d'août, c'est vous qui parlerez au nom du parti...

— Si ça me plaît, grommela Salvian, enchanté d'avoir assoupli Shylock et songeant qu'il pourrait peut-être l'associer un jour à Nortier. Il est plus commode d'être dirigé par deux financiers de tendances contraires que par un seul. L'argent occupé à combattre l'argent laisse quelquefois passer l'idée.

Un coup léger frappé à la porte vint faire diversion à ce délicat entretien. La tête carrée de Constant Fagnies apparut :

— Je ne dérange pas... En passant, deux mots...

— Mais nullement. Entrez donc, cher ami; nous venons d'achever, Houngar et moi, ce que nous avions à nous dire.

Constant Fagnies serra la main du banquier, celle de Salvian et s'assit. Grisonnant, vigoureux, assidu, portant son entêtement dans sa mâchoire et le foisonnement des sourcils, il se distinguait de tous les autres parlementaires socialistes par son sens des réalités. Eux péroraient, lui légiférait. Grèves, protection du travail, retraites ouvrières, il étudiait tout à fond avec une habileté de juriste et extrayait des revendications populaires ce qu'elles ont de pratique, de logique. Il s'était fait une grosse situation au palais par sa subtilité d'avocat. Ses confrères du barreau respectaient en lui l'ancien ministre, le futur président du conseil.

Houngar regarda ces deux hommes si différents, mais qui, tous deux, avaient besoin de ses capitaux pour agir, et dit en riant d'un rire épais :

— Ah ! les deux renards !

Il était fier de participer à cet entretien, fier de tenir plusieurs fils de la puissante machine socialiste.

Sa présence gênait Fagnies qui s'adressa à Salvian :

— C'est ennuyeux l'affaire Sambuc. Nos ennemis vont reprendre contre nous l'offensive.

Il ne plaignait pas son collègue, qui avait eu le tort de se laisser pincer. Il déplorait seulement l'effet politique.

— Bah, répliqua Salvian, ce sera vite oublié. La discussion du privilège ne vient pas avant plusieurs semaines. D'ici là Sambuc aura le temps de redevenir un honnête homme. A propos, cher ami, vous savez que je suis un traître. Oui, depuis dix jours, depuis mon dernier discours. M. le baron Jacob Houngar me le signifiait tout à l'heure.

Houngar se récria. Fagnies haussa les épaules.

— Mon cher, j'ai pris, moi, le parti de me laisser excommunier sans broncher. Il n'y a pas de bonne réunion socialiste sans qu'on ne me signifie ma mise au rancart, sans qu'on ne me bannisse de tel ou tel groupe. Je gêne les unifiés, les purs, les radicaux, tout le monde, depuis Charamol jusqu'à Albigny. Eh bien, regardez-moi. Je me porte bien. Je mange à ma faim. Je travaille quatorze heures par jour. Et à toutes les attaques je réponds par des projets de lois. Sous les anciens régimes, tout réformateur avait contre lui la cour et les privilèges. Aujourd'hui nous devons lutter contre l'imbécillité de la masse. On n'éduque pas la masse. On la conquiert.

— Bravo, dit Houngar, qui admirait en Fagnies le pilleur d'épaves. N'avait-il pas édifié sa fortune sur les procès en liquidation des établissements congréganistes?

— On l'éduquera la masse, riposta Salvian, lequel n'abandonnait point ses chimères. Nous pénétrerons avec l'instruction jusqu'au fond du prolétariat. Nous lui ouvrirons les yeux et le cœur.

Fagnies eut un sourire de pitié :

— Cher ami, la différence entre nos manières c'est que vous vous servez du futur et que je n'emploie que le présent. Le prolétariat est une difficulté qu'il faut tourner, non une classe qu'il faut contenter.

— C'est un raisonnement de ministre à poigne, cela, d'impérialiste.

— C'est la parole de l'expérience. Entre le peuple et les solutions auxquelles il a droit, il y a notre ambition à nous autres, nos maladresses, notre trop grande hâte, la malhonnêteté d'un Sambuc, le paradoxe d'un Charamol, l'intransigeance d'un Albigny. C'est pourquoi jamais la démocratie ne servira les loups eux-mêmes. Elle servira les meneurs de loups. Oui, un dictateur, oui, un prince social, appuyé sur les foules aveugles et voyant pour elles leur intérêt... Ah! ma situation est bizarre. Je suis pour les révolutionnaires un faux frère et pour les traditionnels un ennemi. Or la bonne politique est un équilibre entre le changement et la conservation, entre le mouvement et le repos.

— Mais nous tous, gémit Salvian, nous tous qui voulons procéder par étapes sommes dans votre cas. Nous gaspillons en diplomatie et stratagèmes un temps précieux. Comment faire comprendre à ces têtes obtuses que les incendies, les massacres, les expropriations non juridiques ne mènent qu'à l'abîme..., au néant. Les anarchistes sèment des gendarmes. La révolution ne peut aboutir que par le code.

Houngar, las des considérations philosophiques, avait pris un livre de comptes et l'examinait d'un œil aigu. Salvian se rapprocha de Fagnies.

— J'oubliais... J'ai dit à ma femme que je dînais ce soir chez vous. Prévenez Mme Fagnies pour qu'elle ne me démente pas si elle voit Marianne.

— Entendu (Fagnies soupira). Vous n'êtes pas libre, vous non plus. Mais nos chaînes sont différentes. Votre Marianne est cléricale. Ma Gertrude est trop avancée. Elle me complique tout avec ses façons guerrières.

Gertrude Fagnies était célèbre dans le milieu républicain par sa corpulence, son aplomb, ses propos de bateau-lavoir. Elle disait : « Le cintième. — Tant qu'à moi. » Fagnies étant ministre de l'intérieur elle avait reçu un souverain en robe de bal, à midi, pour le déjeuner et lui avait demandé cérémonieusement « comment allaient ses petits »? Son sans-gêne se fortifiait de méchanceté et de prétention.

Comme les deux députés se taisaient, pesant les ennuis de leurs ménages respectifs, on entendit la voix de Houngar.

« Trois cents francs de gaz le mois dernier! Saperlipopette. Je suis sûr qu'on n'atteint pas ça dans les journaux réactionnaires. Savez-vous qu'il faut joliment vous éclairer, vous autres, Messieurs de la Sociale... »

III. — UNE MYSTIQUE ET DEUX AMOUREUX

A quelque temps de là, par une journée de juillet pluvieuse et chaude, dans le salon exigu d'un modeste appartement de la rue Monge, trois personnes attendaient avec impatience le résultat d'une demande en mariage particulièrement délicate. Le capitaine Laurent Caltet, fiancé de Marie Salvian, sa sœur Emilie, principale auxiliaire de l'Œuvre Chrétienne, et Mme Haussoir savaient qu'en ce moment la jeune fille faisait part à son père de sa très formelle intention. Mme Salvian était au courant de tout depuis trois semaines. Mais on redoutait la résistance du tribun, car le capitaine passait, à bon droit, pour conservateur et catholique. Il avait même, lors d'une récente fermeture de couvent, offert son bras à la Mère Supérieure expulsée, ce qui lui valait, avec quinze jours d'arrêt, la certitude de stagner indéfiniment dans son grade, malgré son grand mérite et ses notes excellentes.

Il était plutôt petit, agile, serré dans son veston comme dans un uniforme, avec un visage imberbe, bien dessiné, volontaire, où luisaient d'admirables yeux bleus. Son âme intrépide apparaissait

là. Toutes les deux minutes il se levait et allait à la fenêtre guetter la voiture.

— Pourquoi tant de housses chez toi, petite sœur?

— Par économie, grand bêta...

Emilie Caltet adorait son frère et avait pour lui des soins maternels, bien qu'il fût son aîné d'un an. Orphelins de bonne heure, ils avaient vécu côte à côte. Mais, sitôt Laurent sous-lieutenant, Emilie, qui se savait laide et gardait une foi très vive, se consacrait aux œuvres de charité. La rencontre de Mme Haussoir l'avait affermie dans sa vocation. Elle passait la plus grande part de son existence à Reims et au faubourg Saint-Antoine et habitait rarement rue Monge, où elle avait cependant conservé, à tout hasard, un pied-à-terre. Dans sa terne figure ronde, la bouche seule était remarquable par son expression de bonté.

Mme Haussoir, au contraire, était belle, de cette beauté sans âge que dispensent le cloître et la pureté. Ses cheveux bruns, relevés sur un front droit, sans rides, sans pensées basses, son nez fin, ses lèvres un peu charnues, la fière mélancolie de son attitude, sa corpulence d'abbesse même, composaient un ensemble impressionnant.

Elle dit : « Chère Marie, c'est une dure minute... » sans aucune émotion apparente; et cependant, sous cette froideur, couvait une flamme de prosélytisme.

Elle avait compris, la première, qu'il n'y a aucune pitié, aucun égard à attendre de la République maçonnique. Dès la dispersion des Clarisses, elle adoptait le costume laïque noir, pareil à un sac serré à la taille, et menait sa propagande chrétienne avec une foi des premiers âges et une sagacité toute moderne. Elle recueillait dans des maisons quelconques, agencées par ses soins et à peu de frais, les petits déshérités des deux sexes, leur enseignait un métier, ne s'enquérait jamais des opinions religieuses de leurs parents, n'exigeait aucun certificat, aucun répondant. Elle attendait tout de l'exemple, de l'ambiance. Bientôt, environnés de soins, d'attentions, de prières, ces abandonnés sentaient s'éveiller en eux la notion du divin et la reconnaissance. Ils entraient dans la règle sans s'en douter, par la porte du sensible et du traditionnel.

Ceux qui approchaient cette femme extraordinaire subissaient son charme et sa loi. Elle convainquait en peu de paroles. Ses arguments étaient sans réplique. Il y avait en elle alternativement de la rigueur sans jansénisme et de la douceur sans faiblesse. Elle ne faisait jamais par elle-même ce que pouvait exécuter autrui. Son adresse en affaires stupéfiait Nortier, sa générosité

triomphait des pires obstacles et la rigueur de sa piété épouvantait ses amis. Elle savait éviter ainsi les pièges nombreux de la sécheresse et ceux plus subtils de la Grâce. Sans cesser d'être humaine, elle dominait.

Elle aimait Marie Salvian, et surtout la volonté de cette jeune fille en lutte avec un entourage d'oppresseurs. Elle l'avait accueillie avec joie ainsi qu'une âme exceptionnelle et, sans l'entraîner à la révolte, elle lui avait appris à rester elle-même, marqué la limite des concessions possibles. Elle en voulait à Marianne Salvian de son inutile rudesse envers un mari qu'il eût été facile de ramener au bien par une autre forme de sévérité moins mesquine, moins quotidienne et moins bourgeoise. Elle n'avait jamais vu Salvian qui la croyait son ennemie, mais elle se le représentait exactement avec son optimisme voulu, ses nuages de métaphysicien, sa faiblesse et son entêtement.

— La voilà! s'écria Laurent.

Sa sœur le retint :

— Ne la confesse pas dans l'antichambre... Nous avons hâte, nous aussi...

L'entrée joyeuse de Marie Salvian prouvait la réussite de sa tentative. Elle était belle, alerte, ses yeux brillaient. Elle embrassa Mme Haussoir et sa future belle-sœur, serra la main de son fiancé avec un joli rire tendre.

— Victoire!... C'est accordé!... Cher papa!... Il était en train de déclamer, comme il fait, à voix très haute, quand je me suis glissée sans bruit dans son cabinet. Il s'est interrompu, comprenant que je venais pour quelque chose de sérieux.

— *Eh bien, petite, qu'avez-vous à me demander?*

— L'autorisation, père chéri, d'épouser le capitaine Laurent Caltet, frère d'une de mes amies, qui n'est pas du tout dans vos idées, mais que j'aime de tout mon cœur, et qui m'aime.

— *Ta mère le sait et t'approuve?*

— Elle le sait et elle m'approuve.

Ici, il y eut un petit silence. Père me regardait et réfléchissait. Un pli se gonflait sur son front. J'avais assez peur.

— *Le capitaine Caltet de l'affaire de Brest?*

— Vous voyez, cher, qu'on vous a noté en haut lieu..... De l'affaire de Brest, c'est cela même, papa.

— *Ah! ah! voilà qui va encore simplifier ma situation... Et il est riche, ton fiancé?*

— Il n'a que sa solde.

— *Tu sais que tu as toi-même une très petite dot, bien que mes ennemis me croient millionnaire. De quoi vivrez-vous?*

— Mon mari quittera l'armée où ses convictions religieuses lui rendent l'avancement trop difficile aujourd'hui, où son mariage, demain, le mettrait dans une position fausse. Il entrera dans l'industrie. C'est un savant autant qu'un militaire.

J'attendais bon effet de cette incidente. Père aussitôt se dérida, m'ouvrit ses bras et j'y tombai, tandis que maman, arrivant à son tour, se déclarait ravie et sûre de mon bonheur.

— *Je l'espère*, conclut papa. *Demain, on me traitera de clérical. On dira que je donne ma fille à un ennemi de la République. Mais ça m'est égal, si tu es heureuse. Je n'ai aucune raison plausible, dans les conditions où la chose se présente, pour te refuser mon consentement.*

— Il a été convenu, Monsieur le capitaine, que, tout à l'heure, chez grand-mère Gallargues, vous trouverez mes parents et leur bénédiction toute prête. Je n'ai pas perdu ma journée.

Laurent et sa sœur exultaient. Mme Haussoir, qui connaissait par ouï-dire la rouerie et la versatilité de Salvian, était plus réservée, inquiète d'une acceptation si prompte.

Elle mit son peu de chaleur sur le compte de ses angoisses quant à l'Œuvre Chrétienne :

— Les menaces se multiplient. On m'avertit qu'un certain sénateur Sambuc doit reprendre l'attaque dont vous nous aviez préservés, chère Marie.

— Une canaille, ce Sambuc... Oh! mais il est de ceux qu'on amadoue avec de l'argent. Votre ami Nortier saura lui clouer le bec.

A ce nom, Mme Haussoir tressauta :

— Au fait, le rendez-vous, Laurent, c'est pour aujourd'hui cinq heures, soyez exact. *On* m'a promis de vous donner satisfaction séance tenante.

Puis, devant l'interrogation muette de Marie :

— J'ai parlé de votre fiancé à Nortier, sans le mettre au courant de vos chers projets, bien entendu. Le lendemain de la démission et du mariage, il faut que vous ayez de quoi vivre, que vous soyez indépendants. Si, si : il est très important, dans votre cas, que vous ne deviez rien à personne.

— Vous pensez à tout, Madame, que vous êtes bonne, dit Marie avec attendrissement.

Mais Mme Haussoir n'aimait pas les effusions. Elle y coupa court par un éloge de Camille Nortier, grand honnête homme, et resté généreux malgré son immense fortune :

— Je n'ai jamais recours en vain à son cœur. Sans lui, je n'aurais pu fonder l'Œuvre Chrétienne. Quels excellents conseils il

m'a prodigués! Vous savez si sa vie est pleine. Eh bien! il a tenu à rester mon administrateur; c'est lui qui revoit tous mes comptes. Et enthousiaste! Et Français! Ah! dans la veulerie générale, de pareils caractères font du bien.

— Si les affaires s'envenimaient, interrompit Emilie Caltet qui ne pensait qu'aux dangers menaçant l'œuvre, nous aurions un appui dans la sœur du philosophe, Félicité Horteux. Elle vous aime et vous admire, mère Cécile, et elle est par son frère très écoutée des gens au pouvoir.

— C'est vrai, murmura Mme Haussoir dont les yeux regardaient l'avenir, aussi bien celui de ces jeunes gens qui se mariaient parmi tant d'embûches que celui de son entreprise charitable.

Elle songeait qu'au-dessus des agitations terrestres et de l'énergie déployée, il y a le consentement divin qui brise les armes des méchants. Ses calculs généreux s'achevaient ainsi en prière.

Laurent et Marie, le cœur bondissant, avaient pris une voiture découverte pour aller de la rue Monge à la rue de Fleurus. Il pleuvait à torrents. Le cocher avait relevé la capote et les deux amoureux, libres désormais de se montrer ensemble en public, se tenaient la main sous le tablier de toile cirée. Enfin, l'épreuve redoutable était passée! Depuis quinze jours, depuis que Marie avait l'approbation de sa mère et de sa grand-mère, ils entrevoyaient cet obstacle : le refus de Salvian. Certes le tribun n'osait guère résister à sa femme. Certes, il n'aimait pas faire de la peine à sa fille. Cependant on pouvait craindre que son intérêt politique ne primât cette fois sa tendresse paternelle et sa faiblesse conjugale.

— Songez donc, disait Marie de sa plus douce voix, mon frère Bernard, c'est encore un gros secret, va s'unir librement à Jeanne Albigny. Il est vraisemblable que, malgré mes efforts, la famille se séparera. Ni grand-mère, ni maman ne se plieront à ce scandale. La résistance, même transitoire, de papa quant à mon mariage eût, par la suite, légitimé toutes les révoltes, toutes les sévérités. Je crois, d'ailleurs, qu'il l'a compris.

— Ça s'équilibre, répliqua Laurent avec optimisme, nous scandalisons les socialistes. Votre frère scandalisera la bourgeoisie.

— Oh! ce sera grave, — Marie hocha la tête. — Je pressens de bien mauvaises heures. Mais nous serons l'un près de l'autre et nous aurons une force double pour prêcher l'indulgence et le pardon.

Sa crainte était que Laurent ne fît un sacrifice trop lourd en abandonnant l'uniforme. Il la rassura.

— A l'époque où nous vivons et, à Paris ou en province, sauf

dans les Alpes, le soldat est un fonctionnaire. Il doit se taire et subir les plus atroces humiliations, celle par exemple d'accompagner un commissaire qui crochète la porte d'un couvent. Pendant cette opération, à Brest, — il faisait un temps affreux, — stationnant avec ma compagnie sous le crachin, dégoûté de moi-même et des autres, je me jurai de quitter l'armée et de rentrer dans la vie civile. Au moins là, on peut flanquer sa main sur la figure de la brute qui moleste les femmes. N'ayez donc aucun remords, ma chérie; même si je n'avais dû vous épouser, j'aurais dit adieu à mes galons.

C'était la première fois qu'il l'appelait « ma chérie »; elle lui marqua sa reconnaissance par une pression de ses jolis doigts. Puis, ramenée à l'étrangeté de leur situation par ces paroles indignées, elle ajouta :

— Vous serez indulgent pour mon père; son talent de parole l'a perdu. C'est un avocat qui a choisi la mauvaise cause par ambition, parce qu'elle était celle de la masse, la plus facile; mais il est bon et libéral en somme, quand son parti n'exige pas de lui des actions mauvaises et tyranniques.

Laurent sourit. Cette excuse filiale impliquait le blâme le plus rude et le plus précis.

— N'avez-vous pas dans le Midi un parent médecin qui a du génie?

— Mon oncle Nicolas... à Carteyrade? Oui. Nous irons le voir. C'est tout le contraire de papa. Il aime la solitude et le silence. Je crois souvent que je tiens de lui. La brutalité de la foule me fait horreur, et je ne passe jamais devant la Chambre sans tristesse. Car là se transforme en ruse et en lois ce qu'il y a de pis dans la multitude : l'instinct d'avidité et l'envie.

— Que pense votre père de cette opinion?

— Que je subis l'influence maternelle. Cher Laurent, vous avez dans notre famille et ses disputes une image réduite de la France actuelle.

Rue de Fleurus, ce fut une déception. Au dernier moment, Salvian s'était ravisé et, sous un prétexte quelconque, se dérobait à l'entrevue. Marianne Salvian avait les yeux rouges. La grand-mère Gallargues était pâle de fureur. Marie ne pouvait croire à ce manque de parole.

— Mais, il n'y a pas deux heures, il me jurait.

— Deux heures! Ma pauvre petite, en politique ce temps suffit à retourner une veste complètement.

La vieille dame ajouta en grommelant :

— Ce n'est pas la première fois.

Elle et Marianne furent aussi aimables et empressées que possible pour faire oublier à Laurent l'impolitesse de son futur beau-père. Malgré tout, le capitaine restait décontenancé, cherchait des sujets de conversation qu'on abandonnait par un accord tacite quand on constatait qu'ils sonnaient faux. Le thé et les petits gâteaux préparés augmentaient la gêne et le malaise.

A quatre heures et demie, Caltet, prétextant l'urgence de son rendez-vous avec Nortier, prit congé des trois femmes éplorées.

Marie accompagna son fiancé dans l'antichambre :

— Laurent, rappelez-vous la prière que je vous ai faite dans la voiture. Mon père est à plaindre, car il n'avait que moi pour l'excuser et le défendre, et maintenant c'est à vous que va mon exclusif amour.

Sur le pas de la porte, elle murmura encore en lui envoyant un baiser.

— Pensez à Marie... jusqu'à demain.

Consolé par ce geste et par ces mots, le jeune homme se mit en route pour aller trouver le gros personnage qui lui promettait son appui. Le temps redevenu beau semblait lui sourire. Il n'était pas probable que François Salvian persévérât dans son attitude. Simple accès de mauvaise humeur, bien excusable chez un collectiviste qui voit entrer un réactionnaire dans sa famille. N'était-il pas de notoriété courante que la volonté du tribun cédait toujours devant celle de sa femme et de sa fille?

Laurent, au rythme de sa marche, évoquait sa première rencontre avec Marie au fond d'une impasse voisine de l'église Sainte-Marguerite, là-bas, faubourg Saint-Antoine. Il y avait six mois de cela. L'animation du jour de l'an subsistait dans ce quartier pauvre. Les flammes des rôtisseries dansaient derrière des pyramides de victuailles et de bouteilles. La neige fondue assourdissait le piétinement d'une foule composée de familles joyeuses. On chantait, on riait. Des ouvriers promenaient sur leurs dos des enfants emmitouflés de laine et rouges de froid. D'ingénieux petits commerces encombraient les trottoirs.

A l'Œuvre Chrétienne, Mme Haussoir, entourée de ses auxiliaires, avait organisé une fête d'un caractère sobre et touchant. Ses pupilles recevaient leurs parents, leur offraient à goûter comme de véritables maîtres et maîtresses de maison. On avait récité des vers, tiré une tombola, dansé des quadrilles; l'émulation de ces jeunes êtres privés de tout et qui pratiquaient l'aumône fleurie, l'offrande d'un pauvre à un plus pauvre, cette charité contagieuse faisait au-dessus des petites têtes une atmosphère de légende dorée. Dans l'humble salle aux bancs de bois, décorée de guir-

landes de papier bleu, flottait un encens de douceur. La musique du piano, bien ordinaire, devait être agréable aux anges.

C'était là que Laurent Caltet, amené par sa sœur Emilie, avait aperçu une longue et souple jeune fille vêtue de noir, d'un empressement, d'une grâce exquise, qui conduisait en se penchant une ronde de minuscules fillettes. Sa voix harmonieuse reprenait le refrain :

Belle pomme d'or, à la révérence,
N'y a qu'un Dieu qui nous reste en France.
Allez, mes amis,
La guerre est finie.
Belle pomme d'or, tirez-vous dehors.

Emu, ravi, il s'était informé. Il avait appris que cette chasseresse aux bandeaux blonds, au fin sourire, que cette suivante de la Diane antique qui faisait sauter des petits chrétiens était la fille de François Salvian. Bientôt Emilie le renseignait plus complètement, vantait la douceur et le courage de cette amie dont elle ne parlait guère, mais qui représentait une des plus belles victoires de l'âme sur le milieu, de la religion sur ses détracteurs. Rien n'avait pu détourner Marie Salvian de la voie traditionnelle, et elle s'était attachée à Mme Haussoir d'une affection totale, sans réserve. Son influence ranimait la foi un peu assoupie de sa mère. Elle écartait de l'Œuvre Chrétienne les foudres du tribun anticlérical.

Laurent avait dit à Emilie : « Présente-moi... » Comme il s'inclinait devant la jeune fille, ses yeux, en se relevant, rencontraient les siens et il avait l'idée immédiate que cette conjonction valait pour toute la vie. Une chaleur courait dans ses veines. Pendant le premier échange de propos sans aucune importance, il songeait que de nombreux obstacles se dresseraient devant cette union..., qu'on les surmonterait. Ce rêve lucide le faisait balbutier. Marie venait à son aide. Puis on parlait de l'armée, de la garnison de Melun, de Fontainebleau, puis il y avait le mystère, la délicieuse brume des passions naissantes, alors que chaque son, chaque reflet concourt au vertige, que l'on se cherche à travers les mots.

Ensuite, ç'avait été l'inutile résistance qui ne fait qu'accélérer la tendresse, l'éloignement qui la précise, la mélancolie qui la prolonge. L'admiration et l'adoration parallèles de Marie et d'Emilie Caltet pour Mme Haussoir faisaient qu'on se retrouvait souvent, tantôt rue Monge, tantôt faubourg Saint-Antoine. La pensée du fougueux capitaine était constamment à Paris. Les obligations de

son métier lui pesaient. Dès qu'il le pouvait, il venait se réapprovisionner des chères images qui peuplaient ses songeries. Quand les entrevues se faisaient rares, il guettait Marie au coin de la rue du Bac et feignait la plus vive surprise dès qu'elle apparaissait, déjà souriante et rose, et marchant de son pas léger.

Le jour de Pâques, en sortant de la messe, sur la place Saint-Thomas d'Aquin, il s'était fait présenter à Mme Salvian, puis comme celle-ci s'écartait un peu et que les cloches sonnaient, il avait, en tremblant, avoué à Marie son amour. Elle baissait la tête sans répondre, pareille à l'épousée qu'encadrent le porche et les chants pieux. Mais comme il s'inquiétait déjà, s'imaginant qu'il avait erré, qu'elle ne l'aimait point, il sentit qu'une main tendre pressait la sienne et il entendit, à peine chuchotés, ces mots : « Je serai votre femme ! »

. . . .

Excité par ces beaux souvenirs, Laurent arriva devant l'hôtel Nortier. C'était, en haut du faubourg Saint-Honoré, une construction ancienne et somptueuse que l'on voyait, au fond d'une cour carrée, par un portail ouvert à deux battants. Le concierge sonna pour avertir. Un valet en livrée accueillit le visiteur sur les marches basses du perron, l'introduisit dans un vestibule où se trouvait une longue table de marbre rose, puis dans un salon orné de tapisseries. Certaines représentaient des chasses, d'autres des nymphes grasses tendant des arcs derrière des jets d'eau. Le jeune homme considérait machinalement ces splendeurs. Il n'avait aucun goût artistique et toute démarche lui était pénible.

Enfin une porte s'ouvrit et Nortier en personne parut. Il mit aussitôt sur sa figure pâle et sévère un demi-sourire semblable à un rictus.

— Très heureux de vous voir, mon capitaine. Mme Haussoir s'intéresse à vous et elle est assurément la personne en qui j'ai le plus de confiance. Mais asseyez-vous donc..., ou plutôt non. Venez dans mon bureau. Nous y serons mieux pour causer.

Cet homme âgé, riche, robuste, donnait une impression d'énergie telle que Laurent, gravissant l'escalier, pensait suivre la réussite. Au premier palier, on s'arrêta :

— Voici l'appartement de ces dames. En cette saison, je les expédie à la campagne, en Touraine. Mais moi, je suis captif des affaires, et ne vais là-bas, hélas ! que tous les dimanches.

Puis, montrant un tableau magnifiquement encadré :

— Un Rousseau... de derrière les taillis... Au fait, aimez-vous la peinture?

— Certes, déclara le solliciteur qui ne s'y connaissait nulle-

ment, mais ne voulait pas avoir l'air de mépriser les chefs-d'œuvre.

— En ce cas, je vous montrerai un petit Romney qui n'est pas vilain. J'en ai refusé soixante-quinze mille francs.

Il fallut encore, au deuxième étage, admirer un Troyon et un Terburg. La main nerveuse et forte du millionnaire traçait dans l'air les signes cabalistiques des connaisseurs et des marchands de tableaux. Laurent regardait surtout cette nuque large sous les cheveux blancs, ces épaules carrées, ces jambes musclées. Le conquérant du café et du caoutchouc avait des allures de vieil officier de cavalerie. On avait envie de l'appeler : « Mon général. »

Enfin, on fut dans le cabinet de travail dont la décoration plus sobre consistait surtout en tableaux de statistique et en photographies des cimes alpestres.

— Je suis un grimpeur passionné, dit Nortier. Quand j'ai huit jours, je file en Savoie. C'est mon pays. Vous ne connaissez pas la Tarentaise, Aime, Bourg-Saint-Maurice, Vulmis? Non? Tant mieux. Je vous montrerai cela un jour.

Sur ces engageantes paroles, on s'assit, et la conversation sérieuse commença. Laurent dut donner des détails sur sa famille, sa jeunesse, sa vocation et sa carrière militaires, ses opinions politiques et religieuses, comme s'il se fût trouvé devant un juge ou un médecin. Le financier lui posait des questions précises, puis écoutait les réponses attentivement, son menton glabre dans ses doigts écartés que terminaient des ongles roses. De temps en temps, il mâchonnait entre ses dents : « Oui, oui, hum, hum, bien, bien. »

Cet interrogatoire achevé, Nortier prit un air tout à fait aimable :

— Mon capitaine, vous voulez quitter l'armée, et je vous comprends, car, à notre époque, elle ne montre que ses servitudes et cache un peu trop ses grandeurs. Vous n'avez pas de fortune. Votre désir serait de donner votre démission et de trouver aussitôt une occupation intéressante et des appointements fixes qui remplaceraient votre solde.

— C'est cela même, déclara Laurent qui sentait sur lui les regards fixes et pénétrants d'un véritable inquisiteur.

— Or, j'ai justement besoin d'un secrétaire, d'un homme de confiance pour transmettre mes ordres à mes chefs de fabrique. Vous serez l'employé modèle qu'il me faut. Sans doute, vous ignorez tout des affaires, mais cela me plaît. Laissez-moi dire, — Laurent ne songeait nullement à interrompre, — laissez-moi dire que, stylé par moi et par les faits, vous arriverez mieux et plus

vite que par la filière et les théories. Parlez-vous l'anglais, l'allemand?

— L'anglais, l'allemand, oui, Monsieur.

— Vous ne détestez pas les voyages, les déplacements rapides?

— Je suis militaire.

— C'est juste. Quel est votre vice, votre défaut, votre travers dominant? Cela Mme Haussoir ne peut l'avoir deviné. Elle ignore tout des faiblesses humaines. Aimez-vous le jeu?

— Je n'ai jamais touché une carte de ma vie.

— Mais l'autre, le grand, la spéculation?

— Je me suis toujours contenté de ma solde et de mes très petites ressources.

— Ah! tant mieux, fit Nortier relevant la tête, et élargissant d'un doigt nerveux un col qui le gênait toujours. Le jeu, voyez-vous, mon ami, c'est l'écueil, ou plutôt le piège des pièges. On ne se méfie pas, on se laisse envahir, on perd de vue le licite et l'illicite. Vous aurez mille francs d'appointements par mois. Pas de congé en dehors du dimanche. Six heures de travail par jour. Généralement vos soirées libres. Il est rare que je me mette à la besogne après mon dîner. Je vous traiterai en ami, n'exigeant de vous qu'une exactitude silencieuse et scrupuleuse. Vous êtes actuellement célibataire, mais il est probable que vous vous marierez. Vous me promettrez alors de ne jamais mettre Mme Caltet au courant de ce que vous apprendrez ici. Nous commencerons quand vous voudrez. Mon caissier, le lendemain de votre démission, vous versera une gratification d'un mois de traitement.

Nortier coupa court aux remerciements de son obligé :

— Du tout, du tout, je suis ravi de vous acquérir et de faire plaisir à notre grande amie... A propos on prête au sénateur Sambuc l'intention d'interpeller incessamment sur l'Œuvre Chrétienne et le faux scandale de Reims... Est-ce que Mme Haussoir s'émeut de ces bruits?

— Elle m'en parlait ce matin même avec une certaine crainte.

— Dites-lui de se rassurer. Il circule une lettre de chantage bien caractérisé dudit Sambuc. Si cette arme ne suffisait pas, nous en aurions d'autres. On m'a signalé un dossier de trahison maçonnique que l'on pourrait avoir en y mettant le prix. J'y mettrai le prix. Cette crapule de Giffare...

Et la causerie continua.

Léon DAUDET.

La suite prochainement.

L'ÉRUPTION DU VÉSUVE

A peine l'émotion suscitée par la catastrophe de Courrières commençait-elle à se calmer qu'un autre fléau, moins meurtrier peut-être, mais infiniment plus terrifiant et plus destructeur, venait s'imposer à l'attention de l'univers. Un réveil inattendu du Vésuve semait la ruine et l'effroi sur tous les environs de Naples. Au milieu d'un vacarme horrible, le long de la montagne noyée dans d'épais nuages de feu et de fumée, la lave débordait, menaçant comme autrefois les villes populeuses du pourtour, pendant que, sur la contrée entière, la cendre tombait en telle quantité que nombre d'édifices, impuissants à en supporter le poids, s'abattaient en écrasant les habitants sous leurs décombres. Un moment on a pu craindre de voir se renouveler les désastres qui avaient marqué, au début de l'ère chrétienne, l'éruption où Pline perdit la vie, et pendant quelques jours les ruines si laborieusement exhumées de Pompéi ont paru menacées de disparaître à nouveau sous un manteau pareil à celui qui si longtemps les avait cachées.

Cette catastrophe, survenue peu de temps après les tremblements de terre si destructeurs de la Calabre, et succédant, à quelques jours de date, aux secousses qui venaient d'ébranler l'île d'Ustica, a vivement frappé les imaginations, et tandis que l'Allemagne semblait un moment se complaire à y voir la punition des infidélités faites à la Triplice, beaucoup se sont demandé si ce ne serait pas le prélude de quelque cataclysme épouvantable, dans lequel la partie méridionale de l'Italie allait sombrer. L'occasion était belle pour maudire « les puissances aveugles de la nature », et aligner de belles phrases sur la fureur de destruction sauvage, dont les volcans paraissent avoir le monopole.

Aujourd'hui que le paroxysme semble calmé, après avoir fait en une semaine sensiblement moins de victimes humaines que le seul coup de feu de la mine du Pas-de-Calais, le moment est venu d'apprécier le caractère de cette crise, de la comparer à celles qu'à déjà traversées le Vésuve, enfin de dresser ce qu'on pourrait

appeler le bilan du volcan, au regard de la contrée dont il est à la fois la parure et la menace.

La configuration actuelle de la baie de Naples et de ses abords est de très fraîche date, et son établissement a précédé de bien peu le moment où les hommes se sont établis sur le sol italien. Vers la fin de ce que les géologues appellent les temps tertiaires, alors que la France tout entière avait déjà rejeté la mer hors de son territoire, et que la Provence voyait évoluer autour de ses collines les mêmes grands troupeaux d'antilopes et de girafes que l'Attique, l'Italie se réduisait encore, surtout dans sa partie méridionale, à une arête assez étroite, l'Apennin, baignée des deux côtés par la mer. Sur le fond de celle-ci se déposaient, contre le pied de la montagne, des marnes, bien connues dans toute la péninsule sous le nom de marnes *subapennines*, auxquelles succédaient bientôt des sables jaunes, ceux de l'Astésan.

A ce moment, le rivage, se coudant à Gaëte, s'écartait peu d'une ligne marquée par Capoue, Caserte et Sarno, pour venir heurter, au nord de Salerne, la péninsule de Sorrente, avec son poste avancé, l'îlot de Capri. A l'ouest de cette ligne, il n'y avait aucun indice de terre ferme; la mer s'étendait librement sur toute la surface qui correspond aujourd'hui aux plaines de Capoue, aux collines de Naples, au Vésuve et à Ischia.

C'est à l'aurore des temps appelés quaternaires, au cours desquels devait se produire l'apparition de l'homme sur le globe, que les forces volcaniques sont venues modifier cet état de choses. Deux principaux centres d'éruption se sont alors dessinés au large de la côte. L'un devait, à la longue, créer Ischia et les Champs Phlégréens, avec le territoire qui correspond à Naples. L'autre, occupant la dépression qui précédait la presqu'île de Sorrente, allait donner naissance au Vésuve.

C'est d'abord par une épaisse formation de tufs que cette activité volcanique s'est traduite. Le type en est offert par les tufs jaunes du Pausilippe, qu'on traverse en tunnel pour aller de Naples à Pouzzoles, et qui forment, sur plus de 600 mètres d'épaisseur, une accumulation de matières terreuses, produit de l'altération de ponces et de scories. Ces matériaux ont été vomis par des bouches primitivement immergées, auxquelles ont succédé plus tard les cratères du Monte Barbaro et de Campiglione. Les débris retombaient en pluie sur le fond de la mer, qu'ils ont fini par combler. Les tufs trachytiques des champs Phlégréens, situés au nord des précédents, sont nettement sous-marins et alternent avec des marnes contenant des coquilles marines qui appartiennent presque toutes à la faune actuelle de la Méditerranée.

Formés sous une certaine épaisseur d'eau, ils ont été soulevés en masse par la suite. Du reste, la destinée des tufs du Pausilippe a dû être peu différente, car on y retrouvre l'huître comestible et le pétoncle méditerranéen.

Toute la contrée représente donc une conquête opérée sur la mer, à la faveur d'éruptions d'abord sous-marines, puis aériennes, qui ont accumulé sur place de grandes épaisseurs de débris projetés. La même conquête avait lieu, par des procédés semblables, sur l'emplacement du Vésuve, et y préparait la formation du volcan principal.

A cette première phase, purement explosive, a succédé la formation de deux cratères : au nord, celui de Rocca Monfina; à l'est, le cratère de la Somma. Ce fut le début d'un autre genre d'activité, qui comportait, concurremment avec la projection des débris, l'émission de vraies coulées de laves. Durant cette période se sont épanchées les variétés de lave que recherchent aujourd'hui les collectionneurs de minéraux, à cause de la forme si remarquablement géométrique des cristaux blancs ou gris de leucite dont elles sont parsemées.

De cette façon s'était construit, à l'orient de Naples, un grand cône volcanique, haut d'environ 1200 mètres, et dont le Vésuve actuel marque seulement la partie centrale. La constitution de cet ancien cône est facile à étudier, grâce à l'escarpement de l'Atrio del Cavallo, qui l'entame à pic sur une grande hauteur, laissant voir une succession de nappes inclinées de lave, qui alternent avec des lits de débris projetés, les uns de nature volcanique, les autres arrachés par explosion au sous-sol calcaire de la contrée.

Tout cela était fini quand l'homme vint s'installer sur ces territoires, que les forces volcaniques avaient libéralement édifiés aux dépens de l'ancien domaine maritime. Seules, les émanations chaudes et les dégagements de gaz des Champs Phlégréens témoignaient de la persistance, en profondeur, des influences autrefois à l'œuvre sur la surface. Le volcan de la Somma était si bien éteint, et depuis si longtemps, que nul n'aurait pu deviner, sous la montagne, l'existence d'un foyer capable de se réveiller. Les flancs du cône étaient entièrement envahis par la végétation. Sur la cime se montraient bien quelques pierres noirâtres, dont Strabon a signalé l'aspect calciné, mais sans que personne en soupçonnât la nature volcanique. Cette cime, alors garnie d'une vigne sauvage, avait donné asile à Spartacus et à ses mille esclaves. De tous côtés, les pentes qu'elle dominait étaient régulières, sauf sur un point, au sud-est, où la montagne était interrompue par un escarpement rocheux presque vertical, sans

doute un reste de l'ancien cratère comblé. C'est même pour avoir négligé de garder cette issue, la croyant impraticable, que les Romains laissèrent échapper les révoltés.

Peu à peu toute la contrée, y compris les pentes de la montagne, s'était garnie de cultures, de maisons de campagne et de villes populeuses. On se portait en foule vers ces endroits privilégiés, où la beauté du paysage s'ajoutait aux charmes du climat et à la fertilité du sol pour en faire un séjour enviable entre tous; car les produits des volcans sont particulièrement riches en substances propices à la végétation, telle que les alcalis; et tandis que les terres ameublies se prêtaient facilement à l'agriculture, les pentes du cône offraient à la vigne un terrain d'élection. Cette prise de possession pouvait sembler d'autant mieux assurée, que jamais, de mémoire d'homme, aucun signe n'avait donné à penser à nos ancêtres que les fantaisies de Pluton pussent quelque jour se donner carrière en ce lieu.

Or, tout d'un coup, en l'an 79 de notre ère, le volcan se réveilla, et ce réveil fut d'autant plus terrible, qu'il avait été précédé par une plus longue période de sommeil. Durant des milliers d'années, les canaux d'ascension de la lave s'étaient obstrués; la cheminée était entièrement bouchée. Derrière ces obstacles, les gaz durent s'accumuler, jusqu'à ce que leur pression devînt assez forte pour tout emporter.

La moitié méridionale de la Somma sauta en l'air. Il ne resta plus que la partie nord de la montagne, échancrée au sud, à la suite de cette explosion, par un escarpement circulaire concave, de 4 kilomètres de diamètre. Les villes d'Herculanum et de Pompéi furent ensevelies sous les débris provenant de la catastrophe, pendant que l'activité volcanique ressuscitée s'employait à combler le gouffre produit, en y édifiant un nouveau cône, fait de cendres, de petites pierres (*lapilli*), de scories et de laves. Ainsi le Vésuve actuel prit naissance, sous la forme d'un cône de cendres régulier, au sommet duquel s'ouvre, entre 1200 et 1300 mètres d'altitude, le cratère actif, et qu'un fossé profond, l'Atrio del Cavallo, sépare de la crête dite la Somma, reste du volcan primitif. De cette manière, on peut dire qu'un volcan relativement jeune se trouve à demi emboîté dans ce qui subsiste d'un cône plus ancien, d'âge préhistorique.

Ce réveil était définitif. Depuis 79 jusqu'au douzième, peut-être même jusqu'au quatorzième siècle, on compta au moins une forte éruption tous les cent ans. A partir de 1306 seulement intervint une période de calme de trois siècles, qui permit au cône de se revêtir de végétation, laissant croître dans son voisinage des

chênes et des châtaigniers. Deux sources chaudes témoignaient alors seules de son ancienne activité. En 1631, les éruptions recommencèrent avec une grande violence, pour ne plus guère discontinuer, et en 1794, une effrayante explosion excentrique, non contente de secouer le Vésuve proprement dit, endommagea la Somma elle-même. Parmi les paroxysmes ultérieurs, le plus remarquable fut celui de 1872, où trente heures suffirent pour l'émission de 20 millions de mètres cubes de lave, accompagnée d'une projection de cendres et de pierres qui ruina de nombreuses habitations et fit des centaines de victimes.

On peut dire que, depuis l'origine, les paroxysmes du Vésuve se sont généralement conformés à un type invariable, qui mérite de passer pour classique, au moins pour le volcan dont il s'agit.

Après des grondements précurseurs, on voit tout d'un coup sortir du cratère, avec des éclairs et des détonations violentes, une colonne de cendres noires et de vapeurs, capable de s'élever d'un jet à plusieurs kilomètres de hauteur, pour se dilater ensuite en un grand panache horizontal de fumée. Les cendres, accompagnées de lapilli, ne sont rien autre chose que de la lave pulvérisée, cette pulvérisation étant l'effet des gaz, dont la force expansive est précisément la cause de l'ascension de la lave, et qui, au moment d'abandonner cette dernière, la projettent en l'air avec violence. En effet, vue au microscope, la cendre se résout en gouttelettes de verre fondu brunâtre, figées autour de petites baguettes cristallines noires, identiques avec les cristaux qui composent la masse des coulées de lave.

D'autre part, comme pendant les périodes de calme la cheminée volcanique tend toujours à s'obstruer par la chute de blocs provenant des parois du cratère, l'un des premiers effets du paroxysme est de faire sauter cette sorte de tampon obturateur, et de le réduire en fragments plus ou moins gros, entraînés avec les cendres. Cendres et pierres retombent, soit sur le cône même, dont elles augmentent la masse, soit sur les régions avoisinantes. En général, ces régions périphériques ne reçoivent de blocs proprement dits que quand la force de projection est exceptionnelle; mais les cendres, poussées par le vent, peuvent aller très loin, et il est des cas où on leur a vu franchir des distances de plusieurs centaines de kilomètres.

Quoi qu'il en soit, cette phase explosive n'est en quelque sorte que le préliminaire de l'éruption. Quand la force élastique des vapeurs s'est ainsi donné carrière, la lave qu'elles ont amenée avec elles continue à monter dans la cheminée jusqu'à remplir le cratère. Alors, ou bien elle se déverse par dessus les bords, ou,

ce qui au Vésuve est le cas le plus fréquent, sa pression suffit pour ouvrir une brèche à travers les parois d'un cône formé de matériaux incohérents. Sous cette poussée, le cône éclate et s'accidente d'une déchirure, par où la lave s'écoule, en général assez lentement, celle du Vésuve étant peu fluide et formant une bouillie plutôt qu'un liquide.

A peine la coulée a-t-elle vu le jour que sa surface se refroidit assez pour être bientôt recouverte de scories ou fragments de lave solidifiée. Cette couverture, quoique discontinue et flottante, gêne la sortie des gaz qui demeuraient emprisonnés par dessous et qui, cherchant à s'échapper, trouvent issue en certains points. Alors se forment, au-dessus de ces points de sortie, ce qu'on pourrait appeler des volcans secondaires. Ces *cratères adventifs*, comme on les désigne communément, s'édifient en quelques jours, atteignant parfois plusieurs dizaines de mètres de hauteur. Ils s'échelonnent en plus ou moins grand nombre sur le parcours de la coulée. Chacun d'eux crache, mais avec moins d'intensité que l'appareil central, des pierres et des scories, en même temps qu'il peut s'en échapper de petites coulées latérales. Ces cônes adventifs ou *bouches nouvelles* survivent à l'éruption qui les a engendrés, aussi longtemps que leurs matériaux n'ont pas été complètement dispersés par la pluie et le vent.

Après l'éruption violente de 1872, le grand cratère du Vésuve, à moitié démoli par les explosions, se présentait sous la forme d'un abîme de 250 mètres de diamètre, avec une profondeur égale; mais bientôt la lave y remontait. En 1878, elle arrivait à 90 mètres de la surface et, à la fin de 1880, le gouffre se trouvait comblé jusqu'aux bords. La lave débordait paisiblement par quelque point du pourtour, tandis qu'au milieu de sa surface, entièrement recouverte de plaques solides sur lesquelles on pouvait s'aventurer, les gaz et les vapeurs émis par la cheminée construisaient par leurs projections un petit cône de cendres, de forme et de hauteur très variables.

Il en fut ainsi jusqu'en 1891, époque où l'ouverture d'une fente, aboutissant à l'Atrio del Cavallo, eut pour résultat un abaissement de 200 mètres du niveau de la masse ignée dans le cratère. Alors, pendant quatre ans, la lave se déversa dans l'Atrio. Mais de nouveau le cratère était comblé en 1895 lorsque, le 3 juillet, le cône se fendit du haut en bas, et ce fut le début d'une émission latérale de laves, qui dura cinquante mois. Des vicissitudes analogues marquèrent les années suivantes et parfois, comme en 1903, la force explosive fut assez puissante pour projeter de gros blocs en ignition jusqu'à 200 mètres de hauteur.

Ainsi, depuis 1872, on n'avait pas revu la formation du grand panache précurseur, ce qui se comprend, puisque l'activité éruptive demeurait à peu près constante, la lave, dont rien ne gênait la sortie, se maintenant toujours à peu de distance de la surface. Les projections n'atteignaient donc jamais, ou presque jamais, le bord de la Somma, encore moins les régions du pourtour, que les grandes pluies de cendres avaient cessé de visiter. D'autre part, tandis qu'aux dix-septième et dix-huitième siècles, les laves coulaient habituellement sur le flanc ouest de la montagne, arrivant parfois jusqu'à la mer et menaçant de ruine, tantôt Portici et Resina, tantôt Torre del Greco ou Torre Annunziata, les coulées du dix-neuvième siècle s'étaient dirigées de préférence vers le nord et l'est. De cette façon, elles s'épanchaient, sans aucun dommage matériel, dans la cavité profonde et inhabitée de l'Atrio del Cavallo, pour ne déboucher que rarement à l'une des extrémités de ce croissant, soit au nord-ouest vers San Sebastiano, soit au sud-est, du côté de Poggiomarino.

C'était donc un état de choses éminemment favorable pour le voisinage. On s'y habituait si bien qu'on finit par croire que le Vésuve, à force de vieillir, s'était assagi, et qu'à son régime paroxysmal d'autrefois avait succédé pour toujours un nouveau mode d'activité tranquille. Même on donna un nom à ce mode nouveau, celui de *strombolien*, parce que le Stromboli, le volcan des îles Lipari, réalise depuis plus de deux mille ans le type d'un appareil éruptif d'activité invariable, où l'émission de la lave est constante et paisible, sans jamais provoquer d'explosions.

Enfin, considérant que les anciens volcans des Champs Phlégréens, après le réveil momentané du Monte Nuovo, opéré en 1538, sont aujourd'hui réduits à la condition de solfatares, quelques-uns se plurent à professer que tout volcan, au cours de son histoire, doit traverser successivement la phase *explosive*, la phase *strombolienne* et la phase *solfatarienne*, celle-ci précédant l'extinction finale. De là à entrevoir, pour le Vésuve, l'avènement de cette destinée, il n'y avait qu'un pas.

Mais la nature se plaît à infliger des démentis aux théories trop harmonieusement combinées. Déjà, en 1887, le Stromboli, rompant avec toutes ses traditions, s'était livré à des manifestations bien voisines du type paroxysmal et renouvelées depuis lors à plusieurs reprises. A son tour, le Vésuve, « le Vieux grondeur », comme l'appellent les Napolitains, se réservait de démontrer qu'il n'était ni mort ni même mourant, et c'est cette preuve qu'il a fournie avec éclat du 6 au 13 avril de cette année 1906.

Reconnaissons cependant qu'une fois rectifiées les exagérations

du début, cette manifestation, quelques ruines qu'elle ait entraînées, quelque émoi qu'elle ait excité, reste encore loin, jusqu'à présent, des grandes catastrophes enregistrées par l'histoire du Vésuve. A s'en fier aux premières dépêches, on aurait pu croire que le volcan tout entier s'était écroulé, que la lave avait envahi et submergé des villes, que de nouveaux cratères s'étaient ouverts au milieu des populations; enfin, que de violentes secousses de tremblements de terre avaient ébranlé toute la contrée et jeté par terre nombre d'édifices.

Toute vérification faite, lorsque les épais nuages qui obscurcissaient l'atmosphère se furent dissipés, c'est-à-dire le 13 avril, on revit la montagne à sa place, sans changement de forme bien appréciable, sinon une certaine diminution de hauteur. Le lendemain, les habitants des villes du versant ouest retournaient en partie à leurs demeures, que la lave avait menacées d'assez près, mais sans les atteindre. Les nouveaux cratères de Torre del Greco ne s'étaient ouverts que dans l'imagination des journalistes, et les tremblements de terre se bornaient aux ébranlements qui accompagnent toujours les fortes explosions.

Un volcan est un appareil de mine en charge continue. Les explosions ne cessent de se succéder dans la cheminée, et quiconque est monté au Vésuve par le funiculaire a pu constater sans peine cette trépidation rythmée du sol, où l'on distingue chacun des soubresauts élémentaires qui la provoquent. Mais il n'y a rien de commun entre ce phénomène et les vraies secousses sismiques, comme celles qui tant de fois ont ruiné la Calabre, et aucun des édifices endommagés par l'éruption actuelle n'a eu à en souffrir. Ce qui les a fait écrouler par endroits, en causant de trop nombreuses morts, c'est simplement le poids des cendres qui en arrivaient à former sur les toits une couche de plusieurs décimètres. Si l'on songe que la cendre n'est autre chose que de la pierre, on ne s'étonnera pas qu'une pareille surcharge ait dépassé ce que pouvaient supporter des toitures construites en vue d'un climat où il semble qu'on n'ait à tenir compte que du poids de la pluie et de l'action du vent.

Les détails que nous possédons sur l'éruption, à peine vieille d'une semaine au moment où ces lignes sont écrites, se bornent à quelques dépêches, dont l'authenticité est parfois difficile à garantir, et dont plusieurs ont été démenties aussitôt que publiées. De l'état où peut se trouver la cime du volcan, on ne sait encore rien de positif, sinon que, d'après l'affirmation du professeur Mercalli, le haut du cône s'est écroulé dans l'intérieur du cratère principal. Cependant, ce qu'on peut dire avec certitude, c'est que

la chute des cendres, qui d'ailleurs se renouvelle par moments [1], a presque atteint l'ampleur qui caractérise les grands paroxysmes, et qu'elle s'est étendue plus loin que d'habitude. En effet, elle a suffi à déterminer, à Naples même, l'écroulement d'un marché public, celui du Monte Oliveto, juste au moment où, avec son insouciance coutumière, la foule s'y pressait en plus grand nombre. En bien des points, on a signalé, en pleine campagne, une accumulation de cendres de 1 pied d'épaisseur.

Ce n'est pas tout, et des pierres ont certainement été mélangées à la cendre. Ainsi une dépêche du 11 avril dit qu'à Portici on était, la veille de ce jour, « enveloppé par les pierres qui s'abattent sur les murs des maisons, avec un crépitement incessant comme celui d'une fusillade ». De la même façon, le curé d'Ottajano rentrait chez lui le samedi 7, revenant de Bosco-tre-Case, lorsque commença, vers onze heures du soir, une véritable « grêle de pierres » qui l'atteignit à l'œil et à la nuque. Aussitôt la population, affolée, arrachant un crucifix de l'église, obligea le curé à improviser, dans les ténèbres, à la lueur des torches, une procession où le ridicule côtoyait le lugubre, les manifestants, pour se protéger contre la pluie de pierres, s'étant coiffés, qui d'une poêle, qui d'une casserole. Une autre dépêche parle de blocs de 300 grammes ramassés parmi les cendres. D'ailleurs, on affirme que ces pierres étaient brûlantes, ce qui autoriserait à les considérer, non comme des fragments, projetés en l'air, de quelque partie du cône détruite par l'explosion, mais comme des lapilli de lave consolidée dans sa course aérienne.

Or, les localités les plus éprouvées par ces chutes de cendres, de sables et de pierres, c'est-à-dire Santa Anastasia, Somma Vesuviana, Ottajano, San Giuseppe, etc., sont toutes situées sur le versant nord de la Somma, c'est-à-dire de l'ancien cône, versant que les coulées de lave de l'époque historique n'ont jamais atteint, puisque, quand elles se dirigent de ce côté, elles viennent buter contre l'escarpement de l'Atrio. Que la cendre y soit tombée en abondance, cela n'a rien de surprenant, puisque Naples en a reçu aussi sa bonne provision. Mais pour que de vraies pierres aient été lancées par dessus la crête de la Somma, il a fallu cette fois une force de projection peu commune, et par suite un dégagement de gaz d'une abondance extraordinaire. Si donc, au lieu de trouver une cheminée et un cratère depuis longtemps bien ouverts, grâce à la persistance du mode strombolien

[1] Elle tombait encore le 16 avril, produisant une épaisse obscurité, sur Bosco Reale, Bosco tre Case et Torre del Greco.

depuis 1872, cette ascension de la lave avait dû forcer au préalable quelque tampon obturateur, la catastrophe aurait pu atteindre des proportions comparables à celles de 79.

Du reste, l'abondance des chutes de pierres et de sables, et l'étendue du périmètre qu'elles ont couvert, suggère l'idée qu'il ne s'agit pas seulement d'une simple pulvérisation de la lave, par suite du violent dégagement de ses vapeurs. Une part de ces matériaux a dû provenir de la démolition par explosion d'une portion de cratère, sans doute celle où s'est ouverte la brèche qui a donné passage à la lave du côté de Torre Annunziata. C'est ce qu'on saura quand, les nuages bien dissipés, on aura pu reconnaître avec précision l'étendue des modifications subies par le cône du volcan.

Cependant, même avec cette circonstance, et à moins qu'il ne survienne rapidement du nouveau, l'éruption du début d'avril ne paraît pas avoir dépassé ce qu'on peut appeler les proportions normales des paroxysmes vésuviens ; et sa gravité vient surtout de ce qu'on s'était trop facilement habitué à l'idée que les crises violentes avaient fait leur temps. D'autre part, il n'existe aucune raison de penser, ni que cet accès de fièvre ait épuisé pour longtemps l'activité présente du Vésuve, ni qu'il soit le prélude d'événements plus graves. On peut seulement se flatter de l'espoir que cette dernière perspective sera évitée, la force explosive ne rencontrant devant elle, à l'heure actuelle, aucun obstacle qui puisse la contraindre à exagérer ses manifestations [1].

*
* *

Convient-il, à cette occasion, d'envisager ici les causes qui peuvent provoquer les cataclysmes éruptifs, et de discuter les innombrables hypothèses que tous, à l'envi, s'empressent de proposer? Le moment et le lieu seraient mal choisis pour une telle recherche, surtout en présence d'une aussi grande pénurie de documents certains. Il faut attendre les détails que ne manqueront pas de fournir les vulcanologistes habituels de Naples, notamment M. Matteucci, l'intrépide directeur de l'observatoire du Vésuve, et M. Mercalli. D'autre part, le ministère français vient de

[1] Notons cependant que, pour M. Mercalli, l'obstruction du cratère par la cime effondrée produirait en ce moment un arrêt relatif, dont la force explosive pourrait mettre un an ou deux à triompher (*Journal des Débats*, 17 avril). A côté de cela, le professeur Matteucci télégraphie de l'Observatoire du Vésuve, à la même date : « J'attends avec sérénité l'issue satisfaisante de l'éruption. »

confier une mission à M. Lacroix pour étudier, disent les journaux, « les causes de l'éruption ». Peut-être la curiosité scientifique du ministre s'est-elle un peu trop affirmée dans cette formule, et il eût mieux valu, sans doute, se contenter de parler des « circonstances de l'éruption »; car s'il est une matière où le *tradidit disputationibus* soit destiné à prévaloir longtemps encore, c'est bien la théorie du volcanisme. Quoi qu'il en soit, nul n'est mieux qualifié pour cette tâche que le savant et vaillant explorateur de la Montagne Pelée. Nul doute qu'il ne rapporte de son voyage les plus intéressantes observations.

En attendant, nous croyons qu'on peut s'accorder à ne voir, dans l'épisode d'avril 1906, qu'une phase particulièrement violente au cours d'une période d'activité assez nettement dessinée depuis plusieurs années, sans que rien autorise une prévision quelconque relativement à ce qui pourrait survenir à bref délai.

En revanche, on nous pardonnera si nous essayons de faire ressortir, à ce propos, quelques enseignements intéressants que suggère un impartial examen des conditions où se déroule d'ordinaire l'activité volcanique.

Quand on entend dire que quelques heures, au plus quelques jours, ont suffi pour anéantir des centaines d'existences humaines, ruiner des villes, saccager d'immenses étendues de cultures, accumuler des pertes matérielles se chiffrant par centaines de millions, quelques-uns croient avoir beau jeu pour dénoncer la sauvagerie de la nature, et pour maudire cette destruction instantanée de tant de richesses, fruit du travail de nombreuses générations.

Au premier abord, cette irritation peut sembler excusable; mais réfléchissons d'abord que, dans le cas présent, il ne saurait être question de surprise. Un volcan est, par excellence, un voisin dangereux, et le moindre droit auquel il puisse prétendre est celui de ravager quand il lui plaît sa propre surface. Quiconque s'établit sur le cône volcanique lui-même doit savoir à quoi il s'expose, et comment sa jouissance ne peut être que précaire. Même des centaines d'années de calme ne sauraient garantir une perpétuelle immunité.

Passe encore pour les anciens habitants du pays napolitain, les contemporains de Pline, dont aucun ne pouvait deviner le caractère volcanique de la Somma, ce qui fait que son réveil a constitué pour eux la plus incompréhensible et la moins attendue des révélations. Mais, depuis l'an 79, qui donc a pu ignorer que le Vésuve se réservait la reprise périodique de son domaine? tout comme une rivière, par des crues irrégulièrement espacées,

réclame pour quelques semaines l'entière jouissance d'une vallée dont l'activité des agriculteurs avait cru pouvoir s'emparer.

Non seulement, depuis nombre de siècles, le Vésuve a prouvé qu'il n'était pas éteint; mais l'eût-il été qu'on n'aurait encore aucun droit d'attribuer à son extinction un caractère définitif. Rien n'est plus instructif à cet égard que l'exemple des volcans d'Auvergne. La géologie nous enseigne qu'ils ont eu, à travers les temps tertiaires et quaternaires, plusieurs périodes distinctes d'activité, séparées les unes des autres par des intervalles autrement longs que les quelques milliers d'années écoulées depuis que le dernier d'entre eux, le Tartaret, a cessé d'émettre des laves. Qui donc oserait affirmer que ce volcan, aux formes si fraîches qu'on le dirait éteint d'hier, ne se rallumera jamais? A plus forte raison ne doit-on pas croire au repos du Vésuve, en pleine activité depuis deux mille ans, alors surtout que dans les trente-cinq dernières années, il n'a pas un instant donné de signes de faiblesse. Encore une fois, en s'emparant de sa surface, l'homme ne pouvait méconnaître à quels dangers il s'exposait.

L'important est de savoir si, tout compte fait, les bénéfices résultant de la prise de possession d'un territoire dangereux ne compensent pas, et au delà, les pertes survenues lors d'un paroxysme. Or, à cet égard, la réponse ne semble pas douteuse. Alors que les désastres causés par une éruption se chiffrent par dizaines ou par centaines de millions, c'est en milliards qu'il faut estimer le profit réalisé dans l'intervalle de deux catastrophes. Le malheur est qu'on n'en tient pas compte, en portant chaque année une part de ce profit à ce que les compagnies d'assurances appelleraient une *réserve pour sinistres*. Aussi, quand viennent les mauvais jours, on s'en prend à la fatalité au lieu d'accuser sa propre imprévoyance.

Avec quelle rapidité d'ailleurs les dommages causés à la culture sont souvent réparés! La cendre qui anéantit les récoltes contient en elle-même de quoi en activer beaucoup d'autres. Quant aux ruines causées dans les villes, souvent, et notamment dans le cas présent, il convient d'y voir un avertissement à l'adresse de ceux que l'expérience n'éclaire jamais, et qu'une routine indéracinable empêche de tenir compte des leçons du passé, soit pour adopter un mode de construction plus conforme aux éventualités à prévoir, soit pour prendre, dès que le danger se révèle, les mesures que suggère la prudence. Témoin ces pauvres Napolitains, qui voyaient leurs édifices s'écrouler sous le poids des cendres se superposant à la toiture, et se contentaient d'implorer avec larmes le secours de l'autorité, au lieu de s'armer

de balais pour écarter le danger au fur et à mesure! Ou bien encore ces imprudents habitants d'Ottajano, qui, sourds aux objurgations de leur curé, s'obstinaient à s'entasser, pendant la pluie de cendres, dans une église qui allait bientôt leur servir de tombeau!

Mais quand même le compte de profits et pertes, dont nous avons cherché à indiquer le principe, ne se solderait pas par un excédent aussi considérable qu'il nous apparaît, ce qu'on ne doit pas oublier, instruits comme nous le sommes par les leçons de la géologie, c'est que, sans les forces volcaniques aujourd'hui si énergiquement maudites par ceux qui en sont les victimes, la délicieuse contrée de Naples n'eût jamais existé.

« Voir Naples et puis mourir », s'est-on plu souvent à répéter. Or, comment la satisfaction de contempler l'admirable paysage a-t-elle pu être donnée à tant de gens qui, d'ailleurs, n'en sont point morts? Tout simplement parce que les forces volcaniques avaient créé cette merveille, à la place même où s'étendait, il n'y a pas bien longtemps, une mer dont les flots venaient battre le pied dénudé de l'Apennin calcaire.

De même, à ceux qui, tout dernièrement, s'apitoyaient sur le danger, couru par l'île d'Ustica, d'être jetée dans la mer tyrrhénienne, n'y avait-il pas lieu de faire observer que cet îlot, avec tout l'archipel des îles Lipari, dont il est l'avant-poste extrême, a été édifié uniquement par les volcans, au-dessus d'un véritable gouffre où il n'y a jamais eu de terre ferme?

Enfin, qui pourrait dire tout ce que l'Auvergne doit à ses anciens volcans, non seulement pour les additions si pittoresques qu'ils ont faites à la superficie monotone du Plateau central, mais pour les éléments de fertilité qu'ils y ont introduits? Où en serait la civilisation dans ces contrées, si, à côté du fond primitif de landes stériles, marquant l'affleurement des vieux schistes cristallins, les forces éruptives n'étaient venues jeter des laves et des tufs riches en alcalis ou en chaux, et dont la dégradation progressive a fini par entraîner, dans les vallées ou dans les cavités de la Limagne, tant de principes propres à en féconder le sol?

Concluons donc par cette affirmation que beaucoup, sans doute, jugeront paradoxale, mais qui n'en a pas moins pour elle la sanction de l'expérience. L'activité volcanique, en dépit de son aspect destructeur, est un des agents les plus efficaces de l'accroissement comme de l'enrichissement de la terre ferme, et les ruines causées par ses paroxysmes seraient aisément pardonnées, si on était mieux instruit sur tous les bienfaits dont l'humanité lui est redevable.

On trouvera peut-être que nous prenons trop facilement notre

parti de tant d'incontestables désastres, et qu'un article consacré à un épisode aussi terrifiant que celui de ces derniers jours devrait finir sur une note un peu moins résignée, sinon plus lugubre.

Si ce reproche nous était adressé, nous n'aurions qu'à nous retrancher derrière l'exemple même que nous donnent les principaux intéressés. Sans doute, à la date du jeudi saint, il n'était question que de scènes lamentables, de théories de réfugiés en pleurs, assiégeant les rues de Naples, invoquant à grands cris les madones, prenant d'assaut les trains des chemins de fer pour fuir le plus loin possible, ou bien terrassés par un désespoir qui leur enlevait toute conscience comme toute faculté d'agir.

Or, que lisons-nous dans les dépêches arrivées à Paris le 14, c'est-à-dire le samedi saint? Nous copions textuellement[1] :

« L'éruption semble à peu près terminée maintenant. Du moins, les phénomènes redoutables qui jetaient l'effroi dans toute la région vésuvienne ont complètement cessé. Partout l'espoir revient avec le soleil et la clarté. L'épais nuage de cendres et de fumée qui, depuis de si longues et si cruelles journées, enveloppait Naples et ses environs, s'est dissipé enfin et les habitants, joyeux, reprennent déjà le cours normal de leurs habitudes quotidiennes, avec cette belle humeur et cette insouciance légendaires parmi eux.

« Le vendredi saint, la coutume ancienne veut que les Napolitains, après les visites habituelles aux églises, aillent se promener dans la via Toledo, la rue principale, dont le parcours est défendu aux voitures jusqu'au samedi saint. Cette promenade, qui fournit aux dames l'occasion d'inaugurer leur toilette de printemps, s'appelle le *struscio*. Or, le *struscio* n'a pas été oublié hier. Les églises étaient combles, la via Toledo aussi. Et les voix chantantes des vendeurs de soupe aux escargots, à la devanture des cabarets populaires, prouvaient que les plus humbles aussi avaient repris leur courage. »

N'est-ce pas l'éternelle histoire du monde? Chantez donc, bons Napolitains, pendant que le « vieux grondeur » vous rend la parole, et puisqu'il vous laisse une telle liberté d'esprit, souffrez qu'à distance, d'autres s'efforcent de démêler quelques échos bienfaisants et providentiels à travers le sinistre vacarme qui vous a fait passer une si terrible semaine sainte!

A. DE LAPPARENT.

[1] Extrait du *Journal des Débats*.

LES SALONS LITTÉRAIRES

DE PARIS

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

Une femme d'esprit du dix-neuvième siècle, qui, à l'exemple des grandes maîtresses de maison d'autrefois, donnait deux dîners par semaine, avait pris l'habitude de distinguer ces *visites mangées* d'après les tendances, les goûts et les occupations de ses convives, d'après la manière dont elle jugeait ceux-ci : dîners philosophiques, académiques, politiques, dîners purement littéraires, dîners d'amitié, dîners de politesse, dîners frivoles (ceux où dominaient les jolies femmes), jusqu'à des dîners de deuil et des dîners de *pardonnés*, où figuraient des personnages dont elle croyait avoir eu à se plaindre; mais, n'est-il pas vrai, on ne doit conserver que les rancunes utiles, et, pour la gloire ou la gloriole d'un salon, un brillant égoïste vaut mieux que deux amis vertueux, muets et ennuyeux. Quelques épithètes de plus, et cette classification pourrait servir à déterminer le caractère des salons sous l'ancien régime et après 1789 : chaque espèce comporte sans doute de nombreuses variétés, selon les temps et les castes sociales, mais des ressemblances non moins nombreuses apparaissent lorsqu'on y regarde de près, elles font en quelque sorte la chaîne d'une époque à l'autre, maintiennent un peu la tradition dans l'empire de la grâce et du goût. Entre le cercle de Mme de Longueville après sa conversion et celui de cette admirable Mme Swetchine, entre les fidèles de la marquise de Rambouillet, de la duchesse de Duras, et ceux de Mme Aubernon de Nerville ou de Mme L. Buloz, entre les bureaux d'esprit du dix-huitième siècle et ceux du dix-neuvième siècle, j'aperçois plus d'un trait commun. Et, justes ou injustes, les critiques n'ont guère plus épargné les salons d'autrefois que ceux d'aujourd'hui : depuis trois cents ans, pessimistes et ignorants ne s'en vont-ils

pas proclamant qu'il n'y a plus de politesse, plus de galanterie, plus de causerie, plus de salons?

En réalité, il y en a trop, ou plutôt il y a trop de contrefaçons, articles de bazars, improvisations éphémères, nés de la frivolité, de la vanité, du désir d'échapper à l'inexorable ennui; et leur insignifiance porte en elle-même le châtiment mérité : leurs créateurs n'ont recherché que les bravos mondains, ils passent avec les bravos mondains. Le blé ne pousse pas sur les grandes routes, et ces maisons-là sont les routes banales de la société polie. De tels salons n'existent pas; jolis microbes sociaux, ils se forment, s'éteignent comme des bulles de savon, font les gestes de la vie élégante, leur bruit n'est pas la renommée, encore moins l'utilité morale : même ils portent tort aux autres, puisqu'ils fournissent des arguments spécieux aux envieux, aux observateurs superficiels, à l'immense tribu des sots, toujours incapables d'établir des distinctions, toujours disposés à employer des formules absolues, si commodes... et si fausses.

Vingt parleurs pour un orateur, cinquante rimeurs pour un poète, cent salons de pacotille pour un salon véritable; c'est l'histoire de l'éternelle médiocrité, de l'éternel mouton de Dindenaut, de la grenouille qui s'efforce d'égaler le bœuf; c'est cette loi générale qui sacrifie beaucoup de glands pour produire un chêne, beaucoup de soldats pour faire éclore un grand capitaine. Un salon demeure une œuvre d'art et de patience; or peu de gens sont artistes, très peu ont cette persévérance où Buffon voyait la condition même du génie. Aussi les salons à la minute, les salons à la douzaine fourmillent-ils dans Paris la grand'ville, et sans même parler des salons exotiques qui présentent un contingent formidable, chaque saison nouvelle en voit poindre et disparaître un certain nombre, si bien qu'on est tenté de répéter ce qu'on disait devant ces charmants palais de la rue des Nations à l'Exposition universelle de 1900 : « Tout cela sera détruit l'an prochain! »

N'exagérons rien cependant. La comtesse G..., lançait cette épigramme sur un aimable amateur : « C'est le triomphe de l'à peu près en tout genre. » Le mot trouve ici son application. De même que certains députés ont des quarts d'heure, des minutes d'éloquence, de même ces salons frivoles nous ménagent parfois une impression de beauté collective, une rencontre exquise et imprévue, l'audition d'un artiste qui remue toutes les fibres de notre âme. On y voit, d'aventure, amenés par des raisons de flirt ou de convenance, des gens très spirituels, et l'on y entend des propos réjouissants; telle naïveté a son prix, telle

fatuité s'épanouit en paroles comiquement sonores. A certaines heures, les *salons-copies*, les *salons-photographes* s'élèvent donc à la dignité de salons originaux.

Où sont cependant les salons complets, et comment les reconnaître? Ici encore nous rencontrons des nuances, des gradations à l'infini. Voici, j'imagine, les traits généraux du salon quasi idéal, du salon véritable : chez la maîtresse de maison, le sens de l'amitié, de la conversation et de l'esprit, l'art d'écouter, de mettre en valeur ses causeurs, de les attirer et de les retenir par la certitude de la trouver très souvent et de ne pas rencontrer de ces gens qui ont un ennui célèbre, qui *troublent la solitude et n'apportent pas la compagnie*; de bons dîners ornés de quelques jolies femmes, non des dîners de politesse, mais des dîners harmonieusement composés, où les convives s'apprécient, se recherchent, où les anciens amis dominent toujours, où les nouveaux reçoivent une sorte d'investiture. De nos jours, alors que les hommes de loisir se font rares et de plus en plus nombreux les travailleurs, donner des dîners devient le moyen indispensable pour conquérir ces derniers : avant, ils n'ont pas le temps; après, ils préfèrent rester chez eux, au coin du feu, avec un bon livre. Les femmes, les jeunes femmes surtout, ne savent pas assez que les hommes font leurs politesses en rendant des visites, qu'elles leur doivent de la reconnaissance quand ils se soumettent à cette étiquette qui souvent empiète sur des devoirs impérieux. Un Alceste de mes amis, qui ne prodigue pas ses visites, me disait : « En musique, une blanche vaut deux noires, quatre croches, huit doubles croches, seize triples croches; dans l'opéra mondain de la conversation, l'homme de grand talent représente la blanche, l'homme d'esprit la noire, les caillettes de salons figurent, en général, les croches, doubles croches, triples croches. Si encore elles savaient comprendre, écouter l'homme de talent!... Hélas! »

Compter parmi ses fidèles un ou plusieurs personnages célèbres écrivains, généraux, hommes d'Etat, orateurs, grands hommes de conversation qui placent leur gloire en viager; accueillir les jeunes gens avec bienveillance, les présenter aux puissants; offrir de temps en temps le régal d'une fête rare, qui pique la curiosité comme un plat inconnu : — voilà encore d'excellents moyens de fonder et maintenir un de ces ministères de la sociabilité, aussi difficiles, je pense, à diriger que les ministères parlementaires.

Sans doute, ils abritent, eux aussi, de singuliers commerces; mais ils tirent cependant bon parti de la nature humaine, en nous enseignant à nous gêner les uns pour les autres, à ne pas

dire tout ce qu'on pense, qualité sans laquelle la vie sociale deviendrait impossible, à prendre les attitudes de l'honnête homme. Et parce que l'esprit, la courtoisie raffinée, la conversation, l'amitié, s'y épanouissent mieux qu'ailleurs, le salon m'apparaît comme une force spiritualiste, une fabrique d'idéal. Il a ses défauts, et je crois les connaître un peu, pour avoir fréquenté le monde pendant près de quarante ans, mais dans les autres endroits où l'homme se réunit à l'homme, les mêmes défauts existent, avec l'absence de tact et la brutalité en plus.

Le salon littéraire constitue une variété fort intéressante du salon; et c'est d'elle seule qu'il sera question dans cette étude où beaucoup de personnes qui mériteraient un chapitre entier seront à peine citées, où j'essaierai du moins d'énumérer celles qui ont le plus occupé les contemporains, de rappeler quelques traits et anecdotes. Mais où commence, où finit le salon littéraire? Ne fait-on pas un peu de littérature dans tous les salons? Le critérium n'est pas toujours facile à établir. Il me semble toutefois qu'on peut appeler ainsi le salon où dominent les lettrés, où la maîtresse de maison subit leur influence, marque elle-même un goût passionné et permanent pour les choses de l'esprit.

Au seuil du dix-neuvième siècle, voici les survivants de l'époque précédente : Morellet, Suard, M[me] d'Houdetot. Les jeudis de Morellet, les mardis et les samedis de Suard, les dîners du mercredi chez M[me] d'Houdetot, attiraient une compagnie peu nombreuse, mais choisie : Boufflers, Dupont de Nemours, Gallois, quelques académiciens, des membres du Sénat qui faisaient profession d'indépendance relative. Guizot, qui fréquenta chez Suard, parle ainsi de ses réceptions :

Là, peu d'*aparté* entre les voisins, peu d'interruptions au gré de telle ou telle fantaisie, une conversation presque toujours générale et suivie. C'était l'usage de la maison, et on y tenait; il en résultait quelquefois, surtout au commencement de la soirée, un peu de gêne et de froideur. Mais, en revanche, là régnait une liberté plus sérieuse et bien plus de variété réelle. M. Suard ne craignait pas d'aborder ni de voir aborder chez lui aucun sujet. Nulle part, la franchise de la pensée et du langage n'était aussi grande, aussi ouvertement autorisée, provoquée par le maître de la maison... La liberté de la pensée et de la parole était sa vie, son honneur; il se fût avili à ses propres yeux d'y renoncer, et la maintenait au profit de tous. La conversation ne manquait pas d'ailleurs chez lui, d'étendue et de variété; aucune préoccupation spéciale n'en rétrécissait le champ : philosophie, littérature, histoire, arts, antiquités, temps modernes, pays étrangers, tous les sujets y étaient accueillis avec faveur. Les idées jeunes et nouvelles même, fussent-elles peu en accord avec les traditions du dix-huitième siècle, n'y rencontraient point une hostilité repoussante; on leur

pardonnait de déplaire en faveur du mouvement d'esprit qu'excitait leur nouveauté... On sentait (dans la causerie) cette sincérité, ce désintéressement de l'esprit qui font peut-être le plus grand charme de la pensée et de la conversation. On se réunissait, on causait sans nécessité, sans but, par le seul attrait des communications intellectuelles. Ce n'était pas sans doute le sérieux d'amis passionnés de la vérité et de la science; mais c'était encore moins l'étroit égoïsme ou le mesquin travail des gens qui ne font que de l'utile et n'agissent ou ne parlent qu'avec un dessein spécial, en vue de quelque résultat déterminé [1].

Et cette liberté relative de la parole était une chose assez précieuse sous l'Empire, alors que la plupart *mettaient un bœuf* sur leurs lèvres et sur leurs oreilles, voyaient partout des allusions et, non sans raison, redoutaient partout la police, alors que Decrès, ministre de la marine, ripostait à Fouché qui s'extasiait sur la riche livrée de sa domesticité : « Diable ! tu as une véritable maison d'ancien grand seigneur; mais elle doit te coûter cher? — Pas trop, depuis que tu es chargé de la payer. » Fouché avait des *souricières*, trois ou quatre maisons bien achalandées, dont personne n'aurait songé à se défier.

Sauf son *Eloge de la Bruyère*, Suard n'a rien laissé de vraiment remarquable (on l'accusa même de n'avoir pas écrit ses ouvrages), et cependant l'Académie lui avait, de bonne heure, ouvert ses portes [2]. La science du monde, une bienveillance et un tact parfaits, des connaissances variées en littérature et en art, l'agrément de son salon, ses journaux, un langage où l'élégance se faisait toujours sentir, sans se montrer jamais, voilà le secret de ses succès si prompts et si prolongés : ajoutez-y le culte de l'amitié (on inspire toujours les sentiments qu'on ressent), la fermeté des convictions, et ces mœurs chevaleresques qui lui faisaient refuser des places pour qu'on les donnât à d'autres jugés par lui plus dignes. Mme Geoffrin le grondait parce qu'il ne voulait plus retourner chez un personnage qui l'avait reçu assez cavalièrement : « Quand on n'a pas de chemises, il ne faut pas avoir de fierté. — Au contraire, répliquait-il, c'est alors qu'il faut en avoir, afin d'avoir quelque chose. » Le cardinal de Bausset regardait Suard comme le dépositaire et le conservateur de toutes les bonnes traditions en morale, en politique, en

[1] D.-J. Garat : *Mémoires historiques sur Suard.* — Mme Suard : *Essai de Mémoires sur Suard.* — Charles Nisard : *Mémoires et correspondances inédites*, papiers de Suard. — Mme Suard, dit Condorcet, est éloquente dès qu'elle est émue, dès qu'on blesse son cœur ou son goût.

[2] Ceci rappelle le vote ironique d'un immortel en faveur d'un candidat : « Je lui donne ma voix : c'est un homme doux, poli, bien élevé; il n'a contre lui que ses ouvrages, et c'est si peu de chose ! »

littérature : il savait, en effet, que l'âme n'a point de secret que la conduite ne révèle; mais aurait-il pu se vanter « de n'avoir jamais donné le plus petit ridicule à la plus petite vertu ni au plus petit plaisir [1] »? Dans la société des Necker, des d'Holbach, d'Helvétius, on avait surnommé le couple Suard : *le petit ménage;* les mauvaises langues racontèrent qu'après avoir été fort uni, *le petit ménage* se refroidit, que Mme Suard ayant eu la *franchise* d'annoncer à son mari qu'elle avait cessé de l'aimer, il répondit froidement : « *Cela reviendra.* » Et comme elle ajoutait : « *C'est que j'en aime un autre* », il reprit avec la même tranquillité : « *Cela se passera.* » C'est à Mme Suard que Voltaire dit, lorsqu'elle l'assurait que tous ses ouvrages restaient gravés dans sa mémoire : « Ils sont donc corrigés! » Mme Suard, dans son salon, cherchait, comme on l'a vu, à empêcher les duos, les entretiens oiseux et parasites. Voulait-on dire un mot tout bas à son voisin, elle vous demandait gracieusement : « Nous serions charmés de savoir de quoi vous parlez. » En un mot, elle gouvernait ses causeurs.

Mme d'Houdetot, l'amie du marquis de Saint-Lambert pendant un demi-siècle, ne manquait jamais, avant de se coucher, de frapper trois fois le parquet de sa pantoufle, en disant à son cher mort qui restait vivant pour elle : *Bonsoir, mon ami!* C'était une jolie âme païenne, *animula, vagula*, assez amorale, résumant toute sa conscience dans cette formule d'un poète oriental : « Jouissez, c'est le bonheur, faites jouir, c'est la vertu; » elle croyait avoir rempli ses devoirs en se dévouant au sentiment [2]. Du moins devons-nous reconnaître qu'elle eut la science de la vie épicurienne, fut une parfaite amie, simple avec simplicité, discrète, indulgente envers tous, pleine de goût et d'esprit, du caractère le plus doux, ayant l'art de sa bonté, beaucoup de grâce dans l'éloge; le don de saisir le bon côté de chaque chose; elle était laide et fut adorée, tant elle était aimable. N'est-ce pas de quoi plaider les circonstances atténuantes en sa faveur?

Tel ne fut pas l'avis de Chateaubriand qui conclut : « J'ai revu

[1] Plusieurs contemporains lui reprochent amèrement d'avoir refusé un asile en 1793 à Condorcet mis hors la loi, et causé sa mort; ce fait, fût-il prouvé, démontre seulement que les meilleurs ont des instants de défaillance : on vivait alors sous la menace de la guillotine, comme à la Convention, on délibérait souvent sous les poignards. La Terreur a produit des miracles de courage, des miracles de lâcheté, et l'on sait le mot d'un homme d'esprit interrogé alors sur ce qu'il pensait : « Ce que je pense? j'ose à peine me taire! »

[2] Hippolyte Buffenoir, *la Comtesse d'Houdetot*, 2 vol. — de Lescure, *les Femmes philosophes au dix-huitième siècle.* — Necra, *Il secolo galanto : la Contessa d'Houdetot.* — J.-J. Rousseau : *les Confessions.*

à Sannois, la maison qu'habitait Mme d'Houdetot, ce n'est plus qu'une coque vide, réduite aux quatre murailles. Un être abandonné intéresse toujours; mais que disent les foyers où ne s'est assise ni la beauté, ni la mère de famille, ni la religion, et dont les cendres, si elles n'étaient dispersées, reporteraient seulement le souvenir vers les jours qui n'ont su que détruire?... Il suffit de tenir bon dans la vie pour que les illégitimités deviennent des légitimités. On se sent une estime infinie pour l'immoralité, parce qu'elle n'a pas cessé d'être, et que le temps l'a décorée de rides. »

Guizot, admis dans le salon de la comtesse, s'en est souvenu heureusement plus tard :

Les mercredis, Mme d'Houdetot donnait à dîner à un certain nombre de personnes invitées une fois pour toutes, et qui pouvaient y aller quand il leur plaisait. Elles s'y trouvaient en général huit, dix, quelquefois davantage. Point de recherche, point de bonne chère; le dîner n'était qu'un moyen, nullement un but de réunion. Après le dîner, assise au coin du feu, dans son grand fauteuil, le dos voûté, la tête inclinée sur la poitrine, parlant peu, bas, remuant à peine, Mme d'Houdetot assistait en quelque sorte à la conversation, sans la diriger, sans l'exciter, point maîtresse de maison, bonne, facile, mais prenant à tout ce qui se disait, aux discussions littéraires, aux nouvelles de société ou de spectacle, au moindre incident et au moindre mot spirituel, un intérêt vif et curieux : mélange piquant et original de vieillesse et de jeunesse, de tranquillité et de mouvement.

Elle avait de ces pensées qui résument une conversation, comme le marteau du commissaire-priseur quand il prononce : adjugé! Un jour, par exemple, elle dit après une longue discussion sur les femmes : « Sans elles la vie de l'homme serait sans assistance au commencement, sans plaisir au milieu, et sans consolation à la fin. » Jean-Jacques, prenant une pêche dans un compotier, renversa le reste de la pyramide. « Voilà, sourit-elle, ce que vous faites avec toutes vos organisations sociales; vous jetez tout par terre d'un simple geste, mais qui rebâtira ce que vous détruisez? » Vers ou prose, *les perce-neige de son esprit* charmaient ses auditeurs et les réduisaient au silence[1].

Parmi ces convives de l'époque où le printemps, l'été et l'automne ont fait le saut par la fenêtre, je distingue : Saint-Lambert, Sommariva qui fut pour Mme d'Houdetot ce que Walpole fut pour Mme du Deffand, les Suard, Saint-John de Crevecœur, Mme de Rémusat, Mme Chéron, d'Allard, Mme de la Briche, Morellet.

[1] La belle-fille de la comtesse mourut, très jeune encore, d'une maladie de poitrine. Quelques jours avant la fin, comme l'archevêque de Toulouse lui demandait à quoi elle rêvait, elle répondit : « Je me regrette. »

L'abbé Morellet[1] (Mords-les, disait-on), mettait au-dessus de tout « une bonne conversation », et l'on était sûr d'en jouir avec lui, dans ces réunions où s'empressaient des lettrés, des philanthropes comme ce Lainé pour lequel semble fait le mot de Voltaire : « Il n'y a rien de plus aimable qu'un homme vertueux qui a de l'esprit. » Cet académicien qui vécut quatre-vingt-douze ans, et fit les délices de nombreux salons pendant plus de quarante ans, étalait cependant des défauts qui durent sembler *incompatibles* aux personnes de grand goût. Mme Necker, qui ne se laissait point prendre à ses cajoleries, le définit assez vertement : « C'est un ours mal léché qui ne se doute point qu'il y ait un usage du monde, et que cet univers soit composé de grands et de petits, d'hommes et de femmes. » Car il entrait avec tout lui-même, sans penser aux autres, dans l'empire des rites et de la politesse, prenant les châteaux pour des auberges, au rebours de Don Quichotte qui prenait les auberges pour des châteaux. Avec cela, un fond de courtisanerie qui, malgré l'âpreté de sa polémique verbale ou écrite, le range, comme son ami et parent Marmontel, dans la grande tribu des Philintes et des dos voûtés. On pourrait, d'ailleurs, les appeler : les deux Ménechmes de la littérature : caractères également vacillants, âmes élastiques et molles; tous deux grands accapareurs de bénéfices, de pouvoirs et d'honneurs, académiciens diserts et abondants; Morellet plus économiste et adonné aux questions philosophiques; tous deux faiseurs de mémoires, anecdotiers, portraitistes, retrouvant enfin leur courage en face de la Révolution.

Rien de plus curieux que l'arrivée de Morellet et son séjour au château du Marais, chez Mme de la Briche, où il rencontrait une fort aimable compagnie : Florian, Saint-Lambert, Mmes d'Houdetot, de Vintimille, de Duras, de Fezensac, de Pastoret, de Rémusat, de Foix, de Simiane, Lacretelle aîné, salon presque littéraire, et par les invités qui s'y succédaient, et par la comédie de société qu'on y joua pendant trente ans de façon fort brillante. « Mme de la Briche est la seule personne, dit Norvins, qui soit constamment montée en grade depuis 1789, comme si les huit gouvernements dont nous avons joui avaient été prédestinés pour être autant d'échelons de sa position sociale. » Sans la consulter, l'abbé prenait pour installer sa chambre et assurer « sa béatitude locale » tout ce qui était à sa convenance au salon ou dans les

[1] Voy. sur Morellet, *Madame de Rémusat*, *Mémoires*, I, p. 215. — De Norvins, *Mémorial*, I, p. 70 et suiv. — Comtesse Potocka, *Mémoires*, p. 248. — Comte d'Haussonville, *le Salon de Madame Necker*. — Mémoires de Marmontel, Morellet, etc.

appartements des autres invités : chaises, tables, flambeaux, fauteuils réservés, tout lui appartenait de droit divin; et cela allait au point de faire couper ou rallonger des meubles pour les accommoder à sa monomanie de bien-être.

Comme il passait sa vie à réfléchir, à écrire sur toutes choses, il était toujours armé sur toutes les questions; il les avait résolues depuis longtemps, et ses opinions prenaient impitoyablement la forme d'arrêts sans appel. Aussi je ne pense pas qu'aucun de ses contemporains d'âge, quelque élevé qu'il fût de sa position, ait jamais été tenté de lui donner un avis. Mais lui, il en donnait tant qu'on voulait; avec une bonhomie presque évangélique, il laissait venir à lui les petits enfants du grand monde; car, chez l'abbé Morellet, la bienveillance et la raison se partageaient également l'empire. Il avait aussi, en fait de sociabilité, ce que j'appellerai l'argent de la poche... C'était un philanthrope rigoriste : il eût volontiers battu les hommes pour les rendre heureux, et il ne concevait pas le bonheur sans la raison qui, pour lui, était la justice.

Son grand mot, sa formule favorite était : « Non, cela ne se peut pas, c'est contraire à la raison. » Mais quelle raison? Il avait, en tout cas, l'intolérance de la sienne. Son esprit, son érudition, son prestige académique, un certain art de plaire, payaient sans doute la rançon de cet effroyable sans-gêne, lui assurant la longanimité, voire l'empressement des directrices de salons. Mme Helvétius, qui l'hébergeait pendant des mois entiers et contre laquelle il publia un pamphlet, se montra moins débonnaire, ou plutôt ses autres familiers surent le faire déguerpir. Il avait l'habitude de se serrer les côtes avec les deux mains fourrées sous son habit. Quelqu'un ayant remarqué cette contenance, dit à d'Holbach : « Je crois que l'abbé a froid. — Non, reprit d'Holbach, il se tient comme cela pour être plus près de soi. »

Mmes Helvétius, de Condorcet[1], de Rumford! Encore trois salons où respire l'âme du dix-huitième siècle, où du moins se perpétuent certains caractères de cette époque; car il n'y eut pas qu'un seul dix-huitième siècle, il y en eut plusieurs, bien différents de ton, de croyances, de valeur morale : et, dans chacun d'eux, que de nuances, que de degrés dans le bien, le passable et le mal! Elevée par sa tante, Mme de Graffigny, dont le salon était appelé : le bercail des beaux esprits, Mlle de Ligniville eut la chance d'épouser le fermier-général Helvétius; ils formaient un des plus beaux couples du temps, un des plus heureux aussi,

[1] Antoine Guillois, *le Salon de Madame Helvétius; la Marquise de Condorcet*. — Picavet, *les Idéologues*.

et, au dire des contemporains, un ménage idéal, si l'on peut décerner ce titre à celui où le mari s'accorde quelques immunités tout en continuant d'aimer tendrement sa femme : mais la morale mondaine de ce temps-là se montrait si accommodante! Au demeurant, fort galant homme, généreux, désintéressé, méritant le compliment du contrôleur général des finances Machault auquel il apportait sa démission : « Vous n'êtes donc pas insatiable comme les autres? » Mais il fallut qu'il fût piqué de la tarentule littéraire, qu'il publiât ce mauvais livre de l'*Esprit*, où il calomniait les braves gens et lui-même, livre fait avec les rognures des conversations tenues chez Mme de Graffigny, et le mot n'est pas trop fort, car Helvétius, chasseur des idées... des autres, les ramassait soigneusement pour les piquer dans son manuscrit. Le salon de Mme Helvétius eut bientôt conquis une grande réputation; on tenait, dit Garat, « les états généraux de l'esprit humain » à ces dîners du mardi où s'empressaient Diderot, d'Alembert, d'Holbach, Raynal, Turgot, Condorcet, Galiani, Beccaria, Marmontel, Morellet, Duclos, Saint-Lambert, Hume, Schomberg, etc. Morellet affirme qu'on n'y mit jamais en doute devant lui Dieu, la vertu, la morale; du moins y entendait-on des propos assez libertins, comme cette boutade de Fontenelle dans une discussion sur l'enfer : « Messieurs, ne disons pas de mal du diable, c'est peut-être l'homme d'affaires du bon Dieu. » En dehors des mardis, les intimes comme l'abbé Lefebvre de la Roche, Fontenelle, Mme de Graffigny, avaient encore leurs jours réservés. J'empiète à rebours, puisque je vais citer un mot du dix-huitième siècle, mais il est si aimable qu'il mérite d'être proposé comme modèle aux hommes du vingtième siècle, trop dédaigneux des préceptes de l'exquise politesse. Ce même Fontenelle, âgé de quatre-vingt-dix-sept ans, venait de dire les choses les plus gracieuses à Mme Helvétius; il la quitta, passa plus tard devant elle sans l'apercevoir, et comme elle le taquinait doucement : « Voyez le cas que je dois faire de vos galanteries; vous passez devant moi sans me regarder. — Madame, répondit-il, si je vous eusse regardée, je n'aurais point passé. »

Après la mort d'Helvétius, sa veuve s'installe à Auteuil, marie ses filles, *les deux Etoiles*, à MM. de Mun et d'Andlau, ne vit plus que pour le regret, la bienfaisance, l'amitié et dix-huit chats, dix-huit favoris follement gâtés, vêtus de brocard, de fourrures, et servis dans la vaisselle plate, traitant ou maltraitant tous les meubles comme leur propriété personnelle. Son historiographe, M. Guillois, cite parmi les nouveaux intimes de cette seconde période : Condillac, Chamfort, Bitaubé, Volney, Cabanis, Siéyès,

Roucher, Garat, Dupaty, Garrick, Thomas, Ducis, Destutt de Tracy [1], Franklin : celui-ci lui proposa de l'épouser, et il l'avait surnommée : Notre-Dame d'Auteuil. Cabanis devint son fils adoptif [2], d'autres passaient chez elle tout l'été. Elle aimait peu la société des femmes qu'elle jugeait orgueilleuses et peu capables d'aimer, si ce n'est d'un amour intéressé et personnel. On sait sa réponse à Bonaparte, qui s'étonnait de l'exiguïté de son parc : « Vous ne savez pas, général, tout le bonheur qu'on peut trouver dans trois arpents de terre. »

Sophie de Grouchy, d'abord chanoinesse à Neuville-les-Dames, puis marquise de Condorcet, eut un salon avant 1789, pendant et après la Révolution; elle perdit la foi avant son mariage, sa moralité et sa pudeur après la mort de son mari; c'est peut-être en ce sens qu'il faut interpréter cette réflexion de Mme Ginguené : « ... Elle eut toutes les vertus sans un seul préjugé. » Ou d'aventure le mot vertu était-il entendu dans le sens attaché par les italiens à *virtù*, courage, esprit, finesse? Mme de Condorcet était assurément aussi spirituelle et courageuse que belle et sensible, et, de ce côté-là, Condorcet eût mérité le compliment de d'Alembert à Lagrange : « J'apprends que vous avez fait ce qu'entre nous, philosophes, on appelle *le saut périlleux*. Un grand mathématicien doit, avant toutes choses, savoir calculer son bonheur. Je ne doute donc pas qu'après avoir fait ce calcul, vous n'ayez trouvé comme solution *le mariage*. » L'événement justifia l'espérance, sinon les calculs de Condorcet : il fut heureux pendant sa vie conjugale, et ne se souciait guère de ce qui devait se passer après sa mort.

C'étaient sans doute d'aimables réunions, celles où l'on entendait Dupaty, Chamfort, Beaumarchais, Garat, Roucher, les Trudaine, André Chénier, la Fayette, Volney, Charles de Constant, les Suard, et tous ces étrangers célèbres qui ne voulaient pas passer par Paris sans avoir été initiés : Adam Smith, Grimm, Alfieri, Mac Kintosh, Dumont, Beccaria, Thomas Payne, Jefferson, lord Stanhope, etc. Au début de la Révolution, le salon se transforme : l'ardeur des réformes, les opinions avancées y règnent, sans toutefois chasser l'esprit; l'éloquence fait le pont entre celui-ci et celles-là. Le salon de Mme de Staël représente assez bien l'idée chrétienne, libérale, la monarchie constitutionnelle,

[1] La propriété de Tracy, à Auteuil, s'appela longtemps, même dans le peuple, la *Maison des Idéologues*, Cousin remarquait à ce propos : « Oui, c'est là qu'en 1810 on soutenait que l'âme n'est qu'un piston. »

[2] Franklin disait à Cabanis : « A votre âge, l'âme est en dehors; au mien, elle est en dedans, elle regarde par la fenêtre le bruit des passants, sans prendre part à leurs querelles. »

celui de Mme de Condorcet, la libre-pensée, la Révolution et la République; et la rivalité d'influence, de systèmes, de croyances, entre ces deux femmes, se renouvellera plusieurs fois. Mme de Staël n'écrit-elle pas à Tracy ces lignes significatives? « Vous me dites, Monsieur, que vous ne me suivez pas dans le ciel, ni dans les tombeaux. Il me semble qu'un esprit aussi supérieur que le vôtre, et détaché de tout ce qui est matériel par la nature de ses travaux, doit se plaire dans les idées religieuses : car elles complètent tout ce qui est grand, elles apaisent tout ce qui est sensible, et, sans cet espoir, il me prendrait je ne sais quelle invincible terreur de la vie et de la mort. » Vers 1802, les deux principaux centres d'opposition au Premier Consul étaient ces deux salons, mais ces oppositions avaient plus de points de divergence que de points de contact. Bonaparte les mit un instant d'accord en supprimant la section des sciences morales à l'Institut, et éliminant vingt membres du Tribunat. A quelqu'un qui remarquait qu'on venait d'épurer ce dernier : « Vous voulez dire *écrémer* », riposta Mme de Staël. Celle-ci ne pardonnait pas les violentes diatribes de Condorcet contre Necker : elle se vengea en publiant dans son livre sur *la Littérature* quelques lignes sur « un homme diversement célèbre ». N'était-ce pas de bonne guerre, et pourquoi Corinne, presque toujours si généreuse, n'eût-elle pas mis en pratique l'axiome de son ami Talleyrand : « La vengeance est un mets qui se mange froid? » Il y eut donc entre ces deux femmes des armistices, des traités, point de paix véritable, de sympathie réelle. Fermée, après *le 31 mai*, la porte de Mme de Condorcet se rouvre pendant le Consulat aux hommes politiques et aux lettrés qui prennent leur mot d'ordre au Tribunat ou à l'Institut : les idéologues s'y rencontrent avec les amis de Mme de Staël, avec Benjamin Constant, Fauriel, Mallia-Garat, Lemercier, Andrieux.

Restée fidèle aux doctrines politiques de Condorcet, elle répondit, un jour, à Bonaparte, comme celui-ci déclarait ne pas aimer les femmes qui se mêlent de politique : « Vous avez raison, général; mais, dans un pays où on leur coupe la tête, il est naturel qu'elles aient envie de savoir pourquoi. »

Plus tard, elle s'installe à la Maisonnette, près d'Acosta, reçoit encore les amis fidèles ou vivants, quelques nouveaux comme Sismondi, Guizot, qui venait chez elle pour travailler sans distractions et qui, chaque fois, apportait avec lui six ou sept cents volumes.

Mme de Rumford eut un des derniers salons du dix-huitième siècle : chez son père, M. Paulze d'Ivoy, fermier général très éclairé, elle avait connu les administrateurs; là se réunissaient

Turgot, Malesherbes, Trudaine, Condorcet, Dupont de Nemours. Après son mariage avec Lavoisier, elle reçut les savants, s'associa aux travaux de son mari, vivant dans son laboratoire, apprenant à graver, traduisant, dessinant pour lui, tant et si bien qu'elle put réunir plus tard et publier ses travaux scientifiques. M. Paulze d'Ivoy et Lavoisier montèrent sur l'échafaud le même jour, en 1794. Onze ans après, Mme Lavoisier épousait Benjamin Thomson, comte de Rumford, mais, leurs caractères ne se convenant pas, ils se séparèrent en 1809; alors elle se consola de ses veuvages forcés et volontaire en *ouvrant un asile aux Grâces et aux Muses*, comme on disait alors. Elle recevait trois fois par semaine : le lundi, c'était un dîner en l'honneur des amis lettrés, français ou étrangers, habitués de la maison ou invités en passant; le mardi, elle accueillait tous ceux qui se présentaient; le vendredi, ses réunions, assez nombreuses, offraient le double attrait d'une excellente musique et d'une compagnie formée de l'élite des autres sociétés. Quant à la conversation, elle en jouissait plus qu'elle n'en prenait souci, laissait flotter les rênes du gouvernement ou les abandonnait, en général, à ses causeurs. On sait qu'il y a là-dessus trois systèmes : l'absolutisme, la liberté complète, la liberté tempérée, et que tous les trois peuvent invoquer d'excellents théoriciens et praticiens.

Guizot, qui fut un des intimes de Mme de Rumford, rapporte ainsi son impression :

Depuis cette époque (1809), et pendant vingt-sept ans, aucun événement, on pourrait dire aucun incident, ne dérangea plus Mme de Rumford dans sa noble et agréable façon de vivre. Elle n'appartint plus qu'à ses amis et à la société, tantôt étendue, tantôt resserrée, qu'elle recevait avec un mélange assez singulier de rudesse et de politesse, toujours de très bonne compagnie, et d'une grande intelligence du monde, même dans ses brusqueries de langage et ses fantaisies d'autorité... Sous l'Empire, outre son agrément général, sa maison avait un mérite particulier; la pensée et la parole n'y étaient pas officielles; une certaine liberté d'esprit et de langage y régnait, sans hostilité, sans arrière-pensée politique; uniquement de la liberté d'esprit, l'habitude de penser et de parler à l'aise sans s'inquiéter de ce qu'en saurait et dirait l'autorité. Précieux mérite alors, plus précieux qu'on ne peut le supposer aujourd'hui. Il faut avoir vécu sous la machine pneumatique pour sentir tout le charme de respirer... Sous la Restauration, la liberté était revenue, mais on connut alors le mal de l'esprit de parti, des préventions et des animosités de parti. Ce fléau de la société dans les pays libres pénétra peu, très peu, dans la maison de Mme de Rumford; comme naguère la liberté, l'équité ne s'en laissa point bannir. Non seulement les hommes des partis les plus divers continuèrent de s'y rencontrer, mais l'urbanité y régnait entre eux : il semblait que, par une convention tacite, ils laissassent à

la porte de ce salon leurs dissentiments, leurs antipathies, leurs rancunes, et qu'évitant de concert les sujets de conversation qui les auraient contraints de se heurter, ils eussent d'ailleurs l'esprit aussi libre, le cœur aussi tolérant que s'ils ne se fussent point enrôlés sous le joug des partis.

Mme de Rumford avait des traits de ressemblance morale avec Mme Geoffrin; plus encore que celle-ci, elle grondait ses amis, et l'éducation la plus affinée n'avait pu tuer en elle *le Paysan du Danube*, toujours prêt à s'éveiller. Très charitable et discrète dans ses dons, elle fait penser au bourru bienfaisant.

Evoquons maintenant quelques salons qui appartiennent directement au dix-neuvième siècle, soit à cause des opinions spiritualistes dont leur atmosphère morale est pour ainsi dire imprégnée, soit parce que leurs habitants ont les yeux tournés vers le présent plutôt que vers le passé, se préoccupent avec ardeur des questions contemporaines, des hommes et des choses qui sont dans la bouche et l'âme des foules.

Je citerai seulement la marquise de Montesson et la marquise de Coigny. Le salon de la première fut littéraire surtout avant la Révolution; sous le Consulat, jusqu'à sa mort (1806), il eut une grande importance, mais d'une autre façon : à la demande du Premier consul, la veuve du duc d'Orléans [1] fit en quelque mesure, pour la société polie, par ses réceptions, ce que Bonaparte avait fait pour l'ordre par le 18 Brumaire, pour la religion par le Concordat. Bonaparte pressentit l'utilité d'une telle collaboratrice, dont un mot lu dans les papiers de Joséphine l'avait charmé : « Souvenez-vous, écrivait-elle, que vous êtes la femme d'un grand homme. » Mme de Montesson contribua beaucoup à faire rentrer dans la nouvelle société le sentiment de la nuance et le respect des convenances. C'est le propre du génie dans tous les ordres de dominer la position que l'on tient du hasard, et de s'imposer, en créant au fur et à mesure, pour chaque circonstance, le mot, l'idée, l'acte, qui légitiment la conquête : Mme de Montesson eut le génie social, le génie de la domination insinuante et douce. Tout en donnant des fêtes mondaines, elle conservait son cercle d'amis distingués, prit des leçons de physique, de chimie, avec Berthollet et Laplace, cultiva les lettres, encouragea les sciences et les arts.

Pendant l'Empire et la Restauration, le salon de la marquise

[1] Mariage toléré par Louis XVI, non officiellement célébré, à propos duquel Caraccioli disait que le duc d'Orléans, ne pouvant faire Mme de Montesson duchesse d'Orléans, s'était fait M. de Montesson. — Joseph Turquan, *Madame de Montesson*. — Gilbert Stenger, *La Société française pendant le Consulat*. Duchesse d'Abrantès, *Histoire des Salons de Paris*.

de Coigny[1] n'est plus aussi brillant qu'au temps de Louis XVI, alors que Marie-Antoinette soupirait : « Je suis la reine de Versailles, mais Mme de Coigny est la reine de Paris. » Toutefois on la recherchait fort, tout en la redoutant pour son esprit caustique, et bien qu'elle témoignât la plus profonde admiration à Bonaparte, celui-ci l'abordait en demandant avec une pointe d'inquiétude : « Eh bien, comment va la langue? » Elle avait une grosse vilaine voix, ce qui faisait dire : « Elle n'a qu'une voix contre elle, c'est la sienne. »

Le causeur est au salon ce qu'est le bois au foyer, le soleil à la nature, la peinture au cadre, l'artiste à l'instrument[2]. J'ai déjà nommé un certain nombre de causeurs mondains; Villemain figure parmi les plus brillants de son siècle, il avait tant d'esprit qu'il faisait les honneurs de sa laideur, qui fut célèbre, et qu'il dit un jour à une dame très admirée : « Aimez-moi, personne ne le croira. »

Et c'est le cas de rappeler cette belle pensée de Lacordaire :

Foyer généreux des intelligences cultivées de tous les pays, la conversation est le dernier asile de la liberté humaine. Elle parle encore là où la tribune se tait: elle remplace les livres qui ne se font plus, elle donne cours aux pensées que le despotisme poursuit, elle échauffe enfin, elle remue, elle émeut, elle est, là où elle peut vivre, le principe et l'écho tout-puissant de l'opinion. Tant qu'une société converse, elle est encore sauvée.

Notons en passant deux silhouettes de causeurs exquis, par Villemain :

Cuvier, dont l'esprit était si éminent dans une académie, dans un Conseil d'Etat, dans un comité d'enseignement public, et parfois à l'une ou à l'autre des tribunes parlementaires, n'était pas cependant connu tout entier de qui ne l'avait pas entendu dans un salon, chez Mme de Lavoisier, chez Mme de Duras, chez M. de Marbois, ou chez lui, au milieu de sa digne et spirituelle famille, à son cercle du soir, causant avec la liberté d'un homme de loisir, la facilité d'un grand esprit et l'agrément d'un esprit naturel qui veut plaire. Curiosités de la science et de l'histoire, littérature étrangère dans ses hardiesses et sa variété, notions universelles depuis la chronologie jusqu'à la poésie, et, depuis la science héraldique de l'Allemagne qu'il rendait intéressante, jusqu'à sa philosophie, qu'il rendait claire, — tout était présent à la vaste intuition de M. Cuvier, et revenait à propos dans ses entretiens. Nul homme, je crois, ne donnait mieux l'idée de ce grand Leibnitz que le roi d'Angleterre, par son privilège de roi de Hanovre,

[1] Voy. sur elle et sur Mme de Genlis, mon volume *la Société française avant et après 1789*, 156 et suiv. — 175 et suiv.

[2] « La causerie, dit Maurice de Guérin, est une de ces douces choses qu'on voudrait allonger toujours. »

voulait avoir toujours à ses côtés pour le faire parler de toute chose. Un certain piquant d'esprit français, qui ne gâte rien, ajoutait encore à la conversation du nouveau Leibnitz, et y répandait une grâce amusante et sévère, dont quelques passages de ses *Eloges des savants* peuvent seuls donner un avant-goût.

M. de Feletz ne voulait du monde que ce qu'il y portait lui-même, la grâce, l'esprit aimable, le droit du libre penser et du bien dire. C'est par là qu'il plaisait sans effort, dans ces réunions devenues aujourd'hui trop rares, d'où la politique n'avait pas écarté la politesse, où les rangs et même les opinions étaient rapprochés par la meilleure et véritable égalité, celle du savoir et des nobles sentiments, où des hommes occupés des grandes affaires trouvaient encore à s'instruire, où les hommes de science étaient accueillis par les hommes de loisir, et tous plus ou moins inspirés de ce bon goût que l'influence des femmes avait mis dans la haute société, et qui souvent ne servait pas moins au progrès des vérités utiles qu'à la grâce des entretiens[1]. M. de Feletz appartenait au type perdu des abbés de cour : très myope, très distrait, il lui arriva de se tromper d'étage, de s'asseoir à une table chez des inconnus, de commencer même à dîner; enfin, s'apercevant de sa bévue, il s'enfuit, prend dans l'antichambre un manteau qui ne lui appartenait pas, et monte ahuri chez ses amis; mais les autres avaient eu le temps de trouver charmant cet académicien, et la connaissance, inaugurée sous de tels auspices, continua.

Les siècles, les régimes politiques, les opinions mêmes se mêlent dans cette revue des salons littéraires : plus d'un a ses origines dans l'ancien régime, reprend sous l'Empire, s'avance à travers la Restauration; d'aucuns, qui commencent avec le siècle, s'épanouissent sous Louis XVIII et Charles X, jettent leur dernier éclat après 1830; d'autres naissent en quelque sorte d'un régime et meurent avec lui; il en est encore qui fleurissent, disparaissent, reparaissent, comme certains cours d'eau qui vont par instants se cacher sous terre. Tous ont un caractère commun, celui d'une royauté viagère, qui commence et finit avec le fondateur ou la fondatrice : de tels gouvernements ne se transmettent presque jamais par hérédité. Rien de plus personnel que le génie de la sociabilité; parfois seulement, quelques amis se disputent sa succession, une succession bien précaire, car les objets qui la composent sont des lettrés, des délicats qu'il faut apprivoiser avec mille stratagèmes d'amabilité diplomatique. On sait le mot de Mme de Tencin sur Mme Geoffrin, qui fréquentait beaucoup chez elle : « Savez-vous ce que fait ici la Geoffrin? Elle vient voir ce qu'elle pourra recueillir de ma succession. »

Louise Contat était une manière de grande dame, rappelant

[1] Elle est de Feletz, cette boutade sur un roman du vicomte d'Arlincourt : « *Le Solitaire* a été traduit dans toutes les langues, excepté en français. »

beaucoup les Quinault, Adrienne Lecouvreur : son salon prenait la physionomie d'un salon d'autrefois, et de voir avec quel art elle savait parler aux uns le langage de la cour de Marie-Antoinette [1], aux généraux celui de leurs victoires, aux orateurs, aux financiers, celui de leurs ambitions ou de leurs affaires, saluer une marquise à trente-six quartiers d'une révérence à genoux mi-ployés, ciseler une épigramme, improviser un quatrain, analyser une pièce, définir un caractère, écrire des petits billets de trois lignes, mais pleins de choses ; tant de qualités attiraient, conquéraient et retenaient les plus rebelles. Du droit de sa beauté, de sa grâce et de ses succès, *la reine du billet* se croyait investie du privilège de patronner, d'imposer aux camarades et aux auteurs ses volontés. Toute jeune encore, elle affirmait nettement sa personnalité charmante, mais assez envahissante, par un mélange de sensibilité spirituelle et de profondeur : et la maturité n'avait nullement tempéré cette ardeur de domination. Qu'elle joue les soubrettes ou les grandes coquettes, qu'elle trône au foyer de la Comédie ou dans son boudoir, il faut baisser pavillon, lui rendre les armes : d'ailleurs ses sujets chérissent leur servitude et elle les récompense par mille procédés aimables. Et, tant la loi des contrastes régit le monde moral, cette femme assez ombrageuse et rancunière, habituée à traiter comme un crime de lèse-majesté toute atteinte à sa principauté, témoignait à ses amis, parfois à ses ennemis, la bonté la plus rare, la bonté intelligente, héroïque. Car il y a bien des sortes de bonté, comme il y a différentes sortes de raison : une raison raisonnable, bourgeoise, où entrent à doses inégales la prudence, le jugement, avec un grain d'égoïsme et quelque désir secret de ne point se heurter aux choses, — la raison de Mme Geoffrin ; et puis une raison sublime, qui ne se contente pas de triompher aujourd'hui, mais qui s'inquiète du lendemain, et, sans perdre l'équilibre, la mesure, prend sa source dans le dévouement, s'alimente à tous les foyers de l'idéal, — la raison de Mme de Duras, de Mme Swetchine, de Mme Gabrielle Delzant.

Devenue Mme de Parny [2] par son mariage avec le neveu du poète, Louise Contat ne songea plus qu'à assurer le bonheur de

[1] Pour complaire à Marie-Antoinette, elle apprit en deux jours un rôle de cinq cents vers dans *la Gouvernante*, de la Chaussée, le joua en perfection, et comme la reine la faisait complimenter, elle répondit à l'envoyé : « J'ignorais où se trouve le siège de la mémoire ; je le sais maintenant, il est dans le cœur. »

[2] Sophie Gay, *Salons célèbres*. — Bouilly, *mes Récapitulations*. — Arnault, *Souvenirs d'un Sexagénaire*. — Louise Contat répondit à un

sa famille et de ses amis. Elle leur offrit, au château d'Ivry, ou plutôt ils lui offrirent une fête originale, vraiment littéraire. Rassemblés à l'heure dite, membres de l'Académie française, généraux, personnages de la cour, femmes du monde, actrices renommées, prennent part aux danses rustiques, se mêlent dans le parc aux paysans endimanchés. Parmi ceux-ci se détache un couple que ses poses, sa grâce et sa légèreté, désignent à l'attention; on fait cercle, on s'interroge. Louise s'avance à son tour, reconnaît Chevigny et Beaupré, de l'Opéra, qui, à sa vue, redoublent de folies. Mais quoi! Voici deux grognards qui interrompent ces ébats, ils se plaignent que la dame de céans débauche leurs enfants, et jouent si bien leur rôle, qu'on les saisit déjà au collet pour les expulser, lorsque, riant de la méprise, Contat nomme Michot et Masson. Un peu plus loin s'escriment des chanteurs forains affublés de costumes grotesques. Kreutzer, directeur de l'Opéra, Salentin, Frédéric, Duvernoy, Rode, munis de leurs instruments, Garat jouant du tambour de basque, Désaugiers vêtu en paillasse et battant la grosse caisse, se hissent sur des chaises et, après un charivari de circonstance, annoncent qu'ils vont chanter le cantique de l'inimitable Louise. Alors Désaugiers frappe de sa baguette une immense toile peinte par Guérin et déroulant en douze morceaux la vie de la châtelaine; Garat chante douze couplets sur un air de complainte composé par Kreutzer; Rode, Salentin, Duvernoy l'accompagnent, et Désaugiers reprend sur le ton niais le refrain de chaque stance. Un banquet de cent couverts attend les invités dans l'orangerie; chacun choisit son voisin, sa voisine, l'esprit pétille, la gaieté s'épanouit dans une sorte de délire d'imagination où la beauté se multiplie; lettrés, poètes, font assaut de compliments rimés à l'adresse de la *moderne Thalie*, les uns recourant à de gracieuses interprètes, M[mes] Dugazon et Branchu, Devienne, Mézeray, tandis que Vigée, Chazet, Roger, Campenon, présentent leurs hommages sans truchement. Bouilly ayant remarqué, dans les corbeilles de fleurs, une belle rose voisine d'une branche d'immortelles, improvise ce couplet très applaudi :

> Tu viens trop tard, pauvre cervelle,
> M'a dit Flore, on a tout cueilli.
> Cette rose, un brin d'immortelle,
> C'est tout ce qui me reste ici...

grand seigneur ennuyeux qui se targuait d'avoir de l'esprit, en raison du proverbe bien connu : « Ah! Monsieur le duc, vous n'êtes pas bossu, vous n'êtes que contrefait! »

Mais Contat doit se reconnaître
Dans ces deux fleurs, mon seul trésor :
L'une dit ce qu'elle est encor,
Et l'autre ce qu'elle doit être.

Voilà, n'est-il pas vrai, d'assez *bons fournisseurs de conversation?* Il y en avait bien d'autres chez Louise Contat : Alexandre Duval, le vicomte de Ségur, le comte Louis de Narbonne, Jouy, M. de Longchamp, Legouvé, Colin d'Harleville, Sophie Gay.

Terminons cette esquisse par un trait d'héroïsme mondain.

Le docteur Corvisart possédait seul la confiance de Mme de Parny. Mais il était goutteux, et il ne faisait plus de visites qu'à l'Empereur. Mme de Parny, après l'avoir consulté plusieurs fois, revint un jour pour chercher la note du régime qu'elle devait suivre... Corvisart était encore au lit quand elle arriva; on la fait passer dans le cabinet du docteur, elle s'assied près de la table où il était d'ordinaire; sur cette table une lettre est commencée, et le nom de Mme de Parny se trouve plusieurs fois dans la page. Elle ne résiste pas au désir de savoir ce que Corvisart dit de son état à M. Hallé, et ses yeux tombent sur un passage qui la condamne à mourir dans quatre mois, et détaille les moyens d'adoucir les atroces souffrances d'un cancer que l'état du sang de la malade ne permet pas de guérir... Le soir même, son salon était rempli de monde, et l'on a remarqué qu'elle n'avait jamais causé avec plus de charme et plus de liberté d'esprit; que jamais elle n'avait paru jouir davantage de la gaieté piquante de ses amis.

Trois mois après elle était morte.

Etienne Delécluze, dans ses *Souvenirs de soixante ans*, promène agréablement le lecteur à travers quelques salons littéraires de 1800 à 1850. Nous voici avec lui d'abord dans la famille de son ami Lullin, où il contemple Mmes Récamier, Tallien, Carvalho, Chabot de la Tour, et cette Mme Jouberthon qui devait être la femme de Lucien Bonaparte. Les femmes de cette société l'emportaient sur les hommes qui, pour la plupart, étaient des gens d'affaires, des banquiers plus occupés de *gaigner* que de plaire, et qui, s'ils s'y efforçaient par aventure, rappelaient l'ours du fabuliste.

A cette époque singulière, l'aristocratie pour les hommes était le talent, pour les femmes la beauté; et, en effet, les salons de Paris n'ont jamais compris un si grand nombre de jolies personnes qu'en ce temps, où la beauté équivalait à une dot. Chez les Stapfer, les jeunes écoutent avec respect Ampère, Humboldt, Maine de Biran, Benjamin Constant, le voyageur Simon, Victor Cousin, Bonstetten. Dans le salon régnait une atmosphère à la fois scientifique et littéraire dont il semblait que tout esprit, pour peu qu'il eût de force et d'élasticité, dût ressentir la salutaire influence.

Aux vendredis de Viollet le Duc, la conversation était presque toujours excellente, avec des interlocuteurs tels que : Albert Stapfer, Ampère fils, Sautelet, de Marest, Stendhal, Victor Leclerc, Saint-Marc Girardin, Sainte-Beuve, Charles Magnin. La mode était aux lectures : on en faisait un peu partout, dans les salons de l'aristocratie, comme dans ceux de la bourgeoisie, chez Fiévée, Ancelot, de Laborde, Benjamin Constant, Mmes Récamier, de Duras; les poésies de Byron, Lamartine, Victor Hugo, comptaient par centaines des admiratrices passionnées dans les réunions les plus brillantes. C'était alors un moyen de se faire connaître, de trouver un éditeur, et avec celui-ci un rayon de gloire en commençant par la gloriole. Delécluze raconte l'invasion de Mme Gay chez le baron Gérard auquel elle annonce que *nous* avons fait (nous, c'est sa fille, *la dixième Muse*) des vers sur la mort de Mathieu de Montmorency, que nous allons lire à sa compagnie, tout de suite, car nous devons passer encore chez deux amis ce soir. Et Delphine, vêtue de blanc, si belle que le plaisir de l'entendre se décuplait du plaisir de la regarder, récitait ses vers, et Mme Gay, sans attendre les compliments : « Ces vers sont beaux, n'est-il pas vrai?... M. de Chateaubriand a été bien frappé de celui-ci : « *Donner à la vertu tout l'éclat de la gloire.* » Mais Delphine avait un si beau sujet! M. de Montmorency mourant le même jour que notre Sauveur! C'est admirable, c'est sublime! N'est-ce pas, Gérard!... Mais nous vous quittons. Adieu! adieu! »

Ces lectures amènent parfois des quiproquos plaisants. Mme Récamier ayant prié Parseval-Grandmaison de lire quelques fragments de son poème de Philippe-Auguste, ce distrait choisit l'épisode où, devant la reine de Suède, il stigmatise les rois parvenus; devant l'abbé de Pradt, les prêtres trop mondains; où, devant Mme Récamier, il se moque des banquiers enrichis, et, devant Benjamin Constant, de

... Ces libéraux des Gaules
Rayant partout les lys, hormis de leurs épaules.

Après quoi il eut la candeur de demander à l'abbé de Pradt s'il avait été content : « Mais certainement, répondit ce dernier, nous sommes tous enchantés. »

Le comte de Rochefort adorait ces lectures, mais il s'endormait souvent et poussait le sans-gêne jusqu'à ronfler, oh! très involontairement, et sans cette malice de l'acteur Régnier répondant à un auteur qui venait de lire sa pièce au comité de lecture de la Comédie-Française : « En littérature, le sommeil est une opinion. »

Un soir que Frédéric Soulié lisait une tragédie en vers chez Ancelot, le comte fait bientôt son ramage habituel, Soulié se penche vers Mme Ancelot et, souriant tristement : « J'entends que votre fille ne dort pas; eh bien, que sa bonne l'apporte ici pour l'endormir. » Et Soulié ne revint plus jamais chez Mme Ancelot.

Delécluze tint à son tour, le dimanche, de midi à cinq heures, des réunions d'amis voués, comme lui, au culte des lettres; resté célibataire, il ne recevait que des hommes, et l'on n'était pas admis par invitation, mais sur la proposition d'un des membres, approuvée ou rejetée par la société. Ainsi, la marquise de Lambert, au dix-huitième siècle, ne recevait guère de nouveaux hôtes sans une sorte de scrutin où elle consultait les grands intimes. Chez Delécluze, on n'exigeait du candidat que deux conditions : être homme d'honneur et homme d'esprit. Et, pour deviner l'agrément de telles causeries, il suffit de connaître les noms de ceux qui les alimentèrent de 1820 à 1830 : Albert Stapfer, Ampère fils, A. Bouffé, E. Monod, Sautelet, le baron de Marest, Stendhal, Viollet-le-Duc, Courier, Mérimée, A. de Jussieu, Charles de Rémusat, Duvergier de Hauranne, Aubernon, Mignet, Vitet, Dubois d'Angers, Jacquemont, Artaud, Coquerel, Taschereau, le comte de Gasparin, Daunant, Cerclet, Duparquet, Dittmer, Cavé, Patin, Théodore Leclercq. La plupart des membres du cénacle étaient *libéraux* et *romantiques*. Duvergier de Hauranne, Stendhal, Rémusat, Ampère, discutaient ou monologuaient avec beaucoup de verve, Mérimée lançait des mots ironiques et concis, tandis que le plus grand nombre écoutait; parmi les silencieux, le savant Adrien de Jussieu ne manquait aucune des réunions du dimanche. « Sur sa figure étrange, on jugeait à la finesse de son sourire qu'il venait d'être dit quelque chose d'instructif et de piquant. Puis, en s'en allant, il donnait une poignée de main à Etienne, disant : « Ils ont été bien amusants »; ou bien, quand la séance avait été pâle : « Ça n'a pas été si amusant que dimanche dernier ».

Après l'émigration et le retour en France, Mme de Genlis avait attiré l'attention du Premier consul par son roman de *Mademoiselle de la Vallière* [1] : devenu empereur, il lui demanda une correspondance régulière, où elle parlait de morale, de littérature, et racontait de l'ancien régime ce qu'il voulait savoir. Elle eut une pension de 6000 francs, un logement à l'Arsenal, fut nommée dame d'inspection des écoles primaires de son arrondissement. Bientôt son salon

[1] Henry Lapauze, *Lettres inédites de Mme de Genlis à son fils adoptif Casimir Bœcker*, 1 vol. Plon.

devient celui que les étrangers, les provinciaux, les curieux tiennent à connaître, celui où l'on cause le mieux; auprès d'elle s'empressent des amis fidèles, des hommes et des femmes de mérite : Fiévée, directeur de la conscience politique de l'empereur, *une magnifique sinécure*; Mmes de Choiseul, Kennens, de Vannoy, de Brosseron, Cabarrus, Hainguerlot, MM. Laborie, Pieyre, de Cabre, de Courchamp, Radet, Dussault, Crawford, de Sabran, le cardinal Maury; M. de la Borde, célèbre par ses distractions, ses mots, et cette définition du dévouement, que Napoléon dut goûter...

J'entends ainsi le dévoûment
Quand dans le cœur il prend sa source :
Le dernier quart d'heure du temps,
La dernière goutte de sang,
Le dernier écu de la bourse;

Brifaut, le comte d'Estournel, Anatole de Montesquiou, les trois jeunes gens que Mme de Genlis appelait ses amoureux, et « qui formaient sa partie carrée sans crainte de compromettre leur enjeu ». Elle ressuscitait pour eux le siècle de l'élégance et de la grâce, elle évoquait celui de Louis XIV comme si elle eût été sa contemporaine : ils admiraient cette imagination intarissable, ce talent d'observation qui lui révélait sur-le-champ le fort et le faible de chacun, la séduction insinuante de sa parole.

Sa conversation, remarque Brifaut, n'était point l'éblouissant monologue de Mme de Staël, c'était une suite de propos agréables, d'anecdotes piquantes, de récits débités avec cette aisance dont la bonne compagnie d'autrefois n'a pas voulu nous laisser la tradition... Elle possédait un art tout particulier, celui de vous faire croire à un intérêt qui souvent n'existait pas, de jeter dans votre oreille des paroles d'éloge qu'elle avait bien calculées, mais qui semblaient partir du cœur à son insu, de charmer l'amour-propre. Mme de Genlis, femme du monde, avait toutes les qualités dont une partie manquait à Mme de Genlis auteur. Elle affichait la prétention d'être une bonne femme de ménage. « Permettez que je finisse mon pot-au-feu, disait-elle au visiteur stupéfait : avant d'être femme de lettres, je suis ménagère. »

Et d'éplucher carottes, poireaux, de les mettre dans la marmite, d'écumer; enfin, après avoir ôté le tablier de cuisine, elle se mettait à causer.

Une fois elle imagine pour ses favoris une surprise charmante : son élève Casimir, harpiste distingué, se transforme en David, et, par des merveilles d'harmonie, conjure, calme les noirs accès de Saül-Michelet, costumé et drapé par Talma. Entendre en une soirée, la lecture des lettres d'Henri IV à Gabrielle, la conversation de Mme de Genlis, la harpe de Casimir, quel régal pour des

jeunes gens plus riches d'esprit que d'écus! Une autre fois, Gall rend visite à la comtesse, et découvre en haut de sa tête une grosse bosse qui marque, affirme-t-il, trois vertus : la religion, l'élévation de l'âme, la persévérance; et Talleyrand de remarquer : « Vous voyez, mesdames, qu'elle n'est pas hypocrite. »

On rapporte qu'un jeune peintre de grand talent avait, pendant un hiver, composé sept portraits d'un petit modèle, à l'âme insignifiante et rudimentaire, tous ressemblants, tous d'expression variée : le printemps éclate, et avec lui un rayon de vrai soleil qui inonde l'atelier et vient se jouer sur la figure du modèle; le peintre s'étonne, son imagination lui montre une huitième femme, il jette ses pinceaux, désespérant d'atteindre la vérité idéale. N'obéissait-il pas à cette double loi psychologique, loi contradictoire en apparence, que les plus belles choses et les plus belles personnes donnent surtout ce qu'elles n'ont pas, qu'un certain don poétique crée une partie de leurs qualités, que l'âme de l'écrivain, de l'artiste est comme une mosaïque animée où se reflètent des millions de pensées, de souvenirs personnels et héréditaires, mosaïque d'où sortiraient sans cesse de nouvelles images? C'est ensuite que ces choses et ces personnes sont en évolution perpétuelle, difficiles à saisir, et protéennes en raison directe de leur beauté plastique ou morale, à mesure qu'elles s'exercent dans un champ plus vaste. Des millions d'hommes ont contemplé la mer de Bretagne, le Mont Blanc, la baie de Naples, le Bosphore : aucun, pour peu qu'il ait élargi sa pensée par la réflexion, n'a apporté à ces merveilles, n'a reçu d'elles les mêmes sensations. Des milliers d'historiens ont voulu raconter la Révolution, Napoléon : en est-il un seul qui les ait vus de la même façon, peints avec le même pinceau? Voilà pourquoi il est si difficile de juger, pourquoi l'étude et l'expérience sont des écoles de modestie. Ceux que nous regardons ne ressemblent pas toujours à eux-mêmes, et nous qui tentons de les portraiturer, nous sommes aussi en état de perpétuel devenir. Volonté, imagination, cœur, intelligence, sont ces chevaux qui écartèlent notre moi, comme ceux qui écartelèrent certains coupables, et les âmes les plus fortes se teignent parfois de la couleur des milieux qu'elles traversent. Nous faisons les événements, et les événements nous font.

Du plus au moins cependant, et d'aucuns échappent en partie à cette mainmise. Ainsi de Mme de Rémusat, dont la vie offre cette unité relative, la seule à laquelle l'humaine infirmité permette de prétendre. Du moins y trouve-t-on quelques points fixes : fille, épouse et mère admirable, elle unit la plus grande sévérité morale à une profonde et romanesque sensibilité, montre de

bonne heure un esprit vif, pénétrant, le goût des bonnes mœurs, l'art d'exprimer sa pensée avec force et avec mesure. Epistolière de premier ordre, moraliste mondaine, moraliste littéraire, moraliste politique, elle est encore une parfaite comédienne de société, une maîtresse de maison accomplie. Que lui a-t-il manqué pour tenir un cercle aussi brillant que les bureaux d'esprit les plus célèbres du dix-huitième siècle? Un peu plus de fortune, de la santé, une longue vie, la résidence prolongée à Paris.

De 1804 à 1814, elle habite Paris en général, mais sa position de dame du palais apporte un nouvel obstacle à ses réceptions, surtout après le divorce de Joséphine, lorsqu'elle voulut rester avec celle-ci. De 1814 à 1821, son mari, sauf l'entr'acte des Cent Jours, occupe les fonctions de préfet à Toulouse, à Lille; elle y fait merveille, mais enfin un salon de préfète n'est pas proprement un salon. Celui-ci vit par l'intimité, la confiance, l'affection longtemps éprouvées; un salon officiel garde toujours un caractère banal, demeure le terrain neutre où le devoir, non plus le choix, guide les relations et les politesses; il participe d'une cour, d'une table d'hôte et d'un bal de charité. Enfin la santé très délicate de Mme de Rémusat lui fut un dernier empêchement; elle mourut bien jeune, âgée de quarante et un ans, le 16 décembre 1821, et l'on sait qu'en général les directrices de salons célèbres ont le don de longévité : durer est aussi une garantie de succès.

La charge de M. de Rémusat lui imposant de fréquentes absences, sa femme le remplace, en fait, dans le gouvernement du *tripot comique*. Et comme la *première chambellane* n'a garde d'oublier les égards dus à la dignité officielle, elle s'empresse de mander à son mari les *pétoffes*, cancans et caquets, dits et redits qui courent sur le monde théâtral et le monde sans épithète, les mesures qu'elle a osé prendre, sollicite son approbation, ses conseils, les lui souffle, au besoin, sous forme d'avis délicatement exprimés : si bien qu'en feuilletant sa correspondance, de 1804 à 1814, on pourrait presque reconstituer l'histoire intime de la Comédie-Française. Et ce n'est pas une sinécure qu'elle doit remplir : ses sujets indociles en prennent à leur aise, cherchent sans cesse à narguer l'autorité enjuponnée.

Elle est accablée de *lectures;* mais ceci n'est point pour lui déplaire, et les auteurs qui ont bientôt flairé son goût littéraire, s'empressent de lui soumettre leurs manuscrits; ainsi font Lemercier, Legouvé, Alexandre Duval, Desfaucherets, Raynouard, et ils s'en trouvent fort bien, car elle défendra leurs intérêts, et ils rencontrent chez elle des auditeurs éclairés, des faiseurs d'opinion

publique, peut-être des protecteurs : Fontanes, Talleyrand, Monge, Carion-Nisas, Lebreton, Norvins, Lavalette, Piscatory, Picard, Corvisart, Savary, Delambre, Barante, Lameth, Gallois, le peintre Gérard, les Rumford, Cuvier, Pasquier, Morellet, Bertrand, Mlles de Meulan, d'Aumont, Mmes de Vintimille, de Ganay, de Fezensac, Devaisnes, de Vannoise, de Pastoret, de Souza, etc.; sa sœur, Mme de Nansouty, et sa mère qu'elle appelle un accident heureux de son salon.

Un bon feu, du thé, voilà le décor habituel, et ceci rappelle Mlle de Lespinasse qui donnait simplement à causer, non à manger. Mme de Rémusat n'ignore pas qu'elle aurait plus de réputation si elle avait plus d'argent, car « ce vilain métal fait la moitié de l'esprit d'une maîtresse de maison ». Elle-même se plaisante agréablement à propos de cette invasion littéraire qui charmait fort ses amis : « J'ai peur, en vérité, que tu ne retrouves à ton salon un certain air de bureau d'esprit, et à ma mère et à moi la figure de Cathos et de Madelon : si je me laisse faire, d'ici à huit jours, j'aurai entendu trois tragédies, une comédie en cinq actes et un opéra-comique. Tandis que tout dort à Paris, le monde veille seul, et, à cause de vos dignités, il ne se barbouille pas une feuille de papier qu'on ne se croie obligé d'obtenir votre protection par mon suffrage... »

Voici deux croquis de soirées intimes en 1805 et 1808 :

Mme Devaisnes, M. Siméon, l'abbé Morellet, ma sœur, enfin MM. de Lacretelle, Desfaucherets et Raynouard sont venus. Ce dernier... m'avait fait demander la permission de m'être présenté. Je l'ai trouvé avec un petit accent provençal qui m'a été au cœur, une manière simple et de bon ton. Il parle de son succès avec modestie, de la bienveillance du public avec reconnaissance. Il ne s'aveugle pas sur les défauts de sa pièce (*les Templiers*); il désirerait fort qu'elle eût l'approbation de l'Empereur à qui il doit, dit-il, d'heureux conseils, lors de la lecture que lui en fit Fontanes... Mon ami, j'ai été en somme contente de M. Raynouard. Nous avons lu avec lui un dernier morceau de Geoffroy contre lui et M. de Lalande. Il rend grâce au feuilleton de la célébrité que ses injures lui ont donnée, et il est déterminé à ne jamais y répondre, se souvenant de la considération que cette même conduite avait attirée à Fontenelle, qui avait forcé ses ennemis outrés à intituler leurs pamphlets : « Réponse au silence de M. de Fontenelle. »

Comme je me suis mise à ne guère sortir le soir, mon salon se remplit plus que dans les commencements; le petit nombre d'oisifs qui ne sont ni aux champs, ni à l'armée, ni en voyage, viennent se chercher au coin de mon feu. Avant-hier, il y avait très bonne compagnie : M. Delambre, M. Cuvier, Mlle de Meulan, M. Bertrand, Mme Devaisnes, qui criait un peu haut, mais qui, cependant, a été aimable. Je suis fort contente de M. Delambre; il est bon et aimable comme la véritable science. Je crois cependant à M. Cuvier plus de ce qu'on appelle

esprit dans le monde; sa conversation est bien plus piquante, mais un peu railleuse. Nous avons beaucoup causé *lycée*. Ils sont effrayés de la quantité de choses à faire et de tous les obstacles qui s'y présentent : ils disent qu'ils seraient tentés d'élever tous les professeurs avant de leur confier des élèves...

Talleyrand entra dans l'intimité de Mme de Rémusat en 1808, lorsqu'elle perdit sa mère. Il se montrait un des plus assidus à la consoler, ne s'étonnait point de sa douleur; elle ne retenait pas ses pleurs en sa présence. Auparavant, sa politesse protectrice, ses manières gracieusement hautaines, son ton railleur, lui imposaient singulièrement : elle s'évertuait à l'écouter, à faire de l'esprit avec lui, demeurait gênée, presque défiante. La glace une fois rompue, elle osa lui parler franchement, le morigéner au besoin; elle lui dit un jour : « Bon Dieu! quel dommage que vous vous soyez gâté à plaisir! Car, enfin, il me semble que vous valez mieux que vous! » Traité jadis en paria par sa famille, il subissait l'influence balsamique d'un ménage si uni : elle lui faisait une sorte de parenté d'affection qui le reposait de la niaiserie encombrante de Mme de Talleyrand, de l'idolâtrie plus ou moins désintéressée des femmes de son salon; du reste, il eut toujours le goût de l'amitié, et ses intimes l'aimèrent tendrement. Le *curé*, ainsi l'appelle Mme de Rémusat, se laissait aller à de curieuses confidences, car il avait éprouvé sa parfaite discrétion, et elle avait souvent la primeur de ses mots. Par exemple, il s'arrangeait de manière à voir le moins possible sa femme, et tenait en son honneur cet axiome tout prêt : « Une femme spirituelle compromet souvent son mari; une femme bête ne compromet qu'elle-même. »

Un autre causeur de Mme de Rémusat, c'est... Bonaparte. Elle était la femme la plus spirituelle de la cour, la plus capable de donner la réplique à l'Empereur, surtout de l'écouter comme il voulait qu'on l'écoutât. Il semble qu'il y eût entre elle et ses compagnes ce pacte tacite, qu'elles charmeraient les yeux du maître par leur beauté, qu'elle se chargerait, elle, du soin de plaire à son esprit. Il avait pu l'apprécier en 1803, à Pont-de-Briques (près Boulogne), où, M. de Rémusat étant tombé malade, elle était accourue aussitôt. Pour la forcer de se reposer un peu de son rôle de garde-malade, le Premier consul lui donna l'ordre de déjeuner et de dîner à sa table tous les jours; il lui témoignait alors une bienveillance sympathique, voire de la confiance, et ses conversations se gravèrent profondément dans la mémoire de la jeune femme. « On me dira, observait-il, que tout cela fera une noblesse de cour; mais cette noblesse de cour aura conquis son

rang avec son épée? — Oh! fit-elle, avec son épée? Avec son sabre. » Un jour qu'il se moquait parce qu'une absence de son mari la rendait triste : « Sire, répondit-elle, j'ignore tout à fait les jouissances héroïques, et j'avais mis, pour mon compte, ma part de gloire en bonheur. » Il se mit à rire, et reprit : « Du bonheur! Ah! oui, il est bien question de bonheur dans ce siècle-ci! »

Lisant avec elle un manuscrit de Lemercier, il raie des tirades entières; puis se ravise, dit à Mme de Rémusat qu'il ne faut pas qu'on croie que les corrections viennent de lui, qu'elle les doit prendre à son compte. Et elle d'objecter qu'il serait contraire à toutes les convenances qu'elle s'avisât d'une telle liberté :

A la bonne heure, acquiesce-t-il; mais, pour cela comme pour bien d'autres occasions, j'avoue que je n'aime guère ce mot vague et niveleur de *convenances* que vous autres jetez en avant à tout propos. C'est une invention des sots pour se rapprocher à peu près des gens d'esprit, une sorte de bâillon social qui le gêne fort, et qui ne sert que le médiocre. Il se peut qu'elles vous soient commodes, à vous qui n'avez pas grand chose à faire dans cette vie, mais vous sentez bien que moi, par exemple, il y a des occasions où je serais forcé de les fouler aux pieds. — Mais, réplique-t-elle, en les appliquant à la conduite de la vie, ne seraient-elles pas un peu ce que les règles sont aux ouvrages dramatiques? Elles leur donnent de l'ordre et de la régularité, et ne gênent réellement le génie que lorsqu'il voudrait s'abandonner à des écarts condamnés par le goût. — Ah! le bon goût! Voilà encore une de ces paroles classiques que je n'adopte point. C'est peut-être une faute, mais il y a certaines règles que je ne sens pas...

Et sans doute il ne faut pas prendre trop au sérieux la théorie des petites causes engendrant les grands effets, théorie agréable, chère aux amateurs d'imprévu romanesque, à certains dramaturges. Ce sont les grandes causes qui déterminent les grands effets, et le hasard n'est « que le cours inaperçu des choses », le sobriquet de la Providence; mais il arrive aussi qu'un incident minuscule imprime le branle, et c'est alors que les badauds prennent la partie pour le tout. Il semble d'ailleurs que le manque de tact ait, dans une certaine mesure, empêché Napoléon de pressentir l'effet de certaines décisions où le poussait l'orgueil de son imagination. Le goût, c'est en quelque sorte le cœur éclairé, c'est un sixième sens qui peut servir de garde-fou à la volonté. Qui sait si, avec du goût, Napoléon n'eût pas évité bien des fautes; s'il ne serait pas parvenu à se concilier les suffrages des femmes, dont la mauvaise humeur a eu contre lui des résultats que l'histoire des effets et des causes ne doit pas entièrement négliger?

La suite prochainement.

Victor du Bled.

LA POLITIQUE SOCIALE DE L'EMPIRE ALLEMAND

LES LOIS D'ASSURANCE OUVRIÈRE

Lorsqu'on suit à Berlin l'allée de la Victoire, on voit surgir, de chaque côté, sous les branches des arbres du Thiergarten, les statues de marbre blanc des princes de Hohenzollern, tandis que l'œil découvre, à l'extrémité de l'allée, la colonne, au sommet de laquelle la *Borussia*, aux ailes d'or éployées, tend vers les guerriers une glorieuse couronne.

Ils sont là, les trente-deux ancêtres de Guillaume II et de l'empereur Frédéric, depuis Albert l'Ours, le premier margrave de Brandebourg, jusqu'à Guillaume Ier, le premier empereur allemand, — saisissante évocation de la fortune de ces princes qui, partis de quelques burgs des bords de la Sprée, sont parvenus à la royauté et à l'empire. Cette double rangée de statues nous dit le courage, la ténacité, le génie; elle nous dit aussi le temps, les occasions, les circonstances, toutes ces choses que, dans l'antiquité, les hommes appelaient le destin, et où nous voyons plus justement les décrets immuables de Dieu. Sur le soubassement de la colonne de la victoire, trois bas-reliefs représentent trois victoires de la Prusse : Düppel, Königgrätz, Sedan, les trois étapes du relèvement de ce royaume et de la formation de l'empire.

A l'orient de la colonne, se dresse le nouveau palais du Reichstag, et quelle œuvre législative évoque le Parlement de l'empire plus fameuse que cette législation de protection ouvrière, que ce droit social, en sept années créé de toutes pièces.

Pour un Français, qu'est-il de plus amer que la vue de ces monuments, que le spectacle de ces triomphes? Spectacle plus cruel encore à l'heure où, chez nous, la négligence et l'abandon de la lutte ont permis aux moins dignes de prendre et de garder le pouvoir!

Cependant, nous ne venons pas ici défendre des principes et prôner un système. Nous n'avons d'autre ambition que de décrire ce que nous avons étudié et ce que nous avons vu. Nous venons

seulement mettre en face du néant des réformes sociales des démagogues, qui nous gouvernent, l'œuvre imposante de la législation ouvrière de l'empire allemand. Nous voulons donner une idée du mécanisme de ces assurances ouvrières qui, en dix-sept années, n'ont pas réparti sur le prolétariat de l'empire, moins de 5 milliards de francs, à titre d'indemnités et de pensions.

Plus d'un lecteur contestera sans doute les principes qui sont à la base de ces assurances. Mais, à l'heure où les questions sociales ont pris une place si importante dans les préoccupations des Etats, il est intéressant de connaître les efforts tentés par l'empire allemand pour vaincre la misère, et il est impossible de ne pas reconnaître aussi les résultats appréciables d'une politique, grâce à laquelle se sont accrus le nombre et la santé des habitants de l'Allemagne, tandis que le commerce et l'industrie de ce pays franchissaient de nouvelles étapes par des bonds prodigieux.

Les événements considérables qui se sont passés dans le bassin de la Ruhr, cette grève de deux cent cinquante mille mineurs qui ont revendiqué pacifiquement l'amélioration de leur sort, sans prêter l'oreille aux conseils des séditieux, rend plus intéressante encore l'étude du système, né à l'instigation d'un gouvernement qui semble avoir pris à tâche de prévenir les révoltes et les cataclysmes sociaux, en étudiant les besoins les plus immédiats du peuple.

Les Allemands, amateurs de symbole, ont élevé, entre l'allée de la Victoire et le Reichstag, la statue colossale du prince de Bismarck, fondue dans le bronze comme les attributs énormes qui l'accompagnent.

Comme tous les grands hommes d'Etat, il eut, en effet, la conception de ces deux politiques : nationale et sociale. Il eut la fortune, pendant sa longue carrière, pour l'une et l'autre, d'être l'initiateur et l'artisan. Son génie les avait embrassées toutes deux d'un même coup d'œil, sa volonté les réalisa. Assurer dans un siècle de démocratie comme le nôtre le gouvernement de l'Allemagne, la pourvoir par l'impérialisme de ressources suffisantes pour mener à bien les réformes sociales; grâce à celles-ci, accroître le nombre, la santé, l'instruction, la moralité, l'éducation des citoyens, accroître, en un mot, ces forces vives qui mettent un grand Etat à même de poursuivre dans le monde l'accomplissement de sa mission, d'y faire respecter ses lois et son drapeau : tel avait été le double dessein du chancelier. Ces deux politiques réagissent intimement l'une sur l'autre, l'une demeure un monument inachevé sans l'autre, toutes deux tendaient à rendre évidente aux yeux de tous les faibles, de tous les déshérités, l'action bienfaisante du nouvel empire et, par là même, donnaient à

ce dernier une base plus solide et un titre nouveau à la reconnaissance du peuple allemand.

L'empereur Guillaume Ier et le prince de Bismarck, quand ils proposèrent au Reichstag le vote des trois grandes lois d'assurance, obéissaient aussi à la nécessité de répondre par une législation nouvelle aux besoins nouveaux nés de cette transformation profonde, apportée au sein du prolétariat, par le développement de la grande industrie.

Ils voulaient, sur ces nouveaux champs de bataille, conquérir de nouveaux lauriers et s'assurer ainsi une gloire plus durable. Aussi, dans son message du 17 novembre 1881, au Reichstag, l'empereur Guillaume Ier s'exprimait en ces termes :

Nous considérons qu'il est de Notre devoir impérial de demander de nouveau au Reichstag de prendre à cœur le bien des ouvriers et Nous pourrions regarder avec une satisfaction bien plus complète toutes les œuvres que Notre gouvernement a pu réaliser, avec l'aide de Dieu, si Nous pouvions acquérir la certitude que Nous laisserons après Nous à la patrie une garantie nouvelle et durable, qui assurerait la paix intérieure, et donnerait à ceux qui souffrent l'assistance à laquelle ils ont droit. Dans les efforts que nous dirigeons à cet effet, Nous sommes certains de l'assentiment de tous les gouvernements confédérés et nous comptons sur l'appui du Reichstag, sans distinction aucune des partis. C'est dans ce sens qu'un projet de loi sur l'assurance des ouvriers contre les accidents du travail est en préparation. Le projet sera complété par un autre projet de loi dont le but sera d'organiser d'une façon uniforme les caisses de secours en cas de maladie. Mais ceux-là aussi, que l'âge ou l'invalidité ont rendu incapables de pourvoir au gain quotidien, ont droit à plus de sollicitude que ne leur en a accordé jusqu'ici la société. Trouver les véritables voies et moyens pour rendre cette sollicitude effective est une tâche difficile, il est vrai, mais essentielle de tout Etat qui est fondé sur des bases morales d'une vie publique chrétienne. C'est par une union étroite avec les forces réelles de cette vie et par l'organisation de ces forces sous la forme d'associations corporatives, placées sous la protection de l'Etat et jouissant de sa sollicitude, qu'il sera possible. Nous l'espérons, de remplir une tâche à laquelle le seul pouvoir de l'Etat ne pourrait satisfaire dans la même mesure.

I

Une étude de la politique sociale de l'empire allemand devrait, à proprement parler, s'attacher à toutes les lois qui concernent l'amélioration du sort des ouvriers, sous quelque forme que ce soit, celles, par exemple, qui ont pour but de protéger sa vie, son corps, ses intérêts moraux, sa liberté, son indépendance, sa famille.

Cependant ici, prenant ce message impérial comme plan de

notre étude, nous nous bornerons à décrire ces trois grandes lois d'assurance ouvrière contre les maladies, les accidents, l'invalidité et la vieillesse, car elles sont l'ossature de la législation sociale allemande.

La loi établissant l'assurance contre les maladies est la première en date. Elle a été promulguée le 14 juin 1883. Cette loi a organisé des caisses de secours qui, moyennant un léger prélèvement sur le salaire de l'ouvrier et une cotisation plus minime encore du patron, procurent à l'assuré, en cas de maladies, des soins gratuits et complets.

Dans l'organisation de ces caisses, on s'est inspiré d'un principe de double décentralisation. Tantôt les caisses sont locales, alors leur organisation est confiée aux autorités locales et elles embrassent tous les ouvriers des différentes branches d'industrie travaillant dans l'endroit. Dans les autres cas, elles sont professionnelles et n'intéressent que les ouvriers de telle ou telle profession.

Avant le vote de cette loi d'assurance, il existait bien en Allemagne des caisses de maladies, mais le législateur étant toujours demeuré respectueux de l'initiative privée, seules quelques grandes fabriques s'étaient donné la peine de protéger leurs ouvriers et, à cette époque, en Allemagne, comme chez nous aujourd'hui, que de familles plongées dans la misère, quand le père, souvent le seul soutien, était terrassé par la maladie. Il n'en faut pas davantage souvent pour entraîner la misère et le dépérissement de tous. L'Assistance publique était incapable de soulager ces malheureux; les cas sont trop nombreux et les charges trop lourdes. Les statistiques constatent que l'initiative privée était-elle aussi insuffisante. Une autre institution, une autre forme de prévoyance s'imposait donc, l'empire l'a trouvée en établissant l'assurance contre les maladies, et il a rendu cette assurance efficace en lui donnant pour base le principe de l'obligation. On se demandera peut-être, dès maintenant, l'effet produit par l'introduction de ce principe de l'obligation, que nous retrouverons en Allemagne à la base des deux autres grandes lois d'assurance. Certes, au début, il n'a pas été sans soulever bien des protestations, mais aujourd'hui, en Allemagne, il n'est personne qui n'en reconnaisse le bien-fondé. Dans les autres pays, les adversaires de l'obligation n'ont pas manqué de dire que ce principe n'a donné de bons résultats de l'autre côté du Rhin que parce qu'il était en parfaite conformité avec le caractère de la race allemande, lourde, méthodique, facile à discipliner et à conduire, ne sachant pas user de la liberté et, comme au temps de Tacite, ayant toujours l'habitude et le goût de l'autorité : *Libertatis incapax*,

jugui impatiens! Ces qualités et ces défauts sont, en effet, si inhérents à la race germanique et si connus qu'il est impossible de les contester. Le principe de l'obligation en matière d'assurance devait donc trouver en Allemagne une application relativement facile.

Sera-t-il plus difficile de le faire admettre dans les pays latins? C'est possible, quoique chez beaucoup d'entre eux le mot de Tacite pourrait trouver une application aussi juste, nous le pensons, que chez les Allemands. L'ancien président de *l'Office Impérial des Assurances*, M. Böediker, l'homme éminent qui a joué un rôle prépondérant dans la confection de ces lois, on peut le dire, un des fondateurs du droit social allemand, nous disait cependant, il y a quelques semaines : « Vous aurez beaucoup de peine à faire accepter cette idée de l'obligation dans votre pays. Dans les pays latins, je n'entends jamais parler que de l'initiative privée; et pourtant, voyez en Belgique et en Italie, si les assurances ouvrières, basées sur le respect complet de la liberté individuelle, ont donné des résultats comparables à ceux que nous avons obtenus en Allemagne! »

En effet, tous les ouvriers industriels, tous les employés d'exploitation dont le salaire annuel ne dépasse pas 2 000 marcs, sont protégés par la loi de 1883 sur l'assurance-maladie. Les caisses, instituées par cette loi, mettent à la disposition des malades les secours les plus complets; ce sont les consultations immédiates et gratuites du médecin, tous les médicaments, tous les appareils nécessités par leur état. En cas d'incapacité de travail, l'assuré reçoit, à partir du troisième jour de la maladie, un secours en argent équivalent à la moitié du salaire journalier, — ou bien dans certains cas, au lieu de ces avantages, il peut recevoir dans un hôpital tous les soins gratuits qui lui sont nécessaires. La famille de l'assuré touche alors à titre d'indemnité une somme équivalente au quart de son salaire journalier.

Mais ce ne sont pas là les seules obligations des caisses. En cas de décès, elles paient une indemnité funéraire, équivalente à vingt fois le salaire journalier moyen, elles paient aux femmes en couches un secours de maladie pendant six semaines.

Certes, ce sont là des avantages sérieux et que l'ouvrier apprécie assez pour laisser sans murmure prélever sur son salaire au profit des caisses de maladie une retenue qui peut varier de 1 à 4 pour 100 de son salaire journalier, sans dépasser jamais ce taux. Quant aux patrons, ils sont tenus d'ajouter une cotisation égale à la moitié de la cotisation de leurs ouvriers, autant dire que le montant total des cotisations est fourni pour les deux

tiers par les ouvriers et pour l'autre tiers par les patrons.

Le 10 avril 1892, une loi complémentaire est intervenue. Elle est entrée en vigueur le 1er janvier 1893. Son but était de mettre en concordance la législation des maladies avec les deux autres lois d'assurance sociale. Grâce à cette loi nouvelle, le cercle des personnes soumises à l'obligation de l'assurance, ou autorisées à y prendre part, s'est élevé dans des proportions considérables.

Quant au fonctionnement de l'assurance, la loi s'est proposé avant tout d'introduire le principe de la mutualité et de l'administration par les intéressés eux-mêmes. Nous verrons plus loin le grand avantage de ce self-government.

Nous avons pensé que de tels avantages ne devaient pas aller sans quelques inconvénients et nous nous rappelons avoir objecté au directeur d'une des principales fabriques allemandes que, séduit par tant d'avantages, plus d'un travailleur peu scrupuleux, en veine de chômage et de *farniente*, devait être parfois tenté de simuler une maladie. Le directeur nous répondait que c'était bien là l'écueil, mais en vérité plus apparent que réel, car le fonctionnement même de l'assurance, comme nous le faisions remarquer tout à l'heure, est organisé de telle sorte que ce sont les ouvriers, les intéressés, par conséquent, qui administrent eux-mêmes les caisses et qui sont chargés d'exercer le contrôle nécessaire pour combattre la simulation. Dans la pratique, on trouve encore d'autres palliatifs; faut-il rappeler ces épreuves qu'on fait subir à l'assuré dont la maladie n'est pas apparente et qu'on a quelques raisons de suspecter? Nous avons entendu narrer tels vigoureux procédés de massage employés par les médecins et bien faits pour faire réfléchir à deux fois le travailleur tenté de vouloir usurper des avantages auxquels il n'a pas droit. Nous avons dit plus haut que tous les ouvriers industriels étaient obligés légalement à l'assurance-maladie. Il y a des catégories moins nombreuses de travailleurs, tels que les artisans travaillant à domicile et ceux travaillant à la campagne, qui ne sont obligés que statutairement à l'assurance.

II

Dans l'assurance-maladie, l'ouvrier supporte donc la plus grosse part des charges. Dans l'assurance-accident, ce sont les patrons.

Nous nous rappelons avoir vu à Mulhouse, dans le cabinet de M. Auguste Klug, l'avocat le plus éminent près du barreau de cette ville et ancien député au *Landesauschus* d'Alsace-Lorraine, le dossier contenant toutes les pièces d'un procès intenté par une

association professionnelle de patrons tuiliers contre l'un des membres de cette Association dont un ouvrier, un Italien, avait été tué par un éboulement de terrain, tandis qu'il creusait dans une mine. Les pièces étaient nombreuses, le dossier compliqué : rapports d'experts sur la responsabilité du patron, contre-expertise effectuée par celui-ci, dessins nombreux figurant le creusement de la mine, lettres du consul d'Italie, avis adressés à l'Office impérial des Assurances à Berlin, réponses de l'Office, tout ceci offrait une apparence volumineuse. En les considérant, au prime abord, je ne pus me défendre de la pensée qu'aurait eu, je pense, plus d'un de mes compatriotes, je me dis que l'Allemagne est bien vraiment le pays par excellence de la bureaucratie et de la paperasserie. Mais bientôt, quand M. Klug m'eut conté l'histoire de la victime, un ouvrier de Tabellano, en Italie, seul soutien d'une famille sans ressources, mes yeux, encore fixés sur les papiers, ne les voyaient déjà plus; je voyais, là-bas, de l'autre côté des monts, à Tabellano, dans une chaumière, quatre enfants tout petits, une femme en larmes qui venait d'apprendre brutalement, par un pli administratif, la mort de l'époux encore jeune auquel elle croyait, pour de longs jours, avoir lié son destin et dont elle ne reverrait même pas le cercueil; et je pensais qu'il serait bien dur le cœur, bien étroit l'esprit qui songerait à reprocher à la pauvre veuve la somme si modeste que l'Association lui enverrait tous les ans.

J'ai voulu citer ce souvenir tout de suite, car il fera comprendre l'organisation et l'étendue de l'assurance-accident. L'organisation de cette assurance n'a rien de commun avec ce qu'elle est chez nous. Il s'agit, là-bas, d'une mutuelle obligatoire entre patrons d'une même profession. Ainsi, dans le cas que nous venons de citer, il s'agissait d'une association des patrons tuiliers de toute la région d'Alsace-Lorraine et de Bade, avec le siège de la direction de l'Association à Mulhouse. Sur tout le territoire de l'empire, on compte soixante-six Associations professionnelles. Dans ce nombre, il en existe plusieurs concernant la même profession et réparties alors dans les différentes régions de l'empire.

Ces Associations, qui ont une indépendance complète au point de vue administratif, jouissent aussi de la personnalité civile. En cas d'accident survenu à un ouvrier aux gages de l'un des membres de l'Association professionnelle *Berufsgenossenschaften*, celle-ci est tenue d'indemniser cet ouvrier de tous les dommages causés par l'accident, qu'il y ait eu blessure ou mort, pourvu que cet accident soit survenu au cours de son travail. Comme chez nous, une indemnité est due même en cas de faute lourde, pourvu

que l'accident n'ait pas été provoqué intentionnellement par l'ouvrier lui-même.

On voit que cette forme de l'assurance-accident en Allemagne a peu de rapports avec ce qu'elle est chez nous, où la loi a stipulé seulement le paiement d'une indemnité de la part du patron à l'ouvrier blessé, libre au premier de supporter seul les risques, ou de recourir à une compagnie d'assurance ou à un syndicat de garanties; mais dans tous les cas, en France, on sait que ce n'est pas chose ordinairement aisée de fixer cette indemnité. En cas de contestation, la procédure est souvent longue et coûteuse, ou bien, de guerre lasse, l'ouvrier transige et reçoit une somme infime, surtout s'il est aux prises avec une compagnie d'assurance. Une autre fois, l'ouvrier courra le risque de se heurter à l'insolvabilité du patron et d'être frustré de toute indemnité.

En Allemagne, il n'est rien de pareil. Par l'exemple que nous avons cité, on a vu déjà que c'est l'Association des patrons qui paie et non le patron lui-même. Dès que l'accident s'est produit, l'indemnité est fixée, après une enquête officielle, par les organes de l'Association professionnelle, selon une procédure sommaire. En cas de contestation, l'affaire vient devant un tribunal arbitral, composé par moitié de représentants nommés par les ouvriers et par les patrons. Un fonctionnaire de l'Etat préside et se prononce en cas de partage des voix. Il n'y a aucune procédure, aucune plaidoierie, aucun frais, par conséquent. Enfin, un seul tribunal d'appel existe, qui a bien rarement lieu de fonctionner pour cet objet, c'est l'Office impérial des Assurances, *Reichsversicherungsamt*, qui est placé à la tête de l'administration et de la juridiction des deux branches d'assurances contre les accidents et contre l'invalidité. Réellement, nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer en passant l'esprit de justice et d'impartialité qui a présidé à l'organisation de ces lois d'assurance et qui en fait, non des lois de circonstances, établies sous le coup de quelque crainte, de quelque commotion de l'Etat, mais un véritable droit social reposant sur des bases équitables et susceptible de se développer et de se perfectionner à l'infini.

Puisque la procédure est aussi simple, on nous demandera peut-être alors d'où venaient et ce que signifiaient tous ces papiers dont nous parlions à propos de l'ouvrier de Tabellano. Il s'agissait de l'exercice du droit de recours, qui existe au profit de l'Association professionnelle contre celui de ses membres dont un ouvrier a été blessé ou a péri. Le législateur a établi pour chaque profession des règlements que les patrons sont tenus d'observer. Si un patron manque à cette observation et qu'un accident se

produise, l'Association peut se faire rembourser par lui ses propres frais. Dans l'espèce, il s'agissait de savoir si la mine était exploitée comme il convenait, si l'ouvrier avait creusé dans le sens qu'il fallait, si l'éboulement de terre, en un mot, sous lequel on avait retrouvé son cadavre était dû à sa faute ou à une cause fortuite et absolument imprévue. Dans tous les cas le procès entre l'Association et le patron n'était que le contre-coup de l'accident et n'avait nécessité aucun frais, aucune démarche, aucune procédure pour la famille de l'ouvrier. C'est le moment de dire comment l'Association subvient au paiement des indemnités.

Les ressources de l'Association sont produites par les cotisations payées, chaque année, par chacun des membres, au prorata des charges, qu'il a imposées à l'Association. Quant au versement même des indemnités, nous voyons intervenir ici l'assurance-maladie. Pendant les treize premières semaines qui suivent l'accident, c'est une des caisses de maladies qui est chargée de procurer au blessé les premiers soins. A partir de la quatorzième semaine, c'est l'Association qui est chargée de fournir les indemnités. Celles-ci comprennent des soins médicaux gratuits, visites de médecins et tous objets de pansement nécessités par l'état du blessé. Enfin, l'Association lui alloue une rente pendant toute la durée de l'incapacité de travail. En cas de mort, l'indemnité comprend des frais funéraires et une rente pour les survivants, veuves ou veufs invalides et enfants au-dessous de quinze ans, de plus parents et grands-parents nécessiteux ou petits-enfants orphelins. Cette rente varie de 20 pour 100 à 60 pour 100 du salaire annuel. Dans ce souvenir personnel que nous citions plus haut, c'était donc de ce dernier cas qu'il s'agissait, d'une veuve et de quatre enfants en bas âge.

Voilà la forme de l'assurance-accident industrielle en Allemagne, celle qui embrasse le plus grand nombre de travailleurs. Il convient de dire que cette forme subit des modifications en ce qui concerne son application à certains travaux, dont les conditions sont très différentes de celles dans lesquelles s'exerce en général l'industrie.

C'est ainsi que la loi d'assurance-accident agricole et forestière peut, si telle est la volonté de tel ou tel Etat confédéré, étendre l'assurance à tous les entrepreneurs. L'assurance peut encore être étendue statutairement aux services domestiques liés à leurs entreprises agricoles ou forestières.

D'autres modifications de l'assurance-accident industrielle résultent encore ici des conditions plus simples de la vie agricole et forestière et sont destinées à simplifier l'organisation et l'admi-

nistration. Ainsi, en raison de l'uniformité des travaux à la campagne, les Associations professionnelles sont constituées territorialement et leurs limites correspondent en général aux divisions administratives. Il y a aujourd'hui 48 associations agricoles sur le territoire de l'empire.

La loi d'assurance-accident des constructions comprend tous les travaux de construction, qui ne sont pas encore assurés par les deux lois d'assurance industrielle et d'assurance agricole, en particulier les travaux de fondation et les travaux entrepris en régie.

Pour les travaux de terrassements et de fondations, il a été constitué une association unique, embrassant tout l'empire, *Tiefbauberufsgenossenschaft.* L'organisation de cette assurance se rapproche beaucoup de celle de l'assurance industrielle. Cependant, en raison du peu de durée de la plupart des entreprises, on a, au système de la répartition des dépenses annuelles, substitué le système de la répartition du capital correspondant aux rentes établies.

La loi d'assurance-accident maritime comprend la navigation sur mer ainsi que la pêche en pleine mer et sur les côtes.

L'assurance des grandes entreprises est effectuée par l'association professionnelle maritime, *Seeberufsgenossenschaft.* L'assurance des petites entreprises a été confiée à un établissement d'assurance spécial annexé à l'Association professionnelle. L'assurance est indépendante du montant du revenu des marins, mais elle est toujours limitée à un revenu annuel inférieur à 3000 marcs. Le revenu annuel des marins est calculé non d'après leur propre gain, mais d'après des salaires moyens, qui sont fixés pour toutes les côtes par le chancelier de l'empire.

Rappelons avant de finir que dans l'exemple que nous avons donné tout à l'heure, c'était d'un ouvrier de Tabellano, travaillant à Mulhouse, qu'il s'agissait, d'un étranger par conséquent, et alors on se rendra compte que cette loi est inspirée d'un vrai principe de philanthropie et de charité, puisqu'elle étend sa protection non seulement sur tous les salariés allemands, mais encore, comme les deux autres lois d'assurance, sur tous les salariés qui travaillent sur le territoire de l'empire, sans distinction aucune de nationalité. N'est-ce pas de l'internationalisme? Mais celui-là qui songerait à le blâmer? Et pour qu'un Etat instituât ces lois bienfaisantes, fût-il nécessaire qu'il traînât dans la boue son drapeau, qu'il désorganisât son armée, qu'il insultât et proscrivît une religion? Non, il ne s'inspira pas de cette haine que M. Jaurès prétend féconde, mais de l'évangile de Celui qui

a fait luire à travers les ténèbres de l'égoïsme et de l'ambition des hommes les rayons de l'amour, de la justice, de la fraternité!

III

L'assurance dont l'établissement suivit n'était pas moins élevée dans son principe. Votée le 22 juin 1889, elle a commencé à fonctionner le 1er janvier 1891. Elle portait alors le nom de *loi sur l'assurance contre l'invalidité et la vieillesse*. Elle a été remplacée depuis le 1er janvier 1900 par *la loi sur l'assurance contre l'invalidité du 13 juillet 1899*. Celle-ci apportait à la précédente loi quelques améliorations basées sur les expériences faites.

Comme pour les autres assurances, l'obligation est à la base de celle-ci. En effet, à partir de l'âge de seize ans, les ouvriers salariés de toutes catégories, y compris les domestiques et les apprentis, sont tenus de s'assurer. Il en est de même de tous les employés d'exploitation, de tous les employés de commerce, des capitaines de navire, des professeurs et instituteurs, ayant des appointements inférieurs à 2000 marcs. Enfin, la loi permet au Conseil fédéral d'étendre l'assurance obligatoire à certaines catégories de petits entrepreneurs.

Il existe aussi toute une classe d'individus qui sont autorisés à s'assurer eux-mêmes, mais que la loi n'y contraint pas. Ce sont les employés qui jouissent d'une rémunération annuelle variant entre 2000 et 3000 marcs; les petits entrepreneurs qui n'occupent que deux ouvriers salariés; les artisans à domicile tant qu'ils ne sont pas assujettis à l'obligation de l'assurance; enfin, les personnes qui sont exceptées de l'assurance obligatoire parce qu'au lieu d'un salaire, elles ne gagnent que leur entretien gratuit ou ne travaillent qu'occasionnellement. Toutes ces personnes, d'ailleurs, ne sont autorisées à s'assurer que jusqu'à l'âge de quarante ans.

Nous voyons que cette assurance comme celles contre les maladies et contre les accidents embrasse tous les petits, tous les faibles, tous ceux qui, pour satisfaire aux exigences de la vie, n'ont qu'un gain quotidien et auxquels la modicité de leurs ressources ne permet pas de satisfaire par eux seuls à la disette des mauvais jours.

L'objet de l'assurance est de donner droit à une pension en cas d'invalidité ou de vieillesse.

La pension d'invalidité est accordée à tout assuré, sans condition d'âge, qui devient d'une façon permanente incapable de

travail, c'est-à-dire qui ne peut plus gagner un tiers de son salaire quotidien moyen. Cette pension offre donc une compensation à l'incapacité de travail. Cependant, pour avoir droit à la pension, trois conditions sont nécessaires : d'abord, l'invalide doit faire constater son état; il faut ensuite que cet état ne soit pas le résultat d'un acte intentionnel; enfin, il faut qu'il ait un minimum de deux cents semaines de participation à l'assurance.

La pension de vieillesse est accordée à tout assuré, sans considération d'incapacité de travail, qui a accompli entièrement sa soixante-dixième année; elle sert à augmenter le gain des personnes âgées, qui sont encore capables de travailler et à compenser le dommage causé par l'affaiblissement de l'âge. Pour avoir droit à la pension, le vieillard doit justifier du paiement des cotisations au moins pendant deux cents semaines. Trois sources alimentent ces pensions : l'empire, l'ouvrier, le patron.

L'empire verse annuellement, pour chaque pension, une somme fixe de 50 marcs. Il participe de plus à la constitution du capital des pensions proportionnellement au temps pendant lequel l'assuré est resté sous les drapeaux; il prend également à sa charge tous les frais de l'Office impérial des assurances et enfin, comme pour l'assurance contre les accidents, il fait opérer par la poste le débit gratuit des pensions, ainsi que le débit des timbres, qui constatent les versements des patrons et des ouvriers.

Ceux-ci participent par moitié sous forme de cotisations régulières à l'ensemble des autres dépenses. Pour fixer le taux des cotisations, on a divisé les assurés en cinq classes selon que leur salaire est de 350 marcs, de 550, de 850, de 1150, ou s'élève au-dessus.

Le salaire annuel d'un ouvrier qui entre ici en ligne de compte n'est pas son gain réel, mais le salaire professionnel moyen établi conformément aux règles prévues dans les assurances contre les maladies et les accidents; autrement, on prend trois cents fois le montant du salaire journalier usuel des manouvriers ordinaires de l'endroit. Cependant si les patrons et les ouvriers sont d'accord, ils peuvent, afin d'assurer de meilleurs avantages, payer les cotisations d'une classe supérieure. L'ouvrier a toujours le droit de s'assurer lui-même dans la classe supérieure.

En principe, le prélèvement des cotisations a lieu par l'intermédiaire des patrons qui achètent à l'établissement d'assurance, dont ils dépendent, des timbres spéciaux dans le genre des timbres-poste. Ils en fixent chaque semaine sur la « carte de quittance » de l'ouvrier un nombre correspondant à la cotisation

totale due. Ces timbres se vendent dans tous les bureaux de poste et aussi chez un grand nombre de dépositaires spéciaux. Les cotisations sont dues, régulièrement, lors du paiement du salaire, pour chaque semaine pendant laquelle l'assuré s'est trouvé dans des conditions de travail ou de service entraînant l'obligation de l'assurance.

Ce collage des timbres fut un des principaux griefs soulevés au début contre la loi. Nous nous rappelons fort bien les nombreuses critiques que nous entendions formuler autour de nous au cours de nos séjours en Allemagne dans les années qui suivirent l'établissement de l'assurance-invalidité. Nous devons dire que les dernières fois que nous y sommes retournés, il n'en était plus question. Chacun avait pris son parti de cette complication nouvelle de la vie moderne et c'est bien le cas de dire que l'habitude est une seconde nature.

Pour la période qui continuera jusqu'au 31 décembre 1910, les cotisations hebdomadaires ont été fixées comme il suit :

Classe I.	14 pfennigs.
« II.	20 »
» III	24 »
» IV	30 »
» V.	36 »

Le montant de la pension de vieillesse se compose d'une part de la somme fixe de 50 marcs, accordée par l'empire; et, d'autre part, d'une allocation des institutions d'assurance :

	SUBVENTION DE L'ÉTAT	ALLOCATION DES INSTITUTIONS D'ASSURANCES	TOTAL DE LA PENSION
Classe I	50 marcs.	60 marcs.	110 marcs.
» II.	50 —	90 —	140 —
» III	50 —	120 —	170 —
» IV.	50 —	150 —	200 —
» V.	50 —	180 —	230 —

La pension d'invalidité se compose, d'une part, de la subvention de l'empire, d'une somme fondamentale et du taux de majoration correspondant au nombre des semaines de cotisation et au taux des salaires. En tenant compte de ces différentes conditions, on a le résultat suivant après 200 semaines de cotisation :

	EMPIRE	SOMME FONDAMENTALE	TAUX DE MAJORATION	TOTAL
Classe I.	50 marcs.	60 marcs.	3 pfennigs.	116
» II	50 —	70 —	6 —	126
» III. . . .	50 —	80 —	8 —	134
» IV.	50 —	90 —	10 —	142
» V	50 —	100 —	12 —	150

et après 50 années ou 2400 semaines, quand l'état d'équilibre sera atteint, c'est-à-dire quand les charges croissantes atteindront leur maximum et que les rentes créées et les rentes éteintes annuellement se compenseront, on aura le résultat suivant :

Classe I.	185 marcs.
» II	270 »
» III.	330 »
» IV.	390 »
» V	450 »

Est-il aucune compagnie privée d'assurances qui puisse accorder d'aussi belles pensions pour d'aussi faibles versements? Le résultat est obtenu grâce à la double participation de l'empire et des patrons. C'est ainsi que la pension annuelle accordée en cas d'invalidité après 200 semaines d'assurance dans la II[e] classe est à peu près 6 fois et demie plus élevée que la somme totale des cotisations payées par l'assuré.

Le législateur a voulu que l'ouvrier tire de ces rentes tout le profit possible et il les a entourées de garanties qui en assurent la paisible possession.

Les rentes sont payables mensuellement et à l'avance. Elles sont incessibles et insaisissables.

Tout assuré qui est déjà titulaire d'une pension d'Etat ou d'une rente en vertu de la loi d'assurance contre les accidents, ne peut exiger de l'assurance contre la vieillesse et l'invalidité qu'un complément de pension qui, ajouté à celle qu'il reçoit d'autre part, ne dépasse pas 7 fois et demie la somme fondamentale de sa pension d'invalidité.

L'assurance contre l'invalidité et la vieillesse fonctionne sous la garantie de l'Etat, au moyen d'institutions d'assurance dont les districts sont délimités conformément aux divisions administratives, communales ou politiques. Toute institution d'assurance jouit de la personnalité civile et est gérée conformément à des

statuts qui sont élaborés par le comité d'administration; celui-ci se compose au minimum de cinq représentants des patrons et de cinq représentants des ouvriers. Nous retrouvons ici le même souci d'impartialité que nous avons déjà remarqué à propos de la composition des tribunaux arbitraux.

La direction se compose de fonctionnaires de la commune ou du gouvernement suivant les cas et de représentants des patrons et des ouvriers élus les uns et les autres par le comité. La direction est chargée de gérer l'institution d'assurance. Elle accorde ou rejette les demandes de pensions d'invalidité ou de vieillesse; ces demandes sont présentées par les intéressés aux autorités locales ou aux bureaux de pensions et sont transmises à la direction de l'institution compétente d'assurance. Comme dans l'assurance contre les accidents, l'assuré peut (dans le délai d'un mois) en appeler de la décision de la direction devant un tribunal arbitral. Enfin, en dernier ressort, les parties peuvent en appeler devant l'office impérial des assurances. C'est à l'office impérial aussi qu'est confié le contrôle général de la gestion des institutions d'assurance. Nous avons vu que l'Office impérial joue le même rôle au point de vue de l'assurance-accident. A la tête de l'Office est un président nommé par l'empereur et à la tête de chacune des divisions, — accident et invalidité, — se trouve un directeur. Quant à l'assurance-maladie, établie par une loi d'empire et obligatoire comme les deux autres, par une concession faite au sentiment particulariste, elle n'a pas été placée sous le contrôle de l'Office impérial. Chacun des Etats confédérés en a gardé le monopole de la juridiction et du contrôle. Mais un jour viendra où ces trois assurances seront centralisées et on en fera les branches d'une seule et même administration, tout en gardant à chacun des établissements d'assurance au moins une aussi grande part de la large indépendance dont ils jouissent maintenant. Nous avons eu à ce sujet des renseignements bien précis et bien caractéristiques. M. Trimborn, le membre éminent du centre catholique, nous rapportait, à Berlin, la conversation qu'il venait d'avoir avec M. de Posadowsky, le vice-chancelier de l'empire. Comme M. Trimborn faisait part au ministre de ses vœux en faveur d'une modification plus complète des assurances, M. de Posadowsky lui aurait répondu d'une façon catégorique que tel était le désir aussi et le projet du gouvernement d'apporter plus d'unité dans le service social nouvellement créé, de simplifier les rouages en confiant souvent à une seule et même personne des fonctions se rapportant aux trois assurances. Le premier avantage obtenu serait déjà une grande économie.

M. Trimborn ajoutait : « Vous autres, en France, dont la législation est encore peu en avance sur ce point, vous devriez bien veiller dès maintenant à ne voter aucune loi de protection sociale qui ne puisse rentrer facilement dans un seul et même cadre. Il y a là une économie de temps, de personnel et d'argent. » Hélas! ce que je ne répondis pas à l'honorable député du Reichstag, c'est que nous avons un gouvernement pour lequel la protection des travailleurs et d'autre part l'économie sont des objets de minime importance. En Allemagne, on songe déjà à réaliser une économie au point de vue du fonctionnement des assurances et cependant ces trois grandes assurances qui protègent plus de 15 millions de salariés ne nécessitent chaque année que l'emploi de 3000 fonctionnaires! Combien nous en eût-il fallu en France?

Si l'on prend comme point de comparaison l'assurance contre les accidents qui, en cas d'incapacité totale de travail, accorde une indemnité égale aux deux tiers du salaire et qui, dans les autres cas, accorde une indemnité en rapport avec la capacité de travail perdue, on trouve, il est vrai, que les pensions servies par l'assurance contre l'invalidité et la vieillesse sont très limitées. C'est avec raison qu'il en est ainsi. En effet, lorsqu'un ouvrier est victime d'un accident de travail, ce malheur est imprévu, tandis que l'incapacité de travail causée peu à peu, par suite de maladies, d'infirmités, d'affaiblissement général, de vieillesse et de toutes autres causes de ce genre est dans la nature des choses et doit être prévu longtemps à l'avance par chacun. En raison même de ce devoir de prévoyance qui s'impose à chacun et qui doit amener chacun à se préoccuper lui-même de son avenir, l'assurance contre l'invalidité et la vieillesse ne doit assurer aux intéressés que la satisfaction des besoins nécessaires, sans aller au delà. On a pensé, d'ailleurs, que les charges de cette assurance devaient être supportées également par les patrons qui bénéficient de la force et de la jeunesse des ouvriers, et par les ouvriers eux-mêmes, qui bénéficient de cette assurance, avec participation de l'empire qui est intéressé au bien-être général.

Pour faire face aux charges de cette assurance, on a préféré abandonner le système de la répartition des charges admis pour l'assurance contre les accidents et adopter le système de la constitution des capitaux correspondant aux pensions acquises. En effet, on ne retrouve pas dans le cas présent cette solidarité entre les différentes catégories de personnes et de corporation qui justifie la solution adoptée pour l'assurance contre les accidents.

Les capitaux des institutions d'assurance doivent être placés

comme des deniers pupillaires et entourés, par conséquent, de toutes les mesures de sécurité.

IV

Nous voyons que les trois branches d'assurance ouvrière allemande : maladies, accidents et invalidité, forment à elles trois, par leur enchaînement méthodique, un tout complet, et ont créé un nouveau droit ouvrier qui protège contre tous les besoins de la vie moderne et qui exerce déjà une influence bienfaisante sur le développement économique et social du peuple entier. Les chiffres suivants feront voir mieux que tous les commentaires les avantages dont les travailleurs ont déjà bénéficié pendant la période qui s'étend de 1885 à 1903.

ASSURANCE-MALADIE (depuis 1885) millions de marks.		ASSURANCE-ACCIDENT (depuis 1885) millions de marks.		ASSURANCE-INVALIDITÉ (depuis 1891) millions de marks.	
	Marks.		Marks.		Marks.
Secours	837,5	Rentes d'accident	583,2	Pensions d'invalidité	357,5
Médecin	381,8	Rentes aux survivants	149,8	Pensions de vieillesse	293,5
Médicaments	307,2	Traitement	27,3	Traitement	33,2
Hôpitaux	220,6	Hôpitaux	34,7		
Frais funéraires	65,8	Frais funéraires	5,7	Remboursements	
Femmes en couches	26,7	Indemnités pour des veuves	6,2	en cas de mariage	27,1
		Indemnités pour des étrangers	5,6	en cas de mort	9,0
Autres dépenses	28.3			en cas de accident	0,1
1885 1901	1.867,9	1885-1902	812,5	1891-1902	720,4
1902-1903	365,0	1902-1903	118,3	1902-1903	134,0
Millions de marks	2.233	Millions de marks	931	Millions de marks	854

C'est ainsi qu'à la fin de l'année 1903 environ 60 millions de personnes ont déjà reçu 4 milliards de marcs, c'est-à-dire cinq milliards de francs, comme indemnités et pensions.

Une telle législation n'a pas été sans exercer l'action la plus bienfaisante sur le monde du travail. De l'enquête que nous avons

poursuivie en Allemagne, nous avons emporté l'impression que le niveau de la santé publique s'est élevé dans ces dernières années d'une façon considérable. Combien de malheureux qui autrefois eussent succombé sans tous les soins et les médicaments que les lois mettent à leur disposition, souvent sans l'hospitalisation qui leur est accordée et quand ils sont tuberculeux, en particulier, sans ces longs séjours dans les sanatoires les mieux installés, où à la place de l'air vicié de l'usine et du faubourg, ils respirent l'air frais des montagnes et les effluves des forêts de pins. La moyenne de la vie s'est élevée dans la classe des travailleurs. L'assurance-invalidité ne pouvait manquer de permettre à un nombre considérable de vieillards de prolonger leur existence, sans être à charge, comme par le passé, à leur famille.

Faut-il ajouter que cette législation tend aussi à relever le niveau moral et intellectuel du prolétariat. C'est une vérité trop connue que la misère est mauvaise conseillère pour que nous insistions davantage. Combien de personnes, de jeunes filles surtout, tombées dans le vice pour un morceau de pain. Si la misère déprime l'intelligence, maintenant le niveau intellectuel doit monter : l'homme moins torturé par les privations, moins harassé par les soucis de la vie quotidienne a le temps d'élever son esprit vers des hauteurs plus sereines.

Il est également intéressant de connaître les résultats de cette politique sociale au point de vue de l'empire; on peut répondre d'un mot que les forces de l'empire allemand depuis vingt ans n'ont pas cessé de s'accroître. Le chiffre de la population de 45 millions en 1885, est passé aujourd'hui à 60 millions d'habitants. Le commerce général de l'Allemagne qui était de 8 milliards de francs en 1885 atteint aujourd'hui 14 milliards. Ce sont là des chiffres suffisamment éloquents par eux-mêmes. Ils montrent le progrès colossal de l'Allemagne, tandis que nous demeurons stationnaires. On ne peut donc pas prétendre que ces lois sociales, que ces lois protectrices ont entravé le développement de l'industrie et du commerce. En aucun pays du monde, l'industrie n'a fait de progrès comparables à ceux que l'Allemagne vient d'accomplir pendant ces vingt dernières années.

Enfin, un fait significatif et qui montre bien la façon dont on envisage dans ce pays la question des retraites ouvrières, c'est que la loi d'assurance-invalidité votée en 1889 à vingt voix de majorité seulement a réuni, en 1899, l'unanimité des suffrages dans le Parlement.

M. le député Erzberger nous disait récemment que les socialistes hostiles, au début, à cette législation sont obligés de s'y

montrer favorables aujourd'hui à cause de la popularité dont jouissent ces lois. Enfin, tous les membres du Reichstag, que nous avons interrogés, nous ont dit que loin de penser à revenir en arrière, on ne songe, au contraire, qu'à perfectionner et à étendre ce droit social; c'est ainsi qu'à partir du 1er février 1910, la veuve et l'orphelin recevront l'intégralité de la rente d'invalidité et de vieillesse. On a fixé cette date, parce qu'à cette époque les nouveaux traités de commerce étant tous entrés en vigueur, l'Etat compte de ce fait avoir des ressources suffisantes pour mener à bien cette nouvelle réforme.

Il y a des points noirs néanmoins qui vont grossissant à l'horizon et que nous nous faisons un devoir de ne pas cacher dans cette étude, où nous relatons des faits sans nous poser en apôtre d'un système, qui rencontre dans notre pays, à côté d'adhésions vives, une non moins vive opposition de la part des autorités les plus éminentes de la science économique et sociale. D'abord, la dette de l'empire, dans ces dernières années, s'est accrue rapidement. En 1871, l'empire fit un premier emprunt de 16 millions de marks; aujourd'hui, sa dette dépasse 3 milliards et demi. Voilà la plus sérieuse objection qu'on puisse faire à ce système qui naturellement nécessite chaque année de nouvelles dépenses pour l'Etat. Dans ce travail où nécessairement l'espace nous est mesuré, il ne nous est guère possible de nous étendre longuement sur ce côté financier de la question; nous n'en dirons que deux mots. D'abord, il convient de faire remarquer que comparativement aux autres dépenses de l'empire dont l'ensemble atteint 2 milliards et demi, le chapitre affecté aux pensions prévoit à peine 80 millions. D'autre part, il faut bien se rappeler aussi que la cause principale du malaise des finances de l'empire et de l'accroissement de la dette réside surtout dans la complexité du système financier. On sait qu'il y a en Allemagne autant de budgets particuliers que d'Etats confédérés. Chaque Etat a voulu garder son indépendance financière. Au-dessus de ces budgets particuliers se trouve donc superposé le budget de l'empire. De là une grande complication dans le système des impôts et une cause perpétuelle de difficultés et de charges.

D'autres nuages s'amoncellent, les premiers que la politique sociale devait dissiper. C'est le socialisme dont les progrès sont corrélatifs de ceux de l'industrie et qui, comme celle-ci, s'avance aussi, lui, à pas de géant. Le parti de la *Sozial-Democratie*, qui, aux élections de 1877, ne réunissait que 310 000 voix, en a obtenu, en 1903, 3 millions.

Le socialisme apparut alors aux Français comme un problème redoutable pour l'empire allemand.

Quoique scindée en deux grandes fractions, qui reflètent bien la diversité des deux Allemagnes, celle du nord et celle du sud, le socialisme cependant n'est nulle part plus puissant que de l'autre côté du Rhin.

Dans la Saxe, la Prusse et les Etats du Nord c'est le socialisme révolutionnaire; dans le Sud, c'est le socialisme révisionniste et opportuniste. Ainsi dans toutes les questions qui agitent la Germanie les montagnes couronnées de pins et de bouleaux qui partent des bords du Rhin avec le Taunus et le Westerwald pour se continuer par les massifs rayonnants de la Thuringe et plus loin le Frankenwald et l'Erzgebirge qui les font confiner aux collines de Bohême, continueront-ils toujours à exercer une influence divisante et centrifuge et faut-il assigner à son orographie les causes principales du particularisme de l'Allemagne qui se fait sentir jusque dans les mouvements les plus modernes de la pensée humaine et jusqu'au sein des plus nouveaux partis? Ces monts projettent, en effet, une ligne entre deux régions bien distinctes : au nord, c'est la plaine immense de l'Europe centrale, avec ses marais et ses bruyères péniblement défrichées, sous un ciel terne et bas; au sud, ce sont les monts couverts des essences balsamiques les plus variées, les fraîches vallées, avec leurs riantes prairies, leurs torrents et leurs lacs, sous un ciel plus transparent; au nord ce sont les domaines inaliénables, les immenses latifundia, les terres nobles du Brandebourg et de la Poméranie, les majorats de Mecklembourg et de Hanovre, sur lesquels vit un peuple de prolétaires agricoles, sans aucun droit de posséder, ce sont aussi les grands bassins houillers de la Saxe, de la Westphalie et de la Ruhr, où vivent dans la communauté de la mine et de la fabrique des multitudes d'ouvriers; au sud, ce sont des propriétés comme dans notre pays, moyennes et petites, morcelées à l'infini, où, comme en France aussi, on retrouve chez le paysan cette religion de la terre, qu'il arrose de sa sueur, mais qu'il possède, qu'il peut accroître et qu'il laisse à ses fils; dans cette dernière région, les centres manufacturiers sont moins grands et plus rares. Au nord, les barrières sont demeurées debout entre les classes, l'administration prussienne raide et militaire s'exerce avec toute-puissance, c'est le régime de la police et de la bureaucratie; au sud, l'administration est plus douce et les institutions politiques pénétrées depuis longtemps par le souffle d'un libéralisme venu de France et d'Italie, exercent moins de contrainte sur la tendance des peuples vers la liberté.

Il est facile maintenant de comprendre que dans les régions du nord le travailleur qui gagne plus rudement sa vie, sur un pays âpre, sous un régime qui, souvent, pèse sur lui comme son ciel gris et bas, sera plus porté vers les mesures radicales; plus calme sera le travailleur du sud, qui mène au milieu de sites souvent enchanteurs une vie plus facile et que les concessions déjà obtenues bercent de l'espoir d'atteindre, par étapes successives, un âge d'or dont les prophètes de l'internationalisme se plaisent à soulever les voiles.

Les socialistes révolutionnaires ont à leur tête Bebel, l'ouvrier qui a laissé l'atelier pour les luttes de la politique et qui s'y est révélé avec l'envergure d'un chef, le tribun au langage violent, qui séduit encore les foules et qui, malgré une étiquette vieillie et un programme démodé, reste leur idole.

Les seconds, les socialistes-révisionnistes, se rangent sous la bannière de Georges de Vollmar; singulière figure que celle de cet homme, qui appartient à une famille de Bavière qui peut se vanter d'être de la plus vieille roche; qui débuta lui-même par l'affirmation héroïque des traditions que lui avaient léguées ses ancêtres, quand, accouru pour défendre le patrimoine de Saint-Pierre, il fut laissé pour mort sur le champ de bataille de Castelfidardo, et quand plus tard, pendant la guerre franco-allemande, il fut de nouveau grièvement blessé; cet homme qui porte encore, nous dit-on, les cicatrices de ces anciennes blessures reçues pour la défense de l'autel et de la patrie, lui, aujourd'hui l'athée et l'internationaliste; qui, dans la lutte pour la destruction de l'antique société, garde les manières et l'allure d'un gentilhomme, et qu'une grande intégrité, il faut le reconnaître, un grand savoir aussi et ce je ne sais quoi, qui donne la popularité, a fait élever sur le pavois et choisir comme chef de file par la *Sozial-Democratie* de toute l'Allemagne du Sud.

Le parti de Vollmar forme l'aile droite du socialisme allemand, tandis que celui de Bebel en forme l'aile gauche. Il existe aussi une extrême-gauche, peu nombreuse, il est vrai, mais agitée, qui se réclame de la doctrine de Liebknecht et qui prétend hâter l'heure de la libération sociale par le recours à la violence. C'est le parti « des Jeunes ». Ainsi, par des routes différentes, les bataillons du socialisme s'avancent à l'assaut de la société.

Quand on interroge, en Allemagne, sur le socialisme des personnages appartenant au monde officiel, ils ne manquent jamais de vous répondre que le danger n'est qu'apparent. D'abord, disent-ils, des 3 millions de voix socialistes, un nombre considérable ne représente pas les voix de vrais socialistes. Combien

d'électeurs prétendent-ils qui votent pour le candidat socialiste, soit qu'il n'y ait pas dans la circonscription un candidat de leur opinion, soit qu'ils désirent protester contre la politique du gouvernement en élisant un sozial-démocrate. Ce dernier cas serait, paraît-il, très fréquent, surtout à Berlin. Nous nous rappelons très bien avoir entendu de vieux Berlinois nous dire, avec un air de bravade : « Nous autres, à Berlin, nous sommes toujours de l'opposition! » Et, certes, ces gens étaient loin d'être révolutionnaires; mais c'est l'éternelle histoire qui fait les peuples comme les enfants crier et se plaindre pour avoir une plus grosse part du gâteau.

Enfin, beaucoup d'Allemands nous ont fait remarquer, et ceci est un fait incontestable, que, depuis les élections générales de 1903, les socialistes perdent des voix; par conséquent, disent-ils, le socialisme recule. Depuis 1903, 12 élections partielles ont eu lieu dans l'Empire, 3 sièges ont été perdus par les socialistes. Ce recul du socialisme, ajoute-t-on, est dû aux bons effets de la politique sociale du gouvernement, et en particulier aux trois lois d'assurance ouvrière. Nous sommes persuadés que le droit social de l'Empire est une arme contre le socialisme, car il donne satisfaction aux revendications les plus pressantes du prolétariat, et, s'il ne supprime pas la pauvreté, du moins, dans bien des cas, il met des adoucissements à la souffrance humaine et il a fait disparaître cette misère qui, à un certain degré, enlève à l'homme tout courage et tout espoir de subvenir à sa vie par les moyens ordinaires et en fait un instrument de révolte aux mains de ceux qui le poussent vers les solutions brutales et violentes.

Est-ce à dire que toute la solution du problème social est dans ces lois et dans celles qui les compléteront? Non, car le problème est double; et tandis que la masse des citoyens est protégée par ces institutions, si elle n'est pas pénétrée aussi par l'esprit de justice et de charité chrétienne, on aura bâti sur le sable; et, lors d'une commotion plus forte, l'édifice social s'écroulera tout entier.

Or, qui répandra aujourd'hui en Allemagne cet esprit de justice et de charité, si ce n'est le catholicisme? Cette religion est celle du tiers seulement de la population de l'Empire, mais elle seule reste une et indissoluble, grâce à l'armature de sa discipline, toujours vivifiée par son esprit de sacrifice, toujours maîtresse des âmes par la rigueur de ses dogmes; tandis qu'apparaît bien évidente la décadence du protestantisme, diffus, éparpillé, à fleur d'esprit, sans empreinte profonde sur les consciences, conduisant peu à peu au matérialisme et préparant ainsi au socialisme le terrain de culture le plus favorable. Ce sont là des vérités qui ressortent

clairement des études si remarquables publiées sur *L'Allemagne religieuse* par M. Georges Goyau, l'écrivain éminent qui nous a révélé une Allemagne inconnue, qui nous a fait percevoir jusqu'aux moindres vibrations de sa vie sociale et religieuse. C'est aussi ce qui explique les victoires du centre catholique. Nous voyons ses candidats dans toutes les régions catholiques de l'Allemagne, même, si l'on excepte Munich, dans les villes les plus industrielles et les plus peuplées, lutter avec succès contre les candidats de la *Sozial-Democratie*. La lutte politique a d'ailleurs une tendance à se circonscrire en partie entre tenants de la libre-pensée socialistes et catholiques sociaux, auxquels s'adjoindront de plus en plus les croyants du protestantisme, comme cela s'est passé déjà aux dernières élections dans bon nombre de circonscriptions, comme cela se passe tout à fait dans les Pays-Bas; et les blocs qui se forment dans ces Etats entre les défenseurs de la liberté sont-ils les précurseurs d'autres unions qui s'établiront bientôt dans le reste du monde entre ceux qui veulent rester attachés à un idéal religieux, qui se réfugient dans le christianisme comme dans la forteresse, en mesure de résister le plus sûrement aux attaques de la tyrannie jacobine et d'un collectivisme dont le triomphe serait le prélude de l'anarchie et de la mort.

V

Nous terminions cette étude quand la loi des retraites ouvrières est venue en discussion devant la Chambre des députés. Il n'entre pas dans notre sujet d'en parler. On connaît le projet, il grèvera avec excès notre budget déjà si chargé; il essaie de concilier le maintien des sociétés d'assurance qui existent avec l'établissement du système obligatoire. On veut que, chez nous comme en Allemagne, le principe de l'obligation soit à la base de l'assurance ouvrière. Nous venons de voir les résultats de l'obligation en Allemagne, et l'on ne peut nier que jusqu'ici ces résultats aient été favorables. Est-ce une raison pour faire décréter chez nous ce système?

Nous perdons chaque jour le sens de notre génie et de nos vraies traditions nationales, et au fur et à mesure que la France se déracine davantage, notre engouement s'avive pour tous les systèmes appliqués à l'étranger, surtout quand ils fonctionnent dans l'un de ces grands pays anglo-saxons auxquels nous avons la faiblesse de croire que l'avenir et la fortune sont réservés. Regardons notre vie passée, et s'il est bon, s'il est indispensable

de connaître nos rivaux, il ne faut pas négliger de nous connaître nous-même et, avant d'adopter une réforme, demandons-nous bien si elle s'adaptera au génie de notre race.

Jusqu'ici, l'assurance obligatoire a donné en Allemagne des résultats favorables. Mais, au point de vue français, nous croyons nécessaire de faire des réserves sur l'efficacité du principe de l'obligation. La différence des deux peuples et de leurs gouvernements est si grande que la chose la meilleure chez les Allemands peut présenter chez nous de graves inconvénients. Le caractère des deux peuples n'est pas le même; l'Allemand est lourd et discipliné par nature, il a le goût et l'habitude de l'obéissance, il a toujours obéi et il apprécie davantage un bien-être matériel à ces parcelles de liberté dont le Français est si jaloux. Il ne faut point s'y tromper : le Français frondeur et indépendant n'a jamais supporté aucun joug de bon gré, et souvent l'on ne se rend pas compte assez de tous les contre-poids qui existaient sous l'ancien régime à l'arbitraire du pouvoir central, et ce fut la cause principale de la destruction de l'ancien ordre de choses que le mépris, que le pouvoir royal voulut faire enfin de ces vieilles institutions qui garantissaient dans l'ancienne France la liberté des provinces et des particuliers. Une intervention trop directe de l'Etat fut toujours funeste à notre pays, auquel un régime de liberté tempérée semble bien devoir être celui qui conviendrait davantage.

La différence de caractère apparaît bien dans cet esprit de prévoyance dont le Français est animé, dont l'Allemand est souvent dépourvu. Celui-ci est imprévoyant de sa nature et peut-être est-ce une nécessité absolue qu'on l'oblige à mettre de l'argent de côté. Quoi de plus opposé au caractère français, si économe qu'on en a parfois fait un reproche à notre race? Car poussé trop loin cet esprit d'économie devient de la timidité. *Le bas de laine* français est légendaire à l'étranger; que de fois n'avons-nous pas entendu les Allemands nous parler de ce trait du caractère français et s'émerveiller des sommes mises de côté souvent par des ménages très humbles. Il est évident que chez un peuple aussi enclin que le nôtre à l'épargne, le principe de l'obligation s'impose avec moins de nécessité. Faut-il rappeler les quatre milliards confiés aux Caisses d'épargne par sept millions de déposants? l'extrême diffusion des valeurs mobilières? Tout cela n'est-il pas la preuve de cet esprit d'économie qui est vraiment un des caractères distinctifs de notre race?

Enfin si l'industrie allemande a pu supporter victorieusement les charges nouvelles nées de l'assurance obligatoire contre l'invalidité et la vieillesse, la nôtre serait-elle à même de les supporter

aussi? N'a-t-on pas tout fait en France depuis quelques années pour entraver le commerce et l'industrie et ces lois impies qui se succèdent en même temps qu'elles lèsent les consciences ne portent-elles pas chaque jour un préjudice immense à l'économie générale du pays? En France, nous sommes loin de cette expansion colossale du commerce et de l'industrie que les Allemands, sous l'égide de l'Empire, poursuivent depuis trente années.

Il faut bien convenir aussi que l'une des conséquences de cet esprit de prévoyance et d'économie dont nous parlions tout à l'heure a été en France l'extraordinaire et nouveau développement de la Mutualité.

Les sociétés de secours mutuels contre la maladie qui n'étaient pas encore 9000 en 1889, dépassent aujourd'hui le nombre de 20 000. En 1889, le nombre de leurs membres participants n'excédait guère 1 200 000, aujourd'hui, il atteint près de 3 millions. L'actif de ces sociétés, y compris les fonds de retraite que certaines constituent, s'est élevé, de 165 millions en 1889, à 500 millions en 1905.

Le développement des sociétés de secours mutuels pour les retraites n'est pas moins édifiant. Les arrérages de pensions servis par la loi ont passé de 1 million et demi en 1898 à près de 2 millions et demi en 1901. Aucune statistique nouvelle n'a été publiée par le ministère du commerce depuis cette date; mais le chiffre des arrérages, l'avoir des sociétés, le nombre des sociétés et des sociétaires n'a cessé de s'accroître d'une façon notable. La mutualité, ne l'oublions pas, est moralisatrice et en respectant la liberté individuelle, elle laisse à chacun le mérite de son action propre.

Mais nous avons omis de rappeler la raison la plus grave qui doit nous mettre, nous autres Français, en défiance vis-à-vis de l'obligation. L'obligation aurait-elle produit en Allemagne les résultats les plus merveilleux, il faudrait se souvenir encore de la différence complète qui existe entre l'Etat allemand et l'Etat français. Là-bas, l'Etat est honnête et impartial, ici il est la proie des violents et des factieux. Nous avouons sincèrement toute la méfiance que nous avons vis-à-vis de l'Etat français, et pour cette raison nous désirons qu'il ait le moins d'attributions possibles, car chacune d'elles est entre ses mains une arme de plus, non pour rendre des services à la communauté des citoyens, mais pour favoriser les intérêts d'un parti au détriment du bien général. En Allemagne aussi les chemins de fer sont la propriété de l'Etat, et chacun s'en trouve bien, est-il possible d'affirmer qu'il en serait de même chez nous? Eh bien, en matière de retraites ouvrières,

nous craignons qu'une intervention plus grande de l'Etat et que l'établissement du système obligatoire ne donnent des résultats funestes dans beaucoup de cas où la politique jouera un rôle aussi prépondérant que déplacé.

C'est dans cette revue que M. Claudio Jannet rappelait naguère toutes les raisons qui doivent attacher les Français au principe de liberté en matière d'assurances sociales, et de tous les motifs qu'il invoquait, le moins grave n'était pas cette surenchère qui ferait l'objet à chaque nouvelle consultation nationale du programme des partis avancés et il laissait entrevoir quels accroissements d'impôts et quelles charges nouvelles pour la collectivité en serait la conséquence la plus immédiate.

En France, toutes les fois qu'une loi sociale viendra devant le Parlement, il faudra qu'on se souvienne de ce principe de liberté dont notre pays à aucune époque n'a pu se passer en vain. Chaque pays doit respecter le caractère, le génie, les traditions de son peuple; notre nation plus que toute autre, pour vivre, a besoin de la liberté; il faut la sauvegarder sous toutes ses formes.

Il faut, est-il nécessaire de le rappeler ici, plus particulièrement maintenir cette liberté de conscience nécessaire à l'existence du christianisme qui demeure, comme nous le disions tout à l'heure, en France, aussi bien qu'en Allemagne, aussi bien que dans le reste du monde, le remède souverain contre les dangers du socialisme.

La dernière fois que je retournais en Allemagne, je commençais mon voyage en allant voir à Mulhouse M. l'abbé Winterer. C'est en rappelant cette visite que je termine mon étude.

Ce n'est pas sans émotion que je montais l'escalier de son modeste presbytère, car de quelle renommée ne jouit-il pas chez nous ce prêtre vénérable que l'Eglise voulut investir maintes fois de ses plus hautes charges; qui toujours les refusa pour rester à Mulhouse le pasteur fidèle du troupeau dont la Providence lui avait dévolu la garde; dont la grandeur morale dut forcer un jour l'admiration de ses adversaires eux-mêmes, quand, lors d'un procès célèbre, le juge allemand le désigna par ces mots en plein prétoire : « Cet homme au caractère antique que tout le monde ici vénère! » A cause de son grand âge, ayant dû renoncer aux luttes du Reichstag, auxquelles il a pris part pendant plus de trente ans, où il a tenu tête au prince de Bismarck dans des joutes mémorables, il consacre maintenant ses jours aux fonctions sacerdotales qu'il n'avait jamais délaissées, même aux temps les mieux remplis de sa vie publique, et aux questions

sociales vers lesquelles son amour des humbles et des déshérités devait naturellement porter son esprit.

Une pancarte avec ces mots, écrits en français : *M. le Curé*, nous désigne la porte de son cabinet de travail. Dans une pièce modeste, éclairée par une seule fenêtre donnant sur la rue de Magenta, nous trouvons M. Winterer assis à un bureau qui disparaît, comme les autres meubles, comme la cheminée et le plancher, sous des piles de livres, de rapports, de journaux, de brochures de toute espèce. Son front large, noble et serein, est auréolé de grands cheveux qui s'harmonisent avec son teint blanc et mat d'Alsacien; ses yeux bleus reflètent la bonté de son âme, ainsi que la bouche un peu triste au repos, mais qui s'éclaire d'un sourire quand il parle. L'âge, qui a légèrement courbé sa taille, n'a point terni l'éclat de sa magnifique intelligence.

Pendant plus d'une heure nous avons causé de bien des choses; mais je ne veux ici rappeler que les simples mots par lesquels il terminait notre entretien sur les trois lois d'assurance ouvrière que nous venons de décrire. Il trouvait ces lois bienfaisantes dans leur ensemble, « mais, ajoutait-il, derrière toute question économique, il y a une question morale qui se pose et de l'avenir de la religion dans un pays dépend en grande partie l'avenir même de ce pays... Si elle ne reste pas tout imprégnée de christianisme, que deviendra une nation, même dotée des plus belles lois sociales? »

Et, tandis qu'il nous disait ces mots, nous considérions, sur sa table, au milieu de l'amas des papiers et des livres, le buste du Sauveur agonisant devant lequel le saint prêtre constamment travaille. Sous la couronne d'épines, dans les affres de la mort, le visage du Christ exprime tout entier le mystère d'amour, qui, en ce monde, a réalisé déjà le miracle de briser les chaînes de l'antique esclavage, qui à travers les siècles, a réchauffé les membres les plus souffrants de la triste humanité, qui, aujourd'hui comme demain, est seul capable d'empêcher les oppressions et les révoltes et de faire luire toujours sur les nations qui espèrent en lui le grand soleil de sa justice et de sa charité!

Louis de Chappedelaine.

TABLEAUX PARISIENS

LE MARCHÉ AUX PUCES

UN FAUBOURG

Là-bas, à l'extrémité de Paris, au bout de l'avenue des Gobelins, passé la barrière d'Italie, rien ne m'a jamais semblé triste comme la Route de Fontainebleau. Cette interminable chaussée, qui s'allonge et se prolonge à l'infini, entre ces grands trottoirs et ces mornes files de bâtisses, m'a toujours représenté l'avenue de la désespérance. La saleté des maisons, leur couleur, leur platitude, une boue affreuse quand il pleut, une étouffante poussière quand il ne pleut pas, la longueur de la voie, sa monotonie rectiligne, sa montée à l'horizon, tout, dans ce quartier de laideur nue, de fumée et d'espace, vous enveloppe de mélancolie. Une belle journée de soleil, le poudroiement d'or de l'été, s'y peuplent même d'idées noires.

L'herbe des fortifications, une campagne de suie, des masures et des campements de chiffonniers ou de cultivateurs nomades, c'est ce qu'on aperçoit d'abord, au passage de la barrière. Cahutes grouillantes, tas de fagots, fouillis de vieilles ferrailles, de vieilles carrioles, de vieilles loques, carrés de choux ou de topinambours. Le tout dans des terrains pouilleux, gardé par des chiens crottés. Puis, la route file dans la poussière blanchâtre ou la perspective livide, entre des guinguettes en planches, des baraques de nourrisseurs, des marchands de couronnes mortuaires, et des boutiques basses peintes en jaune, en bleu, en vert, en rouge. Quelques gargotes, dans un autre décor, pourraient vous égayer par leurs enseignes : *A la Renaissance du Roi d'Yvetot*, *Au Lilas blanc*, *Au petit Bonhomme qui fume*. Une étonnante

peinture de vitrier, où vous voyez un roi en tunique bleue, à cheval sur une futaille, sa couronne sur la tête, à l'ombre de grappes plus grosses que lui, orne *la Renaissance du roi d'Yvetot.* Une fresque délavée, représentant un festin en plein air, où tous les convives vont bientôt rouler sous la table, couronne en face le *Rendez-vous des Marchands*. Des annonces de *Bosquets* décorent des entrées rustiques. Des bruits de musique, les jours de marché, vous arrivent de chez les « mastroquets », où les musiciens, entre leurs morceaux de crincrins, font gagner en loterie des gravures aux consommateurs. Le client reçoit, selon ses goûts, *le Coucher de la Mariée*, ou *le Gouvernement de la Défense nationale*. Et les jolies filles ne manquent même pas sur l'avenue. On les voit s'y promener en compagnie d'« apaches », avec leurs yeux insolents. Mais rien de tout cela ne dissipe la tristesse noire du quartier, et la sensation de détresse, de déportation, qui vous y poursuit.

Comment, d'ailleurs, ne l'éprouverait-on pas? Tout en n'étant peut-être qu'une apparence, le premier aspect de ce faubourg est celui d'un panorama de misère. On ne peut rien imaginer de plus gris ni de plus maussade, de plus rampant ni de plus plat, malgré les badigeons des boutiques et les maisons à quatre étages où se dressent, en lettres immenses, des annonces de spiritueux. Ajoutez les poteaux et les fils télégraphiques qui barrent et rayent le ciel, les cheminées d'usines qui enfument tout et une atmosphère de brocante particulière, de brocante pouilleuse qui vous remet toujours sous les yeux des images de taudis dispersés, de lamentables ventes après saisie ou décès. Des épaves sans nom figurent derrière des fenêtres encrassées. Des écriteaux, à chaque pas, vous parlent du Mont-de-Piété. Les vieux bois de lit, les vieux matelas, les vieux portraits de famille, s'empilent pêle-mêle dans les cours. Tel étalage de vieilles poupées sans têtes, alignées derrière des vitres, évoquent même des visions encore plus sinistres. Tous les débris, tous les souvenirs, tous les déchets, ont l'air d'arriver là comme à un champ d'épandage, et, parmi eux, les plus attristants de tous, les falots et lugubres pensionnaires de Bicêtre, dont l'hospice est à quelques pas. Vous les apercevez qui se promènent, véritables « décrochez-moi ça » de la vie, parmi tous ces « décrochez-moi ça » de la brocante.

A chaque instant, vous croisez un passant bizarre habillé d'une vareuse gros-bleu, d'un pantalon de grosse laine, et coiffé d'une casquette à grande visière. Celui-ci louche, celui-là branle la tête, d'autres ont une jambe de bois, d'autres clopinent sur deux

cannes. L'un, à moitié paralysé, s'avance avec une raideur de statue, et l'autre, tout disloqué, se tortille et sautille, un pied tourné d'un côté, un œil de l'autre. Un autre encore agite un petit bras atrophié qui lui ballotte sous l'épaule. Ce sont les « hospitalisés », qui traînent aussi dans les débits de vin, attablés, trinquant, discutant, échangeant leurs grimaces de névropathes. Voici des exaltés à figures hagardes, des muets immobiles, des bossus à têtes facétieuses. Querelleurs, exigeants, ces « hospitalisés », en général, sont l'horreur et le fléau du quartier. Ils savent d'avance, en sortant, qu'ils tomberont dans le ruisseau, mais sortent quand même, s'écroulent sur le pavé, et exigent tyranniquement qu'on les ramasse. Ils font aussi de la politique, ont un club, tiennent des réunions et professent les opinions les plus avancées. Le jour où les principes de la Révolution passeront de mode, ils se réfugieront à Bicêtre, à la table où le bossu à grosse tête prend son absinthe avec le disloqué à jambes torses.

On peut comprendre, après cela, la navrante tristesse de la route de Fontainebleau, où se tient, cependant, trois fois la semaine, le marché au nom plutôt gai qu'on appelle le Marché aux Puces. Il faut s'être fatigué sur ces trottoirs, avoir flâné devant ces boutiques couleur de fumier ou de sang, regardé ces maisons difformes, vu passer les grimaces de ces hospitalisés, pour bien savoir ce que peut signifier l'épithète de « spleenétique ». Il y a bien là aussi les plus plantureux marchands de volailles qu'on puisse voir sur un marché, enchantés de leurs affaires, et riches à pleins portefeuilles. Mais ceux-là mêmes ne peuvent pas rompre le charme, et tout ce quartier est toujours morne.

Devant la mauvaise porte charretière d'un campement d'horribles baraques, un gros patron, gras et frais, s'est arrêté dans sa carriole, et fait claquer son fouet, un gros anneau d'or au doigt, en criant d'ouvrir le portail. La carriole est coquette, bien suspendue, attelée d'un percheron bien luisant harnaché d'un harnais dont les cuivres brillent. Une voix jeune répond, la porte s'ouvre, une jolie fille paraît, et le gros patron, la carriole, le percheron luisant, les harnais brillants, la jolie fille, disparaissent derrière le portail...

Partout ailleurs, ce serait là un tableau joyeux... Mais ici, dans ce cadre patibulaire, vous êtes toujours dans le cauchemar...

UN ENTREPRENEUR

Ce qui est pittoresque est presque toujours historique, et l'originalité du Marché aux Puces est précisément d'être sans histoire. Il a poussé, là où il est, comme une colonie de champignons dans un terrain vague.

Il y a une trentaine d'années, un rude et intelligent Auvergnat, M. X..., arrivé à Paris dans l'équipage légendaire du provincial en sabots, mais ayant déjà réalisé des gains, proposait à la commune du Kremlin-Bicêtre de prendre, à titre de concession, la zone de la Route de Fontainebleau allant de la barrière à la rue du Kremlin, pour y établir un marché. La commune avait de grosses dépenses en perspective, des recettes insuffisantes, et acceptait la proposition. Elle concédait la zone à M. X... moyennant 48 000 francs par an, et M. X..., à son tour, pouvait sous-louer, trois fois la semaine, l'emplacement concédé.

Grand soumissionnaire de travaux, à la tête d'une maison considérable, variant et multipliant les entreprises, et l'un des plus complets exemplaires de sa race, M. X... est une de ces physionomies énergiques, dures et industrieuses, toujours intéressantes à étudier. Il n'entend occuper que des employés et des collaborateurs éprouvés, presque toujours venus d'Auvergne comme lui, et dont il exige une somme d'intelligence et d'efforts exceptionnelle. D'abord il les rétribue peu, tout en les écrasant sous la besogne, les laisse s'éliminer d'eux-mêmes s'ils ne résistent pas à l'épreuve, et les intéresse largement, dans le cas contraire, à la prospérité de ses affaires. Il s'entoure ainsi d'un personnel restreint, mais trempé, et qui ne lui coûte quelque chose qu'en lui rapportant beaucoup.

Très rapidement, le marché se couvrit de marchands, mais dont les marchandises n'avaient rien encore de vermineux, et ne faisaient, en aucune façon, penser aux puces. Trois fois par semaine, les mardis, jeudis et dimanches, le large trottoir de la route, sur une longueur de plus d'un kilomètre, se remplissait donc d'étalages de fruits, de légumes, de comestibles, de boucherie, de poisson, de charcuterie, de chaussures, de vaisselle, de vêtements, de lingerie, de lainages, de batterie de cuisine, tenus par des « abonnés ». Les emplacements leur étaient loués à raison de 1 franc par mètre, et de 2 francs par quinzaine, soit 4 francs par mois et 48 francs par an. Presque tous les « abonnés » louaient nécessairement plus de 1 mètre, et beau-

coup en louaient 4 ou 5. Le nombre et la variété des marchandises, leur bon marché, la possibilité de se fournir commodément sur un même point, pour des prix modiques, en habit, linge, coiffure, chaussure, nourriture, attira vite la population ouvrière, pauvre, ou de condition modeste, des quartiers voisins. Alors, d'autres marchands, revendeurs et brocanteurs, eurent naturellement l'idée et l'occasion de venir aussi essayer d'écouler là leurs marchandises encore plus humbles. Mais ils ne s'installaient que par tolérance, sur des bouts de trottoirs, des passages, dans les encoignures des portes, et l'Auvergnat voyait tout de suite en eux de nouveaux tributaires à enrégimenter. Il venait, sans tarder, dire à la commune :

— Je vous paye quarante-huit mille et quelques centaines de francs par an. C'est très lourd, et tout au plus ce que la concession me rapporte. Avec mes frais, j'y suis même plutôt du mien. Quarante-huit mille francs par an, d'autre part, simplement pour me concéder un trottoir trois fois la semaine, c'est un joli denier pour vous, et dont vous avez tout intérêt à me faciliter le paiement. Ne m'empêchez donc pas, aussi bien pour vous que pour moi, de réaliser tout le possible et l'impossible, et de faire rendre tout ce que je pourrai à mes moindres coins de trottoirs. Dussé-je même, à l'occasion, donner un coup de canif dans le cahier des charges, fermez les yeux, laissez-moi faire, aidez-moi, et n'allez pas, surtout, par une application trop rigoureuse du contrat, me mettre dans la nécessité de résilier…

Et M. X…, au système des « abonnements », appliqué à ses locataires réguliers, ajoutait celui des « trois sous par mètre », appliqué aux revendeurs nomades, et qui venaient, de plus en plus nombreux, se mêler à sa clientèle en pied. A ces nouveaux clients, il louait, moyennant trois sous, pour une journée, l'emplacement d'un mètre, c'est-à-dire dix-huit sous par quinzaine au lieu de deux francs, mais sans leur garantir la possession de la place louée, et tout en commençant, d'abord, par leur faire payer les trois sous d'avance. Si, en conséquence, l'emplacement n'était pas loué à un abonné, le nomade était sûr d'en jouir. Mais l'emplacement, en général, était déjà loué, et le nomade, en ce cas, devait déguerpir, si l'abonné survenait. On devine les batailles qui en résultaient. Mais l'Auvergnat, quoi qu'il advînt, encaissait et gardait toujours ses trois sous. Il les ajoutait ainsi trois fois par semaine, douze fois par mois, cent quarante-quatre fois par an, sur un nombre d'emplacements considérable, aux quarante-huit francs de l'abonné! Au moyen de ces nomades, en

résumé, M. X... augmentait ses recettes d'un bon quart. Mais, revendeurs, brocanteurs, chiffonniers, apporteurs de puces de tous genres, et qui revendaient de tout, depuis les vieilles gravures jusqu'aux vieilles pipes, et depuis les vieilles perruques jusqu'aux vieux souliers, affluaient toujours, pullulaient, grouillaient, croissaient, multipliaient de plus en plus, et M. X..., débordé, revenait dire à la commune :

— Je ne peux plus y tenir... Mes frais sont de plus en plus lourds... Mes nomades se battent avec mes abonnés... J'ai des dégâts... Les gens s'étouffent... Et je ne demande, cependant, qu'à continuer à vous payer... Qu'est-ce que cela vous ferait, bien que ma concession n'aille que de la barrière à la rue du Kremlin, de me laisser m'étendre un peu au delà, sur la route même de Fontainebleau et dans les voies avoisinantes?... Allons, soyez conciliants, comprenez bien la difficulté de ma situation, n'y regardez pas de trop près, fermez toujours les yeux... Tout le monde s'en trouvera bien...

Et M. X..., par une nouvelle tolérance, étendait encore son domaine, mais seulement pour les nomades, qui se répandaient alors partout, et, pour leurs 3 sous par mètre, étalaient de tous les côtés, sur leurs petits tapis, leurs petits éventaires, ou dans leurs petites carrioles, leurs innombrables fouillis... Ils couvrent, à l'heure actuelle, avec les « abonnés », dont le nombre n'a pas également cessé d'augmenter, presque tout le quartier, où la vie et le mouvement, les jours de marché, principalement les dimanches d'été, atteignent une intensité inouïe. Nulle part au monde, on n'a peut-être jamais aussi véritablement *vendu de tout!* Sans faire plus d'une centaine de pas, dans le même quart d'heure et dans la même allée, l'ouvrière peut toujours trouver là, au meilleur compte, la robe, le corsage, les chaussures et le chapeau dont elle a besoin, la côtelette qu'elle aura peut-être l'idée de se payer comme extra, le gril pour l'y faire cuire, la salade et la charcuterie dont elle raffole, un cornet de bonbons pour son après-midi, et même encore, avec tout cela, si elle a des fleurs sur sa fenêtre, pour un sou de crottin de cheval dont un nomade, encore plus pouilleux qu'un autre, tient un petit tas dans un petit coin. Elle en tonifiera le terreau de ses rosiers ou de ses chrysanthèmes...

Et tout le quartier s'est enrichi, et continue à s'enrichir, à ce marché. Ce faubourg désolant, aux boutiques lugubres, aux passants macabres, a des écoles magnifiques, une mairie qui est un palais, et, pour comble de spéculation et de génie, c'est encore

et toujours M. X... lui-même, l'habile et universel Auvergnat, qui les a construites. Il rentre ainsi, par la bâtisse, dans ce qu'il débourse pour la concession !

ENCORE UNE INVASION !

Nomades ou abonnés, d'où viennent ainsi tous ces marchands qui couvrent, à certains jours, la route de Fontainebleau et ses environs? Nombre d'entre eux sont des commerçants ou des boutiquiers comme d'autres. Mais il en est aussi dont l'histoire pourrait se confondre avec celle des plus bas-fonds. On peut encore, enfin, retrouver parmi eux cette invasion étrangère dont les infiltrations s'étendent partout, et nous décomposent de plus en plus.

Toutes les maisons de commerce et d'industrie se débarrassent, en général, de leurs marchandises dépréciées. Tous les lots de vêtements défraîchis ou démodés, de faïences manquées, de drap brûlé, tous les soldes et tous les rebuts y sont, en général, cédés à des revendeurs pour le tiers ou le quart de leur prix, puis écoulés par eux sur les nombreux marchés de France, et particulièrement sur le marché de Bicêtre, le fameux « Marché aux Puces », où vous ne reconnaîtriez pas sans étonnement, dans tel ou tel étalage, en y regardant d'un peu près, telle ou telle grande maison connue. De même, la charcuterie et les viandes inférieures vendues à la criée des Abattoirs, les lots de poissons et de légumes adjugés aux Halles à de petites enchères en alimentent les boucheries et les fruiteries, et l'hôtel Drouot lui-même n'est pas sans lui envoyer son trop-plein. Les « salles du bas » s'y purgent de leurs miettes. Après avoir écrémé une vente de ce qui doit s'y enlever avec honneur, fait un second et un troisième tri de ce qui offre encore un intérêt, on finit par tomber à ce qui ne représente plus rien, ni comme usage, ni comme curiosité, aux débris, aux fonds de tiroirs, à ces restes qui ne tenteraient plus personne dans la plus modeste boutique. On les dirige en tas vers ce grand collecteur de la brocante qui roule son flot de reliques sur la route de Fontainebleau.

Tout ce qui provient de l'industrie, de l'alimentation, du commerce, des ventes, le vêtement, la lingerie, la faïencerie, la boucherie, la fruiterie, la laiterie, le meuble, et même un certain bric-à-brac, s'écoule ainsi, ordinairement, par les « abonnés », et beaucoup d'entre eux sont des commerçants établis, souvent sur l'avenue même du marché. Tel tenancier d'un étalage de boucherie

ou de légumes a sa boutique tout à côté. Tel marchand de meubles ou d'aménagements pour le commerce a son magasin et son domicile dans une rue voisine. Beaucoup d'abonnés, cependant, n'ont ni boutique, ni magasin, ni domicile dans le quartier, et viennent un peu de partout. Ceux-là sont les marchands de vêtements et de lingerie, tous ou presque tous juifs, et juifs de toutes les nationalités, levantins, russes, allemands, polonais, demeurant on ne sait où, parlant on ne sait quelle langue, et munis de papiers à caractères hébraïques. Ils forment une colonie, et sont là à tous les marchés, quels que soient le temps, la saison, le plus ou moins de clientèle ou même l'accueil qu'ils reçoivent. Ni les difficultés, ni les hostilités, ni les morte-saison, ni le froid, ni la chaleur, ni le soleil, ni la neige, ne les rebutent. Ils arrivent à la première heure, ne repartent qu'à la dernière, apportent leur repas dans des paniers, et les fricotent en plein air sur de petits fourneaux. Très prolifiques, ils font élever leurs enfants dans des écoles juives privées, sous l'autorité du rabin, et ne sont pas toujours pauvres, malgré leur air misérable. Bien que relevant des types les plus variés, on les reconnaît tout de suite à leurs figures, surtout à leur accent et à leur saleté. Ils vous arrêtent au passage en vous parlant leur jargon, vous endossent presque de force les vestons et les pardessus, vous les essayent malgré vous avec des attouchements agaçants, et reçoivent, sans broncher, toutes les rebuffades. Ils représentent à peu près le tiers des abonnés, environ deux cent cinquante ou trois cents sur sept ou huit cents. On vous montre là, devant ses piles de fichus et de caracos, une petite rousse sans âge, d'une laideur ingrate, remarquable seulement par la lèvre rouge et la paupière lourde des Juives, et qui parle, paraît-il, toutes les langues. Vous y voyez aussi un bonhomme à bonnet de poil de lapin, voûté, sordide, qui bat la semelle dans ses galoches, en se réchauffant les mains dans un vieux paletot luisant de crasse. On dirait un mendiant, mais il est riche. Son fils habite Londres, s'y occupe d'affaires, et y fait figure de bourgeois.

Les « nomades » viennent d'origines et exercent des trafics plus difficiles à classer, mais peuvent, à la rigueur, se distribuer en trois catégories, les vagabonds, les chiffonniers et les voleurs.

Place d'Italie, cité Jeanne d'Arc, cité Dorée, rue de Tolbiac, et dans d'autres cités, rues ou quartiers du même ordre, habitent des familles et des tribus de mendiants. Ils occupent là des taudis fétides, tout encombrés de rebuts et de loques, et n'exercent pas de métiers définis. Beaucoup d'entre eux figurent parmi

les « nomades » et viennent, pour leurs trois sous, étaler aux places libres, ou sur les emplacements tolérés, les objets étranges ou informes, fonds de chapeaux, vieilles clefs, vieilles chaussures, bois de chaises dépaillées, seaux percés, toutes les choses cassées, hors d'usage, inattendues, qu'ils ramassent dans les ordures. « Nomades » encore, nombre des errants ou des irréguliers appartenant à la population spéciale, et volontiers sans aveu, de la zone militaire. Nomades enfin, les chiffonniers qui apportent également leur contingent de loques et de puces. Tous arrivent avec leurs ballots, leurs sacs, ou leurs petites charrettes à bras. Et qu'en déballent-ils? La provenance et la nomenclature en défient l'imagination. Quelqu'un déménage. Mille choses, dont il n'a plus que faire, et qu'il a l'effroi d'emporter, se sont accumulées chez lui. Objets qui lui ont servi et ne lui servent plus, collections sans valeur ou qu'il croit sans valeur, souvenirs auxquels il ne tient plus, ou dont il veut se débarrasser! On avertit le chiffonnier, il monte, emporte le tas, et tout cela, depuis la collection de vieux journaux ou de vieilles images grignottés par les souris, jusqu'au vieux bouquet de fleurs d'oranger mangé aux vers sous son globe recollé avec des bandes de papier, se retrouve au marché, la semaine suivante, exposé par terre dans un coin, sur un morceau de toile ou de tapis. Ou bien encore une domestique pressée jette, sans y regarder, ses eaux sales ou ses épluchures, et quelque locataire de la cité Jeanne d'Arc, de la place d'Italie ou d'autres nids à vermine, fouillant une nuit le ruisseau, y aperçoit luire quelque chose. C'est un couteau d'argent, ou une petite cuiller en vermeil, jetés là par la domestique, et la petite cuiller ou le couteau, le dimanche ou le mardi suivant, sont à vendre sur un trottoir de Bicêtre, entre une vieille étrille et une visière de casquette.

Mais le nomade ne vend pas toujours ainsi que de vieilles collections mitées, de vieux bouquets artificiels à moitié tombés en poussière, ou des petites cuillers trouvées. Il vous surprend aussi, à l'occasion, par le meuble de prix ou la garde-robe qu'il vous offre. Il y a quelques années, tout un mobilier de valeur, contenant une belle pendule Louis XIV, se remarquait, un matin, au milieu des ferrailles et des vieilles pipes. La police, intriguée, se mettait en quête, et découvrait, en quelques heures, qu'ils provenaient d'un cambriolage. La nuit même, une bande de voleurs avait déménagé une villa des environs de Corbeil, chargé le tout dans une voiture, mis en réserve une partie du butin, et déposé, avant le jour, le salon au Marché aux Puces! C'était là, bien

entendu, une marchandise exceptionnelle pour l'endroit. Mais bien des nomades n'y vendent pas moins nombre de choses volées ou recélées, une canne, un bibelot, une épingle. Comment ces objets traînent-ils là, entre de vieux cadenas rouillés ou de vieux corsets hors d'état, aux étalages de ces vendeurs en guenilles, à pantalons troués et à chapeaux gras trop grands pour eux? On ne le sait pas, mais on le devine.

Une dernière catégorie de marchands, et peut-être la plus curieuse, est celle des marchands de volailles vivantes. Ils ont leurs établissements dans les mauvaises baraques de la zone militaire, au milieu des mendiants et des vagabonds, élèvent là leurs volatiles dans ces terrains galleux que gardent des chiens hirsutes, et quelques-uns d'entre eux, à certaines époques, font jusqu'à 1000 et 1500 francs d'affaires par marché! L'étrange situation, ou d'apparence étrange, de ces gros commerçants dans ce milieu patibulaire, s'explique d'ailleurs facilement. L'habitation et l'installation leur reviennent, là où ils sont, à presque rien. Ils peuvent donc vendre au plus bas prix, tout en réalisant des bénéfices, et le bon marché de leurs produits, connu au loin, leur attire de partout une clientèle considérable. L'aspect sinistre de leurs établissements, la physionomie de leurs repaires, l'espèce de misère et de pouillerie dont ils ont l'air de faire partie, sur ce marché d'ailleurs vraiment pouilleux, et dans ce quartier vraiment lugubre, ne sont ainsi, au fond, qu'un élément de fortune et un système commercial.

LE MARCHÉ

Un dimanche d'été, par un temps radieux... Inondée de soleil, noyée dans un poudroiement, la route fourmille de foule et de bruits. Sifflements de chemins de fer, cornements de tramways, râclements de violons dans les gargotes. Un vent léger gonfle et remue les toiles qui abritent les étalages... Malgré tout, cependant, la route est triste. Tristes, les grands pans de murs des maisons couvertes d'annonces comme d'immenses quatrièmes pages de journaux! Tristes, les devantures de boutiques peintes de couleurs sales! Tristes, les poteaux et les fils télégraphiques! Tristes, le pavé, les bariolages des guinguettes, l'horizon! Tout cela dégage toujours l'espèce de *malaria* morale propre au quartier, et je note au hasard, dans cette mélancolie, quelques-uns des objets étalés par les nomades, tels que je les retrouve sur mon carnet...

Un petit Agneau pascal en biscuit, la tête cassée et décollé de son velours... Une vieille photographie jaunie, à peine distincte, reproduisant un tableau, et dans laquelle vous reconnaissez un épisode de la bataille de Solférino, un groupe de soldats formant le carré dans la fumée, autour du drapeau... Une paire de bottines un peu usées, mais ayant encore bon air, élégantes, et venant évidemment de chez le meilleur faiseur... Un tas de têtes de poupées disposées les unes sur les autres, comme ces pyramides de têtes coupées que font élever les rois sauvages avec les têtes des vaincus... Un petit bas-relief en plâtre représentant l'assassinat du duc de Guise... Puis, des multitudes de boîtes à lait non rendues par les cuisinières... Une pièce de monnaie russe de 30 kopeks à l'effigie de Nicolas II... Un tambour d'enfant... Des cartons de loto... Un grand sac plein de croûtes de pain... Un rosaire en bois noir... Un peu plus loin, toute une file de petits Christs de grandeurs inégales, décloués de leurs croix, alignés par rang de taille... A côté, une vieille photographie de Gambetta jeune et débraillé, l'air bousingot, les mains dans les poches de son pantalon...

Toujours le brouhaha, les sifflements, les cornements, la cohue, la poussière, la rumeur. Les boucheries, les charcuteries, les étalages de poissons et de légumes s'alignent au loin sur leurs deux files, sous les petits abris de toile qu'agite le vent. Et voici, à même le trottoir, les monceaux et les fouillis de vieilles ferrailles. Tas de vieilles clés, de vieilles serrures rouillées, de vieilles charnières, de vieilles targettes, de vieux cadenas, de vieux trousseaux de serruriers... Puis, c'est le quartier des Juifs, et les piles de vêtements, de linge, de lainages, commencent à défiler. L'accent *judisch* ou levantin des marchands et des marchandes vous persécute à travers les poussées. Leurs mains vous retiennent par vos manches, ou se plaquent toutes suantes sur vous, pendant que leurs voix vous interpellent. Certains sont roux et frisottés, d'autres bruns et hâves, tous crasseux, les hommes mal rasés ou avec de grandes barbes, les femmes à l'état de petites larves actives qui se démènent dans les marchandises, ou de montagnes de chairs croulantes qui roulent, en faisant l'article, au milieu des gilets, des jaquettes et des culottes.

Dans la foule, cependant, entre les vieilles ferrailles et les piles d'habits ou de lainages, je remarque un petit remous, et en même temps, à une vingtaine de pas, parmi les gens qui s'écartent, un paralytique dans une petite voiture. Il est en vareuse et en béret, tout enguirlandé d'anneaux brisés. Un homme le pousse,

et l'homme, qui est un manchot, porte le même costume que lui. Ce sont deux hospitalisés qui vendent des anneaux. Le paralytique fait l'article dans sa voiture, le manchot le pousse, et ils partagent.

Recommencement des tas de vieilles ferrailles, de vieux plâtres, de collections de boîtes à lait, de sacs de croûtes de pain, et je m'arrête un instant devant d'innombrables quantités de vieilles lunettes, quand on entend des cris, des menaces, des injures, tout un tumulte...

Une famille de « nomades » est venue s'installer à la place d'un « abonné », d'un charcutier établi dans l'avenue même, et le charcutier veut chasser les nomades. Mais les nomades résistent. Ils ont payé leurs trois sous, n'entendent pas les perdre, et une bataille va s'engager, pendant que les curieux font cercle... Du côté des abonnés, le charcutier et sa femme. Le charcutier est bel homme, frais, bien nourri, les manches retroussées, les bras nus. La charcutière est belle femme, et porte des manches à coulisses, serrées au dessus des coudes. Elle a un tablier bien blanc, encore tout quadrillé des plis de la lessive. Du côté des nomades, trois femmes et un homme. Une petite blondasse maigriotte, un avorton en guenilles, qui hurle, tempête, menace, outrage, avec une épouvantable furie; une petite vieille qui a le nez dans son estomac, et d'où partent, pêle-mêle, des conseils pour sa famille en même temps que des insultes contre les charcutiers; un petit homme jaune et jeune, à petite moustache rousse, à figure blême et froide, et qui menace le charcutier de « faire son affaire à sa femme »; enfin, une autre vieille, grande, maigre, avec un chapeau-cloche, des lunettes rondes, et qui prêche l'apaisement. Par terre, pendant ce temps-là, au milieu des chiffons, des ferrailles, des croûtes de pain, un malheureux bébé pleure et gigote... Tout à coup, violet de colère, le charcutier lève le poing, et le petit homme blême et jaune, devenu complètement blanc, s'élance sur la charcutière, quand la petite vieille, la blondasse maigriotte et la grande vieille au chapeau-cloche s'interposent, le saisissent à bras-le-corps, et le ramènent en arrière dans les chiffons et les ferrailles, où le bébé, qui gigote de plus en plus, pousse des hurlements déchirants...

Encore, et toujours des étalages, des soldes de faïences, d'ustensiles de cuisine, de balais, de plumeaux, de lunettes, de binocles, et des multitudes, des montagnes d'énormes souliers à clous... Devant un vieux nomade assis sur son pliant, un lapin vivant dans un panier... Devant un autre, une vieille lunette d'approche et un vieux bonnet de police... Devant un troisième, un

vieux fusil à pierre, un jeu de rasoirs et une aigle allemande en cuivre, tenant un sabre dans une griffe, un sceptre dans l'autre, avec cette devise sur une banderole : *Für Kœnig und Vaterland*... Encore un tas de ferrailles, mais de ferrailles singulières, et vendues par un singulier marchand. Vieux clous, vieilles clés, vieux pitons, vieux boulons rouillés, mais d'une rouille si peu naturelle, si épaisse, qu'elle est suspecte, et qu'elle vient en effet de chez l'épicier! Ce sont des pitons, des clous, des clés et des boulons en chocolat. On les débite en petits cornets, on les fait goûter à la ronde, le cornet coûte deux sous, tout le monde en veut, et le marchand, tout en les débitant, marmotte et psalmodie son boniment. Petit, gros, à tournure de pot à tabac, il a l'air de s'être habillé et coiffé avec tout ce qu'il a pu trouver de plus hétéroclite dans les vieilles nippes du marché. Chapeau demi-tasse trop petit pour lui, et tout ébouriffé. Veston trop court et pantalon trop large. Monocle lui pendant du cou, au bout d'un cordon de soulier. Avec tout cela, jovial. Une face ronde, grasse, percée de petits yeux de loustic. Il remplit continuellement ses cornets, promène sa cuiller dans l'assistance, et glapit d'un ton goguenard et mécanique, des incohérences comme celles-ci :

— Allons, Mesdemoiselles, à la vanille, à la noisette... Voilà des petits cadenas, des pitons, des boulons... C'est bon, ça se mange, et ça sort des premières maisons de Paris... J'en ai encore fait venir un wagon hier, et je n'en aurai pas assez... Allons, merci, Mademoiselle... Mais prenez-moi encore ça... Voilà une petite clé pour ouvrir votre petite boîte... Et ça, messieurs, tenez, c'est la clé du coffre-fort de l'affaire Humbert... Allons, Mesdemoiselles, allons, achetez-moi des boulons, achetez-moi des pitons... Je forge, je forge!... Je forge pour la gueule et pour l'humanité!...

Et il garnit ses cornets, les passe, les vend, et, dans son veston trop collant et son pantalon trop large, sous son chapeau ébouriffé, avec son monocle qui se balance au bout de son cordon de soulier, il recommence encore :

— Allons, Mesdemoiselles, allons!... A la noisette, à la vanille!... Des pitons, des cadenas, des petites clés, des boulons... La clef du coffre-fort de l'affaire Humbert... Je forge, je forge, je forge!... Je forge pour la gueule et pour l'humanité!...

Le plus singulier est que ces folies, à force de se répéter et de se répéter mécaniquement, n'excitent aucune espèce de gaieté. On ne cesse pas d'acheter les petits cornets, mais sans rire, et sans même faire attention au ronron du boniment. On

achète machinalement, le marchand bonimente machinalement, et finit, en vendant sa ferraille en chocolat, par faire lui-même l'effet d'un bonhomme en carton...

Le marché continue ainsi en pittoresques et tristes petits tableaux. Un ménage de nomades, le père, la mère et l'enfant, sommeille derrière une table, où l'on voit une vieille cage avec un oiseau dedans. L'homme dort, écroulé sur lui-même, la femme a les paupières toutes brûlées d'ophtalmie, son enfant tête son sein vide, et, dans la cage, l'oiseau est mort, le bec ouvert par la soif... A côté, un homme à l'air affamé râcle, avec son couteau, une carcasse de poulet, et cherche à vendre une vieille chromolithographie où des femmes en toilette rient dans une loge de théâtre. Au milieu, sur la scène, un cadavre auprès d'un pistolet. Au fond, sur le fronton d'un palais : *Monaco*... Et le fouillis d'un autre n'est même plus descriptible. Des fonds de casquettes, des troncs de poupées. Une vieille mouette empaillée déployant ses ailes déplumées sur de vieux moulins à café... Puis, dans le tas, une assez belle gravure ancienne horriblement abimée, où l'on distingue, dans son cadre, une grande dame âgée, d'une majesté sévère, dans une robe à bouillons somptueusement étalée. Au bas de la gravure, on lit encore cette inscription : *Marie, par la grâce de Dieu, souveraine de Neufchâtel et de Vallangin, duchesse de Nemours*..

Au loin, on entend toujours le chemin de fer, les tramways, le bruit de la cohue... Les braillements de chansons, les râclements des violons, les odeurs de friture, vous arrivent toujours des gargotes...

UNE NOMADE

Je m'étais arrêté, un jour, devant de vieilles lithographies du temps de la Guerre où se reconnaissaient, sous les taches et les déchirures, les figures de Jules Favre, de Crémieux et de Garnier-Pagès. Elles frissonnaient là au vent, au milieu d'un étalage, chacune avec une pierre dessus pour l'empêcher de s'envoler, et je m'attardais à regarder, sous leurs cailloux, ces vieilles et mélancoliques images, lorsque la voix de la marchande m'interpellait :

— Monsieur, marmottait-elle de dessous un casque en papier qu'elle s'était fabriqué avec un journal plié en forme de bicorne pour se garantir du soleil, je n'ai que ça ici, mais je vous montrerai mieux, si vous voulez.

— Où ça?

— Chez moi… J'ai un tableau qui s'appelle « *le Siège de Paris* »… C'est un souvenir qu'on a donné à mon mari dans la garde nationale, où il était chef de bataillon.

— Et qu'est-ce qu'on y voit?

— Tout ce qui est arrivé pendant le siège, et tout ce qu'on a mangé à ce moment-là.

— Comment? Tout ce qu'on a mangé?

— Oui, le pain noir, les rats, les chats, les perroquets, l'hippopotame du Jardin des Plantes… Et les queues à la porte des boulangeries… Et les remparts, et les ballons!… Ah! c'est beau, et vraiment fait par un artiste… Quand vous voyez ça, vous revoyez tout…

— Tiens! votre mari était chef de bataillon dans la garde nationale?

— Oui.

— Et comment s'appelait-il?

— D…

— Est-ce qu'il vit toujours?

— Non… Il est mort il y a quinze ans. Et quand voulez-vous voir le tableau?…

— Mais tout de suite.

— Tout de suite, ça ne se peut pas… Je ne peux pas quitter ma boutique… Mais voulez-vous le voir dimanche prochain?…

— Soit!…

— C'est ça… Je l'apporterai…

— Vous serez toujours ici?

— Non… Le dimanche, je suis là-bas, un peu plus haut dans l'avenue, à l'entrée de la rue du Kremlin, près du pavillon de l'octroi… Venez, vous verrez le siège de Paris… J'en ai refusé 40 francs…

Ce chef de bataillon de la garde nationale qui se nommait D… m'avait rappelé un souvenir.

Deux ou trois ans après la guerre, je n'avais entendu parler que d'un certain D…, d'abord chef de bataillon dans la garde nationale, puis commissaire de police de la Commune. Son histoire, à un certain moment, avait prodigieusement amusé les amateurs d'anecdotes vécues. Comme chef de bataillon, D… n'avait pas fait de bruit, mais il avait laissé, en revanche, comme commissaire de la Commune, une véritable légende. Il ne sortait jamais que ceinturé de rouge jusqu'au-dessus de l'estomac, bardé de revolvers, botté jusqu'aux hanches, et se trouvait un jour dans ce costume, armé jusqu'aux dents, quand

il aperçut un passant d'allure bourgeoise, bien mis, arrêté devant une boulangerie, où il paraissait regarder les pains.

La main de D..., immédiatement, s'abattait sur son épaule :

— Entrez!

Le bourgeois, terrifié, entrait dans la boulangerie, et D..., alors, d'une voix sourde :

— Vous, je vois ce que vous avez... Vous avez faim!

— Moi?... Mais pas du tout!

— Si!... Vous êtes un pauvre honteux!... Je vous dis que vous avez faim!

— Mais...

— Taisez-vous!

— Mais...

— Pas un mot!

Et il achetait un pain de quatre livres, le lui mettait sous le bras, et l'obligeait à s'en aller avec.

— Allez!

— Mais...

— Sortez!...

D..., pendant son commissariat, avait multiplié ses exploits. Il lui suffisait de voir les persiennes d'une maison fermée pour la déclarer suspecte. Il y opérait alors des descentes, y perquisitionnait du haut en bas, y bouleversait tout, mais en y recommandant toujours, sous les menaces les plus sévères, le respect de la propriété! Et le plus singulier, dans son affaire, était que les hommes à son service n'étaient que des agents de Versailles, chargés de le serrer de près. Les agents, naturellement, se divertissaient énormément de ce « patron », flattaient ses manies, entraient dans ses vues, et même s'étaient entendus pour lui souhaiter son anniversaire en lui offrant un banquet aux *Sergents de la Rochelle*, le restaurant de la place de la Bastille. L'anniversaire, justement, tombait vers le milieu de mai, vingt-quatre ou trente-six heures avant la nuit où l'armée devait reprendre Paris. On dînait gaiement, en cabinet réservé, chacun chantait sa chanson au dessert, et tout allait pour le mieux lorsque l'un des agents entonnait *le Dièu des Bonnes gens*... Tout de suite, alors, fureur de D... Il tapait du poing sur la table, tonnait que Dieu n'existait pas, et criait, en montrant le chanteur :

— Arrêtez-le!

Les agents, immédiatement, emmenaient leur camarade par le collet, s'égayaient avec lui de son aventure une fois hors de la

vue du « patron », et, quelques heures après, arrêtaient le « patron » lui-même, mais pour de bon, au moment de l'entrée des troupes...

Le D... de la « nomade » était-il donc, par hasard, le même que le D... de la Commune, celui des perquisitions, des ceintures rouges, du pain de quatre livres et des *Sergents de la Rochelle?*

J'étais, le dimanche suivant, au rendez-vous fixé, à l'entrée de la rue du Kremlin, près du pavillon de l'octroi, et tout de suite, de loin, je reconnaissais la marchande, toujours casquée de son journal. Elle avait apporté le « tableau », ou ce qu'elle appelait le tableau, et c'était une de ces compositions allégoriques coloriées, comme il s'en était beaucoup publié au moment du Siège. On y voyait de tout, des canons, des forts, des ballons, des batailles, des drapeaux, des cercueils, des cadavres, et des multitudes d'animaux inattendus qui devaient, effectivement, être des allusions à ce qu'on avait mangé pendant l'investissement. Quant à avoir, non pas même seulement proposé, mais refusé 40 francs de ce singulier chef-d'œuvre, l'idée en dépassait toute extravagance... Le D... de la boulangerie, cependant, était-il celui de la marchande? J'essayais bien de le savoir, mais la bonne femme devenait méfiante en s'entendant questionner, me répondait que son mari avait rendu son grade au moment de « l'armistice », se perdait en échappatoires, et finissait par consentir à me laisser le « tableau » pour cent sous...

Il ne les valait pas, et il aurait fallu l'emporter, comme le bourgeois avait emporté son pain... Mais je me demandais, en voyant cette nomade au milieu de ses lithographies, de son Garnier-Pagès, de son Crémieux, de son Jules Favre et de son siège de Paris, si elle n'était pas, elle-même, en effet, une épave de cette époque, et si la veuve de l'inénarrable D... ne terminait pas, par hasard, sa propre carrière au Marché aux Puces, sous ce casque de papier fait avec un journal, entre le portrait de la *Souveraine de Neufchâtel et de Vallangin* et le marchand de clous, de petites clés, de boulons et de pitons en chocolat?

Maurice Talmeyr

SONNETS

L'OUBLI

Un fin brouillard s'étend, comme un voile léger,
Sur la terre mêlant à la beauté des choses
Les signes précurseurs de leurs métamorphoses;
L'homme inquiet s'agite et se prend à songer :

Son cœur, jardin d'amour où fleurissaient les roses,
Son corps que n'effrayait jadis aucun danger
Frissonnent au contact du brumeux messager
Désormais compagnon de ses pensers moroses.

Et, sombre, il voit pour lui la nuit sombre venir :
Aux jeunes le printemps, les fleurs et les mirages,
Le monde sans brouillards et le ciel sans nuages;

A lui l'oubli!... Bientôt jusqu'à son souvenir
Disparaîtra!... C'est là le tourment de son âme
Attachée à la terre et que le ciel réclame!

DIGNITÉ

L'orgueil est un péché quand vers le ciel il monte
En jetant au Seigneur de criminels défis,
Quand l'âme qu'il obsède affiche son mépris
Pour les divines lois, les peines qu'elle affronte;

L'orgueil est un péché, les anges l'ont commis,
Ils expieront sans fin, dans l'horreur et la honte,
Leur crime, et si chacun de nous ne se surmonte,
Nos cris iront bientôt se mêler à leurs cris.

Il est pourtant, jetée au fond de l'âme humaine,
Une vertu superbe à l'allure hautaine.
Mais pleine de mérite, elle : la dignité!

La dignité qui mêle au respect de soi-même
Le juste sentiment de sa valeur, suprême
Effort de l'âme pour conserver sa beauté!

ILLUSION

Temps, verse-moi l'oubli dans une coupe d'or,
Où le troublant breuvage ait la couleur ambrée
Des vins très généreux : L'illusion sacrée
Est un bienfait, emplis la coupe jusqu'au bord.

Par sa beauté déjà je me sens enivrée,
Je bois avidement, je bois, je bois encor...
Et tout devient confus et la vie et la mort,
La joie et la douleur, l'espace et la durée.

Le liquide a gardé tes magiques reflets,
Coupe qui renfermas mes pleurs et mes regrets :
C'est par l'illusion que je fus fascinée!

Le rêve seul est beau! Je ne fais qu'accomplir,
En enivrant mon âme, en la voulant remplir
De chimère et d'oubli ma pâle destinée!

Comtesse E. de Grivel.

POMPÉÏ

RÉSURRECTION

Le soleil coule à flots par la ville exhumée.
Près d'elle, le volcan, belliqueux et hautain,
Erige dans l'azur limpide du matin
Son front noir qu'orne un blanc panache de fumée.

Le site conserva sa grâce accoutumée.
La langueur est la même au ciel napolitain,
Et le golfe riant qui berce le lointain
N'a rien perdu de son antique renommée.

Dans ce décor harmonieux et recueilli
Nul ne se douterait qu'autrefois Pompéï
Connut l'horreur suprême et la pire épouvante,

Et c'est afin qu'on puisse un jour ressusciter
Le caractère intime et vrai de sa beauté
Que les dieux ont voulu l'ensevelir vivante.

LE MASCARON

Au carrefour le plus fréquenté de la ville,
Ce hideux mascaron, sur un cippe placé,
Vomissait sans répit un flot d'argent glacé
Dans un large bassin de pierre fruste et vile.

Matin et soir avec des amphores d'argile
Les fillettes puisaient à son mufle émoussé.
En lui le souvenir ne s'est pas effacé
De leurs gestes mutins et de leur grâce agile.

Il se rappelle aussi les mauvais garnements
Qui, pour se divertir, venaient à tous moments
Le bâillonner avec des boulettes de vase.

Maintenant solitaire, inutile et falot,
Il languit de ne plus jamais entendre l'eau
Monter sa gamme aux flancs harmonieux des vases.

INTÉRIEUR

Aux parois de la salle, en vastes perspectives,
Le peintre prodigua son art fallacieux :
Illusoires lointains fondus avec les cieux;
Faux pavillons parmi des verdures fictives;

Sur un rustique autel des offrandes votives;
Traîné par un essaim d'amours délicieux
Un chariot garni de fleurs jusqu'aux essieux;
Et des faunes chassant de belles fugitives.

Ce frais décor s'ajuste à la moindre cloison
Et par toute la ville il n'est pas de maison
Où le pinceau n'ait mis sa gaieté coutumière.

Et les gens interdits se demandent toujours
Dans ces intérieurs exigus et sans jours
Si ce n'est pas des murs qu'émane la lumière.

L'AMPHITHÉATRE

Au fond du cirque ovale, écuelle nourricière
Qu'entouraient, tels des chiens, vingt mille forcenés,
Avec grâce, autrefois, se sont assassinés
Samnite et Mirmillon, Gaulois et Retiaire.

Et tu rugissais d'aise, ô meute carnassière,
Quand les gladiateurs, vaincus et condamnés
Par l'inflexible arrêt des pouces retournés,
Offraient la gorge au coup mortel, dans la poussière...

L'atroce amphithéâtre est devenu pimpant.
L'herbe folle y verdoie et l'azur y répand
Tout le jour sa douceur indulgente et sereine.

Mais, évoquant l'affreux carnage du passé,
Chaque soir, le soleil, tragiquement blessé,
Vient rougir de son sang l'insatiable arène.

Henry PEYRE DE BÉTOUZET.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

CHRONIQUE DU MONDE

DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE

Une période apocalytique. — La fièvre trépidante. — Trépidation cosmique. — Trépidation sociale. — Trépidation morale. — Trépidation administrative. — Trépidation judiciaire — Trépidation électorale. — L'universelle danse de Saint-Guy ! — Un remède probable : la reconstruction du Palais-Bourbon. — Les prédécesseurs des députés sur l'emplacement du Pré aux Clercs. — Un portrait de Saint-Simon et M. Clémenceau. — Une chronique mondaine du second Empire. — Le revers de main d'une impératrice. — Alphonse Karr et les « fleurs coupées ». — Un hommage à un jardinier. — Eugène Carrière et sa « vision ». — Coup de poing dans le brouillard. — Rodin ou le Victor Hugo de la sculpture. — Le *Penseur* et l'ouvrier. — La fin tragique de M. Curie. — La mort du cardinal Labouré. — Le banquet académique de M. René Doumic. — Quelques concerts. — Le roi du piano : M. Francis Planté. — A la Comédie-Française : *Paraître,* par M. Maurice Donnay. — *Des vers français,* par M. François Coppée.

Ce n'est pas assez de dire que nous sommes en période électorale ; nous sommes en période apocalyptique... Il est difficile d'affirmer que le monde tremble de la base au sommet, notre terre étant sphérique; mais le monde tremble tout de même. La planète s'ébroue, au grand dommage des cirons intellectuels qui se chamaillent à sa surface et dont quelques-uns, en leur bagout grandiloquent, se proclamaient les maîtres de la matière. La matière a l'ironie un peu lourde, il faut l'avouer; mais c'est la seule que comprennent les foules, et, à ce point de vue, la réputation des humains n'est plus à faire...

La catastrophe de la Martinique a ouvert, — pour notre attention encore plus que dans la réalité des faits, — une série qui n'a point l'air de vouloir se clore. Le tremblement de terre des Calabres a suivi. Voici l'Inde qui se plaint, le Japon qui gémit, Courrières qui s'éboule, Anvers qui est inondé, Luang-Prabang qui flambe; et à peine le Vésuve semble-t-il revenir, après son accès de colère, à son habituel grondement, que San Francisco s'écroule à moitié dans une secousse tellurique imprévue. « Il y a quelque

chose de pourri dans le royaume de Danemark », disait Hamlet. M. de la Palisse, M. Prud'homme et Thomas Diafoirus lui-même se rencontreraient à trouver qu'en ce moment le monde paraît bien avoir la fièvre, — la fièvre capricante, la fièvre trépidante.

Le pis est qu'elle est contagieuse et que, de la terre, elle passe aux hommes! Après la trépidation cosmique, voici la trépidation sociale. Nous sommes infestés de grèves, dont on ne dira point, d'ailleurs, qu'elles n'ont ni queue, ni tête, car s'il est toujours assez difficile d'en voir les queues qui se ramifient et se prolongent avec constance, rien ne serait plus simple que d'en trouver les têtes, puisqu'elles sont sous un même bonnet rouge. Il a suffi de quelques mois de combisme effréné pour fausser l'armature sociale. M. Pelletan, par ses encouragements réitérés à l'indiscipline, par sa méthodique destruction de l'autorité des chefs, a propagé dans les arsenaux de la marine des traditions révolutionnaires, des habitudes de fronde, des mœurs de révolte incompatibles avec toute discipline, et dont on voit aujourd'hui les résultats. Il est, je crois, sans exemple dans l'histoire des peuples qui veulent vivre et n'ont pas une particulière appétence pour le suicide, qu'un homme politique couvert de pareils méfaits, n'ait point eu à répondre devant un tribunal quelconque de sa folle conduite et des conséquences fatales qu'elle entraîne pour de longues années. Au lieu de cette conclusion énergique, qu'avons-nous vu? Des députés et des sénateurs accumulant contre lui les accusations les plus formidables, les preuves les plus convaincantes, et qui, au moment de voter à tant de fautes une sanction réparatrice, poussaient leur courage jusqu'à... s'abstenir! Si M. Pelletan est coupable, ne le sont-ils donc pas aussi?

Et l'on s'étonne aujourd'hui que les germes malfaisants semés à profusion dans le monde ouvrier se soient développés! Qui a laissé croire aux ouvriers que, dès l'instant qu'ils sont mécontents, c'est toujours l'autorité, le chef, le patron qui a tort et doit céder? Le bloc. Qui a conseillé, imposé toutes les capitulations, même les moins justifiées? Le bloc. Qui a exaspéré l'envie, soufflé la défiance, conseillé la haine? Le bloc. Qui a fait l'apologie de la Commune? Le bloc. Qui a propagé les souhaits infâmes de l'*Internationale*? Le bloc. Qui a salué le drapeau rouge? Le bloc.

Maintenant, le créateur du mot, M. Clémenceau, est au pouvoir. Et que peut-il? Que fait-il? Il se défend, il défend — mal, du reste, ce qu'on appelle encore le gouvernement. Et avec quoi? Avec l'armée! Avec l'armée qu'il a lui-même honnie. Avec l'armée qui n'est encore morte ni d'André, ni de Berteaux et qui demeure

la suprême, l'unique sauvegarde de la paix et de la sécurité publiques. Avec cette armée qui étonna le monde jusqu'à la stupéfaction par sa passivité laborieuse, d'où aucun geste violent n'est parti pour souffleter les intrus ou les mauvais bergers. Avec l'armée où officiers et soldats sont blessés, — parfois à mort, — pour obéir à des maîtres qui la dénigrent, pour défendre ceux-là mêmes qui l'ont traînée aux gémonies, vilipendée sans risques et dont le mouvement instinctif, en face de la bête humaine qu'ils ont excitée, est de se mettre à l'abri derrière les baïonnettes.

Le pays ne va-t-il pas voir, enfin, qui le mène et où on le mène? On ne cesse de nous redire que la France est un pays d'épargne, de petits propriétaires, de petits rentiers. Ces petits propriétaires, ces petits rentiers ne se rendent-ils pas compte que demain, ils peuvent ne plus l'être? Et la jalousie, l'envie pour les fortunes plus grandes que la leur les aveugleront-elles encore longtemps sur les risques immédiats que leur veulerie fait courir à leur « coin de terre » et à leur « bas de laine »? Car la bête humaine est bien réveillée, cette fois. La chronique des grèves du Nord est pleine de ses exploits. On pourrait les mettre en parallèle avec les faits rapportés par les historiens de la première Révolution : la similitude est aveuglante. Même absence de motifs immédiats. Même anarchie spontanée. Même rage contre les choses. Même cruauté, aujourd'hui contre les portraits, demain contre les gens. N'a-t-on pas vu à Fressenneville, au sac des maisons Riquier, des photographies d'enfants décapitées, des couteaux plantés dans la gorge des portraits de famille? Et la rubrique quotidienne des faits de grève, dans les journaux, — depuis l'église qu'on brûle jusqu'aux maisons qu'on saccage et aux personnes qu'on maltraite, — peut-elle laisser encore un doute sur l'avenir, une hésitation sur le devoir?

On a peine à se tenir au courant de l'actualité révolutionnaire. Chaque jour modifie la situation. Après les mineurs, les sous-agents des postes, puis les ouvriers typographes. Ici les conducteurs de tramways, là les jardiniers... Quoi encore? La difficulté, dans ce gâchis, est de ne pas accabler la justice sous la colère. Il faut tenir compte, en effet, en dehors de la poussée anarchique incontestable et qu'on ne saurait trop réprouver, de cette constatation de fait : que, très fâcheusement, un trop grand nombre des améliorations au sort des ouvriers ou des employés, obtenues depuis vingt ans, le furent grâce à la grève, et que, non pas toutes, du moins beaucoup d'entre elles, étaient justifiées, auxquelles, malheureusement, les patrons n'avaient pas songé tout seuls... Mais ce que devraient comprendre les *bons* ouvriers, préoccupés de faire aboutir des demandes qui peuvent être fondées, c'est que de les

formuler tous ensemble, et par des moyens violents, et en un moment de trouble général, n'est pas le plus sûr moyen de les faire écouter. Pour réformer, pour améliorer, il faut réfléchir, il faut pouvoir s'entendre. On ne le peut pas à la lueur des incendies, dans la clameur des invectives et dans les collisions sanglantes. Plus on s'intéresse sincèrement, comme on le fait ici, à l'amélioration progressive du sort commun, plus on doit tenter de propager ces deux grands éléments de paix sociale, qui sont indispensables — et le seront de plus en plus, — à la tractation des questions ouvrières : la bonne foi et la bonne volonté. Mais tout cela exige d'abord la paix, et ne s'accommode pas de cette trépidation sociale qui énerve les meilleurs et détruit la sécurité!

Le mal ne s'arrête pas là, et voici la trépidation morale! Dans le deuil universel causé par la catastrophe de Courrières, et quand une consolation montait de ces trous d'enfer avec les « récappés », ces quatorze mineurs revenus à la lumière après avoir si longtemps espéré contre toute espérance, il a fallu qu'un journal cédât à la fringale de la publicité pour se faire, des survivants, une réclame. Il est allé chercher deux d'entre eux, et les a promenés dans Paris, ahuris et surmenés, du restaurant à la mode au champ de courses, à travers les distractions et les réjouissances, — tandis que là-bas on faisait toujours la relève des cadavres. Rendons cette justice au sentiment général : sans distinction de nuances politiques, on a jugé avec la sévérité qui convenait ce manque de tact, cette impudeur d'industrie, ce viol d'un deuil public.

Le gouvernement lui-même n'a-t-il pas dépassé les bornes de la joie quand il a donné des médailles d'or et deux croix de la Légion d'honneur aux « récappés »? Le sujet est brûlant à traiter dès aujourd'hui. Mais cependant on ne saurait oublier la scène qui se passa, au dire de témoins oculaires, dans les salles où étaient couchés les quatorze mineurs, quand ils apprirent qu'un ministre venait décorer le plus loquace d'entre eux. Ils ne s'apaisèrent qu'après avoir obtenu l'assurance que leur vrai guide, Pruvost, serait aussi décoré et qu'eux-mêmes seraient tous médaillés... L'histoire de cette odyssée souterraine se fera peu à peu par contrôles réciproques dans le calme revenu, et il aurait peut-être mieux valu patienter. On pouvait se réjouir du fond de l'âme et témoigner utilement une juste sollicitude sans récompenser aussi bruyamment — la force d'avoir vécu. Va-t-on décorer ou médailler désormais tous ceux qui échapperont à une inondation, à un incendie, à un déraillement, à un naufrage? Certes, croix et médailles pourraient être plus mal placées! Et ce que

j'entends relever seulement, c'est ce manque d'équilibre qui semble caractériser la plupart des manifestations contemporaines.

Les chevaux eux-mêmes alimentent la pitié des âmes sensibles. Et, dans les transes où nous nous débattons, on s'est préoccupé de faire un sort paisible aux pauvres bêtes trouvées vivantes dans la mine. On a soin de nous dire que, d'habitude, une fois les chevaux descendus pour prendre leur service, on ne les remonte que morts. Mais, cette fois, ils bénéficient de la catastrophe qui a couché autour d'eux les cadavres humains; et c'est une consolation, n'ayant pu sauver les hommes, de cajoler les bêtes! Il n'y a donc plus, à Paris, en France, ou ailleurs, d'enfants qui s'étiolent, de femmes qui pâtissent et de vieillards qui crèvent de faim?... Comme tout cela complète l'impression de notre désarroi moral! C'est encore du « déjà vu ». Et l'on n'a pas oublié cette scène caractéristique de *Thermidor*, où Sardou nous montre la portière de la Conciergerie indifférente à l'appel des condamnés, tandis que la charrette s'emplit pour la guillotine, mais se lamentant sur la mort d'un serin...

Le trouble atteint plus que les particuliers, il gagne les préfets et les ministres : c'est la trépidation administrative. La main hésite, l'esprit tâtonne, la volonté fléchit. Sous l'empire de l'émeute, les ordres sitôt donnés sont repris. On relâche les prisonniers. On fait des sommations à blanc. Sous prétexte de ne pas compromettre l'autorité, on l'abaisse. Pour ne pas risquer d'intervention abusive, on laisse les crimes de droit commun se commettre; et, pour n'avoir pas pris des précautions qui paraissaient intempestives, on ose à peine ensuite des répressions qui s'imposent plus dures.

Aux appels les plus pressants de M. Riquier, la sous-préfecture répond que les ordres du ministre sont pour ne pas intervenir tant que la grève n'est pas déclarée. Pendant ce temps les ouvriers pillent, saccagent, dévastent ou incendient deux ou trois maisons. Deux brigades de gendarmerie envoyées à 2 heures de l'après-midi eussent peut-être empêché ces épouvantables scènes de jacquerie qui demeurent la honte de ceux qui y ont participé. Ce que l'administration n'avait pas su empêcher, elle mit toutes les lenteurs du monde à essayer de le punir, et c'est plusieurs jours après seulement qu'on se résigna à l'arrestation de quelques meneurs.

Avec ses allures de casse-tout primesautier, M. Clémenceau a procédé de la même façon. Confiant dans son prestige il a cru avoir sur les grévistes une action personnelle que les faits lui ont vite prouvé qu'il n'avait pas. Il persiste encore à traiter « écono-

miquement » un mouvement essentiellement « politique ». Et ses courses réitérées sur les lieux troublés prouvent bien son agitation, sans démontrer la décision et l'habileté dont il avait su se faire, par anticipation, attribuer les mérites. Après avoir caché l'armée quand sa seule présence eût suffi à canaliser le mouvement, il la montre avec affectation quand elle court le danger d'être massacrée par des énergumènes, il renforce à grand fracas les contingents de tardive surveillance. Mais combien de temps encore tolérera-t-il les brutalités de la foule, et obtiendra-t-il l'abnégation héroïque de la troupe et le calme surhumain des officiers? C'est le mystère dont personne n'est plus guère le maître, à l'heure où j'écris, car personne ne peut fixer d'avance le moment où dans le soldat le plus patient, dans l'officier le plus résigné, l'homme reparaît avec cet instinct de la défense personnelle qui défie la sagesse et bouleverse les prévisions.

Il paraît incontestable que la grande majorité des grévistes travaillerait sans la terreur propagée par les meneurs. Les plus aveuglés des politiciens s'en rendent certainement compte. Alors, qu'attend-on? Ce qu'on a protégé d'abord, ce n'est certes pas la liberté du travail, c'est la liberté de l'émeute. Singulière conception de gouvernement! On a vu pourtant, à Paris même, comment, quand on le veut bien, on vient à bout d'un mouvement de révolte en s'y prenant à temps et avec résolution. La révocation de quelques centaines de sous-agents des postes maintenue avec fermeté, malgré les palabres des gréviculteurs patentés, a suffi pour abréger et terminer la crise. Sans cette résolution, le ministre aurait été certainement débordé, comme le gouvernement l'est en ce moment dans le Nord, et comme, demain, il peut l'être en maints endroits! Toujours l'inconséquence, et, cette fois, la trépidation administrative. Nos rhéteurs patentés ont fait des élèves. Les premiers sont ministres, les seconds rêvent d'être les maîtres. A moins d'abdiquer toute l'autorité sociale dont leurs fonctions les rendent détenteurs, les membres du gouvernement vont être acculés à des résolutions que l'ironie du sort aggrave sans cesse. Devant ces difficultés grandissantes, ceux qui, par haine sociale, par intérêt ou par couardise, ont contribué à amener la situation actuelle, rejettent avec empressement sur leurs voisins les responsabilités les plus évidentes. A combien de complaisants ou de poltrons Mgr Pie pourrait aujourd'hui jeter son fameux cri : « Lave tes mains, Pilate! » Mais ils les lavent dans le sang...

Il serait étrange que la magistrature, qui avait si délibérémen faussé les balances de Thémis dès le commencement des inven-

taires d'églises, eût reconquis le calme dans l'agitation universelle! Elle s'est bien gardée de se signaler par une telle inconséquence, et, pour sa part, elle participe avec suite aux divagations que nous constatons partout : c'est la trépidation judiciaire. On sait avec quelle inique partialité ont été rédigés la plupart des réquisitoires et rendus un trop grand nombre de jugements; avec quelle épaisse ironie certains substituts ont protesté contre l'application de la loi de sursis, et avec quelle sévérité ont été refusées les mises en liberté provisoire. Cependant, surtout en province, bien des condamnations ont été de simples amendes, et maintes fois le sursis a été accordé. Du coup, la mise en liberté immédiate du prévenu s'imposait.

Mais cet « élargissement » ne satisfaisait point quelques procureurs généraux, ni sans doute leur inspirateur central, le garde des sceaux. L'essentiel, pour ces magistrats nouveau-jeu, c'est la détention du prévenu. Ils éprouvaient, sans doute, une émotion de désappointement à ne plus l'avoir à leur portée, et ils se sont avisés d'un stratagème inattendu pour faire durer la prison... préventive. Dès qu'une condamnation avec sursis est prononcée, le ministère public interjette appel, et empêche ainsi toute libération.

Du moment que l'accusé demeure en prison, l'affaire suit son cours avec une lenteur élégamment combinée pour éviter un trop prompt appel de la cause. On n'en est pas encore arrivé aux extrémités du « juge d'instruction » de Xanrof où le prévenu mourait avant que son cas fût instruit; mais on s'arrange pour le garder en cage le plus longtemps possible. On va même jusqu'à dire que ces procédés dilatoires ont été ordonnés de haut, de très haut. Et l'on cite des condamnés à 16 francs d'amende qui ont fait un mois de prison surérogatoire! Les *Débats* n'hésitent pas à qualifier ces procédés de « véritables crimes judiciaires ».

A côté des crimes, il y a les simples vilenies. Celle, par exemple, de ce maire, remplissant les fonctions de ministère public, dans une affaire d'inventaires et qui, parmi les témoins à décharge, voit comparaître sa propre mère qui le défie de requérir contre elle. La réponse doit être conservée : « Je ne me laisserai pas intimider. Je ne crains personne ici! » Et, immédiatement après, le ministère public ajoute : « Je demande trois jours de prison *pour cette femme!* » Cet homme-là se crut évidemment digne de l'antique. Il dut se comparer à... Brutus! Le fait est qu'à peu de lettres près...

A côté de cette Brutalité, plaçons, pour varier, une bouffonnerie : la scène est à Bourges. Le tribunal juge un aumônier et

un catholique père de famille. L'aumônier reçoit un jour de prison « pour n'avoir pas respecté *le saint lieu*, en protestant contre l'inventaire »! Quant au père de famille, il est condamné à l'amende pour, dans les mêmes conditions, « avoir donné le mauvais exemple à ses quatre enfants ». Voilà un juge qui a l'œil à tout! Pourtant, le « saint lieu » semble un souvenir clérical bien imprudemment mêlé à ces jugements déjà débordants de componction!

Comme on le voit, ce n'est pas seulement le sol qui est ébranlé par de graves secousses! Les hommes sont également affectés d'une vraie danse de Saint-Guy qui n'a rien de rassurant. Il n'est pas jusqu'à la prochaine consultation électorale qu'on ne pût comparer à l'éruption vésuvienne. Le 6 mai, d'innombrables cratères s'ouvriront sur tous les points du pays. Souhaitons que le feu central de la nation se répande régulièrement... et surtout qu'il n'y ait pas trop de fissures! De ce renouvellement de notre personnel législatif dépend, pour une grande part, la sécurité de notre avenir national. Le pays, depuis trop d'années aveugle volontaire, consentira-t-il enfin à voir les faits tels qu'ils sont et à juger les hommes pour ce qu'ils valent? Rarement meilleure occasion lui fut donnée de s'instruire par l'expérience. Même si, grâce à d'habiles négociations, M. Clémenceau réussit à passer le 1er mai sans encombre, sans bombes, sans explosions, sans pillages, et, à son tour, à « sauver la République », à l'instar de M. Constans et de M. Waldeck-Rousseau, les jours que nous vivons depuis un mois suffiraient à faire la conviction chez les plus entêtés, pourvu qu'ils consentent à regarder autour d'eux et à voir où nous ont conduits les derniers députés.

Les statisticiens hygiénistes seraient portés à chercher une excuse à ces derniers dans l'exiguïté et les mauvaises dispositions du local où ils prennent leurs ébats.

C'est le Palais-Bourbon qui serait le grand coupable! Mal assis, trop serrés, alourdis par une atmosphère irrespirable, ils seraient la proie facile des microbes et de la neurasthénie, et cela peut les conduire très loin. Nous l'avons vu. Pour des motifs d'une importance telle, il est urgent de construire pour leurs successeurs une salle plus spacieuse, d'un agencement plus pratique, où le « cube d'air » soit suffisant pour chaque poitrine d'honorable. Et c'est à quoi l'on paraît résolu. La Chambre, d'après le projet communiqué au public, siégera quand même pendant cette reconstruction du Palais-Bourbon, dont les nouveaux bâtiments aboutiront, en arrière-façade, au quai d'Orsay,

occupant, par conséquent, les vastes degrés inutiles qui mènent aujourd'hui à la colonnade, — et où les députés ne se tiennent qu'aux jours de Révolution, quand la foule, débouchant du pont de la Concorde, vient arracher les grilles pour envahir la salle des séances! On a jugé que l'espace ainsi occupé par un escalier d'une utilité si transitoire, serait mieux employé à agrandir la salle elle-même. C'est donc sur le même emplacement que le nouvel amphithéâtre sera construit. On avait bien pensé, un moment, réunir dans un même palais, sur l'emplacement des Tuileries, le Sénat et la Chambre des députés. Mais, à la réflexion, le projet fut jugé imprudent, et pour un motif assez curieux. On estima qu'en cas de mouvement populaire, ou de coup d'Etat, la représentation nationale pourrait être entièrement prise dans un seul coup de filet, tandis qu'il serait plus difficile de mettre simultanément la main sur le Palais-Bourbon et sur le Luxembourg, grâce à la distance qui les sépare. Et ces calculs, pleins de sagaces prévisions, ne manquent pas de philosophie!

En attendant la construction de la nouvelle salle des séances, on élèverait un édifice provisoire dans la cour même du palais actuel, où la prochaine « promotion » passerait la plus grande partie de sa législature.

Ainsi se continueraient les nombreux avatars du Palais-Bourbon, dont les curieux peuvent trouver l'histoire documentée et peu édifiante dans un très intéressant ouvrage publié, l'an passé, par M. Henry Coutant, dans la « Bibliothèque du vieux Paris[1] ». Sait-on qu'il y a quelque atavisme dans les batailles actuelles des députés, puisqu'elles ont lieu sur un emplacement qui dépendait de l'ancien et célèbre Pré aux Clercs? La première acquisition de terrains en cet endroit date de 1645. Puis, Louis XIV voulut y construire une caserne de mousquetaires qui, par la faute des architectes, passa par des évolutions incroyables. Le roi trouvait, sur ce terrain, une voisine gênante en la personne de la duchesse douairière de Bourbon. Et ce fut, dès lors, une suite de ventes, de trocs, de renoncements et d'achats entre les rois de France et les descendants de la duchesse, qui dura jusqu'en 1830, où la dernière partie du palais non encore aliénée fut payée dix millions et demi au duc d'Aumale.

Sur la vie qu'on menait au premier Palais-Bourbon après 1728, le volume de M. Coutant donne des aperçus assez piquants, et d'où il appert que la licence n'a pas attendu la fin du dix-neuvième siècle pour y pénétrer. On y faisait beaucoup d'esprit, mais les

[1] *Le Palais Bourbon au dix-huitième siècle*, avec 11 planches hors texte. Paris, Daragon.

réparties ne peuvent toujours passer pour des modèles d'élégance ni du meilleur goût. Elles y étaient souvent d'un réalisme fort audacieux. Et la chronique du temps en cite de cruelles! Ce n'est certainement pas la duchesse de Bourbon qu'il faut choisir comme exemple-type de l'époque où elle vécut. Saint-Simon termine ainsi le portrait qu'il en fait, dans ses *Mémoires* : « Beaucoup d'esprit, de sens pour la cabale et les affaires, avec une souplesse qui ne lui coûtait rien; mais point de conduite pour les choses de long cours, méprisante, moqueuse, piquante, incapable d'amitié et fort capable de haine et alors, méchante, fière, implacable, féconde en artifices noirs et en chansons les plus cruelles dont elle affublait gaiement les personnes qu'elle semblait aimer et qui passaient leur vie avec elle... » Voilà, n'est-ce pas, un portrait où certains députés du bloc pourraient, à distance, se reconnaître; et, spécialement, ne vous semble-t-il pas que M. Clémenceau, avant le ministère... ?

Plus près de nous, d'autres femmes furent plus jolies, moins méchantes et aussi spirituelles. M. Frédéric Loliée vient de s'instituer leur chroniqueur avec son ouvrage sur *les Femmes du second empire* [1] que patronne de son nom l'aimable mémorialiste de « Au temps passé », M. Alfred Mézières.

Ce sont les petits côtés de l'histoire qu'on trouve dans le recueil où M. Loliée a multiplié les anecdotes, les interview, les indiscrétions et peut-être aussi quelques potins. Mais, en l'espèce, c'était presque indispensable! Ce sont plutôt les matériaux d'une histoire mondaine qui s'écrira beaucoup plus tard que cette histoire même. Le lecteur est placé dans les coulisses de ce théâtre exceptionnellement brillant que fut le monde d'avant la guerre, et où papillonnait toute une jeunesse pimpante, frivole, élégante, coquette, insouciante et adulée. Qu'il y ait une mise au point à faire encore parmi tant d'instantanés, l'auteur serait le premier à en convenir. L'essentiel est que, s'il peut être tantôt incomplet, tantôt exubérant, il ne soit point ni un détracteur passionné, ni un thuriféraire aveugle. C'est un chroniqueur averti, d'une curiosité insatiable, d'une indiscrétion mesurée mais impénitente. Tel qu'il est, avec ses défauts comme avec ses qualités, son ouvrage fournit une des plus piquantes lectures qu'on nous ait offertes en ces derniers mois. C'est une évocation où passe toute une société qui voyait la vie en rose et ne prévoyait pas nos cauchemars actuels... Beaucoup la contempleront avec tristesse, il sera difficile de la regarder sans intérêt, mais

[1] Un vol. in-8°, avec de très nombreux portraits. (Paris, Juven).

en se souvenant qu'on ne conduit pas tout le monde dans les « coulisses ».

J'y cueille au hasard cette anecdote bien caractéristique sur le couple impérial. Napoléon III avait réuni secrètement le conseil des ministres. L'Italie réclamait le retrait des troupes françaises cantonnées à Rome pour la défense du Pape; et l'empereur redoutait une intervention de l'impératrice. Mais celle-ci fut mise au courant, malgré les précautions prises, et bouillonnant de colère se précipita vers la salle de délibération. Un cent-garde était placé devant la porte. Il s'oppose au passage de l'impétueuse souveraine...

« — Je veux entrer, retirez-vous, crie-t-elle avec emportement.

« Galant envers la femme autant que fidèle à sa consigne, le cent-garde, tendant la baïonnette en travers de la porte, tombe aux genoux d'Eugénie :

« — Majesté, on ne passe pas : ordre de l'empereur.

« — C'est ce que nous allons voir!...

« Et, cavalièrement, elle saute par-dessus la baïonnette et se précipite au milieu de la salle avec la violence d'un ouragan. Napoléon III présidait, grave, imperturbable, ayant seul la tête couverte, au milieu de ses ministres attentifs. Mais l'impératrice ne voit en lui que le mari et le prouve. Elle va droit à l'empereur, d'un revers de main jette à terre son chapeau, et sans dire un mot, sort comme elle était entrée, laissant les ministres stupéfaits. »

Après cette équipée, elle partit immédiatement pour Londres d'où la reine Victoria, qui la traitait en amie, la renvoya aux Tuileries reprendre sa place... et son rang.

Toutes les anecdotes ne sont point si graves et je laisse aux curieux le plaisir de les retrouver, — et de les conter; car voilà un nouveau musée de la conversation, où la comtesse de Castiglione voisine avec la princesse Mathilde, la comtesse Walewska, la princesse de Metternich et vingt autres non moins célèbres.

Parmi toutes ces abeilles brillantes, bruissantes, affairées, étourdies par la joie de vivre, il eût été facile, sans doute, de glisser une *guêpe* d'Alphonse Karr, malicieuse, galamment perfide et d'exquise méchanceté... L'auteur s'en est gardé.

Et qui songe aujourd'hui à ces fameuses *Guêpes* dont la franchise intransigeante fit la célébrité d'Alphonse Karr? Qui les relit? Qui les savoure encore?... Quel régal, cependant, de parcourir cet album de la renommée où tant d'éphémères, célèbres au moment, gisent entre deux feuillets « saisis » par la verve du sarcastique observateur! Certains ne se laissaient pas faire sans tenter de

piquer, et entre autres Mme Collet, s'il est permis de classer parmi les insectes cette plantureuse poétesse... Elle chercha, certain jour, à poignarder Alphonse Karr qui en fut quitte pour une égratignure, mais qui, sur un panneau de son cabinet, plaça le couteau malintentionné, avec cette inscription :

« Donné par Mme Collet, née Révoil, dans le dos. »

Ce n'est pourtant pas au critique, au satirique, à l'ironiste, qu'on a élevé, ces jours-ci, un monument à Saint-Raphaël... c'est au jardinier! C'est lui, en effet, qui a inauguré, sur le littoral, le commerce des « fleurs coupées ». Avant lui, on les demandait à Gênes, mais elles en arrivaient serrées, en masses compactes, étouffées. Karr voulut qu'elles eussent « l'air heureuses ». Et il inculqua la tradition nouvelle.

Ce misanthrope avait des tendresses émues pour la beauté qu'il savait ne pas devoir être ingrate ou bavarde, et les fleurs ne parlent pas! Lui que l'injustice révoltait, qui se ruinait à payer durant l'année entière des aides qui travaillaient pendant quatre mois, qui s'attelait avec fougue aux causes trahies ou dédaignées, il expliquait les imperfections de la fleur, et tournait galamment la difficulté de justifier même les épines. Ils sont de lui les vers souvent cités :

De leurs meilleurs côtés, tâchons de voir les choses,
Vous vous plaignez de voir les rosiers épineux,
Moi je m'en réjouis et rends grâces aux dieux
Que les épines aient des roses!

Le voilà désormais intallé, le bon géant, avec sa barbe fluviale à rendre jaloux le *Moïse* de Michel-Ange, sur les bords de la « Grande bleue », entre les deux enchantements de la mer et des fleurs, au milieu de l'harmonie des parfums et des couleurs, perdu dans l'émerveillement d'une nature éclatante qu'il aimait avec passion et dont l'homme lui eût paru, volontiers, le plus médiocre ornement.

Ah! si Eugène Carrière avait pu voir la nature avec les yeux d'Alphonse Karr! Mais, au fait, nous n'aurions point eu l'œuvre curieuse du peintre qui mourut récemment avec le calme stoïque d'un grand païen. Chez Carrière, l'homme et l'artiste furent également consciencieux, et si nous ne sommes pas plus séduits par ses idées que par sa peinture, cela ne nous empêche pas de saluer avec déférence un homme qui sut vouloir et un artiste qui était « quelqu'un ». Atteint d'un cancer à la gorge, il vécut ses dernières années avec une belle vaillance, tout à son cher Marc-Aurèle qui fut son guide, à ses rêves qui furent généreux et à sa famille qu'il aimait avec une tendresse passionnée, et à laquelle il

eut le courage de dissimuler jusqu'au bout l'imminence de la fatale séparation.

Tout le monde connaît aujourd'hui l'artiste et sa manière d'interpréter la nature. Comment cet homme, qui fut élève de Cabanel et que Rubens enthousiasmait, en vint-il à son parti-pris de grisaille envahissante, et put-il croire faire une œuvre plus forte en l'entourant de nuages opaques? C'est le mystère d'une conception d'art que je ne me charge pas d'éclaircir, et que tous les commentaires de ses plus grands admirateurs ne parviennent pas, à mon sens, à expliquer intelligiblement. Ce que j'y vois de plus clair, c'est que Carrière *voyait* ainsi. Et cela me paraît une bien meilleure explication que toute la philosophie d'art que l'on essaie de condenser dans le procédé qu'il imagina. Ce n'est pas le premier cas d'une vision déconcertante. Bastien-Lepage met tout au même plan : il voyait ainsi. Arnold Bœklin voit incontestablement « en largeur », témoin les têtes de ses sirènes dans l'escalier du musée de Bâle. Carrière voyait « gros et vague ». C'est moins compliqué qu'une théorie, mais combien c'est plus vraisemblable.

On prête à Puvis de Chavannes, à qui l'on parlait du « brouillard » de son confrère, cette comparaison : « Si vous receviez un bon coup de poing dans le brouillard, vous en sentiriez assurément toute la réalité. Il y a chez Carrière des gestes aussi énergiques que des coups de poing! » Va pour le coup de poing. Mais Puvis concède le brouillard : c'est quelque chose. Ce que je regrette c'est que Carrière ait vu ce seul brouillard dans la nature qu'on nous dit qu'il étudiait avec amour. Il est vrai que l'heure où la nature lui paraissait se livrer davantage, d'après ses propres confidences, c'était six heures du soir, et dans son atelier, à l'approche de la nuit. Alors l'âme transparaissait pour lui, dans l'indécision des formes. Quoi d'étonnant à le voir tomber dans ce qu'on a justement appelé la peinture « spirite »?

Aux objections qu'on lui faisait, Carrière répondait, paraît-il : « Je n'y peux rien. Je peins ce que je vois. » Et ses admirateurs ont trouvé une formule assez juste. « Il a trouvé du nouveau, en regardant avec de nouveaux yeux ce qui était ancien. » Et nous voilà bien ramenés, en résumé, à cette simple question de vision qui est certainement moins ambitieuse que de transcendantes théories, mais qui est infiniment plus naturelle et plus raisonnable. Carrière *voyait* gris, et *malgré cela* il laisse quelques œuvres de puissante et captivante impression. Mais je préfère la vision d'un certain nombre d'autres peintres notoires qui, depuis des siècles, voient autrement! Voilà tout.

Quant aux principes, aux théories de Carrière, ce serait une question de savoir si les œuvres en sont la mise en pratique, ou

si les théories lui ont été *suggérées* par son métier — et ses admirateurs. Il y aurait là toute une étude de psychologie assez curieuse à mener, et que l'on pourrait aussi étendre à Rodin, par exemple, qui est un artiste d'une maestria exceptionnelle, mais dont on va faire, si ce n'est déjà fait, une sorte de Victor Hugo de la sculpture, en le poussant à accentuer ses manies, à exagérer ses défauts, en exaltant jusqu'au génie les erreurs les plus évidentes de son admirable talent.

On vient d'inaugurer la statue, en bronze cette fois, de son *Penseur* devant le Panthéon. Les meilleurs amis de Rodin ont été d'avis que la place était mal choisie, et le nom peu adéquat à l'œuvre. N'importe. Le choix de l'emplacement a été, pour certains, une victoire sur l'opinion des « philistins ». Quant au choix de ce nom de *penseur*, — sachez lire le discours officiel, — c'est une bonne flatterie au peuple des ouvriers. Cela devient risible!

Tous les « penseurs » qui ont illustré la France et l'humanité montent la garde sur les innombrables piédestaux érigés dans Paris, ou dans les niches de nos monuments, vêtus des costumes de leur temps. Est-ce que le penseur de Rodin *pense* davantage parce que c'est un « travailleur » et qu'il est tout nu? Et je ne dis certes pas que Rodin dût le vêtir d'un bourgeron, ou d'une blouse, ou d'un tablier de cuir! Cela nous eût privés d'admirer son incomparable modelé. Et pas davantage qu'un ouvrier ne « pense » pas. Mais il est parfaitement ridicule, en de telles questions, d'introduire des flagorneries, à peine déguisées sous les mots pompeux d'un discours d'apparat. « Penseur à l'âme populaire..., c'est lui qui, il y a cent ans, a fait du fer vengeur l'outil de liberté (?) C'est le laborieux ouvrier qui a successivement assoupli et discipliné les matériaux fournis par la nature et les a utilisés pour le progrès social (?) C'est lui enfin qui, par le travail, construit le monde moderne et le veut digne de ses longs efforts... »

On ne voit peut-être pas très bien ce que cela veut dire, mais l'intention, du moins, est évidente : c'est l'émancipation de l'ouvrier par la pensée ; on lui dit qu'une place lui est aujourd'hui réservée parmi les penseurs, où on ne le comptait pas jadis. — Et tout cela sonne creux. Qu'on le veuille ou non, les « penseurs » seront toujours les moins nombreux, ils constitueront, malgré tout, une élite, et l'ouvrier lui-même, dès qu'il « pensera » vraiment, dès qu'il sera capable de guider supérieurement les autres, peu après, il ne sera plus ouvrier. Dans notre histoire, les exemples ne manquent pas! Mais lui-même, le premier, l'ouvrier français n'est point si sot, et précisément quand on le laisse réfléchir sans lui suggérer des fadaises, pour ne pas savoir

que pour extraire, assouplir et discipliner les métaux, il lui faut des instruments indispensables, et que la plupart du temps il ne peut les inventer ou les agencer lui-même. Il a parfaitement le sentiment qu'il faut plus de jours pour fabriquer un cuirassé que pour en dresser les plans, et que, fussent-ils dix mille ouvriers d'élite, ils ne feraient qu'un « sabot », sans la hiérarchie distributrice des tâches et sans le chef qui les coordonne! Où est l'ouvrier qui, pour avoir fabriqué les instruments dont se servait M. Curie dans ses recherches sur le radium, hésiterait une seconde à dire qu'entre lui, exécuteur des indications d'autrui, et le savant, qui combinait et découvrait, le « penseur » c'était M. Curie?

L'on sait comment vient de mourir ce dernier, la tête broyée par un camion sous les roues duquel il avait glissé en traversant une rue. La France et le monde entier ont salué le malheureux savant et la compagne de ses travaux. La douleur de Mme Curie fut tragique, et nul de ceux qui la virent effeuiller des fleurs sur la tombe encore ouverte n'oubliera cette vision shakespearienne. Notre éminent collaborateur, M. de Lapparent, a raconté ici même la genèse et les promesses de la découverte de M. Curie, M. de Parville en a noté les transformations et les progrès, — et je me garderai de revenir après eux sur un sujet où j'avoue ne pas « penser ».

C'est à peine une mention qu'à l'heure où elle me parvient, je puis glisser de la mort du cardinal Labouré. L'esprit à la fois traditionnel et conciliant de l'Archevêque de Rennes lui constituait une physionomie morale très haute et sa mort, qui suit de si près celle du cardinal Perraud, prive la France d'un homme d'église dont les circonstances actuelles pouvaient faire un homme d'État.

Ainsi les deuils s'accumulent après les tristesses, tandis que la vie de Paris se traîne languissante, en ces jours radieux du printemps dont on voudrait goûter longtemps l'exquise et fraîche lumière. Peu à peu les séries de Conférences touchent à leur fin. Celles que M. René Doumic a données sur Lamartine ont eu comme épilogue un banquet... académique où l'élite du monde intellectuel avait tenu à venir apporter ses félicitations à l'académicien de demain. M. Faguet, qui présidait, a très finement résumé, caractérisé la critique de M. Doumic : « Deux fées, a-t-il dit à peu près, ont présidé à ses travaux : la fée Bienveillance et la fée Sévérité. La première fut discrète, la seconde fut expansive... » Et voilà bien une aimable façon de résumer toute une carrière de consciencieuse probité littéraire. M. Doumic fit, il y

a quelques années, si je ne me trompe, une conférence sur la responsabilité des écrivains. Comme le philosophe qui prouvait le mouvement en marchant, il a voulu prouver qu'il mettait en pratique les théories qu'il formulait. C'est bien naturel, sans doute, mais c'est si rare!

Après les conférences, les concerts arrivent à la fin de leur « saison ». Colonne et Chevillard ont clos leurs séries, et les amateurs de musique se pressent, pour quelques jours, aux séances où Félix Weintgarner dirige les magistrales exécutions des œuvres de Beethoven et de Berlioz. C'est la perfection même, et peut-être oserai-je ajouter seulement qu'elle supporterait parfois un peu plus de fougue. Ce n'est pas le reproche qu'on est tenté d'adresser à la façon dont M. Georges Marty dirige l'orchestre et les chœurs au Conservatoire! Quelle vie dans le geste, quand l'élan le demande! Le concert dit « spirituel » du jeudi saint nous valut d'entendre le prélude de *Parsifal* et l'*Enchantement du vendredi saint*, admirablement interprétés, et de retrouver au piano le premier, le plus grand des pianistes contemporains, Francis Planté. A ce degré de maîtrise, le pianiste n'est plus un interprète du génie, c'est un collaborateur; et ce fut un rare délice de l'écouter dans la *Romance du concerto en ré mineur* de Mozart, dans le *concerto en sol mineur* de Mendelssohn, et dans la *Fantaisie* de Beethoven pour piano, chœur et orchestre. Son prestigieux talent fait oublier les « difficultés » pour ne laisser savourer que l'harmonieuse combinaison d'une puissance sans égale et d'une douceur incomparable. Cet homme *vit* la musique, il cueille la mélodie comme il ferait d'une fleur, et mène un finale comme il ferait d'une charge. Il vibre, il sourit ou s'exalte, il nous entraîne et nous émeut. C'est un admirable artiste. Mais comme il faut toujours payer la rançon des plaisirs trop intenses, j'eus l'âpre souffrance d'avoir, à portée de mon oreille, de ces admiratrices intempérantes qu'on éprouverait une joie d'apache à bâillonner : « Est-ce joli!... Quel talent!... C'est admirable!... Ah! ma chère, c'est divin!... Oh! ce Planté!... » Faut-il que la musique adoucisse les mœurs pour ne pas céder à la tentation d'être impertinent pour ces insupportables perruches!...

Encore si elles avaient attendu les tonitruances du *Requiem* de Mozart, pour écouler leurs laudatives interjections!... Car il faut avouer que cette ultime composition du maître, complétée par un disciple ne laisse guère d'impression adéquate à son sujet. Combien plus religieuse la musique palestrinienne que nous entendîmes, dans les jours saints, à l'Eglise de la Sorbonne, exécutée par la célèbre Compagnie des Chanteurs de Saint-Gervais! On me dit

que la campagne de l'hiver prochain se prépare déjà avec une ardeur stimulée par le succès, et j'y reviendrai quand le programme en sera fixé, au mois d'octobre.

Au théâtre, la saison n'a pas l'entrain de celle de l'an dernier. Les œuvres s'y succèdent sans émouvoir le grand public, et *Paraître*, de M. Maurice Donnay, est loin de revenir... de Jérusalem! Cette pièce commence comme « la Neuvaine de Colette », et finit, à la mode de l'année, par un coup de revolver. Entre ces deux extrémités, une femme ambitieuse et affolée de « paraître » a volé à sa belle-sœur la tendresse de son mari parce que celui-ci est riche. C'est un adultère monnayé. Et, vraiment, ce n'est pas très neuf. De plus, l'action est diffuse, l'intérêt s'éparpille, la sympathie hésite; mais l'intention est bonne, de condamner la sottise d'une femme qui, plus que le bonheur, a cherché les profits.

Et, maintenant, pour bercer au rythme des vers, les espoirs de notre patriotisme et de notre foi, prenez le dernier recueil de François Coppée. Le bon poète chemine avec nous dans la plaine, avec nos soldats qui défilent, avec nos prêtres qui vont à la prière, avec le peuple qu'on berne et qu'il voudrait imprégner de ses haines et de ses enthousiasmes d'enfant de Paris. Fidèle à sa nouvelle mission, il veut relever les courages, il rappelle l'histoire, fait revivre les souvenirs, et jette hardiment aux modernes vandales le défi de ses immuables certitudes :

Mais la haine est stérile et son œuvre éphémère.
Ils n'auront rien fait, rien, tant qu'un pauvre petit,
Devant un Christ orné d'un brin de buis bénit,
Répétera, naïf, les mots dits par sa mère.

Jetez la croix à terre et l'Evangile au feu,
Persécuteurs! Un peu de vérité chrétienne
Suffira tôt ou tard pour qu'une âme revienne
A la foi confiante, à la paix avec Dieu.

Faire une France athée, oui, c'est votre démence!
Mais notre sol, depuis plus de treize cents ans,
Avec nos morts, au fond des guérets bienfaisants,
Conserve une immortelle et pieuse semence.

Sachez-le. Quand seraient jetés bas et couchés
Sur la terre, en débris, les murs de nos églises,
Un jour nous reverrions, dardant leurs flèches grises,
Surgir une moisson nouvelle de clochers.

M. François Coppée a intitulé son recueil : *Des vers français*[1]. Pouvait-il mieux résumer ce qu'en sa foi retrouvée il aime le plus au monde : la poésie et la patrie?

Edouard Trogan.

[1] Un vol. in-12. Paris, Lemerre.

CHRONIQUE POLITIQUE

L'histoire de la France présente une singularité : c'est que, dans notre pays, les révolutions réussissent mieux que les conspirations; que les révolutions se font toujours connaître d'avance, non seulement par des avertissements décisifs, mais par les prédictions de la tribune, du salon ou de la rue, comme si la révolution de demain, avant de s'effectuer dans les événements, était opérée, dès la veille, dans les esprits; enfin, qu'aucune de ces révolutions annoncées ou plutôt dénoncées aux gouvernements, n'a été évitée par eux. Nous ne savons pas si ce phénomène historique va se renouveler ou si, les conditions de notre vie publique ayant changé, les pronostics des révolutions sont vains maintenant et les présages faciles à démentir. Ce qu'il faut constater, c'est que, très haut, on parle aujourd'hui d'une révolution sociale et que ceux qui la préparent ne sont pas moins indiscrets, dans leurs menaces, que ceux qui la signalent et qui la redoutent. On a longtemps qualifié de faux prophètes les conservateurs qui prédisaient à la République cette fatalité de la Révolution sociale. Peut-être avaient-ils de ce danger une vision trop prompte ou en avaient-ils trop généralisé les symptômes. Leurs craintes ne se trompaient pourtant pas. Que notre amour si français des réformes universelles, notre goût des constitutions élaborées pour l'humanité tout entière, notre idéologie toujours éprise d'une grande chimère, dussent finir par créer, dans le programme et dans la politique du parti radical, une ère de socialisme; que l'âpreté des ambitions et des appétits dût, tôt ou tard, dans l'action du parti socialiste, exagérer jusqu'à la folie la violence démagogique de ses théories, de ses promesses, et donner à la foule des ouvriers la fièvre chaude, on pouvait le présumer, psychologiquement. Mais la certitude en est devenue flagrante, quand on a pu voir, dix années durant, les hommes qui se disputaient le gouvernement de la République pactiser, dans l'exercice du pouvoir et dans le fonctionnement même du régime parlementaire, avec le parti socialiste, tantôt en lui accordant par peur ou par caresse des avantages de plus en plus usurpatoires et en l'encourageant par une tolérance manifeste de ses hardiesses les plus impérieuses, tantôt même en affaiblissant ou en désarmant devant lui toutes les forces de l'ordre. Voici, favorisée encore par un mouvement international qui accroît et accélère le mouvement socialiste de chaque

peuple, voici la Révolution. Elle est prophétisée pour une date fixe, pour le 1er mai. Elle est d'avance sentie par tout le monde, avec un effroi qui règne, non seulement parmi les capitalistes, mais parmi les travailleurs, non seulement dans le pays, mais dans l'Etat. Et les signes en sont si clairs, ils ont une réalité si terrible qu'il ne reste plus qu'une question à résoudre : le gouvernement nous défendra-t-il et, s'il le veut, le saura-t-il? Donnera-t-il, le 1er mai, aux électeurs qu'il a convoqués, pour le 6, l'exemple d'une résistance énergique ou bien les soulèvera-t-il contre lui-même?

La société est en danger. Les grèves l'annoncent, parce qu'elles sont révolutionnaires et que la Confédération générale du Travail qui les organise en fait, ouvertement, des préludes de la Révolution sociale. Les syndicats « rouges » commandent et terrorisent ce monde ouvrier, où, sans eux, les honnêtes gens constitueraient une masse laborieuse et pacifique. Pour protéger les ouvriers contre ces syndicats, l'Etat n'a rien fait de plus que pour protéger les patrons. Et voilà comment la Confédération du Travail a pu susciter ces grèves qui, depuis quelques jours, entraînent, dans le pays tout entier, après les mineurs, après les typographes, tous les corps de métier. Non seulement, les grèves se multiplient de ville en ville, à l'infini; mais, partout, les émeutiers de Liévin, de Denain, ont des imitateurs : partout, d'Anzin à Voiron, de Toulon à Lorient, de Lavelanet et de Rochebelle à Escaudain et à Billy-Montigny, la Confédération du Travail a insurgé les grévistes. Ce n'est plus le socialisme qui parle; c'est l'anarchisme qui agit. Les « parlementaires » de la grève, les Basly, les Lamendin, sont conspués. Les artisans de « l'action directe » sont à l'œuvre, accompagnés de déprédateurs et de bandits qui animent la foule dans son aveugle amour de la violence et de la destruction. Le mal est maintenant général. M. Clémenceau a, pour la seconde fois, couru à Lens, comme s'il y apportait le secret de l'apaisement et que, de là, il dût, par la vertu d'un grand exemple, pacifier la Révolution sociale, dans toute la France. Il ne pouvait rentrer à Paris, sans avoir abaissé son prestige ou même ridiculisé son autorité, si son intervention était inefficace, ou sans avoir inauguré le rétablissement de l'ordre, s'il engageait vaillamment la résistance. Or il est revenu, irrésolu et impuissant, pas plus victorieux de la grève par la persuasion que par la force, comme si la difficulté l'avait étourdi et mis en fuite.

La grève des sous-agents des postes, à Paris, est un essai bien instructif pour le gouvernement, s'il veut reprendre le sens de son devoir, la notion de sa fonction première. Les sous-agents qui se sont mis en grève n'étaient que des employés en révolte. En abandonnant un des services qui intéressent le plus universellement et le plus intimement la vie d'un peuple civilisé, ils spéculaient sur l'embarras de l'Etat, sur la gêne du public, et ils ne

dissimulaient pas que, pour cet acte d'indiscipline, ils avaient choisi à dessein une date voisine de celle des élections. Ils oubliaient que, ce qu'ils voulaient faire souffrir à l'Etat, ils l'infligeaient, en réalité, au contribuable, dont l'argent seul les paie. Aussi l'opinion s'est-elle tournée contre eux. Ils alléguaient l'insuffisance de leur salaire. Assurément, ce salaire ne compense pas autant qu'il le faudrait toute la peine de leur métier. Mais le budget de 1906 contenait, pour l'amélioration de leur sort, un crédit de plus de 2 millions et, d'ailleurs, ils ne pouvaient pas, sans une bravade coupable, donner à leur réclamation un caractère illégal. En réalité, ils exécutaient un ordre de la Confédération du Travail; ils participaient à son complot : on l'a bien vu, lorsqu'ont surgi les instigateurs de la grève et ses avocats : c'étaient le secrétaire de la Confédération, quelques-uns de ses « propagandistes » et quatre ou cinq députés connus pour être ses affidés. Et qu'est-ce que voulaient spécialement les grévistes, sous cette influence? Forcer l'Etat, malgré la loi, malgré le contrat qu'ils ont signé avec lui, malgré les avantages qu'il leur garantit dans leur fonction et pour leur retraite, à reconnaitre comme légitime et officielle l'existence de leur syndicat. Ils ont cru à tous les discours qui leur en donnaient l'espoir. Ils se sentaient fiers de lutter pour la cause du « syndicalisme », quand le citoyen Grangier, secrétaire de leur syndicat, leur démontrait qu'ils allaient « élargir la brèche par où passera la Révolution », et ils se rassuraient contre le mauvais vouloir du gouvernement, quand le citoyen Griffuelhes, secrétaire de la Confédération du Travail, leur criait : « Ne vous émouvez pas, on vous menacera, on n'osera pas vous exécuter; voyez les camarades des arsenaux, est-ce qu'on y touche? » Les grévistes des postes ont eu cependant cette surprise. Le ministère, malgré son vice originel, a décidé d'agir contre eux et c'est avec l'approbation de la Chambre, puis du Sénat, qu'il a sévi, en révoquant trois cents des pires meneurs de la grève et des fondateurs les plus qualifiés du syndicat. Ils ont même eu l'étonnement de constater que l'ordre du jour de la Chambre, qui les déclarait mal « inspirés » et mal « informés », avait été présenté par un socialiste émérite, M. Gabriel Deville. Cet acte énergique les a intimidés : en quatre ou cinq journées, tous ou presque tous ont regagné leurs bureaux. Il n'est pas douteux que cette grève, organisée pour éprouver la résistance du gouvernement, ne posât une question qui, pour l'Etat, est une question de vie ou de mort : celle des syndicats de fonctionnaires. Le 12 avril, pendant cette grève même des postiers, un congrès d'instituteurs et d'institutrices, venus de soixante-dix départements, leur adressait ses compliments et ses souhaits : il leur envoyait, « pour le triomphe de leurs revendications, l'assurance de la solidarité ouvrière du prolétariat primaire et son salut fraternel ». Il y a plus. Ce congrès, invoquant une

« décision prise par le Conseil national du parti socialiste », sommait le Parlement « de faire disparaître l'équivoque derrière laquelle se retranche le gouvernement pour restreindre l'application de la loi du 21 mars 1884 ». Or le gouvernement n'a ni dissous ce congrès, ni destitué un seul de ces instituteurs qui, non seulement ont résolu de former une Fédération nationale des travailleurs de l'Etat, des communes et des départements, de manière à constituer un Etat dans l'Etat, mais qui ont adhéré publiquement à la Confédération du Travail. En vérité, le désordre qui règne dans les conseils du gouvernement est bien fait pour augmenter la licence des fonctionnaires et accroître leur audace. Quand les postiers prétendent se syndiquer, M. Barthou le leur interdit; quand ils se mettent en grève, il les révoque. Aux instituteurs qui se sont syndiqués, M. Briand accorde la jouissance de leur délit; il tolère la « liberté syndicale » qu'ils ont prise; il leur défend seulement de créer d'autres syndicats, dans l'avenir, parce que ce serait une illégalité. Ainsi les révolutionnaires des postes et les révolutionnaires de l'enseignement ne sont pas traités avec une égale logique par les deux ministres. Mais cette incohérence gouvernementale est-elle donc autre chose que l'anarchie d'en haut consacrant celle d'en bas et la favorisant?

De ces églises où l'armée avait été conduite pour en enfoncer les portes, on a dû l'envoyer aux mines, pour en garder les fosses. On l'a d'abord cachée, de peur que, trop visible, elle n'offusquât et n'irritât par sa présence, comme par une « provocation », ces grévistes dont il fallait bien ménager « l'antimilitarisme ». Puis les attentats de la grève ont obligé à la montrer, pour que sa police contînt les bandes de malfaiteurs, de meurtriers, d'incendiaires, qui dévastaient le « pays noir ». Mais, en la montrant, encore a-t-on voulu qu'elle fût passive, devant toutes les attaques, ou qu'elle les supportât sans se servir de ses armes. La patience dont on la libérait si allègrement, dans les journées des inventaires, on la lui dictait, dans celles de ces grèves : entre les morts des catholiques et des révolutionnaires, il y avait, selon M. Clémenceau, une distinction à faire. Et alors on a eu ce spectacle incroyable d'une troupe que frappait une populace folle et sauvage, mais que sa consigne contraignait, comme une cible vivante, à recevoir des coups qu'elle ne rendrait pas. Et cette armée, loyale, fidèle, héroïque dans sa discipline autant que chevaleresque dans sa bravoure, a obéi; impassible trois heures durant, sur cette voie ferrée de Liévin qu'elle défendait, sans se défendre elle-même. Les sabres sont restés inertes; les fusils, muets. L'armée n'a plus le droit que d'être une victime. Gendarmes et dragons, officiers et soldats, sont tombés sous les pierres, les briques, les tessons de bouteille, dont ils étaient assaillis : quinze, dans la seule bagarre de Liévin, et, parmi eux, un lieutenant et un gendarme qui mourront, le lendemain. Plus de cinquante sont blessés, à Haveluy. Et on inflige à l'armée tous

les sacrifices, celui de l'honneur avec celui de la vie. Hier, dans ses garnisons, le poignard des délateurs déchirait ses officiers. Maintenant, les grévistes brandissent devant elle le drapeau rouge, sans qu'on lui permette de l'abattre devant son drapeau tricolore. Ils hurlent, devant elle, leur *Internationale*, sans qu'elle puisse imposer silence au couplet même qui menace d'assassinat ses généraux, dans les combats qu'elle livrerait à l'ennemi. Malheureuse armée de la France malheureuse, elle ne sait plus à quel service elle est vouée. On lui épargne la guerre nationale : on craint d'elle la victoire autant que la défaite. On lui prodigue la guerre civile : hier, sous la forme impie de la guerre religieuse; aujourd'hui, sous la forme fratricide de la guerre sociale. Voilà ce que deviennent les rêves ardents des officiers qui espéraient mourir un jour glorieusement, par delà les Vosges, pour rendre à la France sa frontière, et qui viennent se faire tuer, sans pouvoir même lever leur épée, dans les plaines de Lens et de Denain, jadis illustrées par de grandes batailles où la vieille France trouvait son salut. Et elle ne suffit presque plus par le nombre à sa tâche. Tous les jours, il faut la renforcer. Il y a, là, 26 000 hommes campés misérablement et haletants d'alertes continuelles. Les démagogues refusent de la recevoir. Ce maire de Lens, le député socialiste Basly, qu'elle a délivré de la canaille, dans l'hôtel de ville où il était assiégé, ne veut pas lui accorder de logements. Ce maire de Denain, le député socialiste Selle, qu'elle arrache à la populace qui le renie et qui l'assomme, accuse de sa blessure le sabre d'un soldat, pour ne pas incriminer le gourdin d'un gréviste. N'importe. Elle remplit son devoir, elle le surpasse même, et, en attestant là tout ce qu'elle peut par son abnégation, elle atteste tout ce que son courage pourrait ailleurs. Elle regarde la France, par-dessus le gouvernement de la France, et elle est sûre ainsi de ne démériter ni de son passé, ni de l'avenir. L'homme qui, actuellement, se souvient le mieux des généraux assassinés dans la Commune, est tragiquement amené par la fatalité au lit funèbre des officiers assassinés dans cette grève. L'homme qui, dans l'affaire du traître Dreyfus, a le plus violemment outragé les généraux d'aujourd'hui, leur serre la main et délibère avec eux, dans cette grève, pour régler la répression de ce soulèvement révolutionnaire. L'histoire se venge. Cette armée que M. Clémenceau, avec M. Ranc, avec M. Jaurès et cent autres, ont si injurieusement calomniée, honnie, bafouée, c'est elle, aujourd'hui, qui, en secourant la société dont M. Clémenceau est devenu, par aventure, le gardien, sauve son gouvernement.

La guerre religieuse : autant que de Dieu et du Pape, il dépend du gouvernement qu'elle n'éclate pas. La guerre sociale : il en est moins le maître, ce semble; cependant il n'a qu'à faire le geste nécessaire, le geste attendu de la France, et la France, en l'aidant, lui assurera la victoire. Le 1er mai

sera-t-il la journée fatale? La Confédération du Travail elle-même en a donné l'avis à ses Fédérations par un ordre du jour qui leur commande, pour ce jour-là, « un chômage de solidarité », lequel « sera, dit-elle, une manifestation de la puissance du prolétariat organisé ». Cette périphrase se traduit, dans la langue du monde ouvrier, en ce mot bien connu : « la grève générale ». Or, la grève générale, le programme doctrinal de la Confédération l'a depuis longtemps définie « comme le seul et unique moyen qu'ait à sa disposition la classe ouvrière pour sortir du salariat et renverser l'ordre capitaliste et gouvernemental ». C'est donc bien la « révolution sociale » dont le 1er mai nous présage un essai plus ou moins hardi, un commencement plus ou moins heureux. Certes le gouvernement possède des moyens formidables qui peuvent inspirer le respect aux survivants de la Commune, aux chefs de la « Révolution sociale », et, dans le pays tout entier, l'opinion est énergiquement avec lui, pour la répression. Mais il faut que, les moyens dont il dispose, il veuille s'en servir; surtout, il faut qu'on sache qu'il s'en servira. Il ne maintiendra l'ordre qu'à cette condition. Si le parti révolutionnaire, de son côté, peut hésiter, il a, néanmoins, des forces plus nombreuses et plus disciplinées qu'en aucun temps. Ce n'est pas à Paris, à Lyon, dans deux ou trois grandes villes, comme autrefois, qu'il se sent capable d'agir; c'est dans toute la France, simultanément. Terrible est la tâche du gouvernement. Mais, si cette heure du 1er mai sonne avec tant d'horreur l'alarme pour la société, pour la patrie elle-même, à qui la faute? Aux hommes de son parti, ministres et parlementaires, tribuns et journalistes, qui forment, depuis tant d'années d'une domination ininterrompue, le gouvernement de plus en plus absolu de la République. Cette Confédération du Travail qui préparait ouvertement la révolution sociale, ils n'ont rien fait pour en réduire la puissance, pour en entraver l'œuvre. Leur politique a comme conspiré avec son entreprise. Sans doute, chacun n'est pas le héraut de la grève générale, comme M. Briand, dans ce congrès de Saint-Etienne où il s'écriait : « A quoi tient, en l'état actuel des choses, la réussite d'une révolution? A la rapidité avec laquelle on pourra mobiliser le prolétariat, sur tout le territoire. Or, la grève est un instrument de mobilisation admirable. » Mais tous, eux les radicaux, eux les radicaux-socialistes, ils ont inculqué au monde ouvrier ce sophisme que sa souveraineté, libre de tout, pouvait être capable de tout. Voilà dix ans qu'ils favorisent les grèves, en pactisant avec les grévistes, comme à Marseille, à Armentières, à Limoges, à Hennebont, à Longwy, à Lorient, à Brest, à Toulon, et en forçant l'Etat à ménager les audaces de la grève ou à en laisser impunis les attentats. Et, par une suprême ironie, ce sont des révolutionnaires d'hier qui auront, pour la défense même de leur pouvoir, à dompter la Révolution de demain : la Commune met à l'épreuve, par une sorte de revanche,

M. Clémenceau, dans la mairie de Lens; la Confédération du Travail lui donne rendez-vous, le 1er mai. Si, le 1er mai, la Révolution sociale, grâce à une négociation des politiciens du socialisme et des politiciens de la Confédération du Travail, n'est qu'une parade inoffensive, nos gouvernants paieront cette faveur par des engagements qu'expieront, tôt ou tard, l'Etat et la société. Si, le 1er mai, c'est la bataille révolutionnaire, l'immense majorité de la France les secondera. Mais la victoire ne sera pas une gloire pour leur gouvernement : il aura, certainement, devant la nation, la responsabilité du mal subi, des désastres, des ruines, avec la responsabilité du sang versé.

Les élections se feront, définitivement, le 6 mai. Il était temps que la Chambre cessât les abus de sa législature expirante. Sa fin prochaine corrompait ses derniers actes. Le régime ministériel et parlementaire de la République n'était plus qu'un régime de surenchère électorale. Pourquoi mettait-on le budget au pillage? Pour qu'il servît de butin aux candidatures de MM. les députés. Pourquoi votait-on des projets de loi irréalisables? Parce que le souvenir de ces utopies pouvait orner certaines professions de foi ou offrir à l'impatience chimérique de certains électeurs des excuses humanitaires. Pourquoi toutes les réformes qui devaient assurer la probité de l'élection ou répartir plus équitablement les suffrages, étaient-elles, vers la dernière heure, ajournées? Parce qu'elles dérangeaient les calculs ou affaiblissaient, ici ou là, les chances de tel ou tel ministériel influent. Pourquoi ces sous-préfets, dont l'institution avait été condamnée en principe, étaient-ils maintenus? Parce que, ces courtiers de la candidature officielle, on ne voulait pas se priver de leurs offices. Pourquoi M. Briand, en déclarant qu'à l'avenir, il ne laisserait pas se créer d'autres syndicats d'instituteurs, refusait-il de dissoudre la vingtaine de ceux qui se sont constitués, en violation de la loi? Pour ne pas irriter ces agents électoraux qui valent encore mieux que les sous-préfets. Et ainsi le gouvernement, le Parlement n'obéissaient plus qu'aux nécessités plus ou moins dépravantes de l'intérêt électoral. La Chambre a clos son règne, le 15 avril, sans grand bruit, sans que sa majorité inquiète et un peu honteuse célébrât, en s'en allant, ses bienfaits, et l'oraison funèbre par laquelle l'a salué M. Doumer, qui l'a jugée si sévèrement, quelques jours plus tard, dans son discours de la Fère, paraîtra plutôt ironique aux historiens de cette triste époque. Cette Chambre a vu M. Combes gouverner, pendant deux ans; M. Rouvier, un peu plus d'un an; M. Sarrien, un mois à peine. Avec M. Combes, c'est le radicalisme occupant le pouvoir, sous la protection du socialisme et avec l'arbitrage de M. Jaurès; la persécution du catholicisme devenue l'unique passion du gouvernement, presque l'unique occupation du Parlement; deux lois qui violent les libertés de conscience et d'enseignement; la désorganisation de la défense nationale; l'armée démoralisée par

la délation maçonnique; la marine française descendant au troisième ou quatrième rang, parmi les marines militaires, et au septième rang, parmi les marines marchandes; les « délégués administratifs », ces Jacobins de la dénonciation, dominant le pays, village par village; les doctrines de l' « antipatriotisme » et de l' « antimilitarisme » introduites dans l'école et préconisées par les instituteurs dans leur congrès; le système « syndicaliste » se développant dans l'Etat lui-même et y répandant l'anarchie. Puis, c'est l'ère de M. Rouvier, qui réprouve mensongèrement le gouvernement de M. Combes et qui le continue plus qu'à demi; qui formule la loi de Séparation, tout en la condamnant tout bas; qui se trouve, dans l'affaire du Maroc, en face de la guerre nationale, et qui reconnaît que la France n'est pas prête. C'est, enfin, l'avènement de M. Sarrien, avec son gouvernement hétéroclite qui mêle la politique de M. Clémenceau et de M. Briand à celle de M. Poincaré et de M. Barthou; et la Chambre, qui a remis le pouvoir entre leurs mains, lègue à la législature du 1er juin un budget de 3 milliards 200 millions, dont le déficit ne pourra être comblé que par de nouveaux impôts. Elle disparaît, en laissant à la France la double menace de la guerre sociale et de la guerre religieuse. Notre devoir, à nous bons Français qui lui devons, dans tout ce que nous aimons, dans tout ce que nous respectons ou adorons, tant de douleurs, tant d'alarmes encore, n'en est que plus grand. Unissons-nous et associons-nous généreusement pour la lutte; elle est suprême : les événements le témoignent. Oublions un instant, dans le danger commun, nos drapeaux d'hier ou de demain. Ayons le courage de l'abnégation et le sens pratique. Disciplinons, sans vains scrupules, sans fausses délicatesses, nos efforts. Elevons nos intérêts religieux, sociaux, patriotiques, par dessus nos intérêts politiques. Prenons, sans hésitation, pour candidat, quiconque, quel que soit son parti d'autrefois ou d'aujourd'hui, promet à nos consciences la liberté, à notre foi la paix, à notre vie civile le droit commun, à notre vie nationale la sécurité et l'honneur. Opposons au Bloc des sectaires et des révolutionnaires le Bloc des catholiques, des conservateurs, des libéraux, des modérés. Et c'est avec un bon espoir que nous irons au scrutin, si nous y marchons avec cette bonne volonté.

La convention d'Algésiras était à peine signée qu'elle recevait des commentaires qui contrastaient singulièrement avec les compliments dont les diplomates de la Conférence étaient gratifiés par leurs gouvernements. « La Conférence ne nous a pas déçus », disait M. de Bülow, au Reichstag, en se félicitant que l'Allemagne eût appliqué à l'affaire du Maroc le principe de l'action internationale. Et il affectait, dans son contentement, une abnégation qui aurait pu paraître, sinon plus sincère, du moins plus opportune, quand il engagea la discussion entre son gouvernement et la France, ou quand M. de Radowitz militait si vivement contre

la police franco-espagnole. « Nous n'avons pas d'intérêts politiques directs, au Maroc, déclarait-il. Nous n'y avons pas non plus d'aspirations politiques; nous n'avons pas, comme l'Espagne, un passé mauritanien de plusieurs siècles, et nous n'avons pas, comme la France, une frontière commune de plusieurs centaines de kilomètres avec le Maroc; nous n'avons pas de droits historiques acquis par toutes sortes de sacrifices, comme en ont ces deux nations civilisatrices européennes. » Si l'Allemagne s'était tenu à elle-même ce langage, dix mois auparavant, elle se fût épargné à elle-même et elle eût épargné à la France, à l'Europe, des controverses qui les ont plus que troublées, puisqu' « il y a eu, selon le mot même de M. de Bülow, des semaines où l'idée de complications militaires s'est emparée des esprits ». M. de Bülow avait conclu, en affirmant que « la Conférence d'Algésiras s'est terminée d'une façon également satisfaisante pour l'Allemagne et pour la France, d'une façon utile à tous les pays civilisés ». C'était aussi le jugement que M. Bourgeois, avec un peu de redondance, avait émis, à la Chambre, sans spécifier assez nettement, comme l'a remarqué M. Jules Delafosse, les sacrifices consentis par la France dans les arrangements d'Algésiras et dans les accords antérieurs. La bonne grâce oratoire de M. Bourgeois était excessive, en vérité, quand il s'écriait que la France n'avait à emporter d'Algésiras « ni arrière-pensée, ni mauvais souvenir ». A n'entendre donc que les discours de M. de Bülow et de M. Bourgeois, on aurait pu considérer comme fini le long débat de l'affaire marocaine, de même qu'était clos l'incident d'Algésiras. On n'avait plus qu'à s'applaudir avec M. Bourgeois de voir rétabli « l'état normal des relations » entre la France et l'Allemagne. Mais, à la tribune de la Chambre, il a fallu que le parti socialiste protestât, par la bouche de M. Rouanet, contre l'éloge que M. Bourgeois avait fait de la fidélité avec laquelle la Russie a défendu l'intérêt français, dans la Conférence d'Algésiras : l'éloquente et spirituelle riposte de M. Denys Cochin a justement caractérisé la partialité quasi traîtresse qui a rangé du côté de l'Allemagne, pendant toute la querelle, ces socialistes français dont le patriotisme ressemble si peu à celui des socialistes allemands. A la tribune du Reichstag, les orateurs qui ont apprécié l'acte de la Conférence ne l'ont pas tant critiqué qu'ils n'ont mis en cause les puissances coupables de s'être séparées de l'Allemagne et de l'avoir contrainte à l'accepter. M. Bebel tonnait contre l'ingratitude de la Russie, particulièrement, au moment même où, épuisé par la fatigue, M. de Bülow s'est évanoui, sur son banc, dans une syncope qui l'a dispensé de répondre, soit avec une sévérité déplaisante pour le gouvernement russe, soit avec une modération trop bénigne pour le Reichstag.

M. Bebel n'était pas le seul, cette fois, à invectiver contre la Russie. Non moins durement, un orateur du centre, M. de Hertling, avait accusé de « défection » la Russie, comme ces journaux

berlinois qui avaient accusé le comte Lamsdorf de « félonie ». Le langage de M. Bassermann, national-libéral par excellence, n'avait pas été moins hardi, dans le genre burlesque, quand, non content de se plaindre que la Russie « eût donné à l'Allemagne une chiquenaude », il avait incriminé l'Italie, suspecte d'avoir fait avec la France « un peu plus que le tour de valse qui lui avait été permis par l'Empire allemand, son époux. » Mais la mauvaise humeur des orateurs du Reichstag a été surpassée par celle de l'empereur, dans la dépêche, désormais fameuse, où il disait au comte Goluchowski : « Alors que j'envoie, avec l'assentiment de votre très gracieux souverain la grand'croix de l'ordre de l'Aigle-Rouge au comte de Welsersheimb, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, en reconnaissance de l'action pleine de succès qu'il a exercée à Algésiras, j'éprouve le besoin de vous exprimer de tout cœur mes sincères remerciements pour l'inébranlable appui que vous avez prêté à mes représentants. Vous avez accompli une belle action en fidèle allié. Vous avez été un brillant second sur le terrain et vous pouvez, en pareil cas, compter sur un pareil service de ma part. » Cette dépêche infirmait un peu le discours de M. de Bülow, qui s'était réjoui qu'il n'y eût « ni vainqueur, ni vaincu », à Algésiras : le dépit de l'empereur n'en était pas une preuve. Guillaume II a eu beau habituer l'Allemagne aux soubresauts de son naturel impulsif et l'Europe à ses abus de pouvoir télégraphique. Sa dépêche a étonné tout le monde, même ceux qui n'ont pas voulu croire qu'il osât traiter comme des vassales soit l'Autriche, directement, soit, indirectement, l'Italie. On a pu seulement sourire, à Vienne; on s'est formalisé, à Rome, parce que, entre l'Allemagne et la France, l'Italie n'est intervenue, dans la Conférence, qu'avec discrétion, pour assurer la paix, et qu'elle prétend avoir, en dehors des stipulations de la Triplice, toute sa liberté d'action, spécialement comme puissance méditerranéenne. L'irritation du peuple italien s'est encore aigrie, quand il a constaté, après la catastrophe du Vésuve, que l'empereur d'Allemagne, si prompt d'ordinaire à consoler courtoisement toutes les nations, même la France, dans leurs calamités publiques, lui avait envoyé le dernier ses condoléances. Telle a été la clameur qu'il a paru douteux que la Triplice durât davantage. La vraie question, ce serait plutôt de savoir si l'intérêt de l'Italie, dont les visées immédiates regardent l'Albanie et la Tripolitaine, l'attache encore à la Triplice. Quoi qu'il advienne, si l'Allemagne imputait naguère à M. Delcassé l'intention de l'isoler diplomatiquement en Europe, elle ne peut s'en prendre qu'à elle-même de l'isolement moral où ses orgueilleux ombrages la placent, dans cette conclusion de la Conférence d'Algésiras.

Auguste Boucher.

Croire, par M. l'abbé de Gibergues. In-12. (Poussielgue.)

Sous ce titre, le supérieur des missionnaires diocésains de Paris vient de publier six conférences faites aux hommes du monde. La nécessité, la grandeur, les consolations et la fécondité de la foi sont enseignées là, et l'exemple y est donné en même temps que le précepte, car un homme que la foi anime, éclaire et attendrit peut seul parler d'elle avec cette force d'autorité et de persuasion. Et l'on ne saurait mieux juger cette œuvre qu'en transcrivant ces mots de l'évêque d'Agen à M. de Gibergues : « La force est dans la vérité tranquillement exposée, dit Bossuet. Vos conférences confirment cette admirable maxime, car le calme dont parle le grand évêque n'exclut ni la chaleur d'âme, ni l'émotion surnaturelle dont tous vos discours sont pénétrés. »

L'Ecole d'aujourd'hui, 2e série, par Georges Goyau. Un vol. in-12 (Perrin).

Après avoir signalé le « péril primaire », — diminution de la fréquentation scolaire et difficultés croissantes dans le recrutement des instituteurs, — M. Georges Goyau dénonce deux périls plus redoutables encore : l'antipatriotisme et l'athéisme militants d'une grande partie de ceux qui instruisent les enfants du peuple. Ce ne sont point des procès de tendances : suivant son habitude, l'auteur n'avance rien qu'il ne prouve. Cet ouvrage si clair, si loyal, a pour appendice de copieux documents qui en justifient les moindres alinéas. Les publicistes catholiques et libéraux trouveront dans l'*Ecole d'aujourd'hui*, en même temps que des arguments solides, de nombreux faits significatifs et incontestables qui pourront servir de bases à leurs polémiques.

La mentalité laïque et l'école, par L. Lescoeur, avec une préface de M. Keller. — Un vol. in-12. (Téqui.)

Sur ce sujet inépuisable, voici un livre très entraînant, avec des citations caractéristiques d'où ressort clairement l'intention de nos adversaires. Ils donnent au mot laïque un sens évidemment anticatholique et trop souvent antipatriotique. « Ainsi se forme, dit avec raison M. Keller, le clergé laïque de la nouvelle religion d'Etat, qui consiste à n'en avoir aucune. » Et voilà pour quelle besogne nous versons annuellement 250 à 300 millions de contributions. C'est aux pères de famille à parer ce danger : on appréciera les moyens immédiats que leur en suggère le P. Lescœur.

Chroniqueurs et Polémistes, par Jules Bertaut. Un vol. in-12 (Sansot.)

M. Jules Bertaut fait aux journalistes le grand honneur, qu'ils méritent parfois, de les traiter en écrivains. Il étudie avec esprit, mais aussi très sérieusement, nos modernes chroniqueurs et polémistes, de Drumont à Harduin, de Rochefort à Gohier, de Clémenceau à Léon Daudet. L'impartialité curieuse du jeune critique et sa libre verve rendent fort attrayant cet ouvrage d'une actualité si provocante. Sans doute, M. Bertaut ne contentera pas tout le monde, mais certainement il n'ennuiera personne.

Vice-Maman, par Wildenbruch. Un vol. in-12 (Hatier.)

Ce roman allemand est vraiment remarquable par la singularité de l'intrigue et l'intensité de l'émotion. Wildenbruch, très connu dans son pays, mérite de l'être aussi dans le nôtre. Il faut souhaiter que d'autres traductions, aussi intéressantes que celle de *Vice-Maman*, nous le rendent tout à fait familier.

Les grands récits de l'Epopée française, par Louis Roche (Plon).

Combien n'est-il pas difficile d'adapter nos anciennes épopées sans rien leur enlever de leur charme original ! M. Roche s'en est tiré à force de conscience et de respect.

En raison de la grève des ouvriers de l'industrie du livre, et malgré toutes les précautions que nous avons prises, il est possible que cette livraison et la prochaine parviennent à nos abonnés avec un retard dont nous ne pouvons prévoir l'étendue. Nous osons compter sur leur sympathie et leur bonne grâce pour vouloir bien l'excuser.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS S.-JACQUES.

LETTRES A UN AMI[1]

(1855-1870)

IV

Paris, 26 novembre 1862.

Je t'entends, beau chasseur, et tu m'accuses d'ingratitude. Ces bourgeois! Ces Philistins! Ces Parisiens! Ça se corrompt et ça s'épuise dans des voluptés malsaines; ça ne comprend rien aux robustes plaisirs des champs et des bois, à l'épanouissement des poumons qui s'emplissent d'air libre chargé de la bise matinale ou qui font bondir et tournoyer dans la trompe la chanson joyeuse. Mais ce qu'ils comprennent bien, ces sycophantes étiolés, c'est une bonne bourriche de perdreaux ou de grives leur arrivant tout droit du fond des Ardennes, qui ne leur donne pas d'autre fatigue que d'ouvrir la bouche et d'avaler. Ah! tes grives! Parlons-en un peu. Je les ai encore, non pas sur l'estomac, mais sur le cœur. Voici leur triste histoire : Quand elles sont arrivées à Paris, j'étais naturellement à La Roche. Frère Emile, qui était resté rue des Mathurins, a ouvert la bourriche et il a tenu conseil avec son maître-coq, le suisse avisé que bien tu connais. Expertise faite, ils ont trouvé que le voyage fait par le seul jour de chaleur que nous ait octroyé cet automne inclément, avait considérablement fatigué les volatiles. Au flair et au tact, ces deux rusés compagnons ont choisi délicatement les moins maltraitées. Ils les ont plumées, embrochées et rôties à point; et, le soir même, don Emilio s'est graissé la barbe avec un excellent rôti, lard dessus, croûtes dessous dont il s'est pourléché les badigoinces toute la soirée. En attendant la digestion, le maître et son digne valet

[1] Voy. le *Correspondant* des 10, 25 nov. et 10 déc. 1905, 25 mars, 10 et 25 avril 1906.

avaient réemballé tout ce qui ne leur avait pas semblé digne d'eux, tout ce qui verdoyait quelque peu et offensait leurs organes olfactifs. Tu juges si le chemin de fer a achevé la fête. Quand j'ai procédé à l'autopsie de cette panerée, il en est sorti des odeurs sans nom. Et, après un examen consterné, il m'a fallu prendre un parti violent. Une grosse mouche noire était tombée ivre-morte de cette pourriture exquise. J'ai eu peur de donner le charbon à tout le pays. Alors, j'ai pris tristement la bourriche d'une main, une bêche de l'autre. J'ai gravi mon rocher, et, d'un pas mélancolique, pareil au père Aubry allant creuser la fosse d'Atala, je m'en suis allé au plus haut de la colline, dans un coin du bois de moi bien connu; là, j'ai fait un trou profond; j'y ai déposé ton présent et je l'ai recouvert de terre et de pierres en prononçant quelques paroles bien senties sur la fragilité des choses humaines en général, et du gibier en particulier. Voilà mon histoire de chasse à moi. Que cela ne te décourage pas, âme généreuse; et si, dans le courant de l'hiver, par une belle gelée propice, tu veux m'expédier encore quelques-unes de tes victimes, je ne te le défends pas. Cette fois, je mangerai toutes les ailes et je laisserai les pilons à cet animal d'Emile.

Nous sommes revenus de La Roche le 3 novembre, et le 4, de par ma dignité nouvelle, j'assistais, pour la première fois de ma vie, à la messe du Saint-Esprit. C'est une des plus belles cérémonies que j'aie jamais vues. Cette charmante et splendide chapelle tout étincelante de dorures et de peintures, éclairée par ses immenses verrières qui semblent un semis de diamants; ce clergé mitré d'or; et puis tant de souvenirs, tant de gloire et tant de siècles dans l'air! Tout cela m'a profondément ému. Après la messe, nous avons été à l'audience solennelle de la Cour, où un avocat général, nous a régalés du plus plat discours que, de mémoire d'avocat, on ait entendu en pareille occasion. Dénuement d'idées sans exemple, manque de dignité, manque de tact, manque d'esprit, manque de style et, qui pis est, manque de cœur. Ainsi peut se résumer cette triste harangue. Il avait eu la belle idée entre autres, de faire passer dans sa lanterne magique, très peu magique, hélas! les profils de tous les procureurs généraux qui se sont succédé à la Cour depuis le premier empire. Un seul manquait à la collection et n'a pas obtenu un pauvre souvenir, pas un mot, pas même après M. de Royer et M. Baroche, non pas même bien loin après l'illustre M. Roulland. Et cet absent, cet oublié, c'était, tu le comprends bien, l'homme disgracié de la veille, le père désespéré, l'ancien puissant, et l'ancien heureux qui venait de tomber tout à coup de sa puissance et de

son bonheur; le dernier chef du Parquet — écoute bien ceci — qui avait nommé l'orateur avocat général et qui l'avait désigné, un mois auparavant, pour faire le discours de rentrée!! Tout le monde était scandalisé; quoique tout le monde ne regrettât pas le procureur général exilé des plates périodes de l'orateur, il n'est personne qui n'ait senti à fond cette absence de goût et de cœur.

Depuis la rentrée, j'ai assisté à trois séances du Conseil. J'ai eu l'honneur d'être nommé secrétaire, ce qui est un des gros emplois de cette république. Les discussions du Conseil sont très intéressantes et je ne me hasarde guère à y parler encore. J'écoute avec curiosité des hommes tels que Favre, Crémieux, Dufaure, descendus du piédestal de l'audience, discutant librement entre eux, et apportant là, chacun, ses qualités natives : l'un, sa rhétorique merveilleuse et spécieuse au profit de ses idées fausses; l'autre, sa verve intarissable; l'autre, cette clarté miraculeuse qui illumine tout et débrouille tout. Parmi les nouveaux et les jeunes, plusieurs *imitant mon silence autour de moi rangés*. D'autres, dès le premier jour, ont pris leur essor, et se sont mis à jaboter, parloter et barboter, comme, en pleine eau, une troupe de canards jaseurs. Tu les nommeras toi-même, j'en suis sûr.

Les soirées, que je sache, n'ont pas encore commencé. M. Dufaure n'a pas encore ouvert son salon et je crois qu'il ne l'ouvrira guère. Il me paraît fort décidé à ne point frayer avec les autorités et, pour éviter de leur faire une impolitesse, il ne fera de politesse à personne.

Ne me demande rien de la littérature qui court. J'ai parcouru seulement, en fait de nouveautés, la *Légende des siècles* où j'ai trouvé d'admirables beautés et des enfantillages lamentables.

Mario, ce pauvre Mario, a fait lundi, à l'Opéra, le four le plus abominable. Je le plains de tout mon cœur, car ces déchéances de toutes les royautés me font mal. Mais aussi comment concevoir un tel aveuglement! Et si la vanité des artistes doit faire tout comprendre et presque tout excuser, comment concevoir un directeur d'opéra qui commet de si monstrueuses bévues?

7 janvier 1863.

Que te dirai-je pour te distraire? J'ai à peine quelques minutes à te donner au milieu de ce pêle-mêle d'affaires, de travaux, d'émotions, d'ennuis dont se compose notre vie judiciaire. Depuis la rentrée, je suis fort occupé et préoccupé. On m'a forcé de prendre un secrétaire dont je n'ai nul besoin. Il s'appelle Decrais. C'est un jeune Bordelais de vingt-trois ans, charmant de tous

points, plein d'intelligence et parlant, dit-on, à merveille. Voilà, maintenant, que j'ai peur de mon secrétaire; quand je plaide devant lui, il me semble toujours l'entendre dire, derrière moi, tout bas : « Ganache, va! vieille croûte! »

A propos de *ganaches*, je n'ai pas vu la pièce de Sardou. Je me défie des pièces de Sardou depuis que j'ai vu *les Intimes*. Je n'ai pas vu non plus le fameux *Fils de Giboyer*. Je l'ai lu; les trois premiers actes m'ont amusé; les deux derniers me paraissent détestables. Quand sera tombé le nuage de poussière d'or mêlé d'encens, que l'esprit de parti et les passions politiques ont soufflé autour de cet ouvrage, il n'en restera, je crois, que la carcasse fort maigre d'une comédie invraisemblable et vulgaire. Quant aux querelles suscitées par cette œuvre véhémente, elles ont été un triste symptôme de la santé littéraire de notre époque. Un seul me paraît avoir profité de ces polissonneries, c'est Veuillot. M. Augier a trouvé le secret de le rendre intéressant et on dit qu'il a écrit une lettre fort cruelle dans sa modération. Tout le monde me promet de me la prêter et personne ne l'a fait encore.

Je n'ai point entendu la Patti qui fait *fanatismo;* mais j'ai entendu *Cosi fan' tutte*, un ravissant chef-d'œuvre convenablement chanté. J'ai ouï de plus le *Cristophe Colomb* de F. David, dont quelques morceaux sont tout à fait admirables. Voilà mon bulletin dramatique, musical et judiciaire. Que veux-tu de plus?

Connais-tu bien au fond la platitude des hommes? Je t'ai dit, je crois, que, dans le discours de rentrée, l'avocat-général X. a trouvé moyen de faire la biographie de tous les procureurs-généraux depuis 1800 et qu'il s'est arrêté à M. Chaix d'E. A. sans dire de lui un traître mot? Dernièrement, à un grand dîner chez Allou, mêlé d'avocats et de magistrats, nous disions nettement notre pensée à l'un de ces derniers sur ce manque de goût, de cœur et d'esprit. « Que vouliez-vous qu'il en dît »? nous répondit avec un haussement de sourcils dédaigneux un substitut gourmé. Ce mot m'a semblé sublime. Il dit tout et il donne le ton de certains cœurs.

Paris, 25 mars 1863.

Ego, etsi nihil habeo quod ad te scribam, scribo tamen, quia tecum loqui videor. Ainsi commence un petit billet daté de *Tusculum*, il y a tantôt deux mille ans, et que le grand Cicéron écrivait à son cher Atticus. Ce n'est rien cette phrase. Je ne suis pas Cicéron, et je ne sais pourquoi, me venant à la mémoire à travers tous ces siècles, cette pensée si familière, si vivante sous cette langue morte, me paraît charmante. Ces

lignes désœuvrées, jetées à la pointe du *style*, sur un bout de papyrus, étaient peut-être enveloppées, entre deux feuilles de vigne, dans un panier de figues que le grand consul envoyait à son ami; et, sur le chemin de Rome, l'esclave portait la lettre et le panier en chantant quelque chanson natale des bords de la Semoy ou de la Seine. Pourquoi ce souvenir, mon vieux Atticus, et pourquoi ce commentaire au bout de ma plume? Je ne sais et je voulais seulement te dire en français que je t'écris pour t'écrire, pour causer et te faire passer un bon petit quart d'heure après ton déjeuner. Emporte-moi au cercle où tu vas flâner, au palais où tu vas plaider, au fond de Givonne où tu vas rêver. Je suis avec toi au milieu du bruit des dominos et dans la fumée des cigares; je suis avec toi pendant que le président prononce son jugement dans la cause illustre d'entre Tartempion et Croque-en-Bouche. Je suis avec toi quand, après avoir passé devant « les *grands chiens* et les *petits chiens* », tu franchis le rempart que domine cet immense roc à pic, moitié rocher, moitié muraille. Va maintenant, à droite, à gauche, où tu voudras : *tecum loqui videor.*

Pardonne-moi, mon cher ami, ce bavardage préliminaire, ce sont là rêves de malade et fantaisies de convalescence. Depuis quinze jours, hélas! je suis interné dans mon cabinet, encellulé au coin de mon feu, condamné à regarder à travers mes carreaux ce tiède soleil de printemps. J'ai ce que mon médecin appelle une bronchite, ce que le vulgaire appelle la grippe, mais une grippe violente, tenace, d'affreux maux de gorge qui m'étranglent, un enrouement de polichinelle, une toux septuagénaire, ou plutôt cette coqueluche des petits chiens qui viennent avec des aboiements secs au pied de la chaufferette de leur maîtresse. Mais à côté et au-dessus de la maladie, j'ai des impatiences, une rage, un désespoir de me sentir ainsi cloué quand j'aurais tant besoin d'agir.

Inutile de te dire, après cela, que je ne sais rien ou presque rien des choses de ce monde : ni théâtres, ni concerts, ni bals, ni festins. Je me nourris cependant religieusement du poison quotidien de l'*Opinion nationale*. Et, dans cette estimable feuille, entre les oracles tranchants de M. Guéroult et les sorties farouches de M. Sauvestre contre le clergé, je lis les grosses nouvelles du jour, les discours du Sénat conservateur et les épîtres papales du P. Enfantin à ses disciples ingrats, frère Pereyre et frère Chevalier. Je ne veux pas te parler politique, mais il me semble que voilà ce pauvre roi Louis-Philippe assez bien vengé de toutes les injures adressées à sa couardise envers la Pologne. Même pour nos tranche-montagnes d'aujourd'hui, secourir la Pologne ne paraît pas être une si petite affaire, et on y regarde à deux fois.

Sympathies, fraternité, intervention platonique, on ne leur marchande rien dans l'arsenal des déclamations oratoires. Mais le moindre canon rayé ferait bien mieux leur affaire, et je ne vois pas qu'on se presse de le leur envoyer. Le prince Napoléon ne me paraît pas avoir eu cette fois même cette vigueur vulgaire et insolente qui avait fait la fortune de son premier discours. Sa harangue de l'autre jour m'a semblé longue, traînante, décousue et sans conclusion. Il a, dit-on, il y a quelque temps très bien parlé sur les affaires d'Algérie et il a eu, à ce sujet, en plein conseil, une altercation très violente avec M. Baroche qui voulait faire passer de vive force le projet de sénatus-consulte proposé par l'empereur. Il paraît que le Conseil d'Etat s'est révolté contre son président et que son Altesse impériale a eu tous les honneurs de la séance.

Pendant mes jours de réclusion, j'ai lu, en fait de nouveautés, un vieil article de M. Lamartine sur les *Misérables*. Il y a beaucoup de bon sens littéraire et de saine critique délayés dans de monstrueuses extravagances de vanité personnelle. Et puis ce style, dans sa largeur, commence à devenir bien lâche, bien détendu. Il ne restera rien de cette prose mêlée, touffue, sans précision et sans dessin. En même temps, j'ai lu la *Légende des Siècles* de Victor Hugo. Quel étonnant assemblage de magnificences et de ténèbres! On tâtonne quelquefois à l'aveuglette pendant des pages entières. Puis, un soupirail d'où tombe un flot de clarté. Et puis, la nuit encore. Au demeurant, c'est un grand artiste celui-là, mais qui commence à prendre le mal de l'émigration. A force de vivre avec lui-même, de se contempler et de s'écouter, il s'est fait une langue pour lui tout seul, sans s'inquiéter si on l'entend autour de lui.

26 avril 1863.

Voilà donc Dufaure un des quarante, le fin et robuste bonhomme! Singulier choix, et que je n'aurais pas fait. Dupin et Berryer, pour représenter l'éloquence judiciaire, c'était assez, je crois; et d'ailleurs, à prendre le barreau tel qu'il est aujourd'hui, J. Favre ou L. Duval représentent tout autrement que M. Dufaure le côté littéraire qu'à toute force on peut trouver dans la langue des affaires. Ce n'est pas que cette langue, dans sa bouche, ne soit très ferme, très mâle, très sobre, d'une rare exactitude et d'une précision merveilleuse. Mais je doute que, dans un discours académique, elle puisse s'élever très haut et s'affiner en élégances curieuses. Janin, incomparablement inférieur comme valeur d'homme, eût été, à mon sens, un académicien très préférable. J'aime beaucoup et j'admire de toutes mes forces notre digne bâtonnier, mais je suis presque fâché pour lui et sa renommée de

ce succès. L'opinion, même au Palais, n'approuve pas cette nomination qui se complique de toutes sortes de considérations très étrangères au mérite du candidat. Un homme tel que M. Dufaure n'est pas fait pour servir d'outil à des rancunes politiques, si légitimes qu'elles soient. C'est la première fois que, dans sa carrière, il lui advient un honneur qui peut paraître au-dessus de son mérite et c'est fâcheux. Au reste, il n'a pas l'air de voir la chose de ce côté et il est enchanté. « Il y avait, m'a-t-il dit hier, un petit complot pour faire ajourner l'élection jusqu'à ce que César soit fait. » Tu sais sans doute ce que cela veut dire. De plus en plus, le bruit court que l'Empereur demandera le premier fauteuil vacant aussitôt qu'il aura terminé son histoire de César. Ce sera un bel embarras pour l'Académie. Ne le point nommer pourra sembler un manque de goût; le nommer, un manque de courage. Un seul trait, selon moi, pourrait suffire pour caractériser cette candidature tyrannique, c'est qu'on ne saurait trouver un mot juste pour la traduire. Dira-t-il *qu'il se met sur les rangs*? Quelle puérilité! Dira-t-il qu'il *sollicite* ce qu'on ne peut guère lui refuser? Quelle dérision! Ira-t-il faire les visites voulues? Fera-t-il un discours d'entrée? Et, dans ce cas, qui lui répondra, et que lui répondre? Je ne sais pourquoi l'ambition de ce César aux palmes vertes me rappelle Néron courant dans un char aux fêtes séculaires, ou récitant des vers au Colisée.

Paris, 1er février 1864.

Depuis la rentrée, je suis devenu un avocat occupé, et, comme on dit dans notre jargon thémisiaque, j'ai un assez grand emploi au Palais. Mais il m'arrive justement ce que je m'étais prédit à moi-même, le cas échéant; c'est-à-dire que mon esprit lent, scrupuleux et chercheur, assez apte peut-être à bien lire un seul livre et à bien traiter un seul sujet, à loisir et à son heure, perd toute force et tout sang-froid en s'éparpillant sur tant de travaux divers, en allant de l'un à l'autre, en les effleurant tous sans en pouvoir approfondir aucun. Je suis peu improvisateur dans un métier où il faut tout improviser. En entendant sortir de ma bouche tous les atroces solécismes qui m'échappent à chaque instant, je m'impatiente, je m'irrite, la tête me tourne et alors je parle une langue inouïe, gauche, confuse, troublée, où les niaiseries et les barbarismes s'entrechoquent dans une ronde infernale; furieux contre moi-même et honteux de si mal parler, je n'ai plus qu'un désir, c'est d'arriver à la fin de mon discours; et, pour y arriver plus vite, je mets les morceaux doubles, je trotte, je

galope, je brûle le pavé; ma langue s'embarbouille dans les mots trop longs qu'elle coupe en deux; il me semble que tout le monde est aussi impatient que moi de voir le bout de mes tristes harangues et je bégaie comme un stagiaire à sa première plaidoirie de conférence. La petite réputation d'avocat lettré que l'on m'a faite au Palais redouble encore ma timidité naturelle; ma position de membre du Conseil m'embarrasse et me gêne. Il me semble toujours que j'entends les juges se dire entre eux : « Comment diable a-t-on pu nommer un cheval pareil? » Dis-moi que c'est là une idée fixe, une monomanie, une folie véritable..., c'est possible, mais la folie existe et je ne puis pas m'en débarrasser. Je suis honteux de l'argent que je gagne et qui me coûte pourtant de cruelles angoisses. Quand un client me paie d'avance, je me dis à part moi : « Voilà encore un malheureux qui va être volé! » Quand on m'apporte des honoraires après un procès mal plaidé, perdu quelquefois par ma bêtise et par mon manque d'à-propos, je suis toujours tenté de les rendre; et, n'était le besoin et la nécessité de vivre de ce métier mal choisi, je m'enfuirais de ce théâtre périlleux où je titube sur la corde raide comme un saltimbanque inhabile, et où il me semble toujours que je vais terminer mes exercices par quelque honteuse culbute. Enfin, mon pauvre Henri, je n'ai jamais tant ni si mal plaidé. Je me désole de voir qu'au lieu de faire des progrès, je baisse et je recule dans ma propre estime; et, ce que je pense de moi, il me paraît impossible que les autres ne le pensent pas bientôt eux-mêmes. Chose étrange! pourtant. Et comme il est vrai que dans les Etats où le public fait et défait les fortunes, il est à peu près aussi difficile de perdre que de gagner sa faveur! J'ai beau plaider comme un cuistre, le vent me pousse.

Je ne te parle ni littérature ni politique; je suis trop pressé pour cela. Je pense que tu as lu avec attention la discussion de l'adresse et surtout les admirables discours de M. Thiers. L'orchestre tout entier du gouvernement est bien maigre, bien discordant et bien chétif, auprès de cette petite flûte enchantée. Je n'ai pas le temps de rechercher avec toi qui a tort ou raison dans ces discussions capricieuses où tous les principes, tous les systèmes, toutes les constitutions ont tour à tour tort ou raison suivant les saisons politiques. Mais c'est toujours un grand malheur pour un gouvernement quand tout le talent se trouve du côté de ses adversaires. C'est presque toujours mauvais signe; et il me semble qu'en ce moment nous en sommes là.

Paris, 21 avril 1864.

M. Edmond Rousse présente ses civilités à M. Henri Vesseron et il a l'honneur de lui adresser les indications que M. Henri Vesseron lui a fait l'honneur de lui demander par sa lettre du 13 courant...

Dès que M. Rousse le pourra faire, il complétera cette liste. Il pense que M. Vesseron fera mieux de lui adresser directement les exemplaires destinés à MM. Berryer et autres. M. Vesseron ne peut pas douter de l'empressement avec lequel M. Rousse les recommandera à l'attention de ses illustres confrères.

En attendant, M. Edmond serre la main à M. Henri avec une affection tempérée par le respect et le prie d'agréer l'assurance de sa considération la plus distinguée.

Animal, crétin, traître, gueux, mandarin cérémonieux et malfaisant : la voilà la monnaie de ta pièce fausse, le voilà le digne pendant de ton billet froid et compassé. Je t'en donnerai de ma considération distinguée, vieux rageur. Je ne te considère pas, je ne t'estime pas et je ne t'aime pas, voilà mes sentiments à ton égard. Tu as beau remonter tes faux-cols et rentrer avec dignité ton menton dans ta cravate, je me moque de toi et de tes airs de Jupiter Prud'homme « à toi, malgré tout »! Comme c'est joli ce « malgré tout »! *Malgré tout* me plaît. *Malgré tout* vaut son pesant d'or. Tu aurais trouvé le *qu'il mourût* ou le *quoiqu'on die* que tu n'aurais pas été plus fier. *Quoiqu'on die. Malgré tout*, les deux se valent. Non, décidément, j'aime mieux *Malgré tout.* Hé bien! moi, malgré tout, et malgré tes airs secs de monsieur, je t'écris; j'ai la bonté de t'écrire; et si je ne te vouvoye point, en retour de tes *lui* et de tes *il*, c'est parce que, d'après toutes les grammaires de langues civilisées, le *tu* indique le dédain, le mépris, la familiarité voisine de l'impertinence. *Dixi.*

Tu l'as donc finie, ta traduction d'Horace? Et sous peu je la vais lire avec tout le respect dû à la lettre imprimée. Je souhaite et j'espère, pour cette œuvre nouvelle, le succès de l'*Anacréon.* L'écueil de cette publication, tu le connais comme moi; il est dans le nombre infini des traductions d'Horace qui courent le monde. Toutes les professions ont eu leur traducteur d'Horace. Va donc pour l'Horace-avocat après l'Horace-conseiller d'Etat, professeur, général, feuilletonniste et tant d'autres! Je crois que plusieurs des chroniqueurs judiciaires en parleront volontiers; et tu peux compter que s'ils ne le font pas, ce ne sera pas ma faute. Je voudrais bien moi-même trouver le loisir de griffer là-dessus un petit

article dans la *Gazette* ou dans le *Droit*, malheureusement on m'a mis de vive force sur les bras une besogne qui m'occupera pendant une grande partie de mes vacances. C'est une notice sur Sapey, que sa famille m'a demandée avec instance et que je n'ai pas pu refuser à la mémoire de ce bon et digne homme de talent. Mais, si c'est possible, je te ferai un petit éreintement en l'honneur de notre amitié, *malgré tout*, encore assez tenace.

J'y étais à cette séance de l'Académie, où M. Dufaure a fait à l'illustre compagnie son *salem* officiel. Ce n'était pas très bouffon ni très brillant de style. Heureusement, notre digne bâtonnier a débité sa marchandise avec beaucoup d'autorité et une fermeté émue qui a produit bon effet. La musique valait mieux que le libretto, malgré les cuivres nasillards que tu connais. Ce qu'on peut surtout reprocher à ce discours, c'est l'absence complète d'individualité et d'originalité. Après l'avoir entendu pendant une heure, on n'avait aucune idée nette, aucune peinture de M. Pasquier. M. Patin ne l'a pas davantage fait connaître. Son discours est une composition pour les prix d'un élève de seconde sans imagination. Ce n'est pas l'œuvre d'un homme qui a vu, senti et souffert la vie. Tout professeur, pas d'homme. *Nihil humanum.* Cette pauvre Académie! Après la faute d'avoir nommé M. Dufaure, elle a fait celle, beaucoup moins pardonnable encore, de n'avoir pas nommé Janin. Il y a là une injustice qui me confond. Qu'on pense ce qu'on voudra de la valeur littéraire de Janin, surtout du Janin de la décadence; toujours est-il que, depuis trente ans, il a été le type de l'homme de lettres dévoué à son art, passionné pour lui et fidèle à sa vocation, sans distractions et sans faiblesse. M. Guizot, dit-on, a tenu ferme pour lui jusqu'au bout; et sa ténacité, seule, a empêché l'élection de M. Autran.

As-tu lu la préface de Shakespeare par V. Hugo? Quelle langue est-ce là : « L'éblouissement du blémissement de l'abîme? » Qu'est-ce qui peut sortir ou rester de cet abominable galimatias? On lit pourtant dans les journaux des articles enthousiastes à propos de ces niaiseries gonflées. Hélas! l'exil n'est que l'émigration forcée, et le grand poète est un émigré comme tous les autres. Il a désappris son pays et jusqu'à sa langue natale pour se faire un jargon orgueilleux et bouffi qu'il comprend seul.

Je n'ai pas vu *Mireille;* je ne vais presque jamais au spectacle et je suis hors d'état de te parler des nouveautés théâtrales de la saison. On dit généralement qu'elle est fort ennuyeuse, cette *Mireille :* il règne dans tout l'ouvrage une sorte de clair de lune blafard et on ne comprend pas comment l'héroïne peut attraper, dans ce crépuscule glacial, le furieux coup de soleil dont elle meurt.

L'Exposition va s'ouvrir. Notre ami Lacaze, qui a fait partie du jury, nous a dit qu'il y avait peu d'œuvres remarquables. Mais ce qu'il y a eu de très curieux en peinture dans ces derniers temps, ç'a été la vente des tableaux de Delacroix. Jamais, je crois, l'engouement bête et prétentieux n'a été plus loin. Des esquisses bouchonnées au pouce, sans forme et sans couleur, se vendaient 1000, 1500, 2000 francs. Tous ces enrichis que la Bourse a faits depuis vingt ans, cherchent à l'envi le moyen de décrasser leurs millions; et, dans leur concurrence bête, ils forcent tous les ressorts de l'admiration publique, déplacent tous les niveaux, surfont toutes les vogues et grossissent plus qu'ils ne grandissent, les réputations, sans goût, sans mesure et sans raison. Personne n'admire plus que moi la vie, le mouvement, la variété prodigieuse de l'œuvre de Delacroix. Mais ce n'est pas une raison pour rendre aux rognures les plus infimes de sa palette ce culte extravagant qu'on rendait aux excréments du grand lama. A propos de peinture et d'art, j'ai oublié de te dire qu'il y a quinze jours environ mon ami *Trabucco* m'a envoyé sa photographie avec une dédicace et une belle lettre en italien toute pleine des effusions de sa respectueuse reconnaissance. Il est vrai que je lui ai obtenu le maximum de la peine.

Ton fils, au moins, ne sera jamais un régicide, malgré l'éducation pernicieuse que tu as dû lui donner en politique. Ce jeune corrompu est plein d'admiration pour ses princes légitimes, et il a une chance insolente pour se rencontrer sur leur passage. Aux jours gras, étant au spectacle avec Emile, il a eu le bonheur de contempler toute la soirée son souverain et sa souveraine. Dernièrement, il les a rattrapés je ne sais où, et il confesse avoir proféré le cri de : vive l'Empereur! Enfin, l'autre dimanche, il a rencontré le prince impérial et il a été touché jusqu'aux larmes de la grâce ingénue de ce petit César. Dimanche, il n'est pas sorti de chez moi; je pense que, dimanche prochain, ce sera notre tour. Ses places sont meilleures depuis quelque temps. Mais, ce qui importe plus encore, c'est qu'il a un gentil caractère et une excellente nature. Il est tout à fait de son âge, ni trop enfant ni trop monsieur. Il y a quinze jours, j'ai fait sa toilette; je lui ai offert un faux-col que je lui ai mis artistement, en renfonçant par-dessous sa grosse chemise de collège. Il était splendide; et, le soir, il a eu un très noble mouvement en défaisant son faux-col et en voulant me forcer à le reprendre. Mais, après un combat de générosité, il est resté en possession de cet ornement vainqueur.

Paris, 6 août 1864.

Oui, mon vieil ami, la chose est ainsi et tes yeux ne t'ont pas trompé. Le peuple souverain s'est fait à lui-même cette surprise et s'est passé cette fantaisie burlesque de la toute-puissance. Dufaure est frappé depuis un an de l'impopularité d'Aristide. J. Favre est fatigant de perfection et de succès. L. Duval est un Cellini taciturne et méchant. Crémieux est devenu trop vieux. Desmarets est resté trop jeune. Senard est un Normand qui en vaut deux. Hébert est un Normand qui vaut deux Senard. Allou est raide et cassant, Lacan pliant et mou. Un seul est pour le moment à la mode; il a toutes les qualités, tous les talents et toutes les vertus, c'est-à-dire la vertu et le talent de ne gêner personne, de ne faire ombrage à personne et de ne pas être un sujet d'envie. Nommons Rousse! Poussons Rousse! Ce brave garçon! Ce bon garçon! Rousse au premier rang! Tout près des dieux de l'Olympe, entre Jupiter et Saturne, au beau milieu du Zodiaque! Ce sera là un bon tour et qui fera crever de rage quelques vieux dont la renommée nous ennuie. Nommons Rousse, le jeune Rousse, le bon Rousse, le grand Rousse, l'ami du peuple! Et Rousse est nommé tout d'une *voix*, par la *voix* de 296 *voix*... Que si tu es philosophe, ô Rousse, et si tu veux, rentré dans ta maison modeste, loin des clameurs enivrantes de l'Agora, te rendre compte de ton succès, décomposer ta popularité, démonter ta gloire pièce à pièce et en examiner les ressorts, tu seras étonné de voir combien peu il revient à toi-même de ce triomphe préparé pour toi. Enfin, c'est là un de ces caprices du suffrage universel avec lesquels il n'y a pas à raisonner et dont j'aurais mauvaise grâce à médire. Seulement je n'ai pas besoin de te dire que je prends mon succès comme il faut le prendre; que j'y fais toutes les réserves qu'il faut faire; et que je préférerais de beaucoup, à cet engouement du dehors, la satisfaction intérieure que me causerait une bonne plaidoirie qui ne devrait rien à personne. En d'autres termes, j'aimerais bien mieux *mériter mon rang que de l'avoir*. Nous venons à l'instan même de nommer notre bâtonnier. Les esprits étaient si incertains et les candidatures si flottantes que l'on s'attendait à sept ou huit tours de scrutin. Mais, au premier tour, l'élection s'est dessinée en faveur de Desmarets; et, au second tour, il a passé avec une majorité de 15 voix sur 21. C'est un choix très discutable; mais à présent qu'il est fait il faut le trouver excellent. Si le conseil est ferme et tient énergiquement la main à la discipline, il peut balancer les inconvénients que me font craindre

la mollesse et la légèreté du nouveau bâtonnier qui nous a promis d'ailleurs, dans une allocution très émue, de nous étonner par sa vigueur. Nous verrons bien. Un mauvais plaisant ou un misanthrope m'a donné sa voix! Je soupçonne Léon Duval de m'avoir joué ce bon tour.

Avec l'élection du bâtonnier, et avant l'élection du bâtonnier l'événement du jour est la plaidoirie de Jules Favre dans l'affaire des associations illégales, à la 6e Chambre. Ç'a été un éblouissement, un enchantement, un miracle d'éloquence, un coup de foudre qui a duré près de trois heures. L'effet a été tel que Berryer s'est levé pour déclarer qu'aucun des défenseurs ne voulait ajouter un mot à cette merveilleuse harangue. Je les ai vu tous au sortir de là. Ils étaient dans l'enthousiasme. Berryer, Sénard, Marie, Hébert nous ont dit que de leur vie ils n'avaient rien ouï de pareil. La fin de cette philippique est déjà dans toutes les bouches : « Vous êtes un nuage qui passe et la liberté va resplendir. » Dieu veuille que tout cela soit à peu près reproduit par la presse! Nous aurions, assure-t-on, un incomparable chef-d'œuvre. Le ministère public, étourdi, n'a pas osé répliquer; les magistrats étaient sous le charme et le public dans le délire. Comme c'est habile de faire de pareils procès et de réveiller par de tels sursauts notre léthargie politique!

Ce J. Favre est bâti d'un bronze surhumain. Après cette effroyable fatigue, haletant, épuisé, ruisselant de sueur et d'écume, sais-tu bien ce qu'il voulait faire? Monter à la Cour pour plaider une affaire retenue!... On l'a jeté de vive force dans un fiacre, emmaillotté dans des serviettes, et, sous la garde d'un secrétaire, on l'a ramené chez lui où probablement, à l'heure qu'il est, il s'est mis à travailler un dossier pour lundi. Mon cher enfant, il est curieux de songer que nous portons la même robe que ces Titans de la parole, que nous nous disons leurs confrères et que, accomplir ces travaux gigantesques ou pignocher nos pauvres petites plaidoiries, cela s'appelle faire le même métier! A ces causes, j'ai été nommé membre du Conseil, *le 3e*; et Favre a été nommé *le 9e ou le 6e*! Comment veux-tu que je prenne au sérieux cette désopilante folie???

Paris, 7 janvier 1865.

Nous aimons beaucoup ton fils et nous sommes tous trois très heureux du ramage de jeunesse et de gaieté dont il remplit le dimanche notre nid de hiboux. C'est un vrai collégien, bavard comme une pie, franc comme un moineau, heureux d'être au monde, ayant bien son âge et pas un jour de plus que son âge, ce qui est à mes yeux un grand point. Nous avons souvent aussi

un de nos jeunes cousins des Pyrénées qui fait avec lui le plus plaisant contraste. Celui-là est grave, sombre, taciturne, beaucoup trop mûr et, à moins de seize ans, en a trente-cinq pour l'aplomb, les idées et le caractère; c'est d'ailleurs un garçon d'une très remarquable intelligence qui a toujours tenu la tête de ses classes à Tarbes et qui conserve à Sainte-Barbe la même supériorité. Mais il connaît trop sa valeur et il nous impatiente souvent, ma mère surtout, par sa gravité quadragénaire. Rien n'est plus drôle que de voir aux prises ces deux bonshommes, le Pyrénéen et l'Ardennais; le tien se moquant de l'autre avec une audace et une verve auxquelles l'autre ne trouve à opposer que le parfait dédain du grand homme méconnu. L'Ardennais escarmouche, voltige, taquine avec un sans-gêne admirable. Il se pose sur la tête et sur le nez de ce majestueux moutard, comme un moineau *procace* sur le nez d'une statue de Jupiter, et, sur ce sommet sacré, il commet toutes sortes d'irrévérences qui font frémir ce dieu de marbre. Ma mère prend un plaisir tout particulier à ces ébats et elle ne cache pas sa préférence pour l'humeur enjouée, originale et bon enfant de ton galopin. Au reste, ces grandes querelles n'empêchent pas ces deux messieurs de se bourrer à outrance et de faire disparaître omelettes, côtelettes, beurre, café et pains de 4 livres avec une émulation honorable. Quant à moi, j'essaie de faire de la morale à Charles quand il m'apporte des places comme celles de l'autre jour : 32e. Il a toujours de bonnes raisons à me donner; car il est né avocat et même un peu procureur. Il argumente, il combat, il pérore; il a dans la bouche un grand morceau de la langue du père Dureteste et je crois que le barreau l'attirera plus que les mathématiques. Tant pis pour lui par le temps qui court! Du reste, à travers son étourderie qui est la seule cause de ses revers en thème et en version, il a de très bons sentiments; il est très affectueux et nous a parlé plusieurs fois de toi et de sa mère en termes tout à fait expansifs qui montrent le fond de l'âme. C'est un brave garçon, intelligent, vif et doux. Voilà ma note de pion sur son cahier de semestre.

Tu sais sans doute que le vieux Dupin est en pleine convalescence : il avait, à la fois, un anthrax, une fluxion de poitrine et une hypertrophie du cœur. Il a *tombé* ces trois Curiaces, comme on dit à Marseille et le voilà arpentant le champ de bataille en fredonnant des projets de réquisitoire. Les médecins ne pensent pas qu'il puisse reprendre ses travaux : mais je ne serais pas étonné qu'il leur donnât encore un démenti et que, à l'ouverture du Sénat, il fît une charge à fond contre l'Encyclique.

Je ne l'ai pas lue cette encyclique; mais je viens de lire la brochure de M. Dupanloup qui est fort bien faite et très juste. La première partie surtout, la partie politique, me paraît irréfutable pour tout homme de bonne foi.

Je n'ai vu aucune des pièces nouvelles : ni *Roland*, ni *Maître Guérin* ni les *Vieux Garçons*. Je fuis le spectacle à cause de mes yeux et de ma tête : dimanche je suis allé au concert de Pasdeloup entendre la symphonie en *ut* de Beethoven et c'est là, je crois, que j'ai pris la migraine qui finit seulement en ce moment.

9 mars 1865.

Tu as lu cette préface de la *Vie de J. César?* C'est un échec complet : Des banalités dites d'un ton de prophète. Et cet historien impartial qui, dès la première ligne, vous annonce arrogamment qu'il a un système, un parti pris et qu'il faudra que l'histoire passe bon gré mal gré par son système! Et ce point de vue tyrannique qui revient sans cesse, le point de vue napoléonien; Jules César qui n'est plus que le comparse du triomphe de Napoléon! Tout cela est faux, mauvais moralement et littérairement. Forcade, dans la *Revue des Deux Mondes*, a fait un bon article; il est fâcheux que Paradol soit en Egypte; à la façon dont le livre s'annonce, il y aurait une belle et sérieuse critique à faire.

Adieu, voilà mes quatre lignes et ma main se fatigue avec ma tête. Garde-toi des bronchites et des idées noires.

Paris, 3 août 1865.

J'ai reçu ta lettre ce matin, mon vieil ami, mais je ne l'avais pas attendue pour penser à toi; et, dès le premier moment, tu étais associé à mon petit succès et à mes émotions. Parmi toutes les mains amies que j'ai serrées, j'ai reconnu l'étreinte fraternelle de la tienne; et, dans la joie de mon triomphe modeste, j'ai compté pour beaucoup le plaisir qu'il t'allait donner. Bien des fois déjà, j'ai dû te dire ce que je pense de cette popularité qui, depuis quelques années, m'environne dans cette capricieuse basoche. Je la considère en spectateur attentif; je l'analyse avec une curiosité étonnée; je la dissèque, je la démonte et j'en dévisse les ressorts avec une clairvoyante perspicacité. J'en distingue nettement toutes les chevilles, toutes les petites roues, tous les engrenages cachés. Et, franchement, la main sur la conscience, je n'y vois rien dont mon orgueil se puisse beaucoup enfler. Tu sais bien que je ne suis ni un hypocrite, ni un fanfaron de modestie, mais il m'est impossible de ne pas voir et de ne pas dire que je réussis surtout parce

je ne fais d'ombrage à personne, et que les tons neutres ont une place énorme dans mon écusson. Dis, tant que tu voudras, que j'ai l'esprit chagrin; mais confesse avec moi que si je gagnais au Palais 80 000 francs et si je plaidais couramment pour des Montmorency ou pour des Rothschild, mes 240 voix pourraient bien, au jour des élections, s'égrener de beaucoup de dizaines. Si tu en veux une preuve, tu n'as qu'à voir ce qui arrive à Nicolet.

Connais-tu, dans les fastes du suffrage universel, une iniquité plus bêtement monstrueuse ou plus monstrueusement bête? Tous les genres de platitude s'y rencontrent avec toutes les variétés de sottise. L'envie professionnelle y donne la main à la bêtise politique, la plus bête de toutes les bêtises. Tu sais qu'il y a une quinzaine de jours, le bruit s'est répandu que Nicolet allait être décoré. Ce bruit avait un fondement sérieux. Le séjour de Lachaud à Compiègne, l'an passé, a produit son effet dans ces hautes régions. On a pensé que ces avocats pouvaient être des gens spirituels et amusants; que, à l'occasion même, ils pouvaient être utiles et que leur farouche indépendance valait bien qu'on cherchât à lui faire quelques agaceries. On a voulu décorer Lachaud; mais, à la Chancellerie, on aura fait observer que décorer Lachaud tout seul, cela prêterait au Palais à des plaisanteries malséantes et qu'on illuminerait à Mazas... Il a donc fallu chercher une sauce, une garniture à Lachaud. On a trouvé Templier et Nicolet; et c'était une bonne et juste pensée. Pour Templier, la chose paraît indifférente à nos grands hommes des Pas-Perdus; Templier est un digne et excellent homme de talent que je considère, quant à moi, comme un des dix premiers avocats du barreau sans excepter personne. Nos Brutus ont pris contre son mérite toute la revanche dont il était digne en l'exilant du Conseil il y a trois ans; leur généreuse jalousie était désarmée. Quant à Lachaud, c'est un heureux garçon; indépendamment de son grand talent d'avocat, il a au Palais une de ces popularités qui, en France, permettent et justifient tout. Il serait nommé du premier coup grand cordon et chambellan, que les plus austères bonshommes se contenteraient d'en rire et ne lui donneraient pas moins leur voix pour le Conseil, voire pour le bâtonnat. Reste Nicolet. Pour lui, c'est tout une autre affaire. Il est en plein talent, en plein succès, non entamé. C'est un bon morceau pour les envieux et de la chair fraîche. Il a l'infamie de plaider de très grands procès, de gagner beaucoup d'argent; et, sans se mêler de politique, il est en commerce affectueux et familier avec beaucoup de gens en place. La décoration tombant comme le bouquet au milieu de ce feu d'artifice, a achevé la juste exaspération des patriotes. Tout d'un coup,

il est devenu un mauvais camarade, un orgueilleux d'un côté, un flatteur de l'autre. Il salue trop bas celui-ci, il ne salue pas celui-là. Ses politesses mêmes sont des impertinences. Il nous humilie, il nous offusque, il nous gêne, il fait de l'ombre dans la salle des Pas-Perdus. Attends un peu les élections, mon petit ami, et tu vas voir! Et il a vu, et nous avons vu, et nous verrons sans doute encore demain un spectacle à faire vomir sa conscience! Nous verrons Nicolet marchandé, ballotté, balancé avec qui, bon Dieu!

Comprends-tu maintenant, mon ami, que quand je vois de près ces dedans et ces dessus de la marmite électorale, j'en rabatte beaucoup de mon orgueil? Comprends-tu aussi que je sois inquiet et triste pour notre profession quand je vois le barreau courir follement de pareils dangers? Je n'aime pas ce gouvernement et je ne lui demande rien; mais enfin quelle idée voulons-nous qu'on ait de nous dans le monde, quels égards pouvons-nous, le cas échéant, attendre du pouvoir, si la seule menace d'une distinction officielle offerte au talent de l'un de nous fait de lui un lépreux aux yeux de ses confrères? Tout cela est triste et m'afflige, non pas pour Nicolet qui reviendra de vive force au Conseil et qui sera un jour bâtonnier quand même, qui a d'ailleurs assez de talent et d'affaires pour se passer du reste, mais triste pour nous, pour la profession que nous aimons et que nous sommes destinés peut-être à voir s'effondrer dans les bas-fonds de l'agence d'affaires démocratique et sociale.

J'ai lu hier matin à Bétolaud le passage de ta lettre où tu parles de lui. Il prétend que vous êtes comme deux poltrons se faisant peur l'un à l'autre. Il a entendu dire que tu étais un homme de talent et j'ai fait d'inutiles efforts pour le détromper. Dans tous les cas, je lui ai promis que tu serais un adversaire courtois et un bon camarade. Quant à lui, prends-y garde; c'est un excellent argumentateur, vigoureux, précis, sûr de sa parole, d'une grande loyauté, parlant une bonne langue saine et sobre avec autorité. Très brave garçon d'ailleurs, grand chasseur et m'aimant, je crois, comme je l'aime, en bons camarades qui s'estiment. Il m'a raconté son procès qui ne me semble pas absurde. Quant à l'usage dont tu me parles, il prétend qu'à Sedan il n'y a que deux exemples de *ces noms joints;* son client le lui a affirmé et il le plaidera; avise.

J'ai revu avant-hier *l'Africaine*. Cela ne m'a guère plus enlevé que la première fois. Il y a des morceaux superbes, mais l'ensemble est froid, laborieux et bigarré de style. Et puis un poème!! C'est l'idéal du bête dramatique. M. Scribe invoquant Brahma, Vishnou et Siva. Tu peux juger ce que ce doit être. Et

Vasco de Gama en bottes molles et en surcot de velours chantant aux Peaux-Rouges qui veulent le scalper :

O mes amis, laissez-moi vi-i-vre.

M. Sainte-Beuve me paraît avoir fait un bien médiocre discours sur les prix de vertu. Comme le cadre fait souvent le tableau en littérature, et ailleurs!

Paris, 18 septembre 1865.

Me voici derechef à Paris, mon cher Henri, après une assez longue absence. Je suis parti le 13 août pour Cauterets et j'y ai passé ma saison beaucoup plus agréablement qu'il y a deux ans. L'ami soleil qui, cette fois, a fait des frais pour tout le monde, n'a pas dédaigné même ce fond de montagnes qui, d'ordinaire, semble lui être assez antipathique. Nous avons eu de magnifiques journées, très peu de pluies et des chaleurs tropicales. J'ai pu faire des promenades, des excursions, des ascensions, et vivre pendant vingt jours environ de cette bonne vie de l'air libre et des sommets qui vous fait prendre en dégoût et en pitié la vie cloîtrée et les plaisirs étiques de la civilisation. De plus, j'ai rencontré, à Cauterets, une société charmante d'anciennes et de nouvelles connaissances. J'avais, en outre, un de nos jeunes confrères les plus distingués et les plus aimables, Albert Martin, secrétaire de mon ami Nicolet; et un jeune avocat de Rennes, M. Brice, avec lequel la franc-maçonnerie judiciaire nous a bien vite mis en relations fraternelles. Enfin, pour comble de bonheur, j'ai mis la main sur un homme très jeune encore et presque célèbre depuis quelques mois, M. Paul Dubois, l'heureux auteur de la statue du petit *Chanteur florentin*, un pur chef-d'œuvre qui a obtenu, cette année, la médaille d'honneur à l'exposition. C'est un homme de trente-cinq ans, très instruit, de l'esprit le plus distingué et d'une rare modestie, beaucoup plus effrayé qu'enivré de son succès. Il se trouve lié d'enfance avec une famille dans laquelle mon frère et moi nous avions un ami intime mort il y a quelques années; de telle sorte que la connaissance est devenue, en peu de jours, très étroite. M. Dubois était à Cauterets avec sa toute jeune femme, une très gentille petite statuette, et le bonheur de ce jeune ménage faisait plaisir à voir.

Emile, de son côté, était parti de Paris à la fin d'août. Il a été à Bayonne, Saint-Sébastien, Pampelune; puis il s'est lancé seul, à pied, sans savoir un mot d'espagnol, avec un dictionnaire de poche et un sac de nuit, à travers des contrées invraisemblables, le revers des Pyrénées, un monde de rochers torrides peuplé

d'un ramassis de contrebandiers et de rôdeurs de frontières d'une couleur splendide. Il s'est vu tour à tour pris pour un voleur de grand chemin, pour un douanier déguisé, pour un général de division. Il a marché deux jours avec un guide, ex-déserteur de l'armée de 1823, qui s'était mis à le tutoyer. Il a chevauché à dix pieds au-dessus des sentiers, huché de vive force sur le paquetage d'un mulet chargé de contrebande, et les pieds posés mollement sur la crinière de la bête. Il a mangé pendant trois jours de la soupe à l'huile et à l'ail saupoudrée de piments; mais, en revanche, il a servi de pâture à des myriades de puces qui paissaient tranquillement au milieu de son insecticide comme des moutons dans un pré d'herbe tendre. C'est toute une odyssée que ce petit voyage. Après ces exploits, mon jeune frère m'est arrivé un soir à Cauterets, venant à pied des Eaux-Chaudes. Pour le reposer, je lui ai fait faire en deux jours l'ascension du col de Riou et l'expédition de la vallée de Mercadan qui est une fort belle chose. Puis, le 10 septembre, à cinq heures du matin, nous sommes partis de Cauterets; nous sommes descendus en diligence à Luz. Nous avons été visiter Saint-Sauveur et le pont Napoléon. Ensuite, nous avons pris un guide, nous avons mis sur son dos notre sac; nous avons chargé nos épaules de nos manteaux et paletots au bout d'un bâton, et à onze heures et demie, par un soleil à fondre du marbre, nous nous sommes mis en route pour Luchon par le Tourmalet, le col d'Aspin et le col de Peyresourde. Mais on ne pense pas à tout. Quinze jours avant, en montant le Mouné, un des pics les plus élevés des Pyrénées, j'avais attrapé un abominable coup de soleil au mollet droit. Voilà que, sur la route de Barèges, la chaleur me mord la jambe, fait enfler mon malheureux mollet et me met hors de service. Arrivé à grand-peine dans ce sale Barèges, il m'a fallu prendre une bique pour continuer mon chemin. Votre pâle soleil des Ardennes ne peut pas te donner la moindre idée de ces grillades du Midi. En passant le Tourmalet, nous fondions en eau. Ce soir-là, nous avons été coucher à Payolle, où l'on rejoint la route de Bigorre, — *coucher* mais non dormir, car nous avons été littéralement mangés aux puces. Le lendemain matin, à cinq heures, nous filions dans le même équipage sur Arrau; et à cinq heures du soir, après dix heures de marche dans un four étincelant, nous faisions notre entrée à Bagnères-de-Luchon, où tout le beau monde de l'allée d'Estigny nous regardait de travers, comme des malfaiteurs qui viennent se rendre à la gendarmerie... Enfin, samedi matin, nous débarquions à Paris. Te voilà au courant de mon histoire.

Qu'est-ce que tu fais de tes vacances, toi? Est-ce que tu n'as

pas bougé de ton trou? Remue-toi donc un peu, mon pauvre vieux, et ne te réserve pas tout entier pour tes chasses d'hiver. Le beau plaisir de piétiner dans la neige toute la journée avec les jambes gelées et le nez rouge! *Carpe diem*, *carpe solem*, mange-le et bois-le, ce beau soleil qui déjà décline. Fais un pas au moins vers lui et descends de tes froides Ardennes dans nos régions tempérées.

Travailles-tu? Fais-tu des vers? Montre-moi cela. Je suis d'une activité prodigieuse, — pour les autres.

Tu as vu les péripéties de nos élections. Quant à la décoration de Nicolet, qu'on lui avait promis d'ajourner, il lui a fallu l'avaler tout de même. Ah! il ne faut rien livrer au pouvoir quand on ne veut pas qu'il vous prenne tout entier. Je ne suis ni un démocrate ni un buveur de sang; mais l'indépendance m'est une bien douce chose et qui console de beaucoup d'autres.

Et ce pauvre Lamoricière qui s'en va dans l'autre monde sans avoir un simple entrefilet à lui tout seul, même dans le *Journal des Débats!*... « Faits divers : On nous annonce la mort du « général Lamoricière. — La vendange s'annonce dans le Lan- « guedoc sous les plus brillants auspices... »

Ayez donc été un vaillant soldat, un général heureux, le vainqueur d'Abd-el-Kader! Qui pense à cela? *Tulit alter honores.* Sois sûr que, dans la légende populaire, la tradition est celle-ci : « Napoléon III, après avoir défait Abd-el-Kader et pacifié l'Algérie, « a rendu la liberté à l'émir et en a fait son meilleur ami. »

Paris, 21 novembre 1865.

Voilà donc M. Dupin mort et, comme tant d'autres, au bout de huit jours à peu près oublié. Si quelque chose pouvait cependant le faire ressusciter de colère, ce serait la lourde et plate harangue d'installation de son successeur. Lis-la si tu ne l'as lue déjà. Oncques je n'ai rien vu de si pâteux ni de plus gauche. Il a fait au palais et hors du palais l'effet le plus déplorable. Ce pion fourré d'hermine a mis ses gros pieds dans tous les plats qu'il a rencontrés. Ce jurisconsulte, qui connaît mieux que personne Domat, Pothier, Merlin, Portalis et tant d'autres, et qui appelle sous le nez M. Troplong « le plus grand jurisconsulte des temps modernes ». Et cet ancien ministre qui proclame qu'il n'a « jamais pu se tromper en politique, parce qu'il a toujours exécuté les ordres de l'infaillible génie qui nous gouverne »! Pouah! Rarararah!!

Je suis allé à l'enterrement de ce brave père Dupin, et j'ai bien

fait, car nous n'étions pas plus de cinq ou six avocats. Pour un ancien bâtonnier, qui a tant parlé de *sa robe de dessous*, ce n'était pas du luxe. Mgr Delangle et Mgr Baroche, tout dorés, tenaient les cordons sans se regarder. Il paraît qu'ils se détestent.

As-tu quelque chose sur le chantier? Prose ou vers, envoie-nous quelque ouvrage, à défaut de ton enfant. A propos de vers, le livre de V. Hugo me paraît faire *un four fait de nuit*, comme dirait le grand poète. Ce que j'en ai lu est bien mauvais, bien faux, bien lourd, sauf quelques échappées de grâce ou de génie. Un de mes camarades, Delprat, a fait de la pièce du *cheval* une parodie, qui est un pur chef-d'œuvre, comme la parodie qu'il avait faite, cet été, de *la Légende des Siècles*. C'est un pastiche fait avec une si profonde connaissance, de l'original, un talent poétique si réel que, jusqu'à la fin, on doute si c'est le maître lui-même qui parle. Un de ces jours, je t'enverrai la parodie de la légende que Delprat m'a donnée et que je te prierai de ne pas garder plus de huit jours. Tu verras, c'est étonnant de couleur.

Nous avons, depuis deux mois, au Palais de l'Industrie, une exposition de curiosités très intéressante. Meubles, armes, bijoux, porcelaines, faïences, émaux, bronzes, c'est un entassement inouï de trésors, prêtés par des particuliers. On marche là à travers des millions. C'est à donner, à de pauvres diables comme nous, de terribles démangeaisons au bout des doigts. On ne devrait pas y laisser entrer les avocats.

Mais je bavarde et j'aurais dû commencer par où je finis. Le choléra est passé, du moins à l'état épidémique. On se réveille bien, de temps en temps, en apprenant que M. X. ou Mme Y. ont été enlevés en cinq ou six heures, *tortillés*, comme dit M. Velpeau, mais enfin le chiffre de la mortalité est dans les limites accoutumées. Personne n'a succombé parmi nos connaissances. Nous nous portons tous assez bien. Dis à Charles que, dimanche, à dix heures, il prête l'oreille du côté de Paris; il sera parlé de lui. Le taciturne petit cousin nous honorera de sa présence à déjeuner. C'est un drôle de petit homme, un échantillon complet de la jeune génération : froid, net, concis, orgueilleux, très fort, trop fort, ne croyant à rien, à rien excepté au pouvoir souverain de la vapeur, maîtresse du monde. Nous commençons à être bien attardés, dans ce siècle-ci.

La suite prochainement. Edmond Rousse.

LE DÉSASTRE DE SAN-FRANCISCO

S'il restait encore, au temps où nous sommes, des théoriciens obstinés à nier l'énergie interne de notre planète, les débuts de l'année 1906 devraient suffire, pensons-nous, pour avoir définitivement raison de leur résistance.

Après le tremblement de terre des iles Lipari, après la désastreuse éruption du Vésuve, voici la catastrophe de San-Francisco qui met la grande république américaine à l'unisson du deuil de l'Europe, infligeant la plus sévère de toutes les leçons à ce peuple si fier du merveilleux développement de sa puissance matérielle. Si la doctrine de Monroë préserve l'Amérique contre l'intervention des étrangers, elle ne suffit pas à la garder des révoltes de son propre sol. Ce terrain qu'on croyait si docile, si prêt à se laisser arracher tous ses trésors, comme à servir d'assiette aux monuments gigantesques où se complaît la mégalomanie américaine, le voilà qui s'irrite, secoue violemment la charge qu'on prétendait lui imposer, et trouve, dans les instruments mêmes de civilisation dont on s'était plu à sillonner ses profondeurs, un moyen de détruire plus sûrement ce que ses propres convulsions auraient pu épargner.

Le 17 avril dernier, la grande ville californienne, l'ancienne bourgade de 1848, devenue en moins de soixante ans une opulente cité de plus de 300 000 habitants, s'endormait en toute confiance, après une représentation théâtrale où ses millionnaires venaient d'applaudir une troupe italienne. Le lendemain, un peu après cinq heures du matin, des grondements sinistres se font entendre, et, en quelques secondes, les constructions, furieusement secouées, s'écroulent pendant que les habitants cherchent à fuir. Les tuyaux d'éclairage, brisés par les secousses, vomissent des flots de gaz qui s'allument instantanément, et l'incendie, activé par un vent violent, se développe avec d'autant plus de rage que la rupture des conduites d'eau a enlevé les moyens de le combattre efficacement. Le soir, des centaines, sinon des milliers d'individus gisaient sous les décombres fumants, et le gouverneur annonçait que plus de 100 000 personnes étaient sans abri comme sans provisions. Quatre jours après, il fallait, disent les dépêches, renoncer à l'espoir de sauver plus du quart de la grande cité.

Comment un tel désastre a-t-il pu se produire et prendre de

telles proportions? Est-ce une de ces catastrophes qui déroutent absolument toutes les prévisions, ou l'imprudence humaine n'a-t-elle pas ici à faire quelque *meâ culpâ?* C'est ce que nous voudrions examiner brièvement.

La structure du pays, dont la ville détruite était la métropole, est d'une simplicité remarquable, mais justement faite pour inquiéter ceux qui savent dans quelle mesure la stabilité d'une contrée peut être liée aux circonstances de son relief.

De part et d'autre de la baie de San-Francisco, la côte californienne se poursuit avec une grande régularité, le long d'une chaîne rectiligne, qu'on appelle la *chaîne côtière* (*coast range*), et qui, large d'une centaine de kilomètres, se divise en plusieurs chaînons parallèles. Le plus élevé, le chaînon oriental, atteint au nord de San-Francisco des altitudes de 2500 mètres et plus, tandis qu'au sud ses cimes se maintiennent entre 1000 et 1300 mètres.

En arrière de cette crête orientale et parallèlement à la côte, s'étend, sur plus de 700 kilomètres, une large dépression, dont aucun point ne dépasse sensiblement l'altitude de 100 mètres. Au lieu d'avoir une inclinaison bien déterminée, soit au sud, soit au nord, cette dépression se compose de deux plans inclinés, penchant exactement l'un vers l'autre, celui du nord, où coule le Sacramento; celui du sud, arrosé par le San-Joaquin.

On devrait s'attendre, en conséquence, à voir ces deux rivières former un lac par leur rencontre commune. Mais, juste au point où aboutissent leurs extrémités, la vallée se coude exactement à angle droit, et les eaux réunies, sortant d'un marécage, forcent un véritable défilé, à travers les rides de la chaîne côtière, pour aboutir à la baie; disposition dont on ne retrouverait l'équivalent nulle part, surtout si l'on remarque que ce défilé est non pas une gorge symétrique, creusée par l'érosion, mais une succession irrégulière de parties tour à tour dilatées ou rétrécies, dont quelques-unes se cachent, pour ainsi dire, entre deux rides de la chaîne.

Sur l'autre bord de la dépression californienne, et parallèlement à la côte ou à peu près, surgit la haute chaîne de la Sierra Nevada, avec ses cimes comprises entre 3000 et 4500 mètres; et tandis que, du côté occidental, cette altitude est progressivement conquise par un versant de plus de 60 kilomètres de largeur, abritant des gorges comme la célèbre vallée du Yosémite, le flanc opposé tombe presque à pic de 3000 et même 3500 mètres, pour aboutir à la coupure rectiligne où coule la rivière Owen. Le lit de cette rivière n'est d'ailleurs que l'arête inférieure d'un étroit fossé que domine à l'est, faisant face à la sierra, une chaîne continue de hauteurs.

Tout est étrange dans cette topographie. La dépression du

San-Joaquin, bien qu'aucun relief appréciable ne la traverse, est partagée en deux par le lac Tulare, nappe d'eau en voie de disparition rapide, qui ne communique avec le San-Joaquin que par des marécages, comme si l'indécision du sol était complète. Mais c'est mieux encore en arrière du lac Owen, où la *vallée de la Mort*, encadrée entre la chaîne du Télescope et les monts des Funérailles, descend au-dessous du niveau de la mer sans donner asile à aucune nappe d'eau.

Il s'agit donc, en somme, d'un relief à la fois incertain et heurté, où de hautes crètes abruptes alternent avec des dépressions, dont l'allure trahit de continuels affaissements; et cette dernière notion apparaît plus clairement encore lorsque, consultant les cartes hydrographiques, on s'assure qu'à très peu de distance au large de la côte on rencontre déjà dans le Pacifique des fonds de 4000 mètres.

D'ailleurs, cette allure n'est pas exclusivement propre à la Californie de l'Union, c'est-à-dire au pays des riches gisements d'or. La longue presqu'île de la Vieille Californie est la suite naturelle de la chaîne côtière. Elle aussi est bordée à l'ouest par de très grands fonds, tandis qu'à l'est elle est longée par le golfe californien, dépression étroite envahie par la mer et faisant suite à celle du San-Joaquin, dont le séparent, entre autres, des déserts comme celui du Colorado, où le fond est à 91 mètres sous le niveau de la mer. Sur l'autre côté du golfe se dressent les sierras mexicaines.

En résumé, toute la côte en question se présente sous la forme d'une série de gradins, s'inclinant en échelons vers la mer et fléchissant parfois en leur centre. Cela donne l'impression d'un territoire divisé par des cassures parallèles en bandes, dont chacune se relève vers le continent et se penche, non seulement vers l'océan, mais parfois sous les eaux de ce dernier. La forme presque rectiligne du littoral, que nulle découpure n'accidente et qu'aucune zone de pays-bas ne précède, suggère d'ailleurs l'idée que le rivage doit coïncider avec des cassures.

En tout cas, la côte californienne, depuis la mer jusqu'à la Sierra Nevada, rentre au premier chef dans la catégorie des pays où la chute moyenne de niveau, depuis les hautes crêtes jusqu'aux abîmes de l'océan voisin, est le plus rapide. Or les statistiques sismologiques de M. de Montessus de Ballore, aussi bien que les observations poursuivies par M. J. Milne sous les auspices de l'Association britannique pour l'avancement des sciences, ont établi d'une façon péremptoire que les régions de brusque relief moyen étaient celles que secouent le plus souvent les tremblements de terre.

Si, dans l'ensemble, la Californie se montre ainsi spécialement prédestinée aux mouvements sismiques, la région voisine de San-

Francisco, en raison de sa structure propre, doit être regardée comme tout spécialement menacée. En effet, pour que les deux rivières de la dépression aient pu franchir en ce point la chaîne côtière, il faut qu'un effondrement de celle-ci les y ait appelées et dirigées. Cet effondrement, conséquence de l'affaissement qui a dirigé l'un vers l'autre les deux plans inclinés du Sacramento et du San-Joaquin, a ouvert la brèche qui interrompt en ce point les rides de la chaîne côtière. Mais, en même temps que cette rupture transversale, d'autres effondrements longitudinaux se sont produits entre les chaînons, engendrant les élargissements capricieux dont nous avons parlé, et c'est ainsi qu'en arrière de la ride la plus extérieure, dite Sierra de la Santa, s'est créée, sur 100 kilomètres parallèlement à la côte, cette admirable baie de San-Francisco, si bien encadrée et protégée contre la violence des tempêtes, malgré le voisinage immédiat de l'océan.

De la sorte, tout ce qui fait le charme et le mérite de cette situation sans égale apparaît, à qui sait démêler la signification des formes du terrain, comme la conséquence d'un état de choses plein de dangers en ce qui concerne la stabilité du pays. Si, d'une façon générale, l'écorce terrestre a pu être comparée à une vaste pièce de *marqueterie*, dont les divers compartiments, limités par des cassures, sont exposés à *jouer* les uns par rapport aux autres, il est peu de régions où ce jeu soit plus à redouter *a priori* qu'il ne l'est à San-Francisco. C'est, d'ailleurs, une autre loi, également bien formulée par M. de Montessus de Ballore, que l'activité sismique est proportionnelle à la *jeunesse* géologique des territoires disloqués. De ce côté encore, la destinée de la Californie apparaît pleine de menaces; car les terrains qu'on y observe appartiennent aux formations les plus récentes, et les dislocations dont ils sont affectés sont de date si peu ancienne que plusieurs d'entre elles se sont produites sous les yeux de l'homme.

A ces déductions théoriques vient s'ajouter l'indiscutable sanction de l'expérience. Depuis l'année 1800, pour ne pas remonter au delà, nombre de mouvements sismiques ont affecté la Californie, et au moins neuf d'entre eux doivent être rangés parmi les chocs désastreux. Ce sont ceux de 1800, 1812, 1839, 1857, 1865, 1868, 1872, 1892, 1899. En 1865 et 1868, c'est la ville même de San-Francisco qui a été éprouvée, plusieurs de ses rues ayant subi une destruction complète qui, en 1865, atteignit l'hôtel de ville, le Stock-Exchange et la Corner Battery.

Il est tout à fait instructif, à cet égard, de consulter la carte sismologique que M. de Montessus a dressée[1] pour tout le bassin

[1] Voy. *les Tremblements de terre*. Paris, Armand Colin, 1906, p. 410; voy. aussi *Biblioth. univ. de Genève*, *Archives des sciences*, 1898.

des rivières Sacramento et San-Joaquin. Les localités qui ont été des centres d'ébranlements historiquement constatés sont figurées par un cercle noir, dont le diamètre est proportionnel à l'intensité du phénomène au point correspondant. Près de *cent cinquante* centres sismiques sont ainsi indiqués. Le plus grand nombre (environ 85) est concentré sur la région côtière, de beaucoup la plus éprouvée. Une cinquantaine sont répartis sur la dépression, beaucoup moins fortement secouée; enfin, une dizaine s'échelonnent sur le pied oriental de la Sierra Nevada, où l'intensité sismique redevient égale à celle de la zone littorale.

Au milieu de tous ces cercles noirs, il en est un qui se signale par ses dimensions extrêmes, c'est celui de la baie de San-Francisco. Il n'a d'égal que le cercle relatif à Los Angeles, dans le sud, et celui qui marque, derrière la Sierra, l'extrémité de la vallée Owen.

Les statistiques consultées par M. de Montessus lui ont permis de cataloguer, depuis 1848, pour la Californie centrale, y compris la baie, 90 localités et 642 ébranlements; pour la Californie méridionale, 48 localités et 512 ébranlements.

Comment se fait-il qu'en présence de tels avertissements, la préoccupation de nouvelles secousses possibles n'ait pas dissuadé les Américains d'accumuler à San-Francisco des constructions grandioses? Cela tient, sans doute, à ce que, depuis le milieu du dix-neuvième siècle, il n'y a eu en ce point que des dégâts relativement peu importants. Ainsi la secousse de 1868 n'a fait que 30 victimes sur 150,000 habitants. Même dans un pays fréquemment secoué, les ébranlements vraiment désastreux sont toujours assez espacés, pouvant se succéder, tout comme les grands paroxysmes volcaniques, à des intervalles d'un siècle ou plus.

Or, il y a cinquante ans, la ville de San-Francisco, dont la fondation ne remonte qu'aux dernières années du dix-huitième siècle, avait à peine cessé d'être une simple bourgade de baraques en bois. Ce qui a pu se passer antérieurement, sur ce point, a dû demeurer inaperçu, ou tout au moins n'appartient pas aux annales de la grande cité, lesquelles n'embrassent que soixante années. Des menaces plus ou moins vagues, et jusqu'alors bénignes, d'instabilité, n'étaient pas suffisantes pour arrêter l'esprit d'initiative d'un peuple connu pour faire bon marché des accidents éphémères, et aux yeux de qui un tremblement de terre, même désastreux, ne disqualifie pas une localité, d'autre part privilégiée, plus qu'une faillite ne doit nuire à la considération d'un industriel entreprenant.

Voilà sans doute comment, devenant chaque jour plus hardie, la capitale du pays de l'or a voulu avoir des maisons à dix-huit ou vingt étages, comme celles de Chicago, et un hôtel de ville

encore plus monumental que le capitole de Washington.

D'ailleurs, pour être juste, il convient de remarquer que, du seul fait des secousses du 18 avril, le désastre eût été relativement de peu d'importance, au moins pour qui raisonne à l'américaine. A peine si quelques centaines de personnes auraient été écrasées, et c'est peu si l'on se rappelle qu'à Lisbonne, capitale moins populeuse que San-Francisco, le tremblement de terre de 1755 fit périr 30 000 habitants. Quant aux dommages éprouvés par les constructions, l'ébranlement sismique n'en est directement responsable que pour une petite part. Sans doute on avait fait la faute de ne pas assurer une certaine élasticité aux fondations. Mais presque tout le mal est venu de l'incendie allumé par la rupture des conduites d'éclairage, et c'est à coup sûr le principal enseignement qu'on en doive tirer pour l'avenir. Une ville exposée à ce genre de danger ne doit pas conserver, dans son sous-sol, un réseau permanent de tuyaux pleins de gaz inflammables. Le moins qu'on doive faire, quand on relèvera les ruines, est d'y proscrire tout autre mode d'éclairage que l'électricité, comme aussi d'éviter la trop grande agglomération des constructions en bois, que de larges espaces devraient toujours séparer en îlots, pour empêcher la rapide communication du feu.

La catastrophe de San-Francisco est instructive à bien d'autres points de vue. En dépit d'une opinion trop aisément acceptée par le public à cause de la coïncidence des dates, non seulement elle n'a rien à voir avec la récente agitation du Vésuve, mais elle n'est même pas d'origine volcanique. On peut le deviner rien qu'en consultant la carte.

La Californie se divise en deux parties, que sépare la masse imposante du mont Shasta, volcan depuis longtemps éteint, dont la cime, couverte de neiges, atteint 4374 mètres. Au nord de ce géant se poursuit, traversant l'Orégon, la haute chaîne des monts des Cascades, avec les pics Hood (3725) et Rainier (4707), de même origine et de même histoire que le Shasta. Or, cette région volcanique est relativement très pauvre en tremblements de terre, alors que ces derniers abondent dans la Californie méridionale, où précisément les volcans font défaut. Rien n'atteste mieux l'indépendance mutuelle des deux ordres de phénomènes, qu'un vieux préjugé s'obstine à lier l'un à l'autre, malgré tant de démonstrations convaincantes que chaque jour nous apporte, et qui contredisent cette thèse.

D'où viennent donc les mouvements du sol californien? Nous l'avons indiqué en commençant : ce sont des *tassements*, en vertu desquels les fosses profondes du Pacifique tendant toujours à s'affaisser davantage, tandis que le continent voisin tend tou-

jours à s'élever, les compartiments en contact glissent l'un contre l'autre en se déformant, au prix de vibrations qui peuvent se transmettre à toute l'écorce terrestre.

Ainsi, avec le temps, des portions plus ou moins larges du littoral sont appelées à disparaître sous les flots du Pacifique. D'ailleurs qui donc, voyant se dessiner sur la carte, au large de Los Angeles, et jusqu'à 500 kilomètres de distance, le groupe des îles Santa-Rosa, Santa-Cruz, San-Nicolas, Santa-Catalina et San-Clemente, hésiterait à les considérer comme des débris d'un prolongement submergé des chaînons côtiers, alors surtout que plusieurs d'entre elles sont remarquablement allongées suivant la même direction que la côte, ce qui exclut l'idée d'un archipel morcelé par la seule érosion des vagues? Qui pourrait aussi s'étonner d'apprendre que les premières de ces îles ont subi, le 18 avril, la même destinée que San-Francisco?

Du reste, la preuve des mouvements différentiels du sol est facile à donner en plusieurs points du territoire de la Californie. Ainsi l'un des plus remarquables, parmi les mouvements sismiques observés dans le pays, a été celui du 17 mars 1872. Il a ébranlé, juste au même instant, tout le flanc oriental de la Sierra Nevada, le long de la vallée Owen, sur *quatre degrés* de latitude, c'est-à-dire sur environ 450 kilomètres. De nombreuses secousses l'avaient d'ailleurs précédé depuis 1868. Lorsque Wheeler fit, en 1875, l'exploration de la région, il constata, vers l'extrémité nord du lac Owen, qu'une couche calcaire avait subi à cette occasion un relèvement de 14 mètres, et que de nombreuses crevasses s'étaient ouvertes parallèlement à la montagne. L'une d'elles pouvait se suivre sur 18 kilomètres, et sa lèvre orientale s'était affaissée, relativement à l'autre, d'environ 4 mètres. Des phénomènes du même ordre ont été observés au nord de la Californie, près du fort Klamath, où d'anciennes fractures ont rejoué à une époque assez récente pour que la végétation n'ait pas encore eu le temps de faire disparaître la fraîcheur des surfaces mises à nu. Parfois les dénivellations y atteignent une quinzaine de mètres.

De tels mouvements, dérangeant à la fois l'assiette de l'écorce et celle du lit de l'Océan, font naître dans ce dernier des ondulations, qui se traduisent sur le rivage par des *ras de marées*, souvent désastreux. C'est justement ce qui a eu lieu cette fois. En même temps, le fait que l'œuvre de destruction, au lieu d'être localisée à San-Francisco, ait atteint du même coup San-José, au fond de la baie, Monterey, Santa-Rosa, Santa-Cruz et Los Angeles, c'est-à-dire la côte entière sur 800 kilomètres, donne bien à croire que tout un compartiment du sol y participait de la même façon. Il y a d'ailleurs gros à parier que l'origine des secousses du

18 avril, ce qu'on appelle le centre de l'ébranlement, devait se trouver dans quelque fosse sous-marine au large de la côte.

En résumé, ce qui se passe en Californie est d'ordre *tectonique*, suivant le langage aujourd'hui adopté; c'est-à-dire qu'il s'agit de mouvements propres de l'écorce terrestre, en rapport étroit avec la formation des montagnes; car il n'est nullement inadmissible qu'une suite longtemps renouvelée de petits déplacements, comme ceux qui ont été mesurés, en 1872, au flanc de la vallée Owen, puisse finir par dresser dans les airs une chaîne de 3 ou 4000 mètres, comme la Sierra Nevada, en même temps qu'ils feraient descendre, à pareille distance de la surface des mers, une fosse océanique voisine.

Les secousses du 18 avril offraient une bonne occasion de mettre à l'épreuve la sensibilité des appareils enregistreurs déjà installés dans un grand nombre d'observatoires. C'est ainsi que les instruments de la station de Florence, dirigée par le P. Alfani, ont accusé, dans l'après-midi du 18 [1], un violent ébranlement qui, d'après le mode de succession des vibrations dessinées sur le sismogramme, avait dû se produire à 8900 kilomètres de distance dans l'ouest. Pareille observation aurait été faite à Heidelberg ainsi qu'à Barcelone, où l'agitation fut ressentie de 1 h. 35 à 2 h. 30. Au même moment, le sismographe récemment installé à l'observatoire de Paris passait par une série de troubles des mieux caractérisés.

L'événement du 18 avril a donc été ce qu'on appelle un tremblement de terre *mondial* (en allemand *Weltbeben*), c'est-à-dire un de ces ébranlements qui, se propageant à la fois par l'intérieur du globe et par l'écorce, avec des vitesses comprises entre 3 et 10 kilomètres par seconde, peuvent être constatés sur la surface entière de la planète, pourvu qu'on dispose d'instruments appropriés. On sait d'ailleurs, par les travaux de M. Milne, que le nombre de ces grands ébranlements ne doit guère être inférieur à une centaine par an. Seulement la plupart prennent naissance dans des régions maritimes, où ils ne se traduisent par aucun désastre.

On voit par là combien peuvent être illusoires les relations qu'on est si souvent tenté d'établir, en rattachant l'un à l'autre, comme dépendant de la même cause immédiate, deux mouvements sismiques à peu près concomitants. Ces coïncidences n'ont en elles-mêmes aucune valeur, puisqu'il ne se passe guère trois ou quatre jours sans que l'écorce terrestre subisse une secousse de premier ordre. Les observatoires pourvus des nouveaux sismographes

[1] On remarquera que, vu la différence des longitudes, au moment où le choc se produisait à San-Francisco, c'est-à-dire vers 5 heures, il devait être à Florence environ une heure et demie après-midi.

n'auraient pour faire de tels rapprochements que l'embarras du choix, la sensibilité des appareils leur faisant régulièrement confidence de ce qui échappe à l'immense majorité des hommes. Mais ils ont mieux à faire que de s'amuser à ce jeu, bon pour les théoriciens de rencontre que toutes les catastrophes font naturellement éclore, et aux élucubrations desquels la presse de nos jours fait un trop facile écho. Trop heureux encore quand cette presse n'invente pas de toutes pièces des fantaisies extraordinaires, comme l'entrefilet qu'on pouvait lire le 24 avril, dans un journal américain, où, pour montrer jusqu'où avait pu s'étendre la répercussion des secousses californiennes, il était question du *bouillonnement de la lave* dans le Dismal Swamp de la Virginie! Ce marais de la côte atlantique, célèbre par les masses de détritus végétaux qui viennent pourrir dans ses eaux, transformé en un lac de lave! Après cela, il faut tirer l'échelle.

S'il nous paraît hors de doute, surtout à la suite des remarquables études poursuivies depuis cinq ou six ans, que le phénomène sismique est, dans la grande majorité des cas, d'ordre *tectonique*, il est juste de reconnaître que cette manière de voir rencontre encore des contradicteurs, qui renoncent difficilement à l'idée d'une étroite parenté entre les tremblements de terre et l'activité des volcans. Parfois même cette idée revêt une forme particulièrement typique, et il en est qui n'hésitent pas à parler de *marées internes*, affectant les matières fondues de l'intérieur du globe, de façon à les lancer, tantôt contre la base d'une région qu'elles ébranlent, tantôt contre un foyer volcanique où elles déterminent un paroxysme.

Comme indice des excès d'imagination où cette conception peut conduire, voici ce que publie un journal de Paris, à titre d'information transmise par son correspondant de Genève, et empruntée à une note émanant d'un météorologiste de ce pays :

« La marche du phénomène (sismique) était des plus facile à suivre par l'étude ou plutôt l'observation des *marées volcaniques* du lac de Genève.

« Le 20 janvier se produisit une série de marées d'une intensité considérable, au point que les bateaux amarrés à quai étaient littéralement pendus aux amarres, puis soulevés brutalement et par saccades.

« Cet état de choses indiquait qu'une pression volcanique considérable était en route pour le Sud, le dernier point de repère étant la basse Autriche.

« La colonne de gaz manifeste son passage par des tremblements secondaires, toujours de direction Sud; la situation pour la région sicilienne devenait menaçante, le Vésuve ne bougeant pas

« En effet, la Sicile éprouve des troubles souterrains, et l'île d'Ustica s'effondre. Le Stromboli reste muet. C'était le retour sur Naples, car les phénomènes qui se succédaient dans la région sicilienne n'avaient pas donné lieu à l'énorme pression indiquée par les marées du lac de Genève. »

Quel dommage que le « savant météorologiste » de Genève se soit aussi fort pressé d'écrire? S'il eût tardé vingt-quatre heures de plus, quelle belle occasion s'offrait à lui de montrer la vague sismique abandonnant le Vésuve, pour aller rebondir sur la Californie, en attendant quelque autre ricochet! Et dire qu'il ne s'agit pas là d'une fantaisie plus ou moins risquée, mais d'une conviction si fortement ancrée dans l'esprit de celui qui a écrit cette page, que le seul effet de notre contradiction, nous en pouvons en être sûr, sera de lui faire hausser les épaules avec pitié!

Espérons pourtant que, parmi les hommes qui veulent encore réfléchir, il s'en trouvera pour demander compte à l'auteur des hypothèses qui servent de base à son exposé. Et d'abord, qu'est-ce que cette prétendue *marée volcanique* du lac de Genève? En quel point du globe a-t-on rien observé de semblable? La seule forme sous laquelle un mouvement de ce genre pourrait se produire serait celle d'un *ras de marée*; c'est-à-dire qu'on verrait l'eau envahir et balayer la plage, pour se retirer ensuite. Mais des vagues, secouant les bateaux à quai par saccades, ne peuvent pas être engendrées par une vibration du sol sous-jacent.

D'un autre côté, l'aptitude aux marées que possèderait le magma fluide interne, est une hypothèse que les faits acquis contredisent d'une manière absolue. Non seulement les circonstances astronomiques du mouvement de la terre sont telles, qu'on doit supposer son intérieur absolument rigide en fait; mais l'étude du mode de propagation des tremblements de terre, à l'intérieur du globe, en faisant ressortir l'énorme vitesse avec laquelle chemine l'ébranlement, a montré que cet intérieur doit être en possession d'une rigidité trois fois supérieure à celle du solide le plus cohérent qu'on connaisse. Ainsi, malgré une température énorme, qui, à elle seule, serait plus que suffisante pour amener toutes les roches à l'état fondu, la masse interne de notre planète, à cause de la pression qu'elle s'inflige à elle-même par son poids, demeure *pratiquement solide*, ce qui exclut toute possibilité de marées. Sa liquidité n'est reconquise que par exception, là où les circonstances locales peuvent annuler la pression, et permettre la constitution d'un de ces réservoirs où s'alimenteront des volcans. Alors l'activité de ceux-ci dépendra de l'élaboration progressive du magma de liquides et de gaz qui les nourrit; élaboration qu'aucun rapport nécessaire ne lie aux tassements de l'écorce,

dont les ébranlements sismiques sont la manifestation normale.

Mais quittons les hauteurs dangereuses de la théorie pour revenir sur un terrain plus pratique, en exprimant le souhait que, dans la reconstruction (déjà commencée, assure-t-on) de San-Francisco, on ait soin de ne négliger aucune des précautions dont la cruelle expérience du 18 avril aura fait ressortir l'opportunité.

Il existe, en vérité, un *art de construire dans les pays à tremblements de terre*. Il y a mieux, les règles de cet art ont été codifiées, il y a quatre ans, sous le titre qui vient d'être indiqué, par le même sismologue dont nous avons plus d'une fois cité le témoignage, M. de Montessus de Ballore. Malheureusement, à cette date, il ne s'est pas trouvé d'éditeur français pour courir les risques d'une publication qui ne semblait pas suffisamment justifiée par l'*actualité*, et l'auteur a dû se contenter de donner un extrait de son travail dans le recueil allemand intitulé *Beitræge zur Geophysik*. Il y aurait, croyons-nous, tout profit à recourir cette fois à son expérience.

M. de Nadaillac a rappelé quelque part[1], qu'à l'exemple des anciens Grecs, les Indiens du district du Navajos, au Nouveau-Mexique, avaient l'habitude d'insérer, dans leurs maçonneries, des rondins de bois horizontaux et verticaux. Comme, dans ce territoire, les secousses sismiques sont rares et peu à craindre, M. de Montessus[2] en infère que ces Indiens, venus par émigration d'un pays instable, auraient importé d'instinct, dans leur nouvelle installation, l'usage que l'expérience de leurs ancêtres avait consacré. Combien il eût été désirable qu'un tel excès de prudence fût observé par ceux qui, les premiers, ont transformé en une grande ville l'ancienne bourgade des franciscains! Que, du moins, leurs descendants s'en inspirent! Ils viennent de donner au monde un merveilleux exemple de vaillance, et la sympathie excitée par leur désastre doit se doubler d'un vif sentiment d'admiration, quand on les voit, dès le lendemain de la catastrophe, au lieu de s'attarder à pleurer sur des ruines, se mettre avec un entrain sans pareil à l'œuvre de reconstruction. Pour que rien ne manque à l'impression produite par un aussi superbe déploiement d'énergie, souhaitons qu'une intelligente direction préside à ces travaux, et qu'on s'applique, par de sages dispositions, à réduire au minimum le douloureux tribut qu'il faudra toujours renouveler tôt ou tard à l'impitoyable fléau!

A. de Lapparent.

[1] *Les Clifs-Dwallers, Revue des Questions scientifiques*, X (1896).
[2] *Les Tremblements de terre*, p. 405.

L'ASSURANCE PATRONALE

CONTRE LA GRÈVE EN ALLEMAGNE [1]

La paix sociale est un équilibre de forces et cet équilibre serait pareillement rompu si l'ouvrier restait seul à seul vis-à-vis de son patron et si l'industriel demeurait isolé en face des organisations ouvrières.

L'ère de l'individualisme a pris fin avec les progrès constants du machinisme. Aux deux pôles du monde industriel, se concentrent ces deux forces antagonistes : ouvriers et patrons.

L'emploi de la vapeur a eu pour conséquence de rassembler dans l'atelier un nombre sans cesse croissant d'ouvriers. Rapprochés par une tâche semblable, ils ne tardèrent pas à prendre conscience de leur communauté d'intérêts et à former, pour les

[1] Ces notes ont été recueillies au cours d'un récent voyage en Allemagne. Nous avons été partout fort aimablement accueillis, n'ayant souvent d'autre titre d'introduction que notre seule curiosité. Nous remercions particulièrement : MM. le Dr Francke, directeur de la Soziale Praxis et Dr W. Zimmermann, rédacteur de cette revue; Bueck, directeur de l'Union centrale des industriels allemands; Dr Wendlandt, directeur de la Ligue des industriels, à Berlin; Dr Oelschagel, directeur de l'Union mutuelle pour l'indemnisation des industriels en cas de grève, à Leipzig; baron de Reiswitz, directeur de l'Union patronale de Hambourg-Altona; E. Cellier, armateur à Hambourg ; Dr Grabenstedt, secrétaire de la Chambre de commerce d'Altona; Dr Thielkow, de l'Union de l'industrie du fer, à Hambourg; Dr Creuzbauer, directeur de l'Union des brasseries du Rhin et de la Westphalie, à Dortmund; le conseiller de finance Klupfel, directeur, et Wandel, avocat-conseil de la maison Krupp; Engel, ingénieur des mines, directeur de l'Union pour la protection des intérêts miniers du district de Dortmund, à Essen-Ruhr; Dr Beumer, député de Dusseldorf; Dr Hoff, directeur du syndicat patronal pour le groupe nord-ouest de l'Union des industriels allemands du fer et de l'acier, à Dusseldorf; J. Brandts, industriel; Dr Pieper, secrétaire général de l'Union populaire de l'Allemagne catholique, à München-Gladbach; Dr Lehmann, syndic de la Chambre de commerce d'Aix-la-Chapelle.

défendre, des groupements plus durables. Le syndicat, union organisée, sortait, avec logique et nécessité, de l'atelier, réunion quotidienne des ouvriers dans la communauté du travail.

Trop fort contre un seul, trop faible contre eux tous, le patron chercha un appui dans l'association. L'alliance ne fut d'abord contractée que sur le terrain technique ou économique. Des comités ou bureaux centraux, entretenus à frais communs, furent chargés de recueillir des renseignements d'ordre purement industriel, intéressant une profession déterminée. Des trusts, pools, cartells, syndicats de vente, ont réuni les producteurs, auxquels ils procurent des taux de vente rémunérateurs, économisent des frais généraux, assurent de véritables primes à l'exportation, parfois même les rendent maîtres d'un marché, en un mot règlent le régime inorganique de la libre concurrence.

Puis l'association devient plus étroite encore et fonctionne sur un autre terrain : en face des coalitions ouvrières, les patrons s'unissent pour la défense commune et leur opposent le bouclier de l'assurance contre la grève.

C'est un fait récent, dont l'histoire commence.

L'assurance contre la grève apparaît simultanément dans plusieurs pays : Suède, Autriche, Etats-Unis, Allemagne : mais au pays de Karl Marx, de Lassalle et de Bebel, les grands théoriciens et les grands agitateurs socialistes, elle semble avoir trouvé un terrain plus favorable que partout ailleurs.

Elle y rencontre sans doute une résistance assez vive. Sans parler des colères soulevées dans le camp *sozial democrate*, où le « Vorwärts » crie au « terrorisme organisé », beaucoup d'esprits libéraux ne voient pas sans une certaine inquiétude s'augmenter d'une arme nouvelle l'arsenal des moyens de défense, toujours susceptibles de servir à l'attaque. Des techniciens contestent que l'assurance puisse s'appliquer au risque de grève.

Dans quelle mesure ces reproches sont-ils fondés? L'assurance contre la grève est-elle illégitime, dangereuse, inutile et impossible, comme le prétendent ses adversaires? Répondre à ces questions, et par là même tenter de dégager les principes théoriques de l'assurance contre la grève, puis examiner les essais de réalisation pratique dont l'Allemagne est le théâtre, tel sera l'objet de cette étude.

I

L'assurance semble appelée à un progrès presque indéfini. Rien n'est plus remarquable que le développement coutumier de cette institution, longtemps insoupçonnée des législateurs. Sans cesse

on lui trouve des applications nouvelles à des risques qui lui paraissaient réfractaires. Elle vient ainsi diminuer le domaine du cas fortuit, des mauvaises chances imméritées.

La grève est devenue un risque presque normal de l'industrie et les dommages qu'elle produit entrent dans les prévisions de chaque patron. Mais elle frappe certains d'entre eux plus durement que d'autres. Or, si la concurrence leur crée des intérêts antagonistes, il n'en est pas moins vrai que toutes les branches d'industrie sont solidaires les unes des autres; elles vivent dans une dépendance réciproque; la prospérité leur est commune et la ruine des unes entraîne souvent celles des autres. C'est ainsi que la grève d'un bassin houiller aura pour conséquence une interruption au moins partielle de travail dans les entreprises privées de combustible, et que les ouvriers condamnés au chômage seront autant de clients en moins pour le petit commerce. La répercussion d'une grève est indéfinie. Si donc chaque industriel est également intéressé à diminuer le nombre des grèves et l'étendue des dommages qu'elles entraînent, pourquoi ne pas chercher le moyen de les répartir entre eux tous, de façon à les rendre moins lourds pour chacun d'eux? L'assurance répond à ce but.

La mise en œuvre du principe mutualiste : « Un pour tous, tous pour un », est d'une utilité évidente : il rendra les grèves en partie inefficaces, neutralisera leur influence coercitive, par suite en diminuera la fréquence, en couvrant les pertes que cause l'exercice illégitime du droit de coalition. Sans doute, tous n'ont pas à en attendre les mêmes bienfaits. Quelques puissants industriels peuvent se passer de secours extérieur et résistent, avec leurs propres forces, aux grèves injustes; ils mettent leur point d'honneur à rester dans un splendide isolement. « Notre meilleure assurance contre la grève, ce sont nos institutions patronales », nous a-t-on répondu aux usines Krupp. Mais il faut reconnaître, qu'à part certains milieux privilégiés, cette formule du patronat patriarcal ne correspond plus guère à l'état d'esprit ombrageux de la plupart des ouvriers. De plus, il n'est pas à la portée de tous les industriels de créer des institutions patronales aussi bien comprises et parfaitement installées que celles que nous avons visitées et admirées aux établissements Krupp, à Essen-Ruhr.

L'assurance contre la grève recrutera donc surtout ses adhérents parmi les petits ou moyens patrons, qui possèdent de faibles avances, font de petits bénéfices et pour qui la grève représente souvent la ruine et la faillite.

Elle est pour eux d'une utilité si manifeste, que la réalisation

s'en est imposée, en dépit de tous les obstacles et malgré toutes les critiques. Les principales objections ont été formulées par M. Eugène Rostand[1] à propos de l'assurance ouvrière contre le chômage, mais, ainsi que l'a fait remarquer M. Maurice Bellom[2], elles concernent également l'assurance patronale contre la grève, qui est l'autre face de cette même question : la lutte contre le risque de cessation de travail.

Le domaine de l'assurance est, dit-on, limité aux cas fortuits ou de force majeure, les uns imprévus, les autres inévitables, qui atteignent tous les hommes ou toute une catégorie d'individus, tels que la mort, la maladie, la grêle, l'incendie, la vieillese. Or, la grève est un fait volontaire et, comme tel, le risque qu'elle crée échappe à l'assurance. Il est au pouvoir du patron et des ouvriers de provoquer la cessation du travail : les ouvriers la décrètent librement, les patrons peuvent, indirectement, la déterminer, en donnant à leurs ouvriers de légitimes motifs de mécontentement. L'appât de la prime d'assurance, avec la certitude d'être indemnisés de leurs pertes, s'il n'encourage pas les patrons à fomenter une grève dans leurs propres ateliers, empêchera du moins qu'ils cherchent à l'empêcher. Les mauvais patrons se procurent ainsi des ressources aux dépens des industriels consciencieux.

Telle est, dans sa rigueur extrême, cette première objection.

La grève semble, au contraire, dans la grande majorité des cas, présenter un caractère très net de cas fortuit et de force majeure. C'est la considérer dans la théorie, que d'y voir un effet de la libre volonté des parties en présence. Bien rarement elle se décide à la majorité, dans une assemblée calme et consciente; le plus souvent, elle est imposée par une minorité turbulente et attisée par des agitateurs professionnels. Pour un ouvrier et un patron qui la désirent ou s'en accommodent, combien la subissent sans avoir su la prévoir, ni pu l'éviter! C'est un phénomène capricieux et déconcertant, comme la foule mobile dont elle est l'œuvre : un prétexte futile donne naissance aux grèves les moins justifiées, une impression irraisonnée met fin aux plus légitimes. Si volonté signifie liberté, la grève n'est pas un fait volontaire, car elle dépend d'un trop grand nombre de volontés, qui se neutralisent, se combattent et dont la résultante est, en somme, un arrêt du hasard.

A supposer même qu'un patron puisse faire naître une grève, il

[1] Au congrès international de la mutualité en 1900.
[2] *Economiste français*, 17 décembre 1904.

n'y trouvera pas intérêt, car l'indemnité d'assurance ne représente jamais le total du préjudice, elle en laisse toujours supporter une part à la victime : elle ne constitue donc pas plus une prime à l'inaction que l'assurance contre la maladie n'encouragera un homme bien portant à se rendre malade. D'ailleurs, l'assurance contre la grève ne doit pas s'appliquer dans toutes les grèves indistinctement. Resteront en dehors d'elle, les grèves dues à des provocations évidentes de la part du patron, ou à son refus injustifié d'accéder à des revendications légitimes; sans quoi, l'assurance contre la grève ne serait plus qu'une coalition de patrons destinée à empêcher, contre toute équité, les ouvriers d'améliorer leur sort économique. Elle aboutirait à prolonger les grèves, — le patron ayant peu à perdre et beaucoup à gagner à la résistance, — et se mettrait en opposition avec l'esprit général de la législation, qui s'efforce de maintenir des rapports pacifiques entre les divers agents de la production.

Ainsi se dégage ce double principe :

L'indemnité d'assurance est toujours *partielle;* elle n'est accordée qu'aux patrons victimes de *grèves injustes.*

En dehors de certains cas très nets, où le doute n'est pas possible, le départ entre les grèves justes et les grèves injustes sera très délicat à faire, tant est grande la variété de leurs causes déterminantes. Mais le cahier des doléances et réclamations que rédige le comité de grève en exprime le plus souvent l'idée directrice et le mobile principal. Dans toute grève se retrouve, en général, plus ou moins combinées, l'une de ces trois causes : un conflit de personnel, un motif politique ou une question de salaire.

S'il est impossible de formuler un critérium général et rigoureux des grèves justes et des grèves injustes, l'appréciation des cas particuliers est toujours possible, sinon facile, pour des hommes expérimentés et impartiaux.

Les ouvriers demandent-ils, par exemple, la réintégration dans l'atelier d'un des leurs, frappé contrairement aux dispositions du règlement d'usine; leur réclamation est légitime et imprimera son caractère à la grève qu'ils seront peut-être forcés de déclarer pour la soutenir. Au contraire, veulent-ils imposer au patron le renvoi d'un ouvrier non syndiqué, leur exigence blesse l'équité et porte atteinte à la liberté du travail.

La grève politique dépasse la portée des conflits ordinaires du travail : elle vise à exercer une influence sur la marche de l'Etat, à obtenir d'un Parlement, par la menace de troubles économiques, nuisibles à l'intérêt général, des réformes législatives : c'est un

mouvement ouvrier révolutionnaire. La personne du patron est hors de cause : il est victime d'un véritable cas fortuit contre lequel l'assurance le couvrira très légitimement.

Il est plus difficile de juger une grève dont l'objet est une augmentation des salaires : tout dépend des circonstances. Le seul principe, d'ailleurs assez vague, c'est qu'il doit exister une certaine harmonie dans la rémunération des divers agents producteurs : capital et travail.

Pour apprécier le fondement des prétentions ouvrières et de la grève qui les appuie, on devra se demander, pour chaque espèce particulière : le salaire actuel est-il dans une juste proportion avec les bénéfices de l'entreprise? L'augmentation réclamée est-elle compatible avec la situation présente?

Cet examen devra être fait avec beaucoup de loyauté, et sans passion, sans quoi tout le système serait irrémédiablement détourné de son but. On ne peut méconnaître la gravité de cet argument, que nous a présenté M. le docteur Pieper, directeur général de l'Union populaire de l'Allemagne catholique, à München-Gladbach : « Quel est, nous disait-il, le juge sans appel de la légitimité de la grève? C'est le Comité de l'union patronale, c'est-à-dire un groupe d'individus intéressés à ne pas admettre les revendications ouvrières, des juges qui bientôt, peut-être, seront parties dans une cause pareille. Leur décision d'aujourd'hui ne subira-t-elle pas l'influence de leur désir du lendemain? Au début, cette organisation pourra produire un résultat heureux : elle égalisera les conditions de travail dans la même région et portera la concurrence sur le terrain de la fabrication : le gain de l'industriel consistera à vendre plus cher, ou en plus grand nombre, des objets meilleurs, au lieu de livrer à bon marché des produits fabriqués à peu de frais, grâce à une économie sur les salaires. En effet, le Comité patronal n'accordera pas d'indemnité d'assurance à l'industriel qui refuse à ses ouvriers un salaire égal à celui que paient ses collègues dans la même région et la même branche d'industrie. Mais, ce résultat obtenu, il est fort à craindre que des patrons peu scrupuleux n'emploient l'assurance contre la grève, non plus comme un bouclier défensif contre le terrorisme de la *Sozial democratie*, mais comme une arme offensive pour mettre obstacle à l'amélioration normale du sort de l'ouvrier. »

Sans doute les patrons disposent, avec l'assurance contre la grève, d'une arme très forte, dont ils peuvent faire un mauvais usage. Montesquieu le disait : « C'est une expérience éternelle que tout homme qui a du pouvoir est porté à en abuser; il va jusqu'à ce qu'il trouve des limites... Pour qu'on ne puisse abuser du

pouvoir, il faut que, par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir. » D'où viendra la résistance nécessaire à cette puissance absolue qu'est le patronat organisé?

Un premier frein aux abus de pouvoir se trouve dans l'opinion publique. Elle ne peut pas, il est vrai, exercer une action directe, mais, dans un pays qui pratique la liberté de la presse, les industriels hésiteront à blesser trop violemment les sentiments populaires d'équité; ils redouteront d'exciter contre eux un mouvement d'opinion, qui pourrait se traduire par des réformes législatives comme celles qui ont été annoncées, en Allemagne lors de la grève de Westphalie, en février 1905, ou une intervention, plus ou moins officieuse, des pouvoirs publics.

Une autre considération sera peut-être plus efficace. C'est un préjugé très répandu que le salaire vient forcément, et dans tous les cas, en déduction du gain de l'industriel. L'augmentation de salaire n'est, en réalité, une perte pour le patron qu'autant qu'elle n'est pas compensée par un accroissement correspondant de production. Le salaire est, en définitive, supporté par le consommateur et par le jeu d'un système de primes qui encouragent l'ouvrier à produire davantage, les salaires peuvent croître en même temps que le taux des bénéfices. L'intérêt intelligemment compris du patron ne consiste donc pas à river l'ouvrier à des salaires insuffisants, mais à faciliter son ascension sociale, dont la sienne est solidaire, à accueillir de meilleur gré les revendications, si même il ne les prévient pas par des concessions volontaires. Et, si rare que soit une pareille attitude, elle n'est pas invraisemblable : dans telle grande usine française la question des retraites ouvrières a été résolue avant d'être posée devant le Parlement.

L'assurance contre la grève rencontre une difficulté d'un autre ordre : c'est le défaut de données exactes relatives à la fréquence et à la durée des grèves, sans lesquelles il est impossible de calculer le taux des primes à verser par chaque assuré.

Cet obstacle d'ordre technique est très sérieux, sinon insurmontable, pour l'assurance à primes fixes, mais il ne s'oppose qu'à elle seule. En effet, pour déterminer le taux de la prime suffisante pour couvrir les risques et laisser place à un bénéfice, une compagnie a besoin de connaître à l'avance le nombre et l'importance de ces risques; lorsqu'elle opère sur de gros chiffres, comme celui des décès ou des incendies, le calcul des probabilités fournit des résultats d'une exactitude suffisante. Mais les prévisions deviennent impossibles lorsqu'il s'agit d'un risque

comme la grève, limité par essence à un nombre restreint de personnes. Aussi les compagnies d'assurance laissent-elles en dehors de leurs opérations l'assurance contre la grève.

La forme de l'assurance mutuelle évite cette difficulté. Son but est de rassembler un fonds suffisant pour indemniser tous ses membres. Ce fonds peut, sans inconvénient, être supérieur aux besoins, mais alors il pourra cesser d'être alimenté par les cotisations, de même que celles-ci pourront être élevées, si les grèves se répètent une année, plus fréquentes que de coutume, et épuisent les réserves. La prime se détermine ainsi automatiquement, d'après le nombre connu des sinistres, au lieu d'être fixée à l'avance, au moyen de prévisions incertaines.

Aussi l'assurance mutuelle, instrument plus souple et mieux harmonisé à la nature du risque de grève, a-t-elle, en Allemagne, les préférences de la pratique.

II

L'assurance contre la grève n'a pas encore trouvé, en Allemagne, une réalisation complète : mais elle est cependant sortie de la phase des discussions théoriques, où se formulent les principes généraux, pour entrer dans la vie pratique. De multiples questions se posent, qui se résolvent au jour le jour; les tentatives avortées, les ébauches et les transformations incessantes fournissent de précieux enseignements. Peu à peu les règles fondamentales d'organisation se précisent à la lumière de l'expérience.

C'est en 1897 que l'idée d'assurance contre la grève fut lancée pour la première fois. Sur l'initiative de M. O. Weigert, président de la Ligue des industriels, on jeta les bases d'une société d'assurance par actions contre les pertes qui résultent de l'interruption de travail, au capital de 5 000 000 de marks. Le but de l'*Industria* était, d'après ses statuts, « d'assurer, en échange d'une prime, les industriels contre les pertes qui dérivent pour eux des grèves de leurs ouvriers et, éventuellement, de réaliser une réassurance ». L'indemnité n'est due que dans les grèves où la Compagnie a reconnu la légitimité de la résistance du patron et après une tentative de conciliation devant le tribunal industriel. Son montant est fixé par une commission d'estimation sur examen des comptes de l'intéressé. Ce projet fut vivement combattu; certaines prescriptions parurent dangereuses, en particulier l'arbitrage obligatoire; aussi manqua-t-il des adhésions nécessaires et il dut être ajourné momentanément.

Sous une forme plus large, la même idée fut reprise en 1904. Le fait qui lui donna l'élan nécessaire et provoqua le groupement des patrons fut la grève de Crimmitschau.

Le 7 août 1903, dans une petite ville de Saxe, le *royaume rouge*, les ouvriers de l'industrie textile se mirent en grève. Ils réclamaient la journée de 10 heures et une augmentation de salaire de 10 pour 100. Ils se heurtèrent au refus des patrons. La lutte ne tarda pas à se généraliser, et bientôt 8000 ouvriers, appartenant à 83 entreprises, eurent abandonné le travail. Elle prit un caractère d'âpreté qu'elle garda jusqu'à la fin. C'étaient deux forces ennemies dressées l'une contre l'autre. Le prolétariat tout entier fit sienne la cause des grévistes de Crimmitschau et leur envoya des secours considérables, dont le total dépassa 1 million de marks, soit 1 250 000 francs.

Les industriels imitèrent cet exemple. Dans plusieurs lettres, l'Union centrale des industriels allemands adressa à ses membres un appel pressant pour les engager à soutenir les industriels de Crimmitschau. « Cette grève, dit l'une de ces circulaires, renferme une signification qu'aucun autre mouvement ouvrier n'a encore eu jusqu'ici, car cette lutte est celle de toute la *Sozial democratie* allemande contre tout le patronat allemand sur une question de force, la question de savoir si les patrons doivent être les maîtres dans leurs ateliers, eux ou l'organisation *sozial democrate*, c'est-à-dire les agitateurs socialistes ». Cet appel fut entendu et d'importants subsides furent envoyés à l'Union centrale des industriels allemands, qui se chargea de les distribuer.

Avec d'aussi puissants adversaires, la grève eut dû s'éterniser. Rien n'en faisait prévoir la fin, lorsque, le 18 janvier 1904, les ouvriers reprirent le travail sans conditions. Ils étaient las de lutter; beaucoup d'entre eux s'étaient remis au travail; la prohibition des réunions empêchait tout concert; le bruit courait que les ateliers allaient être transportés ailleurs : ces causes multiples expliquent la cessation soudaine de cette grève qui avait duré cinq mois.

Elle devait être féconde en utiles enseignements. Les circonstances avaient rapproché les chefs d'industrie; le résultat obtenu avait démontré l'efficacité de leur union. Des liens plus durables allaient se former et le projet s'ébaucha d'une vaste association des patrons allemands, ayant pour objet la lutte contre les revendications ouvrières, dans ce qu'elles ont d'injuste et d'inacceptable, sorte de syndicat de défense contre la grève.

Sur l'invitation de M. le conseiller de commerce Vogel, président du syndicat patronal de l'industrie textile de Saxe, se tint à Berlin

le 17 janvier 1904, une grande réunion d'industriels de toutes les professions. On y jeta les bases d'une union générale des industriels allemands, et, le 12 avril, fut créé l'*Office central des Syndicats patronaux allemands*, dont le secrétaire général est M. Bueck, ancien député au Reichstag, et secrétaire général de l'Union centrale des industriels allemands. Mais des rivalités se produisirent et aboutirent à la constitution, le 23 juin suivant, de l'*Union des syndicats patronaux allemands*, où dominent, avec la *Ligue des industriels*, les représentants de la petite industrie. L'unité absolue n'était pas atteinte, mais depuis quelques mois, ces deux organismes, qui ne différaient que sur des questions de tendance, ont conclu un traité de cartell qui, tout en respectant leur autonomie, les réunit dans une action convergente. Leur but commun est, d'après les termes à peu près identiques de leurs statuts, « de protéger les intérêts communs des patrons contre les revendications injustifiées des ouvriers, au moyen d'une entente entre les associations patronales, de grouper les documents et de constituer un service d'informations sur tous les faits importants relatifs aux questions de travail et au mouvement ouvrier, de soutenir les patrons atteints par des grèves ou *boycotts* injustifiés, d'encourager la constitution de sociétés d'assurances en cas de cessation de travail ».

Sous l'égide de ces deux organismes centraux, se hiérarchisent de nombreuses unions patronales de défense contre la grève. Elles ont toutes un caractère commun : l'indemnité qu'elles accordent en cas de grève n'est qu'un secours gracieux, librement fixé par le comité, et ne dérive pas d'une obligation véritable de l'Union. Autrement dit, elles pratiquent plutôt l'*assistance mutuelle* contre la grève, que l'*assurance*, au sens juridique du terme, qui donne aux assurés un droit ferme à une indemnité proportionnelle, dans les conditions statutaires.

Il ne faut pas exagérer la portée de cette différence, car, dans l'une et l'autre forme, le droit à indemnité dépend de la légitimité ou de l'illégitimité de la grève, question dont le comité de l'union patronale est juge souverain. Dès lors, il importe moins que le taux de cette indemnité soit purement arbitraire ou déterminé d'avance.

L'assurance proprement dite a peu de succès. Quelques rares unions ont adopté son principe; l'une d'elles, qui fonctionne à Leipzig, vient d'être récemment réorganisée et élargie ; une autre, à cause de sa situation extra-légale, s'entoure d'un mystère que sont tenus de respecter ceux mêmes qui furent admis à en soulever le voile. Les motifs de cette défaveur tiennent surtout à la

législation actuelle, qui soumet les entreprises privées d'assurance au régime de l'autorisation préalable et au contrôle très strict de l'Office impérial de surveillance. Les industriels ont préféré atteindre le même résultat par une voie moins directe, plutôt que de subir la tutelle de l'administration. Certains d'entre eux sont théoriquement partisans du type assistance. C'est ainsi que M. le baron de Reiswitz, directeur de l'Union patronale de Hambourg-Altona, nous disait : « Avec le principe de l'indemnité arbitraire, chaque patron est incité à conserver, autant que possible, des relations pacifiques avec ses ouvriers, et, en cas de conflit, à leur résister le plus longtemps possible avec ses propres forces, ce qu'il ne ferait pas, s'il savait compter sur une indemnité d'assurance, selon les principes mécaniques qui régissent les rapports d'une compagnie d'assurance et de sa clientèle. » Cependant la plupart des industriels que nous avons interrogés considèrent l'assistance comme une étape transitoire sur le chemin de l'assurance, mais subordonnent le passage de l'une à l'autre à une réforme législative.

Sous le type assistance, les patrons allemands ont atteint, grâce à la présence des deux Unions centrales qui ont vu le jour en 1904, un degré élevé de cohésion et de hiérarchisation.

Les patrons, disposés à se soutenir mutuellement contre les revendications injustifiées de leurs ouvriers, s'unissent en syndicats locaux, englobant les différentes industries d'une même région, d'un même district, ou en syndicats professionnels, limités à une branche d'industrie. Ceux-ci, à leur tour, forment une union plus centralisée, elle aussi locale ou professionnelle. Enfin ces unions s'affilient, suivant leurs sympathies, et sans distinction de corps de métiers, soit à l'Office central, soit à l'Union des syndicats patronaux allemands.

Chacun de ces groupements interviendra à des degrés divers suivant l'importance et l'étendue de la grève. Par cette organisation hiérarchisée, les patrons sont mis à couvert de toute éventualité de grève, sauf dans l'hypothèse théorique d'une grève générale dans tout l'empire; car, dans ce cas, tous les industriels se trouvant également atteints, le principe du « chacun pour soi » reprendrait le dessus et l'assistance mutuelle ne pourrait plus fonctionner. Toutes les autres grèves échouent devant le système des unions patronales hiérarchisées, qui a été adopté, par exemple, en Saxe, par l'industrie textile. Un industriel est atteint par une grève qui sanctionne son refus d'accéder aux réclamations notoirement injustes de ses ouvriers : le syndicat local auquel il appartient lui accordera son aide pécuniaire (1er degré). Mais,

par solidarité, les ouvriers chez tous les patrons membres du syndicat local interrompent le travail en même temps. L'action du syndicat est paralysée et il réclamera les secours de l'union plus centralisée à laquelle il appartient (2e degré). La grève franchit-elle un pas encore dans la voie de la généralisation, s'étend-elle à l'union du 2e degré qu'elle réduit à l'impuissance? C'est au tour de l'union du 3e degré d'intervenir, et ainsi de suite jusqu'à l'organisme central, où l'intérêt commun groupe en un faisceau homogène les industriels de toutes les professions et de tous les Etats de l'empire sous le principe de la réassurance.

A la base de ce système, l'union professionnelle paraît avoir le pas sur l'union locale, sans l'exclure absolument. Elle supprime la difficulté de trouver, pour la fixation des conditions d'assurance, une commune mesure entre des industries aussi dissemblables que la brasserie et la métallurgie. Par contre, la grève s'étend plus fréquemment à tout un corps de métiers qu'à toute une région; à ce point de vue, l'union locale sera donc plus efficace et dispensera le plus souvent de recourir à la réserve de 2e ou de 3e ligne que constituent les unions du degré supérieur.

Ces réserves, qui vont grossissant à mesure que l'on s'élève dans l'échelle des unions, sont alimentées par la contribution que paie chaque membre. Ce n'est pas une cotisation fixe et uniforme, mais une véritable prime d'assurance proportionnelle à la valeur assurée; elle est établie en raison directe de l'importance de l'entreprise, déterminée au moyen d'indices variables suivant les diverses branches d'industrie : une mine, par exemple, paiera une prime de 5 pfennigs (6 centimes 1/2) par tonne d'extraction brute réalisée dans l'année; les membres du syndicat rhéno-westphalien des brasseries répartissent entre eux, au prorata du chiffre d'impôt sur la bière qu'ils paient, la somme globale jugée nécessaire par le comité; ils sont assujettis, en outre, à un droit fixe de 50 marks. D'après une clause très intéressante des statuts, qui nous a été commentée par M. Creuzbauer, directeur du syndicat, lorsqu'une brasserie en grève rétrocède à une autre les commandes qu'elle ne peut exécuter, celle-ci doit payer au syndicat un droit de 4 marks (5 francs) par hectolitre de bière ainsi vendu; il lui est interdit de retenir la clientèle, en lui consentant des conditions plus avantageuses.

L'union des fabricants d'ouvrages en métaux de Berlin impose à ses membres une cotisation de 15 pfennigs par semaine et par ouvrier, ce qui, dans l'espèce, fait un total annuel de 93 000 marks pour 12 000 ouvriers.

En Saxe, dans l'industrie textile, et dans l'Union des industriels

allemands du fer et de l'acier du Rhin et de la Westphalie, la cotisation est fixée à 1/2 ou à 1 pour mille de la somme des salaires et traitements payée l'année précédente au personnel par chaque entreprise ou chaque usine.

Souvent les nouveaux adhérents sont soumis à un droit d'entrée. Les statuts prévoient aussi des contributions extraordinaires dans les années où les grèves seront plus fréquentes; par contre, ils fixent un certain maximum qui constitue à la fois une limite au fonds de réserve et un arrêt dans la perception des primes.

La même diversité se retrouve pour le calcul de l'indemnité que paiera l'union à ses membres victimes d'une grève. Même dans le type assistance, où cette indemnité a le caractère d'un secours gracieux, elle n'est pas complètement arbitraire; le comité, chargé de sa fixation, doit tenir compte de certains éléments qui, dans l'assurance proprement dite, s'imposent à lui avec une force obligatoire. Il est à prévoir que la différence entre ces deux formes restera beaucoup plus théorique qu'effective, des raisons contingentes ayant seules motivé le choix de la première.

L'indemnité est toujours partielle et forfaitaire. L'industriel n'est pas admis, pour en fixer le chiffre, à prouver l'importance du dommage subi, détériorations de matériel, responsabilité pécuniaire par suite de retards dans la livraison de ses commandes, perte de clientèle, tous éléments dont l'appréciation comporterait une large part d'arbitraire. Tantôt l'indemnité a une base réaliste et se calcule d'après la moins-production résultant de la grève : ainsi, dans un syndicat minier d'assurance, on compare la production obtenue pendant la grève avec la production moyenne des trois derniers mois, et la mine en grève reçoit 1,50 mark par tonne extraite en moins. Le syndicat des brasseries du Rhin et de la Westphalie paie à ses membres, pendant la grève et les deux années suivantes, une indemnité de 3,50 marks par hectolitre de bière vendue en moins par rapport à l'époque correspondante de la dernière année. Tantôt l'indemnité repose sur cette présomption que le dommage causé est en raison directe de l'étendue de l'interruption de travail; elle se fixe alors, soit d'après le nombre de jours de grève et d'ouvriers en grève, comme dans l'union des fabricants d'ouvrages en métaux, où elle varie entre 4 marks et 7,50 marks par jour et par ouvrier, soit d'après la somme annuelle des salaires, correspondant au nombre de grévistes que paie l'industriel : cette base est la plus généralement adoptée.

Pour le cas où des grèves nombreuses épuiseraient les ressources des unions, celles-ci insèrent souvent une clause de sau-

vegarde, soit qu'elles fixent un maximum à l'indemnité de chaque assuré, soit qu'elles prévoient la réduction proportionnelle des indemnités payées dans une année.

L'organisation des diverses unions se modèle sur un type à peu près uniforme. Elles sont administrées en général par un Conseil, nommé par l'assemblée générale, et par un Comité directeur. Ce dernier est le rouage principal du mécanisme. C'est lui qui intervient dans chaque grève, s'efforce de rétablir l'entente, apprécie la légitimité de la résistance, reconnaît ou refuse le droit à indemnité et en fixe le montant. Toute cette procédure est très particulière, et les détails suivants, que nous tenons du directeur d'une grande union textile, en feront saisir l'esprit général.

Lorsqu'un conflit menace d'éclater dans ses ateliers, tout membre de l'Union est tenu d'en informer le Comité. Dans un bref délai, il doit porter à sa connaissance la cause immédiate de la grève, les réclamations des ouvriers, les circonstances diverses qui accompagnent le mouvement, telle que la présence de meneurs étrangers à l'entreprise. Il doit, de plus, envoyer au Comité la liste des grévistes, un exemplaire du règlement d'atelier, la copie des messages et revendications des ouvriers, et formuler son avis sur la ligne de conduite à suivre. Le Comité prend en main la direction des affaires et le membre doit s'abstenir de toute démarche, non approuvée par le Comité, s'il ne veut perdre son droit à l'assistance. Le Comité nomme quatre patrons, de la même profession que l'intéressé, qui forment une commission spéciale, déléguée sur les lieux et chargée d'examiner les circonstances de la grève. Elle peut exiger de l'industriel en grève tous les documents susceptibles d'éclairer son jugement. Si celui-ci en refuse la communication, ou n'exécute pas les décisions de la commission spéciale, il perd tout droit à la protection de l'Union. La commission peut aussi entendre les ouvriers et tenter la conciliation. En cas d'échec, elle décide si l'abandon du travail est justifié ou non. Lorsque les réclamations des ouvriers sont reconnues fondées, le comité directeur en informe le patron et son ingérence cesse. L'aide pécuniaire n'est jamais accordée dans ce cas. Lorsque la grève est jugée sans fondement légitime, l'industriel qui en est victime reçoit une indemnité dont le Comité fixe le taux.

Ces règles sont typiques. Toutes les unions patronales d'assurance mettent fortement en lumière la distinction fondamentale des grèves justes et des grèves injustes; presque toutes essaient de mettre fin au conflit par la voie de la conciliation, avant d'organiser la résistance.

Leur modération semble rendre vaines toutes les craintes qu'a suscitées l'apparition dans la pratique sociale de l'assurance contre la grève.

III

Tout jugement sur cette institution risque encore d'être prématuré; il lui manque les données de l'expérience qui, seule, peut apporter aux œuvres nouvelles leur consécration. Et cependant on ne peut échapper à la nécessité de résoudre, dans un sens ou dans l'autre, cette question : l'assurance contre la grève est-elle une institution socialement utile et légitime? d'où dépendra la réponse à cette autre question : est-elle désirable?

Au point de vue de la légalité, si les ouvriers, par des coalitions temporaires ou des associations permanentes, ont le droit de se concerter et de s'entr'aider pour déclarer et prolonger la grève, il est légitime que les patrons se réunissent dans une action commune et groupent leurs forces défensives.

Est-il nuisible aux intérêts généraux du pays qu'ils le fassent?

Il semble que non. Les ouvriers, on le sait, entreprennent souvent des grèves injustes : exigences inadmissibles pour les salaires, la durée du travail ou la discipline, passions politiques, idéal socialiste, voilà autant de causes déterminantes des grèves illégitimes, auxquelles les patrons ont le droit de résister.

Sans doute, entre l'ouvrier pauvre et sans avances, et le patron riche capitaliste, à l'avenir bien assuré, la partie n'est pas égale, et ce dernier jouit d'une supériorité écrasante. Mais, dès que les ouvriers s'organisent, et qu'ils peuvent compter sur la puissance de l'association et les bénéfices de la solidarité, c'est à leur profit qu'existe souvent l'inégalité. Les ouvriers ne risquent que leur salaire pendant une période plus ou moins longue. Le patron, dont les frais généraux courent, dont le matériel, s'il n'est pas détruit par la violence, peut être irrémédiablement compromis par le chômage, et que sa clientèle abandonne, le patron, s'il n'a pas de grosses réserves, si son entreprise en est à ses débuts, ou subit une crise momentanée, peut être bientôt conduit à la ruine et à la faillite. Et c'est même ce qui explique parfois les capitulations rapides, inexplicables à première vue, tant elles sont empreintes de faiblesse et d'imprévoyance, de certains industriels qui veulent éviter la ruine prochaine, et ne réussissent qu'à la reculer par leurs imprudentes concessions.

Pour résister à la grève injuste, les patrons ont donc, autant que les ouvriers, besoin de se concerter, de s'unir et de s'organiser.

L'isolement, c'est l'impuissance et la défaite.

Mais l'entente, n'est-ce pas l'organisation de la guerre, la préparation d'un duel à mort entre le capital et le travail?

L'adage latin est toujours vrai : *Si vis pacem, para bellum.* Pour éviter la guerre, le mieux est encore d'être en mesure de la soutenir. Elle est rare entre deux adversaires également redoutables qui, conscients de leur puissance respective, hésitent à engager la lutte. La tendance naturelle est alors, les deux forces hostiles s'équilibrant, de laisser prévaloir la justice.

Sans doute, et parce qu'elle est une arme puissante, l'assurance contre la grève peut devenir un instrument d'oppression.

En des mains trop rudes, des mains de *Scharfmacher*, — on désigne ainsi les représentants du patronat impérialiste, qui voudraient supprimer en fait, sinon légalement, la liberté syndicale et le droit de coalition, — elle peut être faussée dans son esprit et détournée de son but légitime.

Elle doit être libéralement comprise et pratiquée. C'est un moyen de défense qui peut devenir un élément de pacification si la résistance de l'Union patronale d'assurance ne s'effectue que sur le terrain du bon droit; si elle n'oppose son renfort infranchissable qu'aux grèves illégitimes, aux mouvements insurrectionnels, et leur ôte toute efficacité. Elle exerce ainsi une action préventive sur leur naissance. Si, au contraire, les revendications ouvrières sont fondées, et que l'Union s'emploie à faire prévaloir une solution pacifique; si elle intervient pour tenter la conciliation, et, au cas d'insuccès, se retire de la lutte et abandonne à ses seules ressources celui de ses membres qui persiste en résistances injustifiées, elle n'est pas moins utile.

L'assurance contre la grève fait ainsi triompher non plus les intérêts, plus ou moins largement compris, d'une classe du monde industriel, mais les principes d'équité et de justice.

Tel peut être dans les mains d'un patronat libéral, conscient de ses droits, mais qui en sait les limites, le rôle de l'assurance contre la grève.

Pierre Saint Girons.

LES PRIMAIRES[1]

IV. — Deux amoureux et un sectaire.

Marc Albigny, le pur des purs, le théoricien rigide du collectivisme, était veuf. Il habitait, avec sa fille, au bout de l'avenue des Ternes, un petit appartement formant hôtel à deux étages. Les pièces du bas servaient aux conciliabules du parti.

Chaque après-midi, Bernard Salvian s'échappait vers les deux heures de son bureau de la place Beauvau, contigu à celui de Martin Matonnay, pour venir passer quelques instants auprès de Jeanne Albigny. Il la trouvait lisant ou écrivant dans sa chambre, assise à sa table, l'air sérieux. C'était une belle personne de vingt-cinq ans, — elle était née en octobre, lui en septembre de la même année, — d'une santé robuste, au profil de Médée, dur et classique, sous d'abondants cheveux noirs qu'elle relevait sans coquetterie. Sa mise lui était indifférente. Une peau très blanche, des yeux candides et fiers, l'élégance naturelle du geste, une vive intelligence, une voix assurée, faisaient d'elle l'ornement des réunions dogmatiques que présidait hebdomadairement son père.

Elle l'aimait, ce père, et elle l'admirait de toutes ses forces. Elle le soignait avec un dévouement parfait. Marc Albigny avait cinquante-quatre ans. Depuis vingt ans, il souffrait de douleurs fulgurantes, qualifiées par les médecins de rhumatismes. Depuis cinq ans, les troubles de la vue et de la marche avaient fixé le terrible diagnostic d'ataxie locomotrice. Cela faisait à l'apôtre de la révolution intégrale une humeur difficile, par moment intraitable. La santé d'autrui l'irritait. Le contraste de sa débilité progressive avec la puissance intacte de son cerveau le rendait injuste et brutal. Alors Jeanne intervenait. Patiemment, elle ramenait à l'espérance et au calme cette nature faussée par le mal. Elle subissait ses coups de boutoir, puis laissait le remords agir en lui. Elle réparait avec délicatesse les conséquences de ses

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 avril 1906.

cruelles algarades; elle pansait les blessures qu'il causait fréquemment, car il avait la dent féroce et la rancune tenace. Elle dissipait ses perpétuels soupçons. « Mais non, papa, il ne te hait pas... Mais non, papa, ce n'est pas un traître. » Beaucoup de jeunes batailleurs, d'insupportables néophytes, flattaient la manie agressive de leur maître, accusaient un tel ou un tel, rapportaient de méchantes paroles. Elle luttait contre eux, détruisait leur influence, dissipait les malentendus.

Tous les élèves et disciples de Marc Albigny avaient été plus ou moins amoureux de Jeanne. Pierre Mague, le secrétaire actuel, l'adorait et ne s'en cachait pas. Aucun ne pouvait se vanter d'avoir reçu d'elle un mot d'encouragement. Elle évitait leurs compliments et leurs avances avec une politesse glacée. Sur le terrain de la discussion politique, il n'y avait pas de meilleure camarade, plus passionnée, plus enjouée. Elle avait hérité d'une éloquence bridée, d'une logique savoyarde, qui faisaient d'elle un contradicteur redoutable. Elle méprisait les profiteurs du parlementarisme, le monde officiel, ceux qu'elle appelait les pilleurs d'épaves. Elle n'était pas charitable, parce que la charité avilit le pauvre et retarde la révolution. Elle détestait la religion, sans la connaître, comme un outil d'asservissement. Les principes effrayants qu'elle tenait de famille avaient si bien bandé son orgueil qu'elle n'admettait pas qu'elle pût se tromper; car alors il lui eût semblé que la science, le progrès, la liberté humaine, faisaient du même coup fausse route avec elle. Et cela lui paraissait impossible à supposer.

Nourrie de tous les manuels et de tous les abrégés qui font la culture sommaire des démocraties, elle avait habitué son esprit aux formules en trois lignes, à ce codex social qui prétend remplacer le code. Elle se croyait émancipée des préjugés courants, parce qu'elle ignorait l'envers des grands principes et leur plongée finale dans l'absurde. Le fanatisme huguenot de ses ancêtres revivait chez elle en anarchie.

Comment Bernard Salvian lui avait-il plu? Elle eût été embarrassée de le dire. Sans doute par sa fausse énergie qui promettait à sa compagne une apparence de lutte avec la certitude de la victoire. Elle l'avait conquis aisément, rien que par son loyal sourire. Il y avait un an de cela. Elle lui avait demandé quelques petits services pour de pauvres diables de sa connaissance, puisqu'il était au centre des faveurs, près de Matonnay, à la présidence du conseil. D'ailleurs, elle lui laissait entendre que participer au gouvernement est indigne d'un vrai socialiste. Marc Albigny avait inculqué à sa fille son dédain pour

François Salvian, rival heureux, mais rhéteur sans doctrine, prêt aux palinodies et aux transactions.

Quand Bernard eut avoué son amour si violent, si profond que la mort seule eût pu l'éteindre, la jeune fille n'exigea pas de lui qu'il reniât Salvian, mais elle s'appliqua à lui montrer tous les travers, toutes les défaillances du tribun. Inconsciemment, elle vengeait Marc Albigny des injures de la destinée. Elle rétablissait l'équilibre. Une fois maîtresse de cette position, elle attaqua par allusions d'abord, puis ouvertement, le catholicisme de Marianne Salvian. N'était-il pas d'un monstrueux illogisme que la femme d'un anticlérical militant, du plus grand orateur des loges, allât à la messe et fît ses pâques? Enfin, elle en arriva à Marie, amie et élève de Mme Haussoir, dont la conduite frisait la trahison.

Bernard était assez intelligent pour comprendre le travail de sape de sa bien-aimée. Mais il lui était doux de souffrir par elle et de lui sacrifier les affections jusqu'alors les plus chères à son cœur. C'est ainsi qu'il entra d'abord dans ses vues quant à l'union libre, tout en pressentant les ennuis terribles qui en résulteraient pour lui. Car ni sa mère, ni sa grand-mère, n'accepteraient une telle solution. Salvian prévenu fit la grimace. Certes, il lui était agréable que Marc Albigny fût encloué dorénavant par des relations de famille. Par contre, il lui était pénible de subir l'assaut furieux du clan Gallargues dans la personne de Marianne et de la vieille harpie de la rue de Fleurus. N'était-il donc pas possible de limiter la protestation au mariage civil, sans aller jusqu'à la suppression du maire?

« Le maire, c'est le prêtre du code », avait répondu Bernard d'après Jeanne. Et l'on en était resté là.

Ce dernier lundi de juillet, François Salvian, convoqué chez Marc Albigny à une réunion préparatoire des prochaines fêtes humanitaires, comptait faire un suprême effort en faveur de la cérémonie à la mairie. Il avait averti son fils pour que celui-ci pût le seconder.

Or Bernard était timide devant Jeanne et ses regards aigus. Il perdait contenance. Elle devinait aussitôt qu'on l'avait stylé. Il mit la conversation sur sa sœur, dont les fiançailles avec le capitaine Laurent Caltet étaient le secret de Polichinelle. Les nouvelles se transmettent vite à Paris.

— C'est déplorable, dit Jeanne de son ton railleur. J'aime bien Marie, malgré ses opinions, mais son capitaine ne lui permettra pas de nous fréquenter.

— Elle lui désobéira... D'ailleurs Caltet va quitter l'armée. La vie est ainsi faite que Marie vous paraît une réactionnaire et que

les camarades de Laurent lui refuseront la main quand il aura épousé Mlle Salvian.

— Où mènent les doctrines ambiguës, conclut sentencieusement la jeune fille, qui ne manquait pas de pédanterie.

Elle se rapprocha de son ami, lequel vit de tout près ces prunelles ardentes, ces paupières légèrement bistrées, ces narines et ces lèvres pures, ironiques, dont le souvenir le rendait fou. Elle lui caressa doucement la main :

— Quand la donnerez-vous votre démission? Quand cesserez-vous d'appartenir à la bande des dupeurs du peuple?

C'étaient là des expressions de Marc Albigny; Bernard répliqua :

— J'ai prévenu Matonnay qu'il eût à me chercher un successeur... Ça l'a un peu étonné. Ce n'est pas l'habitude qu'on renonce ainsi aux fonctions de chef de cabinet adjoint, sans raison, par intransigeance.

— Par honnêteté...

— Si vous voulez. Le vieux renard m'a fait toute sorte d'objections. Il tient au fils à cause du père. Puis, quand il a vu ma froide décision, il m'a promis de me trouver un emploi indépendant... De nouvelles usines d'électricité sont en projet dans le département de la Drôme, dans l'Isère. J'aurai le choix. D'un autre côté, Jacob Houngar s'occupe aussi de me caser. Il a le bras long...

— Et la conscience courte. C'est bien le Houngar du *Prolétaire* et du champagne?

— Lui-même... Ne froncez pas le sourcil, mon amazone. Il faudra manger, cependant, quand nous serons en ménage. Ah! reprit-il, avec un soupir involontaire, nous ne devrons point compter sur l'aide des miens. Ce sera la rupture, j'en ai peur. Maman est si entêtée, père si faible, et grand-mère.., grand-mère!...

Il se tut, préparant sa transition; puis comme Jeanne, déjà en garde, l'épiait, il préféra brûler ses vaisseaux.

— Ma chérie, ma femme devant l'humanité, ô vous qui m'avez choisi librement, et qui êtes au-dessus de toutes les conventions sociales, n'attachez-vous pas une trop grande importance au fait de dire oui à M. le Maire? Ce serait tellement plus commode.

Elle éclata de rire :

— Ouf, mon ami, vous voilà déchargé d'un gros poids. Avouez que, depuis que vous êtes ici, vous ne pensez qu'à cette incidente...

Puis, s'adossant à sa petite table et jouant avec un coupe-papier comme avec une férule :

— Lorsque vous m'avez demandée en mariage, Bernard, j'ai posé mes conditions d'avance : union libre, démission. Je n'ai pas changé d'avis, moi. Au lieu qu'on vous a influencé et que vous cherchez à revenir sur votre parole. Ne niez pas. Vous étiez enthousiaste, je vous entends encore : *C'est à nous de donner l'exemple. Il est honteux de s'arrêter à mi-chemin dans l'application des principes*... Oh! j'ai bonne mémoire.

— Que vous êtes rigide!

— C'est ma fierté.

Des coups secs frappés à la porte interrompirent ce gênant dialogue. Jeanne avait reconnu le visiteur et cria joyeusement :

— Tu peux entrer!

Il restait de l'ironie dans sa voix claire.

— Bonjour enfants, dit Marc.

Puis, s'adressant à Bernard qu'il tutoyait :

— Je ne sais si ton père est déjà en bas. J'ai entendu plusieurs fois tinter la sonnette. On a ordre de faire attendre au salon. Mais je ne me montre pas. En ces sortes de conciliabules, où l'on débat des programmes de cérémonies, je m'arrange pour arriver toujours le dernier. Comme cela, les décisions sont prises, et je n'ai plus qu'à approuver, qu'à contresigner.

Le révolutionnaire s'assit brusquement. Il avait une longue figure osseuse, les mêmes yeux que sa fille, un peu divergents, un front très élevé. Sa barbe et ses cheveux plats mêlaient le blanc au noir sans grisonner. Des rides pareilles à des cicatrices tournaient sa physionomie au sarcasme. Un tic de la lèvre et du nez trahissait en lui le grand nerveux. Il était plongé dans une redingote noire, trop large pour sa maigreur, comme un ouvrier endimanché.

— Quelle est l'utilité de ces *fêtes humanitaires?* dit Jeanne qui avait mis ses deux mains sur les épaules pointues de son père. Bernard était un peu jaloux de cette tendresse filiale.

Albigny ricana :

— Nous éprouvons le besoin périodique de refaire l'unité de notre pauvre parti. Il en a tellement besoin. De Fagnies, impérialiste masqué, à François Salvian, opportuniste rouge, à moi-même qui ne suis rien, nous avons toutes les nuances, tous les contrastes. Dès qu'on cesse de manger du curé, on ne s'entend plus. Si les réactionnaires étaient malins, ils se retireraient de la lutte, nous laisseraient nous entre-dévorer. Mais ils préfèrent nous combattre, c'est-à-dire nous renforcer, puisque nous sommes une troupe conquérante.

Il parlait en articulant, séparant les membres de phrases. Son

éloquence était, à l'opposé de celle de Salvian, méthodique, dure, sans envolée : un couperet. Ses ennemis l'appelaient : « Le rogneur d'ailes. » Bien que son érudition fût colossale, il avait du mal à écrire et ses petits articles caillouteux, insérés tantôt dans les feuilles de chou de l'anarchie, tantôt dans l'*Aube socialiste*, n'avaient aucun succès. Son action exigeait la présence réelle.

Bernard essayait de sourire, bien que l'hostilité latente de son beau-père envers son père lui fût infiniment désagréable. Elle aggravait les mauvaises dispositions de Jeanne.

Albigny reprit :

— Et puis ces réunions à grand tapage sont une aubaine pour notre presse. Le loyal Gageron voit monter le tirage de son papier. Houngar écoule son *Prolétaire*... Je ne te chagrine pas, hein, garçon? Tu connais aussi bien que moi la boutique.

N'ayant jamais pu réunir les capitaux nécessaires à la fondation d'un journal, ce misanthrope gardait rancune aux plus heureux que lui.

On parla de l'avenir. Marc approuvait sa fille de se passer des « simagrées ». Sans être précisément avare, il tenait à ses petites rentes. « Il préfère l'union libre... de tout contrat », disait cette gale de Charamol. Le mariage de Marie et de Laurent fut de nouveau sévèrement jugé : « Ça va faire un effet déplorable. Le peuple n'y comprendra rien. »

— Ah! vous voyez, murmura Jeanne triomphante.

Bernard écarta les bras :

— Qu'y puis-je? Ils s'aiment; la liberté vaut pour tout le monde.

Albigny protestait aigrement. En épousant un militaire fanatique, Marie passait dans le camp adverse. Cette union scandaleuse était l'œuvre de Mme Haussoir, une rouée qui complotait avec les pires ennemis du régime et qu'on laissait, par faiblesse, manœuvrer impunément.

— ... Ses fondations, prétendues charitables, sont tout ce qu'il y a de plus illégal. Plus courageux, plus partisan que Salvian, Sambuc l'a démontré avant-hier au Sénat. Certes ce père conscrit est une fripouille, mais pour ce discours-là je lui rends, momentanément, mon estime. Il a bravé les foudres de Nortier, le protecteur de Mme Haussoir... Je le connais Nortier, mon frère de lait. Je sais ce dont il est capable. Et, comme la hardiesse est toujours récompensée, les accusations de chantage que l'on portait contre Sambuc ont passé... comme une lettre à la poste, c'est bien le cas de le dire...

Content de sa plaisanterie, le révolutionnaire montra des dents

abîmées dans un sourire douloureux. Ni sa fille ni Bernard ne lui donnaient la réplique; leurs deux pensées se rejoignaient ailleurs. Il s'en aperçut et se leva avec peine.

— On sonne, on sonne. Il faut pourtant que je descende recevoir les organisateurs de cette absurde machine.

Entre ses doigts nerveux et minces, il prit les mains des amoureux. Son regard fébrile s'attendrit.

— Eh bien! mes petits, quand vous *unissez-vous*?... Il insistait sur le terme.

— Dès que Bernard aura une place, il quitte le ministère.

— Tu as raison, dit Marc au jeune homme, je n'aurais pas aimé avoir un fonctionnaire pour gendre. Mais hâte-toi, si tu souhaites ma bénédiction paternelle. Car, saperlipopette, ça ne va guère en ce moment. Non..., merci..., je ne veux pas qu'on me donne le bras. Ça serait une mauvaise habitude à prendre.

Il disparut, de sa démarche raide, laissant derrière lui, comme partout où il passait, une atmosphère de mélancolie et de malaise. Ses souffrances, son inutile talent, ses colères, ses espérances mortes lui faisaient un angoissant cortège. Dès qu'il apparaissait dans une réunion publique, avec sa tête d'apôtre du diable et ses arguments incisifs, les ouvriers avaient presque peur. Des gens le haïssaient sans savoir pourquoi; d'autres se seraient fait fusiller pour lui. Il semblait composé de plusieurs personnages, les uns sympathiques, les autres antipathiques, qui exerçaient leur action séparément.

Quand il entra dans le salon, pareil à celui d'un dentiste peu fortuné, une douzaine de personnes assemblées parlaient toutes à la fois, discutaient, riaient, fumaient. A l'arrivée du chef, il se fit un silence. Chacun s'avança pour lui serrer la main. Il répétait, sans nuancer, ce seul mot « bonjour », étant peu familier et n'aimant pas le faux empressement. C'est ainsi qu'il accueillit les frères Touve, René Popiolle, le nègre Fabricius Corat, le bohême Gendrart, brandissant son éternelle pipe, l'obséquieux Martin Matonnay, Nestor Gageron, directeur de l'*Aube socialiste*, et François Salvian. Il daigna féliciter Sambuc pour son discours contre Mme Haussoir. Le sénateur devint rouge de plaisir et son collègue et rival Giffare, qui le suivait, blémit. La haine de ces deux hommes était inexpiable. Albigny dit encore quelques mots à l'oreille de l'historien et ancien ministre Léon Caussade, lequel arrangeait la révolution de 1793 au goût du jour; il faisait d'elle le point de départ de l'humanité régénérée.

Tout à coup, un petit homme grisonnant, barbu, chevelu, en proie à une étrange exaltation, écarta ceux qui lui barraient le

chemin, et criant : « Marc, mon vieux Marc ! » se jeta au cou du maître de maison. C'était Guillaume Horteux, le philosophe du matérialisme, l'auteur de l'*Univers sans miracles* qui chérissait Albigny et le lui témoignait intempestivement.

Il y eut des sourires.

— Mes chers camarades, dit Albigny, je pense que vous vous êtes mis d'accord sur le programme des fêtes. La date demeure fixée au deuxième dimanche d'août, n'est-ce pas?

— Oui, oui, répétèrent plusieurs voix.

— Mon secrétaire va dresser la liste de vos intéressantes propositions.

Pierre Mague, plus livide et maigre que jamais, s'assit devant une petite table et s'apprêta à prendre des notes. Il avait vu dans l'antichambre, avec la perspicacité des jaloux, le chapeau de Bernard Salvian et il se doutait que le jeune homme était à l'étage supérieur près de Jeanne. De sorte qu'il dirigeait sur Salvian père des regards sans aménité, lui souhaitant le déshonneur et la mort.

Léon Caussade, docte, grave, son lorgnon à la main, expliqua l'ordre et la marche. C'était un de ces ternes qui font la république grisâtre, mais qui jouent dans les loges un rôle important. Anticlérical fanatique, il n'en laissait rien voir et donnait aux conservateurs l'illusion de l'impartialité. Il semblait d'ailleurs qu'il eût un masque sur la figure et de l'étoupe dans le larynx. A la façon dont il s'arrêta pour laisser sonner la pendule, on reconnut le conférencier.

Il développa en quelques mots l'urgence de ces fêtes humanitaires réclamées par tous les bons esprits. *Attendu que sous divers noms les participants aux bienfaits de la vie ont toujours adoré le soleil, seul dieu incontestable qui propage en tous lieux la joie et la raison...* On reconnaissait à Caussade ce défaut qu'il abusait, comme tous ses pareils, des métaphores et multipliait périlleusement les incidentes. Pendant ce début Mague bâillait, les assistants s'étaient assis tant bien que mal sur les chaises, fauteuils, bras de fauteuils et tabourets qui ornaient l'intérieur bourgeois.

Bientôt l'orateur arriva au vif de son sujet. Les projets de divertissements, nombreux et pittoresques, comprenaient : un défilé des représentants des *Amicales* suivis d'élèves des écoles et de leurs parents, les uns et les autres chantant l'*Internationale, qui témoigne mieux que la Marseillaise de nos véritables aspirations.*

— Aux voix, interrompit Albigny... A mains levées... Adopté.

Giffare demanda :

— Devrons-nous, pour la circonstance, revêtir nos insignes maçonniques?

On fut d'avis que non. Cet étalage de ferblanterie et de rubans risquait de choquer le sentiment égalitaire de la foule. Léon Caussade laissa échapper cet aveu :

— Il est inutile de se distinguer extérieurement des autres..., puis continua par les idées des frères Touve.

Louis avait composé une cantate qu'étudiaient depuis un mois cent choristes, Gaston préparait trois grands groupes de carton représentant la fin du prêtre, la fin du juge, la fin du soldat.

Au pied de chaque groupe seront déclamés des pièces de vers et des morceaux de circonstance. La citoyenne Poinçon ici présente s'est chargée du recrutement des artistes.

Des applaudissements éclatèrent. La citoyenne Poinçon s'inclina, puis d'une toute petite voix, qui contrastait avec sa corpulence, déclara : « La grande tragédienne italienne Vindiera, qui ne séjourne que rarement à Paris, nous a promis son gracieux concours. Elle déclamera une ode à Galilée du maître aimé Guillaume Horteux... »

— Une *ode à la paix*, rectifia Horteux, qui désirait soumettre sa prose héroïque à l'appréciation immédiate des organisateurs.

Déjà il sortait de sa poche un épais rouleau. On eut grand peine à lui faire comprendre qu'on avait confiance en son génie, qu'on préférait la surprise. L'admiration qu'on avait pour lui n'allait pas jusqu'à écouter deux fois ses chefs-d'œuvre, qu'il essayait six ou sept jours de suite sur sa sœur Félicité, sur ses amis et sur tous ceux qu'il rencontrait.

Enfin, il fut question d'un canon couvert de fleurs que promèneraient des enfants; d'un mystère « humain et fraternel » de René Popiolle, représenté au bénéfice de la caisse de secours des loges, d'un cortège de la Santé et de la Joie, d'un buffet tenu par *l'Aube socialiste* et le *Prolétaire* réunis.

— Pas de réclame..., dit nerveusement Albigny de sa place.

Mais Gageron protesta. C'était un gros garçon au visage réjoui, à la voix grasse, un débrouillard qui avait fait de la misère, aimait les bonnes choses et ne s'en cachait pas. Son journal lui rapportait cent mille francs par an, sans compter les tours de bâton. Il cria en riant :

— Vous voulez nous mettre sur la paille. Chacun de nos administrateurs verse dix mille francs pour la fête, n'est-ce pas, Salvian? Il faut bien que nous nous rattrapions.

Salvian gêné se tut. Mais la remarque parut trop juste et l'on autorisa le buffet.

Restait l'attribution des discours. On convint que Gageron, Albigny et Salvian parleraient, celui-ci en dernier, comme le plus éloquent et le plus capable d'entraîner les cœurs. Il tiendrait un langage résolument pacifiste, internationaliste, antireligieux, qui effacerait la mauvaise impression de ses faiblesses récentes pour l'adversaire. Martin Matonnay, au nom de son père, se portait garant que le gouvernement ne désavouerait aucun orateur, et donnerait à la journée, par sa participation indirecte, un caractère quasi officiel.

— C'est peut-être imprudent, fit remarquer Salvian en appuyant sur les mots, il y a aujourd'hui une note de l'Agence Havas d'une tournure singulière où il semble que l'Allemagne prenne encore une fois la mouche à propos des affaires de Chine. Si les choses s'aggravaient, il ne faudrait pas que le ministère fût lié à nos manifestations de parti.

Un murmure de désapprobation accueillit ce conseil.

— Salvian, déclara Sambuc, vous manquez d'entrain depuis quelque temps. L'été ne vous va pas, quoique vous soyez du Midi. Mais ne brisez pas l'admirable élan de nos troupes. D'abord les choses ne s'aggraveront point. Tout est au calme, à la sympathie même, entre nous et nos frères Allemands. Ensuite c'est au moment de l'orage qu'il est, je crois, le plus utile de dresser les paratonnerres. Le pacifisme en est un. Ne raisonnons pas en patriotards. Notre attitude forcera le public à réfléchir. Deux grands peuples, prêts au socialisme, ne doivent pas se bouder pour la possession d'un champ de riz et de quatre villages chinois. Que la France cède au besoin et donne l'exemple de la sagesse.

Albigny ricanant conclut à voix basse : « La leçon est bonne. » Salvian entendit, comme tout le monde. Désireux de conciliation, il ne voulait pas mécontenter son hôte et n'insista point.

Quelques instants plus tard, à la faveur du brouhaha qui suivit la discussion, il s'approcha de Marc et lui glissa dans l'oreille :

— Nous serons alliés dans quelques semaines. Je m'en réjouis de tout mon cœur. Mais ne croyez-vous pas que ces enfants feraient mieux de se marier conformément à l'usage... ; je veux dire à la mairie, — ajouta-t-il précipitamment, — toute leur existence peut se trouver gêner par un geste intempestif.

Il parlait debout, gras, conciliant, luisant de santé, penché sur son maigre interlocuteur qui l'écoutait assis avec un hargneux sourire et le coupa en pleine bonhomie.

— Mon cher, excusez ma franchise. Je ne suis pas un bourgeois.

J'ai élevé ma fille dans mes idées. L'écharpe vaut le goupillon. Jeanne et Bernard se libèrent des préjugés même républicains. Je les approuve et trouve stupéfiant — oh! uniquement au point de vue politique — que vous ne les approuviez pas comme moi.

— C'est que..., balbutia l'autre, ma pauvre femme...

— Mme Salvian se consolera avec le mariage Caltet, riposta l'impitoyable Marc.

Il était allé un peu loin, dans le débridement de sa joie féroce. Salvian supportait mal qu'on touchât à Marie. Il se redressa comme à la tribune, quand un outrage trop direct l'atteignait et riposta d'un ton sifflant :

— Je ne connais pas le capitaine Caltet. Je sais seulement que si ma fille l'a choisi, c'est qu'il est digne d'elle, et que, s'il tient à elle, il quittera l'armée.

— Il fera bien... Caussade, un petit renseignement... Vous prétendiez tout à l'heure...

Albigny rompait l'entretien.

« Goujat », grommela Salvian outré par ces manières méprisantes et qui souffrait d'être toujours en posture inférieure, malgré tant d'avantages, devant cet insupportable doctrinaire. Il entrevit la possibilité de secouer le joug, là, tout de suite, brutalement, d'envoyer promener le pontife, ses fêtes, sa maladie, de lui jeter au nez la vérité sur sa bile recuite et ses idées racornies. Un peu plus tôt, un peu plus tard, ne faudrait-il pas se séparer de Bernard, renier ce fils absurde, pris au piège de l'intransigeance... C'était une des forces du tribun de savoir maîtriser sa colère. Il passa son humeur sur le boîtier de sa montre qu'il cassa d'un coup sec dans sa poche, puis se mêla aux groupes reformés où l'on discutait maintenant les détails de la cérémonie.

De loin Pierre Mague observait cette petite scène, avec une satisfaction véritable. Il était sûr, cette fois, d'être bien vengé.

V. — Fêtes humanitaires.

Le matin du dimanche fixé pour la célébration des fêtes humanitaires, Marc Albigny encore couché reçut ce petit mot : « Mon cher ami, excusez-moi, j'ai eu trop chaud à notre dernière réunion, avant-hier. Je suis, sinon complètement aphone, du moins incapable de parler en public. Ma harangue lue par un autre ne porterait pas. La déconvenue sera pour moi. Exprimez à nos amis tous mes regrets et croyez-moi votre bien dévoué.

« François Salvian. »

« La canaille! Je m'en doutais, il a peur de se compromettre en célébrant l'internationalisme quand les bruits de conflit entre la France et l'Allemagne ne sont pas encore dissipés. »

Telle fut la première impression de Marc. Elle était juste. Habile aux jongleries verbales et courageux en rêve, Salvian était faible devant les faits. Ceux-ci le surprenaient toujours en pleine utopie, le ramenaient brusquement à terre et cette chute le rendait timide, lui enlevait tous ses moyens.

Or les notes échangées depuis une quinzaine entre les cabinets de Paris et de Berlin avaient envenimé le problème chinois. La presse germanique lançait des flammes. Les journaux français ripostaient. Surpris par les événements, le cabinet Matonnay s'était hâté de clore la session parlementaire et négociait dans le plus grand mystère, comme il est d'usage en république.

Tenu au courant de tout, en sa qualité de chef du parti socialiste gouvernemental, Salvian n'ignorait pas la gravité de la situation. Il avait consulté Fagnies, très impressionné lui aussi par la tournure que prenaient les événements. Les deux compères étaient tombés d'accord sur l'inopportunité de toute manifestation maçonnique en un pareil moment. Certes, il était périlleux de mécontenter Albigny, les loges et l'extrême-gauche du parti. Mais il eût été fou de heurter le sentiment patriotique poussé à son paroxysme par le langage belliqueux de l'empereur allemand.

Cette inquiétude n'était pas la seule à tenailler le tribun. Il avait enfin fait la connaissance de son futur gendre et compris en quelques mots les fermes résolutions, l'ardeur religieuse et chauvine qui se dissimulaient mal derrière les yeux bleus de Laurent Caltet. L'entrevue avait été à peine courtoise, pleine d'allusions et de sous-entendus : « Si je n'arrive pas à rompre ce mariage, — s'était dit le démagogue, — je perds ma fille à jamais et je dois renoncer à la politique. Ce damné capitaine sera plus dangereux dans le civil que dans l'armée. Libre, indépendant, soufflé, encouragé par ma belle-mère, par Marianne et Marie, il fera quelque affreux scandale. » L'affaire de Brest encore récente légitimait ces appréhensions.

Une seule espérance restait à Salvian : agir sur cette Mme Haussoir qui avait manigancé le mariage. L'effrayer, l'amener à défaire sa trame, à séparer les deux jeunes gens. Il la savait en relations avec la sœur de Guillaume Horteux, Félicité, la sainte laïque, comme on l'appelait, et il comptait se renseigner le plus tôt possible auprès de celle-ci, l'associer à sa démarche.

Sa décision prise, il chargea ses deux secrétaires Talcèdre et Malet de le remplacer aux fêtes humanitaires, d'assurer les

Amicales de sa sympathie. Le *Prolétaire* ferait de la journée un compte-rendu détaillé et très chaud.

Le plus malheureux de cette abstention fut Bernard. Il avait prévu la reculade de son père et tout tenté pour le ramener à l'exécution de ses promesses. Mais en vain. Sa mère et sa sœur étaient trop ravies de l'abîme que creusait, en cette solennelle circonstance, un pareil manquement à la parole donnée pour ne pas encourager et féliciter hautement le « renégat ». C'était le terme de mépris que le fils désolé put lire sur les lèvres de sa fiancée et de Marc Albigny quand il vint les prendre vers dix heures.

— Je croyais le connaître... Eh bien, je n'aurais jamais attendu ça de lui, répétait le révolutionnaire.

La jeune fille murmurait :

— C'est mal, c'est très mal.

Elle emportait dans une petite valise un bonnet phrygien, un châle rouge et un bouquet d'églantines, fleurs symboliques. Car la Vindiera avait prévenu qu'on n'eût pas à compter sur elle. Jeanne, qui avait une jolie voix, un profil impressionnant et l'habitude des foules, lirait « l'ode à la Paix et à la Science » de Guillaume Horteux en remplacement de l'illustre artiste.

Elle était fière de ce privilège, moins irritée que Bernard ne l'avait craint tout d'abord, et elle entourait Albigny de gentilles prévenances au moment de monter en voiture :

— Ton parapluie, ton paletot de demi-saison..., mais si, mais si, le ciel menace, et il ne faut pas que tu sois mouillé.

De fait, le temps était incertain. La chaleur matinale, des nuées errantes annonçaient l'orage. Le cocher prit l'avenue Wagram en murmurant :

— Ça rincerait sur les églantinards que je n'en serais pas surpris.

Albigny sourit; mais son visage creux et tourmenté redevint sérieux comme on approchait de l'Arc de Triomphe. Une haie de sergents de ville protégeait l'anarchie triomphante. Le Président de la République avait d'abord promis de rehausser la solennité de sa présence, puis s'était décommandé à la dernière minute pour les mêmes motifs que Salvian.

Les fêtes occupaient tout l'espace compris entre l'Etoile et le Carrousel. Déjà les Amicales évoluaient au chant de l'*Internationale*; instituteurs, enfants, parents mêlés à l'ombre de quelques drapeaux rouges. On défilait devant les trois pontifes de la libre-pensée : Giffare, Caussade et Sambuc, assez semblables dans leurs redingotes noires à des organisateurs de pompes

funèbres. Beaucoup de badauds du dimanche, ouvriers et petits bourgeois, sans entrer dans l'enceinte réservée, échangeaient des réflexions désobligeantes sur le manque de tact des organisateurs. Comment avaient-ils le toupet de célébrer la fraternité des peuples alors que l'Allemagne se hérissait de préparatifs militaires.

Albigny, sa fille et son gendre, traversèrent des groupes hostiles ou indifférents. Deux ou trois cris de : « Vive la Sociale! » retentirent ici et là quand on reconnut le grand homme. Il salua gravement, heureux tout de même, car il chérissait la popularité en feignant de la mépriser.

Michel Malet, se détachant du cortège des Amicales, accourut :

— Citoyen Albigny, nous descendons en corps jusqu'aux Tuileries et là nous sommes reçus par la délégation des sénateurs et députés radicaux-socialistes. Ne voulez-vous pas vous mettre à notre tête?

Mais Pierre Mague survint, furieux de voir Jeanne et Bernard réunis, accusant l'impéritie de ses collègues, le manque d'ordre, la pusillanimité de Salvian, du président, la mollesse générale. Cette journée lui appartenait; elle était la chose des irréguliers, non des secrétaires de journaux bourgeois. Il bousculait Malet, Bernard, tout le monde, si bien qu'à la fin, son patron, énervé, le pria de le laisser tranquille.

Le propre des fêtes laborieusement improvisées, que ne soutient pas un anniversaire ou une tradition, c'est le désarroi moral. On se bat les flancs, on ne se réjouit pas. Les idées de justice, de fraternité et même de laïcité ne donnent pas une âme au corps vite fatigué et fléchissant de l'allégresse populaire.

Bernard et Jeanne purent faire cette remarque en descendant derrière Albigny l'avenue des Champs-Elysées que décoraient les vastes cartonnages de Touve : la fin du juge, la fin du prêtre, la fin du soldat.

C'étaient des pièces montées par un pâtissier inexpert. Surchargées de symboles qui se contrariaient, elles provoquaient la stupeur des passants. Le juge fuyait devant l'Egalité, plantant là sa toque et ses balances que flairait avec mépris le lion populaire. Le prêtre reculait devant la Liberté. Une pile de livres de messe s'éboulait à côté de lui, au lieu qu'un jeune savant, une cornue à la main, considérait une série intacte de dictionnaires bien rangés. Le soldat, de sa propre initiative, mettait le feu à un trophée composé de fusils, de tambours et de drapeaux. La Fraternité, le félicitant, lui tendait un rameau d'olivier.

Au pied de ces allégories, Fabricius Corat en complet clair

distribuait des programmes explicatifs et serrait les phalanges des compagnons. Un sourire d'ivoire éclairait son visage chocolat. Très riche, exploité par tout le monde, candide et enthousiaste, attendant de bonne foi pour la semaine qui vient la réconciliation de l'humanité, le nègre Fabricius ignorait le doute, l'ironie et la médisance.

Il fallut complimenter Gaston Touve qui guettait les admirateurs derrière les socles de ses œuvres. Malgré l'arrosage, une terrible poussière commençait à monter dans l'air chaud. Les humeurs se ressentaient de la lourde température. Des querelles éclataient un peu partout entre partisans de la paix universelle et, comme il n'y avait pas de sergents de ville, les commissaires de la fête avaient fort à faire pour apaiser ces nombreux conflits. Les administrations des journaux socialistes, s'étant chargées à forfait du rafraîchissement des citoyens, versaient sur tout le parcours « des absinthes hygiéniques » à deux sous le verre, et des « vermouths du prolo » à trois sous. En outre, les guinguettes foisonnaient aux alentours. Dès onze heures, on vit circuler des ivrognes mécontents ou sentimentaux qui harcelaient les orateurs, s'attendrissaient à tort et à travers, ou menaçaient de casser la figure « à quiconque rigolerait de la laïque ».

Comme les Amicales arrivaient place de la Concorde, les fanfares attaquèrent la *Carmagnole*. Des sifflets répondirent de la rue Royale. Les drapeaux noirs de l'anarchie mêlés aux drapeaux rouges du collectivisme décoraient les statues des villes de France. Toutefois les organisateurs n'avaient pas osé toucher à Strasbourg qui gardait les rubans tricolores et les fleurs de la *Ligue des Patriotes*. La tension des rapports franco-allemands avait rendu cette concession nécessaire.

A ce moment Marc Albigny, épuisé de fatigue et pâle comme un cadavre, dut se séparer de ses disciples, s'asseoir un moment sur une chaise. Il faisait signe qu'on le laissât tranquille, mais une nuée de jeunes médecins et d'étudiants, en train de s'organiser pour le défilé de « la Santé et de la Joie », l'entourèrent, lui tâtant le pouls, donnant chacun leur avis. L'un d'eux, plus exalté que les autres, avec une barbe rouge en pointe et des yeux à fleur de tête, criait : « Citoyen Albigny, il faut vous conserver pour le Grand Soir ! »

Jeanne accourut, supplia les bavards de s'éloigner; aidée de Bernard, elle trempa un linge dans l'eau, mouilla les tempes de son père, lui fit respirer un flacon de sels qu'elle emportait toujours par précaution : « Ça va, fifille... Merci... C'est fini. Dieu, que c'est bête ! » répétait Marc haletant, couvert de sueur, et

désolé de penser que plusieurs reporters plus ou moins sympathiques avaient assisté à cette petite scène. Il avait la pudeur de son mal et dissimulait héroïquement ses souffrances.

Le déjeuner de deux mille couverts — en vingt tables de cent convives — était servi sous des tentes dans le jardin des Tuileries. Nestor Gageron l'avait organisé sur un plan économique et stimulait le zèle des serviteurs qu'il bousculait et tutoyait. Le Montmartrois reparaissait sous le châtelain. Il avait requis, pour cette besogne, les garçons de bureau de son journal *l'Aube socialiste* et ceux du *Prolétaire*, les vendeurs des deux librairies annexes et ses propres domestiques. Lui-même les aidait en bras de chemise, veillant à tout, pressant le déballage des bouteilles. Habillé de coutil blanc, clignant des yeux, Jacob Houngar le regardait faire avec admiration. Qu'on pût être à la fois si roublard et si cordial, cela émerveillait le gros Juif. Il répétait : « Quel homme! quel type! »

Tout en s'activant, Nestor Gageron débinait ferme son maître et rival Salvian qui avait « cané » à la dernière minute, au risque de mettre les camarades dans le pétrin. Il n'eût pas été fâché de dégoûter Houngar du *Prolétaire* et de détourner ses capitaux vers *l'Aube socialiste*. Le banquier voyait le jeu, mais n'en approuvait pas moins une si légitime indignation : « Oh! Certainly Salvian a tort, il lui en cuira. »

L'apparition de Marc Albigny entre Bernard et sa fille, jeta un froid. Ce véritable révolutionnaire détestait les profiteurs de la Révolution. Il jeta un regard dédaigneux sur les préparatifs, Gageron, Houngar et leur clique, puis demanda sèchement :

— Où serai-je? »

— Mais à la place d'honneur, mon cher maître, en face de Caussade, et vous parlerez en premier..., répondit le beau Nestor sans s'interrompre.

On entendit des rires et des éclats de voix. Martin Matonnay guidait vers les cuisines quelques jeunes personnes de sa connaissance déjà fort excitées et arborant des toilettes tapageuses. Il salua de la main « les pontifes », comme il les appelait, et son copain Bernard qu'une familiarité si déplacée irrita. Albigny murmura : « Le petit mufle! »

Le banquet ne fut servi qu'à une heure et à trois heures seulement les toasts commencèrent. Celui de Marc, bref et dur, négligeant la désertion de Salvian, mais stigmatisant « les mous et les lâches » en général, souleva des applaudissements frénétiques.

« Citoyens, conclut le célèbre doctrinaire, il paraît que l'Allemagne impériale et militaire nous en veut. C'est possible. La

France de la liberté a toujours eu le privilège de mettre en rage les autocrates... et la Rome papiste souffle sur le feu... Mais les travailleurs allemands vos frères me chargent de vous dire qu'en cette circonstance, ils se rangent tous à nos côtés pour nous protéger, affronter les baïonnettes des soldats... Si leur souverain sème la guerre étrangère, il récoltera en même temps la guerre civile. Tôt ou tard, le droit se met en travers de la force et lui défend d'aller plus loin. »

Ces paroles, lancées d'une voix métallique, rassurèrent momentanément la portion de l'assemblée qui les entendit; Jeanne, assise à côté de Bernard, retrouva sa naïveté pour lui dire tout bas : « Comme c'est beau!... » Le jeune homme pensait : « Ce n'est pas très sûr. » Mais il se rangea aussitôt à l'avis de sa bien-aimée. Les méchants propos qui couraient sur son père et sur le prochain mariage de sa sœur le rendaient morose. Il sentait s'accentuer la scission entre les purs et les gouvernementaux du style de Salvian. Ne serait-il pas, à brève échéance, la première victime de cette rupture? Son vis-à-vis, correspondant d'un journal viennois manifestement hostile à la France, l'agaçait encore par ses bravos sans pudeur.

Un toast de Sambuc, « à l'extinction de tous les dogmes », se perdit dans la rumeur générale. Alors le sénateur Giffare, se penchant vers Martin Matonnay, murmura confidentiellement :

— L'occasion serait superbe pour vous autres, au ministère, d'emprunter à Sambuc ses dossiers pro-allemands, sous prétexte de mettre en mouvement les loges de là-bas, de les faire photographier et ensuite de fermer le bec à la maçonnerie quand elle essaiera de vous débarquer, ce qui ne tardera pas.

Martin Matonnay, maçon, lui-même, avait l'habitude des chantages politiques et des pires transactions. Il ne fut pas trop étonné qu'un frère trois points lui donnât un semblable conseil. Il répondit sur le même ton :

« C'est une idée, j'y réfléchirai; » et parut ne pas entendre le « on vous offrirait gros de ces pièces-là », que mâchonna le tentateur.

Maintenant c'était le tour de Gageron de parler au nom de la presse. Son éloquence familière faisait rire. Il commença par nier les colères allemandes, puis traita de « petits nenfants trop impressionnables » ceux qui donnaient encore « dans ce godant. » Nouvelle pierre dans le jardin de Salvian. Il jura que dix ans plus tard « l'Europe serait organisée en république sociale sous la surveillance paternelle d'admirables émancipateurs, tels que le vénéré maître Marc Albigny ».

La grimace sardonique de celui-ci montra qu'il se fût bien passé d'une aussi compromettante vénération. Il n'aimait pas qu'on le reléguât parmi les momies, les pièces de musée. Les initiés songèrent : « Quelle rosse, ce Gageron. »

Il y eut un grand silence quand Jeanne Albigny coiffée du bonnet rouge, un châle rouge jeté sur ses épaules, se leva pour réciter *l'Ode à la paix* de Guillaume Horteux.

Ce penseur de la primaire se vantait de s'être fait lui-même. Employé dans une ferblanterie, il avait appris le latin tout seul à douze ans et, plus tard, le grec de la même manière. Il s'était élevé ainsi d'étage en étage, par la protection des contremaîtres de la démocratie, de Caussade notamment, jusqu'à une chaire de philosophie générale au Collège de France. Or, sa rapide ascension lui avait légèrement tourné la tête. Il répétait volontiers :

— Je suis la conscience du régime.

Pour l'instant, placé à la droite de son interprète, il écoutait, avec un ravissement non dissimulé, les strophes en prose de cette ode qu'il limait et polissait depuis deux mois. Dans tout ce qu'il écrivait il y avait des idées assez originales, un certain souffle; mais une forme pénible, rebutante, sans nuances, gâtait les meilleures intentions. Comme la plupart de ses pareils, Horteux ignorait la brièveté, la concision, et cet art de lâcher à temps les métaphores qui distingue les poètes de race. Il craignait de n'être pas compris, revenait sur les définitions et les comparaisons. Il n'échappait pas à cette vanité du style qui consiste à mettre en italiques les paragraphes les plus insignifiants. Il supposait son lecteur ou son auditeur capable de le suivre dans tous ses méandres, infatigable et privé d'ironie.

Le noble visage de Jeanne Albigny, tel que d'une sibylle populaire, son organe héroïque, son geste sous le châle rouge, sa prestance exhaussèrent un texte médiocre, pastiché du *Zarathoustra* de Nietzsche, et soulevèrent l'émotion de l'assemblée. Comme elle adjurait les demi-dieux de l'Olympe scientifique, un roulement de tonnerre et la lueur d'un éclair soulignèrent ce défi. Jeanne, sans se troubler, montra le poing au ciel et chacun déclara l'inspiration magnifique. Bernard, plus fin que son entourage, estima qu'elle allait un peu loin. Que penseraient sa grand-mère et sa mère quand elles le sauraient uni librement à cette virago de l'athéisme? Mais, relevant les yeux, il la vit droite et fière, petite tache écarlate sur le fond sombre des nuées. Les battements de son cœur firent taire sa raison. Il s'estima trop heureux de sacrifier ses plus chères affections à la conquête d'une si belle proie.

L'ode achevée au milieu d'une tempête d'acclamations, Horteux embrassa la muse toute tremblante. Alors une étrange vieille personne aux longues boucles grises se précipita vers Jeanne Albigny et la serra convulsivement dans ses bras maigres. C'était Félicité, sœur du philosophe, docteur en médecine, connue dans tous les milieux anarchistes pour sa charité évangélique. Du matin au soir elle arpentait la ville, secourant les détresses qu'on lui signalait, tirant des riches, à force d'objurgations, les sommes nécessaires au soulagement immédiat des pauvres, soignant ceux-ci gratuitement, vêtue elle-même comme une mendiante et respectée des plus rudes. Les divergences d'opinion lui importaient peu. Elle sollicitait l'aumône de Nortier et celle de Houngar, la générosité de M[me] Haussoir comme celle du ministre Matonnay. Inlassable, jamais rebutée par un refus ou une démarche, elle brûlait d'amour pour son prochain, à condition qu'il fût sans ressources. Avec les autres, ceux qui ont de quoi se vêtir et manger, elle était sèche et même désagréable. Entre temps, elle écrivait des petits vers insignifiants, des fables de morale civique que l'on répandait dans les écoles. Chez elle, comme chez son frère, l'expression écrite bégayait.

De larges gouttes de pluie commençaient à tomber quand les deux mille convives se dirigèrent sans ordre vers la Comédie-Française où devait être représenté le *Mystère laïque* de René Popiolle. Quelques loges et avant-scènes étaient déjà occupées. Le « juge humain » Pasmes et les Saintines avaient retenu leurs places longtemps d'avance. Aussi bien il s'agissait d'une bonne œuvre : les pupilles de la franc-maçonnerie. Sollicitée par son prudent mari de rester à la maison, Gertrude Fagnies avait aussitôt résolu d'enfreindre la consigne et elle paradait au balcon, dans une toilette rose extraordinaire qui comprimait sa poitrine imposante et son cou de taureau. Du paradis, on l'entendait rire et se moucher. « Quand Gertrude assiste à une séance de la Chambre, disait Fagnies, je la devine à son reniflement. »

Le scénario de Popiolle, assez simple malgré ses prétentions au sacrilège, comportait un crucifiement de la Vie (avec un grand V) que torturaient et bafouaient les prêtres, que libéraient les savants. Un programme détaillé expliquait ce symbolisme sans fraîcheur aux parlementaires congestionnés par les charcuteries du déjeuner, enclins à l'incompréhension et au sommeil.

En dépit d'une claque bien stylée et d'une interprétation suffisante, l'ennui l'emporta sur l'esprit sectaire. Dès le début de la seconde partie du mystère, la salle se vida à moitié. Pasmes et les Saintines, Martin Matonnay et ses joyeuses compagnes, Ger-

trude Fagnies. Giffare et sa femme, Caussade et sa nièce avaient tenu bon. Mais les autres spectateurs notoires préférèrent s'en aller « à l'anglaise », et dans les coulisses l'auteur, averti de cet exode par ses comédiens mécontents, prenait une figure farouche, voyait là un tour des jésuites.

La représentation et la journée s'achevèrent dans un déluge et dans la boue. Les derniers manifestants poursuivaient sous l'averse les voitures des autorités, chantaient des refrains révolutionnaires. On ne savait s'ils acclamaient ou s'ils conspuaient les organisateurs de la fête.

Albigny, fatigué et dégoûté, était parti avant la fin avec Guillaume et Félicité Horteux, laissant à Bernard, qu'il traitait déjà comme son gendre, le soin de raccompagner Jeanne. En arrivant rue Mariotte où habitaient ses amis, il eut la fâcheuse inspiration de descendre et d'entrer chez eux pour prendre une tasse de thé.

Dans la bibliothèque du philosophe, laquelle jouait en même temps le rôle de salon, François Salvian attendait depuis une heure le retour de Félicité pour la conduire chez Mme Haussoir. L'énervement de cette ultime démarche ne lui avait pas permis de supposer la rencontre avec Albigny, après le billet du matin. Il eut un mouvement de surprise en apercevant le père de Jeanne. Celui-ci le rassura ironiquement.

— Oui, c'est moi..., ce n'est que moi, mon cher député. Je vois avec plaisir que votre mal de gorge ne vous empêche pas de circuler...

Félicité, gênée, disparut sous prétexte de chercher les tasses. Guillaume Horteux, éternellement préoccupé de lui-même, ne remarquait rien. Aucun des deux adversaires ne voulait céder la place, de sorte qu'il se fit un grand silence pendant lequel on entendit la pluie qui battait les vitres.

— Ces fêtes étaient belles, réussies?... demanda Salvian sans s'adresser à l'un plus qu'à l'autre; Horteux qui dépouillait son courrier marmotta quelque chose d'indistinct. Alors Marc Albigny, outré d'un tel cynisme, répondit en séparant les syllabes, afin de rendre l'affront plus sensible.

— ... Belles..., sans doute, puisqu'il n'y avait là que des hommes sincères réunis sans arrière-pensée, sans aucun intérêt électoral.

Cette fois l'allusion tombait mal. Salvian était tenaillé par trop de tracas familiaux et politiques pour supporter en plus des avanies gratuites. Il riposta :

— Les hommes sans arrière-pensée, mon cher ami, sont infiniment rares dans tous les partis. Vous ne comptez point

parmi eux, car en ce moment vous cherchez à m'outrager. Laissez-moi donc être franc à mon tour : ces fêtes étaient intempestives. Leur caractère auguste et sacré, — puisqu'elles avaient lieu sous votre égide, — augmentait leur caractère odieux. J'ai employé pour me dégager une formule polie. C'est votre faute si, pour me défendre, j'en suis réduit maintenant à la brutalité.

Horteux qui écoutait avec surprise, la bouche ouverte, cet échange d'aménités, crut que la terre allait se fendre, le plafond tomber. Mais Albigny encore calme tendit en avant ses mains nerveuses :

— Pardon Salvian, pardon, vous déraillez. Le brutal, c'est moi. Vos diverses variations bien connues ne vous laissent que la faculté de l'incohérence...

Puis changeant de ton :

— Oui, je vous reproche votre hypocrisie, vos faux-fuyants. Pourquoi n'avez-vous pas dès le début refusé de parler? Si l'attitude de l'Allemagne et l'excitation des patriotes vous faisaient *peur*, — il insista sur le mot injurieux, — vous deviez l'avouer et vous retirer. Mais vous avez préféré l'acceptation immédiate, quitte à nous laisser ensuite aller tout seuls à la bataille...

— Oh! la bataille... sans morts ni blessés.

— Croyez-vous?

L'accent d'Albigny se faisait à mesure plus vibrant et plus incisif. Il s'était même dressé, chancelant sur ses jambes, et appuyé au dossier de sa chaise désignait du doigt son interlocuteur comme s'il le marquait en public :

— Quelqu'un aujourd'hui a été blessé grièvement, vous, Salvian, qui manquiez à un engagement d'honneur, qui reculiez devant le devoir. Laissez, Horteux, je sais ce que je fais et ce que je dis... Salvian, vous devez tout au prolétariat. C'est lui qui vous a tiré de la platitude, du poncif oratoire, du centre gauche, qui vous a donné des forces et des ailes. Mais vous n'avez pas compris que ces présents des pauvres vous liaient, qu'ils vous créaient l'obligation stricte de mener avec nous la vraie guerre... Eh oui, la guerre de classes, la seule sainte, la seule nécessaire. Votre âme de bourgeois et d'opportuniste est capable de métaphores, incapable d'action. Je dis plus..., de sacrifice..., de révolte. Elle n'a jamais fait, elle ne fera jamais éclater ses cadres étroits. Vous êtes un prisonnier... de votre éducation, de vos préjugés, de votre belle-mère, de votre femme, de votre fille... Vous secouez vos chaînes; elles n'en sont que plus solides. Comment réformerait-il la société celui qui ne sait pas dompter sa famille, qui tremble devant une union libre, devant les larmes, devant les

scènes, devant toute responsabilité extérieure au Code et au dogme!

Le cruel Marc était allé jusqu'au bout de son souffle, cependant que Horteux essayait en vain de l'interrompre. Salvian recevait cette douche assis, fermant les yeux et haussant les épaules, avec un faux dédain que démentait le tressaillement de ses larges joues. Il sentait son insulteur enchanté de rompre avec lui sur une question accessoire. Il connaissait trop la tactique pour admettre chez Albigny une vraie colère. Seulement le mauvais drôle allait le séparer de Bernard et rendre tout rapprochement ultérieur impossible. Ces pensées se succédaient dans son esprit avec une rapidité merveilleuse tandis qu'il cherchait une parade et hésitait entre un éclat ou un éclat de rire.

La première solution, qui vidait la querelle, lui parut, pour l'instant, préférable. Il se leva donc à son tour et dit posément à Guillaume Horteux :

— Excusez-moi. Ce pauvre Albigny m'a l'air un peu souffrant, un peu énervé par sa journée de plein air. Je ne saurais le suivre sur son terrain et transformer votre bibliothèque en arène athlétique.

Pour sortir après cette déclaration, il devait passer devant son adversaire, lequel, soulagé, ricanant, méditait un dernier outrage. Au même moment, la porte s'ouvrit, et Félicité parut, toute pâle, avec le plateau et les tasses. Elle avait entendu et ses doigts tremblaient :

— Marc, Salvian, je vous en supplie, pour vos enfants, réconciliez-vous...

— Jamais, cria Albigny, cette explication sera la bonne. Bernard choisira entre *lui* et moi. Je combattrai désormais à visage découvert cet homme néfaste entré dans notre parti par surprise et pour l'avilir. Je le restitue au clan Gallargues.

L'interpellé était déjà dehors. Il se retourna, tenant le bouton de la porte et mugit dans une sorte de sanglot :

— Adieu donc, orgueilleux. Puissiez-vous ne pas perdre une cause que vous servez par l'envie et la haine... Albigny, j'ai pitié de votre état. Nous nous retrouverons devant le peuple.

Car, même en sa fureur, il restait classique et en référait au suffrage universel. L'habitude des réunions publiques le rendait faible dans les drames clos.

« Devant le peuple! » répétait-il une fois dans la rue, brandissant son parapluie encore trempé d'eau. Le ciel s'était dégagé. Une lumière pâle éclairait Paris. Afin de changer le cours de ses idées, Salvian suivit à grands pas le boulevard des Batignolles, le boulevard de Courcelles et descendit le faubourg Saint-Honoré. Il

croyait marcher au hasard et ruminer des projets de vengeance. En réalité, il cherchait un dédommagement et la compagnie de Claire de Saintines. Mais cette pensée était si bien cachée au fond de son orgueil blessé qu'il fut surpris de se trouver devant la maison.

— Madame est rentrée. Monsieur vient de ressortir.

Le hasard servait le visiteur. On l'introduisit dans le salon. Il trouva là un programme des Fêtes humanitaires qui acheva de l'exaspérer et une petite paire de gants blancs qui le calma. Il n'eût pas été juste de faire à son innocente amie la scène qu'il n'avait pu porter chez Mme Haussoir. Et tout à coup la bizarrerie de ses rapports intellectuels et sentimentaux avec cette jolie perruche du monde lui apparut. Que cherchait-il? Que lui voulait-elle? Ce flirt sans issue valait-il la peine de quelque sottise? Le tribun n'en savait plus rien.

Claire l'interrompit dans ses réflexions. Après la pièce de Popiolle, qui l'avait assommée sans qu'elle osât l'avouer, elle était revenue directement chez elle et elle avait passé à tout hasard, son deuil étant fini, une très gracieuse robe de chambre rose, couverte de dentelles. Elle joua l'étonnement.

— Vous ici, aujourd'hui! On déserte son poste, ami?

— Je ne déserte rien du tout. J'ai passé l'âge de ces puérilités et les mystères modernes ne me tentent pas. Me croyez-vous aux ordres d'Albigny?

Elle se mit à rire, avec gentillesse :

— Quelle humeur! Mon lion a faim, sans doute. Lui offrirai-je quelques biscuits?

Elle allait sonner. Salvian la retint par son poignet fin, et le contact de cette jolie main lui fit plaisir :

— Restez là, que je vous voie seule une minute. Cela ne m'arrive plus jamais. Ignorez-vous que vous êtes, dans ma rude existence, le petit coin de repos tendre et confiant?

Déjà effarouchée, contente tout de même, elle levait vers lui des yeux de gazelle, quand un coup de sonnette et des pas rapides maintinrent Salvian dans son rôle de soupirant muet.

C'était le long et mince Daniel de Saintines qui avait oublié quelque chose et en profitait pour saluer le maître, entamer une discussion sociologique à propos des fêtes de la journée.

Cette arrivée intempestive les mit également de mauvaise humeur.

VI. — Déchirements.

Marie Salvian pleurait dans les bras de Mme Haussoir. Un jour gris et argent, celui du lent crépuscule des faubourgs d'automne,

tombait des hautes fenêtres. Le parloir de l'Œuvre Chrétienne était désert et vaste. C'était là que les fiancés, quelques mois auparavant, avaient fait connaissance. C'était là qu'ils allaient se séparer tout à l'heure pour un temps indéterminé.

Telle était la conséquence familiale de la dernière incartade de François Salvian. Redoutant les suites politiques de sa brouille avec Albigny, à propos des fêtes humanitaires, et le mariage religieux de sa fille avec un officier catholique, le tribun avait imaginé d'accepter une vieille invitation des socialistes berlinois. Il était parti sans prévenir personne et avait prononcé, en allemand, l'avant-veille, dans la capitale de l'empire, un grand discours dont le retentissement, vu les circonstances, était énorme. Il y constatait avec joie la toute récente amélioration, — plus fictive encore que réelle, — des rapports entre les deux nations voisines. Il voyait dans l'aimable autorisation de la chancellerie une preuve manifeste de cette détente. Les mauvais nuages étant dissipés, il exprimait l'espoir que le prolétariat français et le prolétariat germanique, désormais indissolublement unis, sauraient déjouer les projets criminels de la grande industrie et de la haute banque.

Il allait plus loin. Il reconnaissait les torts de la France, trop irritable et avide de colonies, qui ne ménageait pas les justes susceptibilités de sa rivale et ancienne ennemie. Il incriminait la caste aristocratique, catholique et militaire responsable, selon lui, de cette attitude. Il dénonçait la propagande chauvine, cléricale, antirévolutionnaire, laquelle s'exerçait, malgré les lois, dans des couvents mal désaffectés et corrompait la jeunesse ouvrière. Une attaque directe et intempestive contre l'œuvre de Mme Haussoir, expressément nommée, se trouvait ainsi plaquée dans la péroraison de cette harangue sacrilège, comme un défi ou une vengeance.

— Votre père a tenu parole, murmurait mélancoliquement Mme Haussoir, en caressant les jolis cheveux blonds de la jeune fille appuyée contre elle. Quand il vint, voici déjà cinq semaines, accompagné de Félicité Horteux, pour exiger de moi la rupture de vos fiançailles...

— Il a fait cela, il a osé!...

Marie ignorait cette démarche. L'idée que ce père, qu'elle avait tant aimé, persécutait ainsi son bonheur, cette certitude affreuse la bouleversait. Elle sécha ses larmes, leva vers mère Cécile, — comme l'appelaient ses résidentes dans l'intimité, — des yeux pleins de douleur et de résolution :

— Racontez-moi tout, Madame. J'ai le droit de savoir.

— Eh bien, cela se passait quelques jours après les fameuses fêtes. Félicité Horteux m'avait demandé un rendez-vous pour un de ses amis, qui désirait m'entretenir d'une affaire grave. Elle m'amena un monsieur qu'à ses traits, à sa démarche, à ses premières paroles je reconnus aussitôt et qui, doucereux d'abord, jeta ensuite brutalement le masque, m'ordonna de vous séparer de Laurent. Il me dit textuellement ceci que je n'oublierai pas : « Je vous ai ménagée jusqu'à présent à cause de ma fille, mais prenez garde. Les assauts de Sambuc sont inoffensifs. Sambuc est taré et le Sénat est débonnaire. Un mot de moi, un seul, à la Chambre ou ailleurs, amènerait la fermeture de vos locaux, la dispersion de vos pupilles. Ce mot, je le prononcerai impitoyablement si vous ne détruisez pas de vos mains cette alliance, fruit de vos efforts, qui me désespère et ruine mon crédit politique. »

— Quelle infamie! murmura Marie, le rouge au front.

— J'ai répondu, continua Mme Haussoir, sur le ton froid et méprisant qui convenait : « Je ne m'occupe pas de politique, mais seulement d'œuvres sociales. Je ne crains personne. Les périls accéléreront ma propagande. Quant au mariage du capitaine Caltet avec ma meilleure auxiliaire, — oui, chère enfant, la meilleure, — je ne l'ai pas voulu ni combiné. Mais il me comble de joie, il donne les plus grandes espérances de perfection chrétienne, et je ferai tout, en dépit des obstacles, pour qu'il s'accomplisse. »

— Merci, merci, Madame...

La souffrance mêlée à la gratitude embellissaient la physionomie de la jeune fille. Mère Cécile sentait la chaleur de sa joue, son frémissement, et elle jugeait la dure vérité nécessaire à la trempe de cette âme d'élite. Puis, la faiblesse de Salvian lui était apparue sous l'audace. L'indignation de sa fille et de sa femme aurait raison de ce malotru mieux que la douceur et les prières.

— Malgré les efforts de Félicité, qui essayait de le calmer, votre père est parti furieux, jurant qu'il trouverait le moyen de faire plier mon fanatisme. A-t-il réussi? Jugez-en. Sur les conseils de Nortier, admirable en cette circonstance comme toujours, je vais profiter de la réclame faite par le député Salvian à notre œuvre pour fonder cette maison de Lyon, dont je vous ai déjà parlé.

— Ainsi, jadis, les persécutions stimulaient le zèle des apôtres.

Mme Haussoir sourit tristement :

— La persécution... limitée. Je sais que, tout en me dénonçant de l'autre côté de la frontière, votre père priait en sous main son ami le ministre Matonnay, lequel n'a rien à lui refuser, de me laisser bien tranquille. C'est encore Nortier qui m'a appris cela.

Cette façon hypocrite de procéder m'a indignée plus que tout le reste. On nous accuse, on nous accable en public et solennellement, mais en secret on nous ménage, afin de ne pas s'aliéner des capitalistes puissants et capables de commanditer un journal. Eh oui, Jacob Houngar branle au manche. Le *Prolétaire* ne vit pas de l'air du temps, et Camille Nortier a la réputation d'attacher ses adversaires avec des chaînes d'or... Ma mignonne..., c'est dur ce que je vous dis là, mais il vous faut connaître la vie comme elle est, juger même vos plus proches et choisir...

Marie se leva, calme et décidée :

— J'ai choisi, Madame. Aujourd'hui même je quitterai mon père, j'irai habiter près de ma grand-mère.

— Et votre maman?

— Elle fera comme moi, j'en suis sûre. Depuis trop longtemps, nous tolérons qu'on opprime, à côté de nous, nos croyances les plus chères. Notre soumission devient de la complicité. Je déplorais l'union libre de Bernard et de Jeanne Albigny..., cette erreur de leur double orgueil...

— Les pauvres gens! interrompit Mme Haussoir.

— Ces derniers événements passent la mesure et prouvent qu'il est temps de réagir. Mon père, mon frère comptent trop sur notre tendresse. Ils ne savent pas qu'une heure sonne où la conscience révoltée prime tout.

Elle s'exprimait avec une netteté remarquable qui la montrait prête aux plus durs sacrifices. A ce moment, la porte s'ouvrit et Laurent entra, bouleversé, un journal à la main.

— Asseyez-vous, lui dit Mme Haussoir.

Elle se plaça entre lui et Marie pour faire obstacle à ces reproches injustes que la douleur traîne avec soi et qui amènent de l'irréparable. La précaution était superflue. Les traits creusés du capitaine, sa pâleur, témoignaient d'une blessure profonde; pourtant, ses premières paroles furent d'apitoiement et d'espérance :

— Douce, innocente Marie, cette épreuve-là me ferait vous aimer davantage, si c'était possible. Mon destin est étroitement lié au vôtre et rien ne nous séparera... Est-ce vrai?

— Rien, Laurent, jamais... Je serai votre femme.

— Devant mère Cécile, solennellement, je vous renouvelle ma foi... Mais reconnaissez qu'il m'est interdit aujourd'hui, après l'acte... insensé de votre père, de donner ma démission. Déjà mes camarades me suspectent, me tiennent à l'écart. Si je quittais l'armée en ce moment même où François Salvian sacrifie son pays à l'Allemagne, et pour entrer dans sa famille, j'aurais l'air de m'associer à son apostasie, je me déshonorerais.

Il allait ajouter « à ses côtés », mais il se retint, et, déployant le journal, montra ce gros titre en manchette : LE DISCOURS D'UN TRAITRE.

Marie, la main devant les yeux, répliqua d'une voix sourde :

— Vous avez raison, je ne puis vous en vouloir.

Puis, s'adressant à Mme Haussoir :

— Dites-lui, vous, mère Cécile, ce que j'ai décidé.

— Marie va quitter la maison paternelle, se retirer chez sa grand-mère. Elle tient à désavouer publiquement un geste qui révolte sa conscience. Vous n'irez pas la voir, capitaine, et elle ne vous écrira pas. Ainsi vous mettrez votre amour à la pire épreuve, celle du silence et de l'absence. Du temps passera. Les choses s'atténueront. Si son père ne veut pas la perdre, il trouvera le moyen de réparer lui-même le dommage causé, de rendre votre démission et votre union possibles. Lorsque deux cœurs comme les vôtres ont fait un pacte, mes enfants, rien ne saurait prévaloir contre eux. Dès maintenant, et quoi qu'il advienne, la bénédiction de mère Cécile est avec vous.

Cette femme, sévère et habile, rapprochait en parlant les deux fiancés de sorte qu'ils se trouvèrent face à face, aussi émus l'un que l'autre et frissonnants. Laurent, sur la tempe, embrassa Marie qui jeta un léger cri, se sauva vers le fond du parloir, ouvrit une porte et disparut.

— Vous la retrouverez, dit Mme Haussoir. Allons du courage, capitaine; croyez-vous que je laisserais s'accomplir devant moi cette séparation, si je la jugeais définitive. Ce soir même, j'écrirai à Nortier afin qu'il attende patiemment l'entrée en fonction de son nouveau secrétaire. Je vous tiendrai au courant par votre sœur Emilie des événements qui ne peuvent manquer de se produire... Et surtout ne gênez pas la manœuvre par une démarche intempestive, quelque folie d'amoureux.

— Oh! Madame! j'ai en vous, comme tous ceux qui vous approchent, une confiance aveugle.

Mère Cécile n'aimait pas qu'on parlât d'elle. Gentiment, affectueusement, pour couper court aux balivernes, elle tendit au jeune homme une main fine que terminaient des doigts volontaires.

Du faubourg Saint-Antoine à la rue de Fleurus, Marie comprima ses larmes et son chagrin. Elle se contraignait à marcher, suivant des voies larges, peuplées, bruyantes d'où venait à elle un murmure confus comme celui de la mer. Les grandes inquiétudes nous arrachent à la participation, font une fourmilière de l'humanité qui nous environne.

Jusqu'alors, comme il arrive aux êtres jeunes, elle n'avait pas

regardé en face l'étrangeté de sa situation. Fille d'un père changeant et divers, que les hasards de la politique inclinaient momentanément à l'anticléricalisme, elle avait choisi comme directrice de conscience Mme Haussoir, la catholique moderne, qui se mêlait au peuple et, par l'apostolat direct, arrachait son masque au collectivisme. Il était fatal que, dans ce milieu ardent de l'Œuvre Chrétienne, elle rencontrât le pire ennemi des doctrines de Salvian et qu'elle l'aimât. C'est toujours au conflit sentimental qu'aboutissent les situations fausses et les familles sans cohésion.

Elle savait maintenant ce qui, en Laurent Caltet, l'avait conquise : la loyauté énergique. Elle commençait à trop souffrir de l'habileté du tribun pour ne pas apprécier le manque complet de cette qualité parlementaire. Laurent, dans ses affections et dans ses haines, ne tenait compte ni du succès ni de l'insuccès. La tension des rapports franco-allemands inclinait Salvian au patriotisme, l'empêchait de se rendre aux fêtes humanitaires. La détente de ces mêmes rapports le rejetait à l'internationalisme.

« Ce sont les mous qui causent les catastrophes... » Marie prononçait cette phrase presque à haute voix quand elle aperçut le Luxembourg. La nuit venait sur les ailes d'un vent froid qui éparpillait les feuilles jaunes. La jeune fille réfléchit que cette année-là les circonstances politiques, ses fiançailles et celles de son frère avaient supprimé la villégiature habituelle dans le Midi. On s'était contenté de courts déplacements aux environs de Paris. Sa mère l'avait emmenée à Fontainebleau. Toutes deux passaient là une semaine délicieuse et sans préoccupations, en compagnie du capitaine Caltet qui venait les voir de Melun.

Usant de divers prétextes, Salvian était resté à Paris. Que fallait-il penser aussi de cette Mme de Saintines, belle et jeune, qui jouait, disait-on, un rôle dans sa vie? Aurait-elle, le cas échéant, assez d'influence pour envenimer une brouille passagère, la changer en rupture permanente?

Car Marie n'admettait pas un instant l'hypothèse que Salvian, déjà séparé de son fils, supporterait plus de quinze jours l'absence de sa femme et de sa fille. Puis elle eut une bouffée de colère en songeant à la scène violente qu'il avait faite à Mme Haussoir. Il s'agissait d'avoir du courage et de lui marquer la limite de son autorité draconienne.

Quand elle arriva rue de Fleurus, sa mère et sa grand-mère causaient à voix basse dans la demi-obscurité du salon. Elles affectionnaient l'entre-chien et loup pour leurs confidences.

— Ah! que je suis malheureuse! s'écria la jeune fille, et elle

passait des bras de l'une aux bras de l'autre, sans s'expliquer, comme si un deuil mystérieux s'ajoutait aux ténèbres.

Puis elle s'assit entre les deux femmes et raconta tout, les paroles de Laurent, sa résolution, les conseils de Mme Haussoir. Ce récit augmenta encore la colère de Mme Gallargues qu'avaient déjà exaspérée le discours de Berlin et auparavant l'union de Bernard et de Jeanne Albigny. Son Bernard, son préféré, parti sans la prévenir, sans l'embrasser, avec cette fille de damnation, après une parodie sacrilège où Marc Albigny jouait à la fois le rôle du prêtre et celui du maire!

— Et maintenant, voilà ton mariage à toi ajourné, sinon rompu, par la faute de ton père... Il l'a fait exprès... Je suis certaine que tout cela est combiné... Il ne sera content que quand il aura déshonoré sa fille après son fils... Ah! si mon cher homme était encore là!...

Dans les circonstances graves, elle évoquait ainsi son défunt mari, personnage effacé et timide, qu'elle mettait jadis en avant à l'occasion de toutes les querelles. Elle aimait la bataille. C'était son affaire. Ses gestes, sa menaçante mimique, dans le bas crépuscule, lui donnaient l'air d'une devineresse, et, non contente des malheurs réalisés, elle prédisait des fléaux sans nombre.

— Qui n'hésiterait à t'épouser aujourd'hui, ma pauvre enfant, après le scandale de ton frère et les criminelles paroles de l'*autre* (l'autre, c'était son gendre). Le jour de la déclaration de guerre, toutes les canailles se prévaudront de l'attitude de Salvian pour refuser le service militaire et déserter en masse. On se fusillera dans les rues. Vous-mêmes ne serez pas épargnées. Qui m'aurait dit qu'en donnant ma fille à ce faux modéré, alors si patriote, si raisonnable, je préparais de mes mains ces catastrophes. Car il n'est pas douteux que la dot a servi...

— Allons, maman, c'est du passé cela, fit Marianne avec impatience. Le présent, et il suffit à nous désoler, c'est la folie de Bernard, le coup de tête de son père et le désespoir de celle-ci, qui est l'innocente victime de tant d'erreurs et que je plains par-dessus tout.

— Tu ne veux pas la lampe? demanda la vieille dame.

Elle avait l'art des interruptions.

— Non, merci, tout à l'heure. Je croyais que Bernard hésiterait à quitter sa situation auprès de Matonnay..., douze mille francs, logé, chauffé, toutes les espérances d'un grand avenir politique... — la pratique ménagère se montait en énumérant tant d'avantages perdus. — Il faut que cette Jeanne Albigny lui ait tourné a tête. Ah! elle montre le poing au bon Dieu dans les fêtes

humanitaires. C'est un métier cela. Et, aujourd'hui, mon pauvre garçon et cette demoiselle instruite courent les routes à la recherche d'un morceau de pain. On m'a dit qu'il sollicitait une petite place dans une fabrique d'électricité à Romans ou à Valence, lui qui pouvait devenir conseiller d'Etat... Quelle pitié!

— Cela le regarde..., tu ne les aideras pas, j'espère.

La dureté de la vieille bourgeoise révolta Marie qui murmura :

— Oh! grand-mère!...

Elle n'aimait pas que les ressentiments servissent de prétexte à l'économie.

Marianne continuait :

— François, lui, a eu la nature faussée par les mauvaises influences, les flatteries de belles dames. On prétend que je suis jalouse. Je suis simplement prévoyante. Cette maison de la rue Saint-Honoré où on l'encensait, où on le dorlotait, lui a été néfaste... Sais-tu, chérie, le télégramme qu'il m'a envoyé de Dijon, car il revient d'Allemagne par étapes et fait ce soir une nouvelle conférence :

J'ai cru devoir cette réparation à mes principes et à mon parti. M'expliquerai au retour... Tendresses...

— C'est ignoble, déclara Mme Gallargues.

Craignant d'avoir été trop indulgente, elle ajouta :

— Et impardonnable.

Puis un « hum » de la gorge qui signifiait chez elle le comble de l'indignation.

— Au retour, il trouvera sur son bureau ma lettre très courte, mais qui l'impressionnera, conçue à peu près ainsi :

Moi aussi, ta fille aussi agissons selon notre conscience. Nous allons vivre près de ma mère, rue de Fleurus; nous y resterons jusqu'à ce que tu te sois résigné à respecter nos amitiés, nos volontés et nos croyances.

— C'est trop doux. Il ne comprendra pas. Il ne cédera pas. Il viendra vous chercher et recommencera huit jours après.

Marianne secoua la tête :

— Tu te trompes, maman. François n'a pas de caractère, je puis bien l'avouer devant sa fille. Mais son intelligence est supérieure. Il se rendra compte que c'est sérieux et, comme il est adroit et fin, il laissera passer l'orage...

Puis, après un silence, et par un effet de ces contradictions que provoquent les rancunes exagérées et les espérances inavouables entre personnes du même avis :

— Tu ne t'imagines pas cependant que je vais quitter mon mari pour toujours, que cette enfant ne verra plus jamais son

père. C'est une épreuve... sérieuse, mais passagère, à laquelle nous le soumettons...

La terrible vieille dame avait espéré mieux. Sans répondre, elle se leva, sortit en bougonnant :

— La lampe, la lampe.

Marie, demeurée seule avec sa mère dont elle ne discernait plus le visage, mais dont elle aimait le cœur et la voix, alla s'agenouiller près d'elle, lui embrassa les mains lentement. Ses lèvres rencontraient ainsi l'anneau d'or donné à sa fiancée par Salvian et qu'elle n'avait jamais quitté.

Quand la grand-mère revint avec la lumière, elle comprit qu'il fallait se contenter de cette brouille imparfaite et, dissimulant sa déception, s'occupa des détails ménagers.

— Puisqu'il ne s'agit que d'une villégiature, — Marianne et Marie ne purent s'empêcher de sourire, — je vous ferai mettre le grand lit dans cette pièce. Avez-vous le linge nécessaire?

— Monique est avertie. Elle nous apportera tout ce soir après dîner.

— Quand rentre-t-*il?*

— Je l'ignore. Il ne me le dit pas dans sa dépêche; mais bientôt, j'imagine, à cause de son journal.

— Ah! ce *Prolétaire!* Je ne le lis pas, mais ma concierge m'en parle de temps en temps. Il paraît que c'est plein d'horreurs et l'on y a raconté tout au long la burlesque cérémonie qui nous enlève notre Bernard.

— Oui, conclut mélancoliquement Marianne, François a pensé que cette concession le réconcilierait avec Albigny. Mais l'envie de ce méchant homme ne désarmera pas pour si peu. C'est vrai que la situation de mon pauvre mari n'est pas commode. Nous le quittons parce qu'il est trop révolutionnaire et les autres se séparent de lui parce qu'ils le trouvent trop bourgeois... Vilaine chose que la politique...

— Pas quand on la fait franchement, ouvertement, comme Gambetta...

A ce moment, un coup de sonnette fit tressaillir les trois femmes. Marianne dit à voix basse :

— C'est lui!

Déjà, elle redoutait une scène, des cris, une réconciliation trop rapide et par conséquent stérile.

La bonne vint annoncer :

— M. Dalcis, qui n'a qu'un mot à dire à Madame.

C'était le percepteur. Salvian, qui pensait à tout, lui avait envoyé de Berlin une lettre pour le prier d'user de son influence

sur sa belle-mère et d'apaiser une irritation facile à prévoir. Il se rappelait la malléabilité, les manières polies du conciliant fonctionnaire.

M. Dalcis comprit en entrant que la querelle était allumée et qu'il arrivait un peu tard. Pourtant, après les compliments d'usage, il aborda l'objet de sa visite.

— Ce discours de Berlin, prématuré et fâcheux à certains égards, a le mérite de calmer les esprits, et...

— J'ai le regret, monsieur, de n'être pas de votre avis, interrompit sèchement Marianne; bien que prononcé par mon mari, ce discours est une lourde maladresse.

Mme Gallargues poussa son « hum » guerrier. Marie prit une livraison et se mit à la feuilleter ostensiblement sous la lampe.

— Notre religion, Madame, ne nous enseigne-t-elle pas l'indulgence?

— Cela n'implique pas que nous devions lui sacrifier d'autres vertus. Et puis, tenez, Monsieur, il vaut mieux vous l'avouer, vous tombez mal. Nous nous installons ici ce soir même, ma fille et moi, afin de laisser tout entière à M. Salvian la responsabilité de son attitude.

— Et ce n'est pas fini..., ajouta Mme Gallargues que sa sympathie pour son ami de Gémenos venait de quitter brusquement.

M. Dalcis, interloqué de cet accueil, n'insista pas. Il était de ceux qui ne s'entêtent pas aux batailles perdues. Après quelques propos vagues, quelques phrases banales sur les difficultés de la vie publique, il tira sa montre, poussa un léger cri et s'esquiva froidement salué.

Le dîner fut triste. Marie pensait à Laurent, aux combats de sa tendresse et de son patriotisme. N'était-elle pas maintenant pour lui la fille d'un demi-traître, d'un homme sans foi? Marianne pensait à Salvian qu'elle aimait et qui allait souffrir. La grand-mère cherchait les moyens de prolonger cette cruelle situation et de la rendre insoluble. On entendait dans la pièce à côté le déménagement du mobilier, les souffles rudes de la concierge et de son mari, lecteur assidu du *Prolétaire*.

Léon DAUDET.

La suite prochainement.

LE COMMUNISME ÉVANGÉLIQUE

C'est dans le cours du dix-neuvième siècle que des lecteurs préoccupés de questions sociales ouvrirent les Evangiles pour y trouver réponses à leurs doutes ou inspirations à leurs recherches. Cette lecture était un fait nouveau. Anciennement, diverses catégories de croyants se partageaient entre elles les pages sacrées : ascètes et mystiques, théologiens et prédicateurs en composaient, si l'on ose dire, le seul public habituel. Plus récemment, des critiques s'étaient mis à lire les textes évangéliques au point de vue de la philologie, de la littérature ou de l'histoire. Cette fois, des sociologues et des économistes survenaient. Aux procédés de leurs sciences respectives, ils mêlaient des visées de réforme. Quelques-uns même cherchèrent dans les paroles de Jésus des programmes anticipés de communisme ou de démocratie.

Essayons, en interrogeant de notre mieux les Evangiles et l'histoire, de mettre en lumière ce que nous croyons la vérité.

I. — La vie commune de Jésus et de ses disciples.

C'est le choix du Maître qui groupe ses disciples autour de lui, et non la parenté, le voisinage et le métier; quel est donc le genre de vie auquel ce choix les associe volontairement?

D'après les synoptiques, Jésus réside à Nazareth jusque vers l'âge de trente ans. Il est connu dans ce village comme « le charpentier » et « le fils du charpentier » : son atelier familial et son salaire constituent donc ses moyens d'existence avant sa vie publique[1]. Mais, au sortir de sa retraite dans le désert, c'en est fait de ce domicile et de ce métier. « Il vint en Galilée, proclamant la bonne nouvelle du règne de Dieu », dit saint Marc; et saint Matthieu ajoute : « Abandonnant Nazareth, il habita Capharnaüm, sur la rive du lac, vers les confins de Zabulon et de Nephtali[2]. »

[1] Mt., XIII, 55; Marc, VI, 3. — [2] Mc, I, 14; Mt., IV, 13.

Au héraut de la bonne nouvelle, Nazareth ne pouvait convenir : sa position est trop retirée. Dans les replis de collines qui encadrent au nord la plaine de Jizréel, ses maisons escaladent le fond d'une vallée d'abord étroite, qui peu à peu s'évase en cirque. On n'accède à cette région fermée que par une brèche escarpée, où une route en échelle accroche ses lacets.

Dans ce village reculé, le voisinage pèse avec lourdeur et malveillance sur tout ce qui sort de la routine commune : lorsque Jésus le visitera au cours de ses missions, précédé d'une réputation de prophète et de thaumaturge, il s'appliquera devant les Nazaréens l'une des pages les plus évangéliques d'Isaïe; et tout le pays sera scandalisé. Qu'est-ce qu'il raconte le fils du charpentier? On connaît bien sa mère, et ses cousins, et ses cousines! Où a-t-il pris ce qu'il sait? Allons, qu'il montre sa puissance : on vaut bien les gens de Capharnaüm, qu'il a comblés de ses préférences! Et dans ce chassé-croisé de propos tumultueux, le scandale se monte au point que la foule chasse Jésus de la synagogue, l'entraîne dans la montagne et l'accule sur les crêtes qui surplombent la vallée, pour le précipiter du haut de leurs falaises [1].

Capharnaüm est une ville de facile accès; elle s'étend sur la plage nord du lac, le long d'une grande route internationale. Au temps de Jésus, les caravanes qui vont et reviennent d'Egypte en Syrie, par Damas et Jérusalem, se ravitaillent à Capharnaüm et y échangent des marchandises : c'est une ville d'étape, de marché et de bazars. Elle possède même son port : les mariniers du lac y déchargent le blé du Hauran, en transit pour les exportations de Tyr, de Sidon et de Césarée. De petites criques servent d'abri aux barques des pêcheurs, dont ce travail est encore lucratif; ils fournissent à Jérusalem tout un marché de poissons séchés [2]. Ce milieu affairé et cosmopolite n'est sans doute guère dévot, encore que Jésus y recrute ses quatre premiers disciples et y prêche dans la synagogue; mais le mouvement des caravanes, des flottilles, des troupes romaines de la garnison, répand aux pays d'alentour la renommée du nouveau Rabbi. Les foules affluent de la Galilée, de la Judée, de Jérusalem, de la Transjordane, des environs de Tyr et de Sidon. Aussi Jésus fait de Capharnaüm « sa ville », selon le mot de saint Matthieu [3] : c'est de là qu'il rayonne.

[1] Mt., XIII, 54, 58; Mc, VI, 1, 5; Lc, IV, 22, 30.

[2] Stapfer, ch. I : *la Géographie des Evangiles*, p. 47; R. P. Rose, *Evangile selon saint Marc* (Paris, Bloud), p. 9; R. P. Didon, *Jésus-Christ*, livre III, ch. II : *Jésus à Capharnaüm*, p. 278.

[3] Mt., IX, 1; Mc, III, 7, 8.

Ce nouveau domicile ne retient pas longtemps le Maître; à peine y est-il descendu qu'il dit à ses quatre premiers disciples : « Allons dans les villages et les villes des environs, afin que là aussi j'annonce; car c'est pour cela que je suis venu[1]. » Et, de suite, il exécute ce programme, en prêchant dans les synagogues. Capharnaüm ne le revoit que passagèrement : c'est le centre de ses missions, tantôt dans le pays de Génézareth, sur la rive occidentale du lac; tantôt dans l'intérieur de la Galilée, vers Naïm et Nazareth; tantôt sur la rive orientale, où il cherche momentanément le désert et la paix, mais où les foules le poursuivent encore. D'autres fois, il voyage pour s'isoler à loisir en compagnie de ses seuls disciples : ses excursions aux pays de Tyr, de Sidon et de Césarée Panéas représentent ces périodes de retraite active où, dans l'intimité, il forme ses apôtres; mais son incognito est plus d'une fois trahi : des malades le supplient, des possédés lui sont amenés, des foules courent l'entendre et son retour en Galilée ne passe point inaperçu. Enfin, il s'achemine vers la Judée pour sa dernière Pâque et sa mort.

Cette existence nomade et sans métier quotidien le distingue tout à fait de ces rabbins dont on lui donne le titre. Socialement, le docteur de la loi est un laïc enseignant la religion : il ne se rattache pas à la caste sacerdotale dont les familles se réclament du sang d'Aaron; il n'a pas le droit de sacrifier au temple et de vivre de l'autel; ce monopole héréditaire lui demeure inaccessible. Son état est celui d'un homme pieux, que sa lecture des rouleaux sacrés qualifiait à l'origine pour les transcrire. Naturellement familier avec les textes de la loi, ce calligraphe en devient le commentateur. Ses voisins le questionnent; aux réunions de la synagogue, on lui remet volontiers le soin de la lecture publique et de son explication. Le Sanhédrin le consulte à l'occasion, comme un expert. Mais ses charges de famille n'en subsistent pas moins : afin de nourrir femme et enfants, il exerce un métier, d'habitude un métier d'artisan. Cela lui permet le séjour des villes, où des élèves lui viennent : Hillel et Aquiba, deux maîtres renommés, sont débiteurs de planches; Shammaï est charpentier, Isaac Nanacha, forgeron; d'autres encore sont potiers, tailleurs, cordonniers. Loin de renoncer à leurs outils, ils en sont fiers : « Noble est l'étude de la loi, — dit Gamaliel, — lorsqu'elle s'accompagne d'occupations temporelles : vaquer aux unes et à l'autre, c'est écarter le péché. » Les Talmuds ne goûtent pas le communisme monastique des Esséniens : « Celui

[1] Mc, I, 38, 39.

qui a dit : le mien est à toi et le tien est à moi, celui-là est un niais[1]. »

Combien Jésus est différent de ces maîtres de religion, propriétaires et artisans. L'opposition s'accuse d'autant plus entre sa vie et la leur, qu'au point de vue strictement juif il est comme eux un laïc. Ce ne sont point Aaron ni Lévi qui figurent dans ses papiers généalogiques; mais David et Juda. Et cependant le charpentier issu des rois se libère des exigences de l'état laïc : une consécration totale de sa personne aux semailles de l'Evangile devient sa loi. C'est le commencement d'un sacerdoce nouveau : en face des sacrificateurs du temple et des docteurs de la synagogue, Jésus se met hors classe : il appartient à sa mission et ne travaille que pour elle.

Cette absolue consécration de l'homme à la mission n'est pas seulement le statut personnel de Jésus; c'est encore le principe générateur de sa vie en commun avec des compagnons. A ses semailles évangéliques et aux renoncements qu'elles imposent, il associe, dès les premiers jours, des amis de son choix.

Ces appels de disciples entraînent, on le voit, des renoncements pareils à ceux du Maître; mais celui-ci témoigne expressément qu'il ne les réclame pas de tout le monde. Des foules s'attachent à ses pas, soulevées par son annonce du règne de Dieu : ce mot réveille tous les plus chers espoirs de la religion et du patriotisme juif; il s'envole des lèvres du nouveau Prophète avec un charme et une puissance que scribes et docteurs ne possédèrent jamais. Une fois, trois jours durant, quatre mille hommes environ le suivent; une autre fois, cinq mille : quelques-uns même sont venus de très loin. Ces auditoires ambulants ne sont pas rares autour de Jésus, quoique moins nombreux peut-être, d'ordinaire. Quand ils ont bien joui de sa parole, il s'occupe de les congédier, il veille à ce qu'ils repartent; et donc il ne veut pas que tout auditeur de la bonne nouvelle abandonne son foyer, son métier et ses biens pour le suivre toujours : voilà des foules nombreuses où il prend soin de renvoyer chacun finalement à ses affaires et à sa maison[2].

Il profite même de ces concours, afin de promulguer les conditions de l'entrée dans son compagnonnage habituel : « De grandes multitudes faisaient route avec lui... Se retournant alors, il leur dit : « Quiconque ne renonce pas à tout ce qu'il possède ne saurait être mon disciple[3]. » Aussi, avant qu'on se risque à le suivre

[1] Edersheim, ch. XI : *Métiers*, p. 234, 236, 237; Stapfer, livre II, ch. XIV, *les Esséniens*, p. 439.
[2] Mc, VI, 33, 44, 45; VIII, 1, 3, 9. — [3] Lc, XIV, 25, 33.

dans ses étapes évangéliques, il veut qu'on établisse le bilan de ses forces. Qu'un scribe enthousiasmé s'approche : « Maître, je te suivrai partout où tu iras », la réponse précise encore les renoncements nécessaires : « Les renards ont des tanières, et les oiseaux du ciel, des nids; mais le Fils de l'Homme n'a pas où reposer sa tête [1]. » Pierre s'écrie donc, à bon droit, au nom des douze apôtres : « Voici, nous avons tout quitté et nous t'avons suivi. » Le mot est relevé avec approbation : une promesse de récompense en sanctionne la justesse, et Jésus dit comme Pierre : « Vous, mes suivants [2]. »

Ce n'est donc point à une union de métier, mais d'âmes et de ministère spirituel, que le Sauveur convie ses transfuges de la barque et de la douane. Encore que, mélangée chez eux d'aspirations temporelles et nationales, l'inquiétude religieuse détermine le caractère de leur démarche et les unit aux intentions de leur appel. Le fait social évangélique ne rentre donc essentiellement dans aucune catégorie de groupements temporels : il vit de sa vie propre, qui est celle de Jésus, communiquée à des intimes ; il gravite vers Dieu, et non pas vers la terre; il est d'un genre à part et transcendant de sa nature.

Le renoncement aux métiers et aux possessions prive Jésus et ses disciples de leurs moyens de vivre naturels : ce ne sont plus des ouvriers qui gagnent des journées, ce ne sont pas des propriétaires qui subsistent de leurs revenus; alors, de quoi vivent-ils? La plus divine des sociétés par l'origine et le but n'en est pas moins de composition humaine par son recrutement : ses adhérents ont besoin, chaque jour, de se vêtir, de se nourrir, de se loger; ce qui exige du travail ou de la richesse. Puisque le Maître exclut de son école ambulante la jouissance de la fortune et la pratique du métier, un certain choix positif de moyens d'existence lui devient nécessaire. Comment va-t-il résoudre ce problème : c'est la question sociale aux origines de l'Eglise, dans la vie même du Fondateur.

La solution du Maître est aussi pleine de bon sens que de religion.

« Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien ». Voilà le cri du Fils, en face du Père tout bon et tout-puissant. Jésus n'y suggère pas seulement une disposition de foi en un appui spirituel : il parle bien à la lettre du « nécessaire de la vie » que le pain surtout représente [3]. Cette mendicité qui se tourne vers le ciel s'extériorisera dans une tranquille sérénité devant les besoins

[1] Mt., VIII, 19, 20. — [2] Mc, X, 28; Mt., XIX, 28. — [3] Mt., VI, 11.

ressentis de la nourriture et du vêtement : « Ne soyez point inquiets, car, toutes ces choses, ce sont les païens de ce monde qui s'en donnent souci. Votre Père sait que vous en avez besoin. Cherchez plutôt le règne de Dieu, et tout cela vous sera donné par surcroît[1]. »

Devons-nous conclure de ces paroles que le travail est déconseillé, sinon même défendu à ceux qui suivent Jésus? Certainement non : ces recommandations de confiance en Dieu ne sont pas les seules qui concernent les moyens d'existence assurés aux disciples. Un épisode important de leur formation va nous montrer aussi que le Maître leur prescrit un travail et leur permet un salaire; mais un travail et un salaire convenables à leur état : et cette prescription est d'un divin bon sens.

Jésus dit à ses disciples : « La moisson est grande; mais les « ouvriers sont rares. Priez donc le maître de la moisson d'envoyer « des ouvriers dans sa moisson. » Et en exécution de ses désirs, Jésus convoque les douze, les munit de ses propres pouvoirs, les envoie « vers les brebis perdues de la maison d'Israël[2] ». Ces métaphores pastorales ou agricoles n'expriment pas ici de la poésie bucolique, mais un plan d'action : elles se rattachent au même ordre de pensées que l'image du semeur sorti pour les semailles et que celle des pêcheurs d'hommes. Toutes ces analogies ouvrières symbolisent un programme de travail : travail spirituel par son but, corporel par les efforts et les fatigues qu'il exige : « Sur les routes des gentils ne vous avancez pas, et dans les villes des Samaritains, n'entrez pas; allez plutôt vers les brebis perdues de la maison d'Israël. Tout en marchant, prêchez et dites : « Il est venu, le royaume des cieux ». Guérissez les malades, ressuscitez les morts, purifiez les lépreux, expulsez les démons[3]. » Voici une série de démarches, de discours, d'exorcismes, de guérisons, de miracles, que les disciples vont accomplir. L'action religieuse sur les âmes s'accompagnera d'une dépense de travail physique; et c'est par là que la journée de l'évangéliste s'assimile naturellement à celle du berger, du pêcheur et du moissonneur. Pasteurs des âmes, pêcheurs d'hommes, moissonneurs des semailles divines, les disciples vivront de ce ministère, comme l'ouvrier vit de son métier : « N'emportez ni or, ni argent, ni billon dans vos ceintures, ni besace de voyage, ni deux tuniques, ni souliers, ni bâtons »; ainsi, pas de vêtements de rechange, pas de provisions pour la route, pas de viatique pécuniaire : allez-vous-en tels que vous

[1] Lc, XII, 22, 31. — [2] Mt., IX, 35, 38; X, 1, 5. — [3] Mt., X, 6, 8.

êtes, et en retour de votre ministère, soyez logés, nourris, vêtus, défrayés; « car l'ouvrier mérite son salaire[1]. »

Dès le premier jour de sa prédication, Jésus conçoit l'état nouveau de ses disciples comme le transfert d'une pêche à une autre, d'un métier à un ministère. Comme l'ancien métier, le ministère futur devra qualifier socialement les compagnons du Sauveur, les posséder tout entiers : « Je vous ferai devenir pêcheurs d'hommes. » Il est à croire dès lors que Jésus n'exclut pas cette perspective d'avenir en affirmant le droit de ses envoyés à vivre de l'Evangile : ses instructions sont de circonstance; mais elles engagent un principe définitif, comme est définitive l'assimilation de l'apôtre à l'ouvrier.

De plus, l'expérience humaine de Celui que ses concitoyens appelaient « le charpentier » ou « le fils du charpentier » le prédisposait naturellement à cette sage économie de l'existence apostolique. Assurément sa filiale confiance demande au Père céleste le pain de chaque jour; mais elle ne rêve pas de le tirer miraculeusement des pierres et des rochers : c'est une tentation qu'il vainquit au désert. Il a rompu avec cette folle magie du messianisme populaire[2]. Pas de miracles pour soi, d'une part, puisqu'il peut travailler; pas de travail manuel, d'autre part, puisqu'il s'adonne aux semailles de la parole.

Ne méconnaissons pas le bon sens humain du Fils de Dieu! Ne supposons pas que la hantise d'une vision apocalyptique lui dissimule les exigences réelles de l'existence! C'est en prêchant le règne divin et son approche qu'il applique à ses envoyés cette maxime d'économie pratique et de dignité sociale : « Un ouvrier mérite son salaire. » Les formes de ce salaire pourront varier à l'infini selon les milieux où l'Evangile pénètrera; mais en rigueur et en substance, le principe restera, fixe tout à la fois et infiniment souple. Maître-semeur de la parole et premier messager de son propre Evangile, Jésus a conscience de mériter excellemment la légitime rétribution de l'ouvrier productif et utile. Ne sait-il pas que la parole de Dieu nourrit l'homme, bien plus encore que le pain? Que le monde entier gagné est sans valeur auprès de l'âme perdue[3]? Cette suprême vue des indigences divines dans le cœur humain éclaire ainsi d'une lumière d'éternité son humble expérience de la loi du salaire. La sagesse du Fils utilise à ses fins le bon sens du charpentier.

Jésus encore est « sujet-né de la loi », comme l'a dit saint Paul[4]. Fidèle observateur des préceptes de Moïse, il a, dès ses

[1] Mt., X, 9, 10; Cf. Lc, X, 7. — [2] Mt., IV, 2, 4. — [3] Mat , IV; 4. XVI, 26. — [4] Galat., IV, 4.

douze ans, fréquenté le temple où ses parents offraient des sacrifices. Il a observé de près l'existence des prêtres. Il a lu le Deutéronome, et le Deutéronome consacre le droit sacerdotal au salaire du culte. La pratique religieuse du Maître et sa science biblique doivent ainsi lui suggérer l'analogie que saint Paul relèvera dans sa première lettre aux Corinthiens : « Ne savez-vous pas que les sacrificateurs se nourrissent du sanctuaire et que les ministres de l'autel participent à l'autel? De même aussi, le Seigneur commanda aux messagers de l'Evangile qu'ils vécussent de l'Evangile[1]. »

Ce témoignage de saint Paul est ici d'un grand poids. Paul y résume une disposition universelle et permanente au bénéfice des messagers évangéliques, une disposition que le Maître a prise lui-même. La convergence des données historiques et des nécessités sociales nous induisait tout à l'heure à la supposer; cette fois, un témoin nous l'affirme : elle fut vraiment établie, au dire de saint Paul.

D'où lui vient ce renseignement? Ce n'est pas du Maître, assurément, ni dans son ministère où Paul ne semble pas l'avoir connu, ni dans ces communications révélatrices où le Ressuscité instruisait spécialement l'apôtre du salut universel, en vue de sa mission propre. Dans les premières communautés connues de Paul après sa conversion, celle de Damas avant tout autre, la loi établie par Jésus s'appliquait naturellement aux fondateurs de ces églises, apôtres ou disciples, et aux « évangélistes » voyageurs qui, de temps en temps, les traversaient. Il y avait trois à cinq ans que le Seigneur était mort : une tradition collective d'enseignement oral et de pratique journalière, toute fraîche encore, toute proche de sa source, toute pure en des âmes simples et droites attestait ses paroles.

Mais ce n'est pas uniquement cette tradition anonyme qui a documenté l'apôtre : trois ans après sa conversion, dans son premier voyage à Jérusalem, il connut Pierre ainsi que Jacques; quatorze années plus tard, il passa quinze jours auprès de Pierre encore, de Jacques et de Jean. Ne les vit-il pas dépossédés de leur ancien métier de pêcheurs, tout entiers consacrés au ministère de la parole et aux solennités de la liturgie, selon le programme qu'eux-mêmes s'étaient tracé? A-t-il même pu ne pas les interroger sur ce précepte du salaire évangélique dont ils étaient la vivante assertion? Sans doute, c'était son Evangile que ses détracteurs le forçaient à authentiquer par l'approbation de

[1] I, Cor , IX, 13, 14; Deuter., XVIII. 1.

ses collègues : salut et grâce pour tous les hommes, sans les entraves de la loi. Mais n'est-il pas infiniment probable que l'hôte, le co-apôtre et l'interlocuteur de Pierre le regarda vivre tout au moins, et regarda vivre aussi Jacques et Jean? Paul reçu sous leur toit et assis à leur table y observait en action le précepte du Seigneur sur le salaire évangélique[1].

L'attestation qu'il nous en transmet n'est donc pas simplement de la tradition reçue par l'oreille; mais encore et surtout de la tradition vécue. Authentiquée déjà devant ce perspicace interrogateur par la fraîcheur de souvenirs et la véracité de ses répondants, elle se montre aussi à ses regards comme gouvernant leur vie : les paroles des scribes, comme le marquait Jésus, redisaient bien celles de Moïse, mais leur conduite les démentait; Paul retrouve, au contraire, chez les apôtres une absolue sincérité à vivre en toutes choses comme ils savent parfaitement que Jésus le voulait.

Entre Jésus qui ordonne aux apôtres : « Vous vivrez de l'Evangile », et Paul qui atteste cet ordre, il y a, tout juste, le témoignage apostolique et son écho primitif. La certitude nous est acquise par là sur cette loi sociale du salaire dont le Fils de Dieu et le charpentier de Nazareth voulut faire, toutes proportions gardées, la loi du ministère évangélique.

Toutes proportions gardées, doit-on dire, parce que l'analogie de l'apôtre et de l'ouvrier ne dépasse point une certaine mesure dans la pensée de Jésus. Ce n'est pas gratuitement qu'un apprenti se forme : il paie les leçons qu'il reçoit, d'une manière ou de l'autre, et devenu ouvrier, ses propres gains compenseront ces premiers débours. Dans l'atelier du Père céleste, ces vues intéressées n'existent pas : « Vous avez reçu gratuitement », dit Jésus, la Bonne Nouvelle et le privilège de la répandre; en conséquence, « donnez gratuitement[2] ».

Cette recommandation interdit aux disciples les abus des rabbins mercantiles. Au milieu d'une population de paysans, de bergers, de marchands, sans aristocratie de la terre, sans spécialistes des arts ou des sciences, les scribes et les docteurs d'Israël détiennent la totale encyclopédie des recettes utiles et des notions élevées : ils sont casuistes, professeurs, jurisconsultes, prédicateurs, exorcistes, médecins. Ce dernier titre surtout est haut prisé dans ces populations de l'Orient où le manque d'hygiène et de propreté multiplie les malades et les maladies; les rabbis font des onctions d'huile sur les patients qu'on leur amène, prescrivent

[1] Gal., I, 17, 18, 19; II, 1, 2, 9; G. Act. VI, 2, 4. — [2] Mt., X, 8.

des remèdes compliqués et bizarres, exercent des incantations, opèrent par suggestion et mise en scène. Tout cela se paie cher, témoin cette malheureuse dont saint Marc narre l'aventure : « Elle avait beaucoup souffert entre les mains de plusieurs médecins; elle y avait dépensé tout son bien et n'en avait retiré le moindre soulagement; son mal allait au pire[1]. »

De ces pratiques lucratives, il importait souverainement d'éloigner les disciples; Jésus y veillait même d'autant plus que volontiers il accommodait son ministère et le leur aux exigences de ses compatriotes. C'est de la part de son Père, dont les largesses gratuites surpassent à l'infini toute valeur échangeable, que les douze vont guérir, exorciser, faire des miracles. D'un côté donc Jésus affirme leur droit rigoureux au salaire de leurs peines; mais, de l'autre, il les détourne de faire leur prix et d'exiger une rétribution : « Donnez gratuitement. » Ce sera donc bénévolement que leurs obligés spirituels recevront les apôtres; ceux-ci se présenteront à l'entrée du logis, mais sans forcer par opportunité la porte de leurs hôtes. Que si on les repousse, ils s'en iront ailleurs, s'en remettant à Dieu de ce déni de justice[2]. Voilà, certainement, une première dérogation à la loi naturelle du salaire : les messagers de l'Evangile ne vendront pas leur parole; ils attendront, confiants en Dieu, sa rétribution spontanée chez leurs compatriotes hospitaliers, Jésus interdit là ces pourparlers d'entente, ces taxations de la tâche ou de la journée, qu'il a si finement décrites dans telle parabole[3].

Il prive encore ses disciples d'un autre droit de l'ouvrier ordinaire. Le fait de les envoyer en mission sans une obole pour leurs dépenses, le fait de les adresser à l'hospitalité gratuite ne suppose-t-il pas l'absence de tout pécule individuel parmi les compagnons du Sauveur? Ce n'est pas à des gens qui ont de l'argent de poche et le droit d'en user que l'on dit : « Ne prenez ni or, ni argent, ni billon dans vos ceintures »; mais à des gens qui n'en possèdent point et qui seraient tentés d'en réclamer au moment de partir en voyage. Cette ordonnance s'accorde bien, par ailleurs, avec un trait que nous indique l'Evangile de saint Jean : Judas détenait la caisse. Le terme de l'évangéliste (τὸ γλωσσόκομον) désigne une boîte ou un coffre; l'article singulier qui le précède caractérise ce meuble comme le seul de la communauté. C'est au dépositaire de cette masse collective d'opérer les achats et de répandre les aumônes au nom du Maître : nous le

[1] Mc, V, 26; Stapfer, Livre I, ch. XIV. *La Science*, p. 251. — [2] Mt., X, 11, 16. — [3] Mt., XX, 2, 5, 13, 14, 15.

tenons encore de saint Jean [1]. Si donc le pain ou le gîte offert se double d'une largesse pécuniaire, les disciples ne la glissent pas dans leur ceinture : ils ont dû renoncer à ce droit d'épargne, si naturel aux salariés ordinaires. Cela se comprend dans une communauté qui reçoit ce mot d'ordre : « Si quelqu'un ne renonce pas à tout ce qu'il possède, il ne peut être mon disciple [2] ».

Cette proscription du pécule individuel achève de caractériser le régime social des ouvriers évangéliques : ils vivent en communauté au sens le plus entier; ils pratiquent le communisme. Ce dernier nom appartient en propre aux collectivités où chacun reçoit du fonds commun tout ce dont il a besoin, sans même se réserver le fruit de son travail. On peut ainsi qualifier le communisme des disciples un communisme rigoureux, bien qu'il ne ressemble absolument à aucun autre. Il sort d'une consécration totale de Jésus et de ses compagnons à l'annonce de la bonne nouvelle; il n'est donc pas identifiable de tous points à ces communautés ouvrières du foyer, de l'industrie ou du domaine, qui se réalisent comme les types historiques d'un socialisme naturel : ce n'est pas le communisme d'une famille de pasteurs nomades; c'est une communauté d'essence religieuse, c'est le communisme évangélique.

Cette collectivité fraternelle se dédouble en deux fractions pour ainsi dire concentriques. La plus proche du Maître est l'objet d'une solennelle institution. D'après saint Luc, Jésus s'est retiré sur une hauteur aux environs du lac, pour y passer d'abord une nuit en prières. Puis, au matin, il redescend vers la troupe de ceux qui le suivent, et, dans le nombre, il en choisit douze auxquels il donne le nom d'apôtres, qui signifie envoyés. Mais ce ne sont pas seulement des collaborateurs du premier rang qu'il se désigne ainsi; ce sont encore des compagnons immédiats : « Il en établit douze, dit saint Marc, pour les avoir avec lui [3]. »

Ces compagnons ne seront pas les seuls; saint Luc vient de nous les montrer sélectionnés dans une masse antérieurement existante : « Il appela ses disciples, et en choisissant douze parmi eux, il les nomma ses apôtres. » Ce ne sont donc pas de simples auditeurs ou des suivants temporaires qui apparaissent à l'arrière-plan du groupe apostolique, mais de véritables familiers, partageant l'existence du Maître. Nous devons encore à saint Luc une citation où se précise la qualité de ces disciples du second rang : Simon-Pierre les nomme « ceux qui marchèrent ensemble avec nous, tout le temps que le Seigneur Jésus vécut au milieu de

[1] Jo., XII, 6. ; XIII, 29. — [2] Lc, XIV, 33. — [3] Mc, III, 13, 15; Lc, IV., 12, 13.

nous, depuis le baptême de Jean jusqu'au jour où il nous fut enlevé [1] ». C'est à raison de ce compagnonnage permanent que Pierre propose d'élire parmi eux le remplaçant de Judas, pour témoigner du Ressuscité. Ils furent, en effet, des intimes de Jésus : au milieu d'eux, saint Marc le montre en dehors de la foule et « en son particulier »; avec les douze, ils interrogent le Maître sur ses paraboles; ils reçoivent de lui les explications qu'il ne donne pas en public [2].

Ces compagnons des apôtres apparaissent une fois dans l'évangile de saint Luc au nombre de soixante-dix. D'après le récit de l'évangéliste, ils ont reçu, eux aussi, la mission de quitter temporairement la société du Maître pour annoncer la bonne nouvelle : deux par deux, il les envoie en précurseurs dans les villes et les villages où il passera pour se rendre de la Galilée à Jérusalem. Des instructions pareilles à celles que saint Matthieu et saint Marc résument comme données aux douze dans la province du Nord, leur sont communiquées pour ce nouvel itinéraire [3]. Cette répétition s'imposait logiquement, puisque simples disciples et apôtres participaient, avec Jésus, au même état de vie et à la même mission.

Ce nombre de soixante-dix n'est point hiératiquement immuable, comme celui des douze, appelés par leur nom et une fois pour toutes. Sur le chemin de Jérusalem, un jeune homme, riche et pieux, qui aborde le Rabbi, entendra ces paroles : « Va, vends tout ce que tu as, donne-le aux pauvres, puis viens et suis-moi [4]. » Durant le même voyage, Jésus dira encore à l'un de ses auditeurs : « Suis-moi, viens annoncer le Règne de Dieu [5]. » Nous ignorons combien souvent se réitérèrent ces appels, et combien furent suivis. A nous en tenir au chiffre que saint Luc nous donne par occasion, les soixante-dix et les douze eussent alors formé autour du Maître une communauté de quatre-vingt-deux hommes.

C'est peu de chose encore au milieu d'une foule comme en soulevait Jésus; mais c'est beaucoup déjà pour une caravanne permanente. Peut-on savoir les motifs qui engagent le Maître à se faire suivre d'une pareille troupe de disciples? Et pourquoi leur impose-t-il ce régime communiste à des fins de religion?

II. — Le noviciat des apotres.

De robustes pêcheurs comme Jacques et Jean travaillent sur une même barque avec leur père Zébédée. Simon Pierre, qui est

[1] Act, I, 21. — [2] Mc, IV, 10, 11. — [3] Lc, X, 1, 16. — [4] Mc, X, 21. — [5] Lc, IX, 59, 60.

marié, loge sa belle-mère dans sa maison et travaille sur sa barque avec son frère André. Voilà les signes d'une formation communautaire où le groupe de famille patronne les individus. Les engins de pêche eux-mêmes exigent l'association de deux ou plusieurs paires de bras : ce ne sont pas ces lignes de fond que le pêcheur des fjords relève à soi tout seul dans sa petite barque; Simon et André nous sont décrits par saint Marc et par saint Matthieu comme développant en cercle une senne enveloppante [1]. Parfois même trois hommes ne suffisent pas : l'évangéliste qui utilise les souvenirs techniques de Simon rappelle que Zébédée prenait encore des ouvriers sur sa barque en plus de ses deux fils [2]. L'appendice de l'Évangile selon saint Jean représente Simon qui pêche en compagnie de Thomas, de Nathanaël, des deux fils de Zébédée et de deux autres disciples : sept hommes en tout sur un seul esquif. On dirait même que de barque à barque les petites communautés de famille se confédèrent et se donnent un coup de main. Saint Luc nous le suggère en désignant Jacques et Jean comme les associés de Simon et ses copartageants [3].

Des groupements analogues s'entrevoient dans les populations agricoles. Ils travaillent et demeurent en petites communautés de famille, comme les pêcheurs de Génézareth. Les jeunes gens eux-mêmes se groupent au foyer paternel, comme ses ouvriers-nés et les co-jouissants de sa propriété. Le père est l'administrateur du bien de famille. C'est la maison communautaire.

Habitués dès l'enfance à cette vie de mutuel appui, les disciples ne manquent donc pas d'aptitudes naturelles pour le groupement nouveau où les rassemble Jésus. En les maintenant autour de soi, le Sauveur tire parti de leurs habitudes collectivistes.

Ils sont capables, à vrai dire, d'un commencement d'émancipation et de vie personnelle, en regard de leur famille : Jésus les recrute en un milieu où la communauté se désagrège déjà par l'instinctive poussée de ses membres les plus énergiques. Ces familles agricoles établies en communauté perdent l'ampleur et la solidité des familles nomades qui parcourent la Pérée ou le désert de Moab : chez les pasteurs, plusieurs ménages collatéraux vivent à l'aise des mêmes pâtures indivises que la tribu leur allotit périodiquement. L'absence d'effort et d'initiative dont s'accommode si bien la garde des troupeaux laisse dormir les énergies individuelles : un même ancien gouverne sans peine des hommes robustes comme de grands enfants indolents et

[1] Mc, 16. ἀμφιβάλλοντας... Mt., IV, 18, βάλλοντας ἀμφίβληστρον. — [2] Mc, I, 19. — [3] Lc, V, 7, 10 κοινωνοὶ τῷ Σίμωνι — Μετόχοι.

rêveurs. Les chefs de tente sont là-bas moins nombreux et plus hauts que les chefs de maison parmi les paysans galiléens. Toutes les races qui se sédentarisent au sortir du désert s'avancent dans cette évolution à mesure qu'elles cultivent davantage : c'est une loi sociale bien connue [1].

Les signes de cette évolution se retrouvent clairement chez les disciples de Jésus : ils appartiennent à la province de Palestine qui est la plus agricole. Avec combien d'aisance Pierre et André désertent leur foyer de Capharnaüm, que d'ailleurs ils ont fondé en émigrant de Bethsaïda, où ils sont nés. Jacques et Jean quittent de même très libres leur père Zébédée et le laissent avec ses ouvriers. Ils subissent évidemment en âmes religieuses et en âmes de choix, l'ascendant de la bonne nouvelle; ils sont ouverts plus que le commun de leurs compatriotes aux souffles de l'Esprit. Mais c'est un fait général que ces Palestiniens sédentaires ne retrouvent plus dans leurs familles le patriarche en même temps pontife et roi qui tient sous sa houlette les hommes des tentes. L'Israélite contemporain de Jésus est pour jamais sorti de la quiétude pastorale, et la stabilité du groupe communautaire est ébranlée à son foyer. Il est capable personnellement de certaines initiatives dans le travail, la religion et la conduite de sa vie.

Combien restreintes néanmoins ces naissantes poussées! Combien encore dominées ou ressaisies par des entours de parenté que la vie sédentaire n'a point anéantis! Comme il arrive naturellement, lorsqu'une fraction de tribu se fixe sur un territoire afin de le cultiver, l'influence des consanguins s'enracine dans le voisinage local. Sur tout foyer qui se constitue, elle pèse comme une lourde atmosphère; c'est une buée envahissante. La mention des proches fait partie du signalement individuel. Quand les Nazaréens se scandalisent des paroles de Jésus sur sa mission personnelle, leur cri est aussitôt : « Celui-ci n'est-il pas le charpentier, le fils de Marie, le frère de Jacques et de José, et de Jude et de Simon? Ses sœurs ne sont-elles pas au milieu de nous [2]. » Ce n'est donc pas à l'ampleur de ses œuvres et de sa personnalité que les concitoyens du Maître l'apprécient; mais à la mesure de son métier héréditaire et de sa parenté locale.

On est à sa famille avant d'être à soi-même, on est à Jacques et à José, à Simon et à Jude! Si la famille ne peut plus retenir l'audacieux prophète, eh bien, elle ressaisira sa coutumière tutelle, en le poussant pour qu'il se lance à fond. Puisqu'il

[1] *La Science sociale*, 1886, t. II, p. 405 et suiv.; t. III, 1887, p. 23 et suiv., 235 et suiv.

[2] Mc, VI, 3.

charme la multitude par ses discours et par ses miracles, on va tâcher qu'il se produise avec éclat : est-ce raisonnable à lui de se terrer dans la Galilée, lorsqu'il pourrait si bien émerveiller Jérusalem? Un jour, vers les approches de la fête des Tentes, ils l'interpellent : « Pars d'ici et va en Judée, afin que tes disciples voient aussi les œuvres que tu fais : on n'opère pas en cachette quand on cherche à se manifester; si tu fais de telles choses, montre-toi donc au monde [1]. » Qu'elle se dévoile ou non, cette personnalité hors cadres, toute maîtresse de soi, toute à son œuvre et ne procédant que de son Père céleste, bouleverse les traditions des parentés galiléennes. Ces groupes où chacun dépend de tout le monde ne comprennent pas les allures du Sauveur; ils entravent sa mission.

En conséquence, il n'hésite pas à se mettre en rupture avec eux, car c'est bien une parole de rupture que ce « Voici ma mère et mes frères » adressé aux disciples.

Jésus serait-il donc un adversaire de la famille? Exigerait-il la désertion du foyer et la brouille de ses hôtes, lorsqu'on aspire au royaume des cieux? Lorsque les Pharisiens l'interrogent sur le divorce le Maître répond : « Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare point [2]. » Ainsi, loin de se désintéresser de la société conjugale ou de la vouloir dissoudre, il la regarde comme établie par Dieu, il en renforce la stabilité. Les docteurs de la loi lui objectent l'autorité de Moïse qui permet le renvoi de la femme par simple lettre du mari; mais Jésus n'hésite pas à dire que cette tolérance est désormais périmée. C'est bien un peu engager l'avenir, et, en tout cas, ne point agir en ennemi du mariage. Les relations filiales n'attirent pas moins son attention : il dénonce la tradition des Pharisiens, d'après laquelle un fils est dispensé de secourir ses parents, sous prétexte que son argent est consacré au trésor du temple. A cette fausse dévotion, sont opposés le quatrième commandement et la malédiction de ses violateurs [3]. Ce n'est donc pas la famille que Jésus attaque et veut dissoudre; c'est la pesée collective sur les consciences : il ne la souffre ni pour lui-même ni pour ses disciples. Partout où elle s'exerce, il tranche dans le vif et désagrège le bloc.

Ainsi s'explique la dureté de ses paroles devant certaines demandes, apparemment légitimes. Un homme qu'il vient d'appeler à sa suite lui répond : « Seigneur, permets d'abord que j'aille ensevelir mon père [4] »; quoi de plus juste et de plus pieux?

[1] Jo., VII, 3, 4. — [2] Mt., XIX, 3, 10; Mc, X., 9. — [3] Mc, VII, 10. 13. — [4] Lc, XI, 5, 9.

Mais Jésus les connaît, ces funérailles palestiniennes! Des joueurs de flûte aux airs lugubres; des pleureuses de louage qui hululent et glapissent; des amis, des parents qui agitent les bras, qui poussent de grands cris, qui se lacèrent les vêtements, qui se jettent de la poussière sur la tête, qui se roulent par terre[1]. Le cortège théâtral va s'emparer du nouveau disciple, l'accabler de ses doléances, le retenir par de tragiques imprécations; cet homme qui vit déjà d'une vie supérieure ne doit pas retourner dans un milieu qui la tuerait : « Laisse les morts ensevelir les morts; pour toi, viens et annonce le règne de Dieu ». Jésus condamne par-dessus tout le regard apeuré vers le conseil de famille : « Je te suivrai, maître, lui dit quelqu'un; mais permets-moi d'abord d'en faire part à ceux de ma maison. » La permission est refusée : « Quiconque met la main à la charrue et regarde en arrière est impropre au règne de Dieu[2]. »

L'appel « Viens et suis-moi » constitue de la sorte une réaction protectrice contre le retour offensif des influences consanguines, auxquelles s'arrachent les disciples. Il était nécessaire qu'une communauté adoptive remplaçât, pour eux tous, celles de leurs maisons et de leurs parentés. Jésus ne pouvait enlever ses Galiléens aux collectivités qui les patronnaient sans les replonger aussitôt dans un certain milieu analogue, encore que supérieur : on ne passe pas en un instant du foyer et de la barque de Zébédée à l'existence d'un « pêcheur d'hommes » qui va tout seul au bout du monde; les transitions doivent se ménager. C'est déjà un héroïque effort que cette rupture des disciples avec leurs familles, leurs voisinages et leurs ateliers.

C'est après les avoir préparés par ces premiers sacrifices, que Jésus leur dit : « Bienheureux serez-vous lorsque les hommes vous haïront, et qu'ils vous banniront, et qu'ils injurieront et repousseront votre nom comme mauvais, à cause du Fils de l'homme : réjouissez-vous ce jour-là, exultez, car votre récompense est grande au ciel[3]. »

Est-ce qu'ils se sont groupés à l'appel du Rabbi, tous ces Galiléens, pour souffrir sur la terre et attendre une récompense dans les lointains du ciel? Les disciples voient dans leur Maître le roi d'Israël : cette gloire dont ils réclament le partage et ce royaume dont ils convoitent les grandes charges; ils attendent que Jésus les rétablisse par lui-même. Leurs pères ont subi les Assyriens, les Chaldéens, les Médo-Perses, les Egyptiens; puis sont venus

[1] Mt., IX, 23; Mc, V, 38, 39; Stapfer, livre I; ch. VIII : *la Vie privée*, p. 166. — [2] Lc, IX, 59, 62. — [3] Lc, VI, 22, 23.

d'Occident les montagnards de la Macédoine et les Romains. La Palestine fut un lieu de passage pour leurs armées; une position à s'assurer pour la conquête de l'Egypte ou l'entière soumission des provinces d'Asie; ce fut aussi, avec ses terres productives, sur les confins de steppes arides, une magnifique oasis de ravitaillement, de pillage et de contributions : ce bon pays de rapport est toujours apprécié des potentats exploiteurs qui sont le type du monarque oriental. Le petit peuple d'Israël n'est pas de taille à lutter contre leurs grandes armées, et naturellement cette race d'envahis, de captifs, d'opprimés, de tributaires personnifie ses espoirs de revanche dans la vision d'un Roi sauveur.

C'est de ce rêve national et de ce rêve religieux que se repaissent les disciples avec obstination : ils ont placé en Jésus tous les espoirs de leur croyance et de leur patriotisme. Sa mort leur sera un scandale : « Nous espérions que ce serait lui le Libérateur d'Israël; mais avec tout cela, voici trois jours qu'il est mort[1] ». Si le Ressuscité leur promet la venue prochaine de l'Esprit saint, ils interprètent son assurance d'après leurs anciens préjugés : « Maître, est-ce que dans ce temps-là tu rétabliras le royaume d'Israël[2]? » C'est pour cela qu'ils vinrent à lui.

Est-ce pour cela qu'il les appelle et qu'il les prépare? Non.

Pour détruire à jamais la capitale illusion du Messie politique et de son triomphe prochain, Jésus annonce qu'il sera lui-même frappé des pires catastrophes. Il en rattache la première annonce à la confession de Pierre, comme pour exercer et développer la foi chrétienne dans ces âmes encore si juives. Pas un mot de cette révélation qui ne contredise une espérance nationale : « Voici, nous montons à Jérusalem, et le Fils de l'homme sera livré aux grands prêtres et aux scribes, et ils le condamneront à mort, et ils le livreront aux païens, et ils l'outrageront et cracheront sur lui, et ils le flagelleront et le feront mourir[3]. » Cette révélation se réitère par trois fois sur les étapes de la route : Copieusement expliquée, elle scandalise les disciples, elle les attriste, elle ne les convainc pas au fond. C'est plus tard seulement qu'elle donnera ses fruits; mais le coup est porté à cette religion de prospérité et de domination, à ce rêve d'empire universel qui ramène l'idéal juif de la justice et de la paix au type oriental du socialisme autocratique, établi par conquête.

Ce n'est pas seulement d'un roi triomphateur que rêvent les disciples, c'est d'un roi familier, tutélaire, toujours présent de sa

[1] Lc, XXIV, 21. — [2] Act., I, 6. — [3] Mc, VIII, 27; 33; IX, 29, 31; X, 32, 34.

personne au milieu d'eux; et Jésus exorcise de même ce fantôme. Encore qu'il les assure de sa résurrection et leur assigne un rendez-vous en Galilée, il reste absent d'une longue perspective de luttes et de persécutions dont il leur ouvre les avenues. « Voici : je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. » Ce n'est pas précisément ce qu'ils rêvaient, cette dispersion d'un troupeau sans pasteur. « Soyez prudents comme des serpents et simples comme des colombes. » Circonspection et candeur, cette alliance ne s'inspire guère de la politique orientale. Et cependant, maîtres d'eux-mêmes et loyaux, sans renier leur foi ni trahir leur apostolat, les disciples affronteront toutes les puissances du monde antique : synagogues, sanhédrins, rois indigènes, gouverneurs, Jésus les énumère à plaisir. Toutes les autorités que révéraient ses pêcheurs, son douanier et ses paysans se retourneront contre eux. Il faudra tenir tout seuls contre la haine générale de l'Evangile : « Vous serez haïs de tous à cause de mon nom; mais quiconque persévérera jusqu'à la fin sera sauvé[1]. »

Jésus s'attaque donc universellement à ce besoin de sympathies enveloppantes et de sensible tutelle qui est si vif chez ses compagnons. Il les retourne sans cesse vers des sources d'énergie plus personnelles et plus intérieures. Lors même qu'il leur promet de rester parmi eux jusqu'à la fin des temps, c'est de sa présence spirituelle qu'il parle; sans doute à une foi virile cette promesse suffit, mais que ce serait peu de chose pour des rêveurs de messianisme judaïque, et quelle déception! Seuls dans le monde avec un Christ intérieur qui les assiste invisiblement, seuls et sans autre secours que son esprit dont ils seront animés, quelle transformation et quelle épreuve pour ces émancipés des villages galiléens!

Une pareille évolution ne se poursuivra pas sans des efforts de persévérance où chaque disciple, Jésus absent, devra se maintenir comme si le Maître était là. Tout un cycle de paraboles développe les exigences diverses de cette fidélité intérieure se soutenant par elle-même, sans appui ni contrôle sensible. Des exégètes appellent ces paraboles *les paraboles de la vigilance;* on serait en droit aussi de les nommer *les paraboles de la tâche personnelle.*

Ces petits drames des paraboles concourent tous à un même enseignement. La gracieuse théorie des porteuses de lampes incarne cette virile morale avec non moins de force que le maître de maison faisant bonne garde la nuit, que le fidèle intendant

[1] Mt., X, 16, 23.

parmi les gens de son maître, que les dépositaires des talents bien placés. Dans tous ces types sociaux d'une leçon religieuse, Jésus relève les traits de mœurs où s'accusent une prévoyance, une fidélité, une délicatesse, un savoir-faire également supérieurs dans son milieu palestinien. Les traits de laisser-aller méridional et d'inertie communautaire lui deviennent autant de repoussoirs, symbolisant de mauvais disciples : les cinq lampes sans huile, l'intendant paresseux, querelleur et ivrogne, l'enfouisseur de capitaux. Educateur des âmes, le Sauveur dégage la conscience de ses apôtres d'une formation sociale inférieure à leur vocation : ce sont des Orientaux qu'il désorientalise.

Son dernier mot en quittant la terre les détachera en conséquence de leur pays natal et les dispersera dans le monde entier, un à un. « Allez, faites disciples toutes les nations... Allez par toute la terre, et annoncez la bonne nouvelle à toute créature. »

A sa ressemblance, le Christ les libère de leurs appartenances familiales, ouvrières, villageoises, nationales; il les consacre à son Evangile, indépendants de tout le reste.

Essentiellement éducatrice du chrétien et de l'apôtre, cette communauté ne ressemble donc pas à un essai de réforme sociale, dans le sens moderne. Le Maître ne fonde point une ligue, une mutualité, un syndicat, une fédération de paysans, de bergers, de pêcheurs et d'artisans galiléens; il ne suscite même pas un simple mouvement d'opinion pour émouvoir les autorités et remuer le peuple; il se façonne uniquement des compagnons et des envoyés pour la propagation de la bonne nouvelle; et son divin message ne s'occupe des choses temporelles qu'au point de vue de l'éternité. En toute rigueur, Jésus est le fondateur d'une société religieuse au milieu de la nation juive; d'une société religieuse autonome, virtuellement émancipée de la synagogue où il prêche et du temple où il prie; d'une société qui est l'embryon de l'Eglise et principalement l'embryon d'une hiérarchie enseignante, d'un sacerdoce nouveau. Cet embryon se développe en la forme provisoire d'une famille adoptive qui suit le Maître dans ses missions et participe à son ministère. Sous cette figure initiale, une société universelle se façonne déjà, inaltérable en son principe de catholicité : sans distinction de fils d'Abraham ou d'incirconcis, Jésus convoque les hommes autour de Dieu son Père, dans une filiale religion qui trouve en lui son type achevé et son révélateur[1].

Par conséquent, le régime de pauvreté individuelle et de par-

[1] Mt., VIII, 10, 11.

tage absolu que la caravane évangélique observe autour du Maître montre en action ce double élément : une forme sociale transitoire; un esprit qui ne passera point. Les déplacements continuels du « semeur », demandent cet abandon du foyer, de la terre et du métier que Jésus pratique le premier; les habitudes galiléennes de la vie commune entre pères et fils ou entre frères et frères facilitent naturellement ce communisme religieux. Dans cette phrase première des semailles évangéliques, le communisme du Sauveur se proportionne à propos et aux coutumes d'un pays et aux nécessités d'un ministère initial. Mais, quand l'Eglise sortira de ce milieu local et de cet état naissant, tout ce régime s'abolira : les apôtres et les disciples se disperseront; et le communisme évangélique aura vécu.

Il en restera cependant un esprit qui ne mourra point : Jésus le marque d'avance. Un jeune homme l'interroge, qui accomplit, dit-il, tous les commandements depuis sa tendre enfance, et, néanmoins il se sent l'âme inquiète. « Une chose te manque, — répond le Maître, — va, vends tout ce que tu as, donne-le au pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel, puis viens et suis-moi[1]. » Que manque-t-il donc à ce fidèle observateur des conditions suffisantes et nécessaires pour le salut? Il s'enquérait d'abord à leur sujet, et Jésus lui a dit simplement : « Tu connais les commandements »; l'Evangile n'exige pas davantage. La rédaction de saint Mathieu, plus explicite ici que celles de saint Marc et de saint Luc, dégage vigoureusement le sens de ce rappel aux préceptes communs sur les lèvres du Maître : « Si tu veux entrer dans la vie éternelle, observe les commandements[2]. » Mais ce simple rappel ne semble pas satisfaire les aspirations de l'interrogateur : il montre le désir de faire plus que le nécessaire et mieux que le suffisant. Loin de combattre cette ambition, Jésus en est touché; il l'approuve, et il révèle au jeune homme le secret de son inquiétude : une chose lui manque, par delà le nécessaire, par delà le suffisant. Ici encore la rédaction de saint Mathieu précise davantage que la formule de saint Marc; elle dit en effet : « Si tu veux être parfait[3]. » Cette rédaction explicative souligne ainsi deux enseignements parallèles qui se complètent l'un l'autre : « Si tu veux entrer dans la vie éternelle, observe les commandements » ; — « Si tu veux être parfait, va, vends tout ce que tu possèdes, donne-le aux pauvres..., puis, viens et suis-moi. »

D'après cette double réponse, il n'y a pas deux règnes de Dieu et deux Evangiles; mais il y a deux chemins pour entrer au

[1] Mc, X, 30; Luc, XVIII, 21. — [2] Mt., XIX, 17. — [3] Mt., XIX, 21.

royaume, deux degrés dans l'attachement filial au roi divin. Le chemin de la foule, qui observe les commandements tout en gardant sa vie de famille et ses biens n'est pas le seul; un autre chemin est ouvert pour les disciples qui suivent Jésus dans la rupture de tout autre lien. Le chemin de la foule est fréquenté par les justes; le chemin des disciples par les saints. La distinction de ces deux voies et de ces deux états est du Maître lui-même : quel que soit le mot à mot de ses paroles, il l'exprime aussi bien par ses sentences et ses actes.

Le régime de communauté entre le Maître et ses disciples ne fut pas seulement un noviciat pratique, mais encore un noviciat doctrinal : une morale vécue s'y traduit en sentences. Ainsi, dans le dialogue avec le jeune homme riche, le renoncement évangélique est formellement représenté comme une œuvre de perfection; par suite, une implicite et décisive affirmation légitime la richesse privée, en face même d'un appel au communisme évangélique. Le riche peut se sauver en observant le Décalogue : aucun précepte ne lui ordonne de se faire pauvre et de partager avec tout le monde; le riche se fera pauvre et il suivra Jésus s'il veut être parfait.

De tels jugements sont des révélations. A son point de vue du règne de Dieu, Jésus révèle que la propriété ne fait pas nécessairement obstacle au salut, que le renoncement à toute possession et le communisme religieux servent d'acheminement à la perfection pour ceux qui le suivent dans son ministère. Rien ne ressemble moins à un programme de communisme obligatoire et universel.

Toutefois, dans l'épisode particulier du jeune homme riche, l'enseignement sur la propriété demeure l'accessoire; c'est avant tout du communisme évangélique, dont le Sauveur se préoccupe. Il est à croire que Jésus, habitué à parler aux foules et soucieux de leur salut, insistera parfois de façon plus directe sur cette permission de la richesse privée. Les exigences simultanées de son ministère et de son entretien le mettent en contact avec des riches ou de simples gens à l'aise. Il y trouvera peut-être des occasions d'apprécier moralement leur état de propriétaires.

C'est ce que nous apprendrons en observant ses rencontres avec ces derniers, telles que nous les attestent les Evangiles. Elles sont de deux sortes; car deux groupes de possédants nous apparaissent en relations avec Jésus et ses disciples. Il faut décrire ces deux groupes.

III. — Les hôtes. — Les bienfaitrices

Au sortir de la synagogue de Capharnaüm, Jésus descend « dans la maison de Simon et André, avec Jacques et Jean ». Il y mange, et « le soir, après le coucher du soleil, on lui amène tous les malades et les démoniaques. Et toute la ville est rassemblée devant la porte. Il passe la nuit dans la maison [1].

Ce n'était pas, sans doute, une demeure de riches que le foyer où le pêcheur Simon-Pierre vivait entre son frère et sa belle-mère et recevait son nouveau Maître avec ses nouveaux condisciples. Mais ce n'était pas davantage une tanière de miséreux. Sur ce beau lac de Génézareth, où les deux frères associés jettent le filet, le poisson se capture en toute saison, car l'eau pullule de vie sous le chaud soleil qui attiédit les grèves. Nul règlement, nul monopole ne vient gêner cette facile récolte de produits spontanés; non seulement elle nourrit les familles riveraines, son surplus est encore l'objet d'un commerce prospère. Au nord du lac, Bethsaïda, la patrie de Simon et d'André, porte un nom qui veut dire : la Maison du Poisson. Elle rivalise avec Tarichée : de la rive méridionale celle-ci exporte au loin des barils de conserves [2]. Capharnaüm, on le sait déjà, remplit de ses pêcheurs tout un marché de Jérusalem. Combien leur pêche est plus facile, plus régulière, plus lucrative que les lointaines et hasardeuses croisières des bancs de Terre-Neuve! Le batelier de Génézareth ne doit pas regarder à la venue d'un hôte.

Lorsque Jésus, quittant le littoral, s'avance dans les vallées qui contournent le lac, il y retrouve de riches villages où la culture ne demande guère que de faciles récoltes. C'est un enchevêtrement d'oliviers et de vignes grimpantes, une alternance de noyers, d'orangers, de citronniers, de pêchers, de pommiers, de grenadiers. Au-dessus de ces vergers, de magnifiques dattiers balancent leurs têtes empanachées, que de lourds régimes infléchissent. Toute cette culture arborescente se traite surtout par la cueillette et un peu d'émondage. Les céréales non plus n'exigent pas de grands efforts. Moyennant de superficiels labours pratiqués à l'araire, l'orge et le blé rendent au centuple : le froment de Chorozaïm est renommé. Les troupeaux de chèvres et de moutons sont nombreux; ils paissent librement sous la feuillée des bois, parmi les herbes aromatiques et drues; on ne les rentre aux

[1] Mc, I, 29, 36.

[2] Edersheim, ch. III : *La Galilée à l'époque du Seigneur*, p. 44, 45; Stapfer, 47, 48.

bergeries qu'à la saison pluvieuse. Ainsi le paysan galiléen vit d'un ensemble de récoltes faciles, sur des produits grandement spontanés. De la terre comme du lac, les moyens de vivre lui affluent sans qu'il peine beaucoup : ni le poisson, ni le pain, ni la viande, ni les fruits, ni le vin, ni l'huile, ne coûtent cher à se procurer, et le tout vient en abondance [1].

De plus, sous ce beau ciel aux doux hivers, les besoins de l'existence ne se compliquent pas comme dans ces froids et avares pays où l'homme doit beaucoup travailler, beaucoup manger, beaucoup se vêtir, beaucoup se chauffer. C'est le soleil gratuit qui tient lieu de flambées : on va le prendre sur la place, contre les murs qu'il attiédit. Une tunique, une ceinture, des sandales, un burnous et un turban composent toute la garde-robe nécessaire [2]. Cette simplicité des besoins dispense encore le paysan galiléen de cet âpre souci de l'épargne qui, ailleurs, ferme les portes à l'étranger et mesure les parts aux membres de la famille.

Dans ce milieu de vie facile, Jésus est assuré d'avance qu'il ne gênera pas ses hôtes : sa pensée de recourir à l'hospitalité est une pensée galiléenne. Ce n'est point le gîte vénal de nos hôtelleries occidentales qui l'attend; c'est l'hospitalité antique et orientale dans sa plus grande largeur, même chez les plus humbles. Le douanier de Capharnaüm, Matthieu-Lévi, lui offre « un grand festin dans sa maison et beaucoup de publicains et d'autres personnes étaient avec eux [3] ».

Les Judéens ne sont pas moins hospitaliers, bien que leur pays soit moins riche : un proverbe dit qu'en Galilée une forêt d'oliviers coûte plus cher à exploiter qu'un enfant à élever en Judée. C'est que cette dernière province est en grande partie montagneuse, calcaire, sèche, plus abondante en terrains de vaine pâture qu'en humus productif. Et cependant, des cultures en terrasses dont les ruines se voient encore de nos jours attestent la productivité des collines intermédiaires entre la haute montagne et la plaine. Deux fois par an, au mois d'octobre et en mars-avril, d'abondantes pluies fécondent les semailles et activent la récolte. Les pentes supérieures, qui ne sont point encore déboisées, régularisent le débit des cours d'eau et facilitent l'irrigation des cultures. Aussi les régions basses possèdent de plantureuses oasis : la vallée du Jourdain, les territoires de Jéricho et d'Engaddi, la

[1] Josèphe, *Guerre des Juifs*, III, ch III, ch. X; Stapfer, livre I, ch. I : *La Géographie des Evangiles*, p. 43.

[2] Stapfer, livre I, ch. X, *les Vêtements*, p. 189; ch. XII : *La Vie à la campagne*, p. 216.

[3] Lc, V, 29.

plaine de Saron produisent des vins, des huiles, des blés, des fruits[1].

Jésus rencontre, même en Judée, plus d'un riche pour le recevoir : tantôt « un chef des pharisiens » qui convie à son occasion des docteurs et des scribes; tantôt ses amis de Béthanie, Lazare, Marie et Marthe. Le nard précieux et pur que Marie verse sur les pieds du maître indique une famille où l'on ne regarde pas à la dépense : Judas estime ce parfum à plus de 300 deniers, ce qui équivaut à plus de 264 francs[2]. Parfois Jésus s'invite lui-même, comme chez Zachée, le publicain en chef de Jéricho, et ce n'est pas seulement pour le dîner : « Zachée, il faut que je descende aujourd'hui dans ta maison[3]. »

La bonne nouvelle est gratuitement apportée, elle ne se taxe pas comme une valeur échangeable; elle n'a de prix que pour les âmes de bonne volonté. Aussi Jésus s'en remet souverainement à son Père qui l'envoie et qui touche les cœurs : personne ne le reçoit que ceux auxquels son Père l'a fait connaître et qui l'ont accepté. Ces vues dépassent la portée de nos calculs d'intérêt : elles escomptent la mise de fonds de la Providence.

Cet agencement du travail utile et de la confiance en Dieu ressemble encore bien peu à d'anormales rêveries, dans l'illusion de la fin du monde. Lors même que le Christ abandonne son métier et rompt avec sa parenté — ce qui est normal dans l'hypothèse de sa mission — son bon sens compte sur le salaire de son travail et sur les mœurs hospitalières de ses compatriotes. Mais comme il cherche par-dessus tout le règne de Dieu dans les cœurs, sa filiale piété compte par-dessus tout sur les bontés de son Père.

Des bienfaitrices le suivent encore dans ses voyages : « Jésus cheminait de ville en village, proclamant la bonne nouvelle du règne de Dieu; et les douze étaient avec lui, et certaines femmes guéries par lui d'esprits mauvais et de maladies : Marie, dite de Magdala, de laquelle étaient sortis sept démons; Jeanne, femme de Chuza, intendant d'Hérode; Suzanne, et beaucoup d'autres, qui l'assistaient de leurs biens[4]. »

Cette caravane de disciples et de bienfaitrices ressemblait extérieurement à beaucoup d'autres. Sans doute, les caravanes marchandes venues de Syrie et d'Egypte se composaient uniquement de transporteurs et de négociants; mais des familles du

[1] Edersheim, ch. v : *En Judée*, p. 76, 77; Stapfer, I, ch. II : *La Géographie des Evangiles*, p. 53.
[2] Lc, XIV, 1, 3, 7; Jo, XI, 1, 2, XII, 2, 3; Mc, XIV, 3, 5.
[3] Lc, XIX, 5. — [4] Lc, VIII, 1, 2.

même sang et du même village se rassemblaient fréquemment pour se rendre à Jérusalem. C'est dans une troupe semblable de parents et de voisins que Marie et Joseph emmenèrent Jésus pour sa douzième année, de Nazareth à Jérusalem[1]. Vers les fêtes de Pâques, de la Pentecôte et des Tentes, ces cortèges de pèlerins défilaient par centaines sur tous les chemins de la Palestine. Ils confluaient sur les quatre grandes routes qui menaient à la Ville Sainte : celle d'Egypte, par le désert, Gaza et Hébron; celle de la Pérée, par la vallée du Jourdain, Jéricho, Béthanie et le mont des Oliviers; celle du littoral, par Joppé; celle du pays de Damas, du Haran, du Liban, de la Syrie, par Sichem. Ces quatre voies s'animaient alors d'un incessant va-et-vient d'hommes et de femmes, tantôt à pied et le bâton à la main, tantôt montés sur des ânes et des chariots. Le chant des psaumes rythmait la marche. Ainsi la caravane des disciples et des bienfaitrices ressemble extérieurement à beaucoup d'autres : elle rentre par l'aspect dans les mœurs des pèlerinages.

Elle y ajoute néanmoins un trait original : ce n'est pas le Temple qui attire les voyageurs et les voyageuses, mais la parole de Jésus et la reconnaissance pour ses bienfaits. Les femmes qui s'adjoignent aux disciples servent le maître à l'aide de leurs biens. Il semble qu'elles subviennent aux achats nécessaires pour les étapes en rase campagne, dans les arrêts aux khans, ou même dans les villes et villages, s'il arrive que l'accueil ne puisse être gratuit. Ces subventions n'indiquent pas seulement les ressources particulières de ses pieuses suivantes, mais encore leur liberté d'en disposer : ce sont *leurs biens*, dit saint Luc; et chacune les emploie *au service de Jésus*. Des femmes qui vivraient sous la loi d'un mari ne jouiraient pas de cette indépendance, au temps même du Christ. Elles posséderaient sans doute leur dot; mais l'usufruit dotal en reviendrait à leur époux. Celui-ci retiendrait encore leurs héritages personnels et les gains mêmes de leur travail. Elles n'auraient en main qu'un peu d'argent, pour leurs menues dépenses[2]. L'ensemble de ces sujétions donne à penser que les bienfaitrices du Sauveur seraient plutôt des veuves. Leur liberté de circulation confirme encore cet indice. Mariée, la femme sort peu dans les rues de sa ville et voyage moins encore : elle appartient aux travaux et aux soins du foyer. Que Salomé, la mère de Jacques et de Jean, apparaisse parmi les femmes qui suivirent Jésus de la

[1] Lc, II, 41, 42, 44.
[2] Edersheim, ch. IX, *la Mère, la fille, l'épouse israélites*, p. 193.

Galilée à Jérusalem, cela donne à imaginer que Zébédée était mort ou disciple lui-même. L'eût-elle pu laisser, déjà quitté par ses fils, entouré de seuls mercenaires [1]?

Probablement la femme du pêcheur n'apportait guère de cet or qui devait abonder chez l'intendant d'Hérode; n'était-ce pas plutôt des services manuels que Salomé rendait? Jésus, qui a loué l'obole de la veuve pauvre [2] ne repoussa pas sans doute le dévouement des tâches ménagères. De nombreuses Galiléennes le suivirent en particulier dans son voyage de la dernière Pâque avant sa mort. Toutes ne devaient pas être des riches; mais le travail encore est une propriété dont elles abandonnaient les fruits au Maître : « Elles le suivaient et le servaient [3]. »

Ainsi, des représentantes variées de la richesse, de la modeste aisance ou du travail manuel consacrent leurs biens disponibles au temporel des ouvriers évangéliques : ce sont des obligées reconnaissantes. Les formes de leurs subsides s'accommodent à la fois de la condition de Jésus et de la leur : on pourrait dire qu'elles fournissent une hospitalité nomade et accessoire. Libres des liens domestiques, ces bienfaitrices voyageuses disposent d'une facilité qui manque aux bienfaiteurs sédentaires : Zachée est retenu à son bureau, comme tel autre à son foyer.

De part et d'autre, un même fait social apparaît, et combien important pour l'existence matérielle de Jésus. Ces gîtes, ces repas, cet argent qu'il accepte, le montrent en rapports quotidiens avec la classe possédante. Il utilise pour sa caravane les ressources variées de la richesse palestinienne. Une dépendance très étroite s'établit du communisme évangélique à de nombreux propriétaires.

Ce fait de dépendance engage un cas de conscience, et, de la part de Jésus, le suppose résolu. S'abstiendrait-il de juger moralement le régime dont il bénéficie? Ce serait d'une inconscience extraordinaire. Mais, s'il le juge et qu'il en use, n'est-ce pas le signe qu'il l'approuve sincèrement? Son absolue droiture, son absolue justice répugneraient à profiter d'institutions qu'il regarderait comme damnables. Volontairement, au contraire, il s'invite chez Zachée; volontairement, il emprunte la chambre haute et l'ânesse; volontairement, il descend chez Lazare et ses sœurs : ces francs recours à la propriété d'autrui paraissent bien engager des principes moraux; et comme ce n'est pas en muet que le Rabbi vient s'asseoir chez ses hôtes, peut-être avons-nous chance de reconnaître ses maximes dans la trame de ses entretiens? Nous

[1] Mc, XV, 40, 41; Mt., XXVIII, 55, 56. — [2] Lc, XXI, 2. — [3] Mc, XV, 40.

devons donc maintenant parcourir un cycle spécial de ses enseignements.

IV. — Les paroles de Jésus sur le salut des riches.

Voici d'abord un de ces riches que Jésus déclare juste. La scène se passe à Jéricho, la dernière grande halte sur le chemin de la Galilée à Jérusalem, par la vallée du Jourdain. C'est une cité d'étape où stationnent les caravanes qui vont et reviennent d'Arabie à Damas. Son commerce est très étendu. Elle dresse ses tours et ses remparts au milieu d'une magnifique oasis de palmiers, de bananiers, de térébinthes, de figuiers-sycomores, de plantations de baume où se disséminent des villas. Pour la sécurité ou le plaisir de leurs opulents possesseurs, Hérode a bâti la forteresse de la ville, ses théâtres et son amphithéâtre; Archélaüs y jouit d'un palais royal qu'il a lui-même élevé. Jéricho représente bien une riche cité d'oasis où le commerce afflue. Son mouvement perpétuel d'exportations et d'importations nécessite un personnel douanier d'agents armés, de visiteurs et de péagers : c'est la corporation des publicains. Le chevalier romain qui a la ferme générale des impôts en Palestine est représenté, à Jéricho, par un chef de bureau (ἀρχιτελώνης); ce fonctionnaire du second rang est un gros personnage. Au moment où Jésus arrive, il se nomme Zachée; et c'est le type du riche, possesseur individuel de sa fortune. Saint Luc insiste sur ce trait : « Il était le chef des publicains et lui-même riche. » L'activité et le savoir-faire indispensable aux collecteurs des impôts ne s'accommodaient guère des régimes de communauté[1].

Mais la richesse et les fonctions de Zachée ne l'absorbent pas tellement qu'il en oublie le règne de Dieu : « Il cherchait à voir Jésus et qui c'était; mais sans y parvenir, à cause de la foule, car sa taille était petite. Il courut en avant » de la multitude qui lui cachait le Rabbi, « et monta sur un sycomore, afin de l'apercevoir, parce qu'il devait passer là ». Jésus arrive, regarde le publicain et l'interpelle : « Zachée, hâte-toi, redescends, car il faut que je loge aujourd'hui dans ta maison. » Cette préférence indigne les pharisiens : tout publicain n'est devant leurs yeux, qu'un voleur sacrilège de la nation sainte et un excommunié. Des

[1] Lc, XIX, 2; Stapfer, livre I, ch. XI : *la Vie publique*, 213, 214; Edersheim, ch. IV : *Employés du péage, publicains*, 69; ch. V : *En Judée*, 77; Strabon, livre XVI, ch. II, 41; Josèphe, *Guerre des Juifs*, livre IV, ch. XXVII.

murmures s'élèvent : « Il se fait l'hôte d'un pécheur! Voilà Jésus face à face avec la richesse individuelle, sous sa forme la plus suspecte en Palestine, dans l'un de ses représentants les plus décriés. Sans appareil de justice, un procès est ouvert par le cri de réprobation échappé aux pharisiens. Zachée se défend : il prend le maître pour juge, et pour témoin le public ambiant de ses contribuables : « Voici, Seigneur, je donne aux pauvres la moitié de mes biens; et si de quoi que ce soit j'ai fait tort à quelqu'un, je restitue quatre fois plus. » Le financier ne se prétend pas immaculé; mais il s'atteste charitable. Dans l'évaluation des taxes, il reconnaît avoir parfois trop exigé; mais, fidèle au précepte des rabbins les plus rigoristes, il s'impose une quadruple restitution. En vérité, l'occasion serait belle, devant ce financier honnête et libéral, si Jésus enseignait le communisme universel. Ce serait le cas de lui répliquer : « Ne donne pas que la moitié, donne le tout, revenu et capital, car tout est à tout le monde. Tes restitutions et tes aumônes sont d'impuissants palliatifs du péché de propriété. » Mais non, le Maître et le juge rend cette sentence : « Aujourd'hui même le salut est descendu en cette maison, parce que cet homme est vrai fils d'Abraham. » C'est un coup droit aux accusateurs : les pharisiens se croient les seuls justes de la terre, les seuls héritiers de la justice du grand croyant : qu'ils se détrompent, un publicain enrichi peut entrer au royaume de Dieu. Bien que Jésus vise surtout ici l'accès du fonctionnaire excommunié à la vie éternelle, il justifie indirectement son état de riche, qui est l'état de propriétaire à sa plus haute concentration. Ce n'est donc point un état mauvais, selon l'Evangile. L'invitation chez Zachée et la louange de sa justice contestée le reconnaissent implicitement, mais sans l'ombre d'un doute[1].

La même approbation ressort de la récompense promise aux hôtes des disciples. Tandis que ces derniers méritent le ciel dans leur état de pauvreté, leurs hôtes le méritent dans leur état de richesse ou d'aisance. Pourvu qu'ils ne ferment point leur porte au voyageur, qu'ils le nourrissent, le rafraîchissent, le vêtent et, en temps de persécution, le visitent dans ses chaînes, le soulagent dans ses infirmités, ces possédants seront sauvés. Ici encore Jésus ne vise pas directement le régime privé de la propriété; il recommande ses missionnaires aux bons soins des croyants. Mais, s'il était lui-même le prêcheur d'un communisme obligatoire pour le salut, ces accueils et ces subventions ne suffiraient pas encore. Dans le tableau du jugement dernier, qui les

[1] Lc, XIX, 1, 10.

montre récompensés, il faudrait amener les exigences du partage total; il faudrait dire, pour terminer, en s'adressant aux élus : « Je demandais que tout fût mis en commun, et vous l'y avez mis. »

Jésus ordonne enfin l'aumône, d'une manière générale. Il la recommande pure d'ostentation, afin de l'opposer aux largesses des pharisiens hypocrites; mais c'est l'aumône qu'il recommande et rien de plus. Ce serait trop peu s'il condamnait la propriété, il faudrait de nouveau prescrire le partage. C'est le signe indirect, mais décisif encore, qu'il regarde l'état de propriétaire comme compatible avec le soin du salut. Il a pris soin, d'ailleurs, de signaler tout ce qu'il condamne dans ces mœurs de ses compatriotes : les traditions pharisaïques, d'une pureté tout extérieure, l'orgueil de la justice légale et de la race élue, le divorce, la fausse piété qui se dispense du devoir filial. Son silence absolu sur le régime individuel de la propriété, confirme encore l'induction qui se tire de son précepte de l'aumône.

Il y a pourtant dans les Evangiles des riches qui apparaissent damnés. Mais, ce n'est point le fait de la richesse qui les conduit à la géhenne; c'est le refus de l'hospitalité aux missionnaires du Christ. Dans le tableau du jugement dernier, les maudits vont au feu éternel, pour les motifs que voici : « Car j'ai eu faim et vous ne m'avez pas rassasié; j'ai eu soif et vous ne m'avez pas rafraîchi; j'étais voyageur et vous ne m'avez pas hospitalisé; j'étais nu et vous ne m'avez pas vêtu; j'étais prisonnier et malade, et vous ne m'avez pas visité[1]. »

Le refus de l'aumône est également le motif de la damnation de ce riche qui, « vêtu de pourpre et de byssus, festoyait chaque jour magnifiquement ». Pendant qu'il se gorgeait ainsi de superflu, « un indigent, nommé Lazare, était gisant à sa porte, couvert d'ulcères, affamé des miettes qui tombaient de la table du riche; au lieu de cela, les chiens venaient encore lécher ses plaies[2] ». Pas un de ces traits qui n'accuse l'égoïsme et la dureté du riche : Lazare gît à sa porte, il peut le voir chaque jour; Lazare est couvert de plaies purulentes, et, pour comble de misère, les chiens hirsutes et immondes des villes orientales viennent lécher ses chairs; le riche, pendant ce temps, se vêt de fin lin et de pourpre. Lazare a faim des restes, faim des miettes; le riche festoie. Cette accumulation d'antithèses n'oppose pas absolument la richesse à la pauvreté; mais la richesse jouisseuse à la misère non secourue.

[1] Mt., XXV, 42, 43. — [2] Lc, XVI, 19, 22.

Jésus n'a point caché, d'ailleurs, ce qu'il condamne dans la richesse : l'idole de Mammon. Le terme chaldéen *mammonah* signifie précisément la richesse divinisée et devenue le but suprême de l'existence. Mais Jésus ne leur dit pas : « Toute richesse est une idole; toute propriété, un commencement d'apostasie. Ce serait encore le cas de recommander la vie commune, si le salut l'exigeait. » Mais simplement le Sauveur dira aux foules, — saint Luc le note encore, — « Gardez-vous de la convoitise ». Le terme grec est πλεονεξία : il deviendra d'un usage courant dans la morale des Pères de l'Eglise; c'est le désir immodéré qu'il signifie, le désir injuste du plus et du mieux, le désir accapareur. Les Pères latins et la Vulgate le traduisent par *avaritia;* mais le terme grec dit plus encore que la passion conservatrice d'Harpagon. Il dit la convoitise multiforme que le philosophe grec appelle *un infini*[1]. Une parabole signale encore le vice de cette convoitise : la parabole du riche dont les granges regorgent, et qui médite de les abattre pour en rebâtir de plus vastes. Ce riche n'est pas blâmé d'avoir dit « mes récoltes » et « mes greniers »; il est seulement coupable de l'avoir dit sans penser aux trésors de la vie éternelle. « Dieu lui déclare : « Insensé! cette nuit même, on te reprendra ta vie; tout ce que « tu t'es préparé, pour qui sera-ce? » C'est ce qui arrive à qui thésaurise pour soi et n'est pas riche pour Dieu[2]. »

Jésus condamne donc la fièvre de l'or, des bâtisses et des affaires; mais sans le moindre parti-pris contre le fait de posséder. S'il a pitié de la misère morale où végètent les amis de la richesse, c'est dans le sentiment de la brièveté de la vie présente et des revanches de l'éternité. Le caractère instable et passager de toute fortune se dramatise à ses yeux dans un travail de mort et de menaces perpétuelles : « Ne vous thésaurisez pas des trésors sur la terre, où « la rouille » des mois pluvieux « et la teigne » de l'été « détruisent » les belles tentures ou les bronzes, « où les voleurs percent » les murailles « et dérobent; mais thésaurisez-vous des trésors dans le ciel, où la rouille ni la teigne ne détruisent, où les voleurs ne percent ni ne dérobent[3]. » Ces paroles sont intransigeantes pour les prétextes de travail ou de progrès qui dissimulent mal une convoitise infinie de jouissances temporelles; mais elles ne condamnent pas la richesse elle-même, ni la propriété. Jésus maudit seulement la satiété et le rire, dans leur excès égoïste[4].

[1] Lc, XII, 15; Aristote, *Politique*, I, ch. III, § 17, 18. — [2] Lc, XII, 17, 21. — [3] Mt., VI, 20, 21. — [4] Lc, VI, 24, 25.

Ce n'est pas qu'il se dissimule les dangers de toute richesse et même de toute possession. Elles ne sont pas mauvaises en soi; mais le cœur peut les gâter : « Car c'est du dedans, du cœur des hommes, que sortent les mauvaises pensées » et nommément celles de « vol », de « convoitise » et de « fraude [1] ». Aussi, lorsque le jeune homme riche a refusé de le suivre, Jésus se retourne vers ses disciples et s'écrie tristement : « Mes enfants, combien il est difficile à qui se confie en la richsse d'entrer au royaume de Dieu! Plus facilement un chameau passe par le trou d'une aiguille, qu'un riche n'entre au royaume de Dieu [2]. » Mais aussitôt cette image décourageante s'attempère d'une parole de miséricorde : « Aux hommes cela est impossible, mais non à Dieu; tout est possible à Dieu. » Ce que nous appelons des grâces d'état rend le salut possible aux riches, et par ces grâces leur dangereux privilège devient une charge providentielle et un objet de mérite. Du point de vue de la vie éternelle, Jésus regarde la propriété comme une intendance confiée par Dieu et responsable devant lui : au riche de prévenir l'accusation de gaspillage et de malgérance, en s'assurant des témoins de ses bienfaits parmi les pauvres. « Avec le Mammon de l'injustice et pour le jour où vous serez dépouillés, faites-vous des amis, afin qu'ils vous reçoivent sous les tentes éternelles [3]. » Une austère sentence mélangée de pitié résume ce qu'on pourrait appeler l'évangile des riches : elle leur impose des devoirs et leur promet des secours divins.

En résumé pas un mot de cet Évangile ne renferme le moindre blâme contre la propriété. Qu'on retourne et qu'on presse toutes les paroles de Jésus sur la richesse, on ne peut en extraire la moindre affirmation d'un communisme obligatoire; mais seulement la réserve du haut domaine de Dieu et des devoirs sociaux qu'il entraîne et consacre. Lorsqu'un homme, las et peu soucieux de vivre dans l'indivision, demande au Rabbi : « Maître, dis à mon frère de partager l'héritage », la réponse purement morale récuse tout arbitrage : « O homme! qui m'a constitué juge ou répartiteur entre vous? » Ni pour l'indivision ni pour la division le Sauveur ne se prononce : il ajoute simplement : « Voyez et gardez-vous de la convoitise. » De théorie économique, pas trace! De théorie morale, pas autre chose qu'un précepte de justice applicable dans tout régime [4].

Somme toute, une leçon définitive sous des formes de circons-

[1] Mc, VII, 21, 22. — [2] Mc, X, 24, 25, 27. — [3] Lc, XVI, 9. — [4] Lc, XII, 13, 14, 15.

tance nous demeure du communisme évangélique. Semeur de la bonne nouvelle, Jésus se détache de son foyer héréditaire, de son atelier, de sa parenté, de son village, du messianisme national et politique : le mouvement spontané de sa vie toute à son Père le dégage de tous ces liens naturels de la vie sociale palestinienne, pour le livrer tout entier à sa mission initiatrice et à la formation de ses premiers envoyés. De cet exode et de cette consécration sortit le régime particulier du communisme évangélique, régime transitoire de l'Eglise naissante, sous sa forme de caravane galiléenne. Mais l'embryon avait déjà son âme, et cette âme immortelle n'était autre qu'une loi de consécration totale à Dieu, une visée de perfection chrétienne, qui convenait éminemment aux intimes du Sauveur et à ses témoins de choix.

En même temps, Jésus comprend les exigences normales de la vie séculière. Il les reconnaît pour légitimes, celles de la propriété comme celles de la famille. Par pitié des tentations de la richesse autant que par conscience de la justice, il spécifie les conditions où la fortune s'accorde avec l'entrée au royaume de Dieu. Sans appareil de définitions, de distinctions ni de thèses, il rassure Zachée et condamne le mauvais riche ; il accorde le ciel aux possédants honnêtes, hospitaliers et qui réfrènent leurs convoitises. Absolument étranger à tout problème économique ou légal, il intervient pourtant de près et utilement dans le mode de possession et d'existence de ses compatriotes propriétaires ; il intervient en moraliste et en justicier du règne de Dieu. On ne saurait le classer, ni parmi ces conservateurs qui vénèrent indistinctement toute chose établie, ni dans l'équipe de ces réformateurs qui brouillent le tien et le mien en de sentimentales utopies. Le mirage de la fin du monde ne trouble pas son bon sens ; mais de suprêmes vues d'éternité inspirent à la fois sa permission de la propriété et ses conseils de vie commune évangélique.

Enfin, ces deux sortes d'enseignements, qui se complètent l'un l'autre, se tiennent aussi loin que possible en dehors de nos questions contemporaines de la propriété individuelle et du collectivisme. Ces choses sont de notre temps et le Christ était du sien. Mais il était de son temps, le regard fixé vers l'éternité ; aussi l'esprit de ses paroles et le sens de ses maximes demeurent pour tous les temps.

M.-B. Schwalm.

LA CONSPIRATION MAÇONNIQUE

DE 1789

I

Jusqu'en 1878, tous les historiens qui se sont occupés de la Révolution, à part quelques rares exceptions, ont plus ou moins regretté ou flétri les crimes de la Terreur; mais presque tous, et les plus célèbres sont du nombre, se sont mis d'accord pour faire l'apologie de ses premières manifestations. Ceux qui flétrissent le plus durement les journées d'octobre, le 20 juin, le 10 août et le Comité de Salut public, admettent, sous prétexte de modération et d'esprit d'équité, que la prise de la Bastille fut un mouvement spontané d'un peuple qui rentrait en possession de ses droits.

L'histoire vivait de cette légende, lorsque, en 1878, M. H. Taine, avec une méthode scientifique indiscutable, porta les premiers coups à la tradition, coups vigoureux, à en juger par la fureur des partisans du bloc révolutionnaire. En 1880, avec une phalange de collaborateurs aussi savants que dévoués, je revendique l'honneur d'être venu, dans notre *Revue de la Révolution*, apporter des documents nouveaux, étayant ainsi, par la multiplicité des preuves, la thèse de l'éminent historien des origines de la France contemporaine. Depuis, j'ai été assez heureux pour avoir en communication les procès-verbaux originaux d'assemblées du *Grand-Orient* de 1775 à 1790 et des documents considérables de la *Stricte observance*. Peu après, j'ai eu à ma disposition de nombreux papiers des chapitres des *Amis réunis* et des collections considérables de *Brevets* qui, avec les *Annuaires* et les *Tableaux* des loges me permirent de reconstituer le personnel de la F.·. M.·. pendant tout le dix-huitième siècle[1]. Il m'a suffi alors d'étiqueter les acteurs des

[1] Je serai reconnaissant aux lecteurs du *Correspondant* qui voudront bien me communiquer des tableaux de loges (liste des membres) et des copies de brevets avec les signatures. — G. B.

journées révolutionnaires et d'accoler à leurs noms celui de la loge à laquelle ils appartenaient pour voir clair dans le rôle de la F.·. M.·.. Je suis parvenu à reconstituer l'histoire des loges françaises de 1688 à 1815, avec lord Derwentwater, le duc d'Antin, le comte de Clermont et le duc d'Orléans; avec les encyclopédistes, les parlementaires, la cour et la basoche. J'ai pu trouver la cause du sommeil de la plupart des loges pendant la Terreur; j'ai pu assister à leur réorganisation par Rœttiers de Montaleau et à leur mise en tutelle momentanée sous l'Empire. J'ai vu, par cela même, le rôle de la F.·. M.·. dans la guerre des farines, dans l'affaire du collier, dans les élections aux états généraux. Par la présente étude, je voudrais montrer la main de la secte dans les premiers événements de la révolution.

Je n'ignore pas que la vérité n'est jamais du goût de tout le monde, mais je sais aussi qu'elle est plus forte que tout le monde.

La F.·. M.·. a joué un rôle considérable direct dans ces premiers événements de 1789 et, à partir de septembre 1791, si les FF.·. n'agissent plus, ce sont les idées qu'ils ont mis en mouvement qui continuent leur évolution naturelle, broyant tout ce qui leur est obstacle, tout, y compris le maçon de la veille.

La F.·. M.·., non seulement ne se défend pas de cette accusation, mais encore elle l'avoue, la proclame et s'en fait gloire. Lorsqu'au surplus, on aura constaté que tous les révolutionnaires de 1789 étaient ou F.·. M.·. ou des outils maçonniques, la vérité deviendra lumineuse.

Si l'on se complaît à rattacher des doctrines à des doctrines analogues, on peut, de chaînon en chaînon, faire remonter l'origine de la F.·. M.·. aux temps les plus reculés. En réalité, la doctrine maçonnique est la lutte de l'orgueil de l'homme contre la puissance divine; elle a la prétention de tout savoir : les causes premières et le but final ou, mieux encore, écarter dédaigneusement, sous une apparence modeste, la cause et le but, après avoir essayé en vain d'en trouver l'origine et le résultat. A ce titre, elle peut revendiquer dans sa généalogie : le serpent de la Genèse, les constructeurs de la Tour de Babel, Prométhée, Julien l'Apostat, les Cabbalistes, Luther, Calvin et toutes les sectes enseignant la révolte contre Dieu et contre la société.

Mais ce que nous cherchons est plus précis : quand et comment la F.·. M.·. s'est-elle introduite en France? Comment le Français du dix-huitième siècle est-il devenu le Jacobin de la Terreur?

Depuis de nombreuses années, probablement depuis 1649, année de la mort de Charles Ier, une F.·. M.·. s'était formée; cette

maçonnerie, greffée sur les loges corporatives, était essentiellement politique et jacobite. Sur celle-là s'est greffée, en 1717, dans les loges orangistes et protestantes de Londres, une autre F.·. M.·. spéculative et philosophique. Son dogme s'est caractérisé par l'hypothèse de l'égalité des hommes; non pas l'égalité fille de la charité humaine sur la terre, ni l'égalité devant le tribunal de Dieu, mais l'égalité abstraite, absolue, *cubique*.

Les hommes étant égaux d'une façon absolue : plus d'aristocratie, destruction des ordres sociaux, de la hiérarchie familiale, de la supériorité individuelle, et par conséquent, superposition de l'individu à l'universalité. Plus de Dieu dans le ciel, plus de patrie sur la terre. Le pacte social, en même temps, est réduit à sa plus simple expression : l'organisation commerciale et intéressée de la commune par le collectivisme; voilà les doctrines qui, plus ou moins dévoilées, commencent à occuper l'oisiveté de certains esprits et à les corrompre.

Ces deux maçonneries se développèrent parallèlement, tant en Angleterre que sur le continent. La F.·. M.·. jacobite fut introduite en France par les régiments irlandais et écossais qui débarquèrent à Brest en 1689, après la capitulation de Limerick; la loge du régiment de Dorrington semble avoir été la première loge installée en France. En 1688, le colonel de ce régiment, lord William Dorrington, avait remplacé le duc d'Ormond, qui avait embrassé le parti de Guillaume III. Le 27 février 1698, ce régiment passa au service du roi de France. Il fut successivement : Rooth (1718), Roscommon (1766), Walsh (1770) et O'Neill (1792); c'est aujourd'hui le 92e de ligne. Le régiment de Dillon avait aussi sa loge. Mais, jusqu'en 1726, tous les FF.·. MM.·. sont recrutés parmi les Irlandais et les Ecossais au service du roi de France, et leur but est exclusivement le triomphe de la politique jacobite; à cette époque, Charles Radcliffe, comte de Darwentwater[1] dont les FF.·. MM.·. ont dédoublé la personnalité pour en faire lord Harnowester, fut le grand maître de la F.·. M.·. jacobite en France. Il ne paraît pas qu'il y ait eu de loges orangistes installées à Paris avant 1732.

Même après la défaite de Culloden et la mort de Radcliffe, la F.·. M.·. jacobite ne disparut pas et nombre de loges françaises reconnurent comme grand protecteur le prétendant Charles-Edouard, qui ne mourut qu'en 1788[2]. Mais, en général, la F.·. M.·. française adopta, vers 1756, la doctrine philosophique de

[1] Charles Radcliffe, petit-fils de Charles II et de Mary Davis, était donc descendant de Henri IV et de Charles Ier.

[2] Les loges jacobites militaires survécurent à la défaite de Culloden, et

l'égalité qui prévalait dans les loges orangistes et leur centre, la grande loge d'Angleterre. Les initiés étaient, consciemment ou non, d'accord sur l'idée à faire triompher : l'égalité maçonnique.

Il y avait parmi eux de joyeux compagnons, fraternisant surtout dans les banquets; des maîtres de loges, propriétaires et tenanciers d'auberges; des mystiques faux savants, cherchant les causes premières et le but final. Il y avait enfin les ambitieux, qui voyaient, dans la pratique de la F.·. M.·., un moyen de parvenir.

Qu'ils appartinssent à l'une ou à l'autre de ces catégories, les FF.·. M.·. faisaient tous rouler la même idée dans les cervelles désorientées du dix-huitième siècle. Rentré dans la loge, l'initié était pris dans l'engrenage : le dogme maçonnique les imprégna tous, et chacun d'eux devint, suivant le mot des loges, un foyer de lumière qui modifia profondément, en quelques années, la mentalité de la France.

Ce fut une mode, un engouement, une maladie : aux loges militaires vinrent s'ajouter les loges parlementaires, puis les loges basochiennes; ces trois classes de loges se superposèrent, puis se succédèrent dans la direction de la maçonnerie. L'influence de la stricte Observance d'Allemagne, qu'on a confondu avec l'illuminisme de Bavière, apporta aux initiés le degré d'exaltation nécessaire à une activité matérielle, que l'Angleterre entretint avec soin. C'est avec les loges basochiennes que la Révolution fut faite; avocats, procureurs, commissaires au Châtelet, notaires, huissiers, voilà le cadre de l'émeute de juillet 1789 : sur 421 députés de loges au Grand-Orient, 278 appartenaient à la basoche. Il n'est pas sans intérêt de constater que la Révolution, qui détruisit tout l'organisme de l'ancienne monarchie, a cependant conservé intacts l'ordre, les conseils, les chambres, le costume même de la basoche.

L'éducation et la discipline du cerveau une fois faites, le maçon jugera les événements, prendra des décisions, agira suivant la volonté de la société maçonnique, sans avoir reçu d'ordres compromettants, accomplira un acte qu'il croira spontané. Le G.·. O.·. ou le S.·. C.·. font connaître leur manière de voir, exaltent celui-ci, lancent l'anathème sur celui-là : les loges de la France entière sont prévenues. Comme l'a ici même expliqué avec une grande netteté Maurice Talmeyr, la F.·. M.·. fabrique l'opinion, accuse et désigne la victime. L'acte collectif de la secte est hors des atteintes de la loi, hors même des atteintes de la vindicte du peuple. Arrestation par suite de la « rumeur

l'on battit maillet dans Royal Ecossais (1743), Lally (1744), O'Gilwy et Albany (1747).

publique » et « apothéose de la délation », sont bien des procédés maçonniques; la loi des suspects et le tribunal révolutionnaire n'en sont qu'une forme plus précise et plus expéditive.

La F.·. M.·. n'a pas manqué de parler des persécutions subies par elle sous l'ancien régime. Les F.·. M.·. ont-ils été victimes en France, sous Louis XV et sous le règne de son successeur?

En cherchant bien, on pourrait établir que quelques frères, s'étant attardés à banqueter, bien après l'heure tolérée pour tout le monde par les règlements, la police attirée par le bruit et la lumière les dispersa, et l'aubergiste fut interdit pendant trois mois; selon la formule de style, sa porte fut murée; on trouverait encore quelques rares et courts embastillages pour contraventions à la police de la librairie et du colportage. Néanmoins la légende est établie, les Jésuites ont persécuté les F.·. M.·. Or, il est une observation bien singulière qu'on peut facilement faire. Pendant que les FF.·. MM.·. prospéraient, ce sont eux qui ont trouvé le moyen de faire expulser les Jésuites de France, d'Espagne, de Portugal, et même de Rome!

A la veille de la Révolution (en 1784), dans les mille loges battant maillet, il n'y a pas, en moyenne, trente membres, soit 30 000 F.·. pour la France et ses colonies, en comptant les initiés de toutes catégories. Ils ne sont pas 3000 si l'on compte les initiés du second degré et de la dernière heure. Et c'est cette petite armée d'égalitaires organisés qui fera subir à 20 millions de Français la plus terrifiante révolution qu'ait enregistrée l'histoire.

Si la F.·. M.·. en 1789 n'était pas persécutée, je n'entends nullement prétendre qu'elle agissait ouvertement. Tout au contraire : elle sut cacher soigneusement ses actes et elle avait des *comités intimes*, telle est son expression, dont il nous est facile de prouver l'existence.

Parmi les FF.·. MM.·. qui jouèrent un grand rôle à la fin du dix-huitième siècle, pendant la Révolution et au commencement de l'Empire un des hommes les plus considérables de la maçonnerie fut Alexandre Louis Rœttiers de Montaleau, né à Paris en 1749 et mort le 30 janvier 1808. Il appartenait à la grande famille des Rœttiers, sortie d'Anvers à la fin du seizième siècle et qui donna plusieurs graveurs des monnaies tant à la cour de France qu'à celle d'Angleterre. Alexandre-Louis était auditeur à la Chambre des comptes. Avant la Révolution il avait été président de la Chambre des provinces du G.·. O.·. et en 1890 il fut directeur général des monnaies. Lorsque la F.·. M.·. se réinstalla, après la Terreur (1795), Rœttiers en fut l'organisateur, mais il ne voulut prendre que le titre de grand vénérable. Rœttiers était un maçon

convaincu, fanatique du travail de loge; il installait des ateliers sur son passage et ses discours maçonniques, empreints d'un mysticisme toujours enfantin, souvent ridicule, sont des modèles du genre.

Or, voici ce que Rœttiers écrivait le 22 avril (1786) [1].

Mon F.·., je vous fais le renvoy du projet d'union du G.·. Chap.·. avec le G.·. O.·., il y a de bonnes choses, mais je vois que les meilleures observations rentrent dans le premier plan proposé à de légères différences. Dans notre plan actuel, j'y vois du nouveau dans la création d'un conseil intime. Je ne vous ferai d'observations qu'à cet égard, voulant écouter le F.·. Peyrilhe [2] sur tout le reste.

Ce conseil intime est beaucoup trop nombreux : neuf FF.·. seraient plus que suffisants, en y ajoutant un secrétaire-adjoint et un ou plusieurs *traducteurs*.

Leur travail ne doit comprendre que celui dont la chambre des grades, dite 4me chambre, ne doit s'occuper, celui indiqué est trop considérable, et ne laisserait rien à faire, en quelque sorte, à la 4me chambre. Le *conseil intime* ne doit s'occuper que des connaissances maçonniques ou systèmes quelconques, qu'il est important de connaître, et sans doute *dangereux de communiquer*.

Ce conseil ne doit point avoir des officiers particuliers payant cotisation, mais des membres choisis dans toutes les chambres du G.·. O.·. à peu près comme la chambre des grades actuelle. Par la suite, on pourrait avoir une classe d'adjoint à ce conseil, et on choisirait ces adjoints parmi les maçons, en observant *de ne point se faire connaître*. Je sens l'importance de cette commission, surtout si le conseil intime est composé de FF.·. instruits et de bonne foi.

J'ai la faveur d'être votre affectionné,

F.·. DE MONTALEAU.

Cette organisation du comité *intime* et secret avait été provoquée par l'alerte qui avait effrayé les loges militantes de Paris, de Lyon et d'Allemagne, lorsque l'on apprit l'arrestation de Cagliostro, lors de l'affaire du Collier [3].

[1] C'est le 17 février 1786 (5786) que le G.·. O.·., se réunissant avec un corps de chevalerie maçonnique portant pour titre : G.·. Chap.·. Gén.·. de France, avait érigé dans son sein un G.·. Chap.·. de Rose Croix.

[2] Il s'agit de Bernard Peyrilhe, docteur en médecine, professeur royal de chimie, conseiller du comité de l'Académie royale de chirurgie de Paris, de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, de celle des sciences de Montpellier, etc. Depuis le 13 juin 1775, 3e expert dans la chambre de Paris du G.·. O.·., orateur et député de la loge l'Etoile Polaire, à l'O.·. de Paris.

Né à Pompignan (Tarn-et-Garonne) le 10 janvier 1737, il mourut à Grenade-sur-Garonne le 12 février 1804.

[3] L'affaire du collier, organisée par la Stricte Observance et les Amis Réunis, de Paris, fut élaborée à l'hôtel Boulainvilliers, à Passy.

II

Le pouvoir royal conspirait contre la nation ; il voulait affamer et massacrer le peuple de Paris. Ceux qui organisèrent le comité insurrectionnel n'étaient pas des conspirateurs. Le peuple était en cas de légitime défense. Voilà la thèse révolutionnaire et maçonnique.

Pour l'établir, il faudrait prouver que la Bastille, non seulement s'est défendue, mais encore que sa garnison a massacré la population parisienne inoffensive; on l'affirmera. Bien mieux, comme corollaire, on ajoutera : puisque la Bastille s'est défendue, c'est qu'il y a eu complot. Mais les troupes se sont retirées sans combattre? Puisqu'elles sont venues, c'est une preuve de plus du complot de la cour; mais, grâce aux mesures héroïques des électeurs, le complot a avorté.

Que s'est-il donc réellement passé?

Qu'ont fait les soi-disant conspirateurs, représentants indiscutables d'une autorité séculaire?

Par contre, qu'ont fait les soi-disant victimes, électeurs nommés la veille, uniquement pour choisir les députés du tiers aux états généraux, sans pouvoir municipal?

Pour résoudre ces multiples problèmes, examinons donc quel était l'état de Paris et celui de l'Ile-de-France depuis le commencement de l'année 1789; les mesures prises bien avant la réunion des états généraux pour assurer la sécurité publique et les approvisionnements de la généralité de Paris; voyons logiquement si ces mesures étaient injustifiées et hors de proportion avec la gravité de la situation?

Signalons enfin les émeutes qui éclatèrent du 1er janvier au 14 juillet, car c'est la longueur même de cette énumération qui sera la preuve la plus convaincante de la nécessité absolue de ces appels de troupes.

Après les *Origines de la France contemporaine*, de M. H. Taine, il n'y a pas lieu de refaire un état de Paris et de Versailles au 14 juillet 1789; les faits nouveaux qu'on pourrait apporter ne feraient que confirmer les appréciations de cet éminent historien.

Il est un point cependant que M. Taine n'a traité qu'en quelques lignes et qui, dans cette étude, demande un plus long développement : la multiplicité des émeutes dans la généralité de Paris et le labeur incroyable auquel l'intendant Bertier dut suffire pour assurer l'approvisionnement de la capitale et des environs.

En voyant comment les émeutes étaient provoquées et répri-

mées, comment les marchés étaient quand même fournis de grains, on se rendra compte, des raisons qui ont provoqué les demandes de régiments de renfort et, avec l'aggravation des troubles, de la nécessité d'augmenter constamment l'effectif des troupes; lorsqu'on verra ces troupes dispersées par détachements de cinq à deux cents hommes dans tous les marchés de la généralité, les actes du gouvernement royal prendront leur véritable signification et l'on appréciera si vraiment l'autorité conspirait contre la nation ou s'il n'y avait pas au contraire une conspiration organisée contre elle.

Quels étaient les moyens ordinaires de répression que le gouvernement, la généralité et la Ville avaient à leur disposition?

Depuis 1781, Besenval avait le commandement de l'Ile-de-France, moins Paris, dans ses attributions et, jusqu'à la fin de mai 1789, il restera chef de ce service. A cette époque, on le mettra sous les ordres du maréchal de Broglie.

La police de Paris, en dehors des autorités de la Ville, était entre les mains du Parlement et du ministre de la maison du roi.

Deux régiments étaient spécialement chargés de rétablir l'ordre en cas de réquisition : les gardes-françaises, commandées par le duc du Chatelet et les gardes suisses, par d'Affry. Au mois d'avril, d'Affry tomba malade, Besenval dut le remplacer et une part d'intervention lui incomba dans le maintien de l'ordre de la capitale, car le personnel du lieutenant de police de Crosne était insignifiant, et les 71 hommes du guet, les 1022 de la garde de Paris et les 304 de la garde de la Ville sont aussi insuffisants dans la capitale que la maréchaussée dans les campagnes.

La disette est menaçante, la situation difficile; en dehors de Paris, dont la police n'est pas de son ressort, l'intendant n'a à sa disposition que les 176 hommes du corps des grenadiers pionniers de Saint-Denis. En cas d'insuffisance, par voie de réquisition, il doit s'adresser à Besenval.

Or, dans la généralité de Paris, depuis le mois de juillet 1788, les troupes sont sur les dents; Bertier est obligé d'avoir recours aux gratifications exceptionnelles pour assurer le service, et cela bien avant la réunion des états généraux.

Pour résister à l'émeute, surtout à partir du mois de juillet, Bertier en réalité se trouva seul.

Thiroux de Crosne, lieutenant général de police, a pris peur; il reste dans la coulisse quelque temps encore et donne quelques conseils à l'assemblée des électeurs en révolte. Car, s'il tremble de rester il est encore plus effrayé de l'interprétation qu'on peut

donner à sa démission. Thiroux de Crosne était membre de la loge des amis réunis.

Lambese, Bescuval ont disparu; d'Affry s'est fait porter malade; quant au ministre de la guerre, il est parti avec les troupes amenées sous Paris et il émigre dès qu'il est arrivé à la frontière.

Flesselles, prévôt des marchands, a été assassiné le 14 juillet.

Le Parlement est muet en attendant le jour prochain de sa suppression officielle.

Il n'y a plus de ministres, et le roi, abandonné, n'ose rien ordonner.

Après avoir sauvé Paris de la famine, grâce à une lutte opiniâtre, un dévouement et une activité admirables, Bertier, au lendemain de la prise de la Bastille, est donc bien le seul des hauts fonctionnaires de la monarchie qui soit resté courageusement à son poste.

L'administration seule était debout et son représentant était Bertier. C'est à lui qu'incomba l'honneur suprême de défendre ce qui restait de l'ancienne monarchie. L'armée n'avait-elle pas abdiqué en se retirant de Paris le 14 juillet, le roi n'avait-il pas fait amende honorable sous la voûte d'acier, sur les marches de l'hôtel de ville, devant les membres du comité insurrectionnel?

Bertier est le seul obstacle qui reste à supprimer.

Il est intéressant de constater ce qu'il sut faire pour arracher Paris à la famine et résister à l'émeute surgissant de toute part.

Bertier doit dresser au jour le jour l'état des approvisionnements dans les greniers du roi, dans les dépôts provisoires, dans les communautés; les quantités attendues, les poids achetés au dehors et en circulation; il doit savoir par le menu ce que renferment les greniers des marchands et ceux des cultivateurs; il faut aussi qu'il ait continuellement à jour le cours du prix des grains dans chacun des marchés de sa généralité, pour se rendre compte par ce moyen de la réalité de la disette et des manutentions à faire pour y remédier; il doit avoir encore une liste des marchés de toutes les villes, faire la balance de ce qu'il y a, en plus ou en moins, faire expédier par les uns, recevoir par les autres de quoi assurer les besoins des marchés et il faut enfin tenir compte des ordres inexécutés par incurie, crainte ou mauvaise volonté.

Que l'on parcoure aux Archives nationales le registre de la correspondance de la maison du roi $0^{1}434$ et l'on sera effrayé de l'énormité du travail.

En janvier, Bertier envoie néanmoins tous les renseignements au ministre : le 3, il expédie l'état des approvisionnements de

farines dont le sieur Leleu, directeur des greniers du roi peut disposer pendant le courant du mois pour la consommation de Paris; par suite de la gelée, la plupart des moulins à eau chôment et Leleu est félicité des moyens qu'il a employés pour obvier à cet inconvénient, tant pour ses moulins que pour ceux de l'Hôpital. Le 9 janvier, Bertier envoie le prix des grains des principaux marchés : Saint-Germain-en-Laye, Dreux, Montlhéry, Arpajon, Brie-Comte-Robert, Fontainebleau, Meaux et Crécy; le 15, il avise le ministre qu'il a chargé ses subdélégués de s'informer de l'état des approvisionnements de blé des communautés afin de connaître les ressources qu'on pourrait en tirer; il se flatte d'ailleurs « que la contrariété du temps va bientôt cesser et que les communications par terre et par eau étant rétablies, l'approvisionnement de la capitale deviendra plus abondant et plus facile ». Pour obvier à cet inconvénient, il avait pris les précautions nécessaires en faisant venir des chevaux d'artillerie des places de Flandre et du Hainaut. Avant de les envoyer dans leurs régiments respectifs, il demande, le 31 janvier, l'avis de Leleu.

Les troubles ne sont pas provoqués seulement par la cherté ou le manque de grains dans les marchés; par ces temps de disette, les propriétés sont pillées : dans les premiers jours de mars, Conflans-Sainte-Honorine est révolté; d'après le comte de Mercy, cette émeute est provoquée par l'excès de gibier. Des excès sont aussi commis dans les paroisses d'Ecagny, Houville, Chennevières et Conflans-Sainte-Honorine au commencement d'avril, sans qu'on puisse en préciser la cause.

C'est le règne des fraudeurs : contre eux la police vaut mieux que les troupes; il faut connaître les gens et les lieux; Bertier emploie son personnel comme il peut et pour le mieux, mais depuis le mois de mars 1788, il a dû renoncer à ce moyen pour cause de conflits d'attribution; le contrôleur général a cru devoir lui faire observer « que le projet d'employer des gens attachés au service des impositions pour faire cesser les excès que commettent les fraudeurs dans les environs de Paris et le besoin qu'auraient les garnisaires d'être munis des ordres du roi pour emprisonner les coupables, s'il était adopté, lui attribueraient des fonctions qui tiennent à la charge du lieutenant général de la police de la ville de Paris ».

Le 3 avril, les ouvriers de la manufacture de cabriolets de carton de Gennevilliers se livrent au braconnage, et, par ordre, Bertier est obligé de sévir; mais avant, il prévient le directeur de surveiller ses ouvriers; le 4, le ministre lui ordonne la plus grande sévérité envers neuf individus de Bonnières qui, con-

damnés à une amende, s'étaient joints à une bande pour faire des déprédations la nuit dans les campagnes et se faire livrer des subsistances.

Les autorités locales sont parfois malveillantes : au commencement de mai, deux officiers de Nemours s'opposent au logement de 200 hommes de Royal-Piémont; on dit à Bertier de sévir, car depuis longtemps on se plaint de ces officiers municipaux que le duc d'Orléans devait changer; Bertier répond qu'on lui a promis qu'on ferait la chose sous peu de temps. A la fin de mai, des dégâts considérables sont commis dans les bois aux environs de Corbeil : en plein jour, on coupe taillis et balivaux qu'on enlève avec des chariots.

Par ces quelques exemples, pris parmi beaucoup d'autres, et seulement dans une des nombreuses branches du service, on peut se rendre compte de l'énormité du travail de l'intendance.

Pour les troubles provoqués par l'insuffisance des grains, nous ferons un travail du même genre qu'on pourra compléter avec celui de M. Taine. J'arrive du reste à des conclusions analogues aux siennes, mais sans me servir de mémoires ou de journaux toujours sinon suspects au moins discutables.

Le 14 février, le Ministre approuve les précautions prises pour prévenir toute fermentation et maintenir le bon ordre au marché de Gonesse; aux vingt-quatre grenadiers de Saint-Denis que Bertier avait ordonné à de Bar d'envoyer, le Ministre fait joindre trente cavaliers de la maréchaussée; le 17, de Puységur est obligé d'envoyer des détachements à Pontoise et à Pont-Sainte-Maxence; Doumerc, chargé de la régie des blés, réclame en plus des détachements de chasseurs et de hussards qui devront se porter aussi dans les marchés voisins, aux bacs des rivières et sur les grandes routes; à la dernière heure, Puységur demande le désarmement des habitants de Cergy.

La commission intermédiaire de l'Ile-de-France est quelquefois saisie directement des difficultés qui surgissent; elle n'a aucun moyen de répression directe et, en fin de compte, c'est l'intendant qui doit intervenir : c'est ainsi que cette commission envoie, le 21 février, une lettre qu'elle a reçu du Maire de Houdan au sujet du prix des grains dans cette ville et des achats considérables faits par un « accapareur », le sieur Benoit, meunier à Montainville.

Le 11 mars, il y a une émeute à Sens; une voiture de grains est arrêtée par le peuple. Les meneurs ayant promis de rester tranquilles si on leur distribuait du blé, le Maire y a consenti et

en a même payé une partie de sa poche ; le Ministre trouve le précédent dangereux et charge Bertier de faire une enquête et de réprimander le Maire, s'il y a lieu.

Le 13 mars, Bertier avait assuré l'arrivée de deux bateaux de grain pour Pontoise, Beaumont et Pont-Sainte-Maxence ; le 18, des attroupements se sont opposés à la marche des convois de grains venant de Rouen pour la généralité de Paris ; Bertier est obligé de renforcer le détachement des grenadiers de Saint-Denis à Mantes. Les deux bateaux avaient été attaqués par les habitants de Monceau et de Méricourt ; l'intendant dut écrire également à de Maussion pour qu'il fasse garder le cours de la Seine dans la généralité de Rouen par des détachements de cavalerie.

Le 11 avril, sur la demande du maire d'Etampes, on doit prendre des mesures d'urgence pour assurer la sécurité du marché de cette ville. Le 2 mai, la supérieure de la maison de Saint-Cyr, Mme d'Ormesson, demande des troupes, car elle craint que les mouvements du marché de Chevreuse n'aient des suites fâcheuses. Le même jour, de Sainte-Suzanne, prévot de la maréchaussée de Paris, avise qu'il y a une bande de brigands dans les environs d'Etampes et qu'il y a une émeute au marché de Rambouillet.

Le 5 mai, on doit prendre des mesures graves pour réprimer une émeute considérable qui vient de se produire au marché de Bray-sur-Seine ; le duc de Mortemart demande des secours. Le 7, il y a un soulèvement au marché de Lagny-sur-Marne, et comme on craint pour le marché suivant, on demande deux brigades de maréchaussée au lieu d'une. Le 15, le marché de Tournan n'a pas été approvisionné parce qu'au marché du 4 la populace a fixé arbitrairement le prix des grains à un taux inférieur au taux général. Malgré la maréchaussée et la cavalerie tirées de Brie-Comte-Robert on a encore fixé le prix des grains dans les mêmes conditions ; ordre est donné à Besenval d'envoyer des renforts considérables.

Le 16, on est obligé d'envoyer des troupes à Crécy en Brie ; des femmes inconnues viennent avec des sacs enlever les grains au début du marché et provoquent des troubles ; le secrétaire des commandements du duc de Penthièvre demande des secours en grains et des renforts de troupes. L'intendant est parfois en lutte avec les autorités municipales qui s'occupent exclusivement de leur propre marché : le 20, il se plaint du maire de Mantes qui empêche les opérations de son subdélégué. Le 21, le prince de Talmont informe qu'il y a eu un attroupement considérable dans sa terre de Fleury et que Morlet, fermier du comte de Cély, est à la tête des émeutiers dont le prétexte est la destruction du gibier

quoiqu'il y en ait très peu; en réalité, c'est encore une affaire de grains.

Le 24 mai, le comte d'Allemand déclare que la crainte du pillage empêche les fermiers de porter leur blé au marché de Milly, on doit y envoyer des troupes de Melun et de Fontainebleau. Le 29, on ordonne à Bertier d'envoyer d'urgence des grains à Brie-Comte-Robert ou on va en manquer complètement et de prendre des précautions préventives contre les attroupements. Le même jour, les officiers municipaux de Tournan n'ont plus de grains et demandent que l'intendant continue à leur en envoyer; ceux de la Ferté-sous-Jouarre déclarent qu'ils vont manquer totalement de pain et il faut envoyer farines et cavaliers; le marché de Lormes est vide et il faut en faire venir d'Avallon; malgré l'ordre de M. de Gouvernet, le lieutenant civil s'est mis à la tête d'un attroupement à Avallon pour empêcher la sortie des grains.

Le 3 juin, le lieutenant général du bailliage de Crécy-en-Brie expose sa disette presque totale de grains; il lui en faut absolument avant le 5. Le 9, le roi, sur la demande du prince de Condé, a autorisé les boulangers de Chantilly à acheter jusqu'à concurrence de 300 septiers de blé dans les environs de Pont-Saint-Maxence, sans passer par les marchés. Un mois après, les boulangers n'avaient encore rien pu trouver et le 3 juillet ordre est donné à Bertier d'envoyer les blés, car on a empêché d'enlever les quelques sacs trouvés à Crépy.

Le 10 juin, le duc de Luxembourg déclare qu'il y a une disette absolue de grains à Châtillon-sur-Loing; Bertier doit envoyer des approvisionnements et prendre des mesures militaires.

Les arrivages de grains des généralités voisines présentent des difficultés considérables; les ordonnances royales, aussi bien que les arrêts des Parlements ne sont pas les mêmes d'une province à l'autre.

Le 19 juin, Amelot de Chaillou écrit à Bertier sur la nécessité de faire escorter les convois de grains qui iront de Châlons à Auxerre pour l'approvisionnement de Paris, ce qui met M. de Gouvernet dans l'obligation de placer à Lucy-les-Bois, 50 chasseurs de Franche-Comté, le 27 et le 28. Comme c'est dans la généralité de Paris, il demande à Bertier son agrément.

Le 22 juin, le bailly de Brie-Comte-Robert informe que tant dans sa ville que dans les paroisses voisines, il n'y a pas de grains pour huit jours. Il faut envoyer des approvisionnements importants, car il va arriver plus ds 2000 moissonneurs étrangers.

Le 23, les officiers municipaux de Milly annoncent une disette absolue de grains et réclament d'urgence trente sacs de blé.

Le 26, on est avisé que, le 22, les officiers municipaux de Nogent-sur-Seine se sont opposés aux transports des blés et farines du sieur Duval destinés à l'approvisionnement de Paris et au chargement du coche; le même jour, le gouverneur général communique à Bertier une lettre du procureur du roi du bailliage de Chartres, annonçant qu'on a coupé 8 à 10 septiers de blé en vert à Mézières, près de Dreux. Comme il ne sait pas à quelle généralité appartient Mézières, il avise également l'intendant d'Orléans. Il ordonne de faire des recherches et de punir sévèrement les coupables [1].

Le 4 juillet, Bertier est obligé de prendre des mesures d'urgence, car il y a une disette entière du côté de Senlis, Pont-Sainte-Maxence et Clermont en Beauvaisis.

Le 5 on avise le ministre de la guerre que, d'après une lettre reçue de M. de Bertier communiquant l'avis qu'il venait de recevoir de son subdélégué de Beauvais, dans lequel celui-ci lui expose que, le 23 juin, deux mille séditieux s'étaient transportés chez lui, armés de bâtons, que, ne l'ayant pas trouvé, ils se sont rendus chez le procureur fiscal et que, pour avoir la paix, il a été obligé de mettre en liberté une femme arrêtée au marché précédent. La ville est dégarnie de troupes par le départ du régiment de Reinach et des gardes du corps. Bertier fera tous ses efforts pour envoyer de petits détachements.

Après cette énumération peut-on soutenir que les appels de troupes n'étaient pas justifiés? Et je le répète, je n'en cite qu'une faible partie; un travail spécial sur ce sujet conduirait à constater, non seulement une fermentation générale, mais encore des émeutes journalières sur tous les points de la généralité et des généralités voisines [2].

III

Après avoir vu comment le pouvoir royal *conspirait* en assurant l'approvisionnement de Paris, voyons comment les révolutionnaires furent martyrisés, et *obligés* de se défendre.

Après l'affaire Reveillon (27 avril 1789), et les excitations au meurtre affichées au Palais-Royal, peut-on être surpris que Besenval ait fait venir à Paris Royal-Dragons, commandé par le

[1] J'ignore la suite qui fut donnée à cette affaire portant sur une très faible quantité de blé et dont Bertier ne peut, en aucune façon, être rendu responsable pas plus que l'autorité.

[2] Voir les Archives de l'Aisne et celles de l'Oise, de la Côte-d'Or, du Loiret et de la Seine-Inférieure.

duc de Choiseul [1]; 100 soldats de Royal-Cravatte [2], commandés par Desaunoi; et 700 hussards?

Pour quelles raisons le gouvernement n'aurait-il pas essayé de maintenir l'ordre dans la capitale comme dans le reste de la France? Alors que les régiments de Paris faisaient chaque jour défection, pourquoi n'aurait-on pas fait venir des troupes fraîches, que, du reste, les révolutionnaires faisaient soudoyer avant leur entrée dans Paris.

Le 23 juin, deux compagnies de gardes-françaises avaient refusé le service; consignées dans leur caserne, elles s'évadent le 27 et se rendent au Palais-Royal où elles sont félicitées, portées en triomphe. Le 30, onze meneurs sont envoyés à l'Abbaye d'où les émeutiers les délivreront. Les révolutionnaires s'étaient à ce point emparés de ce régiment, que le 14 juillet, cinq bataillons sur six feront défection [3].

Il faut avouer aussi que la lutte était décourageante. Le roi ayant interdit toute violence, les colonels défendent de tirer.

Avant le 11 juillet Necker est offusqué à chaque régiment qui arrive; il craint avant tout de porter ombrage à l'assemblée. Il est en plus circonvenu par son frère, le maçon [4] et par ceux qui l'entourent.

[1] Les Choiseul étaient entrés depuis longtemps dans la maçonnerie militaire avec Beauchaine. En 1762, le comte de Choiseul était vénérable des enfants de la Gloire à l'O.·. de Paris. La F.·. M.·. s'était introduite dans Royal-dragon, en 1788, par l'intermédiaire d'un de ses capitaines, Cartouzière de la Bastide, chevalier de Saint-Louis, deputé de la « Concorde », à l'O.·. de Versailles.

[2] La Franc-Maçonnerie s'était introduite dans Royal-Cravatte en même temps que dans Bassigny et le corps du génie, en 1778, par la loge parlementaire « la Sincérité » à l'O.·. de Besançon.

[3] La loge des gardes-françaises n'a pas, jusqu'ici, figuré dans les loges de régiments. On la trouve dans les listes des loges à l'O.·. de Paris sous le titre des *Amis de la Gloire*. En 1788, son vénérable était de Laizer, officier. Son député au G.·. O.·. était un autre officier, le comte de Maleyssie, qui, en 1789, était député et vénérable, pour se conformer à la décision du G.·. O.·.. En 1788 et 1789, il y avait également une loge pour les sous-officiers. Son vénérable député était de Beyssac, 1er sergent aux gardes-françaises, compagnie de Boury. Cette loge avait pour titre : *Union des bons Français*, à l'O.·. de Paris.

[4] Louis Necker, qui reçut plus tard le nom de Necker de Germany, du nom d'une petite propriété qu'il possédait aux environs de Genève, naquit dans cette ville en 1730. Mathématicien, élève de d'Alembert, il succéda à son frère dans sa maison de banque, s'établit quelque temps à Marseille et mourut en 1804.

Son fils Jacques, né à Genève en 1758, y mourut le 26 octobre 1825; botaniste, il épousa une fille du naturaliste Louis-Albert de Saussure.

Louis Necker, avant la Révolution, fit partie de la Vraie Concorde

Lorsque Necker est renvoyé, on choisit pour ministre de la guerre M. de Broglie, âgé de soixante-et-onze ans. Il s'installe dans le parc de Versailles avec son état-major, et, bien qu'il n'agisse pas, les révolutionnaires se dirent menacés et se soulèvent contre le péril qu'ils dénoncent.

Après l'appel à l'émeute de Camille Desmoulins et les attroupements des Tuileries, Besenval envoie Berchini[1], Royal-Dragons et Salis-Samade, place Louis XV. On connaît l'inutile équipée du prince de Lambesc. Besenval a, en plus, au Champ-de-Mars, 3 régiments suisses, et 800 cavaliers, hussards ou dragons. Mais l'ordre est donné de ne pas tirer. Au coin de la Chaussée-d'Antin et du boulevard, les gardes-françaises révoltés canardent Royal-Allemand.

Dans la nuit du 12 au 13, on brûle les barrières, l'armée ne bouge pas.

Le 13, on pille les Lazaristes; le 14, de 9 heures à midi, on prend les fusils des Invalides, puis les émeutiers tirent impunément pendant sept heures des coups de fusils sur la Bastille, s'en emparent et massacrent la garnison sans être inquiétés. Depuis le 13, à une heure du matin, Besenval était bien déterminé à retirer ses troupes et à laisser Paris livré à lui-même. Défense de tirer; on bat donc en retraite le 14 à l'entrée de la nuit et les troupes vont coucher à Sèvres.

Comment prétendre que le roi ait eu l'intention de faire massacrer les Parisiens? Sans doute, les officiers étaient découragés et les troupes en partie gagnées à l'émeute; mais si les révolutionnaires étaient arrivés à ce double résultat, n'est-ce pas la conséquence de la mansuétude du roi? Le fait indéniable, c'est que Broglie avait à sa disposition au moins 5 régiments et qu'il ne s'en est pas servi.

Il y avait, en effet, un complot et des conspirateurs, mais le complot était contre le pouvoir et ses artisans étaient les

à l'O.·. de Genève, qui eut pour vénérables Pottier (1788), et l'avocat Stolz (1789), et pour député au Grand-Orient l'abbé Saurine. Louis Necker fit partie de la Stricte observance, ainsi que son neveu le baron de Staël-Holstein. Il y était entré par la loge de Bâle « Libertas » qui, à partir de 1765, était la loge-mère de ce régime pour la Suisse allemande. En 1778, le chapitre de cette loge prit le titre de Directoire helvétique allemand. Lavater en fut le grand prieur président.

Louis Necker faisait partie, à Paris, de la loge des Amis réunis.

[1] Berchini avait une loge « la Vigilance ». En 1788 et 1789, son vénérable était Brisson de Froissy, capitaine commandant, chevalier de Saint-Louis.

révolutionnaires. Ce complot n'est pas douteux, les faits l'établiraient à défaut de toute autre preuve. Mais l'un des conspirateurs en a fait l'aveu et l'a précisé en présence de nombreux témoins dignes de foi; ce conspirateur est Corroller, député du Tiers pour la sénéchaussée d'Hennebont[1].

Lorsque, le 17 juillet 1789, le roi se rendit au Comité insurrectionnel de l'hôtel de ville, un grand nombre de députés y vinrent de leur côté en simples spectateurs. Ce jour-là, Malouet, qui habitait Montreuil, avait plusieurs collègues à déjeuner : Le Brun (qui devait devenir consul), Dufriche-Dachey, Tailhardat et Corroller. On parla naturellement des événements du jour, de la prise de la Bastille et de ses conséquences, du présent et de l'avenir.

Malouet déplorait les violences employées pour arriver à obtenir des réformes qu'on ne devrait jamais réaliser, disait-il, que pendant les périodes de calme. Corroller, au contraire, soutenait qu'on ne pouvait faire de révolution que par la force, que les événements de Bretagne depuis deux ans en étaient la preuve évidente; sans le club du Jeu de Paume et sans le club breton la Bastille n'aurait pas été prise.

— A propos, dit Malouet, pourquoi vos Bretons se sont-ils si fort acharnés à me calomnier dans l'assemblée?

— Nous vous connaissons bien et nous savons que vous êtes un galant homme; mais vous êtes un modéré et la modération ne vaut rien en temps de révolution.

Après déjeuner, l'heure de partir pour Paris étant arrivée, Corroller, Dufraisse, Duchey et Malouet montèrent dans la même voiture et la conversation continua.

Corroller expliqua comment on s'était organisé en Bretagne, le rôle des sociétés littéraires, des loges, des clubs, comment on provoquait les événements, comment on s'en rendait maître.

Malouet objecta qu'on ne pouvait prévoir les événements qui se succédaient souvent de la façon la plus inattendue.

— Ainsi, ajouta-t-il, la révolution ne se fût point effectuée, si les poissardes et la canaille de Versailles n'avaient pas poursuivi l'Archevêque de Paris à coup de pierres[2].

— C'est nous qui les faisions agir.

— Mais néanmoins, vous ne seriez venu à bout de rien sans la défection des gardes-françaises et des troupes.

— Nous étions sûrs des troupes; nous avions depuis longtemps des correspondances avec tous les régiments.

— Malgré tous ces moyens, vous auriez sûrement échoué, si la cour n'avait pas commis la maladresse de renvoyer M. Necker.

— Cet événement n'a fait que hâter de deux jours l'exécution de

[1] Louis-Jacques-Hippolyte Corroller du Moustoir, conseiller et procureur du ro.i

[2] Le 23 et le 25 juin.

notre projet. Nous étions sûrs d'armer Paris et pour cela le feu devait être mis au palais Bourbon [1].

— Vous avez donc bien fait, conclut Malouet, de ne pas me mettre dans votre secret, car je n'aurais pu approuver de pareils moyens pour opérer la révolution [2].

Cette conversation fut rapportée intégralement par les principaux témoins, Dufraisse-Dachey et Tailhardat, dans leurs dépositions au sujet des journées des 5 et 6 octobre, dépositions qui furent publiées. Corroller ne protesta jamais, contre les dires de ses collègues, ni dans la presse ni même à l'instruction. Il ne pouvait ignorer les dépositions de ses collègues puisqu'il fut le 223e témoin, alors que Dufraisse et Tailhardat étaient les 120e et 126e [3].

Le complot consistait à entretenir la fermentation provoquée à l'origine par la cherté des grains. A cet effet il fallait parler beaucoup dans les journaux, les pamphlets, les lieux de réunions, dans les promenades publiques, de tous les soulèvements; manifester ses inquiétudes. De la sorte, on faisait descendre dans la rue à chaque occasion peuple et populace, les boutiques se fermaient, la misère augmentait. Jusqu'ici, en dehors des pamphlets et des journaux, rien à débourser, et comme ceux-ci rapportent, il ne faut payer que la complaisance du nouvelliste. Quand la populace est dans la rue, sans travail, elle s'excite forcément; à part quelques entraîneurs, auxquels il faut donner des moyens d'existence, la populace se paie elle-même. Il ne faut pas croire que la propagation de l'émeute fût l'objet d'un complot administré et organisé comme un pouvoir public. On n'a envoyé par toute la France ni émissaires avec des ordres verbaux, ni une correspondance générale avec des ordres écrits. Pour cela il faudrait des sommes et un personnel énormes. Le journal et la lettre particulière suffisent.

Lorsque la populace d'une ville quelconque, ou le peuple des campagnes déjà excité, désheuré, errant, apprend qu'à Paris on a pris la Bastille, qu'on a égorgé ses défenseurs, que l'armée est

[1] Les émeutiers avaient un pied dans la place par Sedillot de Persieux, chirurgien de la duchesse de Bourbon, sœur du duc d'Orléans, qui était le député de « la Concorde » à l'O.·. du régiment d'Auvergne.

[2] Enquête sur les journées des 5 et 6 octobre. Déposition des 120e, 126e et 223e témoins. — Jean-François-César de Guilhermy, député (149e témoin) dépose que, dès le mois d'août, il avait entendu répéter ces conversations de Corroller par Malouet, Dufraisse et Tailhardat.

[3] Pour toute explication, Chabroud, dans son rapport, prétendit qu'il s'agissait d'une simple plaisanterie de Corroller, une mystification qui n'aurait jamais dû sortir du cercle de l'intimité des convives.

partie et que le roi s'est jeté dans les bras de ceux qui avaient fait cela, chaque ville, chaque village imite Paris. Muni de la cocarde arborée par le roi, l'émeutier devient lui-même partie de la souveraineté; il ne se soulève pas, il fait la police. Celui qui a fait arrêter Foullon, aussi bien que ceux qui ont livré Bertier et celui qui a coupé la tête de Launay, non seulement ne croient pas avoir commis des crimes, mais nous les verrons s'en glorifier, demander même des récompenses. Une correspondance citée par M. Taine[1] explique la propagation de l'émeute et désigne très clairement d'où vient le coup :

« Vous voulez connaître les auteurs des troubles, écrit-on au comité des recherches, vous les trouverez parmi les députés du tiers et particulièrement parmi ceux qui sont *procureurs* et *avocats*. Ils écrivent à leurs commettants des lettres incendiaires ; ces lettres sont reçues par les municipalités, lesquelles sont aussi composées de *procureurs* et d'*avocats*... On les lit tout haut sur la place principale, et des copies en sont envoyées dans tous les villages. Dans ces villages, si quelqu'un sait lire, outre le curé et le seigneur, c'est un praticien, ennemi né du seigneur, dont il veut prendre la place, fier de sa faconde, aigri par sa pauvreté et qui ne manque pas de tout noircir. »

Outre le procédé, retenons aussi ceux qui l'emploient : ce sont des *procureurs* et des *avocats*. Or, partout, à Paris comme en province, nous verrons que c'est parmi eux que se recrute la majorité des loges, car on ne trouve pas les fauteurs de troubles uniquement parmi les membres de l'Assemblée.

« *Procureurs*, clercs de notaire, artistes, marchands, courtauds de boutique, comédiens, *avocat surtout*, chacun a voulu être officier, administrateur, conseiller ou ministre du nouveau règne... Dans les soixante assemblées de district, les *avocats* font rouler les dogmes ronflants du catéchisme révolutionnaire[2]. »

En fait, nous retrouverons tout ce personnel, vénérable ou député des loges : avocats, procureurs, commissaires au Châtelet, huissiers, hommes d'affaires de grands seigneurs. C'est dans ce milieu que les loges ont recruté leurs adhérents qui se sont substitués aux membres des Parlements et aux administrateurs comme ceux-ci avaient remplacé la noblesse militaire.

Lorsque la tension des cerveaux a dépassé une limite normale, l'émeute est latente et le criminel peut attendre la victime : elle viendra. La maçonnerie a soigneusement suivi, entretenu et dirigé

[1] *Origines de la France contemporaine. Révolution*, I, 94.
[2] H. Taine, *Op. cit.*, p. 115.

ces mouvements[1]. Au moment propice, il lui suffira d'envoyer celui qui doit dire le mot nécessaire, autant que possible par un maçon, mais un excessif ou un imbécile. Dans la coulisse se tient celui qui doit empêcher l'émeute de s'égarer, celui qui doit la provoquer sous un prétexte utile plutôt que de la laisser éclater pour une cause inutile ou préjudiciable à la secte.

Le metteur en scène de la secte est Mirabeau; son protecteur inconscient est le duc d'Orléans; ceux qui agissent pour lui, ceux qui le font parler ou se taire, sont Latouche bien plus que Laclos, le comte de Shée bien plus que Sillery, le vicomte de Noë et le marquis de Vichy, La Fayette et le marquis de Lassalle, Moreau de Saint-Merry et Adrien Duport, Osselin et Vauvillers, Roettiers de Montaleau et Savaléte de Lange, Palloy et Joachim Ceyrat, Rossignol et Mathieu de Lepidor.

Tous ceux qui sont rentrés dans les loges par désœuvrement ou par mode, pour satisfaire leurs goûts artistiques ou littéraires, pour s'amuser de toutes façons, disparaissent dès le lendemain de la prise de la Bastille et nous les retrouverons sur les listes des émigrés ou sous le couteau de la guillotine.

Pendant que les neuf dixièmes des maçons ont déserté les loges, les sectaires sont restés. Quelques dupes sont demeurées encore, comme les FF.·. Tassin, le duc de Brissac, le duc de La Rochefoucauld. Ils verront ce qui leur en coûtera, lorsqu'en présence du crime à commettre leur conscience protestera. Honnêtes gens fourvoyés, ils expieront par la mort.

IV

En 1789, à part les loges de régiments qui sont, comme les loges de membres du Parlement, des *forces d'immobilisation*, il n'y a pas 50 loges révolutionnaires, et j'insiste beaucoup sur ce point pour ne pas confondre, dans une même attaque, les criminels et... les autres.

Dans la coulisse, pendant que Mirabeau mène le branle, les loges d'Allemagne regardent et dirigent. Les deux Brunswick[2] et

[1] Ce sont les membres de la loge de Compiègne qui font arrêter Bertier et qui envoient des émissaires à Paris. C'est un expert du G.·. O.·., nommé Bosquillon, qui vient en prendre livraison, dirige la marche jusqu'à Paris. Il abandonne la victime à la place de Grève où sa destinée est fatale. Les juges improvisés de Bertier sont presque tous maçons comme ceux de Foullon.

[2] Ferdinand duc de Brunswick-Lunebourg (1721-3 juillet 1792) et son neveu Frédéric-Auguste de Brunswick-Wolfenbuttel-Oels (1740-1805). Dans la stricte observance, dont il était grand-maître général, le premier

Charles de Hesse sont soutenus par de Moltke, Sellonf, qui représentent les loges de Danemark et de Suisse. Au-dessus de ces chefs d'armée, la grande loge d'Angleterre intervient avec le calme nécessaire, calme que n'ont pas les Allemands trop engagés dans la mêlée.

A Paris, l'éditeur responsable est le duc d'Orléans, le chef est Mirabeau. On les retrouvera les 5 et 6 octobre à Versailles.

Pour les étrangers qui ont plus de sang-froid que les Français, qui sont plus désintéressés, le rôle des deux chefs n'est pas douteux. L'ambassadeur de la république de Venise à Paris, Antonio Capello, voit clair dans l'imbroglio et ses renseignements sont bons à retenir. Le 6 juillet, il écrit à son gouvernement [1] :

> Le Palais-Royal, où il y a foule, est le point de départ du scandale qui provoque la fermentation. Le duc d'Orléans, qui en est le propriétaire, s'est acquis une grande popularité en se déclarant pour la cause du peuple; mais ses intentions sont suspectes et son indifférence et sa tolérance pour tout ce qui se passe pour ainsi dire dans sa maison, en sont condamnées par toutes les personnes raisonnables. Il y a partout des attroupements, matin et soir; des orateurs audacieux montent sur les chaises, font des motions séditieuses pour exciter davantage le peuple et se faire applaudir; il n'y a pas d'horreurs qu'on ne se permette et qui ne reçoivent des applaudissements...

Le duc d'Orléans était le chef apparent de la maçonnerie française. Le 24 juin 1771, il avait été appelé à succéder au comte de Clermont par la fraction bannie de la grande loge, qui l'avait installé dans ces fonctions, le 28 octobre 1773, à la Folie-Titon de la rue de Montreuil [2]. Au titre de grand-maître de l'ordre maçonnique en France, il avait joint celui de souverain grand-maître de tous les conseils, chapitres et loges écossaises de France.

Le duc d'Orléans assista très rarement aux séances du Grand-Orient; mais lorsque le duc fera des voyages, il sera reçu par toutes les loges avec grande pompe. Dans toutes ces fêtes, il ne semble avoir rempli que des fonctions honorifiques, et nous ne le voyons pas une seule fois participer au *travail* de loge.

s'appelait Ferdinandus a Victoria et le second Fredericus a leone aureo. Contrairement à la légende accréditée, c'est un troisième, Brunswick, un frère de Frédéric, qui fut l'auteur du fameux manifeste et de la retraite de Valmy; il s'appelait Charles-Guillaume-Ferdinand (1735-1806). Ce n'est pas lui qui remplaça son oncle, mais le prince Charles de Hesse-Cassel né en 1744 (Carolus a Leone Resurgente), qu'il ne faut pas confondre avec Charles-Constantin de Hesse-Rheinfels-Rottembourg, général républicain, journaliste et jacobin (1752-1821).

[1] Bibl. nat., Man. Italiens, 1988.

[2] C'est dans cette maison que Reveillon installa plus tard sa fabrique de papiers peints.

Par contre, nous le voyons présider souvent des réunions maçonniques privées pour lesquelles il avait fait installer, dans la cour des Fontaines, une petite loge richement décorée [1], et quelquefois assister à des tenues, dans sa loge du parc Monceau, sous le titre de Saint-Jean de Chartres.

Homme de plaisir, les fêtes maçonniques du duc d'Orléans devaient être plutôt joyeuses et j'imagine qu'on y parlait de tout, excepté philosophie et politique. Néanmoins, à la veille des événements, le 20 avril 1789, il présidera les travaux de la mère loge du rite écossais du « Contrat social ».

Il est certain cependant que le duc d'Orléans se trouvait compromis par son entourage : homme de peu d'énergie, il laissait faire, disait de temps en temps quelques mots aimables aux pires gredins qui lui étaient recommandés, donnant ainsi crédit, sans le savoir, à des projets qu'il ignorait, non pas qu'il eût refusé, le cas échéant, ni la lieutenance du royaume ni un changement de dynastie en sa faveur! Assez ambitieux pour désirer vaguement la première place, il était trop mou pour payer de sa personne dans le but d'y parvenir.

Cette attitude est nettement indiquée dans une conversation que Mirabeau eut avec Mounier, le 7 juillet 1789, et dont nous retrouvons la trace dans l'enquête sur les journées des 5 et 6 octobre.

Paris est environné de troupes. Mirabeau est l'adversaire déclaré de cette concentration militaire; il cherche des adhérents ou des bavards. Il rentre dans la salle des Menus, à Versailles, tenant le maçon génevois du Rouvray par le bras. Il aperçoit Nicolas Bergasse, La Fayette, Adrien Duport et Mounier qui causaient. Il les accoste et, après avoir discuté quelque temps sur la nécessité de maintenir la prérogative royale, il leur demande de passer avec lui dans un des bureaux, qu'il a quelque chose à leur dire en particulier.

Dès qu'ils sont seuls :

— J'ai l'intention, leur dit-il, d'engager l'Assemblée à demander l'éloignement des troupes.

Tous ses interlocuteurs sont de son avis.

La Fayette, gêné du tour que prend la conversation, sort à ce moment en prenant pour prétexte qu'il avait à entretenir M. Jefferson, ministre des Etats-Unis, qui était arrivé juste à point,

— Il est indispensable, continue Mirabeau, de mettre obstacle aux projets que *peut avoir la cour*.

Puis, se tournant brusquement du côté de Mounier :

— Mounier, j'ai rencontré, hier, M. le duc d'Orléans à qui j'ai dit : « Monseigneur, vous ne pourrez pas nier que nous ne puissions avoir bientôt Louis XVII au lieu de Louis XVI et, si cela n'était pas

[1] C'est dans cette loge qu'après la Terreur la plupart des ateliers reprirent leurs travaux.

ainsi, vous seriez au moins lieutenant général du royaume. » Le duc d'Orléans m'a répondu, Messieurs, des choses fort aimables [1].

Les interlocuteurs se regardèrent un instant, sans rien dire, et se séparèrent, gênés et décontenancés.

Lorsque, le 10 juillet, le roi déclara à l'Assemblée qu'il n'avait aucun dessein contre elle, et offrit de la transférer à Soissons, Mirabeau fit tous ses efforts pour empêcher qu'on fût satisfait de la réponse du roi, ébaucha une seconde adresse et fit appeler Mounier dans les bureaux où il se trouvait avec Buzot et Robespierre et essaya de le rallier à son opinion.

— Je ne puis me ranger à votre avis, répondit Mounier, et cela à cause des manœuvres employées à Paris pour provoquer la défection des troupes et parce que, un prince ambitieux, après avoir fait distribuer de l'argent et des libelles, pourrait s'emparer du trône.

— Mais, bonhomme que vous êtes, répliqua Mirabeau, je suis aussi attaché que vous à la royauté, mais qu'importe que nous ayons Louis XVII au lieu de Louis XVI, et... qu'avons-nous besoin d'un bambin pour nous gouverner?

— Je trouve criminel tout ce qui peut conduire à un changement de dynastie; un pareil changement a de si terribles conséquences, qu'il faut, pour le justifier, que le prince se soit baigné dans le sang de ses sujets.

— Mais, savez-vous que la manière dont les membres des communes ont été repoussés du lieu de leurs séances, avant la déclaration du 23 juin, était un acte très coupable, et qu'il y aurait là un beau prétexte pour un manifeste!

— Il y a, assurément, dans cette mesure une imprudence très blâmable, et, avant d'ordonner les préparatifs pour la séance royale, on aurait dû prévenir les communes pendant que les membres étaient assemblés, et ne pas interrompre le cours de l'ajournement. Mais, néanmoins, si je connaissais un homme qui eût le dessein de profiter de ces circonstances pour s'emparer du trône et que je pusse entrevoir une probabilité de succès, je me ferais un devoir de le poignarder.

Mirabeau, à ces mots, changea subitement de ton et de contenance et s'efforça de persuader à Mounier qu'il ne fallait pas prendre à la lettre tout ce qu'il avait dit.

La séance terminée, Mounier, tout rêveur, quitta Mirabeau; en sortant, il rencontra Latour-Maubourg et Lacoste qui lui demandèrent la cause de son trouble.

Mounier leur raconta ses deux conversations avec Mirabeau en présence de La Fayette et de Duport.

Par certains mots que laissa échapper La Fayette, Mounier comprit que celui-ci en savait plus long que lui [2].

Mirabeau mène tout depuis l'ouverture des états généraux.

[1] Déposition de Bergasse, 4e témoin, et appel au tribunal de l'opinion publique de Mounier, p. 11.

[2] Les dires de Mounier sont confirmés par les dépositions de Regnier, 5e témoin, et du comte de Virieu, 140e témoin.

Duport et La Fayette, 192e et 193e témoins, n'osèrent pas démentir les dépositions précédentes.

C'est lui qui, à la première séance de la chambre du tiers, s'oppose à ce qu'on prenne une délibération, et qui explique que, seule, l'inaction forcerait les deux autres ordres à venir rejoindre le tiers. C'est lui qui, le 27 mai, propose d'inviter le clergé à vérifier les pouvoirs en commun; la majorité des curés n'était-elle pas acquise. C'est lui qui, le 15 juin, presse la chambre de se constituer en assemblée des représentants du peuple français. C'est lui qui fait, le 23 juin, à M. de Brézé la réponse fameuse que l'histoire a soigneusement enregistrée en la magnifiant. C'est lui qui, aussitôt après, fait décréter l'inviolabilité des députés et déclarer infâme à la patrie tout exécuteur d'ordres de la cour. C'est lui qui, le 8 juillet, propose la formation de l'armée insurrectionnelle sous le nom de garde nationale. C'est lui qui, le lendemain, fait adopter une adresse au roi pour demander le renvoi des troupes. C'est lui qui, ayant appris après la prise de la Bastille que le roi devait venir à l'Assemblée, s'écrie : « Qu'un morne respect devait être le premier accueil fait au monarque; dans un moment de douleur, le silence des peuples est la leçon des rois. »

Tout le monde sait que Mirabeau fut le véritable chef apparent de la Révolution. Nous allons voir comment il fut le représentant de la F.·. M.·.; comment celle-ci s'organisa pour la lutte, pénétra dans tous les clubs, salons, sociétés, groupements quelconques; comment elle s'introduisit aussi bien dans les réunions monarchistes, pour les entraver et les désagréger, que dans les clubs enragés pour fouailler la Révolution et la faire marcher quand même; et nous verrons ensuite comment, après s'être emparés du pouvoir, un grand nombre de FF.·. MM.·. furent, à leur tour, victimes de la populace qu'ils avaient jetée dans la rue et qui, habituée à s'attaquer au pouvoir, quel qu'il fût, s'acharna sur les fonctionnaires de la F.·. M.·. comme elle avait renversé les représentants de l'autorité monarchique.

Gustave Bord.

La fin prochainement.

UNE ANNÉE DE NOBLESSE[1]

I

Pour le moment, le marquis est assis près du feu de camp, en train d'éplucher des pommes de terre.

Jamais, à le voir, vous ne le prendriez pour un grand seigneur. Il porte des pantalons de velours à côtes, une chemise de flanelle bleue avec une pièce grise au coude, des bottes usées par un autre et dont les bouts aplatis ont perdu toute forme de pied humain, tandis que les tiges de cuir, lâches, attachées par une courroie au-dessous du genou, sont plissées et ridées comme la peau d'un vieux rhinocéros; un chapeau mou brun dont la calotte est percée de nombreux trous, comme si, à une époque de sa longue carrière, il avait servi de cible improvisée dans un match à la carabine. Une écharpe de laine rouge enroulée autour des reins jette dans l'ensemble du costume une touche de couleur et de fantaisie.

Ce n'est pas tout à fait un costume de cour; mais il sied à la figure puissamment musclée et nerveuse de l'homme. D'ailleurs, il ne s'occupe point de l'effet qu'il peut produire, mais, avec une dextérité calme qui trahit un maître dans cet art modeste, il pèle ses pommes de terre, et jette les épluchures dans le feu.

— Voyez-vous, m'sieu, dit-il au jeune Winthrop Alden, qui voyage cet été dans le nord, et qui, assis sur un arbre tombé, raccommode une canne à pêche, voyez-vous, c'est une chose tout à fait singulière, mais ça n'empêche pas que ce soit vrai; le nom le dit : les Lamotte sont de la *haute classe* [2] en France. Seulement, au Canada, nous sommes pauvres. Mais ce n'est pas la pauvreté qui peut éteindre la race. Elle peut être cachée, enterrée,

[1] Extrait de *The Ruling Passion*, nouvelles canadiennes, par Henry van Dyke, New-York, 1901. Charles Scribner's Sons.

[2] Tous les mots soulignés sont écrits en français dans le texte.

mais elle ne change pas. C'est comme les *patates*. Vous en plantez de bonnes pour la semence, vous avez une bonne récolte l'année d'après. Vous en plantez de mauvaises, la récolte ne vaudra rien. Seulement, voilà : nous étions nobles sans le savoir. Nous ne savions pas qu'il y avait un titre dans la famille. Nous pensions que nous étions d'une branche à côté, comme ces pousses d'arbres qui viennent sur les troncs. Ah! cela a été une fameuse surprise pour nous! Mais, c'est vrai, il n'y a pas l'ombre d'un doute.

La voix sonore et profonde de Jean Lamotte était calme et ferme. Il avait le ton que donne la conviction absolue. Et ses yeux bleus lumineux, au-dessus des joues bronzées et de ses rudes moustaches, étaient transparents et tranquilles comme des yeux d'enfant.

Alden était extrêmement intéressé et amusé. Il était membre, à Boston, de la « Society for Ancestral Culture », et il admettait le dogme favori de son groupe, la doctrine de la « Voix du sang ». Il était aussi ancien élève de Harvard, et, à ce titre, il se devait de savoir presque toutes choses, et de croire à peine à quelques-unes. L'hérédité était un des rares articles indiscutés de son Credo. Mais la manière dont il recevait cette profession de foi familiale, sur les rives de la *Grande Décharge*, des lèvres d'un guide canadien quelque peu fruste et évidemment ignorant, était assez grotesque pour satisfaire le goût bien moderne de cette nature en quête de sensations neuves. Et tout en riant intérieurement, il écoutait l'homme d'un air grave et il jouissait, non sans fierté, de percevoir toute la saveur de la situation.

— Et comment avez-vous découvert cela? demanda-t-il.

— Eh bien! voilà répondit Jean. Je vais vous raconter la chose. C'était à Saint-Gédéon, en mars dernier, un dimanche. Comme il y avait sur le lac [1] gelé une bonne couche de neige bien dure, je m'y étais rendu en traîneau le matin. Il y a à peu près dix milles pour aller à Saint-Gédéon de notre maison qui est de l'autre côté du lac, en face de la *Grosse-Ile*. Après la messe, comme j'étais dans l'écurie à donner à manger à mon cheval, je vois un homme — sûrement un monsieur de la ville — qui vient à moi et qui me dit en me saluant :

— C'est vous, Jean Lamotte?

— Pour vous servir, m'sieu.

— Fils de François Lamotte?

— Pas d'un autre. Mais il est mort, Dieu lui fasse la grâce du repos!

— Je vous ai cherché dans tout Charlevoix et Chicoutimi.

[1] Le lac Saint-John, au nord-ouest de Québec.

— Eh bien! vous me trouvez ici, voilà tout. Bien le bonjour, lui dis-je un peu brusquement, car je commençais à me méfier de lui.

— Chut, chut, me dit-il, très amicalement. Vous avez bien le temps de bavarder un peu. Voyons, quel effet cela vous ferait-il d'être marquis, et d'avoir un château en France, avec une centaine de milliers de dollars?

— Je pense que je m'en lècherais les lèvres pendant un moment, répondis-je en riant. Oui, cela ferait très bien mon affaire, et puis avec cela une poignée d'étoiles comme chevrotine, et le premier quartier de la lune pour m'en faire un canot.

— Mais non, monsieur Lamotte, je suis sérieux. J'aimerais avoir une longue conversation avec vous. Me permettez-vous de vous accompagner jusqu'à votre résidence?

« Ma résidence! (Il se tourna vers Alden.) Vous connaissez la petite ferme bâtie avec des troncs d'arbres, où habite ma mère? Vous l'avez vue l'été dernier. Bien sûr c'est une gentille petite maison; c'est propre, c'est chaud, cela nous suffit bien! Mais ce n'est pas une résidence.

Enfin, j'emmenai l'homme chez nous en traîneau. Et toute la soirée il nous raconta notre histoire : comme quoi notre nom, Lamotte, est en réalité de La Motte de la Lucière; comment, depuis trente ans, le titre et le domaine, en France, ne sont réclamés par personne (étant avocat, il avait appris qu'ils étaient tombés en déshérence), il rechercha la famille à Montmorency et à Québec dans les registres de paroisse, et y apprit que l'arrière-grand-père de mon arrière-grand-père, Etienne de La Motte, qui vint au Canada il y a deux cents ans, était le plus jeune fils d'un marquis de la Lucière. Il avait les papiers, ou du moins une grande partie, et nous les fit voir. Ils portaient de larges cachets rouges. « Naturellement, dit-il, il y a ici d'autres membres de la famille qui ont droit à une part de la fortune. Mais c'est un gros chiffre, des millions de francs. Et c'est vous qui aurez la plus grosse part, avec le titre et le château, un château plus grand que la scierie de Price à Chicoutimi, avec des tapis, des lumières électriques et des images de couleur sur les murs comme à l'hôtel, à Roberval. »

En entendant toutes ces choses, ma mère était bien aise; mais moi, quand je sus que j'étais marquis, je sentis tout de suite que c'était vrai.

Les yeux bleus de Jean étaient maintenant largement ouverts et ils étincelaient. Il avait posé à terre le panier de pommes de terre et, la tête haute, il parlait précipitamment.

Alden détourna la tête pour allumer sa pipe et cacher un sourire :

— Est-ce que... il ne vous a pas... demandé d'argent? demanda-t-il lentement, en laissant tomber les mots entre chaque bouffée de tabac.

— De l'argent, répondit Jean, il en faut, bien entendu, pour mener une affaire de ce genre. Il y avait 70 dollars que j'avais gagnés par ci, par là, à faire des petites corvées l'hiver dernier, et la mère avait 40 dollars de la vache qu'elle a vendue à l'automne. 110 dollars; nous lui avons tout donné. Au printemps prochain, il reviendra, et je lui donnerai encore 100 dollars, puis 5000 le jour où j'aurai mon château. C'est peu de chose. Un marquis ne doit pas être ladre. »

Entre ses dents, Alden siffla un juron en anglais. Une comédie rustique, un bon tour de cette farceuse de nature humaine, lui plaisait toujours; mais, sous ce vernis de cynisme, il avait un cœur très honnête, et il avait horreur de la cruauté et de l'injustice. Or, il savait ce que représente ce peu d'argent pour les habitants du Nord; quel amer et dur labeur il en coûte pour l'amasser; et quels sacrifices, quelles privations suivent la perte de ce pauvre trésor. Ah! si le séduisant prospecteur français des états en déshérence était arrivé à ce moment-là au camp de la *Grande Décharge*, Alden se serait chargé de lui faire passer le plus vilain quart d'heure de sa vie.

Mais avec Jean Lamotte, la manière d'agir n'était pas aussi simple. Alden avait senti immédiatement que la plaisanterie serait encore plus nuisible qu'inutile. L'homme croyait trop profondément. Plaisanter un marquis dont le chapeau est percé, Jean serait le premier à en rire; mais plaisanter la *réalité* du marquis, non, cela ne lui irait pas. Cette idée était ancrée en lui, et l'attaquer lui eût paru presque une profanation. Aucun argument ne pourrait ébranler *sa conviction* : il avait vu les papiers. Il *savait* que « c'était vrai ». On aurait dit que toutes les forces de sa riche et puissante virilité s'étaient subitement tendues pour créer en lui cette nouvelle personnalité, comme si, inconsciemment, depuis sa naissance, il avait vécu dans l'attente de cette révélation.

Mais, chez lui, cette pensée n'était nullement morbide, imaginative, abstraite; elle était concrète, présente, vivante, et, autant qu'Alden pouvait s'en rendre compte, saine. Jean ne dédaignait point sa vie actuelle; au contraire, elle prenait à ses yeux un nouveau charme, comme un épisode curieux dans la vie d'un homme de race. Il n'était ni nerveux ni inquiet; il semblait même que toute sa nature se fût à la fois épanouie et apaisée. Il n'avait

aucune hâte de quitter son existence familière, les bois et les eaux qu'il connaissait si bien, l'immense liberté des forêts désertes, le bondissement joyeux de la grande rivière, l'infinie palpitation du ciel largement ouvert. A son insu, toutes ces choses s'étaient emparées de son être. Déjà, et profondément, il sentait les atteintes de ce mal du pays dont il souffrirait en les abandonnant. Mais il surmontait cette tristesse en songeant que, dans ces veines où s'était infiltré cet amour, coulait du *sang bleu*, et que, malgré sa vie de sauvage, il appartenait bien réellement à la noblesse de France. On aurait dit que passait en lui ce souffle de romanesque, cet esprit de chevalerie, qui animait les joyeux courtisans de Louis XIV au temps où ils venaient chercher fortune au Nouveau-Monde.

— Sans doute, M'sieu, cela vous paraît curieux, disait-il, avec une sorte d'orgueil simple. Mais cela a été ainsi depuis le commencement au Canada. Il y en avait joliment des nobles ici, dans le temps! Frontenac, c'était un duc ou un prince; Denouville, c'était un grand seigneur; La Salle, Vaudreuil, ils étaient tous nobles, comtes ou barons, — je ne sais pas bien la différence, — c'est le curé qui m'a appris les titres. Et le vieux Jacques Cartier, leur père à tous, j'ai entendu dire que, quand il revint en France, le roi l'avait fait noble et lui avait donné un château. Pourquoi pas? C'était un homme capable et un homme courageux. Il savait mettre un gros bateau à la voile, et il avait descendu les grands rapides. Il chassait l'ours et le lynx, et le carcajou. Je me figure que tous ces hommes, — marquis et comtes, et barons, — je me figure qu'ils menaient la vie rude, quand ils arrivaient pour s'installer ici. Ils couchaient sur la terre, et ils se servaient de leurs haches et de leurs avirons. Ce n'est pas les habits fins qui font la noblesse. C'est le sang pur, et puis les aventures, et le cœur brave.

« Admirable, songeait Alden. C'est tout à fait cela! Un morceau du dix-septième siècle perdu dans les forêts depuis deux cents ans. C'est comme si on trouvait une vieille rapière à côté d'un campement indien. Mon homme doit être le descendant de quelque jeune et gai lieutenant du régiment de Carignan-Salières, parti avec de Tracy ou Courcelles. Un amour avec la fille d'un *habitant*..., l'enfant naît..., on lui donne un nom au hasard..., qui peut débrouiller maintenant cet écheveau emmêlé? Et pourtant, dans cet homme, à travers tous les enchevêtrements, le vieux fil de chevalerie se retrouve; il s'est terni, mais jamais rompu. »

Ainsi Alden se parlait à lui-même, et il dit à Jean :

— Eh! bien, Jean, voilà deux étés que nous sommes ensemble

aux bois, vous et moi, et, marquis ou pas marquis, j'espère bien que cela ne changera rien entre nous?

— Mais bien sûr que non, répondit Jean. Je suis très content d'être avec M'sieu, et j'espère que M'sieu est content de moi. Pendant le temps que je serai *aux bois*, je ne demande pas mieux que d'être votre guide. D'ailleurs, il faut bien que je gagne ces quelque cent dollars pour mon paiement du printemps.

Alden essaya en vain de faire promettre à Jean de ne rien donner de plus à l'avocat avant d'avoir vu quelque chose de certain. Mais sur ce point, et très poliment, Jean ne se laissa point convaincre. Evidemment il trouvait le procédé inadmissible pour un marquis. Pourquoi serait-il prudent et chiche? C'est bon pour un marchand, mais pas pour un noble. Et puis, qui ne risque rien n'a rien. Et qu'est-ce que cent, deux cents dollars, à côté d'un domaine et d'un titre?

— En attendant, conclut-il, je suis prêt à vous montrer que pour la *Grande Décharge* il n'y a pas de meilleur guide que moi dans tout le pays.

Et c'était vrai. Aucun homme, dans toute la région du lac Saint-John, ne connaissait comme lui les bois et les eaux. Avec son canot de hêtre recourbé de l'avant, il avait remonté très haut les grandes rivières Peribonca et Mistassini, et exploré les lacs et les torrents tout le long de la contrée désolée d'Height of Land. Il connaissait le *Grand Brûlé* où rôdent les ours, en septembre, sur les collines sillonnées par les brûlures de l'été, parmi les immenses champs vierges de moisson. Il connaissait les étangs cachés et les petites rivières qui ont l'air de ramper lentement : les castors y élèvent leurs digues, et bâtissent leurs petites cités aquatiques, Venises perdues au fond des bois. Il connaissait les grandes landes couvertes d'une mousse raide argentée, où les caribous [1] viennent paître pendant l'hiver. Et sur la *Décharge* elle-même, cette rivière aussi farouche qu'un torrent, jamais tarie, jamais gelée, par laquelle le grand lac verse toutes ses eaux accumulées, furieuses et écumantes, dans la gorge paisible et profonde du Saguenay, là, Jean était chez lui. Pas une boucle ni un tourbillon de la rivière sauvage qu'il ne comprît. Les petits canaux tranquilles par lesquels on peut se laisser descendre derrière les îles quand le courant principal est une impraticable chute; la hauteur d'eau précise à laquelle on peut sans danger descendre le Rapide Gervais; la pointe de rocher, sur le bord de la Grande Chute, près de laquelle le canot doit virer rapidement

[1] Nom donné aux rennes dans le nord du Canada.

vers la berge si on ne veut pas être amené au-dessus de la cataracte; la force exacte du *tourniquet* qui semble aspirer le bateau pour l'entraîner en avant, et celle du bouillon qui le projetterait en l'air, comme si le lit de la rivière se soulevait; l'étroit *filet d'eau* le long duquel la barque de hêtre pourra franchir en sûreté l'endroit périlleux; la traîtrise des courbes lisses et huileuses, dont les eaux brunes vous entraînent contre l'obscure falaise, silencieuse et menaçante; le passage caché sous l'écume, où le canot pourra se laisser emporter en sécurité pour atteindre une retraite favorite du ouananiche [1], le poisson qui aime les eaux les plus violentes. Tous ces secrets, Jean les savait. Il lisait la rivière comme un livre. Et il l'aimait. Mais il la respectait aussi, car il la connaissait trop bien pour prendre des libertés avec elle.

Ce mois de juin-là, la tente fut plantée à côté du *Rapide des Cèdres*. Un grand banc de rochers traversait la rivière dans toute sa largeur. L'eau, arrêtée brusquement par les rochers à pic, les franchissait en un triple bondissement : au-dessus du barrage, elle était brune; au bord de la chute, elle devenait dorée; enfin, c'était une nappe blanche frémissante qui se précipitait. Au bas de la chute, sur la rive gauche, une haute pointe de rochers abritait une petite grève incurvée, avec du sable blanc, puis le terrain s'élevait en pente douce, et c'est là qu'ils avaient dressé la tente, à demi-cachée par les bouleaux et les balsamiers.

A mesure qu'elle descend, la rivière devient plus étroite et plus profonde. Elle est morne, cette rivière assombrie par les hauts bancs qui l'enferment à gauche; bordée à droite d'îles hérissées de récifs, elle est dangereuse et puissante. De plus, vers le milieu de son cours, l'*île Maligne* lève sa figure méchante, couturée de cicatrices, hérissée de squelettes d'arbres morts. Et, de chaque côté de l'île, la rivière va se brisant en une longue série furieuse de rapides et de chutes où aucun navire ne peut passer.

C'est là, sur la pointe de l'*île Maligne*, que se trouve le meilleur endroit de pêche de toute la rivière, et c'est là qu'Alden avait décidé de se rendre avant de prendre le chemin de retour. Depuis dix jours déjà, ils attendaient, près du rapide des Cèdres, que l'eau fût assez basse pour rendre possible la descente vers l'île. A la fin, Alden s'impatientait. C'était un matin splendide : un ciel bleu comme une immense gentiane, une atmosphère embaumée par des milliers d'œillets sauvages, un rayon de soleil caressant la rivière, une de ces matinées où l'idée de danger et de mort semble inadmissible.

[1] Grand saumon d'eau douce très estimé.

— Jean, c'est aujourd'hui que nous allons à l'île. L'eau est certainement assez basse, à présent.

— Pas encore, m'sieu. J'en suis bien fâché, mais le moment n'est pas venu.

Alden se mit à rire d'une manière assez désobligeante :

— Je crois vraiment que vous avez peur. Je vous croyais pourtant bon canotier...

— Je le suis, répondit Jean tranquillement; et, d'ailleurs, c'est le pire des canotiers, celui qui n'a jamais peur.

— Mais, en septembre dernier, vous avez bien mené votre *monsieur* à l'île, et vous lui avez fait faire une pêche magnifique. Pourquoi ne voulez-vous pas faire de même pour moi? Je crois que vous ne voulez pas me donner cette bonne place et que vous la gardez pour lui.

Jean devint tout rouge.

— M'sieu n'a pas de raison de dire cela de moi. Je lui demande de bien vouloir ne pas le répéter.

Alden rit de nouveau. Il en voulait à Jean de prendre les choses si sérieusement et d'être si obstiné. Par une matinée comme celle-là, c'était absurde. Il ne lui en coûterait guère de faire au moins un effort pour tenter l'aventure. Si c'était impossible, ils abandonneraient le projet.

— Cela va bien, Jean, dit-il. Je retire ce que j'ai dit. Vous êtes seulement un peu craintif, voilà tout. François viendra avec moi. Nous pourrons conduire le canot à nous deux. Jean restera ici à garder le campement. Eh! François?

François, le second guide, était, en somme, un être d'un assez bon naturel, mais plein de vanité, avec juste ce qu'il fallait de sens pour obéir aux ordres de Jean, et juste assez de jalousie pour le faire sauter de joie à l'idée de faire preuve d'indépendance. Il aspirait à être premier guide un jour ou l'autre, peut-être serait-ce au prochain voyage, s'il avait un peu de chance...

Il se mit à rire de satisfaction en montrant toutes ses dents, et répondit oui de la tête.

— A votre service, m'sieu. J'ai idée que nous réussirons.

Mais, au moment où ils allaient s'embarquer, comme François maintenait le canot immobile afin qu'Alden pût prendre place à l'avant, Jean arriva et le poussa de côté.

— Va au lit, imbécile, murmura-t-il.

Et, donnant une poussée au canot, qui s'écarta de la rive, il sauta légèrement à sa propre place, à la poupe.

Alden souriait en lui-même, mais ne dit rien pendant quelque

temps. Quand ils eurent descendu la rivière pendant un mille ou deux, il dit :

— Eh bien! je vois que vous avez changé d'idée, Jean; est-ce que vous auriez meilleure opinion de la rivière maintenant?

— Non, M'sieu, je pense toujours pareil.

— Eh bien, alors?

— Je dois courir la chance avec vous, qu'elle soit mauvaise ou qu'elle soit bonne. Ce n'est pas une honte d'avoir peur. La honte, c'est de ne pas savoir regarder la peur en face. Seulement, je vous demande une chose...

— Et c'est?...

— De vous agenouiller dans le canot aussi bas que vous pourrez. Ramez ferme tout le temps, et si une lame arrive sur nous, ne faites pas un mouvement pour l'esquiver.

Alden commençait à songer qu'il aimerait bien revenir en arrière et renoncer à cette partie. Mais l'orgueil rendait les mots difficiles à dire. Il pensa : « Après tout le danger n'est peut-être pas si grand que cela. C'est un risque à courir, voilà tout. D'ailleurs la pêche sera sûrement superbe : pas une ligne tendue à cet endroit depuis l'été dernier! Comme elle est jolie la rivière qui court devant nous! Un torrent de topazes vivantes entre deux bancs d'émeraude! Que peut-il arriver sinon d'heureux par un tel jour? »

A ce moment le canot glissait doucement dans la dernière partie encore plane et lisse de la rivière. Mais bientôt, ils tournèrent à un coude brusque; Alden leva la tête et, pour la première fois, il aperçut le fameux *passage*, tout près d'eux. Il devint pâle et serra les dents.

La rivière était séparée en deux par la pointe rocheuse de l'île. Le courant gauche était immédiatement emporté en un tumulte et coulait en une course folle le long de la rive nord. La branche de droite s'écartait vers l'est et roulait avec une furie rapide et silencieuse. Après ce roulement désespéré, les vagues brunes s'enroulaient dans un tourbillon qui se formait et se dissolvait toutes les deux ou trois minutes, tantôt rejetant ses eaux en arrière pour se jeter dans une anfractuosité de roches à la pointe de l'île, tantôt dénouant ses spirales et se laissant balayer par l'assaut des vagues dans la rageuse blancheur des rapides qui dévalaient plus bas.

C'est là que se trouvait le passage secret. La ruse consistait, pour pouvoir se lancer dans le courant de droite au moment propice, à attraper le bord du tourbillon quand il oscillerait d'avant en arrière, et de laisser emporter le canot dans son tournoiement

jusqu'à la pointe de l'île. C'était à peu près praticable aux eaux basses, mais maintenant?...

Les vagues lisses se précipitaient, se bousculaient comme une foule compacte et houleuse de dos serrés les uns contre les autres. On aurait dit une charge de combat. La rivière se gonflait et se soulevait dans des mouvements de colère vifs et saccadés. Une minute le tourbillon apparaissait; la minute d'après il était évanoui. Toutes les choses que les deux hommes fixaient roulaient en bas dans leur bondissement de folie... et en bas, c'était un enfer.

Pendant un instant, Jean maintint immobile le canot qui tremblait dans le courant violent, attendant que le tourbillon se reformât... Cinq secondes, dix secondes...

— Maintenant! cria-t-il.

Le bateau s'engagea obliquement dans le torrent, maintenu dans la direction par de vigoureux et rapides coups de rames. Il semblait bondir de lame en lame. Tout allait bien. Le bord du tourbillon était tout proche. Mais alors arriva sur le canot — slap — la crête d'une énorme vague. Involontairement, Alden se blottit pour éviter l'avalanche d'eau froide et manqua son coup d'aviron. Un remous attrapa l'avant du canot et le poussa de côté. Le tourbillon se retirait dissous. La rivière tout entière se rua sur le canot et l'emporta comme une feuille...

Qui donc prétend qu'en des moments comme celui-ci la pensée demeure prompte et lucide? Qui donc dit que toute la vie d'un homme passe alors devant lui dans un torrent de lumière? Mais c'est un torrent de ténèbres dans lequel il s'engloutit! L'esprit est obscurci, paralysé. « Quel imbécile... Adieu... Si... » Les voilà, les mots qu'on peut dire! Et si le terrible moment se prolonge, on répète les mêmes mots, encore et encore, les mots assourdis, égarés, impuissants. Et puis?... Les vagues, leur dur bercement, le bateau qui plonge..., le mugissement de la chute, le bateau retourné brusquement, et l'eau, l'eau glacée, l'eau qui aveugle, l'eau qui étrangle... Ah! Dieu!...

Quelques instants plus tard, Jean nageait vers la rive. Instinctivement, il se dirigea, en suivant le courant et en le coupant en biais, vers une pointe de rochers. Son pied touche enfin un fond solide. Il se redresse et regarde derrière lui. Le canot passait, balayé, le fond en l'air, avec Alden pris dessous.

De nouveau, Jean se plongea dans le torrent, nageant encore avec le courant, mais cette fois en s'éloignant de la rive. Il rattrapa le canot, abattit le bras sur la poupe. Puis il prit un point d'appui sur le petit banc, et essaya de retourner la barque.

Trop lourde! Alors, cherchant à tâtons par dessous, il saisit Alden par l'épaule et lui mit la tête hors de l'eau. Sans le canot, ils étaient sûrs d'aller au fond tous les deux.

— Appuyez-vous ferme, dit Jean haletant. Mettez le bras sur le canot.

Alden, à demi hébété, lui obéit. Le courant portait la petite barque bondissante, leur appui si mouvant, vers un autre rocher, un rocher de l'île cette fois. Juste en dessous, il y avait un petit remous qui tourbillonnait.

— Voilà le moment, cria Jean. Il se dénoue. Lâchez tout et nagez vers la terre!

Ils atteignirent les roches noires glissantes. Peu à peu ils sortirent de l'eau en chancelant, ils en avaient d'abord jusqu'à la ceinture, puis jusqu'aux genoux, puis jusqu'à la cheville. Plusieurs fois ils tombèrent et se relevèrent péniblement. Enfin ils se traînèrent jusqu'à un tapis de mousse chaude.

La première chose qu'Alden remarqua, ce fut une ligne de petites taches rouges brillantes sur l'aile d'un petit oiseau, un *cedar-bird*, qui voletait silencieusement parmi les branches d'un arbre, au-dessus de lui. Il resta immobile à le contempler, s'étonnant de n'avoir jamais remarqué ces points lumineux sur le petit oiseau brun. Ensuite il se demanda pourquoi il avait les jambes si endolories. Et alors il vit Jean, ruisselant d'eau, assis sur une pierre, qui regardait bondir la rivière au-dessous d'eux.

Avec beaucoup de peine, Alden se leva et alla vers lui. Et il mit la main sur l'épaule de l'homme.

— Jean, vous m'avez sauvé la vie. Je vous remercie, marquis.

— M'sieu, dit Jean en se levant vivement, je vous en prie, ne faites pas attention à cela. Ce n'est rien. Nous nous sommes fait raser d'un peu près, mais... la veine! Et après tout, vous aviez raison, nous sommes bien arrivés dans l'île. Seulement, à présent, je me demande comment nous en sortirons?

II

Ils en sortirent, bien entendu, mais seulement le lendemain. Au pied de l'île, à deux milles plus bas, il y a un endroit où la rivière est plus calme, et par où un bateau peut aborder. François, inquiet de ne pas voir revenir les autres dans la soirée, s'était rendu à Saint-Joseph d'Alma, où il avait pris un bateau pour remonter la rivière à la recherche de leurs corps. Il les trouva bien vivants et très affamés. Mais tout ceci n'a rien à faire avec notre histoire.

Qu'importe également comment Alden employa la fin de son été dans « les bois », quelles pêches il fit et quel motif le poussa à laisser cinq cents dollars à Jean quand il partit?

Tout cela c'est du remplissage : laissons-le de côté. Ce qui nous intéresse, c'est l'emploi que Jean fit de sa richesse : un vêtement complet, un poêle neuf, une batterie de cuisine pour la cabane de troncs d'arbres en face de la *Grosse Ile*. Puis il fit un tour à Québec, joua un peu au *bluff américain*, dans la chambre sur la cour, à l'hôtel du Nord, et vit la fin de son argent.

En ces circonstances fâcheuses, Jean prit vis-à-vis de lui-même ce qu'il appelait des façons de marquis : il supporta le lendemain son mal de tête comme une chose toute naturelle, et la platitude de sa bourse comme un tour de la fortune. Il savait fort bien que, dans la noblesse, ces choses-là arrivent fréquemment, et qu'on ne s'en plaint pas. On va de l'avant, sans s'inquiéter de cette « bagatelle ».

La semaine n'était pas écoulée que Jean était déjà en route pour rejoindre comme cuisinier une équipe de trente hommes qui allaient abattre des arbres pour le bois de construction près de la rivière de Saint-Maurice.

La position de cuisinier au camp est très particulière : le cuisinier est tout à la fois le domestique et le chef des autres. Ce n'est pas la place d'un homme faible. Mais un homme qui a les épaules solides et le poing leste peut faire de son emploi une fonction respectée. Pour gages, il a quarante dollars par mois; pour devoirs, veiller à ce que la grande bouilloire, emplie de soupe à la purée de pois, soit toujours chaude et la hotte à pain toujours pleine; laisser aller les plaisanteries et les farces jusqu'à un certain point, et, s'il est dépassé, fouetter vigoureusement deux ou trois des humoristes les plus excités.

Jean remplissait ces devoirs divers à la satisfaction de tous. Naturellement, bon nombre des plaisanteries avaient pour objet ses hautes espérances. Avec deux des plus mauvais plaisants, il avait appliqué la forme de répartie la plus concluante, et les avait proprement rossés. Quant au *badinage* ordinaire, il ne s'en occupait pas et cela même lui plaisait assez.

Mais vers le début de janvier, une tête nouvelle fit son apparition au camp : un gros homme brun, des Trois-Rivières, Pierre Lamotte, dit Théophile. Avec lui, tout changea. Il y avait quelque chose de plus sérieux et de plus amer dans ses plaisanteries sur *le Marquis :* ce n'était pas des mots drôles, c'était de la moquerie, c'était presque de la colère. Et toutes ses actions semblaient tendre à ridiculiser Jean de toutes manières.

Finalement, l'affaire arriva au point culminant. Un certain dimanche matin, les hommes trouvèrent dans la soupe quelque chose de bizarre, comme si on y avait jeté du tabac. C'était détestable, impossible à manger, et les hommes étaient furieux. Jean ne pensait pas que Pierre pût lui avoir joué ce tour, mais Pierre observa en ricanant que le camp serait plus confortable si le cuisinier connaissait un peu mieux son métier et un peu moins les châteaux. A quoi Jean répondit que ce qui ferait le plus de bien au camp serait de se débarrasser d'un garnement qui invente comme jolie farce d'empoisonner la soupe. Pierre prit cela comme une allusion personnelle, et pria Jean d'aller avec lui vider la querelle dehors.

— Un marquis! dit Pierre. Ce *balourd* qui se fait passer pour un marquis! Allons donc! Un rude blagueur, voilà tout ce que c'est. Bien sûr qu'il y a un titre dans la famille Lamotte, et un état en France. Mais c'est à moi. J'ai vu les papiers. J'ai payé l'argent à l'avocat. Je l'attends bientôt pour conclure l'affaire. Ce Lamotte ne sait rien de ces choses. C'est un usurpateur. Je vais me battre avec lui et régler l'affaire. »

Jean aurait reçu un seau d'eau glacée qu'il n'aurait pas été saisi plus subitement. Il était ahuri. Un autre marquis! C'était une complication qu'il n'avait jamais prévue. Cette nouvelle le submergeait comme une avalanche. Il lui fallait du temps pour se tirer de cette difficulté.

— Mais, halte-là! cria-t-il à Pierre. Vous allez trop vite. C'est plus important qu'un pot de soupe. Il faut que je vous entende. Causons d'abord, Pierre, et ensuite...

Le camp était dans la joie. Quelle jolie comédie : deux fous au lieu d'un! Ses hommes dressaient l'oreille et réclamaient la discussion ouverte, le débat public.

Mais cela n'entrait point dans l'idée de Jean. Il n'avait pas fait mystère de ses espérances, mais il ne se souciait pas de confier tous les détails de son histoire de famille à une bande de camarades qui très probablement ne comprendraient pas, et sûrement riraient de lui.

— Cette affaire ne regarde que Pierre et moi, dit-il; nous en causerons entre nous.

Cet après-midi là, dans la forêt que la neige faisait silencieuse et comme recueillie, où les grands troncs d'arbre s'élevaient comme des piliers de granit sombre d'un sol de marbre, où les branches des sapins et des épinettes tressaient une voûte verte obscure au-dessus de leurs têtes, ces deux rejetons perdus d'une noble souche essayèrent de démêler l'histoire de leur race. Ce

qu'ils en savaient était peu de chose. Ils pouvaient remonter jusqu'à leur grand-père, mais au-delà, la trace leur était invisible... Où elle bifurquait, ni Jean ni Pierre ne pouvait le dire. Et c'étaient, entre les deux hommes, des affirmations et des contradictions, des reniements et des disputes, des éclairs de colère et des nuages de soupçons.

Mais malgré tout, à travers cette volumineuse conversation, tout rapprochait les deux hommes l'un de l'autre. Pierre admirait la vigueur morale de Jean, son air crâne qui semblait le destiner tout naturellement à commander aux autres, enfin sa *bonhomie.* Il se disait : « C'est une honte pour cet avocat d'avoir trompé ce beau gaillard en lui racontant qu'il est l'héritier de la famille. » Jean, de son côté, était impressionné par la simplicité de Pierre, par la fermeté de sa conviction. Il pensait : « Quelle chose vile pour un avocat d'avoir mystifié un innocent comme celui-là en lui faisant croire qu'il est marquis! » Ce qui jamais ne vint à l'esprit de l'un ni de l'autre, c'est l'idée qu'ils pouvaient avoir été dupés tous les deux. Ils étaient incapables de l'imaginer, et ils se seraient crus aussi fous en l'admettant que s'ils avaient rejeté une chose de grande valeur qu'ils venaient de découvrir. Le nom de famille, les papiers, les arbres généalogiques établis d'une manière si convaincante, tout cela avait produit sur leur imagination une impression plus forte qu'aucun argument logique. Mais lequel était le marquis? Telle était la question.

— Voyons, fit Jean à la fin. A quoi cela sert-il de nous battre? Nous sommes cousins! Vous croyez que je me trompe, moi je crois que c'est vous. L'un de nous doit avoir raison. Mais que pouvons-nous savoir? Il y aura sûrement quelque chose pour nous deux. Nous avons dans les veines autre chose que du jus de groseilles. Travaillons ensemble et aidons-nous. Vous viendrez avec moi à la maison quand le travail sera fini ici. L'avocat doit revenir à Saint-Gédéon au printemps. Il saura, lui. Nous le verrons ensemble. S'il vous a trompé, vous lui ferez ce qu'il vous plaira. Et quand, — pardon, je veux dire si j'ai le titre, je ferai pour vous tout ce qui me sera possible. Vous ferez de même avec moi. Eh bien, le marché vous va-t-il?

Le pacte fut conclu sur cette base. Les hommes du camp furent très étonnés, pour ne pas dire déçus, de renoncer au spectacle de la bataille. Durant l'hiver, ils firent de nombreux efforts pour amener un conflit entre Pierre et Jean, mais tous échouèrent. Les deux rivaux avaient fait la paix. Ils connaissaient les liens du sang et ils ignoraient le heurt des intérêts. Ensemble ils faisaient face aux moqueries et se tenaient à l'écart des autres, Pierre

renfrogné et belliqueux, Jean dédaigneux et souriant. En fait, le camp était jaloux d'eux. Eux seuls ne manquaient jamais de se raser le dimanche matin : et c'était une preuve manifeste de fatuité.

Bientôt, l'exaspération des autres contre eux devint un besoin général de vengeance. En mars, quand l'abattage du bois fut terminé, et que les futurs soliveaux eurent tous été traînés sur la rive pour y attendre que la glace se rompît et que commencât la *débâcle*, le moment vint de lever le camp.

La dernière nuit, sous l'inspiration de diverses bouteilles dérobées en fraude à la provision en l'honneur du départ, ils tinrent conseil dans les écuries pour combiner un complot. Il fallait humilier « la noblesse » avec un déploiement inusité de fantaisie. Jean devait être couronné marquis avec une bride et des œillères; Pierre serait sacré comte avec une pleine cuiller à pot d'huile pour les harnais, après quoi la comédie serait *impromptu*.

Mais la partie impromptu du programme commença plus tôt qu'ils ne pensaient. L'écurie touchait la grande « cabane » où dormaient les hommes, et où se trouvaient alors Jean et Pierre. Quelques mots du complot ayant passé à travers les fentes du mur qui les séparait, les deux amis étaient prêts à l'attaque. Quand les hommes entrèrent, traînant le pas, riant du bout des lèvres et se poussant le coude, ils aperçurent Jean et Pierre qui se tenaient debout près du poêle, à l'extrémité de la longue table du milieu.

— Sus à la canaille! cria Jean.

— Dehors la meute! répondit Pierre.

Et brandissant des poêles à frire à long manche, ils chargèrent de chaque côté de la table.

La bande ondula, tourna sur elle-même; les hommes s'enfuirent pêle-mêle, culbutant les uns sur les autres dans leur hâte de s'échapper. La lampe avait volé en éclats, les bancs étaient renversés. Du hall enfumé s'élevait un vacarme furieux, comme si sir Galahad et sir Percival étaient revenus se tailler à coups de glaive le chemin du château de Carteloire. La panique s'était emparée des hommes, et ils hurlaient dans leur effarement. Les coups frappés retentissaient vigoureusement dans l'obscurité, et les deux chevaliers frappaient d'un air farouche avec un plaisir intense. La porte était trop étroite pour la bande. Quelques hommes se glissèrent sous les lits, d'autres se cachèrent sous la table. D'autres, enfin, espérant échapper par les fenêtres, les enfoncèrent rapidement, mais ils offraient ainsi aux terribles

poursuivants une cible large et sans défense. Ces coups-là furent la clôture du combat.

— Un pour le marquis, cria Jean, et il abattit sur l'homme son arme qui résonna violemment.

— Deux pour le comte, fit Pierre, en faisant claquer son coup de poêle comme le coup de queue du castor quand il plonge.

Alors, tranquillement, ils sortirent dans la nuit de neige. Ils s'assirent sur le seuil de la porte de l'écurie, et se mirent à rire si fort tous deux qu'ils avaient les joues inondées de larmes.

— Ma parole, dit Jean, cela ressemblait à l'ancien temps! Et il ajouta, en montrant ses bras : C'est avec du bon bois qu'ils sont faits, ces avirons-là, eh! cousin?

Après cet exploit, les deux hommes nouèrent une amitié si solide que la hache la mieux aiguisée de Québec n'aurait pu la rompre.

III

Le plan qu'ils avaient formé de se rendre à Saint-Gédéon pour y attendre le passage de l'avocat, ne s'exécuta point. Il fut déjoué par plusieurs de ces petites divinités qui se faufilent partout avec indiscrétion pour arranger ou déranger les différentes pièces de ce jeu de patiences en désordre qu'est la vie.

Le premier auquel ils eurent affaire est ce petit dieu infiniment irresponsable qui porte l'arc et les flèches, et ne respecte ni l'âge ni le rang.

Aussitôt le camp de Saint-Maurice dissous, Jean descendit avec Pierre aux Trois-Rivières pour faire une courte visite à la famille de son nouveau cousin. La maison était blottie, accueillante, sur l'une des rives élevées qui dominent la rivière, à deux milles de la ville. Dans la maison, il y avait une jeune femme et une brassée d'enfants... La race de La Motte de la Lucière n'était pas près de s'éteindre de ce côté-ci de l'océan.

Mais il y avait aussi une petite belle-sœur de Pierre. Elle s'appelait Alma Grenou. Et, si vous l'aviez vue, vous ne seriez point étonné de ce qui arriva... Des yeux de jeune daim, un visage de fleur en mai, une voix comme une corde de harpe. Elle ressemblait à la peinture de la fille de Drummond dans l'*Habitant :*

« C'est la plus jolie fille du comté, et elle a juste ses dix-huit ans;

« Des yeux noirs, des cheveux noirs et des joues plus vermeilles que la rivière au bord de la chute;

« Mais ne parlez pas,

« Ne parlez pas ainsi,

« Car je ne puis dire si elle m'aime,
« Même un peu. »

Quand il la vit pour la première fois, Jean fut saisi d'amour, et l'infinie joie d'aimer s'empara de tout son être. Ce ne fut pas l'approche graduelle de la tendresse, comme le glissement dans un torrent aux eaux lisses; ce ne fut pas une descente légère comme la course dans un rapide facile. Non, ce fut un véritable « plongeon » comme le bond du haut d'une « chute ». D'abord, il ne sut pas très exactement ce qui lui arrivait, mais il sut rapidement ce qu'il avait à faire.

Il retarda son retour au lac Saint-John pour que la saison fût plus propice; après la fonte des neiges et la débâcle des glaces, il serait bien temps!

La première semaine, Jean dit à Alma qu'elle était la plus jolie fille qu'il eût jamais vue. Elle secoua la tête gaiement et lui dit qu'il aimait plaisanter et qu'il devait avoir l'habitude de dire cela à toutes les filles.

Mais, la semaine suivante, sa cour fit un grand pas. Il emmena la jeune fille en traîneau. Il restait très peu de neige, — une couche mince et toute bosselée, — et, comme ils étaient l'un près de l'autre, et tout seuls, il lui mit le bras autour de la taille. Alors, elle cria : « Laisse-moi tranquille, Jean! » et lui déclara qu'il avait perdu la tête.

Le samedi d'après, au milieu du jour, comme elle était en train de traire la vache, il se faufila dans l'étable, lui prit la tête dans ses deux mains, l'inclina en arrière et l'embrassa en pleine figure. Mais Alma se fâcha et se mit à pleurer. Et tout en pleurant, elle lui disait qu'il n'avait pas agi loyalement, puisqu'elle avait les mains occupées, et qu'il ne fallait pas être fier pour manquer de respect à une fille qui ne peut pas se défendre; enfin, qu'elle le détestait.

— Alors, dit Jean, qui tenait toujours contre lui les petites épaules chaudes, alors, si vous me détestez, je m'en irai chez moi demain.

Elle cessa immédiatement de sangloter. Elle se pencha en avant, très bas, — il pouvait voir toute sa nuque, très rose, sur laquelle volaient des mèches bouclées de cheveux bruns, — et elle dit tout bas :

— Mais Jean, — elle hésitait, — Jean, est-ce que vous m'aimez vraiment?

... Le chemin, désormais, était aplani, facile, et ils y marchèrent rapidement : le lendemain, dimanche, le prêtre fut averti qu'on demanderait ses services pour un mariage, la première

semaine de mai. Pierre donna son consentement avec joie. Le mariage lui convenait admirablement : c'était une alliance de famille, et cela simplifiait toutes les questions : le domaine appartiendrait à eux deux.

Mais d'autres petites divinités veillaient. L'une d'elles, qui avait la charge de ce qui se passait dans l'esprit de l'homme aux héritages non réclamés, lui mit dans la tête d'aller aux Trois-Rivières au lieu d'aller d'abord à Saint-Gédéon.

Il avait un certain nombre de clients dans différents coins du pays, — des clients provisoires, naturellement, — et cela lui souriait assez d'aller extraire encore cinquante dollars à Pierre Lamotte, dit Théophile, avant de poursuivre son voyage. En venant de Montréal, il s'arrêta dans plusieurs petites villes et coucha dans des lits de qualités diverses.

C'est là que le guettait un autre petit dieu, — un vilain petit dieu, mais assez puissant, qui s'occupe des villages malsains; il avait ménagé une surprise à l'avocat errant.

L'homme se rendit donc à la ville de Trois-Rivières. Il y arriva comme la nuit tombait, singulièrement fatigué, et s'installa à l'hôtel. Le lendemain matin, il se sentait sérieusement malade, mais, comme à sa manière c'était un homme résolu et énergique, il loua une carriole et fit route vers la maison de Pierre, par un temps de dégel complet.

Ceux de la maison, entendant une voiture s'arrêter à la grille, sortirent pour voir ce que c'était.

L'homme était méconnaissable : la face blême, les yeux mornes, les lèvres bleues, il claquait des dents. Il balbutia :

— Faites-moi descendre, je meurs. Pour l'amour de Dieu, hâtez-vous!

Ils le transportèrent à la maison et immédiatement il entra en convulsions. Puis il fut pris d'une fièvre violente. Pierre monta dans la carriole et mena à bride abattue vers la ville pour demander un médecin.

Le docteur jugea que le cas était très sérieux, mais ne se prononça pas.

— Gardez le malade au lit, dit-il. Donnez-lui dix gouttes de ceci dans de l'eau, toutes les heures, si les crises recommencent. Il faut que l'un de vous reste près de lui constamment. Mais seulement l'un de vous, vous entendez? Que les autres n'entrent pas dans la chambre. Je reviendrai dans la journée.

L'après-midi, quand il revint, sa figure se rembrunit encore, après un examen attentif du malade. Il se tourna vers Jean, qui lui servait d'aide et d'infirmier :

— Il faut absolument, dit-il, que vous soyez tous vaccinés immédiatement. J'espère qu'il n'est pas trop tard. Mais ce qu'il faut faire de ce Monsieur-là, Dieu le sait! Nous ne pouvons pourtant pas le renvoyer en ville. Il a la petite vérole.

... Quel joli prélude à des fêtes de mariage! Ils étaient tous consternés et perdaient la tête sous ce coup imprévu. Pendant que le docteur leur piquait le bras, ils discutaient la situation, se lamentaient et s'excitaient mutuellement. Jean, le premier, reprit son bon sens et fit cesser les bavardages pour commencer à réfléchir.

— Il y a bien, dit-il, la vieille cabane de Poulin, sur la route. Elle est vide depuis trois ans. Il y a une bonne source auprès. On pourrait percer le toit et mettre un poêle.

— Très bien, dit le docteur, Mais il faut quelqu'un pour le soigner. Ce sera une longue besogne et une vilaine besogne.

— Je le soignerai, moi, dit Jean. C'est ma place. On ne peut pas laisser mourir ce Monsieur sur la grande route. Le bon Dieu ne nous l'a pas envoyé pour cela. Le chef de la famille — il s'arrêta un moment et regarda Pierre qui se taisait, — le chef de la famille doit prendre la tâche la plus lourde. Et je suis prêt à le faire.

— Très bien, dit de nouveau le docteur.

Mais, dans un coin de la chambre, Alma pleurait silencieusement...

Elle dura quatre semaines, cinq semaines, six semaines, la sombre veillée dans la cabane. Les derniers trous de neige disparurent une nuit des champs, comme si l'hiver avait subitement emporté ses bagages et disparu. Les saules devinrent jaunes le long du ruisseau, l'herbe verdit autour des sources. Des boutons rouges flamboyèrent sur les érables des marais; sur les bois s'étendit comme un brouillard de feuilles. Les germes des cerises futures éclatèrent en une splendeur de fleurs blanches. Les oiseaux-bleus étaient revenus, qui filent des chants d'amour; et les rouges-gorges, qui chantent des ballades; et les merles, qui sifflent des airs de joie.

Le prêtre vint une fois visiter le malade; et quand il revenait chaque semaine, il s'accoudait sur la barrière d'entrée et causait avec Jean qui se tenait sur le pas de la porte. Quand il s'en allait, il levait trois doigts, — vous connaissez ce signe? Il est plein de douceur, — et de l'avoir vu se lever sur lui, Jean avait le cœur joyeux.

Pierre ne laissait pas « la cabane » manquer de provisions; chaque jour, il venait les déposer près de la barrière. Comme le

lait demandait plus de précautions, le pot était soigneusement mis à part, bien à l'ombre, près du four qui est un peu écarté de la maison. Et, à côté du lait, chaque matin, Jean trouvait quelque chose : une fleur du géranium rouge qui fleurit sur la fenêtre de la ferme, un morceau de gâteau aux raisins secs, une grappe de l'arbousier aux branches lourdes et pendantes; une fois, il trouva un petit bout de ruban bleu noué d'une certaine manière, — un entrelacement qui forme un carré et qui est un symbole aussi. — Ce jour-là encore, Jean eut le cœur joyeux.

Mais, quand le délire du malade fut passé, et qu'il commença à comprendre ce qu'on avait fait pour lui, on commença à causer dans la chambre. Les premiers temps, il parla peu, car il était très faible. Puis il devint plus fort, et il pensait beaucoup, il réfléchissait anxieusement, et un combat se livra en lui-même. Enfin il sortit victorieux de cette lutte contre ses mauvais instincts, autant du moins que cet homme le pouvait. Désirait-il laisser à l'homme trompé par lui, et qui l'avait ramené des portes de la mort, quelques débris de rêve qui avait illuminé sa vie? Ou songeait-il simplement à sauver de sa réputation tout ce qui serait possible? Quels qu'eussent été ses motifs d'agir, voilà ce qu'il fit.

Il raconta à Jean, sur ses soi-disant recherches, une interminable histoire, mêlée de mensonge et de vérité, dont voici à peu près le sens : Le domaine et le titre avaient existé dans la famille de Jean, c'était hors de doute. Jean, très probablement, en était héritier. Mais quelque chose changeait toute l'affaire. Une loi édictée sous Napoléon limite la période de temps où une terre peut être réclamée par les ayants droits. Passé un certain nombre d'années, la propriété revient au gouvernement. « Or, dit l'avocat, pour le domaine en question, le délai vient de s'écouler... D'après l'ancienne loi, vous devriez être marquis et posséder un château..., mais d'après la loi nouvelle?... Dans de telles conditions, un homme d'affaires ne peut pas loyalement engager un client à continuer d'assumer ces lourdes charges... Enfin, je vous remettrai tout ce que vous avez déboursé. 110 dollars, n'est-ce pas? Oui, et en plus 50 dollars pour ces six semaines de soins... 160 dollars... Voici une traite sur Montréal. Et, en plus de cela, je garde une dette incalculable de gratitude pour la grande bonté dont a été entouré un pauvre homme malade, et je serai toujours, Monsieur de La Motte, votre reconnaissant débiteur. »

Le visage de l'homme — troué par la petite vérole, et dont les cicatrices étaient encore rouges et enflammées — s'alluma d'un

mélange singulier d'habileté satisfaite et de reconnaissance. Jean était un peu ému : son château était en ruines! Mais il restait noble — de par l'ancienne loi — c'était encore quelque chose! Et la meilleure moitié de sa joie restait intacte dans la désillusion.

Peu de jours après cet entretien, le médecin déclara que le malade pouvait s'en aller sans danger. Il vint le chercher en voiture. Jean, après s'être soigneusement fumigé, s'habilla de vêtements neufs et sortit à son tour de la maison. Il marchait sur la route, à côté du cheval qui allait au pas. Et ils arrivèrent devant la grille de la ferme. Alma était là, les deux bras tendus. Des yeux, Jean l'embrassa toute. L'atmosphère sereine de juin rayonnait autour d'eux. Le doux parfum des bois emplissait l'immense vallée. Un moineau, dans un buisson de lilas fleuri, exhalait dans son chant la gaieté de son cœur. Le monde était vaste, et libre, et très bon... Et pour se rejoindre, les deux amoureux n'avaient que quelques pas à faire.

— Si je ne me trompe, dit en souriant le docteur qui maintenait les rênes tendues, il y a un titre de noblesse dans votre famille, Monsieur de La Motte, et vous êtes marquis?

— C'est vrai, dit Jean en tournant la tête de son côté. Du moins, je le crois.

— Et moi aussi, reprit le docteur. Mais vous feriez mieux d'entrer, ajouta-t-il en regardant la jolie fille de l'autre côté de la barrière, vous faites attendre *Madame la marquise*.

E. SAINTE-MARIE PERRIN.

(Adapté de l'anglais de Henry van Dyke.)

UN RÉFORMATEUR RUSSE AU SIÈCLE DERNIER

LE COMTE PAUL STROGANOV

D'APRÈS UNE RÉCENTE PUBLICATION[1]

Le grand-duc Nicolas Mikhaïlowitch, petit-fils du tsar Nicolas I[er], tient aujourd'hui dans la famille impériale de Russie ce rôle de prince soldat et lettré, érudit et artiste, collectionneur et historien, que le duc d'Aumale occupait naguère chez nous avec une si rare maîtrise. Sans dédaigner les sports, il ne laisse point envahir sa vie par ce qu'il ne considère que comme un délassement. La meilleure part des loisirs de son existence militaire est consacrée à mettre en œuvre les documents historiques patiemment recueillis. Quand il est de passage à Paris, la « tournée des grands-ducs » comprend tout d'abord le Palais Mazarin et la Bibliothèque Nationale.

Son dernier livre est intéressant à bien des titres, puisque c'est une biographie du comte Paul Stroganov[2], l'un des favoris qui se succédèrent dans les mobiles affections d'Alexandre I[er], l'un de ceux qui ébauchèrent le fameux et nébuleux plan de réformes politiques, pendant la phase libérale d'un règne long et contradictoire. Le piquant est que la carrière de Stroganov ne présente pas plus d'unité que l'action gouvernementale de son maître : avec l'étonnante souplesse des natures slaves, il passait des conciliabules législatifs à la diplomatie, et des ambassades aux champs de bataille, partout à son aise et partout remarqué.

D'abondantes et précieuses pièces justificatives, presque toutes rédigées originalement en français, sont empruntées soit aux collections de l'auteur, soit à des dépôts qui, pour de simples

[1] Le grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch de Russie : *le Comte Paul Stroganov*; traduction française de F. Billecocq, précédée d'un avant-propos par Frédéric Masson, de l'Académie française. — Paris, imprimerie nationale, 1905, 3 vol., gr. in-8° de L-246, 279 et 225 pages, avec 31 héliog.

[2] C'est le personnage que nos historiens appelaient naguère *Strogonof*; on sait que beaucoup de noms propres se déformaient jadis en passant de l'alphabet cyrilliaque au latin, et que par exemple le célèbre favori de Catherine II, le *Potemkin* de Ségur, s'appelait en réalité *Patiomkine*.

particuliers, seraient demeurés inaccessibles. Une excellente traduction met à notre portée le récit du grand-duc Nicolas, sobre, substantiel... et par-dessus tout indépendant. Ce petit-neveu d'Alexandre I[er] s'exprime avec une entière franchise sur les lacunes qui déparaient le séduisant esprit de son grand-oncle; ce membre d'une famille souveraine, laquelle n'a jamais passé pour libérale à l'excès, traite de « stupide réaction » la politique de la Sainte-Alliance, de « déplorables » les congrès de Troppau, Laybach et Vérone, « avec leur système d'équilibre factice et de stabilité forcée » ... Je sais des citoyens d'une république qui hésiteraient à formuler un jugement aussi sévèrement sommaire.

Il convient encore de louer l'aspect matériel de ces trois volumes : l'Imprimerie Nationale s'est surpassée; et aussi bien n'était-ce point pour elle le cas ou jamais de faire princièrement les choses? Quant à l'illustration, uniquement composée de portraits, elle est aussi variée que somptueuse, aussi instructive que divertissante : il est curieux, par exemple, de rapprocher les diverses effigies du même personnage, de comparer le jeune confident d'Alexandre, le rêveur que M[me] Vigée-Lebrun a peint le regard perdu dans les nuages, au général qui caracole en tête de son état-major, l'œil vif et le visage en feu. Ainsi comprise, l'illustration justifie son nom : elle renseigne et éclaire le lecteur en même temps qu'elle lui offre un attrait de plus.

*
* *

A la différence de bien des familles qui ont marqué dans l'histoire de Russie, les Stroganov étaient de vieille souche moscovite. Aux heures sombres de l'invasion tartare, en 1446, ils étaient déjà assez riches et assez patriotes pour acquitter à eux seuls la rançon du kniaz Vassili l'Aveugle, tombé au pouvoir de l'ennemi. A la fin du siècle suivant, c'est eux qui prirent l'initiative de la conquête de la Sibérie. Leur dévouement à la cause nationale et au souverain ne cessa d'aller grandissant avec leur opulence et leur crédit.

Pourtant, le chef de la famille en 1770, le comte Alexandre Sergeueiévitch, n'aurait été ni de son temps ni de son pays s'il n'avait rêvé de la France et des philosophes d'Occident. A peine marié ou remarié à une princesse Troubetskoï, il entreprit à l'étranger un voyage qui ne dura pas moins de huit années; Ferney en fut naturellement une étape, et Paris la halte la plus prolongée : c'est dans cette ville que naquit, en 1772, le jeune Paul Alexandrovitch. Mais le retour du ménage en Russie fut marqué par un éclatant scandale : mettant sans doute en pratique les propos philosophiques qu'elle avait pu recueillir dans les salons parisiens, la

comtesse Stroganov déserta le domicile conjugal pour suivre en exil un favori disgracié de Catherine II. Dans cette pénible occurrence, la conduite du mari outragé fut irréprochable de dignité : il servit une grosse pension à l'épouse coupable, et continua à tenir à Pétersbourg un fastueux état de maison, recevant sous son toit les grands-ducs, enrichissant sa collection de tableaux, donnant une bonne part de son temps aux œuvres de bienfaisance et même de piété : par une suprême contradiction plutôt que par une conversion tardive, cet apôtre de la franc-maçonnerie consacra les dix dernières années de sa vie à diriger la construction du sanctuaire de Notre-Dame de Kazan.

Tant que son fils Paul n'eut pas atteint l'âge d'homme, Alexandre Stroganov eut la délicatesse de lui laisser ignorer le caractère définitif de la séparation intervenue. L'enfant grandissait sous la direction d'un précepteur français, dont le comte s'était assuré les services à la veille de quitter Paris. Destiné plus tard à une sanglante notoriété, Gilbert Romme devait voter la mort de Louis XVI, inventer le mécanisme du calendrier révolutionnaire (dont le vocabulaire seul est l'œuvre du poète Fabre d'Eglantine) et se poignarder après l'échec de l'insurrection montagnarde de prairial an III, pour échapper à la guillotine. En 1779, il avait une trentaine d'années : sous un extérieur disgracieux et une physionomie maladive, il cachait une solide instruction et une de ces ambitions réfléchies comme en nourrissent les enfants de l'Auvergne (il était fils d'un procureur au présidial de Riom). Il promettait dès lors de devenir un astronome et un mathématicien distingué. L'offre d'un préceptorat en Russie le séduisit par la perspective d'assurer pour plus tard l'indépendance de ses travaux, et aussi par le côté d'apostolat que ne pouvait négliger un admirateur de Rousseau. Il va sans dire, en effet, que Romme était un mathématicien philosophe, épris de toutes les utopies et féru de tous les sophismes qui avaient cours en cette fin du dix-huitième siécle. Une inconséquence alors classique était, chez ces farouches ennemis du despotisme et des préjugés, l'idolâtrie pour la grande Catherine. Romme, qui ne prétendait point à l'originalité, considéra comme une date solennelle le jour de sa présentation à la tsarine, et reprit dans ses notes le thème que Diderot avait mis à la mode : « La vénération et l'estime profondes qu'elle inspire à ceux qui sont à portée de la connaître, mettent cette femme au rang des êtres extraordinaires et privilégiés qui éclairent les hommes en les rendant heureux et qui sont au-dessus de leurs semblables même par leurs faiblesses, dont aucun n'est exempt... » Sous une forme plus lourde et plus empêtrée, c'est le fond même des flatteries que les complaisants avaient

prodiguées pour endormir les scrupules de Louis XIV : il y avait en ce conventionnel du surlendemain, comme en tant d'autres de ses futurs collègues, un courtisan qui s'ignorait.

Ce n'est point que la modestie surabondât chez lui; au moment de partir pour Pétersbourg, il écrivait au sujet de son élève : « J'en veux faire un homme. Il sortira tel de mes mains. Il sera toujours assez tôt grand seigneur... » En réalité, laissé maître absolu de l'éducation de Paul Stroganov, il lui donna une bonne instruction et l'aguerrit physiquement, selon la méthode qu'avait prêchée Jean-Jacques et que M[me] de Genlis appliquait aux petits princes d'Orléans : au lieu de prôner les exercices du corps comme des sports hygiéniques, les éducateurs philosophes les imposaient comme des corvées, j'ai presque dit comme des brimades. La formation morale laissa beaucoup plus à désirer : sous prétexte d'égalité, Romme habituait son élève à vivre sur un pied de complète familiarité avec les domestiques; il cherchait à développer en lui cette exaltation superficielle qui passait alors pour la marque d'une âme « sensible », et dont les manifestations nous semblent à distance parfaitement ridicules; il prenait plaisir à faire « couler ses larmes » en lui racontant « les persécutions qu'on a fait éprouver à Bélisaire, les injustices de l'aréopage d'Athènes envers Socrate ».

La philosophie n'avait pu déloger du cœur de Gilbert Romme deux excellents sentiments, l'amour de sa vieille mère, demeurée profondément, provincialement dévote, et la passion du sol natal. Il passait vraiment la mesure quand il s'agissait de chanter les louanges de l'Auvergne et des Auvergnats : « C'est encore le plus beau pays que j'aie vu pour les sites, pour la fertilité, pour la douceur du climat, pour la population. Le voisinage du Mont-Blanc donne aux sites de Genève de la grandeur et de la majesté, mais, j'ose le dire, les sites de l'Auvergne ont plus de grâce et moins de nudité, plus d'ensemble, mais aussi moins de contrastes, et ils promettent plus de jouissances. » Le désir de revoir Riom, sa famille et ses amis fut pour beaucoup sans doute dans les instances qu'il adressa au comte Stroganov pour compléter l'éducation de son élève par un séjour en Europe. En sollicitant du gouvernement l'autorisation nécessaire, le comte exposait que la santé de Romme exigeait un climat plus tempéré, et que lui-même « préférait se séparer de son fils pour peu de temps, plutôt que de le soustraire aux soins empressés d'un tel homme ».

Après une pointe en Auvergne, les voyageurs séjournèrent à Genève. Mais Paris était l'indispensable complément d'une tournée de cette nature : leur bonne ou leur mauvaise étoile les y fit débarquer au printemps de 1789. Précepteur et élève,

habitués à penser à l'unisson, cédèrent d'emblée à la contagion de l'enthousiasme révolutionnaire. Le jeune comte abdiqua tout à la fois le diminutif enfantin de *Popo*, en usage jusque-là, et son nom patronymique, qui pouvait lui créer des embarras; ce fut sous le pseudonyme de Paul *Otcher*, emprunté à l'une des propriétés paternelles, qu'il alla suivre assidûment à Versailles les séances de l'Assemblée, considérées par Romme comme « une excellente école de droit public... Les questions touchant la vie de l'Etat, » avouait naïvement l'éducateur, « absorbent à un tel point notre attention et tout notre temps, qu'il nous devient à peu près impossible de nous occuper d'autre chose. » De son côté, le jeune homme adressait à son père de fiévreux billets, où se reflétaient les illusions du parti révolutionnaire : après la prise de la Bastille comme après les journées d'octobre, il prédisait une ère de félicité, et annonçait que les « suprêmes » résistances de la réaction étaient vaincues.

Au début de 1790, Romme fonda le club des *Amis de la loi*, dont Paul « Otcher » fut bibliothécaire. L'adolescent apporta aux travaux de ce club une assiduité toute particulière. Les séances se tenaient chez Théroigne de Méricourt qui exerçait les fonctions d'archiviste : la future héroïne de scènes de carnage n'était alors que la *Belle Liégeoise*, amazone peu farouche, dont l'exaltation se dépensait en attitudes à effet et en discours patriotiques. Entre bibliothécaire et archiviste, les relations étaient nécessairement très suivies : tous deux étaient « sensibles », à la mode du temps; quelque procès-verbal de la Constituante ou quelque brochure déclamatoire dut jouer entre eux le rôle du roman de chevalerie dans l'immortel épisode de Françoise de Rimini, mais la conclusion fut identique :

Quel giorno più non vi leggemmo avanti.

Romme cependant, qui n'avait point les mêmes raisons de s'en tenir au club des Amis de la loi, présenta son élève aux Jacobins. Pendant les préparatifs de la fête de la Fédération, il lui fit passer de suite un jour et une nuit au Champ-de-Mars.

Si étendues que fussent les distances et si lentes les communications, le bruit de ces hauts faits finit par se répandre à Pétersbourg. Le comte Alexandre Stroganov persista d'abord dans son incroyable aveuglement : « Jamais, mon cher Romme, » écrivait-il encore en juin 1790, « ma confiance n'a diminué ni ne diminuera à votre égard. » Tout au plus exprimait-il, et encore avec une certaine timidité, le vœu que les voyageurs quittassent la France et allassent se fixer à Vienne. Catherine, qui y voyait plus clair et qui s'embarrassait de moins de précautions, lui fit

nettement dire qu'il eût à « délivrer son fils de mains aussi malfaisantes », car elle ne laisserait pas « ce Romme » rentrer en Russie. Le comte s'inclina, et envoya un sien neveu chercher le jeune Paul.

Sur ces entrefaites, par égard sans doute pour les désirs qu'on lui manifestait, Romme s'était momentanément éloigné de Paris et s'était installé dans sa chère Auvergne avec son élève : mais ce séjour fut l'occasion d'un redoublement de scandale. Un domestique du jeune comte étant tombé malade, Romme empêcha le prêtre de s'approcher de son lit d'agonie et le fit enfouir dans un jardin sans cérémonie religieuse ; Paul « Otcher » signa le premier le procès-verbal de cette manifestation philosophique.

A l'annonce des volontés paternelles, il eut quelques velléités de révolte, et écrivit une lettre séditieusement ampoulée : « Toutes les horreurs du despotisme ont été dévoilées à mes yeux... Je ne suis pas ambitieux et d'ailleurs je ne me sens pas disposé à exposer ma vie pour le caprice d'une femme ambitieuse... La magistrature chez nous n'est rien, et je sais comme elle s'acquiert ; dans la carrière diplomatique on ne peut réussir qu'avec l'astuce. » Romme fut le premier à lui conseiller de suivre son cousin. Quant au précepteur, il retourna une traite de 10 000 livres envoyée par le comte Stroganov ; c'était un beau geste, qu'il n'eut pas l'héroïsme de renouveler quand vint une seconde traite, celle-là de 30 000 livres.

*
* *

En dépit de ses protestations, le comte Paul Stroganov fut vite ressaisi par les influences de famille et de milieu. Marié tout jeune à une charmante princesse Golitsyne (Galitzin), il s'aperçut que l'existence était en somme tolérable pour un grand seigneur sous la « tyrannie » de Catherine II. De son adolescence révolutionnaire, il ne gardait que des aspirations assez vagues vers une réforme administrative ou gouvernementale. Devenu très prudent, il n'abordait ce sujet, du vivant de Catherine et de Paul Ier, que dans un tout petit cercle d'amis de son âge, au nombre desquels figurait le grand-duc Alexandre. Aussi comprend-on la joie avec laquelle, certain jour de mars 1801, il écrivit à l'un de ses confidents, éloigné de la capitale par la défiance de Paul : « Mon bon ami, le courrier part, je n'ai le temps que de vous dire deux mots : l'empereur Alexandre Ier règne. » Ce laconisme pouvait bien être un trait de diplomatie : si complètement étranger qu'il fût demeuré à l'horrible drame du palais Michel, Stroganov devait être embarrassé d'en raconter le détail.

Gagné aux idées libérales par son précepteur, le Vaudois Laharpe,

Alexandre s'attribuait depuis longtemps la mission de régénérer son pays. Mais le souvenir des mésaventures de Louis XVI et la connaissance des conditions spéciales où se trouvait le peuple russe concouraient à le dissuader de réunir une assemblée constituante : à son sens, les réformes devaient être progressives, et émaner de l'autorité impériale. Stroganov, consulté par lui, lui conseilla également de corriger les abus de l'administration et de la justice avant de modifier les bases de l'autocratie : c'était la méthode inverse de celle que Romme avait préconisée naguère; la conversion était décidément totale.

Stroganov ouvrit un autre avis plus contestable dans une note confidentielle : « La réforme du gouvernement doit être l'ouvrage de l'empereur, et nul, qui n'aura à cet égard sa confiance spéciale, ne doit savoir qu'une chose pareille se médite, et aucun indice quelconque ne doit faire soupçonner que Sa Majesté agréerait quelque chose dans ce genre. » Alexandre, naturellement épris de mystère, adopta d'enthousiasme cette idée. Par son ordre, les plans de réforme s'ébauchèrent comme on ourdit une conspiration. Un comité secret, que le tsar appelait en riant son « comité de salut public », groupa quatre jeunes hommes, Paul Stroganov, Nicolas Novossiltsov, Adam Czartoryski et Victor Kotchoubey; ce dernier seul, en sa qualité de ministre de l'intérieur, participait effectivement au maniement des affaires. On se réunissait en cachette, parfois en présence d'Alexandre, qui combinait des prodiges d'astuce pour se dérober à l'entourage officiel : il discutait avec vivacité, mais n'admettait pas qu'on s'excusât de lui tenir tête.

Charmantes d'entrain et de cordialité, ces séances mystérieuses pouvaient-elles avoir un utile résultat pratique? Le compte-rendu, qui en a été conservé et qui forme un des plus curieux appendices du livre du grand-duc Nicolas, donne l'impression de ces *parlottes* que nous avons tous plus ou moins traversées, et où nous tranchions, avec l'aplomb de nos vingt-cinq ans, des problèmes dont le seul examen nous fait hésiter aujourd'hui. On discutait avec fougue le mérite respectif des deux vocables d'*instruction publique* ou *éducation publique*, et on ne semblait pas se douter de la difficulté qu'il y avait à élever le niveau intellectuel du peuple russe sans multiplier les déclassés. On se privait du concours des hommes d'expérience, et malgré tout un appareil de précautions puériles, on n'évitait point les indiscrétions : le bruit de futures réformes se répandait en Russie et jusqu'en France, où Benjamin Constant, dans une lettre intime à Fauriel, s'inspirait de la thèse libérale absolue pour dresser un brillant réquisitoire contre « les gouvernements qui se chargent de faire avancer les lumières... Les Russes n'ont pas fait un pas depuis Pierre I[er],

parce qu'on a toujours voulu les conduire et qu'on ne les a jamais mis à l'abri des caprices de leurs prétendus instituteurs. Un peu de repos et de liberté les mènerait plus loin que dix opéras, dix académies et mille ukases[1]. »

C'était peut-être une erreur en effet que de vouloir faire le bonheur des Russes sans eux et malgré eux : alors pourtant comme aujourd'hui, plus encore qu'aujourd'hui, la masse de la nation était hors d'état de discerner ses vrais besoins, et les classes cultivées se partageaient entre l'égoïsme et l'anarchie. Mais la bonne volonté de ceux qui prenaient part aux conciliabules de 1801 à 1803 est hors de doute ; avec quelques retouches dictées par l'expérience, leur œuvre eût pu servir de point de départ à d'utiles améliorations. La vraie cause de l'échec des réformes fut le caractère du tsar Alexandre, et c'est ici qu'à côté d'une remarquable liberté de jugement, le grand-duc Nicolas a fait preuve d'une rare perspicacité historique. Il a vu et il a dit que l'empereur n'avait point en réalité un tempérament de réformateur; que son esprit, bien intentionné et mal ordonné, généreux et utopique, s'en tenait la plupart du temps aux velléités. Quand il s'agissait d'ébaucher un programme, le souverain ouvrait à ses conseillers un champ d'action si vaste qu'ils en étaient presque effrayés; puis, le moment venu d'arrêter des décisions pratiques, c'était toujours lui qui reculait, par timidité, par indolence, par crainte de mécontenter le parti réactionnaire ou même d'amoindrir son propre pouvoir. Il était comme ces parents qui accablent volontiers leurs enfants de cadeaux, mais en ayant soin de leur faire sentir leur dépendance. Sincèrement heureux d'assurer le respect de la légalité et de réparer des iniquités individuelles, il se serait privé d'une source de jouissances en assurant en dehors de son autorité le principe d'une justice probe et vigilante.

De là le caractère incomplet des réformes qui signalèrent le couronnement d'Alexandre. Les ventes de serfs furent interdites, mais on n'osa pas aborder le problème de l'affranchissement des paysans, que Stroganov conseillait de proposer, en montrant dans les cultivateurs les meilleurs soutiens de l'empire, les défenseurs du souverain contre une noblesse avide et démoralisée[2]. On refusa également de faire du sénat un corps vraiment indépendant, qui contrôlerait en toute liberté l'administration et

[1] J'emprunte cette citation au livre fort intéressant que M. Victor Glachant vient de faire paraître sous un titre bizarre et médiocrement justifié, *Benjamin Constant sous l'œil du guet* (Plon, in-8°).

[2] Cette page est aujourd'hui saisissante d'actualité, et Stroganov, suivant l'expression de son princier biographe, « était en avance d'un bon siècle sur ses contemporains ».

la dispensation de la justice. Par contre, on créa, contre l'avis de Stroganov, le comité ou conseil des ministres, institution qui, en dehors du gouvernement parlementaire, ne peut avoir pour conséquence que d'énerver la responsabilité individuelle de chaque ministre et de servir les intérêts d'une coterie; la Russie devait en souffrir cruellement au cours du dix-neuvième siècle.

Au printemps de 1802, l'entrevue de Memel, avec le roi de Prusse, détourna l'attention d'Alexandre vers la politique extérieure : il rêva dès lors de ce rôle de roi des rois, de chef de la croisade antirévolutionnaire, qui devait dix ans plus tard ménager à son amour-propre tant de satisfactions. A partir de cette époque, il fut moins assidu aux comités secrets, qui furent suspendus l'année suivante. Dispersés dans des postes avantageux, les anciens confidents se sentirent pourtant en butte à une demi-disgrâce; en 1806, dans l'abandon d'une correspondance conjugale, Stroganov laissait voir l'étendue de ses désillusions : « J'aime notre cher empereur autant qu'il est possible de le faire, mais je le plains d'avoir un caractère tel que le sien, qui sera la cause qu'il ne pourra jamais trouver de serviteurs fidèles et qu'il sera toujours la dupe des charlatans et la victime des intrigues. »

*
* *

Après quelques mois passés au ministère de l'intérieur en qualité d'adjoint, Stroganov accompagna Alexandre dans la campagne de Moravie. Sa vocation militaire devait être bien prononcée, puisqu'elle se révéla à Austerlitz, où il reçut le baptême du feu et eut le désagrément de perdre ses équipages. Terrifié, comme tous ses compagnons, par l'écrasement de l'armée russe, son patriotisme reprit courage quand il sut, par les lettres de sa femme et de ses amis, qu'Alexandre avait été acclamé à son retour dans sa capitale, et que, pour célébrer le jour de l'an, il y avait eu bal masqué et souper à l'Ermitage remis à neuf : « Le public, » écrivait la comtesse, « juge bien en disant que cette malheureuse affaire d'Austerlitz n'est pas une bataille perdue, et que tout ce qui s'était passé était très bien. » On dirait du sénat romain après le désastre de Cannes : ce sont ces aberrations sublimes qui font les grands peuples et les définitives victoires; n'ayons garde d'en sourire, et regrettons plutôt d'avoir un tempérament national trop peu naïf ou trop peu dissimulé pour en concevoir même la possibilité.

A cette époque, Stroganov était à Londres, chargé un peu contre son gré d'une de ces missions diplomatiques pour lesquelles l'élève de Gilbert Romme avait jadis proclamé son aversion. La tâche était particulièrement délicate, et ne comportait pas de

titre défini : il s'agissait d'assister, sans le remplacer ni le supplanter, un des doyens de la diplomatie russe, le comte Simon Vorontsov. Celui-ci en fut au fond si mortifié, qu'il demanda sa mise à la retraite; mais en beau joueur et en galant homme, il fit bonne mine au coadjuteur qu'il n'avait pas désiré. Il causa même avec lui en toute confiance, et eut une sérieuse influence sur l'orientation de ses idées politiques.

Jusque-là, en effet, Stroganov s'était cantonné dans les questions de réforme administrative et gouvernementale; s'il était radicalement guéri de son accès d'enthousiasme révolutionnaire, il gardait bon souvenir de son séjour en France. Vorontsov modifia profondément cet état d'esprit. Le vieux diplomate était célèbre pour son franc-parler : jadis, il avait bravé les foudres de Catherine, en blâmant le partage de la Pologne comme contraire à la justice; plus tard, quand la tsarine eut pris parti contre la Révolution, il englobait dans une commune réprobation « toute la France maudite, populace de Paris et population des campagnes, démocrates et aristocrates, émigrés et princes du sang ». Au contact des Anglais, qu'il prisait fort, sa gallophobie s'exaspéra et devint une vraie fureur après les succès du Premier consul et de l'empereur. Stroganov épousa cette passion violente : à ses yeux, c'était pour la Russie manquer à sa mission historique que de ne point barrer la route au conquérant : « Je me contenterai d'observer que c'est le moment où il faut décider si nous deviendrons province française à l'exemple de la Prusse, de l'Autriche, etc., etc., ou si nous conserverons encore quelque chose de notre ancien lustre et de notre fierté nationale, si les Scythes auront conservé tout le temps leur gloire intacte pour la laisser polluer pour la première fois par Bonaparte. » Dans sa correspondance avec Alexandre, il déclarait le repos de l'Europe incompatible avec la puissance napoléonienne, et dès le mois de mars 1807, il conseillait d'aller chercher Moreau aux États-Unis, pour le mettre à la tête d'une armée d'invasion.

Le principal épisode de son séjour à Londres fut le traité d'Oubril[1]. Au printemps de 1806, le baron d'Oubril avait été envoyé de Pétersbourg à Paris avec la mission d'engager une négociation dilatoire, destinée à préparer l'entrée en ligne de la Prusse : en tout cas, il avait la consigne expresse de ne rien conclure sans le concours du négociateur anglais, lord Yarmouth. Intimidé par Napoléon, enguirlandé par Talleyrand, d'Oubril se laissa aller à signer un traité séparé, qui contenait d'importantes concessions : dans des lettres touchantes, qui font plus d'honneur

[1] Cette affaire a été exposée de main de maître par M. Albert Sorel, dans le tome VII de *l'Europe et la Révolution française*.

à son honnêteté qu'à ses talents diplomatiques, il rendait compte de ses perplexités, et exposait qu'il avait cru sauver son pays par cette signature précipitée.

L'émoi fut vif à Pétersbourg comme à Londres, car la Russie semblait trahir son allié. L'amour-propre national, si susceptible chez Stroganov, fut piqué au vif : « Il est presque impossible de trouver un second exemple d'une chose aussi honteuse, et à peine trouvera-t-on un petit gouvernement d'Allemagne capable de sacrifier son honneur à un tel point. » Il ne reprit son sang-froid qu'en apprenant que le tsar, refusant sa ratification, désavouait et disgraciait le pauvre négociateur. Cet incident n'était pas de nature à développer chez Stroganov le goût de la carrière diplomatique; de plus, le nouveau ministre des affaires étrangères, Budberg, était mal disposé à son égard : il demanda et obtint d'être relevé d'une mission toute temporaire.

*
* *

Son retour en Russie coïncidait avec le lendemain d'Iéna et l'ouverture de la campagne de Pologne. Désabusé des plans grandioses de réforme, convaincu que le devoir national commandait avant tout de briser la puissance napoléonienne, il voulut prêcher d'exemple : tout sénateur et conseiller privé qu'il fût, il sollicita comme une faveur de s'enrôler dans l'armée en qualité de simple volontaire.

Pour ses débuts, à la tête d'un parti de cosaques, il surprit, près de Guttstadt les bagages du corps de Davout et s'empara d'un abondant butin, où figurait le bâton du maréchal. Cet exploit fut célébré outre mesure, comme il arrive immanquablement pour les petits succès d'une guerre malheureuse : pendant que le bâton de Davout était déposé comme un trophée à Notre-Dame-de-Kazan, ni plus ni moins que si le maréchal en personne l'avait rendu, on créait d'emblée Stroganov général-major ou général de brigade, en faisant dater son rang d'ancienneté de la bataille d'Austerlitz.

La paix de Tilsit, et surtout le rapprochement intime dont elle fut le point de départ, devait désoler et scandaliser Stroganov. Son nouveau Mentor politique, le vieux Simon Vorontsov, plus débordant que jamais de franchise et d'indignation, épanchait avec lui sa douleur, en évoquant le souvenir de la farouche constance de Pierre le Grand : « Voilà donc cet empire, formé par le plus grand des souverains..., voilà donc cet empire tout d'un coup avili et précipité du haut de sa grandeur vers une chute inévitable, non par la force de ses ennemis, mais par la faiblesse et la précipitation inconcevables de son souverain, assisté par des

imbéciles et des traîtres. » Le comte Alexandre, père de Paul Stroganov, ne consentait à inviter l'ambassadeur français Caulaincourt que sur l'ordre exprès du tsar. Quant à notre héros, à qui le séjour de Pétersbourg était devenu odieux depuis qu'on y fêtait les Français, il passa la plus grande partie de cette période à guerroyer en Suède ou sur le Danube, à la tête des grenadiers de la garde.

La tristesse des illusions perdues se doublait de celle de se trouver en dissentiment avec quelques-uns de ses anciens amis. Il recevait d'Adam Czartoryski des lettres dont le ton demeurait cordial, mais où frémissait le patriotisme polonais ressuscité. C'était d'abord une plaintive et pénétrante lamentation à propos de l'accord de 1809 : « C'est toujours de cette malheureuse Pologne qu'il est question, et l'on dirait que ce n'est que sur cette victime égorgée que les deux grands potentats peuvent se donner la main. » Lors de la rupture de 1812, quand sous l'inspiration de Napoléon la diète de Varsovie avait proclamé le rétablissement de la Pologne, Czartoryski adressait au ménage Stroganov une lettre admirable d'émotion et de noblesse de cœur : « Mes chers amis, nous voilà devenus ennemis... Mes premiers devoirs sont évidemment envers ma patrie... L'enthousiasme est général et bien naturel... Vous sévissez déjà contre beaucoup d'individus : vous allez vous acharner à nous détruire. La haine de part et d'autre s'exaspérera au plus haut degré et ne se calmera, peut-être, que quand un jour, après bien du sang répandu, on reconnaîtra enfin que le bonheur et la gloire de l'une des deux nations ne sont pas nécessairement fondés sur l'asservissement et le malheur de l'autre... Quelles que soient les vicissitudes et les formes par lesquelles le sort nous fera passer, je compterai toujours sur votre souvenir et votre amitié et je vous aimerai comme des amis de cœur, auxquels je suis attaché pour la vie. »

On devine le sentiment de soulagement et l'ardeur presque religieuse avec lesquels Stroganov prit part, en 1812, à la guerre contre l'envahisseur français [1]. Sa conduite à la Moskova lui valut le grade de général-lieutenant : l'hécatombe de généraux avait été telle, qu'il dut prendre provisoirement le commandement de son corps d'armée. Avec la perspicacité de la haine, il expli-

[1] Le tome IV des *Lettres et papiers du Chancelier Comte de Nesselrode*, qui vient de paraître (Lahure, in-8°), contient des correspondances intimes où revit à merveille cette crise du patriotisme russe, d'abord exaspéré sans se laisser aller au découragement, puis exultant et prodiguant le mépris aux vaincus, considérés comme des sacrilèges; à la fin de décembre 1812, Nesselrode écrivait à sa femme : « Si on te demandait des nouvelles de l'armée de Napoléon, tu peux répondre que ce n'est plus qu'une procession de pénitents qui s'en va quêtant des indulgences. »

quait à sa femme, dès septembre 1812, comment la prise de Moscou était une déception pour Napoléon : « Il y est arrivé, mais n'a trouvé qu'un monceau de cendres, débris d'incendies, le tout allumé de nos propres mains. Personne ne lui parle de paix, et, de même qu'un père qui tuerait plutôt sa fille que de la voir déshonorée, nous anéantissons Moscou au moment où nous ne pouvions plus la défendre. Il n'était guère accoutumé à de pareilles réceptions dans les autres capitales de l'Europe : même celle d'Espagne a été plus aimable, et le voilà terriblement désappointé... C'est surtout par l'opiniâtreté qu'on peut déconcerter cet homme! »

Epuisé par la campagne d'automne, Stroganov prit quelques mois de repos, puis retourna à l'armée à temps pour participer à la bataille de Leipzig, emmenant cette fois son fils unique, Alexandre, à peine âgé de dix-huit ans. En février 1814, sa division fut détachée du blocus de Hambourg pour être adjointe au corps d'invasion de Wintzingerode : il entrevoyait déjà la perspective d'une entrée vengeresse dans ce Paris qui n'était plus pour lui ni sa ville natale, ni le centre des illusions de ses dix-huit ans, mais la capitale de l'ennemi abhorré. Soudain, au plus fort de la bataille de Craonne, il apprit que son fils venait d'avoir la tête emportée par un boulet...

Autorisé par le tsar à quitter l'armée, le comte s'achemina lentement vers Pétersbourg avec la sanglante dépouille. Il fut bientôt manifeste que le canon de Craonne l'avait mortellement atteint lui aussi. Il dépérit lentement, puis les symptômes de la phtisie apparurent. Au printemps de 1817, un voyage dans le Midi fut déclaré indispensable, et l'on choisit la voie de mer, comme moins fatigante. En rade de Copenhague, le malade se sentit à bout de forces : par une prévenance stoïque, il exigea que sa femme descendît à terre, fit mettre à la voile et expira au bout de quelques heures. Par son caractère tristement étrange, cette fin était la digne conclusion d'une destinée ballottée entre tant de vicissitudes ; avec d'attachantes qualités, la carrière du comte Paul Stroganov donne l'impression de quelque chose de cahoté, de mal ordonné et d'incomplet. Mais ce sont là des défauts communs à sa génération et à sa race, tandis que ses mérites lui furent personnels.

De Lanzac de Laborie.

LA VIE ÉCONOMIQUE

ET LE MOUVEMENT SOCIAL

I. La lutte des classes en Europe et le 1er mai. — Qu'est-ce qu'une classe « sociale »? — Comment l'entr'aide et non la guerre est une loi de la vie. — Témoignage des sociétés animales. — L'erreur des syndicalistes modernes.

II. Les luttes religieuses. — Effets économiques d'un *Kulturkampf* en France. — Dépréciation des capitaux fixes. — Décadence de certaines industries. — Exode des capitaux circulants. — Les placements de fonds à l'étranger. — Conseils aux capitalistes français.

III. Les luttes politiques et les intérêts populaires. — Le vote familial. — La représentation proportionnelle des partis. — Comment la politique réagit sur les finances nationales.

I

Pendant plusieurs années, le 1er mai fut, pour les ouvriers, une fête joyeuse et, pour les chefs socialistes, un jour solennel de revendications. On acclamait l'idée de la lutte des classes; on réclamait la journée de huit heures. Çà et là, les ouvriers partaient gaiement pour la campagne, tandis qu'en certaines villes des manifestations tumultueuses célébraient l'arrêt du travail. L'idée de ce chômage général était partie des Etats-Unis en 1886; elle avait été acceptée avec enthousiasme, en 1889, à Paris, dans un congrès socialiste international. Depuis lors, des hésitations s'étaient produites; en maint pays le chômage du 1er mai tombait en désuétude. En 1904, le congrès socialiste d'Amsterdam réchauffa le zèle des internationalistes; il invita avec instances les prolétaires de tous les pays à s'unir dans une démonstration annuelle contre le patronat, et le 1er mai fut de nouveau choisi comme jour officiel des revendications. La France socialiste entendit cet appel et c'est la *Confédération générale du travail* qui entreprit de conduire la campagne.

De toutes les organisations socialistes, la *Confédération générale du travail* est la plus révolutionnaire. Elle a son état-major à Paris, des fédérations de syndicats dans les grands centres et enfin, disséminés, dans toutes les parties de la France, des syndicats ouvriers inféodés au socialisme. Elle prétend ne commander officiellement à personne, maïs l'indépendance qu'elle laisse aux syndicats n'exclut pas les directions des chefs parisiens et quand elle envoie ses émissaires en province, c'est pour encourager les grèves, stimuler le zèle des combattants et animer les grévistes du souffle de la révolution. Telle a été sa tactique récente dans le nord de la France. On sait qu'au lendemain du terrible désastre de Courrières, des grèves ont éclaté dans la plupart des charbonnages. Un syndicat, dirigé par les députés Basly et Lamendin, conduisait non sans âpreté la lutte économique. Mais à peine la bataille est-elle engagée qu'un nouveau syndicat se fonde, propose des revendications inacceptables et terrorise la région. Les deux syndicats se moquaient l'un et l'autre de la liberté du travail et s'opposaient à toute descente dans les mines; mais tandis que le premier négociait avec les compagnies, le second faisait appel à « l'action directe » et accueillait avec reconnaissance l'appui révolutionnaire de la *Confédération du travail.* Celle-ci crut l'occasion propice d'organiser l'émeute, mais après quelques jours de sanglante anarchie, le gouvernement entra en scène et, grâce à des milliers de soldats, rétablit l'ordre. Un officier paya de sa vie la faiblesse momentanée du pouvoir. Lorsqu'on arrêta les émeutiers, qu'on les interrogea, les magistrats entendirent cette réponse uniforme : « Je lutte pour ma classe; ouvrier, je défends contre le patronat la classe ouvrière. » C'est le même argument que l'on retrouve, à la veille du 1er mai, dans tous les journaux socialistes. Ils expliquent que la grève même révolutionnaire est la conséquence naturelle de l'antagonisme des classes; ils excusent pour ce motif les excès de l'émeute. Contre la classe patronale, défendue par l'armée, tout est permis, paraît-il, aux prolétaires coalisés.

Y a-t-il donc, en France, des classes sociales et qu'est-ce qu'une « classe »? Karl Marx, parmi les modernes, a le mieux posé la question. Il estime qu'il y a toujours eu dans les sociétés humaines des divisions hiérarchiques et une échelle graduée de situations. Toute l'histoire, dit-il, témoigne d'une lutte de classes. Patriciens et plébéiens, hommes libres et esclaves, seigneurs et serfs, maîtres des jurandes et ouvriers, capitalistes et prolétaires, voilà bien, à toutes les époques, les antagonistes sociaux. Aujourd'hui, deux classes principales distinguent les sociétés civilisées :

la classe capitaliste, qui détient les instruments de la production, et la classe prolétarienne, qui vit de son travail. Tandis que, pour K. Marx, l'ouvrier produit la richesse et que le régime de la libre concurrence le condamne à un salaire minimum, à peine suffisant pour assurer sa subsistance, le capitaliste voit sans cesse son profit s'accroître, si bien que la classe riche devient toujours plus riche, alors que la classe ouvrière est dans une situation toujours précaire et misérable. Quant aux classes moyennes, l'école marxiste soutient qu'elles doivent disparaître, réduites peu à peu à la condition des prolétaires, alors que quelques privilégiés seulement s'élèvent au rang de capitalistes indépendants.

Cette thèse décourageante est démentie par les faits contemporains, et un des disciples les plus connus de K. Marx, M. Bernstein, l'a très habilement critiquée. Non seulement la moyenne et la petite industrie, le moyen et le petit commerce se maintiennent dans les villes comme dans les campagnes, mais des milliers de carrières nouvelles sont un débouché pour l'activité des travailleurs européens. Ingénieurs, chimistes, physiciens, directeurs, employés, bureaucrates, fonctionnaires, pédagogues, artistes, journalistes, lettrés, donnent un continuel démenti à la thèse des « deux » classes sociales, absorbant progressivement et fatalement toutes les initiatives d'un pays. Que fait-on, dans cette théorie, du propriétaire rural, du producteur urbain, qui fournit à la fois le capital et le travail? Et comment caractériser les membres des sociétés coopératives, qui produisent la richesse et substituent au paiement du salaire fixe le partage des bénéfices sans cesse variables? Sont-ils capitalistes, sont-ils prolétaires? Il est donc faux de soutenir que, seules, deux classes sociales absorbent l'activité nationale. Peut-on même affirmer avec quelque précision où commence telle classe et où finit telle autre? Qu'est-ce que les classes riches, dirigeantes ou supérieures? A quelle classe appartient le prêtre, l'officier, le magistrat? Quel rôle jouent l'hérédité, l'éducation, la fortune? Tout cela est assez subtil et artificiel, mais tout cela a été récemment étudié et très brillamment résumé[1].

Ce qui est certain, c'est qu'à l'heure présente, en Europe et surtout en France, les ouvriers se persuadent que deux classes ennemies absorbent tout le contingent humain, que l'une est riche, heureuse, puissante et respectée, tandis que l'autre est misérable et sacrifiée. Voilà plus d'un demi-siècle que l'idée de

[1] *La Classe sociale*, par Cyr. Van Overbergh, président de la Société belge de sociologie. Bruxelles, O. Schepens, 1905.

la « lutte de classes » a été lancée par Marx et Engels dans le fameux *Manifeste du parti communiste*[1]. Lorsqu'en 1848, les deux novateurs s'adressèrent aux ouvriers des deux mondes, ils affirmaient que « le prolétariat de chaque pays doit en finir avant tout avec sa propre bourgeoisie[2] ». Invités à présenter aux travailleurs un programme minimum, ils faisaient valoir les revendications suivantes qu'ont adoptées la plupart des groupements socialistes :

1° Expropriation de la propriété foncière et confiscation de la rente foncière au profit de l'Etat.
2° Impôt fortement progressif.
3° Abolition de l'héritage.
4° Confiscation de la propriété de tous les émigrants et de tous les rebelles.
5° Centralisation du crédit dans les mains de l'Etat au moyen d'une banque nationale avec capital de l'Etat et avec le monopole exclusif.
6° Centralisation, dans les mains de l'Etat, de tous les moyens de transport.
7° Augmentation des manufactures nationales et des instruments de production, défrichement des terrains incultes et amélioration des terres cultivées d'après un système général.
8° Travail obligatoire pour tous, organisation d'armées industrielles, particulièrement pour l'agriculture.
9° Combinaison du travail agricole et industriel, mesures tendant à faire disparaître la distinction entre ville et campagne.
10° Education publique et gratuite de tous les enfants, abolition du travail des enfants dans les fabriques, tel qu'il est pratiqué aujourd'hui[3].

Telles sont les premières conquêtes économiques ambitionnées par le prolétariat. Aujourd'hui, la lutte des classes se précise; la classe ouvrière veut la journée de huit heures et, pour l'obtenir, elle prétend recourir à la grève générale. Les initiateurs de ce mouvement se vantent d'être des « scientifiques »; ils invoquent l'histoire et s'appuient sur l'autorité de Darwin. Ils affirment que la lutte pour l'existence est le fait normal observé chez l'animal et chez l'homme et que la guerre de chacun contre tous est la loi de la vie. Pourquoi la classe ouvrière ne triompherait-elle pas de l'oppression patronale? Mais voici qu'un réformateur, peu suspect d'affection pour la structure économique de nos modernes sociétés, Pierre Kropotkine, montre les défauts de la théorie darwinienne et la fausseté des conclusions qu'en a voulu tirer l'école socialiste.

[1] *Manifeste du parti communiste*, par Karl Marx et Frédéric Engels. Nouvelle édition, Paris, Giard et Brière, 1897.
[2] *Op. cit.*, p. 24.
[3] *Op. cit.*, p. 39.

Nous avons tant entendu parler de l'âpre et impitoyable lutte pour la vie, que l'on prétendait soutenue par chaque animal contre tous les autres animaux, par chaque « sauvage » contre tous les autres « sauvages » et par chaque homme civilisé contre tous ses concitoyens — et ces assertions sont si bien devenues des articles de foi — qu'il était nécessaire, tout d'abord, de leur opposer une vaste série de faits montrant la vie animale et humaine sous un aspect entièrement différent. Il était nécessaire d'indiquer l'importance capitale qu'ont les habitudes sociales dans la nature et dans l'évolution progressive, tant des espèces animales que des êtres humains; de prouver qu'elles assurent aux animaux une meilleure protection contre leurs ennemis, très souvent des facilités pour la recherche de leur nourriture, une plus grande longévité et, par conséquent, une plus grande chance de développement des facultés intellectuelles; enfin, il fallait montrer qu'elles ont donné aux hommes, outre ces avantages, la possibilité de créer les institutions qui ont permis à l'humanité de triompher dans sa lutte acharnée contre la nature, et de progresser malgré toutes les vicissitudes de l'histoire. C'est ce que j'ai fait [1].

L'auteur passe ainsi en revue les sociétés animales; il étudie chez elles les manifestations de l'entr'aide, puis il nous amène à l'étude des sauvages, des sociétés barbares, enfin des sociétés civilisées. Toujours l'entr'aide lui apparaît comme une loi de la vie et il peut dire, au terme de son ouvrage : « Pour le progrès industriel, comme pour toute autre conquête sur la nature, l'entr'aide et les bons rapports entre les hommes sont certainement, — comme ils l'ont toujours été, — beaucoup plus avantageux que la lutte réciproque [2]. » Pourquoi n'a-t-il pas mis en lumière la force des préceptes de l'Evangile et les merveilleuses conséquences qu'en ont tirées les peuples libres et prospères?

Il semble que les sociétés humaines agiraient sagement en se conformant, sur bien des points, aux sociétés animales. Ce que nous enseignent les fourmis, les abeilles, les oiseaux est beaucoup plus réconfortant que ce que publie, depuis six mois, la *Confédération générale du travail*. Mais les hommes sont en perpétuelle révolte contre leur intérêt bien entendu et contre le vrai. C'est cet esprit de révolte qu'exploite l'école socialiste et elle fournit à ses adeptes, dans le syndicat, un champ d'activité, de luttes et de passions haineuses. Envisagé historiquement, le syndicat des gens de métier apparaît comme un groupement pacifique et bienfaisant; étudié dans les temps modernes, il se présente bien plus comme un instrument de combat. Pour beaucoup de socialistes, le syndicat doit comprendre, dans chaque profession, l'unanimité

[1] Pierre Kropotkine, *l'Entr'aide, un facteur de l'évolution*, traduit de l'anglais par L. Bréal. Paris, Hachette, 1906, p. XIV et XV.

[2] *Op. cit.*, p. 324.

des ouvriers; il doit être l'organisation obligatoire et légale du prolétariat. Ainsi groupée, la « classe » ouvrière aurait ses chefs, son programme, ses moyens de combat. Une telle conception de l'organisation syndicale a rencontré, même chez les socialistes, bien des objections[1]. Quelles que soient les divergences des doctrinaires[2], ce qui est certain, c'est que, dans tous les pays industriels, les syndicats ouvriers se développent sans cesse et que le socialisme les a peu à peu pénétrés. C'est, en effet, par le syndicat que la lutte de classes se traduit naturellement et victorieusement.

Mais, plaçons-nous en France, où, depuis la loi du 21 mars 1884, les syndicats ouvriers ont régulièrement grandi en nombre et en influence. Nous ne dirons rien aujourd'hui des syndicats « jaunes[3] », ni des syndicats « mixtes[4] », qui ont conquis ou gardé de chaudes sympathies; nous n'envisageons que les groupements ouvriers nettement socialistes. Nous venons de les voir à l'œuvre dans les différentes industries parisiennes, et puisque la presse gouvernementale s'obstine à vanter leur modération, signalons leur conduite dans la région troublée des charbonnages. Voici comment le syndicat minier des députés Basly et Lamendin a compris sa mission. Craignant de perdre la confiance des socialistes « avancés », il publiait le 18 avril le manifeste suivant : « Camarades! Désespérant de vous vaincre, les compagnies minières espèrent vous faire rentrer à la mine par la crainte d'une répression inouïe. L'armée, mise une fois de plus au service du capital, a envahi le bassin houiller, semant la terreur, brutalisant les ouvriers, arrêtant des pères de famille, les jetant en prison sous les prétextes les plus futiles et les plus mensongers. » Tandis que le syndicat dénaturait ainsi les faits, on voyait, çà et là, les troubles s'étendre de tout côté et l'émeute jeter l'épouvante dans la région minière. Alors le syndicat prend peur à son tour et, dans un nouveau manifeste, il dit aux mineurs : « Méfiez-vous des agitateurs étrangers au pays noir. Méfiez-vous de ces louches individus qui dénigrent, calomnient et diffament vos représentants. Votre cause serait compromise, si vous écoutiez les policiers libertaires et si vous donniez à la force publique l'occasion

[1] K. Kautsky, *Politique et syndicats*, traduit de l'allemand par C. Polack. Paris, Giard et Brière, 1903.

[2] Edgard Milhaud, *la Tactique socialiste et les décisions des congrès internationaux*. Paris, Société nouvelle de librairie, 1905.

[3] Pierre Biétry, *Rouges et Jaunes*, Paris, A. Lombardin, 1903.

[4] Albert Chabrat, *Seize ans de syndicat mixte à Bordeaux*. Bordeaux, Gounouilhoux, 1903.

qu'elle cherche. » Ainsi parlent les députés socialistes, administrateurs du syndicat des mineurs. Qu'est-ce pour eux que le syndicat, sinon un instrument de domination et de tyrannie. Déjà les ouvriers de l'Etat ont organisé de pareils groupements et, puisque le gouvernement se fait patron, on ne voit pas comment il refuserait à son personnel les libertés syndicales. Que dire des fonctionnaires qui, eux aussi, prétendent créer des syndicats professionnels!

Voici déjà les syndicats d'instituteurs; ils sont illégaux, mais ils fonctionnent sous le regard bienveillant du ministre de l'instruction publique. C'est que l'instituteur est une puissance et une puissance mécontente. Deux raisons le chagrinent particulièrement : il trouve insuffisants ses appointements annuels et il n'a pas la considération publique que lui mérite son « sacerdoce ». Depuis le jour où Jules Ferry a glorifié le maître d'école, celui-ci s'est plaint de sa destinée. On lui a dit qu'il est l'éducateur du peuple, l'initiateur du beau et du bien, le gardien de l'idéal. Pour tout cela, il touche 1.100 francs au début de sa carrière. Alors il a fondé les « amicales », associations de protection et de progrès intellectuel. Aujourd'hui il veut l'arme de guerre, le « syndicat ». Cette question des syndicats d'instituteurs était de nouveau posée au Sénat, par M. Halgan, le 7 avril dernier [1] :

M. Halgan. — Je viens prier M. le Ministre de nous dire s'il est bien décidé à s'opposer aux syndicats des instituteurs.

M. A. Briand. — J'ai dit à la Chambre et je le répète devant le Sénat que la question des syndicats et des associations était une question très complexe, qui méritait d'être envisagée sous tous ses aspects, avec tout le sérieux qu'elle comporte et d'être réglée par une législation générale. En attendant, j'ai cru devoir prendre, par une circulaire, certaines dispositions destinées à garantir les instituteurs contre l'arbitraire auquel ils avaient été exposés jusqu'ici.

M. Halgan. — Je crois en toute bonne foi que celui qui est à la tête du ministère de l'Instruction publique devrait montrer plus d'énergie et faire savoir aux instituteurs qu'ils doivent s'incliner devant la loi.

De cette courte discussion il faut conclure que les instituteurs peuvent, en attendant la législation nouvelle, maintenir leurs syndicats, tenir en échec la loi et le gouvernement, participer enfin aux manifestations de cette vie syndicale qui devient en France une vie de soulèvements et de révoltes. Ne les a-t-on pas vus, lors de leur dernier congrès, féliciter les sous-agents des postes de leur brusque cessation du travail? Ici, ils refusent de surveiller les cantines scolaires; là, ils mettent en interdit les directeurs d'écoles. De tout côté ces « gardiens de l'idéal » fraternisent avec les pires

[1] *Journal officiel,* 8 avril 1906.

révolutionnaires et contribuent au déchaînement des plus viles passions. Certes, ils sont encore une minorité dans le corps enseignant, mais c'est une minorité bruyante et puissante, à qui le syndicat a donné autant de cohésion que d'audace.

Verrons-nous ainsi les fonctionnaires se syndiquer peu à peu et opposer, comme dans l'industrie privée, des bataillons de mécontents à l'autorité des chefs de services? Alors nous aurons les syndicats d'employés dans chaque administration publique et c'est par la grève que se traduiront les revendications légitimes ou non légitimes du personnel. On devine ce que serait la grève générale des services publics. Il faut reconnaître que dans les milieux gouvernementaux, l'idée du syndicat de fonctionnaires rencontre de nombreux adversaires et jusqu'ici les agents de l'Etat paraissent plutôt rebelles à l'appel socialiste. Aussi dans le manifeste que publiait, à la fin d'avril, le conseil national du parti socialiste français, seuls les travailleurs manuels étaient conviés à revendiquer la journée de huit heures et à affirmer le principe de la lutte des classes : « Au moment où les sabres et les fusils de l'armée dite nationale sont dressés contre les poitrines des mineurs en grève; au moment où la tuerie de Courrières vient de rappeler aux plus insouciants de combien de sang et de meurtres sont faits les dividendes pris sur le travail ouvrier par la rapacité des actionnaires; il importe que les prolétaires de partout signifient à la classe bourgeoise qu'ils en ont assez d'un régime fondé sur le sur-travail et sur la misère des producteurs. Soyez debout au 1er mai pour démontrer la solidarité des travailleurs [1]. » On sait qu'en France les ouvriers socialistes ont répondu à cet appel; ils croient que le syndicat doit être un instrument de guerre sociale. Que peut opposer à un pareil mouvement l'autorité gouvernementale, divisée, énervée dont tel représentant a toujours pactisé avec les partis révolutionnaires? Quant à ceux-ci, ils prennent le contre-pied des Japonais qui répètent à l'envi : « Réjouis-toi avec ceux qui sont dans la joie et ne fais pas pleurer les autres quand tu pleures. » Le révolutionnaire français ne veut la joie pour personne; il aime les larmes des autres et nulle souffrance ne le désarme.

II

Au dix-huitième siècle, les physiocrates distinguaient les carrières « productives » et les carrières « stériles », mais ils étaient loin de s'entendre. Certes, toute activité n'est pas créatrice de

[1] Voy. *l'Humanité*, 27 avril 1906.

richesses, mais ceux-là sont-ils « stériles » qui occupent les charges publiques ou qui, par les armes, défendent la propriété menacée et les personnes attaquées? Laissons donc ces vaines distinctions et disons que tout travailleur intellectuel ou matériel enrichit la société, s'il lui rend un service. Mais voici la difficulté. Il paraît que parmi les services, c'en est un grand de combattre la superstition, de détruire les croyances en une existence future et non démontrée, bref d'émanciper la raison humaine. « Je ne crois qu'aux faits, disait Cabanis, et l'existence de Dieu n'est pas un fait. » A quoi un de ses collègues de l'Institut lui répondit : « Cabanis, vous êtes obtus; vous affirmez chaque jour des faits que vous n'avez pas vus. Comme vous n'êtes pas un « menteur », vous êtes un « croyant ». — La question reste donc la suivante : des hommes peu nombreux qui ne croient à rien veulent empêcher une multitude de croire à quelque chose. Or ce « quelque chose » est, en France, l'Evangile, le christianisme, une religion qui, du seul point de vue des « faits », est la plus consolante et la plus fortifiante qui se puisse voir. Mais il s'agit, pour les uns, d'affranchir la raison et d'émanciper les consciences et, pour les autres, de diminuer la puissance de l'Eglise romaine; ainsi se justifie le *Kulturkampf*, le combat pour la vraie civilisation.

En France, deux lois récentes ont inauguré, sous des apparences libérales, le conflit religieux : l'une du 1er juillet 1901 sur les associations, l'autre du 9 décembre 1905, sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Ceux qui ont étudié ces deux lois reconnaîtront, comme tous les adversaires loyaux, qu'elles n'ont point été proposées, discutées et finalement promulguées dans l'intérêt de l'Eglise. Dans son Encyclique du 11 février 1906, adressée à la France, Pie X écrivait :

Catholiques de France! Vous savez le but que se sont assigné les sectes impies qui courbent vos têtes sous leur joug; car elles l'ont elles-mêmes proclamé avec une cynique audace : « décatholiciser » la France. Elles veulent arracher de vos cœurs, jusqu'à la dernière racine, la foi qui a comblé vos pères de gloire, la foi qui a rendu votre patrie prospère et grande parmi les nations, la foi qui vous soutient dans l'épreuve, qui maintient la tranquillité et la paix à votre foyer et qui vous ouvre la voie vers l'éternelle félicité. C'est de toute votre âme, vous le sentez bien, qu'il vous faut défendre cette foi.

Il est facile de montrer qu'en luttant contre le *Kulturkampf*, les catholiques protègent de multiples intérêts matériels et on reconnaîtra une fois encore que la science économique s'offre comme un auxiliaire précieux des sciences morales et religieuses.

Qu'on réfléchisse d'abord au temps consacré, soit dans les parlements soit au dehors, à cette lutte religieuse à peine com-

mencée. Que d'efforts intellectuels et de tactique, dépensés pour l'attaque! Et la lutte partie de Paris a sa répercussion dans le moindre hameau et dans la famille la plus modeste de ce hameau! Si toutes les heures dépensées dans ce *Kulturkampf* naissant, avaient été employées à l'obtention d'un but économique dont chaque foyer français aurait pu profiter, quelle aubaine et quelle satisfaction! Mais c'est le contraire qui nous arrive. L'Eglise est donc séparée de l'Etat, mais elle n'est pas libre et surtout elle entend se défendre. Lorsque, dans un pays comme la France, où la vie économique provoque tant de grèves, la vie morale et religieuse suscite de nouvelles difficultés, c'en est fait de la paix et de la prospérité générale.

Parmi les différents effets économiques de la loi, nous signalons d'abord l'insécurité et par suite la dépréciation des biens ecclésiastiques. Dans tout pays, la valeur des capitaux fixes dépend de l'emploi qu'on en fait; ainsi une usine a d'autant plus de prix qu'elle répond à plus de besoins et que ses produits sont régulièrement demandés. Or, la loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat consacre d'abord une spoliation, car elle refuse de payer la dette représentative des biens dont l'Etat s'est emparé en 1789; et cette spoliation accomplie, elle permet à l'Etat de s'attribuer immédiatement une partie du patrimoine ecclésiastique représentant près de 800 000 francs de revenus. Ces biens étaient la propriété des fabriques. La loi enlève en outre à l'Eglise les biens qui lui avaient été donnés avec une destination charitable ou scolaire. Voilà un bien mauvais exemple pour l'école socialiste qui traite si souvent de la confiscation avec ou sans indemnités! Enfin seront enlevés définitivement au clergé les archevêchés et évêchés dans deux ans, les presbytères et les séminaires dans cinq ans. Ce sont les effets immédiats de la loi; voici maintenant l'insécurité pour l'avenir. Nous ne savons encore ce que le Pape décidera au sujet des associations cultuelles. Si les catholiques les constituent, la sécurité des biens sera très relative, car l'association cultuelle est exposée, par la loi, à de nombreux cas de dissolution et l'Etat sera toujours là, *quærens quem devoret*, cherchant toute occasion de s'emparer des biens. Si les catholiques refusent de constituer des associations cultuelles, alors les biens ecclésiastiques seront mis sous séquestre un an après la promulgation de la loi et attribués par décret à des établissements communaux d'assistance ou de bienfaisance. A ce titre, on a eu raison de dire que la loi sur la Séparation de l'Eglise et de l'Etat est une loi de confiscation[1].

[1] Voy. *Commentaire théorique et pratique de la loi du 9 décembre 1905*,

Qu'adviendra-t-il de ces biens ecclésiastiques s'ils ne servent plus à l'exercice du culte? Dès aujourd'hui, les industries qui s'y rapportent sont en souffrance : orgues, fonderies de cloches, vitraux, statues, chasubleries, imageries, bronzes, sculptures, tout cet ensemble d'arts religieux, jadis si prospères, tout cela est délaissé et compromis. En vain des associations se fondent pour protéger certaines industries artistiques que les églises et les couvents entretenaient depuis des siècles, il faut en prendre son parti : *cessante causa, cessat effectus;* ces industries « nationales » disparaîtront et la fabrique allemande suffira aux commandes françaises de plus en plus rares. Les optimistes se consolent, en disant que le culte « privé » remplacera, s'il le faut, le culte public et que, dans des hangars et des granges, le peuple chrétien gardera son culte et sa foi. Espérons-le ! Mais il faudra subvenir aux besoins de ce culte et trouver dans toutes les régions de la France les sommes indispensables. Or, ces dons volontaires soutenaient jusqu'ici des œuvres de charité et d'enseignement. Pourra-t-on maintenir tous ces budgets qu'alimentait régulièrement la générosité française?

La loi de séparation aura un autre effet sur le capital circulant, et Paul Bert, dans son célèbre rapport déposé sur le bureau de la Chambre le 31 mai 1883, l'avait entrevu :

On pourra limiter ou même interdire pour l'Eglise, en tant que corporation, la possession des biens fonciers. Mais, sans parler des dissimulations possibles, qui ne comprend que cette interdiction de la propriété territoriale est loin d'avoir la même importance que jadis, en présence du développement immense des valeurs mobilières? Ces valeurs anonymes au porteur qui échappent à tout contrôle sont souvent déjà et deviendraient bien plus fréquemment encore représentatives, par voie d'hypothèques ou de mises en actions, de la propriété foncière. Quant à essayer de limiter par une réglementation qui ferait sortir du droit commun non seulement l'Eglise catholique, mais toutes les associations suspectes de s'être formées pour lui venir en aide, a-t-on donc oublié que l'Eglise n'a pas besoin pour exister, en fait sinon en droit, de la reconnaissance légale, qu'elle est une société hiérarchisée dont chaque membre obéit aveuglément à son supérieur, et que les mesures restrictives auraient pour principal effet de concentrer en un temps donné, entre les mains du chef suprême, toutes les ressources qu'auraient pu recueillir les agents inférieurs? A-t-on réfléchi aux conséquences économiques de cette réunion d'une effroyable puissance financière, par valeurs mobilières, accumulée entre les mains d'un chef infaillible qui n'est pas Français et qui réside à l'étranger?

par MM. G. de Lamarzelle et H. Taudière. Paris, Plon, 1906. C'est le livre le plus précis et le plus complet qui ait été écrit sur ces questions civiles et religieuses.

Il est bien certain qu'avec le développement de la propriété mobilière, les clergés, régulier et séculier, savent se constituer et se conserver des capitaux que les banques étrangères recherchent et qu'elles font très habilement fructifier. Pourquoi reprocherait-on aux capitaux « ecclésiastiques » de suivre l'exode des capitaux « laïques »? Londres, Bruxelles et la Suisse sont aujourd'hui, pour les capitalistes français, les centres préférés où s'accumulent les dépôts et où d'habiles gérants les font valoir. Loin de blâmer, dans les temps actuels, l'exode des capitaux, nous avons de sérieuses raisons de les encourager et nous ne voyons que des avantages à profiter de places comme Bâle, Genève et Zurich. Nous rencontrons, en effet, dans ces cantons, les quatre avantages suivants : 1° Les valeurs remises par un déposant domicilié à l'étranger ne sont astreintes à aucun impôt fédéral, cantonal et communal, — impôt direct ou indirect; — il n'est perçu aucun droit de mutation ni de succession. 2° Les banques de Bâle, de Zurich et de Genève reçoivent les dépôts, soit au nom d'un seul titulaire, soit au nom de plusieurs personnes. 3° Si le dépôt est fait au nom de plusieurs personnes, comme créanciers solidaires, de façon à ce que chaque déposant puisse agir valablement sur sa seule signature, cette solidarité est stipulée dans le contrat et signée par tous les créanciers. 4° Tout contrat de dépôt est exécuté sur la place où il a été constitué. La législation cantonale lui est, seule, applicable et toute contestation le concernant est soumise aux tribunaux suisses, à l'exclusion de toute autre juridiction. Voilà bien des faveurs dont vont profiter les capitaux « ecclésiastiques ». Déjà au seizième siècle, lorsque les banques de Gênes, de Venise, d'Amsterdam étaient florissantes, les monastères, les abbayes, les collégiales, les prévôtés savaient mettre à l'abri, par d'ingénieux dépôts, leur fortune mobilière que convoitaient des princes peu scrupuleux. Aujourd'hui les convoitises renaissent, mais l'habileté des capitalistes a mille moyens de se soustraire aux inquisitions et aux réclamations du fisc. L'art de gérer sa fortune obéit à des règles que vient de résumer avec sa merveilleuse clarté M. Paul Leroy-Beaulieu[1]. Ces règles visent le placement moderne des capitaux et tracent la méthode. Les uns verront comme on fait fortune, les autres apprendront comment on garde sa fortune. Tout est instructif, précis et suggestif dans ce livre auquel, seule, la couverture donne un aspect étrange et dont l'apparition a fait tressaillir les mânes de Gutenberg.

[1] *L'art de placer et gérer sa fortune*, par Paul Leroy-Beaulieu, de l'Institut. Paris, Delagrave, 1906.

III

La politique est une « science » trop peu cultivée et un « art » trop incompris. Comme au temps des Guelfes et des Gibelins, il faut chez les chefs de partis patience et longueur de temps; il faut chez les troupes aguerries endurance et persévérance. Avons-nous tout cela en France? Et dans un temps où chacun disserte des questions politiques, quel a été le programme d'avenir offert aux électeurs de 1906?

Nous venons de lire les professions de foi des adversaires du gouvernement : elles sont loyales et généreuses, trop généreuses peut-être, car les candidats se plaisent à formuler des promesses et à proposer des réformes. Tous ont à cœur quelques transformations politiques, juridiques, économiques. Parmi les propositions les plus discutées et les plus attirantes figure le « vote familial ». C'est là une idée que la science politique devrait étudier et approfondir : nous la recommandons aux professeurs des Facultés. Le problème est simple : plus un homme a d'enfants, plus l'impôt est lourd et plus aussi sont importants les intérêts du chef de famille. Il a des intérêts intellectuels, matériels et moraux et ces intérêts se multiplient en raison du nombre des enfants. Pourquoi cet homme n'aurait-il pas une puissance électorale supérieure à celle du célibataire, et pourquoi cette puissance ne s'accroîtrait-elle pas suivant le chiffre des enfants? Entre le vote « individuel » et le vote « familial », comment ne pas préférer ce dernier? Telle est la réforme depuis longtemps proposée et que vient de reprendre, à Paris, M. le colonel Marchand, candidat aux élections législatives. « Mon programme peut se résumer, dit-il, dans la mise en valeur de la famille qui crée les sociétés et dans la réorganisation du travail qui les enrichit. » Pour cela, il réclame le suffrage universel par le vote à bulletin familial accordant au chef de famille la représentation d'autant de voix qu'il supporte de charges. » On voterait ainsi par « foyer », si bien que le père de famille vivant avec sa femme et quatre enfants aurait six voix, tandis que les époux sans enfants n'auraient que deux voix et que le célibataire ne compterait que pour un. Mais, diront les légistes, vous nous ramenez à Rome, au temps d'Auguste, aux lois caducaires : vous allez distinguer le *cœlebs*, celui qui n'est ni époux, ni père; l'*orbus*, celui qui est époux, mais non père; le *pater solitarius*, celui qui est père, mais non époux; tels les vœufs et les divorcés. Auguste voulait que les Romains eussent des enfants et il édictait des règlements. « J'ai

augmenté les peines de ceux qui n'ont point obéi, disait-il, et à l'égard des récompenses, elles sont telles que je ne sache pas que la vertu en ait encore eu de plus grandes. » A Rome, les lois caducaires n'aboutirent pas; souhaitons que les mœurs actuelles acceptent plus facilement le vote « familial ».

Une réforme, qui devient populaire, — mais qui fut longtemps discutée dans les seules sociétés scientifiques, — la représentation proportionnelle des intérêts et des partis, a figuré dans nombre de professions de foi. Défendue par MM. Ribot, Deschanel, Lemire, Dansette, Charles Benoist, Jaurès, elle triomphera sans doute, comme le scrutin de liste, à la prochaine législature. On se fait illusion, en demandant à la représentation proportionnelle un parlement sage et sans passions, mais on ne se trompe pas, en voyant en elle le moyen de donner satisfaction aux revendications légitimes de tous les groupements politiques. On a reproché longtemps aux partisans de la R. P. d'être confus, inexpérimentés, peu pratiques. Ils ont répondu victorieusement, en montrant l'exemple des Belges et de nombreux cantons suisses. Ce qu'il faut à l'électeur français, c'est un système clair et commode; il ne veut pas changer ses habitudes, mais il admet que le bureau électoral joigne à l'*addition* des suffrages une *division* qui répartisse exactement entre chaque liste les votes obtenus. Voici le point le plus discuté à l'heure actuelle et que M. Deschanel a mis récemment en lumière à Nogent-le-Rotrou [1] :

Il faut que l'électeur puisse composer à sa guise son bulletin de vote. Mais s'il choisit des candidats sur des listes différentes, à quelle liste comptera ce vote « panaché » ? A aucune, disent les uns ; à telle ou telle liste, disent les autres, au hasard de présomptions arbitraires. Les solutions se multiplient sans qu'aucune s'impose; c'est l'écueil, c'est le point vif de la réforme. Peut-être y aurait-il un moyen simple et décisif de concilier la liberté du « panachage » avec les avantages du « vote compacte ». L'électeur choisirait à son gré les noms sur les listes. Il voterait comme il a l'habitude de voter aux élections municipales. Mais, pour donner à son vote une portée politique, on lui demanderait seulement d'indiquer en outre la liste qu'il préfère. Pratiquement, rien n'est plus facile, une simple mention en tête du bulletin suffirait. La commission de recensement compterait les en tête, les suffrages de liste, et, d'après leur nombre, répartirait les sièges entre les listes. Elle compterait ensuite les voix recueillies par les candidats et proclamerait élus, sur chaque liste, ceux qui auraient le plus de suffrages. L'électeur émettrait ainsi un vote parfaitement clair ; il se prononcerait pour une politique et pour des candidats; il serait sûr que sa volonté serait comprise et respectée.

[1] Voy. *la République française*, du 2 avril 1906.

Cette innovation, proposée pour la première fois par un ingénieur de l'Etat, M. Paul Imbert, demande quelques explications que l'auteur a bien voulu nous fournir. Il estime que tout électeur français, désireux de voir triompher le scrutin de liste avec la représentation proportionnelle doit se rallier au système belge, imaginé par M. d'Hondt[1]. C'est là d'abord la tâche du bureau électoral, la mission des scrutateurs, des contrôleurs de l'élection. Ce qui nous intéresse avant tout, c'est l'électeur lui-même. Pouvons-nous deviner ses désirs? En Belgique, l'électeur doit voter pour une liste entière, sans rayer, sans ajouter aucun nom, sans « panacher » sa liste. En France, ce vote « compacte », nous dit M. Imbert, est contraire à nos habitudes et aboutirait à la tyrannie des comités. Jamais nos électeurs ne voudront s'astreindre à voter pour une liste « imposée ». Déjà aujourd'hui, pour les élections municipales, les votants se plaisent à « panacher » leur liste. Acceptons donc le vote « panaché ». Mais alors comment connaître la pensée de l'électeur? S'il inscrit sur sa liste des libéraux et des radicaux, quelle est son opinion politique?

Le problème est simple : il s'agit de répartir des sièges entre des listes et, dans chaque liste, de désigner les candidats élus. Puisqu'il faut deux classements, il faut demander deux indications à l'électeur. D'abord, il déclarera en tête de son bulletin le nom de son parti et écrira « liste libérale », ou « liste radicale »; au-dessous de cette mention il placera ses candidats préférés. Que font alors les scrutateurs et la commission de recensement? Ils comptent les en-tête et le nombre de suffrages obtenus par chaque liste. Puis ceux-là sont élus dans chaque liste qui ont obtenu le plus de suffrages. Avec ce système l'électeur français émet un vote parfaitement clair; il se prononce pour une politique déterminée et il choisit librement ses candidats. Il nous semble que cette solution ralliera tous les proportionnalistes de France.

Parmi les motifs qui nous font préférer à tout autre système électoral le scrutin de liste proportionnel, c'est qu'il permet aux grands courants politiques de se produire et à de puissantes minorités de faire entendre leur voix. Aucun parti, aucun intérêt n'est sacrifié dans ce système. Comme toute réforme a sa répercussion dans le budget, et que la charge de l'impôt incombe à tous, pourquoi exclure de la représentation nationale des millions

[1] Voy. Ch. Benoist, *Rapport sur la représentation proportionnelle*, Chambre des Députés. Session de 1905, annexe au procès-verbal de la séance du 7 avril 1905.

de contribuables? Voici, en effet, à quels résultats pitoyables ont abouti, depuis 1881, les élections des députés[1] :

Voix représentées.		*Voix non représentées.*	
1881.	4 776 000	1881.	5 600 000
1885.	3 042 000	1885.	6 000 000
1889.	4 526 000	1889.	5 800 000
1893.	4 513 000	1893.	5 930 000
1898.	4 906 000	1898.	5 633 000
1902. . . .	5 159 000	1902.	5 818 000

Les contribuables ont bien le droit de se plaindre, d'autant que les finances françaises ne leur donnent pas toute satisfaction. Il est vrai que, récemment, dans son discours au Sénat, M. Poincaré, ministre des finances, s'est montré confiant et rassurant. On peut, en effet, écrire deux pages également vraies sur la situation financière de la France. Dans l'une, un ministre optimiste montre la richesse nationale, la fécondité de notre sol, notre puissance de travail et d'épargne, et il célèbre les capitaux sans cesse accumulés. Dans l'autre page, un ancien ministre écrira, comme M. Jules Roche :

Nos budgets sont loin de mériter le panégyrique du ministre des finances. Ceux d'aujourd'hui et de ces dernières années sont beaucoup plus lourds à porter par les contribuables que ceux d'auparavant, parce que le prélèvement annuel exercé sur ses revenus annuels, — c'est-à-dire la dépense ordinaire, couverte par l'impôt, — est infiniment plus élevé. Ce prélèvement était en effet de 2409 millions en 1874; il était monté à 3363 millions en 1899; il dépasse aujourd'hui 3640 millions; ce qui représente une augmentation de plus de 1230 millions sur le chiffre de 1874, c'est-à-dire une augmentation proportionnelle de 50 pour 100. Or, il est bien certain que les revenus de la France n'ont pas augmenté de 50 pour 100 depuis 1874. Tant s'en faut [2].

Laissons les financiers discourir et écoutons plutôt la voix populaire, et notamment la voix des populations agricoles. Prenons au hasard une région laborieuse, région de petite ou de grande culture, de fermage, de métayage ou de faire-valoir, consultons l'exploitant et demandons-lui ce qu'il pense du revenu de sa terre, et de l'impôt qui la grève en 1906, nous entendrons cette fatidique réponse : « Les contributions nous accablent et le fisc nous ronge. » Tel est le grief si souvent formulé dans les comices agricoles, dans les sociétés d'agriculture, et que *l'Union centrale*

[1] Voy. *le Proportionnaliste*, Bulletin trimestriel pour la propagande de la représentation proportionnelle. Roubaix, 1er juillet 1905, p. 5.
[2] Voy. *le Figaro*, 24 avril 1906.

des syndicats agricoles reprend sans cesse. Il y a quelques semaines, à l'occasion de la réunion annuelle de *la Société des agriculteurs de France*, voici quels étaient les principaux articles du programme économique recommandé aux électeurs :

I. Suppression complète du principal de l'impôt foncier sur la propriété non bâtie; les charges supportées par le cultivateur, charges plus élevées que pour aucun autre contribuable, dépassant ses forces.

II. Dégrèvement des droits de mutation pour la transmission de la propriété rurale et diminution des frais judiciaires.

III. Que l'impôt soit proportionnel aux facultés de chacun, de façon à assurer l'égalité des charges du citoyen, sans superposition, ni progression, ni inquisition.

IV. Suppression de l'initiative parlementaire en matière de dépenses, pour aboutir à des économies et arrêter en tout cas l'accroissement continuel des impôts, dont le poids dépasse déjà les forces des contribuables ruraux.

L'initiative des députés en matière de dépenses! Voilà bien un des plus légitimes reproches que l'on puisse adresser à notre système parlementaire. C'est pour affranchir l'élu de la dépendance de l'électeur que nous réclamons le scrutin de liste proportionnel. Nous voulons que l'assemblée législative soit l'image réduite du corps électoral, et que chaque parti ait dans les destinées de la nation une force correspondante au nombre exact de ses membres. Telle est la réforme immédiatement réalisable, et, après l'avoir obtenue, nous travaillerons à substituer au vote « individuel » le vote « familial ». L'individualisme politique est aussi critiquable que l'individualisme économique. Si les nations valent ce que valent les groupes qui les composent, tâchons de donner à la famille française une influence politique proportionnelle au nombre des rejetons, aux charges financières et aux services rendus à la patrie.

Auguste Béchaux.

REVUE DES SCIENCES

Physique : Les horloges à Paris. — Où prendre l'heure? — Les centres horaires de quartiers. — Synchronisation électrique. — Illusions. — Pour régler son chronomètre. — Erreurs dans tous les quartiers. — Nouveau système. — Contrôle électrique de l'heure accessible au public. — A propos de la dernière éclipse de soleil. — Les ombres volantes. — Moyen de les reproduire à volonté sur un écran au lever et au coucher du soleil. — Singularité du phénomène. — Applications à la prévision du temps. — Hygiène : Les fumées de Londres. — Opacité de l'atmosphère. — Suppression des particules charbonneuses. — La houille et le gaz. — Chauffage au gaz. — Compteur automatique d'appartement. — Conséquences. — Anthropologie : Le cœur du roi Ramsès II au Louvre. — Depuis trois mille ans. — Agriculture : Pour augmenter les récoltes. — Semences enrobées. — Bouillie au sulfate de cuivre. — Greffe et greffon. — Variétés. : Les arthritiques peuvent-ils manger des tomates? — Le printemps de 1906.

On ne s'imagine pas assez ce que l'on a de peine à avoir l'heure. Et c'est vrai non seulement pour les Parisiens, mais encore pour les habitants d'une ville quelconque à l'étranger. Je me souviens d'un Parisien qui s'en fut à Genève acheter un beau chronomètre avec Bulletin de l'Observatoire et repassa la frontière avec l'assurance que sa montre ne variait pas d'une minute par mois; ce qui est une marche tout à fait supérieure. C'est par erreur que l'on dit souvent qu'un chronomètre ne varie pas pendant plusieurs mois de plus de quelques secondes. Un pareil instrument serait légendaire. Quoi qu'il en soit, comment contrôler la marche d'une montre? Quel est le point de comparaison? Mon Parisien, revenant de Genève, fut fort embarrassé pour savoir si vraiment sa montre possédait la marche régulière qu'on lui avait indiquée. D'ailleurs, elle était réglée pour Genève, et la marche varie un peu avec l'altitude, comme l'a démontré M. Ditisheim, de la Chaux-de-Fonds. Il s'en alla d'horloge en horloge à la recherche de l'heure... Toutes les heures différaient souvent de plus d'une minute. Il s'en fut consulter les centres horaires, disséminés dans Paris et qui sont reliés électriquement à l'horloge type de l'Observatoire de Paris. Or, à son grand étonnement, il constata des écarts entre les différents cadrans qui s'approchaient quelquefois de la minute. Alors où aller chercher l'heure, l'heure vraie, l'heure légale?

Impossible! Les centres horaires de Paris installés au nombre de seize, dans divers quartiers peuvent aller bien, mais peuvent

aller mal. Aussi, tout dernièrement, M. le Préfet de la Seine a nommé une commission de savants chargés de trouver un moyen de mettre toutes les horloges municipales d'accord et de les obliger à fournir l'heure exacte. Je crois que la solution de ce problème très délicat vient d'être trouvée par M. Bigourdan, de l'Académie des sciences, astronome à l'Observatoire de Paris.

Dans le système actuel d'installation des centres horaires de quartier, il est certain que la marche régulière ne peut être garantie. Tous les cadrans sont placés sur le même circuit électrique, et la pendule de l'Observatoire lance à chaque seconde le courant qui fait avancer l'aiguille. Tout devrait fonctionner synchroniquement. Il n'en est pas ainsi en pratique. Un centre horaire récalcitrant peut ne pas obéir au courant de la pendule astronomique. Il y a raté. L'aiguille peut se tromper ainsi d'une ou plusieurs secondes. Il peut survenir que le courant soit coupé, et encore davantage dans ce cas le centre horaire prend une marche indépendante. Enfin, la pendule motrice peut s'arrêter elle-même.

M. Bigourdan a eu une idée très ingénieuse. Il laisse à peu près tel quel le système actuel, mais il le corrige en obligeant chaque centre horaire à révéler s'il donne l'heure exacte et quel est, s'il a erreur, l'écart entre l'heure donnée par le cadran et l'heure réelle. Et le mode de correction est la simplicité même. M. Bigourdan dispose dans chaque centre horaire, bien en vue du public, une aiguille aimantée susceptible de se déplacer sur un petit cadran supplémentaire. Quand le courant venant de l'Observatoire passe bien, c'est-à-dire à chaque seconde, l'aiguille aimantée se déplace comme l'aiguille du grand cadran. Admettons que, à l'Observatoire, l'horloge-type supprime l'émission du courant juste à la seconde *zéro*. Dans ce cas, à la seconde zéro, l'aiguille aimantée révélatrice restera immobile. Et il en sera ainsi tant qu'il y aura accord parfait entre le centre horaire et la pendule directrice. Mais si, par exemple, le centre horaire est en avance de trois secondes sur la pendule, ce sera seulement à la troisième seconde de ce centre horaire que l'aiguille aimantée restera immobile. Et l'on sera ainsi prévenu de l'avance. De même pour le retard. Si le courant électrique était coupé et n'actionnait plus le centre horaire, l'aiguille aimantée serait à l'arrêt continu. Voilà donc la petite aiguille révélant au public la bonne marche ou le défaut de marche du centre horaire.

Ce correctif au système actuel nous semble pratique. Un mécanisme quelconque peut toujours se déranger, sans qu'on s'en doute. Tandis que l'adoption de l'aiguille de contrôle dit nettement : l'horloge est en avance, l'horloge est en retard de tant

de secondes. C'est bien plus certain. Nous souhaitons donc que l'on expérimente le plus vite possible le nouveau système pour s'assurer qu'il donne bien ce qu'il promet. Alors enfin, nous aurons l'heure, à Paris, l'heure légale, et à bien des points de vue, ce serait d'un intérêt considérable.

L'éclipse totale de soleil du 30 août 1905 a permis de constater de nouveau un phénomène curieux, connu sous le nom d' « ombres volantes ». Sur les murailles des maisons et aussi sur les routes on voit se dessiner des bandes grises souvent superposées qui se déplacent avec une vitesse variable. Malgré les recherches déjà assez nombreuses, l'explication du phénomène des ombres est restée assez obscure. Aussi bien ne les observait-on jusqu'ici que pendant les éclipses totales de soleil si peu fréquentes. Or il arriva que le 14 décembre dernier, Dom M. Amann en regardant par hasard une cloison éclairée par les premiers rayons de soleil, qui commençait à paraître au-dessus d'une montagne, aperçut des bandes sombres très distinctes se déplaçant avec rapidité. L'analogie de ces ombres avec celles qui se produisent lors d'une éclipse de soleil avant et après la totalité donna à un collègue de Dom M. Amann, M. Charles Rozet, l'idée d'observer régulièrement le lever et le coucher du soleil pour étudier les diverses conditions dans lesquelles ces ombres peuvent se former. Et M. Rozet installa dans son appartement un écran blanc recevant par une fenêtre ouverte la lumière du soleil à son lever et à son coucher.

Lorsque les conditions sont favorables, on aperçoit, en effet, dès que le soleil commence à paraître des bandes sombres plus ou moins espacées parcourant la portion éclairée de l'écran à une vitesse variable selon les circonstances. Ces bandes très distinctes, généralement droites et parallèles, ne sauraient être confondues avec les ombres très irrégulières produites par l'air en mouvement devant l'écran. Et c'est précisément par l'air en mouvement que généralement on explique la présence des ombres volantes pendant les éclipses solaires. M. Ch. Rozet a fait 75 observations dans des conditions atmosphériques très diverses. Il en a déduit plusieurs remarques intéressantes.

L'orientation des bandes sombres sur l'écran est constamment parallèle à la partie de l'arête de la montagne où le soleil se lève ou se couche. La direction de leur déplacement est toujours perpendiculaire à leur orientation, mais ce déplacement peut se faire dans deux sens opposés, sens direct, sens rétrograde. Les bandes semblent dans le sens direct tomber, c'est-à-dire pénétrer dans l'ombre de la montagne projetée sur l'écran; dans le sens rétro-

grade s'élever, c'est-à-dire sortir de cette ombre. Elles peuvent se diriger dans l'un ou l'autre sens tant au lever qu'au coucher du soleil; et même dans les apparitions et disparitions très rapprochées causées par les échancrures de la montagne, leur direction peut varier.

Dans la même apparition ou disparition, les bandes se déplacent ordinairement dans un seul sens; cependant il est arrivé qu'après avoir suivi pendant quelques secondes le sens direct, elles rétrogradèrent; d'autre fois l'écran était au même instant traversé par deux courants distincts de bandes d'orientation un peu différentes, allant l'une dans le sens direct et l'autre dans le sens rétrograde.

La vitesse des bandes peut différer beaucoup d'une observation à l'autre. M. Rozet a constaté qu'elle a une relation avec la force du vent. Les plus grandes vitesses atteignent 6 à 8 mètres à la seconde, les moindres de 1 à 2 mètres et la vitesse ordinaire de 2 à 4 mètres. Les bandes se montrent dès que le soleil apparaît d'abord faibles, larges et très espacées, les bandes deviennent ensuite plus nettes et plus serrées jusqu'à leur cessation complète. Leur largeur le plus souvent de 3 à 4 centimètres peut varier de 1 à 7 centimètres et leur espacement de 3 à 4 centimètres. La largeur des bandes et leur espacement semblent varier avec leur vitesse, c'est-à-dire qu'elles sont plus grandes quand le déplacement est plus rapide. Enfin la teinte des bandes est d'un gris uniforme.

Pendant ses observations, M. Rozet a fait varier la distance à l'écran et la hauteur au-dessus de l'horizon de 6 kilomètres à 36 kilomètres et de 3 degrés à 22 degrés. Malgré ces différences notables, il n'a été relevé aucune modification dans les effets produits. Les variations notées paraissent donc seulement en relation avec les conditions atmosphériques.

Nous avons insisté sur les recherches de M. Rozet, parce quelles sont neuves et peuvent servir de contribution à l'explication des ombres volantes. Elles seront intéressantes à continuer. Et peut être aussi pourraient-elles donner aux météorologistes un nouveau moyen de s'éclairer sur les changements de temps. Il est assez probable que les ombres produites par la lumière solaire révèlent l'état atmosphérique et son agitation ou son calme. En étudiant les bandes à ce point de vue, on trouverait sans doute des indications qui pourraient être utilisées en météorologie pratique.

Les personnes qui ne vont à Londres que de loin en loin ont été tout étonnées ces temps derniers de constater qu'il y a aujourd'hui beaucoup moins de fumée qu'autrefois. Il y a une dizaine d'années un coup d'œil jeté au-dessus des toits de la ville mon-

trait qu'une cheminée au moins par maison lançait une colonne de fumée épaisse et noire pendant quinze heures sur vingt-quatre dans une atmosphère déjà fortement chargée de particules charbonneuses. Aujourd'hui, sauf peut-être dans les quartiers les plus aristocratiques la plupart des maisons ne fournissent plus de fumée, même dans les temps froids.

L'explication du fait est simple. Depuis la hausse des loyers et des gages domestiques, il s'est produit un énorme développement de la cuisine au gaz qui est plus propre, exige moins de main d'œuvre, est plus commode et peut se faire dans des locaux plus exigus. Si le gaz est un combustible un peu plus coûteux que la houille, la différence est vite regagnée, surtout dans les grands établissements, par les économies réalisées sur le gaz, le logement et la nourriture du personnel de service.

D'autre part, l'emploi du compteur automatique a rallié à l'usage du gaz la classe des ouvriers et petits employés qui sont devenus les fidèles clients des compagnies gazières. La disparition des fumées de Londres est donc simplement due à un changement de combustible.

La transformation est surtout d'ordre économique. Les statistiques des trois principales compagnies de gaz de la métropole prouvent que plus de la moitié des consommateurs de gaz le prennent dans des compteurs automatiques où l'on introduit un penny pour obtenir le combustible utile. Les compagnies installent les canalisations gratuitement dans les maisons et fournissent de même les compteurs et les fourneaux. Le consommateur n'a rien à payer en dehors du penny qu'il introduit dans la fente de l'appareil quand il a besoin de gaz. Il est bien certain que cette livraison au détail est un peu plus coûteuse que le système ordinaire, mais le consommateur n'a à débourser son argent qu'au moment où il se sert du gaz et c'est là le secret de la popularité des compteurs automatiques. On estime que le nombre des abonnés des trois compagnies gazières est de 234 000. Si l'on remarque que la population de Londres est de 5 millions d'habitants, en admettant en moyenne quatre abonnés par maison, on peut voir combien la consommation de charbon pour les usages domestiques s'est trouvée réduite depuis quelques années.

Les compagnies demandent à produire du gaz moins cher, moins éclairant, parce que avec l'emploi des becs incandescents, il est superflu de donner un grand pouvoir d'éclairement au gaz. Et dans ces nouvelles conditions, on pourrait lutter comme prix avec le charbon. Les autorités municipales résistent en disant que les classes pauvres ne pourront acheter les becs à incandes-

cence. A quoi les compagnies répondent qu'elles se chargeront elles-mêmes d'installer les appareils à incandescence, comme elles le font pour les compteurs automatiques et les fourneaux. Mais il existe une armée de vérificateurs municipaux qui contrôlent le pouvoir éclairant du gaz et qu'en ferait-on si l'on renonçait à fabriquer le gaz à une richesse constante. La question en est là. Il est probable que les compagnies finiront par triompher car l'abaissement des prix est naturellement très désiré par la population et l'hygiène de la ville y gagnerait beaucoup.

La consommation annuelle de charbon à Londres s'élève à environ 15 millions de tonnes et il se produit au moins 100 000 tonnes de suie dans le même laps de temps. Après une semaine de brouillards, Sir W. Thiselton, directeur du Jardin Botanique de Kent a trouvé sur ses serres un dépôt goudroneux représentant un poids de 30 500 kilogrammes par kilomètre carré. Une atmosphère aussi chargée de particules charbonneuses doit être mortelle pour les microbes et selon l'auteur, à moins d'admettre qu'il ne vient s'établir à Londres que des jeunes gens, et qu'il n'en sort que des vieillards; il est de fait que la métropole n'a pas sa part normale de décès. Il est vrai que les statistiques comme les oracles de l'antiquité disent ce qu'on veut leur faire dire.

Cette opinion que les fumées rendent l'atmosphère londonienne antiseptique est sujette à caution. Il est exact que les fumées répandent dans l'air des produits complexes qui sont généralement antitoxiques, mais elles répandent aussi des gaz toxiques. En sorte que la question est loin d'être élucidée, les voies respiratoires ne se trouvant pas bien de l'invasion des poussières charbonneuses. En sorte que la suppression des fumées par l'usage du gaz ne saurait être invoquée contre le maintien de l'usage continu du charbon. On parle même de réduire encore le prix du gaz en allant le chercher sur le carreau des mines et en l'amenant par des conduites sous pression au lieu de consommation, comme on le fait en Pensylvanie pour le gaz naturel sortant des puits. Le gaz pourrait être conduit à Londres moyennant une dépense de 1 penny par 300 mètres cubes, soit environ un tiers de centime par mètre cube, prix inférieur à la dépense correspondante du charbon à la même distance.

En somme, la substitution du chauffage au gaz au chauffage à la houille grasse a débarrassé Londres de la plus grande partie de ses fumées. Reste le brouillard[1].

[1] D'après le *Indiun Engineering* et le *Bulletin de la Société des ingénieurs civils*. Chronique Mallet.

Ironie de la destinée! Il y a quelques mois, l'administration des musées nationaux du Louvre, après mille difficultés, faisait l'acquisition de quatre vases canopes ayant renfermé les viscères du roi Ramsès II, le Sésostris des Grecs. Et voilà les restes du grand roi à Paris : Ramsès au Louvre.

Ces vases superbes en émail bleu ne peuvent d'ailleurs laisser aucun doute quant à l'authenticité de leur contenu. Ils portent, en effet, sur le flanc, de grands cartouches admirablement dessinés représentant les noms et les attributs du roi Ramsès. Le directeur-conservateur du musée égyptien désirant savoir exactement ce que les vases canopes pouvaient bien renfermer, en confia l'examen à M. le professeur Lortet, doyen de la faculté des sciences de Lyon, qui se mit aussitôt à l'œuvre avec ses collègues, MM. les professeurs Hugounenq, Renault et Rigaud. Trois de ces vases étaient remplis de bandelettes de linge très serrées et collées par du natron et des substances aromatiques résineuses de couleur rougeâtre; ils avaient dû contenir très probablement l'estomac, l'intestin et le foie de Ramsès. Ces viscères n'étaient plus représentées que par des substances granuleuses, indéterminables, mélangées à une grande quantité de natron pulvérulent.

Un des vases, celui dont le couvercle devait porter une tête de chacal, montrait une pièce extrêmement intéressante : le cœur du monarque. Cet organe était transformé en une plaque ovalaire longue de 8 centimètres à peu près et large de 4 centimètres. La substance du cœur était devenue très dure, cornée. Il fallut employer la scie pour en faire des sections. On put alors, au moyen du rasoir, obtenir des coupes assez minces pour permettre l'examen microscopique.

Etait-ce bien un cœur? Sans aucun doute, puisque cette substance cornée est formée de fibres musculaires parfaitement reconnaissables et entrecroisées en faisceaux comme le sont toujours celles du muscle cardiaque. Cette disposition spéciale ne se rencontre dans aucun muscle de l'économie, si ce n'est dans la langue. Or, ce ne pouvait être la langue, puisque la momie de Ramsès II, conservée au musée du Caire laisse voir la langue en place. On peut donc affirmer sans aucun doute possible, comme le dit M. Lortet, que la pièce trouvée dans le vase canope est bien le cœur aplati et transformé en une substance cornée par un long séjour dans le natron.

Le roi Ramsès II est mort en 1258 avant notre ère. Il y a donc aujourd'hui 3164 ans que son cœur a été embaumé dans le natron mélangé à des substances aromatiques. Trois mille cent

soixante-quatre ans! Et pourtant malgré tant de siècles écoulés, la texture anatomique de l'organe est admirablement conservée.

Pour les agriculteurs. Il faut s'efforcer de faire rendre à la terre le maximum de ce qu'elle peut donner. Or déjà antérieurement MM. E. Bréal et Giustiniani avaient montré qu'il y avait avantage à traiter avant leur utilisation les semences par une bouillie cuprique; on obtient des excédents de récolte. Des expériences entreprises l'année dernière ont confirmé les premiers résultats. La bouillie cuprique se prépare en faisant bouillir 30 grammes de fécule dans un litre d'eau tenant en dissolution 2 grammes de sulfate de cuivre. On laisse séjourner les graines pendant vingt-quatre heures dans le mélange refroidi. On les dessèche par exposition à l'air; puis on les trempe dans l'eau de chaux et on les fait sécher à nouveau. Les graines ainsi traitées conservent leur aspect ordinaire; elles augmentent de poids de 5 pour 100 environ. M. Bréal a opéré en 1905 dans le jardin annexé au laboratoire de physique végétale du Muséum et à Massy-Palaiseau, chez M. Vilmorin. Bien entendu, mêmes parcelles de terre, même poids de semences normales ou enrobées de bouillie. Or les semences traitées ont germé en plus grand nombre et ont fourni de plus fortes récoltes que les semences normales. Ce qui tient probablement à la plus grande résistance qu'elles opposent aux micro-organismes parasites. Selon les espèces, le nombre des graines levées est doublé, triplé et quadruplé. La récolte fraîche a passé de 1850 grammes à 2440 grammes, de 700 à 1500 grammes, de 4760 à 6060 grammes. La récolte sèche de 210 grammes à 380 grammes, de 139 à 390, de 900 à 1026, etc. Bref, il y a eu gain appréciable.

M. Bréal a fait porter ses essais sur le maïs, le blé, l'avoine et l'orge. Les jeunes plantes, dès le début de la végétation, renferment plus de substances sèches quand les semences ont été enrobées de bouillie cuprique. Par conséquent, on peut dire que la stérilisation superficielle des graines par la bouillie cuprique n'a pas seulement pour effet de prévenir les maladies cryptogamiques qui souvent compromettent les récoltes, elle favorise en même temps la levée des semences et assure une meilleure utilisation de leurs racines; d'où un excès de production végétale sensible dès le début de leur développement. Il y aura lieu d'expérimenter maintenant sur large échelle, car les résultats indiqués sont vraiment très satisfaisants. Et l'opération en pratique n'est pas difficile à réaliser.

Pour les fruits maintenant. Dès 1897 MM. Rivière et Bailhache

avaient constaté que certaines variétés de poiriers et notamment le « Triomphe d'Iodaigne » et le « Doyenné d'hiver » produiraient des fruits dont les caractères extérieurs aussi bien que la composition chimique étaient sensiblement modifiés suivant que les variétés étaient greffées sur le poirier franc ou sur le cognassier. Les mêmes expérimentateurs ont fait en 1905 des recherches analogues sur des pommiers. Ils ont opéré sur la variété appelée « calville blanche » greffée sur pommier « doucin » ou sur pommier « paradis ». Les résultats obtenus sont bien tranchés.

Le poids moyen des pommes récoltées sur paradis est supérieur à celui des pommes sur le doucin; les proportions de sucre réducteur et de saccharose sont nettement plus fortes pour le paradis.

Les expériences de 1905 semblent aussi montrer que non seulement les pommes à couteau renferment plus de sucre total en litre de jus que les poires, mais même encore qu'elles contiennent plus de saccharose et plus d'acide libre.

Donc, le porte-greffe exerce une influence manifeste sur le greffon. On pouvait le prévoir, mais il n'était pas inutile de le démontrer.

Les médecins font depuis longtemps la guerre à la tomate. Défense aux goutteux, aux arthritiques, aux rhumatisants de manger des tomates. Pourquoi? Parce que la tomate passait pour riche en oxalates. Et les médecins pendant plusieurs générations ont interdit la tomate dans le régime des lithiasiques. Et ceux qui ne suivent pas de près le mouvement médical continuent à opposer leur veto à l'usage des tomates. Cependant il serait temps de détruire un préjugé qui peut être nuisible aux malades. Il faut manger des tomates quand, bien entendu, on les aime et on les digère. M. Armand Gautier, de l'Académie des sciences, professeur de chimie à la Faculté de médecine de Paris, a fixé récemment par l'analyse chimique la composition de ce légume, et, contrairement à ce que l'on croyait, il a trouvé que la tomate ne renfermait que des traces d'acide oxalique et, en revanche, beaucoup de citrates et de malates, sels à recommander tout particulièrement aux arthritiques et aux uratiques. En sorte que, loin de les interdire, il y a bénéfice à les conseiller. On a vécu trop longtemps sur une erreur qu'il y a lieu de rectifier.

Ces réflexions nous viennent à propos d'une lettre communiquée au *Journal de Médecine* par M. le docteur Moret, de Courlon, qui confirme précisément l'opinion émise par M. Armand Gauthier. « Si je prends la défense de la tomate, écrit M. le docteur Moret, c'est en connaissance de cause. *Experto crede*

Roberto. Je suis un parfait arthritique, fils de diabétique et de lithiasique, je suis lithiasique moi-même. Je l'étais déjà dès l'âge de vingt-cinq ans (j'en ai quarante) mais j'ai fabriqué, il est vrai, des urates et des phosphates plutôt que des oxalates. Je dis « j'ai fabriqué » car depuis environ quatre ans, je ne fabrique plus rien. Or justement, depuis quatre ans, entraîné par une pente gourmande et ébranlé aussi par la lecture de certains articles où l'on soutenait que le procès de la tomate était un procès jugé, mais non plaidé; je me suis mis à manger de la tomate, timidement d'abord, largement ensuite, abusivement enfin. Pendant cinq mois de l'année, j'en ai mangé à tous mes repas. Je ne fais pas un repas sans salade de tomates crues. En hiver, je ne me prive jamais d'une sauce tomate quand j'en trouve l'occasion. Or c'est justement depuis ces abus gastronomiques que je n'ai plus de coliques, etc. Est-ce que la proscription de la tomate ne serait pas une fantaisie clinique *a priori?*

Et oui, un beau jour, on a proscrit la tomate, sans doute, en raison de son acidité; et la tradition aidant, on a empêché les arthritiques de l'utiliser. Citrates et malates sont des médicaments très utiles pour les lithiasiques.

Depuis le mois d'août 1905, nous avons traversé une période franchement pluvieuse. L'hiver qui vient à peine de finir a été très mouillé, puisqu'à Montsouris, depuis le 1er janvier, on a relevé une hauteur d'eau versée sur le sol de 780 millimètres. C'est la hauteur d'eau la plus grande que l'on ait notée depuis un siècle; elle dépasse, d'après M. Jaubert, de près d'un dixième l'année 1886, réputée jusqu'ici comme la plus pluvieuse.

Le mois d'avril est ordinairement un mois dont la pluviosité est très variable. En 1868, on recueillait à l'Observatoire de Paris 100 millimètres d'eau tandis qu'en 1893, il tomba seulement moins de 1 millimètre. Cette année, à partir du 18 avril, il a, pour ainsi dire, plu chaque jour, sauf le 21. Et en même temps, la température restait au-dessous de la moyenne; certains jours, l'écart sur la normale a atteint de 3 à 4 degrés. Si bien que la végétation, qui était considérablement en avance, s'est trouvée ensuite en retard dans beaucoup de régions. Le printemps présente donc, en 1906, un caractère météorologique anormal.

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

Le hasard, en rapprochant les faits annoncés par les deux dates du 1er mai et du 6, a, pour ainsi dire, montré aux moins perspicaces la double conclusion que les événements doivent donner, logiquemeut, à la politique et au régime subis par la France, aujourd'hui. Que ce soit le 1er mai de l'année 1906 ou une autre journée, dans une autre année, la Révolution sociale est au bout de cette politique, fatalement; et que ce soit cinq jours plus tard ou davantage, les élections qui se feront, après la Révolution sociale, changeront ce régime. On peut le prophétiser, en toute certitude, avec l'histoire. S'il est vrai que, d'ordinaire, en France, le suffrage universel ne sait pas plus se souvenir que prévoir, il est cependant impossible qu'entre ces dates du 1er et du 6 mai, il eût assisté au spectacle d'une révolution sociale, sans s'émouvoir, comme on l'a vu déjà deux ou trois fois après de grandes catastrophes, et rien, dans un tel trouble, ne l'aurait empêché de prononcer contre ses gouvernants, contre la Chambre qu'il renouvelle, le plus terrible des jugements. Il n'aurait pris le temps, ni la peine, de démêler toutes les responsabilités. On connaît ses coups de désespoir et de justice. Il eût condamné tous ensemble ces radicaux et ces socialistes, de toute catégorie, dont les erreurs et les fautes ont créé la situation anarchique où la France se débat. M. Clémenceau, que le hasard, aussi, a investi du pouvoir pour ces deux dates du 1er et du 6 mai, a dû, plus qu'il ne lui plaisait, penser à ces péripéties. Il faut qu'il remercie les deux puissances qui viennent de protéger son gouvernement, dans les rues de Paris, et que, pendant toute sa vie, il avait haïes et bafouées : l'armée et la police. Consul, M. Clémenceau ne mérite pas de monter au Capitole. Mais, païen, il peut aller au Temple de la Fortune, l'unique divinité qu'il révère, et lui rendre grâces par un sacrifice : ce n'est pas à lui, à son génie, que Rome, dans ces ides de mai, aura dû d'être sauvée.

Il y a longtemps que l'Etat n'a été si menacé, en France; mais

peut-être ne fut-il jamais défendu plus étrangement. Les anarchistes savent leur métier; M. Clémenceau ne sait pas le sien, tant il y répugne, effaré sous son masque, tiraillé par son naturel et par son rôle, tourmenté de son passé et soucieux de ne pas renoncer à soi-même. On aurait pu croire que cet homme, courageux au fond et qui, grâce au mode tranchant de sa dialectique et à la virulence de sa parole, avait paru énergique, deviendrait un homme de gouvernement; et cette métamorphose n'aurait pas été la première, dans l'histoire de nos démagogues. Il n'en est rien. Jadis, M. Clémenceau renversait, au Parlement, tous les ministres; ministre maintenant, il déconcerte, parmi le public, tout le monde. Ce ne sont que paradoxes, démentis, surprises, soubresauts, dans ses discours et ses actes ministériels. Révolutionnaire par vocation, réactionnaire par fonction, les réactionnaires et les révolutionnaires, à l'envi, signalent ses contradictions et ses défaillances : il s'en plaint et c'est sa seule naïveté. Peut-être avait-il supposé que, pour apaiser les révolutionnaires, il lui suffirait de leur dire, comme Odilon Barrot aux insurgés du 24 février 1848 : « Mes amis, plus de révolution, elle est inutile; cessez le feu; je suis ministre. » Illusion. Il les a harangués, à Lens; il a parlementé, négocié, avec eux, à Denain; il les a reçus dans son cabinet, à Paris, et si, cette fois, il leur a notifié qu'il n'était pas « du même côté de la barricade » que la Confédération du Travail, il leur a doucereusement affirmé qu'il avait d'elle une meilleure « opinion » que ses « collègues ». Ils n'en ont pas moins lutté contre son gouvernement, dans les émeutes du Nord, dans les échauffourées de Paris, et, quand il est venu à Lyon, ils l'ont sifflé, hué, traité d' « assassin ». S'ils ne le qualifient pas de traître, ce n'est pas que les palinodies, ni les parodies lui manquent. Tout ce qui le révoltait, sous l'Empire ou dans l'ère du 16 mai, il le pratique. Il confisque, à la frontière, les ballots d'images et d'imprimés suspects de former un tableau satirique et sinistre du socialisme. Champion de la liberté individuelle, il proposait au Sénat, il y a quelques mois, une loi qui devait garantir à tous les citoyens l'inviolabilité de leur domicile. Or, voici que, par une mystification qui est aussi une manœuvre, il imagine, à la manière de M. Piétri et de M. Combes, un complot qui épouvantera les électeurs, en leur apprenant que les troubles du Nord ont été organisés par les « Jaunes » autant que par les « Rouges », par les royalistes autant que par les bonapartistes, par des généraux retraités et même par des prêtres; car M. Clémenceau, qui, pourtant, se flatte d'être un lettré, néglige la définition classique de la conjuration, telle que l'énon-

çait Catilina : « *Idem velle atque idem nolle, ea demum firma amicitia est;* » et, pour la répression de ce complot, il ordonne, un beau matin, des perquisitions, des arrestations, si bizarres par leur choix, si fantastiques par leur amalgame, que M. Ranc lui-même, romantique inventeur de plusieurs conspirations déjà, se déclare incrédule. M. Clémenceau ne reste fidèle à lui-même, dans son office de ministre, qu'en qualité de journaliste. Pendant que, sur la place de la République, M. Lépine tient vaillamment tête aux émeutiers, lui, Clémenceau, il polémique, dans son cabinet, contre le *Figaro*, auquel il expédie, sous forme de lettres, des articles rectificatifs. Son discours même de Lyon, avec ses invectives déclamatoires, avec ses imputations aussi gratuites que calomnieuses, semble n'avoir été composé que pour paraître dans son journal familier, l'*Aurore*. C'est une apologie personnelle et un pamphlet. Rien d'un programme, si ce n'est la formule : « Ni Révolution, ni Réaction »; antithèse banale qu'une dizaine de ministres modérés et plusieurs centaines de candidats progressistes avaient prise déjà comme devise gouvernementale ou électorale.

L'essai que M. Clémenceau fait du pouvoir ou plutôt que le pouvoir fait de M. Clémenceau lui a enfin appris à respecter, à honorer l'armée. La leçon de choses a été dure pour lui : il a dû suivre, un jour, le cercueil du lieutenant Lautour, avec le drapeau tricolore, et, le lendemain, le cortège qui le reconduisait à la gare de Denain le forçait à suivre le drapeau rouge. Dans le Nord, il dérobait presque à la lumière les troupes; dans les rues de Paris, il les a déployées. La guerre civile n'a pas éclaté, le 1er mai, à Paris. Mais l'armée a senti la tristesse de la lutte pour laquelle on la commandait. Elle n'a pas eu besoin des proclamations, des affiches, qui prétendaient lui enseigner qu'elle allait rencontrer, dans cette lutte, à Paris, des compatriotes. Elle gémit et, au fond du cœur, elle s'indigne de se voir détournée de sa mission, pour n'être plus employée que comme une gendarmerie nationale à des faits de guerre religieuse ou sociale. Courageuse et disciplinée, héroïque dans sa patience et son endurance, devant les émeutiers du Nord, elle a mérité l'admiration, devant ceux de Paris, pour le sang-froid de ses officiers et la fermeté de ses soldats. L'heure n'est plus où les démagogues du gouvernement et du Parlement pouvaient, dans un mépris tranquille, abandonner l'armée aux outrages de l' « antimilitarisme »; tenter de la démoraliser, en détruisant, chez les officiers, l'honneur, et, chez les soldats, la discipline. On en mesure mieux aujourd'hui les funestes effets. Que l'ambitieux et vaniteux lieutenant Tisserand-Delange ait théâtralement apparu dans la Bourse

du Travail, pour y parader comme un « ami » des grévistes; qu'il remette son épée au président de la réunion et qu'escaladant la table du bureau, il pérore sur ses « souffrances d'officier républicain; » enfin, qu'après s'être déclaré « socialiste », il jure de ne jamais « donner à ses soldats l'ordre de tirer sur les travailleurs, ses frères », l'exemple est dangereux autant que scandaleux; mais, le point grave, c'est qu'un ministre de la guerre dont il était le protégé, le général André, l'ait introduit à l'école de Saint-Cyr, pour y professer sur « le rôle social de l'officier ». Nous voulons espérer que tant de leçons ne seront pas plus perdues pour nos gouvernants que pour la France. Dans la crainte de cette guerre civile que leurs fautes avaient tant contribué à rendre possible et même facile, ils ont mobilisé l'armée sur tout le territoire, comme si elle était inutile, pour le moment, à la garde de la patrie. Ils ont appelé de l'Est régiments après régiments; ils ont démuni le 6e corps de quarante-deux de ses escadrons; ils ont dégarni les places fortes, comme le général André vidait les arsenaux. Personne n'a-t-il donc dit à M. Clémenceau, à M. Etienne, que si l'armée, cette armée odieusement appelée « une armée de coup d'Etat » par M. Lafferre, à la tribune de la Chambre, a été, une semaine durant, maîtresse de Paris, l'Allemagne a été, pendant tout le même temps, maîtresse de la frontière?

La France a eu, le 1er mai, le triste privilège d'être le pays le plus agité de l'Europe par le parti révolutionnaire et de voir Paris plus troublé qu'aucune capitale du continent, comme si la démagogie socialiste eût voulu y concentrer ses revendications et ses coups. Il a fallu que, pour agir, M. Clémenceau répudiât quelques-unes de ses doctrines et changeât ses premières méthodes. En 1890, le journal dont il était l'âme se plaignait que, pour le 1er mai, Paris fût trop « protégé » : il exprimait l'opinion, si peu historique, qu'un gouvernement provoque nécessairement l'insurrection, en défiant par trop de précautions le parti révolutionnaire. Et, devant les grévistes du Nord, M. Clémenceau avait hésité, il avait été chimériquement pusillanime, il avait dissimulé la force qu'il importait de montrer et il l'avait comme paralysée, à l'heure de s'en servir. Il n'a pas renouvelé, à Paris, cette erreur de son éducation ministérielle. Il a dû recourir aux moyens préventifs et consentir aux moyens répressifs; réunir une armée à la police et remettre à la dictature de M. Lépine le soin de garder Paris. Paris, si morne avec la plupart de ses boutiques fermées et de ses rues désertes, a manifesté sa peur du désordre prévu. Chez nous, la virilité civique n'égale pas la bravoure personnelle. Il

n'en est pas comme en Angleterre où, selon le mot de Robert Peel, « les honnêtes gens » savent être « aussi courageux que les coquins ». Mais les tragiques événements du Nord avaient disposé la population parisienne à cette émotion, et, si son inquiétude s'inspirait de celle que M. Clémenceau lui-même témoignait en s'entourant d'une armée, elle n'avait pas, semblait-il, dans la fermeté protectrice du gouvernement, la confiance sur laquelle elle aime tant à se reposer. Paris augmentait encore, par un tel émoi, la responsabilité de M. Clémenceau. Non, vraiment, la « Révolution sociale » ne s'est pas accomplie. Mais, pour des raisons que l'histoire précisera, la Confédération du Travail n'a pas voulu la tenter. Elle a seulement voulu que la terreur dont elle jouissait ne fût pas vaine. C'est bien elle, la Confédération du Travail, qui animait de son souffle cette foule débordante, que, jusque dans la nuit, la police et la troupe ont eu à repousser, par des charges quelquefois terribles, sur la place de la République, dans le faubourg du Temple, sur les boulevards Voltaire et Saint-Martin, sur le quai de Valmy; et ce sont bien ses alliés, les anarchistes, mêlés de cosmopolites, qui figuraient dans ces bagarres et qui, avec la population scélérate de la grande ville, ont commis les attentats de la journée, peut-être aussi ceux de la veille. Ce même jour, en province, partout des grèves et, dans nombre de grandes villes, des tumultes, des émeutes mêmes, comme à Toulon, à Marseille, à Bordeaux, à Montpellier, à Lorient, à Dijon, à Nancy, à Grenoble, à Rouen; partout, les municipalités socialistes favorisant les excès des grévistes; partout, le drapeau rouge promené comme l'étendard de la grève, aussi bien que comme celui de la Révolution. Il faut, certes, se féliciter que la journée du 1er mai n'ait réalisé les alarmes ni de Paris, ni du gouvernement. Mais il en reste un malaise profond. Car le mal subsiste, non seulement avec toutes ses causes, mais avec tous ses moyens. La Confédération du Travail a commencé à essayer « l'action directe » et elle garde son programme, son organisation, ses ressources, sa propagande; les anarchistes, leurs convoitises, leurs haines, leur féroce résolution d'une lutte désespérée. On a pu, par la force, intimider les efforts du parti révolutionnaire; à peine a-t-on tempéré son activité, provisoirement : ses préparatifs vont continuer. Ni la France, ni Paris ne peuvent vivre dans cette insécurité, parmi des alertes continuelles. Mais, pour leur rendre la paix, il leur faudrait d'autres hommes, avec un autre esprit, avec d'autres lois et d'autres mœurs.

Il y a quelque chose de nouveau dans l'état de la France. Elle

avait connu tous les genres de tyrannie définis par l'histoire. Elle avait encore à connaître celle d'aujourd'hui : la tyrannie sociale, en attendant la tyrannie socialiste. Avec le suffrage universel, la tyrannie du nombre pouvait, par ses élections, s'imposer dans le Parlement, dans le gouvernement : la voici qui organise des associations immenses, en face du gouvernement lui-même, et qui opère, dans l'atelier ou dans la rue, par les grèves révolutionnaires. La Confédération du Travail ne s'occupe que spécieusement du salaire débattu entre l'ouvrier et le patron. Les grèves qu'elle décrète doivent être des actes de révolte sociale et, grâce à ses savantes excitations, elles le deviennent. C'est la guerre : celle des ouvriers contre les patrons; celle des grévistes contre les travailleurs; celle des Syndicats contre l'Etat. Pour les agitateurs de profession qui exaltent la masse ouvrière, en exploitant ses besoins et en flattant ses passions, la doctrine, c'est qu'on est le nombre, la force, le pouvoir absolu, le bon plaisir; l'instrument, c'est la violence. La grève abroge toutes les lois; elle détruit toutes les notions du droit et du devoir; elle légitime tous les attentats, sous toutes les formes de l'anarchie; vol, meurtre, incendie, peu importe, pourvu que la victime soit un patron ou même un ouvrier non syndiqué, un ouvrier qui refuse de chômer. La lutte est atroce dans le monde du travail. L'ouvrier qui veut travailler est traité comme un traître par l'ouvrier qui ne veut pas travailler. « Mort au travailleur! » Ce cri va, retentissant de coron en coron. Et, le travailleur qui s'obstine, des patrouilles de grévistes l'attendent sur le chemin de la mine, pour l'assommer. On jette aux fenêtres de son pauvre domicile des cartouches de dynamite, pendant qu'il y repose, et, si les femmes de grévistes se ruent par bandes sur sa femme, les gendarmes et les soldats ne la sauveront qu'au prix d'une bataille où leur sang coulera. C'est un nouveau régime : celui de l'ouvrier tyrannisant l'ouvrier. Le droit de la grève prime, selon la doctrine de ses théoriciens, le droit du travail. Pour donner même à ce principe de leur absolutisme la sanction infaillible de la souveraineté populaire, ils prétendent qu'un vote décide toujours si la grève s'effectuera ou non : décrétée par la majorité des votants, la grève prend le caractère d'une loi à laquelle la minorité ne pourra se soustraire, sans un acte de rébellion que la majorité devra punir. Les lois ordinaires n'existent plus : la liberté individuelle du travailleur est supprimée, et, comme son travail est son unique bien, cette propriété ne lui appartient plus désormais. Les sophismes pervertissent ainsi l'esprit de la foule, pendant que les harangues des politiciens dont toute la profession est de vivre

ambitieusement des choses révolutionnaires, excitent ses convoitises, ses envies, ses haines jusqu'à la scélératesse, jusqu'à la barbarie. Ils ont pratiqué, au profit non seulement des ennemis de la société, mais de l'Etat, l'illégalité : ils ont sacrifié les droits de l'Etat aux prétentions de ces syndicats qui veulent l'asservir et qui déjà l'affrontent. Ils ont affaibli les ressorts de la force publique avec la même imprévoyance qu'ils auraient brisé, s'ils l'avaient pu, ceux de la morale religieuse. Ils ont déchaîné la bête humaine, après l'avoir enivrée : elle n'a plus conscience des crimes qu'elle commet; il suffit à leur indulgence que ces crimes soient ceux du populaire et qu'ils dispensent la popularité. Comment délivrer la France de cette tyrannie sociale? On pourra, par une restauration énergique de l'autorité, préserver l'Etat contre le despotisme des syndicats qu'auront formés ses fonctionnaires, sous une enseigne ou sous une autre. On pourra, par des précautions vigilantes et vigoureuses, sauvegarder la liberté du travail, l'existence du travailleur. Mais, l'horrible difficulté, c'est de pacifier maintenant la foule en délire, c'est de remettre dans ses esprits un peu de bon sens, un peu de sagesse. On n'y parviendra point par des lois seulement. Il y faudra l'éducation morale, et cette éducation elle-même ne peut pas se passer de la religion, qui seule lui donne la force et la douceur, l'idéal et la fixité. Et voilà comment (que nos gouvernants, nos parlementaires, le veuillent ou non), la paix sociale ne régnera pas sans la paix religieuse.

Jamais la France n'eut sous son regard des signes plus proches et plus terribles de la désorganisation dont le socialisme, non seulement révolutionnaire, mais parlementaire, la menace. Jamais elle ne sentit plus douloureusement que dans la législature de 1902-1906 toutes les fautes dont le parti qui gouverne la République était capable. Le suffrage universel en jugerait-il, comme les libéraux, comme les catholiques, comme les patriotes, et condamnerait-il, dans les élections du 6 mai, une politique qui lèse ou qui ruine tous les intérêts sacrés ou matériels du pays? Nous devions l'espérer, mais plus d'un doute se mêlait à cet espoir. Quelque vraisemblables que puissent paraître les influences des événements, il est toujours impossible de préjuger sûrement les décisions du suffrage universel. Nous le constatons une fois de plus, dans ces élections dont les résultats ont trompé, de tant de côtés, les pronostics. Ces résultats (tels qu'à l'heure où, dans la matinée du 7, va s'imprimer cette page, nous les connaissons par les premières nouvelles) sont pour nous attrister, sinon pour nous décourager. Nous perdons des amis, des alliés,

qui servaient avec ardeur et avec talent les causes qui nous sont chères. Si Paris garde, devant ce gouvernement auquel il refuse son estime et sa confiance, presque tous ses représentants; si les orateurs les plus éminents de la droite et du centre rentrent au Palais-Bourbon, et si nous sommes heureux de voir reparaître dans leurs rangs et d'y saluer M. Jacques Piou, le nombre des conservateurs et des progressistes aura, malheureusement, diminué. Il semble qu'aucune passion généreuse n'ait ému la nation, qu'aucune des raisons suprêmes qui devaient diriger ses choix n'ait prévalu dans son esprit. Ni, dans l'affaire du Maroc, la menace de la guerre étrangère surprenant la France, presque au dépourvu; ni la crainte de la guerre religieuse; ni la terreur de la guerre sociale n'auront été, pour le suffrage universel, des avertissements efficaces. Pendant quatre années d'une oppression gouvernementale et d'une corruption administrative qui ont été, l'une sans mesure, l'autre sans vergogne, le pays s'est habitué à toute la docilité que la candidature officielle voulait de lui, dans ces élections : M. Clémenceau a complété M. Combes. Par quelles violences, par quels mensonges, par quelles fraudes, leurs auxiliaires ont agi sur la masse ignorante ou indifférente, et comment M. Clémenceau a utilisé, pour son complot électoral, son complot judiciaire, on le saura, mais trop tard, sans profit pour le présent et peut-être pour l'avenir. La majorité sera presque la même que précédemment; les hommes qui ont applaudi aux méfaits de M. Combes se presseront autour de M. Clémenceau, prêts à les continuer, dès qu'il le voudra. Les radicaux et les radicaux-socialistes vont composer presque la totalité de la troupe ministérielle. Les socialistes n'ont pas augmenté leur groupe, du moins à ce premier tour de scrutin; M. Jaurès a même failli mordre la poussière électorale du Tarn. Radicaux et socialistes, tous se sont soigneusement fardés de « modérantisme », pendant cette période : troquant leurs qualificatifs, palliant leurs votes, atténuant leurs programmes et enveloppant d'une phraséologie nuageuse leurs doctrines. Cet effort de modération électorale pourra les obliger d'abord à un peu de modération parlementaire. Ils n'y persévéreront pas. M. Jaurès citait inconsciemment, dans son discours de Toulouse, deux vers d'une tragédie grecque qui exhortent le peuple à chasser d'un grand geste les oiseaux de meurtre et de rapine qui volent autour de lui. Le peuple ne les a pas écartés, le 6 mai. Ils sont toujours là, n'attendant qu'une chute de la France blessée, pour s'abattre sur elle.

Luttes électorales, crises ministérielles : c'est l'état de l'Europe

presque tout entière. En Portugal et en Grèce, les élections d'avril n'ont pu que contenter les gouvernements. A Lisbonne, le ministère « régénérateur » de M. Hintze Ribeiro groupe autour de lui cent treize députés; les opposants, dont un seul républicain, sont quarante-et-un. A Athènes, l'ancienne Chambre avait 284 sièges; la nouvelle n'en a que 176 : le président du Conseil, M. Théotokis, y compte 120 partisans; ses adversaires n'en ont rallié que 49. La Belgique renouvellera, le 27 mai, une moitié de sa Chambre de représentants. Le parti catholique possède le pouvoir depuis vingt-deux ans. Les libéraux et les socialistes, coalisés dans une alliance que leur victoire même rendrait éphémère, parce que, dans leur programme, la promesse d' « améliorer » ensemble « le sort des classes laborieuses » les diviserait aussitôt, n'ont pu, en 1904, diminuer que de huit voix la majorité du parti catholique. Son gouvernement a fait de la Belgique un des pays non seulement les plus libres, mais les plus prospères de l'Europe. Nous ne doutons pas que la reconnaissance du pays ne lui reste fidèle. En Russie, les élections de la Douma s'achèvent. La Douma, on le sait, rassemblera environ cinq cents députés, qui ne connaîtront de la vie parlementaire que leurs rêves. Le vote à deux degrés a favorisé le parti des « constitutionnels-démocrates ». Ce sont, sous cette étiquette, les radicaux-socialistes de la République française. Ils demandent la suppression du Conseil de l'Empire, devenu la Chambre haute; le suffrage universel « direct »; le suffrage des femmes; la confiscation des terres des communes, des églises, des monastères, pour être distribuées au peuple des campagnes. Ils acceptent du socialisme beaucoup de ses revendications : journée de huit heures, bourses du travail, tribunaux professionnels, assurance de l'ouvrier par l'Etat, etc. Mais les élus des paysans dominent la Douma : ils y forment une masse compacte, sur laquelle plane une inconnue redoutable. Voudront-ils résoudre le problème agraire, leur « *soslovié* », et, en même temps, leur amour du tsarisme consacrera-t-il une fois de plus, solennellement, l'autocratie? La Douma, il est vrai, ne pourra pas émettre des lois : ce sera le privilège du Conseil de l'Empire. Mais cette garantie suffira-t-elle longtemps, si l'esprit révolutionnaire, avec l'esprit parlementaire, envahit tôt ou tard la Douma?

Et, dans quatre royaumes, des crises ministérielles, qui sont presque soudaines. Le comte Witte, à Saint-Pétersbourg, a donné sa démission. La cause réelle en est encore obscure. La lettre par laquelle le tsar remercie de ses services inoubliables l'homme qui a signé le traité de Portsmouth, réprimé la révolution d'octobre

et négocié, l'autre jour, l'emprunt, n'allègue que, pour l'apparence, la « santé » de M. Witte « affaiblie par un travail excessif ». M. Goremykine, dont le nom ne dit rien à l'Europe, ni peut-être à la Russie, devient le président du Conseil. La Hongrie, réconciliée avec l'Autriche après une querelle bruyante de seize mois, a un nouveau ministère et une nouvelle Chambre; l'Autriche, un nouveau ministère. A Budapest, M. Wekerlé remplace le baron Fejervary; à Vienne, le prince de Hohenlohe, que son vague socialisme a pourvu du surnom de « prince rouge », est le successeur du baron Gautsch. Or ces changements, qui les opère? Le suffrage universel. A Budapest, la crainte du suffrage universel, dont le baron Fejervary menace les Magyars, désagrège leur opposition : leurs chefs capitulent devant l'empereur-roi. A Vienne, le suffrage universel effraye aussi les Polonais; mais ils résistent au baron Gautsch qui le préconise, et, leur groupe manquant à sa majorité, il se retire. En Serbie, disparaît, après un mois de gouvernement, le ministère radical du général Grouitch : il a succombé, pour n'avoir pas voulu subir les exigences de l'Autriche, dans le traité de commerce qu'elle lui imposait, avec une fourniture de canons, et pour n'avoir pas pu, selon la réclamation diplomatique de l'Angleterre, éloigner de la cour les officiers régicides à qui le roi Pierre doit sa couronne. M. Pachitch, chef du parti des « vieux radicaux», a pris le pouvoir, sans que la Skoupchtina lui assure une majorité dévouée. En Espagne, M. Moret se verra, dans quelques semaines, forcé de dissoudre les Cortès, dont la législature pourtant ne date que de décembre 1905. Plusieurs questions, dont deux sont graves comme la loi des juridictions et le tarif douanier, divisent la majorité. La crise serait survenue déjà, si les partis, jaloux de fêter pacifiquement les noces prochaines de leur jeune roi, n'avaient conclu la « trêve du mariage ». La France peut envier à la galanterie chevaleresque de la monarchie espagnole cette « trêve du mariage », elle qui aurait tant besoin de rétablir, devant les portes de ses ateliers et jusque devant celles de ses églises, son antique « trêve de Dieu ».

Auguste Boucher.

Mme Craven intime, par Eugène Flornoy. — Préface du vicomte de Meaux. — Un vol. in-12. (Lib. des Saints-Pères.)

Le talent de M. Flornoy était merveilleusement approprié à un tel sujet : personne ne pouvait mieux nous introduire dans l'intimité de Mme Craven et l'hommage qu'il lui a rendu est digne d'elle, au témoignage de M. de Meaux. Les innombrables lecteurs du *Récit d'une sœur* en voudront connaître l'auteur, qui s'y est omise. On peut donc dire que M. Flornoy a donné au célèbre livre une suite nécessaire. C'est un heureux début pour la nouvelle collection de *Figures de femmes*, où doivent prendre place des âmes d'élite que nos contemporains méconnaissent, surtout parce qu'ils les ignorent.

Questions d'Histoire et d'Archéologie chrétienne, par Jean Guiraud. — 1 vol. in-12. (Lecoffre.)

Ce volume composé d'études sur plusieurs des sujets les plus controversés à notre époque de critique intensive possède l'unité que donne une érudition consciencieuse et le souci constant de l'impartialité.

Sur l'hérésie des Albigeois, la pauvreté de saint Dominique, la venue de saint Pierre à Rome, les reliques et l'esprit de la liturgie catholique, le lecteur y trouvera des réponses sages aux préoccupations contemporaines.

Pour la langue française. 1 vol. in-8°. (Champion.)

C'est le compte-rendu détaillé du Congrès international pour la culture et l'extension de la langue française, qui se tint à Liège en septembre 1905, accompagné des rapport et mémoires qui furent lus au cours des séances. Œuvre documentaire de réelle importance, où l'on trouve, avec des vues contestables, un hommage à notre langue et nombre de faits et d'idées qu'il est bon de connaître.

Les jeux de collège, par Ch. de Nadaillac et J. Rousseau. (Albert Dewit, Bruxelles.)

Théorique et pratique à la fois, ce livre mérite une place de choix dans toute bibliothèque de collège ou de patronage : la connaissance approfondie du sujet, l'originalité des plans, l'abondance des détails, l'autorité de l'expérience, la précision des règles en font le vade-mecum indispensable de tout surveillant zélé, le véritable code des jeux. Les familles y trouvent aussi, pour les vacances, de précieuses ressources.

Grandeur et décadence de Rome. III. *La fin d'une aristocratie*, par M. G. Ferrero. Traduit de l'italien par M. U. Mengin. III-334 p. in-16. (Plon.)

Le tableau de la crise de l'Etat romain, depuis le meurtre de César jusqu'aux premiers dissentiments entre Antoine et Octave, est digne des tomes précédents pour l'originalité des vues et la vigueur du pinceau : signalons entre autres deux ou trois pages hors ligne sur Cicéron, considéré comme l'ancêtre de tous les « intellectuels » ayant exercé une influence politique.

L'Offensive, par Albérich-Chabrol. 1 vol. in-18. (Hachette.)

On a vu, les conteurs du moins le prétendent, des rois épouser des bergères. L'auteur de ce joli roman a fait la gageure de transposer de plusieurs tons cette idyllique donnée, en nous montrant un artiste qui épouse sa cuisinière ! Il est vrai que cette soubrette futée est sa propre cousine qui, jadis dédaignée, a juré de se faire mieux apprécier en entrant par la porte de service. L'auteur a prodigué, dans ce récit, sa verve, son habileté et sa bonne grâce enjouée.

Art et psychologie individuelle, par Lucien Arréat. Un vol. in-16, 160 p. (Alcan.)

Ce volume est, au juste, une confession esthétique menée avec une grande finesse d'analyse. Aussi est-il d'une lecture agréable et instructive, cependant qu'il nous renseigne, par ailleurs, sur l'état de l'esthétique contemporaine.

Le Mariage d'un réactionnaire, par René Teissier. (Fontemoing.)

La description spirituelle et vivante d'une campagne électorale donne une piquante actualité à ce roman. Amusant, agréable et sensé, de ces trois qualités, qui ne sont pas toujours réunies, les deux premières le feront lire, et la dernière le rendra utile.

Au service de l'Alsace, par Jeanne et Frédéric Régamey. — Un vol. in-12. (Albin-Michel.)

M. et Mme Régamey continuent leur œuvre patriotique. Comme il convient à un roman populaire, *Au service de l'Alsace* est plus dramatique que *les Mémoires d'un vieil Alsacien;* mais le second livre, comme le premier, repose pourtant sur une documentation sérieuse. Il met en lumière des faits incontestables qu'on ne doit pas oublier.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS S.-JACQUES.

LETTRES A UN AMI[1]

(1855-1870)

V

La Roche-Guyon, 30 septembre 1866.

C'est moi. Eh bien, quoi? Quand tu me regarderas avec des yeux en boules de loto? Tu crois peut-être que tu me fais peur? Si tu es fâché, est-ce que je ne le suis pas plus que toi? Te figures-tu que je m'amuse ici, à flâner sur le pont et à compter les fagots qu'emporte le débordement de la rivière? Est-ce que je n'aimerais pas mieux être avec toi philosophant, poétisant, rêvassant à travers les sentiers, devisant des choses présentes, du long passé, du court avenir, des espérances d'autrefois, des souffrances d'aujourd'hui, de la vieillesse qui va nous prendre demain?

Le travail, l'ambition, le succès, dis-tu? Des mots..., rien que des mots tout cela. Le travail me fatigue autant que l'oisiveté m'ennuie; j'ai apporté ici un livre sur lequel on me demande un article. Chaque soir, je m'endors sur le livre, juste à la même ligne. Un article sur un livre fait par un autre! Jolie besogne! Un eunuque tenant le bougeoir d'un pacha! Si encore je faisais pour mon compte un ouvrage tel quel qui, à défaut d'un enfant, porterait mon nom et le ferait vivre peut-être quelques jours après moi! Mais non, rien, pas une idée. Et quand il me vient par hasard un semblant d'idée, personne là-haut pour en profiter : des envies stériles. L'ambition? Mais je ne suis même pas ambitieux; que diable veux-tu que j'ambitionne? La croix? Ma foi, je te jure que j'ai beau loucher en regardant

[1] Voy. le *Correspondant* des 10, 25 nov. et 10 déc. 1905, 25 mars, 10 et 25 avril, et 10 mai 1906.

ma boutonnière, je ne vois pas ce que ce petit ruban pourrait ajouter à mon rare mérite. Entre nous, j'ai une peur bleue que l'année prochaine, la mode s'étant introduite de décorer les avocats, l'on ne songe à moi pour me tatouer; je serais alors dans un bel embarras. Refuser? C'est se poser en homme important, et tu sais si j'ai cela en horreur. Accepter? Franchement, cela me répugnerait de bien des façons. Je ne suis pas un démocrate farouche et je n'ai pas pour ces « hochets de la vanité », comme on disait en 1848, le dédain qu'affichent certaines gens. Mais, puisqu'il est convenu aujourd'hui que la décoration est une faveur octroyée par le pouvoir, je ne veux me lier en aucune façon, fût-ce par un ruban, à un gouvernement que je n'aime guère et que je n'estime pas. Vienne le jour où j'aurais, dans mon humble sphère, à faire acte d'indépendance, je me sentirais gêné; et je n'aime pas être gêné, « *attaché, dit le loup!...* » Au surplus je ne sais pourquoi je te parle de cette billevesée, et pourquoi je me défends d'avance quand personne, sans doute, ne songe à attenter à ma vertu. Il est convenu qu'en ce moment nous causons au coin d'un bois; garde pour toi mes bavardages...

As-tu lu la circulaire de M. de La Valette et rien est-il mieux fait pour montrer l'inanité de cette science surfaite qu'ils appellent la politique? Prédire après coup, applaudir au succès, adorer la fortune, calquer les principes sur les hasards, ajuster des maximes sur des faits accomplis, n'est-ce pas vraiment tout le secret? Quant aux grands coups de dés qui se sont joués en Allemagne, quant aux plans audacieux de M. de Bismarck, quant à l'écroulement subit de ce mannequin d'osier qu'on appelait l'Autriche, quant à ces annexions brutales, à ces pillages, à ces vols, à ces populations dociles qui se laissent prendre leurs rois, leurs armées, leur argent, et jusqu'à leur nom, dis-moi, mon ami, où est à tes yeux la raison, le droit, la justice? Y a-t-il, aux choses de ce monde, un droit, une justice, une raison, une morale quelconque? Pour moi, je renonce à les trouver et, plus que jamais, je m'en tiens à ce mot de M. Guizot, qui est le mot juste : « Qu'y a-t-il en politique? Des batailles et du hasard! » Comme c'est vrai! et qui donc le démentirait aujourd'hui? Et cependant, tu vas voir que dans deux mois un ministre fera honneur au génie de l'empereur, à la prévoyance infaillible de l'empereur et à ses profonds calculs, de toutes les méprises et de tous les mécomptes qui sont depuis un an le fond de sa politique et le produit net de ses combinaisons savantes. Quant au Mexique, il faudrait être un bien mauvais citoyen pour en parler en ce moment. « Le drapeau de la France, les braves soldats de la

France. Vive l'empereur et le prince impérial! » C'est égal, nous avons pris pour Mexico un billet d'aller et retour qui coûte trop cher.

Malgré mon dégoût des choses politiques, j'ai lu avec grand intérêt une lettre publiée par la *Revue des Deux Mondes*, et adressée à M. Forcade par un député allemand, M. Siebel, je crois. C'est un plaidoyer fort habile en faveur de la Prusse. Mais, au fond, c'est toujours le même système : la force qui fait son œuvre, puis ensuite le droit qui s'ingénie à la justifier. Les Prussiens qui parlent de nationalités et qui gardent leur part de la Pologne!... Ce qu'il y a de curieux en ce moment, c'est de voir poindre, au milieu de ce gâchis sanglant, la diversion que tous ces voleurs organisent du côté de la Turquie. Tu vas voir que c'est ce pauvre Schahabaham de grand Turc qui paiera les pots cassés de Sadowa et les mécomptes que s'est attirés le génie supérieur qui préside aux destinées de la France (style officiel). Que va devenir, au milieu de toutes ces complications, l'exposition de l'année prochaine? Tout ce que je te puis dire, c'est que les préparatifs sont fabuleux. Le Champ de Mars est devenu une ville tout entière où s'élèvent théâtres, hôtels et jardins, où l'on creuse des rivières, où l'on machine des jets d'eau « qui ne se tairont ni le jour ni la nuit ». Quand tu auras lu tes journaux au Cercle, tu en sauras là-dessus tout juste autant que moi, car je n'ai rien vu de toutes ces merveilles et j'en aurai toute la surprise.

Si je ne vois rien, je ne lis rien non plus, du moins rien de nouveau. J'en suis resté aux *Travailleurs de la mer*, un bien méchant livre qui ne survivra guère, j'imagine, à la curiosité des contemporains. On a beau dire, l'émigration n'épargne personne : les grands poètes pas plus que les grands seigneurs, le génie pas plus que l'esprit et le sens commun. On ne se dépayse pas impunément; on perd vite, dans la solitude et la contemplation de soi-même, le point de vue de son pays et de son temps. On se fait une langue égoïste qui n'est plus que le patois solitaire d'un esprit tout rempli de soi. Peut-être le poète entend-il à peu près ce sourd et ténébreux idiome; mais ce qu'il y a de sûr, c'est que le reste des hommes ne le comprend plus du tout. Est-ce que tu crois que la postérité se donnera la peine de démêler les quelques beautés enfouies dans cette vase profonde?

Comme c'est odieux, ce charlatanisme littéraire de notre temps! Depuis dix ans, j'entendais parler de M. Champfleury, le spirituel Champfleury, le hardi Champfleury, Champfleury le fantaisiste, le micrographe inimitable, notre grand Champfleury, disent les

adeptes du réalisme. L'autre soir, par hasard, je tombe sur un roman du grand Champfleury ; ça s'appelle *les Bourgeois de Molinchard.* O surprise ! Ce n'est rien de plus et c'est quelque chose de moins peut-être que du Paul de Kock. Mais au moins Paul de Kock n'affichait pas ces prétentions ridicules, et il n'entendait pas régénérer la littérature française avec *M. Dupont* et *la Pucelle de Belleville.*

Je suis allé, il y a quinze jours, entendre *Don Juan* au Théâtre-Lyrique. Toute la soirée, j'ai eu devant les yeux les ombres harmonieuses de Rubini, Lablache, Tamburini et la Grisi. Mais malheureusement, je n'avais pas leurs voix dans les oreilles et j'ai été peu satisfait. Aucun des acteurs n'est à la hauteur de son rôle, et la plupart sont fort au-dessous. Ici, je lis à bâtons rompus les ouvrages de M. Cousin sur le dix-septième siècle. Je n'ai pas, à les lire, tout le plaisir que je me promettais. Le point de vue me paraît d'une justesse contestable, l'engouement excessif, la critique subtile. Oserai-je dire que le style lui-même me semble manquer de simplicité? plutôt grandiose que grand. De tout cela, je ne m'en prends qu'à moi-même et à mon goût, mais enfin c'est ainsi.

Paris, 31 décembre 1866.

Mon pauvre Henri, comme elles s'éloignent et deviennent rares, nos chères causeries ! Comme en vieillissant, tout, autour de nous, se rétrécit, se rapetisse, s'appauvrit et diminue ! A vingt-cinq ans, tout est prétexte à parler, à écrire, à se communiquer et à se répandre. A cinquante, tout est excuse à se taire, à fermer sa porte et ses fenêtres, à rentrer en soi et à s'y blottir comme un vieux lièvre dans son gîte. L'égoïsme aux mille formes nous envahit et nous glace. Il a mille travestissements et mille masques. Il est l'avarice et il dit : Travaille, pour la saison prochaine; le cœur est un dépensier qui te mènera tout droit à l'hôpital. Il est la paresse et il dit hypocritement : A quoi bon? Il est l'ambition et il dit : Les affaires d'abord, l'amitié demain. Et toi aussi, mon ami, toi, le meilleur et le plus aimant des hommes, tu es un égoïste à ta façon et à tes heures. Tu ne m'écris plus parce que, dis-tu, tu n'as rien à m'écrire ; tu me fais perdre mon temps, tu me déranges! Et toutes ces billevesées cérémonieuses de la politesse et du *convenu.* Oh ! le convenu ! Quand donc grattera-t-on à vif cette couche épaisse de banalités et de futilités gluantes qui empâtent tous nos sentiments et toutes nos pensées? La vérité vraie, c'est que nous ne valons plus rien ni l'un ni l'autre ; c'est que prendre la plume et la faire grincer ainsi, faire patiner nos pattes de

mouche sur ce papier lisse et glissant pendant une demi-heure, parler sans but, écrire sans profit, plaider sans public la cause du cœur et de l'ami, c'est un trouble dans ces loisirs dont tu médis sans cesse, c'est une fatigue de plus dans les fatigues et dans l'agitation de la vie. Y regardions-nous de si près, il y a vingt ans, et avions-nous plus à nous dire? Relis au hasard quelques-unes de mes lettres, comme bien souvent j'ai relu les tiennes. Tu verras comme il nous fallait peu de choses pour bâtir de grands discours et comme nous n'avions pas besoin de grands événements pour alimenter nos gazettes.

En ce moment, mon cher ami, tu m'adresses probablement les mêmes reproches et peut-être nos mutuelles doléances vont-elles se croiser en chemin? Pourvu que j'arrive le premier pour te souhaiter la bonne année avec cette hottée d'injures en manière de papillottes! Tu vas recevoir ma lettre demain matin quand tu auras encore la larme à l'œil du compliment et des baisers de ta fillette... Mais non, quand je vais arriver tout transi dans ta maison, ta maison, j'y pensé, sera vide et je n'y trouverai plus un tison pour me réchauffer. Le jour de l'an, n'êtes-vous pas tous à Charleville, chez les grands parents? Et peut-être vais-je rester deux ou trois jours à grelotter en t'attendant, dans cette espèce de grotte de Fingal où tu rends tes oracles humides, vieux Neptune, et où les dossiers, avec les larmes figées de la veuve et de l'orphelin, pendent en stalactites sur ta tête. Enfin, où et à quelque heure qu'elle t'arrive, ma lettre te porte, mon vieil ami, le meilleur de mes souvenirs et le dessus de mon cœur, cette fleur du panier où j'étale avec orgueil et à mes propres yeux les pures affections qui sont l'honneur et la consolation de la vie. Prends à pleines mains et croque à belles dents. Le reste de la boutique ne vaut pas cher et je vends à faux poids le fond du sac.

Si M. ton fils était ici, il te tiendrait au courant des plaisirs honnêtes de Paris. Mais que peux-tu attendre, de ce côté, de ton vieil ami? Je vois bien, le soir, les théâtres qui s'emplissent et le samedi, en rentrant, les girandoles de gaz qui annoncent le bal de l'Opéra, fouettées par le vent de bise et rayées par la pluie. Mais le bal masqué ne me rappelle que de vagues idées de courbature, d'indigestion et de migraine. Et quant au théâtre, il me fatigue trop à présent pour que j'y puisse prendre un vif plaisir.

Consulem habemus. Nous avons un bâtonnier, un vrai et excellent bâtonnier. Allou est, à mon sens, l'avocat le plus complet, et de beaucoup, de toute notre génération; il joint à une facilité inouïe de parole, des connaissances étendues, une intelligence ouverte à toutes les idées, un esprit au courant de tout le mouve-

ment intellectuel de ce temps-ci, une rare fidélité de conduite et une confiance légitime en soi-même; tu verras il ne lui manque rien ou presque rien pour être l'égal de nos maîtres. Il marie sa fille, la semaine prochaine, avec le petit-fils de M. Gaudry, lequel était gendre de M. Gayral. Trois bâtonniers dans la même famille! Il y a des hommes vis-à-vis desquels la fortune a des coquetteries vraiment charmantes.

Dimanche, 16 juin 1867.

Je suis parti le lundi 3 courant pour aller plaider à Aix le procès que j'avais gagné à Grasse l'été dernier. Ecoute cette petite aventure qui, pour un avocat, ne laisse pas d'être assez coquette. A la station de Rognac, 200 lieues de Paris, en remettant mon programme des trains dans la serviette où devait se trouver mon dossier, je parcours machinalement les papiers que j'avais emportés. O stupeur! Je vois des noms et des pièces absolument étrangers à mon procès. Le frisson me prend. Les doigts crispés et la sueur dans le dos, je fourrage mon portefeuille dans tous les sens. Horreur! J'avais pris sur mon bureau, au lieu du dossier de mon affaire, le dossier d'une affaire de l'autre semaine! Vois-tu cela? Mes notes, mes extraits de jurisprudence, mes pièces essentielles, toutes mes armes loin de moi. Arrivé à Aix plein de rage, je me rue sur le télégraphe et à 10 heures du soir (ô grand siècle!) m'arrive la réponse du fidèle Henri : « Trouvé dossier sur bureau de Monsieur. Mis dossier à la poste; arrivera demain! » O bon nègre! Sauvé mon Dieu! Ah! bien, oui; le lendemain, premier courrier, pas de dossier, deuxième courrier, *idem*. Je refais, pendant huit heures, des notes telles quelles, sans manger ni dormir. La bataille est pour le lendemain matin à 8 heures. Par bonheur, l'adversaire tient l'audience entière. Premier courrier, rien! Deuxième courrier, rien! Enfin le jeudi, à 8 heures du soir, mon avoué sort de la poste en courant et tenant dans ses bras le précieux colis. Voilà une jolie administration! Ces monstres de Vandal, — aux doigts intelligents, — avaient mis à la petite vitesse un paquet où il y avait, sur toutes les faces : « Urgent, très-pressé. Extrême urgence. » Une bonne farce d'employé. Enfin, une fois l'enfant retrouvé, j'ai volé à mon auberge où j'ai encore passé une nuit blanche à recomposer mon éloquence. Heureusement, le lendemain matin, malgré une abominable fatigue de corps et d'esprit, j'ai pu plaider. La bête s'est retrouvée remontée; j'ai fait une bonne plaidoirie et j'ai eu un succès d'avocat qui a été complété hier par le gain complet du procès.

Paris en a fait de belles en mon absence. J'ai appris à Aix tout à la fois, et la petite pièce, c'est-à-dire la réception que quelques galopins en bonnet carré (*nebulones togati*) ont faite au tsar, et la tragédie du Bois de Boulogne. Tout cela m'a fait lever le cœur. Et ce qui a achevé mon dégoût, c'est d'apprendre, hier, que le Conseil n'a rien trouvé de malséant dans les cris imbéciles de ces rapins de 5e Chambre, qui ne mettent leur robe que pour compromettre et perdre peut-être notre profession. Un Floquet! un Gambetta! voilà les commis-voyageurs chaperonnés qui feraient prendre en haine notre caractère et notre pays; car ce sont eux qui, au dehors, sont la France et la représentent. Comment en serait-il autrement quand personne ne les désavoue, et quand des têtes grises les approuvent? Pense là-dessus ce que tu voudras, vieux Brutus, moi je trouve ces gamineries grossières et bêtes. J'exècre tous ces petits bâtards de la Convention. Comme disait Diderot des philosophes : « Ces gens-là me feraient aller à confesse. » Quant au coup de pistolet de ce malheureux Polonais, je n'en dis rien, si ce n'est que je fais des vœux ardents pour qu'on ne me le donne pas à défendre.

Les nouvelles du Mexique sont navrantes. Manque-t-il rien à cette horrible folie? Fusilleront-ils ce pauvre jeune prince que nous avons envoyé à la boucherie? Oui? Non? Un signe, un geste de quelque chef de bande, la bonne ou la mauvaise humeur de quelque gauchos de sang mêlé en décidera. Et, pendant que l'on tire là-bas cette atroce loterie, on danse aux Tuileries, et l'Empereur fait des ronds de jambes en face de M. de Bismarck. Tout cela me dégoûte!

Tu me demandes ce que je pense de l'Exposition? Hélas! j'y suis allé deux fois seulement : une fois pour voir les tableaux, l'autre fois pour voir le jardin et les exhibitions extérieures. Pour la peinture, nous avons une supériorité qui ne saurait être niée par personne. En sculpture, les Italiens nous talonnent et nous devancent peut-être. Il y a là une douzaine de bustes de Marcello, dont la plupart ont un grand caractère. Une statue de Napoléon mourant, d'un Florentin, je crois, est une fort belle œuvre et très justement admirée.

Dans le parc, le palais du bey de Tunis et tous les édifices orientaux sont charmants. Une élégance, un charme, une entente du bien-être, une poésie qui vous prend au cœur et aux sens. Mais la foule gâte tout cela. Le moyen de rêver *harem* et *houris* quand on se sent pressé entre l'épine osseuse de Mme Pochet et les estomacs débordés de Mme Gibou!

Très sérieusement, le but unique de toute cette foule qui se rue

depuis deux mois sur Paris, c'est la chair sous toutes ses formes, l'apaisement et la renaissance de tous les appétits indomptables de la bête. C'est une ruée gigantesque vers le boire, le manger, le jouir; la bouche qui avale, le nez qui renifle, les mains qui palpent, qui tripotent et qui barbotent, tous les sens qui se gavent et se saoûlent. Viens voir cela; je suis sûr que tu seras épouvanté comme moi. Et l'on parle de décentralisation! Mais c'est une odieuse comédie. Renvoyez donc tous ces braves gens-là dans leur province, maintenant! Ils connaissent le chemin, ils reviendront. Tous ces sauvages des quatre coins du monde sentent et flairent à présent leur Paris, comme les Barbares du quatrième siècle flairaient le vent tiède qui venait d'Italie. C'est une nostalgie à l'envers, la nostalgie de la terre étrangère, du pays qui n'est plus la patrie, où l'homme boit de tous les vins et mord à tous les plaisirs. — Mon cher ami, nous sommes vieux, et je te jure que cela me fait peur.

La Roche-Guyon, 17 août 1867.

Je te remercie, mon vieil ami, de ta bonne lettre et de tes cordiales félicitations. Tu sais ce que je pense de ces brillants succès, et combien peu je m'enivre de cette fumée qui s'échappe de la marmite électorale. Il cuit là-dedans tant de choses qu'il est impossible de dire au juste ce que ça sent, et il faudrait avoir la cervelle bien vide pour se griser aux vapeurs de ce pot-au-feu. Peu s'en est fallu, mon ami, que j'eusse à me défendre d'un autre encens tout aussi mêlé que cette essence de jus de viande, mais qui monte à la tête de bien des gens. Tu sais que, depuis quelques années, le ministre de la justice fait donner au barreau quelques décorations. Depuis assez longtemps déjà, j'entendais fredonner à mes oreilles quelques félicitations anticipées sur les intentions des autorités à mon endroit. Enfin, dans ces derniers temps, ces bruits inquiétants ont pris assez de consistance pour que je fusse autorisé à m'en expliquer nettement. Pour bien des raisons, dont tu devines quelques-unes, il ne me serait nullement agréable d'avoir la croix. Mais, s'il faut avoir de soi-même une assez médiocre idée pour la demander, il faut en avoir une bien grande pour la refuser. Le mieux, ce me semble, était donc d'aller au-devant des intentions bienveillantes de nos chefs et de décliner, le cas échéant, cette faveur. C'est ce que j'ai fait en m'adressant à des gens qui pouvaient indirectement entendre parler de la chose. J'étais cependant fort embarrassé, car il est toujours assez gauche de se défendre d'une faveur que personne,

peut-être, ne songe à vous offrir. Heureusement, il y a quelques jours, j'ai été tiré de peine par une ambassade officielle. J'ai exposé quelques-uns des motifs qui me faisaient désirer que l'on ne pensât pas à moi, et je l'ai fait en des termes assez décidés pour que l'on n'insistât pas. Tout ceci, entre nous, mon cher Henri. Ce qui m'a encouragé dans ma résolution, c'est que mon frère l'approuvait, et je crois que tu ne la blâmeras pas.

Comme je ne veux pas que ma lettre t'arrive lundi et qu'il est déjà tard, je brusque la conversation pour aujourd'hui. Je ne veux pas te quitter toutefois sans te dire que, dusses-tu n'y trouver ni moi ni mon frère, il faut que tu viennes à Paris. Il faut que, par tes yeux, tu juges de cette vie à outrance, de cette ville en démence, de ces multitudes affolées de bruit et de plaisirs qui se ruent de tous les bouts du monde sur la grande impudique, *meretrix ingens!* Jamais les livres saints n'ont trouvé une application plus juste.

Moi, j'ai peur de tout cela, je te le jure. Je ne sais pas si c'est la fin du monde, mais c'est certainement la fin de quelque chose. Du côté où l'on va depuis quelque temps, il n'y a plus rien, on ne rêve plus rien et l'on sent le vide... Adieu. Je suis sans doute « un vieux dont les jeunes vont rire ». Viens voir tout cela, tu m'en diras après ton avis.

La Roche-Guyon, 27 octobre 1867.

Tu me parles voyages. Les impressions que tu as ressenties à Paris ne m'étonnent pas. Je crois que, pour tout ce qui nous intéressse, nous autres Béotiens de l'Attique, les arts de la forme et de la pensée, le progrès est douteux. L'intérêt de l'Exposition n'était pas là. Il était dans ce mouvement prodigieux de la matière asservie, dans les victoires infatigables de l'homme sur les forces de la nature, dans l'air, dans l'eau, dans le feu, dans l'électricité domptée et réduite au servage vulgaire de nos industries, de nos besoins ou de nos caprices. Un enfant qui tripote de ses petites mains un joujou à hélice, un bourgeois qui appuie son gros doigt bête et lourd sur une sonnette électrique pour se faire monter un bain de pied à la moutarde; un mortier qui lance de sa gueule rayée une bombe à 4 kilomètres, un phare à vapeur qui signale l'écueil ou le port dans une nuit d'orage; deux journalistes, un avocat, trois femmes et un petit crevé dans la nacelle d'un ballon captif : voilà le progrès, voilà le présent, voilà l'avenir, et nous autres, nigauds, nous formons l'arrière-garde du passé.

Paris, 21 décembre 1867.

Je n'ai rien de bien neuf à te conter depuis que tu as quitté Paris; la mécanique judiciaire (qui n'est pas du tout la mécanique céleste) a recommencé à tourner et je me suis mis à tourner avec elle, comme un humble et peu lumineux satellite des astres de première grandeur. Parlez-moi d'Allou. C'est, cette année encore, l'avocat à la mode, l'avocat modèle, ardent, infatigable, toujours prêt, sans cesse sur la brèche, plaidant trois ou quatre affaires par jour sans fatigue; portant avec une admirable aisance, avec une inconcevable liberté d'esprit, un écrasant fardeau. Son discours à la conférence a été bien mauvais, bien long, bien incolore; mais quel ordre, quelle vigueur, quelle merveilleuse facilité dans ses plaidoiries! Il aura fourni, comme bâtonnier, une glorieuse carrière et je crois bien que, d'ici à peu de temps, il tournera ses visées vers la politique. Il y fera, souviens-toi de ma prophétie, un brillant et rapide chemin. Personne n'est mieux fait que lui pour réussir de ce côté.

Nicolet me paraît aussi bien en haleine cette année. Malgré tes griefs, très naturels et très motivés sans doute, contre lui, c'est un grand talent et un cœur généreux. Je suis très fâché que, par quelques travers, il ait donné prise à la jalousie de notre envieuse taupinière et qu'il ait encouru la sotte impopularité de nos parlotes. Je le regrette beaucoup pour lui, je le regrette plus encore pour nous. Car, s'il était au Conseil cette année, nous ne serions pas, au mois d'août prochain, dans l'embarras où nous allons nous trouver. Personne, — je dis personne, — n'est en ligne pour être bâtonnier avec quelque honneur et quelque autorité. Peut-être le bon sens populaire aura-t-il un de ces retours soudains qui sauvent, à l'occasion, les gouvernements et les empires. Mais j'en doute. Si, chez nous comme ailleurs, l'intérêt public était la seule loi des suffrages, le Palais nommerait Nicolet au Conseil le 1er août, et le Conseil le nommerait bâtonnier le 5. Hors de là, nous tombons dans les *Augustules*.

Et en politique, à quel César de décadence en sommes-nous arrivés? Notre rôle dans le monde depuis quatre ans a-t-il été assez odieux, assez ridicule, assez lamentable? Quelle est la faute que nous n'ayons pas faite et quelle est la revanche que nous puissions espérer? Maintenant, par quelle ironie de la Providence le gouvernement d'un Napoléon se trouve-t-il ramené de vive force à ce régime parlementaire qu'il n'a cessé de poursuivre de sa haine et de son mépris? Mais aujourd'hui, une Chambre façonnée par le despotisme et pour le despotisme pourra-t-elle

nous sauver par la liberté? Cette liberté elle-même, qui va bien au tempérament d'un peuple sain et robuste, nos têtes vides, nos âmes vénales, nos vanités et nos cupidités surexcitées par le régime impérial la pourront-elle supporter? J'en doute et il me paraît impossible que cet épouvantable chaos d'événements et de passions n'engendre pas des catastrophes prochaines.

On parle toujours ici de la dissolution de la Chambre des députés. Mais des élections faites le lendemain du vote de la loi sur l'armée seraient, ce me semble, bien dangereuses pour le gouvernement. Enfin, nous verrons. Voilà déjà certains journaux qui commencent une campagne contre l'élection de M. Thiers! Des gens qui n'ont dans toute leur maison qu'une chandelle et qui veulent l'éteindre! C'est inouï, et il était digne d'un journal démocratique de donner le signal de cette imbécillité. A propos de journaux, que dis-tu de l'affaire X. X.? Des preuves contre l'*Opinion nationale* et le *Siècle*, je doute fort que l'on en trouve. Quand on reçoit de cet argent-là, on n'a pas coutume d'en donner quittance. Mais que la Prusse et l'Italie aient ici des journaux soutenus par elles, c'est ce dont personne ne doute. On fait, dans la presse, des réclames politiques tout comme des réclames industrielles. Tous ces honorables pontifes du journalisme reçoivent sans broncher des actions au pair des sociétés en commandite et des chemins de fer, des loges de théâtre, des billets de concert. Ils appellent cela d'un mot qui a maintenant force d'usage dans l'argot de la presse. Cela s'appelle le *service* du journal. Pourquoi n'auraient-ils pas leurs services politiques pour les premières représentations de M. Ratazzi ou de M. de Bismarck?

Paris, 24 mai 1868.

J'ai vu avec un bien grand plaisir dans ta lettre que tu avais en ce moment de bonnes affaires sur la planche. Indépendamment de la question matérielle et pécuniaire, qui nous touche si fort tous les deux, le travail est pour toi comme pour moi une source d'illusions salutaires, les dernières qui nous puissent rester. Dans le plus misérable procès, il y a, si bas qu'il soit placé, un idéal à poursuivre, une recherche de perfection relative à tenter. Pauvre chimère, le plus souvent, dont les ailes sont bien chauves et dont le vol est bien près de terre; mais enfin elle nous soutient encore et trompe quelquefois les ennuis de notre besogne journalière. Ne laissons pas trop railler ces enfantillages honnêtes de la conscience et du goût. Quant à moi, mon ami, j'ai aussi de beaux morceaux dans mon garde-manger, mais qui deman-

deraient un cuisinier plus hardi et plus habile. Je tremble d'y porter la main, et que la sauce que j'y vais mettre ne fasse tourner mon poisson. J'ai consacré d'avance mes vacances de la Pentecôte à travailler deux affaires que je vais plaider bientôt : l'une contre Allou, l'autre contre J. Favre. La première surtout est fort belle et me fait grand peur.

Ce qui viendra avant les vacances, sans répit ni remise, ce sont les élections pour le conseil et pour le bâtonnat. Je ne pense pas qu'il y ait de grands changements dans la composition du conseil; mais, pour le bâtonnat, ce sera une grosse affaire et qui, quoi qu'il advienne, ne peut pas être une brillante affaire. Hébert est trop vieux et trop usé pour avoir des chances sérieuses. Senard est sorti volontairement du conseil et je ne crois pas qu'on l'y fasse rentrer. Nicolet en a été follement et sottement exclu, et, s'il y revient, ce sera avec une majorité trop faible pour qu'il y prenne le bâtonnat. Ces premiers sujets écartés restent les doublures, la troupe de fer-blanc, comme on dit en style de coulisses : Gr., L., T., B., L., A., un autre encore dont je ne donne même pas l'initiale, mais que ta sagacité devinera peut-être. Remue tous ces noms dans un chapeau, mets-y la main à tâtons et sois sûr que le hasard seul fera le choix. Le hasard ou, ce qui serait pis encore que le hasard, la passion politique et l'esprit de parti. A mes yeux, pour ce bâtonnat de transition et de remplissage, le choix le meilleur serait celui de Lac. (ne lis pas Lach.); le pire serait celui d'Ar..., je dis le pire à tous les points de vue possibles. Quant à *l'innominato*, quant à cet anonyme dont je te parlais tout à l'heure, ma conviction profonde est qu'il n'a pas plus de chances que de prétentions, ce qui est tout dire. Il peut arriver pourtant (car tout arrive) qu'au dernier moment le barreau, voyant l'embarras où va se trouver le conseil, veuille lui donner, pour ses élections, une indication si impérieuse qu'il lui soit difficile de l'éluder. Et comme, Dieu sait pourquoi, le nom dont il s'agit est celui qui réunit dans le peuple souverain le plus de sympathies, il est possible qu'une grande pression se fasse de ce côté. Tu connais assez le *de cujus* pour comprendre quelles seraient, dans ce cas, ses perplexités. Mais j'espère qu'on lui épargnera ces inquiétudes, et qu'il restera dans cette demi-teinte favorable et dans ce crépuscule qui convient aux hommes de demi-talent comme aux femmes de demi-beauté.

A propos de talent et de beauté, je vois que ton opinion est à peu près la mienne sur le discours académique de J. Favre; à mon sens, c'est une œuvre médiocre de pensée

comme de style. Des draperies, des plis flottants, de l'or, le l'argent, des galons, toute une passementerie oratoire d'un goût suspect. Et là-dessous, rien ou peu de chose. Il n'y a pas un mot qui ne s'avance, comme un prince de théâtre, précédé, suivi, flanqué devant et derrière d'un état-major d'épithètes oiseuses; comme des chambellans se pressant, se heurtant, se marchant sur les pieds et, dans leur zèle, se mettant à dix pour porter un des pans d'habit de S. M. Ce n'est pas là, ce me semble, la vraie littérature et le grand art. Cela me rappelle les statues pompeuses de Coysevox et les tableaux ronflants de Coypel ou de Detroy. Le discours de M. de Rémusat, bien qu'il ne m'ait pas complètement satisfait, a permis cependant de bien saisir la différence entre la phrase oratoire qui éblouit et passe, et la phrase littéraire qui entre dans la mémoire pour n'en plus sortir. La fo-o-rme, disait Bridoison, la fo-o-orme!

Et la discussion au Corps législatif, qu'en dis-tu? Je l'ai lue aussi attentivement que je l'ai pu faire; et si je n'ai pas tout compris, tant s'en faut, ce que j'ai compris du moins dans ma petite jugeotte, c'est que, bonnes ou mauvaises, les réformes de cette nature une fois faites ne se reprennent pas, et qu'il serait aussi dangereux maintenant de rétablir les anciens tarifs qu'il l'est peut-être de maintenir les nouveaux. Quant à la façon dont la chose a été faite, c'est différent. Le despotisme a cela de particulier qu'il gâte les choses les meilleures, et qu'il ne peut pas contraindre la nation à lui savoir gré des avantages qu'il lui procure. Les institutions les plus sages, les réformes les plus utiles, gardent l'empreinte de la main qui les a données; et, venant de la volonté d'un seul homme, elles ne paraissent qu'une usurpation de plus sur le droit qu'a le pays de faire lui-même ses lois et sa destinée. De tous ces discours, les deux meilleurs, c'est-à-dire ceux que j'ai le mieux compris, sont ceux de mon ami Forcade et de Pouyer-Quertier. Il y a dans ce dernier une originalité de pensée et de langage qui me frappe très vivement.

Quant à la discussion du Sénat, je pense que, en ta qualité de parpaillot rabelaisien, voltairien, descendant d'Anacréon par les petits garçons, d'Horace par les petites filles, tu es enchanté de M. Sainte-Beuve. Moi qui ne suis ni un esprit fort ni un fort esprit, je trouve qu'il est tout bonnement un insipide orateur, et je ne saisis rien dans ses discours qui rappelle, même de loin, la finesse de ses écrits. Ah! qu'il y a quelque part, dans le cours de littérature du vieux Villemain, un aperçu plein de justesse sur les écrivains « qui font souvent un livre qui vaut mieux qu'eux-mêmes ».

Si tu as encore quelque amour de ton Paris d'autrefois et des souvenirs de ta jeunesse, tu gémirais comme moi en voyant où sont arrivées aujourd'hui les fantaisies destructives de cet abominable Haussmann.

Depuis quinze jours, la rue de Choiseul, la rue Louis-le-Grand, la rue de la Paix (la rue de la Paix!) sont livrées à une armée de vandales. Sans nécessité, que dis-je? sans utilité, sans excuse, sans prétexte, uniquement par un caprice de toute-puissance, pour qu'il ne reste pas de cette vieille ville une seule pierre attestant le passé, pour que rien ne dépasse le sol qui ne porte la date, le nom, le chiffre de l'empire, on abat par douzaines des maisons dont les plus anciennes n'ont pas cinquante ans; on prend d'assaut, à travers des nuages de poussière et au bruit des pioches infatigables, les quartiers les plus riches, les plus aérés, les plus élégants de Paris. C'est pour moi un spectacle navrant et irritant. Dans un mois ou deux, ce sera le tour de notre rue du Helder. Notre maison est la dernière qui reste debout, et, pendant un ou deux ans, nous allons être plongés dans la poussière, la boue et toutes les misères de ces destructions insensées. Jusqu'où ira cette folie? Quel en sera le réveil et le châtiment, Dieu le sait! La chute de la Compagnie mobilière, des Pereyre, de la Société immobilière, est déjà un symptôme et un avertissement. Mais nos députés en tiendront-ils compte? Je ne le crois nullement; et vienne la demande d'emprunt de la Ville, il sera voté, comme tout le reste, sur un geste. Tout cela est écœurant.

Nous avons visité, il y a quelque temps, Emile et moi, les travaux intérieurs du nouvel Opéra. Ils sont loin, très loin, d'être achevés, et je ne crois pas qu'il soient terminés avant trois ans au plus tôt. Mais les parties dont on peut se rendre compte nous ont paru fort belles. A voir, non pas seulement les gisements de pierre et de granit, mais les blocs de marbre énormes et sans nombre qui attendent, dans les chantiers, la scie et le ciseau des ouvriers, on demeure effrayé de cette débauche de luxe. Dans une énorme rotonde, qui sera le salon de l'Empereur (encore l'empereur!) il y a des colonnes frustes de marbre rouge, dont chacune, nous a-t-on dit, coûtera, une fois mise en place, 8000 francs.

Pourvu que pour l'inauguration de ces splendeurs, on trouve un ouvrage un peu moins ennuyeux que l'*Hamlet* d'Ambroise Thomas! Je l'ai entendu, et cela m'a paru bien long, bien froid, bien terne. Faure et Mlle Nilson rivalisent de talent, mais ils ne peuvent galvaniser que par instants cette somnifère musique. Le vieux Shakespeare ne paraît pas décidément très hospitalier aux musiciens. Gounod nous a donné un *Roméo* de bergerie, Thomas

un *Hamlet* en carton-pierre. Je ne parle pas du père Rossini et d'*Othello*; dans ce temps-là, on n'y regardait pas de si près. Et pourtant, avec son Turc de carnaval et ses roulades surannées, ce vieux sybarite a quelquefois, d'instinct, attrapé la note shakespearienne bien mieux que les savants et les chercheurs d'aujourd'hui.

L'Exposition est ouverte depuis le 1er mai. J'y suis allé trois fois et je la connais bien. Il n'y a aucune grande œuvre, mais beaucoup de bons ouvrages. Les deux tableaux de Gérôme sont, suivant moi, très contestables. Les rébus et les logogriphes me sont bien plus insupportables encore en peinture qu'en littérature; et cette manie d'escamoter les sujets est une marque trop sensible d'impuissance. Vous voulez peindre la mort de Jésus-Christ, montrez-moi Jésus-Christ mourant ou mort, et non l'ombre bizarre d'un crucifié; que je voie la croix sublime, et non la silhouette d'un gibet. Vous voulez peindre l'exécution du maréchal Ney; montrez-moi le héros de la Moskowa regardant la mort en face. Cherchez à me faire comprendre sa dernière pensée, son dernier frisson, le dernier mouvement de son visage, le dernier geste de sa main montrant aux soldats l'endroit où ils doivent frapper. Mais ne me faites pas voir pour tout régal un mur, un chapeau, un corps lourdement aplati sur le sol et une patrouille grotesque vue de dos, dans le lointain. Ce n'est pas de l'art, tout cela : c'est la lanterne magique. Un beau Corot, deux Fromentin d'une couleur charmante, de beaux portraits de Cabanel et même d'Ed. Dubufe, une femme nue de Lefèvre, qui pourrait bien être le morceau capital de l'Exposition : cela vaut la peine d'être vu et revu.

La Roche-Guyon, 16 septembre 1868.

Non, mon vieil ami, je ne m'étonne pas de te voir danser, sauter, polker et mazurker dans les casinos et d'entendre les louanges discrètes que tu te décernes à toi-même à propos de tes pyrriques séniles. C'est le propre des vieillards de se croire jeunes et il faut bien que, par quelque endroit, les meilleurs d'entre nous paient leur tribut à l'imbécillité de l'âge. Dansez donc, seigneur Géronte, tendez le jarret, arrondissez les bras et donnez à votre train de devant toute la grâce que comporte la raideur de vos cinquante ans. Vieux Pandolfe, vieux Harpagon, prête ton oreille poilue et bourrée de coton aux flatteries des Phrosines qui te détailleront les charmes de ta vieillesse et tous les avantages qu'elle te donne sur les jeunes gens. Va, va, mon bonhomme, pirouette et tourne à tous les temps que tu voudras, comme les fantoches qui valsent dans les orgues de barbarie. Tu me rap-

pelles cette brave Mme Guillemin dansant devant Arnal dans le *Mari de la dame de chœurs*. « Bravo, mademoiselle ma belle-mère, hanneton vole, vole, vole », comme il disait bien cela et comme il se tordait de rire; et comme nous riions avec lui des gambades de ces vieilles jambes! Enfin, je ne veux ni trop blesser ta vanité ni souffler trop fort sur tes illusions, Dieu qui est infiniment bon, a permis que les grenouilles fussent satisfaites de leur voix. Pourquoi ne serais-tu pas content de tes jambes? C'est une folie douce et plût à Dieu que je n'en eusse jamais eu de plus pitoyables.

Pendant une courte absence, je n'ai pas lu un journal français et il ne me semble pas qu'il se soit passé de bien gros événements. Aujourd'hui j'attends avec impatience le résultat de l'élection du Var. J'ai comme un pressentiment que M. Dufaure ne sera pas élu. De tous les adversaires que le gouvernement peut avoir dans la Chambre, celui-là serait assurément un des plus dangereux. Il a manqué, il y a sept ans, une belle partie à Bordeaux; je doute qu'il gagne celle-ci. Et puis, je ne suis pas bien sûr qu'à l'heure qu'il est le nouveau venu ne trouve pas de grands embarras du côté même de l'opposition, car il y a là, comme partout et plus que partout, des amours-propres intolérants et qui ne partageront pas volontiers, avec cet ouvrier de la dernière heure, les succès de la tribune et les charmes de la popularité.

Connais-tu Grévy? Voilà une étrange fortune. Qui pouvait songer, il y a six mois, que Grévy serait notre bâtonnier? Mais voilà qu'il est candidat de l'opposition... et, dès lors, il devient l'homme indispensable et le bâtonnier providentiel du barreau de Paris! J'ai l'esprit bouché sans doute, mais voilà de ces profondeurs qu'il m'est impossible de pénétrer. Triste chose, cette politique, pour les esprits sincères qui cherchent, sans arrière-pensée, la raison et la justice. De tous les côtés, on est rejeté de l'absurde à l'absurde; et quand on détourne la tête pour ne pas voir une ordure gouvernementale, on tombe le nez sur une bêtise républicaine.

Paf! le journal arrive; M. Dufaure a échoué. Quel pays! et comme nous méritons tous les P... qu'on aura le toupet de nous imposer! Quel sale gâchis!

Cauterets, 4 septembre 1869.

Que dis-tu de la politique, vieux Romain? Etant donné l'empire, je ne vois pas que l'on puisse raisonnablement demander au patron plus qu'il ne donne aujourd'hui. Mais, sacrebleu, ce n'était pas la peine de passer dix-huit ans à injurier et à vilipender le gouvernement parlementaire pour arriver à le reconstituer de

toutes pièces. Et Rouher qui devient l'un des instruments de cette révolution, après ce qu'il a dit et fait depuis dix ans! Et ces pleutres de la majorité qui, maintenant, se font des foudres de libéralisme!

Quant à la maladie de l'empereur, il est possible qu'elle n'ait pas la gravité qu'on lui a donnée dans le public; mais elle n'en a pas moins appelé l'attention du pays sur une éventualité qui peut être assez prochaine, et c'est déjà beaucoup.

Pendant ton court séjour à Paris, et malgré tes préoccupations, as-tu vu la façade du nouvel Opéra, le groupe de la danse et cette fameuse tache d'encre qui fera plus pour la réputation du sculpteur que le mérite de son œuvre?

Cette souillure nocturne est abominable; et une pareille infamie n'a pu germer que dans le crâne de quelque idiot fanatique. Ce qui n'empêche pas de trouver que l'œuvre elle-même est très loin de mériter les louanges et l'enthousiasme ridicules des golopins de la presse. Les figures ne sont ni belles ni agréables. Ce tas de femmes molles suspendues à ce garçon coiffeur qui n'est pas nu, mais déshabillé, et auquel on voudrait un caleçon ne me semble pas d'un goût bien heureux, ni même d'une exécution irréprochable. Mais ce qui est plus regrettable encore, c'est le défaut absolu de convenance entre le morceau et le monument qu'il décore. Puisque vous élevez à la danse un temple, avec des Apollon, des Euterpe, des Muses, des lyres antiques à tous les étages et dans tous les coins, il faut continuer jusqu'au bout la métaphore et ne pas rompre brusquement l'harmonie en installant au plus bel endroit du sanctuaire un bastringue, une closerie, un Bullier cynique où Gredinette et Canaillette se pâment sur les mollets de Pipe en bois.

Paris, 28 mars 1870.

Nous sommes deux vieilles bêtes, mon cher Henri; nous sommes en train de gâcher notre amitié en restant ainsi pendant des mois sans nous parler, sans nous voir et, pour comble de sottise, sans nous écrire. Dis-moi, dans quelques années, si nous avons laissé mourir en nous les souvenirs de notre jeunesse et cette vieille amitié qui a été, pour tous les deux, le témoin fidèle de nos bons et de nos mauvais jours, que nous restera-t-il de la vie? Amours perdus, amitiés trompées, ardeurs assoupies, une fade odeur de lampes éteintes, un grand tas de cendres blanches sous nos chenets. L'amitié, mon pauvre Henri, c'est notre bâton de vieillesse, c'est la dernière houlette sans fleurs et sans rubans de notre bergerie. Allons, seigneur Géronte,

Anselme, Pandolphe, digne ganache, vénérable Monsieur Cassandre, prenez votre bec à corbin et venez faire un tour avec votre compère Pacôme, le long de cette rivière qui tout emporte. Ne suivons pas le fil de l'eau, morbleu! Mais remontons la berge au rebours du courant, en amont, vers le passé, comme il convient à deux vieux rageurs contempteurs des choses d'aujourd'hui. Hélas! mon très cher seigneur Géronte, regardez-les donc un peu tous ces braves gens qui croisent notre route. D'où sortent-ils, où vont-ils? Avec leurs chapeaux sur les yeux, leurs moustaches en buisson d'épines, leurs regards furieux, le pistolet à la main ou l'escopette sur l'épaule? Et quels pistolets, jour de Dieu! Six coups, quinze coups, vingt coups, de vraies espingoles, des caronades comme on nous en montrait, quand nous étions petits enfants, sur les galères du roi! Miséricorde! mais c'est le défilé d'Ali-Baba et ils sont bien plus de quarante voleurs! Ah! bon, ils crient à présent; ils re... quoi? Ils revendiquent (un joli mot!) ils revendiquent les droits du citoyen, la liberté du citoyen, l'organisation de la démocratie, la solidarisation humanitaire du prolétarisme cosmopolite sur les bases de la synthèse universelle. Qu'est-ce que peut être cette langue-là? Qu'est-ce que peuvent être ces gens-là? Ah! j'y suis... Charenton! Charenton, Monsieur? Que parlez-vous de Charenton? Il n'y a plus de Charenton, depuis que nous avons démontré qu'il n'y a plus d'autres fous que les juges qui les interdisent et les médecins qui les soignent. Mon pauvre seigneur Géronte, si vous m'en croyez, évitons tous ces gens-ci qui ne parlent aucun idiome chrétien et nous allons mettre là-bas sous la tonnelle de ce vieux cabaret du vieux temps, à l'enseigne de la *Pipe cassée*. Nous deviserons, à l'écart de ce grand bruit qui nous assourdit sans entrer dans nos oreilles, d'autant mieux que, tenez : pif! paf! Les voilà qui terminent leurs beaux discours par des coups de revolver, revolver, un joli mot et une plus jolie chose qui vient du latin en passant par l'Amérique et qui paraît être le pivot à charnières de la société moderne. *Revolvere* tourner, retourner, tourner autour... Ah! oui, pardieu, tourner autour du bons sens, comme tournent toutes ces têtes fêlées fanatiques et malhonnêtes des derviches tourneurs et des tontons stupides de la démocratie.

Voyons, mon vieil ami, est-ce que c'est moi qui suis idiot? Est-ce que tu comprends mieux que moi cette arlequinade sociale qu'ils appellent la révolution et le progrès? Le temps est-il vraiment *hors de ses gonds*, comme dit ce sauvage de Shakespeare; ou bien cette triste et honteuse époque est-elle la fin d'un carnaval politique, la descente de la Courtille de ces masques du

suffrage universel et de ces chienlits de la liberté? Si nous devions rester où nous en sommes, si la France de Richelieu, de Colbert, de Turgot, de Casimir Périer, de Guizot et de Thiers devait être gouvernée par les Rochefort, les Fonvielle, les Millière et les Grousset; si la France de Rabelais, de Montaigne, de Corneille, de Molière, de Voltaire, de Chateaubriand, de Lamartine et de Musset devait être livrée à l'argot des journaux du boulevard, alternant des invectives avec la *Marseillaise* et le *Rappel*, je te déclare que je suis trop vieux pour supporter ce spectacle, cette parodie puante de tout ce qu'a aimé et respecté notre jeunesse. Je m'en irai dans un coin, aussi loin que je le pourrai de ces braillards ineptes et grossiers et je me bâtirai pour moi tout seul un petit monde à ma guise et à mon humeur. Je me donnerai l'illusion d'un siècle tranquille, raisonnable et bien ordonné. Je taillerai mes arbres de La Roche-Guyon comme les ifs de Versailles; j'aurai une pompe et deux robinets pour me faire jouer les grandes eaux et, dans mes allées, bordées de buis tirés au cordeau, je me promènerai avec une grande perruque à la Louis XIV, en récitant l'ode sur la prise de Namur.

Là, vraiment, sérieusement, as-tu lu ce procès de Tours? Et si tu l'as lu, — quoique, sans reproche, seigneur Géronte, vous ayez toujours eu un faible secret pour cette racaille démagogique, — est-ce que tu n'as pas rougi pour ton temps, pour ton pays, pour la justice, de cette exhibition de fantoches et de clodoches républicains? Quoi, c'est là l'état-major d'un grand parti! Quoi, c'est là l'aristocratie de cette république, à laquelle, dans quelques années, la France appartient, que tout annonce, que tout rend inévitable, mais que feront avorter dans la honte et dans le sang tous ces animalcules malfaisants, ces infusoires bruyants de la vermine littéraire qui nous dévore. Au reste, ils ont eu déjà tout le succès qu'ils avaient espéré. A force de se rendre odieux et grotesques, ils ont fait acquitter un coupable. Ils ont trouvé le secret de rendre intéressant un homme qui ne l'est guère, et ils ont ainsi faussé, une fois de plus, le sentiment sacré de la justice dans la conscience des honnêtes gens. Aujourd'hui ils vont hurler. Les voilà avec du pain sur la planche et de la copie pour quelques jours. Quelle clique!

Mais laissons là, je t'en prie, les cliques et même les claques mélangées de coups de bâton, de coups de sabre, de coups de pistolets, de grands et petits assauts de savate qui complètent le bagage de cette troupe histrionesque. Parlons de choses plus honnêtes.

Tu sais, mon bon ami, que notre excellent M. Lacaze est

mort cet automne. Je ne me rappelle plus si je t'avais fait faire sa connaissance; mais il me semble que je t'avais montré ses tableaux. C'était un des esprits les plus originaux et les plus ouverts que j'aie jamais rencontrés sur ma route, et un connaisseur achevé en fait de peinture. Peu à peu, avec le temps, beaucoup de goût et pas trop d'argent, il avait réuni une collection qui, à Paris, n'avait guère de rivales parmi les galeries des particuliers. Il l'a léguée au musée sans léser sa famille à laquelle il laisse une magnifique fortune. L'administration a accueilli cette donation princière comme elle le devait faire et elle a donné aux tableaux de M. Lacaze une splendide hospitalité. Elle leur a consacré l'ancienne salle des batailles de Lebrun magnifiquement éclairée. Cette exposition est ouverte depuis quinze jours et la foule s'y porte avec un empressement qui nous fait un vif plaisir. Il y a là trois cents tableaux environ de toutes les écoles, surtout des français et des flamands, tous excellents, et, parmi ces excellents, une vingtaine de chefs-d'œuvre classés comme tels par la voix publique et par le suffrage de tous les connaisseurs. Quant aux quatre cents tableaux qui ne sont pas exposés au Louvre, ils seront, comme l'a permis le testateur, répartis entre les musées des départements. Ce serait une excellente occasion, pour votre député, de tâcher d'en obtenir quelques-uns.

A propos d'art et d'exposition, si tu avais, comme je le voudrais bien, la bonne pensée de venir à Paris d'ici à deux mois, tu contemplerais, au Palais des Champs-Elysées, le profil fortement *nasu* de ton vieil ami. Mme Nicolet a fait mon médaillon en grand et en pur marbre encore! C'est, au dire de tout le monde, un très bel ouvrage; tu en jugeras, car si tu ne viens pas me voir, j'irai te trouver et tu avaleras mon plâtre, puisque tu ne veux plus me voir en chair et en os. Ce qui m'afflige, c'est que l'artiste a voulu absolument me portraicturer en robe d'avocat. Si j'étais un Berryer, très bien! Mais, pour un cuistre de ma sorte, cela me semble prétentieux et quasi ridicule. J'ai exigé du moins que les modèles en plâtre ne fussent pas affublés de l'oripeau professionnel.

Jamais d'ailleurs je n'ai eu le droit d'avoir moins d'orgueil de ce côté. Depuis le commencement de l'année, je passe, en les évitant avec obstination, à côté de toutes les occasions de faire de bons discours. Sauf une ou deux affaires où j'ai été passable, j'ai été exécrable dans toutes les autres et, par préférence, dans les plus importantes. Ce qui redouble mes angoisses, c'est que la résurrection du suffrage universel pour le bâtonnat appelle de nouveau sur moi l'attention de mes confrères. Il me paraît évident (à qui veux-tu que je dise cela sinon à toi?) que je serai l'un des

candidats porté par beaucoup de gens. D'autres attendent, pour se décider, que je donne toute ma mesure d'ici aux élections.

Je gambade donc forcément sous les yeux du public. On m'observe, on me discute, on me juge; c'en est assez pour que je sois beaucoup plus mauvais encore que de coutume. Je suis comme cette femme dont parle Montesquieu dans la préface des *Lettres persanes* : « Je me mets à boiter dès qu'on me regarde », et si je ne faisais encore que boiter!

Les candidats vrais pour le bâtonnat devraient être Nicolet et Bétolaud. Si, au mois d'août, le vent souffle du côté de la politique, Picard, Arago (!), Crémieux, peut-être même Gambetta, peuvent avoir beaucoup de voix; mais je ne crois pas qu'aucun d'eux soit nommé. Enfin, toi qui me connais, tu sais ce que je dois éprouver et que la pensée du bâtonnat m'inspire infiniment plus de terreur que d'orgueil.

Ajoute à tout cela les obstacles incessants que ma santé apporte à l'exercice de mon industrie. Cet hiver, j'ai souffert presque constamment dans la tête et dans les yeux. Il m'est désormais impossible de travailler le soir, et je ne peux guère écrire pendant deux ou trois heures sans que je ne sente un commencement de névralgie. Quand je pense que je serai obligé de mener cette vie du Palais jusqu'à ce que mort s'en suive, je me désespère. J'ai tant besoin de repos, de loisir! Il serait si bon de pouvoir travailler à ses heures, caresser un grand ouvrage choisi librement, et charmer ainsi les dernières années de la vie active de l'esprit!

La Roche-Guyon, 8 juin 1870.

Me voici encore une fois dans ma petite maison, mon cher ami. Je suis parti de Paris samedi soir et je suis venu passer ici les vacances de la Pentecôte. Emile est resté avec nous, et un de ses amis qu'il avait amené, jusqu'à hier. Je suis maintenant avec ma mère et avec M[me] Fouret, veuve de l'un de mes plus anciens camarades. Je partirai pour Paris lundi matin. Nous avons un temps magnifique et lamentable. Un ciel d'un bleu implacable. Pas une goutte d'eau depuis trois mois et, depuis trois mois, un vent furieux du Nord-Est qui dessèche et brûle tout. Ma pauvre terrasse est dans un état désastreux. La terre est sèche comme la cendre du Vésuve. Ce temps aride est aussi dur aux hommes qu'aux récoltes. A Paris, il y a toujours un très grand nombre de malades et je ne crois pas que l'épidémie de petite vérole soit diminuée.

J'espérais presque que tu te déciderais à venir voir l'Exposition

de peinture; quant à moi, je l'ai assez mal vue cette année. Je n'y ai fait que deux visites sérieuses. En somme, elle me paraît moins forte que celle de l'année dernière; mais il s'y trouve une œuvre plus origi- nale qu'il ne s'en est produit depuis longtemps : la *Salomé*, de Regnault, dont tu as lu sans doute la description dans les journaux. C'est un tour de force, de science, de faire, d'audace et d'habileté. Cette étrange figure presque grotesque vous suit partout et je la *vois* en ce moment dans tous ses détails comme si j'étais devant la toile. Je ne crois pas que la route où est ce jeune homme soit une route sûre; elle mène assurément à des casse-cou; mais il y a là un tempérament de peintre tout à fait extraordinaire.

As-tu lu cet absurde discours de Barbier à l'Académie? En fait de poésie, je te recommande le pastiche de V. Hugo qui a paru hier dans le journal de Villemessant. C'est un chef-d'œuvre et qui donne fort à réfléchir sur le mérite de V. Hugo lui-même. La facture tiendrait-elle dans son talent autant de place que le reste?

Je ne te parle pas politique. De plus en plus je cesse de raisonner sur ce sujet. Je suis humilié. Tes stupides républicains m'ont amené à ce beau résultat de me faire voter oui au plébiscite. Quel parti! et que deviendrait le pays dans de telles mains?

18 juillet 1870.

Mon vieil ami, je n'ai qu'un instant, mais je veux savoir, au milieu de cet épouvantable chaos, ce que devient ton fils. Est-il de la garde mobile? Est-il même à Paris? Il ne nous donne pas signe de vie.

Et vous tous là-bas, sur votre frontière, que devenez-vous et dans quels sentiments êtes-vous?

Ici, c'est la fièvre. Pendant trois soirées, les boulevards étaient comme une fourmilière de sauvages hurlant des cris de mort sur des airs de carnaval. C'est hideux.

Je suis entouré de jeunes gens qui partent et de mères qui pleurent : André Colmet, Georges Nicolet, deux fils de Cogniet, René Millet, le fils de Mathieu; presque tous nos stagiaires sont appelés sous les drapeaux. Dis-moi seulement où est ton fils et si je peux faire quelque chose pour lui.

Cette guerre m'agite affreusement. J'ai vu hier André Reille; il paraît très sérieux. Ecris-moi souvent pendant cette crise, car vous êtes bien près du théâtre de la guerre, et quelle guerre! Et pourquoi? Et comment tout cela a-t-il été mené et amené?

Par dépêche télégraphique du 28 juillet.

Je suis nommé.

Paris, 11 août 1870.

J'ai reçu ta lettre hier soir, mon vieil ami. Ce matin je suis allé chez ton fils sans le trouver. Je lui ai laissé un mot et tout à l'heure, en rentrant, je l'ai vu arriver. Il venait nous faire ses adieux. Il part ce soir, nous a-il assuré. Que Dieu le conduise et le ramène !

Mon pauvre ami, mon vieil Henri ! qui nous aurait dit que nous verrions ces choses, que nous assisterions, pleurant de rage, à cet effondrement de notre France ? Depuis dimanche, Paris est fou de douleur, d'indignation. Ç'a été d'abord une stupeur profonde. Jamais, je n'ai vu, aux plus tristes époques, une journée aussi lugubre que ce fatal dimanche. Ces jours-ci, la réunion de la Chambre, les préparatifs de défense ont donné aux esprits quelque détente et aux cœurs quelque ressort. Mais un sentiment domine tout et suspend la vie : l'anxiété ! l'attente ! la crainte et l'attente d'une dépêche qui décide de notre sort ! Voilà les Prussiens à Saverne ! Ils y sont depuis dimanche soir, et c'est ce matin, jeudi, que nous l'apprenons ! Tout ce qui se passe est inouï. Et cette flotte qui n'est pas partie ! Et ces armées allemandes qui poussent de tous côtés sans qu'on ait soupçonné leur existence ! Et ces combats héroïques où l'on envoyait des patrouilles contre des régiments, des régiments contre des corps d'armée ! Le vertige vous prend à la pensée de ces monstrueuses extravagances, et jamais page d'histoire n'aura paru plus incompréhensible. Quant à moi je suis navré et je ne conserve guère d'espoir. Des défaites à la frontière, une révolution à Paris, voilà, ce me semble, notre avenir le plus probable. Il est absolument impossible que l'Empereur songe à revenir ici ; et je m'en consolerais fort aisément si nous avions un homme ou une chose à mettre à sa place. Mais qui et quoi ?

Ce qui me rassurerait un peu, ce qui, dans tous les cas, fait du bien au cœur c'est le spectacle de cette jeunesse qui part avec un entrain, une vaillance, une confiance admirables. Si notre héroïque armée peut tenir un mois, il y aura là un solide rempart.

On commence à savoir quelque chose de cette bataille de Frœschwiller. Il paraît que c'a été une lutte épique et que Mac-Mahon s'est conduit comme un héros de nos vieilles légendes. Comprend-on que l'état-major impérial n'ait pas eu au moins l'habileté, l'honnêteté vulgaire de publier un récit de cette glo-

rieuse défaite qui aurait échauffé, relevé les cœurs? Mais non... quelques mots affolés... « Que le pays se lève en masse... sauve qui peut! »

Quoi qu'il advienne, un pays ne pardonne pas à qui lui fait courir une si abominable aventure. La bourgeoisie, le peuple, auxquels on prend leurs enfants, sont exaspérés. Ils feront le sacrifice, mais ils en demanderont le prix. Tous les fils de mes amis partent ou sont partis. Colmet, Nicolet, Champetier de Ribes, vingt autres jeunes gens de notre intimité sont à Châlons. A Châlons, hier encore, ils avaient un fusil par seize hommes!

Et nos députés! Quels petits esprits et quelles tristes passions! J. Favre a été odieux depuis avant-hier. Nous saurons ce soir si tous les électeurs de Belleville et de Ménilmontant auront des armes... et, s'ils en ont, nous saurons dans trois mois contre qui ils les tourneront. Une fois débarrassés des Prussiens par la victoire ou par une paix honteuse, nous aurons à recommencer ici les journées de juin. C'est clair comme le jour.

Emile allait beaucoup mieux, lorsque sont arrivées ces tristes nouvelles. Cette secousse lui a fait beaucoup de mal; et, depuis dimanche, il est dans un état d'agitation extrême. Nous devions partir pour La Roche aujourd'hui, mais tu penses bien que nous restons tous. Ma mère est désolée. Elle se rappelle 1815.

Je suis allé chez André Reille avant-hier. On n'a pas de nouvelles de lui. Je sais seulement qu'il est à Metz avec l'empereur. S'il y a une grande bataille qui tourne mal, j'ai l'idée que cet homme se fera tuer; car il joue évidemment son dernier dé et il est brave comme un musulman.

Adieu, ami, frère, je t'écris les larmes aux yeux, la rage au cœur. J'ai la fièvre depuis cinq jours. Pays! Patrie! France! Tous ces mots que nous prononçions autrefois avec une insouciance orgueilleuse, nous en comprenons le sens maintenant. Ah! tout, tout plutôt que de voir ces Allemands sur le boulevard.

Ami, il y a quinze jours, j'étais radieux, entouré de félicitations, heureux de la joie de ma mère et de vous tous, mes amis. Qui songe à tout cela aujourd'hui? Quel consulat! Et comme j'avais raison de reculer devant cet honneur périlleux.

On te force à plaider? Et moi aussi, non pas les magistrats, mais des confrères à l'âme romaine, qui plaideraient une question de lieux d'aisance sur les ruines de l'univers.

Adieu encore, ménage-toi. Au revoir. Vienne le jour où, la main dans la main, mon vieil ami, nous nous rappellerons les lugubres journées que nous traversons.

Paris, 22 août 1870.

Cher ami, que deviens-tu, toi et les tiens, dans ces temps lugubres? On dit ici que les communications sont coupées entre Paris, Metz, Montmédy et Sedan. Je veux en avoir le cœur net. Réponds-moi au reçu de ces lignes et dis-moi quand elles te seront arrivées.

Depuis quinze jours, nous vivons comme vous de rage et d'angoisses. Depuis deux jours, aucune nouvelle de Bazaine. Le ministre de la guerre annonce ce matin dans les journaux qu'il n'a reçu aucun télégramme. Mais il doit avoir des dépêches. Au reste, je comprends qu'il ne dise au public que le moins possible. On a trop parlé dans ce malheureux pays.

Paris est morne, bien remis toutefois de l'épouvante d'il y a quinze jours. Je suis allé visiter hier les travaux de l'enceinte, à Passy et à Auteuil. Dans trois ou quatre jours, les murs et les pont-levis seront finis. J'ai poussé jusqu'à Saint-Cloud où l'on fait un fort. *J'espère que Paris se défendra bien.*

Adieu, ami, un mot au hasard. Dans ces jours de honte et de sang, j'ai besoin de sentir ta main et ton cœur.

Ma mère est froidement désespérée. Elle prie jour et nuit, et cherche Dieu à travers toutes ces horreurs.

Paris, 6 septembre 1870.

Cher ami, un mot seulement, je t'en prie, qui me dise que toi et les tiens vous êtes sains et saufs.

Ma mère n'a pas voulu quitter Paris sans nous; et nous, le devoir nous y retient.

A la grâce de Dieu! Quand ces lignes t'arriveront-elles? Et comment? Je ne sais, adieu, ami, frère. Réponds-moi comme je t'écris, un mot... mon cœur est brisé.

Edmond Rousse.

LE PÉRIL RÉVOLUTIONNAIRE

I. — Les conditions morales de la crise.

La société actuelle est attaquée par des révolutionnaires dont les théories sont vieilles de milliers d'années. Le bon sens le dit, l'histoire le prouve. Mais la plupart d'entre eux les croient neuves, l'esprit de révolte étant essentiellement fait de déraison et d'ignorance. Les socialistes, collectivistes, communistes et autres anarchistes, conscients ou non, qui menacent l'ordre et la paix en France, victimes de l'obscurantisme moral qu'organisèrent des gouvernants incapables ou criminels, s'abaissent par un matérialisme, étroit au seul souci de posséder et de jouir. Ils ont cru avec naïveté que le bonheur se décrète au Parlement et que le progrès s'ordonne à l'*Officiel*. Ils ont ignoré, et leurs continuateurs ignorent que le perfectionnement social n'est fait que d'efforts individuels, basés sur la connaissance et le respect des lois générales où commande la volonté continue de la collectivité.

Ces lois, lentement perfectibles, ne sont pas, comme les socialistes l'imaginent ou feignent de l'imaginer, le produit du hasard ou de l'iniquité. Elles découlent de principes naturels. C'est les méconnaître de penser que la famille est un organisme inutile parce qu'elle constitue une société particulière; que la co-éducation des sexes est nécessaire et que la communauté des biens est obligatoire.

Le formulaire favori de nos plus farouches révolutionnaires fut celui de Platon, rêvant dans sa *République*[1]. Nos grands novateurs ont tout simplement repris à leur compte des utopies caduques. En plaçant à 430 avant Jésus-Christ la naissance de Platon, on constate donc que voilà 2336 années que la chimère de « la Société future » hante des êtres qui croient penser et arrivent, de sophisme en sophisme, à prendre pour le flambeau de l'idée la torche de l'incendiaire, et des jeux de rhéteurs pour des formules d'universelle félicité. Ces pauvres gens, intolérants et persécuteurs, comme tous les fanatiques, clament aussi que le citoyen appartient à l'Etat et se jugent sublimes. L'Etat, selon

[1] Platon, *De la République*. III, 406 (Didot).

eux, est le seul éducateur. L'autorité du père de famille n'est plus que secondaire. Ce fut la théorie de Danton : « L'enfant appartient à l'Etat avant d'appartenir à ses parents. » C'est encore de nos jours la théorie jacobine, et celle des lois scolaires qu'on aggravera bientôt. Cette invention est dans Aristote. Quelle nouveauté !

Nos beaux esprits d'avant-garde vont jusqu'à prétendre qu'ils n'ont point à tenir compte de la civilisation et de la société, de leurs monuments et de leurs institutions. Ils sont prêts à tout détruire.

M. le professeur Hervé, honnête homme au privé, assure-t-on, a son opinion faite là-dessus : « Vous la trouvez donc belle, la société, avec ses milliardaires et ses crève-de-faim, ses palais et ses taudis, ses casernes, ses canons, ses baïonnettes, ses prostituées[1] »!

Un autre compagnon notoire, M. A. Légeret, précise son ressentiment : « L'organisation actuelle est pourrie. Les hommes ne seront véritablement heureux que le jour où ils s'en débarrasseront d'une façon révolutionnaire et la remplaceront par l'idéal qu'ils rêvent, l'anarchie[2]. »

Enfin, un oracle officiel, M. Griffuelhes, secrétaire général de la Confédération du Travail, dit en propres termes par l'entremise de M. Gaston Dru, journaliste d'autant de conscience que de talent : « La civilisation? Pourquoi nous intéresserait-elle? Et quant à la société, notre but n'est pas sa modification, mais son anéantissement[3] ».

Nous nous endormions dans une plénitude de sérénité, regardant grandir autour de nous le réseau des solidarités et évoluer le secours sous ses formes diverses. Il nous semblait que, dans un avenir prochain, la condition humaine s'améliorerait d'une certaine manière et qu'aux féroces batailles économiques succéderait l'ère pacifique des contrats librement engagés et consentis.

Pure illusion! Nous comptions sans les impatiences orgueilleuses ou cupides qu'éveille fatalement toute conception de perfectionnement social, où le matérialisme l'emporte sur le spiritualisme. On veut hâter, aujourd'hui, l'évolution au point d'en faire une révolution, et, pour atteindre d'un élan aux extrêmes limites du progrès, utiliser la violence qui l'anéantira. Et c'est au moment même où l'individu se développe jusqu'à l'épanouissement qu'on veut le livrer à la tyrannie du collectivisme. Singulière folie!

Est-il besoin, en vérité, d'envisager sérieusement la perspective d'encasernement offerte à notre soif d'indépendance? Du haut en

[1] G. Hervé, *le Collectivisme*.
[2] A. Légeret, *Cris de haine, paroles d'amour*.
[3] *Echo de Paris* du 21 avril 1906.

bas de l'échelle sociale, pas un être n'acceptera consciemment et ne se réjouira de devenir un rouage d'une machine immense. Une société communiste ne satisferait pas aux *desiderata* de la totalité de ses membres. Si même, par une organisation merveilleuse, elle parvenait à gérer la production et à assurer la consommation, elle négligerait involontairement le côté intellectuel de la vie. Elle rassasierait peut-être les appétits matériels, jamais les aspirations morales. Il se produirait certainement, et à bref délai, un abaissement cérébral qui nuirait au fonctionnement normal du mécanisme. L'ascension vers plus de science, vers plus de beauté, s'arrêterait. Dès lors, que resterait-il des phraséologies pompeuses sur le progrès?

Leur plus éloquent propagandiste est M. le professeur Hervé. Averti, cependant, par les leçons de l'histoire, il se déclare, à grand bruit, mécontent du système social actuel. Il attaque la propriété individuelle, cause, à son sens, du mal dont gémit l'humanité. Il réprouve et approuve à la fois l'antagonisme de la bourgeoisie et du peuple et veut, par la guerre civile, fusionner les deux classes pour une inaltérable félicité.

Toutes les mesures prises dans le but d'effectuer pacifiquement cette fusion lui apparaissent incomplètes et impuissantes.

Et le dialecticien, ayant déroulé, au profit de ses idées personnelles, l'écheveau des négations toujours faciles, entonne triomphalement les couplets connus de la chanson collectiviste :

C'est d'abord l'expropriation capitaliste, puis la nationalisation de l'industrie et du commerce. L'argent disparaît : Pfut! plus un sou! L'individu devient à la fois créditeur et débiteur de l'Etat, créditeur des denrées et objets nécessaires à son existence, débiteur du travail quotidien. Les héritages sont abolis, l'économie devient inutile. Des conseils d'administration élus régissent la chose publique. L'armée licenciée envoie ses multitudes de jeunes hommes dans les ateliers et les manufactures où ils renforcent les équipes d'ouvriers. En vain ceux-ci prétendent ne plus vouloir travailler que huit heures, pour remédier au chômage qui a pour cause, à leur sens, le trop grand nombre de travailleurs et le trop petit nombre de travaux. Rien n'embarrasse l'apôtre des temps nouveaux. Les malades, les infirmes et les vieillards vivent par la sollicitude de la collectivité. Enfin le professeur Hervé, omettant de nous dire ce qu'il fait des paresseux, des alcooliques et des gredins, imagine réalisée sa république fortunée, bâtie malheureusement sur un papier transitoire, et s'exalte à évoquer le bonheur des humbles, leur sécurité, leurs loisirs toujours accrus [1]. On n'accorderait pas d'importance à ces ingénuités si, dans la

[1] Gustave Hervé, *le Collectivisme*.

suite de sa dissertation, cet agrégé de l'Université n'indiquait les moyens de réduire la société présente à l'acceptation du collectivisme.

Nous entrons là dans le vif du sujet. Quatre facteurs également puissants entravent la libre expansion du collectivisme : la famille, la patrie, la propriété, la religion. Affermis par des traditions immémoriales, ils constituent le patrimoine sacré des conceptions humaines. Nul jusqu'ici n'avait osé nier leur beauté nécessaire. Il était réservé à des idéologues brevetés en Sorbonne, à des utopistes affamés de publicité ou surabondant de sottise, de battre en brèche, sous l'œil bienveillant de l'Etat, ces institutions millénaires et naturelles.

Ce n'est point assez de nier la nécessité de l'agrégat familial; il faut encore le disjoindre. On y arrive par des moyens différents; d'abord par le prêche enflammé en faveur du mariage libre : ensuite par la co-éducation, enfin par la maternité volontaire que les loges maçonniques féminines préconisent ardemment et dont une femme, Mme Nelly Roussel, a la bonté de se faire la propagatrice. L'antimilitarisme sert à son tour à détruire dans les cerveaux faibles l'idée de patrie. Pour la propriété, que les doctrinaires allemands présentèrent comme un vol odieux et permanent, la grève générale paraît devoir bientôt en disperser jusqu'au souvenir. Quant à la religion on la traite en quantité négligeable et des ironistes s'acharnent à en persifler le réconfort.

Ainsi procèdent M. Hervé et ses disciples de plus en plus nombreux, avec l'agrément des pouvoirs. Ils publient des milliers de brochures, colportées jusqu'au fond des lointaines campagnes et des cités ouvrières : elles viennnent y détraquer les cervelles. Dans maints endroits, l'instituteur, les distribue. On sait qu'il est devenu l'agent de la démoralisation nationale, l'instrument de la désorganisation sociale. Il n'est pas possible d'entrer dans le détail de ses méfaits. Les limites de cet article ne le permettent pas. Qu'on pense seulement que près des trois quarts des maîtres et maîtresses de cette école laïque, dont M. Ferdinand Buisson est le grand moraliste, donnent, par intérêt, faiblesse ou aveuglement, dans les idées « avancées ». Ils cèdent à la folie d'orgueil et de haine et la communiquent aux générations nouvelles [1].

Voilà donc le libelle socialiste et anarchiste dans toutes les les mains. Qu'y trouve-t-on? En premier lieu, la recommandation de négliger le vote devenu superflu :

Ne vote pas, dit le camarade Etiévant, révolte-toi, ne te choisis pas des maîtres, cours sus à ceux que tu as; si tu veux vivre ta pleine vie,

[1] Voir Bocquillon, *la Crise du patriotisme à l'Ecole.*

si tu veux que tes petits vivent, révolte-toi, révolte-toi, car l'expérience des siècles, consignée dans les annales de l'humanité, est là pour te dire que l'on n'obtient rien sans cela [1].

M. Enrico Malatesta, un Italien très écouté en France, condamne également le parlementarisme qui « pourrit » les meilleurs socialistes en les assimilant aux bourgeois!

Agissons de manière à éloigner les travailleurs des urnes électorales, dit-il, de façon que les riches et les gouvernants en soient réduits à faire les élections entre eux, au milieu de l'indifférence et du mépris public; et, quand on en sera là, quand la foi au bulletin de vote sera évanouie, le besoin de faire la révolution s'imposera à tous et la volonté de la faire naîtra rapidement. Pénétrons dans les groupes et les réunions électorales, mais pour dévoiler les mensonges des candidats et pour exposer, sans trêve ni répit, les principes socialistes, c'est-à-dire la nécessité de détruire l'Etat et d'exproprier les capitalistes. Entrons dans les associations ouvrières, créons des groupements nouveaux et toujours pour y faire de la propagande et expliquer à tous comment il faut s'y prendre pour s'émanciper. Coopératives, groupements ouvriers, congrès corporatifs et autres agglomérations de travailleurs, tout cela est du bon terrain pour y semer les germes de propagande, pourvu que, naturellement, une fois qu'on est dans ces groupements, on ne perde pas de vue le but pour lequel on y est entré. Prenons une part active aux grèves, provoquons-en, et toujours n'ayons d'autre visée que de creuser plus profond l'abîme entre les salariés et les patrons et de pousser les choses le plus avant qu'on peut. Faisons comprendre à ceux qui meurent de froid et de faim, que leurs souffrances sont incompréhensibles en face des magasins bondés de marchandises qui leur appartiennent. Lorsqu'il se produira des émeutes spontanées, comme il en éclate souvent, courons-y et tâchons de donner une conscience au mouvement, exposons-nous au danger et restons avec le peuple. Une fois sur le chemin pratique, les idées viendront et les occasions se présenteront. Organisons, par exemple, un mouvement pour ne pas payer de loyers; faisons comprendre aux paysans qu'ils doivent engranger toute la récolte; aidons-les y, si nous le pouvons, et si les riches et les gendarmes y trouvent à redire, soyons avec les paysans. Montrons aux conscrits toute l'horreur du service militaire et faisons toucher du doigt aux soldats qu'ils ne sont que les défenseurs des capitalistes... Enfin, que chacun fasse son possible, selon la situation qu'il occupe, prenant toujours comme point de départ les besoins immédiats du peuple et excitant toujours en lui des aspirations nouvelles [2].

M. Emile Girault, autre fauteur de désordres, a commis de nombreuses brochures. Lui aussi, sur l'humus de notre société « pourrie », édifie la cité idéale. Jamais on ne vit autant d'architectes surgir de l'ombre. Nous vivons dans un siècle de renaissance architecturale. M. E. Girault, plus modeste que ses acolytes ou moins imaginatif, se sert des matériaux à portée de la main :

[1] G. Etiévant, *Légitimation des actes de révolte.*
[2] Enrico Malatesta, *la Période électorale.*

syndicats, coopératives de production et de consommation. Il n'en est pas moins l'ennemi du vote et l'ami de la grève générale; il écrase sous sa botte les syndicats jaunes aussi infâmes que les pires associations réactionnaires. M. Girault pactise avec les violents : « La chimie lui prête le secours de ses combinaisons explosives. » Mais ce sont là des moyens extrêmes. En attendant, il catéchise le pioupiou : « Soldat, tu ne tueras point. L'exemple est contagieux. En baissant l'arme, tu contrains tes frères à l'imitation de ce noble geste [1]. » Après quoi, M. Girault se fait moins raisonneur et moins doucereux :

La grève générale appelle au bris des chaînes et des épées, au croulement des temples, non seulement la plèbe des chiourmes et des bagnes capitalistes, mais aussi les opprimés du monde intellectuel, les parias du burin, les artisans de la beauté des arts et des sciences. Elle jette de même son cri strident à l'esclave des champs, au travailleur des bois; elle clame son appel de revanche à la femme opprimée, à l'enfant martyrisée, au vieillard insulté. A tous elle lance sa formule libératrice :

Ouvrier, prends la machine,
Prends la terre, paysan [2].

Il n'est pas besoin de signaler l'extraordinaire galimatias de ces prosopopées. Passons là-dessus et poursuivons le dépouillement de ces factums où l'incohérence le cède à l'absurdité et qui circulent librement sur le territoire de la République, par les soins mêmes de quantités d'agents du gouvernement plus ou moins inféodés aux Bourses du Travail, centres officiels de la propagande révolutionnaire.

Un certain M. Leblond, conférencier ordinaire de l'université populaire toulonnaise, fait le procès de la religion. C'est une spécialité comme une autre. On devine avec quelle scandaleuse partialité cet éducateur, qui se targue de références historiques, mène sa procédure. Voltaire voulant trop prouver ne prouvait rien, et cet encyclopédiste ne dédaignait pas de créer des légendes. M. Emile Leblond écrit : « La Bible est un tissu de stupidités, de fanatisme et d'illogisme que vient, de plus, discréditer, si c'est possible, l'immoralité [3]. » M. Emile Leblond n'a pas lu la Bible. Evidemment, rien ne met plus à l'aise pour en bien parler.

Après la religion, la patrie, dont la famille est l'embryon. M. Gustave Hervé, qu'on ne se lasse pas de citer, établit : « Il y a deux patries : celle des riches et celle des déshérités, celle des conservateurs et celle des révoltés. » Pour le révolté, la patrie se

[1] E. Girault, *Travailleur, tu ne voteras point. Soldat, tu ne tireras pas.*
[2] E. Girault, *la Grève générale révolutionnaire.*
[3] Emile Leblond, *Religion et Patrie.*

présente comme une amusette préhistorique, comme un symbole périmé dont il ne doit plus être fait mention.

Il nous est indifférent, déclare M. Hervé, d'être Français ou Allemands. Nous sommes, avant tout, antipatriotes. Nous sommes antipatriotes, et si pour quelque motif que ce soit, sous quelque prétexte que ce soit, vous nous demandez le seul bien que nous avons en propre, notre vie, eh bien! nous ne vous la donnerons pas. S'il faut risquer notre vie, comme nous n'en avons qu'une, nous la risquerons, non pas pour défendre vos patries à vous, mais pour essayer de fonder la patrie socialiste que nous portons déjà dans nos cerveaux. Plutôt l'insurrection que la guerre [1].

M. Hervé se hâte d'ailleurs d'ajouter que ces doctrines « émancipatrices » fermentent également au sein du prolétariat étranger. Et M. E. Girault, poursuivant, ajoute qu'en cas de conquête :

Ceux qui deviendraient nos maîtres seraient tout simplement des fonctionnaires étrangers ni plus méchants ni meilleurs que les fonctionnaires français. Nous n'aurions qu'à les combattre et à les détruire sur le terrain de la lutte sociale, comme nous devons combattre et détruire ceux que nous subissons actuellement [2].

Donc, il doit nous être indifférent de changer de nationalité. En conséquence, voici les conseils adressés aux jeunes gens :

Si vous ne craignez point l'exil, au moment de l'incorporation militaire, désertez. Si vous le craignez, au contraire, encasernez-vous, mais il vous est prescrit : 1° de ne jamais porter le moindre galon; 2° de refuser de marcher contre les grévistes; 3° d'abandonner le régiment dès la déclaration de la guerre [3].

De leur côté, les camarades plus âgés feront la grève des réservistes, et, dans l'alternative de la guerre :

Mourir pour mourir, frapperont les chefs avant d'atteindre la frontière. Ainsi arrivera-t-on à extirper le cancer du militarisme.

Des hypocrites, des intéressés ou bien des exploiteurs de la confiance populaire, hurleront peut-être après moi, à cause de l'opinion publique; mais, au fond, tous ceux qui se sont donné la peine d'examiner le problème se diront sûrement : il n'y a que ces moyens-là, oui! camarades, il n'y a que ces moyens-là! Crosse en l'air et à bas la patrie, la guerre et l'armée [4].

On ne s'est pas contenté d'inviter les conscrits à pratiquer ces préceptes stupéfiants. La propagande antimilitariste a pénétré dans les casernes. Le dixième congrès des Bourses du Travail, tenu à Alger, a confié au compagnon Yvetot la tâche de rédiger le *Nou-*

[1] G. Hervé, *l'Antipatriotisme*. Déclaration en Cour d'assises.
[2] E. Girault, *la Crosse en l'air*.
[3] E. Girault, *la Crosse en l'air*.
[4] *Ibid.*

veau Manuel du Soldat. On a beaucoup parlé de cette brochure et son auteur a passé devant les tribunaux. Il a été acquitté... Son œuvre résume les griefs du parti internationaliste contre la patrie et l'armée :

Toutes les infamies, toutes les cruautés, toutes les affaires véreuses, tous les programmes menteurs ont eu ce mot pour devise : « Patrie »! la patrie est un odieux préjugé, entretenu par l'imbécillité d'une éducation rétrograde.

La plus affreuse conséquence du patriotisme, c'est le militarisme... La caserne fait de nous une machine à obéir. comme elle en fait une machine à astiquer et à marcher au pas. Il faut obéir aux ordres les plus idiots, les plus contradictoires, les plus immoraux, les plus grossiers... La lâcheté morale, l'habitude de se soumettre et de trembler, voilà donc ce qu'on rapporte des casernes. C'est en sortant du régiment que les hommes sont capables de faire des traîtres à la classe ouvrière en devenant des policiers et des jaunes.

... Pour nous,le bataillon qui passe ne peut être que la servitude. La servitude et la honte, car dès qu'il endosse la livrée du soldat, l'homme du peuple trahit, malgré lui, les siens. Le prolétaire-soldat, c'est l'homme du peuple dressé à la défense des riches et des puissants, équipé et armé contre ses frères.

... L'armée n'est pas seulement l'école du crime, elle est encore l'école du vice, l'école de la fourberie, de la paresse, de l'hypocrisie et de la lâcheté [1].

Suivent, à l'appui de ces dires, des citations d'écrivains célèbres, habilement choisies.

Par des phrases isolées prises çà et là et habilement enchevêtrées, on peut faire dire à qui l'on veut ce que l'on veut. M. Yvetot est un virtuose de ce procédé qui ne peut en imposer qu'aux simples. Voici les conseils qu'il donne en conclusion :

Jeunes hommes, si vous croyez ne pouvoir supporter les vexations, les insultes, les imbécillités, les punitions et toutes les turpitudes qui vous attendent à la caserne : *Désertez!* Cela vaut encore mieux que de servir d'amusement aux bourreaux alcooliques et fous furieux qui prendraient soin de vous dans les bagnes militaires.

Si vous croyez qu'il n'y ait pas une propagande de révolte à faire à la caserne, si vous croyez que cette propagande ne vaut pas les risques que vous courriez à la faire; et si vous croyez qu'il vous serait impossible d'y passer trois années sans faire cette propagande que vous jugez inféconde et que vous jugez néfaste pour vous : *Désertez!*

Par vos syndicats, par vos corporations, par votre Bourse du Travail, il sera fait tout le possible pour que vous ayez un appui moral et pécuniaire. De leur part, vous serez reçus fraternellement à l'étranger, et vous apprendrez ainsi que la Patrie est partout où il y a des hommes qui luttent, pensent, souffrent, travaillent, espèrent et se révoltent contre les injustices sociales...

[1] Yvetot, *Nouveau manuel du soldat.*

... Si on vous envoie dans les grèves, vous ne tirerez pas...
... L'on veut faire de vous des machines à tuer? Révoltez-vous! Et que tremblent enfin ceux qui osent vous armer contre vos frères, car votre ennemi, c'est seulement celui qui vous exploite, vous opprime, vous commande et vous trompe!

Concurremment avec cette brochure, des affiches et des circulaires, dont les dernières provoquèrent une enquête de la justice, des perquisitions et un procès retentissant, ont tenté d'affaiblir le sentiment du devoir chez les jeunes soldats. L'Association internationale antimilitariste des travailleurs a fait placarder la proclamation suivante :

Soldats,

Vous êtes en train de payer votre dette à la patrie. Vous avez abandonné tout ce qui vous est cher, famille, amis, amante, pour revêtir l'infâme livrée militaire. Vous avez délaissé vos intérêts et votre travail pour vous embrigader dans le troupeau des brutes auquel on enseigne l'art de tuer. Comme nous l'avons fait lorsque vous avez été conscrits, nous venons à vous et nous vous invitons à réfléchir. Avant de renoncer définitivement à votre qualité d'homme, avant que votre raison ait complètement sombré dans ces bagnes déprimants que sont les casernes, pensez à ce que vous allez faire. Travailleurs, vous vous devez avant tout à la classe ouvrière. La patrie bourgeoise qui vous réclame des années de servitude et qui exige au besoin le sacrifice de votre existence n'a jamais été pour vous qu'une marâtre. Vous ne lui devez ni dévouement ni obéissance. Quand on vous commandera de décharger vos fusils sur vos frères de misère, comme cela s'est produit à Chalon, à La Martinique, à Limoges, vous n'hésiterez pas, vous obéirez. Vous tirerez, mais non sur vos camarades. Vous tirerez sur les soudards galonnés qui oseront vous donner de pareils ordres. Quand on vous enverra à la frontière défendre le coffre-fort des capitalistes contre d'autres travailleurs abusés, comme vous l'êtes vous-mêmes, vous ne marcherez pas. Toute guerre est criminelle. A l'ordre de mobilisation, vous répondrez par la grève immédiate et par l'insurrection, etc.

Voilà, si je ne m'abuse, de la bonne littérature et qui porte ses fruits. Quinze cents noms d'hommes « libres » étaient au bas de ce manifeste, quinze cents amis de la paix, écumant au seul mot de guerre et prêts à massacrer tous leurs compatriotes plutôt que de les laisser s'armer pour défendre la patrie.

En attendant, les révolutionnaires mettent leurs promesses aux soldats à exécution. Les Bourses du Travail les accueillent; ils ont accès, dans ces maisons populaires, à la bibliothèque et à la salle du théâtre : on leur fournit du papier à lettres et des timbres; on les convie à des conférences et à des cours professionnels. Les conseils, les encouragements à la désertion et à la révolte ne leur sont pas ménagés. Le *Sou du soldat*, caisse grossie par des souscriptions syndicalistes, leur procure des subsides.

Des militants enrégimentés font, sous les drapeaux, leur mauvaise et obscure propagande. Et lorsque le militaire, victime des meneurs, abandonne la caserne, on lui fournit des fonds, on facilite son passage à la frontière, on l'arrache aux poursuites de l'autorité.

Les résultats de cette agitation se font déjà sentir. Je pourrais en rapporter d'abondantes preuves. Mais il ne sied pas, au lendemain des émeutes du Nord et des troubles parisiens, de rappeler des tristesses que doit faire oublier l'admirable conduite des troupes appelées à coopérer au rétablissement de l'ordre. Dieu merci, les cas d'insubordination, de désertion, d'infamie sont encore en très petit nombre. L'armée n'en est pas moins atteinte et telles circonstances difficiles à prévoir pourraient se produire et révéler que le mal est plus profond que nous ne le pensons. L'armée, c'est le peuple et, de plus en plus, le peuple est livré à la haine, abandonné aux fauteurs de grèves, aux utopistes exaltés. Collectivistes, communistes, socialistes, anarchistes, prétendent s'employer à faire l'éducation populaire en vue de son affranchissement. Ils convient les travailleurs et leurs familles à des réjouissances théâtrales, où l'on proteste contre la classe bourgeoise qui monopolise à son profit les lieux de plaisir artistiques et littéraires. Les universités populaires sont des locaux de réunions tout indiqués. On y récite des monologues, tels que celui dont j'extrais quelques lignes. Ce morceau de bravoure est intitulé : *Soldat*. Il s'agit d'un père qui catéchise son fils :

> Le métier de soldat est le métier le plus ignoble que l'homme ait créé. Un soldat, qu'on le veuille ou non, c'est un assassin. On l'a vu à Chalon. On le voit dans les grèves. Quand les travailleurs veulent un peu plus de pain, de liberté, de bonheur, quand, fiers de révolte, ils se dressent contre leurs tyrans, on fait tirer sur eux leurs propres enfants.
>
> ... S'il venait une guerre, tu égorgerais des vieillards, des femmes, des enfants, tu rentrerais ta baïonnette dans des ventres et tu la retirerais rouge de sang... Tu tirerais sans pitié dans l'espoir d'être décoré de la Légion d'honneur. Tu le vois, pour être un bon soldat, il faut être une canaille, un assassin, il ne faut pas être un homme [1].

Cela s'appelle, paraît-il, de la prose rythmée! J'ai entendu réciter ces pauvretés, ou d'autres semblables, dans des milieux ouvriers. L'acteur, toujours un jeune homme, semblait, quel qu'il fût, avoir appris l'art de dire chez le marchand de vin. Et l'ivresse rageuse, qui était son unique moyen d'effet dramatique, se communiquait visiblement à son auditoire, où tout le monde, hommes, femmes, vieillards, enfants, partageait sa colère.

[1] Achille Légeret, *Cris de haine, paroles d'amour.*

Après le monologue ou la comédie révolutionnaire, la romance incendiaire. Cette littérature est florissante ; elle a pour « clou » la chanson. Brailler ensemble, c'est un peu comme boire ensemble.

Nos huit heures, c'est pour demain.
La rupture des lourdes chaînes,
Qui barrent encore le chemin
Des libertés enfin prochaines!
Nos huit heures, c'est en finir
Avec la morgue patronale,
C'est préparer pour l'avenir
La Révolution finale!... [1]

La *Semeuse*, chant du parti ouvrier belge, qui importe en France une multitude de flons-flons révolutionnaires, est à peu près du même acabit. Saluez le drapeau des gueux, dit le parti ouvrier belge,

Saluez notre drapeau rouge
Qui crânement ondule et bouge.
Il porte dans ses plis soyeux
L'espoir du pauvre prolétaire.
Et conquerra bientôt la terre,
Saluez le drapeau des gueux [2].

Ce sont là, cependant, des chansons modérées. Il en est de plus violentes.

Votre armée est notre ennemie,
Les sergents en sont les geôliers.
Nous tisserons sur nos métiers
Ton linceul, ô vieille patrie!
Avec nos fill's et nos garçons,
C'est ton linceul que nous tissons!
C'est ton linceul que nous tissons [3].

On pourrait multiplier les citations. Tous les sujets et tous les motifs font éclore la chanson dans la vie. On pense bien que nos révolutionnaires ne sont pas à court de matière pour élaborer des couplets. Il faut mentionner, parmi les plus appréciées : *la Communarde*, *la Machine*, *Liberté Egalité Fraternité*, *Formons-nous en milices*, *la France socialiste et humanitaire*, *Guerre à la guerre*, *Sauvons-nous des Jésuites*, etc.

Inutile d'en dire plus sur ce sujet. Par tout ce qui précède, on peut juger du degré de folie et de crime des révoltés contre l'ordre social. Ils n'ont pas su se faire une place honorable et

[1] *La Chanson des huit heures*, paroles de L. Drouin de Bercy, musique de Anne de Bercy.

[2] *Le Drapeau des gueux*, paroles de Jacques Gueux, musique de Annibal.

[3] *La Chanson du linceul*, chant des tisserands. Hauptmann.

normale dans la vie et ils veulent détruire la société pour se venger sur elle de leur incapacité ou de leurs mauvais instincts qui leur interdisent d'être heureux.

On a vu les théories émises. Passons à la pratique. Sortons du domaine moral et pénétrons dans le domaine matériel, celui de la Confédération du Travail. Née du syndicalisme triomphant et qui, à l'heure actuelle, groupe sous sa bannière couleur de sang le monde prolétarien, elle entend assurer l'exécution du programme énoncé dans tout ce qu'on vient de lire et déjà s'y emploie, après s'y être préparée au grand jour, sans être jamais sérieusement inquiétée par le gouvernement !

II. — Les conditions matérielles de la crise.

La loi du 21 mars 1884 autorise la formation de syndicats professionnels. L'art. 3 de cette loi spécifie que les dits syndicats ont exclusivement pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles.

Après la promulgation de cette loi, les syndicats se forment dans la plupart des villes. Les municipalités aident à leurs groupements et ceux-ci fondent les Bourses du Travail qui ont pour but d'examiner les conditions locales du salariat. Ces Bourses, sans force dans l'isolement, s'unissent pour une action plus puissante, en fédération. Les syndicats, suivant une voie collatérale, se fédèrent également. Les parlementaires socialistes voient bientôt en ces groupements le noyau de leurs majorités et les encouragent. Ils prennent la tête des grèves qu'ils organisent; ils accélèrent la fusion des haines et des forces du prolétariat contre le capital. Cependant, par crainte de voir leur échapper le rôle d'intermédiaires entre les classes adverses, ils combattent pendant dix ans les tentatives de centralisation ouvrière.

Il a suffi au syndicalisme ouvrier de quelques années d'éducation révolutionnaire pour atteindre au chiffre formidable de 2178 groupements et de 403 440 membres[1] et pour comprendre qu'il ne devait pas se fier aux socialistes parlementaires. Il rejette donc, en 1894, au congrès de Limoges, l'ingérence des politiciens, et se suffit à lui-même, sous l'étiquette de Confédération générale du Travail.

Cependant des éléments hétérogènes gênaient la marche ascen-

[1] C'est le chiffre des inscrits, aux derniers renseignements. Mais il faut compter, au bas mot, 600 000 hommes enrégimentés dans les Bourses du Travail. Il y a une masse flottante d'irréguliers, parents, amis d'adhérents, qui, l'heure venue de l'action décisive, renforceraient les troupes de la Révolution dès les premiers instants.

dante de la Confédération du Travail : la Fédération des Bourses du Travail et le Comité de la grève générale. Il fallait absorber ces éléments indépendants. Trois hommes énergiques s'employèrent à cette tâche : Pelloutier, Griffuelhes et Niel. Leurs essais, d'abord infructueux, aboutirent, en 1901, à une solution conforme à leurs désirs. Désormais, la Confédération du Travail, réalisant l'unité ouvrière, pouvait poursuivre, sans contrainte, ses menées « émancipatrices ».

Que de chemin fait depuis la promulgation de la loi de 1884! Confiné, au début, dans ses attributions défensives du salariat, le syndicalisme s'est écarté de toute légalité, dès que lui est venue la conscience de sa force. Il n'entend plus borner son rôle à de puériles revendications contre le capital, il veut exproprier ce capital et établir sur des bases nouvelles une société, à son sens, mal organisée. Pour atteindre ce but, il dispose d'une arme formidable : la grève générale. D'essence révolutionnaire, il met ouvertement en œuvre la violence.

Dans les sphères gouvernementales s'affirme l'apathie contre ce mouvement merveilleusement homogène. On ne veut pas en envisager le péril. Les socialistes parlementaires se font traîner à la remorque et, pour les asservir plus complètement, la Confédération du Travail leur jette en pâture quelques oboles électorales. Elle les tient sous sa main de fer et leur servilité lui permet de continuer sa tâche, préservée de toute contrainte gouvernementale.

Bien mieux, on peut considérer comme certaine la complicité de l'Etat; non la complicité évidente peut-être, mais la complicité occulte et tacite, car dans les départements, les municipalités, plus inconscientes que coupables, incorporent dans leurs budgets, avec l'assentiment des pouvoirs, les dépenses nécessaires à l'établissement des Bourses du Travail[1].

[1] En 1902 les frais d'installation des Bourses du Travail supportés par les budgets municipaux s'élèvent à la somme totale de plus de 3 millions de francs; les subventions annuelles des municipalités et des départements à plus de 300 000 francs, sans compter la subvention accordée par la ville de Paris, c'est-à-dire plus de 150 000 francs. La Bourse du travail de Marseille touche par an 20 000 francs, celle de Toulouse 11 000, celle de Bordeaux 12 500, celle de Saint-Etienne 32 000 francs. Plus encore, le ministère du commerce verse annuellement à l'office de statistique installé à la Bourse du travail de Paris, la somme de 10 000 francs. Mais le directeur de l'office de statistique, l'homme qui encaisse et dépense ces 10 000 francs est le citoyen Lévy, trésorier de cette Confédération du travail qui, d'après ses statuts, « groupe en dehors de toute école politique tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat. » (G. Dru, *Enquête sur le syndicalisme révolutionnaire*. « Echo de Paris. »)

Or, quelle est la doctrine de ces maisons du peuple réunies en une puissante association qui attire les complaisances du gouvernement et les largesses des municipalités? Nul penseur ne l'a encore formulée. Les termes principaux sont dans la bouche de tous les orateurs de réunions publiques. Elle constitue un ramassis de lieux communs empruntés aux rêves du communisme, du collectivisme et de l'anarchie. M. E. Pouget s'aperçoit de l'absence de l'évangile nécessaire et, en deux brochures, condense la « doctrine ».

L'être humain, dit-il, doit pouvoir l'être à sa guise et ne devoir, en cette fonction, relever que de ses besoins dont la satisfaction se subordonne forcément aux possibilités. La consommation est la mesure du développement social; plus élevée elle est pour chacun et plus élevé est le niveau du bien-être. Mais l'argent étant accaparé par la classe dirigeante, c'est elle qui consomme suivant son bon plaisir, tandis que le peuple qui produit souffre la misère et la faim. Or, le capital, richesse créée par le travailleur, accaparée à la source par des exploiteurs, est le produit du vol. Donc, deux classes dans la société : voleurs, infime minorité; volés, immense majorité. Pour remédier à leur infériorité numérique, les voleurs se sont réclamés des principes d'autorité et de propriété qui se sont convertis en institutions oppressives, dont la façade seule a changé au cours des âges. Une seule chose pourrait, en effet, rétablir l'équilibre social, la suppression des principes de propriété et d'autorité; mais les exploiteurs qui ont su profiter de l'ignorance du peuple pour créer l'armée se défendent par la force.

Cependant l'instinct de révolte, qui n'est autre chose que l'instinct du progrès rendu explosif par la compression entravant son développement, transforme le travailleur : il acquiert le sentiment de sa faiblesse, voit qu'elle est due à son isolement; et le groupement corporatif, le syndicat se forme, favorisé d'ailleurs par l'industrie qui a réuni les ouvriers dans l'atelier, les usines, les manufactures. Le syndicat unit les volés en face des voleurs. En raison même de son origine, il a, logiquement, pour but l'expropriation capitaliste. Il y arrivera par la grève générale que suivra la prise en possession des usines, ateliers, manufactures par les travailleurs et l'instauration du communisme intégral. Pour réussir, il faut désorganiser l'armée, qui seule, empêche la révolution sociale [1].

Ces lignes empruntent leur importance à la situation même de leur auteur, secrétaire-adjoint de la Confédération du Travail. On va voir qu'elles ne sont point une vaine fanfaronnade et que la Confédération tout entière, dans sa pénétration lente dans le peuple, en suit très exactement le programme.

Examinons l'organisation de la Confédération. Deux sections autonomes : 1° section des fédérations d'industries ou de métiers, formée par les représentants de ces groupements : secrétaire, Griffuelhes; 2° section de la Fédération des Bourses du Travail,

[1] P. Pouget, *le Syndicat, les bases du syndicalisme*

formée par les représentants de ces groupements : secrétaire, Yvetot. Un comité confédéral, formé par la réunion des délégués des deux sections. Le secrétaire de la première section est secrétaire général de la Confédération. Trois commissions permanentes de douze membres : 1° commission du journal la *Voix du Peuple*; 2° commission des grèves et de la grève générale; 3° commission du contrôle [1] ».

Des rapports présentés par ces sections et comités, les plus intéressants sont ceux des sections des Bourses du Travail, de la grève et de la grève générale. Cent dix Bourses du Travail assemblent en France un capital annuel de 400 000 francs. Nous allons voir à quelle besogne meurtrière elles emploient ces ressources sous la direction du comité central parisien. Ce comité « s'occupe d'abord de questions administratives, invite les Bourses du Travail à faire une pression auprès des syndicats non confédérés pour les amener à la Confédération et les abonner à la *Voix du Peuple*; il a des « permanents » toujours prêts à partir où on les appelle « pourvu que l'objet de l'appel soit absolument de nature syndicaliste »; il fait faire par ces délégués des tournées de huit, dix et quinze jours, des séjours dans les grèves, des déplacements pour les réunions successives où sont sans cesse invités les permanents [2] ».

Le comité envoie à toutes les Bourses du Travail des circulaires les invitant à aider les grévistes de tel ou tel endroit : il organise une campagne contre la peine capitale, il fait appel à la solidarité des Bourses en faveur de l'ouvrier Spano, condamné à mort pour avoir assassiné un contre-maître. Chaque fois qu'il est sollicité par les Bourses et croit utile une intervention gouvernementale, le comité désigne, pour se rendre à la Chambre ou dans les ministères, des délégués dont l'attitude *n'est pas celle de solliciteurs, mais de protestataires* venant rappeler à qui de droit les responsabilités encourues « en laissant agir des fonctionnaires tout dévoués au patronat, et qui mettent à son service la justice et l'armée ». Des démarches furent faites en ce sens au ministère de l'intérieur au moment des bagarres de Nice, de Hennebont, etc.

Le comité aborde ensuite la question de l'antimilitarisme, rappelle que, depuis 1900, ses efforts pour amener les soldats dans les Bourses du travail sont incessants; qu'avant le congrès d'Alger en 1902, il a envoyé à chaque Bourse du travail de France 500 circulaires pour être remises, selon l'initiative des militants, aux camarades soldats, les invitant à attirer leurs amis de la caserne dans les Bourses du travail. Il annonce ensuite qu'en

[1] Gaston Dru, *op. cit.* — [2] *Ibid.*

conformité de la proposition émise par le congrès d'Alger, il a fait rédiger et publier le *Nouveau manuel du soldat*, tiré d'abord à 20 000 exemplaires, puis, en moins d'un an, à 100 000. Actuellement, cet ouvrage s'achemine vers le deux centième mille... Le congrès dira lui-même, ajoute le rapport, si son comité, en publiant cette brochure au nom de la Fédération des Bourses, « a fait œuvre incontestable d'éducation et de réelle propagande ». Et plus loin : « La propagande antimilitariste ne fut pas non plus négligée et autrement que par la brochure. Par le verbe de ses militants, la section des Bourses fit marcher de pair syndicats et antimilitarisme. »

Le comité rend compte ensuite de l'agitation organisée pour la suppression des bureaux de placement, agitation qui aboutit au pillage de très nombreux bureaux : il rappelle la mémorable journée où cent meetings, tenus presqu'à la même heure, dans cent Bourses de Travail de France, contraignirent le Parlement à adopter le vœu de la Confédération [1].

Les méfaits dont se glorifie dans les rapports de ses sections la Confédération générale du Travail, sous couleur d'offrir au peuple de France des conditions meilleures d'existence, sont innombrables. Ils emplissent les colonnes de son journal, la *Voix du peuple*. Cette feuille persuasive et acharnée marche sur un assez bon roulement de fonds et encaisse des bénéfices. C'est significatif. Voici qui l'est encore davantage.

Le dernier rapport de la commission des grèves enregistre la fondation de dix-sept sous-comités, lesquels, par une action commune, pourront, à une heure vraiment opportune et sur l'avis donné par le comité central, susciter la grève générale immédiate. En attendant, des délégations agissantes et militantes participent aux grèves partielles, les encouragent et les soutiennent. Une brochure de propagande : *Grève générale réformiste et grève générale révolutionnaire*, largement distribuée, apprend aux naïfs que le pillage et le massacre sont des actes louables, mis au service de la cause ouvrière.

Car, de plus en plus, et malgré l'opposition des syndicats réformistes, partisans de la légalité, la Confédération du Travail affirme la nécessité de l'*action directe*, c'est-à-dire le pillage, le sabotage, l'incendie et, par surcroît, le meurtre.

La Confédération du Travail préconise partout l'action directe. L'on prétend instaurer ainsi le progrès et la félicité terrestres.

Il ne paraît plus nécessaire maintenant de demander au Parlement de résoudre les problèmes sociaux, puisque on arrive aisé-

[1] G. Dru, *op. cit.*

ment à lui faire ratifier telle ou telle résolution dont on est convenu après consultation des comités révolutionnaires. En ce moment, la Confédération veut, coûte que coûte, réduire à huit heures le travail ouvrier. Par cette réduction elle montrerait que les loisirs populaires, prévus par le collectivisme et le communisme, ont des chances d'être bientôt goûtés. Elle a institué une *Commission de propagande* pour les huit heures et fait un appel général de fonds. 20 000 francs, chiffre avoué, — mais la Confédération a des ressources occultes, — ont été réunis à l'aide desquels on a publié des brochures et imprimé des étiquettes. Les brochures contiennent, entre autres assurances, celle que la journée de huit heures est un « léger acompte », sur le bien-être futur; cet acompte, il faut toutefois le prendre à défaut de l'obtenir [1]. Les étiquettes sont un peu moins subversives. Mais, répandues à profusion, collées en tous lieux, offertes comme une obsession aux ouvriers, elles les pénètrent graduellement de leur conseil rapide, elles affermissent dans son cerveau la nécessité d'une diminution de la durée du travail.

En outre, la Confédération déchaîne ses mandataires à travers la France entière. Ils conférencient dans les Bourses du Travail en redoublant de violence. Ces conférences sont répétées par des orateurs locaux et des affiches incendiaires proclament journellement l'urgence de la grève générale et de l'expropriation capitaliste. L'ouvrier se trouve donc, et de tous les côtés, et de toutes les manières, chauffé à blanc, grisé d'espoir, farouchement prêt à la lutte d'où doit sortir son bonheur.

Le résultat, on sait déjà ce qu'il est : la France est saisie de fièvre; les ouvriers de l'Etat sont les premiers à se soulever. Brest, Lorient, Rochefort, Toulon sont des foyers d'agitation où les travailleurs, qui ne veulent plus d'aucun frein, commencent, illogiques, par se soumettre à la dure discipline libertaire qui les oblige à compromettre, par la grève et toutes ses violences, la défense nationale. On vient de constater que le Nord et le Pas-de-Calais, pays miniers, n'attendaient également qu'un appel. Les doctrinaires de l'anarchie, disséminés un peu partout, travaillent au « chambard » général. L'Est, dernièrement, les accueillit assez mal. Il n'en est pas de même du Centre. La Creuse et la Haute-Vienne sont en ébullition permanente et, plus près de Paris, l'Yonne, patrie du professeur Hervé, de l'instituteur Clémendot et autres exaltés notoires, prépare ouvertement la révolution et le *Grand Soir*. Un ferment de rébellion agite ce département et

[1] *La Journée de huit heures dans le bâtiment*, éditée par la Commission confédérale de propagande pour les huit heures. — *La Journée de huit heures*, par Louis Niel, préface de Francis de Pressensé.

tourmente plus qu'ailleurs l'ouvrier de la terre, le paysan. Le *Pioupiou de l'Yonne*, journal de propagande, quatre fois poursuivi en cour d'assises et toujours acquitté, est, avec quelques autres feuilles, l'organe du parti militant. Le citoyen Lorris, secrétaire de la Bourse du Travail largement subventionnée par la municipalité auxerroise, dirige les masses populaires contre la société. Aucun autre régiment de France n'a compté autant de désertions que le 4e d'infanterie en garnison à Auxerre : treize en un an.

Des paysans qui, pris individuellement, se rendraient volontiers aux raisonnements sains et circonstanciés, échauffés par des meneurs, appellent de tout leur cœur l'aube radieuse où ils verront la terre commune et le labeur diminué. A bas la guerre! A bas la patrie! Nos balles et nos baïonnettes pour les galonnés! clament ces perroquets travestis en rapaces et qui, dans la fièvre d'une échauffourée, sèmeraient la mort et l'incendie, incapables certainement ensuite de donner un motif plausible à la spontanéité de leur geste.

Je les ai vus, je leur ai parlé. En pleine campagne bourguignonne, des petits propriétaires ou tâcherons, tous proprement vêtus, l'air prospère et, pour la plupart, jeunes et vigoureux, m'ont entouré au nombre d'une trentaine dans un village, Paroy-en-Othe, où je venais, en observateur, assister, un dimanche, à un spectacle de propagande organisé par des anarchistes d'Auxerre. Ces paysans étaient visiblement hors d'eux-mêmes. J'ai combattu leurs théories tranquillement. Peu à peu, leur exaltation est tombée. J'ai senti que leur folie n'était que l'effet du sortilège révolutionnaire. Encore faudrait-il les en préserver. Mais l'Etat n'y a point songé, puisque notre pays entier est livré aux meneurs.

De tous les points de France, Toulon est le plus contaminé. Là, le régime de la Terreur est définitivement intronisé. La municipalité d'Auxerre ne pactise pas avec les révolutionnaires. A Toulon, elle les dirige. Le maire, qui répond au nom heureux de Marius Escartefigue, est un anarchiste avéré dont M. Pelletan, retour de noces, solennisa l'installation à l'hôtel de ville. Depuis cette installation, le budget municipal est devenu un objet de scandale. Les citoyens paisibles ne connaissent plus la sécurité des rues. Le préfet maritime est désarmé contre le déchaînement révolutionnaire des ouvriers de l'arsenal. L'autorité maritime est redevable de cette situation au ministre qui tua le principe hiérarchique et accueillit favorablement les plaintes et les dénonciations du prolétariat après lui avoir fait d'illusoires promesses.

La situation des autorités du port est devenue intenable. Les ouvriers méprisent les chefs qui, ne jouissant plus d'aucun ascen-

dant sur leurs subordonnés, se démoralisent. Les surveillants, voire même certains ingénieurs, subissent des *chamades*, c'est-à-dire sont injuriés, menacés dans la rue et reconduits jusqu'à leur domicile par des bandes en fureur. Telle fut du moins, il y a peu de temps, l'aventure de M. l'ingénieur Tribout. L'incurie des ateliers est telle que plus de 5000 ouvriers, garantis contre tout chômage, assurés d'une retraite et vivant sous le ciel le plus clément, ne fournissent pas le travail de 1500 travailleurs de l'industrie. Ils n'ont qu'un souci : terminer leurs huit heures de présence à l'atelier où, d'ailleurs, ils lisent ouvertement les feuilles révolutionnaires et palabrent en liberté, puis, au milieu de l'après-midi, vers cinq heures, leur journée « gagnée », se répandre dans les estaminets, envahir la Bourse du Travail et, jusqu'à sept heures et plus, pérorer, se griser de paroles et fomenter des émeutes.

Le maire de Toulon se réjouit de tant de désordre. On peut affirmer que sa présence à l'hôtel de ville porte à la cité méditerranéenne un tort incalculable. Gouvernés par un anarchiste, les libertaires se croient tout permis. Les bienfaits de l'étrange administration municipale que Toulon tolère sont les suivants : dettes de la ville accrues en vingt-quatre mois de 1 500 000 francs; développement incroyable du vol, du crime, de la prostitution; multiplication des grèves, des bagarres, des attentats de toute sorte.

Le citoyen secrétaire de la Bourse du Travail, le citoyen secrétaire de la Fédération des syndicats de la marine, et le citoyen secrétaire du syndicat des travailleurs du port dirigent, avec le maire, les menées anarchistes. Sur un mot d'ordre de ces personnages omnipotents, la ville peut, en quelques heures, être mise à sac sans que les révolutionnaires s'inquiètent de la police qui a, elle aussi, la journée de huit heures, et partage les opinions de la municipalité!

Ouvriers de l'arsenal, ouvriers de l'industrie ont perdu toute notion de la situation de Toulon, et nul d'entre eux ne se soucie plus, dans la place qui est la « clef » de notre puissance méditerranéenne, de l'intérêt du pays. Au cœur de ces égarés, qui ne vivent que de l'argent que la collectivité française dépense pour conserver chez eux la force militaire et maritime, les mots de devoir et de patrie ne sont plus que risibles et vides de sens.

III. — Conclusion.

On peut juger, par ce qui précède, de l'étendue du mal. On n'a qu'à regarder autour de soi et à réfléchir. N'oublions pas surtout que si nous sommes de jour en jour plus près de l'abîme

révolutionnaire, la faute en est à l'Etat. Songeons que le conflit entre les classes de la société française peut, quand il se développera, amener, une fois de plus, l'intervention étrangère et soulever l'Europe contre la France. Nos rentes, nos valeurs, nos industries, nos terres sont, pour une certaine part, aux mains de propriétaires étrangers. Leurs gouvernements respectifs ne les laisseront point dépouiller si jamais la démagogie triomphante veut tenter de réaliser son programme insensé. Avant peu, l'impôt sur le revenu viendra porter un coup terrible à la rente française ; mais que se passera-t-il lorsqu'on parlera « légalement » de la socialisation des biens?... A supposer que, par la terreur, les socialistes l'emportent sur le pays, comment résisteront-ils à l'assaut de tous les intérêts étrangers compromis?

Ils spéculent sur un soulèvement général des travailleurs... Ces pauvres gens, pour la plupart, sans lettres et sans connaissance des langues, des mœurs, des lois des autres nations, sont fous à lier. Mais le gouvernement, qui leur a permis d'organiser le désordre et la haine, fut encore plus insensé.

La loi avait décidé que les Bourses du Travail seraient des lieux de réunion où les ouvriers viendraient discuter les questions professionnelles qui peuvent les intéresser. Toute politique devait en être exclue. Mais les dirigeants ont livré à elles-mêmes ces Bourses du Travail, ou n'ont pensé qu'à se servir des masses populaires qui les fréquentaient, pour les tromper, les exploiter, les enrégimenter, sous les bannières des coteries diverses où ils se groupent afin de s'entraîner à la conquête du pouvoir. C'est là qu'est le crime d'Etat, crime inexcusable.

Ni Président de la République, ni ministres, nul n'a songé que des milliers et des milliers d'ouvriers, grands enfants sincères et ignorants, ne devaient pas se réunir sans paternelle direction, sans amical contrôle. Ces braves gens allaient discuter le contrat social. Avec qui? Avec eux-mêmes!... L'Etat représentant, de droit, les intérêts de tous, ne pouvait, sans forfaire, abandonner les intérêts généraux de la collectivité nationale et ne point s'inquiéter de ceux de la collectivité étrangère. C'est pourtant ce qu'il a fait! Les dirigeants n'ont vu qu'une chose : dans chaque ville, l'armée des travailleurs formerait un régiment qui se rassemblerait dans cette caserne, la Bourse, et le député de l'endroit, un « pur », un « fils de la veuve » en serait le colonel! Il en a été ainsi, pour le plus grand bien des arrivistes sans scrupules ; jusqu'au jour où les Bourses se sont confédérées.

Le monde des travailleurs ayant pris conscience de son existence et de sa cohésion, avait entendu, pendant des années, ses exploiteurs lui déclarer que, dès lors qu'il est la force, il est la

raison. Comme en même temps, stupides autant que méchants, les politiciens démagogues ruinaient les œuvres morales, combattaient les idées saines, la désunion s'est mise dans le pays, le trouble dans les cœurs, et le feu de la colère s'est allumé dans les yeux naturellement si bons de l'admirable race du « plus beau royaume sous le ciel ». L'armée des travailleurs s'est alors organisée pour la ruine du parlementarisme, la conquête du capitalisme, la socialisation des biens, le partage des fortunes, l'égalité des conditions; mélange extravagant de revendications et de chimères, grondement de volcan fumeux précédant l'éruption de la lave embrasée, symptômes de cataclysme social auxquels l'observateur qui connaît l'histoire ne se trompe pas un instant.

A ceux qui doutent et ferment les yeux répondront les incendies qui éclairent les plus rebelles. A ceux qui nient et se bouchent les oreilles, riposteront les bombes qui persuadent les plus incrédules.

Nous disons : l'armée... Prenons garde! L'armée est tous les jours travaillée, incitée à la rébellion. Certes, il ne faut pas encore douter d'elle et nous lui avons rendu hommage au début de cette étude; mais nul ne sait quels peuvent être les lendemains d'une grève générale. On ne saurait prévoir les événements résultant de l'arrêt absolu des moyens de transport, de communication, d'alimentation, de vie. Et cette grève générale, qui oserait dire qu'elle ne se réalisera pas demain, absolue et décisive? Sans doute, les six cent mille ouvriers affiliés aux Bourses du Travail ne représentent que le dixième des travailleurs, mais ces six cent mille ouvriers constituent une armée organisée, une force civile dressée en face de la force militaire, et ils n'ont d'autre évangile que celui de la violence... Cela se comprend. Lorsque dans un pays, à la discipline du bien succède la discipline du mal, la force de l'amour cède à la force de la haine.

Cependant, quoi qu'ils tentent, les travailleurs révoltés seront finalement vaincus. Ils ont contre eux la nature et la puissance éternelle et divine qui l'a créée. C'est même cette vision de la condamnation certaine du peuple en fureur, succombant toujours par ses propres excès, sur les ruines et les victimes qu'il a faites, qui rend le drame social, porté à son paroxysme, si tragique et si grand.

Mais que dire des responsables de tant de maux, des hommes qui, tout à la joie de posséder et de jouir, n'ont point allégé le fardeau des misères populaires : alcoolisme, tuberculose, pauvreté des logis, nuit des consciences, froid des vieux ans? L'idéal étant mort au cœur du peuple, il ne se voit plus que condamné à vivre au bord d'un trou noir d'où ne montent que des clameurs de négation et de fureur. Il croit s'échapper de ce cauchemar dans l'apothéose sanglante d'une révolution incendiaire. Et il attaque la

propriété, l'armée et la patrie. Il ne sait pas, le malheureux, que la nature est implacable et que les véritables lois sociales découlent uniquement de forces instinctives qui sont son œuvre invincible. Il rêve d'abattre la propriété! Songe-t-il seulement que lorsque l'enfant nouveau-né ouvre ses yeux à la lumière et qu'un objet brillant s'offre à sa vue, il veut le saisir et le garder? Voilà pourtant, pris sur le vif, l'instinct de posséder.

Quand quelqu'un nous attaque, quand un coup nous menace, nous nous mettons de nous-mêmes en état de défense... C'est là l'instinct de conservation; au fond, la raison d'être de l'armée.

Quand l'amour s'éveille en nous, c'est pour nous dire : « Crée un foyer, fonde une famille, élève des enfants attachés à la maison paternelle où ils naissent, au village où ils grandissent, au pays où ils vivent... » C'est le résultat de l'instinct familial agrandi jusqu'à être dans les limites d'un sol, d'une race, d'un passé, l'instinct du patriotisme.

Ils sont donc déments, ceux qui tentent d'aller contre les lois sociales, puisqu'elles découlent des lois naturelles; ils s'attaquent à la nature même et, pour tout dire, à l'impénétrable volonté qui a fait que les mondes ne se rencontrent point.

Mais si les instincts naturels existent, qui engendrent les instincts sociaux, et si la raison nous est donnée pour sonder l'infini et soupçonner le mystère qui s'y cache, c'est un motif de plus pour nous de ne jouir du droit de posséder, de défendre et d'aimer, qu'en observant le devoir d'user équitablement de ce droit sacré. Il impose des soins et des sacrifices. En avons-nous toujours conscience? Combien de ceux qui possèdent manquent des vertus voulues par l'éternelle justice! Ce pays tout entier est en proie aux convulsions du doute, mais où sont les apôtres? Certes, il y a de grandes âmes, de généreuses âmes : de nobles œuvres en témoignent; mais la collectivité possédante n'a pas encore fait suffisamment action de s'unir, de s'accorder, de se consacrer au relèvement moral du peuple, pratiquement compris, méthodiquement réalisé. Pour cette œuvre, les hommes raisonnables ne parviendront-ils pas à grouper leurs efforts? C'est eux qui sont le nombre, c'est eux qui doivent être la force. Pour les catholiques surtout, la belle et utile besogne que de coopérer à l'union des œuvres, groupements, associations, entreprises de la religion en une Confédération générale du Travail pour le bien!

Comment se peut-il que, dans une ville telle que Paris, il n'y ait pas un lieu où se rencontrent, se connaissent les présidents, secrétaires, administrateurs, délégués, des diverses œuvres chrétiennes de charité, d'instruction, d'éducation? Pourquoi, entre ces œuvres et celle de la province n'y a-t-il aucun lien?

Les Bourses du Travail ont leur hôtel, dans la capitale de la France; les Sociétés savantes ont le leur, les ingénieurs ont le leur, et les catholiques français n'ont trop souvent que de petites installations incommodes, vieillottes, éparses çà et là, — chacun pour soi, chacun de son côté, sans défense, sans entente, sans tactique, sans unité dans les vues, les méthodes et les moyens!...

Ne serait-il pas l'heure de resserrer leurs rapports, leurs volontés, leur concorde, pour eux qui représentent la vraie doctrine de fraternité? Ce pays souffre parce qu'une fois de plus, au cours des âges, il l'a passagèrement oubliée. Il faut la lui réapprendre. Elle a fait la France; elle a fait l'Europe; elle a fait le monde civilisé. En dehors d'elle point de progrès.

Le bonheur de l'homme n'est ni dans l'argent, ni dans les plaisirs, ni dans les titres et les fonctions; il est seulement dans la paix du cœur; dans la consciente et libre acceptation de la condition humaine; dans le goût du travail qui permet d'acquérir et de posséder; dans le soin de se défendre qui permet d'être fort; dans le devoir familial qui attache à la femme, à l'enfant, au foyer, au pays.

Voilà ce qu'il convient de penser, de dire et de redire avec le courage de la conviction. Le temps est passé des paroles vaines, des rivalités stériles, des efforts désordonnés. La plus grande partie de la nationalité française, attaquée et persécutée dans le culte de ses traditions les plus sacrées, doit, sous peine de mourir, les défendre suivant les enseignements de l'honneur et de la foi.

Henri de Noussanne.

LE RÉVEIL DU CÉLESTE EMPIRE

UNE MISSION CHINOISE EN EUROPE

L'Europe et l'Amérique luttaient de vitesse pour conquérir et aménager à leur profit le reste du monde lorsqu'elles ont vu avec stupéfaction des peuples appartenant à une autre race, résister à leurs entreprises. L'Extrême-Orient se dresse aujourd'hui contre ceux qui prétendent régir ses destinées. Les Jaunes revendiquent leur indépendance, s'affirment les égaux des Blancs et leurs victoires inattendues mettent en péril les empires coloniaux créés en Asie par leurs adversaires.

Certains rêvent l'assimilation des deux civilisations l'une par l'autre pour mettre fin au terrible duel qui vient de commencer. C'est là un espoir chimérique, car, si elles ont eu une commune origine, elles ont évolué dans des directions opposées et sont devenues complètement différentes. L'abîme, qui s'est creusé entre elles, est trop profond pour pouvoir être jamais comblé. Blancs et Jaunes sont condamnés à vivre en face ou à s'entre-dévorer et, malheureusement, c'est cette dernière solution qui paraît devoir prévaloir.

Longtemps les Jaunes, terrifiés par l'appareil militaire qui accompagne notre civilisation, se sont résignés à subir passivement le joug des Blancs; mais ils n'ont jamais accepté leur domination. Ils les ont toujours exécrés et n'éprouvent que du mépris pour cette civilisation dont nous sommes si fiers. Aussi, le jour où ils ne nous ont plus sentis aussi forts, où ils ont pensé que nos armées et nos flottes n'étaient plus invincibles, se sont-ils rués dans la lutte avec un élan irrésistible.

Les conséquences de la défaite de la Russie seront encore plus graves que cette défaite elle-même. Au bruit des victoires nipponnes, un frémissement de joie a agité toutes les populations

asiatiques. Plusieurs insurrections ont démontré que l'Indo-Chine, en particulier, suivait attentivement les péripéties de la guerre russo-japonaise. L'Inde, elle-même, s'est émue des événements qui se passaient à l'autre bout de l'Asie, si bien que lord Curzon, avant son départ, s'est trouvé dans l'obligation de rappeler tous les jeunes Hindous qui faisaient leurs études auprès des universités japonaises.

En réalité, ni la Corée, ni la Mandchourie ne sont les véritables causes de la lutte qui s'est terminée si fâcheusement pour nos alliés.

Les entreprises russes sur cette partie de l'Asie n'ont été que l'occasion d'un conflit inévitable. L'heure de la révolte de la race jaune contre la race blanche avait sonné. Si la Russie ne s'était pas trouvée là au moment propice, une autre puissance européenne, la France selon toutes probabilités, aurait essuyé le premier choc.

Nous n'avons vu encore qu'un peuple jaune entrer dans la lice. Et cependant il a vaincu un des plus puissants empires blancs. Que sera-ce donc lorsque d'autres peuples jaunes, beaucoup plus nombreux, interviendront à leur tour? Ils ne l'ont pas fait au cours de la guerre russo-japonaise parce qu'ils n'étaient pas prêts. Mais l'exemple donné par l'empire du Soleil-Levant, son triomphe, inattendu même pour le monde jaune, va galvaniser ces populations. Une Chine nouvelle apparaît qui prend conscience d'elle-même et de sa force. Le patriotisme, inconnu jusqu'ici, commence à naître et va se développer rapidement au souffle des victoires japonaises.

On cherche à nous rassurer en nous disant que le Céleste Empire ne pourra jamais devenir une puissance guerrière véritablement redoutable. Les partisans de cette théorie arguent de la différence d'organisation et de tempérament des Célestes et des Japonais. Les Nippons, disent-ils, sont un peuple discipliné, élevé dans l'amour de la guerre, ne rêvant que luttes et combats, tandis que les Célestes n'ont jamais eu l'esprit belliqueux, méprisent ce qui est militaire, ne possédent, en un mot, aucune des qualités nécessaires pour faire de bons soldats!

Ce sont là de grosses erreurs qui peuvent engendrer les pires désastres, en empêchant les puissances européennes de se préparer sérieusement à la lutte formidable qu'il leur faudra soutenir en Extrême-Orient à une époque peut-être plus proche qu'on ne le croit.

Nous nous sommes fait les mêmes illusions pour le Japon. En 1863 l'empire du Soleil-Levant était considéré comme aussi

nul que la Chine en tant que puissance militaire. Il suffit en effet à la flotte franco-hollandaise d'envoyer quelques boulets de canon pour forcer le détroit de Simonosaki pendant que les marins anglais prenaient possession, après un simulacre de résistance, de Kagoshima, la capitale de Satsuma.

En 1894 tout le monde s'attendait à la victoire de la Chine, le Japon paraissant incapable de lutter contre le Céleste Empire. Et voilà qu'en peu d'années ces petits hommes jaunes sont devenus des soldats de premier ordre.

La vérité est que le Japon, comme le fera la Chine, n'a eu qu'à se souvenir du passé pour redevenir un peuple guerrier. Lorsque le clan des Togu-kawa s'est emparé du trône, il y a deux siècles, il s'est efforcé de détruire tout esprit militaire chez les Japonais afin de conserver plus facilement le pouvoir. Il y parvint si bien que le royaume se trouva livré sans défense aux invasions étrangères. Mais, lorsqu'un peuple a montré pendant des siècles des qualités guerrières, elles existent toujours chez lui à l'état latent et elles ont vite fait de reparaître lorsque le gouvernement veut remettre le métier des armes en honneur. C'est ce qui est arrivé pour les Nippons.

En Chine, lorsque les Mandchous s'emparèrent du trône, ils agirent comme les Togu-kawa. Ils s'efforcèrent de déviriliser le Céleste Empire. Tous les pouvoirs confiés aux militaires leur furent retirés. Dans l'armée elle-même les hautes situations passèrent aux mandarins civils. On acheva de déconsidérer le métier militaire en recrutant les officiers et les soldats dans les plus basses classes de la population. Les grades d'officiers subalternes furent attribués à des hommes dépourvus de toute instruction, aptes seulement à tirer de l'arc et à soulever des poids. De là le classique mépris des Célestes pour leurs troupes et le succès du proverbe bien connu : « On ne prend pas de bon fer pour faire un clou, ni un honnête homme pour en faire un soldat ».

En réalité, l'armée chinoise, que le gouvernement ou les vice-rois négligeaient généralement de payer, était devenue un ramassis de brigands qui vivaient de pillage et semaient la terreur chez les populations. En temps de paix, on licenciait la plus grande partie de ces troupes et, lorsqu'on avait besoin d'une armée, on la recrutait à la hâte, comme on pouvait.

Grâce à cette tactique, les Mandchous purent conserver le pouvoir en dépit de leur petit nombre. Mais, pendant que les gouvernants s'appliquaient avec tant de soin à faire disparaître tout esprit guerrier chez les habitants de race chinoise, ils entre-

tenaient soigneusement, au contraire, les qualités militaires chez les Mandchous.

Ceux-ci devaient subir les examens militaires et prouver qu'ils étaient capables de faire de bons soldats, alors même qu'ils voulaient passer les examens littéraires et entrer dans l'administration civile. Il fallait qu'ils pussent reprendre leur place dans l'armée le jour où leur souverain aurait besoin de leur épée. Ils étaient soldats avant d'être fonctionnaires.

Dans les provinces les maréchaux mandchous, qui commandent à quelques milliers d'hommes seulement, occupent une place prépondérante à côté des vice-rois sur lesquels ils ont le pas dans les cérémonies.

On retrouve encore en Chine des traces de la considération qui entourait autrefois les hommes de guerre. La plus haute récompense que puisse octroyer le Fils du Ciel est la pelisse jaune. Or cette distinction n'est décernée que pour services militaires. Aussi voit-on les mandarins de race chinoise, qui occupent de hautes situations dans l'administration civile, solliciter instamment des commandements militaires afin d'obtenir cette fameuse pelisse.

Le général, qui vient de triompher des ennemis du Céleste Empire, est reçu en grande pompe suivant un antique cérémonial. Lorsqu'il revient à Pékin, l'empereur doit aller au-devant du héros jusqu'à dix lieues de la capitale et lui céder la place d'honneur pour l'entrée triomphale.

De pareilles traditions existeraient-elles chez un peuple n'ayant jamais professé que du mépris pour tout ce qui est militaire?

*
* *

Le Céleste Empire a été, au contraire, le pays le plus agité du monde, celui où les guerres ont été le plus fréquentes. Ce qui nous apparaît aujourd'hui comme un énorme bloc n'est, en réalité, qu'une agglomération de cent peuples rivaux parlant des langues différentes, presque toujours en lutte. Les guerres les plus sanglantes ont mis aux prises la Chine du Sud et celle du Nord. Les populations sédentaires du Sud, attachées au travail du sol, avaient atteint un degré de civilisation plus avancé que les tribus nomades du nord et de l'ouest, dont elles se refusaient à accepter la domination. Le Nord et le Sud ne se réunissaient que pour résister aux ennemis communs qui envahissaient la Chine et prétendaient s'y installer.

Le Céleste Empire est si troublé que, vers l'an 1000, on voit cinq dynasties se succéder en cinquante ans sur le trône. Puis,

dix-huit Etats indépendants se partagent le pays jusqu'au jour où une première invasion mandchoue fonde un puissant empire dans le Nord. Mais au douzième siècle, les Mandchous sont chassés par les Mongols qui sont les maîtres pendant deux cents ans, après quoi ils sont remplacés par les Ming qui sont, à leur tour, au dix-septième siècle, supplantés par les Mandchous qui règnent encore aujourd'hui. Guerres, massacres, révoltes, voilà donc le spectacle ininterrompu que présente l'histoire de l'empire chinois pendant ces vingt derniers siècles.

Aux dix-huitième et dix-neuvième siècles, les luttes intestines deviennent moins fréquentes. La dynastie mandchoue assure à la Chine, en dépit des révoltes, une tranquillité relative qu'elle n'a jamais connue dans le passé. C'est qu'elle a su introduire dans le Céleste Empire une très forte organisation communale qui concentre l'attention des habitants sur leurs affaires locales et les rend indifférents à tout ce qui se passe hors de leurs villages. Les Célestes perdent alors toute conscience de la communauté d'intérêt qui les unit au reste de la Chine. Heureux de se gouverner eux-mêmes, ils administrent avec soin les affaires de leur commune et bornent là leur ambition. En réalité, depuis que les Mandchous ont pris possession du pays, toute l'autorité dans les communes est entre les mains des notables, si bien que les mandarins ne disposent presque d'aucun moyen légal de coercition pour obliger les indigènes placés sous leur autorité à se conformer aux injonctions de l'administration.

En dehors de l'organisation communale, il n'y a de vraiment fort, dans le Céleste Empire, que les corporations de métiers. Ce sont de véritables syndicats puissamment organisés, qui tiennent souvent en échec les vice-rois eux-mêmes et règlent toute la vie économique. A ces corporations est dû le boycottage des marchandises américaines dont on a beaucoup parlé récemment. Ce sont encore elles qui ont combattu le commerce russe en Mongolie et n'ont pas voulu céder malgré les efforts énergiques du gouvernement du tsar. Le Céleste appartient corps et âme à sa corporation, organisme fortement constitué, dirigé par des chefs qui sont nommés à l'élection et que contrôle l'assemblée des sociétaires. Chacune de ces corporations est, en quelque sorte, une république parlementaire.

Actuellement, ces puissantes associations ne se préoccupent plus seulement des affaires de leurs corporations. Elles sont attentives aux graves événements dont l'Extrême-Orient est le théâtre, et ont suivi passionnément les péripéties de la lutte engagée entre la Russie et le Japon. A mesure que grandissait le prestige de

l'empire du Soleil-Levant, l'ancien orgueil chinois et le mépris de l'étranger reparaissaient triomphants au sein des corporations et rendaient difficiles les relations des négociants européens avec elles.

C'est sur ces syndicats que le gouvernement du Fils du Ciel se propose de s'appuyer pour établir les bases de la constitution politique dont l'application le préoccupe si vivement aujourd'hui.

Quel chemin parcouru depuis six ans par un pays dont la lenteur, jusqu'ici, était proverbiale ! Qui aurait jamais pensé, en Europe, que le Céleste Empire pourrait devenir un gouvernement constitutionnel? Et, cependant, rien n'est plus exact. L'Europe est visitée, en ce moment, par une mission chinoise composée de hauts fonctionnaires qui viennent étudier nos institutions politiques, l'organisation législative, fiscale et militaire des puissances européennes, et recueillir, en un mot, toutes les indications nécessaires pour jeter les bases d'un système constitutionnel, adapté aux mœurs et aux habitudes du pays. Ce nouveau régime sera d'abord mis en application dans une province avant de fonctionner dans les autres. Le gouvernement pourra ainsi se rendre compte des avantages et des défauts de ce système et l'améliorer, s'il y a lieu, avant de l'étendre au reste de l'empire. D'après les renseignements qui nous ont été fournis par un des membres de la mission, cette réforme serait appliquée partout dans une douzaine d'années.

Les représentants du Céleste Empire auprès des diverses puissances ont reçu l'ordre de faciliter le plus possible les travaux de cette mission. Chacun d'eux a même été chargé de procéder, dans le pays où il réside, à une partie de l'enquête prescrite par le gouvernement chinois. Les membres de la mission n'auront donc, le plus souvent, qu'à contrôler l'exactitude des renseignements recueillis par les ministres célestes.

Le général Yin-tchang qui accompagnait, il y a cinq ans, le jeune prince Tchoun, chargé d'apporter à l'empereur d'Allemagne les excuses de la Chine pour le meurtre de son ministre à Pékin, le baron Kettler, a été chargé d'établir le programme des travaux de la mission. Ce haut mandarin, actuellement représentant du Céleste Empire à Berlin, en qualité d'envoyé extraordinaire, est le plus connu des chefs du parti réformiste. Il jouit de toute la confiance de l'impératrice douairière et il aura certainement une grande influence sur les décisions qui seront prises après le retour de la mission. Interrogé au sujet de ce fameux Parlement que le gouvernement chinois se propose de constituer, Yin-tchang a déclaré que le Céleste Empire n'a aucunement

l'intention de recourir au suffrage universel. D'après lui, un Parlement qui serait nommé de cette façon ferait forcément preuve à l'heure actuelle dans la discussion des affaires de l'Etat d'une incompétence notoire et se couvrirait même de ridicule. On arriverait d'ailleurs malaisément à le faire nommer parce que les Chinois ne consentiraient guère à se déranger pour envoyer des représentants à un Parlement dont ils ne peuvent encore comprendre l'utilité.

Tout au contraire, ils ne négligent jamais d'aller voter quand il s'agit d'élire quelque chef de la corporation dont ils font partie. Ils se rendent bien compte dans ce cas de l'importance de leur vote et des graves inconvénients que pourrait présenter une élection inconsidérée, faite par une minorité d'électeurs.

Aussi le gouvernement chinois songe-t-il à constituer son fameux Parlement au moyen de ces corporations. Ce ne seraient pas des représentants élus par les populations qui le composeraient, mais bien des représentants des corporations de métiers. On trouverait donc dans ce Parlement des délégués des différentes classes professionnelles. La mission envoyée en Europe a déjà étudié en détail les institutions des pays où il existe quelque chose d'analogue afin de voir ce qu'il est possible de faire en Chine dans le même ordre d'idées.

Elle a visité les villes de Brême et de Hambourg où ce système se trouve en vigueur. Elle s'est rendue également en Autriche pour y étudier le fonctionnement des *cinq curies* ou classes professionnelles électorales. Munie de ces renseignements, elle va rédiger un rapport pour le gouvernement céleste, et celui-ci mettra immédiatement en application le système de représentation professionnelle qui lui paraîtra le plus en harmonie avec les habitudes et les besoins de ses sujets.

Les membres de la commission se rendent fort bien compte des difficultés de toute sorte que rencontrera la création de ce fameux Parlement. A leur avis, cette réforme est possible, mais il est indispensable de procéder avec une prudence extrême. C'est à peine s'ils osent entrevoir dans un avenir très éloigné le moment où le peuple céleste possédera une éducation sociale suffisante pour que le suffrage universel puisse être appliqué avec profit. En attendant, on procède déjà à d'autres réformes dont l'application n'exige pas une longue suite d'années.

*
* *

Le mandarinat est fortement battu en brèche. Tout-puissant jusqu'ici, il voit son prestige décliner de jour en jour. Le mouve-

ment réformiste de 1898 avait été principalement dirigé contre lui. Le jeune empereur Kouang-sin sentait fort bien que l'impuissance de la Chine devant les empiètements ininterrompus des Européens était dû, pour une large part, à l'esprit routinier et à l'incurie du personnel administratif. L'aveuglement obstiné des mandarins rendait d'autant plus frappante à ses yeux la perspicacité du réformiste Kang-yeou-wei qui, dix ans avant les désastres de 1895, écrivait qu'en cas de guerre avec le Japon, les Célestes devraient renoncer au Liao-tung et à Formose. Pour mettre son pays à l'abri des entreprises européennes, Kouang-sin résolut de le débarrasser de tous les fonctionnaires qu'il jugeait incapables de seconder ses projets.

Il ne faudrait pas s'imaginer qu'il n'avait avec lui aucun des hommes d'Etat chinois.

Le vice-roi Tcheng-tchi-tong, notamment, l'encourageait dans ses desseins de réforme. Mais, pour réaliser de pareils projets, il fallait de l'argent, beaucoup d'argent, et le trésor impérial était bien pauvre. Ce sont, en effet, les vice-rois qui perçoivent les impôts et en conservent le produit par devers eux, soi-disant pour subvenir aux dépenses des provinces qu'ils administrent. L'empereur ne dispose que des faibles ressources envoyées par les vice-rois pour l'entretien de la cour et des ministères, et, bien entendu, ces contributions ne représentent qu'une infime partie du montant total des impôts payés par les habitants.

Pour se procurer l'argent nécessaire, Kouang-sin prêcha l'économie et prétendit faire disparaître les charges inutiles, notamment un certain nombre de cours métropolitaines. Dans les provinces de Canton, du Yunnan, de Won-tchang, il supprima les gouverneurs provinciaux, qui doublaient inutilement les vice-rois, la surintendance du fleuve Jaune, ainsi qu'un grand nombre d'intendances pour le transport du riz et du sel.

Ces mesures provoquèrent un véritable déchaînement de colère dans le monde mandarinal. Les hauts fonctionnaires, se sentant menacés, supplièrent l'impératrice douairière d'arrêter le zèle intempestif de son neveu. On connaît le reste. Toutes les mesures prises par l'empereur Kouang-sin se trouvèrent rapportées, et il ne resta plus que le souvenir de réformes dont l'application eût fait rapidement la force et la grandeur du Céleste Empire.

Mais ce souvenir resta vivace et le puissant parti des mandarins ne put parvenir à l'étouffer. Les réformistes de 1898 n'avaient eu que le tort de venir un peu trop tôt et surtout de frapper trop fort et trop haut. Avec un peu plus de prudence ils eussent réussi, car ils agissaient dans le sens où doit fatalement évoluer

l'empire chinois. Les événements de 1900, le siège de Tien-tsin, la marche des troupes européennes et japonaises sur Pékin, allaient remettre en honneur la mémoire des réformistes et leurs projets. En effet, depuis cinq ans, toutes les idées de Kang-yeou-wei ont été successivement reprises et l'impératrice douairière est si bien entrée, elle-même, dans la voie des réformes qu'elle se préoccupe, aujourd'hui, de doter la Chine d'une constitution.

Après son neveu Kouang-sin, elle bouleverse tout le système administratif de l'Empire. Jusqu'ici ce royaume semblait avoir été créé pour nourrir et enrichir l'innombrable armée de fonctionnaires qui étaient parvenus à passer avec succès des concours, consistant uniquement en amplifications littéraires et morales sur les textes de Confucius, en exercices maniérés de style savant, etc. Celui qui avait la chance de réussir aux examens provinciaux et aux concours de Pékin était apte à n'importe quelle carrière. Il pouvait être indifféremment magistrat, ingénieur, préfet, officier supérieur, etc.

Aujourd'hui, ces bizarres examens ont subi de notables modifications. On a compris que des exercices littéraires ne pouvaient pas mener à toutes les carrières. Cependant, il était difficile de renoncer d'un seul coup à tout un enseignement pour adopter des matières d'examen, sur lesquelles les candidats n'avaient aucune possibilité de s'instruire. L'impératrice douairière a reculé devant une mesure aussi radicale, dont l'application aurait provoqué un trop vif mouvement d'irritation parmi les lettrés. Il faut songer qu'à ces examens il se présente dans toute la Chine environ trois cent mille candidats, dont beaucoup sont déjà parvenus à l'âge mûr, voire même à la vieillesse, et qui sont incapables d'entreprendre de nouvelles études d'un ordre tout différent.

On a donc simplement modernisé ces concours par l'adjonction de nouvelles questions. Le capitaine d'Ollonne, depuis peu arrivé de Chine, a assisté aux derniers examens et a vu interroger les futurs mandarins sur des sujets de brûlante actualité. C'est la preuve qu'aujourd'hui le gouvernement céleste ne veut plus se contenter de fonctionnaires dont toute la capacité se réduit à de creux développements oratoires, mais qu'il prétend exiger des candidats aux fonctions administratives une connaissance approfondie des questions politiques et sociales.

Voici des sujets du dernier concours : « La civilisation européenne est-elle bonne ou mauvaise pour un peuple qui ne la possède pas? Le Japon a augmenté sa puissance en la prenant, mais, au contraire, l'adoption de la civilisation occidentale a mis

l'Egypte sous le joug de l'Angleterre. Que faut-il conclure pour la Chine de ces deux exemples? » — « Quels seraient les moyens légaux que pourrait employer la Chine pour obliger les Etats-Unis à abolir les lois qui restreignent l'entrée des émigrants chinois aux Etats-Unis? »

Outre ces profondes modifications apportées aux antiques concours, le gouvernement céleste a décidé de ne plus attribuer toutes les fonctions administratives aux candidats qui subiraient les examens classiques. Désormais ces concours ne seront plus aussi fréquents, ce qui permettra de mettre un certain nombre de places à la disposition des élèves des universités créées à Pékin et dans la plupart des provinces. Ces universités donnent aux jeunes gens une instruction analogue à celle que l'on reçoit dans les universités européennes. Il y a également des écoles de traducteurs dont les professeurs enseignent les langues européennes et les sciences, des écoles de médecine [1], d'agriculture et même une école des mines. Depuis 1902, on voit beaucoup de jeunes gens sortant des nouvelles écoles obtenir de hautes situations, préfectures, postes diplomatiques, etc.

A côté des établissements d'enseignement supérieur, il y a aussi des établissements primaires et des établissements secondaires. L'explorateur Paul Pelliot, arrivé tout récemment d'Extrême-Orient, a fait connaître au comité de l'Asie française qu'avant son départ il apprenait tous les jours l'ouverture d'écoles nouvelles. Le Kouang-si, lui-même, province cependant très pauvre et très troublée, a inauguré en 1904, ses bâtiments universitaires construits à l'européenne.

Dans la seule préfecture de Pao-ting au Tche-li, il existait, en 1905, une école normale comptant 732 élèves, une école de médecine avec 62 élèves, une école supérieure d'agriculture avec 135 élèves, une école d'enseignement supérieur avec 230 élèves, une école militaire, complétée par des annexes, comptant plus de 600 officiers, cadets ou enfants de troupe. On y trouve également 12 écoles d'enseignement primaire et un certain nombre d'établissements de moindre importance où l'on enseigne l'alphabet latin à des enfants et à des adultes.

L'éducation des femmes, si négligée jusqu'à ce jour, est devenue un sujet de préoccupation pour le gouvernement impérial. Jusqu'ici la femme céleste vivait dans un état de dépendance absolue. Elle n'allait jamais à l'école, s'occupait uniquement de

[1] Il existe au Seu-tchouan une école de médecine extrêmement florissante qui a été fondée par un médecin français, le docteur Legendre, à qui le Comité de l'Asie française a fait une réception enthousiaste l'an dernier.

sa maison et traînait, aussi bien comme jeune fille que comme femme, une vie monotone et désœuvrée. Sa situation semble se modifier totalement. Parmi les femmes qui appartiennent à la classe aisée, certaines vont s'instruire au Japon. Une *Histoire des germes du féminisme au Japon* a été traduite en chinois. Deux ouvrages *sur l'âme féminine* et *sur le droit qu'a la femme chinoise de choisir son mari* ont paru récemment à Shanghaï. Un traité sur les femmes russes qui ont joué un rôle important dans le terrorisme russe il y a vingt-cinq ans, a également été publié en Chine. Lorsque les étudiants célestes de Tokio offrirent au vice-roi, Yuan-che-kai, de quitter leurs études pour aller combattre les Russes, les femmes chinoises qui suivaient des cours auprès des universités nipponnes se constituèrent en compagnies d'infirmières pour aller donner leurs soins à leurs camarades sur les champs de bataille.

La femme du vice-roi, Yuan-che-kai, a créé à Tien-tsin une école où les jeunes filles reçoivent une instruction européenne. Au mois de novembre 1904, l'impératrice douairière a donné l'ordre de réserver les fonds nécessaires à la fondation, dans la capitale, d'une école d'enseignement pour filles, organisée à l'européenne. Le Céleste Empire s'apprête à rompre en même temps avec l'antique habitude de la compression des pieds des petites Chinoises. En février 1902, l'impératrice a lancé un édit pour conseiller la suppression du bandage des pieds. A l'heure actuelle, il paraîtrait même qu'elle se propose de l'interdire complètement. Elle a été encouragée dans cette voie par la création, dans toutes les provinces de sociétés dont les membres ont pris l'engagement de laisser libres les pieds de leurs femmes et de leurs filles et de n'accepter comme épouses pour leurs fils que des jeunes filles dont les pieds n'auraient pas été bandés. Quand on connaît le caractère chinois et la puissance des traditions familiales, on ne peut qu'être stupéfait de si rapides changements.

Ce qui inquiète le plus le gouvernement impérial, c'est la pénurie de professeurs. Il y a trop peu de temps que la Chine est résolue à se transformer pour qu'elle ait pu former des maîtres en nombre suffisant. Pendant quelques années encore nous verrons ses étudiants quitter leur patrie pour aller chercher l'instruction dans d'autres contrées plus favorisées. Autrefois les Célestes qui s'expatriaient ainsi n'étaient qu'une infime minorité qui se rendait de préférence auprès des universités américaines. Les universités californiennes étaient les plus fréquentées [1].

[1] Parmi ces étudiants, certains ont obtenu par la suite de hautes situa-

Ce mouvement vers les Etats-Unis s'arrêta lorsque des mesures rigoureuses furent prises en Amérique contre la main-d'œuvre chinoise. Les étudiants célestes, eux-mêmes, éprouvèrent tant de difficultés pour se rendre en territoire américain, qu'ils se virent contraints de se diriger vers des régions plus hospitalières. La plupart s'en vont aujourd'hui demander au Japon la science dont ils sont si avides. Un millier à peine viennent en Europe. Ceux-ci se trouvent pour la plupart en Belgique où le gouvernement leur accorde des facilités toutes spéciales pour leurs travaux. Il y en a également un certain nombre en Allemagne et en Autriche. Quelques-uns suivent des cours à Paris, notamment à la Faculté de droit, à l'Ecole des hautes études commerciales, à l'Ecole des sciences politiques, etc.

Travailleuse et intelligente, cette jeunesse a vite compris au contact d'autres civilisations, que sa patrie ne peut continuer à vivre sans se réformer. Aussi est-elle tout entière acquise au parti des réformistes dont la puissance augmente précisément à mesure que les étudiants rentrent de l'étranger.

L'affaire du *Sou pao*, journal imprimé à Shanghaï, est encore présente à tous les esprits. Cet organe avait, en 1903, attaqué avec une violence extraordinaire le gouvernement, et surtout les ministres, qui empêchaient l'application immédiate des réformes attendues. L'entourage de l'impératrice intervint, estimant que le scandale avait été trop grand pour rester impuni. Le journaliste Tchen-sin paya de sa tête sa trop grande audace et, à la suite de ce procès, il fut interdit de laisser circuler dans le Céleste Empire les journaux réformistes imprimés au Japon. Mais le mouvement était trop puissant pour pouvoir être enrayé. Il compte des partisans jusque dans la famille impériale.

Bon gré, mal gré, l'impératrice douairière s'est trouvée entraînée et, afin de ne pas être débordée, elle a dû, par un juste retour des choses d'ici-bas, prendre l'initiative des réformes après avoir détrôné son neveu pour s'être déclaré quelques années plus tôt le chef des réformistes.

Mais ses efforts n'ont pu vaincre l'esprit routinier et l'incapacité des ministères chinois. Ces organismes rouillés n'ont rien voulu changer à leurs traditions et à leurs règlements surannés dont le fonctionnement ne peut s'accommoder des idées nouvelles. Ils ont opposé aux réformes une force d'inertie dont la cour ne

tions. L'un d'eux est consul général à Prétoria, un autre a été ministre de Chine à Washington, un troisième jouit d'une grosse influence dans le conseil de l'impératrice, un quatrième est adjoint au ministre de l'instruction publique, etc.

triomphera pas tant que le personnel actuel n'aura pas disparu. Le gouvernement a jugé sage de ne pas entamer de lutte avec ces bureaux antédiluviens et il a préféré créer de nouveaux services qui ont enlevé aux ministères à peu près toutes leurs attributions.

Quant au parti mandchou, il a suivi docilement l'impératrice dans la voie des réformes. Il a compris qu'il n'était pas assez nombreux pour sauver le Céleste Empire des dangers dont il est menacé et il s'est résigné à s'unir aux Chinois de race pure après avoir, pendant des siècles, fait lourdement peser son autorité sur eux.

Dans les provinces, beaucoup de vice-rois et de gouverneurs ont pris l'initiative des réformes. Un grand nombre de charges inutiles et dispendieuses ont disparu. De nouvelles préoccupations, jusqu'ici inconnues, paraissent naître dans l'esprit de ces hauts fonctionnaires. Ils ne songent plus uniquement à s'enrichir aux dépens de leurs administrés. Ils commencent à sentir le poids de la lourde responsabilité qui pèse sur leur tête et l'avenir de leur pays devient de jour en jour leur principal souci.

C'est la marque évidente de l'évolution qui se produit actuellement dans l'esprit chinois. Chose inouïe, les vice-rois envoient sans difficulté à Pékin les sommes d'argent de plus en plus importantes que le gouvernement leur réclame pour mettre en œuvre les réformes à l'ordre du jour.

Ils se montreraient moins accommodants si la cour gaspillait les taëls qu'ils lui adressent. Mais ils savent que les sacrifices, ainsi consentis par eux, doivent permettre la constitution d'un pouvoir central assez fort pour résister victorieusement aux entreprises des ennemis de la Chine et ils ne veulent rien épargner pour assurer la puissance et la grandeur de leur pays. Nous sommes même à la veille de voir créer un budget général des ressources de l'Empire. Sir Robert Hart, le fameux directeur des douanes chinoises, a fait accepter par le gouvernement céleste un plan financier dont l'application élèvera les revenus du Trésor impérial de 350 millions à 1800 millions environ. D'après ce plan, les vice-rois n'auront plus à faire des libéralités plus ou moins larges à la cour. L'impôt établi sur de nouvelles bases sera perçu par des agents du gouvernement qui en feront parvenir directement le montant à une administration centrale des finances créée à Pékin. Les pouvoirs financiers des vice-rois seront ainsi supprimés.

Le jour où de pareilles ressources se trouveront à la disposition du pouvoir impérial, il lui sera aisé d'entretenir une puissante armée, organisée à l'européenne. Cette armée est l'objet de

ses préoccupations les plus immédiates. Il se rend parfaitement compte qu'il lui faudra beaucoup de temps pour effectuer la réforme administrative et constitutionnelle de son immense empire et il comprend que, pendant cette longue période de transformation, les nombreux ennemis de la Chine lui feront courir toutes sortes de dangers. Elle doit donc devenir avant tout une grande puissance militaire afin de tenir ses adversaires en respect. Il est évident que l'organisation d'une armée ne demande qu'un temps relativement court lorsqu'on a sous la main les hommes nécessaires et suffisamment d'argent pour les nourrir et les armer. Or, nous savons que la Chine est un inépuisable réservoir d'hommes.

Sir Robert Hart a également dressé, sur la demande du gouvernement céleste, un plan d'organisation militaire portant création de quatre corps d'armée, de trois flottes et de trois arsenaux. Il paraîtrait toutefois que ce second projet de sir Robert Hart n'a pas complètement satisfait le gouvernement de Pékin. L'impératrice-douairière a trouvé ses bases insuffisantes et elle en a fait dresser un autre beaucoup plus important.

N'ayant plus besoin de celui du directeur général des douanes, les Célestes n'ont rien trouvé de mieux que de le publier pour montrer à l'Europe que la Chine est bien résolue à résister à ses ennemis et qu'un Européen a indiqué au gouvernement céleste les mesures qu'il doit prendre pour y parvenir.

*
* *

Jusqu'ici les armées chinoises étaient sous les ordres des vice-rois qui les recrutaient, les payaient, quelquefois, et ne les mettaient pas toujours à la disposition du pouvoir central lorsque celui-ci avait besoin de troupes. C'est ainsi qu'en 1900, les armées de Tchang-tchi-tong, vice-roi du Hou-pei, et celles de Yuan-che-kai, vice-roi du Chan-toung, ne prirent pas part aux combats que les troupes chinoises livrèrent aux soldats européens et japonais. Or, ce sont les meilleures troupes du Céleste Empire. Celles qui soutinrent le choc des étrangers étaient considérées par les Chinois eux-mêmes comme n'ayant pas une grande valeur militaire. La campagne de 1900 eût peut-être été beaucoup plus difficile si les troupes de Tcheng-tchi-tong et de Yuan-che-kai étaient entrées en ligne.

Lors des manœuvres de Wou-chang, les officiers européens qui y assistaient n'ont eu que des éloges pour les soldats de Tchang-tchi-tong. L'un d'eux nous a déclaré qu'il les considérait comme valant des troupes européennes.

Bientôt il existera en Chine d'autres corps d'armée aussi fortement constitués. Aujourd'hui, en effet, Pékin possède un organe militaire central, qui lui avait fait défaut jusqu'ici. Le prince Ching, très en faveur auprès de l'impératrice, a créé, avec le concours du vice-roi Yuan-che-kai, le conseil supérieur de la guerre, le Lien-peng-fou, véritable contrôle du ministère de la guerre. Ce nouvel organisme étend son autorité sur tous les corps d'armée, ce qui n'a pas été, au début tout au moins, du goût de tout le monde. Certains vice-rois, mécontents d'être ainsi dépouillés d'une partie de leur pouvoir, exprimèrent hautement leur irritation lors de la constitution du Lien-peng-fou. Le vice-roi de Nanking se fit remarquer par la vivacité avec laquelle il déclara vouloir ignorer l'autorité du conseil supérieur de la guerre. Cette attitude ne plut pas à l'impératrice-douairière. Un édit fut lancé dans lequel le vice-roi de Nanking était blâmé et l'impératrice-douairière saisissait cette occasion pour déclarer de nouveau que les ordres du conseil supérieur de la guerre devaient être acceptés partout. Comme tout en Chine se traduit par le versement d'une somme d'argent, le vice-roi de Nanking dut envoyer des excuses accompagnées de 50 000 taëls, pour aider à la mise en application des réformes militaires contre lesquelles il venait de protester.

La publicité donnée à cette affaire par le gouvernement chinois est la preuve qu'il entend bien faire respecter l'autorité du Lien-peng-fou même par les plus puissants. Cet organisme semble donc être destiné à une existence plus longue que toutes les créations analogues antérieures. Jusqu'à présent les réformes militaires avaient été faites sans aucun esprit de suite. De nombreuses tentatives de réorganisation de l'armée peuvent être citées; mais au bout de quelque temps les vice-rois ne se préoccupaient plus des instructions données par le gouvernement, licenciaient la plus grande partie de leurs soldats et les choses se retrouvaient dans le même état.

Aujourd'hui la situation se présente tout différemment. Ce ne sont plus les vice-rois, dont les pouvoirs expirent tous les trois ans, qui ont la responsabilité de l'organisation des armées. C'est le gouvernement qui se charge d'assurer l'exécution des réformes militaires et il y a beaucoup de chances pour qu'il s'agisse cette fois, non d'une réforme tout éphémère, mais d'un effort suivi et prolongé.

Le ministère de la guerre, lui-même, a été placé sous la dépendance du Lien-peng-fou. A ses six bureaux, qui étaient habitués jusqu'ici à ne rien faire, et qu'ahurit l'effort considérable qui leur est demandé actuellement, est venu s'ajouter une direction

chargée uniquement du recrutement et de l'instruction des officiers. Enfin, un état-major général, comprenant trois sections, s'occupe de la préparation des plans de campagne, de la mobilisation, etc.

Le plan militaire établi par le Lien-peng-fou aurait les bases suivantes : tout le Céleste Empire serait partagé en vingt zones. Chacune de ces régions militaires posséderait un corps d'armée formé de deux divisions, comprenant chacune 12 000 hommes répartis entre douze bataillons d'infanterie, un régiment de cavalerie, trois sections d'artillerie et une section du génie. Le gouvernement chinois aurait ainsi à sa disposition, en temps de paix, une armée de 500 000 hommes environ, dont l'organisation serait complète dans trois ou quatre ans au maximum. En temps de guerre, il pourrait mobiliser les réserves car, après neuf ans de service actif, les hommes feraient obligatoirement partie pendant trois ans d'une première réserve, et pendant une égale durée, d'une seconde réserve. D'après le plan militaire, la première réserve ferait chaque année deux périodes d'exercices d'un mois, pendant lesquelles les hommes recevraient une solde. La seconde réserve ne serait appelée que deux mois en trois années.

Le gouvernement chinois n'a qu'une crainte : manquer d'instructeurs pour encadrer et instruire ses troupes. Aussi s'efforce-t-il d'augmenter par tous les moyens possibles le nombre des officiers. Actuellement, on trouve des écoles militaires dans toutes les provinces. Voici, d'après M. Paul Pelliot, les écoles existant à la fin de l'année dernière. Nul doute que de nouvelles aient ouvert leurs portes depuis ce temps.

Au Tche-li, il y a trois écoles militaires possédant, l'une 476 cadets, l'autre 120 officiers, la troisième 520 officiers stagiaires. Au Hou-pei, on rencontre deux écoles comprenant 60 cadets et 100 officiers stagiaires; au Kiang-sou, deux écoles avec 180 cadets; au Ngan-houei, une école avec 100 cadets; au Hou-nan, une école avec 240 cadets; au Yunnan, une école avec 91 cadets; au Kouei-tcheou, une école avec 100 cadets; au Chan-si, une école avec 60 cadets; dans le Turkestan chinois, une école avec 40 cadets; au Fou-kien, une école avec 157 cadets; au Chan-toung, une école avec 40 cadets mandchous; au Chan-si, une école avec 60 cadets mandchous; soit au total, vingt-deux établissements avec 3364 cadets ou officiers stagiaires.

A Pao-ting-fou, à Nanking, à Ou-tchang, on a modernisé les écoles militaires qui existaient déjà et qui fournissent actuellement des officiers d'état-major.

Le Lien-peng-fou demande encore la création d'autres écoles

militaires, et l'impératrice douairière vient de faire réserver une première somme de 50 000 taëls pour créer à Pékin, sur le type de l'école des nobles de Tokio, une école d'instruction militaire réservée aux jeunes Mandchous.

Enfin, on envoie au Japon les jeunes gens les plus intelligents pour apprendre le métier militaire dans les écoles nipponnes. Ils y forment des sections spéciales et, lorsqu'ils ont subi d'une façon satisfaisante les examens de sortie, ils entrent comme officiers dans l'armée japonaise, où ils restent quelques années en attendant que le gouvernement chinois les rappelle. Il y a, en ce moment, 800 Célestes dans l'armée et dans les écoles militaires de l'empire du Soleil-Levant. Chaque année, il en rentre environ 300 à Pékin. Si l'on ajoute à ce chiffre 1000 officiers environ sortant des écoles militaires chinoises, on constate que les cadres de l'armée céleste s'augmentent chaque année de 1300 officiers instruits à l'européenne.

Il existe, en outre, des écoles de sous-officiers qui peuvent, en cas de nécessité, fournir des officiers subalternes. L'exemple du Japon prouve que les sous-officiers peuvent remplir très convenablement les fonctions de lieutenant, et même de capitaine, en temps de guerre.

Les écoles militaires chinoises ont principalement pour instructeurs des officiers japonais que le gouvernement nippon n'a pas rappelés pendant la guerre. On y trouve aussi un assez grand nombre d'officiers allemands, notamment à Pékin, à Nanking, à Ou-tcheng, etc. C'est la maison Krupp qui a exigé, dans ses marchés avec le Céleste Empire, l'engagement d'officiers allemands comme instructeurs.

Tous les efforts des Japonais tendent à exclure les officiers instructeurs appartenant à d'autres nations, mais il y a quelques chances pour qu'ils ne parviennent pas à monopoliser complètement l'enseignement militaire en Chine. Le gouvernement céleste veut bien user des Nippons pour son plus grand avantage, mais il ne tient aucunement à leur laisser prendre trop d'influence. Voilà pour quelle raison il conservera toujours un certain nombre d'officiers instructeurs européens, tant qu'il ne pourra pas se passer du concours des étrangers, pour former ses propres officiers.

Toutes ces mesures ont réveillé chez les Célestes le goût des armes. Déjà, en 1903, nous avons vu les jeunes gens qui faisaient leurs études au Japon demander à marcher comme simples soldats contre les Russes qui n'évacuaient pas la Mandchourie à la date convenue. Dans de nombreuses provinces, on a pu constater

depuis deux ans qu'il était possible de recruter l'armée autrement que dans la lie de la population. On voit nombre de jeunes gens instruits, ayant subi des examens pour entrer dans l'administration, se faire admettre dans l'armée comme simples soldats. Les plus grandes familles envoient leurs fils dans les écoles militaires. L'impératrice a donné l'ordre à tous les mandarins de faire instruire au moins un de leurs enfants dans le métier des armes. A l'école militaire de Pékin, on trouve des fils de ministres, de vice-rois, de gouverneurs, etc.

Les officiers chinois de la nouvelle école vivent de la vie de leurs hommes comme les officiers japonais. Ils s'occupent constamment de leur instruction, assistent à tous les exercices, leur font des conférences, prennent leurs fonctions tout à fait au sérieux.

Grâce à ce zèle, les troupes célestes manœuvrent fort bien et elles font preuve notamment dans les exercices gymnastiques d'une souplesse stupéfiante. Lorsqu'elles sont en marche, on constate qu'elles sont extrêmement résistantes à la fatigue.

On a prétendu que le tir serait toujours le côté faible du soldat chinois. Il est certain qu'un nombre considérable de Célestes ont la vue faible. Mais la défectuosité de leur tir provient surtout de l'emploi des mauvaises cartouches qu'on leur donne par mesure d'économie. Le Chinois est, au contraire, un excellent tireur à cause de son absence de nerfs. Comme le soldat nippon, il reste impassible devant le danger. Il ne connaît pas cette impressionnabilité qui exerce souvent de si fâcheux effets sur les soldats de race blanche.

Il faut également reléguer au rang des légendes la réputation de lâcheté que l'on a faite gratuitement aux Célestes. Les hommes que les troupes européennes ont vus fuir devant elles, presque sans résistance, n'étaient pas, à proprement parler, des soldats. Ce n'étaient même pas des miliciens. Recrutés dans le rebut de la population, à peine exercés, mal payés, commandés par des officiers incapables, ces hommes ne pouvaient que lâcher pied devant des troupes européennes. Mais les soldats chinois aguerris et bien commandés sont des adversaires autrement redoutables. Nous avons sur ce point le témoignage d'officiers français qui ont eu à les combattre au Tonkin et les ont trouvés très audacieux, voire même téméraires.

Au siège de Tien-tsin on a vu quelques Célestes défendre héroïquement leurs positions, si bien que les troupes européennes et japonaises n'ont triomphé de leur résistance acharnée qu'au prix de pénibles sacrifices. Que ne feront pas de tels hommes

lorsqu'ils auront reçu une instruction militaire complète et que l'art de la guerre n'aura plus de secrets pour leurs officiers? Les armées chinoises seront supérieures aux troupes japonaises parce que le Céleste est plus robuste et plus dur à la fatigue que le petit soldat nippon.

Aujourd'hui toute l'armée chinoise est habillée d'une façon uniforme. Ce costume se compose d'un turban sous lequel se dissimule la natte, d'une blouse assez ample, d'un pantalon très large du fond et serré à la cheville. Des demi-bottes complètent cette tenue extrêmement pratique qui donne aux soldats une allure martiale et dégagée. Le nouvel uniforme est bleu, kaki ou noir avec de gros caractères rouges qui indiquent le nom du corps auquel appartient le soldat.

Les Mandchous ont été les derniers atteints par cette révolution militaire. Jusqu'à ces derniers temps ils avaient conservé l'arc. Un petit nombre seulement était muni de fusils à pierre. On croyait que les expériences nouvelles épargneraient ces fidèles défenseurs du trône. Cependant il leur a fallu entrer aussi dans le mouvement. Ils n'ont pas cessé de former des troupes spéciales, mais ils ont à leur tête des officiers qui les instruisent à l'européenne. Ils ont même pris part aux dernières grandes manœuvres et ils ont attiré l'attention des officiers européens par la régularité avec laquelle ils manœuvraient.

La sollicitude du gouvernement chinois s'est également étendue à la marine que la guerre sino-japonaise avait laissée en si piteux état. La flotte céleste est encore loin d'être brillante. On ne renouvelle pas une flotte comme on organise une armée de terre. Cependant le gouvernement chinois consacre chaque année des sommes importantes à l'achat de nouveaux navires. Récemment encore il a fait l'acquisition de croiseurs, de torpilleurs et de canonnières. De grosses commandes de navires et d'artillerie de marine ont été faites en Angleterre, en Allemagne et surtout au Japon. Au cours même de la guerre avec la Russie, l'empire du Soleil-Levant n'a pas arrêté un seul instant la construction des navires de guerre commandés par le gouvernement chinois. Plusieurs ont été lancés pendant les hostilités et l'amiral japonais qui présidait cette cérémonie a fait remarquer avec un légitime orgueil que jamais une puissance européenne, engagée dans une guerre aussi terrible, n'avait livré à un pareil moment des navires de guerre commandés par une puissance étrangère. C'est un fait que l'on ne saurait trop signaler, car il montre quelle confiance avait le Japon dans l'issue de la lutte.

Il y a deux ans, l'Angleterre a livré au gouvernement chinois des canonnières très fortement armées, chargées d'assurer la sécurité des fleuves et d'empêcher les navires de guerre étrangers de s'avancer dans l'intérieur du pays, comme ils l'ont fait au cours de guerres précédentes.

D'aucuns prétendent que l'immense étendue du Céleste Empire ne lui permettra jamais de coordonner ses mouvements et de concentrer en temps utile toutes ses troupes contre les ennemis qui pourraient l'attaquer. Certes le délabrement et l'abandon dans lequel se trouvent les routes et les canaux qui permettaient jadis de transporter les troupes, donnent quelque vraisemblance à cette opinion. Cependant nous croyons plutôt que le gouvernement chinois a cessé d'entretenir ces moyens de communications parce qu'il les jugeait insuffisants.

La guerre nécessite actuellement des moyens de locomotion beaucoup plus rapides. Ce sont ces nouveaux instruments de transport que le Céleste Empire est en train de créer. La ligne de chemin de fer de Han Keou à Pékin permet au gouvernement impérial d'amener des soldats et des approvisionnements sur les divers points de la Chine qui pourraient être menacés par les puissances occidentales. Un ouvrage du P. Couvreur, paru en 1903, renferme des rapports de Li-hung-chang et de Tchang-che-tung, vice-roi de Han-keou, où sont exposées les raisons impérieuses qui militent en faveur de la construction de cette voie ferrée.

Outre cette ligne, 10 000 kilomètres de chemins de fer se trouvent actuellement en voie de construction ou ont été concédés à des sociétés européennes. Toutes ces lignes ne seront pas livrées à l'époque convenue, mais la faute en est imputable, non au gouvernement chinois, mais aux sociétés concessionnaires dont les lenteurs ont déjà provoqué l'application de mesures de rigueur. Dans trois ou quatre ans, des trains circuleront sur toutes ces lignes. Actuellement, il n'y a encore que le grand central Han-keou-Pékin et l'Est chinois qui soient en pleine exploitation.

Le Céleste, autrefois si hostile aux chemins de fer, dont il entravait la construction par tous les moyens possibles, reconnaît maintenant les précieux avantages de ce moyen de locomotion. Le temps est loin où un ministre pouvait prétendre qu'en enfonçant des traverses dans le sol, on risquait de blesser les dragons qui manifesteraient infailliblement leur colère en provoquant des tremblements de terre.

Depuis plusieurs années, le gouvernement impérial installe des

lignes télégraphiques sur tous les points importants de l'empire. On trouve des bureaux de postes partout et l'on peut voyager aujourd'hui dans l'intérieur du royaume avec la certitude de ne jamais faire 200 kilomètres sans trouver sur son chemin un poste télégraphique permettant à l'Européen de donner en quelques heures de ses nouvelles à sa famille.

L'usage du téléphone se répand davantage de jour en jour. Les mandarins chinois ont longtemps hésité avant de l'adopter, mais l'influence d'hommes comme Li-hung-chang, Tchang-che-tung a finalement triomphé de ces répugnances, si bien que la cour impériale est actuellement en relation par téléphone avec les ministères de la capitale. Beaucoup de vice-rois ont également établi le téléphone dans leurs gouvernements. Cependant il faut noter ici un trait bien caractéristique. Si les Célestes admettent le téléphone entre eux, ils se sont obstinément refusés jusqu'ici à en user avec les Barbares d'Occident. Un ministre plénipotentiaire européen cherchera vainement à entrer en communication téléphonique avec le ministère des affaires étrangères de Pékin. Quelle que soit l'urgence de l'affaire, aucun bureaucrate chinois ne consentira à lui répondre.

*
* *

Telles sont les principales réformes sur lesquelles le Céleste Empire compte pour occuper dans le concert des grandes puissances une place digne de lui. La persévérance, avec laquelle elles sont poursuivies depuis quelques années, ne nous permet plus d'attendre un mouvement sérieux de la vieille Chine en faveur des anciens errements.

Actuellement, nous n'avons plus qu'un vœu à formuler, celui de voir le Céleste Empire rester sur la défensive le jour où il aura organisé son armée. Au cas où il prendrait l'offensive, nous serions les premiers à essuyer le choc. Ce n'est pas là une brillante perspective pour notre colonie indo-chinoise. Nous pourrions peut-être, en dépensant des centaines de millions, résister à une invasion japonaise. L'empire du Soleil-Levant est relativement éloigné de l'Indo-Chine et sa population n'est pas aussi nombreuse que celle du Céleste Empire. L'effort qu'il pourrait faire contre notre colonie aurait donc forcément des limites. Des sacrifices considérables nous permettraient de nous défendre avec quelques chances de succès contre les flottes japonaises. Du côté de la Chine, nous ne saurions avoir le même espoir. Le jour où cet immense empire déverserait par terre sur notre colonie ses

inépuisables armées, nous n'aurions qu'à nous replier devant cette invasion et à embarquer nos troupes pour éviter un désastre.

On peut cependant espérer que ce péril se détournera de nous, car la création même d'un empire militaire en Chine amènera logiquement entre la Chine et le Japon, pour l'hégémonie sur la race jaune, un conflit qui ajournera tous les autres. Si les deux grandes nations se disputent la prééminence, elles n'auront pas le loisir, au moins pendant longtemps, de reprendre aux Etats européens les parties de la terre asiatique possédées par eux.

Or, la Chine et l'empire du Soleil-Levant ont été pendant des siècles en état d'hostilité. Les annales de ces deux pays sont remplies par le récit des luttes gigantesques que ces deux puissances se sont livrées dans le passé. La Chine a fait, à diverses reprises, la conquête du Japon et lui a disputé avec acharnement la possession de la Corée qui, depuis plus de dix siècles, n'est qu'un champ de bataille où Célestes et Nippons l'emportent tour à tour.

De plus, les Japonais ne sont pas considérés comme appartenant tout à fait à la race jaune. Les Chinois leur reprochent d'être métissés notamment de Malais. On prétend même qu'ils auraient dans les veines une certaine quantité de sang blanc. Un article retentissant paru, il y a deux ans, dans le *Journal*, prétendait qu'Anglais et Japonais étaient proches parents et, à l'appui de cette thèse, l'auteur exhibait des photographies d'Anglais et de Japonais dont la ressemblance était en effet frappante.

Les Chinois ont toujours affecté une certaine hauteur vis-à-vis des insulaires de l'empire du Soleil-Levant. Ils les trouvent chétifs et malingres et font fréquemment parade de leur haute taille et de leur force devant leurs voisins. Aussi ont-ils ressenti en 1895 une profonde humiliation de leur défaite par les Japonais et ne seraient-ils pas fâchés de prendre un jour une terrible revanche.

Les événements actuels, les ambitions des puissances européennes ont amené un rapprochement entre les deux peuples. La Chine a fait taire ses propres ressentiments pour applaudir à la défaite de l'ennemi commun. Mais le jour où elle estimera être à l'abri des entreprises européennes, ses griefs ne se réveilleront-ils point? La rivalité séculaire de la Chine et du Japon ne renaîtra-t-elle pas? Les Célestes auront-ils la patience d'attendre que nous soyions chassés d'Extrême-Orient pour tenter de ressaisir la prépondérance en Asie? Tout est là. La diplomatie peut jouer ici un grand rôle et modifier le cours normal des événements.

Les victoires des Nippons sur la Russie vont multiplier les

points de contact entre Chinois et Japonais. C'est une chance de plus pour que l'accord ne règne pas toujours entre eux. Certes, ce n'est pas du Japon que viendront les difficultés. L'empire du Soleil-Levant a parfaitement conscience qu'en dépit de ses succès présents, il n'est pas assez fort pour délivrer à lui seul l'Extrême-Orient du joug des Européens. Le concours de la Chine lui est indispensable. Il n'épargnera rien pour l'obtenir et fera tous ses efforts pour éviter les froissements qui pourraient altérer ses bonnes relations avec la puissance voisine.

Le Céleste Empire n'a pas autant de ménagements à conserver. Lorsqu'il aura réalisé les réformes qu'il se propose d'accomplir, lorsqu'il aura une puissante armée commandée par de bons officiers, il pourra occuper une situation prépondérante en Extrême-Orient sans l'appui du Japon. Il considérera plutôt ce voisin comme un gêneur qui cherche à lui enlever une part de son influence. L'empire du Soleil-Levant a joué, en un mot, le rôle d'une avant-garde. Il a fait la trouée. Maintenant, le gros de l'armée va prétendre entrer en ligne à son tour et voudra recueillir les bénéfices de la victoire.

Ce sentiment se manifeste déjà. L'influence que les Japonais ont prise en Chine est vue d'un mauvais œil par beaucoup de Célestes. Ils attendent avec impatience le moment où ils auront tiré de ces voisins tout ce qui est avantageux pour les mettre dehors. Le général Yin-tchang, dont nous avons parlé plus haut, interrogé sur l'avenir de la Chine et sur ce qu'elle compte faire, a laissé percer la même opinion. Il estime que la réforme constitutionnelle du Céleste Empire, la création d'une armée organisée à l'européenne, l'établissement d'institutions permettant à son pays de se transformer est l'unique moyen de lutter efficacement contre les tendances vers l'hégémonie asiatique que manifestent les vainqueurs de la Russie. « Si cette réforme a lieu, dit-il, ce n'est aucunement pour nous unir ou pour nous soumettre au Japon. L'union des Japonais et des Chinois est une idée qui n'a pu éclore que dans le cerveau d'Européens, ignorants des choses d'Extrême-Orient. Le Japon est plus dangereux pour nous que la Russie, l'Allemagne, les Etats-Unis et l'Angleterre ensemble. Les réformes que nous nous proposons d'accomplir ont donc pour but de rendre la Chine aux Chinois et non de donner la Chine aux Japonais. Chez nous, rien ne ressemble à ce que l'on trouve au Japon, et il ne peut y avoir entre les deux puissances qu'une sympathie politique née d'ententes communes... Toute l'organisation sociale du Japon repose sur le féodalisme. En dépit des progrès accomplis depuis la révolution de 1868, le Japon

est resté une oligarchie, les grands seigneurs y dominent toujours. En Chine, au contraire, il n'existe pas de féodalité, pas d'aristocratie héréditaire. Les bases de la réorganisation sont donc toutes différentes et nous ne pouvons en rien calquer nos projets de réforme sur ceux qui ont fait la grandeur du Japon. La Chine est, en réalité, une république, alors que le Japon est une monarchie féodale. »

Ce sont là des déclarations intéressantes, en raison de l'autorité dont jouit leur auteur à la cour de Pékin. Il est visible, toutefois, que le général Yin-tchang se préoccupe de rassurer l'Europe. Comme la Chine ne sera pas prête à la lutte avant quelques années, il faut à tout prix que son évolution puisse s'effectuer en toute tranquillité. Les promesses lui coûtent fort peu, et nous ne devons accorder qu'une créance très limitée à ses assurances actuelles. Lorsqu'elle sera forte par ses armées, par ses flottes, lorsqu'un budget d'Etat lui assurera les ressources nécessaires, lorsqu'enfin elle sera devenue dans la vie internationale un facteur plus important que le Japon, que vaudront ses déclarations pacifiques?

Or, l'Europe hâte elle-même le moment critique. Les puissances européennes se disputent l'honneur de procurer à la Chine tout ce qui est nécessaire à l'édification de sa puissance militaire. Elles paraissent également animées du désir de lui fournir des armes pour se faire battre. Quel défaut de clairvoyance! Que sont les quelques millions que les commandes de fusils, de canons, de navires feront gagner à l'industrie européenne, à côté des irréparables désastres dont nous menace une Chine forte et puissante? Le péril chinois n'est peut-être pas pour demain, mais il est suspendu sur la tête de l'Europe comme une épée de Damoclès. Pour éviter le terrible duel qui paraît inévitable, des hommes éminents comme Onésime Reclus ont dit : « Lâchons l'Asie! et tournons nos efforts vers l'Afrique. »

Sommes-nous bien sûrs que l'abandon volontaire de l'Asie nous assurera la possession de l'Afrique? Les populations arabes, berbères, noires, enhardies par le triomphe des Jaunes, ne prétendront-elles pas repousser à leur tour notre domination? Le monde jaune comprend des millions de musulmans dont l'influence s'exercera sur leurs coreligionnaires d'Afrique lorsque l'Asie sera redevenue maîtresse de ses destinées. Un autre écrivain écrira à ce moment : « Lâchons l'Afrique » et la race blanche n'aura plus d'autre perspective que de se retrancher sur son propre sol pour résister aux attaques de ses adversaires enhardis par sa retraite. Ne verra-t-on pas alors se renouveler les antiques invasions qui

ont ravagé l'Europe à diverses reprises et fait périr des millions d'hommes?

Pour éviter de pareilles calamités, il ne semble pas y avoir d'autre solution que celle qui est préconisée par le célèbre écrivain américain Mahan et par des savants tels que MM. Izoulet et Jacques Flach du collège de France. Il faut constituer la ligue des Blancs, internationaliser la question d'Extrême-Orient. L'Europe et l'Amérique devraient se coaliser pour imposer la paix à l'Asie.

Les Américains commencent à être fort inquiets pour l'avenir des Philippines que le Japon ambitionne presque ouvertement. Après avoir applaudi aux premières défaites de la Russie, ils craignent que l'empire du Soleil-Levant empêche l'influence américaine de se développer en Extrême-Orient. Aussi paraissent-ils disposés aujourd'hui à se rapprocher de l'Europe pour prévenir les difficultés qui peuvent se produire en Asie.

Le nouveau traité anglo-japonais ne pourrait être un obstacle à cette union de l'Amérique et de l'Europe puisqu'elle aurait pour objet le maintien du *statu quo* en Asie et non l'acquisition de nouveaux territoires.

L'union de toutes les puissances de race blanche peut seule en imposer aux populations asiatiques et assurer la tranquillité du monde. Espérons qu'elle se réalisera assez tôt pour que l'humanité n'ait pas à déplorer des luttes plus terribles encore que celles qui viennent de mettre aux prises Russes et Japonais.

Francis Mury,
Membre du Conseil supérieur des Colonies.

AUTOUR D'UNE CAUSE DE BÉATIFICATION

LES SEIZE CARMÉLITES DE COMPIÈGNE

Le 30 ventôse an III (20 mars 1795), à la séance de la Convention, Boissy d'Anglas s'exprimait en ces termes sur les iniquités du tribunal révolutionnaire :

Je veux sans ménagement prononcer ici une forte, une effrayante vérité. Que chacun de nous descende au fond de sa conscience, il l'y verra gravée : elle pèse sur mon cœur et je m'acquitte d'un devoir sacré en la versant dans votre sein. Nous avons tous reconnu que le tribunal révolutionnaire établi par nos derniers tyrans était un tribunal inique, un tribunal de sang, nous avons tous reconnu que ses jugements étaient des assassinats juridiques, nous avons tous reconnu que ses arrêts sanglants, l'opprobre de la nation française, la honte du dix-huitième siècle, méritaient une juste et éclatante vengeance, une authentique réparation. Tous nous poursuivons les monstres qui les dictèrent, les vils scélérats qui les prononcèrent, les traîtres qui les provoquèrent. Nous savons tous que les confiscations qui ont été la suite de ces jugements monstrueux sont des vols et que ces vols ont plongé dans la misère cent mille familles. Le cri de ces familles frappe sans cesse nos oreilles, leurs deuils attristent nos regards, leurs larmes pénètrent dans nos âmes...

Législateurs, faisons notre devoir; nous ne pouvons rendre la vie à ceux que le crime a frappés, mais consolons du moins leurs mânes qui, dans cet instant, nous suivent, nous environnent, nous pressent et planent dans cette enceinte; ils nous demandent de rendre à leurs veuves, à leurs frères, à leurs enfants le bien qui leur appartient. Serez-vous sourds à leurs plaintes?...

Vous faites un crime aux hommes que vous accusez d'avoir contribué à l'infâme loi du 22 prairial; vous mettez au rang des plus grands forfaits de Robespierre et de Couthon la proposition de cette infâme loi, et vous laisseriez subsister les jugements qui ont été rendus

[1] *Moniteur*, t. XXIV de la réimpression, p. 24.
[2] *Ibid.*, p. 22.

d'après ses formes !... Peut-on laisser subsister ces jugements de cannibales rendus contre des femmes vertueuses, vieilles, infirmes, absurdement accusées de conspiration, dont le sexe, l'âge et les infirmités étaient insultés par les railleries féroces de ces juges-bourreaux.

Je demande que la Convention décrète :

Que tous les jugements rendus par les tribunaux révolutionnaires, depuis le 22 prairial, sont déclarés nuls, ainsi que les confiscations qui en ont été l'effet.

Ce discours, dit le *Moniteur*, fut « souvent interrompu par les plus vifs applaudissements » et, le 23 prairial an III (11 juin 1795), sur le rapport fait au nom du comité de législation, le décret suivant fut rendu [1] :

La Convention nationale :

Considérant qu'il est de l'intérêt public et de celui des familles qui ont eu des parents condamnés par le tribunal révolutionnaire, établi à Paris, de conserver, dans ce moment, les minutes et pièces qui se trouvent tant au greffe qu'au parquet de ce tribunal, dans un seul dépôt, décrète :

Article premier. — Les pièces et procédures qui se trouvent dans ce moment au parquet du tribunal révolutionnaire, qui font partie des procès jugés et qui ont été retenues par Fouquier-Tinville, ex-accusateur public, seront remises au greffe et réunies aux affaires auxquelles elles appartiennent; les pièces des procès non jugés seront également déposées au greffe.

L'article second pourvoit, d'une façon pratique, au rassemblement des pièces et ordonne que des expéditions en puissent être délivrées *gratis* par un dépositaire-archiviste nommé par le comité de législation.

Cette collection constitue aujourd'hui une partie de la série W aux Archives nationales. Il y a « six cents cartons bourrés de papiers : enquêtes, réquisitoires, dépositions, pièces saisies, actes d'accusation, rapports, dénonciations, interrogatoires, tout a passé par les mains de Fouquier; sur chaque feuillet se retrouve la trace sinistre de son crayon rouge et le terrible HIC qu'il traçait en marge du texte, là où il prévoyait une question concluante [2] ».

C'est grâce à ce décret du 23 prairial an III (qui ordonnait la saisie des pièces de procédure et leur conservation), que les Carmélites du nouveau monastère de Compiègne ont pu s'appuyer sur le jugement du 29 messidor an II (17 juillet 1794) pour demander au Souverain-Pontife la glorification officielle de leurs sœurs.

[1] *Bulletin des lois de la République française*, an III, nº 155.

[2] *Vieilles maisons, Vieux papiers, Madame Fouquier-Tinville*, G. Lenôtre. — Journal le *Temps*, 7 janvier 1902.

Elles l'ont obtenue après les enquêtes prescrites par le droit canonique; la proclamation solennelle du titre de Bienheureuses Vierges-martyres dans la basilique de Saint-Pierre de Rome a été fixée au 27 mai 1906.

Il y a donc un intérêt d'actualité à connaître les circonstances qui ont provoqué cette première cause des martyrs de la Révolution française.

Le Saint-Siège s'est réservé la béatification des serviteurs de Dieu et la canonisation des bienheureux.

Avant d'accepter une cause, il exige la preuve juridique qu'il y a lieu de s'en occuper. Si elle est favorable, il prononce l'*Introduction* et ordonne lui-même les enquêtes qui précéderont son jugement définitif; d'où la division en procès au nom de l'évêque ou « ordinaires » et procès au nom du Pape ou « apostoliques », pour compléter les informations épiscopales. La procédure varie peu, les serments, les obligations des tribunaux sont les mêmes.

Pour les causes anciennes, qui n'ont plus de témoins directs, les documents écrits fournissent une preuve subsidiaire. Dans la cause qui nous occupe, le premier procès devait constater la « réputation ou tradition orale du martyre, de sa cause, des miracles ou des signes en général ».

Le second procès sur le *non-culte* a pour but de chercher si le jugement de l'Eglise n'a pas été devancé, si les décrets du Pape Urbain VIII, qui défendent le culte *public*, ont été régulièrement observés : par exemple, si on n'a pas érigé de statue sur les autels, donné aux servantes de Dieu le titre officiel de martyres ou de saintes, si on les a représentées avec les signes extérieurs de sainteté, des nimbes ou des auréoles, si on leur a offert des ex-voto ou brûlé des cierges. Le succès de ces deux enquêtes, après le petit procès des écrits, amène l'introduction de la cause.

La constitution et les opérations des tribunaux sont réglées par le droit commun ecclésiastique, les décrets spéciaux d'Urbain VIII (1625, 1631, 1634), ceux d'Innocent XI (1678) et les décrets généraux de Benoit XIV (1744), le grand législateur de ce Code de procédure.

Deux fonctions plus spéciales méritent une mention particulière.

Celui qui insiste pour la reconnaissance de sainteté ou de martyre s'appelle le postulateur. Il réside à Rome où il suit le procès devant la S. Congrégation des Rites. Dans le cas présent,

[1] Julitte d'après sa signature, Judith d'après les actes de baptême conservés à la mairie de Lignières et au greffe du tribunal de Bar-sur-Seine.

il a reçu son pouvoir du Carmel de Compiègne et il a désigné, par un mandat régulier, un vice-postulateur pour agir de même dans le diocèse où s'instruit la cause. Puisque le postulateur remplit le rôle de demandeur, c'est à lui ou, le plus souvent, au vice-postulateur de réunir les preuves, de choisir les témoins afin de convaincre les juges de Rome qui, seuls, prononcent la sentence [1].

S'il y a un nom populaire peu justifié, c'est celui d' « avocat du diable » pour désigner le Promoteur de la Foi, personnage très important qui agit dans toutes les causes. Il remplit plutôt le rôle de ministère public, mais d'un ministère public qui serait en même temps partie plaidante. Loin d'être hostile, il mérite sa large part dans le succès; son contrôle, toujours en éveil, pourvoit à la stricte observation des lois et son esprit critique contrôle les preuves apportées. Il défend la foi, il ne plaide pas pour le diable; c'est lui qui rédige les interrogatoires dans les procès apostoliques.

Il est représenté, dans les procès instruits sur place, par un ou deux sous-promoteurs, sans la présence desquels on ne peut faire aucune enquête.

De leur juste sévérité et de la direction judicieuse qu'ils imprimeront aux débats dépendra en partie l'issue favorable.

L'Eglise, avant de décerner à ceux de ses enfants qui ont brillé par une sainteté héroïque ou sont morts martyrs de leur foi, les honneurs du culte, procède ainsi avec beaucoup de soin et une sage lenteur. Parfois, des difficultés multiples retardent longtemps cette étude et la décision. Tel est le cas pour les fidèles qui succombèrent en si grand nombre sous le régime de la Terreur. Après le Concordat, les rangs du clergé étaient décimés, les sources de son recrutement presque taries; les prêtres déportés, rentrés en France, consacraient toutes leurs forces à évangéliser les fidèles; dans un but d'apaisement facile à comprendre, on écrivait peu sur les épisodes sanglants de la Révolution. Le Saint-Siège aurait hésité à glorifier trop tôt ses martyrs, la décision devait rejaillir sur les juges et les bourreaux, beaucoup vivaient encore.

Vint l'époque des centenaires; les faits, après un siècle, s'estompaient dans le lointain de l'histoire, leur publication ne soulevait plus les mêmes obstacles, on songea à la canonisation des martyrs de la Révolution française dans une pensée qu'expri-

[1] Cf. *le Procès de béatification et de canonisation*, par l'abbé A. Boudinhon, professeur à l'Institut catholique de Paris, Bloud, 2e édition, p. 27 et passim.

mait Mgr d'Hulst, au centenaire du massacre des Carmes, en 1892[1] :

On l'a dit à maintes reprises, depuis le commencement de ce triduum, mais il importe de le redire une dernière fois : nous ne sommes pas ici pour accuser des coupables, mais pour honorer des victimes. Ce que nous demandons au souvenir des lugubres journées dont un siècle nous sépare, ce n'est pas d'aviver des ressentiments, mais de ranimer en nous cette fidélité à Dieu qui doit aller, s'il le faut, jusqu'à la mort. Prêtres et laïques, si nous venons aujourd'hui nous agenouiller sur des tombes, c'est pour apprendre de ceux dont elles renferment la cendre à aimer Dieu et l'Eglise plus que la vie.

Ce groupe de prêtres tombés sous les coups des septembriseurs aux Carmes, à l'Abbaye, à Saint-Firmin, à la Force, est le plus important : le nombre, plus de deux cents prêtres rangés autour de trois évêques, la représentation de toute la France ecclésiastique, la date de l'immolation, tout indiquait pour lui la priorité des honneurs.

Ce fut la pensée de M. Arthur Captier[2], lorsqu'il était supérieur général de Saint-Sulpice et vicaire général de Paris. Ses études et de longues années passées à Rome, l'avaient familiarisé avec la procédure de la Sacrée-Congrégation des Rites dans les causes des saints, et, dans sa pensée, le gouvernement français n'y ferait pas plus d'opposition que celui de l'Angleterre pour la glorification des martyrs de la Réforme, mis à mort par ordre d'Henri VIII ou de la reine Elisabeth. Il demanda à un prêtre qu'il honorait de son amitié d'étudier cette question : les massacres des prêtres, aux journées de septembre 1792, fourniraient-ils les éléments nécessaires, au point de vue de l'Histoire et du Droit canonique, pour instruire un procès de béatification?

C'est au cours des études préliminaires, dirigées aussi vers d'autres victimes de la Terreur, que se présenta la cause des seize Carmélites de Compiègne.

Elle est bien moins considérable, l'exécution est postérieure de deux années environ, mais elle est particulièrement attachante. Tandis que la première a vu disparaître d'abord, par des destructions systématiques et par les incendies de la Commune, bon nombre des pièces les plus importantes; la seconde a bénéficié de la mesure provoquée par Boissy d'Anglas. La conservation des documents dans le dépôt des Archives nationales leur assure une authenticité indiscutable; depuis 1795, le dossier est demeuré

[1] *Le Centenaire des massacres de septembre à l'église des Carmes*, 2, 3, 4 septembre 1792-1892, p. 81. Paris, Poussielgue, 1892.
[2] Décédé à Rocca di Papa, près Rome, le 1er septembre 1903.

intact. On y trouve au complet celles des pièces saisies à Compiègne qui furent envoyées à l'accusateur public, son réquisitoire, le procès-verbal bien sommaire de l'audience du 29 messidor, les questions posées aux jurés, leurs réponses, le jugement, voire même le certificat d'exécution : rien ne manque donc pour établir une discussion canonique. La valeur intrinsèque de la cause offrait le légitime espoir d'une décision favorable. Ne serait-ce pas intéressant de voir cette phalange de vierges du Carmel marcher à la tête des nouveaux martyrs de la France honorés par l'Eglise?

Enfin, tous les Carmels de France, au centenaire de 1894, avaient manifesté le désir très explicite d'une béatification prochaine.

Pour l'instruction du procès en France par la curie épiscopale, le tribunal ecclésiastique de Paris avait compétence, l'exécution ayant eu lieu à Paris. La cause trouvait auprès de S. Em. le cardinal Richard le plus favorable accueil.

Si l'initiative pour le premier procès informatif appartient à l'évêque, dans l'espèce, et pour une première cause de la période révolutionnaire, la prudence conseillait de pressentir Rome.

M. Captier était assurément le plus indiqué pour la négociation. Il aimait à raconter l'entrevue qu'il eut à la procure de Saint-Sulpice avec le cardinal Aloysi Masella[1], ancien auditeur de la nonciature de Paris, préfet de la Sacrée Congrégation des Rites.

Le cardinal écouta la lecture d'une consultation rédigée par le P. X. Ory, S. J.[2], savant canoniste français :

Est-il prudent et opportun de promouvoir la béatification ou déclaration de martyre des servantes de Dieu Thérèse de Saint-Augustin et ses compagnes, religieuses Carmélites du monastère de Compiègne?

Les faits historiques, l'importance et l'opportunité de la cause, ses difficultés et ses ressources, étaient exposés de la façon la plus claire. L'attention du cardinal-préfet redoubla à ce récit de la condamnation et de la mort :

Les Carmélites comparurent, le 17 juillet 1794, et furent condamnées pour avoir formé « des rassemblements et conciliabules contre-révolutionnaires, entretenu des correspondances fanatiques et conservé des écrits liberticides, ainsi que les caractères de ralliement des rebelles de la Vendée[3] ». En d'autres termes, pour avoir continué à vivre en communauté religieuse, reçu et gardé des lettres où il était

[1] Le cardinal Aloysi Masella est mort à Rome en 1902.
[2] Le P. X. Ory est mort à Paris au mois de février 1906.
[3] Questions posées aux jurés. Arch. nationales, W. 421, dossier 956, cotée 125.

parlé de religion, conservé un ornement sacré, des cantiques et des images des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie.

Une vive allégresse illumina leurs visages, elles bénirent Dieu, se félicitèrent entre elles et remercièrent leur accusateur et leurs juges, puis elles récitèrent l'office des morts.

Conduites immédiatement au lieu de l'exécution, elles psalmodièrent le *Miserere* et chantèrent le *Salve Regina* et le *Te Deum*, le long des rues, avec la même tranquillité et la même ferveur que si elles eussent fait une procession dans leur cloître. Elles allèrent ainsi à la mort comme à un exercice de communauté, et la foule immense, ordinairement surexcitée par de furieuses passions, était si saisie d'un tel spectacle qu'aucune des clameurs habituelles ne se fit entendre. Au pied de l'échafaud, à la Barrière du Trône, aujourd'hui place de la Nation, elles se mirent à genoux et entonnèrent le *Veni Creator*, comme pour une cérémonie sacrée, puis elles renouvelèrent à haute voix les promesses de leur baptême et leurs vœux de religion.

Sœur Constance, la plus jeune, qui avait vingt-huit ans et était encore novice, s'agenouilla devant la prieure, lui demandant sa bénédiction et la permission de mourir; et aussitôt, montant d'un pas ferme les degrés de l'échafaud et chantant le *Laudate Dominum*, elle livra joyeusemeut sa tête au couteau de la guillotine.

Quatorze fois cette même scène se renouvela dans le même ordre, la même paix et la même sérénité triomphante, et, en peu d'instants, sous le même couteau, quatorze têtes tranchées, comme des roses du Carmel, allèrent, l'une après l'autre, rejoindre celle de la Sœur Constance, au fond de la fosse pleine de sang, d'où s'élevait vers Dieu le parfum du sacrifice.

Enfin, la prieure, Thérèse de Saint-Augustin, digne émule des Symphorose et des Félicité, restée la dernière après avoir béni et envoyé au martyre chacune de ses filles, s'avança à son tour, forte et joyeuse, et leur fut, sur-le-champ, unie dans la mort et dans la gloire.

En entendant ce récit, le cardinal, familiarisé cependant avec les faits les plus touchants de la vie des Serviteurs de Dieu, fut gagné par l'émotion.

Pour achever d'éclairer sa religion, M. Captier lui communiqua deux lettres écrites à la R. M. Prieure de Compiègne par le cardinal Bourret, ancien professeur à la Sorbonne, évêque de Rodez :

Rodez, le 8 septembre 1894.

Ma Très Révérende Mère,

... Il y a longtemps que ce magnifique épisode des triomphes de l'Eglise, pendant notre Révolution d'il y a un siècle, a frappé mon esprit. Je ne sache rien de plus beau ni qui atteigne la grandeur morale à pareil sommet dans l'histoire de l'Eglise ni dans les Actes des Martyrs.

Si j'étais peintre, il y a longtemps que j'aurais fait ce merveilleux tableau. Ce qui m'étonne, c'est que vous et les évêques de Beauvais n'ayez point encore fait et fait faire le procès introductif de cette magnifique cause en cour de Rome... Il ne se peut que, par des négligences regrettables et fâcheuses, vous priviez l'Eglise et votre ordre

du rayonnement que la béatification de ces saintes filles donnerait à l'une et à l'autre.

Signé : Em. Card. B., *év. de Rodez.*

Huit jours après, il revenait à la charge avec plus d'instances encore :

Rodez, 16 septembre 1894.

Chère mère,

J'ai reçu exactement la photographie de vos martyres, que vous m'avez envoyée, ainsi que l'intéressante notice qui l'accompagnait. Tout cela est beau et saisissant, comme rien ne peut l'être davantage. La légende des Quarante Martyrs de Sébaste est loin d'avoir ce dramatique, ce sublime et une telle émotion. C'est une raison pour que j'insiste à nouveau pour que vous fassiez toutes les instances nécessaires auprès de Mgr l'Evêque de Beauvais, afin qu'il commence le procès préparatoire à l'introduction de cette superbe cause. Si vous pensez que, pour cela, mon nom soit de quelque crédit, bien volontiers je vous autorise à le mettre en avant, aussi bien qu'à vous servir de mes lettres, si vous le jugez à propos...

Signé : Em. card. B., *év. de Rodez.*

« Dites à S. Em. le cardinal Richard, ajouta le préfet de la Congrégation des Rites, que je le prie de commencer le plus tôt possible cette belle cause, je me réserve l'honneur d'en être le cardinal ponent[1]. »

Cette proposition répondait si bien aux désirs personnels de Mgr l'archevêque de Paris, que, ayant reçu le 19 mars 1896 la supplique du vice-postulateur, le 21, il nommait les membres du tribunal chargé d'instruire le premier procès.

Dans les groupes de martyrs, la sentence définitive étant désormais nominale, voici les noms de ces humbles filles; hier encore, elles étaient inconnues pour la plupart; demain, elles seront inscrites au catalogue des bienheureuses martyres; elles seront l'honneur du Carmel, de leurs familles et des pays qui les ont vu naître. La liste a été établie, non sans peine, sur les actes originaux de baptême déposés dans les mairies ou les greffes des tribunaux ou sur des copies authentiques[2].

La prieure, Madeleine-Claudine Lidoine, en religion Sœur Thérèse de Saint-Augustin, née à Paris le 22 septembre 1752. Elle fut baptisée le lendemain dans l'église de Saint-Sulpice.

Marie-Anne-Françoise Brideau, Sœur Saint-Louis, née et baptisée à Belfort, le 7 décembre 1751.

[1] Le cardinal ponent est celui qui, dans chaque affaire, doit présenter aux juges de la Congrégation des Rites le rapport sur le dossier et les preuves qui sont alléguées. Il est nommé par le Pape.

[2] Archives départementales de l'Oise, L² V.

Marie-Anne Piécourt (alias Piedcourt), Sœur de Jésus crucifié, née à Paris, rue de la Ferronnerie, le 9 décembre 1715; baptisée, le même jour, dans l'église des Saints-Innocents.

Anne-Marie-Madeleine Thouret, Sœur Charlotte de la Résurrection, née et baptisée à Mouy (Oise), le 16 septembre 1715.

Marie-Claude-Cyprienne Brard, Sœur Euphrasie de l'Immaculée-Conception, née et baptisée à Bourth (Eure), le 12 mai 1736.

Marie-Françoise de Croissy, Sœur Henriette de Jésus, née à Paris le 18 juin 1745 et baptisée, le même jour, dans l'église de Saint-Roch.

Marie-Anne Hannisset, Sœur Thérèse du Cœur de Marie, née à Reims et baptisée dans l'église Saint-Symphorien, le 18 janvier 1742.

Marie-Gabrielle Trézel, Sœur Thérèse de saint Ignace, née à Compiègne, le 4 avril 1743, et baptisée, le même jour, dans l'église Saint-Jacques.

Rose Chrétien, Sœur Julie-Louise de Jésus, née à Evreux le 30 décembre 1741; baptisée, le même jour, dans l'église de Saint-Denis.

Anne Pelras, Sœur Henriette de la Providence, née le 16 juin 1760, et baptisée le 18 à Cajarc (Lot).

Marie-Geneviève Meunier, Sœur Constance, née à Saint-Denis (Seine) le 28 mai 1765, et baptisée le lendemain dans l'église Saint-Marcel.

Angélique Roussel, Sœur Marie du Saint-Esprit, née à Mazancourt le 3 août 1742, et baptisée le lendemain à Fresnes (Somme).

Marie Dufour, Sœur Sainte-Marthe, née et baptisée à Bannes, paroisse actuelle de Dissay-s.-Courcillon (Sarthe), le 2 octobre 1741.

Elisabeth-Julitte Vérolot [1], Sœur Saint-François-Xavier, née et baptisée le 13 janvier 1764 à Lignières (Aube).

Catherine Soiron, tourière, née à Compiègne le 19 août 1739, et baptisée le lendemain dans l'église Saint-Jacques.

Sa sœur, Marie-Thérèse Soiron, née à Compiègne le 23 janvier 1748, et baptisée le même jour dans l'église Saint-Jacques.

II

Sur quels documents sera établie la béatification des seize Carmélites?

Le 3 messidor an II (21 juin 1794), le comité révolutionnaire et de Salut public de Compiègne faisant droit à une dénonciation et

« considérant que déjà il existe dans ses registres une dénonciation qui atteste que ces filles existent toujours en communauté, qu'elles vivent toujours soumises au régime fanatique de leur ci-devant cloître; qu'il peut exister entre ces ci-devant religieuses et les fanatiques de Paris une correspondance criminelle, qu'il y a lieu de soupçonner chez elles des rassemblements dirigés par le fanatisme;

« Arrête qu'il sera, par les membres divisés en plusieurs sections, fait une visite dans les différentes maisons par elles occupées et que chaque section se fera accompagner d'un nombre suffisant de dragons[1]. »

Des papiers furent saisis, examinés et divisés en deux parts : les pièces jugées assez compromettantes pour être adressées à Fouquier-Tinville et impressionner les jurés forment le dossier actuel des Archives nationales.

D'autres écrits moins importants ont fourni des scellés particuliers, conservés à Compiègne et versés plus tard aux Archives départementales de l'Oise; ils sont réunis au fonds des Carmélites. On les voudrait plus nombreux pour reconstituer l'histoire antérieure des martyres, et compléter les précieux détails rapportés par la sœur Marie de l'Incarnation, une des religieuses du monastère exceptée du martyre et l'historiographe de ses sœurs.

Françoise-Geneviève Philippe, de son nom de famille, naquit à Paris, le 16 novembre 1761, et reçut une éducation brillante; à vingt-trois ans, sur le point de succomber à une maladie très grave, elle se fit porter mourante au tombeau de la vénérable Marie de l'Incarnation, à Pontoise, avec promesse de se faire Carmélite si elle recouvrait la santé.

C'était le 16 juillet 1784, jour de la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel. La guérison fut subite. Elle entra à Compiègne le 23 septembre 1786 et vécut près de huit ans avec les futures martyres. Elle aurait partagé leur sort si des affaires personnelles ne l'eussent appelée à Paris, six semaines environ avant l'arrestation des autres Sœurs. Ainsi elle fut témoin oculaire et même *de facto proprio* des faits qui précédèrent la prison. A la nouvelle de l'arrestation de Compiègne, elle quitta Paris pour n'y rentrer qu'après la chute de Robespierre. Quelques mois plus tard, elle retourne à Compiègne; elle put donc, comme elle le fait observer, s'informer auprès de nombreux témoins oculaires[2], tant à Paris qu'à Compiègne, de tout ce qui s'était passé en son absence. Sa

[1] *Les Carmélites de Compiègne devant le tribunal révolutionnaire*, Alexandre Sorel, p. 22, in-8°, Compiègne, 1878.

[2] *Procès de l'Ordinaire*, t. II, p. 963.

connaissance parfaite de la vie et du caractere de chacune de ses compagnes lui permettait de contrôler, à coup sûr, les informations. Elle mourut au Carmel de Sens, le 10 janvier 1836.

M. Villecourt, depuis évêque de la Rochelle (1836 à 1856) et cardinal (1855-1865) a mis en ordre les notes de cette religieuse et les a publiées sous ce titre : *Histoire des Religieuses Carmélites de Compiègne conduites à l'échafaud le 17 juillet 1794*, ouvrage posthume de Sœur Marie de l'Incarnation, Carmélite du même monastère. (Sens, 1836. Un vol. in-12 de 228 pages.)

Le cardinal Villecourt atteste dans la préface la solidité de son jugement, la ténacité de sa mémoire, sa véracité, « l'attention scrupuleuse qu'elle a de ne pas plus dissimuler les défauts que les bonnes qualités des personnes dont elle parle ». Il termine le Livre second par cette déclaration de la Sœur (p. 116).

Du reste, la mort de nos Sœurs est un fait public; il existe encore des milliers de personnes qui ont pu les voir monter à l'échafaud, le motif qui les y a conduites n'est pas non plus un mystère : il est consigné dans les papiers du temps. Voilà ce qu'on ne peut contester. Or c'est là le point principal. Pour le reste, je le confie, dans toute la sincérité de mon âme, à mes sœurs en Jésus-Christ, en leur déclarant que j'aurais eu en horreur de donner comme certain un fait qui m'aurait paru douteux.

On a la preuve positive qu'elle a écrit bien avant les dernières années de sa vie. M. Victor Pierre[1] a très judicieusement déterminé les pages que lui doit Mgr Jauffret dans ses *Mémoires*, publiés en 1803. Le fac-similé de tout le manuscrit a été déposé au Procès.

Le P. Ory a donc pu dire, dans l'analyse des auteurs qu'il avait consultés, — et il les avait tous dépouillés — : « Dans la cause des martyres de Compiègne, les écrits de cette Carmélite sont le document par excellence[2]. »

Comme preuve à l'appui, je vais citer ses paroles pour un des faits principaux.

La longue préparation à la scène unique de l'échafaud nous est révélée par la Sœur Marie de l'Incarnation, et n'apparaît plus comme un enthousiasme momentané, mais, pour plusieurs, comme un triomphe définitif de la grâce divine, après des luttes intimes aussi prolongées que méritoires contre les terreurs de la guillotine.

[1] Collection *Les Saints, les Seize Carmélites de Compiègne*, Victor Pierre. Préface, p. XIV. Paris, Lecoffre, 1905.

[2] *Procès de l'Ordinaire*, t. Ier, p. 577.

Elle se plaisait (la Mère Prieure) [1] à nous remettre souvent devant les yeux le but que s'était proposé notre sainte Mère Thérèse dans sa réforme, et elle nous avoua, un jour, qu'ayant fait sa méditation sur ce sujet, il lui était venu à la pensée de faire un acte de consécration par lequel la communauté s'offrirait en holocauste pour apaiser la colère de Dieu, et que cette divine paix que son cher Fils était venu apporter au monde fût rendue à l'Eglise et à l'Etat... « Il me semble, ajouta-t-elle, que puisque nous ne sommes entrées dans la sainte religion que pour y opérer l'œuvre de notre sanctification, cette immolation de nous-mêmes doit nous être moins coûteuse. » Nos deux Sœurs anciennes, cependant, Sœur de Jésus crucifié et Sœur de la Résurrection, ne purent s'empêcher de lui exprimer la crainte et le frémissement que leur causait l'idée seule de la guillotine. « Ah! ma chère Mère, s'écrièrent-elles, est-ce que vous pensez... » Et elles ne purent achever, tant l'impression était forte chez elles.

« Mes Sœurs, leur dit notre Mère, je ne sais le sort qui nous attend, et quoique j'aie la confiance que Dieu nous donnera grâce à toutes pour lui faire le sacrifice de notre vie, ne croyez pas que je prétende vous faire une obligation de vous unir à moi et que je sois le moins du monde mal édifiée que vous vous refusiez à le faire... » Alors nos bonnes Sœurs se retirèrent, mais dès le soir même, elles vinrent se jeter aux piés de notre Mère, lui demandant pardon de la pusillanimité et faiblesse qu'elles avaient fait paraître..., disant qu'elles qui étaient, par le déclin de l'âge, sur le bord de la tombe, combien elles devaient être honteuses et avaient à rougir de cette faute, et elles demandèrent comme une grâce que notre Mère leur permît de s'associer à l'acte de consécration, pratique à laquelle elles furent fidèles jusqu'au dernier jour.

De ces deux religieuses, l'une, Sœur de Jésus crucifié, était cependant Carmélite jusqu'au fond de l'âme; elle avait déclaré, le 5 août 1790, au président du directoire du district de Compiègne, venu pour lui offrir de quitter son couvent, que « Carmélite depuis cinquante-six ans, elle voudrait, pour tout au monde, avoir encore le même nombre d'années à consacrer au Seigneur ». (Arch. de l'Oise, fonds des Carmélites.)

L'autre, Sœur de la Résurrection, jetée brutalement à terre, à son arrivée à la Conciergerie, parce que, à demi-paralysée, elle ne pouvait descendre de la charrette, dit à ceux qui l'avaient ainsi maltraitée, quand elle eut repris connaissance :

Croiez que je ne vous en veux pas, et que je vous ai, au contraire, bien de la reconnaissance de ce que vous ne m'avez pas tuée, parce que, si je fusse morte par vos mains, j'aurais été ravie au bonheur et à la gloire du martyre que mes compagnes et moi nous osons espérer de l'infinie bonté de notre divin Rédempteur. (*Procès de l'Ordinaire*, t. II, p. 920.)

[1] Mss. déposé. *Procès de l'Ordinaire*, t. II, p. 904.

Quatre autres étaient hantées des mêmes frayeurs. La Sœur Euphrasie s'ouvrit à la Sœur de l'Incarnation et lui confia :

J'espère que le Seigneur, touché de mon repentir, me pardonnera mes fautes... La guillotine, depuis que j'ai retrouvé le calme de la conscience, ne m'effraye plus autant, et je regarderai comme un bienfait de la miséricorde de mon Dieu qu'il m'accorde la grâce, tout indigne que j'en suis, d'être associée à la gloire du martyre. (T. II, p. 923.)

La même terreur n'a pas été de moindre durée pour la Sœur Julie (Rose Chrétien, née à Evreux).

Au moment de l'expulsion du cloître, sa mère et sa sœur Mme de Valcour l'engageaient à les aller voir :

Mais quoiqu'elle eût une extrême frayeur de la guillotine, et qu'elle était dans la ferme croiance que c'était le sort qui l'attendait, elle préféra de rester, malgré les instances réitérées d'une mère et d'une sœur qui la chérissaient tendrement. (T. II, p. 937.)

Dix-huit mois ne suffisent pas pour dominer ces craintes, puisque, vers février 1794, la Sœur Marie de l'Incarnation étant allée à Gisors fut chargée de réitérer la même invitation pressante d'une mère et d'une sœur.

Quoiqu'elle ne se dissimulât point les dangers qui nous menaçaient et qu'elle [ne] nous avouât plus les craintes [avec] l'horreur qu'elle avait du suplice de la guillotine, dont l'idée seule lui causait un frémissement universel, elle refusa constamment de se rendre aux vœux de ses parens. Sa piété lui fit triompher de sa terreur... « Nous sommes, disait-elle, les victimes du siècle, et nous devons nous immoler pour sa réconciliation avec Dieu. » (T. II, p. 964.)

Cependant, au Tribunal révolutionnaire, encore une frayeur bientôt réprimée chez Thérèse Soiron. Je cite textuellement :

Le grand courage que jusque-là elle n'avait cessé de faire paraître dans toutes les circonstances semblables l'abandonna au moment où, après l'interrogatoire, elle s'entendit condamner à la peine de mort. Ses jambes chancelèrent et elle pensa tomber morte aux piés du juge. Notre Mère, qui s'en aperçut, pria un des gendarmes factionnaires de vouloir bien aller chercher un verre d'eau. A peine cette pauvre fille eut-elle repris ses sens, qu'elle témoigna à l'Assemblée sa peine et son regret de la faiblesse qu'elle venait de faire paraître... « Le bon Dieu l'a permis, dit-elle, pour m'humilier, mais il sçait bien ma joie de mourir pour aller le posséder dans le ciel. » (T. II, 945.)

Qui donc a prétendu que la jeunesse fait plus facilement le sacrifice de sa vie? Il y a la même faiblesse persévérante chez la plus jeune et triomphe non moins éclatant de la grâce.

Le 15 juillet 1793, malgré la dispersion, on célèbre la fête de la mère Henriette de Jésus. Pendant quinze ans, elle a été successivement prieure et maîtresse des novices; sa cordiale bonté lui a gagné tous les cœurs. Sœur Constance doit lui offrir un emblème du martyre, alors sa voix tremble :

Ah! ma chère mère, qu'il en coûte au cœur de vos pauvres filles de vous faire ce présent! — Et d'où vient, ma chère petite? — Ah! c'est qu'il nous semble voir, dans cet emblème, un pronostic de... de... — De mort, reprit la Mère. Ah! mes enfants, puissiez-vous dire la vérité. Vous avez grand tort de vous laisser affecter par une pareille pensée. Si vous m'aimiez véritablement, ne devriez-vous pas vous réjouir de me voir quitter la terre pour me rejoindre au meilleur des Pères? (T. II, p. 933.)

N'était-ce pas plutôt sa propre frayeur qui la troublait autant que les craintes pour sa maîtresse des novices?

Dix mois après, quand ses Sœurs parlaient, en récréation, du bonheur de confesser leur foi sur l'échafaud, elle tremblait d'effroi. Elle avoua son anxiété à M. de Lamarche, son directeur, qui lui dit tranquillement, d'une façon originale :

— Ma fille, quand vos Sœurs parlent de guillotine, en avez-vous l'oreille blessée?

— Non, mon Père.

— Maintenant, je suppose qu'on vienne vous chercher pour vous mettre en prison.

— Ah! mon Père!

— Mais enfin en souffrez-vous?

— Non, mon Père.

— Ensuite on vous conduit au tribunal révolutionnaire où vous êtes condamnée à mort, éprouvez-vous quelque douleur?

— Non.

— On vous ordonne de monter les marches de l'échafaud. Souffrez-vous?

— Non, mon Père.

— Enfin, on vous place au-dessous du couteau et l'on vous dit de baisser la tête. Est-ce une torture?

— Pas encore.

— Le bourreau laisse tomber le tranchant de la lame, vous sentez à peine votre tête séparée du corps, puis vous entrez en paradis. Etes-vous contente?

— Oui, mon Père, et je n'ai plus peur [1].

Comme elle a profité de la grâce et avec quelle admirable tranquillité d'âme elle s'est livrée la première à la guillotine!

[1] Histoire (manuscrite) de la fondation de la maison des Dames du Sacré-Cœur de Cugnières, transféré à Beauvais en 1816. — Arch. du Sacré-Cœur de Beauvais. Témoignage de la R. Mère M.-L. Dufour, pendant vingt-cinq ans secrétaire générale du Sacré-Cœur. (*Procès de l'Ordinaire*, t. Ier, p. 371.)

L'importance des autres documents français a été signalée par les témoins qui les ont utilisés.

Bien avant le procès de béatification, M. Alexandre Sorel, président honoraire du tribunal civil de Compiègne, président de la Société historique de Compiègne, avait publié dans une étude très documentée les pièces principales renfermées aux Archives nationales; il y avait joint les détails précis qu'il devait à son érudition locale très complète. Le manuscrit de la Sœur de l'Incarnation lui était connu, il l'estimait, quoique ses préférences de magistrat fussent pour les pièces officielles du procès. La grandeur tragique de cet épisode l'avait séduit. Sa devise et règle de vie : *Semper et ubique veritas*, l'élévation de son caractère engageaient le vice-postulateur à solliciter son témoignage dans la forme juridique.

Il était bon que des historiens plus familiarisés avec l'époque révolutionnaire et les condamnations de ses tribunaux vinssent offrir à la Sacrée Congrégation des Rites l'appui de leur autorité, elle s'ajouterait à celle des témoins de tradition orale.

M. H. Wallon, l'auteur de l'*Histoire du tribunal révolutionnaire de Paris avec le journal de ses actes* (6 vol. in-8°, Paris, 1881), l'auteur de plusieurs autres ouvrages de même valeur sur la période de la Terreur, était également désigné, son nom ferait autorité; mais... il fallait obtenir ce double concours.

M. Sorel se retranchait derrière sa devise; mon livre, ajoutait-il, contient tout ce que je sais sur la question.

M. Wallon, dans un refus plein de courtoisie et de délicatesse, disait : « Je ne puis déposer devant un tribunal ecclésiastique sur des documents que je dois au Président Sorel si lui-même ne consent à répondre à la citation. »

Le vice-postulateur se fit plus instant : « Je voudrais, disait-il, avoir un double témoignage de l'Institut de France, j'ai celui de l'Académie française au dix-huitième siècle. » — « Lequel avez-vous donc, je n'en connais pas à cette époque? » M. Wallon lut alors avec un intérêt mêlé de surprise, ces lignes écrites, en 1797, par Jean-François Labarpe[1] dans son étude : *Du fanatisme dans la langue révolutionnaire ou de la persécution suscitée par les*

[1] *Les Carmélites de Compiègne devant le Tribunal révolutionnaire*, 17 juillet 1794. Notice sur leur arrestation, leur procès et leur condamnation à mort d'après les documents authentiques et entièrement inédits, avec fac-simile par Alexandre Sorel, membre de la Société historique de Compiègne. *Semper et ubique Veritas*. (Compiègne, 1878, in-8° de 111 pages.)

[2] Reçu à l'Académie en 1776.

barbares du dix-huitième siècle contre la religion chrétienne et ses ministres [1] :

Ce n'est pas ici (p. 82) qu'il faut nommer ou compter les victimes immolées dans cette persécution si étrange, qui s'éleva au sein d'une nation chrétienne et qui ne fut pas la guerre d'une secte contre une secte..., mais celle de l'athéisme contre Dieu, de l'impiété contre toute religion, d'un gouvernement de brigands contre des citoyens paisibles... Mais comment oublier 42 religieuses dans un seul département, 16 Carmélites dans celui de Paris, des femmes depuis si longtemps mortes au monde et qui auraient à peine connu la révolution, si elle ne fût venue jusqu'à elles pour les égorger, condamnées et exécutées dans un même jour comme *conspiratrices!*

Le secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres se rendit avec une bonne grâce parfaite, en maintenant toutefois son oui conditionnel; et la dernière démarche auprès de M. Sorel eut le succès le plus complet.

III

Je n'ai parlé jusqu'ici que de témoins et de documents français. En 1894, une tradition et des pièces conservées en Angleterre s'offrirent au Carmel. Les *Annales catholiques* avaient appris les fêtes du centenaire aux Bénédictines de l'abbaye de Stanbrook, les descendantes de celles de Cambrai, emprisonnées à Compiègne avec les seize martyres. Leur souvenir s'était fidèlement gardé pendant un siècle. Les moniales anglaises vénéraient toujours, comme de vraies reliques, les pauvres vêtements des Carmélites qu'elles avaient apportés à leur retour en Angleterre et estimaient comme un cadeau du plus grand prix d'en offrir quelques pièces à leurs sœurs de France.

Le vice-postulateur se rendit à Stanbrook, près de Worcester, pour étudier sur place la tradition et les documents.

Le plus important est un manuscrit avec ce titre :

A brief narrative of the seizure of the Benedictine Dames, of their suffering while in the hands of the French Republicans and of their arrival in England.

By one of the Religious, who was an eyewitness to the events she relates.

Signé : *Ann Teresa Partington* [2].

[3] A Paris, chez Migneret, an V-1797, in-8°, 168 pages.

[1] « Courte narration de l'arrestation des Dames Bénédictines de Cam-

L'épisode des Carmélites occupe six pages, de 47 à 53, dans l'original. Voici quelques passages extraits de la traduction déposée au Procès de l'Ordinaire, t. II, p. 1220.

Vers la mi-juin 1794, seize Carmélites furent amenées à la prison et logées dans une chambre vis-à-vis de la nôtre, où elles furent gardées très sévèrement. Peu de temps après, sans aucun avertissement préalable, on les emmena à la hâte à Paris...

Les Carmélites quittèrent la prison de Compiègne comme des saintes : nous les vîmes s'embrasser mutuellement avant de partir, et elles nous firent leurs adieux affectueux par des signes des mains et autres marques d'amitié. Pendant le trajet et sur l'échafaud même (comme nous le racontait un témoin oculaire digne de foi, M. Douai), elles montrèrent une fermeté et une douce gaieté, qu'une conscience sans tache et une joyeuse espérance pouvaient seules inspirer. On dit qu'elles chantaient, ou récitaient à haute voix, les litanies de la sainte Vierge, jusqu'à ce que le couteau fatal eût brisé la dernière voix, en la fête de leur patronne Notre-Dame du Mont-Carmel.

Au moment où cette sainte communauté était conduite ainsi à la hâte à Paris, une des religieuses se trouvait à l'écart. Après cela, elle se cacha en différents endroits jusqu'à la mort de Robespierre, arrivée le 28 juillet 1794. Lorsque ce monastère eut disparu, elle revint à Compiègne où elle vint souvent nous visiter en prison. Elle nous donna les noms avec l'âge de ses Sœurs mises à mort, ainsi qu'il suit.

Puis viennent après les noms des détails pleins d'intérêt.

Mme l'Abbesse de Stanbrook montra au vice-postulateur et lui fit vénérer les précieuses reliques, elle dit sa joie de voir renouer les relations entre les deux monastères, à l'occasion du projet de béatification. A Stanbrook aussi on estimait que la mort subie dans la prison de Compiègne par quatre des Bénédictines les associait aux martyres et, si leur cause n'était pas directement proposée à l'Eglise, on espérait que mention serait faite de toutes les prisonnières.

Il fut décidé que l'Archiviste du monastère, Dame Benedicta Fernanda Anstey, rassemblerait tout ce qui aurait été conservé sur ce sujet, à Stanbrook et dans les autres monastères anglais, pour préparer une déposition documentée.

Or un point faible apparut dans le manuscrit de A. T. Partington : les deux groupes de moniales, d'après les récits incontestés, avaient été absolument séparés dans la prison, les Bénédictines parlaient donc par *ouï-dire seulement*, et la valeur

brai, de leurs souffrances dans les mains des républicains français et de leur arrivée en Angleterre.

« Par une des religieuses qui fut témoin oculaire des événements qu'elle rapporte.

« Signé Ann. Teresa PARTINGTON. »

des pages était diminuée au point de vue de l'histoire ; le Promoteur de la Foi ne manquerait pas de soulever l'objection et il serait difficile de donner une réponse péremptoire. Elle fut ménagée par la Providence dans la découverte d'une lettre trouvée au Carmel de Darlington (comté de Durham) dans les circonstances suivantes :

Au mois de septembre de cet an 1896, écrit la Sœur Thérèse-Elie à la R. M. Prieure du Carmel[1], notre Révérende Mère cherchait des documents pour constater l'authenticité de plusieurs reliques. Elle a trouvé une boîte qu'elle croyait contenir ces papiers et l'a confiée à la Sœur qui s'occupait des reliques. Au fond de cette caisse, notre Sœur a trouvé un paquet, soigneusement enveloppé et dans ce paquet quelques pièces d'étoffes pliées ensemble et une lettre adressée à la R. M. Marie-Bernard Housman, au couvent de Sainte-Hélène. (Cette vénérée Mère était la Prieure de notre communauté, lors de notre fuite de la Belgique en Angleterre, au mois de juillet 1794, et Sainte-Hélène était le nom du village où notre premier couvent était situé.) La lettre était signée du nom de « Mary Blyde », abbesse des Bénédictines de Woolton, actuellement à Stanbrook. La digne Mère Abbesse écrivait à notre Mère Marie-Bernard qu'elle lui envoyait des *reliques des martyrs Carmélites* avec qui elle avait été incarcérée dans les prisons de Compiègne. Cette lettre est écrite à l'ancienne mode, sur une feuille de papier aussi large que longue et jaunie par l'âge. Notre Révérende Mère envoie une exacte copie à votre Révérence.

La Sœur Thérèse-Elie avait été surtout frappée par la vénération pour ses sœurs guillotinées, elle avait moins remarqué ces dernières lignes.

Elles étaient dans une chambre vis-à-vis de nous, et nous les avons vu conduites à la porte par les gardes pour partir pour Paris. *J'ai eu le plaisir de causer avec elles deux fois*, quoique avec grande crainte.

Le texte, dont j'ai la photographie sous les yeux (Procès de l'Ordinaire, T. II, p. 1226), porte :

I have had the pleasure of talking with them twice tho; with much fear.

Il y avait donc eu des rapports personnels entre les prisonnières et l'Abbesse. Mary Blyde venait le certifier au moment où les recherches les plus diligentes, conduites avec toute la critique historique par l'Archiviste de Stanbrook, préparait la belle contribution anglaise au procès des martyres.

Restait une dernière difficulté. Il fallait recueillir juridiquement cette tradition devant une commission rogatoire anglaise, ou bien transporter, avec les autorisations requises, le Tribunal de Paris

[1] Archives du monastère de Compiègne.

jusqu'à Stanbrook. C'était la meilleure solution. Mme l'Abbesse la facilita singulièrement; elle écrivit ensuite au vice-postulateur :

St Mary's Abbey, Stanbrook.
Le 28 avril 1897.

... Voilà qui est parfait. *Deo gratias*! Vous et les juges arriverez à Stanbrook et nous aurons la joie de témoigner en faveur des chères martyres, au sein même de cette abbaye si riche en bénédictions, que nous sentons si profondément être le fruit des grains de froment si durement brisés et meurtris dans la prison de Compiègne.

Nous étions fières dès l'origine d'une descendance directe du bienheureux Thomas More, le chancelier martyr, mais le Seigneur nous a favorisées, il a voulu que le martyre, la confession s'attachassent à toute notre histoire et que notre restauration sortît de la souffrance et de la mort. Toute gloire à ce bien-aimé Seigneur. C'est avec une joie extrême que nous vous attendrons, vous recevrons et vous donnerons le témoignage que vous cherchez, en tant qu'il sera en notre pouvoir.

Signé : Sœur Gertrude. C. d'Aurillac Dubois, abbesse [1].

La signature et le style dénoteraient une Française. Laure d'Aurillac Dubois, en religion sœur Gertrude, abbesse de Notre-Dame de Consolation de Stanbrook pendant vingt-six ans, était née à Berlin, en 1842. Les ancêtres de son père, Français et protestants, s'étaient expatriés à la révocation de l'Edit de Nantes. Deux siècles après, une de leurs filles, devenue catholique à neuf ans et religieuse bénédictine à dix-huit, recevait dans une abbaye anglaise, qui la regarde comme une seconde fondatrice, une commission ecclésiastique envoyée par l'Archevêque de Paris. Elle allait donner son témoignage pour obtenir du Souverain Pontife la glorification de religieuses françaises martyres.

Les prêtres, qui ont reçu le plus cordial accueil à Stanbrook, aiment à se rappeler sa bonté, son intelligence, sa vertu éminente qui imprimait autour d'elle un si grand élan vers la perfection religieuse.

Le tribunal ecclésiastique reçut les dépositions à la fin d'août 1897.

Mme l'Abbesse, mortellement atteinte par le terrible mal qui l'emporta six semaines plus tard, dominant ses souffrances, voulut au moins résumer en quelques mots la tradition constante de son monastère. Elle avait appris, enfant, au Sacré-Cœur de Belgique où elle avait été élevée, les détails de la mort des Carmélites; on racontait qu'elles avaient chanté des hymmes jusque sur l'écha-

[1] Le 19 octobre 1897, elle succombait à une cruelle maladie qui l'enlevait à l'affection de ses filles, au milieu desquelles elle a laissé un impérissable souvenir.

faud. A son arrivée à l'abbaye de Stanbrook, elle en avait entendu parler de la même manière ; l'ancienne Abbesse, Mme Scholastique Gregson, lui montrait leurs reliques vénérées. « Notre communauté [1], ce sont ses propres paroles, les a toujours considérées comme de véritables martyres et s'est estimée heureuse de les avoir connues de si près. L'extrême vénération avec laquelle nos mères reçurent les vêtements des Carmélites, s'agenouillant même pour les recevoir, témoigne de leurs sentiments à ce sujet. Mme l'Abbesse qui m'a précédée dans la charge gardait ces précieux trésors dans un tiroir et ne les montrait que rarement. Quand je suis moi-même entrée en fonctions, je les ai gardés avec le même respect et il arrivait à nos mères de se mettre à genoux pour les regarder et les vénérer [2]. »

Cette supérieure, si expérimentée dans la direction des âmes et la connaissance de leurs luttes intimes, faisait cette réflexion : « J'aime jusqu'aux défaillances qui chez quelques-unes ont précédé le martyre, elles prouvent qu'il n'y a pas eu d'entraînement naturel, mais bien une grande œuvre de la grâce.

« Enfin, ces chants, ces hymnes, cette joie du Saint-Esprit, cette paix extraordinaire descendant si puissamment sur toutes et leur faisant attendre leur propre tour, sans que les chants cessassent ou que les anciennes hésitations reviennent, prouvent, il me semble, que la grâce du martyre était vraiment descendue sur toutes les seize et que le Seigneur acceptait l'holocauste comme tel [3]. »

Pour honorer la mémoire des martyres et à cause de l'état de sa santé, elle avait chargé la Sœur archiviste, dame Benedicta Anstey, de répondre au tribunal au nom de la communauté. « C'est un esprit sagace, disait-elle en la présentant, elle est animée d'un grand zèle pour les recherches historiques, pour ce qui regarde surtout la gloire de Dieu et de l'Eglise. »

Le tribunal aurait pu se croire à Compiègne ou à Paris, en entendant l'archiviste de Stanbrook évoquer ainsi les souvenirs de son éducation [4] :

J'ai appris la sainteté de la vie et de la mort des servantes de Dieu, toute enfant, au pensionnat de l'Institut des Dames de Sainte-Marie,

[1] *Procès de l'Ordinaire*, p. 1308.

[2] Les mêmes souvenirs et ce respect extrême ont été confirmés au procès apostolique (p. 608) par la nouvelle abbesse, Mme Cécile Heywood : « Ce n'est qu'après ma profession qu'on m'a accordé la grande faveur de voir les reliques des Carmélites conservées par nos Mères. »

[3] *Procès de l'Ordinaire*, p. 1308.

[4] *Procès de l'Ordinaire*, p. 1207.

à Micklegade-Bar (York); maîtresses et élèves racontaient avec admiration les souffrances de leur prison et leur glorieuse mort.

Quand je suis entrée ici comme postulante, en 1866, grand a été mon bonheur de voir que, sans l'avoir soupçonné auparavant, je me trouvais précisément dans la maison des Mères de Cambrai. Mes compagnes et particulièrement M[me] l'Abbesse d'alors, se plaisaient à raconter leur merveilleuse histoire... Ce qui a mis le comble à mon bonheur a été de me trouver investie, par la confiance de M[me] l'Abbesse, de la charge d'archiviste, qui me permettait, plus encore qu'à mes sœurs, de pénétrer tous les secrets de nos chères traditions sur ce point. Je dois ajouter, parce que cela me paraît important au point de vue *du caractère exclusivement anglais de nos traditions*, que ni moi-même, ni personne que je sache autour de moi n'avions jamais lu un livre français quelconque sur ces matières avant 1894.

Puis elle raconte comment elles apprirent le centenaire par un numéro des *Annales catholiques* et ajoute :

Grande a été ma surprise en même temps que mon bonheur de voir que la France connaissait aussi des choses si précieuses et que je croyais connues seulement chez nous. Nous fîmes alors savoir notre existence aux Carmélites de Compiègne, et c'est ainsi que le vice-postulateur de la cause fut amené à nous visiter, l'année suivante, et à nous donner des livres français, inconnus pour nous jusque-là.

N'est-ce pas le cas de répéter : *Mirabilis Deus in sanctis suis*, en voyant le développement parallèle de ces deux traditions si vivantes. N'est-elle pas providentielle aussi la préparation de ce témoin qui, pendant quarante ans, recueille avec soin les preuves de la tradition orale et écrite conservée dans son pays et vient les déposer sous la foi du serment?

Sœur Benedicta aime à rapprocher l'histoire de ses chères Carmélites des plus belles pages du martyrologe de l'Angleterre : « Le succès de cette cause mettrait en lumière les complots dirigés par les méchants contre les droits et les enseignements de l'Eglise, comme la mort de notre saint Thomas Becket a mis en lumière les usurpations du roi Henri II et comme celle du bienheureux Thomas Morus, dont une arrière-petite-fille a fondé notre maison de Cambrai, a mis en lumière les persécutions d'Henri VIII [1]. »

Ecoutons-la apporter les témoignages imprimés et en signaler la double valeur historique et documentaire. Elle va citer un article du *Laity's Directory* de 1796 intitulé : « Le récit des souffrances des communautés anglaises sous la domination des

[1] *Procès apostolique*, p. 623.

républicains français, suite du *Directory* de l'année passée, par Mgr Milner : *Les Dames Bénédictines anglaisas de Cambrai.* »

C'est la plus ancienne mention imprimée en Angleterre du martyre des Carmélites. Elle a suscité l'admiration des catholiques anglais, c'est là que puiseront tous les auteurs. Les archives de Stanbrook en possèdent trois exemplaires distincts que la docte bénédictine fait apprécier au tribunal.

Le travail du docteur Milner était attendu avec impatience, on savait qu'il avait cherché les renseignements auprès des religieuses, dès leur arrivée, puisqu'elles ont quitté Compiègne, le 24 avril 1795 et qu'un tirage très restreint est de 1795.

Avec cette précieuse édition de bibliophile, elle en montre une seconde où T. A. Partington, l'une des moniales revenue de l'exil, a écrit les rectifications à quelques erreurs de détail, rectifications jointes à la traduction authentique, d'après l'exemplaire du *Laity's Directory*. L'auteur est Mgr Milner, alors prêtre à Winchester et en 1803, vicaire apostolique du Midland district, comprenant tout le centre de l'Angleterre. Il n'écrivait ses articles qu'avec un soin et une précision extrêmes et puisait ses renseignements dans les communautés elles-mêmes.

A la dignité de l'auteur et à l'authenticité de ses renseignements, note Sœur Benedicta, il faut ajouter la gravité de la feuille dans laquelle il écrivait ses articles. *Laity's Directory*, commencé en 1768, était publié avec l'approbation et la permission du vicaire apostolique de Londres, qui en consacrait l'autorité par la publication d'un article écrit par lui-même chaque année jusqu'en 1839.

Longtemps ce fut le seul organe de l'opinion catholique en Angleterre.

Voici l'épisode des Carmélites [1].

Leur prison (des Bénédictines) dans cette ville (de Compiègne), était l'infirmerie du couvent appartenant jadis aux Visitandines, tandis qu'une pièce voisine était occupée par une illustre bande d'héroïnes chrétiennes, dignes d'avoir vécu dans les premiers âges de l'Eglise. Celles-ci étaient dix-sept (corr. seize) Carmélites du couvent de Saint-Denis (corr. Compiègne) et les Sœurs en religion de Madame Louise, la sainte tante de Louis XVI...

En chemin pour l'échafaud, et sur l'échafaud même, elle montraient une fermeté et un maintien joyeux que ceux qui affrontent la mort à la bouche du canon ont rarement témoigné, et qu'une conscience sans tache et une joyeuse espérance pouvaient seules inspirer. Elles invoquaient la reine des martyrs à leur aide dans le combat, chantant

[1] *Procès de l'Ordinaire*, p. 1227.

les litanies de la Sainte Vierge dans leur procession au martyre et jusqu'à ce que la hache fatale en interrompît la dernière voix.

Pendant longtemps, de jour en jour, les moniales anglaises s'attendaient au même sort. Elles observaient que leur prison était barricadée d'une manière particulière, comme cela avait lieu ordinairement pour ceux des prisonniers que l'on destinait à la mort, et quand elles demandaient des habits dont elles avaient grand besoin, leurs geôliers leur répondaient avec un sans-gêne cruel, que bientôt elles n'auraient plus besoin de vêtements, ni de rien d'autre. Cependant on leur envoya enfin un paquet de vieux vêtements, qui avaient été le casuel du bourreau. (Le dernier membre de phrase a été rayé par la S. T. A. Partington.)

Ces vêtements étaient ceux des susdites victimes religieuses. Un tel cadeau, si vil qu'il fût aux yeux des mondains, était pour elles plus précieux que des robes royales; elles reçurent ces pauvres habits à genoux, les baisant et les arrosant de leurs larmes, et ces habits formaient part des tristes hardes dont elles étaient vêtues à leur retour dans leur pays natal.

C'est à l'histoire de ces reliques que faisait allusion la Sœur Benedicta en parlant de « son étonnement de voir que la France connaissait aussi des choses si précieuses qu'elle croyait connues seulement dans son pays ». Comment supposer en effet que « ces tristes hardes » auraient été suivies avec une précision telle que l'Eglise n'a pas hésité à déclarer ce qui subsiste *reliques authentiques*, et que le pape Pie X les vénérera dans la basilique de Saint-Pierre, le soir du 27 mai? Comment supposer que des hommes, qui se jouaient de la vie de leurs semblables et de la confiscation totale de leur fortune, se seraient préoccupés de quelques pauvres vêtements trouvés dans les chambres des Carmélites.

Les récits anglais et français vont se contrôler. A Compiègne, le comité de surveillance constate dans la séance du 28 messidor, an II, que les religieuses irlandaises *(sic)* restées au couvent des Visitandines étaient encore « embéguinées, guimpées et revêtues d'habits dont la bigarrure ne pouvait qu'offenser des regards républicains », il prend un arrêté pour attribuer administrativement, en présence du maire et de deux commissaires, « par ordre du comité de sûreté générale, 34 bonnets, 34 fichus, 17 déshabillés et fourreaux et que l'on ne peut leur destiner un meilleur usage ni mieux fondé »[1].

La réception n'est pas moins intéressante que l'attribution. Elle se trouve détaillée dans le manuscrit de Stanbrook. Comme

[1] Archives départementales de l'Oise. Registre du Comité de surveillance de Compiègne. Séance du 28 messidor an II, au matin, publiée in-extenso par Sorel, *op cit.*, p. 55.

c'est autour de ces précieux restes que s'est manifesté le respect religieux des moniales, elle mérite d'être citée :

Deux ou trois jours après le départ des Carmélites pour Paris, le maire et deux membres du district de Compiègne nous visitèrent en prison, nous portions toujours notre habit religieux, que le maire, cependant, nous avait souvent priées d'échanger, mais nous nous en excusions toujours, alléguant que nous n'avions pas, vraiment, assez d'argent pour nous fournir d'autres vêtements. M. le Maire revint chez nous une seconde fois, en ce même jour, et prenant à part deux moniales, dit qu'il leur fallait absolument quitter cet uniforme, comme il l'appelait... Assuré de nouveau que nous n'avions pas d'argent pour acheter d'autres habits, il alla dans la chambre qui avait servi de prison aux bonnes Carmélites et il en rapporta quelques pauvres vêtements qu'elles y avaient laissés. Il nous les donna, avec ordre de nous en revêtir le plus tôt possible...

Le lendemain, la nouvelle se répandit que les Carmélites avaient toutes été guillotinées. Les vieux vêtements qui, la veille encore, paraissaient de si peu de valeur, devinrent si précieux à nos yeux, à ce moment, que nous nous jugions indignes de les porter. Cependant, forcées par la nécessité, il fallut bien les mettre, et ils formaient la plus grande partie des tristes hardes que nous portions en arrivant en Angleterre. Nous les conservons encore, sauf quelques-uns, que nous avons donnés à des amis particuliers.

Les archives de Stanbrook se sont augmentées de pièces nouvelles au moment où se fit le partage fraternel entre les moniales anglaises et le Carmel de Compiègne; elles ont été fidèlement déposées au procès avec les autres textes établissant la vénération constante pour les martyres.

IV

C'est dans les Carmels que se trouvaient les traditions les plus complètes. Des religieuses distinguées les ont recueillies avec méthode et apportées avec bonheur. Celles de Compiègne y ont ajouté de très nombreuses preuves de la confiance des fidèles et l'expression de leur reconnaissance à la suite de faveurs signalées.

D'autres ordres religieux se sont fait un honneur de joindre leur témoignage à celui des membres du clergé de Paris, de Beauvais et de Compiègne, et à celui de familles plus particulièrement en relation avec les Carmélites à la fin du dix-huitième siècle.

Le procès ordinaire se termina, au commencement de 1899; il fut aussitôt déposé à Rome et remis entre les mains des avocats.

[1] *Procès de l'Ordinaire*, p. 1222.

En 1902, parurent leurs plaidoiries imprimées et les objections de Mgr Alexandre Verve, promoteur de la foi. Il disait aux cardinaux :

C'est une noble et splendide cause qui est proposée à votre jugement éclairé, mais elle est aussi très grave. Pour la première fois, vous êtes appelés à décider si la Révolution française, parmi tant de victimes, en a frappé qui puissent être véritablement appelées martyres de l'Eglise du Christ.

Avec une grande sagacité, il ajoutait que le procès n'offrait qu'un épisode et que la décision serait envisagée comme une décision de principe sur un ensemble qui ne figurait pas suffisamment aux débats.

Les autres objections reprenaient le réquisitoire de Fouquier-Tinville. Les éléments des réponses étaient à chaque page des dépositions et dans les études qu'elles fournissaient sur la terminologie révolutionnaire.

Le jour de la discussion était fixé au 2 décembre 1902.

La cause avait fait une grande perte dans la personne du cardinal Aloysi Masella, mort subitement au mois de novembre 1902.

S. Em. le cardinal Vincent Vanutelli voulut bien accepter de le remplacer, dans les derniers jours qui précédaient les débats, et mit tout son dévouement et son ardeur à étudier le dossier.

Comme tant d'autres, il fut dans l'admiration de ce martyre et mieux que personne sut la communiquer autour de lui. Il plaça le fait dans son cadre historique, et puisque la sentence favorable n'était pas définitive, il fut convenu que le procès apostolique comprendrait une étude sur l'ensemble de la persécution révolutionnaire. C'était le 2 décembre 1902; le 16, le Pape Léon XIII signait l'introduction de la cause.

Quelques mois seulement après, S. Em. le cardinal Richard recevait les instructions nécessaires et le procès apostolique sur « le fait du martyre, sur la cause du martyre, sur les miracles ou les signes en particulier » fut instruit avec le plus grand soin par le nouveau tribunal.

Il n'a pas été difficile de répondre par le texte même des lois à la remarque du Promoteur de la Foi et de montrer les diverses étapes de la politique religieuse suivie par la Révolution contre l'Eglise.

D'innombrables séances des Assemblées publiques, dit M. Victor Pierre dans sa déposition [1], sont occupées par la discussion de projets

[1] Sorel, *op cit.*, p. 65.

de lois persécutrices; les dépôts d'archives, tant à Paris que dans les départements, contiennent des monceaux de dossiers témoignant de l'activité de la persécution contre les religieux et religieuses, contre le clergé séculier, contre les personnes et les choses qui, à un titre quelconque, touchaient à la religion. Cette continuité ininterrompue témoigne bien que la pensée constante de la Révolution était la destruction de l'Eglise de France, et cette série d'actes législatifs et judiciaires témoigne que la Révolution était bien, en fait et par-dessus tout, une persécution religieuse [1].

Outre ce procès, la Sacrée Congrégation des Rites prescrivit quatre autres enquêtes dans les diocèses de la Nouvelle-Orléans, de Poitiers, de Viviers et de Tulle, sur quatre guérisons attribuées à l'intercession des martyres. La procédure romaine est la même, avec plus de rigueur encore, pour les procès apostoliques.

Après une décision favorable de la Sacrée Congrégation des Rites, Sa Sainteté le Pape Pie X proclamait, le 24 juin 1905, la vérité du martyre; il a fixé au 27 mai prochain les cérémonies de la béatification solennelle.

R. DE TEIL.

[1] *Procès apostolique*, p. 843.

LES PRIMAIRES[1]

VII. — Le fief Salvian.

Un de ces magnifiques soleils de fin d'automne comme il n'en brille que pour le Midi éclairait, ce matin-là, les environs de Carteyrade (Hérault) et la petite gare blanche posée dans la campagne d'or ainsi qu'une grosse pierre meulière.

Devant le café des républicains, tenu par Malafosse, cousin de l'instituteur, l'orphéon se tenait rangé. Sa bannière rouge, en signe de loyalisme, portait cette inscription : « Vive la sociale! » Elle était confiée à la garde d'un petit bourgeois ventru et rageur à profil de Romain, connu pour ses propriétés et son avarice. D'importants personnages radicaux, le maire, homme tranquille et sournois, les deux pharmaciens, lesquels se haïssaient, mais rivalisaient d'anticléricalisme, les adjoints, l'épicier et l'entrepreneur de maçonnerie étaient mêlés à quelques ouvriers et à une quarantaine de viticulteurs qui se connaissaient, s'appelaient, s'interpellaient. Des fenêtres ouvertes et des boutiques venaient d'autres cris, d'autres plaisanteries. Sur le seuil de l'auberge « Au bon repas », dont le propriétaire était suspect de modérantisme, une belle fille brune haussait les épaules et riait, montrant ses dents gâtées.

Tout ce monde attendait impatiemment l'arrivée du train de Paris, qui devait amener François Salvian dans son fief. La bonne nouvelle avait été répandue, la veille, par le frère même du député, le docteur Nicolas Salvian, et l'on préparait là, entre voisins et partisans, une petite ovation de famille. Certes le tribun était aussi admiré et aimé qu'exécré dans ce pays qui l'avait vu naître et qui se reconnaissait en lui. On lisait, on commentait avidement ses articles et ses discours. Sa fidèle majorité le blâmait de s'être abstenu au moment des fêtes huma-

[1] Voy. *le Correspondant* des 25 avril et 10 mai 1906.

nitaires et le louait d'avoir pris la parole à Berlin. La nouvelle de l'union libre de Bernard avec Jeanne Albigny avait enchanté les purs, que désolait déjà l'annonce des fiançailles de Marie avec un officier réactionnaire. Car les électeurs de Carteyrade, sauf la minorité inerte et résignée du clan Gallargues, étaient naturellement pour les mesures extrêmes et les manifestations violentes. Si les blancs souhaitaient une contre-révolution et le rétablissement des tribunaux militaires, les rouges appelaient de tous leurs vœux la guillotine et un comité de salut public. Les idées humanitaires et antipatriotiques avaient champignonné là plus qu'ailleurs, le département n'étant pas sur la route des invasions allemandes; et le sentiment national s'était affaibli, énervé dans une paix trop longue.

Pour le moment, les gros bonnets entouraient Nicolas Salvian, descendu de son antique guimbarde, et lui posaient tous à la fois d'indiscrètes questions, auxquelles il répondait de la manière la plus évasive. C'était un vieillard, déjà. Agé de soixante-cinq ans, né dix-sept ans avant son frère, il ne lui ressemblait que par l'éclat du regard. Aussi réservé que François paraissait impétueux, il était de petite taille, maigre et alerte, rasé de frais, tout blanc, et portait à la boutonnière d'une redingote noire de forme antique la rosette de la Légion d'honneur.

Il avait l'habitude, quand il faisait beau, moins par politesse que par hygiène, de garder à la main son chapeau mou; il répétait volontiers : « Le meilleur remède, c'est le soleil. » Sa physionomie, fine et mobile, se plissait de mille petites rides pour la raillerie et se déplissait au repos, laissant voir alors une très grande bonté.

Philanthrope et sceptique véritable, dépourvu, depuis quelques années surtout, de préférence politique, il donnait ses soins à l'arrondissement pour des prix dérisoires, gratuitement aux plus pauvres. On venait même le consulter des régions environnantes, car il avait étudié un des premiers les maladies du système nerveux et contribué au succès des eaux de Terrenoire. Les républicains lui pardonnaient, en raison de sa parenté, d'être l'ami du curé et de plusieurs propriétaires royalistes. Les malveillants prétendaient que la peur de l'enfer lui était venue avec la soixantaine et qu'il communiait en secret. Il se trouvait être ainsi le seul citoyen indépendant de Carteyrade et l'arbitre naturel des mille et un conflits qui divisaient la localité. Par une exception singulière, sa neutralité était admise. Les réactionnaires disaient de lui : « C'est un brave homme, il vient à nous. » Les radicaux socialistes murmuraient : « Vu les services rendus, il faut bien lui pardonner quelques faiblesses. »

Délivré des importuns, il se rapprocha de la voiture. Une chétive jeune fille aux yeux profonds, trop grands dans une figure étroite et pâle, attendait, appuyée aux coussins.

Nicolas dit :

— Petite Rose, le chemin de fer a du retard, ne nous impatientons pas.

Elle répliqua :

— Je n'y songe guère, parrain..., d'une voix douce, voilée, où la tendresse se teintait d'ironie.

Ensuite il s'adressa à Faustin, son cocher :

— Est-ce que le cheval boîte encore? il faudrait dans ce cas le conduire chez Tave »

Faustin eut une moue dédaigneuse pour indiquer que le conseil était superflu, grogna : « C'est déjà fait » et soulevant sa pesante personne inspecta gravement la voie.

Un signal annonça le train. Le chef de musique assembla son monde. Il s'agissait de ne pas rater l'attaque de l'*Internationale*, accompagnement obligé de toute manifestation politique. Les électeurs formèrent la haie avec une remarquable discipline, laissant le maire, ses adjoints et quelques autres notables libres de leurs mouvements. A cet instant un gaillard trapu, coiffé d'un haut de forme, habillé d'un complet gris à carreaux, tenant sous le bras une serviette gonflée et à la main un parapluie de coton, bouscula ceux du dernier rang en gémissant : « Nom d'une bombe, j'arrive juste! »

C'était l'instituteur Oscar Malafosse, arrière-petit-fils de protestants, huguenot lui-même, qui vengeait sur ses contemporains les persécutions subies par ses aïeux. Il se disait à la fois anarchiste, socialiste et pacifiste, vantait l'excellence de la guerre civile, maudissait la guerre étrangère et tenait dans la terreur et dans l'admiration la jeune génération de Carteyrade. Egalement odieux au clan Gallargues et aux blancs qu'il déclarait « bons pour la lanterne », il avait été jusqu'à ces derniers mois le meilleur agent électoral de François Salvian; mais il commençait à se détacher depuis qu'il entrevoyait pour lui-même la possibilité de la députation. Sa figure toujours suante, ses grosses lèvres, son odeur, sa brutalité, déplaisaient à Nicolas Salvian que Malafosse d'ailleurs traitait de « chiffe » dans l'intimité.

Pourtant ils se faisaient bon visage, se fréquentaient par la force de l'habitude. Leurs discussions étaient célèbres. Ouvriers et vignerons s'écartaient avec respect devant le citoyen instituteur qui tenait les clés de la science et fermait si bien le bec aux réactionnaires.

Un long sifflement retentit, aussitôt suivi d'acclamations et du vacarme de la fanfare. Peu après, parmi l'agitation des casquettes, les accolades, les poignées de mains apparut la robuste silhouette de François Salvian, lequel déchargé de sa valise remerciait, saluait, étreignait avec cette cordialité brusque et ces mots vibrants qui avaient tant contribué à sa fortune. Il tanguait et roulait au milieu de ses partisans comme un vaisseau sur la mer houleuse. Il jouait le contentement, mais Nicolas fut frappé de sa pâleur et de ses traits tirés. Deux plis soucieux, partant des paupières, rejoignaient la barbe en creusant ses larges joues. L'amertume de la bouche était accentuée. La façon dont il embrassa impétueusement son frère révélait un trouble contenu.

Dès qu'on fut en voiture, l'émotion déborda. Une bouffée de larmes empourpra le visage du tribun. Il passa la main sur son front.

— Ah! je n'en puis plus, j'étouffe.

Puis Rose Naffé, assise en face, le vit avec stupeur qui sanglotait, lui le farouche agitateur, le maître de la tribune française.

— Mais, juste ciel, qu'est-ce qui t'arrive? s'écria Nicolas Salvian bouleversé lui-même par ce désespoir insolite.

Il connaissait admirablement la nature flottante, hésitante, malléable du « Cadet », ses changements d'orientation, son optimisme à métamorphoses et il ne pouvait comprendre quelle grave conjoncture l'abattait ainsi. Il ajouta :

— Tu peux parler, cette petite est comme mon enfant.

— Je sais, répondit François, saisissant et pressant les doigts minces de Rose Naffé avec une tendresse spontanée qui mit une délicieuse compassion dans les regards humides de la jeune fille.

Puis, revenant à lui, d'une voix âpre que démentait le tressaillement de sa physionomie :

— Bernard, mon Bernard, s'imaginant bien à tort que je lui ferais quelque dur reproche, est parti sans un mot d'adieu, pour s'unir librement avec Jeanne Albigny, fille de mon ennemi mortel... En revenant de Berlin j'ai trouvé sur ma table un billet laconique de Marianne m'annonçant que la divergence de nos idées religieuses les forçait, elle et Marie, à me quitter. Ma femme et ma fille sont allées s'installer chez la vieille, qui me hait : je n'ai plus de foyer et je n'ai plus d'enfants.

— Oh, oh! — fit Nicolas, choqué par cette conclusion mélodramatique, — il me semble que tu t'exagères la portée et la durée de ces deux manifestations... contradictoires. Voyons. Comment et quand as-tu appris la foucade de Bernard?

— Il y a trois semaines, officieusement, par mes secrétaires,

officiellement par une note rédigée chez Albigny et que mon journal a d'ailleurs insérée aussitôt.

— Tu étais bien au courant des projets du garçon?

— Sans doute... mais nous sommes... nous étions assez amis pour qu'il m'avertît lui-même de leur réalisation.

— C'est donc le procédé seul qui t'indigne?

— Eh, oui..., vu les circonstances. Depuis les fêtes humanitaires, Albigny, ce pion, a rompu avec moi pour me punir de m'être abstenu. Il m'est pénible que Bernard adopte contre son père les sottes rancunes de son beau-père.

— Il ne les adoptera pas toujours, je t'en réponds. Laisse passer la lune de miel... Arrivons au second point. Que te reprochent Marianne et Marie?

Salvian ne put s'empêcher de sourire et répliqua en séparant les syllabes.

— Mon an-ti-clé-ri-ca-lisme.

— Et quoi encore? Ce n'est pas chose nouvelle, cependant, que tu es un mangeur de prêtres.

Salvian reprit sur le même ton :

— Mon prétendu antipatriotisme. Je suis allé parler à Berlin pour la paix et Marie est folle d'un officier de sacristie auquel mon geste a, paraît-il, déplu...

— C'était raide, en effet, ce discours de Berlin, murmura le sage médecin, et je ne sais trop jusqu'à quel point ce n'était pas intempestif. Mais tout cela ne m'explique pas...

François Salvian haussa les épaules :

— J'ai mis en cause là-bas une Mme Haussoir, de l'Œuvre chrétienne, qui a embobeliné Marie et manigancé ce mariage...

— Encore une histoire d'amour, en somme, mêlée aux querelles politiques. Eros chez les Euménides. Je ne vois rien là d'irréparable.

Nicolas, esprit classique, affectionnait la mythologie, ce qui ne l'empêchait pas de panser les plaies morales comme les autres. Sa confiance dans le temps était extrême. Puis, connaissant les personnes en cause et la force du sentiment familial chez sa belle-sœur et sa nièce, même chez l'influençable Bernard, il estimait que les choses s'arrangeraient.

— Frérot, tu es en dépression...

Ainsi conclut l'excellent homme avec une pesée affectueuse sur l'épaule de son cadet. Il ajouta :

— ... Tu es en dépression parce que ton activité politique a été contrariée, ces temps-ci, par les événements extérieurs. Ici, j'aime mieux te l'avouer, nous étions au courant de tout, des fiançailles de Marie avec le capitaine Caltet, de l'union Bernard-Albigny.

— Allons donc! mais comment?

— Crois-tu que les méridionaux débarquent de Pontoise, ainsi que les paysans d'opéra-comique avec des oies dans leurs paniers? Donc, nous lisons le *Prolétaire*, l'*Aube socialiste*, et puis, on nous raconte les potins. Celui-là arrive de Paris; à cet autre, on a dit telle chose au café, au chef-lieu, chez Machin. N'est-ce pas, petite, nous nous apprêtions déjà à partir pour la noce? Car j'aurais été témoin, je suppose.

— Flambée la noce, riposta le député. J'ai piétiné les combinaisons de ces dames. Tu n'auras pas besoin de te déranger cette fois.

Son accent triomphait. Nicolas comprit que le discours de Berlin avait un double but familial et politique. Comme il aimait sa nièce, il se promit de ramener François à des sentiments plus paternels. Mais il fallait procéder par étapes et ne rien hasarder. Le vieux praticien avait sa prudente méthode qu'il appliquait à tous les maux.

Le mas de Garrigoul, propriété de Nicolas Salvian, à l'extrémité du village, était une vieille et vaste maison, moitié ferme, moitié château, meublée de bric et de broc, avec de délicieuses tables et chaises du dix-huitième siècle, d'affreux bahuts et fauteuils modernes achetés à Montpellier. Le maître du logis et la petite Naffé habitaient deux pièces contiguës de l' « aile des maîtres » laissant le reste aux serviteurs, au vent et au délabrement. Un appartement complet de quatre chambres était réservé, pour l'époque des vacances, à François Salvian et sa famille.

Inutilisé, cette année-là, et soigneusement fermé à clé, il exhalait, quand on l'ouvrit, un fort parfum de vieille boiserie et de poussière que le tribun trouva délicieux. Il lui avait paru nécessaire, après tant d'angoisses et de douloureuses surprises, de se retremper un peu au pays natal. Ce démagogue, ce démolisseur de l'idée de patrie, était le plus attaché des hommes à son coin de terre, à ses habitudes, aux aspects et horizons de son enfance. Souvent, au beau milieu d'un discours, il revoyait la placette de Carteyrade, les grands pins du mas de Garrigoul et c'était là qu'il localisait inconsciemment le futur paradis social, l'Eden collectiviste promis aux hommes dépouillés des faiblesses humaines.

Nicolas vint le surprendre tandis qu'il faisait ses ablutions, bruyamment, la tête plongée dans sa cuvette avec des brooo-oum de lion heureux.

— Comment, tu n'as que cette petite valise! Comptes-tu donc repartir demain? Les Chambres rentrent seulement le 15 novembre.

— Non, pas demain, l'aîné, mais dans trois jours. Je suis attendu à Lyon pour une grande réunion samedi. Et puis les journaux sont comme les enfants : on ne doit pas les laisser à eux-mêmes. En m'embarquant pour Berlin, j'ai confié le *Prolétaire* à Fagnies, à cette bonne pièce de Constant Fagnies, qui ne demanderait qu'à me jouer un tour, si mon absence se prolongeait.

— Il n'est donc pas ton ami?

François, en gilet de flanelle, s'essuyant le cou et les cheveux avec sa serviette, robuste et rendu à la sérénité par l'eau froide, se mit à rire bruyamment.

— Certes oui, mon ami à la mode parlementaire. Nous suivons le même chemin et il serait ravi de me voir tomber dans le trou.

Après cette remarque humoristique et comme il s'habillait, avec des gestes gauches mais rapides, il expliqua d'une façon plus détaillée les événements des dernières semaines. Il lui avait paru indispensable de frapper un grand coup, d'enlever à ses ennemis leur principal argument : « Salvian joue double jeu. C'est un patriote et un ami sournois des cléricaux. » D'où ce discours hardiment pacifiste dans la capitale de la Prusse, alors qu'on sortait à peine d'une alarme militaire et d'une crainte de guerre. Il avait risqué là, avec l'aide du socialisme allemand, une partie magnifique dont les heureuses conséquences seraient incalculables. Par réciprocité, les camarades de Berlin s'engageaient à rassurer publiquement la France sur leurs projets de mobilisation. Ils ne marcheraient pas et ils feraient tout pour paralyser l'élan des armées impériales...

Ramené à ses habitudes oratoires par le désir de persuader un frère qu'il savait patriote et qu'il sentait rétif, François se laissait aller à son mirage ordinaire et prenait ses espérances pour des faits. Nicolas d'un mot l'arrêta :

— C'est drôle... Il y a ce matin dans la *Dépêche* des télégrammes qui ne disent pas ça... Tiens, regarde, le journal vient d'arriver : « Déclaration de Rumpel. »

Le bavard prit la feuille et pâlit. Rumpel, le leader du socialisme allemand, expliquait que l'attitude, d'ailleurs infiniment louable de Salvian et des collectivistes français, n'engageait nullement le parti ouvrier germanique, contraint à plus de prudence par une opinion publique plus pointilleuse et plus sévère. Certes le prolétariat à Berlin comme à Paris souhaitait la paix. Mais il ne lui sacrifierait ni la dignité ni l'indépendance nationales et, dans l'hypothèse d'une agression étrangère, il ferait son devoir sans rechigner.

— Oh! c'est trop fort, quelle indigne hypocrisie! rugit Salvian

hors de lui-même. C'est tout le contraire de ce que m'avait promis ce tartuffe de Rumpel avant mon discours. Mais je vais lui répondre du tac au tac et le ramener à ses engagements.

Rajustant ses bretelles qui glissaient, il se précipita vers un guéridon, trempa sa plume dans l'encrier et commença une foudroyante riposte. Nicolas s'était assis tranquillement, regardait son frère écrire, raturer, déchirer deux ou trois brouillons. La colère débordante du député s'apaisait à mesure et ses vociférations revenaient peu à peu au ton de la réfutation. Il tendait le bras, menaçait un adversaire invisible, l'adjurait, puis se grattait la tête et, par une mimique conciliante, expliquait son désir de s'entendre et de tomber d'accord. Toute sa nature, mêlée d'élan et de recul était là.

Après le déjeuner assez silencieux et mélancolique, car François Salvian pensait à sa femme et à sa fille, les deux frères allèrent s'installer sur un banc à l'extrémité du bois de pins qui fermait la propriété. Le vent chantait dans les grands arbres droits. La campagne baignée de lumière était partagée par les noirs cyprès en carrés de tailles différentes. On entendait les coups de feu des chasseurs, un chant lointain et monotone.

Devant cet adorable paysage, le député ouvrit son cœur. Entraîné à gauche par les victoires de son parti et la démagogie triomphante beaucoup plus qu'il ne l'aurait souhaité, il ne savait comment mettre un frein à tous ces appétits qui le poussaient. Ceux qui voyaient les choses à distance ne pouvaient comprendre la ruée formidable du prolétariat à l'assaut de la vieille société. L'absence d'autorité centrale rendait ce progrès trop rapide et livrait le gouvernement à des forces à moitié aveugles, incapables de l'exercer. D'où une série de heurts, de chocs et de déraillements, qui risquaient à chaque fois de broyer les chefs et de déchaîner un cataclysme.

— Si je n'avais fait ce discours à Berlin, j'aurais été culbuté par Albigny, j'aurais perdu le peu de prestige qui me reste. Un forcené quelconque eût pris ma place et fait des sottises que j'éviterai. Voilà ce que ne comprennent ni Marianne, ni Marie, ni Bernard, elles par fureur conservatrice, lui par frénésie anarchiste. Te rends-tu compte de ma situation?

Nicolas, pour l'apaiser, lui avoua alors qu'il avait eu la visite de Jeanne et de Bernard quelques jours auparavant. L'affaire de Romans n'avait pas marché, et le jeune homme venait demander à son oncle une recommandation pour le directeur d'une fabrique d'électricité lyonnaise.

— Autant qu'il m'a semblé, ton garçon souffre d'être brouillé

avec toi. Sa petite Albigny le domine, et il n'ose paraître devant elle en fils affectueux et soumis. Mais, comme nous étions restés seuls pendant un instant, il m'a interrogé sur tes sentiments à son égard avec une inquiétude réelle. Je lui ai répondu, ce qui était vrai, que tu ne m'avais tenu au courant de rien et je me suis porté garant de ta miséricorde. Il est parti rassuré avec sa dame brune, comme un élève qui suit son maître... Elle le mènera à la férule, celle-là, s'il n'a pas le courage de se révolter...

Pendant ce récit, François, étonné et ravi, murmurait :

— Est-ce possible! Le cher petit!... Ah! cette Jeanne!... Parbleu, si je lui pardonne...

Puis, quand son frère eut achevé :

— Pourquoi m'as-tu fait attendre jusqu'à présent pour m'annoncer ces bonnes nouvelles?

— Parce que je voulais d'abord te laisser exposer tes griefs, te débonder. Tu ne m'aurais pas écouté aussi bien...

La nuit, rapide et fraîche, surprit les deux frères causant encore devant l'horizon assombri; Salvian, délivré d'un gros poids, racontait maintenant son voyage à Berlin, la réception des social-démocrates, le discours :

— J'avais traduit mon français en allemand et appris par cœur, de sorte qu'à chaque instant j'avais peur que ma mémoire ne me jouât un tour. J'essayais de me monter la tête; au fond, je n'étais pas très fier. Ces Prussiens m'applaudissaient trop. Un surtout, au premier rang, avec des lunettes et une barbe rouge, me donnait envie de lui casser la figure. Eh bien, te le dirai-je, le pire écœurement a été dans l'Yonne, au retour, quand j'ai compris que ces auditoires de paysans et d'ouvriers m'acclamaient par terreur de la guerre... Cette complicité sournoise m'a dégoûté... Ah!... il y a des heures où tout n'est pas rose dans nos mandats de pacifistes. Dans le train après Dijon, je me demandais : « Quel accueil me réservent-*elles?* » Quand Monique m'a remis le billet de ma femme, je savais ce qu'il y avait dedans et... c'est stupide..., je n'osais pas l'ouvrir. Et puis, j'ai eu un accès de rage et je me suis juré de ne pas faire un pas dans la direction de ces méchantes.

Le soir même, Nicolas Salvian écrivit à Marie, à Marianne, et, pour plus de sûreté, à la grand-mère Gallargues qui lui témoignait de l'amitié. Sur un même ton chaleureux, avec des arguments divers, il plaidait la cause de son frère, et, au nom même du christianisme outragé, demandait qu'on pardonnât au pécheur.

Il montrait à Marianne les affreux remords qu'entraînerait pour elle la destruction volontaire du foyer et les déplorables consé-

quences quant au mariage éventuel de Marie. Il faisait appel à sa piété, à son amour, à son bon sens, à son expérience de la vie. Il se gardait de raconter les tortures et les aveux de François, car il n'ignorait pas que les femmes mesurent leurs exigences aux regrets qu'elles inspirent.

Le lendemain matin, le tribun, encore couché, reçut, avec le numéro du *Prolétaire* de la veille, deux lettres de ses secrétaires et une de Claire de Saintines. Ce lui fut une déception. Il attendait quelque chose de Marie.

Talcèdre et Malet lui dépeignaient le fâcheux effet produit par la déclaration de Rumpel. Ils n'avaient pas encore le télégramme vengeur du patron, mais ils l'attendaient et souhaitaient qu'il fût conçu en termes nets, qu'il coupât court aux railleries des réactionnaires. C'était aussi l'avis de Fagnies, directeur intérimaire, lequel gardait une attitude expectante afin de ne pas compromettre le journal en l'absence de son ami. Le bruit courait qu'Albigny traitait de nouvelle frime et de manigance le discours de Berlin. Quant à Mague, depuis le départ de Jeanne et de Bernard, il promenait une hypocondrie telle que l'on craignait pour sa raison.

« Zut, zut et zut! » maugréa François Salvian en froissant le chiffon de papier. Il fut sur le point de déchirer, sans le parcourir, le billet parfumé de Claire de Saintines. Au milieu de tous ces événements, elle lui était devenue presque indifférente, mais il se ravisa et lut les premières lignes..., puis le milieu..., puis la fin.

« ... Très cher, je vous accompagne en pensée à travers vos pérégrinations et suis, ai-je besoin de l'ajouter, de cœur avec vous, avec nos frères de la Révolution dans cette lutte à outrance. Que cela devait être beau là-bas, votre éloquence, cette langue allemande sonore et philosophique maniée par vous, et l'enthousiasme des auditeurs! J'aime Rumpel à travers Salvian. Nous disions hier encore avec Daniel et la Vindiera que l'heure allait peut-être bientôt sonner, grâce à vous et à vos amis, de la fraternité européenne...

« ... Nortier réserve son avis. Je pense qu'il désapprouve vos doctrines, mais il admire votre tactique et votre ténacité... Ce que la fureur des gens m'amuse!... On raconte que votre famille vous a quitté, que tout le monde vous abandonne, que mon lion est seul contre tous. Bravo, lion, bien rugi!... Venez me conter cela le plus tôt possible, je suis avide de détails.

« Nous allons ce soir au bal des Lehoussin. J'aurai ma robe blanche, les fleurs que vous aimez au corsage et un ruban, rouge

comme notre drapeau, dans les cheveux. Je ferai de la propagande, moi aussi, près de mes danseurs.

« Votre amie et admiratrice passionnée.

« Claire de S. »

Salvian songea à la joie que lui eussent causée ces lignes enfantines quelques mois auparavant. Comme les cruelles alertes vous ramènent au sérieux de l'existence et mettent le jouet à sa vraie place! Cette petite femme si jolie, si légère, dévorée de snobisme! Elle n'imaginait pas que rien fût important en dehors d'elle. Sa robe l'intéressait plus que le malheur de son ami.

Cet après-midi-là, le docteur dut, comme il disait, « travailler de son métier » et donner ses soins aux malades des environs. François demeura seul au logis en compagnie de Rose Naffé. On l'appelait ainsi parce qu'elle avait été rencontrée sur la grande route six ans auparavant par Nicolas Salvian; elle traînait un paquet plus gros qu'elle. Interrogée sur le contenu de cette besace : « Ce sont, répondait-elle d'une toute petite voix, des naffaires pour mes petits frères... » Elle prononçait *Naffé* et *flé*. Touché de sa pauvre mine et de sa taille exiguë, le médecin apprenait qu'elle était l'aînée d'une famille de cinq enfants, que ses parents, venus de Touraine à Carteyrade à la suite de nombreux déboires, exerçaient un vague commerce d'épicerie et de mercerie ambulante. Il allait les trouver, s'entendait avec eux, et, moyennant le versement immédiat d'une certaine somme, adoptait leur fille comme « petite aide ».

Cet euphémisme permit au vieux savant d'élever Rose, de lui apprendre la lecture, l'écriture, des rudiments de calcul et de géographie, et de soigner une tuberculose et une coxalgie commençantes que la misère et les durs travaux eussent aggravées. Son ami le curé enseigna à l'enfant l'histoire sainte. Ses progrès religieux furent si rapides qu'elle put faire sa première communion l'année suivante. Ignorante jusque-là comme une petite sauvage, elle émerveillait ses deux maîtres par les lueurs étranges et mystiques qui commencèrent soudain à l'illuminer. Ils assistèrent à cet étonnant spectacle : la formation spontanée d'une âme. Rose avait le sens naturel du divin, elle épelait l'univers comme le livre sacré et trouvait dans les fleurs, dans les nuages, dans les couchers du soleil des motifs à prières et à contemplation. Sa croix, son chapelet, ses images pieuses l'embrasaient de ferveur. Elle écrivait à la sainte Vierge des lettres sans orthographe, mais d'une simple et pénétrante poésie, qui commençaient souvent ainsi : « Mère bienheureuse des enfants sur la

route... » Afin de transmettre le bienfait qu'elle avait reçu, elle lisait patiemment le catéchisme aux petits pauvres du village, répétant vingt fois les phrases. Le soir, elle priait au pied de son lit pendant des heures, en proie à une véritable extase, jusqu'à ce que son parrain, frappant à la porte, eût exigé d'elle qu'elle se couchât.

François Salvian était au courant de ces particularités par les récits de sa femme et de sa fille. Ce lui était une consolation de parler d'elles deux avec Rose Naffé qui l'écoutait gravement, étendue sur une chaise-longue au soleil devant la ferme, avec une couverture sur les genoux et une douillette de soie bleue autour des épaules. Nicolas exigeait qu'elle passât ainsi chaque jour trois heures immobile en plein air quand il ne pleuvait pas.

— Alors vous l'aimez bien, ma grande Marie, la nièce de votre parrain?

— Oh! oui, Monsieur... Elle est si belle. Elle a les mains si douces. C'est elle qui m'a donné mon paroissien neuf. Je pense à votre famille chaque fois que je m'en sers. Pourquoi n'est-elle pas venue cette année?

Le tribun ne répondit pas. Il regardait ces larges yeux bleus, limpides comme l'eau qui reflète le ciel, ces traits trop délicats, ces lèvres pâles et minces. Il admirait que ce fragile bibelot humain eût franchi dix-sept années sans se briser.

— Mlle Marie, continua Rose, a le même nom que la sainte Vierge. Aussi elle comprend encore mieux que moi...

— Que comprend-elle mieux que vous, petite Naffé?

— Mais le langage de la bonne mère. A cette heure-ci, on ne l'entend pas parce que tout est trop clair, trop brillant. C'est au moment où le soir tombe qu'il flotte autour de nous une musique. Ce ne sont pas les anges, c'est Elle. Il n'y a qu'Elle pour ces mélodies. Quand Mlle Marie est ici, nous nous mettons à ma fenêtre toutes les deux et nous écoutons ses conseils.

« Pauvre petite hallucinée, songeait François, l'éducation de mon frère et du curé l'a soustraite à la vie réelle. C'est ce qu'*ils* appellent : former les cœurs. »

L'enfant reprit :

— Elle nous ordonne de tout supporter, sauf le blasphème..., de ne nous dérober qu'à l'esprit du mal..., d'intercéder pour les pécheurs. Sa robe est couleur de la lune. Elle a un diadème fait de quatre étoiles; son sourire délie la douleur.

Ces paroles mystérieuses, qui rejoignaient sa préoccupation, avaient pour Salvian un timbre amer et doux, l'importance d'un avertissement. Un vieux fond de poésie traditionnelle et d'éduca-

tion catholique frémissait derrière son orgueil et ses connaissances positives. Pourtant, il voulut réagir, et montrant la cour de la ferme, les poules qui se poursuivaient, le chien dans sa niche, le soleil étincelant d'hiver :

— Le jour aussi a bien sa valeur. Il appartient au travail et à l'effort. Il ne connaît pas les songeries, et c'est lui qui rend la santé.

Rose dirigea, vers cet aveugle si sûr de lui, des regards étonnés et apitoyés ; puis, avec une tranquille audace :

— Seriez-vous comme notre pauvre instituteur qui croit fous ceux qui prient le bon Dieu... Mais non, ce n'est pas possible... Mlle Marie, qui est si fervente et qui vous aime tant, ne vous abandonnerait pas ainsi.

Elle étendait vers la lumière, pour se protéger le visage, des doigts minces et transparents. Elle semblait écarter l'astre auquel en réfèrent naïvement les incrédules, comme si son ardeur remplaçait la foi, et sa brutale clarté l'évidence. Salvian, que le mot d'abandon avait jeté dans une sorte de stupeur, se taisait. Il examinait ses torts, ceux de sa femme, ceux de sa fille, et les pesait dans cette balance qui lui servait à retrouver son équilibre politique ou sentimental.

Pendant les quarante-huit heures qui suivirent, les deux frères, profitant de leur tête-à-tête, eurent de longs et affectueux entretiens sur tous les sujets qui les préoccupaient et les divisaient. Nicolas connaissait les chemins du cœur de François, tortueux certes et de plus en plus obstrués par les ronces de la politique, cependant encore praticables. A chaque visite nouvelle du cadet, il constatait les progrès effrayants de cette maladie qu'on pourrait appeler la « démagogite » et qui livre les meneurs du peuple à tous les aléas de la surenchère. Il le voyait rongé de crainte à la pensée de perdre ses partisans, oubliant sa culture de Normalien et ses humanités pour revenir à cette conception primaire des choses et des gens, qui constitue le dogme puéril des ouvriers émancipés, des ratés de la science et des ambitieux de bas étage. Ce vivant, ce fougueux lutteur, d'une activité prodigieuse, doué comme aucun, qui, malgré quarante-huit ans et quelques poils gris, ne vieillissait pas, cet orateur infatigable se rapetissait et se déformait pour passer sous la toise de son parti, pour complaire aux bandagistes bourgeois de la révolution lente. Forcé de mentir à sa nature et de se renier sans cesse, rejeté de sophisme en métaphore par les exigences de son auditoire, il était absolument désorienté et il implorait une direction comme le voyageur perdu une boussole.

Nicolas lui conseilla fortement de revenir au patriotisme et de s'y tenir. Il eut recours aux arguments les plus susceptibles de toucher cette conscience bourrelée :

— Regarde un peu quelle serait ta responsabilité si la guerre éclatait demain. Or, rien ne te permet d'affirmer qu'il n'en sera pas ainsi. La prudence de Rumpel, ce malin singe, est une indication. A ton journal même, on n'est pas tranquille. Tu m'as avoué que les lettres d'injures trouvées dans ton courrier, lors de ton passage à Paris, t'avaient été fort désagréables, alors qu'en temps ordinaire tu n'y aurais pas fait attention. A peine lui as-tu donné l'accolade que le socialisme allemand te tourne le dos.

— Tout cela est exact, murmurait le tribun, mais comment faire? Je suis engagé.

— Engagé vis-à-vis de qui? Tu as une occasion superbe de prouver ta bonne foi et le double jeu des social-démocrates. Cette réunion de Lyon demain soir. Explique carrément que tu t'es trompé, que la révolution française a tout à perdre en désarmant quand la révolution germanique s'avoue militariste et s'incline devant un despote armé jusqu'aux dents... Tu es capable, avec ton talent, de bouleverser le public et de ramener la grande opinion, laquelle finit bien tôt ou tard par agir, même sur vos syndicats...

— Oh ! nos syndicats sont inébranlables, il y a là des têtes de granit.

— Tu exagères. Il y a là ceux qui guettent vos sièges, à vous autres les parlementaires, et qui, une fois casés, mettront aussi de l'eau dans leur vin rouge, je t'en réponds.

François Salvian, ébranlé, réfléchissait ou croyait réfléchir. Dans le fait, il composait déjà son discours. Les exhortations de son aîné coïncidaient avec une lettre de Camille Nortier, reçue quelques heures auparavant. Le financier s'autorisait d'une admiration et d'une sympathie réelles, pour blâmer l'entêtement d'un adversaire dont il avait rêvé de faire un ami. Il lui criait casse-cou et l'avertissait, en termes clairs, que le projet d'un journal en commun deviendrait irréalisable si le directeur du *Prolétaire* ne trouvait pas à bref délai le moyen de rattraper la gaffe de Berlin. Il ajoutait en post-scriptum : « Je suis sûr, connaissant la race, que vos Juifs eux-mêmes vous désapprouvent et que Jacob Houngar est gêné. »

— A ta place, — continuait Nicolas, — je prendrais l'offensive contre Rumpel, contre les doubles visages de l'internationalisme...; et puis, de retour à Paris, j'en profiterais pour consentir au mariage de ma fille avec un officier de l'armée française.

— Eh là, eh là, pas si vite!

— Le plus vite possible, au contraire. J'ouvrirais mes bras tout grands au capitaine réactionnaire. Je préluderais à la réconciliation nationale, qui sera demain nécessaire, par une réconciliation de famille. Albigny rugirait peut-être, mais tous les braves gens applaudiraient. Hein! qu'est-ce que tu penses de mon programme?

— Il est ingénieux, répondit Salvian, tenté par l'idée de retrouver sa femme et sa fille à la faveur d'un geste magnanime, et peut-être adroit.

Il ajouta, avec un sourire malicieux, qui allait bien à sa large face débonnaire :

— Mais c'est pour le coup qu'ici même, dans mon fief, on me traitera d'opportuniste.

— Laisse-les dire, va. Je te réponds de la fidélité de tes électeurs. Ils te suivront dans tes variations, étant impressionnables comme toi et admirateurs des courbes élégantes. Tu serviras mieux ton parti avec l'étiquette de collectiviste-opportuniste qu'en méritant le surnom de Prussien. D'autant qu'au fond tu aimes ton pays. Je devine admirablement les sentiments divers qui t'agitent depuis trois jours... Nous sommes du même avis. Embrasse-moi.

Quand François Salvian fut monté en voiture avec sa valise, Nicolas, se penchant à l'oreille de Rose, lui dit joyeusement :

— Avant trois mois, petite, nous irons à Paris pour le mariage... Chut..., celui-là qui part ne s'en doute pas encore. Mais moi, à cette heure, j'en réponds.

VIII. — Un discours-programme.

« Donc, citoyens, — continua Salvian qui connaissait la légèreté de ses auditeurs et résumait toujours son argumentation, — donc, citoyens, j'ai préconisé le rapprochement avec l'Allemagne, même au prix de grands sacrifices, tant que j'ai cru ce rapprochement possible... Et je le crois encore possible, si nous procédons par étapes, sans rien brusquer... »

Tout en parlant, un bras appuyé à la table, l'autre précisant, par des gestes fins, le contour de l'argumentation, l'orateur perçait de son regard le fond de cette salle Bellin, plus longue que large, située en haut de la Croix-Rousse et assez mal éclairée. Depuis trois quarts d'heure environ qu'il déblayait le terrain à l'aide des lieux communs ordinaires, il avait reconnu un certain nombre de

figures parmi les deux mille visages d'ouvriers, de canuts et de petits patrons attentifs, qui buvaient sa parole magique. Le directeur de l'*Aube socialiste*, Gageron, était là, ainsi que Pierre Mague et Giffare. Le premier, jovial comme d'habitude, le second morne, le troisième distrait. Un peu plus loin, se tenait Jean Pasme, le bon juge, envoyé sans doute par Claire de Saintines. Celle-ci, malgré son enthousiasme, n'avait donc pas fait le voyage. L'ovale noir de Fabricius Corat, très exalté, était proche de la face tragique de la Vindiera. Beaucoup de députés et sénateurs régionaux et de reporters parisiens corsaient le public habituel de ces réunions provinciales. Il n'y avait pas à s'y tromper : c'était une séance importante, et les événements extérieurs donnaient, aux paroles que le tribun prononçait, la valeur d'un discours-programme :

« J'étais encouragé dans mon attitude par celle des social-démocrates qui, tous alors sans exception, sans aucune espèce d'exception, se disaient hostiles à la politique agressive de la chancellerie. Voici une lettre qui en fait foi... »

Talcèdre, assis sur l'estrade, derrière le patron, lui passa le document demandé. Salvian mit son lorgnon, glissa une main rapide dans ses cheveux blonds ébouriffés et, d'une voix bien timbrée, incisive, qui lui retroussait l'angle des lèvres, lut lentement une première déclaration de Rumpel. L'Allemand protestait de ses sentiments internationalistes et pacifistes et de ceux de ses collègues au Reichstag. Il priait son camarade français de ne point tenir compte des mauvais propos et de venir par lui-même, à Berlin, s'assurer de l'état des esprits.

« .... Et c'est moi qui change, citoyens, — conclut le leader socialiste, auquel revenait l'accent du Midi, avec la belle humeur de l'auditoire.

« Et c'est moi qui suis la girouette dont se moquent agréablement ces immuables et sages doctrinaires du centre gauche ou du centre droit... Je les confonds comme ils se confondent. »

Les rires apaisés, il poursuivit, rejetant son binocle dans la poche de côté de sa redingote :

« A ce moment, se place ma grande trahison des *Fêtes humanitaires*. Ne protestez pas, citoyens. J'ai trahi mon parti et mes amis, paraît-il, en m'abstenant de parler au dessert, lors de ces mémorables agapes. Qu'aurais-je pu dire de plus et de mieux, en effet, que le sévère, que le sage Marc Albigny, grand théoricien que je salue au passage, mais auquel son haut et volontaire isolement a créé une situation privilégiée, spéciale, d'apôtre infaillible et de juge. Je n'aurais rien ajouté à ses magnifiques formules; et l'état de tension indéniable, qui régnait de nouveau entre les

deux gouvernements français et allemand, me conseillait, nous conseillait à tous la prudence... Eh oui, la prudence. A qui donc cette vertu éminente est-elle plus indispensable qu'à nous autres révolutionnaires, sur lesquels on rejetterait bien vite, en cas de désastre, tout le poids des fautes et des crimes. »

Ici un arrêt, une gorgée d'eau fraîche, un éclair de réflexion, puis avec force :

« Dès que l'horizon s'est dégagé des nuées sombres qui l'obscurcissaient, dès que j'ai entrevu la possibilité d'intervenir, sans risquer d'envenimer..., je suis intervenu, citoyens, j'ai pris le train pour Berlin et, négligeant les vaines clameurs des professionnels du patriotisme, j'ai confessé hautement notre foi.

« Ce Salvian, quel fantoche! — le mot a été dit et par un des nôtres — quel fantoche! Il profite de l'instant où Croquemitaine se tait pour regagner les suffrages perdus. En vérité, je plains les malheureux qui ne voient dans les difficiles négociations du prolétariat, de l'action prolétarienne encore bégayante, que je ne sais quels bas calculs électoraux et démagogiques. Notre tâche est lourde, à nous autres, qui luttons contre toutes les haines religieuses déchaînées, tous les appétits d'une bourgeoisie en fureur et d'une aristocratie mal domptée. Si nos troupes nous tirent dans le dos, tandis que nous essayons de les mener péniblement à la victoire, celle-ci deviendra impossible. »

Il était visible que, peu à peu, l'assemblée, prise à la chaude éloquence et à la rusée dialectique du député de Carteyrade, entrait dans ses calculs et s'abandonnait à son autorité.

Rien n'encourageait davantage Salvian que cette pénétration progressive de ses partisans par son verbe. Alors, il se sentait dominateur. Alors, une multitude d'images hardies ou brillantes accouraient à l'appel de ses paroles et venait se ranger dans l'ordre qu'il souhaitait. Il se livrait au démon intérieur, habile à enfler de poésie une proposition paradoxale, à présenter le douteux comme certain, l'irréalisable comme imminent. Sa colère, son ironie, son audace devançaient la colère, l'ironie et l'audace de la foule maniée par lui, puis subissaient toutes les inclinaisons d'un sentiment vague lancé sur des mots. Par une série de tâtonnements rapides, d'affirmations et de réticences, il arrivait à cette communion complète où le rhéteur et ceux qui l'écoutent galopent d'un même cœur vers l'illusion, vers la griserie et le mensonge. Or, sa finesse suivait si bien les progrès de sa véhémence, que jamais il n'était plus maître de lui qu'au sommet d'une période ardue. Pareil à l'aigle qui fond pour lier sa proie, il se laissait glisser enfin, ivre d'espace, vers l'objet de sa démonstration et ne

le quittait que déchiqueté, réduit à une bouillie de sophismes.

« Or, quel fut, à Berlin, le plus hardi introducteur de nos doctrines humanitaires? Rumpel lui-même, toujours Rumpel. Aurais-je aussi nettement blâmé l'imbécile chauvinisme français, l'idée de revanche et ses dérivées de misère et de sang, si j'avais prévu que Rumpel tirerait de mes efforts fraternels une conclusion égoïste, personnelle, et apaiserait le centre allemand par un désaveu qui équivaut à un parjure?... Eh non, mille fois non, car nous ne tenons pas à être dupes, nous autres représentants de la sainte, de la vénérable Révolution française... Et si l'on repousse notre accolade, si l'on répond à nos avances par les injures ou le mépris, ou par une de ces railleries fausses qui nous remercient hypocritement pour nous donner figure de traître, si l'on fait cela, je le dis bien haut, nous entrerons en défiance, en juste défiance; et nous garderons, nous aussi, notre poudre sèche, nos mains dans nos poches, et l'air glacial. »

« — Vive Albigny! s'écria un ouvrier.

« Parbleu! (reprit Salvian sans souffler) Marc Albigny est notre conscience. Il est la plus haute fleur au sommet de la houlette de fer que brandit ce pasteur de peuples : le socialisme. Une fleur de métal, splendide et dure. Mais notre force, citoyens, c'est que nous vénérons également les théoriciens des cimes comme le grand Marc et les réalisateurs comme Fagnies. »

Comme il projetait cette dernière phrase, après tant d'images hardies, vers l'extrémité de la salle, d'un geste large et prophétique, il crut apercevoir Bernard qui applaudissait derrière un groupe. L'idée que son fils, venu pour l'entendre, était témoin de sa générosité, la surprise de cette chère présence lui donna des forces nouvelles. Il prit un grand temps, comme au théâtre l'acteur sûr de son rôle et de son effet, but une gorgée de rhum et d'eau, puis avec une ironique douceur, progressivement nuancée de menace :

« Je ne rends pas tous nos frères allemands responsables de cette félonie, le mot n'est pas trop fort, de Rumpel. Mais que Rumpel ait pu parler comme il l'a fait et jouer son hôte trop confiant, sans être aussitôt démenti par tous ses collègues socialistes du Reichstag, voilà ce qui est déjà une mauvaise note et qui doit nous mettre sur nos gardes. Nous avons un dépôt précieux que nous ne pouvons hasarder : ces *Droits de l'homme et du citoyen*, première affirmation de la conscience universelle, qui demeurent au fronton de la démocratie ainsi que ces rampes lumineuses visibles de partout dans la nuit. Le caporalisme prussien, s'il s'implantait jamais chez nous à la faveur d'une guerre malheu-

reuse, éteindrait cette lueur indispensable. Pareils à la vestale antique, nous ne permettrions pas le sacrilège. Et puisqu'une fraction du socialisme allemand nous fait savoir, par la bouche d'un de ses champions les plus autorisés, qu'elle combattrait derrière son empereur, nous lui déclarons, nous, qu'il lui faudrait fouler aux pieds, avec notre charte civique, un million de poitrines prolétariennes. »

Le tribun, trempé de sueur par l'effet de la tension nerveuse, s'assit au fracas des applaudissements. Son audace paraissait grande de modifier ainsi ses batteries quelques jours avant la rentrée des Chambres et de reconnaître inutiles ses récentes avances à l'Allemagne. On écouta à peine les deux ou trois députés et sénateurs qui prirent la parole après lui sur des questions de propagande. Les esprits étaient surexcités, encore pleins de l'argumentation de Salvian; les oreilles gardaient son accent.

L'ordre du jour suivant fut voté par acclamations :

« Les citoyens, membres du socialisme unifié et mandataires du parti, réunis au nombre de deux mille cinq cents à la salle Bellin, après avoir entendu les loyales explications du camarade François Salvian, déclarent s'associer à son étonnement, quant à la conduite de Rumpel et des représentants de la social-démocratie au Reichstag — acceptent, vu les circonstances, une modification de la tactique parlementaire dans la nouvelle session des Chambres qui va s'ouvrir — admettent que la parfaite abnégation du collectivisme de langue française et sa tenue ultra-conciliante seraient une duperie, si les groupes de langue germanique ne lui témoignaient pas les mêmes sentiments, exprimés en termes identiques — décrètent la nomination d'une commission de six membres qui, s'abouchant avec six membres de la social-démocratie, avisera à dissiper les malentendus, et à peser de tout son poids sur les décisions pacifiques des deux gouvernements respectifs — émettent le vœu qu'à l'avenir ces flottements de doctrine ne se produisent plus. »

C'était pour Salvian la victoire, l'éponge passée sur ses variations. Il triomphait modestement. A la petite porte de sortie réservée aux membres du bureau se pressaient quelques zélés des comités lyonnais et les amis venus de Paris. Gageron, riant dans sa barbe, lui dit :

— Bravo, vieux, tu leur-z-en bouches un coin aux têtes carrées.

Car Nestor avait conservé le cœur, les préjugés et le langage d'un communard de la vieille espèce, quoiqu'il vantât, dans l'*Aube socialiste* le système froid et rationnel de Karl Marx. Au

fond, il aimait bien ce savant, cet éloquent normalien qui lui avait appris à écrire, dont le journal ne prospérait guère, alors que l'*Aube socialiste*, plus amusante et mieux fournie, comblant ses lecteurs de concours et de surprises, arrivait aux gros tirages.

— Pourquoi diable t'es-tu dérangé? lui demanda François. Tu ne supposais pas que j'allais vous apprendre du nouveau.

— Je voulais voir comment tu nous en tirerais. C'était délicat, après la balade à Berlin. Nous voilà plus à l'aise.

Fabricius Corat, en proie au plus violent enthousiasme, enchantait les sérieux canuts qui évacuaient la salle : « Un nègre..., le nègre..., tiens, le voilà. » On n'entendait que ces mots chuchotés avec sympathie. Pour le peuple, le noir est toujours un esclave à émanciper, un frère inférieur qu'on aime à combler de témoignages égalitaires. On affectait de lui faire place, pour le « changer » des Américains. On considérait ses lèvres rouges, ses dents magnifiques, son exubérance.

Salvian recevait aussi les confidences de Giffare : « C'est la guerre à la maçonnerie que vous venez d'engager ce soir. Mais nous avons des armes et je vous aiderai. » Giffare, raté des loges comme de tout le reste, n'avait pas eu, parmi ses frères ∴ l'avancement qu'il espérait. Il rendait Sambuc responsable de ses déboires et, si l'Acacia désapprouvait la nouvelle attitude vis-à-vis de l'Allemagne, nul doute qu'on n'eût en ce mécontent un précieux auxiliaire. « Je vous rappellerai cette offre », murmura Salvian d'un air sérieux.

Il guettait son fils et se faisait une joie de le serrer contre son cœur. Mais Bernard ne voulait pas revoir pour la première fois son père au milieu de cette masse d'indifférents. Il attendait au dehors, dans la nuit froide, que les partisans eussent fini de défiler. Les remerciements et les éclats de voix du tribun lui réchauffaient l'âme. Depuis plusieurs semaines, il était sevré de cette parole ardente et de cette tendresse qu'il n'aurait pas cru si indispensable à sa vie.

Enfin Talcèdre ayant reçu les dernières instructions du patron, Bernard vit une large silhouette qui franchissait le seuil éclairé. Il s'élança : « Bonsoir, papa! » et tomba dans les bras grands ouverts qui se refermèrent sur lui violemment.

— Alors, tu me connais encore. Tu n'as plus peur de moi?

— Et toi, tu ne m'en veux plus?

— Ah! cher garçon!...

Ils tournaient des rues au hasard, des rues vastes et désertes, sous les étoiles, pour échapper aux dernières ovations.

— On gèle, dans cette ville, grommela Salvian qui avait

relevé le col de son paletot. Entrons prendre quelque chose là; nous causerons mieux, une fois à l'abri.

— C'était un simple cabaret où ne restaient plus que deux ou trois vieux consommateurs, attentifs à leur partie de dominos. Le père et le fils s'assirent dans un coin et demandèrent des grogs bien chauds. Le tribun remarqua aussitôt l'air mélancolique de son Bernard. Il avait maigri, ses traits étaient tirés, et son vêtement, bien léger pour la saison, n'annonçait pas l'opulence.

— Ainsi donc, au lieu de me prévenir, de me dire : « Ça y est », et de m'amener ma bru que j'aurais embrassée avec plaisir, tu te sauves comme un voleur sans un mot d'adieu. Je croyais que nous étions amis, je t'appelais frérot, comme m'appelle Nicolas. Sais-tu que tu m'as fait un gros chagrin?

Ils parlaient bas à cause des joueurs qui annonçaient leurs points. Bernard regarda son verre, hésita, puis reconquis par la cordialité et la bienveillance paternelles :

— Je craignais de déplaire à Jeanne.

— A Jeanne? Elle me déteste donc? Pourtant nous n'avons eu que de bons rapports et elle est assez intelligente, assez fine, pour ne pas accepter sans contrôle tout ce qu'elle entend débiter sur mon compte.

— Elle a le fétichisme de son père... Et Marc Albigny te hait... Si je ne t'avais pas lâché à propos des Fêtes humanitaires, si je n'avais pas quitté le ministère, ma famille et Paris, Jeanne m'aurait planté là et je me serais tué.

Jusque-là, Salvian avait toujours considéré son fils comme un brave homme très instruit, un peu faible de caractère, qui se donnait des airs profonds. Le passionné lui apparut. Bernard, jouant avec sa cuiller, tremblait. Ce n'était pas seulement de froid. Les yeux avouaient quelque chose que sa bouche n'avait pas encore proféré. Son père lui saisit la main.

— Tu es malheureux. Allons, conte-moi tout. Je t'aime tant, mon pauvre petit.

Mais le jeune homme avait honte de s'expliquer. Les mots ne sortaient pas de ses lèvres serrées. Il eut un geste navré :

— C'est la guigne, la déveine noire. Nos minces ressources sont épuisées par tous ces déplacements. Marc Albigny est un avare. Il n'a pas donné un sou à sa fille. A Romans, ça n'a pas marché. Mon directeur paraissait content de moi, mais le sous-directeur est un réactionnaire à qui mon nom, mes opinions et mon mariage déplaisaient. Au bout d'une semaine on m'a presque mis à la porte. J'ai été trouver l'oncle à Carteyrade...

— J'en arrive de Carteyrade, continue.

— Tu étais là avec maman et Marie, elles vont bien? Grand-mère va bien? Marie épouse toujours son capitaine?

Ces questions venaient tard. Salvian sourit, mais jugea inutile d'assombrir, avec des mauvaises nouvelles et des histoires fâcheuses en train de s'arranger, ce jeune mari déjà désillusionné. Mieux valait le laisser dans son égoïste ignorance.

Il répondit donc évasivement :

— Elles allaient bien quand je les ai quittées. Pour ce qui est des projets de Marie, on me fait des mystères aussi de ce côté-là. C'est l'habitude dans la famille.

Bernard voulut sourire à son tour, mais n'aboutit qu'à une grimace douloureuse. Son père reprit :

— Et alors, en quittant Carteyrade?

— Je suis venu ici avec une recommandation de l'oncle pour l'usine électrique des frères Wurtz. Ils m'ont casé tout juste, avec promesse d'avancement.

— Tu touches?

— Deux cents francs par mois. Ce n'est pas énorme. Heureusement que Jeanne a des goûts simples.

Salvian songeait : « Quelles bêtises ne fait pas commettre l'amour! Celui-ci gagnait mille francs par mois au cabinet de Matonnay, avec promesse d'une belle place à la chute du ministère... Et il a renoncé à tout pour le caprice d'une jolie fille qui obéit elle-même à un bizarre. » Il tira de sa poche son portefeuille, y prit deux billets de mille francs et les glissa de force dans la poche de son fils qui protestait :

— Mais, papa, c'est beaucoup trop... Je n'en ai pas besoin...

Sa figure reconnaissante démentait ces paroles.

Les derniers consommateurs étaient partis. Il n'y avait plus dans le cabaret qu'un garçon qui lavait les verres en bâillant. Bernard leva un bras avec désespoir.

— Tu ne connais pas Jeanne. C'est un homme pour la volonté et l'instruction, une enfant dans la conduite de son ménage. Elle ne sait ni faire la cuisine, ni coudre. Elle n'aime que la lecture et la politique. Elle a toujours vécu comme une petite princesse du collectivisme. Et crac, brusquement, elle épouse un garçon sans fortune... C'est à cela que j'attribue ses humeurs noires...

— Ah! elle a des humeurs?

L'infortuné s'était trop avancé pour reculer. Il soupira :

— Depuis que nous sommes ici, elle reste couchée... Je ne sais pas comment la distraire, étant forcé moi-même d'aller à l'usine du matin au soir... Le médecin n'y comprend rien. Il marmotte : « Fille de nerveux... » Mais ce n'est pas une solution.

— En effet, opina Salvian qui commençait à se rendre compte. Alors elle est seule toute la journée?

— Elle a une amie qui vient la voir, une dame vague qui s'occupe des innombrables universités populaires de Lyon... Et puis la femme de ménage qu'elle convertit à nos idées.

— A ses idées.

— Mais je pense comme elle.

A cette réplique le père reconnut que son enfant n'avait pas arraché le bandeau qui fait trébucher dans tous les pièges de la tendresse. Il eut pitié de lui et n'insista pas. Mais, prompt aux solutions pratiques :

— J'ai une place pour toi de chroniqueur scientifique au *Prolétaire*. Si, si, le journal va bien. Jusqu'à présent, je ne t'en ai pas parlé à cause de ta situation officielle. Quatre articles, cinq cents francs par mois. C'est entendu, mon cher collaborateur?

— Que tu es bon!

— Meilleur que ne le croit Albigny... Mais, au fait, ta femme te permettra-t-elle d'écrire dans cet organe de toutes les compromissions? Peut-être préférera-t-elle que vous mouriez de faim?

La nuit avançait. L'orateur n'avait pas changé de linge et commençait à tousser. Bernard regardait sa montre.

— Tu as peur d'être grondé, hein? Allons, nous nous sommes retrouvés. Ça m'a fait du bien. Va *la* rejoindre et écris-nous de temps en temps.

Comme Salvian rentrait à son hôtel, le portier lui remit la carte de Camille Nortier :

— Ce monsieur est encore là?

— Oui, il attend dans le fumoir.

Le roi du caoutchouc lisait un journal d'un air rogue. Le pas du tribun lui fit lever la tête et il prit aussitôt une physionomie très aimable.

— Je pensais bien que vous ne tarderiez pas... Je viens de la salle Bellin... Remarquable discours, cher Monsieur, et qui rend notre entente facile, car c'est pour cela que je suis à Lyon.

Aussitôt, sans vain préambule, l'industriel développa son plan :

— Je vous avais déjà tâté, il y a quelques mois, chez les Saintines, vous vous rappelez. Puis, je vous ai écrit il y a cinq jours, pour vous mettre en garde contre l'antipatriotisme. Mais je n'espérais pas que nous pourrions aboutir aussi tôt. Vos nouvelles tendances, telles que vous les indiquiez ce soir avec une courageuse netteté, conviennent tout à fait à mes projets.

Il expliqua ceux-ci : Le *Prolétaire*, transformé grâce à l'apport

d'un capital considérable, avec six pages, un service d'informations et des correspondants à l'étranger, inclinerait progressivement à un socialisme national dans le genre de celui de Rumpel. Le nom de Nortier ne serait pas prononcé. Fabricius Corat servirait d'intermédiaire et d'homme de paille. La nouvelle commandite se réservait seulement les informations financières et deux ou trois campagnes déterminées dont il serait question plus tard.

A ce moment, Salvian assis en face de son interlocuteur eut un geste de surprise. L'autre lui mit la main sur l'épaule :

— Ne vous effrayez pas. Giffare lui-même est dans mes plans. Il s'agit de couler Sambuc, qui trahit la France et son parti. Nous avons un dossier contre lui. Je vous parle ici en homme d'affaires. Le ministre Matonnay, à ma connaissance, ne demandera pas mieux que d'être débarrassé de cette basse fripouille maçonnique. Sachez que les coquins du style de Sambuc sont vos ennemis et les nôtres. Si vous ne les tuez, ils vous tueront comme ils ont fait pour Gambetta, pour Ferry, et toute personnalité prédominante. Acceptez donc mon alliance; elle vous donne une force réelle. Restant occulte elle ne vous compromet pas. Corat — quoique nègre — sera discret. Et vous serez pour le reste le maître absolu de votre direction politique. Voyons, cela ne vous tente pas d'échapper aux griffes de Houngar?

Cela tentait Salvian, en effet. Il pesait les avantages et les risques. Nortier n'était pas le premier qui contractait une assurance contre le groupe socialiste gouvernemental. Beaucoup de financiers très modernes n'hésitaient pas à subventionner une forme de révolution qui déplaçait les capitaux sans anéantir le capital. Ils ne s'apercevaient pas qu'en agissant ainsi ils hâtaient un bouleversement certain et tuaient d'une nouvelle façon la poule aux œufs d'or. C'était leur affaire. Les meneurs du peuple et les millionnaires qui les appuyaient jouaient au plus malin, sans qu'on pût prévoir de quel côté basculerait la vieille société, emportant les derniers privilèges. Mais il n'y avait là, ni trahison, ni déshonneur. Une partie serrée, voilà tout.

Le démagogue songeait : « Il se fourre dedans en croyant me conquérir. Il me fournit des armes. » L'homme d'argent se disait de son côté : « Il faudra toujours qu'il y ait des révolutionnaires. J'aime autant prendre un pied chez eux. »

Chacun des deux devinait le calcul de l'autre et comptait sur sa propre maîtrise pour le déjouer.

Sous la lumière crue des lampes électriques, débattant un contrat qui devait forcément faire une dupe, Nortier et Salvian symbolisaient les deux puissances de ce temps : l'or et la parole.

Le premier, grand, hautain, avec sa voix brève, son cou veineux, son masque impassible sous ses cheveux blancs, ses yeux qui suivaient l'idée du partenaire; le second trapu, gros, débonnaire, mais embusqué derrière une expérience égale à celle de son futur bâilleur de fonds.

Après quelques détours ils tombèrent d'accord sur les points essentiels; le chiffre de quatre cent mille francs comme première mise, le lancement immédiat, l'adjonction de Constant Fagnies.

Séparés en apparence par des abîmes, le manieur de foules et le manieur de chèques étaient de cette même doctrine de l'habileté à outrance qui finit par ronger le caractère et même les scrupules. Le contact de trop d'intérêts et de convoitises avait émoussé en eux l'indignation d'abord, ensuite cette susceptibilité morale qui fait qu'on ne pactise pas secrètement avec un adversaire politique.

Quand tout fut conclu, au bout d'une heure, ils éprouvaient une sympathie réciproque. Nortier en profita pour glisser à Salvian un éloge bien senti de Laurent Caltet, son futur secrétaire, « une nature d'élite », et, sans insister davantage, lui laissa entendre qu'il était au courant de ses difficultés familiales.

— Allons, allons, tout ça va s'arranger, répétait-il avec bonhomie, je ne regrette pas ma soirée.

IX. — RÉCONCILIATION.

— Voyons, ne vous agitez pas, ma mignonne, vous allez vous donner la fièvre.

Ainsi parlait Mme Haussoir, assise auprès du lit de Marie qui venait, pendant vingt-quatre heures, d'inquiéter considérablement sa mère et sa grand-mère avec une toux soudaine et un point de côté.

Le médecin affirmait que cette indisposition, due surtout à un mauvais état moral, n'aurait pas de suites. Cependant la jeune fille avait maigri et ses yeux paraissaient plus grands, plus profonds. Elle continuait par coquetterie à faire ses bandeaux. Elle prit entre ses doigts délicats la courte main ronde, volontaire de sa protectrice.

— Je suis si malheureuse, mère Cécile. Je me tourmente tant. Songez qu'il y a trois semaines que papa est revenu de Carteyrade, et il n'a pas fait un pas vers nous. Nous voici à la fin de novembre. L'oncle Nicolas a écrit à maman, à grand-mère, à moi. Lui, pas un mot. C'est long maintenant... J'ai peur.

— Peur de quoi, petite folle?

— Que nous ne le revoyions jamais... Sait-on ce que peut inventer cette méchante femme, cette Mme de Saintines qui rôde, paraît-il, autour de lui? Je m'ennuie maintenant chez grand-mère, elle est trop contente de ce qui arrive. Je voudrais bien m'en aller. Et puis, regardez comme tout est triste.

Elle montrait le jour bas et jaune, la fenêtre éclaboussée de neige. Par un ciel semblable, quelques mois auparavant, en plein hiver, elle avait fait la connaissance de Laurent, et ce souvenir, dont elle ne parlait pas, lui rendait la séparation plus amère.

Mme Haussoir connaissait, par Nortier lui-même, l'entente conclue au sujet du *Prolétaire* et le revirement patriotique du tribun. Elle n'avait donc aucune inquiétude quant à l'issue de ce conflit familial. Tout se passait selon ses prévisions. Emilie Caltet la tenait au courant du désespoir croissant, de l'incurable mélancolie de son frère. Pour que les fiancés fussent rejoints, pour que le foyer fût rallumé, il ne manquait plus qu'une étincelle. Mère Cécile avait, la veille, obtenu de la fière Marianne qu'elle fît le premier pas, sous forme d'une lettre à son mari, le prévenant que Marie était malade. Etant donnée la tendresse de Salvian pour sa fille, la solution ne pouvait tarder.

— Madame, je n'ai confiance qu'en vous. Croyez-vous que ces dures épreuves finiront?

— J'en suis sûre. Avant peu, vous aurez revu non seulement votre père, qui vous aime et n'a pas cessé de vous aimer, mais encore quelqu'un dont le nom est dans votre pensée s'il n'est sur vos lèvres. La crise politique est franchie. L'orateur de Lyon a, comme je l'espérais, réparé largement la faute du démagogue de Berlin. Il n'y a plus d'empêchement moral entre vous...

Ici Mme Haussoir rapprocha son visage de celui de la malade, qu'éclairait un sourire extasié.

— ... Entre vous et ce quelqu'un-là. Il n'attend qu'un signe pour accourir.

Tout l'amour de Marie éclata dans l'accent passionné avec lequel elle remercia le ciel, joignant les mains, pure et ardente : « Seigneur, vous avez donc exaucé ma prière. Ah! donnez-moi la force de mériter tant de bontés. C'est le miracle, mère Cécile, le miracle imploré par moi. »

— Non, mon enfant, c'est la simple récompense de votre effort et de vos vertus. Les petits êtres que vous m'aidez à sauver ont intercédé pour la bonne demoiselle... Mais soyez calme, et acceptez la joie, comme la douleur, d'une façon sereine. C'est le privilège des croyantes de ne jamais céder à leurs nerfs.

Cette femme extraordinaire connaissait les paroles qui apaisent. Elle lisait dans les regards de la jeune fille une intense curiosité, le désir d'être renseignée sur les circonstances qui autorisaient tant d'espoir. Elle ne faiblit pas, voulant laisser aux événements leur suite harmonieuse, leur mystère. Pour changer le tour de la causerie, elle se mit à parler de l'Œuvre Chrétienne et de cette maison de Lyon, qu'elle commençait déjà à organiser sur le plan de celle du faubourg Saint-Antoine.

— On a bien tort de gâter avec des habiletés terrestres les voies aériennes de la Providence... Vous en êtes témoin... Je laisse faire les ennemis de la religion; s'ils roulent un obstacle devant ma porte, je construis une autre porte sur cet obstacle, de sorte qu'au lieu de me nuire ils me consolident. Les anticléricaux font des lois destinées à extirper la foi. Elles serviront à l'enraciner. Il y a un optimisme allègre qui utilise jusqu'à la méchanceté d'autrui. Quels sont, parmi les petits faubouriens que nous recueillons, les plus actifs, les plus entreprenants, ceux qui nous donnent le plus de satisfaction? Vous le voyez chaque jour : ce sont les plus rétifs, les plus difficiles, ceux dont on nous affirmait que l'on ne pouvait rien tirer... Le bien doit s'obtenir avec de la fatigue, de la peine, de la persévérance. Il est souvent caché sous le mal. Le sacrifice de Notre-Seigneur est perpétuellement représenté ici-bas par la somme des âmes qu'on pourrait racheter, et qu'on ne rachète pas, des souffrances qu'on pourrait soulager, et qu'on ne soulage pas. Le drame de la Passion est permanent. Il est le seul moyen de lire l'univers.

Marie, appuyée sur son oreiller blanc, montrant ses jolis traits attentifs, se sentait transportée par ces remarques au-delà de sa fièvre et de son angoisse. Une langueur qu'elle connaissait bien s'emparait d'elle. L'atmosphère mystique de mère Cécile s'imposait aux plus rudes. Combien d'ouvriers venus, l'injure aux lèvres, pour ressaisir leur femme et leurs enfants occupés à l'Œuvre, cédaient, balbutiants et surpris, à l'influence de Mme la Directrice.

Le crépuscule était descendu, pâli par la chute de la neige qui répandait partout le silence. Tout à coup, la sonnette retentit, comme tirée par une main impatiente, vigoureuse, et aussitôt Marie se dressa, le cœur battant. On entendit un tumulte de voix émues dont l'une rassurait l'autre, des pas précipités..., la porte s'ouvrit. François Salvian courut jusqu'au lit de sa fille, s'arrêta, et tendrement, discrètement, rejetant ses mains derrière son dos, déposa sur son front un baiser.

A côté de lui apparut Marianne, avec un empressement joyeux qu'elle essayait en vain de maîtriser. Quelques semaines d'absence

et de silence avaient montré à cette épouse offensée la profondeur de son attachement conjugal. Il était clair qu'à cette minute elle eût suivi son François jusqu'aux enfers. Le député cédait à temps pour la leçon qu'on prétendait lui infliger. Douze heures de plus et sa femme, à bout de forces, fût venue implorer son pardon.

Avant même d'avoir ouvert la bouche, Salvian avait reconnu Mme Haussoir. Il aimait les réconciliations complètes. Il s'inclina et murmura :

— Madame, je m'accuse envers vous de tout mon cœur. Au nom de mon enfant, de *notre* enfant, veuillez oublier ma folie de l'autre jour.

— Monsieur, répondit Mme Haussoir, la chrétienne que je suis ne se souvient de rien, mais en ce moment, elle vous approuve.

Marie agrippait son père par sa manche d'un geste tendre et véhément :

— C'est bien toi. Regarde-moi. Je ne peux pas me figurer que c'est fini, que nous te retrouvons, que... Ah! tiens, laisse-moi pleurer un peu; ça me fera du bien.

Elle fit comme elle disait, trempant de larmes un rire exalté que Salvian et Marianne, serrés l'un contre l'autre, eurent quelque mal à apaiser. Mère Cécile allait sortir discrètement. Mais le député la retint, la supplia de rester dîner :

— J'ai des choses importantes, politiques à vous communiquer. Vous ne pouvez me refuser cela aujourd'hui.

Ses regards insistaient plus encore que sa parole. Il fallut céder.

— Maintenant, petite, et vous, Mesdames, écoutez-moi.

Salvian, se rappelant qu'il était auprès d'une malade, baissait sa voix comme une lampe, tâchait de la régler au point juste entre la bienveillance et l'impassibilité.

— Je n'ai pas perdu le temps de pénibles épreuves pendant lequel nous avons été séparés. J'ai réfléchi beaucoup, entendu bien des conseils sages, reçu quelques rudes avertissements... L'Allemagne a jeté de l'eau froide sur mes illusions..., bref, sans rien renier de mon passé et de mes idées fondamentales, je reconnais qu'il serait prématuré de déposer les armes... et je... et je t'invite, ma chérie, à épouser le capitaine Caltet. Les journaux ont déjà dû le fixer sur cette transformation de son beau-père. Qu'il ne craigne rien. La voie où je m'engage est la bonne. Je ne reviendrai point sur mes pas.

— Oh! papa, c'est trop de bonheur! Madame, vous aviez deviné... Ah! je voudrais me lever, aller le chercher moi-même.

— Non..., tu prendrais froid. Mme Haussoir s'en chargera.

Allons, quitte cet air extatique. Autrement je serais jaloux.

Il excellait à tempérer par de la gaieté les déclarations trop sérieuses.

Pour changer le cours des émotions, il raconta le séjour à Carteyrade et les propos de la petite Naffé, son entrevue avec Bernard, l'état de misère et de dépression où il l'avait trouvé, le projet de collaboration au journal :

— A propos, c'est fait, j'ai les capitaux et nous nous mettons à six pages. Inutile d'ajouter que j'élimine Houngar, — il va en faire un nez, Houngar, — et que je donne au *Prolétaire* l'orientation socialiste, française et indifférente en matière de religion, qui sera la mienne désormais. Tous nos amis suivront, j'en suis sûr.

Puis, regardant la pendule, il déclara :

— Ce qui va être drôle c'est la rentrée de la grand-mère. Elle ne s'attend guère à me voir ici.

Et les trois femmes éclatèrent de rire, tant la réflexion leur parut juste.

Mme Gallargues ne se hâtait pas. Elle avait passé l'après-midi chez une vieille amie à déplorer le malheur des temps, l'inconduite des hommes et la folie du socialisme. Elle tirait de son drame de famille tous les effets de confidences, de compassion, d'indignation qu'il pouvait fournir. Quand elle avait fait le tour des voisins, elle descendait aux domestiques. Sa concierge n'était pas épargnée et, femme d'un révolutionnaire elle-même, lui donnait la réplique par politesse. La légère maladie de Marie permettait d'ajouter des couleurs noires à ce tableau déjà effrayant. Ce père dénaturé laissait mourir son enfant de douleur, sans la moindre visite, sans un mot.

Elle tournait la rue de Fleurus comme sept heures sonnaient. A ce moment elle aperçut sa petite bonne.

— Où allez-vous, ma fille, à cette heure-ci?

— Acheter un gâteau, qu'on m'a dit comme ça, pour Monsieur qui dîne à la maison.

La vieille dame eut un éblouissement. Elle comprit. Toutes ses espérances s'écroulaient. Il ne lui restait plus que deux minutes pour se composer un visage, et celui-ci, quand elle rentra, était singulièrement disparate: car une très légère couche de satisfaction hypocrite y contrariait une rage frémissante.

Le repas fut gai néanmoins, grâce à Salvian qui employait toute son habileté à gagner Mme Haussoir. Marie était restée couchée et chacun, à tour de rôle, allait la servir, lui verser à boire. On put ainsi parler librement. Il fut convenu que Laurent et sa sœur Emilie viendraient le plus tôt possible rue du Bac

s'entendre avec les parents de la fiancée pour la date et la célébration du mariage.

— Pauvre capitaine, il était dit qu'il ne resterait pas dans l'armée.

— Ne le plaignons pas, ajouta mère Cécile.

Elle montrait une bonne grâce enjouée, mais les amabilités et les concessions du socialiste ne faisaient nullement sa conquête. Elle voyait derrière lui, derrière son attitude et ce qu'il appelait sa conversion, un nouveau calcul politique et les billets de banque de Nortier.

Le tribun et sa femme revinrent à pied en se donnant le bras. Ils goûtaient un renouveau d'affection et la froide soirée leur paraissait douce. Ils parlaient de leurs enfants, de l'avenir, des compromis nécessaires entre la politique et la famille. Ils faisaient des projets de conciliation. La France ne serait pas toujours déchirée, elle retrouverait son unité. Il fallait hâter cette heure si désirable, installer d'abord au foyer la paix qu'on souhaitait pour la patrie. Jamais cette croyante et cet impie ne s'étaient sentis si près l'un de l'autre. A ce moment, Salvian risqua enfin la question qui le tourmentait :

— Comment as-tu pu, toi, ma jalouse, me planter là aussi délibérément? Si quelque chose avait compté pour moi plus que vous deux, tu me rejetais donc à ce quelque chose?

Marianne, sous la clarté lunaire, reprit une figure de jeunesse et d'abandon candide pour répondre :

— Je savais ce que je faisais. Je n'ai jamais cru à l'importance de tes flirts... sans cela...

Le frisson qui la parcourut démontrait sa sincérité. Mais Salvian, un peu vexé d'une aussi magnifique confiance, vit tout à coup voltiger entre eux deux la silhouette de Claire de Saintines.

Le lendemain soir, qui était un dimanche, par un humide brouillard, François Salvian avait donné rendez-vous dans les bureaux déserts du *Prolétaire* à son administrateur, à Constant Fagnies et à Fabricius Corat, accompagné d'un premier clerc représentant Nortier, bailleur de fonds. Il s'agissait de déterminer la ligne de conduite du journal transformé. La somme de quatre cent mille francs, trois cent mille francs pour les machines et la publicité, cent mille francs de réserve, avait été déposée, le matin même, chez un notaire. Les actes étaient prêts pour la signature.

Le tribun accueillit ses collaborateurs avec une certaine solennité. Fagnies toussait et se plaignait du froid. Il avait ouvert sa large pelisse et s'était approché du feu. Le nègre, souriant, fier de

son rôle, avait déposé sa grosse serviette sur une chaise. Les lampes éclairaient crûment ces visages durs, préoccupés d'argent et de publicité.

— J'ai pensé que nous serions tout à fait tranquilles ici aujourd'hui, dit Salvian. Mon secrétaire de rédaction prépare le numéro de demain. A part lui, personne ne nous dérangera.

— Donc, — interrompit Fagnies qui n'aimait guère les hors-d'œuvre, — c'est une affaire bien entendue. Jacob Houngar ne peut plus nous nuire.

— Il n'est plus le maître, déclara l'administrateur. Nous avons racheté beaucoup d'actions. Le capital étant augmenté, ce qui lui reste ne lui donnera pas voix prépondérante au chapitre. Voici, d'ailleurs, Monsieur, l'état de nos opérations à ce jour.

Fagnies parcourut le devis de son œil exercé. Sa grosse tête carrée, ses épais sourcils, son lorgnon solide inspiraient confiance. Pendant cet examen, les autres s'entretenaient à voix basse comme dans une chambre de malade. Les fortes sommes inspirent du respect. Le premier clerc, enchanté de participer à une réunion historique, fournissait des explications à l'administrateur.

— Tout est en règle, conclut l'arbitre.

Heureux d'avoir réglé ces questions financières, Salvian en vint au côté métier. La précision des affaires le rebutait. Il aimait la fortune pour ce qu'elle procure de jouissance facile et immédiate, surtout parce qu'elle supprime les ennuis. Il n'ignorait pas que l'argent est le grand levier des sociétés prétendues démocratiques ; et, tout en ayant l'air de le combattre, il le respectait et le souhaitait comme un signe de puissance.

Il exposa succinctement son plan de réforme : une grande place à l'information, faits divers, théâtres, interviews, etc... Chaque matin, un leader politique très court, trente lignes au plus :

— Je me restreindrai, ajouta-t-il, voyant la moue ironique de son associé; des contes, de bons romans populaires, littéraires même et capables d'instruire en amusant. Des causeries scientifiques et sociales. Une revue philosophique de la semaine, par Guillaume Horteux.

— Aïe, fit Constant Fagnies, je vous préviens qu'Horteux est sur la route du gâtisme. Il a déjà interrompu deux fois son cours du collège de France sous prétexte de grandes migraines.

L'administrateur et le premier clerc sourirent finement. Leur rôle était terminé, mais ils restaient par curiosité. François Salvian haussa les épaules :

— Horteux a du génie. Il a droit à son araignée comme les autres. Nous ne possédons pas tant de grands hommes dans le

parti. Il faut mettre en valeur celui-là. J'irai plus loin. J'insérera de temps en temps, oh! rassurez-vous, pas chaque semaine, des fables de sa sœur Félicité.

Il annonça encore la collaboration de son fils Bernard, des articles d'un gentilhomme socialiste, Daniel de Saintines, appelés à un grand retentissement, et les mémoires de la célèbre actrice italienne Vindiera.

— Qui est-ce qui les traduira en français?

— Mon secrétaire-adjoint de la rédaction, Abraham Gendrart, un vrai lettré.

A ce moment, l'administrateur et le clerc se décidèrent à prendre congé. A peine eurent-ils fermé la porte que Salvian mit sur le tapis la publication des infâmes papiers Sambuc. Martin Matonnay et Mague avaient su soutirer ce dossier de trahison au stupide sénateur et le transmettre à Giffare. Celui-ci le livrait à Nortier qui les gardait dans son coffre-fort. Plusieurs autographes de francs-maçons allemands et italiens restant à vérifier, la bombe n'éclaterait qu'en mars, au moment du renouvellement partiel du Sénat. C'était non seulement le lancement assuré du *Prolétaire* à six pages, mais une manœuvre très politique qui débarrasserait le parti de la tutelle ignominieuse des loges et permettrait, par un retentissant désaveu, l'orientation vers un patriotisme mitigé...

— Défensif..., opina Fagnies.

Il n'aimait ni ne détestait Sambuc, mais il désirait qu'on déblayât le terrain et qu'on rejetât les bouches inutiles. Ainsi que tous les premiers rôles, il avait eu à se plaindre de la maçonnerie, bien qu'elle l'eût jadis admis hargneusement dans ses grades inférieurs. Ce joug ridicule lui pesait. C'était aussi le cas de Salvian, frère ∴ intermittent, déshabitué de sa loge, « en sommeil » depuis plusieurs années.

Fabricius Corat, membre de la *Parfaite amitié*, comprenait mal ces projets fratricides, mais il s'inclinait devant la supériorité de ses deux complices. Au reste, il était blasé sur les manigances extraordinaires et ne faisait jamais d'objection. Pour la forme, on lui fit jurer le secret. Il étendit sa main bronzée hors d'une éblouissante manchette.

Ces diverses questions une fois réglées, les trois copains se séparèrent. Sur le pas de la porte, Salvian dit à Fagnies :

— Qu'est-ce que Nortier va bien nous demander en échange de sa royale contribution?

L'autre eut un sourire indéfinissable et répliqua ces seuls mots :

— Notre silence.

Peu de jours après ce pacte sournois, Salvian se hâtait d'aller dîner chez les Saintines. Il était en retard. La Chambre venait de finir sur un ordre du jour de demi-confiance qui annonçait la chute prochaine du ministère Matonnay. Déjà l'on prononçait le nom de Caussade. Celui-ci, averti des bruits fâcheux qui couraient sur Sambuc, avait promis d'en débarrasser sa combinaison. Car les relations avec l'Allemagne demeuraient ambiguës, sinon menaçantes, et le patriotisme mitigé ou défensif de Fagnies continuait à prévaloir au Parlement.

Le tribun était heureux. Tout, depuis son retour, s'arrangeait au mieux de ses intérêts familiaux et de sa situation politique. L'entrevue, très cordiale, cette fois, que sa femme et lui avait eue avec Laurent et Emilie Caltet, s'était terminée d'une façon émouvante et simple : le capitaine renouvelant sa demande, Salvian l'avait attiré à lui et embrassé paternellement. A la suite de quoi Emilie tombait dans les bras de Marianne. On fixait aussitôt la date du mariage aux premiers jours de février, afin que le fiancé eût le temps de régulariser sa situation militaire, et de se mettre au courant de ses nouvelles fonctions auprès de Nortier.

Il était agréable au directeur du *Prolétaire* que son gendre devînt le secrétaire de son bailleur de fonds. C'était une sécurité de plus. Marianne, enfin, lui témoignait une tendresse entière et une confiance renouvelée. Sa jalousie même s'atténuait au point qu'elle avait admis la reprise des relations avec la rue Saint-Honoré. C'était, en effet, chez les Saintines que Salvian pouvait rencontrer son commanditaire Camille Nortier avec le moins d'inconvénients. La maîtresse de maison n'était-elle pas socialiste?

Socialiste! il en riait encore en enlevant son manteau dans l'antichambre, car il n'avait plus d'illusions sur la capacité intellectuelle de cet oiseau de paradis laïque.

Mais elle n'en conservait pas moins pour lui un parfum de grande dame qui lui chatouillait l'imagination.

La tête légère de Claire de Saintines avait admis la réconciliation de « son lion » et de la famille du lion aussi aisément que leur rupture. Les bonheurs ou les malheurs d'autrui ne l'impressionnaient qu'au point de vue descriptif et verbal, comme des prétextes d'agitation. Aller prendre des nouvelles, s'inscrire sur un registre, c'était pour elle le signe de la maladie et de la mort. Elle plaignait gentiment les amis dont la fortune tombe à quarante mille francs de rente, et elle s'indignait qu'une cousine pauvre allât, luxe inutile, passer les vacances au bord de la mer.

Mais comment juger sévèrement une petite dame qui a trente

mille francs de perles autour du cou et dont les pieds charmants frémissent dans des mules de satin jaune. Car tel était le ton général de sa toilette très simple « d'intimité », ce soir-là, et elle cria à Salvian dès qu'elle l'aperçut :

— Nous sommes entre nous, rien qu'entre nous, on va pouvoir causer affaires.

Daniel lisait, à la Vindiera attentive et ployée sous la lampe, un article de philosophie destiné au *Prolétaire*. La transformation du journal était, en effet, l'événement à la mode et chacun, dans l'entourage du maître, désirait participer à son œuvre. L'actrice n'écoutait pas un mot de cette composition, d'ailleurs très nébuleuse, mais elle feignait, à l'aide de contractions du front et des sourcils, un intérêt prodigieux. Elle fit « chut » de la main et du bout de ses lèvres carminées.

— Parfait. Je vois ce que c'est, dit Salvian, et il s'assit sur un canapé bas à côté de Claire dont les beaux yeux gris étincelaient de flammes vaines. Elle lui recommanda tout aussitôt une demi-douzaine de collaborateurs éventuels, riches, titrés et remplis d'ardeur pour le peuple. Il l'écoutait avec bienveillance.

— C'est que, finit-il par déclarer, je n'aurai plus de place pour les journalistes de métier, si j'engage toute cette équipe blasonnée.

Camille Nortier arriva à neuf heures. On avait pris le parti de se mettre à table. Il était plus pâle encore que d'ordinaire. Il baisa nerveusement les mains des dames et s'excusa sur la multitude et la variété de ses occupations. Puis il s'assit et se mit à dévorer le « poulet suprême » et à lamper le château-margaux comme ue homme qui n'a pas mangé ni bu depuis deux jours. La Vindiera poursuivait un pittoresque éloge d'Abraham Gendrart, le bohême attaché à la rédaction du *Prolétaire*, lequel traduisait présentement ses mémoires.

— Imaginez qu'il foume sa pipe dans mon cabinet de toilette. J'adore ça. Il me semble que tous mes rêves irréalisés dansent et tournent dans ces nouages bleus. Quel parfoum !

Ces familiarités déplaisaient à Nortier; il fit la grimace. Alors. l'Italienne irritée :

— Est-ce vrai ce qu'on raconte, Monsieur, que vous êtes au bout de votre rouleau, que vous n'en avez pas pour trois mois dans la caisse ?

— Qui donc colporte ces niaiseries? répliqua froidement le financier. Demandez à M. Salvian, votre directeur, si je ne dois pas, demain matin, augmenter mon apport de cent mille francs.

Claire conclut avec gaieté :

— Ce serait du joli, un krach Nortier. Nous n'aurions plus

qu'à mettre la clef sur la porte, n'est-ce pas, Dani? Toute notre fortune est maintenant dans le caoutchouc.

Camille Nortier, bonhomme, daigna expliquer que sa balance annuelle annonçait un gain de deux millions. Les imbéciles jouaient à la hausse sur les cafés. Mais le café baisserait et ses courtiers de Hambourg et de Londres réaliseraient ainsi des bénéfices énormes :

— Auxquels vous participerez, mes amis... Mon cher Salvian, c'est même votre futur gendre qui fera la répartition des fonds.

Une perspective aussi agréable remplit les cinq convives d'allégresse. Au dessert, on but à l'avenir et à la prospérité du journal et la Vindiera, d'une voix cassée mais émouvante, chanta un air d'opéra italien avec des gestes de nageuse.

Après le dîner, tandis que les trois frivoles jouaient aux cartes, Salvian et Camille Nortier eurent ensemble un long entretien sur la politique générale. Ils espéraient canaliser le courant ouvrier vers un opportunisme à la Fagnies, réfréner de plus en plus les appétits internationalistes des loges et de la haute banque. Pour cela il fallait agir par la terreur. Ils tombèrent d'accord sur la nécessité d'égorger impitoyablement Sambuc. Cet exemple ferait taire les récalcitrants.

Ils se séparèrent contents l'un de l'autre, certains du succès de leur combinaison. Nortier se voyait déjà maître des syndicats, à l'abri des grèves et inspirateur d'une campagne contre les monopoles qui le gênaient. Salvian se voyait déjà arbitre entre le capital et le travail, directeur des masses par la finance, et de la finance par les masses. Aucun des deux ne sentait plus ce que leur alliance avait de dangereux et d'insolite.

Léon Daudet.

La suite prochainement.

LA CONSPIRATION MAÇONNIQUE

DE 1789[1]

V

Il n'y avait pas, en France, 3000 maçons actifs, avons-nous dit, et Paris n'en comptait pas 1000 : le budget du G.·. O.·. était insignifiant[2], il oscille annuellement entre 15 000 francs et 18 000 francs. Comment, avec des moyens aussi faibles en apparence, la maçonnerie a-t-elle produit des événements aussi considérables?

La F.·. M.·. constitue des cadres et n'a pas de soldats. De trésor de guerre, elle n'en a pas, mais elle utilise celui des adversaires. Enfin et surtout elle annihile ceux qui peuvent lui faire obstacle.

Le roi d'abord. A la personne du roi on ne demandait pas de se faire initier, ce qui aurait pu être imprudent, mais on le déclarait protecteur de la F.·. M.·. Dans les banquets, on portait des toasts en son honneur et en l'honneur des membres de sa famille. Le but des F.·. M.·. est facile à saisir : assurer leur existence et écarter les soupçons; à cet effet, la royauté n'était pas initiée, elle était inoculée. L'on est en droit de regretter la tolérance avec laquelle les rois ont supporté d'être traités de maçons. On est en droit de supposer qu'avant 1764, Louis XV était englobé de la sorte dans la F.·. M.·.

Autant, en 1735 et en 1744 jusqu'en 1750, on semble avoir poursuivi les maçons par mesure de simple police, par instinct peut-être, autant à partir de 1750, la maçonnerie est laissée

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 mai 1906.

[2] Du 1er septembre 1788 au 27 décembre 1789, les recettes s'élèvent à 17 606 l. 7 s. 10 d.; avec l'encaisse de 1788, l'actif s'élevait en tout à 24 580 l. 10 s. 2 d., et les dépenses pendant cette période s'élèvent à 23 070 livres. Le Grand-Orient n'avait donc plus en caisse que 1500 livres environ. D'autre part, ce budget prouve que le côté secours mutuel n'a jamais été qu'insignifiant, et que là n'est pas le véritable but de la maçonnerie.

tranquille, surtout après 1756. Des loges militaires se joignent aux loges de plaisir et aux loges philosophiques [1].

Aussi lorsque Louis XV posa la première pierre de Sainte-Geneviève, l'abbé Pingré lui dédia un quatrain et une pièce de vers [2]; voici le quatrain :

> Lorsque le sceptre en main Louis dicte des lois,
> Dans son maître un Français bénit un tendre père;
> Si pour fonder un temple, il *prend en main l'équerre*,
> *Dans son frère un maçon voit le plus grand des rois.*

Suit une ode en vers latins, traduite en prose française, dans laquelle on souhaite au roi « de vivre heureux pendant un nombre de siècles égal à celui des canons que les maçons ont tirés en son honneur dans toute l'étendue de l'univers ». Les nombreux canons sont de nombreux verres de vin.

Du reste, jamais monarque ne fut plus encensé par ses sujets que Louis XV par les FF.·. M.·. Du Parc-aux-Cerfs, ils eussent fait une loge d'adoption, si l'on s'était permis d'en faire la critique. Le comte de Clermont, le grand maître de l'ordre, n'avait-il pas le sien rue de la Roquette et au château de Berny?

Le lieutenant-général de police ayant dû intervenir en 1765 et 1766, il le fit avec une mansuétude toute paternelle. Des FF.·. MM.·. avaient été bousculés, maltraités peut-être même... par d'autres FF.·. MM.·. dans les tenues de la G.·. L.·. de France, les choses allèrent tellement loin, que par mesure de police, la G.·. L.·. fut fermée pendant quatre ans, ce qui, du reste, n'empêcha nullement les FF.·. de se réunir.

Louis XVI, le comte de Provence et le comte d'Artois furent aussi immobilisés par la secte. Un historien franc-maçon, le F.·. Amiable [3], l'a établi, et au moment où j'écris ces lignes, j'ai sous les yeux un brevet de la loge militaire « des Trois frères

[1] Les ateliers de Fendeurs, aussi bien que ceux de l'ordre de la Félicité, se rattachent très directement à la maçonnerie, quoi que puissent dire les historiens maçonniques. Le principal chef des premiers était ce personnage bizarre qui s'appelait de Beauchaine, initiait dans les cafés et suivait l'armée française dans une roulotte spécialement agencée pour faire les initiations, pendant la guerre de Sept Ans. Beauchaine organisa un grand nombre de loges et initia beaucoup de maçons. Quant à l'ordre encore plus *bizarre* de la Félicité, il avait pour chef Jean-Pierre Moët (1721-1806), vén. du « Secret » O.·. de Paris, et secrétaire général de la Grande Loge de France.

[2] Bibl. Sainte-Geneviève, Msts 2484.

[3] Historique de la R. L. Ecc. militaire des Trois frères unis à l'O.·. de la cour. Paris, Richard, 1897. *Bulletin du G.·. O.·.*, déc. 1895.

unis » à l'O.·. de la Cour, dont la gravure représente, en haut et au milieu, dans un médaillon, le portrait de Louis XVI; un peu plus bas, à gauche et à droite, le comte de Provence et le comte d'Artois, sur les fûts des colonnes du temple des L entrelacés.

Cette loge fut constituée par le G.·. O.·., le 7 septembre 1775, pour prendre date du 1[er] août précédent. Son premier vénérable est Minette de Saint-Martin, exempt des gardes du corps de Monsieur.

Se succèdent ensuite : Schmidt, commis de la marine (1777); Chauvet, commis de la guerre (1785) et Desbarodières, écuyer, chevalier de Saint-Louis, capitaine de cavalerie (1789); son député au G.·. O.·. est, jusqu'en 1787, l'abbé Le Cler de Saint-Etraint, protonotaire apostolique, commandeur du Christ de Portugal. En 1789, il était remplacé par de Castel, chevalier de Saint-Louis, maréchal des logis des gardes du corps de Monsieur.

Deux autres loges fonctionnaient à l'O.·. de la Cour : « la Concorde », dont nous avons déjà parlé, et le « Patriotisme ». Cette dernière, constituée par le G.·. O.·. le 17 février 1780, pour prendre rang du 14, eut pour vénérables, de 1785 à 1788, Vauchelles, principal commis du bureau de l'artillerie, et, en 1789, Nogaret, bibliothécaire de la comtesse d'Artois; ses députés furent Genson, professeur à l'école vétérinaire jusqu'en 1788, et en 1789 ce fut Mathieu de l'Epidor, secrétaire général des gardes du corps du roi.

La maison du roi, celles de la reine, du comte et de la comtesse de Provence, du comte et de la comtesse d'Artois, du duc et de la duchesse d'Orléans, de Mesdames, contiennent un nombre considérable d'initiés. Depuis Louis XV, les serviteurs ont aussi une loge; les mousquetaires, jusqu'à leur suppression, puis les gardes du corps ont leurs ateliers.

Mais là ne se borne pas l'action maçonnique. Les maçons tiennent d'abord les postes, ce qui est essentiel, avec le baron d'Ogny, surintendant des postes, qui fait partie du chapitre des Amis réunis; les messageries, avec Chignard. Presque partout, en province, les maîtres de poste sont F.·. M.·.

Les intendants et leur commis sont enrégimentés et, dans plusieurs ateliers, l'adresse de la loge porte dans les annuaires : sous le couvert de M. l'Intendant.

Par Savalète de Lange et son fils, par leur secrétaire Paquet, ils disciplinent et absorbent les employés des finances du roi; ceux du duc d'Orléans, par son trésorier de Latouche, son secrétaire de Chaumont, Pelletier de Lépine et Gillet de la Croix. Perronet apporte le contingent des ponts et chaussées et des

géographes du roi à la R.·. L.·. Uranie. Les eaux et forêts affluent en bataillons serrés avec Cheyssac et Boucault, la compagnie des Indes, avec son directeur Mery d'Arcy.

Lalande est le grand recruteur de savants [1], Rœttiers de Montaleau a, derrière lui, les employés des monnaies. Les concierges des châteaux royaux, à Sèvres et à Versailles, ne sont pas oubliés. Les parlements de toutes les provinces en font partie. Paris, Besançon, Grenoble, Dijon, Rennes, Aix, Montpellier, Toulouse, Bordeaux et, derrière eux, les procureurs, les avocats, les huissiers, les commissaires.

Les médecins, les chirurgiens, les secrétaires, les intendants des grands seigneurs suivent leurs maîtres.

Mais lorsque la Révolution arrive, les maîtres s'esquivent ou sont écartés, les dupes enfin éclairées disparaissent et les loges, à part quelques égarés ou quelques ambitieux, ne sont plus représentées à Paris que par les sous-ordres. C'est la plaie de l'ancien régime qui triomphe; nous la retrouverons tout à l'heure.

L'armée a été envahie la première, c'est par elle que la maçonnerie a conquis son droit de cité [2]. Soixante-dix régiments au moins ont des loges particulières, qui se déplacent avec le régiment, mais presque tous les autres ont des officiers et des sous-officiers initiés et fréquentent les loges des garnisons qu'ils traversent.

Malgré cet envahissement de tout ce qui était une puissance officielle, les maçons s'introduisent aussi dans les groupements particuliers, qui peuvent devenir des centres de résistance, comme le Salon du boulevard d'Antin, la Société olympique et le Lycée. Mais comme les F.·. M.·. sont peu nombreux, dans chacune de ces sociétés n'entrent qu'un petit nombre de membres de la secte, juste ce qu'il faut pour encourager, immobiliser, désagréger, savoir ce qui se passe, en un mot inoculer.

De la sorte, si tous les membres zélés ont à agir, c'est par leur influence individuelle; cette tactique a un autre avantage : la secte, quoi qu'il arrive, ne peut être compromise en cas d'insuccès et, au contraire, elle est à même de recueillir tous les fruits de la victoire.

En 1790, tous les clubs, même les clubs monarchiques, seront envahis par les initiés qui se feront inscrire en même temps aux Feuillants et aux Jacobins, aux Cordeliers et au club de la rue

[1] La loge des *Neuf Sœurs* avait recruté des savants, des artistes, des hommes de lettres, etc.

[2] Cette étude fera, de ma part, l'objet d'un travail spécial. La *Candeur* était la loge des officiers de cavalerie.

Royale, à la société de 1789 et au club de Valois. Aussi, pendant que les uns prospéreront, les autres disparaîtront peu à peu.

Nous avons vu que le mot d'ordre était parti du club Breton. Corroller s'en est publiquement vanté, et des témoins nombreux l'ont attesté. Sieyès l'avait du reste reconnu bien avant la prise de la Bastille en déclarant, le 22 juin, au sujet des habitués du club Breton : « C'est une politique de caverne » qu'on y pratique, dit-il, « ils proposent des attentats comme des expédients[1] ».

Qu'est-ce donc que ce club Breton? où se réunit-il? Quelle est sa composition? — Il siégeait à Versailles, 36, avenue de Saint-Cloud, au coin de la rue de la Pompe, sur laquelle il portait le n° 44.

On entrait par l'avenue dans un café tenu par le limonadier Nicolas Amaury[2]. Le local était suffisamment vaste. L'on pouvait tenir des réunions nombreuses dans la salle du pan coupé au rez-de-chaussée entre la rue et l'avenue, et les salons de l'entresol se prêtaient aux réunions particulières[3].

C'est là, à portée de la salle des Menus, lieu de réunion des Etats, que, dans les derniers jours d'avril, les deputés de Bretagne se donnèrent rendez-vous, sous pretexte de se concerter pour la défense des intérêts de leur province, et établir un bureau de correspondance, qui tiendrait au jour le jour leurs commettants au courant des événements des états. Le club fondé par Le Chapelier fut d'abord présidé par Glezen.

Parmi ses membres figuraient :

Le Goazre de Kervélégan, Vén. de la « Parfaite Union », O.·. de Quimper et membre de cinq autres loges de Bretagne;

Huard, Vén. de la « Triple Essence » de Saint-Malo;

Lucas de Bourgerel, de la « Parfaite Union », O.·. de Rennes;

Palasne de Champeaux, Vén. de la « Vertu triomphante », O.·. de Saint-Brieuc;

Tuault de la Bouverie et Perret de Trégadoret, de la loge de Ploërmel, etc.

Aux députés de Bretagne, vinrent bientôt se joindre ceux d'Anjou, du Dauphiné, de la Franche-Comté, puis des députés de toutes les provinces :

Le comte de la Galissonnière, ancien Vén. du « Contrat social », et ancien garde des archives du G.·. O.·.; La Révellière-Lepeaux, Volney;

[1] Dumont, *Souvenirs sur Mirabeau*, p. 100.
[2] Né en 1754. Mort à Versailles, 28 août 1826.
[3] Aulard, *le Club des Jacobins*, I. v.

Virieu, des loges martinistes de Lyon;

Barnave, Millanois et Turkheim, membres influents de la Stricte Observance;

Barère, de l'« Encyclopédique » de Toulouse;

Le duc d'Aiguillon, Pétion, Robespierre, Bailly, Grégoire, les frères Lameth, Bouche;

Le marquis de la Coste, des « Amis réunis »;

Goupil de Preseln; Stanislas de Clermont-Tonnerre, des « Amis réunis » et député de plusieurs loges de Franche-Comté;

Adrien du Port de la Prélaville; Martineau, Vén. de l' « Aménité », O.·. de Paris et député de nombreuses loges de Bretagne et du Roussillon;

Demeunier, Cabanis et Condorcet, des « Neuf Sœurs »;

La Fayette de « Saint-Amable », O.·. de Riom et Guillotin, ancien Vén. de la « Concorde », O.·. de Paris, membre des « Neuf Sœurs », député d'un grand nombre de loges d'Aunis, de Saintonge et d'Angoumois, membre du G.·. O.·.;

Sémonville et Valence qu'on retrouvera parmi les membres actifs sous l'Empire;

Vauvilliers, des « Œuvres Simples de l'Etoile Polaire », O.·. de Paris;

Baudouin, assidu du G.·. O.·. et membre du « Choix », O.·. de Paris;

Garran de Coulon de l' « Intimité » de Niort;

Tassin, un des membres les plus ardents du G.·. O.·. et des « Amis réunis », représentant de nombreuses loges;

Busche, membre du G.·. O.·. et député de plusieurs loges d'Auvergne;

Moreau de Saint-Méry de « Saint-Jean de Jérusalem » de Saint-Dominique, etc.

L'influence maçonnique, on le voit, était considérable, prédominante même au club Breton, et encore faut-il remarquer que les listes de F.·. M.·. qu'on peut former sont forcément incomplètes et qu'on n'a qu'un minimum lorsqu'on s'abstient de désigner comme tels ceux simplement désignés par la rumeur historique.

VI

Mirabeau, on l'a vu, était l'instigateur et le porte-parole du complot et il avait la même influence au club Breton qu'à l'assemblée.

Le premier résultat matériel à atteindre, celui d'où devait dépendre le succès final, était d'armer la population entière et en particulier le peuple de Paris.

Il y avait des troubles dans l'Ile-de-France; pour les réprimer, le pouvoir régulier avait appelé l'armée, comme c'était son devoir. Pas un seul acte ne signale la volonté du roi de supprimer les états généraux et qui peut affirmer, aujourd'hui, qu'il n'eut pas tort de ne pas les renvoyer à une période plus calme? Il émet seulement l'idée de les transporter à Compiègne ou à Soissons. Les conspirateurs demandent le retrait des troupes et pour assurer *l'ordre*, la formation de milices bourgeoises, par toute la France. Versailles est trop petite ville, on y sait trop ce qui s'y passe, et le peuple que l'on peut mettre dans la rue est trop peu nombreux pour faire tête aux troupes. Logiquement cependant, les conjurés auraient dû surtout agir à Versailles où se trouvait l'assemblée. Mais Paris est plus propice : là, l'émeute au lieu d'être noyée au milieu des troupes, submergera les cinq régiments qu'on a envoyés pour maintenir l'ordre.

Pour armer la milice bourgeoise, il faut des fusils, des sabres, des piques tout au moins. Le contingent fixé d'avance est de 48 000 hommes. C'est à peine si, en pillant les marchands, on pourra trouver chez eux de quoi équiper quelques centaines de miliciens. Par contre, il y a environ 30 000 fusils aux Invalides; à l'arsenal et à la Bastille, on s'imagine qu'il y en a une grande quantité et d'importantes provisions de poudre. Les Invalides ne sont pas fortifiés; on commencera par le pillage des Invalides et l'on se portera ensuite à la Bastille; en possession de l'antique château, l'arsenal sera à la discrétion des émeutiers.

Pour arriver à ce résultat, les électeurs créent à l'hôtel de ville un comité insurrectionnel dont le premier acte est de s'assurer à n'importe quel prix de l'inaction des pouvoirs constitués.

A la tête du gouvernement régulier de la ville, il y avait :

Le prévôt des marchands, Flesselles; le lieutenant général de police, Thiroux de Crosne; Ethis de Corny, procureur du roi, et quatre échevins sans autorité et sans énergie : Buffault, Sageret, Vergne et Rouen; enfin, le greffier en chef Veytard, de « l'Heureuse Réunion », O.·. de Lille.

Flesselles ne voulut pas entrer dans le complot, on l'égorgea. Quant à Thiroux de Crosne, membre des « Amis réunis », ainsi que son frère, Thiroux de Gervilliers, on l'intimida, et son rôle, s'il ne fut pas actif, fut d'une complicité passive; après les assassinats de Bertier et de Foullon, il sera pris d'une telle peur que, sous prétexte d'une mission qu'il sollicita, il partit le 20 juillet 1789 pour l'Angleterre. Sa frayeur était du reste justifiée. Rentré en 1790, il fut arrêté pendant la Terreur et guillotiné le 9 floréal an II (28 août 1794).

Quant à Ethis de Corny, il était dans le complot, et le 14 juillet il jouera un rôle important au profit de l'émeute.

Le comité insurrectionnel s'installa donc à l'hôtel de ville, englobant les échevins qui, sauf Sageret, jouèrent un rôle dans les municipalités de 1789 et 1790.

En principe, il se composait de tous les électeurs, qui formèrent un comité provisoire dans lequel figurèrent principalement ceux qui étaient du complot :

Le marquis de la Salle, membre des « Neuf sœurs », de la « Noble et Parfaite union », O.·. de Paris, ancien député du « Contrat social » et de la « Parfaite égalité », O.·. de Paris, membre assidu et influent du G.·. O.·.;

L'abbé Fauchet, dont il n'y a pas lieu d'indiquer les tendances très connues;

Tassin, dont nous avons montré le rôle maçonnique;

Deleutre, négociant, rue Coq-Héron, ancien vénérable du « Contrat social », un des fondateurs de la mère loge du Rite écossais philosophique, dont il a rempli les fonctions de secrétaire. Poursuivi en 1793, il s'expatriera et ira mourir à Hambourg;

Quatremère, notaire, rue du Bouloi, membre du « Choix », O.·. de Paris, loge d'Herodom de Kilvinning;

Dumangin, qui jouera un rôle secondaire;

Giroust, notaire, rue de Richelieu, dont je n'ai pu retrouver l'affiliation. (En 1811, sa fille fera partie de la loge d'adoption des Dames écossaises du Mont-Thabor, O.·. de Paris);

Duclos du Fresnoy, notaire, rue de Richelieu; Bancal des Issarts, ancien notaire, rue du Four-Saint-Honoré; Hion, agent des troupes du roi, 238, rue Saint-Honoré; Delavigne, avocat au Parlement, député suppléant du Tiers de Paris, rue des Plâtres, dont je n'ai pas trouvé les affiliations, ce qui ne prouve pas qu'ils n'aient pas été FF.·. MM.·.;

Thuriot de la Rosière, qui eut un rôle important, et qui, s'il n'était pas F.·. M.·., ce que j'ignore, était initié au complot;

Jannin, premier commis à la régie des économats, rue Montmartre, vénérable de la « Constante Vérité », O.·. de Paris;

Osselin, membre de « Saint-François du parfait contentement » (de la Grande Loge);

Garran de Coulon et Moreau de Saint-Merry, FF.·. MM.·. comme nous l'avons indiqué précédemment;

Enfin, Bailly, l'homme de toutes les faiblesses, qu'on fera marcher au gré des électeurs.

La majorité du comité insurrectionnel et la majorité active était donc recrutée parmi les FF.·. MM.·.

Le premier acte de révolte officielle fut la nomination des chefs de la milice bourgeoise. Cette nomination est grave, les choix ne doivent pas être faits à la légère; on désigne d'abord : Jacques, duc d'Aumont, lieutenant général (1732-1799), membre du « Contrat social » et de Saint-Alexandre; sur son refus, on nomme commandant général le marquis de Lasalle (F.·. M.·. voy. club Breton), et comme commandant en second, Charles Gaullard, chevalier de Saudray, vénérable de la « Vraie réunion », O.·. de Paris, et député de « Jérusalem », O.·. de Vinca.

L'insurrection militaire était donc bien maçonnique comme l'insurrection civile.

Après avoir vu la participation des loges au club Breton et au comité de l'Hôtel de Ville, voyons son influence sur les auteurs directs.

Après la prise de la Bastille, beaucoup se présentèrent comme y ayant participé, qui peut-être ne jouèrent aucun rôle le 14 juillet ou, tout ou moins, un rôle secondaire.

Si nous consultons la liste officielle des vainqueurs de la Bastille, elle comprend 763 « héros ». Je suis parvenu à déterminer la profession et l'adresse de 661 d'entre eux.

La profession qui fournit le plus d'émeutiers est celle des menuisiers (51), viennent ensuite : 45 ébénistes, 28 cordonniers, 28 gagne-deniers, 27 sculpteurs, 23 ouvriers en gaze, 14 marchands de vins, 11 ciseleurs, 9 bijoutiers, 9 chapeliers, 9 cloutiers, 9 marbriers, 9 tablettiers, 9 tailleurs, 9 teinturiers et des quantités moindres des autres corps d'état.

En résumé, les vainqueurs sont presque tous des ouvriers; à peine pourrait-on trouver deux ou trois douzaines de ce qu'on est convenu d'appeler des bourgeois. Aucun d'eux, dans tous les cas, n'a été prisonnier de la Bastille avant d'avoir fait partie des vainqueurs et n'avaient donc de vengeance personnelle à poursuivre.

Où habitaient tous ces gens-là? 421 avaient leur domicile dans le faubourg Saint-Antoine : 12, rue de Bercy; 36, rue de Charonne; 44, rue de Charenton; 53, rue de Lappe; 7, rue de Montreuil; 24, rue de la Roquette et 245 rue du Faubourg-Saint-Antoine et rues adjacentes.

Le Marais fournit une grande partie du reste des fameux vainqueurs.

Hulin ne semble pas avoir eu sous ses ordres plus de 65 gardes françaises : 26 du 3e bataillon fusiliers Lubersac n° 6 et 39 du 3e bataillon grenadiers Reffuveille n° 11.

D'après le groupement des vainqueurs, on peut déterminer

dans quels cabarets ils ont dû se réunir avant d'aller manifester devant la Bastille. Les marchands de vins figurent aussi au nombre des assiégeants : Bertaut, à *l'Hôtel de la Force*; Brière, 125, Faubourg-Saint-Antoine; Caquet, *Au Cheval blanc*, place de la Bastille; Lacroix, 42, rue de Lappe; Prévost, 74, rue de la Roquette.

Lalande, marchand de bois, au coin de la rue de la Roquette, près de *l'Hôtel de l'Arquebuse*, et Thirion, 6, rue Saint-Nicolas-Saint-Antoine, avec quatre ou cinq garçons de chantier, paraissent avoir été les sergents et les caporaux du contingent du quartier Saint-Antoine.

En dehors des ouvriers et de leurs contre-maîtres, on trouve 5 ou 6 employés du mont-de-piété ou de la loterie; 1 architecte, 2 ingénieurs, 2 étudiants en droit; 1 musicien et 1 maître de danse; 1 marchand de cannes, 1 bouquiniste et 1 marchand de baromètres; une douzaine de bourgeois et à peu près autant de petits commerçants; Curtius, le propriétaire du musée de Cires, et même un franc-maçon : le sieur de Sainte-Agathe, employé à l'Arsenal, chez le duc de Luxembourg, membre de la loge « Henri IV », O.·. de Paris, et député de la « Parfaite Egalité », O.·. de Liège, et de la « Triple unité », O.·. d'Alby.

Les deux plus illustres civils furent Jean-Baptiste Poupart, dit de Beaubourg, administrateur des doublages en cuivre de la marine qui, poursuivi en 1791 pour fabrication de faux assignats, envoyé à Orléans, fut, heureusement pour lui, reconduit à Paris en août 1792. Il échappa aux massacres de septembre pour être guillotiné le 2 mars 1794. Ancien capitaine de dragons, auteur de livrets d'opéras refusés, il avait été, en 1779, vénérable de « Saint-Jean » de Lorient où il était né en 1751. C'est lui qui avait prêté son concours à Fournier l'Américain, le 14 juillet. Président du district Saint-Eustache en 1789 et 1790, il fut remplacé par Peyre.

La seconde célébrité fut Vieilh de Varennes (Raymond-Augustin), ancien ingénieur des Ponts et chaussées, auquel on confia par la suite les fonctions de garde-magasin général des démolitions de la Bastille; s'il eut à contrôler Palloy, ses fonctions ne furent pas une sinécure.

Je passe sous silence Elie, Hulin et Santerre dont on a beaucoup parlé.

L'examen de la liste des vainqueurs démontre donc très positivement que la Bastille fut prise, non par la population de Paris, mais par suite d'un complot pour lequel on groupa quelques ouvriers du quartier et ce point est intéressant à retenir.

Recherchons maintenant qui a pu mettre la population du faubourg dans la rue.

Le 13 juillet, à onze heures du matin, en l'église du Petit-Saint-Antoine, il y eut précisément une réunion des citoyens de ce district. Le but de la réunion était le mot d'ordre : renvoi des troupes et organisation de la milice bourgeoise.

L'assemblée de ce district devait être présidée par Trudon des Ormes, notaire, 60, rue Saint-Antoine, ancien secrétaire de la Chambre des provinces du G.·. O.·., ancien vénérable de la loge « Thalie », à l'O.·. de Paris, député de la « Famille Unie » et des « Amis Réunis », O.·. de Sedan; de la « Nouvelle Union », O.·. d'Ernée; de « l'Union », O.·. de Lorient, et des « Arts réunis sous saint Luc », O.·. de Dijon.

En raison de sa santé et de son grand âge, le F.·. Trudon se récusa et, sur son avis, il fut remplacé par Dufour et Champion de Villeneuve.

Dufour, avocat au Parlement, rue des Juifs, faubourg Saint-Antoine, était officier du G.·. O.·. et député de « l'Heureuse alliance », O.·. d'Uzerches.

Anne-Clément-Félix Champion [1] de Villeneuve, avocat au Parlement et aux conseils, 64, rue Saint-Antoine, était député de la « Modération », O.·. de Paris, dont le vénérable était Etienne-Louis-Hector Dejoly [2], dont le rôle maçonnique était considérable et qui habitait porte à porte avec Adrien du Port, rue du Grand-Chantier. Dejoly avait été le défenseur de Cagliostro.

En dehors de ceux qui se firent inscrire sur la liste des vainqueurs de la Bastille, il y eut assurément d'autres groupes d'émeutiers qui négligèrent de signaler leur intervention ou qui trouvèrent plus prudent de ne pas s'enrégimenter sous la conduite de Palloy, le grand exploiteur de la Révolution.

Les groupes actifs, moins nombreux qu'on ne s'est plu à le dire, peuvent être classés en cinq groupes, autant qu'il est possible de classer une émeute.

1° Il y eut d'abord et surtout le groupe du faubourg Saint-Antoine, plus ou moins commandé par Santerre et dont nous avons donné la composition : 421 ouvriers.

Il ne faut cependant pas omettre dans ce premier bataillon de

[1] Né à Versailles le 3 novembre 1759, fut ministre de l'intérieur le 21 juillet 1792. Il mourut aux Petits Boulands le 25 avril 1844.

[2] Né à Montpellier le 22 avril 1756, Dejoly fut ministre de la justice; il épousa en premières noces Marie-Eléonore Michaud et en seconde noces Marie-Colombe Viet. Il mourut à Paris, rue Saint-Pierre-Montmartre, le 3 avril 1837.

l'émeute, le patriote Pierre-François Palloy, membre lui aussi d'une loge, « Saint-François du Parfait contentement », souverain prince Rose-Croix de la société des « Amis de la Jeunesse et de l'Humanité ».

2° Le groupe du quartier du Palais-Royal ne fournit que peu de vainqueurs, bien que la plupart d'entre eux aient plus ou moins séjourné dans les jardins du Palais. On en trouve cependant une vingtaine provenant des rues Croix-des-Petits-Champs, Feydeau, Montmartre, Saint-Honoré, etc. Le gros contingent du Palais-Royal fut fourni par les gardes françaises dont le duc du Châtelet se désintéressa bien singulièrement. C'est lui qui, en qualité de colonel général des gardes du roi, écrivit le 14 juillet, à Legrand de Saint-René, membre du comité insurrectionnel, qu'il avait donné des ordres pour faire relever le détachement de ses soldats qui se trouvait à l'Hôtel de Ville. Le duc du Châtelet donnera sa démission le 16 juillet suivant.

3° Le quartier des Halles était plus copieusement représenté et, s'il faut croire Fournier l'Américain, il aurait eu quatre cents hommes sous ses ordres; Claude Fournier était né dans la Haute-Loire : il était presque du Midi! Son rôle d'émissaire maçonnique ne paraît pas douteux : il installa, en effet, son bataillon rue Coq-Héron, dans le local même de la loge du Contrat social. Pendant toutes les journées de Juillet, il était assisté du F.·. Poupart de Beaubourg et de Jacques-Philippe Pelletier de l'Epine, maistre des requêtes du duc d'Orléans, dont j'ai été à même de constater la présence à la tenue du G.·. O.·. du 24 juin 1786, en qualité de visiteur. Fournier avait aussi des accointances avec Latouche; en raison de leur caractère intime, je demande à ne pas nommer la marquise de S.-G..., chez laquelle ils se rencontraient.

4° Le groupe de Stanislas Maillard ne peut être passé sous silence. Nous savons que, s'il était peu nombreux, il *travaillait* bien. Avec lui marchait la basoche, la toute petite basoche, quelques étudiants et clercs d'huissiers au Châtelet qu'il recruta plus particulièrement dans le faubourg du Temple. Bien que je n'aie pas trouvé à quelle loge appartenait Maillard, je ne doute pas qu'il ait été F.·. M.·., car il existe au moins deux signatures de lui agrémentées des trois points symboliques : une du 9 juillet 1790 et une autre du 2e jour du 2e mois de l'an II.

5° Un cinquième groupe, et qui ne fut pas sans importance, fut un groupe qu'on peut considérer comme maçonnique. Il était présidé par le duc de Luxembourg, grand administrateur du G.·. O.·., maçon, admirateur de Cagliostro, des martinistes de Lyon

et de la Stricte Observance, vénérable des loges militaires du régiment de Hainaut. Le duc de Luxembourg était assisté par le comte de Rieux, de la loge de la « Candeur ».

Ce groupe était formé par les chevaliers de l'arc et de l'arquebuse. Le capitaine commandant de l'arc était le F.·. Coconnier, ancien vénérable et député de « Saint-Julien de la Tranquillité » (O.·. de Paris) et le roi et capitaine commandant de l'arquebuse était le F.·. Marie, de la loge « Henri IV » à l'O.·. de Paris. Parmi les simples membres de la corporation figurent le F.·. Oudaille, ancien vénérable de « Saint-Charles et Saint-Spire des frères de l'Union » à l'O.·. de Paris.

En 1789, sans compter les grands officiers, la compagnie de l'arc, rue Saint-Maur, comprenait 34 membres, et celle de l'arquebuse, rue de la Roquette, 25, y compris l'aumônier, le chef de musique, le tambour et le concierge.

Le comité insurrectionnel envoya quatre députations à la Bastille pour l'engager à ouvrir ses portes, pour la sommer de se rendre; trois colonnes armées pour s'en emparer et une troisième colonne pour l'occuper officiellement après la reddition.

La première députation était composée d'Ethis de Corny; de Bellon, aide-major et trésorier de l'arquebuse; du F.·. Chatou, ancien sergent aux gardes françaises de l' « Union des bons Français » à l'O.·. de Paris et du F.·. Billeford, sergent-major d'artillerie de la loge militaire de « Sully » à l'O.·. du régiment de Toul, artillerie.

La 2e députation était composée de Thuriot, Bourlier et Toulouse.

La 3e de Delavigne, abbé Fauchet, du F.·. Chignard.

La 4e de Ethis de Corny, Picquod de Sainte-Honorine, Francotay l'Aîné, du F.·. Poupart de Beaubourg, du F.·. de Milly, des « Amis Réunis » à l'O.·. de Paris; Constant, Fils; Boucheron et du F.·. Jannin, vénérable de la « Constante Vérité » à l'O.·. de Paris.

Les colonnes d'attaques des ailes sont commandées par Villemer et Souët d'Ermigny; celle du centre par le F.·. Moreton de Chabrillan, membre de la « Candeur » à l'O.·. de Paris et vén. de la « Parfaite union » à l'O.·. de Roussillon cavalerie.

Lorsque le comité insurrectionnel informe l'Assemblée nationale des événements de Paris, une première députation est composée de Ganilh [1] et de Bancal des Issarts et la seconde du F.·. Garran de Coulon; La Feutrie; du F.·. Patris, vén. de « Caroline Louise » à l'O.·. de Paris, député de « Sully » à l'O.·. de Saint-Flour et

[1] Je crois que Ganilh était F.·. M.·., bien que je ne retrouve plus son nom dans ma liste.

de « l'Union des familles » à l'O.·. de Saumur; du F.·. Morillon[1] de la Brillantais, ancien député de la « Triple Essence » à l'O.·. de Saint-Malo.

Lorsque l'Assemblée envoie une délégation à Paris, une troisième députation de la commune est chargée de la recevoir; elle est composée du F.·. Deleutre dont nous avons vu l'importance maçonnique; Fauchet; Duveyrier et Legrand de Saint-René.

A la fin de la séance de nuit du 16 juillet, l'Assemblée nationale envoie un de ses membres avertir le comité insurrectionnel que le roi a consenti à retirer les troupes. C'est le F.·. Herwyn, député de Bailleul, que nous retrouvons plus tard député de la « Saint-Napoléon » à l'O.·. de Paris.

Enfin, lorsque la commune occupa officiellement la Bastille qui avait ouvert ses portes à l'émeute, ce fut le chevalier de Laizer, qui fut chargé de cette mission; le F.·. de Laizer était officier du G.·. O.·., vén. des « Amis de la Gloire » à l'O.·. de Paris et député de « l'Union militaire » à l'O.·. de Valognes.

VII

Le rôle de la F.·. M.·. est donc indéniable dans les événements de juillet 1789 : la liste des FF.·. MM.·. que j'ai dressée est forcément incomplète et je suis convaincu qu'avec le temps, ceux qui étudieront la question après moi trouveront d'autres FF.·. MM.·. dont je n'ai pu constater l'initiation officielle.

Quoi qu'il en soit, le nombre des maçons rencontrés, dans les dirigeants de l'émeute est considérable, puisqu'il constitue les trois quarts des acteurs et, ainsi que nous l'avons exposé précédemment, il n'y avait guère plus de 2 à 3000 maçons à Paris, et parmi eux, il n'y en avait certainement pas 1000 ayant la volonté d'agir. Je ne puis passer sous silence le rôle inerte des régiments suisses dont on s'est plu à exalter le dévouement admirable à la royauté, en les confondant avec partie des Suisses du 10 août : Jusqu'à plus ample informé, je demande à réserver mon opinion à cet égard. Pour le moment, je me bornerai à exposer le rôle de leur chef, le comte d'Affry.

Le comte Louis-Auguste d'Affry était né à Versailles, le 28 août 1713. Colonel des gardes suisses et administrateur général des troupes helvétiques en France, il était membre de la loge du *Contrat social*. Notons divers épisodes de son existence révolutionnaire. Il tombe malade en avril 1789 et ne figure pas à la répression des troubles, lors de l'affaire Réveillon. Dès qu'il

[1] Et non Morion ou Marion, comme on l'écrit généralement.

apprend la fuite de Varennes, il s'empresse de venir à l'Assemblée nationale, protester de son dévouement à la nation.

Arrêté après le 10 août, il est mis en liberté provisoire dans la nuit du 2 au 3 septembre et porté en triomphe. Il est acquitté le 18 octobre, par le tribunal du 17 août : au bas du jugement, figurent les signatures de Lebois, Dobsent et Fouquier-Tinville.

Le 14 août, il avait écrit à M. de la Saussaye, commissaire des guerres (A. N-C. 192), pour décliner toute responsabilité dans la journée du 10 août, et désigner Mailliardor, Bachmann et d'Erlach. D'après le *Moniteur* du 30 août (p. 553), il aurait refusé opiniâtrément à la reine de donner aux Suisses l'ordre de tirer, sous prétexte que les capitulations s'opposaient à l'exécution d'un pareil ordre. Mailliardor et son fils furent massacrés à l'abbaye; Bachmann, condamné par le tribunal du 17 août, fut exécuté place du Carrousel; d'Erlach avait été tué le 10 août.

D'après la biographie de Leipzig, Robespierre aurait refusé son témoignage dans le procès de la reine.

Le comte d'Affry mourut dans son lit, en 1793, au château de Saint-Barthélemy, canton de Vaud. Il ne faut pas le confondre avec les autres membres de sa famille, irréprochables en tous points. Le comte d'Affry ne fut assurément pas un traître, mais sa vie peut être donnée comme exemple de la fatalité maçonnique.

Les rôles de Sombreuil, de du Châtelet et de Besenval, dans des proportions moindres, ressemblent singulièrement à celui de d'Affry. Je ne serais pas étonné que l'influence de la F.·. M.·. ait annihilé leur volonté, et des recherches plus complètes doivent conduire à constater leur présence dans les loges.

Comment se fait-il que Sombreuil n'ait pas défendu contre le pillage le dépôt qui lui était confié; et la démission de du Chatelet est bien singulière. Quant à Besenval, son acquittement, si ardemment réclamé par Necker, est plus singulier encore. Les souvenirs qu'il a laissés sont tout au moins regrettables pour sa mémoire. On est, avec raison, indulgent pour Sombreuil et du Chatelet, qui ont durement expié leur faiblesse devant le Tribunal révolutionnaire; mais pendant que ces deux officiers montaient les marches de l'échafaud, Besenval mourait en paix à Paris, en pleine Terreur, après avoir mené une existence paisible à côté de Robespierre et de Marat. Sombreuil, en particulier, est un exemple bien frappant du rôle involontaire qu'on a fait jouer à certains maçons, et prouve qu'il y eut parmi eux aussi d'honorables victimes.

Adrien-Jean-François Du Port de la Prélaville était conseiller au Parlement de Paris lorsqu'il fut nommé député de la noblesse

de la généralité aux Etats généraux. Il demeurait 2, rue du Grand-Chantier, dans une des cinq maisons qu'il possédait à Paris. Après avoir suivi la politique des loges, les événements de Varennes le conduisirent à une attitude plus réservée. Il dut se sauver après le 10 août. Arrêté en septembre 1792 à Melun, il parvint à s'échapper et à gagner la frontière. Il rentra à Paris du 9 thermidor au 18 fructidor, et alla mourir à Appenzell, en août 1798. Si Du Port fit partie du club des Jacobins, il était aussi membre du club de Valois, et on l'accusa de faire partie du fameux comité autrichien.

M. Challamel prétend (*Clubs contre-révolutionnaires*, p. 557) que chez lui on voyait Mirabeau, Target et Rœderer, ennemis de la reine, et qu'il se serait vendu à la cour après la fuite du 21 juin 1791. C'est possible, mais il en faudrait faire la preuve[1].

Après le 14 juillet, la F.·. M.·. envahira les nouvelles fonctions municipales et judiciaires; elle sera représentée dans les clubs et celui des Jacobins sera, en fait, une loge ouverte.

Pour faire l'assaut du pouvoir, le G.·. O.·. et les loges écossaises sorties des loges jacobites se sont mis d'accord; les deux alliés font les élections, forment l'opinion publique, renversent l'armée, la royauté et l'administration. Après avoir fait œuvre d'assiégeants, il faudra, à leur tour, gouverner. Leur rôle sera chaque jour moins brillant et moins facile. La populace qu'ils ont lancée dans la rue contre l'autorité ne comprendra pas facilement qu'elle doit devenir subitement tranquille, parce que les titulaires du pouvoir sont changés. Le désaccord renaîtra entre le G.·. O.·. et les loges écossaises. La lutte s'engagera après Varennes, le G.·. O.·. succombera momentanément, mais il prendra sa revanche le 31 mai, pour succomber à nouveau le 9 thermidor, jusqu'au moment où les loges, qui s'étaient dispersées pour la lutte, qui avaient été décimées, trouveront, sous le Directoire, un terrain d'entente et l'empereur leur imposera la paix matérielle, sinon la paix philosophique. Ces points feront l'objet d'une étude ultérieure.

Les maçons, *qui ne comprirent pas*, effrayés, étreints entre deux serments contradictoires, émigrèrent, ceux qui restèrent se cachèrent, furent emprisonnés ou mis à mort.

Des loges qui manifestèrent la plus grande activité, à côté du

[1] La célèbre maison de la rue du Grand-Chantier est actuellement située rue des Archives. La rue du Grand-Chantier comprenait la partie de la rue des Archives entre la rue Pastourelle et la rue des Quatre-Fils. Le n° 2 était la seconde maison à gauche, en allant de la rue Pastourelle à la rue des Quatre-Fils, si les indications de Wattin sont exactes.

Grand-Orient, furent : les Amis réunis, la Réunion des étrangers, Saint-Louis de la Martinique des Frères réunis, le Choix, le Contrat social et le Centre des amis. Cette dernière, constituée à la veille de la réunion des Etats généraux (25 avril 1789), fonctionnera pendant toute la Révolution, même pendant la Terreur.

Cette organisation constituait, on a pu le voir, un véritable comité de propagande, puissance irresponsable organisée à côté de l'Etat, correspondant avec toutes les villes du royaume auxquelles on pouvait faire passer toutes les brochures utiles à la secte, les indications sur les événements désirables, sur ceux qu'on désapprouvait et sur l'interprétation qu'il fallait leur donner dans l'intérêt de l'ordre. L'action maçonnique est toujours caractérisée par les procédés employés, toujours les mêmes et toujours couronnés de succès : avant d'agir, les F.·. M.·. dénoncent les conspirations de leurs adversaires; vainqueurs, ils jugent le complot, s'acharnent sur les victimes même mortes; ainsi fut fait en 1789.

Ceux qui s'emparèrent de la Bastille massacrèrent Flesselles, Launey, Bertier, Foulon... accusèrent leurs victimes de conspiration; un comité des recherches les jugea et Garran de Coulon injuria le cadavre de Bertier, comme le gros François, valet du bourreau Sanson, souffleta la tête coupée de Charlotte Corday.

C'est avec cet outil, admirablement agencé, qu'on a fait l'assaut de la monarchie française. C'était bien une véritable conspiration organisée avec méthode, et dont les moyens et les effets ne se bornaient pas à faire triompher une idée par tous les moyens licites, mais avec toutes les machinations que les lois humaines ne peuvent atteindre, toute la sécurité de l'anonymat, et toute la force de la collectivité.

Il est possible que les résultats obtenus avec de semblables moyens n'aient pas alarmé les consciences des membres de la secte, car aucun d'eux n'avait commis l'acte direct et final, et chacun d'eux pouvait considérer qu'il n'avait qu'une part infiniment petite de la responsabilité morale; aussi l'histoire ne doit-elle pas s'attarder à poursuivre les individualités maçonniques, parmi lesquelles on rencontrait des personnes privées très respectables, mais l'esprit même de la maçonnerie, plus puissant que le maçon, esprit habile, implacable, féroce et insaisissable, élaborant le mal par fonction et fatalement.

Voilà le véritable secret de la F.·. M.·.

Gustave Bord.

LES SALONS

Il y a eu un temps où l'ouverture des Salons était pour le public un événement véritable. Ils n'étaient pas alors précédés d'expositions sans nombre et, exception faite des initiés qui fréquentaient les ateliers, on ne s'occupait guère de peinture hors des dates solennelles. Quand paraissait le mois de mai, le public sortant d'un long hiver, s'éveillait, et les Salons faisaient leur entrée triomphante comme le soleil. Nous voilà loin de ces habitudes. D'un bout à l'autre de l'année, cinquante expositions nous sollicitent. Dès la fin d'octobre, surgit le Salon d'automne, puis voici les Pastellistes, les Orientalistes, les Femmes Peintres, la Société Nouvelle, les Cercles, les Galeries des marchands, et enfin les Artistes indépendants, qui nous mènent jusqu'à la veille des Salons traditionnels. Ce serait un métier que de suivre et d'étudier toutes ces manifestations. Servent-elles, du moins, à alléger les Salons? Point du tout. On ne voit diminuer ni le nombre des exposants, ni celui des ouvrages, et le Grand Palais est aujourd'hui l'asile d'environ quinze mille « œuvres d'art! » C'est une foule compacte et multicolore, où l'élite des sincères et des forts est perdue dans le nombre, où domine l'insignifiant, l'ennuyeux et l'inutile.

Cette impression est plus vive encore au Salon des artistes français qu'à celui de la Société nationale. Non pas que les différences d'écoles, si tranchées lorsque les deux Salons se sont séparés, se soient accentuées avec le temps. Elles se sont, au contraire, beaucoup atténuées. Le voisinage des deux expositions dans le même Palais a quelque chose de symbolique, et l'âge a rapproché ces ennemis de jadis. Mais ils gardent tout de même chacun quelque chose du passé. La Société nationale, en deuil de Carrière, est l'asile restreint d'artistes autrefois passionnément contestés et auxquels l'opinion s'est habituée; elle compte parmi ses fidèles Besnard et Rodin, et le groupe toujours florissant des artistes de la Société nouvelle, Simon, Blanche, Dauchez, Cottet, Ménard, Prinet, la génération qui a aujourd'hui quarante ans et

qui est en pleine possession de son talent. Elle jouit, en outre, de l'arrangement toujours habile des tableaux, qu'elle doit à M. Guillaume Dubufe; elle a même, cette année, tenté une innovation, déjà vue d'ailleurs à l'Exposition de Liège, supprimant avec hardiesse la cimaise de certaines salles, et tâchant de leur donner, par des frises, par des tentures, par des tapis, l'aspect d'une galerie particulière. Telle qu'elle est encore, elle offre un ensemble d'un réel intérêt et d'une belle tenue, et si elle a un défaut, c'est précisément la persistance de cette tenue qui ne varie guère; c'est son épanouissement même qui semble la dispenser de renouvellement. Elle est arrivée à ce qu'un humoriste appelait le moment photographique de son développement, c'est à-dire celui où l'on ne bouge plus. Elle reste du moins dans une belle attitude. Le Salon des Artistes français, beaucoup plus nombreux, frappe, au contraire, par son désarroi. Il est à la fois le sanctuaire des plus anciennes traditions et le champ d'expérience des coloristes les plus divers. S'il a perdu le vieil Henner, il s'enorgueillit encore de maîtres vénérables, qui font sa gloire : Hébert, Harpignies et, parmi leurs cadets, J.-P. Laurens et Bonnat; il compte quelques artistes qui se sont vite placés hors de pair, Henri Martin, M[lle] Dufau, Adler; mais il est encombré de la masse indistincte des disciples sans personnalité, — des doux, fidèles observateurs du poncif, — des hardis, déplorables adaptateurs des nouveautés inimitables, — des naïfs compositeurs assidus de ces banales scènes de genre, sentimentales, galantes ou mélodramatiques, dont la reproduction lithographique s'empare aussitôt. Ainsi, la Société des Artistes français, en devenant plus large, a cessé d'être uniquement la citadelle de l'art académique; elle a gagné la présence de quelques artistes véritables parmi les jeunes; mais elle s'est condamnée au fatras des innombrables médiocres. Voilà, en quelques mots, ce que l'on pourrait appeler la géographie artistique des deux Salons. Elle révèle la grande variété des travaux, et le petit nombre des œuvres.

Imaginez maintenant un promeneur venu à diverses reprises parmi ce peuple de statues, de dessins, de peintures, et invité de la meilleure grâce du monde, mais à l'improviste, à résumer ses impressions. Imaginez-le rassemblant ses souvenirs, retrouvant les quarante ou cinquante ouvrages qui lui ont paru significatifs, démêlant ce qu'ils lui ont appris sur la sensibilité de nos contemporains, et les tendances de nos artistes... Et vous aurez ainsi une idée assez exacte de cette chronique, récit fait à grands traits de ce qui paraît, ici et là, caractéristique de notre temps, le différencie du passé ou le rattache à la tradition.



La grande peinture décorative se signale par son renouveau. Depuis Puvis de Chavanne et les vastes compositions de la Sorbonne et du Panthéon, elle avait eu un éclat modéré. Il serait injuste de ne pas faire leur place, cependant, à des ouvrages comme ceux de Besnard ou aux belles compositions de J.-P. Laurens. Mais depuis longtemps on n'avait vu des séries comme celles de René Ménard ou d'Henri Martin. J'aime en René Ménard ce parfait équilibre des facultés et la sûreté toute classique d'un art où la fantaisie poétique semble régner en maîtresse. De nombreux paysages nous ont permis depuis déjà longtemps d'apprécier les heureux dons de cet artiste, le sens qu'il a de l'antiquité, et la beauté de ses colorations à la fois si riches et si douces. Mais peut-être jamais il n'a eu l'occasion de se dépenser avec autant de liberté que dans les deux grands tableaux qu'il nous offre. Il gardera, sans doute, une sincère gratitude au directeur actif et intelligent, M. Henri Marcel, qui, au moment même où les jeux de la politique le privaient de ses fonctions, eut la pensée de signer la commande de la décoration de l'Ecole des hautes études confiée à M. Ménard. C'est donc à la Sorbonne — où l'Ecole des hautes études a maintenant son domicile — que nous reverrons le *Golfe* et le *Temple* et c'est en place seulement qu'ils auront tout leur caractère. Mais déjà constatons leur beauté. Ce golfe dominé par les montagnes couvertes d'herbes, et dont les eaux tranquilles reflètent l'or rouillé des cieux, a la majesté assez sauvage mais harmonieusement sereine de la nature aux temps où l'homme y est apparu. C'est le décor plus qu'humain où l'histoire de la civilisation va commencer. Et voici déjà en effet le *Temple*, les débris augustes des colonnes d'Egine, un reste d'architecture s'élevant dans l'atmosphère limpide, au-dessus des eaux changeantes et des bandes brunes des promontoires. L'effet de grandeur simple est dans les couleurs légèrement sombres, dans l'ampleur des lignes, dans la tranquillité saine d'un ensemble où les yeux trouvent leur joie. Et si vous cherchez davantage, si vous allez au-delà de l'effet strictement pictural, si vous vous abandonnez aux associations d'idées que ce paysage appelle, vous goûterez un plaisir profond à cette évocation du passé par un ami fervent de la beauté hellénique, tout pénétré encore des rêveries de son oncle le mystique Louis Ménard.

Je songe, par contraste, au grand panneau décoratif de l'autre Salon, à cette vaste décoration du Capitole de Toulouse qui est

due à M. Henri Martin. Ici nulle évocation historique, nulle recherche de lettré amoureux des dieux anciens, mais un coloris étincelant, la splendeur des choses au soleil du Midi. Il y a deux ans, nous avions déjà vu la première partie de l'œuvre, exposée de nouveau cette année, un paysage ensoleillé où des faucheurs d'un rythme égal se penchent sur la faux. La seconde partie représente les bords de la Garonne; c'est un quai le long duquel s'alignent les maisons rouges, tandis que le large fleuve roule ses eaux violettes et perlées. Sur la berge, des hommes se promènent, poètes, peintres, députés, tout ce que nous donne Toulouse, et l'on reconnaît dans l'un d'eux M. Jean-Paul Laurens, dans un autre M. Jaurès en pardessus jaune. Une composition plus petite nous montre dans un angle le peintre lui-même s'apprêtant à décorer un mur, quand la beauté lui apparaît sous la forme d'une femme presque nue, souriante, chaste, à peine drapée d'un manteau pourpre. Cette allégorie m'a paru fort juste. M. Henri Martin conçoit la beauté d'une manière très simple, et il n'y a pas de tableaux où la couleur tienne plus de place que dans les siens. C'est le triomphe du soleil, des rouges, des verts, des bleus et des violets.

Est-ce à dire qu'il n'y ait pas là de pensée, et un art très spiritualiste? Ceux qui aiment que la peinture dise beaucoup de choses ne se déclarent pas absolument satisfaits. La personnalité de Toulouse, dit-on, n'est nulle part ici; les faucheurs sont de tous les pays, et le quai lui-même, en depit des promeneurs et des maisons ardentes, n'a rien qui le définisse. Un J.-P. Laurens n'aurait-il pas compris autrement cette décoration? N'aurait-il pas évoqué la physionomie de la grande cité occidentale qui faillit rivaliser avec Rome même? M. Henri Martin pourrait aisément se défendre : la peinture, après tout, n'est pas faite pour donner les mêmes impressions que la littérature ou l'histoire. La langue qui parle aux yeux, a écrit Fromentin, n'est pas celle qui parle à l'esprit. L'artiste avait bien le droit de songer avant tout à la délectation des yeux. Mais ne songe-t-il pas à davantage? Lui qui fut en son temps un symboliste fervent, un chercheur subtil, il n'a pas tout à coup abandonné les idées. Seulement il s'est simplifié; il rend par des attitudes sans complication, par des mouvements synthétiques de longues méditations; il y a dans toute son œuvre une émotion contenue, une énergie ramassée, une expression symbolique d'humanité qui a une réelle grandeur. Des visiteurs venus sans prévention ont eu devant ce vaste ensemble la sensation du chef-d'œuvre, et l'avenir dira s'ils ont eu une juste divination.

Le procédé cher à l'artiste semble ici l'avoir bien servi. Selon la méthode des pointillistes, il procède d'habitude par taches et pose sur la toile des tons juxtaposés, mais non mélangés. De près c'est désagréable, de loin l'œil recompose de lui-même ces tons séparés; et une fois en place, il n'est pas douteux que le tableau produise sur la vue l'effet cherché. Ajoutez enfin que ce travail plein d'exubérance, de joie, de méditation a été précédé de longues études, de dessins, de pochades que l'on peut voir auprès de l'œuvre achevée. On se persuade, à les regarder, que l'auteur s'est livré avec conscience à un labeur des plus considérables, et à voir cette centaine d'essais, on a plaisir à découvrir que le fougueux impressionisme du peintre ne le dispense pas des préparations les plus scrupuleuses. Il y a là une œuvre puissante.

Avec M. La Touche, nous retrouvons à la Nationale un fervent de la couleur. Mais tandis que les décorations de M. Henri Martin sont d'un coloriste enthousiaste et un peu âpre, de pensée grave, celles de M. La Touche laissent deviner un fantaisiste, et ses trois panneaux, dont le plus important est destiné à décorer le salon diplomatique de l'Elysée, sont un enchantement où les ors, les tons roux, les chairs, s'harmonisent avec une belle fermeté et une charmante délicatesse. M. La Touche échappe même ici au reproche qu'on lui a adressé de ne pas composer assez sévèrement ses tableaux : ceux-là s'équilibrent fort bien, et sa *Fête de nuit*, en particulier, se développe avec la plus libre régularité. Il semble qu'il n'y ait ici nulle autre loi que l'effet décoratif, nul autre souci que celui de la couleur. On dirait que les sujets se sont présentés d'eux-mêmes, et que pour ces fêtes légères, pour ces carrosses mystérieux qui fuient dans les allées, il n'y avait d'autre asile que le dix-huitième siècle, et Versailles, non le Versailles du grand roi, mais le Versailles plus galant, moins noble aussi, de l'époque où l'on se flattait de connaître le mieux la douceur de vivre.

Il y a loin de ces plaisirs matériels mais raffinés à la *Joie rouge* que nous présente M. Rochegrosse. Le peintre, à l'imagination somptueuse, a décrit la joie brutale, animale, meurtrière et terrifiante d'une horde d'hommes envahissant une contrée riante et paisible. La vision est immense et désordonnée, d'un ensemble incohérent : seuls quelques morceaux pleins de virtuosité et de belles études de nu, la rendent digne d'attention.

On ne demeure pas moins déconcerté par la toile que M. Lévy Dhurmer consacre à l'apothéose de la Justice. Le peintre avait, il est vrai, assumé une tâche difficile, celle de faire un panneau

décoratif pour la première Chambre de la Cour d'appel de Paris, où il y avait une place libre depuis que la politique a chassé *le Christ au Parlement* qui est aujourd'hui une des gloires du Louvre. Peut-être M. Levy Dhurmer rêvait-il de donner quelque vaste allégorie sociale du bon juge devant qui défilent toutes les espèces de plaideurs et de malheureux, enfants, vagabonds, veuves. Mais toutes ces intentions restent confuses et le brouillard cuivré qui enveloppe toute la composition n'est pas pour reposer le regard.

Revenons à d'agréables couleurs. Mlle Dufau ne peint rien qui ne soit charmant, et on l'aime d'autant plus qu'elle se rapproche davantage de cet *Automne* qui fut voilà quatre ans son chef-d'œuvre. Elle a fait pour la maison du poète Edmond Rostand un panneau décoratif où les formes souples de jeunes femmes et les couleurs blondes et crémeuses s'unissent dans une jolie harmonie. Voici encore aux Artistes français les fort beaux panneaux où M. Quost a jeté à profusion les fleurs, les feuillages et les arbres, et où les buissons de roses, les guirlandes, les eaux dormantes d'un étang, les balustrades d'une terrasse forment le plus lumineux et le plus poétique décor; puis, à la Société Nationale, le *Bain*, de M. Rupert Bunny, toujours habile à la mise en scène et au placement d'une figuration nombreuse, et les scènes de M. Maurice Denis, *Nausicaa*, *Calypso*, l'*Heureux Verger*. J'avoue ici que je ne suis pas encore converti à l'admiration complète. Et, sans doute, je sais toutes les raisons qui militent en faveur de M. Maurice Denis, la sincérité de son inspiration, la liberté de ses procédés, l'invention du dessin, toutes qualités qui éclatent dans la décoration qu'il a peinte au Vésinet. Il est certain qu'il y a chez lui une originalité foncière, une fraîcheur de sentiment, une imagination jeune et primesautière, mais j'ai peine à m'habituer à sa lumière crue, à son dessin rude et volontairement gauche, au modelé qui semble sommaire de ses figures. On le tient pour un grand artiste : ni *Calypso*, ni l'*Heureux Verger* n'aideront, je le crains, le public à le bien comprendre.

*
* *

Si l'on entend par un portrait une étude minutieuse de la physionomie et la traduction de tout ce qui fait la personnalité du modèle, il n'y a rien de plus éloigné de la peinture décorative que la peinture de portrait. Et cependant il existe une manière ornementale d'entendre le portrait qui a, dans l'art français comme dans la peinture anglaise, d'illustres précédents. Voici

l'heureuse mère que nous présente M. Besnard. Elle est triomphante avec ses enfants qui lui font cortège, et par la beauté de son costume, la noblesse de ses attitudes, tout l'ensemble élégant de sa pose, elle fait penser à ces tableaux anglais du dix-huitième siècle où les peintres ont représenté l'aristocratie de leur temps. La nature même participe de cette fête, et sans parler du chien qui, lui aussi, a sa place dans le tableau, les feuillages épais, les allées de sable clair et l'horizon aux teintes bleues achèvent de donner une impression de grâce heureuse et apprêtée, de fraîcheur originale et somptueuse, et qui a sa beauté certaine. Un remarquable exemple de ces groupements nous avait été donné, il y a deux ans, par l'Américain Sargent dans le portrait des *Trois sœurs*. Ils ont quelque chose de brillant et de séduisant qui leur assure la préférence des coloristes et l'attention admirative du public. La virtuosité vibrante, imaginative, créatrice, chimérique même de M. Besnard, qui nous a donné des œuvres bien plus puissantes, s'est fait un jeu de grouper harmonieusement les cinq personnes du *Portrait de Mme M... et de ses enfants*. Elle semble moins heureuse dans le portrait de *M. Barrère*, un peu étriqué dans son costume d'ambassadeur, sous les hautes voûtes du palais Farnèse. Même dans des toiles où se montre un seul personnage, on retrouve ce goût du décor, des grands chapeaux, des écharpes, des belles étoffes, mises en valeur par les teintes des fonds de toile, des frondaisons et des nuages. C'est un genre particulièrement cher à M. Humbert qui, cette année encore, nous donne le portrait d'une toute *Jeune fille en blanc* montée sur un âne; cher à M. Guirand de Scevola, qui s'est pourtant assagi pour représenter, dans un paysage discrètement ambré, la *Duchesse d'Uzès* en costume de cheval; à M. Abel Faivre qui a peint avec beaucoup d'éclat une jeune fille auprès de laquelle est un lévrier et qui continue de rester fidèle au genre dix-huitième siècle; à M. Boldini, dont les robes éternellement plissées, roulées et contournées donnent à ses tableaux une apparence névrosée. Ces tendances ornementales se remarquent de même dans le *Guillaume II*, de M. Borchardt. L'empereur, guêtré de cuir jaune, coiffé d'un chapeau mou aux bords relevés en bicorne, tient une canne ferrée et ses gants; l'expression est vive, sans dureté, en dépit des moustaches fortement relevées selon la tenue traditionnelle. Est-ce parce que M. Borchardt, peintre avancé, s'est senti gêné devant son impérial modèle dont les idées en art sont connues? Ce qui est sûr, c'est qu'il s'est montré fort sage, et que le tableau, tel qu'il est, a tout ce qu'il faut pour être reproduit par les magazines.

Enfin il faut faire une place à part, dans le même genre décoratif, à M. Raymond Woog : ses essais depuis quelques années font deviner un peintre réellement doué. Il a représenté une jeune fille aux longs cheveux bruns encadrant le visage, vêtue d'un manteau vieux rose et d'une robe noire; elle est dans une chambre où des laques rouges et noirs jettent un éclat sombre qui s'associe au noir du chapeau et aux teintes grises des fourrures. C'est, au contraire, un emploi très heureux et très habile des blancs qui fait, à la Société des artistes français, l'originalité de la délicieuse image de *Fillette* et du *Portrait de M*[me] *E. B.*, par M. Jean Patricot. Les mousselines descendent du chapeau jusqu'au boa de plumes et au corsage, et toutes ces teintes blanches qui voisinent avec une agréable souplesse font valoir la figure peinte en pleine lumière : c'est d'une jolie verve impressionniste.

A l'opposé de cette peinture où dominent l'imagination et le coloris, il y a d'abord la peinture de Carrière, et ses brumes où se détachent des physionomies étudiées avec le plus profond sentiment. Ce n'est pas ici et en quelques mots hâtifs qu'il convient de définir l'œuvre de l'artiste disparu : il faudrait une étude entière. Mais je m'en voudrais de ne pas dire quelle impression on rapporte de la salle qui lui est consacrée. Ces *Maternités*, *Mère et fils*, des portraits comme celui de M. Fontaine et de sa fille font sentir tout ce qu'il y a de lyrique dans sa représentation de la nature. Nul souci de ce qui est extérieur et pittoresque; un parti pris, d'abord difficile à admettre, de tout envelopper dans une lumière monotone qui ne retient rien des apparences et où l'émotion seule réside; un exclusif attachement à l'âme, à la tendresse, à ses mystères et à ses pudeurs. Carrière apparaît ici comme quelque chose d'unique et qu'il ne serait pas bon d'imiter, le peintre des sentiments.

A l'un et l'autre Salon, le public retrouvera les portraitistes qu'il a coutume de voir chaque année. Hébert, dont la vision est toujours harmonieuse et jeune, et qui, à côté d'une très belle *Addolorata*, expose un gracieux portrait de femme; Bonnat, dont les deux portraits d'hommes ont leur habituelle solidité; Carolus Duran qui a peint la physionomie malicieuse du *Cardinal Mathieu*, Dagnan Bouveret, G. Ferrier, Chartran et son image du *Maharajah*, Bellynck et son portrait de femme d'un art toujours probe, l'*Albert Maignan*, de M. Fougerat dont la science sincère et sobre obtient des résultats certains; le *Portrait de M. Dujardin-Beaumetz*, de M. Déchenaud, dont le peintre a le grand mérite du naturel, de la simplicité et aussi de la vigueur. Ce sont des qualités de force qui recommandent à l'attention les deux

beaux portraits d'hommes dus à un Anglais, Arthur Stockdale Cope. L'un représente Sir William Vernor Harcourt, l'autre John Devonshire Ellis. Les deux ouvrages sont scrupuleux et longuement médités, d'un dessin ferme et travaillé, d'une expression profonde, où rien n'est laissé à l'improvisation. Si quelque chose leur manque, c'est peut-être la sensibilité. *Le Portrait de mes parents*, de Jean-Pierre Laurens, est une très belle œuvre, toute pénétrée de tendresse virile. Le peintre Jean-Paul Laurens est assis de profil, il a un livre dans les mains et, interrompant sa lecture sans lever les yeux, il réfléchit. En face de lui est assise Mme J.-Paul Laurens qui, cessant un instant de tricoter, regarde devant elle. La vie, on le sent, est là, paisible et sincère : la paix heureuse du foyer, l'intimité très douce de la famille, le bonheur de la simplicité sont évoqués avec une vérité émouvante.

Mais c'est à la Nationale que vous retrouverez les quelques artistes qui savent mettre dans leurs portraits une psychologie toute moderne. C'est M. Blanche avec ses effigies très fines, où l'analyse a tant de part, et où la souplesse, l'intelligence, l'habileté passe encore l'originalité; c'est M. Aman Jean, dont la *Jeune fille*, délicate, toute méditative et riche de vie intérieure, a la marque si personnelle de l'auteur; c'est M. Cottet qui nous offre trois *Etudes* représentant toutes trois la même jeune femme dans des effets différents, et révélant une recherche vers l'expression simple particulièrement intéressante en même temps qu'elles nous montrent l'artiste, oublieux de la Bretagne et appliquant très heureusement ses dons à la représentation de la femme moderne; c'est enfin une œuvre devant laquelle vous vous arrêterez plus longuement. La jeune femme peinte par M. R.-X. Prinet est assise sur un canapé, le bras étendu sur le dossier; elle est habillée de dentelles noires et coiffée, en visite, chez des amis sans doute, peut-être chez elle. La physionomie est douce, souriante et enjouée; elle exprime une grande sérénité d'âme, et de la confiance dans la vie; les choses familières qui l'entourent semblent d'ailleurs justifier cette disposition. La pièce où elle est assise est très intime; elle a un air simple et familial, et tout cet ensemble fait du portrait une œuvre de douce émotion, où il n'y a rien que d'honnête et de sincère, où la confidence est d'une discrétion extrême; ce portrait est parmi les deux ou trois meilleurs du Salon.

*
* *

A côté de ces portraits d'hommes et de femmes, voici les logis où ils habitent, voici le cadre accoutumé de leur existence, voici les scènes de leur vie quotidienne. Les peintres de notre temps

ont une préférence marquée pour la représentation des « intérieurs », ou de sujets de plein air très simples empruntés à l'existence courante; quelques-uns ont même reçu un nom, assez barbare, mais caractéristique; on les appelle les intimistes. Cette tendance est loin d'être nouvelle, et l'on retrouverait chez les Hollandais comme dans notre dix-huitième siècle des précédents. Mais elle a eu des conséquences importantes. Elle a ramené l'attention sur ce qui nous entoure, sur les meubles, les appartements, les maisons; et par là elle a habitué à choisir comme prétexte à la peinture le présent beaucoup plus que le passé. Elle a aussi amené à représenter les choses pour elles-mêmes, des promeneurs dans un jardin, une belle étoffe sur une table, un canapé au-dessous d'un panneau, indépendamment des personnages et des scènes. Ces goûts nouveaux ont contribué au délaissement de la peinture historique et de la peinture de genre. L'une et l'autre n'interviennent dans les Salons qu'à titre d'exception, et si l'exception a de l'intértê lorsque M. Tony Robert Fleury s'inspirant du récit de Rosalie Lenôtre, représente *Marie-Antoinette le matin de son exécution*, lorsque M. Charles Hoffbauer joue de sa virtuosité pour représenter le *Triomphe d'un Condottiere*, lorsque M. Devamhez raconte dans un petit tableau vigoureux et cruel l'*Appel des Communards*, que penser lorsque M. Charles Giron rassemble dans une immense toile les innombrables personnages de la *Fête des lutteurs dans les Hautes-Alpes*, ou lorsque M. Brouillet encombre un amphithéâtre de Sorbonne d'une multitude d'étudiants acclamant des personnages sans grand relief qu'on nous dit être Michelet et Quinet et ne réussit même pas à rendre ces manifestants un peu vivants en leur donnant les traits de personnages contemporains, fonctionnaires et ministres? Un réel effort pourtant a été accompli par M. Cormon. Son grand ouvrage *Le Duc Jean de Berry achète des objets d'art. Bourges 1400* est un modèle pour la manufacture des Gobelins et il figure une reconstitution historique dont nous verrons l'effet en tapisserie. En tous cas, les textes, les miniatures offraient à M. Cormon une ample documentation, dont il a usé pour la représentation du duc, de sa femme Jeanne de Bologne, des artistes et marchands, pour le décor qui comprend une partie de la Sainte Chapelle, et au fond une perspective de la ville de Bourges. On a remarqué avec raison que cette perspective n'était pas très heureuse et que les grandes tapisseries du quinzième siècle n'avaient pas de ces fonds panoramiques afin de garder davantage l'aspect des tentures.

L'illustration anecdotique a encore quelques fervents; elle aime fidèlement, comme le prouve chaque Salon, les pâtissiers, les enfants, les thés, les banquets où pérorent les ministres, voire les conférences de diplomates. La curiosité publique s'intéresse aux *Adieux*, de M. Béraud, au *Cinq heures chez Paquin*, de M. Gervex; à la *Conférence d'Algésiras*, d'ailleurs bien peinte, de M. Charles Fouqueray : nous les reverrons dans les journaux illustrés. *La boulangerie de Bretagne*, de M. Bail se sauve, par l'habileté impeccable et la distinction qui n'excluent pas cependant l'artifice. La couleur triomphe avec M. Georges Bergès. un méridional, ardent, imaginatif et plein d'entrain, dont la *Fête-Dieu au pays basque* avec le suisse rouge et or, les bannières voyantes, les fillettes en blanc et son ciel lumineux a quelque chose de vibrant et d'éclatant. Et la petite *Fiancée de Benimanet*, de M. Anglada-Camarasa, avec son petit cheval couvert d'oripeaux magnifiques, dénote de même un artiste peut-être pas très soucieux de la forme, mais doué d'une incontestable puissance de coloris. Les humoristes attitrés du Salon enfin ont leur habituel succès : M. Albert Guillaume aime la caricature sans amertume, et M. Jean Veber, qu'il traduise à sa manière les contes de fées, ou qu'il décrive sans indulgence pour ses contemporains la *Correction conjugale* ou la *Famille*, rappelle par sa verve satirique les Hogarth et les Brueghel.

Mais voici les peintres vigoureux de la vie quotidienne. S'ils ont repris pour devise le mot très connu et mille fois répété de Chardin : « On peint avec le sentiment, non avec les couleurs », ils ne l'ont pas repris à la lettre. Peut-être toute l'émotion de leurs ouvrages est-elle dans le sentiment profond et vrai qui les inspire, mais la force en est dans le coloris. Le *Jour d'été*, de M. Lucien Simon, nous montre, dans une salle claire, des enfants groupés autour d'une table fleurie, une fillette blonde dans un fauteuil d'osier, un jeune garçon assis à gauche, une autre fillette debout à droite près de la fenêtre. Et c'est une œuvre charmante de vérité, de limpidité, de fine clarté. M. Simon est un peintre admirable de la figure humaine; il en comprend et il sait en rendre tout l'intérêt psychologique; il sait aussi grouper harmonieusement les individus. Dans une petite exposition de cet hiver, on avait remarqué de lui un prêtre campagnard, surprenant de puissance un peu rude. Le groupe de la Nationale est, au contraire, tout rempli de fraîcheur et de poésie. Les enfants se reposent avec calme, avec un abandon où l'on ne sent nulle recherche; le peintre est leur ami ou leur père, on le devine à la confiance des modèles. Et quelle couleur habile et souple, quelle maîtrise, quelle simplicité!

M. J.-P. Laurens, austère aussi, sobre et fort à son habitude, peint *Deux calvinistes* s'entretenant dans la salle basse où une lucarne laisse passer un peu de jour. C'est en pleine lumière, sur l'eau mouvante et claire, que M. Raoul du Gardier a placé une jeune fille et un jeune homme tout de blanc vêtus comme de bons amateurs de canot. Proches l'une de l'autre, et semblant résumer deux côtés tragiquement dissemblables de notre civilisation, les œuvres de M. Avy et de M. Adler sont parmi les plus significatives. Voici un salon clair et paré; à côté du grand piano sombre, debout, une jeune femme s'incline, les mains pleines de fleurs. Elle est mince, grande, éclatante de jeunesse, d'une beauté singulière, et ses yeux ont quelque chose de mystérieux dans la joie du succès. On acclame la cantatrice, des hommes jeunes l'applaudissent avec le souci de plaire et de signifier leur admiration. Tout cela est peint avec facilité, trop de facilité peut-être, et une exécution un peu lâchée. Mais que d'éclat et quelle brillante vision de la vie! A côté, de l'ombre et de la douleur, un grand panorama où des figures haves s'agitent, se pressent. On est pris d'une angoisse à voir ces visages tourmentés ou résignés, d'une incurable tristesse. C'est la soupe des pauvres, la bousculade des miséreux quémandant le bol de nourriture chaude, le choc des épaules fatiguées, la détresse anxieuse apaisée un instant dans l'espoir de la faim calmée, les yeux ternes où le désir n'allume même plus un rayon. Un brouillard humide enveloppe ces ombres, mais ne dissimule rien du sinistre tableau. On est fortement ému, on se reproche presque le plaisir pris, il y a un instant, à jouir de la scène mondaine frémissante de joie, comme celle-ci frémit de douleur. Jamais M. Adler n'a mieux exprimé la misère humaine.

*
* *

Dans la peinture des « intérieurs », M. Lobre, M. Walter Gay, M. Prinet, sont passés maîtres et semblent désormais des chefs d'école. Chacun, d'ailleurs, a gardé dans ce genre sa marque personnelle. M. Prinet est plus intime; M. Walter Gay, plus spontané; M. Lobre, plus méditatif et plus attaché à l'histoire. Leur art est tout particulièrement représentatif des goûts de notre temps, et l'on trouve son équivalent dans les œuvres littéraires. Cette prédilection qu'a M. Prinet pour les paisibles pièces, familiales et intimes, ne la retrouvons-nous dans ces évocations de la vie de province que nous devons aux romans de M. René Bazin ou de M. René Boylesve? Cette curiosité du dix-huitième siècle, qui paraît dans le *Salon Louis XV* de M. Lobre, n'est-elle pas

tout naturellement la contemporaine des beaux livres de M. de Nolhac sur Versailles et des poèmes de M. Henri de Régnier? Et ces splendeurs, ces grâces d'un siècle disparu, M. Lobre les raconte avec une sensibilité toute moderne. Il sait que cet amour du passé n'est pas seulement chez nos contemporains respect historique, curiosité d'archéologue, mais aussi mélancolie d'un âge très différent. Il y a autre chose dans ce *Salon* de Versailles que des meubles dorés, des moulures et lambris aux doux reflets, il y a une sorte de tendresse pour une forme de beauté qui appartient au passé. Peut-être y a-t-il un pareil sentiment dans la fantaisie qui a poussé M. Lobre à délaisser Versailles pour Chartres, et l'architecture du dix-huitième siècle pour le porche de la *cathédrale* ou *l'église Saint-Pierre de Chartres*. C'est un passé plus ancien, rude et mâle, mais c'est aussi là notre tradition, qui longtemps méconnue, abandonnée même, a regagné l'admiration des artistes. Devant le grandiose édifice de Chartres, devant les statues des patriarches placées au seuil de la cathédrale, devant les splendeurs de la rose du transept où figure la glorification de Jésus donnant sa bénédiction au monde, M. Lobre paraît avoir senti que par-delà l'art charmant du dix-huitième siècle, il atteignait une beauté plus robuste, plus profonde, plus largement humaine. S'il veut nous donner pour les imagiers du moyen âge ce qu'il a tenté si heureusement pour les architectes du dix-huitième siècle, attendons-nous aux plus émouvantes évocations.

On passe sans étonnement des œuvres de M. Lobre aux paysages de M. Le Sidaner, car la même recherche et le même souci de ce qui est paisible, silencieux et plein de sens caché les inspire. M. Le Sidaner a fait pour le paysage ce que d'autres ont fait pour les intérieurs; il a dit maintes fois, avec quel bonheur! la vie lente, ensommeillée mais réfléchie, des villes de province; la douceur morne des canaux et la paix de Bruges-la-Morte. Il était naturel qu'il s'attardât un jour à *Venise* et que, dans l'antique cité dont d'autres ont saisi surtout la beauté somptueuse et la volupté, il sentît la langueur des eaux, le silence et la tristesse. Non loin de M. Le Sidaner, M. Gillot expose des *Vues de Venise*, ensoleillées et ardentes, et rien plus que ce contraste ne fait mieux sentir ce qu'il y a de personnel dans la vision de M. Le Sidaner et dans la manière dont il enveloppe la ville d'une atmosphère grise, où tout s'unit et se fond dans une harmonie mélancolique. M. Henri Duhem a une conception analogue du paysage; il rapporte avec beaucoup de délicatesse des impressions de *villes* embrumées, et de même M. Georges Buysse, dont le

Canal en décembre montre un chaland glissant lentement sur l'eau, tandis que le ciel opaque et lourd de neige laisse tomber un jour brumeux et argenté d'une émouvante mélancolie.

D'autres nous montrent la nature sous des aspects plus habituels et peut-être plus grandioses. Aux Artistes français, il y a deux vieux maîtres fidèles à leur style vigoureux et simple. Le *Ruisseau*, d'Harpignies, et la *Fin d'été*, de Pointelin, sont des pages d'un beau sentiment, admirablement composées, et vraies. A la Société nationale, un jeune paysagiste, M. Morrice, donne avec moins de solidité, mais avec un souci original du coloris et une certaine poésie, des vues de neige. M. Thaulow, non loin *Fleurs* toujours belles de Mme Lisbeth Devolvé Carrière, expose ses paysages nets et colorés, d'une vision un peu directe et brutale, d'ailleurs sincère. M. Lhermitte demeure l'interprète toujours égal à lui-même d'une nature sereine, de la campagne française harmonieuse et tempérée. Mais les trois ouvrages qui retiennent le plus l'attention sont ceux de M. Lepère, de M. Cottet et de M. Dauchez. M. Lepère s'est longtemps contenté de traduire strictement ce qu'il voyait et il a gardé de cette longue familiarité avec la nature la précision et la sincérité. Lorsque maintenant dans *Solitude* ou *Fin d'automne* il se laisse aller à certaine tendance décorative, lorsqu'il groupe sous un ciel d'un bleu très doux de grands pins dénudés, lorsqu'il se plaît à mettre sur les troncs des arbres les tons roses du crépuscule, il ne perd rien de la sûreté de son style; il y a chez lui un dessin approfondi, une composition serrée, auxquels il a le don d'ajouter l'harmonie. M. Cottet, qui aime les couleurs sombres, a donné dans *Pont en Royan* un paysage plein de grandeur et qui a une belle allure romantique. Quant à M. Dauchez, ses *Vues de Bretagne* continuent de le classer au premier rang de nos paysagistes. Qu'il reste fidèle à la manière sombre qui fut celle des années précédentes, qu'il adopte, comme à ce Salon, la manière claire, il a toujours la même force, le même sens de la perspective, de l'ordonnance et de l'ondulation des terrains. Une longue intimité avec la Bretegne, une vie méditative, des études poursuivies sans relâche, avec une volonté calme et l'amour ardent du pays, lui ont donné une sûreté d'interpétation qui s'impose au regard. Ses paysages font de lui une sorte de poète âpre et fidèle de la terre bretonne.

*
* *

Le rez-de-chaussée du Grand-Palais est occupé, des deux côtés de la mince barrière qui sépare les deux Salons, par

l'exposition de sculpture. Le public y passe sans s'y arrêter beaucoup, une habitude où il entre à la fois de l'ignorance et du snobisme le rendant sensible presque exclusivement à la peinture. Ce que l'on peut dire à sa décharge, c'est que la sculpture de notre temps n'est pas faite, dans son ensemble, pour le ramener à d'autres sentiments. L'abondance des bustes en plâtre, des figures mythologiques, des héros, des personnages de toutes époques et de tous styles, laisse deviner beaucoup de travaux de second ordre, où il y a une adresse manuelle, mais d'où le sentiment est absent. La grande sculpture, depuis de longues années, ne se relève pas d'être arrachée à sa destination propre, qui est monumentale, ou plutôt architecturale, et comme l'architecture sommeille, la sculpture, elle aussi, reste morne. Si le visiteur regarde l'asile même des Salons, le Grand-Palais, et même le Petit-Palais qui lui fait vis-à-vis, il se rend compte de quel extraordinaire mélange de styles, de quelle imitation des passés les plus divers, de quel usage des colonnades et de l'ornementation est faite notre architecture. C'est peut-être dans la petite sculpture, celle qui est purement décorative et qui se réfère à nos appartements, non à nos monuments, que l'on trouve le plus grand nombre d'ouvrages intéressants. Il y a beaucoup de délicatesse dans les figurines de M. Dejean et de M. F. Masseau, de la vie dans les *Chats* de M. Steinlen, dans les *Grenouilles* du même, de la force et du naturel dans la *Panthère* de M. Gardet et la *Brebis* de M. Navellier.

Parmi les morceaux de grande sculpture, ceux-là seuls nous retiennent où l'auteur a renouvelé un sujet soit par une exécution toute personnelle et achevée, soit par un sentiment très profond. A ce titre il faut noter à la Nationale la *Volonté dans la science*, de M. Bourdelle, qui a mis à profit ces enseignements de Rodin; la *Bacchante et le Satyre* de M. Injalbert, composition toute classique et fidèle au style de l'école française, la gracieuse *Jeune fille qui se coiffe* de M. Bartholomé, et à la Société des artistes français, cette figure nue d'un charme saisissant, la *Nymphea*, en quartz rose délicatement teinté de gris de M. Cordier, le *Printemps* harmonieux et d'allure grecque de M. Gaudissart et un bel ouvrage mythologique, la *Tête de Méduse*, de M. Henry Cros. On aimerait moins de sentiment et plus d'héroïsme dans la *Jeanne d'Arc* de M. Mercier, et l'on regarde avec plaisir la statue que Frémiet a fait du grand Rude. Une grande composition enfin arrête les yeux, ce sont les *Fils de Caïn* de M. Landowski. Ces trois grandes figures de bronze représentent le pasteur, le poète, l'ouvrier, « celui qui fut père des pasteurs et de ceux qui vivent

sous les tentes avec les travailleurs de la terre, — celui qui fut près de ceux qui charment les hommes par leurs chants et les dirigent avec leur pensée, — celui qui inventa les arts du feu et fut père de ceux qui vivent dans leur ville du travail de leurs mains ». Ces mots inscrits sur le socle disent assez les tendances symboliques de l'auteur. Mais quoi qu'il en soit de ses intentions, il a sculpté d'un style large et puissant trois belles figures, d'allure dramatique et pleine de grandeur. On y retrouve l'influence de Rodin, mais on y retrouve aussi la marque d'une étude très attentive de l'antiquité, si bien que cette œuvre très moderne est aussi l'une des plus traditionnelles qui soient au Salon.

N'est-ce pas, d'ailleurs, ce double caractère de renouvellement personnel et de compréhension des anciens qui distingue, en définitive, la plupart des ouvrages que nous avons remarqués? Dans ces Salons si divers, et où nulle règle ne semble régner, nous avons vu bien des hardiesses qui n'ont pas plus de mérite que les plus pauvres imitations. Le préjugé de la nouveauté a établi que, pour être original, il fallait être révolutionnaire, tout inventer, faire ce que personne n'a jamais fait; et docile à ces esthéticiens d'occasion qui sont aujourd'hui légion, le public a adopté cette absurde théorie; il a appris quelques mots nouveaux avec lesquels il juge, il a appris aussi peut-être quelques plaisirs nouveaux, comme celui de jouir d'une couleur étonnante ou d'une forme inattendue; il a la peur de ne pas admirer ce que l'avenir consacrerait; il frémit de ne pas être assez avancé et il encourage avec naïveté une sorte d'anarchie esthétique. Nos artistes français de tous les temps fournissent la preuve que cette théorie de l'invention est fausse et qu'ils ont toujours reconnu une loi, une méthode. Les sculpteurs du moyen âge ont même poussé la modestie jusqu'à adopter des programmes tout faits, ce qui ne les a pas empêchés de les exécuter avec génie. Peintres et sculpteurs du vingtième siècle n'échappent pas à la règle, et l'on voit tous ceux qui comptent soumettre leur inspiration personnelle à une discipline sévère. Le groupe de statues qui nous a paru d'une inspiration particulièrement jeune et moderne est celui où l'influence de l'antique est le plus sensible. C'est que l'originalité est dans ce qui prolonge le passé en le renouvelant et que le progrès est la tradition approfondie et adaptée.

André Chaumeix.

A PROPOS DU CONGRÈS INTERNATIONAL DE CHIMIE DE ROME

(AVRIL-MAI 1906)

L'ESSOR DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE ITALIENNE

La vie économique fut toujours intense en Italie : ses commerçants, ses banquiers et ses ouvriers suivaient en cela une véritable tradition séculaire, car la péninsule fut toujours un pays actif, aussi bien au point de vue des affaires qu'au point de vue intellectuel et artistique. Les industries modernes s'y acclimatèrent très rapidement; deux faits montrent de façon évidente combien elles y sont vite devenues prospères : la consommation toujours croissante de combustible par les usines et le nombre, plus élevé d'année en année, d'installations hydro-électriques en exploitation. La valeur de la houille brûlée au cours des vingt dernières années a suivi une progression annuellement ascendante, comportant une augmentation de près de 100 pour 100 en dix-huit ans [1]. Mais la péninsule n'étant pas productrice de charbon, puisqu'elle ne possède pas de mines de houille exploitables, les usines nationales seraient condamnées à demeurer toujours tributaires de l'étranger, à cause de l'importation nécessaire des combustibles industriels, et cette situation dépendante serait de nature à nuire grandement à leur expansion, si les applications modernes de la *houille blanche* ne semblaient devoir leur permettre, en transformant à la fois leur outillage et leurs procédés de fabrication, de devenir tout à la fois indépendantes et prospères. L'abondance des forces hydrauliques utilisables donne à l'Italie la possibilité,

[1] Les valeurs du combustible consommé ont été, *en lires*, de :
117 000 000, en 1887; 149 000 000, en 1894;
198 000 000, en 1898; 210 000 000, en 1900;
221 000 000, en 1902; 230 000 000, en 1904; 232 000 000, en 1905.
(*Documents statistiques du service des douanes italiennes*).

— et l'on peut même dire la certitude, — de ne plus emprunter aux autres nations : elle a, en effet, sur un grand nombre d'entre elles, l'avantage immense de posséder une source naturelle d'incomparables richesses. Déjà toute la région du Nord, dont le grand bassin du Pô forme le centre, et dont Gênes est le débouché sur la mer, s'est couverte d'usines témoignant toutes d'une activité véritablement débordante. Une population très nombreuse leur fournit le peuple d'ouvriers dont elles ont besoin, et la race italo-septentrionale, énergique, disciplinée et souple, s'est rapidement adaptée aux nouvelles conditions de vie qui lui sont faites : elle s'est donnée de tout cœur aux rudes batailles industrielles, aux combats sans trêve qui sont la loi économique moderne; le Piémont, la Lombardie, la Ligurie presque tout entière et une partie de la Toscane ont acquis très vite une prospérité et une richesse extraordinaires. L'une et l'autre ne feront que croître dans l'avenir, et l'on peut affirmer que la région qui comprend Gênes, Turin et Milan, avec le Cenis, le Gothard, et très prochainement le Simplon, est appelée à devenir, bientôt peut-être, le siège d'un courant commercial remarquablement fort, en même temps que d'une production très intense.

On a pu comparer, par une image hardie, mais en somme exacte, l'ensemble de l'Italie à une véritable machine dynamogénique : la Méditerranée et l'Adriatique, qui baignent ses côtes et l'entourent sur les quatre cinquièmes de ses frontières, en constituent la chaudière toujours prête à fournir de la vapeur d'eau, pour laquelle les Apennins et les Alpes jouent le rôle de condensateurs. Des pentes escarpées des montagnes jusqu'à la mer, les fleuves, les ruisseaux et les torrents roulent dans leurs eaux une énergie potentielle que M. Giuseppe Colombo évalue à trois millions de chevaux, et qui, d'après d'autres statisticiens, ne serait pas inférieure à cinq millions. Toute cette puissance n'est évidemment pas utilisable dans son intégralité, à cause de l'irrégularité et de l'inconstance qu'un nombre important de cours d'eau présentent dans leur débit, mais comme, d'après les travaux récents du service de l'hydraulique, les chiffres indiqués ne représentent qu'un minimum disponible en toutes saisons, il semble qu'il existe en Italie quatre millions environ de chevaux pouvant être employés à des usages industriels.

Or, à l'heure actuelle, le prix du cheval-vapeur ressort, en Italie, à 1000 francs, à cause du prix élevé des combustibles; par la transformation de l'outillage en vue de la marche électrique des usines, son équivalent, le cheval-eau, ne coûterait guère plus de 400 francs; l'industrie italienne se trouverait donc, en ce qui

concerne l'énergie motrice, dans les mêmes conditions économiques que l'Angleterre. D'après les plus récentes statistiques publiées, le nombre des chevaux employés par l'industrie italienne est de 380 000 environ, dont 160 000 sont appliqués aux industries électriques proprement dites, éclairage et transport. C'est infiniment peu encore; mais comme, d'autre part, les machines thermodynamiques fournissent une force globale de 700 000 chevaux, et que, d'année en année, et de mois en mois, pourrait-on dire, des dynamos se substituent à elles. Le jour n'est pas éloigné où sera effectué leur remplacement intégral par des moteurs électriques empruntant, directement ou indirectement, leur puissance aux chutes d'eau. En prenant pour base les prix de revient comparés du cheval-vapeur et du cheval-eau, ce sera pour l'industrie italienne une économie annuelle considérable de 600 francs par unité de force; les usiniers sauront se servir des sommes ainsi épargnées pour accroître leurs établissements et étendre le champ de leur activité productrice.

Mais les 4 millions de chevaux disponibles, pour ainsi dire, tenus en réserve au sein des rivières et des fleuves, préparent des progrès autrement vastes, permettraient même à l'Italie de dépasser la France (3 000 000 H P actuellement) et l'Allemagne (4 500 000 H P), maintenant que voici vraiment résolu le problème de la transmission à distance de l'énergie.

Etant donné ce que l'expérience des dernières annés a fait savoir du caractère industriel des Italiens, deux ordres d'établissements se créeront : la grande usine, d'une part, mettant en œuvre des capitaux considérables et nécessitant une sagacité commerciale et une entente des affaires qui ne sont pas données à un grand nombre d'individus; le petit atelier, d'autre part, par quoi l'Italien, très particulariste, trouvera, surtout dans le sud de la Péninsule, le moyen d'utiliser ses facultés de travail patient et d'ingéniosité. L'Exposition de Milan, qui vient de s'ouvrir et où la section électrique est de beaucoup la plus intéressante, apparaît comme un tableau synoptique des aptitudes du pays. Dans toute la partie septentrionale du royaume, dans cette région surpeuplée, d'une densité extraordinaire, des grandes usines sont créées qui, ayant résolument appliqué tous les perfectionnements modernes permis pour l'emploi de l'électricité, marchent vers des progrès tous les jours obtenus et vers le succès le plus éclatant; dans les parties centrale et méridionale, au contraire, peu de ces établissements importants, mais un éparpillement de petits ateliers qui ne sont actionnés que par des moteurs faibles et qui, cependant, produisent à bas prix et dans d'excellentes conditions. A cause de

ces différences dans l'utilisation de la force, la puissance moyenne des installations électriques a varié et s'est beaucoup abaissée; elle était, en 1898, de 68 kilowatts en moyenne; elle n'est plus que de 56 aujourd'hui. C'est une véritable démocratisation de l'énergie motrice, et, comme aujourd'hui le socialisme se dit partout chez lui, certains esprits poursuivent, de l'autre côté des Alpes, la nationalisation des forces hydrauliques et rêvent pour elles la mainmise de l'Etat.

L'Etat centraliserait en ses mains cette source féconde de richesses qu'est l'énergie, et se ferait le gardien et le dispensateur de la houille blanche; en fait, il faudrait qu'il commençât par s'emparer effectivement de tous les centres de force hydraulique; ceci fait, deux hypothèses se présentent à l'esprit. Ou bien, comme c'est l'usage chez nous pour ce qui concerne les gisements miniers, il concéderait chacun d'eux à des particuliers ou à des compagnies, en donnant place, bien entendu, dans le contrat de cession, à un certain nombre de clauses exécutoires sous peine de déchéance et obligeant le preneur à utiliser, dans son intégralité, le capital à lui remis de la sorte. Ou bien il se ferait lui-même producteur d'énergie électrique, créerait aux lieux de production des usines de transformation, en développerait au besoin la puissance et le rendement par des aménagements utiles des créations de barrages et des boisements de pentes et de cimes, puis enfin, installerait dans le pays entier un vaste système de distribution : ainsi serait éparpillé par tout le territoire du royaume la force féconde que les eaux des régions montagneuses dissipent dans leur course.

Après les célèbres expériences de Brown en 1890 et en 1892 entre Lauffen et Francfort, après celles plus récentes de Los Angeles en Californie[1], après surtout la réussite des réseaux partant de Niagara Falls, on peut admettre comme certaine la possibilité d'envoyer l'énergie électrique à des distances de 150 à 200 kilomètres avec un rendement minimum de 80 pour 100. Commercialement, quand on fractionne les forces d'eau, leur rendement global est inférieur à ce qu'il est quand, au contraire, on les groupe : c'est ainsi que, par exemple, le Serio, qui traverse la province de Bergame, pourrait produire une énergie totale de 300 000 chevaux, tandis que les diverses exploitations créées en tous les points de dénivellation brusque, n'en utilisent que 39 000. Mais, pour obtenir ces avantages, il n'est pas nécessaire que

[1] Une énergie électrique d'une tension de 33 000 volts y fut transmise à une distance de 130 kilomètres avec un rendement de 90 pour 100.

l'Etat centralise tout, l'intérêt des particuliers suffit. Déjà l'avantage des installations importantes est admis généralement par les *business-men* italiens, puisque les demandes de concession portaient en 1885-86 sur des forces de 36 chevaux en moyenne, tandis que cette moyenne s'est élevée à 130 chevaux, en 1889-92; à 230, en 1897-98; à 2160 chevaux, en 1899; et qu'elle était de 35 000 chevaux, en 1904-1905. Par le groupement des forces hydrauliques et la production simultanée de grandes quantités d'énergie électrique sous forme de courant à haute tension, et bien plus sûrement par l'intelligence de l'intérêt privé que par l'intervention de l'Etat, ils ont transformé l'avenir industriel de l'Italie.

Les faits établissent que son avenir économique réside presque tout entier dans le développement de son industrie chimique; celle-ci, en effet, est maintenant liée de façon intime à l'industrie électrique et l'existence de l'électro-chimie qui née d'hier, a fait en quelques années des progrès inouïs, est le sûr garant de l'exactitude de cette assertion.

Evidemment au jour, probablement prochain, où l'électricité sera le seul agent moteur employé dans les usines italiennes, le prix de revient des transports d'une part, des produits manufacturés de l'autre, baissera dans des proportions considérables, et ce sera la source de bénéfices importants pour le pays. Evidemment aussi, le plus grand nombre des usines italiennes est en progrès [1], mais évidemment aussi l'Italie est appelée à devenir un jour une rivale sérieuse pour l'Allemagne en tant que productrice de tout ce qui touche aux matières premières d'origine chimique, c'est-à-dire en somme à la grande majorité des matières premières industrielles. Toute cette production est devenue maintenant plus ou moins tributaire de l'électro-chimie.

*
* *

La science contemporaine a cessé de considérer la chaleur, l'électricité et la lumière comme des forces physiques distinctes : elle admet qu'elles sont uniquement des modalités de l'énergie, et, en dernière analyse, elle croit qu'il n'existe au fond des choses que trois facteurs irréductibles : le temps, l'espace et l'énergie,

[1] Au cours des dix dernières années, la production de l'industrie italienne a crû, *en lire*, de 125 millions. pour les cotons; de 105 millions, pour les soies; de 30 millions, pour la laine; de 25 millions, pour les textiles divers, chanvre, lin et jute, et de 90 millions pour les industries minières, métallurgiques et chimiques.

des variations desquels, dépendent tous les phénomènes physiques et chimiques. Ceci conduit à donner de la chimie en général une définition très large et à dire qu'elle est la science des transformations de la matière.

On conçoit, dès lors, comment et pourquoi, rejetant comme à la fois inexactes et surannées les divisions rigoureusement établies autrefois, les chimistes contemporains s'attachent à étudier toutes les manifestations de l'énergie qui se produisent au cours des actions chimiques; comment et pourquoi ils considèrent comme étant du domaine propre de leurs travaux toutes les questions de spectroscopie, de calorimétrie, de photo-chimie et d'électrolyse, comment et pourquoi enfin ils regardent la chimie comme nécessairement jointe à l'étude de toute les actions physiques. Les lois fécondes de l'indestructibilité et de la transformation de la matière et de l'énergie dominent toute la chimie actuelle : elles établissent que toute énergie produite est transformable, que du travail mécanique par exemple, peut devenir de la chaleur, et réciproquement, et qu'au cours des réactions, rien ne se perd, de même que rien ne se crée. Aussi est-il permis de dire qu'*à priori*, au point de vue purement spéculatif, toute production d'énergie sous la forme d'électricité peut engendrer par transformation une énergie d'une autre forme, comme est la forme chimique, c'est-à-dire donner naissance à une réaction. Il est permis surtout de penser qu'au point de vue pratique, en produisant de l'électricité, on crée une possibilité de produire des réactions chimiques.

La conséquence toute naturelle de ces conceptions est qu'un des emplois les plus normaux de l'électricité est de servir à des usages chimiques; leur conséquence économique est qu'un pays qui produit de l'électricité en abondance et à bas prix, ce qui est le cas des pays de houille blanche, est un pays qui doit nécessairement orienter un jour ses forces vives et son activité vers le développement de son industrie chimique.

*
* *

Mais, à côté de ces considérations purement spéculatives, des considérations d'un ordre plus pratique interviennent.

La richesse totale de l'Italie s'est accrue grandement au cours des vingt dernières années, et sa situation économique est actuellement prospère. Si l'on adopte la méthode de de Foville, on peut évaluer sa fortune globale à 46 milliards pour la période 1876-1880, et pour la période 1902-1905 à 58 milliards de *lire* environ. Son mouvement commercial (importation et exportation)

a passé de 1400 millions en 1871 à près de 3500 millions en 1905. Depuis 1872, le matériel de ses voies ferrées a été triplé : parallèlement son trafic s'est accru de 6 millions de tonnes en 1872, à 25 millions en 1900 et à 29 millions en 1904 : le nombre de ses kilomètres de rails en exploitation est de près de 21 000, sans compter les tramways urbains et circumurbains. Quant à sa réserve monétaire, elle est importante, puisque les paiements effectués au dehors pour solde de coupons de la rente nationale ont diminué en dix ans de près d'un quart, puisque l'épargne italienne s'est accrue de 2 milliards environ dans le même laps de temps, et puisque le marché financier italien a réparé totalement aujourd'hui les pertes considérables qu'il a faites dans la période 1891-1893. Maintenant, la rente a dépassé le pair à la Bourse de Paris, et la monnaie italienne fait prime presque partout. C'est une situation qui s'explique, d'ailleurs, par l'équilibre budgétaire, toujours en excédent depuis 1898-99.

Or une loi économique et historique pousse les nations prospères à progresser dans le domaine industriel. L'eau va toujours à la rivière, et les capitaux vont aux pays qui jouissent d'une véritable aisance financière. C'est sans doute pourquoi les entreprises étrangères s'installent nombreuses, sur le sol italien. Elles y trouvent le personnel ouvrier dont elles ont besoin, et cette adaptation aux travaux industriels d'une partie de la population n'est pas un des moindres avantages de la situation économique actuelle. Presque toutes les régions de la péninsule, en effet, sont habitées par une population rurale toujours croissante qui, ne trouvant pas dans le travail agricole la rémunération nécessaire à son existence, est contrainte, surtout dans le sud, de chercher dans l'émigration les moyens d'établir une sorte d'équilibre idéal entre les ressources du pays et le nombre de ses habitants. M. Nitti, professeur à l'université de Naples, affirme que l'Italie est un pays naturellement pauvre, puisque son sol est incapable de nourrir ses autochtones, et, de cette affirmation, dérive pour lui l'urgence de pousser l'Italie à se jeter dans la mêlée industrielle. Il semble qu'il ait à la fois tort et raison. Au sens absolu du terme, l'Italie n'est certainement pas un pays pauvre, puisque sa population est en voie constante d'accroissement, et puisque, d'autre part, son épargne est abondante; cependant on admet aujourd'hui que l'accroissement de la population et l'accroissement de l'épargne ne sont pas des biens en soi, mais, au contraire, ne sont de vraies richesses qu'à la stricte condition d'être mises en valeur. M. Nitti a donc raison de dire qu'il y a pour l'Italie un intérêt primordial à se transformer en nation indus-

trielle, puisque ce sera pour elle le moyen de tirer de ses deux modes de prospérité le meilleur parti souhaitable. Mais il est discutable de penser que cette évolution doive être immédiate et absolue. Tout porte à croire qu'elle doit, au contraire, être sagement conduite, et que l'évolution ne doit pas être une révolution.

*
* *

La grande industrie ne peut pas, à l'heure actuelle tout au moins, s'installer dans le sud de l'Italie avec des chances suffisantes de prospérité et de succès. La région, en effet, ne possède que des facultés d'achat extrêmement limitées : les capitaux libres y sont rares, et si des sociétés par actions voulaient s'y établir, il leur faudrait faire appel presque uniquement aux souscripteurs du dehors. Or il n'est pas souhaitable pour un pays de voir l'argent étranger seul venir y créer des usines qui donneraient, il est vrai, du pain aux ouvriers indigènes dont elles emploieraient le travail, mais qui draineraient en même temps à leur profit les bénéfices provenant des achats faits par les consommateurs locaux. Il faudrait plutôt, dans l'intérêt de l'Italie méridionale, désirer le développement de son agriculture. C'est là que doivent porter tout d'abord les efforts des économistes et des hommes publics. Après une période dont la durée ne sera certainement pas inférieure à plusieurs dizaines d'années, le Sud de la Péninsule sera complètement mis en valeur, et, dans un pays agricole où la richesse sera venue, des entreprises industrielles pourront s'installer avec des certitudes de réussite.

Dans le Nord de la Péninsule, au contraire, la mise en valeur du sol est chose à peu près faite, bien que la terre n'y donne pas encore tout ce qu'elle pourrait donner. Dans la province de Mantoue, par exemple, qui offre en quelque sorte les caractères typiques de toute la région, la production du blé ne s'élève encore qu'à 11 hectolitres par hectare, tandis qu'elle est en Angleterre de 31,6, en France et en Autriche de 15, en Hollande et en Danemark de 27,5 et dans certaines exploitations de la Vénétie, de 30 et même de 33 hectolitres. Les procédés de culture intensive qui commencent à y être appliqués, et l'emploi raisonné des fumures chimiques qui s'y généralise, relèvera beaucoup cette moyenne, et aura pour conséquence naturelle l'amélioration du sort des ouvriers agricoles. A la valeur marchande de la production directe du sol, il faut ajouter celle des produits fournis par les industries agricoles, élevage du bétail et des vers à soie, culture betteravière surtout. Celle-ci, qui est toute récente, puisque la fabrication du sucre n'a vraiment commencé en Italie qu'entre

1886 et 1891 pour se développer surtout de 1898 à 1901. Aujourd'hui, l'Italie (rapports de M. Marami et de M. Pini), cultive 40 000 hectares en betteraves à sucre, et la statistique officielle de l'année fiscale 1903-04 indique une production de 130 860 tonnes au cours de la même période, dans les 34 sucreries du pays. C'est donc, en somme, uniquement dans la partie septentrionale du royaume que la grande industrie peut se développer, puisque c'est là seulement qu'elle trouve une situation économique assez prospère pour lui permettre de grouper les capitaux et les initiatives nécessaires à sa prospérité. En fait, c'est là surtout qu'elle existe. Les travaux apportés par les Italiens au récent congrès international de chimie, de Rome, et surtout les statistiques qui y ont été fournies, le montrent de façon évidente.

* * *

Lorsqu'en 1903, à l'issue du congrès chimique de Berlin, dont j'ai eu l'honneur d'entretenir les lecteurs du *Correspondant*, la majorité des adhérents (une majorité de quelques voix seulement), décida que le prochain congrès aurait lieu à Rome, en 1906, beaucoup de chimistes éprouvèrent une véritable stupéfaction à voir désigner, pour une manifestation scientifique, une ville qui n'est grande que par les souvenirs merveilleux qu'elle évoque, et un pays qui est la patrie de l'art et du beau, mais nullement celle de la science.

Le congrès de Rome vient d'avoir lieu : il a donné tort à l'opinion fausse que beaucoup d'entre nous avions de l'Italie moderne qui, par lui, s'est définitivement classée au rang des nations industrielles. C'est là un fait véritablement historique, sur lequel il faut appeler l'attention du grand public français.

La nécessité de suppléer, dans la mesure du possible, à l'absence totale de combustibles minéraux, et de se libérer par là des exigences étrangères, domine toute l'histoire de l'industrie italienne et explique pourquoi elle a été conduite à orienter ses efforts vers la fabrication chimique et surtout électrochimique. Son avenir tout entier est lié aux travaux que ses savants poursuivent, en vue de transformer dans ce sens toute la chimie industrielle. Mais, en attendant que le succès ait pleinement couronné leurs efforts, ils ont trouvé les moyens d'adapter aux conditions spéciales de leur pays toutes les industries étrangères, de les y faire prospérer, et de réaliser, en de nombreux points, des progrès dont il n'est que justice de les féliciter hautement.

Conscients des résultats obtenus, ils sont venus, — selon la nature de leurs études habituelles, dans chacune des sections

entre lesquelles les 2500 adhérents du congrès s'étaient répartis, — apporter à Rome des monographies des principales industries italiennes et, tout en montrant le chemin parcouru, indiquer aux étrangers étonnés, tout ce qu'ils espèrent parvenir à réaliser un jour.

* * *

Il n'est pas de fabrication industrielle moderne qui puisse être faite de façon satisfaisante, sans qu'un rigoureux contrôle intervienne à la fois pour le choix des matières premières, à l'entrée et, à la sortie, pour la fixation et la vérification de la valeur commerciale des produits terminés : le laboratoire est l'auxiliaire indispensable de l'usine. Mais, pour qu'un laboratoire puisse fonctionner, il lui faut, outre l'outillage nécessaire, les réactifs et les produits purs qu'exige la pratique des recherches analytiques. Pendant longtemps, les laboratoires d'Italie étaient contraints de faire en France ou en Allemagne tous leurs achats de ce genre : ils peuvent se fournir chez eux, maintenant que la préparation des produits purs y est devenue commerciale. Les quelques usines qui s'y consacrent, grâce au bas prix de la main-d'œuvre qu'elles emploient, arrivent à produire, dans des conditions extraordinaires de bon marché, et l'une d'elles, la plus importante, s'attachant hardiment à étudier les moyens d'exporter une grande partie de sa fabrication, ne rêve rien moins que de monopoliser à son profit la fourniture de la plupart des laboratoires d'Europe.

La fabrication des produits purs pour l'analyse se rattache tout naturellement à celle des nombreux corps que demande la pharmacie pour obéir aux exigences de la thérapeutique moderne. Ces usines de produits médicaux suffisent, depuis quelque temps, à fournir tout ce que prescrivent les Esculapes d'Italie et l'importation qui, autrefois, se faisait surtout d'Allemagne, est devenue maintenant presque nulle : les usines italiennes n'exportent pas encore, mais le jour n'est pas éloigné où elles pourront commencer à le faire. Il est des corps qu'elles produisent à meilleur marché que nos usines françaises, les sels de quinine, par exemple, dont la consommation est considérable dans un pays où la malaria fait de grands ravages et où l'Etat fait vendre au public *il chimino* à des prix que nous laisseront peut-être toujours ignorer nos pharmaciens.

Pour tout ce qui a trait à la chimie organique et à ses applications, l'industrie italienne est des plus prospères. M. Gianoli, de Milan, a apporté au congrès de Rome une intéressante monographie de l'industrie des matières grasses : l'application des pro-

cédés récents pour l'extraction de l'huile et l'épuisement des grignons et des tourteaux par l'emploi des dissolvants chimiques (notamment du tétrachlorure de carbone) lui permettra de se développer, à bref délai, d'une façon étonnante. Il suffit, d'ailleurs, de visiter des huileries italiennes pour voir avec quelle ardeur on y étudie la transformation des méthodes actuelles de fabrication. L'industrie du cuir et des extraits tannants est tout naturellement devenue prospère dans un pays où l'élevage du bétail se fait en grand sur de nombreux points, et où les forêts fournissent sur place des matières premières abondantes aux usines qui fabriquent des produits pour la conservation et la préparation des peaux; c'est ce que M. Lepetit, de Garessio, a fort bien indiqué dans son rapport. MM. Molinari, de Milan, et Eruffi, de Venise, M. Lévi, de Milan, ont exposé l'état actuel des industries dérivées de la cellulose, les deux premiers parlant de la soie artificielle, le second, du papier, et montré que ces industries font, d'année en année, des progrès surprenants. L'élevage du ver à soie est une industrie caractéristique de l'Italie septentrionale, notamment de la Lombardie, du Piémont et de la Vénétie : la production totale du royaume est annuellement de 40 millions de kilogrammes de cocons[1], représentant une valeur marchande de 100 millions de *lire* environ. Les documents publiés par l'office de la condition des soies de Milan prouvent, par comparaison avec ceux de la condition des soies de Lyon, que la capitale lombarde est sur le point de détrôner la patrie de Jacquart, en ce qui concerne l'importance de son marché commercial. Depuis deux ans, des usines de schappe se sont installées dans la banlieue milanaise : elles font une rude concurrence à nos usines françaises, et les fabriques de soie artificielle, créées sur divers points de la Lombardie et du Piémont, ont une production globale qui atteint presque l'importance de celle des usines similaires de France.

Dans un domaine plus spécial, mais qui se rattache encore à la chimie organique, l'industrie des explosifs, sans avoir l'importance qu'elle a dans d'autres pays et particulièrement dans l'Europe centrale, est assez développée cependant pour que l'Italie se suffise[2]. Le marché italien peut donc être regardé comme

[1] 16 millions, en Lombardie; 6 millions, en Piémont; 8 millions, dans la Vénétie; 10 millions dans le reste de l'Italie continentale.

[2] Il y existe 96 fabriques de poudre de mine, sans compter celles de l'Etat, et celles qui produisent des explosifs spéciaux, et 700 ateliers privés de pyrotechnie, occupant ensemble 2600 ouvriers et produisant 1800 tonnes de poudre de chasse et de mine, 1200 de dynamite et d'explosifs simi-

fermé aux produits étrangers : il sera bientôt en mesure d'exporter et s'attache, dès maintenant, à étudier la création des débouchés dans l'Amérique du Sud et en Asie.

Le développement de l'agriculture et l'emploi toujours plus considérable qu'elle fait des engrais chimiques, ont amené la création de nombreuses usines ayant pour but de fournir les produits aux cultivateurs et ont poussé les savants et les industriels italiens à étudier avec une véritable ardeur les procédés nouveaux d'utilisation de l'azote atmosphérique pour la fabrication du cyanamide de calcium et des nitrates de chaux synthétiques. Ils ont tout ce qu'il faut pour arriver à les produire à bas prix, puisqu'ils ont à leur disposition de l'énergie électrique en quantités pour ainsi dire illimitées. Déjà une société est fondée en vue de préparer industriellement les produits d'un écoulement certain, et comme cette société a des capitaux importants pour appliquer les travaux des ingénieurs et des chimistes dont elle s'est assurée le concours, il n'est pas douteux qu'une réussite brillante ne lui soit promise. En cela, l'Italie marche à la tête des nations industrielles, puisque seule encore, la Suède possède une installation de cette nature : il faut s'attendre à voir, d'ici peu d'années, les engrais synthétiques accroître dans de larges proportions le rendement des campagnes italiennes.

Mais c'est surtout au point de vue de l'industrie des produits inorganiques que les progrès de l'Italie méritent de fixer l'attention. Là, elle est en train d'opérer des transformations merveilleuses dans les procédés usuels, et elle marche vraiment à la tête des nations européennes. Deux sociétés puissantes sont sur le point de commencer la fabrication de la soude pure obtenue en décomposant électrolytiquement le chlorure de sodium, et c'est toute une révolution industrielle qui se prépare, analogue à celle qu'ont opérée, il y a cinquante ans, les procédes Solvay. Un chiffre seulement pour fixer les idées : le total de la soude consommée annuellement dans le monde est de 900 millions de tonnes, et les procédés électrolytiques donneront une soude pure d'un prix inférieur de 30 pour 100 environ aux prix actuels.

En ce qui concerne le traitement des minerais et des métaux, si la France est à la tête du progrès pour ce qui touche aux perfectionnements de la sidérurgie, l'Italie possède d'admirables établissements électrométallurgiques. A Livourne, par exemple, il a été créé pour le raffinage électrolytique du cuivre une usine qui,

laires, 400 de pièces d'artifice, 200 d'explosifs divers. L'importation n'est par an (1904-1905) que de 21 tonnes (Rapport de M. Villanis).

en cinq ans, a triplé son rendement et doublé le nombre de ses ouvriers. Son directeur technique vient d'être prévenu par le service commercial, d'avoir à étudier une transformation nouvelle des ateliers permettant de quintupler les quantités actuellement produites. Des usines similaires existent sur plusieurs points de l'Italie. D'autres s'occupent du traitement du zinc, d'autres de la fabrication des alliages : toutes sont prospères, toutes ont à leur tête des hommes de valeur au point de vue scientifique, résolument décidés à marcher toujours dans la voie du progrès, et dont les travaux, apportés au Congrès de Rome, ont étonné ceux qui ont pu en apprécier les magnifiques résultats. On peut sans exagération dire qu'à l'heure actuelle, l'Italie est à la veille de devenir la première nation du monde au point de vue de l'électrométallurgie.

Est-ce à dire que le développement de l'industrie chimique italienne soit un danger pour nous? Cela paraît peu probable. Bien certainement, il a eu, et il aura tous les jours davantage, cette conséquence inéluctable de rendre impossible l'importation de nos produits. Mais il aura par contre des conséquences heureuses, s'il décide nos compatriotes à suivre la voie féconde tracée par leurs confrères transalpins, à transformer leur outillage et leurs méthodes et à adopter dès leur apparition tous les perfectionnements utiles, ceux notamment qui ont pour but d'employer de préférence à toute autre l'énergie électrique comme agent moteur et comme agent réacteur.

La France présente au point de vue de l'industrie des ressemblances multiples avec l'Italie, est, comme elle, un pays de houille blanche, il sera donc facile à notre industrie de capter toutes les sources utilisables de force hydroélectrique et de faire la part très large à l'électrochimie, qui sera presque toute la chimie de demain.

Francis Marre.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

CHRONIQUE DU MONDE

DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE

Une occupation mondaine. — La question des chapeaux. — Le « haut-de-forme » ou le tube à migraines. — Les chapeaux de femmes au théâtre. — Brochette de chapeaux à l'Académie. — Le plaisir de gêner. — Le chapeau de l'acteur. — La ligue du petit chapeau. — La manie de l'imprécision. — L'incorrigible public. — Le règne du bridge. — *Les cartes à jouer, du quatorzième au vingtième siècle.* — Les trouvailles de M. d'Allemagne. — Le timbre à deux sous. — Ce qui se passait à la poste avant les timbres. — L'art de correspondre gratuitement. — L'inventeur du timbre-poste et l'inventeur de la dentelure. — Apanages anglais et récompense française. — 3000 francs pour une ligne. — La nouvelle émission des « dix centimes » et le millésime 6. — La modification de la *Semeuse*. — Le timbre à deux sous entre la France et l'Angleterre. — L'exposition d'orchidées. — L'exposition de la Société nationale d'horticulture. — L'exposition de la cuisine française. — *L'âme de la géométrie.* — La poésie des lignes. — L'exposition Gustave Moreau. — L'exposition Fantin-Latour. — Une nouvelle reine du piano : Mlle Geneviève Dehelly. — Une pièce satirique de M. le comte d'Adhémar : *les Loups*. — A l'Odéon : *La vieillesse de Don Juan*, par MM. Mounet-Sully et Pierre Barbier.

Maintenant que, pour un certain temps encore, on a bien voulu nous laisser nos têtes, rien de plus légitime, on en conviendra, que de s'occuper de la façon de les coiffer. Et nous voilà avec une nouvelle question palpitante à débattre, à trancher, à « solutionner », comme on dit au Palais-Bourbon. Il y a une question des chapeaux! Feu Bolivar et feu Floquet, ces deux personnalités marquantes dans l'histoire du couvre-chef, peuvent être contents!

C'est d'abord la déchéance du « haut-de-forme » qu'on prépare de nouveau. Et, à vrai dire, surtout en ce temps de socialisme, il n'est aucunement digne de popularité : il manque de souplesse, il a des reflets insolents et ne supporte pas qu'on le frôle à rebrousse-poil. Le « prolétaire » le juge attentatoire à sa dignité de citoyen, — en attendant qu'il l'arbore, au jour où il pourra dire : « C'est nous qui sont les princes! » D'ailleurs, si l'on plébiscitait le « haut-de-forme », c'en serait fait de lui. Parmi tant de choses qui nous divisent, il nous réunirait, car il n'a

guère d'ennemis plus sincères que ceux qui s'en coiffent..., sans en être coiffés! Aujourd'hui où tous les médicaments se vendent en tubes, il nargue la médecine, écrase les topiques, et distribue les maux de tête avec une insupportable munificence : c'est le tube à migraines. Béni sera le jour, — comme écrivait le général Boulanger, — où quelque prince, roi de la mode, empereur des Indes ou du Sahara, n'importe, décrétera sa proscription. Personne, j'imagine, ne protesterait contre cette opération de police un peu rude, et nul, pour l'exilé, n'oserait demander l'amnistie. Resterait à savoir par quoi le remplacer : aurions-nous le turban d'Abd-el-Kader, la casquette du gracieux apache ou le fez du padischah? Le chapeau *mou* n'influerait-il pas sur le caractère? Et oserait-on imposer aux gens grincheux le chapeau *melon*? Cruelle énigme devant laquelle, jusqu'ici, reculèrent les souverains maîtres de la mondanité et les dessinateurs de modes. Car, il y a beau temps que fut proférée la parole mémorable : « On ne détruit bien que ce que l'on remplace. » Et le « haut-de-forme », ni plus ni moins que le bloc, ne vit que de la tolérance de ses victimes.

Là même gît toute la question des chapeaux de femmes au théâtre. Avec la régularité des marées, elle revient sur l'eau, s'il est permis de hasarder cette comparaison hardie, suivant les phases du caprice féminin plus inconstant que la lune elle-même! Elle sommeilla pendant que nos charmantes compagnes chargèrent, si légèrement, leurs têtes, de ces minuscules capotes qu'aucun spectateur ne leur aurait jamais demandé d'abaisser. Mais, presque subitement, la capote s'enfla, grandit, se compliqua d'une exposition de fleurs et de plumes, et, tout naturellement, puisqu'il y avait des plumes, s'adapta des ailes, des ailes prodigieuses, stupéfiantes, envahissantes..., aveuglantes. Quand on se trouve placé derrière un de ces monuments agité de l'incessant mouvement que lui communique la nervosité de la personne sous-jacente, on est obligé de se livrer à un jeu de cache-cache qui peut être un excellent exercice de voltige cervicale, mais dont le moindre désagrément est de nous empêcher de voir des acteurs, que trop souvent on n'entend pas davantage. Quand on a devant soi non plus une, mais deux, mais trois de ces plantureuses expositions de « fleurs et plumes », il faut renoncer à toute tentative. On ne peut voir la scène qu'aux entr'actes, quand ce serait le moment, pour parodier les conseils de Sarcey, de la scène à faire!

Aussi quelle joie malicieuse lorsqu'au lieu de voir des femmes à chapeaux « majorés », agréablement installées dans les fauteuils de nos théâtres, on les rencontre assises, et j'oserai dire empilées,

sur les banquettes de l'Académie française, un jour de réception! Naguère cette cruelle délectation me fut permise. Elles étaient bien une dizaine de nuques brunes ou blondes, toutes exquises ai-je besoin de l'ajouter, et toutes uniformément surmontées de ces élégants parapluies qu'on appelle encore des chapeaux. Je vous laisse à penser le délicieux enchevêtrement que produisait ce voisinage très immédiat. Au commencement, on se tassa gentiment avec des sourires espiègles et des félicitations envoyées du coin de l'œil. Mais quand l'immobilité première commença à peser, et que l'une de ces aimables auditrices voulut se pencher un tantinet à gauche, ce fut toute la rangée qui oscilla obligatoirement du même côté. Pendant le premier discours, les secousses latérales se poursuivirent avec assez d'uniformité, et c'était amusant de contempler ces à-droite et ces à-gauche quasi-militaires de toute une brochette emplumetée zigzaguant

Comme au souffle du nord un peuple de roseaux!

Mais, par un consentement mutuel, dès le début du second discours, on adopta une nouvelle formation stratégique. Intercalairement, la moitié des chapeaux se pencha en avant, l'autre moitié s'inclina légèrement en arrière. Ce fut parfait pendant cinq minutes. Mais bientôt des frémissements s'esquissèrent, des retraits subits, des avancées imprévues, et les plumes balayaient les frisons, les ailes accrochaient les ailes, les édifices tremblaient sur leurs épingles et l'on voyait des doigts furtifs, des index anxieux se précipitant au secours, et redressant les échafaudages. A la fin, fut-ce une illusion? mais il me sembla que les sourires étaient contraints, les adieux d'une brièveté consulaire et l'énervement à point. Et l'on devine les réflexions en *aparté* : « Non, vraiment, cette chère amie devrait bien avoir un chapeau moins encombrant! Elle m'a abominablement décoiffée, presque égratignée. C'est inconcevable! Je ne comprends pas que... » Et toutes avaient raison, parce que toutes avaient tort. Seulement, aucune ne fut convertie, — et toutes, le soir même, prirent leur revanche au théâtre.

Là, elles ne se gênaient plus entre elles, elles ne gênaient que les personnes placées derrière elles. Il doit bien y avoir, en effet, un singulier plaisir à ce nouveau sport, puisque, depuis quelques années, les mondaines les plus gracieuses elles-mêmes ont tant de peine à y renoncer! On se souvient de ce trait caractéristique raconté il y a trois ou quatre ans. Une dame en chapeau veut prendre place aux fauteuils d'orchestre de l'Opéra, où les femmes ne sont admises que délestées de leurs chapeaux. Supplications

empressées de son compagnon de soirée. Considérations courtoises de l'inspecteur. En vain. Tout échoue devant la ténacité féminine. Conciliant, l'inspecteur propose deux fauteuils d'amphithéâtre où les chapeaux sont tolérés, et qui sont d'un prix supérieur. Refus formel. « Mais enfin, chère amie, insinue le « cavalier » que cet esclandre désole, pourquoi ne pas aller à l'amphithéâtre, où nous serons encore mieux placés qu'ici? » — « Ah! les hommes ne comprennent rien aux femmes. Mais, mon cher, à l'amphithéâtre, je ne gênerai personne! Rentrons... »

Contre cette manie périlleuse aux voisins, certain artiste comique dont j'oublie le nom, trouva, un soir, une amusante protestation. De taille moyenne, il se trouvait enseveli derrière un énorme panache qui lui masquait exactement toute la scène. Il patienta pendant le premier acte, mais, au second, il demeura coiffé de son haut-de-forme. A peine le dialogue avait-il commencé sur les planches, que des chuchotements, puis des cris se firent entendre : « Chapeau! chapeau! enlevez le chapeau! » Souriant, épanoui, l'acteur répétait avec empressement : « Chapeau! » et s'obstinait à garder le sien. Le tapage devint tel que le rideau fut baissé et le commissaire de police s'avança vers le sournois perturbateur. « Pourquoi ne quittez-vous point votre chapeau? lui demanda-t-il sévèrement. — Comment? c'est de moi qu'il s'agit? questionna innocemment l'acteur. Je ne pouvais m'en douter, car veuillez considérer que je suis de petite taille, tandis que Madame derrière qui j'ai l'honneur d'être placé est de stature imposante et que le sommet de mon chapeau ne va pas même à la cheville, pardon, à la base du sien. Alors, en quoi puis-je gêner la vue déjà obstruée par elle? » Mais les agents de l'autorité ne discutent pas, ils imposent et s'imposent. Cela suffit, non pas à la morale, mais aux règlements. Et l'acteur fut expulsé.

Son idée n'était pas perdue cependant. Et, au mois de mars dernier, un « abonné du *Temps* et de plusieurs théâtres » provoquait la création d'une ligue, — eh! oui, encore une! — contre les chapeaux de femmes au spectacle. Le moyen préconisé était de s'engager, entre hommes, à garder sur la tête le funèbre « tuyau de poêle ». La crise politique empêcha sans doute la réalisation de si utiles projets. Mais surtout l'intervention d'une grande dame vient de les rendre inutiles pour un temps. Du moins, il faut l'espérer!

Mme la comtesse Greffulhe, qui eut déjà l'heureuse initiative des Grandes Auditions Musicales, vient de créer, elle aussi, une ligue. La « ligue du petit chapeau ». Pas l'ombre de complot. Rien de l'empereur. Le petit chapeau dont il s'agit est destiné à coiffer la femme au théâtre, à la coiffer non seulement pour son agré-

ment à elle, mais encore pour l'agrément de tous. La coquetterie n'y perdra rien. Elle sera seulement plus aimable. C'est là une idée charmante, et de l'essence la plus purement française qui soit, puisqu'elle rend la femme à son rôle tout de grâce et de bonne grâce. Ce chapeau sera une « sorte de diadème avec une fleur ou du tulle », une illusion de chapeau, un charme, un semblant, un prétexte, une ombre, une vapeur, un nuage, un amour de chapeau enfin. Tout ce qu'il faut et rien que ce qu'il faut pour n'avoir pas l'air de capituler! Ainsi seront conciliées les justes requêtes des hommes et le pointilleux « quant à soi » des femmes. En vérité, ce juste milieu est le triomphe de la diplomatie féminine. C'est l'Algésiras des chapeaux, à moins que ce ne soit la conférence de La Haye.

Faut-il avouer qu'on penche déjà vers l'Algésiras... et qu'on craint des surprises? Personne, il est vrai, ne pouvait plus habilement proposer une transaction. Il ne restera qu'à l'imposer. Et les modes sont si instables. Les modistes si nombreuses. Et les habitudes du théâtre tellement en dehors des données normales de l'existence! N'a-t-on pas vu, tout récemment, le théâtre de l'Ambigu faire suivre l'annonce d'une répétition générale, de cette note : « Vu l'importance du prologue, le rideau se lèvera à l'heure indiquée. » C'est vraiment un signe des temps. Il nous est impossible de rien prendre au sérieux, ou si peu! Un livre est marqué au prix de 3 fr. 50. On le paye 3 francs. Un morceau de musique est marqué 9 francs, on l'achète pour 3. Un spectacle est annoncé pour 8 heures 1/2, on arrive à 9! C'est une routine, une habitude, une manie, et ce défaut de précision altère jusqu'à la notion des choses importantes; on escompte un succès aux élections, et l'on est battu : comme pour aller au spectacle, on est parti trop tard! Nous sommes le pays du flou, — je parle des relations sociales, — nous avons fait pendant trop longtemps les gorges chaudes des Chinois et des complexités de leurs « manières » : nous en avons de pires.

Un exemple encore : rien n'est plus difficile à extirper des relations commerciales, surtout les plus habituelles, les plus communes, que le marchandage. Du paysan à la grande dame, le vendeur se croirait déshonoré s'il ne demandait pas d'abord un prix supérieur à celui qu'il veut obtenir, et l'acheteur se croirait dupe s'il n'obtenait pas un rabais même aux dépens de la qualité. Que de temps perdu, de confiance gâchée! Les statisticiens ont calculé que dans un grand magasin de Paris où les prix sont « fixes », on vend pour trois millions de marchandises par jour. Avec le marchandage, on en vendrait pour un million de moins!

Mais nous sommes ainsi faits que nous ne renonçons qu'avec grandes difficultés aux plus mauvaises habitudes. Au commencement de la saison théâtrale actuelle, l'Odéon avait inauguré l'excellente tradition de marquer, sur des tableaux affichés au foyer et dans la salle des pas-perdus, la durée des entr'actes. J'ai contrôlé la fidélité de ces indications. Après les légitimes exaspérations contre la longueur inconvenante des entr'actes dans certains théâtres, après la campagne très ardente menée dans la presse contre de tels abus, après la consultation organisée par le *Gaulois*, un directeur pouvait croire qu'en annonçant ainsi la durée de ses entr'actes, le public prendrait note de l'avis et serait enchanté de se tenir dans les limites indiquées. Fol espoir! L'Odéon avait réduit au minimum la longueur de ses changements de décor, il affichait l'heure précise de la reprise du spectacle. Résultat : la première scène, quelquefois plusieurs scènes de l'acte suivant se jouaient au milieu du bruit des portes, devant une salle encore à moitié vide! C'est toujours le même principe : ne se gêner en rien et rejeter sur autrui toutes les responsabilités. Décidément, c'est une vocation.

En ce moment, du reste, ces questions d'entr'actes passionnent moins que d'habitude le meilleur public des théâtres; car, pour une raison ou pour une autre, il est, depuis quelques semaines, moins assidu au spectacle. Par prudence ou par désenchantement, il reste chez lui. Mais ce n'est guère pour y méditer sur l'histoire des révolutions ou sur la question sociale, c'est pour s'y adonner à une nouvelle passion : le bridge! Car le bridge règne! Que dis-je? il absorbe, il obsède, il hypnotise. Aussi ne m'aventuré-je guère en prédisant un beau succès au joli volume que vient de publier une « personnalité bien parisienne », sous le voile de cette simple indication : « Un ancien X[1] ».

Je confesse, bien que le livre soit autant à l'usage des profanes que des professionnels, que je me perds encore dans les détours de ce labyrinthe assez compliqué. Mais j'ai été le témoin de tant d'ardeur à ce jeu, depuis peu d'années en honneur chez nous, que je m'incline devant ce triomphateur, dont les fidèles deviennent très vite des panégyristes enthousiastes. Je connais des joueurs pour qui les explications suivantes seront lumineuses, au chapitre des « Fourchettes et impasses » :

« *G* jouera, au contraire, dans les fortes du Mort. Mais par fortes, il ne faut pas entendre une couleur très forte, ou une longue couleur, qu'il faut au contraire éviter d'affranchir. *G* doit

[1] *Le Bridge moderne*, par un ancien X. 1 vol. in-16, reliure souple. (Plon.)

jouer dans des couleurs où le Mort a un Roi, ou bien un As, ou une fourchette. Son partenaire pourra ainsi, soit prendre le Roi du Mort, soit faire son Roi derrière l'As, ou échapper à la fourchette. »

Cela est évidemment très clair pour les intéressés, et je le leur signale avec empressement; de même pour le « bridge-opposition », avec suropposition et sursuropposition, qui est un jeu tout nouveau auquel on s'intéresse beaucoup. Pourtant, plus encore que les chicanes, grand et petit chelem, fourchettes, impasses, défenses, etc., les cartes elles-mêmes sont intéressantes. Je veux dire l'histoire des cartes à jouer, et qui n'est pas ce qu'un vain peuple pense!

Un érudit, archiviste à l'Arsenal, M. Henri-René d'Allemagne, vient d'y consacrer, non pas un petit volume, mais un grand ouvrage qui est à la fois une mine d'érudition et un album extrêmement curieux à feuilleter[1]. L'auteur a accumulé, depuis des années, une documentation de premier ordre sur un sujet qui peut paraître, à première vue, de minime importance, mais autour duquel finissent pas se grouper la plupart des événements qui constituent l'histoire économique, sociale et politique. Les préoccupations des diverses époques sont traduites, tantôt avec un art raffiné, tantôt en traits que les prix de vente forcent à rendre grossiers, sur ces morceaux de parchemin ou de carton, dont plusieurs spécimens ont été découverts à l'intérieur de reliures qu'ils avaient servi à doubler. Cette utilisation fort en dehors de leur but primitif, a, en réalité, conservé presque intactes des séries introuvables ailleurs.

Dès la dernière partie du quinzième siècle, Jeanne d'Arc apparaît dans presque tous les jeux sous le vocable de « la Pucelle ». Sur les cartes d'origine lyonnaise sont représentés le plus souvent les pairs religieux, comme le duc de Reims, le duc de Laon, le comte de Châlons, le duc de Langres, le duc de Beauvais, le comte de Noyon. Au début du dix-septième siècle, dans les jeux imprimés en Normandie et dans l'Ile-de-France, on trouve des inscriptions en l'honneur de Louis XII et d'Anne de Bretagne : « Honneur au roi! Révérence à la reine! » Et n'est-il pas vrai qu'aux yeux de l'historien de tels témoignages possèdent une réelle valeur?

Il est remarquable que le type qui s'est généralement imposé,

[1] *Les cartes à jouer du quatorzième au vingtième siècle*, par H.-R. d'Allemagne. 2 vol. in-4° de 504 et 640 pages, avec 3200 reproductions de cartes, dont 956 en couleur, 12 hors texte à l'aquarelle, 25 phototypies, 116 enveloppes de cartes et 340 vignettes et vues diverses.

au point de vue graphique depuis le dix-septième siècle, garde toujours un certain caractère archaïque dépourvu de plus en plus de personnalité. Ce n'est pas que dessinateurs et fabricants n'aient essayé de propager des compositions de fantaisie, tantôt laudatives, tantôt satiriques, tantôt de propagande. Mais le public demeure fidèle au type presque uniforme qui s'est perpétué jusqu'à nos jours. Seulement, les collections dont M. d'Allemagne donne à la fois la description et la reproduction sont une des chroniques les plus intéressantes, spécialement pour les deux derniers siècles.

Après les flatteries adressées à Louis XIV, vinrent les radicales transformations de la Révolution. Le soin avec lequel on faisait la chasse aux rois et aux couronnes sur les cartes serait risible si l'on ne savait que l'on ne s'en tint pas au symbole! Et le zèle avec lequel on prodiguait les emblèmes et les devises à l'antique est une des plus marquantes caractéristiques de cette époque. Napoléon ne pouvait manquer, à son tour, de se servir de ce véhicule très populaire, pour étendre encore davantage le sens de son autorité. Il s'était fait représenter sous les traits de César dans le jeu dessiné par David. Mais rien ne prévalut, pas même sa volonté, contre les habitudes des joueurs, dont les préférences demeuraient fidèles aux figures traditionnelles. Cependant on ne fit pas subir aux cartes napoléoniennes le traitement que la fureur populaire avait, aux débuts de la Révolution, réservé aux jeux jusqu'alors en usage. La rage des sans-culottes contre ces images qui rappelaient un régime vaincu ne peut se comparer qu'à celle des iconoclastes du moyen âge; et il n'est pas de répugnante sottise qu'on n'ait commise contre ces effigies abhorrées.

Après l'empire, l'aigle impériale fut remplacée par la fleur de lis de la Restauration qui, elle-même, sous Louis-Philippe, disparut pour faire place à de simples rosaces. Depuis plus d'un demi-siècle, — et c'est fort heureux pour les fabricants, — les changements de régime ne laissent pas de trace sur les cartes à jouer. Plus de fantaisie, plus de recherches, plus de légendes, rien que la banalité toute crue du monopole. On faisait autrefois des cartes géographiques, musicales, littéraires, polémiques. Il suffisait que les moules gravés fussent déposés au bureau de la régie, qui surveillait le tirage d'une quantité déterminée de jeux; mais aucune autorisation n'était nécessaire pour la gravure des moules. Tout cela fut modifié, au moment du boulangisme, en 1889. Le gouvernement, averti qu'on préparait un jeu de fantaisie, où le général Boulanger serait représenté en roi de cœur, fit notifier son interdiction, et le 26 mars 1889, parut un décret décidant que « les formes, dimensions, figures et dessins des cartes à jouer

que les fabricants voudraient fabriquer avec des moulages autres que les moulages officiels, devraient être préalablement agréés par la régie ». Où l'on voit, comme d'ordinaire, que la liberté est toujours en progrès!...

Je ne peux entrer ici dans les détails des coutumes qui régissaient les maîtres-cartiers. M. d'Allemagne a écrit, à ce propos, une sorte de monographie de la profession qui est fort « suggestive » et pleine de détails imprévus d'où il appert que les ouvriers qui travaillaient à fabriquer des jeux pour charmer l'oisiveté de leur prochain ne jouaient guère et n'étaient point oisifs. Mais ce que je dois remarquer, ne fût-ce qu'en passant, c'est la saveur de l'illustration, la perfection des reproductions, et la réelle joie que causeront aux amateurs les fac-simile en couleur des cartes du jeu de tarot, dit de Charles VI, qui sont une merveille de fraîcheur et de goût.

Le titre de cet ouvrage amènera peut-être un sourire aux lèvres du lecteur, par le contraste qu'il y a entre l'apparente sécheresse du sujet et l'énorme quantité de chapitres qu'il remplit. Mais il ne faut qu'en feuilleter quelques pages pour être saisi par cette curiosité de l'anecdote, de la trouvaille inédite, de la mise au point définitive, qui est amplement satisfaite. Voilà, en temps de retraite sociale, de quoi charmer copieusement de persistants loisirs.

A moins qu'on n'en profite pour mettre à jour son courrier, si jamais, une fois, depuis que le monde est monde et qu'on écrit des lettres, le « courrier » s'est trouvé à jour! En tout cas, l'administration des postes y met du sien. Soyons sincères : ce sont nos honorables qui y ont mis du leur. Mieux encore, soyons justes : ils y ont mis du nôtre. Car cette diminution du port des lettres produira, pendant quelque temps, dans le budget, une lacune que nous comblerons fatalement. Dieu veuille que le timbre de deux sous ne nous en coûte, au fond, que trois! Il est fort à craindre qu'on ne profite de l'occasion pour nous insinuer un impôt, ou un emprunt destiné à couvrir beaucoup plus que la diminution récente, et qui, c'est le cas de le dire, passera comme une lettre à la poste!

Pourtant, il paraît peu contestable que la « lettre à deux sous » se multipliera plus rapidement que la lettre à trois sous. Depuis l'origine de la taxe postale, en 1849, on a constaté le même fait : c'est ainsi, je crois, que les économistes trouvent des lois au fond du creuset de l'expérience.

J'ai eu la curiosité de parcourir les débats de l'époque, au moment où la France n'était pas encore dotée du timbre-poste, et

j'ai glané dans un discours de M. de Falloux, du 24 mai 1847, deux petits traits assez caractéristiques de l'état du pays, au point de vue des correspondances à taxe mobile [1].

Une pauvre femme, de la Somme, reçoit de son fils en garnison à Blidah une lettre dont le port coûte 2 fr. 40. Elle travaille pendant trois mois et demi, à gagner sou par sou le superflu nécessaire à dégager la lettre. Quand elle l'ouvre, c'est pour apprendre que son fils, malade à l'hôpital de Blidah, lui demande certains papiers, la presse de faire certaines démarches destinées à accélérer son congé. Le jour même où elle pouvait enfin ouvrir cette lettre, le fils mourait au loin, faute de ces papiers et de ces démarches. — Et cela se passait il y a à peine soixante ans!

Dans les cas moins graves, les gens besoigneux avaient trouvé le moyen d'avoir de leurs nouvelles sans bourse délier. Il était préventivement entendu entre les correspondants que le fait d'écrire l'adresse de telle façon signifierait que l'on était en bonne santé. A l'arrivée de la lettre, on regardait la suscription, et cela suffisait. On la refusait, ce qui dispensait de payer le port. De ce fait, sur 3 millions de lettres en rebut à la Grande Poste, on en comptait 1 800 000 de refusées!

Que de lettres et que de gens timbrés depuis cette époque! C'est l'Angleterre qui inventa le timbre-poste, en la personne de Rowland Hill, lequel reçut en récompense 50 000 francs de pension, plus un capital de 500 000 francs. Le premier qui « dentela » les timbres fut encore Anglais, et on lui paya son idée 100 000 francs. L'Administration française est moins prodigue. Témoin ce fait, que je crois bien inédit. Il n'est personne qui n'ait eu l'occasion de remarquer, dans les grandes feuilles de timbres, que chaque bloc de vingt-cinq est séparé horizontalement du bloc suivant par une bande de papier blanc perforé à la dimension exacte d'un timbre ordinaire. Cette bande, qui était à l'origine sans aucune marque, porte maintenant, en son milieu, un gros trait de la couleur du timbre; et l'on s'est demandé souvent dans quel but? C'est uniquement pour empêcher les fraudeurs de se servir de cette bande (pointillée et revêtue de colle comme les timbres ordinaires) pour y imprimer de fausses vignettes postales. L'idée de cette maculation est due à un employé que l'on commença d'abord par remercier gentiment, mais qui fit remarquer sans doute qu'*ils* avaient « autre chose » en Angleterre. Sur quoi, royalement, l'Administration lui alloua 3000 francs.

[1] J'ajoute d'ailleurs que l'effort de M. de Falloux ne fut pas, dès l'abord, couronné de succès; la réforme postale ne fut votée que l'année suivante, le 24 août 1848, et mise en vigueur, le 1er janvier 1849.

Le désir de rendre impossibles les imitations frauduleuses est aussi, paraît-il, ce qui a conseillé le choix de la teinte du nouveau imbre à 10 centimes. Ce rouge vif est composé d'une foule de nuances combinées et dosées de manière à dépister les copies. Le premier tirage n'a pas atteint un million d'exemplaires, de 6 à 800 000 au plus; de sorte que, sans être une rareté, le nouveau timbre ne serait pas trop banal pour les collectionneurs. De plus, les premières feuilles livrées au public n'étaient que de 50. Depuis une semaine environ, on a mis en vente les grandes feuilles de 150 à 6 blocs de 25... et à millésime 6, tandis que les premiers tirages n'avaient pas de millésimes. Les collectionneurs sont à l'affût de ces détails. Pour les autres : on appelle millésime le chiffre qui se trouve entre deux blocs horizontaux de 25 timbres chacun, sur la bande étroite de papier qui les sépare, à la hauteur de la seconde rangée de timbres. Ce chiffre est toujours le dernier du nombre qui sert à nommer l'année où les timbres sont imprimés. Ainsi, toutes les feuilles de timbres imprimées en 1906 portent le millésime 6. Cela paraît puéril, oiseux et ridicule pour les « philistins ». Pour les collectionneurs, il n'est pas de petits détails : les marchands de timbres... et l'Administration elle-même le savent bien!

Toujours d'après les on-dit, on procède à la confection des clichés pour le timbre définitif à 10 centimes. On y verra reparaître le soleil qui a disparu dans la vignette actuelle, mais il serait placé à gauche et non à droite. Le plus étonnant dans cette microscopique affaire, c'est que l'auteur du dessin, O. Roty, n'a été consulté ni pour la suppression temporaire du soleil, ni pour la modification prochaine de son emplacement. Ce procédé qui fait le vide autour d'un artiste tel que Roty est sans doute « pneumatique », mais il manque... d'adresse.

L'Angleterre ne s'arrête pas à ces détails techniques. Un député des Communes demande, dans la *Gazette de Londres*, que le prix du port des lettres entre la France et la Grande-Bretagne soit également abaissé à 0 fr. 10. Lui aussi compte un rendement plus considérable dans les échanges postaux; et je relève dans ses aperçus quelques chiffres intéressants. De Londres aux îles Fidji, une lettre franchit 11 000 milles de distance, moyennant un port de 1 penny. Le député aux Communes se demande alors pourquoi une lettre paye 2 pence 1/2 (0 fr. 25) pour franchir les 21 milles qui séparent Douvres de Calais. Cet Anglais est logique, c'est dangereux : serait-ce un nouveau député? Il nous apprend encore que la France et l'Angleterre ont échangé, l'an dernier, 25 200 000 lettres, soit 12 600 000 pour chaque pays. La France a envoyé en Angleterre 1 092 000 imprimés, et en a reçu 1 500 000.

Mais, observera-t-on, et les exigences de l'union postale universelle à laquelle ont adhéré les deux pays? N'ai-je pas dit que le député anglais est logique. Il a prévu l'objection et répondu qu'une certaine clause 21 permet un arrangement franco-anglais particulier. Encore un arrangement en vue. Encore une entente cordiale! On a dit que la première était cimentée. Pourrait-on hasarder que celle-ci serait collée?

Pour aller de Londres à Paris contempler la superbe collection d'orchidées qui étale ses richesses au Cours la Reine, j'aurais eu une transition facile si ma plume avait trouvé sur sa route le grand amateur Joë Chamberlain. Mais l'ancien ministre des colonies, s'il fleurit encore sa boutonnière de la fleur rare et bizarre, ne lui consacre guère ses loisirs, dans la tenace poursuite de son rêve un instant brisé. Allons donc contempler sans lui la remarquable exposition qui fait la joie de nos orchidophiles. Dans ce milieu de fleurs exotiques, la langue qu'on parle est aussi inattendue que les formes des orchidées mêmes. On y entend sans cesse les mots d'hybridations, d'obtenteurs, etc. Voici M. Maroni, le plus célèbre de nos « hybridistes », qui n'a pas « créé » moins de cent soixante-dix variétés nouvelles. Et si l'on songe qu'il faut sept ou huit ans pour faire une orchidée, ces deux chiffres suffiront à faire comprendre la renommée de cet éleveur d'inédit.

Tout à côté, voici les fleurs plus proches de nous qu'expose la Société nationale d'horticulture : les rhododendons opulents, les lilas aux grappes savoureuses. Plus loin un massif presque émouvant composé uniquement de fleurs des champs suralimentées et parisianisées : et l'on ne sait si l'on doit se féliciter de voir ces mines plantureuses au bluet, à la verveine, à la violette, à la reine-marguerite ainsi transformées, ou s'il ne faut pas regretter à demi que ces fleurs, dont l'exquise gracilité diaprait nos prairies, aient pris ici cet aspect emprunté de villageoise nouvellement arrivée à Paris et subitement engraissée à manger sans compter du pain « qui est du gâteau ». Voici la salle des roses, la fleur qui me semble de toutes la plus française, par ses multiples variétés de couleur et de corolle, dans l'unité persistante du même type. Je ne suis pas Kalidasa pour bien parler des roses; et pour en écrire, il ne faudrait pas de l'encre noire, mais les encres multicolores et pailletées d'or qu'affectionnait Barbey d'Aurevilly! Parmi les raretés de l'exposition, — car il faut toujours des raretés pour ceux que la beauté sereine ennuie, — on note un arbre chinois dont, pour le moment, la plus grande qualité est de fleurir à Paris pour la première fois; et les hautes

tiges parées de fleurs roses d'un érémenus venu de l'Himalaya. Je ne méconnais pas les qualités de ces gracieuses étrangères, mais sans y mettre aucun chauvinisme floral, combien, au fond, je cède plus facilement au charme des fleurs de chez nous! Vivent les fleurs françaises!

Et vive la cuisine française : ce qui est une autre façon de goûter les odeurs suaves! Mais je demanderai, cependant, à ne pas proclamer les séductions de l'Exposition culinaire des Tuileries. Ce sont les « orchidées » de la cuisine que nous voyons là. Toutes sortes de plats compliqués, scientifiques, solennels. Ce n'est plus de la cuisine, c'est de la chimie culinaire. Qui nous rendra la bonne vieille cuisine mijotant au foyer sur feu doux pendant des heures! Non, aucune « préparation », aucun colorant, aucun ingrédient ne nous donnera ces jus dorés, ces sauces patiemment « diminuées », ces rôtis qui semblent avoir emmagasiné la flamme jaune et rouge pétillant dans la vaste cheminée à l'hospitalier manteau! Dans la cuisine française ainsi comprise il y a — qu'on me pardonne! — il y a de la poésie! Oui, la poésie du foyer, de la veillée, la poésie du « coin de feu », ce centre attractif de l'ancienne famille, qui entretenait l'intimité au clair grésillement des bûches, qui ravissait les enfants par ses éboulis d'étincelles, et parlait aux vieillards dans le lent assoupissement de ses tisons que duvetait la cendre!

Du reste où n'y a-t-il pas de poésie? Sully-Prudhomme a mis la philosohie en vers. M. Henri Allorge vient de publier une série de courts poèmes sur les diverses figures de la géométrie plane et de la géométrie dans l'espace [1]. Ce n'est pas du Lamartine ou du Musset, et l'on ne saurait lui en faire grief. Mais il a compris la poésie de la vérité mathématique, écouté ce chant éternel des « nombres » où les anciens découvraient Dieu. L'écrivain voit d'abord le signe, il en cherche l'impression équivalente dans la nature, et termine d'habitude par une pensée morale. Du reste, deux exemples feront mieux comprendre sa manière :

LA LIGNE DROITE

Regard de Dieu sur l'univers,
Regard de la vierge aux yeux clairs,
Horizon azuré des mers;

Volonté sereine et loyale
Qui fait que le bonheur s'exhale
D'une âme forte et triomphale;

[1] *L'âme géométrique*, 1 vol. in-12, Plon.

Oh! sois mon guide surhumain
Et conduis-moi sur le chemin
Vers l'hypothétique Demain.

L'HÉLICE

Escalier, au fuyant détour,
Qui grimpe au sommet de la tour;

Vis, essence de la machine;
Vrille, qui dans le bois chemine;

Hélice, qui coupe les flots;
Turbine, où s'engouffrent les eaux;

Ventilateur, aux fraîches ailes;
Ressort, énergie éternelle;

Merci, symbole salutaire,
Céleste escalier du mystère,
Que l'on gravit pour fuir la terre.

Dans tout artiste, il y a un « transmuteur »; celui-ci, qui est poète, traduit en visions l'impression physique des signes géométriques. Cet autre qui est peintre transpose en lignes et en couleurs les visions qu'enfante son esprit, et c'est de Gustave Moreau que je veux parler. Ainsi, dans l'art sincèrement cultivé, se rejoignent, qu'ils le veuillent ou non, les esprits en apparence les plus différents, les plus contradictoires. Dans cette Exposition merveilleuse du peintre fameux de *Salomé*, organisée chez Petit par Mme la comtesse Greffulhe au profit d'une bonne œuvre, on est littéralement envahi par la hantise du rêve. Gustave Moreau, avec des exactitudes méticuleuses de notation dans le détail, arrive à produire par l'ensemble une sorte d'expression extra-humaine, je veux dire où l'humanité n'apparaît point telle qu'elle est, mais telle que l'artiste la vit, ou même seulement la conçut et la rectifia. Cela ne ressemble à rien de ce que l'on voit d'ordinaire, et ce serait une erreur de croire qu'une visite au musée Gustave Moreau peut dispenser de voir l'Exposition actuelle. Il n'y a aucune comparaison à établir. Le musée est surtout un musée d'étude où l'on se rend compte des progrès du développement de la pensée chez le maître. L'Exposition est la réunion éphémère d'œuvres qu'on ne reverra probablement jamais en si grand nombre. Ceux qui *cultivent*, c'est malheureusement le mot juste, la peinture sans idéal et sans autre but que la vente, pourront y apprendre la beauté d'une conscience.

C'est la même leçon qu'ils retireraient d'une visite à l'Exposition de l'œuvre de Fantin-Latour, qui réunit à l'Ecole des Beaux-Arts une collection d'un grand intérêt. L'artiste qui peignit son premier portrait à dix-sept ans en 1848, et mourut en 1904, consacra

toute sa vie à un labeur assidu où il trouvait ses meilleures joies, parce qu'il l'accomplissait dans l'intimité d'une femme d'élite. Autodidacte, s'étant formé lui-même par des copies au Louvre et des procédés très primitifs, comme celui qui consistait à décalquer des reproductions de tableaux célèbres pour s'habituer la main aux belles formes, il lui manqua sans doute le libre contact avec la vie. Il s'enferma dans un cadre très limité où il entassa méthodiquement les mêmes toiles d'un romantisme un peu fade. Mais il avait créé à son usage, suivant le mot de Jacques Blanche, « une jolie et charmante technique, un dosage curieux des « valeurs, un parfum pur d'armoire à linge bien rangée ». Je ne me chargerais pas d'expliquer sa popularité parmi des écrivains et des artistes à qui il ressemblait si peu. Parfois les contrastes rapprochent plus encore que les analogies! Ce qui survivra de Fantin-Latour c'est une note presque unique au point de vue pictural, et, au point de vue moral, le souvenir d'une vie très digne, très noble et que l'entraînement de l'ambiance priva peut-être d'une consécration qui eût charmé l'artiste : l'Institut.

Si les femmes pouvaient y être admises, je prédirais volontiers les palmes vertes à une jeune pianiste que j'ai eu la bonne fortune d'entendre ces temps-ci et à qui, dans le monde musical, les plus considérés parmi les maîtres prophétisent la plus brillante carrière. Mlle Geneviève Dehelly a remporté déjà cette victoire de triompher de sa réputation « d'enfant prodige ». L'illustre directeur du Conservatoire de Bruxelles, M. Gevaërt, lui avait déjà infligé cet éloge quand elle avait huit ans; et c'est une jolie preuve de travail et de volonté que d'être devenue grande artiste malgré ces gâteries précoces du succès. Elle fut l'objet des plus sincères ovations, à la salle Erard où elle donnait un concert avec l'orchestre Lamoureux dirigé par M. Chevillard. Au charme, à la grâce, à la poésie, cette jeune fille unit la fougue et la puissance qui lui permettent d'aborder les œuvres les plus transcendantes où échouent généralement les femmes les mieux douées. Au cours de cette très belle séance, M. Chevillard donna, comme intermède, deux numéros de la symphonie « En Norvège » de notre collaborateur M. Arthur Coquard, qui est considérée comme l'œuvre de concert la plus remarquable de la saison musicale.

Il serait difficile de dire ainsi quelle est la meilleure pièce de la saison dramatique..., mais en voici une qui est excellente. Il est vrai qu'elle n'a pas été jouée. Mais elle n'en a pas moins affronté la critique. *Les Loups*[1], cinq actes en prose de M. le

[1] 1 vol. in-12 (Lemerre).

comte d'Adhémar, sont ainsi appréciés par M. Faguet dans la préface du volume : « Comme satire, c'est un rude réquisitoire et très souvent trop justifié par les faits, contre notre société actuelle... Cette satire à larges traits, sans taquinerie, sans pointes, sans épigrammes dans la grande manière classique, m'a intéressé très vivement, et je puis dire passionnément... » Un tel jugement suffit à la recommander à nos lecteurs. Ils y trouveront l'écho de leurs préoccupations, et des avertissements sincères et loyalement exprimés. C'est une « tranche de vie » sociale, de la plus probable vraisemblance. Chaffner, le principal personnage, est un ancien drôle, qui a su se faire à force d'intelligence une situation de secrétaire d'abord, puis d'associé chez le banquier Vallier. Les affaires périclitent et, pour les sauver, il faut que Vallier soit élu député. Chaffner négocie l'élection avec le ministre Monnier, son ancien camarade de canaillerie qui n'a rien à lui refuser. Mais au dernier moment le ministre tombe. Et la candidature Vallier est d'autant plus compromise qu'un certain Fodillot, socialiste, exploite contre lui les relations du banquier avec Monnier. Chaffner va cependant sauver la situation. Il obtient du nouveau ministre une recette générale pour Fodillot qui regagne Paris à l'issue d'une conférence où il a excité, avec une violence extrême, les passions des électeurs ouvriers. La bande révolutionnaire tente d'envahir le château de Vallier. Chaffner voudrait les désabuser en leur annonçant le départ de Fodillot. Mais on refuse de le croire, et il tombe frappé d'un coup de couteau par un de ceux à qui jadis il ressemblait.

On s'expliquerait mal l'acharnement que met Chaffner à défendre Vallier qu'il méprise, si l'on ne savait qu'il aime passionnément la très digne, noble et pure M[me] Vallier. C'est le mari qu'il défend, mais c'est elle qu'il voulait sauver. Ainsi court à côté du drame social plus développé, un drame de cœur, très sobre, qui l'étaie et en explique certaines péripéties. Ce qu'il est impossible de citer, car il y faudrait des pages, ce sont les raccourcis puissants où en quelques formules l'auteur peint soit ses héros, soit la société. « Nous les nouveaux bourgeois, dit Chaffner, en une explosion de rancune contre la pleutrerie du candidat Vallier, nous méprisons le peuple d'où nous sommes sortis, et nous crevons de haine contre les nobles à la place desquels nous voudrions être ! »

Ce caractère de Chaffner qui, sanglant, lègue sa fortune, au moment de passer, aux ouvriers des forges et à leurs enfants, « afin qu'on leur apprenne ce qu'on ne lui a pas appris », est un des plus puissants qui soient, et M. Faguet le déclare « un type essentiel de notre théâtre français ».

Un autre type, et qui a séduit bien des dramaturges, c'est don Juan. M. Mounet-Sully et son collaborateur, M. Pierre Barbier, nous l'ont montré vieilli, désabusé, parce que sa force l'a trahi dans un duel; inassouvi, parce qu'il reconnaît, malgré l'ardeur de ses souvenirs, qu'il n'a jamais connu le véritable amour; confusément jaloux du calme amour conjugal dont il est le témoin chez son frère et sa belle-sœur, qui l'ont hébergé; et pourtant encore auréolé de son passé au point que sa nièce s'éprend de lui. Mais il ne veut pas de cette dernière conquête et, désormais, ne pouvant plus aimer, bien que se croyant exclusivement fait pour l'amour, il s'empoisonne.

Tel est, autant qu'il est possible de le résumer, le scénario d'une œuvre poétique plus que dramatique, qui a bien des longueurs, mais qui renferme de beaux vers, et qui, surtout, nous valut de voir notre grand tragédien dans une de ses créations les plus inoubliables. Quand il parut, au premier acte, coiffé du grand feutre à plumes, d'une élégance royale dans sa superbe prestance, on eût dit le Charles Ier de Van Dyck descendu de son cadre. Ce fut vraiment une admirable vision. M. Mounet-Sully est le maître incontesté de la plastique au théâtre. On lui reproche, à bon droit parfois, les inégalités de son jeu. C'est pourtant l'un de nos seuls acteurs, peut-être le seul, qui soit supérieur ou mauvais, mais il n'est jamais banal. La chance est trop rare pour qu'on ne lui passe pas ses défauts, surtout si l'on veut bien se rendre compte qu'ils sont, au fond, la rançon fatale de ses dons merveilleux.

Ajoutez que nous entendîmes beaucoup de vers pareils à ceux-ci où José, le frère de Juan, exalte l'amour dont il fut l'heureux témoin à son propre foyer.

Nous nous sommes aimés dans la nature, nous !
De tant de souvenirs d'amour, tiens, le plus doux,
C'est encore le berceau d'Inès prenant ses veilles;
Cela, vois-tu, c'est la merveille des merveilles :
La mère !... C'est-à-dire un être illuminé,
Possédé par l'enfant, même avant qu'il soit né,
Puis se réjouissant de souffrir pour qu'il naisse,
Dès qu'il respire, lui prodiguant sa jeunesse,
Sa force, sa santé, son sourire, ses pleurs,
Sans ménager sa peine ou compter ses douleurs,
Parfois presque mourante et souriant encore !...
Car l'enfant, c'est deux fois le père qu'elle adore.

Quand on peut applaudir de semblables couplets et, à la fois, le grand artiste qui les écrivit, ce n'est pas une soirée perdue.

Edouard Trogan.

CHRONIQUE POLITIQUE

Les élections du 6 et du 20 mai ont déçu une espérance qui avait pour elle les calculs d'une grande probabilité. Si on ne pouvait pas escompter une victoire qui changeât entièrement le régime, du moins en pouvait-on prévoir une qui l'améliorerait. Or il n'en est rien. Les élections nous ont rendu la majorité qui avait gouverné avec M. Combes aussi bien qu'avec M. Rouvier, puis avec M. Clémenceau. Cette majorité devait s'amoindrir; elle s'est accrue; elle revient plus sûre d'elle-même, plus circonspecte peut-être en apparence, plus arrogante au fond. Mais, plus que ce succès des radicaux et des socialistes, ce qui est grave, c'est l'inefficacité des raisons qui devaient agir, en sens contraire, sur l'opinion publique. Ni le souvenir de la guerre étrangère, presque imminente, il y a un an, et de la guerre sociale, imminente, il y a quelques semaines; ni la menace de la guerre religieuse; ni l'état si précaire de nos finances; ni l'abjection d'un gouvernement qui s'était asservi à la franc-maçonnerie et qui couvrait de honte la patrie et l'armée, n'ont ému le pays, comme si, pour l'instruire, il lui fallait des maux pires encore et que les périls dussent se changer en catastrophes. Faut-il donc croire que la France ait perdu la faculté de discerner, dans les événements, ceux qui la ruinent? Serait-elle devenue impuissante, non seulement à se sauver elle-même, mais à sentir qu'elle le doit et qu'elle le peut? Y aurait-il ainsi une diminution de l'âme française? Ce sont ces questions surtout qui attristent, aujourd'hui, tant de cœurs généreux et qui inquiètent tous les esprits prévoyants. Nous n'en devons pas moins reprendre énergiquement la lutte, avec tous les moyens qui nous restent. Il ne faut jamais désespérer de la France. On l'a dit, en considérant les mille ressources de sa race, la diversité prodigieuse de son génie, les variations mêmes de sa fortune; et nous avons un profond besoin de nous le redire, maintenant.

On savait, certes, ce qu'il y a toujours d'incertain, de mysté-

rieux, dans les consultations du suffrage universel; quelles surprises l'inconnu y ménage à tous les partis. Mais ces élections ont trompé les vainqueurs autant que les vaincus. Les radicaux ne se dissimulaient pas les fautes qu'ils avaient commises; beaucoup tremblaient; ils énuméraient, entre eux, leurs pertes prochaines. Mais telle est l'anarchie morale et intellectuelle du temps que la foule, soit par aveuglement, soit que la force de réagir lui manquât ou que l'intérêt général fût absorbé par les intérêts particuliers, a voté, avec un servile empressement, au gré de ses maîtres. Le 6 mai, 433 députés étaient élus; il y avait, pour le 20 mai, 156 ballottages. A en croire la statistique de M. Clémenceau, les « républicains de gauche », les « radicaux », les « radicaux-socialistes », les « socialistes unifiés », les « socialistes indépendants », qui composaient tous ensemble le parti du gouvernement, avaient gagné, le 6 mai, 22 sièges. Cependant, ils n'obtenaient, dans les vingt-deux circonscriptions qu'ils avaient conquises, qu'une majorité de 6138 voix; aucun n'en avait plus de 500, pour sa part. Les ministériels étaient 267; les opposants, 166. Cette victoire est devenue, le 20 mai, un triomphe. Jamais, durant ces trente-six années presque toutes malheureuses, le parti de l'ordre et de la liberté n'avait subi, dans les abandons successifs du suffrage universel, un échec si désastreux. Que, par une classification plus exacte, les chiffres puissent ou non se modifier dans la mesure de quelques unités, le compte des ministériels, après cette journée du 20 mai, n'en paraît pas moins formidable : ils sont 411; or, parmi eux, figurent 127 « radicaux-socialistes », 53 « socialistes unifiés », 19 « socialistes indépendants ». Les révolutionnaires eux-mêmes, si âprement difficile que soit leur contentement, peuvent battre des mains. Quant à ces citoyens que leur lâche indifférence, leur sot égoïsme, ont désintéressés de la lutte, comme si les affaires de la France n'étaient pas les leurs, et qui, tôt ou tard, devront regretter, peut-être expier, leur coupable abstention, ils ont été une multitude encore. Quelles forces perdues! En 1902, les 11 millions d'électeurs inscrits n'avaient émis que 5 100 000 votes. Conséquemment, 5 900 000 électeurs n'étaient pas représentés dans la Chambre; ils formaient, dans le pays, une majorité. On peut se souvenir qu'en 1789, ceux qui élurent les Etats Généraux furent 5 millions.

Il est presque impossible de percevoir nettement toutes les causes qui influent sur la masse immense et confuse des électeurs, parmi un peuple si mobile. Le suffrage universel n'a pas de lois historiques : ses volontés varient, de période en période, sans qu'on puisse toujours voir quels rapports il y a entre ses

votes et les événements. D'autant plus que le scrutin d'arrondissement est comme un miroir brisé, qui ne peut, dans ses mille morceaux, ni refléter rien de grand, ni offrir à la France une image réelle d'elle-même. Peut-être, pour juger les élections de 1906, devra-t-on d'abord constater que les fonctionnaires y ont exercé leur crédit avec plus de zèle et de discipline que jamais; que les bienfaits spécieux, même illusoires, dont se prévalaient les candidats ministériels, comme l'assistance de la vieillesse et les retraites ouvrières, ont capté, jusque parmi les populations rurales, la confiance d'un certain nombre de malheureux; que les générations élevées, depuis dix ou douze ans, par les instituteurs de la nouvelle école, ont fourni aux candidatures radicales et socialistes un contingent passionné; que la franc-maçonnerie recrute de plus en plus des adeptes, dans nos campagnes. Mais on pourra dire aussi que les élections que M. Clémenceau vient de « faire » sont les moins loyales qu'il y ait eu, depuis le règne du suffrage universel : on en aura les preuves, quand la Chambre validera ses pouvoirs. M. Clémenceau est intervenu, bruyamment, avec l'appareil judiciaire qui apprenait aux électeurs que sa police avait découvert un « complot » machiné par tous les partisans des « anciens régimes » pour renverser la République; et, naturellement, les électeurs qui ne veulent pas changer de gouvernement et ceux qui veulent conserver la République quand même, se sont hâtés de se ranger derrière les candidats du sauveur : entre la révolution constitutionnelle dont M. Clémenceau leur dénonçait le danger et la révolution sociale qui leur apparaissait, ils ont jugé que, le parti le plus urgent, c'était de conjurer la première. Ils se sont laissé persuader (crédulité peu flatteuse pour le suffrage universel, tant de fois leurré déjà par ses gouvernants) que les émeutiers qui avaient troublé, dans leurs grèves révolutionnaires, le Nord de la France, et les anarchistes qui avaient tant alarmé, le 1er mai, Paris et M. Clémenceau lui-même, étaient des agitateurs endoctrinés et soudoyés par les « réactionnaires et les « cléricaux ». Or le « complot » n'était qu'une fiction. Le véritable complot, c'était celui qu'avait tramé M. Clémenceau pour épouvanter le suffrage universel, au profit de ses candidats favoris. Cette manigance suffirait, dans un pays jaloux de son indépendance, à vicier des élections. Et puis, l'œuvre de M. Clémenceau a complété celle de M. Combes et même de M. Rouvier. Il y avait quatre ans que la pression et la corruption administratives dont on a senti toute la malfaisance dans ces élections, préparaient les votes. Depuis quatre ans, le gouvernement n'était plus, dans chacun de ses ministères, qu'un bureau

de placement électoral, où rien n'était accordé que pour le bénéfice de la candidature officielle, présente ou future : plus de droits, rien que des faveurs dont on privait systématiquement les suspects, traités devant les électeurs comme des solliciteurs impuissants. Ce n'est pas tout. L'illégalité, la violence, la fraude, le vol ont, avec la complicité de maires et de préfets sûrs de satisfaire M. Clémenceau, faussé ou annulé l'élection de l'opposant, dans trente à quarante circonscriptions. Mais, en vérité, si, animé d'un souffle ardent, comme on l'a vu, plusieurs fois, en d'autres temps, le suffrage universel avait été bien conscient de son devoir et soucieux de toutes les nécessités de la France, il aurait victorieusement résisté par ses votes aux maîtres qui l'opprimaient, qui le dupaient, qui le déshonoraient; s'il ne l'a pas pu, n'est-ce pas parce qu'il ne l'a pas su, faute de le vouloir?

Les radicaux, ceux qui auraient pu, jadis, se contenter d'être des « progressistes » et ceux qui, pour renforcer leur popularité, se croient obligés d'être des « radicaux-socialistes », constituent la majorité de la nouvelle Chambre. Ils posséderont le pouvoir. Seuls, avec eux-mêmes? ou en appelant au partage de ce pouvoir un socialiste de plus, auprès de M. Briand, qui, la veille et le lendemain du 6 mai, poussa, devant les électeurs de Saint-Etienne, le cri de « Vive la République démocratique et sociale »? Si les radicaux, sous l'inspiration de M. Clémenceau qui personnifie le mieux, dans le gouvernement, leur parti, décident de composer, selon la règle du parlementarisme le plus correct, un ministère parfaitement homogène, il faut qu'ils éliminent du ministère régnant les modérés qui en sont l'élément disparate. Mais, s'ils excluent les modérés pour unifier le ministère, comment pourront-ils garder M. Briand, sans ébrécher cette unité? Et si, tout à la fois, ils expulsent les modérés et les socialistes, que devient, parlementairement, l'union électorale qui a fait fraterniser, devant les urnes du 6 ou du 20 mai, les candidats rassemblés et protégés par M. Clémenceau? Que devient l'amalgame créé par M. Combes et consacré, sous le nom de « Bloc », par M. Clémenceau lui-même? Ce sont ces questions particulières qui seront, pour les radicaux, la question même du gouvernement; ce sont ces intérêts, ce ne sont pas leurs principes, qui détermineront leur politique. De même que, sans souci de la moralité électorale, ils ont pactisé, au second tour de scrutin, par des désistements réciproques, de même, sans souci de la moralité parlementaire, ils pactiseront, à la Chambre, par tel ou tel marchandage de lois, pour continuer d'être ensemble les « bénéficiaires » du pouvoir. Comment combineront-ils leurs

concessions mutuelles? Les socialistes abdiqueront-ils leur prétention d'établir la propriété collectiviste? Les radicaux sacrifieront-ils à une « socialisation » quelconque du capital la propriété individuelle dont ils sont les défenseurs? Ce dilemme leur paraîtrait un peu tragique aux uns et aux autres. Ils ne se flattent pas d'être des sectateurs si jaloux de leurs idées, si fanatiques de leurs programmes. Quelle que soit l'incompatibilité de leurs doctrines, leurs humeurs, ils l'ont prouvé, sont plus que compatibles. Pour s'accommoder, ils auront deux propositions qui miroitent déjà devant les yeux de la foule : l'impôt sur le revenu, les retraites ouvrières. Elles leur permettront de déclamer beaucoup et de gagner du temps. Si M. Jules Guesde se montre inexorable, on aura M. Jaurès : il est raisonnable, lui; il sait traiter. Que si les groupes de M. Jules Guesde et de M. Jaurès se divisent, les radicaux ne pourront que s'en réjouir : ils auront affaibli le parti socialiste. Et puis, si, sur les réformes sociales, l'entente n'est pas possible, elle leur sera toujours facile contre le « cléricalisme ».

Les radicaux ont gagné la bataille électorale du 6 et du 20 mai. Mais, par-dessus leur parti, c'est le gouvernement qui est victorieux et, dans le gouvernement, le vainqueur, c'est M. Clémenceau. Il a relevé son prestige, en relevant leur fortune. Il leur a refait une majorité. Ils admirent son génie électif, sa science électorale. Et il ressemble à un prophète, puisque, dans son discours de Lyon, il leur avait crié : « Confiance! Succès! » Il est leur homme providentiel. Il mériterait une dictature. Voudra-t-il être, en titre, le chef du gouvernement? Prendra-t-il la présidence du Conseil et le ministère de la guerre, comme le souhaitent ses flatteurs? A-t-il seulement un plan de gouvernement, comme M. Jaurès a un plan de société? On ne connaît de lui qu'une devise déjà rythmée par bien des ministres, même par M. Méline et M. Ribot. C'est la formule qu'il a énoncée, devant les radicaux lyonnais : « Ni Réaction, ni Révolution. » Nous verrons comment sa politique équilibrera les deux termes de cette antithèse. On ne pourra, vraisemblablement, pressentir ses desseins que quand la majorité aura pris possession de la Chambre et opéré ses groupements. Un des collègues de M. Clémenceau, M. Thomson, a bien dit, dans un banquet, à Bône : « La prochaine législature devra attaquer un programme étendu de réformes. » La phrase est si vague qu'elle ne signifie rien. D'autre part, le « Comité exécutif du parti républicain radical et radical-socialiste », que préside M. Combes, l'a déclaré, après le 6 mai, dans un manifeste où il célébrait « le triomphe du Bloc » : la nouvelle majorité s'estime « assez forte » et elle est « assez

ardente » pour pouvoir « aborder avec fruit l'œuvre capitale des réformes économiques et sociales que la République, enfin dégagée de ses entraves séculaires, peut et doit maintenant aborder de front, en toute franchise et en toute confiance ». Il faudra définir, préciser ces réformes, devant le Parlement, ou tromper les électeurs du « Bloc ». Ce qui est sûr, c'est que, plus la nouvelle Chambre subira la suzeraineté parlementaire des radicaux, plus leur œuvre les jugera. Ils ont plus que chanté leur victoire, ils ont proclamé leur délivrance : le « nationalisme » n'est plus; le « cléricalisme » s'évanouit; les « réactionnaires » sont terrassés; les progressistes sont dans l'impuissance d'aspirer au gouvernement. Les radicaux deviennent donc les maîtres absolus de la République, et, comme ils n'ont plus à la sauver, il ne leur reste qu'à la rendre heureuse et glorieuse. Rien ne les empêche plus de réaliser leur idéal. Ayant toute la force, ils n'ont plus d'excuse; mais ils ont aussi toute la responsabilité et, quelle que soit leur présomption, ils se trouvent en face de difficultés aussi complexes, aussi ardues, aussi dangereuses, après ces élections, que la veille. Si leur règne ne leur donne pas la conscience de leurs vrais devoirs; s'ils se contentent de jouir du pouvoir, dans l'équivoque, et d'entretenir le trouble, en le tempérant; si, avec toute la puissance dont ils disposent, leur gouvernement manque à la tâche que lui assigne, non son parti, mais le pays, ce ne sera pas seulement une perte de quatre ans pour la France, dans une agitation stérile et douloureuse, ce sera la faillite du radicalisme.

Les catholiques ont eu, dans ces élections, plus d'une déception pénible. Ils auront à surveiller avec anxiété les actes de la nouvelle Chambre et de son gouvernement; et ce ne sera pas trop, non seulement de tout leur courage, mais de toute leur prudence, pour faire face aux périls de demain. Il est vrai qu'à l'envi, tous les ministres qui ont milité dans la mêlée électorale et, avec eux, les candidats les plus réputés du parti radical ou même socialiste, ont proclamé que la loi qui a fait la Séparation de l'Etat et de l'Eglise devait être et serait appliquée libéralement. « La loi de Séparation, s'est écrié M. Barthou devant les électeurs d'Oloron, est une œuvre de liberté »; et la promesse qu'implique ce mot de « liberté », inséparable du mot de justice, a été répétée dans des centaines de professions de foi, par les élus de la majorité. Il n'est pas jusqu'à M. Bienvenu-Martin qui, en se plaignant devant les habitants de Nantou, que la loi ait été « défigurée » par « l'esprit d'esprit », n'ait dit qu' « elle est et restera une loi de liberté pour les consciences ». Dans la crainte que la loi n'eût

un effet funeste à ses auteurs, beaucoup de ceux mêmes qui avaient voté la loi semblaient s'en excuser, en déclarant que, dans la vie des catholiques, dans les rapports de l'Eglise et des populations, dans l'exercice du culte, « rien » n'était « changé ». Ils se défendaient de vouloir qu'il y eût en France « une question religieuse ». Il y a plus : le gouvernement a ordonné à sa police de déchirer, partout, les affiches qui le calomniaient, lui et son parti, en annonçant que les églises seraient fermées, si les candidats du « Bloc » l'emportaient. C'était avant le 6 mai. Le lendemain, un journal, naguère dirigé par M. Clémenceau et qu'il inspire encore, écrivait : « Rome est vaincue! » Et, aussitôt, tous les journaux ministériels prétendaient que le suffrage universel venait de sanctionner, par ses choix, la loi de la Séparation. Il y avait, dans cette assertion, un second « mensonge historique ». Quand, l'an dernier, on avait demandé au Parlement une consultation directe de la nation, il l'avait refusée. La question ne s'est pas davantage posée, directement, le 6 et le 20 mai : s'il en fallait un témoignage péremptoire, ce serait la prudence même avec laquelle les candidats du « Bloc » l'ont éludée, par tant de déclarations timides, pénitentes, rassurantes, optimistes. Faudrait-il croire que, sciemment, ils en ont imposé aux simples, aux ignorants? Faudrait-il craindre que M. Clémenceau ne traitât la loi de M. Rouvier sur la Séparation, comme M. Combes a traité la loi de M. Waldeck-Rousseau sur les associations? Une telle déloyauté serait tellement infamante que, pour le moment, nous voulons supposer que M. Clémenceau et la majorité de la nouvelle Chambre n'en sont pas coupables.

Il a plu à M. Clémenceau d'accuser les « anciens partis » d'avoir suscité par un complot ce qu'il appeleit lui-même, dans son discours de Lyon, « l'insurrection révolutionnaire ». Cette accusation n'a duré que le temps dont M. Clémenceau et ses candidats ont eu besoin pour terrifier la naïveté des électeurs. Encore la justice de M. Clémenceau avait-elle procédé inégalement, partialement, dans l'apparat de sa suspicion. Parmi les inculpés qu'elle arrêtait, elle a interrogé les prétendus conspirateurs de droite, avant de les relâcher; elle a relâché ceux de gauche, sans les avoir interrogés, et M. Griffuelhe et M. Lévy, l'un secrétaire et l'autre trésorier de la Confédération du travail, s'en plaignent ironiquement. Curieux de savoir de qui les syndicats des « Jaunes » recevaient de l'argent, M. Clémenceau a saisi leurs livres. Scrupuleuse et pudique chez les « Rouges », sa curiosité a épargné leur comptabilité ; ils lui ont offert, deux et trois fois, leurs livres; il n'a pas voulu y regarder.

Or, la parade électorale du complot finie, « l'insurrection révolutionnaire » dénoncée par M. Clémenceau n'en a pas moins continué, au bruit des bombes qui éclatent, çà et là. Si ce n'est plus par l'émeute, comme dans les journées de Lens, de Liévin, de Denain, ou comme à Paris, sur la place de la République, c'est par des grèves qui se sont multipliées, avec toutes sortes de bagarres, dans le pays tout entier, et qui sont organisées, visiblement, pour servir de prélude à la « Révolution sociale ». Il n'est plus question d'améliorer le sort de l'ouvrier, corporation par corporation. On renonce à prétexter les causes économiques. On n'invoque plus que les causes politiques. C'est un système qu'il s'agit d'établir par la force : on expropriera le capital, on distribuera de citoyen à citoyen la propriété; on aura la « République communiste », et, puisque le suffrage universel est trop lent à légaliser le système, on emploiera, préalablement, la grève générale, avec « l'action directe », avec le « sabotage », sans daigner, comme le déclare le comité gréviste des bijoutiers et des orfèvres, « se préoccuper de la liberté du travail ». En attendant, la grève ruine l'ouvrier qui veut travailler; elle le réduit à la misère, même au suicide; mais, si elle ruine aussi le patron qui ne travaille plus, ce sera pour la « Révolution sociale » un essai heureux, un progrès. Telle est la théorie inhumaine, l'utopie atroce, qui, de la Bourse du travail de Paris, s'en va soulevant, dans toute la France, les folles espérances des grévistes, invités à user de « tous les moyens possibles » pour intimider les patrons et faire capituler la « société ». L'industrie française est en péril. Forcés de repousser des exigences toujours croissantes et de plus en plus violentes, les patrons ont décidé de se défendre, comme ceux des Etats-Unis, de l'Angleterre et de l'Allemagne, en se liguant, eux aussi, et en pratiquant le *lok-out* : si les ouvriers sont libres de quitter les ateliers, les patrons ne le sont pas moins de fermer leurs maisons, quoi que dise M. Jaurès qui en appelle à l'Etat. M. Clémenceau a le devoir de garantir l'ordre et il l'assure, quand il veille à la liberté du travail. Il a pu voir le nombre des grévistes diminuer, partout où les ouvriers ont été protégés contre les sévices de leurs agresseurs, contre le terrorisme des Syndicats. Même à Toulon où le citoyen Doria, dictateur de la grève, séquestrait dans les cachots de la Bourse du Travail les ouvriers et les ouvrières qui persistaient à vouloir travailler, les travailleurs étaient dix fois plus nombreux que les grévistes, comme l'atteste un referendum. Il est triste que, pour cette protection du travail, l'armée doive camper dans nos centres industriels, quand elle devrait

être dans ses garnisons et à la frontière. Mais, dans la guerre civile que le « prolétariat » a déclarée au « patronat », M. Clémenceau n'ignore plus maintenant que, pour sauvegarder la paix publique, son pouvoir de persuasion, son éloquence, ne suffit pas, et l'exemple de l'Italie, où la grève générale vient d'être si vigoureusement contenue et si promptement déconcertée, le lui enseigne aussi. Souhaitons, au nom de l'humanité elle-même, que la lutte de classes, malgré tant d'efforts révolutionnaires, n'éclate pas en France. Quant à M. Clémenceau, il doit savoir que, dans ces luttes de classes, les républiques grecques de l'antiquité et les républiques italiennes du moyen âge ont toutes péri.

La Russie a inauguré son « ère nouvelle », le 10 mai, jour où la Douma s'est réunie, dans le palais de Tauride, autour d'un autel surmonté d'une icône du Sauveur. Le tsar, en convoquant la Douma, accomplissait sa promesse du 30 octobre 1905 et du 5 mars 1906. « Pour ma part, a-t-il dit aux quatre cent quarante-quatre « élus du peuple » qui écoutaient son discours du Trône, je protégerai d'une manière inébranlable les institutions que j'ai accordées », et, à ce loyal serment il ajoutait cet avertissement confirmé par l'histoire de toutes les nations : « Pour qu'un état prospère, il ne lui faut pas seulement la liberté, mais l'ordre. » Quelles étaient-elles, ces « institutions accordées » par le tsar, pour associer à sa souveraineté le contrôle de la « représentation nationale »? Ce sont les « Lois fondamentales » que son oukase du 8 mai spécifiait, pour devenir la charte constitutionnelle de la Russie. L'empereur garde son « pouvoir suprême autocratique ». Avec le droit de paix et de guerre, il commande la force armée. Seul, il peut reviser les « Lois fondamentales ». Seul, il a l'initiative des autres lois; mais il n'en peut promulguer aucune, sans la double approbation du Conseil de l'Empire et de la Douma. Il peut légiférer, dans l'intervalle des sessions parlementaires, pour subvenir à des nécessités exceptionnelles. Il peut dissoudre la Douma. Il choisit les ministres; ils ne sont responsables que devant lui. De plus, les « Lois fondamentales » garantissent la liberté individuelle, l'inviolabilité du domicile et de la propriété, la liberté religieuse, la liberté de la presse, celles de réunion et d'association, « excepté dans les cas prévus par les lois ». Ce n'est le parlementarisme, ni anglais, ni français, ni même allemand, mais un régime approprié, selon la circonstance, à la condition actuelle du peuple russe, à la situation de l'empire; et ce régime opère une réforme inespérée de la Russie, il y a deux ans encore : il finit l'ère du despotisme

bureaucratique, de l'arbitraire administratif; il commence celle de la légalité.

Les « Lois fondamentales », cependant, ont irrité la Douma. Elle les a jugées aussi tyranniques qu'insuffisantes. Cette assemblée forme une masse vraiment démagogique de doctrinaires et d'agitateurs, de tribuns et de mystiques; doués d'une loquacité impétueuse et infatigable; avides de prendre pour eux l'autocratie qu'ils veulent reprendre au tsar; ne doutant de rien; posant toutes les questions, simultanément, et réclamant, tout de suite, des solutions intégrales; capables de créer, en trois séances, ce que les parlementaires de l'Occident n'ont pu élaborer et fixer en un siècle. L'Adresse qu'ils ont fait voter par la Douma est tout un programme révolutionnaire. Cette adresse demande que les « Lois fondamentales » soient abrogées; qu'aucune loi ne « limite la compétence législative de la Douma »; que le Conseil de l'empire soit supprimé; que les ministres soient responsables devant la Douma seule; que le suffrage universel fonctionne directement; que les « revendications agraires » soient satisfaites, « à l'aide des apanages de la Couronne, des biens de communautés religieuses et par l'expropriation forcée des propriétaires fonciers »; que la peine de mort soit abolie et, avant tout travail de la Douma, qu'une amnistie « complète » libère les condamnés politiques, quels qu'ils soient, même après les assassinats dont les victimes sont tombées, hier à peine. Voilà les « Cahiers » de la Douma. Quelques-uns des professeurs qui l'ont haranguée l'ont comparée à nos Etats Généraux de 1789. Il serait plus facile, sérieusement, de montrer les différences des deux assemblées et des deux pays que leurs ressemblances. Mais, si cette Douma, née d'un cataclysme et qui se prépare, avec une telle ignorance du passé, avec une telle insouciance de l'avenir, dès son premier acte, à une si gigantesque révolution, doit jeter la dynastie et la nation russe dans l'anarchie sanglante d'un autre 1793, nous ne pouvons que leur crier, en empruntant à Nicolas II les derniers mots de son discours : « Que Dieu aide le tsar, qu'il aide la Russie », notre amie et notre alliée!

Auguste Boucher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Pèlerinages littéraires, par Henry BORDEAUX. (Fontemoing.)

Les jouissances intellectuelles que l'auteur a ressenties en ces « pèlerinages », il les communique à ses lecteurs. Cependant, la piété ne l'aveugle point; il reste libre; parfois il raille aimablement. Les écrivains qui lui plaisent, et même ceux qu'il admire, ne sont point pour lui des idoles, mais des amis envers lesquels sa franchise demeure entière. D'autres nous les montreraient embaumés ou disséqués. Il nous les montre vivants.

Le Courage d'aimer, par Henri DAVIGNON. (Plon.)

Ce roman de fine psychologie et de noble moralité fait bien augurer pour l'avenir du jeune écrivain belge qui l'a écrit. Le *Courage d'aimer* prendra place à côté des œuvres de nos meilleurs romanciers honnêtes.

La Morale chinoise, par Fernand FARJENEL. (Giard et Brière.)

Puisqu'on parle sans cesse du péril jaune et que ce péril n'est que trop réel, il devient évidemment utile de bien connaître les peuples qui nous menacent. Avec sa lucidité d'excellent vulgarisateur, M. Farjenel nous révèle la véritable Chine, qui n'est point celle des géographes ni même des économistes. Par delà les faits matériels et sous les apparences extérieures, il nous montre l'âme même de la race : sa religion, sa morale inconciliable avec la nôtre. Et le vrai *péril* nous apparaît, qui n'est point seulement une possibilité de concurrence : par la puissance grandissante et hostile des jaunes, les bases mêmes de notre civilisation seraient menacées.

Le Devoir d'un fils, par Mathilde ALANIC. 1 vol. in-12. (Plon.)

Roman à la fois honnête et pathétique, la nouvelle œuvre de Mathilde Alanic passionnera les lecteurs habituels de cet auteur. Ayant à résoudre un cas de conscience terriblement délicat, le héros du *Devoir d'un fils* n'hésite pas un instant à sacrifier la fortune à l'honneur.

Aristophane et les partis à Athènes, par Maurice CROISET. — XI-311 pages in-16. (Fontemoing.)

Cette étude. œuvre d'un maître incontesté de l'hellénisme contemporain, montre en Aristophane un indépendant en politique, au lieu de l'homme-lige du parti oligarchique sous les traits duquel la tradition s'obstinait jusqu'ici à le représenter. Sans que l'auteur ait cherché aucune allusion, bien des pages sur les abus du gouvernement démocratique sont d'une vérité terriblement actuelle.

La bienheureuse Varani, par la comtesse de RAMBUTEAU. (Lecoffre.)

Nous devions déjà à la comtesse de Rambuteau la si gracieuse histoire du Bienheureux Colombini. Ce nouveau livre a le même attrait; et les révélations de la Bienheureuse Varani sur les souffrances du Christ pendant sa Passion, surpassent en beauté bien des poèmes célèbres. Elles font songer par moments aux sublimes visions d'Angèle de Foligno.

L'Amour commande, par PONTSEVREZ. (Editions du chroniqueur de Paris.)

Amusant et émouvant à la fois, le nouveau roman de M. Pontsevrez sera aussi goûté que les précédents. Cet écrivain s'inspire de la plus pure tradition française.

Les Carmélites de Compiègne, par J. DE LA FAYE. Un in-12. (Emile Paul.)

Intéressante contribution à l'histoire des seize religieuses dont nous entretenons nos lecteurs dans cette livraison même. M. de la Faye, bien connu par ses ouvrages inspirés des sentiments du patriotisme le plus élevé, mérite de trouver pour ce volume le même succès que pour les précédents.

La Guyane inconnue, par Albert BORDEAUX. Un vol. in-12. (Plon.)

Intéressant récit d'une exploration dans l'Hinterland guyanais, qui montre fort exactement les difficultés et aussi le charme des voyages à travers les forêts tropicales d'Amérique. On y trouve aussi des renseignements sérieux sur les richesses d'une colonie qui ne mérite pas entièrement sa mauvaise réputation.

Frère et Sœur, par Hugo BERTSCH. — Traduit de l'allemand par M. de Komar. Un vol. in-12. (Perrin.)

Il est bien curieux, ce roman d'un ouvrier, écrit par un ouvrier, qui a eu un beau succès en Allemagne, et que vient de traduire Mme de Komar. L'auteur, qui est germano-américain a, écrit, dans la langue de son pays d'origine, une histoire émouvante qui se passe dans son pays d'adoption. Et, plus encore que la fiction même, les idées et les sentiments exprimés méritent de retenir l'attention de tous les lecteurs qui s'intéressent aux choses de l'âme.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS S.-JACQUES.

LA MORT D'IBSEN

Au moment où disparaissent ces hommes dont la pensée a remué ou parcouru le monde, leur œuvre change aussitôt de caractère dans l'esprit des contemporains. Elle n'est plus un des facteurs passagers qui s'entrechoquent dans le conflit quotidien des opinions : elle existe sous l'espèce de l'éternité. On comprend tout à coup que, bonne ou mauvaise, bienfaisante ou nocive, elle est ce qu'elle est, un des éléments jetés dans le creuset où s'élabore l'esprit de demain, et que, si l'on peut la maudire, il serait superflu de la contester. On cesse pour un temps de la discuter : on la subit, dans ce sentiment de vide et de désarroi qu'on éprouve derrière tous les cercueils, qu'ils renferment une dépouille illustre ou le corps d'un être aimé. Or, Henrik Ibsen fut un de ces hommes : parmi ceux qui lui survivent, il n'en est aucun, à l'exception de Tolstoï, dont tant de discussions, et si passionnées, aient accompagné le labeur, qui ait exercé une influence aussi considérable sur la littérature de son pays et du monde entier, et plus loin, sur les idées fondamentales et la sensibilité mêmes qui sont la matière réelle, éternelle et mouvante, des fictions de la poésie. Qu'on ne cherche donc pas, dans ces pages écrites au moment où il vient de fermer les yeux, une appréciation pondérée de son œuvre : il y faudrait plus de temps, ce recul qu'on prend d'instinct pour embrasser un grand spectacle, une documentation que nous ne posséderons que beaucoup plus tard. Notre but sera de dégager ou de souligner quelques traits de cette haute figure. Les lecteurs de cette Revue nous permettront de réduire la part de la critique, qui serait déplacée à cette heure, pour tâcher seulement de pressentir quelque chose de l'homme encore enveloppé dans ce voile d'inconnu où les vivants se cachent aux vivants, de comprendre en partie le sens de son apport au travail de son époque, d'indiquer, sinon ce que fut son influence, du moins combien elle fut immense et générale.

I

La biographie d'Ibsen est aussi connue que peut l'être celle d'un contemporain [1]. Il a pris soin lui-même de nous en fournir quelques traits, qui se rapportent surtout, comme il est d'usage, à son enfance et à sa première jeunesse, parce que ce sont là les deux périodes que chacun raconte le plus volontiers. On nous a, de plus congrûment renseignés sur les dates principales de sa vie, celles de sa naissance, de son mariage, de ses déplacements, des « premières » de ses pièces. Nous savons ainsi — on a pu le lire dans tous les journaux — qu'il est né à Skien, en Norvège, le 20 mars 1828, d'une famille de commerçants ; que, son père ayant mal réussi dans ses affaires, ses parents se retirèrent dans une modeste ferme, à quelque distance de la ville, où cependant ils revinrent plus tard; qu'il entra en qualité de commis chez un pharmacien de Grimstad, autre petite ville norvégienne, où il dessina des caricatures et commença à écrire; qu'il réussit à émigrer à Christiania, où il poursuivit des études de médecine et fit représenter sa première pièce, *Catilina*, sans succès (1848); qu'il fut nommé, en 1851, directeur du théâtre de Bergen, ce qui lui procura l'occasion d'un voyage d'études en Allemagne; qu'en 1858, il fut appelé aux mêmes fonctions au théâtre norvégien de Christiania, où il ne réussit pas; qu'il fut alors, s'étant fait connaître par une première série d'ouvrages dramatiques, chargé par le gouvernement norvégien de diverses recherches sur le folklore de son pays, — partit pour l'Italie, — revint dans sa patrie, — la quitta pour de longues années, — séjourna successivement à Dresde, à Copenhague, à Munich, pendant que ses œuvres les plus retentissantes lui conquéraient sa gloire mondiale; qu'il passa ses dernières années à Christiania, où il put assister à l'inauguration de sa propre statue (1899), et où, après plusieurs années de maladie, il s'est éteint tranquillement, le 23 mai dernier, à une heure et demie de l'après-midi. Tel est le cadre que remplissent ses diverses biographies.

Mais les biographies des contemporains sont toujours et nécessairement incomplètes. Elles sont écrites, avec mille précautions, pour satisfaire la curiosité qui s'attache aux grands hommes,

[1] Cf. Ernest Tissot, *le Drame norvégien*, in-18, Paris (Perrin); Maurice Bigeon, *les Révoltés scandinaves*, in-18, Paris (Grasilier), 1894; de Colleville et de Zepelin, *Ibsen*, in-16, Paris, Per Lamm (avec d'utiles renseignements bibliographiques); Dr Rudolph Lothar, *Ibsen*, in-8°, 2e édit. Leipzig et Vienne, 1902 (avec une intéressante illustration documentaire).

sans offenser leur susceptibilité ni leur discrétion. Elles doivent établir qu'ils eurent des pères parfaits, des mères admirables, des femmes sublimes, des enfants irréprochables, et qu'ils furent eux-mêmes bons fils, bons époux, bons pères, bons amis. Elles ne diffèrent guère que par le volume des épitaphes les plus traditionnelles. Or, nous savons que dans toute existence humaine, quelque une et pure qu'elle soit, il y a des luttes, des conflits de devoirs, des déchirements, un mélange de bien et de mal, en un mot des « dessous » que l'histoire finit par mettre lentement en lumière, tandis que les regards trop rapprochés ne peuvent les saisir. Ce sont précisément ces « dessous » qui permettent de saisir, entre l'œuvre et la vie, ces rapports dont la recherche est une des tâches les plus séduisantes de la critique ; et ici, nous les ignorons presque complètement.

Est-ce à dire que nous ne puissions, dès maintenant, nous faire une certaine idée de Henrik Ibsen? Du moins pouvons-nous essayer.

Et d'abord, nous voyons très bien que, quoiqu'il ait passé près d'un tiers de son existence à l'étranger, vivant dans des hôtels ou dans des appartements meublés, il est resté attaché au sol natal par toutes sortes d'invisibles liens. C'est l'avantage de ceux qui naissent et passent leur enfance dans un petit endroit, où les paysages sont pittoresques, où les mœurs conservent des couleurs que l'uniformité de la vie moderne n'a pas encore éteintes. Or, Skien, avec ses 3000 habitants, était précisément un endroit de cette sorte. Il y avait des cascades, un port avec des bateaux, et, dans le lointain, des montagnes, ces montagnes qui reviennent avec un sens symbolique dans plusieurs des œuvres d'Ibsen. Il y avait une église surmontée d'un clocher rectangulaire, avec une horloge; et si cette église était neuve, c'est qu'elle avait été détruite par un incendie, allumé par l'imprudence d'une servante, qu'on punit de mort[1]. Tout près de l'église reconstruite, à deux pas de la maison des Ibsen, il y avait le pilori, avec la chaîne de fer et l'anneau où l'on attachait jadis les criminels, et l'hôtel de ville, avec les prisons où l'on enchaînait encore les fous. Il y avait la foire, la fête de la Saint-Jean, une étrange histoire de chèvre noire et de guetteur tombé du haut de sa tour qui faisait travailler les imaginations. Et il y avait aussi des gens singuliers, aux caractères fortement accentués, comme ce directeur de l'école communale qui était en même temps barbier, mais ne rasait et ne

[1] Ces détails sont consignés par Ibsen lui-même, dans les notes qu'il a écrites pour son biographe norvégien, H. Jaeger, et que je lis dans le livre de MM. de Colleville et de Zepelin, p. 23 et suiv.

coiffait que les gens distingués, et ce pasteur Lammers, qui poursuivait d'une haine farouche toutes les formes du mensonge, et finit par s'enfuir de l'Eglise et du monde, pour fonder une secte à son idée [1].

Ainsi cette petite ville de Skien avait conservé sa figure, ses caractères, sa personnalité. Comme tant d'autres petites villes, que leur isolement et la solidité de leurs traditions protègent contre la triomphante uniformité de la vie moderne, elle restait elle-même : *être soi-même*, ce fut l'aspiration constante de l'enfant qui s'y développa, tout près du vieux pilori, des prisons où hurlaient les fous, du temple où prêchait le terrible Lammers. Il l'a exprimée dans une des plus anciennes compositions que nous possédions de lui, une sorte d'essai qui date de l'époque où il préparait ses examens universitaires à Christiania, et qui est intitulé : *De l'importance de la connaissance de soi-même*. Le thème, à coup sûr, n'est pas neuf, et la manière dont il est traité n'a rien non plus, semble-t-il, de très original; mais la conclusion qu'en tire le jeune écrivain est d'une hardiesse assez inattendue et mérite d'être retenue : « Le but de la vie humaine est le développement de notre esprit et le soin de notre prospérité terrestre [2]. » Plus tard, maître de ses idées et sachant les manifester dans toute leur force, il a exprimé maintes fois dans son œuvre cette même aspiration : elle fait le fond si contestable d'une de ses moindres pièces qui, cependant, lui valut ses premiers grands succès et demeure le plus populaire de ses ouvrages, *Maison de poupée;* elle revient dans les bizarres scènes du fondeur, dans *Peer Gynt*, où elle revêt une singulière grandeur à travers les fantaisies d'une imagination débridée et bondissante. On peut croire qu'elle tourmenta et aussi qu'elle soutint, tout le long de sa vie, ce chercheur qui ne s'endormit sur aucune formule d'art ni de morale.

On ne peut se chercher soi-même que par la liberté : Ibsen fut « libertaire ». Quand éclatèrent les mouvements de 1848, il était encore commis pharmacien à Grimstad. Il prit violemment parti pour la révolution, la célébra en vers enthousiastes, fit des satires et des caricatures contre ceux qui la combattaient; et ainsi, il perdit la considération de la clientèle de son patron, auprès de laquelle il passa désormais pour un cerveau brûlé, dont on ne pouvait rien attendre [3]. Peut-être même la violence de ses sentiments révolutionnaires contribua-t-elle pour une part à lui faire quitter Grimstad et à le pousser à Christiania, où il

[1] Cf. Lothar, ouvrage cité, p. 61-63.
[2] Lothar, ouvrage cité, p. 9-10.
[3] Voy. Lothar, p. 8-9; Colleville et Zepelin, p. 38 et 104.

chanta les malheurs des peuples vaincus dans leurs luttes pour l'indépendance, Madgyars et Polonais : c'est un motif qu'il eut plus d'une fois l'occasion de reprendre, au cours de sa longue vie. Il l'entonna de toute son âme au moment de la guerre des duchés, quand la défaite du Danemark atteignit les pays scandinaves, et s'il se décida à quitter sa patrie, ce fut dans l'indignation de l'avoir vue assister passivement à l'égorgement du petit peuple qui se défendit avec tant d'héroïsme. Il le reprit pendant le siège de Paris. A ce moment-là, spectateur lointain du drame qui ne le touchait pas directement, il souffrit surtout du caractère *impersonnel* des vainqueurs :

Et maintenant! cette tourbe d'Allemands
Qui envahit Paris,
Quelle personnalité les guide?
Quel héros personnifie leur victoire?
A quel moment leur triomphe
S'est-il réalisé en un chef glorieux
Dont le nom fut célébré par des milliers de bouches
Et dans chaque foyer?
Mais non! C'est le régiment, c'est l'escadron,
L'état-major, *aliàs* les espions,
La meute enivrée par la curée.
Et c'est pourquoi je suis convaincu
Que la gloire leur fera défaut,
Cette chasse ne trouvera jamais son poète,
Et la vie n'appartient
Qu'à ce qui est chanté par les poètes [1].

Il ne faudrait pas croire que ce « libertaire », si passionné de l'indépendance des peuples, si violemment hostile à la force organisée et brutale, inclinât si peu que ce fût vers la démocratie. Dans le poème même que je viens de citer, et qui est intitulé *Par ballon*, il a dit son horreur de « la plèbe »; dans ses pièces politiques, bien qu'il cherche à tenir la balance égale entre les partis et les juge avec une égale sévérité, on voit sans peine que ses sympathies vont du côté où subsiste le goût des traditions; l'on sait d'ailleurs que, dans son pays, il s'est trouvé en opposition parfois ardente avec son fameux rival et ami, le démocrate Bjœrnstjerne Bjœrnson; enfin, toutes les fois qu'il s'est exprimé sur ces questions, il l'a fait avec une clarté qui ne supporte aucun malentendu. Qu'on lise, entre autres, les fragments de ses lettres à M. Georges Brandes, que le célèbre critique danois cite et com-

[1] Trad. de Colleville et de Zepelin, p. 95-96. (Paris, édit. de La Plume, 1902.)

mente dans l'essai qu'il lui a consacré[1]. Ibsen développe cette belle idée, que l'effort vers la liberté constitue en soi-même la véritable et la seule liberté; que la liberté est un objet vivant, éternellement mobile, dont la possession ne peut jamais être satisfaite et passive, qui s'étend et s'éloigne à mesure que nous en approchons, en sorte qu'on la perdrait au moment même où l'on cesserait de la poursuivre, croyant l'avoir atteinte. Il y montre le peu d'intérêt qu'ont les droits politiques, qui ne profitent qu'au citoyen, non à l'individu. Or, selon lui, « être citoyen n'est pas pour l'individu une nécessité rationnelle », puisque « l'Etat est la malédiction de l'individu »; en sorte qu'il ne faudrait abandonner la conception actuelle et la remplacer par l'initiative spontanée et personnelle pour parvenir « à une liberté qui vaille quelque chose ». Après cela, on reconnaîtra que M. Brandes n'a pas tort de voir germer, dans une telle apologie de l'individualisme, une évidente « hostilité contre l'idée d'Etat et celle de société »; on ne s'étonnera pas que ce « libertaire » n'ait jamais pu s'embrigader dans aucun parti, comme il en fit un jour l'énergique déclaration[2]; et qu'enfin, en poussant à l'extrême ses opinions, il soit arrivé tout droit à une sorte d'anarchisme, dont il a résumé le simple programme dans un de ses petits poèmes, adressé à « un orateur révolutionnaire » :

Vous dites que je suis devenu conservateur?
Je suis resté ce que je fus toute ma vie.
Ne comptez pas sur moi pour changer les pions.
Mais si vous voulez renverser l'échiquier, je suis votre homme[3]....

Quelques-uns trouveront sans doute une contradiction singulière dans ces doctrines, si l'on peut dire, *d'anarchiste conservateur* et de *libertaire traditionnaliste*. Ils se tromperaient : l'expérience, en effet, montre qu'aucun régime politique n'est, plus que la démocratie, incompatible avec la liberté individuelle; et comme cette liberté est l'objectif essentiel auquel a tendu sans cesse la pensée d'Ibsen, on ne peut s'étonner de son croissant éloignement pour le système social qui le sacrifie le plus allègrement.

A vrai dire, d'ailleurs, cette liberté ne s'épanouit dans aucun régime connu : ce qui explique l'aisance avec laquelle Ibsen exécuta tous les partis. On ne peut le réaliser — et encore avec combien d'atténuations! — que dans sa vie intérieure; on n'y peut tendre qu'en s'isolant du mouvement humain; on ne peut

[1] *Moderne Geister*, 2te Auflage, Frankfurt-am-Main, p. 434 et suiv.
[2] Lothar, *ouvrage cité*, p. 12.
[3] Trad. de Colleville et de Zepelin, p. 163-64.

devenir soi-même, à travers elle, qu'en acceptant de se séparer des autres. Et, en effet, Henrik Ibsen fut un grand solitaire. « Les amis sont un luxe coûteux, écrivait-il en 1870 à M. Georges Brandes qui se plaignait de n'en avoir pas; et quand on engage son capital pour une vocation ou une mission dans cette vie, on n'a plus le moyen de conserver ses amis. Ce qui coûte pour les garder, ce n'est pas ce qu'on fait pour eux, c'est ce que, par égard pour eux, on s'abstient de faire. C'est pourquoi beaucoup de germes intellectuels avortent chez certains. J'ai passé par là, et c'est pourquoi j'ai derrière moi une partie de ma vie, où je ne suis pas parvenu à être moi-même [1]... » Lorsqu'il écrivait ces lignes à l'un des critiques qui furent parmi les premiers à le comprendre, Ibsen avait déjà quitté sa patrie. Il vivait de cette existence voyageuse et cosmopolite qui fut si longtemps la sienne et qui constitue une autre contradiction, du moins apparente, à son passif : puisqu'il restait attaché par tant de liens au pays natal qu'il avait résolument quitté, et demeurait le plus « nationaliste » des norvégiens en courant de ville en ville et en devenant, comme on dit, une gloire « mondiale ». Il s'installait dans des hôtels où sa célébrité croissante le désignait à la curiosité des badauds. Il buvait des bocks dans des brasseries où on le montrait aux passants. Les journaux illustrés allaient bientôt répandre sa figure, si caractéristique qu'il ne pouvait traverser une rue sans être reconnu. Et son aspect, ses manières d'être, ses propos surprenaient ceux qui l'apercevaient ou l'approchaient. Voici le pittoresque portrait qu'a donné de lui M. Maurice Bigeon :

On me l'avait montré sur la Karljohansgade, le boulevard de Christiania, venant à son heure ordinaire, de son pas tranquille de flâneur, dîner au grand hôtel. Je l'avais suivi; quelques minutes plus tard, j'étais assis à ses côtés et je le regardais, enveloppé d'ombre, taciturne et solitaire à son habitude. Et j'éprouvai pourtant comme une déception lorsqu'on me présenta, dans un salon cossu, symétriquement rempli de meubles bien brossés, orné de tableaux rares, à un petit vieillard coquet, propret, discret, aux gestes menus, aux allures serviables; enfoui dans la confortable redingote de M. Homais. Ce petit vieillard, lui, si grand, d'un si vigoureux génie, qui créa tant d'âmes et fit parler tant de passions!...

... Le nez est fort, les pommettes rouges et saillantes, le menton fortement accusé. Ses larges besicles à branches d'or, sa barbe épaisse et blanche où s'enfonce le bas du visage lui donnent l'air brave homme, l'apparence d'un magistrat provincial vieilli dans la procédure. Toute la poésie de l'âme, toute la splendeur de l'intelligence se sont réfugiées, apparaissent dans les lèvres fines un peu sensuelles, s'infléchissant aux commissures dans une moue de hau-

[1] *Moderne Geister*, p. 438-39.

taine ironie; dans le regard voilé et comme ouvert en dedans, tantôt doux et mélancolique, tantôt agile et agressif, regard de mystique et de lutteur, regard troublant, inquiétant, tourmenté, sous lequel on frissonne et qui semble fouiller les consciences. Et le front surtout est magnifique, carré, solide, aux puissants contours, front héroïque et génial, vaste comme le monde de pensées qu'il abrita. Et dominant l'ensemble, accentuant encore davantage cette impression d'animalité idéale qui se dégage de la physionomie tout entière, une crinière blanche fougueuse, indomptée..

... Un homme, en résumé, d'essence spéciale, de type étrange, qui inquiète et subjugue, dont le pareil est introuvable, un homme qu'on ne peut oublier, quand on vivrait cent ans [1].

Il est resté tel à peu près, dit-on, jusqu'à la fin de sa vie; les caricaturistes ont abondamment exercé leur verve sur cette physionomie où se mêlaient des traits contradictoires, et dont le caractère général n'annonçait pas un homme dont la plume remuait le monde. Tous les deux ans environ, il donnait une pièce nouvelle, écrite posément, sans fièvre, avec réflexion, que les uns déclaraient folle et les autres sublime. C'est ainsi qu'il construisit une œuvre importante, une et variée à la fois, inégale et puissante, devant laquelle nous nous arrêterons, comme on s'arrête devant un vaste monument dont il est bien difficile d'embrasser tout l'aspect dans un regard [2].

[1] M. Bigeon, *les Révoltés scandinaves*, in-18, Paris, 1894, p. 253-54. — Qu'on voie aussi le portrait plus fouillé de M. G. Suarès, dans sa très belle étude (*Revue des Deux Mondes*, 15 août 1903, p. 871-877).

[2] Nous connaissons les *Poésies* d'Ibsen et ses premiers drames (*Catilina, le Tumulus, Olaf Lijekrans, la Fête à Solhaug, Madame Inger à Oertraat*, par la traduction de MM. de Colleville et Fr. de Zepelin, qui les ont accompagnées d'utiles préfaces; — *les Guerriers à Helgoland, Empereur et Galiléen*, par celle de M. J. Trigant Geneste, également avec préface; — *la Comédie de l'amour*, de nouveau par celle de MM. de Colleville et Fr. de Zepelin; — *l'Union des jeunes* et *les Soutiens de la Société*, par celle de MM. P. Bertrand et Ed. de Neven; — toutes les autres pièces (*Brand, Peer Gynt, Maison de poupée, les Revenants, l'Ennemi du peuple, le Canard sauvage, Rosmersholm, la Dame de la mer, Hedda Gabler, Sollness le constructeur, le Petit Eyolf, Jean-Gabriel Borkmann, Quand nous nous réveillerons d'entre les morts*), par celle du comte M. Prozor, qui les a commentées dans des préfaces explicatives très remarquables. — *L'ennemi du peuple* a été traduit également par M. Chenevière et par MM de Colleville et Fr. de Zepelin.

Pour l'interprétation et l'appréciation des œuvres d'Ibsen, voir entre autres : *Henrik Ibsen*, par C. Saroléa, Liège, 1891; — *Henrik Ibsen et le Théâtre contemporain*, par A. Ehrhard, in-18, Paris, 1902; — *le Drame norvégien*, par E. Tissot, in-18, Paris, 1903; — *la Philosophie sociale dans le théâtre d'Ibsen*, par Ossip-Lourié, in-18, Paris, 1900; — *Ibsen*, par A. Suarès, dans *la Revue des Deux Mondes* du 15 avril et 15 septembre 1903; — les nombreux articles consacrés à chacune de ses pièces par les critiques et feuilletonistes dramatiques.

II

Si l'on tentait une classification de cette œuvre, on pourrait, je crois, la diviser en quatre périodes, dont la succession marque un progrès à peu près régulier. Comme le plupart des hommes de sa génération, Ibsen a débuté par le romantisme, dont brillaient les derniers feux pendant qu'il préparait ses examens universitaires à Christiania. *Catilina* (1851), *le Tumulus* (1854), *Madame Inger à Oestraat* (1856), *Olaf Liljekrans* (1857), *la fête à Solhaug* (1857), vont chercher dans les chapitres les plus tumultueux ou les plus obscurs du passé, des héros assez violents pour fournir une matière plus ou moins incohérente aux intrigues échevelées et à la rhétorique grandiloquente de l'école. Mais il ne s'attarda pas à cet art inférieur, que la sève de la première jeunesse parvient seule à parer d'un éclat toujours factice; ou du moins, il réussit à le relever, soit par une intelligence plus éclairée de l'histoire, dans les *Prétendants à la Couronne* (1858) et dans *Empereur et Galiléen* (1864), soit par une interprétation plus profonde et plus personnelle de la vie, dans *la Comédie de l'amour* (1862), *Brand* (1866), *Peer Gynt* (1867).

Quelque talent qu'il ait mis dans les ouvrages de ces deux premières périodes, Ibsen ne réussit pas à les préserver du défaut inhérent à leur genre : ce caractère artificiel et factice dont l'art demeure imprégné, quand toutes ses racines ne plongent pas dans la vie ambiante, seule capable de le nourrir et de l'animer. Que ce fût par intérêt ou par réflexion, poussé par les forces secrètes de son génie ou par une raison très avertie et consciente, il finit par rompre sa dernière attache romantique, et se trouva bientôt en plein réalisme : école indispensable au développement d'un talent complet. Sa première œuvre dans ce genre avait été la *Ligue des jeunes* (1869), antérieure à *Empereur et Galiléen*; il y donna ensuite, coup sur coup, *les Soutiens de la société* (1877), *Maison de poupée* (1879), *les Revenants* (1881), *Un Ennemi du peuple* (1882); et si l'on veut encore, *Rosmersholm* (1886) et *Hedda Gabler* (1891). Le terme de réalisme caractérise assez exactement toutes ces pièces, même dans l'acception brutale qu'il prit dans le dernier quart du dix-neuvième siècle : ce sont bien, en effet, des œuvres d'observation, dans le sens même où les préconisaient les chefs de l'école; pas plus qu'eux, Ibsen ne laisse limiter le choix de sa matière par des considérations de goût ou de bienséance; comme eux plutôt, il la recherche avec un certain parti-pris d'âpreté, de noirceur et de misan-

thropie, aussi contraire à la vérité que le parti-pris inverse des « idéalistes » : le sombre drame des *Revenants* en est, je crois, le type le plus complet, sinon le mieux réussi.

Mais, si le réalisme est une école nécessaire, il ne saurait suffire à un esprit vraiment créateur. Qu'il manie la couleur, la glaise ou la parole, l'artiste éprouvera toujours, à un certain moment de son progrès, l'impérieux besoin d'imprégner plus fortement sa matière de son esprit, d'augmenter la part d'interprétation personnelle que son œuvre ajoute aux images de la vie. S'il est vrai, — selon la définition de Zola, qu'on a, je crois, souvent rappelée à propos d'Ibsen, — s'il est vrai que l'œuvre d'art est *un coin de la nature vu à travers un tempérament*, la période réaliste serait celle où l'artiste attache plus d'importance à la reproduction, par les moyens dont il est le maître, du « coin de la nature », tandis qu'au terme de cette période, il cherche plutôt à manifester, à travers « le coin de la nature », son tempérament; et plus il se sera approché de la nature, mieux il se trouvera armé pour la réfléchir, la comprendre et l'expliquer. C'est ainsi qu'Ibsen arriva à sa quatrième manière, à laquelle aucune étiquette générale ne convient plus, et qu'on ne peut désigner que par son propre nom : l'*ibsénisme*. Il l'avait effleurée, si l'on peut dire, dans le *Canard sauvage* (1884) et dans la *Dame de la mer* (1888), pièces puissantes, mais imparfaites et passablement obscures, comme le sont facilement ces œuvres de transition, où le poète se prépare à de nouvelles destinées; il en approcha davantage dans *Solness le constructeur* (1892), le *Petit Eyolf* (1894), *Jean-Gabriel Borkmann* (1897), et le réalisa enfin pleinement dans sa dernière œuvre : *Quand nous nous réveillerons d'entre les morts* (1899), qui sera dans l'avenir, je crois, une des plus grandes dates de l'histoire du théâtre.

Comme on en a pu juger par les dates de ces pièces, ces quatre périodes ne sont pas séparées l'une de l'autre par des démarcations rigoureuses. C'est que le développement d'un artiste dépend d'influences qui se contrarient, et suit rarement une courbe régulière : il admet, au contraire, des arrêts, des reculs, des saccades. On ne change pas de manière comme de vêtement : l'homme ancien survit dans l'homme nouveau, subit encore l'ascendant des formules dont il s'est délivré, peut y revenir dans son effort si difficile et qui le conduit si lentement vers le mieux. Cet effort même est d'autant plus laborieux, que la matière sur laquelle il opère est plus riche et plus susceptible d'un noble épanouissement : comme son Peer Gynt, Ibsen a beaucoup cherché son « moi »; il l'a pressenti souvent, il l'a dégagé peu à peu, dans la

série de ses œuvres les plus parfaites, et il a eu ce rare bonheur de le manifester dans toute sa vigueur, dans toute sa beauté, à la fin de sa carrière. A mesure qu'il s'en rapprochait, sa technique se perfectionnait : ses « moyens » devenaient plus simples, plus clairs, plus efficaces; il rompait plus complètement avec la routine dramatique dont quelques-unes de ses pièces les plus célèbres, comme *Maison de poupée*, sont encore infestées; il renonçait aux petites ruses, aux petites adresses, aux petits arrangements malins et stupides qui sont la ressource des fournisseurs patentés de certains théâtres: il réalisait cet idéal d'art libre, fier, audacieux et sûr, qui est celui de tous les vrais artistes, et dont les secrets ne s'enseignent pas. Pour comprendre son œuvre, il serait intéressant d'y chercher et d'y noter, d'une pièce à l'autre, les étapes de ce développement. Mais ce serait la matière d'un volume, non celle d'un essai que j'improvise sous l'aiguillon de l'actualité : on me permettra donc de choisir, parmi ces vingt-quatre drames, ceux qui me semblent les points de repère les plus essentiels, pour les examiner avec plus d'attention. Ce seront *Brand*, *Rosmersholm*, et *Quand nous nous réveillerons d'entre les morts*.

Bien que *Brand* appartienne à la période romantique et philosophique, il ne faut pas oublier qu'il a pour point de départ une anecdote authentique, dont le théâtre fut la ville natale d'Ibsen, et pour héros, ce pasteur Gustave-Adolphe Lammers, dont j'ai déjà cité le nom [1]. C'était un croyant dont le zèle dépassait singulièrement les mesures ordinaires. A soixante-quatre ans, quoiqu'il fùt pauvre et chargé de famille, il renonça à sa cure, à son traitement, sortit de l'église officielle dont la tiédeur offensait sa foi, et, suivi de quelques fidèles, s'en alla fonder, dans la montagne, une communauté plus fervente, qui ne subsista pas longtemps. M. Wœrner a tiré de son sermon d'adieu, qui fut publié, quelques extraits qui correspondent, en effet, assez exactement à certains discours ou à certaines situations de *Brand*. Ainsi, Lammers soutient que les sacrements ne sont « que pour ceux qui se convertissent vraiment au Seigneur » et que « ceux qui ne se repentent pas n'y doivent avoir aucune part ». Et l'on se rappelle la scène grandiose et presque sauvage où Brand refuse d'assister sa mère à l'agonie, parce qu'elle ne veut pas abandonner tous ses biens [2]. Peut-être un autre homme, Sören Kierkegaard, dont l'influence a été considérable sur l'œuvre d'Ibsen, a-t-il aussi fourni quelques traits au personnage [3]. Quoi qu'il en soit, cet arrière-fond de

[1] Voy. H. Wœrner, *Henrik Ibsen*, I, p. 177 et suiv., dont je suis le récit.
[2] *Ibid.*, p. 179.
[3] C'est, en tout cas, l'opinion de M. G. Brandes (*Revue bleue* du 6 juin

réalité — et de réalité vue de très près, presque vécue — a donné à cette œuvre plus de solidité à la fois et un sens plus profond qu'aux autres drames romantico-philosophiques. Elle demeure sans doute enveloppée dans bien des obscurités, on en suit difficilement le fil qui se perd parmi des épisodes inégaux, tantôt presque insaisissables, quand apparaît la bohémienne Gerd dont les divagations renferment un germe de sagesse, tantôt magnifiques et saisissants, comme la scène merveilleuse où Brand oblige sa femme à donner toute la défroque de leur enfant mort, jusqu'au petit bonnet qu'avaient trempé les sueurs suprêmes; on est quelquefois déconcerté, comme en présence d'événements qui tiennent du cauchemar et de la réalité, et dont le drame mélange ces deux éléments jusqu'à les confondre; la rhétorique même en est souvent confuse et l'on dirait que les phrases et les mots s'en vont parfois à la débandade, sans exprimer ce qu'ils voudraient dire, comme il arrive, par exemple, dans le long monologue de Brand abandonné, où se bousculent des métaphores et des allusions dans ce goût-ci :

... Voici des temps plus mauvais. De pires visions éclairent la nuit de l'avenir. Le loup de la raison se dresse sur la terre, aboyant railleries et menaces contre le soleil du Verbe. Un cri d'alarme retentit jusqu'au Nord et, tout le long des fiords, ordonne la résistance. Mais la face moite du nain grimace, rechignée. Ce n'est pas là son affaire, glapit-il. Que les autres peuples résistent, nous n'avons pas de sang à verser. Ce n'est pas à nous de lutter pour la vérité. Ce n'est pas pour nous que le calice fut vidé, ce n'est pas pour nous que le front de l'homme fut meurtri par la couronne d'épines, ce n'est pas pour nous que la lance romaine a pénétré dans son *côté*, ce n'est pas pour nous que *ses* mains et *ses* pieds ont été percés de clous, ce n'est pas pour nous qu'*il* a porté la croix. Les coups de lanière et l'insulte d'Ahasvérus jetant son manteau de pourpre sur les épaules du condamné : voilà notre part de la Passion [1].

Malgré de tels morceaux et des obscurités dans le détail, le thème central de l'ouvrage se détache avec le relief le plus *dramatique* qu'on puisse concevoir. Comme l'a dit le comte Prozor dans sa préface, « c'est l'idée devenant action et subissant les épreuves que la réalité lui suscite [2] ». En d'autres termes, c'est le conflit éternel entre la pensée et l'action, ou plus exactement, entre la pensée et la possibilité pratique qu'elle renferme. Le caractère de ce pasteur qui veut *tout ou rien*, — l'abandon complet de soi-même, l'absolu dans le sacrifice comme dans la foi, et

1903). Voy. aussi l'article de M. Maurice Muret, *Un précurseur d'Henrik Ibsen* dans la *Revue de Paris* du 1er juillet 1901.

[1] Trad. Prozor, p. 262. — [2] P. XXII.

dans tous les sacrifices et dans tous les actes, — est tracé avec une vigueur d'analyse, une puissance de coloris, une intensité de vie dont il est peu d'exemples dans la littérature théâtrale; l'ironie, la raillerie, le sarcasme se mêlent dans la peinture des personnages qui lui servent de repoussoir, comme ce bailli qui sait si bien par quels mensonges on conquiert la faveur populaire, ou comme ce doyen qui prêche avec tant d'à-propos la bonne petite religion politique, indispensable à la saine marche des choses et sympathique à l'Etat sacro-saint et tout-puissant. « Car l'Etat voit dans la religion une force qui élève le diapason public, le plus ferme boulevard de sa propre sécurité, en un mot le vrai guide de la morale[1]. » La mise en œuvre, ou si l'on me permet d'employer un mot désagréable, la *dramatisation* de ce thème, surprend d'abord, puis subjugue par tout ce qu'elle a d'inattendu et de grandiose. Quelque belle, ou profonde, ou subtile, ou saisissante qu'elle soit, une idée abstraite compte pour peu dans une œuvre d'art : tout dépend de la manière dont elle est entraînée dans l'action; et ici, l'on ne saurait trop admirer la richesse et l'énergie de l'invention. L'arrivée d'Agnès, que conquerra la ferveur de Brand, les scènes d'orage où Brand risque sa vie pour aller consoler une mourante, celle où il sacrifie la vie de son enfant à la poursuite de sa tâche, celle où il entraîne vers la montagne la foule qui bientôt se retournera contre lui, sont des morceaux foudroyants, qui soulèveront longtemps l'émotion des spectateurs et fourniront plus longtemps encore une inépuisable matière aux exégètes et aux commentateurs. Enfin, le dénouement est d'une « nouveauté » peut-être unique, puisque le tragique en est cherché, non pas tant dans l'avalanche qui emporte le héros, que dans le démenti jeté par une voix mystérieuse à l'effort de sa vie, à la « volonté » à laquelle il avait fait tant et de si durs sacrifices, à cette sauvage leçon du *tout ou rien* dont il s'était imprégné. Tant de beautés, et d'un tel ordre, suffiraient, certes, à faire oublier les obscurités et les défauts de cette œuvre extraordinaire. Mais Ibsen devait la surpasser.

Non pas, peut-être, dans ses œuvres réalistes : celles-ci, d'une exécution plus accessible à la fois et plus sûre, n'ont pas la même envolée et restent plus près de la terre, comme le veut leur nature même. Elles sont inégales : si l'on voulait chercher la « ficelle » dans *Maison de poupée*, on n'aurait pas de peine à la découvrir; et si l'on voulait discuter la vraisemblance, ou même la vérité des *Revenants* ou d'*Hedda Gabler*, on aurait beau

[1] Trad. Prozor, p. 214.

jeu. Je choisis dans le groupe celle que je tiens pour la plus importante et la mieux réussie, *Rosmersholm.*

C'est à la foi un drame de passion et une comédie politique. Ces deux éléments s'y mélangent, comme il arrive dans la vie réelle, où tant de fils divers sont souvent entrelacés; et ce mélange même donne à la pièce un sens plus complet et plus profond. Il suffira presque de la raconter, en marquant la division, pour qu'on le comprenne :

Le pasteur Jean Rosmer, qui a renoncé à son ministère par une sorte de timidité d'esprit, est le dernier descendant d'une ancienne famille patriarcale et considérée, — la première famille de la commune. Il est veuf : sa femme, atteinte d'une maladie d'esprit, s'est suicidée en se précipitant dans la rivière, de la passerelle qu'il voit de ses fenêtres et qu'il évite toujours. Pendant les derniers temps de sa douloureuse existence, elle avait attiré dans leur maison une jeune fille intelligente, d'origine incertaine, de passé inconnu, Rebecca West, qui n'avait pas tardé à y prendre un grand ascendant. Elle était devenue la confidente, l'amie, l'appui de Rosmer, qu'elle avait peu à peu gagné à ses idées, bien différentes de celles qui régnaient jusqu'alors à Rosmersholm. Et la pauvre Félicie avait assisté à cette emprise sans rien révéler à son mari de ses angoisses, ni de sa jalousie, qui, sans doute, avaient contribué à sa funeste décision. Après sa mort, Rebecca reste maîtresse du terrain : et comme elle avait eu, dès son entrée dans la vieille maison, le dessein de s'en emparer, il semble que rien ne la sépare de son ambition. Mais, sans s'en apercevoir, elle a subi la lente influence de ce milieu paisible, où l'air est comme imprégné d'une douceur, d'une humanité, d'une vertu séculaires; elle a été gagnée par la candeur et la bonté de l'homme qu'elle ne pensait d'abord qu'à conquérir, et au lieu de s'en tenir à inspirer l'amour, elle l'a éprouvé elle-même. En sorte qu'elle se sent séparée de cet être si noble et si pur par ses intrigues mêmes, — car elle a pris soin que Félicie connaisse la transformation de Rosmer, — par ses ruses, par ses mauvais desseins. Quand Rosmer lui fait l'aveu de son sentiment, elle répond par une confession qui doit les séparer à jamais. En vain son ami, trop épris et trop bon pour la condamner sans grâce, lui offre-t-il le pardon : elle sent qu'il ne pourra jamais la croire tout à fait, d'autant plus qu'elle aurait encore d'autres aveux à lui faire, que jamais la vie ne pourra les unir complètement, dans l'absolue intimité d'âme à laquelle à présent elle aspire comme lui; et comme la mort seule peut les rapprocher, ils iront la chercher ensemble sur la fatale passerelle.

Ce canevas aurait pu suffire à une pièce de moindre envergure. Voici comment Ibsen l'a relevé :

Rébecca sait fort bien qu'elle n'a rien à espérer de Rosmer aussi longtemps que, Félicie étant vivante, il restera l'homme qu'il est : c'est pourquoi elle emploie toute son adresse à le transformer en un libre-penseur, susceptible d'amour libre, à le lancer dans une action publique où il acquerra, pense-t-elle, l'audace d'agir au privé selon ses doctrines nouvelles, et de chercher son bonheur à tout prix. Mais ses calculs sont déjoués, dans cet ordre-là comme dans l'autre, par la sincérité de Rosmer : elle ne réussit qu'à le pousser dans un conflit d'intérêts que sa candeur ne comprend guère, et dont il sera nécessairement la victime. Ses amis de la veille, les conservateurs, que représente son beau-frère le recteur Kroll, homme étroit et fanatique, n'hésiteront point à le calomnier dès qu'ils auront deviné où est son point vulnérable, avec d'autant plus de rancune et de fiel qu'ils le tiennent pour un renégat. Il faudra donc qu'il recherche l'appui de ses nouveaux amis, les radicaux : mais ceux-ci, qu'incarne un journaliste taré, d'ailleurs excellent tacticien, Mortensgaard, ne veulent l'accepter qu'à leur merci, pour tirer de lui le plus grand profit possible. Quelles que soient ses croyances nouvelles, ils entendent que, dans leurs rangs, il représente la religion et la respectabilité : « Nous avons bien assez de libres-penseurs, monsieur le pasteur, lui explique Mortensgaard. J'allais dire que nous en avons trop. Ce dont le parti a besoin, ce sont des éléments religieux, quelque chose qui inspire le respect à tous »... Si Rosmer, dont la « conversion » est complète et qui a perdu la foi, se refuse à une telle duplicité, il le repousseront, eux aussi, ou même ajouteront leurs pierres à celles dont les conservateurs vont le lapider. En sorte que le malheureux, pris entre ces troupes ennemies, déçu dans ses nouvelles aspirations sans pouvoir revenir à son ancienne foi, n'ayant plus d'illusion sur les hommes et doutant de son « pouvoir de transformer les âmes », perd dans cette lutte contre trop d'adversaires à la fois hostiles et bas, les dernières forces dont il aurait besoin pour surmonter la terrible crise de son cœur.

Comme on le voit, les éléments opposés — conservateurs et novateurs, — s'entrechoquent à la fois entre les divers personnages de la pièce, et dans les âmes mêmes de ces personnages. Ce n'est pas seulement une petite commune norvégienne, sise au bord de quelque fiord, qui est le théâtre de cette lutte : c'est le cœur jusqu'alors paisible de Rosmer, c'est l'âme mystérieuse de Rébecca West. Tous deux sont remués, jusque dans leurs entrailles, par de mêmes événements et de mêmes influences, qui les

instruisent en sens inverse. Là est la puissante originalité de cette œuvre complexe et pourtant simple : je n'en connais aucune qui montre avec plus de clarté — j'emploie exprès ce mot, parce qu'on a trop souvent reproché à Ibsen d'en manquer! — les rapports éternels de l'âme individuelle avec les conflits généraux, l'étroite dépendance de nos actes privés et des opinions qui s'agitent autour de nous. On n'en trouverait guère non plus qui soit une plus virulente satire des partis politiques, et qui montre avec plus de force les dangers auxquels leur tactique expose souvent les idées mêmes dont elle voudrait assurer le triomphe.

III

Lorsqu'il écrivit cette belle pièce, la plus complète qu'il ait coulée dans le moule du « réalisme », Ibsen cherchait déjà une formule nouvelle et plus large. La faiblesse du « réalisme », en effet, c'est de limiter strictement le sens de l'œuvre d'art à la seule représentation de son objet. Or, la poésie aspire à plus d'envergure : par delà les êtres concrets qu'elle crée ou s'approprie pour les besoins de ses fictions, elle pressent les passions mêmes dont ils sont les jouets, les lois mystérieuses qui les gouvernent sans qu'ils les connaissent, le jeu des forces secrètes qui déterminent leurs actes ou leurs sentiments; elle a la faculté de ne pas les considérer isolément, mais d'entrevoir et de montrer derrière eux les longues files d'êtres à peu près pareils dont les actions qu'elle leur impose et les paroles qu'elle leur prête traduisent la pensée ou la sensibilité; et, volontiers, elle cherche à marquer ce caractère par quelque signe évident qui, emprunté au monde matériel, impose l'idée nette et permanente de la synthèse qu'elle embrasse ou des rapprochements qu'elle accomplit. En s'avançant dans cette voie, Ibsen était tombé, naturellement, sur le symbole : rien n'étant plus simple, ni plus conforme aux traditions de l'art, que de prendre un objet muet pour lui donner un sens très éloquent, qu'il suffit d'expliquer une fois pour toutes : le poisson des anciens chrétiens, la croix de ceux d'aujourd'hui, ou le goupillon des anticléricaux. C'est ainsi qu'il trouva sans grand effort le fameux canard du *Canard sauvage*, dont tant de badauds s'extasièrent, et la tour de *Solness le constructeur*, à laquelle non plus les commentaires n'ont pas manqué. Mais ce ne fut qu'une étape. Il comprit bien vite que le symbole, nécessaire à l'artiste que les conditions de son art obligent de s'adresser à la vue, ne saurait suffire, ni même convenir au poète, dont l'esprit se meut librement dans le temps

et dans l'espace, et peut embrasser, grâce à l'infinie diversité des mots, l'infinie diversité des choses. Il comprit que, dans une action dramatique en particulier, le sens le plus profond ou le plus général qu'elle peut avoir doit demeurer lié au drame lui-même, sans être enfermé dans quelque objet extérieur aux personnages, lequel ne sera jamais qu'un canard, s'il est un canard, ou qu'une tour, s'il est une tour; que, par conséquent, la valeur représentative ou symbolique d'un drame dépend exclusivement des actes qu'en commettent et des paroles qu'en prononcent les personnages, et qu'ainsi, le rôle du poète consiste à diriger cette action et à choisir ces paroles de telle sorte que leur sens le plus complet, le plus profond, le plus universel, s'impose par sa propre force à l'esprit des spectateurs. C'est ainsi qu'à partir de *Solness le constructeur*, nous le voyons renoncer à peu près complètement au symbole, ou l'enfermer dans l'âme même de ses héros. Sa technique s'en trouve transformée. Pour résoudre un problème ainsi posé, en effet, il faut des moyens singulièrement perfectionnés : il faut ramener l'action dramatique à ses traits essentiels, la dégager de toutes les contingences qui tendent à la rabaisser au niveau de la simple anecdote; il faut en user de même avec le dialogue, dont le sens n'apparaîtra dans sa clarté que s'il est déchargé de toute parole trop spéciale; il faut aussi inventer ou choisir un thème dont la nature même favorise un tel travail. Ibsen eut le bonheur de le rencontrer dans *Quand nous nous réveillerons d'entre les morts.*

Je sais que cette pièce a été l'une des plus discutées de son œuvre, et qu'au moment où elle parut, il ne manqua pas de critiques pour la déclarer manquée ou sénile. Mais n'est-ce pas l'habituelle fortune de toutes les œuvres dans lesquelles un grand artiste réalise pleinement sa conception d'art, quand cette conception comporte une forte part de nouveauté? On ne marche pas impunément en avant, dans la nuée. Peut-être que, comme on l'a dit avant moi, l'heure de cette œuvre n'a pas encore sonné, peut-être passera-t-elle quelque temps encore pour obscure, confuse ou folle. Je vais dire pour quelles raisons elle me paraît la plus admirable — et de beaucoup — de celles que nous laisse Ibsen.

Nous avons un monde de sentiments cachés au fond de nous-mêmes, qui affleurent rarement à la surface de notre existence : ils sont comme la substance inexplorée, comme l'humus mystérieux où plongent les racines des sentiments plus communs dont notre vie est remplie, et qu'ils alimentent. Eux-mêmes n'existent, pour ainsi dire, qu'à l'état de virtualités : ils attendent pour se développer certaines rencontres, certains incidents qui ne se pro-

duisent pas nécessairement dans toutes les existences, et meurent souvent en même temps que les destinées incomplètes où ils n'ont pu s'épanouir. Et pourtant, c'est seulement quand nous avons goûté leurs fleurs et leurs fruits que nous avons vraiment vécu, acquis la pleine conscience de ce que nous sommes, réalisé le « moi » complet que chacun de nous peut être, et n'est pas toujours. Cette *substruction* profonde de nos êtres, ce règne obscur des germes de nos destinées, est un domaine que beaucoup de poètes ignorent aussi complètement que le commun des hommes. Si Henrik Ibsen a si profondément ému ses contemporains, c'est peut-être parce qu'il l'a toujours pressenti, et s'en est quelquefois approché. Dans son dernier drame, il y est entré d'un pas si victorieux, il y a projeté tout à coup de telles lumières, qu'il a fait une œuvre peut-être unique, digne en tout cas de prendre rang à côté des plus grandes, et sur laquelle s'exercera la sagacité de commentateurs aussi longtemps que durera notre civilisation.

Je n'essayerai point de prouver ce que j'avance en racontant *Quand nous nous réveillerons d'entre les morts* : ce serait aller à fins contraires, le récit d'une telle œuvre ne pouvant en aucune manière donner l'impression de ce qu'elle est. Je tâcherai seulement de montrer avec quel art et de quelles matières elle est composée. Ce sera encore une opération bien ingrate : celle d'un chimiste qui, pour expliquer le génie du peintre, analyserait les couleurs du tableau, ou d'un luthier démontant un violon après avoir frémi au chant du virtuose. Mais de telles recherches ne sont-elles pas la raison d'être de la critique, — et celle-ci peut-elle faire mieux que de les poursuivre en simple bonne foi?...

L'œuvre, donc, pose d'abord le problème le plus profond de la vie humaine : celui du but que nous pouvons assigner à nos sentiments comme à notre travail. Et l'on voit qu'il n'en est qu'un seul : créer, faire ou refaire de la vie. L'homme y tend à travers l'œuvre à laquelle il voue son effort ou son génie, sans jamais parvenir à le réaliser pleinement, puisque son rêve se gâte en prenant corps, et puisque, par une étrange contradiction, il ne réussit à faire de la vie qu'en s'éloignant d'elle. La femme y tend par la maternité, dont seulement elle peut attendre le bonheur et l'apaisement. Ensemble, Irène et le sculpteur Rubek ont travaillé à l'œuvre commune : l'homme avec son génie, la femme avec son âme. « Je t'ai servi avec tout le sang de ma palpitante jeunesse [1], » dit celle-ci, et celui-là le reconnaît : « Tu n'étais pas un modèle pour moi; tu étais la source même de ma création [2]. » Aussi, l'œuvre

[1] Trad. Prozor, p. 101. — [2] *Ibid.*, p. 106.

achevée est-elle pour Rubek une chose indépendante de lui, à laquelle il donne un nom, qu'il modifie selon la destination qu'il lui assigne, qu'il gâte et qu'il corrige; pour Irène, elle est « notre enfant », — c'est-à-dire une part d'elle-même, qui jamais ne s'en détache tout à fait, même quand elle va s'enterrer au fond de quelque musée. Elle s'est donnée, il a pris. Il est, dit-elle, « l'artiste qui, de ses mains légères et insouciantes, a pris un corps palpitant de jeunesse et de vie et l'a dépouillé de son âme afin de s'en mieux servir pour créer son œuvre d'art [1]. » S'il reste affligé de n'avoir pas complètement atteint son rêve d'artiste, Irène perd la raison de n'avoir pu réaliser sa destinée de femme :

Je suis un artiste, lui dit Rubek. Et je ne rougis pas des faiblesses dont je ne parviendrai peut-être jamais à me défaire. Car, vois-tu, je suis un artiste... Et j'aurais beau faire, je ne serai jamais autre chose qu'un artiste.

Elle répond :

Mais moi, j'étais un être humain! J'avais aussi une vie à vivre, une destinée à accomplir. Vois : j'ai tout quitté, j'ai renoncé à tout pour me soumettre à toi... Ah! ce fut un suicide, un crime contre moi-même. Et ce crime, je ne pourrai jamais l'expier. J'aurais dû mettre des enfants au monde..., beaucoup d'enfants..., de vrais enfants, et non de ceux que l'on conserve dans des sépulcres. C'était là une vocation [2].

Les êtres moyens, qui côtoient à distance ces deux êtres de choix, n'ont pas une autre aspiration. Seulement, ils en sentent plus passivement l'appel, et obéissent sans résistance. « Je cherche la vie, pour la faire passer avant toutes choses [3] », dit Maïa, qui n'est qu'une petite femme, et elle va droit au chasseur d'ours, brutal et vigoureux, que le hasard a mis sur son chemin.

Ainsi, tout notre effort humain, celui du génie, celui de l'amour, celui de la simple sensualité, tend à créer la vie, à nous prolonger dans l'espace et dans la durée, à refaire ce que nous sommes ou à en éterniser l'image. Et ce laborieux travail d'enfantement est la source de nos plus cruelles souffrances. Il ne s'accomplit que par la collaboration des deux sexes qui se complètent, sans pouvoir jamais se confondre entièrement, malgré l'éperdue aspiration qui les pousse l'un à l'autre. « Il me faudrait vivre avec un être qui, pour ainsi dire, s'ajouterait à moi, me compléterait, ne ferait qu'un avec moi dans tous les actes de ma vie », explique Rubek. Maïa, la petite femme, lui répond simple-

[1] Trad. Prozor, p. 156. — [2] *Ibid.*, p. 168-69. — [3] *Ibid.*, p. 180.

ment : « C'est là une tâche trop difficile pour moi et que je ne saurais remplir [1]. » Mais Irène, qui l'a tentée, n'a pas mieux réussi : « Je t'ai donné mon âme jeune et vivante. Et je suis restée avec un grand vide en moi, sans âme [2] ». Peut-être parce que la tâche est inaccessible! Le sentiment puissant de cette impossibilité que dégagent toutes les scènes de l'œuvre nous secoue de ce frisson tragique que soulèvent les poètes, chaque fois qu'ils nous montrent jusqu'en sa profondeur l'abîme de notre destinée.

Cependant, si l'homme et la femme se morfondent à poursuivre en vain cette union complète où les pousse l'aspiration profonde de leurs deux êtres différents, ils en approchent quelquefois, ils ont l'illusion de l'atteindre, quand l'amour les éblouit ou les enivre. Lorsqu'elle posait devant Rubek et lui donnait son âme, Irène eut cette illusion, parce qu'elle aimait; tandis que Rubek ne l'eut pas, parce qu'il n'aimait pas. Et quand elle fut morte dans le cœur d'Irène, l'illusion s'éveilla dans celui de Rubek, — trop tard. Au temps où ils auraient pu l'avoir ensemble, Rubek ne pensait qu'à l'œuvre qu'il tirait de la beauté d'Irène, elle ne pensait qu'à l'amour qu'elle attendait de lui. Ces moments représentaient pour le modèle l'infini de son désir; ils n'étaient pour l'artiste qu'un « épisode », un épisode qui, pensait-il, se renouvellerait sans peine et recommencerait toujours. Quand il eut l'inconsciente cruauté de prononcer le mot devant Irène, en la remerciant, elle disparut de sa vie; et voici qu'alors, par un de ces revirements dont l'inattendu nous livre les plus intimes secrets de notre nature, il comprit son erreur, ou du moins en subit les effets, vit s'effriter son génie, perdit le goût de son travail et n'eut aucun plaisir à se voir admiré : « Je n'aimais plus mon œuvre. Les fleurs et l'encens qui m'étaient prodigués par les hommes me suffoquaient, m'exaspéraient, me donnaient envie de fuir, de me cacher au fond des bois [3]... » Comment donc saisir ce rêve fuyant de l'amour, qui seul donnerait la vie à l'œuvre créée, la saveur à la vie véritable? qui serait la vie elle-même, celle que Rubek supplie Irène de lui faire revivre [4]? celle qu'Irène a eu peut-être un instant l'illusion de posséder, mais dont elle sent bien qu'elle n'a eu que l'illusion, puisque, dit-elle, « quand nous nous réveillerons d'entre les morts, nous verrons que nous n'avons jamais vécu [5] ». Il n'y a que deux voies pour la chercher : la première est, après en avoir rabaissé l'idée à un but accessible facilement, de descendre vers les plaines; la

[1] Trad. Prozor, p. 134. — [2] *Ibid.*, p. 113. — [3] *Ibid.*, p. 137. — [4] *Ibid.*, p. 179. — [5] *Ibid.*, p. 185.

seconde conduit « dans la splendeur lumineuse des sommets, sur les cimes de l'oubli[1] ». Peut-être n'est-on pas maître de choisir : Maïa et son tueur d'ours prennent la première, sans seulement songer à en chercher une autre; Irène et Rubek suivront la seconde, et l'avalanche les emportera, comme Brand. Ainsi, par son dénouement, la dernière pièce d'Ibsen, qui est un suprême poème d'amour, tel que peut le concevoir un vieillard dont les yeux ont fouillé tous les secrets de la vie, va rejoindre le seul drame d'amour dont on puisse le rapprocher : celui de *Tristan et Iseult* qu'emporte ensemble, pareillement, la même vague d'apaisement et d'oubli. Comme si, pour les poètes qui ont plongé leurs regards jusqu'au tréfonds des mystères du cœur, la mort était la seule réponse à tant d'énigmes indéchiffrables, le seul dénouement qui réalise enfin l'union rêvée, poursuivie à travers des désastres, et nécessaire...

Je m'arrête avec le doute d'avoir insuffisamment expliqué cette œuvre que beaucoup méconnaissent encore, qui sera discutée longtemps et dont la magnificence et l'émotion me pénètrent davantage chaque fois que je la relis. Ibsen l'avait intitulée *épilogue dramatique*[2]. Peut-être ne croyait-il pas lui-même qu'elle serait son dernier mot. Mais la maladie l'atteignit peu de temps après qu'il l'eut achevée : ensuite, quoique sa santé s'améliorât, il cessa d'écrire. Le papier, dit-on, n'attendait plus sur la table, les plumes se rouillaient, l'encre séchait dans l'encrier. Et ce ne sera pas une des moindres grandeurs de sa destinée que de s'être arrêté là. Le vieux pêcheur avait, cette fois, jeté son filet trop loin dans les eaux profondes, son art avait tiré trop de parti de son dernier butin, pour qu'on pût, après, lui souhaiter rien de mieux que le silence et la mort.

IV

Ainsi, dans sa dernière œuvre, Ibsen a enfin réalisé tout son « moi », selon l'aspiration de sa laborieuse carrière, et si l'on y voulait insister davantage, ce serait l'occasion de constater l'importance qu'a, pour assurer l'originalité d'une œuvre littéraire, la nouveauté du moule et de la forme. En effet, ses précédentes pièces ressemblent encore, par leur structure, à des modèles connus : *Quand nous nous réveillerons d'entre les morts* ne ressemble à aucun. Où rencontrerait-on le formidable raccourci d'une charpente pareillement audacieuse, dont les poutres, si

[1] Trad. Prozor, p. 218.
[2] Prozor, préface, p. 2.

l'on peut dire, tiennent ensemble par un impénétrable miracle l'équilibre ou d'ajustement? Où chercher un second exemple d'une intensité si hardiment elliptique dans le dialogue, ramené avec une vigueur sans égale à ses traits essentiels, comme si les mots et les phrases ne tendaient plus à rendre que la substance primordiale ou les éléments mêmes des sentiments et des idées? Si ces trouvailles jusqu'alors inédites ne sont pas la cause unique de la saisissante originalité de l'œuvre, du moins contribuent-elles pour une belle part à l'accentuer et à l'imposer. Mais, avant de s'emparer ainsi, par des moyens dont il est le créateur, d'une matière nouvelle, Ibsen avait subi, directement ou indirectement, certaines influences dont ses ouvrages gardent la trace. On ne saurait s'en étonner, puisqu'en aucun domaine on ne fait rien avec rien, et puisque partout, les plus puissants novateurs sont reliés par beaucoup d'attaches à leurs précurseurs ou à leurs contemporains. La question n'en a pas moins soulevé des discussions très vives, auxquelles ont pris part quelques-uns des esprits distingués de ce temps-là : MM. J. Lemaître, E. Faguet, G. Brandes, etc. Je n'ai pas sous les yeux toutes les pièces d'un débat qui serait un curieux chapitre d'histoire littéraire; j'essayerai pourtant d'en noter les traits principaux, à l'aide de deux études fort bien faites qui les ont résumées : un article de M. Victor Basch sur *Ibsen et George Sand* [1], et un autre de M. Maurice Muret, intitulé : *Un précurseur d'Ibsen, Sœren Kierkegaard* [2].

Le problème est celui-ci : Les idées générales qu'Ibsen met en action dans ses drames sont-elles ou non la continuation de celles qui ont alimenté notre littérature française vers 1848, sous l'influence des réformateurs sociaux et des utopistes, et dont les romans de George Sand ont été la plus complète expression littéraire?

M. Jules Lemaître a été, je crois, le premier à esquisser le rapprochement; mais il n'a pas été aussi résolument affirmatif qu'on l'a répété plus tard, en donnant à quelques-uns de ses jugements un sens qu'il avait lui-même corrigé ou atténué. C'est ainsi qu'il termine en ces termes le premier feuilleton qu'il ait consacré à Ibsen, à propos de *Revenants* :

... Vous voyez que, tout de même, cette Mme Alving est quelque chose d'autre qu'une révoltée à la George Sand [3].

Et à propos de *Maison de poupée :*

[1] *Cosmopolis*, février 1898.
[2] *Revue de Paris*, 1er juillet 1901.
[3] 19 avril 1889. — *Impressions de théâtre*, 5e série, p. 26.

Ce qui nous émeut chez M[me] Alving et chez Nora, c'est leur sincérité, leur désintéressement, leur courage, et leur angoisse. Et de même, ce qui nous intéresse chez Ibsen, ce n'est point qu'il pense juste (cela, vraiment, nous n'en savons rien), c'est qu'il pense hautement, qu'il sent profondément, — *qu'il est mécontent du monde*, — et inquiet avec génie.

Sans cela, — qui est tout, — l'œuvre d'Ibsen nous laisserait assez indifférents. Car le fond même de ses revendications, nous le connaissions déjà. On nous a déjà dit que le mariage est une institution oppressive s'il n'est pas l'union de deux volontés libres et si la femme n'y est pas traitée comme un être moral. Déjà, on nous a parlé des conflits de la morale religieuse ou civile avec l'autre, la grande, celle qui n'est pas inscrite sur des Tables ; et déjà, chez nous, on a opposé les droits de l'individu à ceux de la société... Nous avons entendu ces choses entre 1830 et 1850, car toutes les théories révolutionnaires ont abondé, à cette époque, dans notre littérature. Seulement, il s'y mêlait beaucoup de rhétorique et de romantisme; c'étaient des théories sonores et à panaches. Chez Ibsen, la sincérité et la simplicité sont parfaites et l'angoisse morale a un accent d'une intensité incroyable. La femme incomprise de nos romans de 1840, pour protester contre la tyrannie sociale et conjugale, prenait un amant, et son mari était inévitablement un personnage dépourvu de toute délicatesse. La femme scandinave est rigoureusement vertueuse; son mari l'aime et est le plus honnête du monde ; ses griefs contre lui sont de ceux que peut seule concevoir une âme très profonde et très sérieuse; enfin, tandis que Valentine et Indiana usent de leur droit dans le même temps qu'elles l'affirment (si ce n'est même un peu avant), Nora ne bougera point qu'elle n'ait résolu tous les problèmes religieux et sociaux, et elle va s'enfermer dans la solitude pour y faire une retraite philosophique de quelques années.

Vous voyez la nuance, et c'est pourquoi j'ai cru devoir m'arrêter si longtemps sur *Maison de poupée* [1]. »

M. Lemaître a raison : tout est dans la « nuance », et elle est assez marquée pour attirer l'attention. M. Victor Basch, qui a repris la question de plus près, un érudit qui remonte aux sources et confronte, ne s'y est pas trompé. Il a reconnu entre Ibsen et Sand certaines « affinités », qui frappent « au premier abord »; mais il a constaté aussitôt après que « la révolte contre le présent s'est exprimée chez les deux écrivains de façon très différente, *pour ne pas dire opposée* »; et c'est le point de vue qu'il a soutenu dans ses fortes pages :

D'abord, si l'on remonte aux idées générales des deux écrivains, on les trouvera aussi différentes qu'on peut s'y attendre, quand on pense à la différence des races, des milieux, des tempéraments, de l'éducation, etc., je veux dire aussi différentes que peuvent l'être des doctrines qui, à moins d'être diamétralement opposées, se rencontrent toujours; car enfin, s'il y a pessimisme

[1] 26 avril 1889. — *Ibid.*, p. 45-46.

et pessimisme, individualisme et individualisme, on ne demandera pourtant pas à deux pessimistes de différer autant l'un de l'autre que d'un optimiste, non plus qu'on ne cherchera entre deux individualistes une distance égale à celle qui les sépare d'un collectiviste; et cela saute aux yeux. « Affirmer que George Sand et Ibsen sont l'un et l'autre idéalistes, moralistes, pessimistes et individualistes, dit M. Basch, c'est dire, somme toute, fort peu de chose. Ce qui importe, c'est de discerner quelle a été la nuance de l'idéalisme, la couleur du pessimisme, le timbre de l'individualisme de chacun des deux écrivains, et quelles ont été les applications pratiques qu'ils ont tenté de tirer de leurs principes pour résoudre les grands problèmes qui ont agité l'âme de leur temps et de leur nation. » C'est la vérité même : il n'y a qu'un petit nombre de corps simples, et le monde en est fait; il n'y a que cinq couleurs, et la gamme des nuances nous paraît presque infinie; il n'y a que très peu d'idées mères, et la pensée n'a pas de limites. Et c'est un travail facile que de ramener en gros tout cela au protoplasma primitif.

Que si maintenant on suit encore M. Basch dans ses recherches de détails, on verra que les différences s'accentuent et se précisent. Il nous montrera sans peine que, malgré quelques fragments pessimistes qu'on relève dans son œuvre — et dans quelle œuvre n'en relèverait-on pas de pareils? — George Sand est optimiste; qu'elle est idéaliste aussi; que si elle est individualiste quand elle réclame le droit de la passion, elle ne l'est guère que sur ce point, et sur le reste invective assez souvent ses coreligionnaires d'un instant; qu'elle adore un Dieu qui ressemblerait plus, nous semble-t-il, au Dieu de Béranger qu'à celui d'Ibsen et de ses pasteurs. Autant de traits essentiels qui sont à l'extrême opposé de ceux qu'on relève dans l'œuvre d'Ibsen. Et cette opposition se manifeste parfois en des formules très nettes, que M. Basch rapproche avec une irréfutable éloquence :

« La notion la plus vivante et la plus religieuse du progrès de l'esprit humain, c'est, pour parler la langue de mon temps, la notion de solidarité, a écrit George Sand au seuil de l'*Histoire de ma vie*. — Je n'ai jamais eu de prédilection pour la solidarité, écrit de son côté Ibsen; je ne l'ai considérée que comme un article de foi traditionnel, et si l'on avait le courage de négliger tout à fait ce sentiment, on serait peut-être délivré du fardeau qui pèse le plus lourdement sur la personnalité. »

Il n'y a vraiment qu'un point où l'illusion de cette ressemblance peut se prolonger quelque temps : c'est sur la question du mariage. Tous deux, en effet, protestent contre l'institution. Mais

leurs protestations partent d'un sentiment différent et se manifestent autrement. M. Basch marque la nuance avec beaucoup de finesse et d'exactitude, quand il note que chez Ibsen, la révolte est « toute logique, toute intellectuelle, toute morale », — et donc plutôt désintéressée, — tandis que chez George Sand elle est surtout « sentimentale » ou « passionnelle », — et tient surtout à des motifs personnels. Dans le fait, nous n'imaginons pas Indiana ou Valentine quittant leur foyer, comme Nora, pour aller parfaire leur éducation incomplète, découvrir leur personnalité, et remplir leurs devoirs en elles-mêmes; elles obéissent beaucoup plus simplement à des impulsions beaucoup plus personnelles; elles veulent l'amour, et le veulent complet, et le veulent toujours; et si elles invectivent le mariage, c'est parce qu'il est un obstacle aux caprices trop violents de leurs sens trop impérieux. Les héroïnes de Georges Sand ont toujours, un peu, des tempéraments de courtisanes; celles d'Ibsen sont presque toujours, au fond, des honnêtes femmes, même quand leur conduite étonne, offense ou déconcerte. Et l'on trouvera peut-être que la « nuance » est assez marquée?

En vérité, il semble bien que si l'on tient à trouver à Ibsen des ancêtres intellectuels, il faudrait les chercher plus près de ses lieux d'origine. M. Georges Brandes a nommé celui dont l'action, du moins indirecte, paraît avoir été le plus efficace. C'est un théologien danois, Sören Kierkegaard, auquel il avait consacré une importante étude en un temps où la gloire d'Ibsen commençait à peine à rayonner[1] : homme ardent, écrivain puissant, prédicateur enflammé, dont il résume les aptitudes en disant : « C'était l'homme (qu'il fallait) pour diriger une agitation telle que notre siècle en a peu lancées, lui qui joignait la conscience personnelle d'un Lassalle à l'éloquence d'un O'Connell et à la mordante ironie d'un Swift [2]. » M. Maurice Muret a curieusement étudié ce personnage, spécialement dans les rapports de sa pensée avec celle d'Ibsen; et l'on voit bien qu'elles se rencontrent sur plus d'un point. Entre autres sur la question du mariage. Dans les idées de l'ouvrage capital de Kierkegaard, *l'Un ou l'Autre*, que dégage M. Muret, on reconnaît presque trait pour trait celles de certains drames d'Ibsen; et il semble que ce soit avec raison que le critique attribue à Kierkegaard la première origine de « révoltées », d'Ibsen. Il lui attribue également toute la partie religieuse ou théologique de l'œuvre d'Ibsen. « Les innombrables

[1] *Sœren Kierkegaard, ein literarisches Charakterbild*, von G. Brandes. 240 p. Leipzig, 1879. — [2] P. 226.

pasteurs du dramaturge norvégien, dit-il, — Strodtmann, de la *Comédie de l'Amour*; Manders, de *Revenants*; Rosmer, de *Rosmersholm*, — ont tous lu Kierkegaard, l'approuvent ou le blâment. Dans la tragique figure de Brand, Ibsen a exactement incarné l'idéal nouveau. Le programme du théologien révolté tient tout entier dans les discours du pasteur-martyr. » Il y a pourtant entre les deux une différence capitale, qui n'a d'ailleurs pas échappé à M. Muret : Kierkegaard est un croyant, tandis que la foi est plutôt pour Ibsen un objet de curiosité intellectuelle et un élément très dramatique de son art. Mais alors, si l'on donnait à cette réserve l'importance qu'elle comporte sans aucun doute, — car qu'est-ce qui différencie plus nettement les hommes que l'absence ou la présence en eux de la foi religieuse? — on trouverait peut-être que Kierkegaard a bien plutôt servi de *modèle* à Ibsen qu'il ne l'a influencé, ou, si l'on préfère, qu'il a fourni certains traits à quelques-uns des personnages d'Ibsen plutôt qu'il n'a contribué à la formation de son génie. Et il est possible que ce soit là la nuance exacte.

Kierkegaard n'est d'ailleurs pas le seul Scandinave auquel on attribue une part d'influence sur celui qui les domine tous. On cite, à côté de lui, le Norvégien Jean-Sébastien Welhaven, qui était doyen de la faculté de philosophie de l'université de Christiania quand Ibsen y prit ses grades [1], et dont les poésies nationales et politiques soulevaient de violentes tempêtes. On en cite d'autres encore. Mais il n'importe : Ibsen les a tous dépassés. Il faut bien des ruisseaux, des torrents et des rivières pour faire un de ces larges fleuves dont les eaux sont l'orgueil d'un peuple et la beauté d'un pays...

V

L'histoire des sources intellectuelles d'Ibsen serait un curieux chapitre de psychologie; celle de son influence serait un curieux chapitre d'histoire littéraire.

Cette influence, je crois, fut universelle. En tout cas, elle s'est fait sentir en même temps dans les pays dont nous pouvons suivre un peu le mouvement. Elle y a suscité les mêmes crises, les mêmes révoltes, les mêmes enthousiasmes, les mêmes irritations. Je cite à l'appui l'assertion d'un écrivain et dramaturge anglais de grand talent, M. Bernard Shaw, qui a écrit sur Ibsen un petit livre profond, suggestif, paradoxal, agressif, impertinent, — le plus exquis petit livre, en un mot, qu'on puisse lire. « Comment

[1] Lothar, *ouvrage cité*, p. 19 et suiv.

se fait-il, se demande-t-il en débutant, qu'Ibsen, dramaturge norvégien de célébrité européenne, exerce un tel attrait sur une portion du peuple anglais, qui le salue comme le plus grand des poètes dramatiques et des moralistes vivants, tandis qu'au contraire une autre portion est tellement révoltée par son œuvre, qu'elle lui applique des termes que les nécessités du cas l'obligent à reconnaître simplement obscènes? Ce phénomène s'est produit partout en Europe où les pièces d'Ibsen ont été représentées, aussi bien qu'en Amérique et en Australie[1]... » Nous ne pouvons malheureusement pas essayer de le suivre à travers le monde; mais nous savons bien qu'en France, les choses se sont passées très exactement comme le dit M. Bernard Shaw. M. Ernest Tissot l'a fort bien montré dans sa *Petite histoire du courant ibsénien en France*[2], à laquelle on ne peut guère reprocher que de donner à Ibsen plus d'influence encore sur quelques-uns de nos auteurs qu'il ne lui en revient.

Il y eut d'abord une période d'effarement, de stupéfaction, d'horreur, avec de grands efforts pour comprendre, auxquels nous devons, entre autres, quelques-uns des meilleurs articles qu'ait écrits M. Jules Lemaître. On n'a pas oublié les surprises de Francisque Sarcey. Ses feuilletons sont émaillés d'aveux sans artifices : « La vérité est que je n'ai pas compris grand chose au chef-d'œuvre d'Ibsen, écrit-il, par exemple, à propos de *Revenants*, et que, si je n'avais eu la précaution de lire la pièce avant de la voir jouer, je n'y aurais rien compris du tout[3]. » Et, un peu plus tard, à propos du *Canard sauvage* : « Songez donc que, s'il (Antoine) ne nous avait pas donné le *Canard sauvage*, nous en aurions eu pour dix ans à entendre chanter les louanges du Shakespeare norvégien; il va nous débarrasser bientôt, en jouant la *Princesse Maleine*, d'un autre faux Shakespeare, belge ou flamand, Maeterlink, dont on nous rabat les oreilles à cette heure. Grâce à lui, j'imagine que, dans quelques années, on finira par découvrir un certain Français, nommé Scribe, qui avait tout de même le sens du théâtre, et qui a écrit des œuvres vraiment amusantes, des œuvres dont le premier mérite était d'être claires[4]. » Si Sarcey revenait au monde, il serait surpris de constater que sa prédiction ne s'est point réalisée. Mais c'était un homme solide dans ses opinions : il attendrait.

Cependant, des interprètes intelligents et zélés s'appliquaient à

[1] *The quintessence of Ibsenism*, Londres, 1891, p. 5.
[2] *La Quinzaine*, 1901.
[3] 2 juin 1890, *Quarante ans de théâtre*, VIII, p. 330.
[4] 4 mai 1891, *ibid.*, p. 338.

déchiffrer cet art nouveau, à l'expliquer, à l'imposer : M. Antoine, qui livra les premières batailles, M. Lugné-Poé, qui alla l'étudier en Norvège. Celui-ci a raconté les tâtonnements, les efforts, les crises de cette période héroïque : « Sans doute, dit-il, les premières représentations d'Ibsen ont été incertaines, incorrectes, et la mauvaise humeur du public était par trop souvent justifiée. On comprenait mal, on déchiffrait mal ces longues phrases pleines d'incidentes qui débordaient, empiétant les unes sur les autres, traductions malaisées des courtes répliques norvégiennes, simples et elliptiques. Que faisait-on, alors, Messieurs? Oh! c'est bien simple : on attribuait à je ne sais quel lyrisme, quel romantisme brumeux ce que l'on ne comprenait pas, et on « mélopait », on chantait [1]... » Peu à peu, on s'assimila mieux cette pensée étrangère, on en saisit les rapports qu'elle conserve avec les nôtres, et l'on arriva aux représentations que nous offrent à présent *l'Œuvre* et le *Théâtre Antoine*, et qui sont, me semble-t-il, parfaitement égales à celles des auteurs nationaux. Peut-être même sont-elles facilement meilleures : les œuvres d'Ibsen, comme toutes les grandes œuvres, soutiennent leurs interprètes. Au lendemain de la mort du maître, j'ai été applaudir, à *l'Œuvre*, *Maison de poupée*. Je n'aime pas beaucoup la pièce, mais les interprètes groupés autour de la grande artiste qu'est Mme Suzanne Després, étaient excellents; et l'ensemble, étudié avec une parfaite et minutieuse intelligence des détails, avait une couleur tout à fait saisissante.

A mesure que les acteurs interprétaient ces pièces avec plus de vérité, la critique les comprenait mieux. Plusieurs ouvrages attentifs [2] vinrent les commenter, les placer dans leur milieu, nous apporter quelques-uns de ces renseignements qui sont indispensables à l'intelligence d'une pensée étrangère. Le fait même d'en connaître un plus grand nombre, de pouvoir les comparer entre elles et suivre pas à pas le développement de leurs auteurs, servit utilement leur cause. Elles se rapprochèrent de nous. Bientôt, quelques-uns de leurs juges, et de ceux qui, par la nature même de leur esprit, en semblaient le plus éloignés, pressentirent une part au moins de leur puissance. M. René Doumic n'est certes pas de ceux qu'on accusera d'un facile engouement pour les littératures étrangères : fidèle, au contraire, à la tradition française, il consacre à la défendre le meilleur de son vigoureux talent; pas plus qu'à l'abandonner, il n'est disposé à rechercher ces paradoxes moraux que beaucoup prennent pour des hardiesses,

[1] *Revue bleue*, 23 juillet 1904.
[2] Ceux de MM. Ernest Tissot, Ehrhardt, Ossip-Lourié, etc.

alors qu'ils ne sont si souvent que de la candeur ou de la perversion. Mais il possède cette droiture d'esprit qui se fait un devoir de comprendre des œuvres mêmes très éloignées du cercle préféré, quand elle y devine une véritable valeur; et, dès la première représentation de *Canard sauvage*, il écrivait cette page, assez caractéristique pour qu'il faille la relire avec soin.

La pièce qu'on nous a donnée cette fois, le *Canard sauvage*, est l'une des plus caractéristiques dans l'œuvre d'Ibsen. C'est dire qu'elle est aussi l'une des plus déconcertantes pour un public français. Il nous faut faire un violent effort sur nous-mêmes, rompre avec nos habitudes intellectuelles, oublier les formes d'art qui nous sont familières. Il nous faut accepter les lenteurs du drame, les minuties de la peinture, les étrangetés d'une pensée qui volontairement s'enveloppe de voiles. Il nous faut sortir de notre milieu pour aller vers des hommes dont l'état d'esprit, comme le genre de vie, est très différent du nôtre. Encore devons-nous nous avouer que même à ce prix nous ne pénétrons pas entièrement le sens de l'œuvre : car nous avons beau faire, c'est avec une âme française que nous allons à la rencontre de l'âme étrangère, et on ne saurait donc parvenir à l'entente complète et à l'intime pénétration. Pour apprécier le *Canard sauvage*, il faut se placer à un double point de vue. La fable a été choisie, les événements ont été combinés dans l'évidente intention de rendre sensible, d'exprimer et de prouver une vérité morale. Néanmoins les personnages ne sont nullement des abstractions et des êtres de raison. Ce sont des hommes de chair et d'os, des créatures vivantes. Le *Canard sauvage* est tout à la fois un drame symbolique qui enferme en son amère philosophie beaucoup de pensée, et un drame réaliste d'une surprenante intensité de vie. »

Un autre écrivain de la même tradition, M. Henry Bordeaux, prenait plus nettement encore parti pour le dramaturge norvégien, dans une importante étude qu'il lui consacrait en 1893 :

L'observation d'Ibsen est exacte et profonde, écrivait-il en ce temps où il y avait du courage à le dire, elle dévoile les mensonges, les ridicules, les bassesses, les noblesses; car son art est d'une vérité vivante, ne s'habillant que de réel, repoussant les combinaisons et les procédés, et ses personnages suivent naturellement la pente de leurs instincts et de leurs pensées; car sur tous ces détails réels et ces personnages naturels plane un symbolisme supérieur qui magnifie la portée des choses, jusqu'à faire tenir dans un drame intime l'humanité entière avec la pensée de son but et le frisson de sa destinée [1].

Le public suivait à distance. Dans sa *Petite histoire du courant ibsénien*, M. Tissot remarque que les ouvrages consacrés aux dramaturges norvégiens se vendaient peu (mais ce signe paraîtra de faible importance si l'on pense au marché restreint de la critique, quelle qu'elle soit); que les traductions se répandaient davan-

[1] *Ames modernes*, in-18, Paris, p. 31.

tage, sans prendre cependant l'extension que prirent certaines œuvres étrangères, comme celles de d'Annunzio ou de Sinkiewicz; enfin, qu'au théâtre, ces pièces si discutées ne faisaient que de médiocres recettes. Sur ce dernier point, il y aurait peut-être lieu de rectifier maintenant : certaines pièces d'Ibsen commencent à attirer le public. Ce ne sont pas les meilleures, mais on peut croire que les autres suivront. Il a fallu près d'un demi-siècle pour que le chef-d'œuvre de Wagner, *Tristan et Iseult*, soit universellement reconnu et accepté, tandis que peu d'années avaient assuré un succès honorable à *Tannhäuser* et à *Lohengrin*. Et il y a de secrètes analogies entre les génies comme entre les destinées de ces deux hommes qui ont si profondément remué leurs contemporains.

Que nos auteurs, presque tous, et parmi eux quelques-uns des plus personnels, aient subi l'influence d'Ibsen et lui doivent quelque chose, c'est un fait dont il n'y a pas lieu de s'étonner : quel musicien, depuis cinquante ans, a échappé à l'influence de Wagner, — puisqu'il faut toujours invoquer cet illustre exemple? Quel romancier n'a appris un peu de son art dans Flaubert ou dans Tolstoï? Quand paraît dans le monde un de ces puissants novateurs, un de ces hommes qui se mettent à *repenser* par eux-mêmes l'éternelle matière dont vivent les lettres, un de ces « pionniers », comme les appelle M. Bernard Shaw, leur action s'impose loin autour d'eux : beaucoup la subissent en protestant contre elle, en cherchant à la repousser, et il arrive que quelques-uns en sont pénétrés indirectement ou inconsciemment, en sorte qu'ils sont les premiers surpris des imitations où ils ont glissé sans s'en douter. On trouverait sans peine des traces évidentes de l'influence d'Ibsen dans le théâtre de ces vingt dernières années, et non seulement dans le nôtre, mais dans celui des pays voisins : il suffira de rappeler ce que la *Freie Bühne*, de Berlin, dut à son impulsion, et de relire les premières pièces de M. Gerhardt Hauptmann ou de M. Max Halbe pour en être persuadé. En ce qui nous concerne, M. E. Tissot a relevé quelques exemples assez frappants de ces infiltrations, notamment entre *le Torrent* de M. Donnay et *Maison de poupée*, entre *l'Epidémie* de M. Mirbeau, et *l'Ennemi du peuple*, etc. Mais quelque incontestable que soit l'originalité d'Ibsen, ne pourrait-on cependant pas faire avec fruit l'opération inverse, et relever aussi, dans son œuvre, des « rencontres » où il est le débiteur? Après tout, si *le Torrent* a suivi *Maison de poupée*, *la Révolte*, de Villiers de l'Isle-Adam, l'avait incontestablement précédée, puisqu'elle fut représentée sur le théâtre du Vaudeville le 6 mai 1870; et faudrait-il beaucoup de

bonne volonté pour y voir le prototype de la plus célèbre des pièces d'Ibsen, — à supposer qu'on n'en trouve aucune autre en remontant plus haut? De même, *Amoureuse*, de M. de Porto-Riche, a précédé *le Petit Eyolf*, puisqu'elle a été jouée sur le théâtre de l'Odéon, le 21 avril 1891, trois ans avant l'apparition du drame d'Ibsen qui, publié à Copenhague, en 1894, ne fut représenté que le 15 janvier 1895 sur le théâtre de Christiania. Or, l'idée fondamentale des deux pièces est la même : le danger de la passion sensuelle dans le mariage. Et il n'y aurait pas besoin de chercher longtemps pour découvrir des répliques ou des fragments de dialogue qui se ressemblent jusque dans certains détails très précis.

C'est que, en vérité, les écrivains d'une même époque, même séparés par la moitié d'un continent, puisent leurs idées, leurs sentiments, leurs rêves dans un fonds commun, ou si l'on veut, dans l'atmosphère qui les enveloppe. Ils ne tirent pas d'eux-mêmes la substance de leurs œuvres : ils la trouvent autour d'eux, éparse dans toutes les âmes de leurs contemporains. Elle est de la vie, et l'on n'invente pas la vie. Elle n'appartient à personne, et elle appartient à tous, et nul, quelque grand qu'il soit, n'a le pouvoir d'en écarter les autres et de l'accaparer. Tout ce qu'ils peuvent faire, c'est d'exprimer cette substance, chacun à sa manière, selon son génie et par ses moyens propres, en la marquant de son empreinte. Et c'est ici que la bonne loi de l'inégalité reprend ses droits, et que cesse toute confusion. C'est dans cette *mise en œuvre* que chacun donne sa véritable mesure; car c'est à la qualité du travail, non pas à celle du métal, qu'on connaît l'orfèvre ou le forgeron. Henrik Ibsen, comme tous les autres, a beaucoup reçu. Mais il a aussi beaucoup donné; et c'est une faveur qui n'échoit qu'aux plus grands. Quant à la nature de son influence, on ne peut encore la déterminer. Tout ce qu'on peut faire à l'heure présente, c'est de noter qu'elle fut plus considérable et plus universelle que celle d'aucun homme de théâtre, depuis bien longtemps. Mais seul, l'avenir nous dira si elle inaugure un mouvement fécond, ou si, au contraire, elle entrave le développement normal de l'art dramatique : il y a des hommes de génie qui ne valent que par eux-mêmes et par l'œuvre qu'ils enfantent; il en est qui valent surtout comme « pionniers », par les défrichements qu'ils préparent, par les espaces qu'ils ouvrent à leurs descendants. Les nôtres sauront dans laquelle de ces deux catégories il faudra ranger celui qu'on a nommé « le Mage du Nord ».

Edouard Rod.

NAPOLÉON NOUVEAU

D'APRÈS SES DERNIERS HISTORIENS

Le révérend docteur Whateley se fit, il y a quelque quarante ans, un succès, en prétendant dans une brochure, qui eut les honneurs de la traduction, que Napoléon Bonaparte n'avait point existé.

En voulait-on une preuve entre bien d'autres? Comment admettre qu'un personnage, à moins qu'il ne relevât de la fable, eût pu, moins de cinquante années après sa mort, être si différemment conçu par les romanciers, les poètes et les historiens eux-mêmes? Tyran insupportable aux yeux d'une génération, aventurier corse, ogre dévorant et démon capable des pires perversités, il était devenu, aux yeux d'une autre, citoyen excellent, patriote ardent, père familier et génie tutélaire, demi-dieu, dieu même. Les uns en faisaient un Titan, les autres un soldat simple et un peu goguenard. Pour les uns il était César, pour les autres Henri IV, pour d'autres « Robespierre à cheval ». Il avait, en fidèle héritier et en fils affectueux, servi et fait triompher la Révolution : il l'avait, au contraire, trahie, étouffée, égorgée. Qui croire, en ce discordant concours, qui, sinon le révérend docteur Whateley qui, partant de là, démontrait avec une belle tranquillité que Napoléon, né d'une île de la Méditerranée et ayant expiré dans une île de l'Atlantique, n'était que l'incarnation du soleil, un mythe.

L'argument est ingénieux, l'hypothèse savoureuse : ne cherchons-nous pas souvent des mythes où les Grecs ont peut-être connu des héros bien en chair et bien en os?

Un autre fantaisiste, — Napoléon a eu toutes les fortunes, — a écrit une histoire apocryphe du héros qui, vainqueur finalement du tsar Alexandre, entrait à Saint-Pétersbourg et poursuivait, jusqu'en 1832, je crois, le cours de ses miraculeux exploits.

Peut-être serait-il plus intéressant et en tous cas plus utile d'écrire une autre histoire : celle de Napoléon mort et jamais

enterré, l'histoire d'une ombre à travers un siècle. Deux fois, on a scellé sur ce front la quadruple enveloppe d'une bière : l'ennemi l'a inhumé dans la terre inhospitalière qu'il avait détestée; des mains amies ou qui se prétendaient telles l'ont glorieusement porté sous le dôme des Invalides où il dort dans le marbre et le bronze. Mais le fantôme est si puissant qu'il fait éclater le plomb de sa bière et le marbre de son tombeau. Il a plané sur l'histoire du siècle défunt. Il est de ces morts que, dit-on, on ne peut tuer.

Chaque génération — le révérend Whateley avait en cela raison — l'a vu avec des yeux fort différents. Dans chaque génération même, des hommes l'ont étudié ou rêvé, qui ne l'ont point envisagé sous les mêmes traits. De 1830 à 1832, plus de trente drames et comédies l'avaient mis en scène : dans une *revue* de 1832, Joséphine, errant à travers ces Napoléons si divers ne parvenait point à y retrouver le sien. Serait-elle plus heureuse si, à travers le siècle, courant de Béranger à Hugo, de Norvins à Thiers, de Balzac à Erckmann et Chatrian, de Lanfrey à M. Albert Sorel, de Taine à M. Frédéric Masson, de M. Sardou à M. Vandal et à M. Houssaye, elle entendait reconnaître son bien?

Dans ce siècle agité par les querelles des partis, Napoléon a paru fort souvent un pavillon apte à couvrir toute marchandise. Le libéralisme de 1825 l'avait adopté, et Béranger chantant un Napoléon de gauche, démocrate, bon enfant, soldat qui préférait les grognards aux maréchaux, « souverain du peuple » qui s'asseyait à la table des paysannes et buvait dans leurs verres, forgeait ou pressentait le Napoléon qu'il fallait contre Polignac. Louis-Philippe recueillit ce dieu tutélaire des mains de ses grands électeurs, le remit sur sa colonne. Cette colonne de bronze était bien haute; elle éloignait du peuple le héros divinisé. Hugo le conçut Titan et l'on sait à quelle hauteur le porta son élan : lorsque Balzac mettait dans la bouche de son vieux soldat le récit de l'épopée, le petit caporal avait bien encore parfois l'allure du « souverain du peuple » ; mais l'éternel refrain du grognard : *Etait-ce naturel*? nous permet de suivre la lente ascension du soldat d'Austerlitz vers l'apothéose. En 1842, on le plaça aux Invalides et l'apothéose cette fois parut définitive. Ce héros devenait décidément un dieu tutélaire. Le théâtre le voulait tel : de 1830 à 1841, quatre-vingt-dix-sept pièces l'avaient montré orné des vertus les plus singulières : parfois il était le héros qu'on suivait en des drames copieux, de la maison d'Ajaccio à la case de Longwood; plus souvent il n'apparaissait inopinément qu'à la fin d'un drame, d'un vaudeville même, agent de la Providence qui punissait le crime et récompensait la vertu, mariait des amants séparés, sau-

vait du bagne les innocents, et, tel que le Très-Haut, abaissait les superbes et exaltait les humbles.

Thiers élevait entre temps au héros un piédestal singulièrement plus magnifique que la colonne où, ministre, en 1832, il l'avait replacé. L'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, fit avant tout de l'homme un soldat : les batailles, les campagnes remplissent un ouvrage qui, autant qu'une histoire de Bonaparte, est, dans l'esprit de Thiers, la meilleure démonstration des talents de stratège qu'à l'occasion « le petit ministre » eût aimé dépenser au service du pays. L' « illustre guerrier » était créé : Thiers se portait garant de son génie, quitte à parfois le critiquer.

De « l'illustre guerrier », les ennemis de l'empire, sur ces entrefaites restauré, firent volontiers un soudard sans entrailles et, au fond, sans génie. Barni, Eugène Pelletan le voulaient surtout dépourvu de tout génie civil ; Charras et Quinet le dépouillaient même du prestige guerrier. Lanfray entendit faire la synthèse, triompha de ce que Bonaparte eût *dû*, en bonne logique, perdre la bataille de Marengo et assura qu'issu d'un coup d'Etat militaire, le régime du sabre avait pesé sur la France asservie de 1799 à 1814. Erckmann et Châtrian venaient à la rescousse : « *Iliade* de la peur », a-t-on dit de leur œuvre avec exagération ; *Odyssée* de la misère militaire en tous cas, que la sinistre aventure du *Conscrit de 1813* ; parfois dans la cohue apeurée, dans le troupeau aux pieds en sang, une berline passe, sombre, fermée, avec son escorte de cavaliers reluisants ; à la portière, une tête se montre, grasse, pâle, au regard impérieux, une main s'agite d'un mouvement violent, un mot rude se laisse entendre ; les rangs s'écartent, les yeux des misérables suivent, pleins d'une épouvante muette, la voiture où roule ce Moloch pour qui ils se vont faire égorger.

Cependant les ministres de Napoléon III jouaient au « glorieux fondateur de la dynastie » un tour pire encore. Ils le mettaient en marbre et en bronze sur les cheminées de leurs ministères. Assurément ni Morny, ni Baroche, ni Rouher ne se fussent souciés de l'en voir descendre. Le grand homme, — prisonnier de la légende officielle, — était devenu avant tout un conservateur : on était allé le chercher à gauche et on l'avait ramené à droite. « Restaurateur des autels », il était derechef, tout au moins dans les premières années, loué par les évêques, car l'attentat du Quirinal de 1809 semblait lavé par l'expédition romaine de 1849 ; « illustre auteur du Code civil », il était exalté par les avocats généraux, après les *Messes rouges*, comme le dieu tutélaire de la propriété. Les préfets de Per-

signy et de Rouher le tenaient pour un aïeul respecté, le fondateur des préfectures, l'*homme de l'ordre*. Il devenait intolérable de hauteur et par surcroît insipide, n'étant plus humain. Parce que ces marbres des Tuileries et ces plâtres des mairies, médiocres répliques du César de Canova, n'avaient point de regard, on semblait admettre qu'aucune étincelle n'avait jamais jailli de ces beaux yeux. Entre le soudard sans entrailles de Lanfrey et le César pâle de Rouher, la grand-mère de Béranger, le grognard de Balzac eussent en vain cherché leur « petit caporal » à la redingote grise.

Dans les années qui suivirent Sedan, on put croire « l'empereur premier » définitivement compromis. Napoléon n'était plus attaqué, pire aventure, il était négligé; il ne faisait plus prime sur le marché de la librairie; les *Mémoires* de Madame de Rémusat, publiés en 1880, et qui ne lui étaient point favorables, donnèrent à quelques chroniqueurs l'occasion d'accabler derechef le « despote »; les amis de Napoléon se contentèrent de suggérer — sans preuves valables, — que ce document pouvait bien être le fruit d'une rancune de femme dédaignée et que l'épouse de Putiphar eût ainsi raconté l'histoire de Joseph; mais le document restait. Le général Jung en apportait quelques autres : ce médiocre guerrier avait un souci, celui de montrer à quel point Napoléon avait été, somme toute, piètre organisateur d'armée; à cette occasion, ce militaire, en passe alors d'entrer au Palais-Bourbon, se plaisait à prouver quelle figure, lui, ferait rue Saint-Dominique, si un décret de M. Jules Grévy l'y appelait jamais.

*
* *

Taine releva la querelle. Il rendit au Napoléon posthume que nous suivons à travers le siècle, un service capital; il en fit reparler. C'est en 1887 que parurent dans la *Revue des Deux Mondes* ces deux articles qui firent couler tant d'encre et contribuèrent, par réaction, au réveil de la vogue napoléonienne.

On connaît le portrait : il était saisissant et presque poignant. Il fut avéré promptement qu'il était faux; mais il impressionnait. Sans parler du merveilleux talent de l'écrivain, son autorité était grande précisément parce que l'indépendance de son caractère et la nature de ses opinions le rendaient infiniment moins suspect qu'un Lanfrey. A dire vrai, le *système* est parfois plus fatal à l'indépendance de l'esprit que l'*opinion*. Or, le *système* conduisait logiquement, fatalement Taine à condamner le César corse; s'il avait attaqué l'Ancien régime et la Révolution, c'était

pour avoir préparé Napoléon; si les intendants de Richelieu lui avaient déplu, c'était comme prédécesseurs des préfets de Bonaparte; et si le despotisme centralisateur de la Convention lui avait inspiré des pages d'une telle dureté qu'elles devenaient injustes, c'est que l'*assemblée-tyran* lui semblait bien avoir rendu possible et presque nécessaire l'*homme-tyran*. L'étonnement scandalisé et bientôt exaspéré des amis de Bonaparte nous étonne encore à l'heure présente; le fameux *P. P. C.* de la princesse Mathilde, le volume irrité du prince Napoléon dénotent une surprise qui surprend. Taine s'acheminait depuis dix ans à un portrait de Napoléon dont les moins clairvoyants eussent pu prétendre que le modèle ne serait pas flatté. Le *système* le voulait.

Etait-il en réalité peu flatteur, ce portrait superbe, célèbre et faux? A le bien envisager, on hésite à se prononcer. Dans son ensemble, il eût provoqué vraisemblablement chez l'Empereur un formidable haussement d'épaules : à certaines heures de sa vie, il ne lui eût peut-être pas déplu. Somme toute, il lui attribuait le caractère d'un dieu de l'Olympe, facultés incomparables et surhumaines, cerveau démesuré de mathématicien et de poète, volonté de chef sans pareil, défauts monstrueux, amoralité sans bornes, quelque chose de titanesque, le *surhomme*. A ce titre, le portrait était flatteur et certains courtisans de 1810 y eussent volontiers cherché des traits. Il sautait aux yeux, d'ailleurs, dès cette époque, que cette partie du portrait était fausse : la méthode de Taine, ici plus que son système, l'induisait à des exagérations telles qu'elles aboutissaient aux conclusions les plus démesurées. Outre que l'illustre philosophe était allé chercher les éléments de son étude dans des documents que des historiens moins neufs que lui eussent en grande partie tenus pour suspects, il avait, suivant son habitude, dégagé de ces éléments ceux qui lui avaient paru caractéristiques et, reconstituant avec ces seuls traits la figure de l'Empereur, il en avait accentué les lignes jusqu'à les dénaturer. Il est des cas où Michel-Ange côtoie la caricature : qui ne voudrait cependant avoir été traité par Michel-Ange, et si Napoléon sortait dénaturé de cette trituration, en sortait-il diminué? Cela était fort peu prouvé.

Ce qui irritait les amis de l'Empereur, ce qui parut froisser des Français que jusque-là nul sentiment particulier n'attachait à Napoléon, c'est que, délibérément, Taine enlevait le grand homme à la France. C'est même ce trait qui reste, à l'heure présente, dans les mémoires. Italien de race, Napoléon Bonaparte était le descendant des *condottieri* qui, aux quinzième et seizième siècles, avaient étonné l'Italie par leurs exploits et leurs excès : il

en était l'image ressuscitée avec toutes leurs qualités vigoureuses et leurs facultés déréglées, leurs brutalités et leurs ruses, leur indifférence pour toute idée de patrie, leur absence de conscience morale et d'attachement sentimental : il était le cousin des Sforza, des Castracani, des Malatesta, des Borgia. Ce *condottiere*, pourvu d'ailleurs, à un degré très supérieur, des qualités de sa race, avait trouvé, pour se développer, un milieu favorable : seul survivant de la terrible époque que ses aïeux les *condottieri* florentins ou gênois avaient déjà dominée, il devait facilement asservir une humanité déprimée et émasculée?

Les récents événements de 1793, la lutte victorieuse de tout un peuple contre l'Europe, les effroyables scènes de l'an II à l'intérieur, donnaient-elles l'idée d'une génération si déprimée? C'était déjà un fait bien discutable en lui-même. « Gorilles », avait dit Taine, en parlant de certains conventionnels : gorilles, soit, mais les gorilles ne sont point des agneaux, et il avait fallu, pour s'imposer en maître à ces gorilles-là, des facultés qui mettaient Bonaparte si au-dessus du *condottiere* qu'il finissait par ne lui guère ressembler. Ces *condottieri* du quinzième et du seizième siècles n'avaient point conquis l'Europe ni même l'Italie : aucun n'avait conclu *son* concordat, publié *son* code civil, gagné *sa* bataille d'Austerlitz et signé *son* traité d'Amiens. Mentalité italienne, disait Taine, et certains traits de caractère ne permettaient guère de le contester; mais ce portrait n'étant qu'une préface, deux volumes suivent qui, chose bien étrange, aboutissent précisément à cette conclusion : que nul n'avait mieux que « cet Italien », cousin si proche, aux yeux de Taine, des Borgia et des Sforza, réalisé la pensée séculaire française qui, de Charlemagne à Louis XIV, de Philippe le Bel à Choiseul, en passant par Richelieu, entend faire de l'empire des Gaules un Etat tout à la fois plus large et plus centralisé. Comment d'ailleurs expliquer que cet étranger ait conquis parmi le petit peuple de France et plus particulièrement celui des provinces les plus françaises, Champagne, Normandie, Touraine, cette popularité dont M. H. Houssaye nous a fait apprécier la singulière constance?

Taine avait négligé l'élément essentiel pour qui veut traiter d'un homme : celui que fournit son évolution. Que Bonaparte eût puisé dans sa race des qualités qui le servirent, qui le nierait? Je l'admets si Italien que, remontant bien plus haut que les Sforza et les Malatesta, je le vois parfois fils des Dioclétien, des César et des Sylla. Il était de race italienne : il avait la diplomatie, la souplesse, la riche imagination, l'esprit parfois prodigieux de l'Italien : il était Corse aussi, imbu des idées de clan, très diffé-

rent, je le veux, en 1782 et 1783, des jeunes camarades bourguignons ou bretons qu'il put connaître à Brienne et à Paris. Mais c'était en 1782. De 1782 à 1815 Napoléon a évolué. Nul ne reste le même durant trente ans; et, par surcroît, il s'agit ici d'un enfant de quatorze ans que sa destinée allait mener de la classe de Brienne au trône de l'Occident. Que l'*aventurier* corse soit devenu un citoyen français et un souverain fort conscient de ses devoirs, qu'y avait-il là d'impossible?

Une étude qui entend, en accolant un trait emprunté à la vie de Brienne à un trait saisi sur le vif en 1814, aboutir à un portrait immuable de Bonaparte, n'est-elle point, sans examen plus long, frappée d'un vice originel? Est-il dès lors étonnant que les travaux, plus scientifiques parce que plus patients, qui allaient suivre, en aient fatalement et facilement démontré la singulière et incontestable iniquité?

*
* *

Ces études ont été fort nombreuses et quelques-unes sont, depuis peu, complètes. L'année passée a vu s'en clore deux qui, depuis vingt ans, passionnaient à des titres divers, — car elles ne se ressemblent guère, — ceux qu'intéressent la figure de l'Empereur et l'histoire de notre pays : M. Albert Sorel nous a livré, avec le huitième et dernier tome de *l'Europe et la Révolution française 1789-1815*, ses conclusions sur les rapports de Napoléon avec l'Europe; elles sont bien neuves et étrangement impressionnantes. M. Henri Houssaye, de son côté, a clos, avec son troisième tome de *1815*, la série des volumes consacrés par lui, depuis 1887, à la chute de l'Empereur, et le puissant effet d'un volume cependant sans apprêt, n'est certes point fait seulement d'une émotion profonde; nous verrons s'en dégager une opinion qui eût étonné autant que les conclusions de M. Albert Sorel, un Lanfrey, un Taine, peut-être même Adolphe Thiers. Cependant, M. Vandal achève à l'heure présente la seconde partie de l'œuvre consacrée à *l'Avènement de Bonaparte;* le premier volume nous a initié au drame de brumaire, à ses prodromes, à ses péripéties, à ses conséquences immédiates, de telle façon que déjà il nous est loisible d'en dégager un enseignement bien nouveau. M. Frédéric Masson, artisan infatigable d'une œuvre considérable, en est au dix-septième volume publié par lui sur les relations de Napoléon avec sa famille et son entourage; trente volumes, affirme M. Masson, seront nécessaires pour que l'œuvre soit complète; mais, dès maintenant, nous connaissons par six volumes toute l'histoire de Napoléon, amant, époux et

père; et les six volumes parus sur les relations de Napoléon avec sa mère, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, cousins et arrière-cousins, nous ont amenés à l'année 1813; M. Masson va rejoindre M. Houssaye. M. Chuquet nous a, sur ces entrefaites, dans une étude en trois tomes, permis de suivre, avec des documents nouveaux, dont beaucoup lui avaient été fournis par *le Napoléon inconnu* de M. Frédéric Masson, *la Jeunesse de Napoléon*, sa formation intellectuelle et morale, traitée de façon si particulièrement fantaisiste à l'époque où Taine y cherchait des éléments d'appréciation et de critique.

Que de savants, que d'écrivains je pourrais rappeler ici, — s'il en était besoin, — et dont la collaboration à l'histoire du Consulat et de l'Empire constitue, depuis quinze ans, le plus considérable concours que règne ait jamais provoqué : M. Aulard, M. Rambaud, M. Welschinger, M. Ernest Daudet, M. Arthur Lévy, M. de Lanzac de Laborie, vingt autres, — ils sont trop! — inlassables ouvriers de cette reconstitution et jusqu'à ce leader du parti libéral anglais, lord Rosebery, qui a tenu, par une sorte de coquetterie hautaine, en racontant *la Dernière phase*, à venger Napoléon des injures d'Hudson Lowe.

*
* *

On a connu une pareille renaissance de la figure impériale, de 1830 à 1848. Mais ce qui distingue le mouvement actuel, c'est qu'il est presque exclusivement scientifique : Hugo, Béranger, Barbier, Balzac, Vigny, Dumas père, Charlet, Raffet, Horace Vernet ont joué dans la première renaissance les rôles principaux; il n'a pu en sortir qu'un grand ouvrage historique, celui de Thiers, admirable encore, mais forcément défectueux, incomplet, parce que prématuré.

A l'heure présente, quand on a nommé M. Sardou avec *Madame Sans-Gêne*, M. Edmond Rostand avec *l'Aiglon*, MM. Martin Laya et Grandmougin, — voire Mme Séverine, qui, elle aussi, a fourni il y a deux ans son petit acte sur Napoléon à M. Antoine, — le domaine de la fantaisie est parcouru : M. Anatole France n'a fait qu'entrevoir Bonaparte sur le pont de la *Muiron*, et si M. Maurice Barrès a mené ses jeunes Lorrains au tombeau de l'Empereur, ils n'y ont évoqué qu'une ombre tutélaire.

En revanche, l'histoire a repris ses droits et encore que l'enquête n'en soit qu'à sa première phase, elle a donné de tels résultats qu'ils méritent qu'on s'y arrête.

Nous ne nous attarderons donc pas à chercher à quelles causes

profondes ou passagères est due cette singulière renaissance. Revanche pacifique du patriotisme froissé, réaction contre les scandales ou les impuissances du parlementarisme, éveil des *impérialismes* de par le monde; d'autres ajouteront : engouement d'une génération pour le style Empire. En réalité, à toutes les époques, des patriotes aimeront se consoler de la paix inactive et, depuis 1871, pour nous offensante, par l'évocation des gloires passées : Rivoli, Arcole, Marengo, Austerlitz, Iéna, Wagram, avant toutes autres. Et puis il est pour tout ambitieux énergique une étoile qui brillera, — exemple tutélaire, — au ciel de l'histoire : Napoléon reste le dieu des énergiques, parfois des moins scrupuleux. Ils le vénèrent et l'invoquent. Stendhal avec son Julien Saurel avait montré le chemin aux jeunes héros de Barrès, et le culte étrange dont jouit en ce moment l'Empereur en Amérique n'est décerné qu'au plus bel exemplaire de l'humanité vigoureuse, au type le plus singulier de « la vie intense ».

Tout cela, aussi bien, importe peu. De pareilles dispositions font encore la popularité des ouvrages que la fantaisie ou la science consacrent à Napoléon. La vogue, — qui persiste à la vérité au delà de toutes les prévisions, — peut cependant passer : l'œuvre scientifique restera et elle aura renouvelé le plus prestigieux chapitre de notre histoire nationale.

*
* *

Lorsque parurent les premiers volumes de MM. Houssaye, Arthur Lévy, Sorel, Masson, Vandal, le public se faisait de Napoléon une idée assez nette, et, au fond, amis et ennemis de l'Empereur ne pensaient point très différemment. Les uns et les autres faisaient la part de l'hostilité systématique de Lanfrey, la plupart de l'outrance psychologique de Taine : ils discernaient que l'un et l'autre avaient grossi le despote. Il restait cependant des deux œuvres qui avaient eu leur heure de popularité l'impression d'un homme chez qui l'intelligence avait primé le cœur au point de l'atrophier et de l'annihiler. La véritable et seule autorité restait Thiers. Certes Thiers avait jadis encouru le reproche d'être beaucoup trop favorable à Napoléon, dans lequel le « petit homme » n'était pas loin de voir un précurseur. Favorable, il l'avait été inégalement, de 1845 à 1860, n'ayant pu, après 1851, pardonner à l'oncle le coup d'Etat du neveu. Mais, même à l'heure où Napoléon était le dieu de Thiers, il était exclusivement pour lui le dieu Mars. Lui aussi pensait que Bonaparte avait été sans entrailles : il ne le déclarait point, mais il le laissait voir et,

s'il l'eût fallu, il l'eût défendu d'avoir senti ainsi qu'un homme vulgaire, souffert, pleuré, ri et aimé. Il admettait d'autre part que Napoléon avait gouverné et parfois avec bonheur : mais ce gouvernement civil ne lui paraissait nullement la grande affaire en cette occurrence. Napoléon était, avant toutes choses, un guerrier, un soldat, un stratège. Tous les contemporains de Thiers, — même les plus favorables à l'Empereur, — pensaient ainsi et nos manuels d'histoire s'inspirent encore de cette mentalité. Etant soldat, il était assez naturel que Napoléon eût aimé la guerre et que, volontiers, il l'eût faite : voilà pour la politique extérieure. Etant soldat encore, il était logique qu'il eût établi, grâce à un « coup d'Etat *militaire* », la « dictature *du sabre* ». Etant soldat enfin, il était inévitable qu'il eût eu le caractère impérieux, brutal et fermé d'un chef militaire. Mettez soudard pour soldat, tyran pour dictateur, et vous aurez la nuance de Lanfrey à Thiers.

Tout étant à l'avenant, l'histoire, fort simplifiée, était universellement acceptée, le jeune Bonaparte se montre de bonne heure sombre, atrabilaire, autoritaire, insociable; Corse, Italien, il est fort mal disposé pour les Français; déjà en possession de facultés merveilleuses, — car on lui suppose la science infuse, — il les tend vers un but, la conquête du pouvoir; il en rêve à Brienne, à Paris, à Valence, s'enferme dans des méditations qui n'ont qu'un objet : devenir un soldat, un chef, un grand général et usurper le gouvernement au moyen des baïonnettes.

Ce rêve, il le réalise : vainqueur en Italie, il est l'homme de l'armée, l'idole des soldats de la République; il en profite pour « égorger la liberté » aux funestes journées de Brumaire : l'image qui reste, qui frappe, ce sont les grenadiers, — « des prétoriens », vieux soldats de Bonaparte évidemment, — déchirant les toges des représentants du peuple, une victoire du soldat sur le parlementaire et de la force sur le droit.

Que ce régime fondé par un coup d'Etat militaire ait été le régime du sabre, comment n'en pas convenir? De qui nous parlent les bons auteurs : Thiers, Raffet et les images d'Epinal? De maréchaux et de grognards qui, créatures de Napoléon, sont évidemment ses meilleurs partisans. Quand on a nommé « les conventionnels domestiqués, travestis en conseillers d'Etat », on a tout dit de la partie civile du gouvernement; pourquoi ces gens-là se sont-ils « ralliés au sabre »? quelle besogne ont-ils faite? Que voulez-vous qu'ils fissent dans cette atmosphère toute saturée de poudre? Benjamin Constant *épuré*, toute vie civile a disparu, puisqu'il n'y a plus de tribune.

On se bat, on se bat à perdre haleine, à propos de tout et à

propos de rien. L'Europe ne demande qu'à rester en paix, elle est provoquée, tourmentée, opprimée. Le « sensible Alexandre » est berné, joué; l'alliance franco-russe compromise ainsi. L'Angleterre elle-même a consenti à la paix en 1802, tentant un essai loyal que la haine et la jalousie du terrible soldat ont fait échouer après quelques mois. En 1813, on lui a offert la paix; plutôt que de s'humilier, de rendre de lointaines conquêtes, il a refusé cette paix « loyalement » offerte à Prague, à Francfort comme à Châtillon, et compromis ainsi le pays bientôt envahi. Pourquoi tant de guerres inutiles et meurtrières? Ambition insatiable, amour de la bataille, soif de victoires et de domination, instabilité dans les desseins, désir d'enrichir sa famille, quitte à opprimer à leur tour « ses malheureux frères » parce qu'en honnêtes gens, ils adoptent les intérêts de leurs peuples, prétentions enfin au rôle d'un Charlemagne. Capable d'imposer la paix, il a toujours préféré la guerre. En dedans le sabre, au dehors le canon. Tenez pour bien entendu que le peuple français est atrocement comprimé, qu'il déteste son tyran et, logiquement, aspire à sa chute.

*
* *

De rudes coups ont été donnés à la légende, et sans nous attarder aux cent volumes que l'époque impériale a depuis quinze ans inspirés, arrêtons-nous aux chapitres principaux de cette vie stupéfiante, à ceux que les maîtres se sont plu à traiter : M. Chuquet et M. Masson pour la jeunesse, M. Vandal pour l'avènement, M. Sorel pour la politique extérieure, M. Masson derechef pour le système familial et la vie privée, M. Houssaye pour la chute, lord Rosebery pour la fin.

Avant tout, Napoléon n'est plus un dieu, bon ou mauvais; il est *un homme*, un homme supérieur, un homme éminent, mettons le plus grand des hommes, mais un homme. Comme tous les hommes, il s'est formé; il s'est formé par une jeunesse studieuse. Les facultés ont toujours été puissantes : mais la science infuse n'existe point. Dans son *Napoléon inconnu*, M. Masson nous a révélé un étrange officier. Les mystérieux cartons, laissés par Napoléon à Fesch en 1815, se sont ouverts sous sa main; ils ne contenaient point les secrets d'un Etat, mais, avec les travaux d'un adolescent, la révélation d'une âme qui se forme et d'un cerveau qui s'essaye. Ces travaux d'un tout jeune officier ne portent point seulement sur l'art militaire et la balistique, les mathématiques et l'histoire des guerres; on y trouve entre bien d'autres choses : un *Dialogue sur l'amour*, une réfutation de la *Défense*

du christianisme par M. Roustan, un *Parallèle entre l'amour de la patrie et l'amour de la gloire*, des *résumés de l'histoire d'Angleterre*, des études *sur la Sorbonne, les religions, les libertés de l'Eglise gallicane*, un travail sur *le Bonheur*, etc.; et trois nouvelles : *le Comte d'Essex, le Masque-prophète, les Réfugiés de la Gorgona*, sans parler des extraits annotés d'Hérodote, de Strabon, de Platon, de Diodore, de Buffon et de Mably, entre autres.

A cette seule énumération, — et plus encore à la lecture de ces fragments, — l'idée de l'officier, soldat tout à son art, s'affaiblit singulièrement. C'est un idéaliste d'allure bien civile que ce lieutenant appliqué aux discussions théologiques et philosophiques, et c'est un *étudiant* qui annote studieusement les classiques de la philosophie, de la géographie et de l'histoire naturelle.

A ce trait qui était nouveau et que M. Frédéric Masson a le mérite d'avoir fourni à M. Arthur Chuquet, celui-ci en a ajouté qui ont leur importance. A première vue, cet ouvrage en trois volumes, la *Jeunesse de Napoléon*, paraît démesuré : l'auteur a mis une application systématique à suivre dans la vie tous ceux qui, à un titre ou à un autre, ont été mêlés aux premiers pas du jeune Bonaparte dans la carrière. Ce n'est pas sans dessein. Que le petit *Napoleone de Buonaparte* ait été bon camarade, qu'il ait gardé un souvenir cordial de Brienne comme de Paris, comme du régiment de la Fère, qu'il y ait été plus sociable, plus serviable; plus *civil* que la plupart de ses camarades, condisciples et collègues, il n'y a pas lieu d'en douter après avoir lu M. Chuquet, et, après l'officier absorbé dans ses cartes d'état-major, voilà le sombre et incivil lieutenant aux méditations toutes tendues vers les projets d'ambition et de gloire qui disparaît de l'histoire. Corse, certes, il l'est encore et aventurier peut-être, car il ne faut point non plus l'édulcorer : il est ambitieux et volontaire. Mais de l'aventurier, il n'a pas la révolte contre la règle, le goût de l'indiscipline. Il assiste, en 1792, aux émeutes du 20 juin et du 10 août; il voit Louis XVI humilié, bafoué, coiffé du bonnet rouge dans la première journée; il le voit attaqué, renversé dans la seconde par une populace en délire sans que le roi fasse un geste de défense. Que penserait l'aventurier? De quelle joie il se sentirait enivré à la vue d'un obstacle abattu, la vieille monarchie jetée par terre. Bonaparte ne vise pas si haut à cette heure : le seul sentiment qui le soulève est celui de l'indignation. Il est philosophe et va au jacobinisme; mais la vue de la populace victorieuse, du roi vaincu sans avoir résisté, de l'émeute triomphante, l'écœure. Il a sur Louis XVI un

mot brutal, grossier, où tient toute sa révolte. D'instinct, c'est la faiblesse du gouvernant qui l'indigne. Il restera toujours tel : amoureux, dans les petites et les grandes choses, de la règle, de la discipline, de la légalité : un singulier *condottiere*.

*
* *

De la légalité? Et le 18 brumaire? Nous abordons ici le domaine de M. Albert Vandal et un autre chapitre de la légende qui s'écroule.

A travers quels avatars a déjà passé le jeune Bonaparte, devenu général en chef des armées d'Italie et d'Egypte, le lecteur le sait. En ces circonstances, le capitaine jacobin dont les conventionnels ont fait le « général Vendémiaire », a gardé un caractère très particulier qui le distingue de ses compagnons d'armes. Il est « *le général le plus civil de la République* ».

Certes, Bonaparte aime le soldat; ce fut toujours son grand titre à en être aimé; certes, il ne peut pas ne pas aimer la guerre, l'ivresse de la bataille et de la victoire. Il n'est cependant pas un soldat au titre du cavalier Murat, du fantassin Augereau, du grenadier Oudinot. Il est un tacticien, « un mathématicien », comme disait ce hussard de Lasalle qui l'adorait. Je l'imagine maintenant très difficilement aimant la guerre pour la guerre. Dans tous les cas, elle ne l'absorbe jamais. Il aime traiter. Le traité d'Amiens ouvrant les magnifiques perspectives d'un gouvernement tout entier voué aux travaux de la paix, lui causera une sorte d'ivresse que ne semblent pas lui avoir procurée Austerlitz ni Iéna. L'Italien qu'il est par certains côtés se satisfait aux négociations : il les brusque plus par une habileté audacieuse que par une violence qui ne lui est pas naturelle. Il aime gouverner et administrer. A Mombello, en Lombardie, lorsque l'Italie soumise et apeurée se jetait à ses pieds, il a fait l'apprentissage du gouvernement. Lorsqu'il est parti pour l'Egypte, il a emmené autant d'administrateurs et de savants que de lieutenants. L'Institut lui a fourni plus de compagnons notables que l'état-major.

L'Institut est, d'ailleurs, le milieu qu'il préfère. Il y est entré — section de mécanique de la classe des sciences — en géomètre philosophe et il ne détonne pas dans ce milieu. Durant son séjour à Paris, entre l'Italie et l'Egypte, c'est dans l'uniforme de l'Institut qu'il a paru aux cérémonies; hypocrisie, a-t-on dit, désir de rassurer, je ne sais; coquetterie, dirai-je plutôt, goût du civil que je remarque en lui en maintes autres circonstances. L'Institut flatte l'ami, le soutient, le pousse. Il passe pour philosophe, vol-

tairien, peut-être athée, et ce n'est point comédie non plus; on le voit lorsqu'on étudie les premiers travaux du jeune lieutenant. C'est l'idéal du général que ce mathématicien vainqueur, aux yeux des Laplace, des Lagrange, des Monge : un héros de Plutarque qui aurait lu Platon. C'est pourquoi lorsque, révoltés par l'immoralité du Directoire et alarmés par sa faiblesse, les philosophes de l'Institut rêvent d'un gouvernement républicain idéaliste, ils songent « au général le plus civil » de l'armée, à leur confrère Bonaparte, de la section de mécanique.

L'Institut contribua beaucoup à la préparation du 18 brumaire, plus que l'état-major à coup sûr, et, — trait qui prête à sourire, — ce « gouvernement du sabre » a bel et bien été préparé par un corps de savants et de poètes.

L'Académie ne fut pas le seul élément civil mêlé à l'aventure. D'avance les membres des assemblées parlementaires étaient acquis au coup d'Etat.

Je n'ai point la prétention de résumer ici l'admirable ouvrage de M. Vandal, dont les lecteurs de cette Revue ont connu, il y a six ans, les premières pages. Il a été depuis dans toutes les mains. On s'en rappelle tous les traits.

Coup d'Etat militaire, disait-on hier de Brumaire. A la tête de quelles légions marche donc ce général? Où sont derrière lui les *prétoriens* qui, menés naguère par lui à la victoire, l'ont suivi, disait-on, à l'assaut du pouvoir?

Où est aussi le gouvernement légal qui, aux yeux de Lanfrey, incarnait la liberté, la démocratie et la République?

M. Vandal a répondu par le tableau saisissant du Directoire de l'an VII. Rien de cette rhétorique dont certains historiens ont trop usé contre Barras et ses congénères : un gouvernement, après tout, peut être immoral et, partant, méprisable, sans cesser d'être légal. Celui-ci ne l'est pas. Il est fondé sur un coup d'Etat, celui-là avéré, coup d'Etat militaire dont Augereau, un soudard, a été l'instrument, coup d'Etat contre la majorité des Conseils et auquel d'autres attentats sont venus s'ajouter. Comment eût-on renversé le « gouvernement légal de la France » au 18 brumaire an VIII, puisque, depuis le 18 fructidor an VI, il n'y avait plus de gouvernement légal en ce pays.

Et c'est la fragilité de ce gouvernement, résultat de son vice originel, qui, alarmant, à la veille du 18 brumaire, les républicains les plus convaincus, les révolutionnaires les plus illustres, leur faisait tourner les yeux vers un général. Les rares députés qui, le 19 brumaire, clamèrent contre Bonaparte, étaient, la veille, disposés à pousser contre leurs collègues Jourdan ou Bernadotte,

autres soldats et plus soldats que Bonaparte. Par contre, parmi ceux qui, aux Anciens et aux Cinq-Cents, soutinrent le vainqueur de Rivoli, il y avait des montagnards de 93, des girondins de 92 et des feuillants de 91 : les Boulay de la Meurthe, les Talleyrand, les Regnaud de Saint-Jean d'Angely, les Cambacérès, les Arnault, les Roger Ducos, les Réal, les Siéyès, les Lucien Bonaparte, vingt autres qui furent les vrais auteurs du coup d'Etat, étaient des avocats, des légistes, des civils. Même si l'on tient pour opposition de la majorité les clameurs qui s'élevèrent le 19 brumaire, lorsque Bonaparte entra dans l'Orangerie de Saint-Cloud, le 18 brumaire resterait en dernière analyse le coup d'Etat d'une assemblée, — les Anciens, — contre une autre, — les Cinq-Cents. — Pas plus. De militaires, en l'occurrence, on n'en voyait guère.

Moreau, Lefebvre et les autres furent pour la parade, un cortège de gens décoratifs et inutiles qui suivirent et ne firent rien. Mais les grenadiers des images populaires?

Voilà où était l'erreur qu'avant M. Vandal, M. Aulard, — fait remarquable, — avait le premier signalée. Ces grenadiers n'étaient point des *prétoriens*, ce n'étaient même pas des soldats. Cette *garde des Conseils* qu'on fit marcher à la dernière heure n'avait jamais combattu sous Bonaparte, pour l'excellente raison qu'elle n'avait combattu nulle part. C'étaient des gendarmes, des policiers jacobins, recrutés en partie parmi les anciens soldats de Santerre. Bonaparte leur était personnellement inconnu.

Lorsque la garde des Conseils marcha sur la salle, ce fut à la réquisition du président de l'Assemblée, Lucien Bonaparte : qu'il ait forcé la note en parlant « d'une poignée de perturbateurs », cela est dans le ton de ces harangues. Le coup d'Etat des 18 et 19 brumaire, étant resté quarante-sept heures civil, se termina par une opération de gendarmerie.

Cette gendarmerie civique, Bonaparte avait longtemps hésité, cependant, à la faire marcher. Chose étrange, de tous ceux qui conspiraient la chute du Directoire, le général était peut-être celui que l'illégalité effrayait le plus. Nous avons dit qu'il répugnait à l'illégalité, nourrissant une instinctive horreur de tout dérèglement. Sur le pont de la *Muiron*, qu'on tienne le fait pour certain, il aspirait à un gouvernement de consentement universel et de conciliation nationale. C'est pourquoi un mois s'écoula avant qu'il n'agît : le gouvernement qu'il rêvait ne lui paraissait possible que par une trêve, disons mieux, un accord des partis. Quelques semaines, il tâta tous les groupes, celui où Jourdan était un oracle, celui où Barras pouvait agir, celui que tenait Sieyès. Jourdan parut un instant disposé à faire de Bonaparte

l'élu de l'extrême gauche; une seule condition, fruit d'une conception bien jacobine : il fallait qu'il ne fût pas l'élu des autres groupes. Bonaparte n'entendait être l'instrument d'aucun d'eux, mais l'élu de tous. Il espérait rester jusqu'au bout l'homme de la légalité et rêvait d'une *substitution* de pouvoir plus que d'une éviction. Le 18 brumaire, qui fut une journée parlementaire, remplit ses vœux. Il joua mal son rôle dans la journée du 19 qui fut plus révolutionnaire. Il défaillit dans l'Orangerie : ce fut une des rares faiblesses de sa vie. Le contact d'une foule ameutée, même en sa faveur, le froissait, les cris des amis l'émurent autant que les clameurs des adversaires. Préparé durant des mois par les Talleyrand, les Boulay, les Sieyès, opéré le 18 par les avocats du Haut Conseil, le coup d'Etat fut finalement consommé, le 19, par Lucien, président des Cinq-Cents : cependant de grosses épaulettes, Jourdan, Bernadotte l'eussent volontiers fait échouer.

Ce jour-là, Bonaparte avait contracté avec les « jacobins nantis », avec l'élément civil un pacte qu'il ne rompit point. L'élément civil l'avait porté au pouvoir contre le gré d'une partie de l'état-major : il resta fidèle à l'élément civil : les *Brumairiens* peuplèrent le Conseil d'Etat; l'Institut investit les ministères; Laplace reçut l'intérieur; Lacépède sera grand chancelier de la Légion d'honneur; le mathématicien Carnot, de préférence à vingt généraux, sera ministre de la guerre.

Le lendemain du 19, Bonaparte se rendit à l'Institut et y lut un rapport scientifique qu'il avait accepté de faire quinze jours auparavant. Dans l'intervalle, il avait changé la forme du gouvernement avec l'appui moral des savants, l'appui politique des avocats, l'appui matériel des gardes des Conseils. Thiers, Lanfrey et les images d'Epinal ont tort devant M. Vandal.

*
* *

Il avait cependant fallu forcer la main aux députés et expulser quelques gens à toge. Dès le lendemain, le général essayait de se faire pardonner. Il fondait ce gouvernement dont la force fut toujours qu'il ne fut celui d'aucune coterie; tous les vieux partis y trouvèrent leur place : Ségur y coudoya plus tard Fouché, Talleyrand s'y rencontra avec Carnot, Montalivet et Molé devaient y administrer à côté de Réal. « Cette politique conciliatrice et libérale de brumaire et de frimaire..., pourquoi n'en ferions-nous pas hommage à Bonaparte lui-même? Pourquoi aurait-il été insensible à la gloire civique qui lui était alors offerte *par l'unanime concert de ses concitoyens?* Pourquoi, au moment où Washington mourait, n'aurait-il pas eu un instant le désir d'être

le Washington de la France? Qu'y a-t-il de paradoxal ou d'indécent à admettre que, dans cette velléité éphémère, il ait été sincère, qu'il ait ensuite changé ou, comme nous disons, évolué. » Ainsi s'exprime M. Aulard, qu'on tiendra pour peu suspect de tendresse bonapartiste.

Pouvait-il rester Washington? C'est à M. Sorel qu'il faut le demander. Supposons Washington pourvu du talent militaire de Bonaparte : supposons qu'au cours de sa présidence, il ait vu le nouvel Etat américain constamment menacé par un retour offensif de l'Angleterre ou l'hostilité de trois ou quatre voisins. A quel moment Washington se fût-il reconnu le droit de s'en aller jouer les Cincinnatus?

Mais par qui la France était-elle menacée? Par l'Europe entière et depuis sept ans, en 1799. On n'attend pas que j'expose ici les conclusions auxquelles une étude de trente ans a conduit M. Albert Sorel. Nul n'ignore la doctrine qui, dès les premiers tomes, se dégageait beaucoup moins d'une admirable démonstration que des documents mêmes et des faits. L'œuvre magistrale que nous avons vu se dérouler depuis vingt ans a placé M. Albert Sorel parmi les grands historiens de notre siècle : le souci de la vérité l'a rendu depuis longtemps l'esclave de ses documents, et si, d'autre part, l'art de la composition en fait un peintre merveilleux, les idées qu'il a dégagées de l'énorme fatras des faits nous montrent en cet homme, par ailleurs si consciencieux et si pondéré, plus qu'un érudit, plus qu'un artiste, un penseur averti et fécond.

Que l'Europe ait toujours rêvé, depuis 1792, d'aller prendre à Paris la revanche de trop d'humiliations, que, dans tous les cas, elle ne se soit jamais résignée à laisser à la France — lorsqu'elle les eut conquises — les fameuses « frontières naturelles » dont les votes de la Convention avaient fait « les frontières constitutionnelles », que jamais les souverains et les cabinets européens n'aient considéré comme des traités définitifs ceux que la défaite les avait contraints de signer avec les gouvernements républicains jusqu'en 1802, le fait paraît prouvé. Rien n'était plus fatal que M. Albert Sorel fût amené à justifier un jour Napoléon du reproche capital qui lui était fait. Système, ai-je écrit, et c'est le grief qu'invoquent volontiers les rares adversaires de M. Albert Sorel. Système, sans doute, mais que le lecteur convaincu fait bien vite sien et sans peine.

M. Sorel nous a donné le moyen de contrôler, je ne dirai point sa probité qui, très haute, n'a jamais été contestée, mais son indépendance parfaite vis-à-vis de ses propres idées. Avant qu'il entreprît l'enquête qui devait justifier, non point tel ou tel

régime, mais la France, du reproche d'agression et de provocation, M. Sorel avait, dans un travail sur le congrès de Vienne, montré quelque dureté pour Napoléon Ier. Si l'on rapproche ces pages, vieilles de trente ans, de celles que M. Sorel nous livrait il y a quelques mois, quelle évolution dans les idées, ou plutôt quelle haute leçon de conscience et de modestie! Des faits enchaînés de 1792 à 1814, la vérité a jailli devant laquelle M. Sorel, vieux républicain et libéral impénitent, mais consciencieux chroniqueur, s'est incliné. Ses conclusions sont nettes : recevant l'héritage moral et matériel de la Révolution, Napoléon ne pouvait le laisser entamer ni diminuer : mieux eût valu abdiquer, ce qu'il fit d'ailleurs en 1814, car, dit-il, à cette époque, les Bourbons seuls pouvaient accepter les frontières de 92. Les frontières naturelles étaient-elles menacées, après 1799? Fallait-il accumuler défenses sur défenses, bastions sur bastions, porter toujours plus loin les avant-postes français, créer ces « marches », ces royaumes vassaux? Etait-il nécessaire d'instituer cette prodigieuse et impraticable machine du Blocus continental qui condamnait la France à contraindre l'Europe pour tuer l'Angleterre? Peut-être; puisque, bien avant Bonaparte, le Directoire avait pratiqué le système des Républiques inféodées, ceinture d'Etats tampons; puisque, bien avant Bonaparte, on avait décidé, au Comité de Salut public comme dans le Directoire, d'opposer au blocus maritime le blocus continental. Ces idées, qui nous paraissent personnelles à Bonaparte et qui lui ont été si vivement imputées jaillissaient donc des contingences, puisque des gens qui n'avaient ni des frères à introniser ni une querelle particulière à vider avec l'Angleterre concevaient avant lui, en face de la même situation, les mêmes desseins.

Dans cette lutte gigantesque et que nous tenons pour insensée parfois, de graves fautes furent commises : l'exaltation de succès sans précédent devait aboutir à une infatuation folle, à des abus de pouvoir, à des excès de despotisme. L'invasion de l'Espagne reste tout à la fois une faute et un crime; la dépossession du Pape est, à mon sens, inexcusable, explicable seulement par l'orgueilleuse pensée de donner des lois au monde du haut du Capitole. Peut-être aussi, en 1812, l'aveuglement qu'une *mégalomanie* exaspérée rendait fatal, empêcha-t-il le vainqueur d'Austerlitz de calculer ses chances et ses forces; par là il prépara, — en la provoquant, — la revanche que durant deux ans l'Europe allait prendre de la France, hélas! autant que de l'Empereur.

Il n'en va pas moins qu'à lire M. Albert Sorel, qu'aucune prévention n'anime en faveur de Napoléon, on s'aperçoit que dans la

plupart des cas l'agresseur apparent n'a fait que parer les coups qui se préparaient dans l'ombre et déconcerter par une attaque très vive des plans de revanche et de reprise. La rupture de la paix d'Amiens, que M. Sorel met au compte de l'Angleterre, était en germe dans le traité même, qualifié de « honteux » et d' « inacceptable » au lendemain de sa conclusion par les *leaders* du Parlement anglais. L'alliance franco-russe qu'Alexandre, souple, rusé, Slave mâtiné de Grec, sut rendre un instant si séduisante, était un rideau derrière lequel, en Russie même, se machinait la future revanche; le tsar s'était contraint à cette alliance, sa famille, sa cour, son peuple l'abominaient; l'Europe s'en scandalisa jusqu'au jour où l'attitude de l'armée russe, notre alliée, lors de la campagne d'Autriche de 1809, en eut démontré l'inanité. Au fond, la grande franc-maçonnerie des monarchies et des aristocraties, à certains instants déconcertée, se reforma toujours contre Napoléon : en lui, elle visait moins un homme qu'un principe et un pays, la Révolution et la France.

C'est pourquoi les propositions de paix de 1813 et de 1814 furent illusoires, et après un livre presque entier consacré à l'affaire de la paix d'Amiens, un autre à l'alliance franco-russe, M. Albert Sorel a vu dans les « propositions de Prague » et les « bases de Francfort », les prodromes de ce que M. H. Houssaye avait appelé la « comédie de Châtillon ». Il ne s'agissait point de reprendre à l'Empereur les lointaines conquêtes, Varsovie, Dantzig, Laybach, Venise, Rome, ni même Amsterdam, ni même Milan. Il s'agissait, lorsqu'on aurait sur ces points reçu satisfaction, d'opérer d'autres reprises, Anvers, Mayence, Chambéry. Il fallait effacer de la carte de l'Europe les conquêtes de la Révolution, et parce qu'il paraissait que jamais l'Empereur ne s'y résignerait, même s'il y consentait une heure, il fallait avant toutes choses abattre son pouvoir. Le traité de Paris démontra bien, dès 1814, ce que les papiers, maintenant connus, des chancelleries ont clairement indiqué à M. Sorel : l'Empereur renversé, c'étaient les conquêtes de la Révolution qu'on entendait reprendre et qui le furent. Elles avaient toujours dû l'être : Napoléon avait été presque toujours la sentinelle vigilante qui, perçant les ténèbres d'un œil exercé, et apercevant plus vite que d'autres le fusil qui se braque, épaule son arme avec promptitude et frappe l'ennemi avant que celui-ci ait eu le loisir de tirer.

*
* *

Que devient en l'aventure le fameux népotisme, ce souci de placer ses frères sur tous les trônes qu'une guerre heureuse ren-

dait disponibles, souci si puissant qu'il avait pu — suivant l'opinion courante — déterminer l'Empereur aux plus inutiles provocations.

En apparence, M. Sorel, qui traite avec un certain dédain ce motif jadis si populaire, est ici en contradiction avec M. Frédéric Masson. Qui n'a lu les volumes pittoresques consacrés par celui-ci aux relations de Napoléon avec les siens? Nulle œuvre ne se prête moins à l'analyse — trop rapide — que j'aimerais à en faire. Ces pages sont nourries de faits dont M. Masson nous donnera, je l'espère, un jour la justification documentaire, mais auxquelles des historiens plus modestes, mais informés, accordent une foi qui n'est plus celle du charbonnier. Mordantes, parfois à l'excès, tour à tour tragiques et comiques, incisives et attendries, ces pages, je le répète, ne s'analysent pas, et ce serait trahir ici encore, que de traduire. Que vaut l'entreprise ambitieuse d'un Zola : *Histoire naturelle et sociale d'une famille sous le second empire*, à côté de cette authentique et stupéfiante histoire d'une famille sous le premier Empire, qui n'est peut-être ni naturelle ni sociale, mais qui a le petit avantage d'être vraie.

Je ne suivrai donc pas M. Masson dans la peinture minutieuse qui nous est faite des trente personnes composant la famille impériale et des cent comparses qui gravitent autour d'elle. Un fin critique doublé d'un aimable historien a ici même, à mesure qu'ils voyaient le jour, présenté les volumes de M. Frédéric Masson. Je ne suivrai pas plus l'historien dans les aventures qui nous montrent Bonaparte amoureux, même de ses deux femmes légitimes : ses relations avec les siens le révélaient généreux jusqu'à la prodigalité et indulgent jusqu'à la faiblesse, en face d'exigences âpres et insatiables; mais l'esprit corse était là qui expliquait ou excusait. Epoux et père, Napoléon nous livre un cœur : le triple airain, auquel croyaient Lanfrey et Taine, fond lorsqu'en 1798, il épouse Joséphine de Beauharnais, aimée d'un amour si fougueux, si expansif, si brûlant, et je dirai si indiscret, que les premières lettres du jeune général à « son épouse » parurent tout d'abord apocryphes à ceux qui en eurent connaissance : mais ce fut un attendrissement voluptueux et amollissant qu'éprouva l'Empereur quadragénaire devant la fraîche Autrichienne de dix-huit ans qui, en 1810, vint partager sa couche.

Traîtreusement, dans ce cerveau puissant une petite fêlure se dessinait, qu'agrandit le sentiment exalté de la paternité. Si « les entrailles d'Etat » que Metternich connaissait à François II, son auguste maître, lui avaient dicté son consentement à cette incroyable union, elles l'avaient — au point de vue de l'intérêt

européen, — assez bien inspiré peut-être. Napoléon ne connut point, pour la première fois, les générosités de l'amour : il en connut les faiblesses. Mais, avant tout, il aima son fils, et le volume consacré au roi de Rome est la démonstration la plus poignante et la plus aimable à la fois, d'un sentiment dans lequel on voyait jadis, avec Victor Hugo, trop d'orgueil et pas assez d'humanité vraie.

De ces vingt tomes, je ne voudrais retenir aujourd'hui qu'un trait. Certes, l'esprit de clan a dicté à Bonaparte, la conduite que nous lui voyons tenir avec les siens. Il fut une heure cependant où cet esprit de clan céda devant les intérêts supérieurs de l'Empire. Napoléon avait cru, en intronisant ses frères, concilier un devoir de famille avec un système plausible de gouvernement, le plus susceptible, semblait-il, d'assurer à la France des frontières respectées. Devenu souverain, identifiant, non sans témérité, la France avec lui-même et les siens, il avait confié à ceux-ci la garde des *Marches* qu'il voulait, par un régime de transition, *franciser* peu à peu. Que cette *francisation* fût une tentative absurde, peu importe ici. Il est bien vrai que, suivant la formule des historiens hostiles, il entendait faire d'eux des *préfets français*.

Il trouva ses frères indociles à cette politique : Louis croyant « tenir sa couronne de Dieu », — une lettre à M. de Bonald en fait foi, — Joseph entendait la tenir de « ses peuples », qui ne lui tiraient des coups de fusil, disait-il, que par l'effet d'un malentendu, et Murat, enthousiasmé par les acclamations des *lazzaroni* de *Santa Lucia*, s'apprêtait dès 1810 à jouer les Ganelon après les Roland.

Napoléon brisa ses frères. M. Masson estime que la naissance du fils suffit à expliquer le revirement. Le sentiment paternel aurait atténué, annihilé presque le sentiment fraternel. Mais Louis fut frappé avant la naissance du roi de Rome, et n'est-ce point hypothèse plausible que de voir, au contraire, dans l'insoumission de ses frères au système français un des motifs qui put déterminer Napoléon à conclure cette seconde union ; des fils, nés princes français, sauraient, ceux-là, des rives du Tibre à celles de la Vistule, appliquer le régime et défendre les intérêts de la France.

Le Corse, chef de clan, déjà disparaissait derrière le souverain français.

*
* *

Cependant le Washington rêvé en l'an VIII par l'Institut illusionné, était devenu César, puis Charlemagne. Espérons qu'un

historien viendra raconter ce règne civil, en étudier les évolutions et en démonter le système. Je doute qu'il puisse s'inscrire en faux contre la parole même de l'Empereur, se vantant à Narbonne « d'avoir su maintenir toute puissante *une autorité civile* dans un Empire tout guerrier ». Et de fait, tandis que, s'inspirant de souverains français, « ses illustres prédécesseurs », il défendait contre l'Europe la limite des Gaules, comme eux aussi, il se fiait plus, pour gouverner l'Empire, aux commis qu'aux barons, et livrait la France, non à des généraux, mais à des préfets.

Qu'il l'ait par surcroît livré plus qu'il n'eût convenu aux policiers et aux gendarmes, cela devra être dit; certes la liberté a payé cher la restauration de l'ordre. Et là aussi un orgueil impatient et facilement exaspéré entraîna le terrible souverain à des excès que l'histoire ne saurait ni oublier ni amnistier. M. Welschinger nous a mené, après M. Boulay de la Meurthe, sur les bords de la tombe où est tombé le jeune duc d'Enghien et M. Destrem aux bagnes où souffrirent des républicains arbitrairement déportés dès l'époque du Consulat; le martyrologe des prêtres frappés après 1809 grossit d'autre part de la plus triste façon la liste des victimes d'un régime parfois impitoyable. Le souverain salué par les évêques de 1804 « nouveau Cyrus » et « nouveau Constantin » put être, après 1809, des rives de la Meuse à celles du Tibre, taxé « nouveau Néron ». Mais Néron ou Constantin, ce petit capitaine Corse était devenu César.

M. Henry Houssaye nous a dit avec quelle grandeur il tomba. M. Henry Houssaye n'est plus à vanter : le lecteur connaît une œuvre où, du style le plus simple, naît l'émotion la plus intense et où, de l'érudition la plus informée, jaillit spontanément la vérité la plus convaincante.

La France envahie fut défendue pied à pied : Napoléon n'eût-il à son actif que cette merveilleuse campagne de 1814, qu'elle suffirait à lui assurer l'admiration des plus prévenus. Du jour où le Rhin était franchi par les Alliés, cet homme, qui avait, à la vérité, parfois abusé cruellement de son pouvoir, incarna la patrie, ses intérêts et son honneur. Le petit peuple le comprit : jamais, même aux heures de gloire, l'Empereur ne fut à ce point populaire, tout au moins au nord de la Loire, et c'est le lutteur de 1814 qui resta par la suite présent à la mémoire des petites gens de Lorraine et de Champagne. En haut lieu, on le comprit moins. Il fut abandonné. Le Sénat le destitua : c'était peut-être peu de chose à côté de l'attitude de l'état-major. Du Sénat, l'Empereur eût peut-être fait appel à la nation : des maréchaux, ses lieutenants

qui, à Fontainebleau, le sommèrent assez brutalement d'abdiquer, il pouvait faire appel à l'armée. Il ne le voulut pas. D'une part, la trahison de Marmont, après les grossières invectives de Ney, l'avait frappé au cœur, et d'autre part, il était, en face d'un appel au peuple contre l'Assemblée et à l'armée contre l'état-major, ressaisi par cette répugnance pour tout ce qui était indiscipline et désordre, même justifié. D'ailleurs, il n'avait jamais admis, — nous l'avons vu en Brumaire, — que sa dictature de salut public fût autre chose qu'un gouvernement d'assentiment unanime et de conciliation nationale. Il préféra l'île d'Elbe à une France que des résolutions désespérées eussent peut-être condamnée par sa faute aux déchirements civils.

Un jour de 1815, tenant très humainement sa propre impatience pour celle d'un pays à la vérité divisé par une politique parfois maladroite, il crut qu'une fois de plus il ferait taire, en imposant sa médiation, les querelles des partis.

Il se présenta à la France à la tête d'une poignée d'hommes. Il fut acclamé, porté en triomphe : l'aigle vola de clochers en clochers jusqu'aux tours de Notre-Dame. Si l'Empereur eût — comme l'affimaient les amis de Lanfrey — été impopulaire, le fait ne relèverait plus que du surnaturel. Il faut lire, dans le *1815* de M. H. Houssaye, cette prodigieuse épopée : il lui donne une vie si nouvelle que nous en suivons les péripéties le cœur battant, l'âme angoissée, l'esprit en suspens.

L'Empereur rentra aux Tuileries, mais il s'était trompé : le consentement n'était point unanime. Contre des Chambres qui le contrariaient, contre certains ministres qui le desservaient, contre certaines provinces qui s'apprêtaient à se soulever, contre la bourgeoisie méfiante, contre les maréchaux absents, las ou mécontents, il eût fallu en appeler, comme en 1814, plus qu'en 1814, à la masse, soulever les paysans, s'appuyer sur les artisans, être « le roi de la Jacquerie », et après Waterloo, devenir, non plus seulement le « tribun de la populace », mais le chef d'une faction.

Finir pour finir, il préféra finir en Empereur. Moins que jamais, il ne fut, en ce mois de juin 1815, le *condottiere*. Il ne l'était pas au 20 juin 1792 quand il se crispait devant la majesté royale outragée; il l'était moins encore quand, en vendémiaire an VIII, plus légaliste qu'un Talleyrand ou un Sieyès, il hésitait tout un mois à s'imposer aux partis, quand il cherchait l'assentiment unanime, avant comme après Brumaire. Mais, depuis 1799, son âme, qui avait toujours été *hiérarchique*, s'était, — qu'on me passe le vocable, — *monarchisée*. M. Houssaye nous

a montré de quelle façon, singulièrement grande, le monarque a, de Paris à Rochefort, descendu pour la dernière fois les marches du trône.

Il était donc autorisé, — et lord Rosebery l'en loue, — à protester contre la prétention de ce sot malfaisant, Hudson Lowe, lui refusant ce titre d'Empereur. On invita à dîner *le général Bonaparte*. « Il faut renvoyer cela au général Bonaparte, dit l'Empereur à Bertrand ; la dernière fois que j'ai entendu parler de lui, ce fut à la bataille des Pyramides. »

Lorsque le 15 décembre 1842, le roi Louis-Philippe, les princes, les Chambres, réunis sous la coupole des Invalides, attendaient le cercueil qui allait y prendre place, la porte s'ouvrit et le chambellan de service annonça d'une voix forte : « *L'Empereur!* » Dehors, une foule idolâtre, qu'aucun sentiment politique ne soulevait ce jour-là, acclamait le héros, en l'appelant aussi : « *L'Empereur.* »

*
* *

M. Chuquet et M. Masson, M. Sorel et M. Houssaye, M. Aulard et M. Vandal n'appartiennent point à une coterie ; ils n'ont, si je ne me trompe, ni les mêmes opinions ni le même tempérament. Leur témoignage, cependant, concorde dans une certaine mesure, et, sans avoir ici à faire acte personnel d'historien, dépouillant, d'autre part, toute pensée politique, je n'ai voulu être que l'écho fidèle d'un concert aussi singulier.

Avec eux disparaît le *condottiere*, ingénieusement ou injurieusement conçu par Taine, le tyran sans entrailles de Lanfrey, et jusqu'à l' « incorrigible guerrier » d'Adolphe Thiers. C'est donc un *Napoléon nouveau* qui se dresse au seuil du vingtième siècle, homme qui eut un cœur d'homme, souverain qui eut une conscience de souverain, capable certes de fautes graves, car des fossés de Vincennes aux hauteurs du Quirinal, il s'en commit, je le répète, de bien impardonnables, mais capable aussi de sentiments généreux et de patriotique abnégation. Il a rêvé l'union des Français sous un sceptre à la vérité souvent lourd : est-ce peu de chose? Quels que soient les sentiments que peuvent nous inspirer personnellement son système politique, ses procédés et certains de ses actes, il faut nous incliner devant des témoignages qu'aucun érudit ne saurait récuser, et ne point marchander, à l'homme d'Etat, l'hommage que les victoires seules du prodigieux guerrier semblaient jadis arracher à la postérité.

Louis Madelin.

LES ORIGINES ORIENTALES DU DRAME ESPAGNOL

L'AMOUR, LA JALOUSIE, L'HONNEUR, LE POINT D'HONNEUR

Servis par un instinct très sûr, et sans donner malheureusement aucune preuve, de bons esprits avaient prétendu, il y a longtemps déjà, que les Espagnols devaient au contact prolongé avec les Orientaux les passions féroces dont la femme était l'objet et souvent la victime. Puis, cette idée fut abandonnée. L'on s'appuya pour la combattre sur les lois gothiques remplacées par le code aragonais des *Siete partidas*, qui reconnaissaient au mari, au père et, en cas de mort, au fils aîné, la faculté de punir la femme déshonorée. L'on prétendit y trouver la raison suffisante de l'assujettissement de l'Espagnole aux hommes de sa famille et de son esclavage déguisé. Le progrès incomplet de la critique avait mal servi la cause de la vérité.

Ce n'est pas en effet au seul droit, ni même au devoir de punir qu'il importe de s'attacher. Pour être trop généraux, ils sont sans grande valeur. Mais il convient de considérer les sentiments particuliers aux musulmans et aux chrétiens espagnols dans leurs causes et dans leurs effets, il faut étudier la condition sociale de la femme et aussi la nature de l'amour qu'elle ressent et des passions qu'elle inspire des deux côtés de la frontière religieuse. Et, si l'on relève des traits communs, si l'on met en évidence des caractères de ressemblance indiscutables, la pénétration des mœurs musulmanes dans les milieux espagnols sera cette fois établie sans conteste parce qu'il s'agit de faits précis, multiples et de détails qui se contrôlent et s'appuient.

I

Pour juger de la condition faite à la femme par l'Islam, il suffit de se souvenir du rôle que Mahomet lui réserve dans le séjour

des élus. Les *beautés du paradis*, dit-il en substance, seront les compagnes des musulmans de la droite et concourront à leur bonheur au même titre que les ramures épaisses, les bananes exquises, les dattes délicieuses, les boissons glacées. Sans y insister, l'on conçoit à quel point sont ravalées sur la terre des créatures qui, dans la patrie des âmes, compteraient à peu près autant que des bosquets profonds, des fruits savoureux et des sources cristallines.

En vérité, le musulman n'aime pas avec le cœur. La polygamie l'attesterait à défaut du Coran. Mais bien que n'aimant pas, bien que ne s'inquiétant même pas des sentiments de ses compagnes, il les oblige à une fidélité absolue parce que, faute de maintenir une discipline rigoureuse, le harem deviendrait un foyer de désordre. On conçoit donc qu'enchérissant sur les prescriptions du Coran ou que, s'autorisant des interprétations données à quelques sourates, l'homme règne par la terreur et l'arbitraire et s'attribue sur les femmes de sa famille une juridiction occulte sans contrôle ni appel. Aux mains des juges, la répression se fût attardée et amollie.

Telle est l'origine de cette loi fondamentale de l'honneur islamique qui flétrit le musulman dont le harem a subi la plus légère insulte, mais qui le réhabilite quand il frappe des êtres faibles et désarmés, dût-il sacrifier des innocentes. Loi si exigeante que tous les hommes doivent se coaliser contre la femme et que les parents des victimes du point d'honneur ne protestent jamais contre un arrêt de mort et s'associent parfois à son exécution.

Ces coutumes invétérées chez les musulmans de toutes les époques et de toutes les sectes furent transportées par eux en Espagne sans perdre de leur rigueur. Les mœurs s'adoucirent avec la richesse, s'amollirent même dans le luxe, mais l'honneur s'exalta. On raffina sur la jalousie conjugale devenue l'apanage de la classe noble et fortunée.

C'est le moment où l'Espagne, passant de la défensive à une offensive hardie, refoulait les envahisseurs, reconquérait pied à pied le terrain perdu et où sa barbarie reculait à son tour devant la civilisation des vaincus. Il eût été bien étrange, quand l'agriculture, l'industrie, le costume, les arts, les sciences, la langue, la littérature, la poésie, les dogmes eux-mêmes subissaient l'influence musulmane, que les usages et les mœurs y eussent échappé. C'est inadmissible, mais une induction ne vaut pas des preuves. Elles ont été heureusement fournies par les grands auteurs dramatiques du dix-septième siècle qui furent les meil-

leurs peintres des passions nationales. Toutefois, comme il s'agit de poètes et, qui mieux est, de poètes tragiques enclins à exagérer et à transposer les sentiments, il faut les lire avec prudence, faire la part des exigences et de l'optique de la scène et contrôler leurs récits à l'aide des chroniques ou des mémoires contemporains.

II

Bien que la femme joue un rôle souvent effacé dans la majorité des pièces espagnoles, elle n'en est pas moins le ressort et il est nécessaire de bien définir sa situation.

Il faut d'abord considérer l'époque où l'auteur fait vivre l'héroïne. Car vers la fin du règne des rois catholiques, soit à la suite de la prise de Grenade et de la disparition d'adversaires redoutables, soit à la suite de la découverte du nouveau monde et d'un afflux de richesses inespérées, l'Espagne éprouva une véritable détente physique et morale et passa presque sans transition de l'âge de bronze à l'âge d'or. Les mœurs s'en ressentirent, le point d'honneur prit le pas sur l'honneur, et la discipline de la famille perdit de son ancienne sévérité.

L'on doit distinguer aussi entre la *dame* que les auteurs qualifient de *principale* et d'*illustre* et la femme de condition modeste parce qu'elles vivent sous des lois sociales très différentes, bien que les castes fussent aussi peu tranchées en Espagne qu'en terre musulmane.

Puis encore, il faut séparer la femme mariée d'avec la jeune fille et la veuve. En dépit d'une surveillance sévère, en dépit des principes rigoureux où elles étaient élevées, les filles d'Ève auraient menti à leur nom si quelques-unes n'avaient pas goûté au fruit défendu. Mais, comme le mariage était un sacrement et une institution inviolable, l'adultère était à peu près exclu du théâtre.

Enfin, il faut faire le départ entre les qualités réelles et les qualités factices attribuées à la dame, départ opéré depuis longtemps d'ailleurs par les critiques espagnols.

Prise dans sa généralité, disent-ils, la dame, aux temps héroïques, était altière, grave, réservée, vertueuse. Confinée au fond de son palais ou de son château, écrasée sous l'étiquette, épiée par les siens, surveillée par des serviteurs à gages, — jusqu'à la reine qui avait toujours auprès d'elle la camarera mayor, sorte de grand eunuque déguisé en maîtresse de cérémonies, — elle vivait dans un esclavage à peine dissimulé. Obéissant à son père, quand il lui choisissait un époux, elle aimait

ensuite par devoir, par habitude, sans éclat de passion ni de tendresse, celui qu'elle avait souvent subi à contre-cœur. Plus tard, après l'expulsion des Mores, l'on essaya bien de définir un autre idéal de l'épouse parfaite; on releva sa condition aux yeux de son mari, on lui donna en partage la direction exclusive de son intérieur; mais encore elle resta confinée chez elle, à la garde du foyer domestique, et sa vie, pour être devenue plus calme et sans doute plus heureuse, n'en resta pas moins de celles que l'histoire doit ignorer. En de pareilles conditions, il semblait difficile de porter la dame sur la scène sans ajouter quelques accents licites à son véritable caractère. Aussi bien, la fit-on parfois audacieuse et sagace comme la femme dont les batailles de la vie éveillent ou aiguisent l'initiative, et lui attribua-t-on par surcroît le courage viril et le culte de l'honneur au sens que les cavaliers donnaient à ce mot.

Les fameuses Asturiennes, *les vierges de Simancas*, *la Fille à la cruche*, Isabelle de la *Nécessité déplorable*, sont à placer dans cette galerie de femmes courageuses.

Pourquoi pleures-tu, dit cette dernière à son mari qui, contraint de la tuer par ordre du roi, éclate en sanglots, ne dirait-on pas que c'est toi qui a peur d'une épée?

A côté de ces héroïnes, naquirent de ce rapprochement d'éléments disparates des créatures étranges, excessives, démesurées parce que le peintre voulait les grandir au-dessus de leur condition normale et de leur caractère habituel. La lance en arrêt, l'épée au côté, éperonnées d'or, la plume au casque ou au chapeau, elles apparaissent encore plus mâles dans leur âme que dans leur attitude et leur costume. Mais, je le répète, il s'agit là de personnages en partie conventionnels ou de personnages d'exceptions sur lesquelles on ne saurait raisonner. On tiendra compte de cette observation pour ne s'attacher qu'à la *dame* portée de son palais sur la scène sans retouches brillantes ni surcharge. Dans cette catégorie rentre la femme mariée que les liens où elle est engagée rendent respectable, surtout si elle appartient à l'une de ces familles principales ou illustres dont il vient d'être parlé et qui n'en est pas moins dévolue au rôle de victime, mais de victime innocente, car, aux yeux des spectateurs, elle doit sortir pure des accusations portées contre sa vertu. Elle est la protagoniste habituelle du drame, alors que pour les raisons déjà déduites, les comédies de cape et d'épée se nouent et se dénouent autour d'une jeune fille ou d'une belle veuve engagée dans une intrigue plus ou moins innocente.

A l'inverse de certaines héroïnes, le cavalier est peint d'après nature. Il apparaît obstiné, glorieux, vaillant. Par-dessus tout, il a le culte de l'honneur et plus encore du point d'honneur. Il n'y a pas de pouvoir capable de le faire transiger. L'honneur commande de perpétuelles rencontres, l'honneur oblige aux plus durs sacrifices, l'honneur domine la crainte des supplices terrestres et de la mort. « Il n'y a pas de vie qui vaille l'honneur »; l'honneur l'emporte sur la peur des foudres de l'Eglise et sur la terreur des flammes de l'enfer, sur l'amour filial et sur l'amour de la femme, parce que « l'honneur est le premier des biens ».

« Pardonne-moi, amour, pardonne-moi, si j'appartiens tout entier à l'honneur », dit un héros de Calderon.

« Je suis le fils de mon honneur », répond le Cid à Chimène qui le conjure de respecter la vie de Don Gomez.

Un jeune chevalier, investi de la confiance de la reine, livre bataille à l'homme qu'il croit être son père pour ne pas manquer à son serment, et, plus tard, il le tue, afin de sauver l'honneur de la famille.

Guzman le Brave laisse massacrer son fils aîné plutôt que de rendre la place de Tarifa confiée à sa garde. Dans la balance de l'honneur, « le roi pèse plus que le sang ».

L'honneur est le soutien de ces fiers guerriers dont l'Espagne se glorifie à bon droit; il est le conseiller de ces sujets fidèles qui, sur l'ordre du monarque, tuent leurs amis, le frère de leur fiancée, leur femme elle-même, qui acceptent du monarque jusqu'aux voies de fait, jusqu'aux outrages au foyer domestique, mais qui lui résistent quand leur guide suprême leur défend d'accomplir ses ordres souverains.

« Au dessous du roi, personne », — « le roi pèse plus que le sang », répéteront les Espagnols, en témoignage d'une fidélité supérieure aux épreuves humaines, mais ils ajouteront : « L'obéissance au roi a la justice, — lisez l'honneur, — pour limite »; « l'honneur est un bien de l'âme et l'âme n'appartient qu'à Dieu »; « Les attentats sur la vie sont des blessures qui se guérissent, seules sont incurables celles qui intéressent l'honneur »; « l'honneur plus que la vie demande vengeance; car la vie a la durée du corps et l'honneur, c'est le sang de l'âme »; « l'honneur est un sanctuaire où l'âme réside. Le roi n'est pas le maître des âmes »; — « nous t'avons fait roi pour que tu nous fasses droit, sinon, non. »

De pareils sentiments sont nobles, héroïques, sublimes dans la réalité et dans la peinture des mœurs, dans le monde et sur la scène. Il suffisait de les transporter au théâtre. Les auteurs

s'y efforcèrent et y réussirent si bien que le drame comme la comédie ne comporte guère que des caractères chevaleresques. Les traîtres, les malfaisants y sont rares, leur rôle est dévolu aux événements, à la fatalité. Quand il se commet des crimes nécessitant une répression sévère, l'honneur, au sens où l'entend l'Espagnol, est presque toujours sauf. Le châtiment atteint des hommes qu'excusent le soin de leur bonne renommée ou leur zèle à poursuivre de légitimes vengeances et que leurs écarts ne dégradent pas. Aussi bien, dans la tragédie et malgré le peu d'importance que l'on attache ailleurs aux écarts du mari, l'homme est-il aussi respectueux que la femme du lien conjugal.

L'honneur, tel qu'il vient d'être défini, perdit de sa rigueur après l'expulsion des Mores. Son dernier champion fut Don Quichotte. Il l'avoue lui-même.

Ceux-ci, lui fait dire Cervantès, vont par le large champ de l'ambition orgueilleuse; ceux-là, par celui de la flatterie servile et basse; certains, par celui de l'hypocrisie trompeuse et quelques autres par celui de la vraie religion. Moi, à la suite de mon étoile, je parcours l'étroit sentier de la chevalerie et dans cette profession l'on méprise la fortune, mais l'on a le culte de l'honneur.

Et pour éviter que l'on ne se trompe sur ce qu'il entend par l'honneur, Don Quichotte ajoute :

Et quand nous sommes en présence de nos ennemis, nous ne nous inquiétons pas du code des défis, nous ne nous informons pas si leur épée est plus longue ou plus courte que la nôtre. s'ils n'ont pas sur eux des reliques ou quelques enchantements cachés, nous ne regardons pas si l'on nous a bien réparti le soleil, si l'on en a fait des tranches égales, nous n'avons souci d'aucune de ces formalités ridicules.

Quant à l'honneur codifié, raffiné et courtisan, le dernier venu sur la terre d'Espagne, l'honneur qui discute et argutie, qui a ses interprètes et ses casuistes, on le connaît sous les noms de *pundonor* et de *punto* ou *puntillo de honra*. Certes, le point d'honneur n'est pas plus lâche que son aîné; encore les épées sortent rapides de leur gaîne, mais pour disputer sur des questions d'étiquette, sur des rivalités de préséances, pour résoudre des compétitions de maisons, pour imposer silence à la critique. Dans les lois du point d'honneur rentre, par exemple, la singulière obligation faite aux témoins de mettre aussi l'épée à la main et de se battre. Tel est le cas de Don Ursino. Il trouve devant lui son propre fils; et comme ce dernier hésite à croiser le fer, le père lui rappelle qu'en sa qualité de second, « il doit se battre si son client se bat, faire la paix s'il fait la paix, que l'on vient avec qui l'on vient, et que sur le terrain, on ne connaît personne ».

Cette distinction entre l'honneur et le point d'honneur apparaît déjà dans Guillem de Castro. Le point d'honneur est à l'origine de la querelle entre don Diego et don Gomez, mais c'est l'honneur qui force le Cid à provoquer le père de sa fiancée et qui arme sa main vengeresse.

III

Quand on considère le milieu retiré, sévère et d'apparence tranquille où s'écoulait la vie de la dame espagnole, on est surpris des orages soudains qui la traversaient, y jetant le désordre, y apportant la mort. Ces tourmentes avaient pour unique origine la passion jalouse que les cavaliers mettaient à sauvegarder la réputation des femmes à qui les unissaient les liens du sang, du mariage ou même, mais plus rarement, du seul amour. C'est que l'Espagne avait fait de la vertu de la femme une des pierres angulaires où reposait l'honneur de l'homme et que l'honneur était une divinité inexorable, sanguinaire et aveugle. Il avait pour organe l'opinion dont la bouche imprudente, souvent inconsidérée, désignait les victimes à lui offrir, les vies à lui sacrifier.

Dans la famille, les prêtres de ce culte terrible sont le père, les frères et le mari. Tous s'arrogent et personne ne leur conteste le droit de punir le séducteur et la femme coupable. Une rigueur inflexible dans l'exercice de leur sacerdoce est prisée, au contraire, à l'égal d'une haute vertu. Il en résulte que l'expiation est toujours terrifiante. *Les Chevaliers Commandeurs de Cordoue* et *le Châtiment sans vengeance*, de Lope de Vega, ne le cèdent en horreur à aucune des tragédies inspirées par la légende des Atrides. Seulement, à l'inverse d'Agamemnon, le mari ne tombe pas sous les coups de la femme et du rival — l'Espagne ne l'eût pas toléré. — C'est le mari qui tue ou fait tuer.

Mais l'honneur espagnol ne se satisfait pas seulement avec le sang des coupables. Il est plus exigeant. Une vaine apparence, un bruit en l'air, une parole mal comprise, un mot mal rapporté le rendent ombrageux, et comme il ne connaît ni enquête, ni excuses, ni vérité, ni mensonge, ni vertu, ni vice, que le soupçon équivaut à la preuve et que la calomnie l'emporte sur l'évidence, une conduite impeccable, l'innocence avérée, la pureté d'action et de pensée ne sauvent pas la femme quand elle est marquée pour la mort.

Dans *le Médecin de son honneur*, de Calderon :

Sire, répond Gutierre au roi Pierre le Cruel qui s'efforce de lui

montrer l'inanité de sa jalousie, que Votre Majesté ne m'oblige pas à penser que d'après Elle mon honneur réclame des consolations le relevant à mes yeux. Vive Dieu! J'ai une femme si honnête, si chaste et si sûre qu'elle laisse bien loin derrière elle la romaine Lucrèce et Porcia et Tomiris.

Le souverain insiste auprès de Gutierre, ne comprenant plus, après cette explication, la cause de son trouble.

Les hommes comme moi ne voient pas, réplique-t-il; il leur suffit d'imaginer, de soupçonner, de prévoir, de deviner, de craindre, de... Je ne sais comment dire..., il n'y a pas un mot pour exprimer une chose qui n'est pas même un atome indivisible.

De son propre aveu, Gutierre ne doute donc pas de la vertu de sa femme; mais l'Infant Don Henrique a jeté un regard sur elle et l'honneur conjugal en a reçu une souillure. Et comme la vie d'un prince voisin du trône est sacrée, c'est avec le sang de la femme qu'il le lavera.

L'amour t'adore, l'honneur te déteste, écrit-il à Dona Mencia, aussi bien celui-ci te tue et celui-là te prévient. Tu as deux heures de vie; tu es chrétienne; sauve ton âme, rien ne saurait prolonger ton existence.

Et, tandis que se prépare ce meurtre rituel, comparable aux sacrifices humains accomplis pour apaiser des divinités implacables, la victime « s'en va, trébuchant dans l'ombre de la mort ». Puis, elle fait sa toilette funèbre, s'allonge sur le lit où elle rendra sa pauvre âme à Dieu et attend la dernière heure avec la résignation de l'être brisé par l'habitude de l'obéissance et le stoïcisme de la créature dès longtemps préparée à subir les arrêts de l'inévitable destin. « Je meurs innocente », se bornera-t-elle à dire. C'est aussi l'unique protestation, c'est aussi le soupir qu'exhale Rosmira, dans la *Dévotion à la Croix*, quand elle subit le même martyre. Les dernières répliques d'Isabelle, de *la Nécessité déplorable;* d'Anna, *du Tisserand de Ségovie;* d'Isabelle, de *l'Alcade de Zalamea;* et de Blanche, de *Au-dessous du roi, personne*, ont une forme plus héroïque, mais sont empreintes du même sentiment.

La fille de Jephté avait demandé quarante jours pour aller pleurer sa virginité sur la montagne; la dame espagnole, quand la mort la menace, n'implore ni pitié ni délais. Elle sait que l'honneur du mari est plus exigeant que la justice de Jéhova.

Complétons le tableau. Le cadavre de la jeune femme qu'il dit avoir tant aimée est encore chaud que Don Gutierre s'engage dans

de nouveaux liens et que pour tout compliment, il menace sa nouvelle épouse du sort de la première.

Je te donne ma main, Léonor, mais regarde-la bien, elle est teinte de sang... Songe que j'ai été le médecin de mon honneur et que ma science n'est pas de celles qui s'oublient.

Du reste, sa déclaration avait été précédée d'une profession de foi qui la rendait superflue :

Ceux qui exercent un office mettent au-dessus de leur porte un panonceau pour indiquer leur fonction. Comme je m'occupe d'honneur, j'ai appliqué sur la porte ma main baignée dans le sang, parce que l'honneur se lave avec du sang.

Le père de Chimène avait déjà dit :

L'honneur qui se tache se lave avec du sang.

Voilà l'amour tel que l'entend le cavalier espagnol, voilà le sort réservé à sa compagne quand elle a eu le malheur d'être remarquée. L'opinion condamne et le mari tue. Le meurtrier grandit en considération et autour du lit mortuaire il ne s'élève ni un reproche ni un blâme. La femme qui va bientôt y prendre la place de la victime se range elle-même au parti du meurtrier.

Peu importe, répond-elle en acceptant la main rouge de sang que lui tend don Gutierre, elle ne m'étonne ni ne m'épouvante... et sers-t-en pour me guérir de la vie si je deviens malade.

A outrage secret, vengeance secrète, un autre drame du grand Calderon, est une sorte de réplique du *Médecin de son honneur*.

Comme don Gutierre, Lope d'Almeïda châtie une innocente. Ici encore, un bruit léger, une phrase d'intention bienveillante prononcée par le roi éveille la jalousie inquiète du mari. Il y découvre une allusion, non pas à un outrage, mais au péril que courrait son honneur s'il quittait sa jeune femme pour suivre le roi à la guerre. Dès lors, son parti est arrêté : il se délivrera de ce souci et garantira son honneur en tuant l'homme qui aime sa femme d'un amour tenu secret et celle qui n'a favorisé personne ni d'une parole ni d'un regard. Et il les tue par surprise, en secret, et en déguisant sa double vengeance sous l'apparence de deux accidents. Il sait que l'opinion ne s'y trompera pas, tandis que le mystère plaît à son esprit ombrageux et jaloux.

Qu'il sied bien à un homme de taire ses injures et d'ensevelir jusqu'à ses vengeances. Ainsi doit se venger celui qui sait patienter et souffrir en silence. O mon honneur, c'est avec une prudente lenteur que nous

avons tiré une vengeance secrète d'un outrage secret! Bien que la vengeance paraisse une défense de l'honneur, il y a dommage à divulguer l'affront.

Et un peu plus tard il ajoute :

Celui qui châtie en public inflige une souillure double à son honneur, puisqu'après avoir reçu un affront, il le publie.

Ce sentiment est d'ailleurs éprouvé par la plupart des cavaliers. Ceux qui ne s'expriment pas en témoignent par leurs actes.

Le peintre de son déshonneur repose sur un thème aussi féroce que *Vengeance secrète à outrage secret*, ou que *le Médecin de son honneur*, et complète avec ces deux drames une effroyable trilogie. Don Juan abat à coups de pistolet sa femme, Séraphine, don Alvaro, son complice présumé, et, avant qu'on ait retiré les deux cadavres, se fiance à Porcia, « achevant la tragédie par une noce et deux morts ». Le dénouement est connu; aussi bien l'intérêt réside-t-il, non pas dans ces exécutions sommaires et dans ces fiançailles sanglantes, mais dans ce trait caractéristique que le père de Séraphine, comme celui de Don Alvaro, félicitent le justicier.

Bien que Don Juan ait versé mon sang, dit le premier, je lui dois tant d'obligations qu'elles effacent l'injure. Je saurai le défendre.

Et le second réplique :

Bien qu'il ait tué mon fils, je pense comme vous. Qui venge son honneur, ne saurait m'offenser.

On a souvent comparé Don Lope d'Almeïda et Don Gutierre à Othello. La ressemblance s'arrête à la surface. Leurs caractères sont aussi dissemblables que les motifs qui les guident sont différents.

Le grand-amiral de Venise est sujet, au dire de ses officiers, à de fréquentes attaques d'épilepsie. Il tombe en convulsion, il bave, et comme ses pareils de tous les temps, de tous les pays, quand la colère le domine, il a des accès de folie furieuse et ne se maîtrise ni ne raisonne plus. Malgré son origine africaine, malgré le sang qui coule dans ses veines, ce n'est pas un Oriental que Shakespeare a dépeint, c'est un grand hystérique, et par conséquent, un irresponsable, un malade qui relève de la médecine autant et plus que de la psychologie. Dans ces conditions, l'enseigne commande et l'amiral obéit; les rôles sont renversés. Après avoir convaincu son chef de la trahison de Desdémone et exploité l'amour passionné que, sur le retour de la vie, Othello

éprouve pour la jeune femme, Iago lui persuade de la punir et lui suggère jusqu'à la manière de la tuer. Alors, le cœur torturé, l'âme éperdue de jalousie, Othello devient meurtrier, mais dans sa rage, il n'obéit à aucun préjugé, il ne s'inquiète d'accomplir ni une loi sociale ni un rite de l'honneur.

Comme preuve nouvelle de la distance qui sépare le héros shakespearien des cavaliers du drame espagnol, considérez que les Gutierre, les Almeïda, les Don Juan, ne prennent conseil que de leur honneur, frappent de sang-froid et ne connaissent ni les regrets ni les remords, tandis qu'Othello, dès que ses yeux se dessillent, bien loin de conduire à l'autel une nouvelle fiancée, saisit un poignard et se tue. Que de dénouements analogues aux drames quotidiens de la vie réelle!

L'on sait aujourd'hui que Shakespeare avait fait du meurtrier de Desdémone un More et un mulâtre pour motiver une excessive jalousie, mais qu'en réalité, il l'avait dessiné d'après un modèle italien. Il n'est donc pas étonnant qu'il lui ait donné les sentiments d'un Européen.

L'une des seules pièces espagnoles où l'on pourrait relever des analogies avec le drame anglais serait plutôt *le Tétrarque de Jérusalem*, parce que le héros emprunté à l'antiquité judaïque sort du cercle où se meuvent les protagonistes habituels de Calderon et de ses émules.

Le sentiment qui domine Hérode est bien, en effet, la jalousie née de l'amour et non plus l'honneur. Le Tétrarque de Jérusalem est en proie à une passion si violente qu'il redoute de mourir e de laisser vivre sa femme. Il ordonne donc de la tuer en secret s'il vient lui-même à périr, afin que nul ne l'épouse après lui.

Si j'ai d'abord choisi des exemples dans Calderon, c'est qu'il a toujours été considéré en Espagne comme un peintre parfait de la société, et qu'il avait ouvert sur son théâtre un cours public de galanterie et d'honneur. Mais il eut des prédécesseurs, des émules et des successeurs, et chez tous on retrouve le même esprit, et tous se servent des mêmes ressorts.

Le Jaloux prudent de Tirso de Molina, et *D'un châtiment deux vengeances*, de Montalan, sont des apologies de véritables meurtres, au moins au regard des autres peuples chrétiens. J'ajouterai même que, de tous les drames, celui où l'honneur espagnol se montre peut-être le plus exigeant, le plus égoïste, le plus inhumain, celui où l'auteur développe la thèse avec le plus de franchise, sans faux-fuyants ni excuses est *Au-dessous du roi, personne*, de Francisco de Rojas.

La pièce, très célèbre de l'autre côté des Pyrénées et d'ail-

leurs très belle, se passe à Tolède, capitale de la Castille, et dans ses environs, vers 1339, sous le règne d'Alphonse XI. Le premier acte, délicieux et frais comme une belle matinée de printemps, est tout embaumé par les amours de Garcia de la Châtaigneraie et de sa femme, Blanche de La Cerda.

Ma Blanche, mon adorée, dit-il en l'entendant venir, enjouée et gaie parmi tes douces compagnes, plus blanche que le jasmin cueilli dans tes jardins pour en parer ton front!... C'est elle... Le rire qui naît sous ses pas et s'épanouit comme une fleur de joie m'annonce son approche.

Et Blanche, les bras chargés d'œillets et de roses, répond au compliment de gracieuse bienvenue que lui adresse son mari :

Comment donnerai-je de ma vie à des fleurs puisque je n'en dispose plus où respirent mes amours? Sachant combien tu m'aimes, je t'aime tant, mon Garcia, que si tu perdais la vie, tu pourrais vivre de la mienne.

Au second acte l'action se noue. Une nuit, Garcia, qui rentre de la chasse, voit pénétrer chez lui un seigneur qu'à certains indices il croit reconnaître pour le roi. Il acquiert bientôt la certitude que l'amour seul, mais un amour ignoré de sa femme, a conduit les pas du visiteur nocturne; et comme il s'agit du roi, sa loyauté lui fait une obligation de le laisser partir sans en tirer vengeance. Cependant, il s'assure que ni dans le présent ni dans l'avenir personne ne saura rien de cette aventure.

D'une part, le secret sera gardé avec une rigueur scrupuleuse, de l'autre, Garcia est moins sûr de la vie que de la fidélité d'une femme aimante et adorée et « il tuerait celui qui penserait que le soleil et l'or à leur état de perfection suprême peuvent rivaliser de pureté avec la vertu de Blanche ». Mais le maître de la Châtaigneraie ne transige pas avec l'honneur. Un étranger s'est introduit dans la maison familiale, et cet étranger est le roi ou du moins est pris pour tel. Dès lors, la seule question que se pose et que doit se poser le mari est de savoir qui de la femme ou du monarque fournira le sang nécessaire pour laver l'outrage. C'est un débat très court et terrible dans sa brièveté entre l'amour et la fidélité. L'issue se devine de suite. Comme Gutierre, Garcia se décide à tuer sa femme faute de pouvoir atteindre son maître.

... Entre tous les maux je dois choisir le moindre et imposer silence à l'amour. L'honneur te condamne, Blanche, plutôt que ma jalousie parce qu'au prix de tes jours, je te préserve d'une souillure. Pardonne-moi, ma chère Blanche, de te choisir comme victime. Je ne te reproche aucune faute, seule la raison d'Etat commande... La raison d'Etat est-

elle plus puissante que la loi, permet-elle à un cavalier d'immoler une femme innocente? Oui, quand la Providence et de mûres réflexions lui font prévoir des malheurs dont les événements présents peuvent devenir l'origine... Alors, mon adorée, il faudra pousser la rigueur et la barbarie jusqu'à tourner cette arme contre toi! La main s'y refusera comme à briser le miroir de mes yeux. Jamais je n'en aurai le courage, je le sais..., je le crois, ma belle Blanche... Et pourtant que m'est ta beauté à côté de l'honneur?... Blanche mourra et je mourrai de l'avoir tuée...

Dès que son parti est pris, Garcia se rend dans la chambre de sa femme; mais au moment de frapper, son bras se raidit et il tombe évanoui sur le sol.

Blanche se sauve à demi-nue, est recueillie par un vieil ami de sa famille et conduite à la cour. Au sortir de son évanouissement, Garcia apprend le lieu de sa retraite, y court, la retrouve et, froidement cette fois, il explique à sa femme les raisons qui l'obligent à la tuer.

Je sais bien que tu es digne de ma tendresse, Blanche, et tu n'apprendras rien à mon honneur. Ne méritant aucun reproche, à quoi sert de te disculper sinon à me faire éprouver un regret plus vif de ta mort. Mon déshonneur et ton innocence se partagent mon âme. Que tu meures et l'amour m'accusera; que tu vives, et ma réputation souffrira; mais l'amour m'accusera en vain, si l'honneur est mon garant et mon défenseur.

Et Blanche convaincue ne fuit plus le poignard de Garcia; mieux encore, elle encourage, elle excite son mari à frapper.

Garcia, Dieu te garde. Vis les jours éternels du Phénix et tue la victime innocente qui cause ton malheur. Puisque tu souhaites ma mort, j'emporterai en descendant au tombeau la consolation suprême de rester vivante au fond de ton cœur.

Et plus loin :

Puisque tu peux recouvrer l'honneur au prix de ma vie, que ce poignard brille dans ta main vaillante et qu'il exalte la réputation d'un cavalier en frappant au cœur une infortunée! Je te supplie de me donner la mort; j'aspire à la recevoir de ta main. Je te craignais tyran, à cette heure je te veux fort et courageux... Je souffre de tes souffrances. Tu ne peux mener une existence déshonorée; mais si je meurs pour que tu vives, je te demande comme unique grâce de me savoir gré de mourir.

Le dénouement fatal approche. Cependant Garcia, dans une scène amenée avec une suprême adresse, reconnaît sa méprise. Le roi est étranger à l'outrage, la personne qui poursuit Blanche est un seigneur de la cour, le favori du monarque. Alors, il

n'hésite plus et, d'un coup de dague, il étend à ses pieds son véritable offenseur.

Regarde, Sire, il est mort et j'estime que tu m'eusses noté d'infamie, si je t'avais montré vivant l'homme convaincu de m'avoir outragé. Bien qu'il soit un des grands de l'Etat, bien qu'il soit le premier dans la faveur et le second dans ton royaume, je n'en suis pas moins ce que je suis et il n'en est pas moins un larron d'honneur. Voici l'offenseur, voici le bras qui l'a tué, voici la tête qui attend le bourreau. Mais tant qu'elle reposera sur des épaules robustes, au-dessous du roi, personne ne m'insultera en vain.

Des écrivains modernes, soucieux de faire porter à la légende et à la poésie la responsabilité de ces prouesses sanglantes, les ont niées et ont prétendu qu'à la cour de Philippe III, c'est-à-dire à l'époque des grands tragiques, l'on citerait maints exemples de maris tolérants et de femmes légères. Ils ajoutent que la critique ne respectait pas les dames de haut parage et s'exerçait sans danger à leur égard. A l'appui de leurs dires, ils citent les vers de Villamedia, un fou du reste, contre la marquise del Valle et les satires de Quevedo dirigées contre des femmes de moindre condition.

Il y a une très grande part d'exagération et beaucoup d'habileté, — je ne voudrais pas dire de mauvaise foi, — dans cette tentative.

La vérité est que, dès le règne de Philippe II, le point d'honneur avait pris le pas sur l'honneur et que la vie des femmes appartenant aux familles principales avait beaucoup perdu de son austérité primitive. Cervantes et Fray Luis de Leon, les deux génies les plus puissants de ce règne, le proclament à l'envie. Mais la question n'est pas là, puisque la société peinte dans les drames de Calderon, de Lope de Vega, d'Alarcon, de Guevara et de leurs émules, appartient en général à cette époque où l'Espagne recouvra son indépendance et à une société bien différente de celle qui gravitait autour de Philippe III et de Philippe IV.

Enfin, les maris, dont on se plaît à citer les noms, appartenaient à la classe moyenne qui respectait le sentiment de l'honneur chez les grands, mais n'en pratiquait pas d'habitude les rites, ou bien ils abdiquaient leurs droits en faveur d'un monarque qui, par son rang, échappait à leur vengeance et dont les amours et les caprices leur paraissaient de droit divin. Encore, furent-ils très rares et notés d'infamie par les tragiques qui célébraient devant une foule enthousiaste le culte de l'honneur intransigeant.

D'autre part, Alarcon dans *la Cruauté pour l'honneur*, Calderon dans *Vengeance secrète à outrage secret*, Lope de Vega dans *le Meilleur alcade c'est le roi*, Montalvan dans *D'un châti-*

ment, deux vengeances se portent garants de la véracité du récit. *Le Roi pèse plus que le sang*, de Guevara, est, à quelques détails près, historique; et, bien avant que Gutierre n'eût son nom célébré au théâtre, on montrait sa maison sur la place del Duque, à Séville, et, tachant la façade, une empreinte brune laissée, disait-on, par une main trempée dans le sang. Qu'il s'agisse d'une explication légendaire ou d'une tradition véridique, elle n'est pas moins à retenir. Dans le domaine des mœurs et des usages, la vérité commence en effet où elle est acceptée. Si l'Espagne, à l'exemple des autres nations chrétiennes, eût répugné à l'apologie de véritables meurtres, on ne les eût pas offert à son admiration et l'ont n'eût pas trouvé un public pour y applaudir.

Sans doute, les Gutierre, les Lope d'Almeïda, les Garcia devenaient chaque jour plus rares, bien que l'on puisse citer plusieurs de leurs émules au cours même du dix-septième siècle, mais, à leur défaut, la tradition restait vivante et respectée. D'ailleurs, malgré l'usure due au frottement des siècles et aux contacts répétés avec les peuples voisins, est-il un pays où la jalousie verse autant de sang qu'en Espagne?

Le Romancero présente un cas très spécial de ces aberrations dont l'honneur est le prétexte ou la cause et dont la femme est la victime.

Le comte Alarcos vit heureux entre sa femme et ses enfants. Soudain, il est mandé à la cour. Le roi lui rappelle la promesse qu'il reçut jadis de lui d'épouser sa fille et le somme de la tenir. Le comte ne peut recourir ni à la répudiation, ni au divorce, ni à la polygamie. Il rentre chez lui, expose son embarras à sa femme et la tue. Ni l'ambition, du moins il l'affirme, ni la crainte d'un châtiment, ni la jalousie, cette fois, n'ont armé son bras; mais la terreur que lui inspire une tache à l'honneur l'a emporté dans son âme sur les autres sentiments.

Ah! que l'on comprend bien ces chants plaintifs où s'exhalent le désespoir de la femme soumise à ces dures lois, ces lamentations de l'esclave aspirant à la délivrance :

Viens, ô mort, mais si doucement que je ne t'entende pas venir, de crainte que le plaisir de mourir ne me redonne la vie!

Parfois, des protestations échappent même aux auteurs qui portent, des palais sur la scène, les drames de la jalousie.

Calderon, dans les pièces religieuses, condamne les sentiments qu'exaltent les héros de ses tragédies. Alarcon et Lope de Vega avaient déjà flétri cette forme factice et détestable de l'honneur :

« Ah! misérable d'honneur! tu sembles chrétien et tu es païen! » écrit le premier de ces auteurs dans *le Tisserand de Ségovie*.

Hélas! Honneur, cruel ennemi! qui, le premier, a imposé sa loi au monde? Pourquoi faut-il que ce soit en la femme et non pas en l'homme qu'en soit placé le prix! Ainsi, sans y être pour rien, l'homme le plus respectable peut perdre l'honneur! C'est une barbarie.

L'opinion publique est le bourreau de l'honneur.

Honneur, honneur, maudit sois-tu. Détestable invention des hommes, tu renverses les lois de la nature et je ne sais si ton frein est aussi juste, aussi utile qu'on le prétend? Malheur sur celui qui l'inventa!

Ces trois dernières citations sont empruntées à *Châtiment sans vengeance*, à la *Cruauté pour l'honneur* et au *Chien du jardinier*, de Lope de Vega. Mais s'il échappait des cris de réprobation à ces puissants génies, c'est qu'élevés plus près du peuple, ils n'acceptaient pas sans résistance le joug que les grands supportaient bien qu'ils en sentissent les blessures.

A ce point de vue, Guillem de Castro est plus intéressant que ses successeurs, parce que, dans *la Jeunesse du Cid*, il soulève le masque dont la noblesse couvrait son visage pour cacher les contractions de douleur.

A l'inverse des héros de la tragédie espagnole, don Diègue et le Cid ont des tendresses de mère et des délicatesses d'amante. Ce sont des âmes de femme alliées à des cœurs virils. Rodrigue connaît même le doute; mais, incapable de longues défaillances, il a la gloire d'en triompher. Quant à Chimène, si elle ignore les hésitations, si elle suit le chemin où la guide le soin de sa réputation avec une persistance et une fermeté dont le côté sauvage n'exclut pas la grandeur, elle n'en souffre pas moins et, comme elle est femme, elle peut confesser son martyre. Toutes les pensées, tous les mots, sont à retenir dans les aveux qu'il lui arrache, parce qu'ils montrent le côté factice des sentiments où se complaisait l'Espagne de l'épopée. Sans les grands qui la surveillent, sans les parents qui l'épient, sans les amis qui l'encouragent, l'amante du Cid pardonnerait, oublierait bientôt sa vengeance et négligerait le soin de son honneur. Mais, sous leurs yeux, elle devient une sorte d'hallucinée féroce. Elle aime Rodrigue et, durant deux années, elle s'attache à ses pas, elle poursuit sa mort jusqu'à lasser le roi et la cour. Il faut atteindre au dénouement pour qu'un mot vienne du cœur. Il est simple, il est vrai, tel un rayon de pure lumière, tel un arc-en-ciel après ces terribles orages.

RODRIGUE

Bonheur immense, je suis ton époux!

CHIMÈNE

Et moi, je suis tienne!

On pourrait à l'envi multiplier les exemples de ces drames de la jalousie qui, au dire de Calderon, était « l'âme de l'amour espagnol », si tant est qu'un pareil amour puisse avoir une âme. Mais je me bornerai, car le thème se développerait avec des incidents comparables, toujours dominé par cette passion dont les possédés et les victimes avaient peine à définir l'horreur.

La jalousie est une rage ardente qui brise l'âme, prétend l'une des héroïnes de *la Maison à deux portes*, de Calderon, une colère violente qui étonne la raison, un assemblage de tous les poisons dont la poitrine est remplie, une fureur concentrée qui insulte au cœur. Quel serpent, quel monstre, quel animal, quelle bête féroce composée de toutes les horreurs à la fois, est l'hydre de la jalousie! Car, à y regarder de près, elle est, à la fois, furie, rage, poison, insulte et colère.
Sais-tu ce que c'est que la jalousie? dit Gutierre à sa jeune femme à titre d'avertissement. Moi-même je l'ignore. Vivent les cieux! Parce que si je le savais et s'il arrivait par malheur... Qu'est-ce que la jalousie? Une vapeur, une illusion, un fantôme, une fille de l'insomnie... Oui, s'il m'arrivait jamais de la connaître, — une servante, la dernière des esclaves — en fût-elle l'objet et ne se reposât-elle que sur l'ombre d'un fondement, j'oublierais ma qualité d'homme, et, de ma main, je lui arracherais le cœur par lambeaux. Puis, baigné de sang, éperdu, enflammé de colère, je dévorerais ce cœur à belles dents, je boirais le sang, je sortirais l'âme du corps, et l'âme, vive Dieu! je la déchirerais si l'âme était sujette à souffrir.

Que l'on ne s'étonne pas de la forme et de la violence de cette déclaration. « La jalousie de l'air même est mortelle », prétendent les Espagnols, résumant en un bref aphorisme la puissance de leur passion favorite.

Avec *l'Alcade de Zalamea*, on ne quitte pas le domaine de l'honneur familial; on pénètre seulement sur un terrain différent. Ce n'est plus la jalousie qui dirige le drame, ce n'est plus le mari, ce n'est plus un membre de la noblesse qui exerce le ministère sanglant. Le rôle de justicier est dévolu au père et ce père est un simple laboureur.

Malgré la présence de l'armée royale, malgré la menace de chefs illustres et redoutés, un alcade de village arrête, condamne à mort et fait garotter un officier qui a outragé sa fille. Sur ces entrefaites, arrive Philippe II et le monarque, loin de sévir et de punir un empiètement sur l'autorité royale, approuve Crespo et le confirme pour la vie dans sa magistrature municipale.

Ici l'honneur et l'héroïsme confinent et l'on ne sait lequel de ces deux sentiments on doit le plus admirer. Mais il semble que le trépas ignominieux du coupable dût satisfaire l'opinion. Il n'en est rien; implacable et jamais assouvie, elle exige que la victime elle-même porte la peine du crime et qu'elle l'expie dans un cou-

vent de recluses où elle passera le reste de ses jours. Crespo en décide ainsi et il est encore clément envers sa fille. S'il ne fût intervenu, elle eût péri sur l'heure et son frère l'eût tuée sous l'unique prétexte que la violence dont elle avait été l'objet le mettait en mauvaise posture devant l'opinion publique.

« Je prétends me venger, tu m'as atteint dans mon honneur », dit-il, en menaçant de l'épée sa malheureuse sœur et comme Crespo se précipite pour arrêter son bras il ajoute :

« Je prends satisfaction d'une injure, je tire vengeance d'une offense, je châtie... »

Tous les mots de ces deux phrases sont à retenir.

De son côté, Fernand, le héros du *Tisserand de Ségovie*, un drame superbe d'Alarcon, se résout à empoisonner sa sœur parce qu'elle a été enlevée, séquestrée et qu'elle est à la merci du comte Julien. Il la sait pure et déterminée à le rester, mais il craint que la séduction et la violence n'aient raison de la faiblesse d'une femme et il redoute une défaillance, fût-elle involontaire, qui ternirait le blason de la famille.

Ma sœur est au pouvoir du comte, ce cruel ennemi; je dois me venger d'elle, dit-il à son tour, puisque j'en ai l'occasion. Qu'elle meure de mes mains! Ainsi seront rachetés par sa mort un outrage et un malheur. Quelle divinité eût été Lucrèce, si elle se fût tuée avant que Tarquin ne l'eût outragée.

En réalité, si dans les hautes sphères de la hiérarchie sociale, l'Espagnol doit respecter et faire respecter la femme d'autrui, il est forcé de châtier sans pitié ni merci celles de sa famille. Sain de corps et d'esprit, méthodique, prudent, réfléchi avant le meurtre, satisfait de sa vengeance quand il l'a prise, il ne connaît ni les regrets ni les remords. Il n'obéit pas à une impulsion irrésistible et féroce, il n'est pas en proie à une crise soudaine de passion ou au délire d'amour. Non; son action est le résultat d'une thèse morale parfaitement étudiée dans ses antécédents et dans ses conséquences. Jésus, pour fléchir la férocité de la loi mosaïque, avait écrit cette page mémorable de l'évangile de saint Jean où il pardonnait à la femme adultère en faveur de son repentir. Il l'avait relevée et l'avait renvoyée absoute. L'enseignement est oublié ou méconnu par les zélateurs de sa religion. Malgré l'ardeur de leur foi, c'est un égoïsme raisonné, ce sont des mœurs cruelles, des usages tyranniques qui arment leurs bras. On ne saurait trop le redire, ils tuent moins par jalousie d'amour que pour apaiser l'opinion, fuir l'opprobre et marcher la tête haute au milieu de leurs pairs. En pareil cas, tout

cavalier espagnol est, et en tire vanité, un *médecin de son honneur*, un spécialiste éminent qui perdrait sa clientèle s'il ne mettait pas en pratique les préceptes de l'art qu'il professe. Et, comme « l'honneur est si fragile qu'une légère caresse le brise, qu'un souffle le renverse ou le détruit », il verse le sang de la femme sur qui s'est posé un regard, qu'une pensée a effleurée, qu'une calomnie a frôlée. Ne l'eût-elle ni provoqué, ni connu, elle est complice de l'outrage et doit le payer de sa vie. Ce sentiment est si vif que les parents des victimes louent et protègent le meurtrier estimant que l'honneur de l'homme est plus précieux que leur propre sang.

On est bien loin du droit gothique et du code aragonais. On a parcouru jusqu'à son terme, le chemin sanglant qu'ils avaient ouvert ou plutôt même on s'est avancé à travers un domaine nouveau. Il n'est plus question seulement de ce droit de punir un séducteur et de frapper une femme coupable qui fut général et qui, sauf en Espagne, n'a engendré des abus réguliers dans aucun pays chrétien. Il s'agit de l'inertie de la loi devant la disparition de la femme; il s'agit d'une excitation morbide, d'une déviation de l'honneur criminelle et contraire aux préceptes de l'Evangile; il s'agit de ce sentiment aussi factice que sauvage, de cet égoïsme tyrannique, lâche et féroce qui semble ignorer la pitié, la justice, la tendresse, l'amour et jusqu'à la crainte des peines éternelles; il s'agit de ce mystère où le justicier se complaît dans l'exercice de ses vengeances; il s'agit encore de cette solidarité de tous les hommes qui transforme les défenseurs naturels d'une femme en accusateurs, en juges et en bourreaux et, quand l'honneur a eu ses victimes, il s'agit enfin de cette violence faite aux sentiments naturels pour contraindre un père à féliciter le meurtrier de son enfant et à le couvrir de sa protection.

Ces hommes qui font si bon marché de la vie d'une femme quand leur honneur est en péril, ces cavaliers qui, d'autre part, bravent comme à plaisir la mort et la voient approcher sans émotion, sans plaintes ni regrets, ne l'appellent pas cependant à leur secours pour sortir des difficultés où la destinée les jette. Elevés par les Romains, il semblerait qu'ils dussent considérer le trépas volontaire comme une expiation des fautes personnelles et un remède souverain contre les meurtrissures de l'honneur; pourtant, ils n'y recourent pas. Une seule exception notable se rencontre dans le *Maître des Etoiles* (le maître de sa destinée). Le héros, dont le roi tente de déshonorer le foyer, se tue faute de pouvoir tirer vengeance d'un ravisseur couronné et dispose

ainsi de sa destinée. Mais la pièce est d'Alarcon, c'est-à-dire du tragique le plus audacieux du siècle d'or.

D'ailleurs, pas plus que la lâcheté, la crainte de la malédiction céleste ne paraît arrêter les hommes déshonorés du fait de leur femme et les empêcher de se frapper. Du moins, ils confessent un autre sentiment, une autre terreur. En pareil cas, ils doutent de l'efficacité libératrice de la mort et sont persuadés, au contraire, que l'infamie les poursuivra par delà le tombeau et restera l'éternelle douleur des âmes qui se seront détachées du corps avant d'avoir savouré la vengeance.

Ces distinctions entre la solution donnée au problème éternel de la fidélité conjugale par les Espagnols et par les autres peuples sont si frappantes que reconnaissant l'insuffisance de leurs hypothèses, les auteurs qui recourent aux lois gothiques pour expliquer la jalousie et l'honneur dans le drame espagnol, l'accusent après coup d'immoralité, de mensonge et d'extravagance. C'est une injustice après une erreur. Le drame à la fin du seizième et durant le dix-septième siècle est un miroir grossissant peut-être et reflétant sûrement un état social qui s'était tempéré avec les années; il n'en est pas moins véridique. L'histoire et le consentement unanime des contemporains l'attestent à l'envi.

IV

Tels sont les faits. Quelles conclusions comportent-ils?

Les contrées où la pierre et le bois font défaut, n'ont pas inventé les constructions hypostiles et les charpentes, et cependant, dès l'avènement des Achéménides, dès que la Perse naissant à la civilisation entre en contact avec la Grèce, elle fait des efforts immenses pour mentir à la nature, copier les temples de la Hellade et donner à ses monarques des palais où elle répand à profusion les colonnes de porphyre et les poutres de cèdre.

De même, l'Espagne pieuse, croyante, catholique ne saurait revendiquer l'invention de ces raffinements sanguinaires de l'honneur que condamne sa foi et que ses lois matrimoniales rendaient inutiles. Mais elle aussi se laissa séduire par la première nation qui l'initia au faste et à l'élégance en même temps qu'elle lui enseignait les arts, les industries, la philosophie et les sciences importées d'Orient. Elle subit un ascendant irrésistible et, en dépit de la différence des milieux, en dépit des haines nationales et religieuses, elle se modela sur la haute société musulmane, elle l'imita jusque dans ses erreurs. De ce nombre, furent les mœurs qu'avaient engendrées la pratique de la polygamie.

Comme le harem est un véritable luxe, les usages passés en lois qui le protègent, régissent et obligent surtout l'élite des musulmans, et, seules, en vérité, les hautes classes les observent avec rigueur. Par cela même, ces usages exercèrent un attrait irrésistible sur la noblesse espagnole. A l'imitation des Mores, elle les comprit dans le code de l'honneur. C'était leur accorder une faveur si haute que les victimes elles-mêmes se seraient cru lésées dans leurs privilèges et obligées de protester si l'on eût voulu les soustraire à leur empire. Les scènes finales de *Garcia de la Châtaigneraie* et le dénouement du *Médecin de son honneur*, l'un des plus excessifs, à mon avis, et des plus caractéristiques du théâtre dramatique, en sont des témoignages attristants.

La prééminence accordée à la jalousie parmi les sentiments aristocratiques et distingués explique l'admiration générale pour les grands médecins de l'honneur conjugal et aussi le médiocre succès de leurs leçons chez ceux qui ne subissaient pas la domination de la mode ou ne se piquaient pas de belles manières. La bourgeoisie et le peuple applaudissaient à ces tragédies sanglantes mais se refusaient en général à y jouer un rôle. Ce fut heureux pour le pays.

Certes, je ne nie pas que la guerre séculaire et sans merci, au prix de laquelle l'Espagne recouvra son indépendance, y entretint des mœurs dures et âpres, mais je prétends aussi qu'elle ne pouvait y engendrer des usages que la religion chrétienne réprouve et que la civilisation des peuples occidentaux répudie. C'est bien l'Islam, dont l'influence, du reste fort explicable, fut générale et profonde, qui réagit sur le cœur comme il avait, en partie, capté l'âme et l'esprit de l'Espagnol. Un parallèle étroit le montre d'une manière saisissante. On ne se trompe pas à des caractères aussi particuliers et aussi nombreux quand ils sont communs à deux sociétés : l'une l'a emprunté de l'autre. En ce cas, l'initiatrice fut la société musulmane polygame. L'arbre ne pouvait pas être transplanté dans l'Espagne chrétienne, mais les mauvais fruits qu'il donnait y furent du moins recherchés.

V

J'ai signalé la cause, les effets et l'excuse de la jalousie implacable du musulman, j'ai montré que malgré le contraste des milieux, que malgré leur inutilité et leur déraison, les passions tragiques qui avaient sévi dans l'Espagne reconquise s'y étaient manifestées sous l'influence néfaste de l'Islam et j'ai conclu de

cet exposé à un emprunt des vainqueurs à leurs anciens conquérants. La conséquence s'impose. Et cependant je voudrais insister encore sur ce parallèle, le poursuivre sur un autre terrain et comparer les actions que l'amour inspire, la forme qu'il revêt, les sentiments qu'il développe et le langage qu'il parle en Espagne et en Orient. Ce parallèle, à l'avantage de la femme chrétienne chez qui la résignation et le fatalisme s'alliaient toujours à la foi consolatrice et souvent à la constance et au dévouement, ne laissera pas d'apporter de nouveaux traits décisifs, de nouveaux éléments de conviction.

Tant qu'un Espagnol est dans le premier feu de la passion et qu'un sacrement ne l'a pas consacrée, le point d'honneur, bien plus que l'honneur, lui fait un devoir de braver tous les périls, de souffrir la mort même pour obtenir ou défendre la femme qu'il recherche. *Ma dame avant tout* pourrait être le titre commun de toutes les comédies de cape et d'épée. Mais le vrai cavalier fait les mêmes sacrifices, accomplit les mêmes prouesses en faveur de l'inconnue, de la femme voilée qui réclame sa protection dans un danger pressant, ne dût-il la voir ni la connaître jamais. L'impersonnalité de ces manifestations héroïques et leur abus en amoindrissent la valeur amoureuse. Elles n'en conservent pas moins un parfum chevaleresque et un caractère désintéressé qui commandent l'admiration.

En revanche, dès que le mariage est consommé, il semble que l'amour n'ait plus d'autres privilèges que d'armer la jalousie et d'appeler la vengeance. L'époux retourne contre l'épouse les armes que le fiancé dirigeait contre ses rivaux. Il professe à son égard les sentiments de ces geôliers qui tuent leur prisonnier s'ils croient deviner chez lui ou même chez des amis inconnus le désir de reconquérir ou de lui rendre la liberté. C'est sur la mobilité de ces grandes passions, sur leur peu de consistance, de profondeur et de durée qu'il importe de retenir l'attention.

La Vie est un songe est peut-être le chef-d'œuvre de Calderon. Cette pièce, où l'action sert de support à un exposé philosophique d'une haute portée, passe au surplus pour un tableau parfait et incontesté de la société espagnole.

Les amoureux, Sigismond, fils du roi de Pologne, et Astolphe, duc de Moscovie, sont l'un et l'autre jeunes, beaux, séduisants. Le premier s'éprend coup sur coup de la princesse Estelle et de Rosaura, une Moscovite arrivée depuis peu à la cour, et sa passion pour celle-ci atteint aussitôt au paroxysme. Le second, après s'être fiancé à Rosaura, l'a bientôt abandonnée pour venir demander la main de la princesse Estelle qui lui portera

mariage le trône de Pologne. Il le croit, du moins, car il ignore l'existence du prince Sigismond et considère Estelle comme l'unique héritière du royaume.

Écoutez la voix de ses remords :

Pardonne-moi cette trahison, Rosaura..... Hélas! quand ils s'éloignent, ni les hommes ni les femmes ne gardent la foi jurée.

Astolphe est, par ailleurs, un parfait chevalier et ne croit pas commettre une indélicatesse. Il ne fait que suivre l'exemple de ses pairs. Tous s'enflamment sans cause, se montrent passionnés sans raison et en tirent vanité; mais tant qu'ils ne sont pas engagés dans les liens du mariage ou que leur honneur n'est pas lié à leur fidélité, ils se montrent oublieux, volages, trompeurs. Ils ne s'en excusent même pas, tant la faute paraît vénielle. Elle est presque une élégance. En Espagne, comme dans le pays des pigeons, l'absence est le plus grand des maux.

De cette inconscience alliée à l'exagération et à la mobilité des sentiments, il résulte que la majorité des pièces — les drames comme les comédies — présentent des dénouements imprévus qui nous déconcertent, mais qui n'étonnaient pas des spectateurs habitués à ces sautes d'amour.

Tel est le cas de *la Cruauté pour l'honneur* et du *Tisserand de Ségovie* d'Alarcon, du *Timide au palais* de Tirso de Molina, du *Chien du jardinier*, du *Moulin*, d'*Aimer sans savoir qui*, de *l'Hameçon de Phénice* de Lope de Véga et de bien d'autres œuvres justement célèbres. L'on y assiste à des chassés-croisés entre amoureux qui s'adorent et qui délirent jusqu'au moment où ils s'oublient pour se jeter dans de nouveaux liens avec la même fureur. Leur passion très vive a l'éclat et la durée d'un feu de sarment. Une grande lumière, puis un peu, très peu de cendres.

A titre de rareté, les auteurs dramatiques ont présenté quelques amants fidèles. Il est juste d'ajouter que leurs caractères sont, en général, héroïques et beaux. Mais l'Orient a aussi chanté des amoureux qui sont restés célèbres seulement pour avoir été fidèles.

Sur ce simple exposé, il ne faudrait pas adresser des critiques à des maîtres illustres. Ils ne les méritent pas. Un peintre, un poète, peuvent exagérer les défauts ou mettre en lumière les qualités de leurs modèles, il ne dépend de personne d'en changer le caractère. Ainsi, quand Tirso de Molina composa *le Trompeur de Séville* et, devant l'Europe surprise, incarna dans Don Juan l'inconstance cruelle, le désir et le mépris de l'amour inassouvi unis à la vaillance et à la foi, il fit simplement la syn-

thèse des éléments d'un caractère commun autour de lui. C'est un trait essentiel du héros de Tirso de Molina de conserver des sentiments religieux au milieu de ses débordements. Il croit au ciel et à l'enfer et si, dans la plénitude de sa force, il les brave, s'il estime « qu'il a du temps devant lui » et que l'heure de faire pénitence n'est pas venue, quand il se sent entraîné aux abîmes, il jette ce cri d'angoisse : « Laissez-moi le temps d'appeler un prêtre qui me confesse et m'absolve. »

Don Juan est donc bien espagnol par ses défauts comme par ses qualités, mais, à bien des égards, il est également un fils de la société islamique où la constance, la pitié et la tendresse dans les rapports de l'homme avec la femme ne sauraient avoir ni sens ni raison, et où ces défauts s'allient aussi avec un courage impétueux et une foi ardente. La preuve de cette filiation se trouve dans la transformation capitale que Molière fit subir au caractère du Don Juan espagnol pour le rendre compréhensible à un public français. Il changea le croyant en un athée et sa version fut si bien reçue que le nouveau personnage est resté classique en Europe tandis que l'on a oublié le type original.

En résumé, le cavalier espagnol ne s'était pas contenté d'emprunter aux conquérants des chaînes pour en charger sa compagne et des armes pour l'immoler, il ne s'était pas contenté de subir la tyrannie de l'honneur familial et le despotisme d'une jalousie faite d'orgueil et d'égoïsme; comme le musulman, il avait violenté les sentiments naturels et remplacé dans son cœur l'affection par le désir; comme eux, il était passionné, mais il semblait ignorer l'amour où se délectent les âmes éprises d'idéal; comme eux, il envisageait sans effroi le terme de la vie, mais il ne reconnaissait pas à la mort volontaire des vertus purificatrices. Ce sont encore là des témoignages décisifs en faveur de l'influence qu'eut l'Islam sur la conscience de l'Espagne. Comment expliquer de l'un et de l'autre côté de la frontière religieuse ces traits communs de caractère, traits aussi particuliers et aussi saillants qu'ils sont nombreux, sinon par une infiltration incessante et prolongée?

La dame avait-elle pour le cavalier les sentiments qu'il lui inspirait? On est ici sur un terrain peu solide parce que les peintres habituels de la dame ont composé son portrait avec des éléments empruntés à plusieurs modèles. Je l'ai fait remarquer en indiquant l'origine de ces curieuses transpositions. Toutefois, la résignation et, plus tard, la versatilité reposant sur l'indifférence semblent, à quelques exceptions près, dominer dans ses sentiments.

Aux époques anciennes et dans les familles illustres ou princi-

pales, qu'on lui impose le célibat, qu'on la destine à la vie monastique, que l'on dispose de sa main contre son gré, la jeune fille est prête à tous les sacrifices. Cette obéissance à une volonté supérieure lui a été apprise dès l'enfance et lui sert de règle de conduite. Chimène elle-même, — je parle de la Chimène du romancero, — malgré son énergie toute virile, n'agrée Rodrigue pour époux que sur l'ordre du roi et pour se conformer aux conseils de son oncle paternel. C'est sa déférence obligatoire aux yeux des Espagnols qui fait accepter par son entourage une union différée pendant plus de deux ans.

Il résulta de l'assujettissement où vivait la dame qu'elle désapprit la joie comme la douleur. L'abandon, si cruel au cœur de la femme, semble à peine la toucher. Elle a quelquefois des accès de dépit, son amour-propre se révolte, mais le désespoir est rare et la crise passagère.

La colère des femmes ressemble au galop des chevaux de France, c'est une flamme vite amortie.

Toujours, on le voit, la pensée est ramenée vers l'Orient. Seule la femme accoutumée au partage qu'impose la loi matrimoniale de l'Islam et déprimée par le fatalisme abdique ainsi et se plie sans protestation aux caprices de la destinée. N'essayez pas de faire vibrer son cœur, depuis trop longtemps l'amour ne le sollicite plus, il ne peut plus résonner.

Certes, la dame espagnole fut préservée du supplice de la polygamie légale, secourue par sa religion, elle ne connut pas de promiscuités dégradantes, elle ne tomba pas non plus dans la démoralisation de ses voisines musulmanes, mais il n'est pas jusqu'à la réclusion et à la surveillance plus ou moins déguisées, jusqu'au voile impénétrable au regard, qui ne lui furent imposés, mais elle respira l'air vicié et les parfums énervants du harem et son être moral en souffrit. Bien qu'apaisé, le souffle empoisonné de l'Islam avait flétri les qualités nobles et saintes que le Créateur a réparties à ses créatures.

Aussi bien est-on surpris du ton général qui règne dans les scènes où les cœurs devraient s'unir, durant ces heures où ils se rencontrent, se rapprochent et s'engagent.

La tendresse, ce sentiment exquis qui s'épanche en douces caresses, se tait ou parle un langage de convention. L'amour, cette passion si pure que l'expression peut se confondre avec celle de l'extase, où l'âme est ravie devant son maître suprême, raffine en parfait rhétoricien. Et il devait en être ainsi dans la réalité, car les poètes sublimes, s'ils célèbrent la fidélité au roi, le

courage, le sacrifice, l'honneur, traduisent en phrases apprises dans les universités de Salamanque ou d'Alcala les émotions dont l'amour est la source. Pour qu'ils chantent ses joies et pleurent sur ses douleurs, pour qu'ils l'élèvent jusqu'aux nobles passions qui firent la gloire et seront l'honneur éternel de l'Espagne, il faut que, par un effort de génie, ils s'envolent au-dessus du milieu où ils sont nés et où ils vivent. Tels Alarcon, en composant *le Tisserand de Ségovie*, Montalvan, en écrivant *les Amants de Téruel* et *la Plus constante des femmes*, Calderon, en portant à la scène *le Tétrarque de Jérusalem*, *le Magicien prodigieux*, *Aimer après la mort* et *Judas Macchabée* ou bien encore Guillem de Castro dans *Amour constant*, puis Juan Matos, Fragose et Sébastien de Villaviciosa dans *le Rédempteur captif*.

Je le répète, ce sont là des exceptions. Dans la généralité des cas, les définitions sont d'une forme exquise; les déclarations d'une poésie délicieuse, mais elles n'émeuvent pas. On les sent précieuses, exagérées, artificielles. L'oreille caressée retient en égoïste d'aussi jolies paroles et ne les laisse pas descendre jusqu'au cœur.

— M'aimes-tu à ce point, dit Blanche à son mari dans *Au dessous du roi, personne.*

— Ecoute, lui répond son mari. Les moissonneurs n'aiment pas la fraîcheur de l'aube; ni mes semences, la pluie d'avril; ni mes troupeaux, l'herbe grasse des pâturages; ni les bergers, l'ombre des arbres; ni les malades, la joyeuse clarté du jour; ni les ouvriers fatigués, la nuit bienfaisante; ni les prés fleuris, les eaux qui les caressent, plus que je n'aime ma Blanche adorée. Je t'aime au point que si l'on réunissait l'amour de tous les hommes depuis la création jusqu'à ce jour, leur somme, quand je te vois si belle, n'atteindrait pas à l'amour que je ressens pour toi.

Et Blanche de répliquer :

Les fleurs n'aiment pas mieux la rosée que le soleil boit dans leurs corolles parfumées; les futaies, les cristaux de neige détachés de leur cime pour former de clairs ruisseaux; les sommets des montagnes, le notus glacé; les voyageurs, l'arc-en-ciel précurseur du beau temps; la trahison, la nuit obscure que je ne t'aime, mon époux chéri. Mon amour est si grand que, pour célébrer ton culte, j'élèverais des autels à ton nom ainsi qu'à un être divin et n'en sois pas surpris, car si je ne croyais pas à l'existence du Créateur, je cesserais de t'adorer comme un homme, mais je t'adorerais comme un dieu et je te prendrais pour tel.

Le prince Sigismond de *la Vie est un songe*, en répondant aux souhaits de bienvenue que lui adresse sa cousine Estelle, lui dit d'autre part :

Vous avez raison de me féliciter d'avoir conquis le droit au bonheur, mais aujourd'hui, on ne me doit louer que de vous avoir vue, et ces félicitations, je les agrée, parce que je ne méritais pas la joie de vous admirer, Estelle, qui, dès votre lever, pourriez ajouter à l'éclat du soleil. Que laisseriez-vous à faire au dispensateur de la lumière, si vous vous montriez avant le jour? Donnez-moi votre main à baiser, cette coupe de neige où les zéphirs s'enivrent de candeur.

Puis, au cours de la scène suivante, une autre jeune fille lui étant apparue, Sigismond en tombe éperduement amoureux, lui déclare que sa beauté la rend digne du trône et, comme elle s'en défend :

Ne te rabaisse pas devant Estelle; avoue plutôt que tu es le soleil dont elle vit et que sa beauté est une aumône de tes rayons. Dans le royaume des parfums, j'ai vu la déesse des roses commander à des escadrons de fleurs et elle devait sa puissance souveraine à son incomparable splendeur. Dans la docte académie des mines, j'ai vu préférer le diamant aux autres gemmes et il devait l'empire à l'éclat de ses feux. Dans la république mouvante des astres, à la tête des constellations étincelantes, j'ai vu la reine des étoiles, l'étoile du matin. Dans les sphères parfaites, j'ai vu le soleil et les planètes appelées à sa cour et il les présidait, parce qu'il est le principe de toute lumière.

Et le dialogue continue, délicieux, embaumé.

Le duc de Moscovie ne le cède pas en grâce à son rival, le prince Sigismond. Sa déclaration à l'infante est un modèle accompli du genre. Je la traduis en la faisant précéder de la note initiale nécessaire pour en bien comprendre les nuances :

Entrent d'un côté Astolphe, duc de Moscovie, et ses soldats; et de l'autre, Estelle, infante de Pologne, suivie de ses dames. Dans la coulisse, musique militaire et salves de mousqueterie.

ASTOLPHE, *à l'Infante.*

Quand tu apparais resplendissante, semblable à une comète, il s'élève une symphonie où les tambours et les trompettes, les oiseaux et les fontaines concertent sur un rythme si mesuré, avec un art si parfait que ta céleste présence semble avoir accompli ce prodige suprême de changer les uns en trompettes ailées et les autres en rossignols d'airain. C'est le salut des balles à leur reine, des oiseaux à l'aurore, des trompettes à Pallas, des fleurs à la déesse du printemps. Narguant le jour, quand il bannit la nuit, n'êtes-vous pas l'aurore qu'escorte l'allégresse? N'êtes-vous pas Flore dans la paix, Pallas dans la guerre? N'êtes-vous pas la souveraine de mon cœur?

Voici maintenant, dans *l'Alcade de Zalamea*, Don Alvar d'Atayde, le type accompli de l'officier espagnol, tout honneur et courage, mais brutal, violent, passionné, hautain, et qui célèbre pourtant comme un timide bachelier la beauté d'une paysanne, et confesse,

sur un mode lyrique, son amour pour une femme qu'il s'apprête à ravir et à délaisser aussitôt après. Le désaccord entre les sentiments sauvages dont témoigne le guet-apens qu'il médite et le langage fleuri et pompeux dont il use pour confier le secret de sa passion à un grossier complice, montrent encore mieux que les exemples précédents le côté factice et convenu des émotions que le poète s'efforçait d'exprimer, mais qu'il était souvent incapable de rendre, parce que son cœur ne les ressentait pas.

Il serait inutile de multiplier les citations, et surtout de les choisir parmi les œuvres des auteurs de second ordre, parce que Alarcon, Guillem de Castro, Lope de Vega, Calderon, Rojas lui-même, sauvés par leur génie de la préciosité excessive alors à la mode, parlent une langue simple et naturelle auprès de leurs contemporains. Tout l'intérêt va résider maintenant dans la comparaison des écrivains appartenant à l'Espagne chrétienne et à l'Orient islamique.

Relisez Sadi, Hafiz, Firdouzi; après les classiques persans, étudiez les poètes et les conteurs arabes, et vous constaterez chez eux les mêmes qualités de style et, à des degrés divers, le même genre de lacunes que chez les auteurs dramatiques du siècle d'or. S'il s'agit d'un être jeune, — homme ou femme, peu importe! — et si les Orientaux veulent le peindre séduisant, accompli, désirable, il aura le port élégant du cyprès, des yeux de gazelle, la force du lion et, par surcroît, une figure dont la beauté est comparable à celle de la lune. En Espagne, où l'on n'ignore pas la mythologie classique, le soleil et les divinités de l'Olympe remplacent la lune, la gazelle, le lion et le cyprès, mais les mêmes flatteries souples, conventionnelles, habiles, s'adressent à un prince dont un courtisan recherche les bonnes grâces et à la dame dont un cavalier sollicite les faveurs. Les auteurs sont forcés de s'en excuser.

> Dans les cours d'amour, répond une jeune fille aux madrigaux d'un galant, les compliments et les protestations qui ont vieilli au service *des dames ou des rois* font une bien triste figure.

L'on ne saurait mieux dire.

Mais combien le parallèle s'établirait plus convaincant si l'Orient avait une littérature dramatique. L'unique auteur de comédies, — je laisse à l'écart les mystères et les farces grossières, — qu'il ait jamais possédées, Akhoum-Zadè, s'est complu, semble-t-il, à en donner la preuve.

Lui aussi, pour développer une pièce, est forcé d'y introduire des amoureux, de nouer une intrigue et de la conduire au dénoue-

ment. Il sait son métier, qu'il a certainement appris dans la lecture de Scribe, et pourtant il échoue quand l'amour doit parler au lieu du désir et de la jalousie. C'est une langue qu'il ne connaît pas, ce sont des sentiments qu'il ignore.

On a dit de Lope de Vega que les personnages de ses comédies sont coulés dans des moules invariables, comme les masques du théâtre antique. Le premier galant est tout passion, honneur et jalousie; la dame est toute astuce et audace; les frères ou le père sont prêts à ensanglanter la scène si l'amant (l'amoureux) vient à être signalé dans la maison de l'héroïne. Je puis certifier qu'Akhoum-Zadè n'avait jamais entendu prononcer le nom de Lope de Vega, et pourtant l'un et l'autre se sont servis des mêmes masques. C'est la meilleure preuve qu'ils avaient sous les yeux les mêmes modèles.

Pour discuter la portée de ces citations, que l'on n'objecte pas l'époque où les tragiques espagnols écrivaient. Les passions nobles et pures, quand elles sont ressenties, ont trouvé des chantres émus dans tous les pays, comme au cours de tous les siècles. Sans remonter jusqu'aux chefs-d'œuvres enfantés par le génie de la Grèce ou jusqu'au Cantique des Cantiques, on peut citer *les Miracles de Notre-Dame*, ces drames éclos à l'aube du moyen âge et dont quelques-uns renferment des scènes d'une tendresse exquise, l'œuvre de Shakespeare destinée à un public moins policé que les sujets de Philippe IV, les tragédies de Racine que ce dernier monarque aurait pu entendre et enfin les exemples, bien rares il est vrai, puisés dans la vieille littérature de l'Espagne.

En vérité, les coutumes, les habitudes de la société où l'on vit éveillent seules la pensée; nos œuvres en sont quand même le reflet ou l'écho. Si, à bien des égards, les mœurs de l'Espagne s'étaient ressenties d'un voisinage plusieurs fois séculaire avec l'Islam, si l'on relève entre elles et celles des pays musulmans les mêmes analogies qu'entre les mosquées d'Ispahan, de Chiraz ou du Caire et les monuments hispano-arabes construits en terre chrétienne, c'est que, dans le domaine moral, comme dans le domaine artistique, il faut toujours revenir à l'aphorisme où l'expérience des générations a consigné les rapports des causes et de leurs effets.

Il est des lois dont aucun raisonnement ne saurait fléchir la rigueur.

Marcel Dieulafoy.

LA STATUE

DE

FRÉDÉRIC LE PLAY

Le lundi 11 juin 1906, une statue nouvelle est érigée dans le jardin du Luxembourg. Elle s'élève en un coin de cette belle allée qu'on a souvent dénommée l'allée des philosophes, et que M. Paul Bourget a tenu à décrire une fois de plus pour y encadrer le premier récit de son roman de *l'Etape*. Bien des promeneurs se demanderont quel est ce personnage que viennent saluer, dans son immortalité, des hommes tels que MM. Albert Sorel, Georges Picot, l'amiral Gervais, M. Luzzati, ministre du royaume d'Italie; MM. de Moreau et Bernaert, ministres du royaume de Belgique... Si, après les discours, la foule s'approche du monument, elle y verra simplement ces mots : « A Pierre-Guillaume-Frédéric Le Play (1806-1886), la Société d'économie sociale, ses disciples, ses amis. »

C'est peu pour l'instruction de ce peuple de Paris, trop habitué à voir élever des statues aux Danton, aux Barbès, aux Raspail. Si des volontés devant lesquelles il a fallu s'incliner ne s'y étaient point opposées, le monument aurait porté sur lui le résumé de ce qu'il devrait enseigner à tous. Sur les différentes faces du piédestal, on aurait lu des maximes rappelant les idées essentielles du maître, celles qui sont précisément la raison de l'hommage rendu à sa mémoire. D'un côté, on aurait lu : *La paix sociale est le critérium du bonheur. Le bien, c'est le bonheur dans la paix et l'accord des âmes. Le mal, c'est l'inquiétude dans l'antagonisme et la haine.* (Constitution essentielle de l'humanité, 23.)

En regardant le côté opposé, on aurait vu : *La vie privée imprime son caractère à la vie publique. La famille est le principe de l'Etat.* (Ouvriers européens.) *Le but suprême du travail est la vertu et non la richesse.* (Réforme sociale.) Enfin, la face antérieure eût présenté ce qui suit : *En analysant les faits et en remuant les chiffres, la science sociale ramène toujours les vrais observateurs aux principes de la loi divine.* (Ouvriers européens.)

Espérons qu'un jour viendra où ces paroles seront rétablies. Espérons surtout que la pensée en revivra dans l'âme du pays.

En attendant, essayons d'expliquer ici les origines les développements et les suites de cette doctrine, car c'en est une, fruit de toute une méthode et résumé de toute une vie.

*
* *

On a raconté bien des fois, on va raconter de nouveau comment Le Play, sorti de l'Ecole polytechnique, devint élève, puis professeur de l'Ecole des mines et fut même un métallurgiste distingué. Ce que furent alors ses travaux et ses découvertes techniques, ce qu'ils auraient pu être surtout dans l'avenir s'il eût persévéré dans cette voie unique, il importe peu aujourd'hui de le rechercher. Retenons cependant que le jeune ingénieur se trouvait là en contact avec des forces qu'on peut bien assouplir et tourner à mille usages nouveaux, mais à la condition de les avoir assez profondément analysées pour en connaître toutes les résistances.

Il était à l'Ecole polytechnique en 1825, c'est-à-dire au moment où fermentaient les passions d'où devaient sortir toutes les révolutions du siècle et, pour commencer, celle de 1830. Parmi ceux qu'il fréquentait et qu'il retrouva deux ans plus tard à l'Ecole des mines, il rencontra de vrais savants, mais dont beaucoup cultivaient surtout cet idéalisme absolu et cette liberté en quelque sorte infinie dans les combinaisons que favorisent tant les mathématiques. Il trouvait auprès de ceux-là des âmes de poètes, des métaphysiciens attendris, comme son camarade Gratry, à qui la foi donnait des ailes, mais pour planer dans le monde surnaturel où l'imagination anticipe sur la résurrection. Il se heurtait, d'autre part, à des désirs impérieux d'une amélioration matérielle immédiate et d'une participation égale pour tous aux jouissances terrestres. Parmi ces jouissances, disait-on, sont celles que donnent ou que permettent les richesses. Puisque tout le monde les veut et que dans cette volonté même est le ressort de toute civilisation et de tout progrès, recherchons-en les conditions : elles découlent de la nature des choses à laquelle on ne peut rien modifier. Analysons bien cette nature, donnons ainsi pleine confiance à ceux qui auront satisfait à ses exigences et apprenons en même temps la résignation aux autres. Tel était le langage de la plupart des économistes de l'époque.

Déjà, au milieu de ces conflits, méditait, souffrait et grandissait Auguste Comte. J'ai pu établir[1] que lui et Le Play ne s'étaient jamais rencontrés ni recherchés, qu'ils ne s'étaient point connus autrement que de nom. Mais qui ne le sait? les problèmes naissent

[1] Voy. la *Réforme sociale* du 16 juin 1900.

les uns des autres et ils se posent d'eux-mêmes à l'humanité pensante qui, dès qu'elle en soupçonne l'urgence, cherche à les résoudre par une voie ou par une autre.

A cette époque donc, Auguste Comte jugeait que l'ancienne philosophie, après avoir été insuffisante, était devenue désastreuse. Avec Descartes, sur qui pesait d'ailleurs tout le poids de la politique de l'ancien régime, elle avait écarté soigneusement le point de vue social pour se borner à l'homme intérieur. Avec Condillac, elle avait réduit cet homme même à la vie des sens; et enfin tous les beaux efforts du dix-huitième siècle pour découvrir les lois des sociétés avaient finalement dévié vers une conception de l'homme individuel partout égal à lui-même, partout bon de sa nature et partout également bon, partout également digne de la liberté, partout également autorisé à la revendiquer par l'insurrection. Ajoutons surtout cette fiction cruelle qui a tant pesé sur les questions ouvrières du dix-neuvième siècle tout entier, à savoir que l'ouvrier doit, à lui seul, se suffire et que la société est quitte quand elle lui a reconnu la liberté de disposer à son gré de son impuissance. Pour Comte, une telle philosophie était une philosophie théoriquement négative et pratiquement anarchiste. C'est pourquoi il cherchait un ensemble de conceptions positives et organisatrices. Pour les indignes plagiaires qui ont défiguré sa doctrine, un fait positif est un fait brut, isolé ou réduit à ses conditions inférieures. Dans sa vraie doctrine, un fait n'est positif que s'il est mis à sa place dans l'ordre qui lui donne seul sa signification et sa valeur. C'est sur cette idée que reposent et sa célèbre classification des sciences (laquelle est définitive) et ses essais d'organisation sociale. A ses yeux, tout ordre s'appuie sur une hiérarchie où tout exige la subordination de l'inférieur au supérieur (bien que l'inférieur soit *l'une* des conditions du supérieur même), la subordination de l'individu à la famille, de la famille à l'humanité, la subordination de l'intelligence à la moralité et de la moralité à la religion. Ici seulement son génie s'égarait lamentablement, puisque cette religion, c'était lui qui entendait la fixer en dépossédant le catholicisme et en s'en constituant l'héritier, le chef, le pontife, on peut presque dire le dieu.

C'est entre ces appels et ces élans divers que s'orienta la pensée de Le Play. Il est impossible de ne pas citer une fois de plus l'explication si claire et si calme qu'il donne de sa résolution.

J'ai vu naître en 1827, à l'époque où je quittais l'Ecole polytechnique, les souffrances sociales qui ont pris aujourd'hui un caractère si dangereux; et comme mes condisciples les plus éminents, j'ai tout

d'abord songé au moyen d'y porter remède. Depuis lors, mes amis, découragés sous diverses influences, ont abandonné les projets que nous avait suggérés un sentiment commun de patriotisme. Seul, j'ai persévéré dans mon entreprise, et après un demi-siècle de travaux assidus, j'y mets en ce moment la dernière main. Le contraste de ces résultats... s'explique par la diversité des méthodes que nous avons employées. Frappés des transformations utiles qu'opère au sein des sociétés la création des sciences ayant pour objet le monde physique, mes amis étaient persuadés que la souffrance signalée ci-dessus ne pouvait être guérie que par l'invention d'un nouveau système social. Quant à moi, voyant que leur plan favori reposait sur une idée préconçue, je restais indécis. Dans nos discussions, j'accordais ce qui était allégué touchant la fécondité des sciences physiques, je convenais qu'une science sûre était nécessaire à la guérison du mal dont nous connaissions tous la gravité; mais je concluais que cette science devait être fondée sur des faits méthodiquement observés, non sur des conceptions *a priori*. Après de longs débats, je persistais dans mon opinion; et dès que l'occasion se présenta, je commençais à demander la science des sociétés à la connaissance des faits sociaux.

Ces faits sociaux, comment arrivait-il à les étudier et à les classer? Mis en contact avec les ouvriers de grandes usines par des missions qui lui furent données en Russie, il fut porté par sa générosité autant que par sa curiosité scientifique, à observer les travailleurs. Voyant en eux autre chose que des machines, il voulut se rendre compte de leur état et du degré de bonheur auquel il leur était permis d'arriver. Plus libre d'une partie de son temps, il voyagea, toujours dans le même but. En 1829, avec un compagnon de voyage, il visitait en Europe des usines, des mines, des forêts, séjournant dans les principaux établissements spéciaux qui lui laissaient voir les modèles à suivre et les écueils à éviter, observant les faits essentiels, se mettant en rapports intimes avec les populations et les lieux « pour établir une distinction nette entre les faits essentiellement locaux et ceux qui ont un caractère d'intérêt général ». En un seul voyage, ils parcoururent ainsi à pied, sans une seule interruption, 6 800 kilomètres en 200 journées.

Un accident de laboratoire, qui faillit lui coûter la vie, l'immobilisa pendant dix-huit mois, au moment même de la révolution de 1830. Ces moments de repos forcé sont pour les âmes fortes une occasion de méditations intérieures, loin des excitations et des troubles de la vie du monde; il en sort bien souvent des projets lentement mûris. C'est dans une pareille circonstance que saint Ignace de Loyola avait examiné les moyens de salut qui s'offraient à lui et fait une élection définitive de son genre de vie. Le Play, quant à lui, examina les moyens de sauver la société : elle était malade assurément, elle aussi, quoique d'une autre

manière : c'était pour elle qu'il voulait agir. Le moyen qu'il adopta ne fut pas de s'enfermer dans un cloître, quelle que fût son admiration pour les belles et utiles communautés de l'Eglise catholique. Il fit vœu (le mot est de lui) d'alterner le travail de cabinet avec les voyages[1] et de consacrer à ces derniers six mois de l'année. Sept ans de suite il fut fidèle à cette résolution.

Qu'étudiait-il en ses voyages et comment étudiait-il? D'une manière générale, il étudiait « les sociétés ». Dans la science des sociétés, comme dans toute autre, ce que le savant s'applique à saisir, ce sont des rapports. C'est l'enchaînement de ces rapports qui donne la loi des phénomènes, et quand les lois sont trouvées, on a en mains les moyens d'agir. Or, les sociétés humaines sont en relations avec quatre ordres de phénomènes qui varient et dont les variations doivent être constamment suivies; ce sont la nature des lieux, la condition des hommes, l'organisation du travail et les moyens de subsistance. Mais si dans ces quatre ordres de faits se succèdent des changements nombreux auxquels les sociétés doivent s'adapter, il est dans la nature humaine un fonds permanent gouverné par d'éternels principes. Les hommes de tradition ne font attention qu'aux principes et se refusent aux nouveautés utiles. Les hommes de nouveauté croient que tout doit changer dans l'intérieur de l'homme autant que hors de lui. Les premiers perdent la société par l'immobilité; les autres la perdent par l'instabilité continuelle. Les résultats de l'une et de l'autre de ces deux erreurs ne peuvent pas ne pas se laisser lire dans les souffrances des nations, tandis que celles qui évitent ces erreurs, donnent en leçon l'exemple de leur prospérité. Voilà ce que l'homme qui s'adonne à l'étude des sociétés doit mesurer.

Est-ce possible? Cela est possible, à la condition d'avoir une idée juste et bien établie de ce qui constitue la prospérité d'un peuple. Or, dit Le Play, « j'appelle prospères les sociétés où la paix règne sans un recours habituel à la force armée, où la stabilité du foyer domestique, des ateliers de travail et des voisinages est assuré par la libre entente des pères de famille, où enfin la conservation de l'ordre traditionnel, fondé sur la loi morale, est le vœu commun des populations ». Sociabilité, gaieté, jouissances matérielles, éclat littéraire ou artistique, force militaire, rien de tout cela n'est heureux que dans la mesure où cette prospérité, ainsi définie, s'en accommode et y gagne. En conséquence, tout

[1] Saint Ignace, d'ailleurs, avait, lui aussi, commencé par des voyages, et Le Play s'est plu bien souvent à rappeler comment son grand disciple saint François-Xavier avait enseigné l'art de voyager fructueusement, en questionnant avec choix et méthode.

ce qui consolide cet état de prospérité est un progrès ; tout ce qui en éloigne est décadence ; tout ce qui tend à y ramener, par la suppression des obstacles qui en détournent, est réforme. La réforme comprend deux ordres de mesures : la restauration des coutumes nationales des temps de prospérité, l'imitation des coutumes actuelles des peuples prospères.

Il s'agit donc d'étudier la constitution de chaque peuple. Mais cette constitution vraie, ce n'est pas cet ensemble de règles abstraites et artificielles que lui ont forgé les cerveaux de quelques légistes et de quelques lettrés ; c'est l'ensemble des forces que le pays réussit à équilibrer en lui-même, de manière à sauvegarder la santé et la fécondité nationales. « La vraie constitution d'un peuple est dans les idées, les mœurs, les institutions de la vie privée, plus que dans les lois écrites, par lesquelles les hommes de nouveauté prétendent régler maintenant tous les rapports sociaux [1]. »

Autrement dit, c'est avant tout dans les rapports de la vie privée qu'il faut étudier une nation. Mais la vie privée, ce n'est pas la vie solitaire et isolée, c'est la vie de famille ; car la famille est l'unité sociale ; c'est la cellule fondamentale de laquelle tout sort par une prolifération continue. C'est en elle que l'homme naît, s'élève, se développe. Savoir comment vit la famille, comment elle assure son unité, sa stabilité, la perpétuité de ses traditions, c'est-à-dire des tendances qui portent une race à conserver tous les avantages du passé, c'est savoir ce qu'elle vaut et ce qui est prêt à sortir d'elle. Voilà donc encore une direction de la méthode qui circonscrit les recherches et les empêche de se disperser inutilement sur des apparences trompeuses.

Ce n'est pas tout. Y a-t-il un groupe de familles qu'il convienne d'étudier de préférence pour y trouver comme un miroir plus fidèle de l'état social d'un pays ? Assurément, il n'y a point à hésiter, c'est la famille ouvrière [2]. C'est en elle et dans son existence journalière qu'on voit le mieux si la société a su assurer à tous ses membres la jouissance de ces deux biens fondamentaux, la connaissance de la loi morale et la paisible jouissance du pain quotidien. C'est en elle que l'on doit voir le mieux, sans perspectives illusoires, sans surcharges menteuses, jusqu'où vont, non pas les inégalités, les contraintes et les résistances, — les unes et les autres sont inévitables, — mais les inégalités injustes, les contraintes condamnables et les résistances opposées aux autorités traditionnelles. C'est en elle qu'on mesure le plus exactement les

[1] *La Méthode sociale*, p. 180.

[2] En entendant ce mot, — cela va de soi, — dans son sens le plus large, et en y comprenant surtout les ouvriers de la terre.

répercussions de tous les désordres, les retentissements de toutes les erreurs, les conséquences de tous les oublis à l'endroit des devoirs sociaux de toutes les classes. C'est en elle qu'on voit le mieux si le supérieur qui abuse n'est pas « plus coupable et plus dangereux que l'inférieur qui se révolte ».

Précisons davantage encore : il faut étudier la vie privée, la vie de famille, la vie de la famille ouvrière. Mais celle-ci, où surprendra-t-on le mieux les signes de son état matériel et de son état moral? Dans son budget, répond Le Play. C'est là qu'on démêlera la nature des recettes multiples du ménage, la part qu'y prennent le mari, la femme, les enfants, la fixité qui leur est assurée, le complément qui leur est donné ou non par des avantages accessoires. En face, on verra les dépenses et la nature de ces dépenses : les moindres chiffres diront la part qu'on fait et, — ce qui n'est pas moins important, — qu'on s'applique à faire, soit à la récréation, soit au plaisir et à la vanité, soit à l'éducation, à la solidarité, à la prévoyance. Donc, bien loin de confiner l'observateur dans la recherche des éléments inférieurs de l'existence, l'examen du budget lui révélera tout ce que l'ouvrier fait d'efforts pour l'élévation des siens comme pour la sienne. Quelle éloquence n'aura pas, dans le budget d'une famille ouvrière, les quelques sous qu'elle réservera, ou pour la caisse de la grève, ou, ce qui vaudra mieux, pour la caisse des retraites, pour l'amortissement des avances destinées à la rendre propriétaire ou enfin pour servir au remplacement du budget des cultes !

Nous n'avons cependant pas fini. Etudier toutes les familles d'un pays, ce n'est pas possible. Il faut, en un instant, choisir une famille moyenne, suffisamment caractéristique, et l'étudier bien à fond. C'est ici la partie de la méthode qui est si connue sous le nom de monographie. La monographie, précisément parce qu'elle se concentre sur une famille, peut analyser tout ce qu'elle y voit, tout ce qu'elle y touche, tout ce qui s'y révèle actuellement par des faits authentiques et mesurables. Dans son discours de la Méthode, Descartes explique que, pour connaître la vérité, il n'a pas voulu se confier à l'histoire, parce que celle-ci omet systématiquement dans la vie des hommes « les plus basses et les moins illustres circonstances ». La monographie est venue combler cette lacune; elle l'a comblée, non seulement dans l'étude du présent, mais dans celle du passé; car c'est bien autour de Le Play que se sont groupés les de Ribbe et les Babeau, et tous ceux qui ont fouillé les « livres de raison » de nos ancêtres. Quand vous avez plongé dans un milieu social cet instrument monographique avec toutes les précautions qu'il exige, vous ramenez la sonde (disait

Taine) toute chargée de documents authentiques et complets.

Quelles doivent être ici les qualités de l'observateur et quelles précautions minutieuses il doit prendre, c'est ce que Le Play a expliqué avec une précision définitive. De tous ces conseils, je ne veux en retenir qu'un, mais dont l'importance est considérable; il faut, par-dessus tout, mettre en relief ceux qui, dans leur condition, quelle qu'elle fût, ont pu passer pour des « autorités sociales ».

Il y a ici de tels préjugés qu'il est tout à fait nécessaire de les dissiper. Rien de plus convenu, rien de plus banal que ce que l'on prête gratuitement à Le Play; rien de plus hardi et de plus neuf que ce qu'il enseigne en réalité.

Ce qu'on lui prête, c'est qu'il faut, sur l'état moral du pays, consulter avant tout les autorités établies par le pouvoir ou les gens désignés par leurs fonctions, par leurs talents, par l'éclat de leur situation mondaine. Ce qu'il enseigne, c'est que la véritable autorité sociale est indépendante des pouvoirs publics et ne lui demande rien que la paix.

Ce qu'on lui prête, c'est que l'autorité sociale est un homme riche ou bien apparenté. Ce qu'il enseigne, c'est que l'autorité sociale est, le plus souvent, un homme satisfait d'une situation modeste.

Ce qu'on lui prête, c'est qu'il faut chercher l'autorité sociale dans les formes les plus saillantes de la vie publique. Ce qu'il enseigne, c'est que l'autorité sociale est essentiellement un modèle dans la vie privée.

Ce qu'on lui prête, c'est qu'il faut écouter les autorités sociales pour recueillir leurs idées et obéir à leurs ordres. Ce qu'il enseigne, c'est qu'il faut observer les autorités sociales dans leurs actes; c'est qu'il faut connaître leur pratique et ses résultats, pour s'efforcer de les imiter.

Bref, il n'y a pas d'autorité comparable à celle d'un père de famille qui, dans quelque condition que ce soit, réussit, par lui-même, à élever en paix ses enfants et qui entretient de bons rapports avec des familles aussi indépendantes que la sienne. « Voilà, dit Le Play, les vrais maîtres de la science sociale. »

Dans cette vaste étude Le Play n'entendait pas travailler seul. Il estimait d'abord que le penseur qui s'isole en arrive à imposer silence aux objections. Si ses déductions personnelles le jettent sur une idée fausse, il en poursuivra jusqu'au bout les conséquences; elles seront de plus en plus fâcheuses, mais il les verra de moins en moins. Il importe donc qu'il soit de plus en plus en contact avec les faits et avec ceux des autres hommes qui sont en mesure de lui résister et, par cela même, de le redresser à temps. Puis il pensait que l'œuvre de la réforme devait être l'œuvre de tous te

que, s'il faut susciter des élites, il importe que ces élites soient en rapports continuels avec le public, pour le servir; car elles ne sont des élites qu'en cela et par cela. De là ses deux grandes œuvres. L'une a été plus transitoire : c'était l'organisation des premières expositions universelles, avec une part faite non seulement aux produits, mais aux producteurs, à leur sort, à leur moralité, à leur bien-être, aux œuvres bienfaisantes de ceux qui les dirigent. L'autre a été plus durable, c'est la fondation de la société d'Economie sociale. Arrêtons-nous à celle-ci; car cette création et le nom seul qui la désigne recouvrent des problèmes dont notre génération est encore loin d'avoir épuisé les solutions.

*
* *

Le mot « Economie » désigne en général la science de tout ensemble où il s'agit de régler les rapports de la production et de la consommation. On l'a donc appliqué à un assez grand nombre de modes d'existence : économie domestique ou privée (qui règle les dépenses d'un ménage sur ses ressources, en s'efforçant, bien entendu, d'accroître ces dernières); — économie rurale (qui cherche les meilleures méthodes pour obtenir les meilleurs produits et les placer de la façon la plus avantageuse); économie industrielle, économie commerciale, économie charitable, etc. L'économie politique ou science des richesses aspire à embrasser et à coordonner toutes ces économies particulières, car toutes ces formes différentes de l'activité humaine, l'agriculture, l'industrie, le commerce..., tendent à produire des richesses et à les mettre à la disposition de l'humanité. Qu'est-ce donc que l'économie sociale, à son tour, vient faire ici? Quelques-uns pensent qu'elle n'est, elle aussi, que la somme de toutes ces économies particulières, y compris, la science, plus générale, déjà, de l'économie politique. Mais c'est là une conception que nous pouvons qualifier très exactement d'un seul mot en disant que c'est la conception matérialiste, absolument comme celle qui fait de l'âme la simple coordination, toute spontanée, des énergies composantes des corps. Ceux qui croient, au contraire, que la conscience d'une fin supérieure et que l'aptitude à jouir comme à souffrir pour elle, qu'une âme spirituelle enfin, est, non pas la résultante, mais le principe de cette coordination et la raison de cette harmonie, ceux-là croiront que la vie sociale n'est pas non plus la simple somme des échanges de produits et des distributions de la richesse. Ils verront bien dans la richesse une des conditions de la vie sociale, ils n'auront garde d'y voir cette vie tout entière. Ils croiront bien que le progrès social suppose, lui aussi,

comme condition, tout un ensemble de progrès qui sont le progrès scientifique, le progrès industriel, le progrès médical, le progrès des arts...; mais il n'y aura pour eux de progrès social véritable que dans la subordination de ces progrès partiels à une conception de la sociéte parfaite, universelle, éternelle des âmes. Ils estimeront que cette subordination même est seule capable d'empêcher ces divers progrès de se contrarier les uns les autres et de troubler la paix par les exigences tyranniques de l'un d'entre eux.

Eh bien! sans faire de métaphysique ni même de philosophie spéculative, Le Play a solidement planté cette idée, que l'économie sociale est à la tête de toutes les formes possibles de la science économique, parce qu'elle se guide sur une intelligence complète de la vie humaine; aussi, sans polémiques personnelles, a-t-il repoussé « la fausse science qui subordonne les lois sociales aux lois économiques ». Il entendait, par ce dernier mot, les lois de la richesse proprement dite, les lois mises en avant par l'école dite manchestérienne.

Parmi les socialistes, la plupart sont prêts à nier aujourd'hui cette subordination qui devrait cependant leur paraître si salutaire pour les intérêts bien compris de leur clientèle. C'est que nous voyons dominer de plus en plus un socialisme matérialiste, celui qui veut tout subordonner, même dans le monde des esprits, à la conquête des avantages matériels par ceux qui s'en voient, qui s'en disent privés. Cette tentative a commencé par s'attaquer à la religion. « La méthode religieuse, dit un socialiste, consiste à mettre des principes à la base des institutions; la méthode scientifique consiste à mettre des institutions à la base des principes. » On peut se demander, tout d'abord, ce que cela veut dire et quelles peuvent bien être ces institutions sans base. Mais voici la glose. L'idée que les hommes se font d'un autre monde dépend essentiellement de la manière dont ils se laissent traiter dans celui-ci. Dans la société capitaliste, où l'homme vaut, non par lui-même, mais par les produits échangeables qu'il crée, les gens se laissent aller à concevoir un patron idéal ou un bourgeois céleste qui, — c'est exactement ce que dit Karl Marx, — les récompensera comme il l'entendra. Mais faites que les conditions du travail et de la vie pratique présentent à l'homme « des rapports transparents et rationnels avec ses semblables et avec la nature », alors « le reflet religieux du monde réel » disparaîtra; les conditions d'existence matérielles étant devenues satisfaisantes (dans le sens plein du mot), la vie sociale se dégagera du nuage mystique qui en voilait les véritables aspects. Telles sont du moins les prophéties de Karl Marx.

En langage moins métaphysique, quand les travailleurs n'auront plus de maître, ils n'en auront plus nulle part, ni ici ni ailleurs, ce qui a été bien traduit en un français plus clair encore dans la célèbre formule « ni Dieu ni maître ». Ainsi, quelles que soient les enveloppes plus ou moins orgueilleuses dans lesquelles se drapent les théories, c'est toujours au fond cet esprit de révolte que Le Play déplorait comme étant la cause de toutes les discordes, de toutes les haines ruineuses. Si, au moins, ce n'était qu'une révolte contre une prétendue force des choses qu'on n'a pas pris assez la peine d'atténuer ou dont on n'a voulu comprendre ni les conditions, ni la portée, ni les maniements possibles entre des mains intelligentes! Mais les pauvres gens qui parlent ainsi se révolteront-ils contre la mort? Se révolteront-ils, — avec succès tout au moins, — contre les inégalités inévitables des cerveaux et des cœurs ou contre ces cruautés involontaires de ceux qui ne savent répondre à l'amour que par l'impatience ou le dédain? Comment ne voient-ils pas que, pour soutenir cette aspiration qui les porte à vouloir établir « des rapports rationnels avec leurs semblables et avec la nature », rien n'aura jamais la force émanée d'une conception de l'amour parfait et de la justice absolue? Combien ne serait-il pas plus exact de dire que c'est la vie terrestre et la conception qu'on s'en fait qui sont des reflets de la vie future! Qu'avons-nous donc la prétention d'être si nous n'apparaissons qu'entre deux néants? Si c'est la force naturelle qui seule nous a faits et qui seule nous survit, n'est-ce pas cette force même qui nous doit régir?

A cela, on ne veut rien entendre. Non, disent-ils, les deux conceptions de la vie céleste et de la vie terrestre sont en antagonisme. Si la première est une vérité, la seconde est un mensonge; ou, si la seconde devient vérité, c'est la première qui, à son tour, devient un mensonge et un mensonge inutile.

Je n'insiste pas sur cette erreur étonnante d'hommes qui s'obstinent à crier qu'on ne leur parle du paradis que pour leur faire tout sacrifier sur terre, qui s'imaginent que la véritable doctrine chrétienne consiste à tout subir, à tout laisser faire, à ne combattre ni la maladie, ni le vice, ni l'iniquité; à tout attendre, enfin, d'une vie future à laquelle on ne se préparerait ici-bas que par l'indifférence et l'inertie. Je sais bien que l'on trouve de ces aberrations dans des sectes qui s'appellent le manichéisme, le catharisme, et, — n'en déplaise à quelques beaux esprits, — dans le jansénisme; mais ce sont précisément là des hérésies. J'ajouterai enfin que si la pression du pouvoir absolu sous l'ancien régime a porté quelques nobles esprits d'alors à trop accentuer ce

sentiment de résignation, pour soi et pour les autres, c'est que le pouvoir n'avait plus respecté, comme il l'eût dû, les principes fondamentaux des institutions chrétiennes[1]. Or, en quelques circonstances, il faut le reconnaître, certains défenseurs de l'Eglise gallicane semblèrent plutôt parler en sujets qu'en apôtres. Le robuste bon sens de Le Play ne s'y est point mépris, et nul n'a jugé plus sévèrement que lui les abus corrupteurs de l'ancien régime en décadence[2]. Mais qui osera dire que ce soit là le christianisme intégral et pur? On triomphe de ce que les théologiens ont dit : les inégalités sont la suite inévitable du péché originel. Assurément! Mais le christianisme tout entier n'est-il pas un effort, aidé de Dieu, pour réparer les effets de la chute? La maladie, elle aussi, est une suite de la chute, ce qui n'empêche pas l'Eglise de couvrir le monde de ses hôpitaux. Mais suivons le développement de la doctrine des nouveaux socialistes. Après avoir subordonné la religion, non seulement ses dogmes, mais son existence même, aux institutions humaines, ils vont plus loin : ils subordonnent à ces institutions toute morale, morale individuelle, morale familiale, morale sociale. « Ce n'est pas la conscience de l'homme qui détermine sa manière de vivre, c'est sa manière de vivre qui détermine sa conscience », et les prétendues vérités éternelles ne sont plus que « des catégories historiques ». Telle est l'application que Karl Marx fait de la terminologie de son compatriote de Kœnigsberg. C'est, d'ailleurs, ce qu'en Allemagne les socialistes de la chaire, eux aussi, ont dit de concert avec les socialistes de la révolution. « Les notions de liberté individuelle, de propriété, de droit, de contrat, ne sont, dit le professeur Wagner, ni des modes éternels, ni des conditions nécessaires de toute organisation économique, mais les résultats ou le produit du milieu social. »

Il en est forcément de même du mariage, de la famille, de l'autorité paternelle et de toutes les vertus dans lesquelles on s'est habitué à voir, depuis le Décalogue, le fondement de toute société. Mais alors, d'où viennent donc ces institutions? Et, si elles n'ont plus comme base aucun principe, quelle est la base qui leur reste? On n'a, ce semble, le choix qu'entre les deux que voici : ou l'omnipotence irrésistible de l'Etat, parce que l'unité sociale est le bien suprême; ou l'indépendance absolue de l'individu et son droit à la satisfaction telle qu'il l'entend, de ses besoins tels qu'il les sent ou les imagine, autrement dit, tyrannie ou anarchie, et finalement lutte perpétuelle entre les deux. On se donne des appa-

[1] Voy. mon livre *le Socialisme chrétien*. 1 vol. in-12. Paris, Hachette.
[2] Voy., entre autres, *l'Organisation du travail*, p. 142.

rences d'une hardiesse heureuse aux yeux des travailleurs quand on leur dit : « La religion tend à régler les mœurs, et, par les mœurs, la vie sociale tout entière; en partant de la transformation du règne économique, le socialisme aboutit à révolutionner toute la superstructure juridique, morale, philosophique ou religieuse; les points de départ sont diamétralement opposés. » Dès qu'ils entendent dire ainsi qu'on va tout révolutionner, les gens qui se croient moins heureux applaudissent, et volontiers, — pour le moment, — ils laissent emporter droit, philosophie, morale, religion, dans ce tourbillon d'où on leur a dit que va sortir leur bonheur présent. Mais je redemanderai encore : « Qu'est-ce qui guide l'humanité dans cette révolution? Est-ce la force? Est-ce le mystère d'un aveugle transformisme? Est-ce la sélection par l'extermination des plus faibles? Est-ce la satisfaction immédiate des instincts? Est-ce enfin le seul bon plaisir des révolutionnaires eux-mêmes? Au fond, toutes ces formules se valent et peuvent se résumer en une seule qui sera synonyme de brutalité. Si l'on nous dit que l'on veut se guider sur le désir de l'entente et de la paix, à la bonne heure! On en reviendra là aux enseignements de Le Play et on jugera, comme lui, les institutions par le degré de paix qu'elles procurent sans recourir à la contrainte. Elles ne pourront jamais le faire si elles ne répondent pas à des principes permanents.

Autrement dit, il faut une justification à tous les efforts tentés pour modifier les institutions humaines, et cette justification ne peut pas être la simple proclamation d'un fait, car le fait brut chacun l'entend et chacun s'en sert à sa façon.

Dans cet usage qu'on se permet du fait naturel, il est, en effet, bien possible qu'ainsi qu'il arrive si souvent les extrêmes se touchent... et s'engendrent. Les rapports entre l'offre et la demande du travail sont un fait : mais le fait se modifie terriblement suivant que la demande, par exemple, est présentée par des individus contraints à l'isolement ou qu'elle est accompagnée d'une pression menaçante de la corporation tout entière. On peut ainsi passer — comme on l'a fait ou comme on va le faire — d'institutions individualistes à des institutions socialistes, sans supprimer la réalité naturelle du fait primitif du rapport. Vous le voyez, objectera-t-on, la conscience varie avec les institutions. C'est justement, répondrai-je, ce qui est dégradant et funeste à l'humanité; car nous ne sortirons jamais de cet antagonisme dissolvant, tant qu'on n'aura pas rendu les conditions de l'offre et de la demande plus satisfaisantes pour la conscience, c'est-à-dire plus humaines, plus justes, plus fécondes pour l'avenir de la race. Donc il faut bien

en revenir à donner aux institutions des principes régulateurs. Où les chercher? C'est ce que Le Play va nous dire, à nous, hommes de 1906, comme il l'a dit à ceux de 1840 et de 1869, sous les apparences les plus brillantes d'une gloire qui ne lui faisait point illusion.

*
* *

Ce que les lecteurs superficiels reprochent le plus au fondateur de l'économie sociale, c'est d'avoir multiplié les aphorismes trop simples. A quoi il répond lui-même : Que ne devra-t-on pas alors reprocher à ceux qui les méconnaissent? Or, à ceux-là, la plupart du temps, on ne reproche rien, tant s'en faut! On les félicite pour leur air de nouveauté. « Ils sont compris à demi-mot. » (Ce qui est bien heureux pour eux; car si on les forçait à s'expliquer davantage, ils ne se comprendraient plus les uns les autres). En attendant, ceux qu'ils méconnaissent « sont obligés de s'épuiser en efforts soutenus pour démontrer l'évidence ».

La première des évidences, c'est que le but du travail est la vertu et non la richesse. Etait-il si superflu de le rappeler, comme Le Play le fit, en toute occasion? Etait-il surtout si inutile de suivre la méconnaissance de cette vérité à travers tous les désordres de la vie moderne? Le cri unanime des socialistes de marque et de ceux qui s'inspirent du socialisme marxiste est celui-ci : nous connaissons tous les défauts de la classe ouvrière et nous voulons y remédier, nous déplorons son ignorance des choses de l'art, son imprévoyance et son intempérance; mais, où voyons-nous le salut? Dans l'augmentation du taux des salaires et dans la diminution des heures de travail. Ceci suffit. — Eh bien! non! répond l'école de Le Play, ceci ne suffit pas; car « l'esprit de prévoyance ne se développe pas chez les nouveaux affranchis aussi vite que les appétits matériels ». Si donc le souci de la vertu n'est pas, dès le début, grâce à une direction venue de plus haut, le souci dominateur, le premier usage que les gens feront de leurs ressources nouvelles et de leurs loisirs nouveaux sera pour la satisfaction des instincts ayant sur les autres penchants le triple avantage d'être les plus prêts, les plus vifs et les plus faciles à satisfaire. Il est inutile d'insister.

On dira : ils ne font que suivre les exemples de beaucoup de leurs chefs et patrons, et il n'y a que la parure extérieure des satisfactions qui diffère, encore pourrait-elle bien différer de moins en moins. — C'est précisément ce que Le Play ne craignait pas de répéter non moins souvent. Toutes les luttes économiques du dix-neuvième siècle et du commencement du ving-

tième montrent combien il avait raison de s'épuiser en efforts pour démontrer l'évidence aux deux partis opposés, car la guerre s'est bien engagée et continue autour de la fameuse formule, que le travail est une marchandise... comme une autre. Les théoriciens l'ont mise en avant, les patrons l'ont adoptée : les ouvriers, à leur tour, ont essayé de s'en emparer purement et simplement à leur profit. Ils ont essayé de vendre le travail le plus cher possible[1], sans s'inquiéter des nécessités du patronat, de même que le patronat cherche à l'acheter le moins cher possible, sans s'occuper suffisamment des besoins et des aspirations de l'ouvrier. De là toutes les grèves, manifestations de ces deux maux, où Le Play voyait le mal social par excellence, la discorde et l'instabilité.

Le Play était-il donc ennemi du bonheur des gens ou le dédaignait-il? Non, mais il l'entendait à la vieille manière. Les économistes confondent volontiers la prospérité avec la richesse, comme les hommes d'Etat la confondent avec la puissance administrative ou militaire, comme les lettrés la confondent avec la culture intellectuelle. Pour l'auteur de *la Réforme sociale*, ce sont là tour à tour des aides et des obstacles. Aides ou obstacles à quoi? A la liberté et à la prospérité d'un peuple : car un peuple n'est ni libre ni prospère s'il n'a pas la paix et la stabilité, et il n'a ni l'une ni l'autre que par l'observation de la loi divine du Décalogue dominant tout, réglant tout, inspirant tout.

La première règle facile à en déduire est la loi du travail individuel. La seconde est le respect des fruits de ce travail ou du bien qui les représente. « Tu ne convoiteras pas le bien d'autrui. » Activité individuelle et propriété individuelle sont, d'ailleurs, la source de la prospérité dans tous les sens et sous toutes les formes. « La principale source de l'activité nationale est plus que jamais dans l'activité individuelle ». Le Play n'a jamais varié sur ce principe, et toutes les observations qu'il avait faites le mettaient bien à même d'en vérifier l'inébranlable solidité. Il n'était pas, comme on le croit quelquefois, le partisan des anciennes corporations privilégiées, pas plus que du nouveau collectivisme, pas plus que des associations subventionnées ou non qui rêvent d'abolir le salariat. Il n'était même pas partisan sans réserve des entreprises fondées par des groupements anonymes de capitaux. Il a exposé plus d'une fois comment les corporations de l'ancien régime étaient tombées, parce que leur

[1] C'est pour cela qu'à l'heure présente ils cherchent les moyens les moins honnêtes de raréfier la main d'œuvre par l'expulsion des apprentis, par la diminution systématique des naissances, par le sabotage et autres moyens analogues.

monopole devenait oppresseur et ennemi des innovations nécessaires. Il avait peur des réglementations comme des prohibitions inutiles; il a combattu, dans des controverses qui ont été longues et ont fait beaucoup de bruit, pour la liberté de la boulangerie, et il a appuyé de sa haute autorité le retrait des lois condamnant les coalitions des ouvriers, parce que, disait-il, il est juste et utile que les salaires (qui intéressent tout le personnel ouvrier) puissent être discutés autrement que d'homme à homme. Mais, d'autre part, il a développé cette idée qu'il faut toujours laisser « à une minorité habile et prévoyante les moyens de s'élever aux rangs supérieurs ». A ses yeux, l'association ne doit entreprendre utilement que ce que le travail individuel ou familial ne peut pas faire; en conséquence, les sociétés anonymes appuyées sur la concentration des capitaux, peuvent bien quelquefois s'imposer comme une réaction inévitable contre le morcellement des fortunes et contre l'impuissance qui en résulte chez les individus; mais elle n'est vraiment à souhaiter que pour les grandes entreprises, comme celles des chemins de fer, des mines, des œuvres de colonisation.

Le mal, en effet, ne vient pas de l'action individuelle; là, au contraire, est la force même qui, en faisant jaillir tant d'inventions, de procédés, de projets et de perfectionnements, a créé toute l'industrie moderne; le mal est dans l'abandon de rapports permanents entre gens également libres, mais également dépendants les uns des autres.

Liberté et indépendance, en effet, ne sont pas la même chose; et je ne pense pas qu'on accuse ici Le Play d'être si banal.

S'il y a du vrai dans ce mot de Louis Blanc que la liberté n'est pas seulement la permission, mais le pouvoir d'agir, il faut convenir aussi que le pouvoir d'agir ne s'accommode pas toujours de l'indépendance : car les gens de qui vous voulez vous rendre indépendants entendront à leur tour être indépendants de vous. C'est pourquoi Le Play signalait l'esprit d'indépendance de son siècle, non pas du tout comme servant, mais comme compromettant la liberté, en méconnaissant « l'état de dépendance réciproque qui est la condition normale des sociétés bien organisées ». Il ajoutait, et ceci non plus n'est point tant banal : « Dans les sociétés compliquées de l'époque actuelle, c'est souvent chez les supérieurs que cette exagératipn est le plus marquée. » Leur demandait-il donc, à ces supérieurs, de sacrifier leurs intérêts et ceux de leurs familles? Loin de là : car il leur soumettait cette observation profonde : « Chaque riche, en brisant les liens qui devraient l'unir à ses ouvriers, détruit lui-même les forces maté-

rielles et morales qui seules pourraient donner la durée à ses créations et la stabilité à ses descendants. » Oui, cela il croyait encore plus nécessaire de le dire que de rappeler aux ouvriers comment, s'ils brisent le lien qui doit les unir à leurs patrons, ils détruisent eux-mêmes les forces intellectuelles, morales, économiques, mises par quelques familles prévoyantes à la disposition de la patrie.

Il trouvait ainsi, à droite comme à gauche, des groupes difficiles à réconcilier, et il déplorait de voir comment, dans la fumée du combat, s'évapore et disparaît toute notion de devoirs réciproques, en dehors des strictes obligations légales, à peine supportées! Prêchait-il plus d'égalité? Ici s'offrait à lui le problème social par excellence, et celui qui tourmente le plus notre pays.

Tous ceux qui l'ont lu et pratiqué connaissent ces pages très fines[1], où ce serviteur du bon sens et des idées simples paraît au premier abord côtoyer de près le paradoxe, je veux parler des pages où il développe cette proposition : « La France est entre les nations européennes la moins portée à l'égalité. » Ce mal, — car, à ses yeux, il y a dans cette répugnance des Français un excès et, par conséquent, un mal, — il le suit dans le passage même de l'ancien régime aux temps nouveaux, alors que les mœurs maintiennent avec tant de persistance le prestige d'une noblesse déchue de ses attributions. Il le voit dans les succès toujours renouvelés des usurpateurs de titres et dans les trafics matrimoniaux des possesseurs de titres vrais ou faux. Il le retrouve en 1848, époque où il a constaté lui-même, nous dit-il, qu'il eût été moins facile d'attaquer le privilège de la Légion d'honneur que le droit de propriété[2]. Il le dénonce dans les immunités des fonctionnaires, soustraites à toute responsabilité devant le public; il le poursuit dans les efforts faits de tous les côtés pour arracher au pouvoir, soit des charges vénales, soit des établissements exceptionnels de commerce et d'industrie, soit des sinécures, soit surtout « des tarifs douaniers, protecteurs de certaines manufactures ou, en d'autres termes, des privilèges fort onéreux pour la majorité des producteurs et des consommateurs ». Il le dépiste enfin dans ces habitudes de parvenus, qui « traitent leurs égaux de la veille avec une dureté toujours rare chez les personnes placées, dès leur naissance, dans une situation élevée ».

Donc, non seulement Le Play ne combat point toute tendance

[1] Voy. notamment *la Réforme sociale,* t. II, ch. VI.

[2] Que dirait-il aujourd'hui devant ce faux-monnayage de décorations de toute nature, sous le gouvernement qui a la prétention d'être plus démocratique qu'aucun de ses prédécesseurs.

à l'égalité, mais il estime que les Français obéissent trop, quoi qu'ils en disent, à la tendance contraire, et qu'ils n'ont pas fait ce qu'il fallait, malgré toutes leurs résolutions, pour obtenir l'égalité devant la loi. Mais il se refuse à voir ni dans la liberté, ni dans l'égalité, « des principes absolus dont il faudrait poursuivre, à tout prix, la réalisation pratique ». Il se refuse de même à les réunir, comme on l'a fait, dans une même formule. Le trop de souci d'une liberté sans limites a engendré « des inégalités inconnues dans les anciens régimes sociaux ». Le trop de souci d'une égalité impossible tend à comprimer les libertés nécessaires au développement de la civilisation. On servira beaucoup mieux les intérêts de tous en substituant à tant de passions contradictoires et inconséquentes la recherche de l'harmonie.

Cette dernière comparaison de l'égalité impossible et de l'harmonie nécessaire vaut la comparaison du concept de l'indépendance et du concept de la liberté. Toutes les deux ont eu le sort des grandes idées régulatrices : elles paraissent d'une extrême simplicité quand elles sont enfin dégagées des sophismes et des abus qui les recouvraient. Mais c'est ce travail de dégagement qui est la grande chose; et si peu en sont capables que celui qui l'accomplit fait la plus originale de toutes les œuvres. Aussi le traite-t-on de rêveur et d'utopiste jusqu'au jour où on l'accuse d'avoir simplement répété une vérité qui court les rues. Voulez-vous être libres? Ne vous rendez pas trop indépendants des hommes et des choses dont vous ne pouvez pas vous passer. Voilà une première conclusion. Voulez-vous que les hommes soient vraiment égaux ou le deviennent de plus en plus? N'essayez pas de faire qu'ils se ressemblent trop; n'essayez ni de dispenser les gens de la prévoyance et de la vertu, ni de les leur imposer par la contrainte, les deux tentatives sont également désastreuses; car, même en religion, la coercition matérielle ou morale aggrave le mal qu'elle prétend guérir. N'empêchez pas non plus la liberté de chacun de jouir des fruits qu'elle a fait germer et mûrir. Mais pour que les diversités s'accordent en des échanges bienfaisants, obtenez qu'ils visent à l'harmonie plutôt qu'à une égalité dont la mesure est impossible à déterminer. Si vous faites de l'égalité un principe absolu, tous les hommes se battront pour la conquérir, et les accidents inévitables de cette lutte dans les ténèbres les rendront plus inégaux qu'auparavant. Cherchez l'harmonie, et alors les inégalités seront bienfaisantes, même pour les inférieurs, surtout pour les inférieurs. Ici, touchons-nous au rêve? Pour le savoir, examinons les moyens par lesquels Le Play nous rappelle que nous devons le réaliser.

*
* *

Ces moyens n'ont rien de mystérieux et Le Play se garde bien de les donner comme une révélation inattendue, car la grande découverte qu'il s'honore d'avoir faite est que, dans la science sociale, il n'y a rien à découvrir, que tout le mal vient même de ce que l'on veut inventer du nouveau comme en physique ou en chimie. Taine, qui l'admirait beaucoup, a pensé être très utile, lui aussi, à ses contemporains en résumant toutes ses recherches personnelles par cette proposition, que la société est une chose très compliquée. Le Play n'y contredisait pas, et il en tirait, comme Taine, cette conséquence que la société ne se gouverne ni, à plus forte raison, ne se refait avec des théories ; mais il estimait que si les complications se multiplient sous l'action des découvertes nouvelles et du conflit des intérêts, les agents de simplification se réduisent à deux principes immuables qu'on ne modifiera pas plus que les remaniements des vêtements et des parures n'ont modifié la structure, les fonctions, les exigences de notre estomac : ce sont l'autorité paternelle et le patronage. Ni l'un ni l'autre ne sont inconnus, certes, mais l'un et l'autre sont méconnus, peut-on dire, et grandement méconnus. C'est assez pour que celui qui en a suivi soit le mépris, soit le respect dans les sociétés de son temps, ait consacré sa vie à nous expliquer les conséquences de l'un et de l'autre.

Avant tout, il faut créer des individus libres, il faut créer des individus qui agissent en harmonie pour la paix et pour le bien. Or, pour créer des individus, il faut commencer par avoir des enfants et par les élever pour la vie libre, c'est-à-dire pour la vie où le sentiment de sa propre responsabilité est consolidé par le sentiment de la dépendance de chacun à l'égard de tous.

Or, malgré les sophismes de Rousseau, l'homme naît égoïste et insubordonné. Abandonné à lui-même, il tendra invinciblement à la révolte, à l'exploitation d'autrui, s'il le peut, et, en tous cas, à l'antagonisme : il en résultera pour tous la souffrance. Ces mauvais penchants de la nature humaine doivent donc être réprimés, dès l'enfance, par une autorité : cette autorité ne peut être autre que l'autorité paternelle. Que ceux qui ont peur des abus de l'autorité y réfléchissent. Plus les hommes sont abandonnés à eux-mêmes, étant jeunes, plus ils forcent les autorités publiques à s'occuper d'eux quand ils sont adultes. Le renforcement de l'autorité gouvernementale est en raison directe de l'affaiblissement de l'autorité paternelle. Voulez-vous donc avoir des citoyens libres, ayez d'abord des enfants soumis.

Pour que les enfants soient soumis, il faut que l'autorité paternelle soit réelle. Comment le serait-elle, dit Le Play, si la fortune du père est distribuée d'avance par parts forcément égales? Comment ensuite le souvenir bienfaisant peut-il s'en garder quand le foyer ne peut pas être maintenu, quand l'entreprise doit être indéfiniment morcelée, c'est-à-dire se transformer ou disparaître? Le partage forcé, c'est l' « indépendance » (au mauvais sens du mot) de tous les membres de la famille. Le partage libre, c'est l'accroissement de la mission du père et de sa responsabilité, c'est aussi la responsabilité précoce des enfants qui, sachant qu'ils doivent surtout compter sur eux-mêmes, pensent de meilleure heure à leur vocation, à leur carrière, aux moyens d'assurer virilement les succès de l'un et de l'autre.

Beaucoup reculent devant ces conséquences ou, s'ils les acceptent comme un idéal, ils estiment que les mœurs introduites parmi nous par le Code civil leur opposent désormais des obstacles insurmontables. Qu'ils sachent bien alors qu'au lieu de simplifier leur tâche ils la compliquent. Comment dresseront-ils leurs enfants au respect, au travail, à la prévoyance, dans cette maison où le nombre des copartageants diminue par les suites mêmes du partage forcé, où l'amour du bien-être et du luxe, encouragé à son tour par le petit nombre des enfants, crée des habitudes qui rendent si difficile l'éducation domestique. Ils se rabattront sur l'enseignement scolaire, « la moindre partie de l'instruction normale » et cependant, ils croiront encore simplifier leur tâche en s'en remettant aux internats. On a fait bien des enquêtes sur ce mal de l'internat. On n'en a rien dit de plus décisif que ce qu'en écrit l'auteur de *la Méthode sociale*. Peu ébloui par les fantaisies brillantes de ceux de ses amis qui, comme Jean Reynaud, vont à la poursuite de l'impossible, il dit :

Ceux de mes amis qui ont conquis la renommée par leurs talents avaient été élevés dans les agglomérations urbaines et dans les internats scolaires où s'accumulent, en France, toutes les formes de l'erreur; et ils y avaient puisé les idées préconçues dont j'ai signalé ci-dessus la funeste influence. La dure contrainte exercée, dans les écoles, par les maîtres et surtout par les camarades, avait affaibli en eux cette force de caractère qui permet à une âme droite de résister à la pression d'une erreur dominante. Sous ce même régime, ils avaient contracté le défaut habituel des Français : ils étaient enclins à opposer une critique tracassière aux actes de l'autorité; ils étaient devenus peu capables de résister, avec calme et fermeté, aux abus de tous les pouvoirs... L'isolement rural, l'externat scolaire et les enseignements de plusieurs sages m'ont permis d'aborder, avec un esprit plus libre, l'étude des phénomènes sociaux [1].

[1] *La Méthode sociale*, 1er volume des *Ouvriers européens*, p. 16.

Cette étude des phénomènes sociaux le conduisit bien vite à examiner la nature du patronage. Rien de plus attaqué présentement. Mais les attaques ne sont pas des raisons. C'est ici surtout qu'il faut étudier les choses avec un esprit vraiment libre.

Est-ce jouer sur les mots que de rapprocher patronat et patronage? En réalité, dans l'esprit de Le Play, les deux ne font qu'un; mais ce n'est pas sans motif qu'il a, en toute circonstance, préféré le second au premier; il a voulu comme absorber dans le rôle tutélaire du patronage tout ce qu'on est habitué à concevoir d'autorité dans ce qu'on appelle le patronat. De l'autorité du père à l'autorité du patron, il ne voit qu'un pas, et il ne craint pas de le dire. « L'absolue égalité des membres de la famille prive les plus jeunes et les plus inexpérimentés de la tutelle d'une autorité bienfaisante. L'absolue égalité des citoyens prive les inférieurs de la protection que leur assurait un certain classement social. »

Eh quoi? Il y aurait encore des supérieurs et des inférieurs? Est-ce que ce n'est point là braver la montée irrésistible de l'opinion? Avant de prononcer un jugement si méprisant, écoutez les définitions suivantes : « *Classes inférieures*. Ensemble de personnes qui emploient exclusivement dans leur propre intérêt ou dans celui de leur famille les ressources dont elles disposent. *Classes supérieures*. Ensemble de personnes qui, après avoir rempli leurs devoirs de famille, emploient leur temps et leurs ressources dans l'intérêt de la classe inférieure et du public[1]. »

Il n'y a rien là, — qu'on le remarque bien, — que Le Play ne demande à la liberté. « La liberté des rapports sociaux, a-t-il écrit, est aussi féconde que la liberté religieuse. » Aucune contrainte n'empêche le mal, aucune contrainte ne fait le bien. Que les ouvriers soient donc libres d'essayer tout ce qu'ils voudront, en dehors du patronage. Mais, en fait, ce qu'ils cherchent, aujourd'hui, quoi qu'ils en disent, n'est-ce pas toute une série de patronages nouveaux? Ils en réclament seulement qui soient plus tolérants pour leurs faiblesses et plus soucieux de leur procurer le genre de satisfactions qu'ils désirent. Qu'est-ce que leur appel au syndicat et à un directeur du syndicat? Qu'est-ce que leur obéissance passive à des mots d'ordre de gens employant, disent-ils, leurs loisirs à bien renseigner, à bien conseiller ceux qui les dispensent de venir travailler à l'atelier? Bons ou mauvais bergers, les nouveaux bergers surgissent de toutes parts. L'école de la paix sociale ne demande pas qu'on prive qui que ce soit d'essayer du nouveau; elle désire surtout que les condi-

[1] *La Méthode sociale*, p. 448.

tions du travail soient fixées de manière à concilier la liberté dans la dépendance réciproque. Mais enfin elle prédit que l'expérience « aidera tous les intéressés, patrons et ouvriers, à reconnaître que l'entente mutuelle est la vraie condition de la réforme ». Seulement cette entente n'est possible que si les mieux favorisés et les mieux doués ont constamment en vue le bien de ceux qui sont obligés de peiner pour vivre.

*
* *

Et maintenant, si quelqu'un trouve que Le Play s'est trop borné à rappeler des vérités évidentes et éternelles, je lui dirai qu'en les rappelant si courageusement, devant la façade brillante du second empire, comme devant les désastres qui en ont suivi les victoires éphémères, il a travaillé à bien des réformes.

Il a contribué à réformer l'histoire en poussant plus d'un historien à la compléter par l'étude de la vie privée.

Il a réformé l'économie politique en la subordonnant à l'économie sociale.

Il a réformé la méthode de la science sociale par le système des monographies.

Il a réformé la conception que les patrons se font de leurs devoirs et de leur mission; car tout ce qui s'est fait depuis quarante ans en faveur des classes laborieuses, — sociétés pour habitations à bon marché, jardins ouvriers, œuvres du coin de terre et du foyer, etc., tout cela s'est fait sous son inspiration et sous celle de son école.

Parmi les idées qu'il a ainsi semées, il en est deux ou trois qui les dominent toutes : c'est que l'action vaut mieux que la théorie, c'est que la liberté ne s'accommode pas de l'indépendance absolue, c'est que l'harmonie vaut mieux que l'égalité, c'est que l'homme doit encore plus s'appliquer à se réformer lui-même qu'à changer les coutumes issues de la tradition universelle. En cela, il n'a été ni réaliste ni mystique, ni pessimiste ni optimiste. Ceux qui pratiqueront ses enseignements apprendront à tout redouter de ceux qui méprisent la loi divine, à tout espérer de ceux qui travaillent à lui subordonner même les découvertes de la science et les progrès de la civilisation.

Henri Joly.

LES PRIMAIRES[1]

X. — APOGÉE.

Le mariage de Marie Salvian et de l'ex-capitaine Laurent Caltet venait d'être célébré à Saint-Thomas d'Aquin. On était au mois de février. Par une bise aigre et sifflante, un certain nombre d'invités traversèrent le boulevard Saint-Germain et allèrent rue du Bac féliciter les nouveaux époux, manger des sandwiches, boire un verre de Malaga. La foule s'amassait devant la maison et s'amusait de ce qu'un député socialiste eût à sa porte plusieurs équipages.

On circulait, on s'écrasait dans les diverses pièces converties en buffet : la servante Monique, habillée en dame, avec un beau chapeau à plumes, les yeux encore rouges d'émotion, bousculait les « extras » chargés du service. La belle-maman Gallargues triomphait dans une robe de faille marron qui bruissait au moindre de ses gestes. Elle exposait à chacun que ces noces étaient sa victoire personnelle, la fin d'une politique et de persécution. Charmante et souriante, presque aussi jeune que sa fille par l'effet du bonheur, Marianne essayait vainement de la faire taire en la bourrant de friandises. Car la vieille dame était gourmande.

Nicolas Salvian, venu de Carteyrade avec la petite Rose, comme il l'avait promis, pour servir de témoin à sa nièce, restait un peu à l'écart, examinait silencieusement le public. Il y avait là de quoi surexciter son ironie naturelle, car les relations d'Emilie Caltet et de son frère n'étaient point celles des Salvian. Ici, feu le ministre Matonnay, renversé sans qu'on sût pourquoi et remplacé par Caussade, plastronnait auprès de son fils, saluait, remerciait avec une aisance officielle, cependant que Martin Matonnay, très élégant, cherchait des yeux quelqu'un dans la foule. Ils avaient *osé* assister à la messe, et ils étaient fiers de leur courage.

D'autres députés et sénateurs radicaux, qui avaient également franchi le seuil de l'église, fascinés par la prospérité du *Prolétaire*

[1] Voy. *le Correspondant* des 25 avril, 10 et 25 mai 1906.

à six pages et la constante ascension de Salvian, se disaient que d'ici aux élections leur acte audacieux serait oublié. Ils riaient très haut et se redressaient avec une vague crainte des lointains électeurs, comme ceux qui sifflent en traversant un bois. Plus loin trois ouvriers du journal étaient venus apporter un bouquet et attendaient, assez gênés, qu'on voulût bien s'occuper d'eux. On remarquait encore une délégation des garçons de bureau et du petit personnel de la Chambre où le tribun était aimé. Quant aux électeurs de Carteyrade, ils avaient résolu de s'abstenir à l'instigation du bouillant Malafosse, et cela était d'un fâcheux augure.

Quelques camarades de Laurent avaient hasardé leurs uniformes parmi ces farouches pacifistes. Ils regrettaient la détermination qu'avait prise Caltet de quitter le régiment, mais ils ne pouvaient l'en blâmer. Ils connaissaient d'ailleurs les sentiments patriotiques et chrétiens de sa femme et les difficultés auxquelles leur union avait donné lieu.

Un groupe curieux était formé par Mme Haussoir, très à son aise et dominant là comme partout, Emilie Caltet, d'une laideur rayonnante, et Rose Naffé, toute mince et timide dans sa robe blanche. Les amoureux avaient tenu à l'avoir comme demoiselle d'honneur. Elle avait été conquise tout de suite par la beauté morale et l'attraction mystique de Mère Cécile, laquelle, de son côté, s'était prise d'affection pour cette petite visionnaire aux traits si doux. On était en train d'intercéder auprès du parrain pour qu'il confiât sa filleule à l'Œuvre Chrétienne. Ce n'était pas commode. Le vieux docteur redoutait la solitude et ne voulait à aucun prix se séparer de sa protégée. Mais Mme Haussoir n'avait-elle pas résolu bien d'autres difficultés qui semblaient aussi insurmontables?

Bernard Salvian avait laissé à Lyon sa boudeuse. Malgré les reproches de Jeanne, qui l'accusait de commettre une vilaine action, malgré les gémissements d'Albigny, furieux et jaloux de la transformation du *Prolétaire*, il n'avait pu supporter l'idée que sa sœur se marierait sans lui. Ç'avait été pour ses parents une joie profonde de le voir arriver, tendre et confiant comme jadis. Sans l'interroger, Marianne avait compris ce qu'il dissimulait, sous ses airs impassibles, de mélancolie et de rancœur, et elle lui pardonnait de toute son âme une fuite et un silence dus à des causes diversement douloureuses. En ce moment le jeune homme éprouvait les sentiments d'un captif évadé qui ne peut pas croire à la liberté. Tout lui semblait délicieux. Sa femme, qu'il avait tant désirée, tant choyée, tant subie, lui apparaissait ainsi qu'un maître lointain et hargneux! Il avait suffi de quelques semaines pour dissiper ses illusions.

Comme il avait une âme droite et sans fiel, il se consolait avec

le spectacle de Marie et de Laurent. Ceux-là serraient des mains, saluaient, souriaient, répondaient aux compliments, et cependant ils étaient loin, très loin, dans ce pays sans laideur et sans souffrance qu'habitent les fiancés. Ils ne voyaient pas, ils n'entendaient pas, ils n'admettaient dans leur vie intérieure trop intense que des reflets et des souvenirs de leur amour. Après avoir tant redouté une séparation éternelle, ils n'osaient pas croire à la réalité. Quelque chose d'impétueux, d'ardent émanait d'eux, qui s'imposait à l'assistance. On ne remarquait plus que Marie était grande et gracieuse, Laurent plus petit qu'elle, qu'il avait les yeux bleus, qu'elle avait changé sa coiffure, relevé ses jolis bandeaux blonds. Un nuage flottait autour de leurs deux silhouettes, et leurs mouvements harmonieux révélaient une entente profonde.

La Vindiera les admirait à trop haute voix avec des expressions insolites, un accent étranger qui paraissait forcé, et dans l'espoir de se faire admirer elle-même. A quelques pas de la cabotine, Mme Nortier et sa fille Suzanne, effacées toutes deux, se ressemblant, d'allure élégante et sobre, considéraient le modeste intérieur. Nortier avait préféré rester chez lui. D'ailleurs sa présence eût compromis Salvian. Le bruit n'était que trop répandu d'un pacte récent entre le grand capitaliste et la Sociale apprivoisée.

François Salvian se tenait dans l'antichambre, accueillant par un mot aimable chacun de ses invités. Il avait pris son parti de l'église, des accusations de cléricalisme et de militarisme, de l'abstention de ses électeurs, des injures de Marc Albigny et des syndicats, de tout. Il avait le vent dans ses voiles. Depuis son discours de Lyon, les attaques de ses adversaires, les pièges dressés par ses mauvais amis, les calomnies même tournaient à son avantage. Chaque jour il se félicitait d'avoir suivi les conseils de Nicolas et lié sa fortune à Nortier. Celui-ci était le plus discret, le plus généreux, le moins tatillon des commanditaires. Il n'avait exigé aucune modification gênante dans la ligne politique du journal, socialiste comme jadis avec une nuance de modération et de patriotisme en plus. Seules les quatrième, cinquième et sixième pages avec les annonces et le bulletin financier lui appartenaient. Mais les choses étaient si bien faites que son omnipotence demeurait invisible. Quelle différence avec la brutale mainmise de Jacob Houngar!

Ce Juif, dépossédé de tout pouvoir par l'apport brusque d'un capital adverse et considérable, s'était transporté avec armes et bagages dans la maison d'en face, à l'*Aube socialiste*, chez Gageron. Le beau Nestor avait ainsi bénéficié d'une part et perdu de l'autre, car le *Prolétaire* transformé lui faisait une rude concurrence. Il fallait s'attendre à quelque mauvais tour. Houngar

ne pardonnait guère et Gageron ne poussait pas la gratitude amicale jusqu'à l'oubli de ses propres intérêts. Invité au mariage, il n'était pas venu et il avait négligé de s'excuser. Tous ses collaborateurs l'avaient imité.

Etaient là, en revanche, Michel Malet, devenu chef de cabinet de Léon Caussade, ministre de l'intérieur et président du Conseil, Guillaume Horteux et Giffare. Michel Malet représentait son nouveau patron et témoignait beaucoup d'affection à l'ancien. Caussade l'ayant autrefois initié aux travaux historiques, le jeune homme n'avait pu lui refuser ses services à la chute de Matonnay. Mais il regrettait le journalisme.

— Bah! lui disait Salvian, vous nous reviendrez. Consolez-vous. Caussade ne sera pas éternel.

En conséquence de cette mutation, Talcèdre se trouvait remplacer Malet au *Prolétaire* et Gendrart remplacer Talcèdre auprès du tribun.

L'exaltation de Guillaume Horteux faisait des progrès. Sa sœur ne le quittait plus. Il avait repris ses cours au Collège de France et fournissait régulièrement une copie terne, fastidieuse. Ses yeux trop vifs aux pupilles inégales, ses gestes, son langage dans l'intimité inquiétaient ses amis et ses proches. Il estropiait les noms, disait Fignat pour Fagnies, le *Proletare* pour le *Prolétaire* et Félicité le reprenait doucement. Il avoua à Marianne Salvian en cherchant ses mots qu'il avait composé une petite pièce en l'honneur des jeunes époux, puis qu'il l'avait déchirée à la dernière minute la trouvant indigne du sujet.

— Ma migraine, voyez-vous, ma migraine.

Giffare, noir et sombre comme de coutume, se faufilait à travers les groupes, cherchant à saisir au passage des fragments de conversation. C'était sa manie. Il avait la vocation de la police. Depuis que Nortier avait décidé la perte de Sambuc, il complétait les preuves de la scélératesse de son vieil ennemi, et il rôdait autour de Salvian afin de lui faire part de ses trouvailles. L'exécution du misérable sénateur étant résolue pour le mois de mars, Giffare comptait impatiemment les jours.

Tout à coup un mouvement se produisit dans cette assemblée disparate et rapprocha, à la faveur d'une commune curiosité, le clan Caltet et le clan Salvian. Claire de Saintines, menue, délicieuse et riante, apparaissait au bras du juge Jean Pasme, suivie du long et hautain Daniel. Elle venait voir comment son lion remplissait son rôle de beau-père et de père. Elle voulait à la fois étonner et séduire, graver à jamais son image dans les yeux de ces parlementaires, de ces petits bourgeois, de ces ouvriers, de ces soldats même qui faisaient semblant de manger, adossés

aux murs des pièces étroites. Elle apportait la fausse cordialité, le désarroi et l'envie par son nom, son titre, la légende de son admiration pour le tribun.

Marianne pâlit et salua froidement. La Vindiera s'élança en rugissant d'allégresse. Quant à Salvian, écartant Jean Pasme d'un « Vous permettez, n'est-ce pas? » très bref, il offrit à sa radieuse amie, non sans un court frisson d'orgueil, une promenade autour des buffets. La jolie petite forme en dentelles noires s'inclinait, s'extasiait, se redressait et répétait : « Je n'ai pas soif », un verre de champagne à la main. Elle avoua par la suite qu'elle ne s'était jamais autant amusée :

— *Il* avait l'air d'un fauve apprivoisé, ma chère, et je sentais que, si j'avais voulu, il aurait dansé la carmagnole au milieu de ses invités.

Un mois plus tard, vers le milieu de mars, à la Chambre, dans le salon de la Paix.

Fagnies est en train d'achever, à la tribune, un long discours sur le privilège des compagnies de chemins de fer. Mais quelle que soit l'autorité de sa parole, la moitié des députés a déserté les bancs. Les groupes s'entretiennent avec passion des dossiers Sambuc dont la publication vient de commencer dans le *Prolétaire*.

Que sont ces dossiers? Un échange de lettres et de documents confidentiels entre les loges allemandes et françaises, la preuve irréfutable que depuis dix ans la France est trahie par ceux-là mêmes qui dirigent sa politique occulte. Sous couleur de fraternité internationale, la tactique du renoncement à l'Alsace-Lorraine, du désarmement unilatéral et de la « démilitarisation » progressive y apparaît dans un jour cru. Ces théories humanitaires, que les naïfs s'obstinaient à considérer comme une erreur sentimentale, s'y révèlent ainsi qu'une ingérence étrangère directe.

Les numéros du *Prolétaire* circulent. Les conservateurs et les libéraux triomphent. Les radicaux sont atterrés. Sambuc est des leurs. Il représente leur doctrine au Sénat. Sa terne et maussade personnalité, qui n'offusque personne, lui a permis de gravir un à un tous les échelons des honneurs démocratiques. Il connaît beaucoup de choses et beaucoup de gens. Ne cherchera-t-il pas à se venger?

L'*Aube socialiste* a pris mollement parti pour l'accusé. Question de boutique. Elle ne pouvait emboîter le pas au *Prolétaire;* Jacob Houngar très entouré, apoplectique, frappant le sol de sa lourde canne, déclare que c'est une infamie, un coup de Nortier et des cléricaux, que Salvian doit être exécuté, chassé de son parti. Il ne digère pas le tirage à cent cinquante mille exemplaires de

cette feuille qu'il a abandonnée. Gageron est perplexe. Il tripote de la main sa belle barbe, et sans contredire le Juif qui maintenant l'alimente, recueille d'autres conseils. Il n'ose encore attaquer Salvian qui l'a inventé et protégé et qui garde une grosse clientèle ouvrière malgré l'hostilité des syndicats. Cherchant sa revanche sur le gendre, sur Laurent, il a publié le matin même un article contre le secrétaire de Nortier, qu'il appelle « le capitaine caoutchouc ». Manière commode d'ajourner son opinion quant aux papiers Sambuc.

Les avis sont très partagés. Le plus grand nombre des socialistes est disposé à lâcher Sambuc qui n'avait qu'à ne pas se laisser pincer. Charamol, de sa voix mordante, se désolidarise d'avec « ce drôle ». Il ajoute :

— D'ailleurs, pourquoi ne vient-il pas s'expliquer? On ne l'a pas vu au Sénat? Il se cache, donc, il avoue, c'est un suicide.

Quand Charamol quitte un bateau, c'est qu'il est pourri et son geste héroïque entraîne aussitôt vingt autres défections.

Marc Albigny, bien que malade, a voulu attiser les fureurs contre son ennemi et allié Salvian. Appuyé au bras de son fidèle Mague, dont il ignore la complicité, il prend un à un tous ceux qui passent et s'efforce de les catéchiser. Mais il vit trop en dehors du trafic parlementaire pour que son action soit efficace. Il a la réputation d'un nébuleux raseur. Les gens l'écoutent, l'approuvent pour en avoir plus tôt fini, puis le quittent vivement et ne le subissent point. Maigre et livide, Mague, qui a recopié la plupart des papiers Sambuc, s'amuse énormément et sourit au sénateur Giffare, lequel désapprouve la publication, renie hautement son œuvre. Les précautions ont été bien prises. On croit à la trahison d'un subalterne. On ne soupçonne ni Giffare, ni Mague, ni Martin Matonnay. On ignorera toujours que chacun d'eux a reçu dix mille francs de Camille Nortier.

— Pourquoi Salvian a-t-il fait cela? N'est-il pas franc-maçon?

— Oui, mais depuis plusieurs années en sommeil. C'est son gendre qui l'a entortillé.

— Interpellera-t-on là-dessus?

— Quant à moi, je me réserve. Selon l'effet produit chez mes électeurs, je suivrai l'*Aube* ou le *Prolétaire*.

— Vous savez que Houngar est ruiné et que Nortier a encore mis quinze cent mille francs dans le *Prolétaire*.

— Les papiers ont été payés six cent mille francs.

— Ils sont truqués.

— Ce que vous avez vu jusqu'ici n'est rien. Salvian garde le plus fort pour la fin.

— Ah! les réactionnaires sont habiles.

— Il paraît que la vente du *Prolétaire* a monté de vingt mille pour Paris.

— C'est Caussade qui a tout machiné.

— Salvian est un jésuite. Il ne l'emportera pas en paradis.

— Salvian est le maître de la situation. Il sera président de la République.

— Mieux que ça : premier consul.

— Sa femme et sa fille ont tout combiné. Les papiers viennent de l'Œuvre Chrétienne.

Ces propos et d'autres encore, formant le bourdonnement de la ruche, finissent par se concentrer, fusionner en une approbation générale de Salvian, sauveur de son parti et de la République. Les socialistes gouvernementaux se félicitent qu'un des leurs ait assumé la responsabilité de cette exécution. Elle déblaie le terrain électoral quant à la concurrence radicale et refoule la franc-maçonnerie. Les scandales éclatent toujours. Que serait-il advenu si les réactionnaires avaient pris l'initiative et recueilli les bénéfices de celui-ci?

Constant Fagnies vient de quitter la tribune et traverse d'un pas pesant le salon de la Paix. Il tient sa serviette oblique comme font les avocats. Il ne lui manque que la toque et la toge. Journalistes et députés l'assaillent. On n'ignore point qu'il est l'associé de Salvian et l'on désire connaître le point de vue en quelque sorte officiel de ces divulgateurs d'ignominie :

— Pourquoi nous avons publié ces lettres?... Mais, Messieurs, votre question m'étonne..., parce que, adversairesré solus de toutes les corruptions des régimes antérieurs, nous n'admettons pas que la République soit dérobée et salie par des forbans... Réfléchissez que nous avons été à deux doigts de la guerre, que nos angoisses ne sont pas encore complètement dissipées..., c'est-à-dire que le sénateur Sambuc devrait être traduit devant une Haute Cour avec ses complices, s'il en a.

— Bravo... très bien... voilà qui est parlé.

Un farceur répand le bruit que Sambuc s'est tiré deux coups de revolver. Un ami du sénateur, qui sort de chez lui, dément une nouvelle aussi invraisemblable :

— Sambuc se montre affligé, certes, des interprétations défavorables que l'on donne à son action pacifiste, mais il croit en la vie, en la justice, en la beauté, et il se justifiera de toutes les calomnies, le moment venu.

Cette extraordinaire déclaration soulève des rires et des murmures. L'hypocrite n'ose ni avouer ni démentir nettement. Au surplus, il n'y a pas de doute : la correspondance est authentique.

Soudain, un remous : Salvian fait son entrée, entre son secré-

taire Gendrart et Fabricius Corat. Le nègre jubile de la curiosité qui s'attache à son compagnon et dont il retient sa petite part.

En un clin d'œil, le tribun a compris que c'est la victoire. Il s'y attendait d'ailleurs, car l'attaque est opportune et Sambuc antipathique au plus grand nombre. Il s'est composé un air bonhomme, un masque de bourreau malgré lui, qui n'a consulté que sa conscience, mais déplore la cruelle nécessité.

— Ah! l'office de justicier est pénible!

— Est-il vrai, mon cher collègue, que le *Prolétaire* de demain nous réserve d'autres surprises?

— Mon cher maître, on parle d'une vengeance personnelle. Ne démentirez-vous pas?...

François Salvian hausse les épaules, rit bruyamment, se défend contre toute interview. Il évite Gageron et Houngar; il contourne Albigny; il passe, sans les voir, à travers les radicaux consternés ou haineux qui n'osent manifester leur ressentiment. Il a un certain courage moral, mais il manque de bravoure physique, et, ignorant les projets de Sambuc, il a dans sa poche, à tout hasard, un revolver chargé, sans gaine, qui l'effraye plus qu'il ne le rassure. Gendrart, heureux dans sa nouvelle fortune comme un coq en pâte, blague et fait des mots. Fabricius Corat recueille les encouragements dus à un nègre riche et généreux.

Les choses en arrivèrent à un point tel que les ennemis du régime jetèrent les yeux sur l'éloquent transfuge de la maçonnerie. S'il joignait ses dégoûts à ceux de Fagnies, que ne pouvait-on attendre de ces deux hommes rusés, ambitieux et rompus à la tactique d'assemblée!

Salvian possédait la puissance verbale, Fagnies la puissance de stratège. En se partageant les rôles, en s'appuyant, ils s'imposeraient au suffrage universel jusqu'à restaurer le titre et les prérogatives consulaires. Le pays était las de l'anonymat, de la tyrannie des loges. Son abaissement militaire lui déplaisait. La persécution religieuse l'irritait. La révélation des papiers Sambuc venait de mettre le comble aux colères patriotiques et à l'impopularité des francs-maçons. L'occasion était magnifique pour un de ces coups d'Etat intra-parlementaires qui préparent les voies de la dictature.

Il ne se passa plus de semaine que Salvian et Fagnies n'entendissent les propositions les moins déguisées. Camille Nortier, mis en goût par la formidable réussite du journal et de ses projets machiavéliques, les compromettait le plus possible. On les flattait, on les entourait, on les invitait.

Bien entendu, le secret tomba promptement dans le domaine

public et tous, radicaux et socialistes, furent mis au courant de ce qui se tramait. Mais la divulgation de leurs ambitions n'a jamais desservi les politiciens, au contraire. Il se forma deux courants d'importance inégale : celui des défenseurs de Sambuc, de l'*Aube socialiste*, de Houngar et de ses créatures; celui, beaucoup plus vaste, des courtisans disponibles, des adorateurs du double soleil levant :

— Laissons faire, disait Constant Fagnies avec un sourire, nos ennemis nous poussent mieux que nos amis.

Les syndicats eux-mêmes, ces régiments d'antimilitaristes, subirent l'entraînement de l'opinion et se rapprochèrent de Fagnies qu'ils avaient toujours exécré, de Salvian qu'ils traitaient encore récemment d'aristocrate et de calotin. Ce fut le dernier coup pour les sambuquistes, privés de leurs troupes les plus disciplinées. Jacob Houngar, plein de rancœur et de rage, songea sérieusement à lâcher l'*Aube socialiste* et fit tâter les deux associés du *Prolétaire*, quant à une réconciliation possible.

Or, un soir que François Salvian revenait ébranlé d'un de ces rendez-vous où on l'adjurait de renverser le faible Caussade et de prendre le pouvoir à sa place, la sonnerie du téléphone interrompit ses rêves dorés. Comme il prêtait distraitement l'oreille, il entendit ces paroles stupéfiantes :

— Nortier est financièrement fichu. Il n'en a plus pour quarante-huit heures.

— Mais qui est là, qui parle? demanda le tribun ahuri.

La voix reprit :

— Que vous importe. Je vous avertis que Nortier est ruiné, déshonoré. Sauvez ce qui peut être sauvé...

La communication en resta là. Salvian, d'abord très ému, réfléchit ensuite qu'un farceur avait dû s'amuser à ses dépens. Il avait vu Nortier la veille, calme et confiant comme à l'ordinaire. Aucun mauvais bruit ne courait sur le roi des cafés et du caoutchouc... Pourtant, en replaçant les récepteurs, il s'aperçut que ses mains tremblaient.

XI. — AU BOUT DU FOSSÉ...

Nortier venait de comprendre qu'il était perdu. Cet homme, habitué à la chance dans tout ce qu'il entreprenait, était, comme ses amis et ennemis de la sociale, un primaire. Il croyait aux chiffres et aux lois économiques; il ne croyait pas à la Providence, encore qu'il respectât la religion et admirât l'honnêteté chez autrui.

Il ne savait pas que le plus habile est devant l'argent comme un dompteur devant un lion mal apprivoisé. A chaque instant, les forces mauvaises du métal vaincu peuvent se réveiller dans un soubresaut qui mettra en pièces l'agioteur.

Depuis six mois que, traqué par Houngar, condamné à mort par ses rivaux des marchés anglais, allemands, français, il luttait héroïquement, ballotté de la hausse à la baisse, jamais la pensée de la ruine totale ne l'avait effleuré. C'était stupide, mais c'était ainsi. Il avait fini par prendre de lui-même et de son astuce l'opinion qu'en avaient les autres. Il se croyait invincible. Aussi la certitude du désastre était pour lui un éblouissement. Il clignait des yeux et haletait devant ces calculs inéluctables que lui avaient remis, deux heures auparavant, ses courtiers.

Mai commençait. Une adorable lumière, célébrée par un peuple d'oiseaux, inondait le grand cabinet de travail, faisait briller les photographies de glaciers et de cimes alpestres. La vie débordait dans les jardins du voisinage. Le murmure de Paris au loin semblait joyeux. Le financier prit un crayon, traça quelques chiffres. Dans quarante-huit heures, sauf un miracle, le déficit serait de soixante-dix millions.

Il murmura cette phrase : « J'ai commencé avec trente-huit francs », puis sonna et tendit à son vieux domestique un télégramme chiffré, sa suprême chance.

— Quand la réponse à ceci arrivera, avec d'autres peut-être, tu me retélégraphieras le tout à Vulmis sans perdre de temps.

— Monsieur part ce soir?

— Sans doute. Fais ma valise.

Il s'absentait souvent et allait se délasser dans son pays d'origine, en Savoie. On le savait passionné pour la montagne, personne ne s'inquiétait de ses fantaisies.

Il regarda sa montre : « Quatre heures, je n'ai que trop de temps; mais je ne veux pas rester ici. »

Il ouvrit un tiroir de son large bureau, serra dans sa poche un rouleau d'or, un étui à cigarettes, une miniature représentant Simone Albigny, sa mère adoptive, et deux petits portraits-cartes de sa femme et de sa fille, qu'il emportait partout avec lui.

Comme il achevait ces préparatifs, on frappa à la porte. Il cria : « Entrez » d'une voix nerveuse.

— C'est nous, papa, je te dérange?

Longue et svelte, habillée de gris clair, Suzanne Nortier poussait devant elle Rose Naffé, chétive et timide. Mme Haussoir lui avait recommandé sa nouvelle auxiliaire, et la jeune fille s'était attachée, comme tous ceux qui l'approchaient, à la petite mystique de Carteyrade.

Camille Nortier ne s'attendait pas à cette visite. Il chérissait sa fille et craignait de s'amollir. Il répondit d'un ton bourru :

— Je suis un peu pressé. Qu'est-ce qu'il y a pour votre service, Mesdemoiselles?

— Voilà, papa. Dans cinq jours, c'est la fête de mère Cécile. On a fait une quête chez tous les amis de l'Œuvre Chrétienne et recueilli deux cent vingt-cinq francs, mais il en faudrait cinq cents...

— Pourquoi faire?

— Pour avoir un nouveau lit de petit pauvre. C'est la surprise qu'on réserve à mère Cécile... Alors, j'ai pensé que, si tu pouvais...

Nortier convertit en sourire l'émotion qui lui montait de la poitrine. Sur les mille francs du rouleau d'or, il en compta trois cents à sa Suzanne, cependant que Rose Naffé silencieuse jetait autour d'elle des regards sans curiosité, des regards de reconnaissance qui voulaient s'intéresser aux objets.

— Eh bien, ça va comme ça?

— Oh! merci, merci, je t'adore. Imagine-toi que Rose n'osait pas monter avec moi. J'avais beau lui dire que tu n'es pas un ogre.

— Ah! ah! fit Nortier, distrait. Ta mère n'est pas rentrée, elle n'est pas en bas?

— Non, pas encore. As-tu quelques commissions pour elle?

— Tu l'embrasseras de ma part. Je vais en Savoie pour trois ou quatre jours et il me sera peut-être impossible de repasser par ici avant le train.

Comme sa fille sortait avec sa compagne, il ne put y tenir, et saisissant sa jolie tête, l'étreignit longuement, tendrement. Il la dorlotait ainsi sur son cœur quand elle était petite et pleurait. Suzanne riait, mais Rose l'intuitive sentit dans l'air quelque chose d'étrange, d'anormal, qui lui donnait envie de prier.

Sur le pas de sa porte, le financier s'arrêta une seconde. Il se retourna et regarda son hôtel, noble et fier dans le tiède crépuscule. Il avait l'air solide, inébranlable. Sous la voûte, un valet d'écurie lavait le coupé à grande eau. Le concierge lisait dans sa loge. Bâtiment et serviteurs respiraient la richesse. Quand il s'était installé là, sept ans auparavant, Nortier avait réalisé son rêve, entrevu le repos et le calme. S'il s'était sagement retiré des affaires à ce moment précis, il aurait réalisé quarante millions.

Il appela un fiacre découvert, y installa sa valise et se fit conduire avenue des Ternes, chez Albigny, qu'il n'avait pas vu depuis plusieurs mois.

Le doctrinaire était couché, souffrant d'une crise terrible qui lui creusait la figure et donnait à sa voix rude l'acuité soudaine de la douleur. Il méprisait son frère adoptif en tant que millionnaire, mais il estimait en lui le joueur qui risque perpétuellement

son va-tout. Rompu comme un agioteur aux questions de banque et de bourse, il connaissait la hardiesse de Nortier, l'ampleur de ses spéculations. Il lui tendit une main décharnée.

— Eh bien, vieux, ce *Prolétaire*, ça va? Fagnies ne t'a pas encore roulé?... Salvian ne t'as pas encore lâché?... Ah! vous faites du joli travail, tous les trois, avec les papiers Sambuc... Toi, tu es un réac... tu es dans ton rôle. Mais, eux, quelles déconcertantes canailles!

Celui à qui il s'adressait ne répondit rien et s'assit. Le malade, s'appuyant à son oreiller, considéra alors un visage qui ne paraissait pas d'un vainqueur. Les gros traits du roi du café s'étaient affaissés. Des rides plissaient son cou. Sa raie elle-même était mal faite.

— Diable..., tu as l'air aussi crevard que moi...

— Marc, commença solennellement Nortier, as-tu des nouvelles de ta fille?

— Mais elle va bien, je te remercie. Elle est à Lyon, où elle mange de la misère aux côtés de son mari. Ce Bernard est le portrait de son père..., un fat..., un paresseux..., un menteur.

Il s'interrompit sur un geste de son visiteur qui continua.

— Marc, je dois tout à ta mère. Elle m'a élevé et nourri comme son propre enfant. La vie a fait que je n'ai pu m'acquitter envers toi. D'ailleurs, tu ne l'aurais pas admis, étant fier comme un buffle sauvage. Mais j'ai déposé chez un ami fidèle et sérieux une petite somme qui, en cas d'alerte, appartient de droit à ta fille... Laisse-moi achever... Il faut, tu m'entends, il faut qu'elle accepte ce souvenir de moi; je te le demande au nom de Suzanne Albigny.

Le révolutionnaire comprit que c'était grave et délicatement s'abstint d'interroger.

— Entendu, Camille, elle l'acceptera.

— Merci, reprit Nortier. Maintenant parlons un peu de toi. Qu'est-ce qui te force à garder le lit?

— Ce que j'ai? Tu tiens à le savoir? J'ai qu'avant longtemps je savourerai la joie de ne plus vivre, je quitterai ce monde abject et mes odieux contemporains. Regarde mes pattes. C'est l'arthrite. Quand un nerveux en est là, il n'a rien à envier au financier contre qui la veine se retourne.

Parlant ainsi avec un sarcasme qui tordait sa bouche barbue, il rabattit ses couvertures, montra deux jambes maigres, lamentables, gonflées aux genoux. Il pinçait ses muscles flasques :

— Je ne sens rien. C'est déjà mort. Pour se débarrasser de moi, mon médecin veut m'envoyer à Terrenoire. Soit. J'essaierai de cette dernière blague avant de revenir au règne minéral. C'est

égal, j'ai en train un petit travail sur les exploiteurs du socialisme que j'aurais joliment voulu achever. C'est mon testament aux camarades. J'y esquisse un Salvian et un Fagnies plutôt tapés.

« Pourvu qu'il ne me fasse pas une lecture », songeait Nortier.

Albigny devina sa pensée :

— Rassure-toi, je ne te l'infligerai pas. D'ailleurs, elle te déplairait, ma brochure. C'est un éreintement féroce de tes associés... Quelle drôle de chose que la politique! Ce sont les manieurs d'argent de ta sorte qui soutiennent aujourd'hui les faux-frères, les dupeurs du peuple... Et ça n'a aucune importance, attendu que les revendications sont plus fortes que les traîtres; que les Salvian et les Nortier s'usent ainsi les uns par les autres, faisant avancer la révolution malgré eux. Vous êtes deux nigauds, n'en doute pas.

— Ah! mon pauvre ami, répliqua le financier, si tu pouvais comprendre à quel point tout cela m'est égal.

En sortant de chez Albigny, Nortier hésita sur le choix d'un restaurant. Le soir venait avec lenteur, jetant sur la ville une cendre rose; le riche était las du contact des riches; il tenait sa valise à la main, comme un voyageur qui débarque à Paris et, malgré le désastre et ses projets, il se sentait étonnamment libre. Il finit, après une longue marche, par entrer chez un restaurateur, avenue de Clichy. Il trouvait aux plats, au vin, au café une saveur délicieuse, et il chassait énergiquement les images lugubres qui sollicitaient son esprit.

Il monta dans le train à la gare de Lyon comme à l'ordinaire, salué par les employés qui admiraient sa fortune et ses beaux pourboires, fuma pendant qu'on installait sa couchette, avala deux capsules de chloral préparées d'avance et s'endormit.

En dépit du narcotique, il fut réveillé cinq ou six fois brutalement, comme si une main scélérate l'arrachait au sommeil. Alors il lui fallait quelques secondes pour ressaisir la cruelle réalité qui lui donnait le frisson, une tristesse d'enfant. Il répétait plusieurs fois de suite : « Comment faire? Comment se tirer de là? » sachant à merveille qu'on ne répare pas une perte de soixante-dix millions sur lesquels trente appartiennent à autrui.

Il y avait d'abord les banquiers et financiers ses confrères, qui avaient suivi son étoile..., les frères Leridde, Oscar Malus, Stephen and son... Ces malins entre les malins ne s'étaient jusqu'au bout douté de rien! Tant pis pour eux.

Il y avait ensuite Fabricius Corat, qui ne cessait depuis quelques mois de lui confier des sommes énormes avec un naïf enthousiasme. C'étaient même ces quatre ou cinq millions-là qui avaient permis de boucher les trous et d'alimenter le *Prolétaire*.

Bah! un nègre... Il en serait quitte pour retomber en esclavage et travailler dans les plantations...

Mme Haussoir... Ici le remords devenait affreux. Nortier l'avait souvent aidée, certes, l'admirable femme, mais il avait aussi mis au jeu les fonds disponibles, les ressources accumulées de cette Œuvre Chrétienne qu'il administrait souverainement. De sorte que tous les pauvres, tous les orphelins recueillis, tous les malades allaient être jetés à la rue. Le vol par là touchait au crime. Il eût été impossible au coupable de se retrouver en présence de Mme Haussoir, de lire dans ses yeux la stupeur et le mépris, d'assister au naufrage de la bonté, de la générosité, du sacrifice. Tout, tout, plutôt qu'un tel châtiment.

Claire de Saintines, fille de sa bienfaitrice la marquise de Valgovert, allait être réduite à la mendicité auprès du falot Daniel. Les économies de la Vindiera disparaissaient du même coup, et combien d'autres, riches ou pauvres, amis ou camarades, indifférents mêmes, que guettait la misère immédiate. Car la réputation de Nortier était telle, son crédit si bien établi, que les gens lui remettaient leurs capitaux ou leurs valeurs en fermant les yeux, comme à une Caisse d'épargne qui eût donné du cent pour cent. D'ailleurs il n'acceptait nulle observation, nul conseil. Dans les assemblées d'actionnaires, il déposait ses résultats, il disait : « J'ai agi ainsi, acheté tant, remboursé tant, gagné tant. » Il fallait se contenter de ces données sommaires : « Puisque Nortier l'affirme. » Cette phrase fermait péremptoirement les débats. On l'avait surnommé l'Empereur.

Puis c'étaient les anonymes, le peuple des petits employés, fabricants, contremaîtres, ouvriers, qui pâtiraient de cet effroyable krach et maudiraient la folie du patron.

Lui seul eût pu sonder le gouffre. Il évitait de le faire, se contentant d'une approximation globale, comme il évitait d'évoquer avec trop de netteté les figures de ceux qu'il entraînait dans sa chute. Dès qu'un visage se précisait, il passait à un autre, pareil au criminel qui brouille, dans son souvenir, les images néfastes. Ou bien, par un amer désir du contraste, il se reportait aux heures enivrantes de ses premiers succès.

Un soir d'été, quinze ans auparavant, montant en voiture l'avenue des Champs-Elysées aux côtés d'un coulissier fort important, salué par tous ceux qui l'apercevaient, déjà célèbre par trois ou quatre coups heureux, il avait eu la sensation d'un pouvoir sans limite, la plénitude de la domination par l'argent. Dix ans plus tard, il avait frôlé la catastrophe. Le marché des cafés s'effondrait soudain, puis se relevait en quarante-huit heures, grâce à un consortium immédiatement assemblé par lui. Ce geste

énergique conquérait les derniers dissidents, donnait à Nortier la prééminence. C'est à partir de là qu'il greffait sur ses deux spécialités une multitude d'autres trafics, si nombreux et si florissants, que quatre secrétaires avaient du mal à les réglementer sous ses ordres.

A ce point de sa douloureuse rêverie, que rythmait la marche du train, le voyageur aperçut les yeux clairs de Laurent Caltet, son plus récent auxiliaire..., il ne devait pas profiter longtemps, le brave garçon, de ses émoluments et de sa place. Et Salvian, son beau-père..., et le journal. Et ce groupement d'hommes politiques? Ceux-là sauraient se retourner. Ils retomberaient au pouvoir de Houngar.

Comme il devait être heureux, Houngar, d'avoir abattu son vieil adversaire, car maintenant sans doute il connaissait la situation. Depuis la perte du *Prolétaire*, qui avait été sensible à son orgueil, il faisait un travail de taupe et le roi du café devinait son influence néfaste derrière chacune des calamités qui ne cessaient de fondre sur lui. Le coquin avait le bras long et il était bien renseigné. Pendant un quart d'heure seulement, Nortier avait pensé à aller le voir, à s'humilier, à demander grâce. Mais il avait supposé le rictus de l'implacable Jacob, son refus, ses regards de triomphe. A quoi bon lui donner cette suprême joie?

Le train courait à travers la campagne opaque avec ces longs cris de détresse qui réveillent les chiens et effrayent les enfants endormis. Bientôt une petite bande rouge apparut au-dessus des collines. C'était le jour. Le vaincu ouvrit la fenêtre et savoura quelques gorgées d'air froid. Puis, le chloral commençant à agir, il se rejeta sur sa couchette en grelottant, ramena sa couverture sur ses jambes et s'endormit cette fois d'un sommeil pesant.

Il rêva que Mme Haussoir l'accablait d'injures. Cela se passait dans un bureau pareil à celui de Salvian au *Prolétaire*. Il y avait du monde à côté, mais Mère Cécile, sans en tenir compte, lui criait des paroles terribles : « Vous êtes un voleur et un assassin, oui, vous avez tué cette enfant. » En effet, Nortier savait que Rose Naffé était morte récemment par sa faute et il avait devant les yeux de l'âme la petite figure mince, la bouche plaintive de la frêle créature. Pourquoi donc avait-il commis ce forfait? Mme Haussoir continuant à l'invectiver, une porte s'ouvrait et la grosse silhouette de Jacob Houngar apparaissait, suivie de plusieurs trognes policières.

Là-dessus un cachot très classique avec la cruche de grès, le matelas de paille dur aux reins, un guichet. Nortier condamné à la prison, assoupi sur le matelas de paille, se réveillait avec une soif intense. Il entendait un coup de sifflet strident qui était un

signal et qu'il devait comprendre..., mais boire avant tout..., boire! Il empoignait la cruche, la portait à ses lèvres; elle était pleine d'une eau pareille à du sable et qui ne désaltérait pas. Toute son angoisse, tout son désespoir, toute son horreur de l'existence aboutissaient là, à cette martyrisante sécheresse de la langue, du palais, de la gorge que le liquide lui-même ne résolvait plus.

Un arrêt du train le libéra de ce supplice. Il fallait changer de convoi. Il avala, devant le buffet désert de la petite gare, une bouteille d'eau de Saint-Galmier.

Deux heures après il était à Moutiers, déjeunait automatiquement ainsi qu'un somnambule, faisait prix aussitôt pour une voiture qui devait, en suivant la vallée de la Tarentaise, le conduire à Bourg-Saint-Maurice et de là à Vulmis.

Il avait fait tant de fois ce trajet, un des plus beaux parmi les merveilles des Alpes, qu'il en connaissait chaque tournant, chaque aspect, qu'il eût pu mettre un nom sur la moindre ruine, le plus modeste affluent de l'Isère. Quand la mémoire lui faisait défaut, il consultait celle du cocher. A mi-chemin, à Aime, il descendit pour laisser souffler les chevaux, traversa le bourg, entra dans l'église, essaya de prier, n'y parvint point et rechercha des souvenirs d'enfance qu'il dut chasser vite parce qu'ils amollissaient sa résolution. Il éprouvait cette bizarre sensation d'être déjà comme exilé de lui-même, de se regarder de loin ainsi qu'un voyageur qui diminue et va disparaître au tournant de la route. Il ne se plaignait pas, ayant pris de la joie et de la peine ce qu'elles peuvent donner ici-bas. Mais il souffrait, lui le calculateur lucide, de ne pas emporter de soi une idée plus nette : « Comme je me fus obscur! J'ai regardé la foule des humains; jamais je n'ai cherché à démêler la foule d'instincts qui s'appelait Camille Nortier. Certains étaient bons, d'autres mauvais, et je les suivais tous, curieux de savoir où ils me mèneraient. On me disait impénétrable. Je ne me suis jamais pénétré. »

Le printemps précipitait les cascades. Il en tombait de toutes dimensions aux divers niveaux de la montagne, des petites qui rayaient d'argent le vert épais des prairies en pente, des grandes, écumeuses, qui jaillissaient du roc. A tous les étages aussi apparaissaient des groupes de maisonnettes noires sur le ciel bleu, pareilles à des caravanes figées pendant l'escalade. On entendait le bruit de l'eau, le chant des coqs et des cris d'enfants. Nortier le riche envia les pauvres gens qui menaient là-haut une existence obscure et simple, à l'abri du clocher natal.

« J'aurais pu faire comme eux, m'installer forgeron, cafetier ou sabotier, savourer la bonne heure tiède et la belle saison devant

le ruisselet qui déplace les cailloux. ...Heureux ceux qui ne gagnent que le pain quotidien!... »

Il fit encore arrêter la voiture à la sortie d'un tunnel. La gorge se resserrait; dans le bas une usine montrait sa cheminée noire, ses fenêtres étincelantes. Alentour c'était comme un chaos de pierres éboulées; mais tout près de la route il y avait, encastrée dans le contrefort de granit, une petite statue de la Sainte Vierge avec une veilleuse allumée. La bonne Mère secourait les voyageurs, les affamés, les agonisants. Elle leur montrait le chemin, leur promettait le pain et le ciel. Nortier n'osait point la regarder. Il la salua avec quelque honte, car l'ayant oubliée depuis tant d'années il ne revenait que pour lui désobéir, enfreindre sa loi d'éternelle consolation.

Ces retards et ces stations firent qu'il arriva à Bourg-Saint-Maurice quelques minutes seulement avant la fermeture du bureau de poste. Il n'avait rien espéré jusque-là et pourtant en poussant la porte, en frappant au guichet de bois, en réclamant *sa* dépêche, il se disait :

« Si quelque prodige!... »

L'employé était justement en train de recevoir un télégramme.

— Ah ! bien, M'sieu Nortier, vous tombez bien. C'est pour vous.

Tout le monde dans la région le connaissait et le respectait. On était fier de sa grande fortune; on la citait aux étrangers.

L'homme continua :

— Ça n'est pas commode à démêler. Il y a déjà eu de l'orage. Le réseau doit être endommagé.

Le destinataire bouillait, mais n'en voulait laisser rien paraître. Il accorda le temps de relire, de vérifier. Alors seulement il prit le papier bleu et y déchiffra en termes brefs sa condamnation. Son visage demeura impassible.

— Je vais télégraphier à mon tour.

Il écrivit en clair cet ordre étrange que le receveur ne devait jamais oublier et qu'il expédia avec stupeur à diverses personnalités financières : *Situation désespérée. Vendez ferme.*

Ceci fait, Camille Nortier remonta en voiture, afin d'éviter les rencontres et les questions, traversa la rue centrale de Bourg-Saint-Maurice, salué par tous les boutiquiers et les passants, et se fit conduire à douze cents mètres d'altitude au village de Vulmis, contigu au fort du même nom.

Le patron du café l'accueillit avec joie, ainsi qu'un vieil ami et un bon client. La froideur des Savoyards n'est qu'apparente. Leur neige fond au soleil de la cordialité. Le financier se commanda dans la « salle d'habitude » une soupe épaisse, des haricots rouges, un carré de veau avec du gras, une bouteille soignée

et du miel. On lui demanda s'il fallait porter sa valise dans sa chambre. Il répondit :

— Mais certainement, avec un sourire douloureux.

Les moindres singularités de cet endroit lui étaient connues, car il partait de là avec ses guides pour de longues ascensions, des expéditions de deux ou trois jours. Au mur, un tableau rudement colorié représentait un chalet de secours sous un glacier. Un perroquet qu'on rentrait pour la nuit mordillait son perchoir en grognant. On percevait, dans la salle du bas, des voix de petites filles récitant le *Pater noster*.

Il mangea de bon appétit et but sec, sans se presser, tournant les pages de sa vie comme celles d'un album, remarquant des détails de dessin ou de coloris qui lui avaient jusque-là échappé. C'est ainsi que sa tentative d'asservissement des chefs socialistes lui apparut comme un peu puérile. Derrière les Salvian et les Fagnies, il y en avait d'autres qui attendaient leur tour et remplaceraient ces visages trop connus. Les ressources de la démocratie en moyens et petits ambitieux étaient inépuisables. Aussi nombreux que les perroquets des forêts d'Amérique, ils répéteraient les mêmes discours jusqu'à extinction des nationalités livrées à leur caquetage et à leurs utopies.

Si lentement que le triste convive mangeât, il fallut bien arriver au dessert. Jusque-là il n'avait point eu de défaillance. La faiblesse entra en lui par la vue et l'odeur du miel qui lui rappelaient des journées heureuses dans le rucher de M. Cèbe, apiculteur renommé à Bourg-Saint-Maurice. Il entendait le bourdonnement des travailleuses. Les petites balles d'or sifflaient dans la lumière. Quelle virgilienne candeur tombait du ciel et des grands arbres!

Par un effort violent, il revint au courage, demanda du papier et de l'encre. Il écrivit à sa femme et à sa fille un petit mot très bref qui débutait ainsi : « Mes deux chéries... » Il avait sorti leurs portraits de sa poche et les regardait, tout en écrivant, ainsi que celui de Simone Albigny. Il commença un brouillon pour Mme Haussoir, puis le déchira en soupirant : « A quoi bon! » Il laissa encore sur la table trois enveloppes cachetées à l'adresse de trois amis intimes qu'il avait ruinés. A l'un d'eux, moins atteint que les autres, il disait : « Je vous ai ménagé. »

Quand ce fut fait, il prévint l'aubergiste qu'il allait faire un tour avant de se coucher, du côté du Pas de Hardiesse. Il recommanda qu'on mît tout de suite ses lettres à la poste :

— Ce qui reste dans ce rouleau d'or sera la dot des petites demoiselles qui récitaient si gentiment leur prière... Ne me remerciez pas. J'ai horreur de ça. »

Avant de sortir, il jeta un coup d'œil à son image dans le

miroir terne pendu à un clou. Il avait l'air d'un honorable et beau vieillard qui va dormir tranquillement, sa tâche accomplie.

La nuit était majestueusement claire, sous le sortilège d'une lune d'argent. Nortier s'engagea dans un chemin qui contournait le fort, longeait des sapins d'un noir fatidique. Il tâtait dans sa poche un objet lourd et froid. Il suait et dut enlever son chapeau pour s'essuyer le front.

Le « Pas de Hardiesse » est un sentier de mulet au-dessus d'un gouffre de trois cents mètres. L'astre pâle montrait les saillies des roches, le fond de la vallée, les premières maisons de Bourg-Saint-Maurice, avec leurs toits blancs et le clocher scintillant de l'église.

Le financier ramassa dans un regard cette suprême image de son pays, puis tournant le dos à l'abîme de telle façon que la chute dût l'y précipiter, il appuya le pistolet sur sa tempe...

Le coup, prolongé par l'écho, retentit sinistrement dans la montagne. Les habitants étonnés racontèrent qu'ils avaient cru à un tir de nuit, autour du fort.

XII. — RÉPERCUSSIONS

— Il faut avouer que le patron a mal choisi son moment pour aller passer quelques jours en Savoie, dit un des employés de Nortier, en relevant le nez. Jamais il n'est arrivé autant d'affaires aussi compliquées et aussi bizarres.

Laurent Caltet travaillait à la table voisine. Il pensait comme son voisin, mais répondit sèchement :

— Le patron sait ce qu'il fait. Nous n'avons qu'à remplir ses instructions. Tout se débrouillera à son retour.

Ces paroles s'échangeaient dans les bureaux du boulevard Haussmann où aboutissaient tous les rouages de l'énorme machine commerciale, industrielle et financière. Une dizaine de scribes s'occupaient là dix heures par jour sous les ordres des secrétaires particuliers. Les combinaisons du roi du café et du caoutchouc étaient telles qu'aucun autre que lui ne les possédait dans leur ensemble. Elles étaient pareilles à des jeux de patience aux pièces dispersées formant une figure connue de lui seul.

A ce moment la porte s'ouvrit et un homme livide aux petites moustaches blondes, vêtu avec une grande recherche, apparut. C'était le banquier Oscar Malus, un des principaux agents de Nortier. Sans parler, il remit à Laurent la dépêche qu'il venait de recevoir : « *Situation désespérée. Vendez ferme.* »

Tous deux se regardèrent avec épouvante.

— Mais êtes-vous le seul? demanda Laurent.

Malus, bas, avec effort, articula :

— Les frères Leridde, la maison Stephen ont le même avertissement venu du même endroit... Vulmis. Ils sont en route.

Les gens du bureau épiaient ce dialogue du coin de l'œil et devinaient quelque chose de grave, d'anormal. Après s'être concerté avec ses collègues, Laurent engagea Oscar Malus à l'accompagner à l'hôtel Nortier où l'on aurait peut-être un renseignement. Comme ils sortaient, ils rencontrèrent Jérôme Leridde, vieillard essoufflé qui se joignit à eux. Du boulevard Haussmann au faubourg Saint-Honoré ils n'échangèrent pas six paroles. Mais leur inquiétude, leur pressentiment étaient identiques. A l'hôtel, ils s'informèrent discrètement afin de ne pas jeter l'alarme. Ni Madame ni Mademoiselle n'avaient encore rien de Monsieur.

L'après-midi se passa dans des transes mortelles. A cinq heures, n'y tenant plus, Laurent guettait sur le boulevard l'apparition du *Temps*. Aux dernières nouvelles, une note de deux lignes annonçait qu'on venait de découvrir à Vulmis, dans un ravin, le cadavre horriblement défiguré du grand industriel Camille Nortier. La mort était récente. On avait entendu un coup de feu la veille au soir vers les dix heures dans la direction du fort. On ignorait encore s'il s'agissait d'un crime ou d'un suicide.

Laurent comprit aussitôt l'étendue et la portée du désastre. Il s'expliqua en même temps bien des paroles étranges, bien des mines sombres qu'il remarquait depuis quelques jours. Mais, oubliant sa propre ruine, il n'eut plus que cette pensée : amortir le coup pour les malheureuses qui ignoraient encore la perte d'un père et d'un mari.

Malgré tous les ménagements qu'employa le brave garçon, ce fut une scène atroce et déchirante. Aux cris poussés par les deux femmes, le personnel accourut et la consternation s'abattit sur cette brillante demeure. Une multitude d'amis, d'employés, d'inconnus, de reporters venaient déjà aux nouvelles avec ces mines avides, hypocrites, irritées que la déception d'argent et l'envie satisfaite ajoutent au deuil.

En dépit des dénégations de la famille et des intéressés, la vérité déjà se faisait jour. Il s'agissait bel et bien d'un suicide et d'un krach sans précédent. Les uns parlaient de cent, les autres de deux cent millions. Ceux-ci d'une affaire de mœurs, ceux-là d'une série de fraudes formidables. On ne se gênait pas pour vociférer, insulter le mort lointain, insaisissable, jeter de la boue sur sa mémoire, là, dans ces pièces majestueuses qui l'avaient vu triomphant et respecté.

La ruine est pareille au pillage. Elle provoque le même désarroi. La sonnerie du téléphone ne cessait de retentir. Des étrangers

circulaient dans l'hôtel, ouvraient les portes et les armoires, inventoriaient avec des rires et des chuchotements. Les journalistes prenaient des notes, recueillaient la colère des créanciers, l'allégresse des rivaux, la coulée des potins monstrueux et des suppositions infâmes. Les domestiques n'osaient s'opposer à rien, s'imaginant, avec la naïveté des gens du peuple, que tous ces curieux touchaient de près ou de loin à la police, accomplissaient une besogne légale. A la faveur de la confusion, des objets précieux disparurent.

Cependant Mme Nortier et sa fille avaient jeté rapidement quelques effets dans une malle, étaient sorties de chez elles par une porte dérobée, sans voir ni recevoir personne; et une heure et demie plus tard, elles montaient dans ce même train qu'avait pris le malheureux l'avant-veille. Le fidèle Laurent les accompagnait. Il avait eu le temps de dire à sa femme : « C'est peut-être aussi notre déshonneur. » Car sa conscience scrupuleuse s'exagérait toujours les responsabilités. En réalité, simple agent d'exécution et depuis peu au service de Nortier, il n'avait personnellement rien à craindre.

Marie affolée se précipita chez sa mère qui était absente, de là chez sa grand-mère qu'elle mit au courant. La nécessité de plaindre sa petite-fille combattait, chez la vieille dame, l'âpre désir d'en savoir davantage; elle se rappelait avec orgueil qu'elle avait été l'amie de Simone Albigny, mère adoptive du héros du jour. « Ah! heureusement qu'elle est partie, la pauvre, avant d'assister à toutes ces horreurs. » Puis, comme elle prévoyait que ces événements aboutiraient, chez le petit ménage aussi bien que chez les Salvian, à une réduction de budget, elle se mit à déplorer, après la malignité des hommes, la modestie de ses revenus. C'était, en tous cas, une bonne précaution.

L'arrivée d'Emilie Caltet, qui venait elle aussi de la rue du Bac, interrompit ce lamento. Certes Emilie adorait son frère et chérissait sa belle-sœur. Pourtant, sa première phrase fut :

— Ah! mon Dieu, que va devenir l'Œuvre Chrétienne!

Elle s'affala en sanglotant dans un fauteuil.

François Salvian reçut le choc à son journal, à sa table, pendant qu'il corrigeait son article. Talcèdre entra, suivi de Gendrart, et lui mit la nouvelle sous les yeux. Le tribun se dressa d'un bond, donna un coup de poing sur ses paperasses et rugit :

— Mes enfants, nous sommes fichus! »

Alors, Gendrart, qui voulait avoir l'air renseigné, hasarda cette remarque : « Et Fabricius? » car il croyait la fortune du nègre colossale et indépendante, il s'attira cette réponse : « Imbécile! »

Bientôt d'ailleurs Corat se présentait au *Prolétaire* accompagné

de Constant Fagnies, et sa mine grisâtre disait assez qu'il ne fallait pas trop compter sur lui. Introduits dans le cabinet de Salvian, ils furent rejoints, un quart d'heure après, par Giffare, Mague et Martin Matonnay. Les complices de l'affaire Sambuc, sans s'être donné le mot, éprouvaient le besoin de se réunir. Nortier les entraînait dans sa chute. Il y allait pour eux de leur situation politique.

Fagnies, qui avait poussé à la roue sans conduire ostensiblement l'attelage, comprit tout de suite qu'il n'y avait pas à compter sur ces politiciens abattus. Mague et Matonnay étaient de simples comparses. Giffare n'avait ni autorité ni relations. Salvian oscillait d'un avis à l'autre, rendu à sa faiblesse naturelle par l'urgence et la gravité des résolutions à prendre. L'administrateur compulsait ses registres et respirait avec difficulté, comme un homme qui va étouffer. Corat gémissait dans un coin, répétait : « Il ne me reste plus qu'à me touer. »

— Mes chers amis, — commença Fagnies, — la situation financière est, comme l'avouait Nortier, désespérée. Nous sommes les victimes d'un coquin, et, si vous m'en croyez, nous n'userons point nos forces à essayer de blanchir sa mémoire. Avant tout sauvons la face.

— Ah! la canaille, vociféra le nègre, trois millions en six mois que je lui ai remis de ces mains-là..., si je le tenais!

— Donc, reprit l'avocat député, demain matin, pour commencer, une petite note très nette déclarant que, malgré des bruits ridicules, le coupable n'avait aucune influence dans la gestion du *Prolétaire* et que nous nous joignons à ceux qui réclament une enquête sévère sur ces opérations frauduleuses. Ceci coupera les effets de Houngar et de Gageron.

Salvian opinait de la tête, sans avoir la force d'émettre un son.

— Je vous engage, mon cher Salvian, étant donnés les liens récents qui vous unissaient à Nortier, à passer la main momentanément et à me confier la direction de la barque.

Nouveau signe de tête pour indiquer que la chose allait de soi.

— Je vais me mettre en campagne et chercher à combler le déficit. Ce sera rude; mais le *Prolétaire* est une force, a une clientèle et représente un capital.

Salvian crut ici devoir serrer la main de son ami Fagnies pour le remercier de sa sollicitude. Giffare, Mague et Matonnay poussèrent quelques grognements d'approbation. Corat fixait tout le monde d'un air hébété, comme s'il espérait encore rentrer en possession de son argent.

— Enfin, conclut le sauveur improvisé, nous n'avons rien à craindre quant aux ennuis et tracas judiciaires. Notre cher Fabri-

cius Corat représentait à lui seul l'appoint Nortier. Il nous est donc permis d'envisager l'avenir, sinon avec optimisme, tout au moins avec une tranquillité relative.

Tandis que ces propos s'échangeaient, les journalistes ordinaires et le petit personnel du *Prolétaire*, avertis du danger, attendaient avec consternation le résultat du colloque. Celui-ci songeait que tout était complet à l'*Aube socialiste* et qu'il ne retrouverait pas un emploi de si tôt. Celui-là envisageait la détresse de sa femme et de ses enfants. Cet autre croyait déjà entendre le pas brutal du créancier qui monte l'escalier. Une véritable fraternité d'angoisse unissait à leur insu les rédacteurs du grand organe socialiste et les banquiers et coulissiers chargés des actions du café Nortier, du caoutchouc Nortier, de toutes ces paperasses qui, hier encore, valaient de l'or, qui aujourd'hui ne valaient plus rien.

Un silence effrayant pesait sur les bureaux du journal. On entendait à travers les tentures les éclats de voix de Fagnies. On avait décroché les récepteurs du téléphone, afin de ne pas subir les harcelantes questions des bons confrères qu'alléchait déjà le désastre. Les correspondances des agences gisaient sur les tables, inemployées dans leurs enveloppes. Mais bientôt, vers le soir tombant, éclatèrent au dehors les voix des camelots, lesquels en dépit des arrêtés préfectoraux glapissaient : « Un affreux scandale..., le suicide de Camille Nortier, les détails complets..., les arrestations. »

Talcèdre et Gendrart s'étaient enfermés dans la petite pièce particulière aux secrétaires de la rédaction. Ils philosophaient. Le bohème, la pipe à la bouche, bougonnait :

— Pas de veine..., j'avais une bonne place..., j'engraissais, ça devait mal finir... Je prévois que mon Italienne ne me paiera pas la fin de ma traduction.

Talcèdre soupirait : « Ça porte malheur de s'attaquer à la franc-maçonnerie. Le patron ne voulait pas me croire... Ce qui me fait le plus rager, c'est l'idée du contentement de Sambuc. Ce qu'il doit danser le pas du maître... Et Albigny donc!... Et Houngar!... Qu'est-ce que je vais faire à présent?... Me présenter à la députation. »

François Salvian, rentrant chez lui rue du Bac après cette amère séance, trouva installé un véritable conseil de famille. Sa belle-mère, sa femme, sa fille poussèrent le même cri :

— Eh bien?

Mais lui, songeant au plus pressé :

— Où est Laurent? Il est absolument nécessaire que nous ayons un entretien.

Quand il apprit que son gendre avait accompagné Mme et Mlle Nortier à Vulmis, son irritation fut extrême :

— Ah! c'est adroit! Il ne nous trouve pas assez compromis. Il faut maintenant qu'il s'affiche avec la veuve de cette canaille. Oui, c'est entendu, la pitié, le tolstoïsme, le pardon des fautes... Mais il aurait pu songer tout de même que je suis un homme politique, que j'ai ma situation à sauvegarder, et que cette équipée ne peut qu'augmenter mes embarras.

— Cependant, père, fit observer Marie avec douceur, Laurent était le secrétaire de Nortier... Il a donc certains devoirs...

— On n'a pas de devoirs envers les fripouilles... Et moi qui me suis laissé embobeliner, qui ai rompu avec la plupart de mes amis pour complaire à ce tartuffe, à ce voleur!... Ah! elle a le flair, votre Mme Haussoir, dans le choix de ses protecteurs... J'aurais dû m'en douter. Un financier moraliste. Un agioteur qui affiche d'aussi beaux sentiments...

Il oubliait complètement que lui-même avait, de son plein gré et sans y être poussé par quiconque, accepté l'aide pécuniaire du tartuffe et du voleur. La grand-mère Gallargues haussait les épaules; Marie, blessée par l'allusion à mère Cécile, gardait le silence; Marianne souffrait de la peine et de la colère de son grand homme. Elle n'avait pas encore envisagé toutes les conséquences de ce suicide. Il fallut que le tribun les lui révélât par une série de cris du cœur où transparaissait son égoïsme. Tout en vociférant, il marchait de long en large à travers son cabinet de travail, devant les trois femmes assises et prostrées.

— Mon journal m'échappe... Fagnies le prend, et c'est juste, puisqu'il était libre vis-à-vis de Nortier et qu'il apporte un capital nouveau.

— Comment ton journal...

— Lui-même. Demande plutôt au nègre que cette anecdote met sur la paille. Ce n'est pas tout. Sambuc triomphant va se retourner contre moi, et derrière Sambuc, je vois tous les ratés, tous les envieux que j'offusque et qui me haïssent.

— Caussade est ton ami. Il t'aidera à te relever... Il est président du conseil.

— En politique, rugit Salvian, il n'y a pas d'amis. On s'associe contre quelqu'un ou quelque chose, mais on se jalouse, on s'exècre et l'on est heureux quand le voisin tombe, parce que ça fait une place vacante.

Il s'était arrêté, les mains dans ses poches, en proie à une furieuse sincérité qui ne manquait pas de grandeur. Maman Gallargues se délectait de voir humilié le lion du socialisme. Marie songeait aux angoisses de Laurent, à la douleur de Suzanne

Nortier, et ne participait pas aux récriminations mesquines. Elle entendit pourtant que son père disait :

— Tenez, c'est le secret de Polichinelle que Nortier commanditait mon journal... Eh bien, vient-on me voir, me consoler?... Non... On me laisse seul, on s'écarte... Les meilleurs songent : Quel débarras ! Si Salvian pouvait disparaître dans ce cataclysme... Vous verrez que Nicolas lui-même... Sans doute, il ne me reniera pas, mais il aura un peu honte d'être mon frère... Quant à ma situation à Carteyrade, ça ne va pas l'améliorer; on me jettera dans les jambes un Malafosse quelconque, ou un jeune avocat libérâtre du clan Gallargues..., tant pis, belle-maman, si ma franchise vous déplaît.

— Oh ! vous êtes tout excusé aujourd'hui, François, fit la vieille dame avec une commisération méprisante.

Le député de Carteyrade n'exagérait pas. L'affaire Nortier, comme on l'appelait déjà, eut à la Chambre un retentissement énorme. Sambuc et ses amis relevèrent la tête. L'indignité de leur adversaire ne prouvait point que les papiers de trahison qui les concernaient fussent faux. Mais les foules ne raisonnent point. Il resta ceci que la maçonnerie avait subi les attaques d'un individu taré qui s'était fait justice, d'un exploiteur du peuple, d'un mauvais riche.

Pendant un mois, avec une cruelle insistance, Houngar et Gageron remplirent les colonnes de l'*Aube socialiste* d'affreux détails sur les pirateries du roi des cafés. Ce fut une avalanche d'interviews, d'articles techniques qui tenaient la curiosité publique en haleine. On laissait supposer, derrière les rapines connues, d'autres scandales mystérieux, des crimes effroyables. Des reporters stylés scrutèrent la vie privée de Nortier, recueillirent des témoignages serviles, étalèrent et grossirent les multiples fantaisies d'un millionnaire qui combinait l'hypocrisie et le cynisme.

Deux députés du groupe socialiste gouvernemental réunirent en un grand meeting les ouvriers et employés des manufactures de caoutchouc, lancèrent des listes de protestation, organisèrent, parallèlement au vacarme financier, politique et mondain, une agitation méthodique.

D'autres feuilles plus indulgentes plaidèrent la folie. Toute la biographie de Nortier, orphelin de bonne heure, adopté par Simone Albigny, protégé par la marquise de Valgouvert, s'étala dans la presse des deux mondes, tourna à la scie et à la complainte. Les photographes s'abattirent sur l'hôtel du faubourg Saint-Honoré. La façade, les salons, les appartements privés, les tableaux, les tapisseries, les faïences, tout y passa, avec de

navrants commentaires. Il apparut peu à peu que cette existence somptueuse et enviée n'avait été qu'un décor, le masque d'une frénésie de joueur. En même temps les langues se déliaient. Les amis, les domestiques et les mêle-tout jetaient dans la circulation des histoires vraies ou fausses destinées à compléter une légende. Jamais cadavre à peine refroidi ne fut couvert de tant d'immondices.

Sa femme, sa fille et son secrétaire avaient enterré discrètement et comme honteusement l'infortuné dans ce coin de terre savoyarde où il avait trouvé la naissance et la mort. Mais même en cet endroit reculé ils n'évitèrent point, avec la formalité humiliante de l'autopsie, les bavardages impies et les inventions saugrenues. Les fortes têtes du pays documentèrent les journalistes locaux qui se mêlèrent au concert général.

Seul peut-être entre tous les Parisiens, Marc Albigny ne fut pas surpris par cet effondrement. L'étrange visite *in extremis* de son frère d'adoption l'avait édifié. Il prévint sa fille par lettre qu'elle eût à compter sur un petit héritage, sans spécifier de quoi il s'agissait, et traça le plan d'un nouveau chapitre pour *Les Exploitateurs du socialisme*. Les événements, quels qu'ils fussent, intéressaient son esprit critique mais n'affectaient plus sa sensibilité. Il répétait volontiers : « Je suis blindé. » C'était comme une anesthésie générale qui le gagnait en même temps que la paralysie. Ayant appris indirectement que son secrétaire Mague avait trahi la franc-maçonnerie et trempé dans la vente des papiers Sambuc, il le fit venir et lui dit :

— Je ne t'en veux pas, mon garçon, tu es de ton époque. Seulement tu vas me raconter exactement comment ça s'est passé. J'ai peur de me tromper en moins dans mon total de la vilenie humaine. Ça m'ennuierait de partir avec un dernier reste d'illusion.

Pierre Mague ne détestait pas le cynisme. Il obéit. Le détail de ces transactions enchantait Marc Albigny qui prenait des notes dans son lit.

— Tranquillise-toi, je ne prononcerai pas ton nom... Ah! les parlementaires bourgeois qui conduisent le collectivisme sont plus parfaitement ignobles que leurs adversaires. Heureusement qu'il nous reste les syndicats... Mais les chefs de ces syndicats, à leur tour, ne subiront-ils pas la contagion des milieux politiques? Quel fumier, ô Karl Marx, quel fumier!

Sur ces mots, il roulait une cigarette, malgré la défense de son médecin, et s'absorbait dans une rêverie pessimiste qui allumait ses regards divergents.

Les Saintines apprirent par les journaux, comme le bon public, l'événement qui les ruinait. Le mélancolique gentilhomme était

en train de corriger les épreuves d'un article sur le paupérisme qu'il réservait au *Prolétaire.* Les cris de sa femme l'arrachèrent au plaisir béat que lui procurait la lecture de sa prose.

— Dani, Dani, c'est effrayant! Nous n'avons plus le sou, qu'allons-nous devenir?

— Comment plus le sou... et ta dot?

— Nortier vient de se tuer en Savoie..., il doit quatre-vingts millions; tiens, regarde : *un krach monstre.*

Là-dessus, une crise de nerfs, des hurlements proférés par une bouche d'ombre, gigantesque dans une toute petite figure; puis un déluge de larmes et de plaintes enfantines :

— Moi qui dois vingt mille francs à la couturière..., et le loyer..., et la voiture..., et les domestiques... Nous serons saisis, vendus, expulsés, à la rue. Ah! j'aime mieux mourir.

Daniel de Saintines, bien qu'épouvanté comme un incapable habitué au luxe et qu'on plonge tout vif dans la misère, le sérieux Daniel avait lu que les philosophes ne se laissent point abattre par le malheur. Il commença par aller chercher de l'eau de mélisse et la versa toute pure à sa mignonne, ce qui motiva un redoublement de désespoir :

— Vilain, méchant, tu m'as brûlée!

Puis il rangea les épreuves de son article avec un flegme puisé dans l'admiration des Anglais et déclara d'une voix de nez hautaine et précise :

— Ça n'a pas d'importance... Je travaillerai.

— A quoi? gémit Claire incrédule.

Il sourit, et ménageant ses effets, avec lenteur, continua :

— J'ai trois idées, dont la moindre vaut une fortune : mes tablettes de café, mon vernis à meuble et les oiseaux comestibles.

— Qu'est-ce que c'est, les oiseaux comestibles? demanda-t-elle à travers ses pleurs.

Bien qu'elle connût l'inconsistance de son mari, elle ne pensait pas qu'une telle aventure le laisserait aussi placide et confiant en soi. Dani expliqua que les grands restaurateurs servaient à leur clientèle du gibier de qualité inférieure élevé dans les caves. Il y avait six cent mille francs à gagner par an, avec des volières perfectionnées et un élevage de grives, de cailles et d'ortolans. Elle le laissait dire et secouait la tête. Quand il eut achevé :

— Mais, en ce moment, dans ton coffre-fort, qu'est-ce qui nous reste?

— Dix mille francs; c'est juste ce qu'il me faut pour la première mise de fonds.

Calmée par l'excès du mépris, elle considérait avec stupeur ce déplorable gentilhomme qui n'avait même plus la force de sentir

la réalité de la ruine et, en un pareil moment, se berçait de chimères. Elle entendait derrière la porte le pas de la dette et de la détresse. Tout leur avoir disparaissait avec Nortier. Daniel ne semblait se douter de rien et alignait des chiffres fantastiques sur un bout de papier comme un enfant ou un monomane. Elle examinait sa figure appliquée, sa longue silhouette falote, son dos légèrement voûté. Depuis sept ans qu'elle vivait auprès de lui, elle ne l'avait jamais aussi bien compris. Quoi de plus effrayant que la soudaine apparition du néant chez un être? Heureusement qu'il leur restait deux amis fidèles et qui les tireraient de là : Jean Pasme et Salvian.

Le coup était rude aussi pour Jean Pasme qui avait confié à Nortier six cent mille francs. Les Saintines le virent arriver pâle et furieux, vociférant :

— Le code est une plaisanterie. Les familles des grands voleurs trouvent toujours le moyen de s'en tirer. Oui, on va mettre en vente l'hôtel Nortier et ses collections, mais je suis bien sûr que les dames Nortier sauveront quelques épingles du jeu. Ta, ta, ta, je m'y connais, je sais ce dont la finance est capable.

Il avait complètement oublié son rôle de bon juge, de magistrat indulgent aux faiblesses de l'humanité. Ses yeux brillaient de haine contenue. Sa bouche avait un pli de tortionnaire. D'ailleurs il ne pensait qu'à lui et ne s'informait même pas des pertes subies par les Saintines, si bien que Claire finit par s'indigner :

— Mais enfin, donnez-nous un conseil. Nous sommes sur la paille. Daniel a devant lui dix mille francs à peine et nous en devons bien trente mille.

— Un conseil, répétait Jean Pasme, complètement dégrisé de sa toquade pour sa jolie amie, un conseil... Partez à la campagne, vivez sur vos terres.

— Elles sont hypothéquées.

— Eh bien, il y a dans certaines administrations des places réservées aux gens titrés..., avec de gentils appointements. Que Daniel s'informe. Ça permet d'attendre.

Puis, très vite, il insista sur son propre dénûment. Ces six cent mille francs représentaient ses économies. Il n'avait plus un louis disponible. Claire savait qu'il mentait, qu'il restait riche même après le krach. En quelques heures, elle avait acquis plus d'expérience qu'en vingt ans.

Le lendemain ce fut le tour de Salvian. Ne voulant point aller à la Chambre, ni à son journal, ni dans les milieux politiques, le tribun s'était résigné à se réfugier chez les Saintines.

Les domestiques parlaient bas; l'ex-lion fut introduit dans le cabinet de travail de Monsieur et le trouva échoué dans un fau-

teuil; Madame, étendue sur un canapé, s'épongeait les yeux.

— Ah! mes pauvres amis.

— Ah! mon ami, mon cher ami.

Les voix sonnaient faux. Ils ne savaient par où commencer. Daniel avait hâte d'expliquer le système d'oiseaux comestibles. Salvian se félicitait de cette présence. Un tête-à-tête eût été gênant. D'ailleurs il plaignait Claire, mais elle lui était moins précieuse depuis qu'elle subissait les cruelles atteintes de la vie. Elle n'était pas belle. Ses paupières boursouflées, des traces de larmes récentes, sa mise négligée l'enlevaient à son trône mondain.

François subit mélancoliquement les condoléances du ménage. Les Saintines le plaignaient trop complaisamment. Ils se consolaient de leur propre désastre en exagérant celui du voisin. Ils donnaient au visiteur envie de leur répondre : Pas tant que ça. »

Salvian ressentit là comme jamais le côté factice des relations entre personnes de catégories différentes. Il songeait : « Pourquoi suis-je ici? »

Afin d'échapper aux redites et lamentations vaines, il s'informa de la Vindiera, laquelle continuait sa tournée d'Italie.

— Ah! mon Dieu, je l'avais oubliée, fit Claire avec un émoi comique. Elle doit être ruinée elle aussi.

— Je l'associerai à mes inventions, dit généreusement Daniel.

La jeune femme soumit au député le cas Dani, comme elle avait fait pour Jean Pasme. Salvian ne connaissait-il pas une profession lucrative, peu fatiguante, n'exigeant pas de connaissance spéciale?

— Il y a bien la diplomatie... Rien de plus simple que d'en parler à Caussade..., si tel est, mon cher, votre désir.

Mais Saintines n'aimait pas ce milieu léger et superficiel des affaires étrangères. Il aurait préféré quelque sinécure du côté de l'instruction publique, une bibliothèque, par exemple :

— Je stylerais un secrétaire qui accomplirait le gros de la besogne et j'aurais trois heures dans la journée pour mon vernis, mes tablettes et mes oiseaux.

Mme Haussoir admirait profondément Nortier. Elle n'avait jamais vu que son profil honnête et généreux. Elle traitait de calomniateurs ceux qui émettaient quelques soupçons sur la droiture de son caractère. Mais telle était la force de cette âme mystique et sa foi dans la Providence que l'écroulement de toutes ses illusions la laissa calme et debout.

Elle réunit ses auxiliaires et leur tint à peu près ce langage :

— Mes amis, le financier qui vient de disparaître était l'administrateur et le soutien de l'Œuvre Chrétienne. Il m'avait aidée à fonder les maisons et dispensaires de Paris, de Reims et de

Lyon. Il alimentait et tenait nos caisses. C'est vous dire qu'il ne nous reste rien... matériellement. Moralement nous sommes intacts. Je vous supplie de ne pas vous alarmer, de ne pas montrer aux déshérités dont vous avez la charge une angoisse qui s'ajouterait à leurs maux. Je vais dès aujourd'hui me mettre en campagne pour trouver la somme strictement nécessaire à la continuation de nos travaux. Priez Dieu que je réussisse.

Dès lors elle fut comme le capitaine qui, de la passerelle, pendant la tempête, donne des ordres à tout l'équipage. Elle vendit ses locaux de Reims à Houngar lequel depuis longtemps, les guettait pour ses stocks de vins de Champagne. Elle se défit à bon compte de ses immeubles de Lyon. Il s'agissait avant tout de sauver l'œuvre de Paris et la maison-mère du faubourg Saint-Antoine. Plus tard on récupérerait la province.

Quelques jours après le suicide du financier, un banquier suisse de ses amis, qui avait reçu des instructions spéciales, remettait clandestinement à Albigny cent mille francs pour sa fille Jeanne et à Suzanne Nortier cent autres mille francs réservés de longue date par son père. Toutes les précautions avaient été prises pour que la loi ignorât ces legs détournés, pour que cet argent fût à l'abri des créanciers et de leurs poursuites. Marc Albigny ferma les yeux ainsi qu'il l'avait promis. Suzanne Nortier ne se soumit qu'à la condition de verser cette somme à l'Œuvre Chrétienne où elle-même entra comme auxiliaire appointée.

Cette jeune fille avait un cœur héroïque. Elle prétendait nourrir sa mère de son travail. Mère Cécile, mieux au courant des nécessités de la vie, engagea Mme Nortier à accepter l'hospitalité et une place d'intendante que lui offraient des parents riches.

Chaque matin de bonne heure Mme Haussoir, accompagnée tantôt de Rose Naffé sa préférée, tantôt d'Emilie Caltet, partait pour recueillir des fonds. Les circonstances n'étaient pas favorables. Le bruit de la participation de Nortier à l'Œuvre Chrétienne d'une part, de l'autre au *Prolétaire*, s'était répandu et déroutait les bonnes volontés. Souvent l'éloquence de la quêteuse se heurtait à une indifférence glacée, à un refus rapide et poli.

Alors la sainte femme s'obstinait. Elle n'acceptait pas les mauvaises raisons. Elle exposait les résultats déjà obtenus à l'œuvre, la nécessité de désarmer la colère et l'envie par l'aumône. Elle suppliait, elle s'indignait, riant elle-même ensuite de son insistance sans vergogne. Pendant ces dialogues et ces débats la petite Naffé, assise à côté d'elle, apprenait à connaître la sécheresse du monde. Ses yeux bleus s'agrandissaient encore. En redescendant l'escalier, elle disait à Mme Haussoir : « Ils ne savent donc pas qu'ils mourront? »

C'était pour elle une stupeur que l'inconscient égoïsme de ces messieurs et de ces belles dames tranquilles dans leurs luxueuses maisons. Elle constatait qu'à Carteyrade, chez les paysans, la solidarité était plus grande. Mme Haussoir lui expliquait qu'à Paris, sauf des exceptions toujours trop rares, les riches et les pauvres s'ignorent. Ils n'habitent pas les mêmes quartiers. Ils ne se rencontrent pas. Les usages créent entre eux d'infranchissables barrières. D'où la méconnaissance et la haine.

Un idéal tenace a raison de tout. Au bout d'un mois, par petites sommes et billets de cinquante ou de cent francs, mère Cécile avait réuni vingt mille francs qui, avec l'apport de Suzanne Nortier, permettaient de joindre les deux bouts. On put fournir du travail aux ouvrières, acquitter les dettes les plus criardes, continuer la distribution de pain, de soupe et de médicaments, payer le petit traitement des auxiliaires sans ressources. On ne sombrait pas, c'était l'important. Sans désemparer, Mme Haussoir organisa une vente de charité qui rapporta encore cinq mille francs. Mais elle était à bout de forces, par excès de tension nerveuse, et dut s'aliter, laissant à Emilie Caltet la direction effective des services.

Trois mois plus tard, c'est-à-dire vers la fin de juillet, les collections Nortier s'éparpillaient sous le marteau du commissaire-priseur, l'hôtel du faubourg Saint-Honoré était acheté par une famille américaine, un deuxième essaim de faillites s'élevaient de ce désastre déjà ancien à Londres et à Hambourg.

A la même date, Salvian qui se croyait hors d'affaire et remonté sur sa bête, tant il avait l'optimisme tenace, affronta la tribune malgré les avertissements de Fagnies. Ce fut un essai désastreux. Les ministériels, amis de Caussade, craignant de se compromettre, désertèrent leurs bancs un à un et se répandirent dans les couloirs; ils blâmaient fort cet orateur obstiné, déploraient son manque de tact. Les députés de la droite et du centre s'abstinrent d'applaudir et même d'écouter. On ne leur reprochait que trop leurs accointances avec Nortier. Salvian sans argent, sans crédit, sans journal, cessait de les intéresser, redevenait pour eux l'adversaire banal et un peu taré que l'on n'a nul profit à ménager. Enfin les radicaux et socialistes de la nuance Gageron-Houngar étaient ravis de châtier, par un froid mépris, la campagne anti-maçonnique, la trahison de leur ex-leader.

Pendant une heure et demie, le tribun fit retentir une salle à moitié vide des habituels éclats de son éloquence. On le traita en provincial. Quelques maigres applaudissements saluèrent sa péroraison comme une délivrance et, quand il regagna sa place, aucune main ne se tendit vers lui. L'avis général fut :

« C'est un deuxième suicide... Il aura du mal à remonter le courant. »

Les nouvelles de Carteyrade étaient mauvaises. Oscar Malafosse avait indignement exploité la mort de Nortier. Il répandait le bruit que Salvian complice du financier avait été chassé du *Prolétaire* et songeait à renoncer à la politique. Ces calomnies, venant de M. l'Instituteur, prenaient quelque chose d'officiel. Nicolas écrivait que la prochaine campagne serait rude et exigerait de gros sacrifices. Il plaignait le cadet, lui envoyait des encouragements, mais on devinait dans ses lettres la crainte d'être sollicité pécuniairement. Ce docteur resté paysan avait le cœur généreux et la main étroite. Une grande et sagace bonté s'alliait en lui à la parcimonie.

Il fallut bien cependant s'adresser à sa bourse. François n'avait pas retrouvé de journal; il ne pouvait être question de faire amende honorable à Jacob Houngar. Les gains étaient donc terriblement réduits et la dépense demeurait la même malgré la stricte économie de Marianne. Celle-ci essuya de M[me] Gallargues un refus net et motivé : « Si ton mari, ma pauvre enfant, était demeuré dans la doctrine qui fut celle de notre famille, il n'aurait pas été trop loin, n'eût pas eu besoin ensuite de Nortier pour faire machine en arrière et ces malheurs ne seraient pas arrivés. Voudrais-je vous aider que je ne le pourrais pas. »

Marianne fut indignée. Salvian ne lui avait jamais été plus cher que depuis qu'il était malheureux. Elle se reprochait de l'avoir abandonné quelques mois auparavant. N'était-elle pas la cause du changement d'attitude politique qui lui avait valu une mauvaise alliance avec un pirate et la déconsidération dans son propre parti? Ses remords la rendaient tendre et susceptible; elle répondit vivement à sa mère et il en résulta un froid qui enchanta la vieille dame parce qu'il la mettait à l'abri.

Alors le député se tourna vers son frère. Après un échange de lettres aigres-douces, qui allaient chercher de lointains griefs, puis revenaient au style affectueux, Nicolas finit par s'exécuter et envoya, en pestant, la somme demandée.

Le jeune ménage Caltet dut son salut à la petite Naffé. Laurent, perdu dans la grande ville, novice en affaires, ne pouvait se recommander de son stage auprès de Nortier. Il gravissait le calvaire du solliciteur, grimpait des étages, subissait de mauvais accueils, des allusions désagréables, mais ne se rebutait pas et cachait sa peine à sa compagne.

Il était fier, il était loyal et il ne savait pas insister. Or un beau jour Rose Naffé toute joyeuse vint annoncer à ses amis que le marquis de Vernières, de passage à Paris, était prêt à prendre

Laurent comme régisseur de son domaine de Lafousse dans les Cévennes. La jeune fille connaissait de longue date la marquise, propriétaire à Carteyrade et cliente du docteur Nicolas Salvian. Elle lui avait exposé la terrible situation de l'ex-capitaine, vanté les charmes et les vertus de Marie. Sa naïve éloquence touchait la grande dame qui persuadait aisément son mari. C'était l'exode, mais dans des conditions excellentes, et c'était aussi le salut. D'ailleurs, Laurent avait un seul désir : quitter une ville et un métier dont il n'avait connu que l'horreur, que les aspects bas et cupides.

La rage de la Vindiera, quand elle apprit le malheur qui frappait sa bourse, fut atroce. Puis, avec le bon sens de sa race, elle s'occupa aussitôt d'organiser une nouvelle tournée en Amérique. Elle accablait de télégrammes et de lettres Jean Pasme, le chargeant de défendre ses intérêts et ignorant que le bon juge était dans le même cas qu'elle. Elle s'irritait surtout de ce que, prévenue à temps par des amis bien renseignés, elle n'avait pas tenu compte de leurs avis.

Corat cependant renonçait au suicide, cherchait le moyen de s'en tirer et finissait, à force de recommandations, par dénicher une place de surveillant dans une compagnie de théatrophones sur le boulevard. Désormais, on put le voir là, chaque soir, revenu des grandeurs humaines et de la politique, rôdant au milieu des maniaques qui assistent de loin à l'Opéra et au café concert, un tuyau dans les oreilles. Il ne souffrait pas trop d'être ainsi passé brusquement de l'état de millionnaire à celui de réclame déambulante. Il contait son aventure aux passants avec des yeux blancs, une terrible mimique et la conclusion obligatoire :

— Pendant quatre jours, j'ai pensé à me touer.

Malgré tout, la bonne humeur de Salvian finit par prendre le dessus. Il apprenait par Gendrart que Fagnies s'associait à Gageron et à Houngar pour fondre en un seul organe quotidien illustré l'*Aube sociliste* et le *Prolétaire*.

— Bah ! s'écriait-il, Fagnies est un pédant, Gageron une chiffe, Houngar un vieux roué. Ça ne marchera pas quinze jours. Ils viendront me trouver pour que je les réconcilie et remette leur barque à flot.

On le prévenait qu'Albigny cherchait à le faire excommunier par les syndicats socialistes et menait une formidable campagne de diffamation. Il répondait :

— Albigny est perdu, laissez-le jouir de son reste. Le jour où je placerai un beau discours, les ouvriers me reviendront. Ce sont de grands enfants terribles et jamais ils ne retrouveront une trompette comme la mienne.

Son fils Bernard, privé de sa collaboration au *Prolétaire* et

réduit à ses seules ressources, lui écrivait des lettres douloureuses où, sans se plaindre directement de Jeanne, il laissait entrevoir un grand découragement :

— C'est mon garçon, il exagère, disait-il en riant à Marianne éplorée, tout ça se tassera avec le temps. Dans trois mois je les tirerai encore d'affaires.

Un peu plus tard Bernard vint en personne à Paris soumettre à son père un cas de conscience. Il avait appris que Jeanne avait fait un héritage de cent mille francs, mais on lui cachait obstinément le nom du donateur. Sa situation irrégulière au point de vue du Code ne lui permettait pas de s'opposer à ce que sa femme acceptât cette grosse somme. Le jeune homme se rongeait de scrupules. Tous ses griefs contre les Albigny lui remontaient aux lèvres.

Salvian le rassura; il s'agissait sans doute d'une vieille amie de Simone Albigny qui n'avait pas voulu que sa générosité donnât lieu à des interprétations désobligeantes. C'eût été folie que de refuser une pareille aubaine... Le faible Bernard se laissa convaincre et partit pour Lyon, rasséréné.

Enfin, il n'était pas jusqu'aux Saintines à qui le tribun ne dût porter des consolations et des espérances. La vente des oiseaux comestibles ne marchait pas. Les dix mille francs étaient épuisés et Daniel hésitait à lancer ses tablettes de café et son vernis. Le bon juge, pressenti pour un petit emprunt, disparaissait subitement. Les parents riches et titrés avaient rompu de longue date avec les rénégats admirateurs du collectivisme et ne semblaient guère pressés de rétablir les relations. Bref, Daniel fut tout heureux de trouver un modeste emploi de placier en automobiles. Ils habitaient maintenant à l'extrémité de Passy un petit pavillon moisi et délabré où Salvian venait les voir une fois par semaine. Il évitait soigneusement de se trouver seul avec Madame. Elle, de son côté, épouvantée et maladroite comme un oiseau tombé du nid, ne cherchait plus à tirer des visiteurs autre chose que des emplois, des promesses fermes et des moyens de subsistance. La destinée, qui s'acharne sur les frivoles, s'était chargée de la ramener au sérieux par les voies les plus rapides.

— Voilà l'été, répétait Salvian, c'est ma saison et le soleil est mon ami; il est impossible que la guigne me poursuive jusqu'à la canicule. C'est une dame du Nord qui n'aime pas la chaleur. Elle va rentrer chez elle et fermer les volets.

— A moins qu'elle n'enferme les voleurs, ajouta l'aimable Albigny, à qui l'on rapportait ce propos pittoresque.

La vision claire de son discrédit vint au député d'une manière indirecte. Il était allé prendre des nouvelles de Guillaume Hor-

teux qu'on disait tombé en enfance. Félicité, ses boucles grises flottant sur ses épaules maigres, les yeux brouillés de larmes, le reçut avec des soupirs, l'introduisit auprès de son frère.

Le philosophe était étendu sur un canapé, contre sa table chargée de livres poussiéreux qu'il n'ouvrait plus depuis deux mois; mais il défendait qu'on y touchât. Chose étrange, il avait engraissé; son regard s'était éteint et les paroles sortaient de sa bouche avec peine, comme enroulées sur une langue pâteuse. Son grand front plissé, ses lunettes, son accent caverneux complétaient son aspect de pontife gâteux. Il reconnut le visiteur et hocha lentement la tête :

— Mon pauvre Salvian, vous voilà dans le cinquième dessous.

— Demande-lui comment vont Marianne et Marie, cria Félicité qui expérimentait sans cesse la lucidité du malade et ne pouvait admettre la triste réalité.

Mais Horteux, sans comprendre :

— Votre satuition, — il retournait ainsi les syllabes, — est plus pénible que la mienne. Moi, c'est le crâne, c'est là que ça ne va pas. Vous..., nettoyé..., rasé..., fini..., partout fini... Ah! bigre!

Salvian était extrêmement impressionné, non seulement de trouver dans cet état l'auteur de *l'Univers sans miracles*, mais surtout de la prédiction. Il fut sur le point de répondre : « Je me remonterai », puis réfléchit au ridicule de ce débat et accepta le fâcheux augure.

Horteux, remuant toujours la tête, insista :

— Déplorable, votre satuition..., plus un sou..., abanné..., abandonné... de tous... Ah bigre!...

Si bas qu'il fût, il était content tout de même de constater la déchéance d'autrui et un navrant sourire tordit sa face d'hémiplégique. Dans l'antichambre, Félicité qui d'ailleurs adorait son frère et le soignait avec un dévouement incomparable dit à Salvian :

— Vous l'avez vu..., le pauvre! Encore aujourd'hui c'était relativement bien. Il trouvait ses mots. Imaginez que je suis si triste..., je n'ai même plus le courage d'écrire une fable... Depuis *Les deux rats et le saucisson*, je n'ai plus travaillé...

Le député rentra chez lui, s'assura que sa belle-mère, sa femme et sa fille étaient sorties, s'enferma dans son cabinet. Alors, pour la première fois depuis ces navrants épisodes, il mit sa tête entre ses mains et pleura longtemps, de toutes ses forces, sur la destruction de ses grands projets.

Léon Daudet.

La fin prochainement.

CENT ANS D'HISTOIRE EN MINIATURES

L'EXPOSITION DU XVIIIe SIÈCLE

A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

C'est vraiment une heureuse idée que cette exposition de la Bibliothèque. Elle fait grand honneur au nouveau directeur et à M. Henri Bouchot. Il ne leur suffit pas de garder des trésors, ils veulent encore les faire connaître. Peut-être finiront-ils par nous les faire aimer.

L'exposition est assez complexe. Elle comprend des estampes, des médailles, des pierres gravées, des biscuits de Sèvres et des miniatures. Tout de suite, le succès s'est décidé pour ces dernières. Presque toutes appartiennent à des particuliers. Des collections exquises, des vitrines qui racontent vingt ans de patientes tendresses, tout un bric-à-brac délicieux, les cabinets Doistau, Schlichting, Alphonse Kann, des reliques de famille, surtout de familles d'artistes, comme celles d'Isabey et de son rival Augustin; vingt noms de petits maîtres oubliés et charmants; toute une époque reparue, comme en un miroir enchanté, dans ces menus objets frivoles et vivants, auxquels reste attaché un peu de l'âme et de l'air de ceux qui s'en servirent; tout un petit monde d'éphémères, de minois, de frimousses, de froufrous, d'uniformes et de mousselines, de soies et de linons, revenant, comme une vaine phosphorescence d'images, à la surface des bibelots, sous la caresse des souvenirs; le doux chuchotement des choses du passé, le roman de la tabatière et la romance des boîtes à mouches; un siècle, pour ainsi dire, dans le creux de la main; le plaisir de s'entretenir avec des gens qui surent faire avec des riens de la grâce; la surprise de l'inédit, la fraîcheur de la découverte et le charme particulier de la reconnais-

sance... que vous dirai-je? Dans ce salon de la rue Vivienne, sous les tentures de Beauvais et les trumeaux peints par Boucher, nos grands-pères et nos aïeules tiennent leurs assises en miniature.

Vous vous rappelez l'admirable exposition des manuscrits enluminés, qui eut lieu, ici même, il y a deux ans. Voici l'autre bout de la chaîne, l'extrême et suprême expression de cet art de peindre en petit, que Dante appelle déjà l'article de Paris. Cette généalogie pourra paraître hasardée, elle est pourtant indiscutable. Le talent de la miniature, comme celui de la nouvelle, est chez nous un talent de race. N'en soyons point humiliés. Ce n'est pas un mince mérite que d'être bref. Sans la brièveté, il n'est point d'art exquis.

Ignoriez-vous qu'il y eût encore, au temps du roi Voltaire, un artiste occupé à orner un missel? C'était Baudouin, le gendre de Boucher, vrai Gaulois s'il en fut : il trouvait le moyen de faire rougir Diderot! Ce polisson n'en a pas moins exécuté les plus charmantes compositions religieuses qui aient fleuri le vélin, depuis les Psautiers primitifs et les gothiques livres d'Heures. On se demande même s'il n'était pas sincère. Qui sait! Peut-être y avait-il dans ce mauvais garçon une âme de Villon ou de Verlaine.

A la vérité, ce sont principalement des portraits qui exercent alors le talent des miniaturistes. Cet art qui avait fait, au moyen âge, tant de contes, et de si bons, en oublie peu à peu le goût. Il se contente de l'histoire écrite sur les visages. La gouache, l'estampe héritent du fabliau. Sur les bibelots, qui sont l'empire de la miniature, le sujet est une rareté.

Quant au portrait, c'était chez nous, dans ces dimensions, un art national. Il existait, avec sa forme définitive, dès le temps du premier Clouet. Mais il est assuré que, pour en répandre la manie, « rien ne fut égal au tabac », comme dit Sganarelle. Hommes, femmes, enfants, tout prise au dix-huitième siècle. On répugne à l'idée que tous ces nez fripons et roses, furent en réalité d'affreux nez barbouillés. C'est pourtant un fait établi. La jolie Pompadour pétunait comme un invalide. Il fallait donc des tabatières. Elles firent fureur, mais non toutefois sous ce nom. On les appelait « boîtes ». On dépensa pour les orner tout le luxe ingénieux de cet âge. On en fit des bijoux : il y en avait d'or gravé, ciselé, émaillé; d'écaille brune ou blonde, de Saxe ou de Sèvres, de nacre, de burgau, d'ivoire ou de vernis Martin. On les collectionnait. Le prince de Conti en possédait huit cents. C'était le présent à la mode. On les donnait en souvenir, en remerciement, en cadeau de noces, à propos de tout et de rien. Les souverains, de Louis XIV à Charles X, en firent une consom-

mation immense. C'étaient des tabatières diplomatiques, des tabatières d'Etat. Elles étaient chargées de diamants, et l'effigie royale s'y trouvait peinte en miniature. L'étrange est qu'au début l'image faisait le fond de la boîte. M. de la Popelinière s'avisa le premier de la faire monter en couvercle. Mais ceux qui tenaient au secret conservèrent l'ancien usage. Il aurait fallu voir la collection de Richelieu : c'était toute l'Europe galante en médaillons de tabatières, une nouvelle édition illustrée de la liste de don Juan.

La sentimentalité du siècle, jointe à sa passion du joli, multiplia ces colifichets pour la joie des curieux et des amateurs de brocante : portefeuilles brodés, poches à peaux de senteurs, écrins ou nécessaires en galuchat et en chagrin, médaillons à porter en bracelet, en broches, en breloque, autant de prétextes à répandre et à distribuer son portrait. C'est le règne, le triomphe de la miniature.

Chose curieuse! On assiste à un chômage correspondant de la gravure de portraits. Jadis, on se faisait peindre une fois dans sa vie, longuement, sérieusement, en costume d'apparat, avec toute la dignité de l'homme et de la fonction, et tel qu'on voulait être pour la postérité. Un Drevet ou un Edelink se chargeait de l'estampe, et le hautain portrait circulait de mains en mains, fixant une figure à jamais dans son attitude historique. Aujourd'hui, on se repose de ce « garde à vous » éternel. On veut dans le portrait quelque chose de plus intime et de plus personnel. C'est l'image de primesaut, cavalière, familière, prise et reprise chaque fois par l'artiste sur le vif, lavée en quelques heures, à bride abattue, sur le disque d'ivoire armé d'un paillon d'or, telle qu'elle se pose un moment sur la prunelle d'un spectateur. Si peu qu'elle y laisse de sa trace, c'est du moins quelque chose d'elle-même. L'homme s'y trouve, si l'on veut, moins exprimé, moins arrêté en esprit et en vérité, mais en revanche plus vécu, sinon plus vivant, plus décousu et plus fortuit, mais moins abstrait et plus réel. Un peu de sa matière, sinon de sa nature, se trouve là palpitant. Et pour la femme, si diverse, toujours changeante au gré de ses passions et de ses rêves, comment tracer un seul contour qui la dessine dans une forme invariable et jamais démentie? Une succession d'instantanés peut seule avoir chance de décrire les inconstances décevantes de cet être mobile et docile aux chimères de son esprit et de son cœur.

C'est la philosophie impressionniste de la vie, la persuasion que tout passe, s'écoule, que l'âme n'est qu'une apparence dansant sur un flot d'apparences, comme ce petit reflet vacillant auquel le vieil Apollonius compare le trouble de sa Médée; c'est

la délicieuse morale de l'illusion si bien faite pour ces heures charmantes et bucoliques, pour ces années de longue idylle et de doux vertige qui précèdent immédiatement la Révolution. Des artistes se rencontrèrent dignes de chanter cet âge d'or : la petite bande des maîtres mignards, favoris de la jeune reine, les Campana, les Vestier, les Dumont, les Boze et le plus précieux de tous, le virtuose incomparable de ces choses mignonnes, le Suédois Pierre-Adolphe Hall. Celui-là, l'un des rares qui nous soient à peu près connus, était un étourdi, un poète, un rêveur : grand musicien, grand paresseux, grand chasseur devant l'Eternel, ami de tous les peintres, excepté ses confrères en miniature, père et mari très tendre, gagnant ce qu'il voulait, mais ne pouvant se décider à toucher un pinceau si le cœur ne lui en disait ou que le modèle lui déplût. Ce protestant de bonne foi était un parfait sybarite, et de l'espèce la plus noire, celle qui s'ignore. Ce devait être un homme exquis. Sans se donner beaucoup de peine, il produisait, bon an mal an, soixante ou quatre-vingts portraits, se vendant, selon le format, de 10 à 50 louis. Quelques-uns, aujourd'hui, en valent 2 ou 3000. Ses trois filles, d'une rare beauté, lui servirent souvent de modèle. Son imagination lui présentait toutes choses sous des formes douces et ravissantes. Sa vision agile était d'une subtilité aérienne. Nul ne s'exprime à moins de frais, nul ne sait comme lui, sous l'aqueuse transparence du fluide colorant, se servir de la teinte et de la texture de l'ivoire. La gouache n'est employée qu'à brosser puissamment les fonds. L'effet se tire du contraste de ces vigueurs avec la nuance pâle du visage. Dès le premier moment, tout est décidé, établi, composé dans sa gamme. La figure s'ébauche par les ombres, par le dessin intérieur, qui donne du coup le modelé, la structure dans l'air, l'épaisseur des joues, des sourcils, de la lèvre inférieure, l'accent du nez et du menton. Les narines sont touchées de deux piqûres sanglantes, et les pupilles, d'un ton au-dessus de toutes les forces environnantes, déterminent la vie de l'image, et tremblent, presque seules visibles et dans tous les cas fascinantes, comme deux larmes de désir, de mélancolie ou de joie.

Quatre-vingt-neuf, qui bouleversa l'univers, changea peu le petit monde de la miniature. Hall, craignant d'être compromis avec la cour qu'il avait peinte, s'enfuit et mourut d'apoplexie à Liège, à quarante-sept ans. D'autres tirèrent un parti plus sage de la situation. Isabey, qui venait de débuter à Versailles, sut profiter encore de l'émigration de sa clientèle. Tout le monde se séparait. C'étaient d'universels adieux. Il imagina les portraits

de consolation. On n'a plus le cœur d'en sourire, quand on songe combien de ces têtes, à peine fixées sur l'ivoire, allaient être fauchées. Combien de portraits de femmes, de mères, de fiancées, furent baisés à la dérobée dans la cohue des Carmes ou de Sainte-Pélagie, et adoucirent ou aiguisèrent tour à tour les regrets et les désespoirs des captifs! « Ces Messieurs, dit Pergot, gouverneur des hôtes de Saint-Lazare, se consolent avec des portraits d'être privés des originaux, et ne s'aperçoivent plus qu'ils sont en prison. »

Mais cette ressource ne pouvait éternellement durer. Les artistes, comme il était naturel, en vinrent à se tourner du côté du pouvoir. Mlle Capet, qui avait, il est vrai, outre les services rendus à l'ancien régime, à expier un nom malheureux, date ostensiblement ses ouvrages des années de la Liberté. Précaution superflue. Les nouveaux maîtres n'avaient garde d'en vouloir aux artistes : ils avaient besoin d'eux. Le premier soin de ces hommes neufs, à peine arrivés au pouvoir, est de faire pourtraire, chacun en sa personne, la monnaie du roi de France.

On ne se figure pas la rage de portraits qui s'empare, pendant vingt ans, de la société nouvelle. Couthon, le cul-de-jatte, se livre à Isabey. Un industriel, Dejabin, avait eu, dès les premiers jours, l'idée d'un annuaire illustré de la Constituante. Chrétien et Quenedey exploitent une machine permettant de répéter à volonté la même image : ce n'est qu'une ombre chinoise, une silhouette peinturlurée, mais douze jours après la séance, on a le dessin, la gravure et une douzaine d'épreuves. En y mettant le prix, on vous sert en quarante-huit heures. Mieux encore : vous pouvez, chez tel marchand du Louvre, choisir sur un catalogue de figures, calculées selon tous les âges et toutes les conditions, votre portrait tout préparé; une goutte de couleur aux yeux, quelques retouches çà et là, et vous voilà pourtrait d'après nature pour 12 francs, sans avoir eu l'ennui de poser.

Les régimes qui suivirent, Directoire, Consulat, Empire, ne firent qu'exagérer cette fureur d'ostentation : ils ne furent qu'une promotion incessante soit de classes entières, soit d'individus se ruant au pas de charge à l'assaut des honneurs. Jamais l'hypertrophie du *moi* ne s'était étalée dans l'art plus démesurément, depuis la Renaissance. La frénésie des miniatures de l'époque impériale n'a d'égale que la rage des « crayons », à l'époque des derniers Valois. Une *Napoléonite* aiguë s'empara de la société. Sans parler de l'art héroïque du temps, de l'irrésistible irruption de l'actualité dans « l'histoire », sans parler du *Sacre*, des *Aigles*, des *Batailles* de Gros, sans parler des portraits de David et de

Gérard, il suffit d'un regard sur les vitrines de l'Exposition pour comprendre à quel point cet âge s'occupa de lui-même. La plupart des maîtres de l'âge antérieur étaient encore vivants : Périn meurt le premier, en 1817; Dumont, en 1824; Sicardi, l'an d'après; Augustin et Laurent, en 1832; Guérin, en 1836; Berjon, nonagénaire, en 1843; Aubry, en 1851; Isabey, le dernier de la génération, a quatre-vingt-sept ans en 1855. Tous avaient grandi sous Louis XV, et les derniers vivaient encore sous Napoléon III.

Ce qui est singulier, c'est que tous ces artistes, nés dans l'espace de quinze ou vingt ans, de 1750 à 1770, plusieurs originaires de la même province, des marches de Lorraine, élevés dans les mêmes principes et les mêmes formules, soumis, à leurs débuts, à des conditions identiques, peintres de Marie-Antoinette ou aspirant à l'être, subissent tout d'un coup, sans transition, presque du jour au lendemain, un changement radical d'idées et de manières. C'est on ne sait quoi de subit, de violent et d'impératif. Je ne crois pas qu'il y ait d'exemple d'une si brusque révolution dans le tempérament d'une école. Cela se traduit plastiquement par deux signes : la *tension* et le *fini*.

Hall avait inventé le plus spirituel langage à deux degrés, des parties alternées de gouache et de lavis, des différences de densité entre les personnages et les fonds, qui faisaient flotter la figure à la surface de l'image, sur un arrière-plan plus grave, comme le chant circule et se meut sur sa basse. Désormais, ce rapport délicat est brisé : toute la surface, également empâtée à la gouache, prend la consistance de l'émail. Dès lors, les conditions du relief sont tout autres ; les fonds s'estompent, les lointains pâlissent, les horizons s'abaissent et la figure se détache avec une sorte de violence d'un champ de teintes neutres, qui est souvent le vide bleuâtre ou nuageux du ciel. L'affirmation de la personne a quelque chose de brusque et de catégorique. La façon elle-même de s'inscrire ou de s'installer dans le cadre, — ce qu'on appelle le *chiffre* de la composition, — devient subitement plus massive et plus brève. On voit se multiplier les miniatures de grand format, où le modèle s'impose en pied, de toute sa stature. A diamètre égal, la proportion des têtes double dans la médaille, y perd de l'aisance et de l'air, mais y gagne de l'autorité. On sent que ces gens-là veulent être pris au sérieux.

Ces figures guindées, convaincues de leur importance, ne souffrent aucun sacrifice dans l'expression de leurs détails. L'art d'un Hall, d'un Vestier, était fait de sous-entendus; tout y est, mais à demi mot. On n'avait que faire d'insister, avec des gens rompus à toutes les finesses et habitués à deviner. Les hommes de l'Empire

n'en savent pas si long. Avant tout, il leur faut la ressemblance. Ils ne vous font pas grâce d'un bouton de redingote. L'idéal est « à l'ordonnance ». Tous ces princes, ces ducs conscrits, toutes ces altesses fraîches et récentes tiennent dur comme fer aux accessoires de leur grandeur. Il en résulte une peinture qui ressemble à un inventaire, un scrupule de primitif, une rigueur désespérante. Tous les portraits d'Aubry, de Fontallard, et de vingt autres, sont autant de chefs-d'œuvre : aucun n'a l'agrément de trois ou quatre « esquisses » d'Augustin, qu'il n'a pas eu le temps de glacer par son fini inexorable, et que le spectateur a le plaisir d'achever à son gré.

Dans ces cinq ou six cents personnages de Lilliput, il y a le répertoire d'une Comédie humaine. En a-t-il fallu davantage à Molière pour représenter tout son siècle et quelque chose des autres? Rien qu'à se promener ici, on a le plus sûr raccourci des quarante ou cinquante années décisives de notre histoire.

Les femmes, il va sans dire, sont dans cette Exposition le nombre et la grâce. Il y a là des reines, des princesses, des impératrices, des comédiennes, des bourgeoises, Marie-Louise, Marie-Thérèse, Marie-Antoinette, deux cours, deux sociétés avec tous leurs degrés et toutes leurs nuances, et surtout une foule de ces ombres sans nom, qui sont tout le monde et ne sont personne et dont on ne sait rien, sinon qu'elles vécurent, et qu'elles étaient charmantes. Et à tout prendre, même chez les reines, n'est-ce pas là ce qui nous touche? L'exiguïté des cadres fait entre toutes ces filles d'Eve une égalité ravissante. Elles deviennent cet élément inénarrable du passé, qui échappe à l'histoire et qui pourtant l'anime. Elles sont la poésie vivante d'autrefois, la figure du rêve de chaque âge. Parce qu'elles furent aimées, elles demeurent à jamais aimables. Et leur sourire, mieux que les livres, nous explique les actions des hommes qui moururent pour elles, et la vie, dont elles furent l'idéal et la source.

Et comme elles sont vivantes! L'absence de contrainte est le charme de la miniature. Nul apprêt, nulle *pose*. La femme ne craint plus, dans ces images légères, destinées aux amis, aux proches, un grain de familiarité qui la rend délicieuse. Il y a dans cet art un degré, inconnu ailleurs, d'intimité, de confidence. Un soupçon de négligé même, c'est la coquetterie du genre. Marie-Antoinette se fait peindre par Violet en peignoir. C'est la femme à son aise, en déshabillé du saut de lit, avec son air d'aurore; elle est là, devant nous, telle qu'à son petit lever, avec son babillage, ses câlineries, ses vapeurs, ses malices, son espièglerie, avant les fards, avant le masque officiel et mondain. Elle

a ici le je ne sais quoi de vif, de spontané qui ne se retrouve pas ailleurs. La miniature, c'est le billet du matin de la palette, avec quelque chose des parfums qui traînent dans la chambre d'une femme et qui forment l'arome indélébile de sa personne.

Au bout d'une heure ou deux, un ensorcellement s'exhale de ces vitrines. Il vous semble avoir vécu avec ces charmeresses. On surprend le murmure de leurs voix caressantes. Les âmes d'autrefois vous disent leur secret.

Pour qui sait lire une œuvre d'art, quel poème égale le poème que la femme compose avec les formes de son corps, les traits de son visage et les chiffons dont elle se pare? Que de significations différentes elle sait tirer de sa beauté! Avec quel art elle nous leurre et nous donne l'illusion d'une créature toujours nouvelle, éternellement mystérieuse! Quelles actions de grâces devons-nous à cette magicienne!

Voici d'abord, à l'heure où Hall commence à peindre, la femme telle que Rousseau l'a faite, débarrassée de tous ses atours, ayant secoué ses grands paniers, en costume de jardin, les poignets nus sortant de manches à sabots, coiffée du grand chapeau de paille qui verse sur ses yeux de l'ombre et baigne sa figure d'une atmosphère de rêverie. De tous ses grands habits, des artifices d'autrefois, elle n'a conservé que la gaine étroite du corsage. La gorge se montre à demi par l'interstice du fichu. Les bras transparaissent sous les manches d'une chemise de batiste. Dans cet ajustement, elle est Babet, elle est Jeannette, elle est la belle fermière qui règne à Trianon. Elle se joue à elle-même la comédie de la nature. Elle vit au milieu des fleurs, sous l'ombrage des bois, où une grotte, là-bas, fait songer à Didon. Ou bien, assise sur un banc, sous les ormes d'Ermenonville, un cahier de musique ouvert sur les genoux, elle est Héloïse, Julie, ou l'héroïne de Dalayrac, Nina, la folle par amour. Et il y a dans sa langueur, dans l'éternel décor de parc où elle se pose, dans ses mousselines, dans ses linons, dans le bâillement du fichu, quelque chose de vague, de béat, comme le songe immobile d'un éternel midi d'été.

Et puis la pastorale d'opéra comique prend une nuance nouvelle, une simplicité plus paysanne encore. Robes, chapeaux, tout se fait à l'enfant. Les étoffes souples et rayées, à peine serrées à la taille, coulent le long du corps avec naïveté. On a sur les cheveux le bonnet de laitière. Les manches sont étroites, la gorge décolletée en rond. Un moment, la Révolution donne à la femme l'allure civique, le corsage montant, la carmagnole aux revers durs; on voit la coiffure hésiter entre le bonnet rouge et le feutre à panache. Mais Thermidor reprend la mode où l'avait laissée le

10 août. La nature, maintenant, n'est plus puérile, mais grecque. Toutes les femmes s'habillent comme l'Hersilie des *Sabines*. Pour tout vêtement, une tunique. Les épaules, les bras, le buste entier n'ont plus un voile. Toutes les formes du corps s'allongent. La femme devient statue. La tête se rapetisse. Cette poésie, qu'elle cherchait autrefois dans le bouffant, le bouillonnement, le ruché de la chevelure, dans la caresse des mèches sur la nuque, dans ce petit nuage poudré qui faisait auréole autour du visage, la femme du Directoire ne la cherche plus que dans la ligne. Elle arrive, pour ressembler tout à fait à l'antique, à se raser la tête, et à se casquer d'une perruque. Et elle se croit naturelle!

Mais bientôt, la statue s'enveloppe de châles. Frileuse, la femme apprend le pouvoir de la draperie, le charme du vêtement qui dérobe pour révéler; elle se pare de cachemires; elle est créole, elle est romaine. Cependant, une muse nouvelle et nébuleuse s'éveille dans son cœur. Elle découvre que sa vraie beauté est immatérielle. Toujours vêtue de choses blanches, telle qu'Atala et Velléda, elle passe, à demi voilée, dans un flot d'écharpes flottantes. Elle est l'insaisissable enchanteresse, à la démarche de Vestale, la fugitive Sylphide qui se montre au milieu des rêves, comme une nuée ayant la forme d'une femme. Elle ne lit plus, elle rêve. Elle cesse de parler, elle soupire. Son chant ne s'accompagne plus que de vagues arpèges. Elle ne touche plus l'épinette de Jean-Jacques ni le clavecin de Grétry. Elle tourmente dans la solitude la lyre de Sapho et de Cymodocée.

Déjà un vague décor de chapelle gothique, de mauresque Alhambra, remplace timidement les temples à l'Amour et les Pyramides de Sestius. Le romantisme émigre des rivages de l'antiquité et se fait national. Voici, sur un portrait de Grevedon, une femme coiffée d'une toque à la Guise, avec une fraise Médicis et le spencer du Chaperon rouge : un moyen âge troubadour, puisé dans les contes de Perrault. Et puis, avec la Restauration, tout un monde de revenants : une société vieillie, fanée, ridée qui débarque avec des idées d'autrefois, dans une France toute neuve. Les dames ne sont plus jeunes. Elles ont dans la tête le plus bizarre mélange de préjugés centenaires et de libertés nouveau jeu. Louis XVIII distribue les portraits du comte de Provence. C'est alors qu'Isabey, pour sauver sa situation, invente sa plus belle idée, ce flot de gazes où il noie uniformément ses modèles, ce compromis brumeux et clair, ce poétique passe-partout, sous lequel toutes se ressemblent, et où la femme, vieille ou jeune, fraîche ou laide, n'a jamais que l'âge de la mode.

Et peut-être n'est-ce pas là ce qui s'appelle du grand art. La miniature manque un peu de profondeur, de clair-obscur. Elle n'a pas de Rembrandt. Elle n'en est pas moins, dans ses limites particulières, un art personnel et complet. De très grands hommes s'y sont plu. Fragonard improvise des médaillons exquis. Ingres en a fait plusieurs. Gros est fils de miniaturiste; il apprit son métier sur la palette d'ivoire : jusqu'à trente ans, il n'a produit que des figures de deux pouces. Une tradition très précieuse s'est conservée dans ce petit genre. L'aquarelle qui représente l'atelier d'Augustin est à cet égard extrêmement instructive : tous les tableaux qui la décorent sont des tableaux flamands, des Rubens, des van Dyck, tableaux de « peintres », de coloristes. La miniature sauva ainsi le sens de la matière et de la couleur fraîche. Elle nous a conservé une foule de figures d'ancêtres que l'histoire dédaigne et qui sont l'âme de la France. Elle a fait délicieusement le roman du passé.

Louis Gillet.

SOUVENIRS ANECDOTIQUES

D'UN DIPLOMATE FRANÇAIS

(1863-1871)

J'entrai aux Affaires étrangères, en qualité d'attaché, en 1863.

A cette époque, l'entrée dans cette carrière se faisait par sélection, c'est-à-dire qu'indépendamment du diplôme de licencié en droit qui était rigoureusement exigé, il fallait, par son éducation, ses manières, être jugé apte à ses fonctions, et surtout être patronné par quelques personnages de marque ou être fils d'anciens diplomates. La naissance était considérée comme un avantage, mais elle n'était point exigée. Beaucoup de nos camarades et la plupart de nos chefs n'appartenaient pas à l'aristocratie.

L'empire était à son apogée. Nos armées avaient été partout victorieuses. Le commerce, l'industrie, comme l'agriculture, étaient prospères. Paris, surtout, avec le percement de ses nouvelles voies, voyait se développer sans cesse la richesse et le bien-être de ses habitants.

Les fêtes succédaient aux fêtes. Nulles n'étaient comparables à celles des Tuileries. Il y en avait de deux sortes : les grands bals et les lundis de l'impératrice.

Les grands bals se tenaient dans le salon de la Paix et la salle des maréchaux. L'orchestre de Strauss était à l'entrée du premier de ces salons. On y arrivait par un escalier monumental, brillamment orné, sur chaque marche duquel se tenait un cent-garde, l'arme au bras. C'est au milieu de cette haie vivante et superbe que montaient les invités. Tous devaient être en uniformes militaires ou civils. Ceux qui n'appartenaient à aucune administration étaient tenus de revêtir le costume de la cour, qui se composait d'un habit à la française, bleu de roi avec broderies d'or, et pantalon bleu à bande d'or. Le coup d'œil était féerique et tel que

les femmes, avec leurs parures, leurs diamants, disparaissaient sous l'or des uniformes, le brillant des épées et des décorations des hommes.

A dix heures, on annonçait l'empereur. Celui-ci apparaissait, en tenue de général de division, avec une figure bonne et souriante. Il tenait par la main l'impératrice ruisselante de diamants et couronnée d'un diadème magnifique. Elle était, à ce moment, dans tout son éclat et, de beaucoup, la plus belle de ses invitées. Ils allaient s'asseoir sur une petite estrade dans la salle des maréchaux.

Aussitôt le signal donné à l'orchestre, les danses commençaient avec entrain. Je dis avec entrain, car j'en étais, comme plusieurs de mes collègues et, notamment, ce cher Paul de Cuverville, qu'une mort prématurée devait sitôt enlever à mon affection.

Pour nous, intrépides valseurs, il n'y avait ni rois, ni reines; il n'y avait que de bonnes valseuses, que nous entraînions dans les tourbillons de danses enlevées par l'orchestre de Strauss. Mal m'en prit, d'ailleurs, d'oublier que j'étais à la cour et que mon ardeur devait s'arrêter devant les puissants que je coudoyais. Une première fois, je buttai contre l'estrade des souverains. Ce qui fit dire à l'impératrice ce joli mot : « N'en veuillez pas à ces jeunes gens, ils ont voulu tomber à mes pieds. »

La seconde fois, je ne m'en tirai pas aussi facilement. Le cas était plus grave. Dans ma folle ardeur, j'allai me jeter sur l'empereur, au risque de le renverser. Vous jugez de l'effroi général : les chambellans m'arrivent comme une nuée de frelons pour me dévorer. Mais l'empereur, auquel ma valseuse et moi nous exprimâmes, de la façon la plus vive, nos amers regrets et nos sincères excuses, nous répondit, avec un bon et aimable sourire : « C'est ma faute, si j'étais resté à ma place, cela ne serait pas arrivé. Dansez donc, jeunes gens, et ne vous préoccupez de rien. »

Les petits lundis de l'impératrice étaient plus select que les grands bals. Il ne suffisait pas d'appartenir à l'armée ou à une administration pour y être invité. Il fallait avoir été présenté à l'empereur et à l'impératrice et jugé par eux digne de faire partie de la cour. Ces bals étaient charmants de tenue et d'animation. Les hommes étaient tous en frac noir avec culotte courte et bas de soie. Les femmes, sans costume spécial, rivalisaient d'élégances et de parures. C'est à ces lundis que l'impératrice revêtait ses plus beaux atours et ses joyaux les plus brillants.

A un de ces lundis, le chambellan de service, le marquis de Pierre, vint me faire savoir que la nièce de la reine Pomaré me faisait l'honneur de vouloir danser avec moi. « Cette princesse,

qui est altesse, ne l'oubliez pas, me dit-il, est très timide. Je compte sur vous pour lui trouver des danseurs. »

Sans plus dire, il me conduit à la princesse, qui était la plus affreuse négresse qu'on pût voir. Sa toilette toute blanche faisait ressortir déplorablement le noir de sa peau et la laideur de ses cheveux crépus. Au demeurant, c'était une excellente personne très reconnaissante qu'on voulût bien s'occuper d'elle.

Je fis de mon mieux pour la faire danser, mais j'éprouvais les plus grands déboires vis-à-vis de mes camarades, qui refusèrent tous de partager « mon bonheur ». Sans compter que le lendemain, ils m'accablèrent de leurs plaisanteries et de leurs quolibets.

Aux Affaires étrangères, il y avait de simples réceptions tous les huit jours, puis des bals ordinaires et des bals masqués trois à quatre fois par saison.

A l'un de ces derniers bals, on représenta l'entrée de l'impératrice de Chine dans sa bonne ville de Pékin. Le curieux de ce cortège venait du palanquin, qui était authentique. Il avait été mis, ainsi que les costumes des porteurs, à la disposition du Ministre par le général de Palikao revenant vainqueur de l'expédition de Chine.

J'étais un des porteurs. Nous choisîmes pour représenter l'impératrice de Chine la belle Mme Goldsmich. Nous la priâmes d'entrer dans le palanquin et aussitôt nous l'enlevâmes sur nos épaules. Son mari, qui n'avait pas été prévenu, courut naïvement après nous, ce qui augmenta l'hilarité générale et notre succès dans les salons.

Avec M. de Moustiers et son chef de cabinet, le comte de Saint-Vallier, nous vîmes arriver au ministère un fort lot de membres du Jockey-Club. Un de ces jeunes gens eut une bien heureuse fortune. Il avait perdu une forte somme au baccarat, et son père, pour s'en débarrasser, vint prier le ministre de le nommer attaché dans une légation aussi éloignée que possible de Paris.

— Voulez-vous la Perse? lui dit le ministre.

— C'est un peu près, répond le père; mais puisque vous n'avez pas autre chose, j'accepte!

Arrivé à Téhéran, le ministre résidant, qui attendait depuis fort longtemps un attaché pour lui remettre le service, s'empressa de le faire. Voilà du coup notre fêtard chargé « d'affaires » et occupant des fonctions qui ne sont ordinairement confiées qu'à des diplomates d'une certaine importance.

Le plus amusant de l'histoire : c'est qu'on voulut lui faire payer cette trop bonne fortune, en l'envoyant attaché à Pékin.

Là, comme à Téhéran, il devint, en arrivant, chargé d'affaires.

De sorte qu'on fut obligé de le nommer ensuite secrétaire d'ambassade bien avant son tour. Heureuse culotte!

*
* *

A ce moment, je fus chargé de différentes missions à l'étranger. M. de Moustiers m'envoya à Vienne porter des dépêches et des instructions secrètes à notre ambassadeur.

Celui-ci me reçut de la façon la plus aimable, et l'ambassadrice, à laquelle j'avais été annoncé par des lettres de ses amies de Paris, voulut que je prisse gîte à l'ambassade. Avant de se mettre à table, elle me prévint qu'elle était nourrice et, partant, obligée souvent de se lever avant la fin du repas. En effet, le premier service était à peine achevé que la porte de la salle à manger s'ouvrit avec fracas. Un valet de chambre en livrée s'écria du seuil de la porte :

— La première femme de chambre de Madame la baronne fait savoir à Madame la baronne que M. le chevalier a crié.

Personne ne fut surpris de ce langage, sauf moi, qui eus bien de la peine à garder mon sérieux. Qu'est devenu M. le chevalier?

De retour en France, je trouvais le ministère changé : M. de Moustiers avait été remplacé par M. Drouyn de Lhuys.

Il me chargea d'aller souhaiter la bienvenue et porter ses compliments au cardinal Grassinelli, arrivé récemment à Paris.

Ce cardinal était alors un des personnages les plus importants de la cour pontificale et le gouvernement français tenait à le ménager par toutes sortes de prévenances.

J'étais fort embarrassé de la commission de confiance dont j'étais chargé. Ne m'étant jamais trouvé en face d'un cardinal, j'ignorais complètement les honneurs auxquels il avait droit.

Nous avions heureusement aux Affaires étrangères un camarade qui était le protocole vivant. C'est lui qui nous indiquait comment il fallait corner nos cartes, selon le plus ou moins de considération que nous portions à la personne à laquelle nous faisions visite. Au passage de l'empereur et de l'impératrice dans leurs équipages aux Champs-Elysées, il était superbe. Au lieu de saluer en tirant son chapeau, comme les autres mortels, il s'arrêtait, faisant face au cortège impérial, les talons joints, tenant d'une main le chapeau bas, l'autre sur la couture de son pantalon, la tête et le corps droits, comme à la parade. Il restait dans cette immobilité jusqu'à ce que la voiture fût hors de vue.

Je m'adressai donc à lui en toute confiance.

« Vous vous mettrez, me dit-il, en habit et cravate blanche. En arrivant dans le salon du cardinal, vous ferez trois saluts : l'un à l'entrée; l'autre au milieu du salon et le troisième, très bas, en face de lui. Vous ne lui parlerez qu'à la troisième personne et vous aurez soin, dans votre conversation, de lui donner de l'Eminence à tous propos. Quand votre audience sera terminée, vous vous retirerez à reculons, en faisant également trois saluts. »

Sur ce, très embarrassé, très gêné du rôle qui m'était tracé, je pars trouver mon cardinal. J'arrive à l'hôtel du Louvre où il était descendu, et je remets ma carte au valet de service en lui disant que je venais de la part du ministre des Affaires étrangères saluer Son Eminence et prendre ses ordres pour sa réception au ministère.

Quelle ne fut pas ma stupéfaction lorsque ce domestique me dit que le cardinal était en ce moment dans la salle à manger de l'hôtel. Sans plus attendre, ce garçon s'élance avec ma carte dans la salle à manger, d'où il revient aussitôt en me disant que le cardinal voulait bien me recevoir.

Je jugeai que les exigences de l'étiquette n'étaient pas de mise dans la circonstance et je m'avançai tout naturellement vers le cardinal, qui sucrait très simplement son café. Il me reçut de la façon la plus aimable, il voulut même que je prisse une tasse de café avec lui. Ce que je fis sans hésiter.

Je racontai le tout à mon grand protocolaire qui, avec un dédain et un mépris peu dissimulés, me déclara que je ne serais jamais un diplomate.

Il nous racontait qu'une fois, dans sa vie, il s'était trouvé, au point de vue de l'étiquette, dans un grand embarras.

Un prince de Reuss, jadis médiatisé, occupait un très modeste appartement rue de Verneuil. Notre ami, le protocolaire, avait l'honneur de le connaître et de lui faire fidèlement sa cour.

Un jour que le prince, malade, était au lit, la reine Christine vint prendre de ses nouvelles, en même temps que notre ami. « Ah! ma chère reine, dit le prince, comme c'est aimable à vous de venir me voir. Il n'y a que dans l'adversité où l'on puisse connaître ses vrais amis. Tenez, je vous présente M. de... qui, comme vous, ne m'abandonne pas. — C'est très bien de votre part, Monsieur, reprit la reine, d'entourer de vos soins ce digne prince. Asseyez-vous, nous allons causer. »

« C'était un ordre de la reine, nous dit-il, il fallait s'asseoir, mais que faire? Je remarque que tous les sièges étaient de la

même hauteur. J'avise heureusement un pot, je le retourne et je m'assieds dessus. »

A ce récit, nous nous tordîmes de rire, et lorsque j'eus l'honneur de le raconter plus tard à la reine Isabelle, fille de la reine Christine, je la mis en joyeuse humeur.

On me renvoya une seconde fois en Autriche. Notre ambassadeur, alors, était le duc de Gramont. Il était impossible de voir un plus grand seigneur, un plus parfait gentilhomme. Son ambassade était, de beaucoup, la mieux tenue et, depuis le chasseur galonné qui vous ouvrait la porte, jusqu'à l'huissier qui vous annonçait au haut du grand escalier, on se sentait dans la demeure d'un grand seigneur, d'un homme de goûts raffinés.

La duchesse de Gramont était une anglaise, miss Mackinson. Elle était aussi simple que son époux était brillant. Mais elle ne lui cédait en rien par la bonté et les procédés aimables dont elle usait avec ses hôtes.

Le lendemain de mon arrivée, l'ambassadeur me présenta à l'empereur François-Joseph. C'était un fort bel homme, d'une distinction rare et d'un abord des plus aimables. Je lui dis que son ambassadeur à Paris et la princesse de Metternich étaient l'ornement et la gloire de toutes nos fêtes. « Ils ne cessent de l'être, alors, me répliqua-t-il, car être à Paris, c'est être toujours en fête. Il n'en est pas de même à Vienne. La seule visite intéressante que vous aurez à faire ici est à l'église de Saint-Etienne, notre nécropole de famille. »

Dans les jardins de Schœnbrunn, je vis l'impératrice qui se promenait avec une gouvernante tenant dans ses bras l'archiduc Rodolphe. C'était un enfant superbe et rose; sa mère, d'une très grande beauté, captivait tous ceux qui l'approchaient.

Quand je pense à la fin si horrible de ces deux charmantes créatures, la tristesse de l'empereur m'apparaît comme un pressentiment des plus justifiés, et le mot de Bossuet me revient à l'esprit : « Dieu seul est grand. »

Au milieu de l'hiver de 1866 je reçus l'ordre de me rendre à Saint-Pétersbourg porter des dépêches à notre ambassadeur. Il était à peine 1 heure, quand je fus avisé de ce départ, or le train pour la Russie partait à 3 h. 40. Je n'eus que le temps de sauter dans un fiacre, me rendre chez le banquier prendre l'argent qui m'était nécessaire et boucler ma malle.

A Saint-Pétersbourg l'ambassadeur, le baron de Talleyrand, prévenu de mon arrivée par lettre fort aimable du prince de

Chalais, envoya à ma rencontre. C'était un avant-goût de la réception si charmante qui m'attendait. Un appartement et un brave moujick furent mis à ma disposition.

Le soir même, il y avait grand dîner à l'ambassade, et malgré toutes les bonnes raisons que je mis en avant pour m'en excuser, l'ambassadeur voulut absolument que j'y assistasse.

Ce dîner fut superbe, autant par la qualité de ceux qui y assistaient, que par la richesse de la table. On était servi en vaisselle de vermeil aux armes de l'empire. Des guirlandes de fleurs entouraient chaque assiette et la lumière était donnée par des lampadaires d'or. Les ambassadeurs de toutes les puissances, leurs femmes et leurs filles constellées de diamants, et une grande partie de la cour composaient la réunion.

La conversation y fut très animée, et comme je venais de Paris, je fus l'objet de beaucoup de questions sur les pièces en vogue et les publications à la mode. Les princesses russes m'étonnèrent par la connaissance qu'elles avaient de notre littérature et de notre théâtre; connaissances bien supérieures à celles de nos femmes de France.

La saison était dans tout son éclat et j'eus l'honneur d'être invité aux bals de la cour. Je n'en dépeindrai point la splendeur; les nôtres les valaient bien. Cependant je dois dire que la salle du souper était féerique.

Sur chacune des nombreuses petites tables qui l'occupaient, il y avait un palmier ou une plante verte, des branches desquels, pendaient des lampions de toutes les couleurs. Sous cette lumière tamisée, les uniformes si brillants des militaires, des diplomates, des hommes de cour, les diamants des dames prenaient un éclat chatoyant, qui fascinait la vue. Je pus me convaincre facilement que cette belle société ne vivait que pour le plaisir.

A l'ambassade, comme je l'ai dit, j'étais comblé des attentions du baron et de la baronne de Talleyrand, nos conversations portaient naturellement sur Paris et les personnes que nous y connaissions. Un soir, à table, je prononçai, par hasard, le nom de la marquise de Castelbajac qui avait été ambassadrice de France à Saint-Pétersbourg, quelque temps avant les Talleyrand.

Les Castelbajac avaient laissé les meilleurs souvenirs à la cour comme à la ville et on ne tarissait pas d'éloges sur la bonté de la marquise envers tous ceux qui l'approchaient.

Ce même soir, le moujick, préposé à mon service, qui attendait toujours avec beaucoup de déférence pour me parler, que je lui adressasse la parole, me dit brusquement :

« Monsieur le comte connaît Sophie? — Comment, Sophie?

Que veux-tu dire? — Oui, le comte a dit à table qu'il connaissait Sophie..., la Castelbajac!!! Quelle brave et digne femme!! C'est une sainte, etc., etc. »

J'étais renversé. Comment, voilà un moujick qui est le plus respectueux des serviteurs et qui ose appeler de son petit nom tout court et même de son nom de famille, une ambassadrice qu'il vénère et honore?

Le lendemain on m'expliqua qu'entre serviteurs et maîtres, il y avait, malgré la distance, un tel lien d'affection et de dévouement que, dans le langage, ces appellations qui m'avaient choquées était parfaitement reçues.

Ceci ne m'empêcha pas, à mon retour à Paris, d'intriguer beaucoup la marquise de Castelbajac, quand je lui dis qu'il y avait à Saint-Pétersbourg un homme qui l'appelait Sophie tout court.

Je ne restai pas longtemps à Paris. Les affaires s'embrouillant avec la Prusse, je reçus l'ordre du ministre de partir pour Berlin avec des dépêches et des instructions verbales pour notre ambassadeur, M. Benedetti, qui avait succédé au prince de La Tour d'Auvergne, nommé à Londres. Il s'agissait de protester contre l'occupation, par la Prusse, des forteresses du duché de Luxembourg. Il me fut recommandé de faire diligence et de me présenter à l'ambassade dès mon arrivée.

J'arrivai à Berlin à 5 heures du matin, et, après avoir pris à peine le temps de changer mes vêtements de voyage, je me rendis à l'ambassade. Je fus immédiatement reçu par M. Benedetti, que je voyais pour la première fois. C'était un homme de taille moyenne, d'une tournure élégante, mais d'une extrême maigreur. Des yeux très vifs donnaient à sa physionomie une animation intense. On se sentait en présence d'un fin diplomate.

Je lui remis mes dépêches, et, quand il en eut pris connaissance, je lui répétai mot pour mot, — car comprenant leur importance je les avais appris par cœur durant toute la nuit, — les instructions verbales du ministre.

« Puisque vous les savez si bien, Monsieur, me dit-il, je crois que pour impressionner davantage M. de Bismarck, il est utile qu'il les entende de votre propre bouche. Il verra ainsi que je n'exagère pas la mauvaise impression que fait, en France, l'occupation des forteresses luxembourgeoises. » Il fit atteler son coupé et nous partîmes immédiatement pour la Wilhelmstrasse.

Après un jour et une nuit de chemin de fer, je n'étais guère en état, moralement et physiquement, de me présenter devant le

redoutable chancelier; mais, quand il s'agit de son pays, un Français est toujours prêt.

A peine arrivés, nous fûmes introduits. Ma désillusion fut bien grande, quand, au lieu de me trouver en face d'un diplomate à grandes allures, comme je me figurais M. de Bismarck, je vis devant moi un troupier mal tenu, avec de grandes moustaches et un air rébarbatif. M. Benedetti me présenta et lui dit « qu'arrivé seulement depuis quelques heures à Berlin, il avait tenu à me conduire près de lui pour qu'il apprît d'une bouche peu suspecte les instructions du ministre des affaires étrangères et l'impression que faisait, en France, l'occupation des forteresses du Luxembourg ».

Sur l'invitation de M. de Bismarck, je répétai ma petite histoire, accentuant aux bons endroits les passages importants.

Quand j'eus terminé, M. de Bismarck nous répondit, sur un ton fort peu aimable, qu'on était bien impressionnable à Paris et qu'il en conférerait avec le roi. Puis, changeant de ton, il me dit : « Eh bien, Monsieur, quelle impression vous a fait notre pays? » Mon patriotisme me vint en aide et je lui répondis : « C'est un pays plat, Excellence. — Ah! ces Français, s'écria-t-il, il faut qu'ils trouvent toujours quelque chose de mordant à dire. »

Quand je pense aux malheurs qui, par le fait de cet homme, ont fondu sur notre chère patrie, c'est avec une certaine satisfaction que je me souviens de lui avoir fait cette petite impertinence.

*
* *

Le 1er mai 1868, je fus nommé au consulat général de Londres, en qualité d'élève-consul, — fonctions qui, depuis, ont pris une autre désignation.

C'était un beau début : Londres était de beaucoup le consulat général le plus en vue, et les tristes événements qui devaient si tôt se produire, en firent un poste d'une extrême importance.

Londres était, à ce moment-là, le réceptacle de tous les banqueroutiers, les repris de justice qui avaient eu le temps de traverser la Manche avant d'être appréhendés par la police. Aussi les actes notariés et ceux de l'état civil, qui exigent un grand nombre de témoins jouissant de leurs droits civils, étaient-ils très difficultueux pour nous.

Pour parer autant que possible à cette situation, j'eus une idée, au moins originale. Chaque fois qu'il me fallait l'assistance de témoins pour un acte quelconque, j'avais soin, avant de le commencer, de dire à haute voix, en tournant la tête vers la muraille :

« Je préviens les témoins qui ne jouiraient pas de leurs droits, qu'ils peuvent sortir, je ne les connaîtrai pas. »

Pour les actes de mariage, je lisais aux époux, avant toute célébration, les articles du code pénal qui visent la bigamie, en leur disant qu'ils avaient encore le temps de se retirer s'ils se trouvaient dans les conditions énumérées dans le code. J'eus, quelquefois, des partants.

J'avais pris gîte dans un boarding house (pension anglaise) pour me perfectionner dans la langue anglaise. Seul Français au milieu d'une vingtaine d'Anglais mâles et femelles, je ne disais pas un mot, je ne faisais pas un mouvement, sans voir ces quarante yeux braqués sur moi.

Les vendredis, selon mes conventions avec le maître d'hôtel, on me servait en maigre, au grand étonnement de mes commensaux. Quand vinrent le carême et surtout la semaine sainte, ils ne se continrent plus; et une dame d'âge fort respectable, ma voisine, me dit du ton le plus aimable et tout bas : « Monsieur, si vous continuez à ne manger que des herbes et du poisson, je vous avertis charitablement que vous allez mourir; je vous observe tous les jours et je constate que chaque jour, vous pâlissez davantage.

— C'est sans doute, lui dis-je, à l'émotion que me cause votre aimable présence qu'il faut attribuer cette pâleur. Car je vous assure que je me porte très bien. Je ne fais d'ailleurs, en me privant de viande, qu'accomplir une des prescriptions de ma religion, comme le font tous les catholiques de tous les pays. Or, ils vivent, vous en conviendrez, aussi vieux que les protestants.

Elle se tut, mais à partir de ce jour, cette dame, comme d'ailleurs tous les pensionnaires de cette maison, me fit marque d'une très grande estime. Les Français, qui se moquent de leur religion devant les Anglais ont bien tort. Ils ne savent pas le mépris qu'a ce peuple pour tout étranger qui fait fi de sa foi.

Je retrouvai à Londres un membre de la famille de Montigny avec laquelle j'étais très lié en France, en la personne de Mme Monsell. Elle avait épousé M. Monsell, fait plus tard par la reine lord Emly. Il appartenait à l'opinion libérale et était l'ami de Montalembert et de Cochin. Irlandais et catholique convaincu, il faisait partie du ministère Gladstone en qualité de Post master général, c'est-à-dire de ministre des postes et télégraphes.

Reçu en intimité chez lui, j'ai pu me rendre compte de la somme invraisemblable de travail que fournissent les ministres en Angleterre. Ils entrent au Parlement à 5 h. 1/2 du soir, ils y

restent jusqu'à 7 h. 1/2, d'où ils sortent pour dîner. Ils y rentrent à 10 h. 1/2 et y passent la nuit jusqu'à 4 heures du matin. A 7 heures, ils sont dans leur cabinet à dépouiller leur volumineuse correspondance, et sauf leurs repas, qu'ils prennent au galop, ils n'ont pas une minute à eux.

En entrant dans le cabinet du ministre, on ne savait où poser les pieds tant d'enveloppes de lettres couvraient le parquet. A mon étonnement, lord Emly me dit qu'il n'avait pas le temps de jeter les enveloppes au panier et c'était vrai.

Quand arrivent les vacances parlementaires, ces mêmes ministres sont tellement fatigués qu'ils ne font que manger et dormir. Mme Monsell me racontait que voulant faire la photographie de son mari, elle l'avait prié de se tenir au balcon de son château quelques instants, et qu'il n'avait pu le faire : il s'était endormi!

Très curieux de ma nature, et très libéral, j'aimais à connaître et à frayer avec toutes les célébrités de tous les pays et surtout du mien. C'est ainsi qu'un négociant français m'ayant offert de me faire rencontrer avec Louis Blanc, qui venait souvent dîner chez lui, j'acceptai avec empressement. « Dites-lui seulement, ajoutai-je, qu'il ne bêche pas trop, devant moi, le gouvernement impérial. »

Louis Blanc était un petit homme, avec une figure fine, des yeux ardents et une forte mâchoire. Il portait les cheveux longs séparés par une raie droite allant du sommet du front jusqu'au cou par derrière. Vêtu d'une longue redingote qui pendait presque jusqu'à ses pieds, il ressemblait dans cet accoutrement à un clergyman suisse ou plus exactement à un frère servant du collège Stanislas.

Il vivait très largement des profits que lui procurait sa coopération aux journaux anglais et français. Sa conversation était des plus intéressantes et des plus variées. Il connaissait parfaitement l'Angleterre, ses mœurs et ses habitudes, qu'il raillait avec esprit.

Fidèle à nos conventions, il s'étendait volontiers, devant moi, sur les incidents de sa vie politique pendant qu'il était membre du gouvernement provisoire en 1848. C'est ainsi qu'il nous raconta, entre autres, que les membres de ce gouvernement se trouvant bloqués par l'émeute, dans le palais du Luxembourg, se trouvèrent condamnés pendant trois jours à vivre uniquement des confitures laissées par la femme du dernier président de la Chambre des pairs. « Depuis cette époque, ajoutait-il en riant, je ne puis plus voir les confitures. »

Je rencontrai dans une autre maison Ledru-Rollin. Celui-ci était un bon vivant, mangeant bien et buvant sec. Le chapeau sur l'oreille, vêtu du veston du gentilhomme « farmer », la politique était le cadet de ses soucis. Il avait fait un bon mariage et il vivait tranquillement dans un confortable « cottage » des environs de Londres. Aussi, grande fut ma surprise quand je le vis, en 1870, venir me demander un passeport pour rentrer en France : « Que voulez-vous, me dit-il, on appartient à son parti, et ces imbéciles ne peuvent, prétendent-ils, se passer de moi. »

Un malheureux Français vint me conter son histoire :

— J'étais, me dit-il, précepteur dans une famille française, qui passait ses hivers à Paris, dans un hôtel meublé de la rue Tronchet. Le soir, les habitants de l'hôtel se réunissaient dans le salon commun où ils faisaient de la musique. J'étais musicien et, pour mon malheur, je fis de la musique avec une jeune Anglaise dont je m'épris bien vite : je l'épousai. Je la ramenai en Angleterre, et, depuis lors, elle m'a abandonné pour retourner près de sa mère.

— Elle a sans doute ses raisons pour cela?

— Non, Monsieur le consul : elle se conduit bien, et je ne l'ai jamais trompée.

— Hé bien, lui dis-je, je vais la faire venir, et nous allons bien voir pourquoi votre femme ne veut plus vivre avec vous.

A ma convocation, je vis arriver dans mon cabinet une jeune femme élégante, d'allures les plus convenables, à laquelle je tins ce langage :

— Madame, en épousant un Français, vous êtes devenue Française, et, en cette qualité, j'ai pris sur moi de m'occuper de vous et des difficultés que vous avez avec votre mari. Pourquoi ne voulez-vous plus continuer la vie commune avec lui? Avez-vous à vous plaindre de sa conduite, de son caractère?

— Non, Monsieur le consul, je n'ai point à me plaindre de mon mari, mais il ne gagne rien et ne peut me faire vivre; partant, je le quitte pour aller chez ma mère qui, elle, peut me nourrir. »

Je restai confondu du raisonnement si serré, si anglais, de cette femme. Le mariage, en Angleterre, n'est pas une association où l'on met en commun la bonne et la mauvaise fortune. C'est une société d'affaires où la femme, en échange de ses charmes, reçoit du mari la vie et le couvert.

Le sort de ce pauvre diable m'intéressa et je le fis nommer maître de français sur le vaisseau-école de la marine anglaise avec

de beaux appointements. Ceux-ci ont sans doute eu l'empire de lui ramener sa trop positive épouse.

Le marquis de Persan, un de mes amis, m'écrivit pour me demander des renseignements sur un certain Ogivile qui avait entrepris un travail généalogique sur les familles françaises dont les ancêtres avaient figuré à la conquête de l'Angleterre à la suite de Guillaume le Conquérant.

Cet homme demeurait dans le quartier le plus mal famé de Londres. J'arrive à sa demeure. Je frappe. Pas de réponse. Impatienté, je pousse la porte et je demande en français s'il y a quelqu'un dans la maison?

Du haut d'un escalier, d'une saleté repoussante, j'entends une voix qui me répond : « Il n'y a personne pour les sales Français.
— Même pour leur consul, repris-je, alors qu'il vous apporte du pain à manger. »

A ces mots, je vois un malheureux déguenillé dégringoler quatre à quatre l'escalier, qui se jette à mes pieds et me prie de l'excuser : il est si malheureux.

Je lui expose l'objet de ma visite en lui demandant des renseignements sur le travail généalogique qu'il préparait.

« Je recueille, me dit-il, tous les renseignements que veulent bien me fournir les descendants, plus ou moins authentiques, des compagnons de Guillaume le Conquérant, et moyennant finance je les insère, sans les contrôler, dans un ouvrage généalogique en préparation. Tenez, me dit-il, voici un dossier dans lequel j'ai réuni tous les renseignements qui m'ont été fournis jusqu'ici par la noblesse française. »

Je pris ce dossier; je le feuilletai, et, à chaque page, je trouvai des mémoires très circonstanciés fournis bien inconsidérément par les gens les plus qualifiés à ce si peu recommandable individu.

Il était, en effet, un ex-notaire qui, pour se soustraire à la poursuite des tribunaux, avait mis la mer entre eux et lui.

Il me supplia de lui acheter ce dossier pour quelques guinées. J'hésitai à le faire par discrétion envers mes compatriotes. Plus tard je m'en repentis. Car, dans quelles mains ces secrets de famille sont-ils tombés?

Ce malheureux Ogivile me dit qu'il mourait littéralement de faim et il me supplia de lui procurer quelques copies à faire au consulat, ce que je fis par pitié. On verra par la suite de ce récit, qu'il en conserva une sincère reconnaissance.



La nouvelle de la déclaration de guerre contre la Prusse arriva à Londres comme un coup de foudre. Ni la cour, ni le peuple ne s'y attendait. L'impression qu'elle produisit sur les uns et les autres est bonne à retenir.

La cour, surtout la reine Victoria, se déclara ouvertement pour la Prusse. Elle aimait cependant Napoléon III, qu'elle appelait un *good fellow*, mais elle exécrait l'impératrice. C'était une jalousie de femme : l'une était fort belle, l'autre fort laide. Il faut ajouter que la fille aînée de la reine était mariée au prince héritier de Prusse. Enfin, les Français étaient catholiques et les Prussiens protestants.

Le prince de Galles, l'hôte si choyé des Tuileries, observa une attitude expectante. La princesse, sa femme, Danoise de naissance, faisait, disait-on, des vœux pour nous.

Quant à l'armée et à la marine, tous les officiers, sans exception, nous étaient favorables et pronostiquaient publiquement notre triomphe. Notamment le duc de Cambridge, frère de la reine et généralissime de l'armée britannique.

Nous apprîmes avec un vif plaisir que le duc d'Aumale et son neveu, le duc de Chartres, avaient rapidement quitté l'Angleterre pour s'enrôler dans notre armée de combat. Ils avaient tenté de faire publiquement leur enrôlement, mais devant le mauvais vouloir qu'ils rencontrèrent dans le pouvoir impérial, ils firent cet enrôlement en cachette, le duc de Chartres sous le nom de Robert le Fort. Cette noble manière d'agir augmenta singulièrement les sympathies dont les princes d'Orléans jouissaient en Angleterre.

Les commerçants et le peuple ne voyaient dans cette guerre qu'occasions à profits; aussi le succès de l'une ou de l'autre des parties en présence leur était très indifférent.

Au consulat général, notre besogne s'aggrava considérablement. Tous les Français valides demandèrent à servir, laissant, dans la caisse de la chancellerie, leur avoir en dépôt.

Des instructions nous vinrent du ministère de la guerre, qui offraient aux insoumis la rentrée en France, sans jugements, si ceux-ci s'engageaient à servir pendant la guerre. Grand fut le nombre de nos nationaux qui profitèrent de cette faculté, et bien plus que je ne le supposais.

Nous étions assaillis, chaque jour, par une foule de fournisseurs, qui venaient nous offrir leurs produits pour l'armée et la

marine. Invariablement, je les contraignais tous à faire leurs offres par écrit que je transmettais, à Paris, au ministère compétent.

Au nombre de ces fournisseurs, je reçus la visite du chef d'une grande et importante maison de Londres. Je le connaissais pour l'avoir rencontré souvent dans un des cercles de la haute finance. Il me fit, avec beaucoup de détails, l'énumération des produits que sa maison pouvait mettre à la disposition du gouvernement français. Je lui répondis, comme aux autres, qu'il fallait me faire ces propositions par écrit, et que j'aurais soin de les transmettre à Paris. « Je n'ai pas besoin de vous dire, ajouta-t-il, Monsieur le Consul, qu'une commission de 5 pour 100 vous sera allouée par notre maison pour toutes fournitures acceptées par votre gouvernement. »

A ces mots, je me lève de mon siège et je lui dis, en le regardant fixement dans le blanc des yeux : « Apprenez, Monsieur, que les consuls de France ne reçoivent pas de commissions. Vous venez de m'insulter par vos honteuses propositions. Sortez de mon cabinet ! »

Jamais je n'ai vu un homme plus ahuri : « Comment, Monsieur le Consul, je viens vous demander un service, et vous prétendez que je commence par vous insulter. J'ignore vos usages français, mais le bon sens dit que lorsqu'on vient demander un service d'affaires à un homme, il est de toute justice qu'on l'indemnise. Veuillez, en tous cas, agréer mes excuses pour une offense que je ne comprends pas. »

Là-dessus nous nous séparâmes. Il est évident que ce commerçant, en bon Anglais qu'il était, n'a jamais pu comprendre le sentiment auquel j'obéissais en rejetant ses propositions.

La nouvelle du désastre de Sedan acheva de nous jeter dans la plus complète consternation. Qu'allait devenir notre infortuné pays?

Tout à coup, nous apprenons que Paris s'est soulevé, que l'empire a été renversé, et qu'un gouvernement sous le nom de Défense nationale s'est constitué.

A ces moments, une scène du plus haut comique se passait à l'ambassade de France, à Albert-Gate. Un individu ceint d'une écharpe rouge s'y présente et demande effrontément à parler *à La Valette*. Les huissiers terrorisés lui demandent qui il est. — Je suis, répond-il, le commissaire de la République et je viens f... dehors La Valette et sa séquelle.

On avertit l'ambassadeur qui, perdant la tête, ne sait que répondre à cet étrange visiteur. M. Tissot, plus malin, lui dit :

« Puisque vous êtes le commissaire délégué de la République, vous avez une commission, des papiers qui établissent votre qualité? — Je les attends, reprit notre homme, et mon ami Gambetta me les a promis pour ce soir. »

A ces mots, l'ambassadeur, les attachés, les huissiers se jettent sur le quidam et le reconduisent jusque dans Hay Park avec force coups de pied au bas des reins.

En rentrant dans l'ambassade, M. de La Valette s'empresse de m'envoyer la dépêche suivante : « Un individu qui se dit commissaire de la République va sans doute se présenter au consulat général, jetez-le dehors, c'est un imposteur. »

Effectivement, je vois m'arriver dans l'après-midi, le fameux Ogivile qui me conte la scène qu'il vient de faire à l'ambassade. Je le tançai d'importance et lui dis : « C'est sans doute pour me remercier de vous avoir donné du pain à manger que vous faites de semblables scènes. — Oh! monsieur le Consul, à vous, je n'aurais jamais fait cela. »

Je le perdis complètement de vue, quand, quelques mois après, je fus fort surpris de recevoir de ce même Ogivile un télégramme daté de Cherbourg, ainsi libellé : « Nommé intendant par Gambetta du camp de Cherbourg, je suis, à vous, à la mort, à la vie. »

La chute de l'empire, dans les conditions terribles où elle eut lieu, obligea les principaux chefs du parti bonapartiste à fuir à l'étranger. C'est ainsi que nous vîmes arriver successivement, à Londres, les Rouher, les Persigny, les Schneider, le duc de Gramont, le marquis de Forget, chambellan de l'empereur.

Tous ces pauvres Français se logeaient comme ils pouvaient. Le président Schneider couchait sur une espèce de tiroir que l'on tirait, chaque soir, d'un placard. Ses enfants l'appelaient la boîte du Président!

Le siège de Paris se prolongeant, la détresse de nos malheureux compatriotes s'aggravait chaque jour. Un beau matin, je vis arriver au consulat une douzaine de dames françaises, qui se dirent déléguées de toutes leurs compatriotes qui étaient en Angleterre. Je les fis introduire dans mon cabinet.

« Monsieur le Consul, me dirent-elles, vous savez que nous ne pouvons, depuis longtemps, communiquer avec Paris, et partant, en faire rien venir. Or, les ressources que nous avions emportées avec nous, sont actuellement épuisées. Vous n'allez pas, monsieur le Consul, nous laisser mourir de faim et donner, aux étrangers, le hideux spectacle d'un gouvernement qui laisse périr, dans la capitale de l'Angleterre de malheureuses femmes qui n'ont commis

d'autres crimes que de se sauver des violences des Prussiens, tandis que leurs maris et leurs frères font la guerre, en France, contre eux. »

L'argument était sans réplique. J'en sentis la justesse, aussi je leur dis, en les congédiant : « Mesdames, vous supportez depuis quelque temps le dénûment que vous me signalez. Donnez-moi trois jours, et d'ici là, j'aurai trouvé une combinaison pour vous venir en aide. »

Je passai la nuit à réfléchir, à combiner le moyen de venir en aide à ces malheureuses, dont la plupart étaient connues de moi et qui appartenaient à la bonne bourgeoisie de notre pays. Après bien des hésitations, je m'arrêtai à l'idée de m'adresser aux Rothschild. S'ils me refusent, me dis-je, la honte sera pour moi. Personne n'en saura rien.

Le lendemain matin, à la première heure, j'étais chez eux : « Messieurs, leur dis-je, je viens m'adresser à vous, dans un moment bien délicat, pour le consulat général; comme vous le savez, un nombre important de femmes françaises, appartenant, pour la plupart, à la bourgeoisie et aux meilleures familles de mon pays, se sont réfugiées en Angleterre, avec leurs filles, pour échapper aux violences des Prussiens. Hier, elles sont venues m'exposer que, ne pouvant faire venir de l'argent de Paris, par suite de l'état de siège, leurs ressources étaient entièrement épuisées. Elles me suppliaient de venir à leur secours. Malheureusement, pour les mêmes raisons, la caisse du consul comme celle du consulat général sont entièrement vides. Je viens donc vous demander s'il vous serait possible de faire, à ces dames, des avances qui vous seront certainement remboursées. — Très volontiers, Monsieur le Consul, me répondirent-ils. Vous nous indiquerez, en regard de chaque demande faite par ces dames, jusqu'à quelle somme nous devons consentir nos avances. — Messieurs, leur répondis-je, je suis on ne peut plus touché de votre générosité et de votre délicatesse, mais vos façons galantes me commandent une entière loyauté. Or je dois vous dire que le gouvernement français ne se constituera pas responsable des sommes que vous aurez ainsi avancées à ces dames; de mon côté, ma fortune personnelle ne me permet pas de prendre un engagement de cette importance. — C'est ainsi que nous l'avons compris, Monsieur le Consul, me dirent-ils, encore une fois, indiquez-nous le quantum des sommes à avancer aux Françaises et ne vous préoccupez de rien. »

Parmi mes relations anglaises, je voyais souvent une lady,

veuve d'un ancien diplomate. Elle était remarquable, non seulement par son érudition, mais encore par son intelligence très développée des errements diplomatiques.

« Avez-vous remarqué, me dit-elle à l'une de mes visites, que les dames françaises réfugiées en Angleterre, donnent, au moyen d'insertions dans le *Times*, de leurs nouvelles et de celles de leurs enfants à leurs maris qui sont enfermés dans Paris? — Oui, milady, lui répondis-je. On dit à tort ou à raison, que le *Times* entre dans Paris et c'est pour cela que ces dames donnent de leurs nouvelles espérant que le *Times* sera lu par leurs parents et leurs maris. — Oh ! je croyais que les dames françaises n'aimaient pas leurs maris !

— Et qui donc a pu vous faire accepter une si étrange conception de nos mœurs nationales?

— Vos romans, me dit-elle; ouvrez un roman français et vous y verrez le mari toujours ridicule et méprisé par sa femme, alors que l'amant seul est intéressant.

— C'est vrai, Madame, c'est bien le thème de nos romans, en général, mais ce ne sont que des romans; dans la vie privée, nos mœurs sont des plus honorables. C'est le contraire de l'Angleterre où les romans sont chastes et les mœurs mauvaises. »

La belle comprit et ne répliqua rien.

Vers cette époque, M. Thiers, avec un patriotisme digne de tous éloges, entreprit une tournée en Europe, pour gagner des alliés à notre infortuné pays. Il commença par l'Angleterre.

Jamais je n'oublierai son arrivée à la station de Charing-Cross. Nous étions tous là en uniforme, tremblants de froid, à cinq heures du matin, par une température glaciale, attendant l'illustre vieillard. Quand le train eut stoppé, nous nous précipitâmes au-devant de lui, son état d'accablement et de prostration nous frappa. Il nous raconta qu'il venait, par miracle, d'échapper à une collision de trains qui s'était produite entre Tours et Blois. Mme Thiers et Mlle Dosne, avec un zèle, une tendresse bien touchante, lui prodiguaient leurs soins, le forçant à mettre châles sur couvertures pour qu'il pût échapper au froid.

Dès le lendemain, M. Thiers entreprit ses visites à la reine et à ses ministres, mais il ne reçut que de bonnes paroles et il fut obligé de quitter l'Angleterre sans engagement sérieux.

... Enfin, des jours moins tristes, moins remplis d'angoisse, finirent par luire dans notre malheureuse patrie. M. Thiers vint à bout de la Commune. Un gouvernement d'ordre succéda à l'anarchie que

nous subissions avec tant de honte et d'horreurs depuis si longtemps.

A ce moment, la curiosité des Anglais de toutes les classes se trouva très excitée par le désir de voir les ruines que la Commune et la guerre avaient amoncelées en France et surtout à Paris. Ils partirent en grand nombre pour le continent, assiégeant le consulat général pour le visa de leurs passeports. Dans les graves circonstances actuelles, je me fis un devoir de ne déléguer à personne ma signature et de signer moi-même tous ces passeports. Ce fut non seulement un travail fastidieux, mais extrêmement absorbant, car il y eut des journées où j'en délivrai des centaines.

M. Thiers, avec un grand sens politique, nomma aux ambassades les chefs des grandes familles de France. Il relevait ainsi, devant les gouvernements monarchiques, le prestige de la République naissante et la faisait accepter sans difficultés par eux.

Dans ces choix d'ambassadeurs, l'Angleterre fut favorisée en la personne du duc Albert de Broglie, fils du ministre illustre de la monarchie de Juillet : M. de Broglie s'était fait remarquer, comme chef de l'opposition libérale, sous l'Empire, par sa très grande érudition et ses profondes connaissances de l'économie politique. Historien consciencieux et savant, il était devenu le correspondant, sinon l'initiateur, de toutes les revues scientifiques et littéraires de l'époque.

Aussi son arrivée à Londres fit-elle sensation. En outre de ses éminents mérites, M. le duc de Broglie parlait et écrivait l'anglais comme un Anglais; de plus, il était le fils d'une protestante. Il avait donc tous les atouts dans son jeu pour réussir en Angleterre.

La cour et la reine Victoria, comme tous les membres de son gouvernement, lui firent le plus chaleureux accueil. Malheureusement, son extrême timidité, — si extraordinaire chez un homme de cette valeur, — lui fit beaucoup de tort. On prit pour de la morgue et de la hauteur ses manières réservées qui ne venaient que d'une hésitation naturelle et surtout de la crainte de ne pas assez bien faire.

Souverainement bon pour tous, il témoignait, pour l'Empire et ses partisans, d'une aversion peut-être excessive, surtout en Angleterre, où Napoléon III, malgré ses fautes et peut-être aussi à cause de ses malheurs, avait conservé de chaudes amitiés.

La réception qui lui fut faite à Londres, à son retour de captivité en Allemagne, en fut une preuve éclatante. A peine l'impératrice Eugénie se fut-elle portée au-devant de lui et l'eut em-

brassé publiquement sur la passerelle qui allait du bateau au quai, il y eut dans la foule des assistants une émotion si vive qu'il fut littéralement porté en triomphe. Le lendemain, tous les journaux de toutes les opinions célébrèrent ses mérites et nous malmenèrent, nous autres Français, de la plus belle façon.

L'ambassadeur vint au consulat général me rendre la visite officielle que je lui avais faite. Il était accompagné de M. Gavard, son premier secrétaire, et de ses fils.

Je priai le duc de Broglie de s'asseoir dans mon fauteuil et ses compagnons sur des sièges, à sa suite. Puis, je fis monter le personnel du consulat, que je lui présentai nominativement.

Ces présentations terminées, il me dit : « Vous recevez le *Times* dans la City plus tôt que nous dans le West-End? — Oui, Excellence, voilà celui qui vient d'arriver. » Prenant alors de mes mains ce journal, le duc de Broglie se mit à lire à haute voix l'article concernant la France, comme s'il lisait du français.

Nous fûmes dans l'admiration, et, au nom de tous, je le lui exprimai en termes chaleureux. Il me répondit que ses fils pouvaient en faire autant; ce qu'ils firent, vraiment, avec une facilité admirable.

A ce moment, un consul général fut nommé à Londres. Je lui remis le service et rentrai en France.

Mon émotion fut bien vive en voyant, dès le passage par Amiens, la gare occupée par les Prussiens; elle ne fit que grandir à la vue de ce Paris que j'avais laissé si beau, si riant, couvert, à ce moment, de ruines fumantes. Ce magnifique palais des Tuileries, où j'avais tant dansé, brûlé, calciné par le feu du pétrole!

Quand donc, nous Français, comprendrons-nous qu'il faut, sinon nous aimer les uns les autres, au moins nous supporter et ne jamais toucher aux monuments, aux objets qui sont une gloire commune à tous.

C[te] DE BONFILS.

LES LÉVIATHANS

DE LA NAVIGATION MARITIME MODERNE

Tout le monde connaît, au moins dans ses grandes lignes, l'histoire de cet immense navire construit, il y a maintenant plus de cinquante ans, par cet ingénieur de génie qu'on appelait Brunel, et que les guerres civiles de la France avaient fait Anglais, alors que sa famille, son père même étaient Français.

Ce Léviathan, comme on l'a appelé quelque temps, ce *Great Eastern*, pour employer le nom sous lequel il fut le plus connu, long de plus de 207 mètres, large de 25, deux fois plus long, par conséquent, que les plus beaux vapeurs de son époque, pesant sept fois le poids d'un de ces steamers, renfermant une machinerie qui représentait une puissance quadruple, était venu bien longtemps avant son heure : on ne put guère l'employer qu'à poser des câbles télégraphiques, car il n'existait pour ainsi dire pas un port assez profond pour le recevoir, et il passa misérablement son existence presque inutilisé. Bien plus même, durant près de cinquante années, tous les ingénieurs des constructions navales, les compagnies de navigation, les armateurs ont continué de considérer la tentative de Brunel comme une folie; et bien que, depuis 1853, les dimensions, la puissance, le déplacement (autrement dit le poids), la puissance des machines n'eussent cessé de croître pour les nouveaux vapeurs que l'on mettait en service, principalement sur ces lignes des Etats-Unis où le progrès se faisait sentir plus que partout ailleurs, cependant on se figurait que jamais on n'en viendrait pratiquement à construire et à exploiter des géants de la taille de la création géniale de Brunel.

Aujourd'hui, ces proportions gigantesques sont dépassées, et de beaucoup; de jour en jour l'audace des constructeurs devient plus grande, en même temps que le succès des navires déjà mis en service encourage dans cette voie la mise à flot de navires aux

proportions énormes, renfermant dans leurs flancs une véritable usine de force motrice qui efface, par sa puissance, à peu près tout ce qu'on rencontre à terre; on en arrive à considérer comme toute naturelle une coque qui a un quart de kilomètre de long, et ce n'est plus seulement aux voyageurs pressés et consentant à payer cher leur passage, qu'on offre des steamers traversant l'Atlantique à toute vitesse, mais encore on met à la disposition des bourses modestes, des pauvres émigrants, des transatlantiques effectuant cette traversée à une allure qui fait honte aux navires les plus rapides remontant seulement à quelques années; et, grâce à ces paquebots portant plus de 28 millions de kilos de marchandises, celles-ci traversent maintenant la mer à une allure bien supérieure à celle même de beaucoup des steamers à passagers appartenant encore aux flottes de maintes grandes compagnies.

Le mouvement de transformation des transports maritimes est actuellement dans son plein, et il est d'autant plus intéressant et important de le suivre, que nous sommes, nous autres Français, fort en retard à ce point de vue, en dépit des subventions par lesquelles nous avons cru assurer une vitalité nouvelle à notre marine de commerce, et la mettre à même de suivre le progrès, sinon de le diriger.

L'Exposition de 1900 a été une date caractéristique dans cette évolution de la navigation maritime; le pavillon de la marine marchande allemande, dont le souverain lui-même avait tenu à diriger, peut-on dire, l'installation, renfermait, sous forme de petit modèle, tout ce que l'on avait fait de mieux et de plus gigantesque en matière de paquebot transatlantique : c'était le *Deutschland*, qui avait jeté la stupéfaction même dans les milieux maritimes anglais, parce qu'on avait osé dépasser dans sa construction les proportions du *Great Eastern*, de 1 mètre seulement, il est vrai, et qu'une Compagnie transatlantique n'avait pas craint de mettre en service un navire plus grand que le fameux *Kaiser Wilhelm der Grosse*, de la Compagnie Norddeutscher Lloyd, autrement puissant lui-même que la *Lucania*, orgueil suprême de la flotte transatlantique britannique. On avait voulu demeurer convaincu, en Angleterre, que l'on ne pouvait pas, commercialement et financièrement, aller plus loin que n'avaient été les compagnies anglaises, que des paquebots comme le *Kaiser Wilhelm der Grosse* ne pouvaient donner une exploitation fructueuse, pécuniairement parlant, et qu'il devait en être bien autrement encore du *Deutschland*. Et, se maintenant dans une expectative sceptique, mais aussi quelque peu jalouse, les armateurs et les constructeurs anglais avaient renoncé temporairement à lutter avec l'Allemagne

dans la construction des paquebots énormes, au moins en tant que ces navires devaient suivre les errements qui s'étaient imposés jusqu'ici, dépasser en vitesse, et par conséquent en puissance de machines, les unités mises antérieurement à flot par les concurrents.

Et c'est ainsi que, tandis que l'Allemagne étonnait non seulement les visiteurs de l'Exposition de 1900, mais aussi le monde maritime tout entier par le *Deutschland*, ses 36 000 chevaux-vapeur de puissance, son allure de marche de 23 nœuds et demi, la Grande-Bretagne attirait beaucoup moins de monde à son Exposition spéciale, où elle montrait pourtant un bateau exceptionnel par ses dimensions absolues, l'*Oceanic*, long de plus de 214 mètres; ce superbe spécimen, il est vrai, ne comportait qu'une machinerie d'une puissance totale de 27 000 chevaux, parce qu'il ne devait point dépasser une allure de 20,7 nœuds, et qu'en fait, en service, on comptait le faire marcher à 20 nœuds à peu près. En osant construire une coque dépassant de 6 mètres la longueur du *Deutschland*, dépassant même les proportions du *Great Eastern*, la Grande-Bretagne semblait dire, et avait bien eu cette intention, qu'il était facile à ses constructeurs de suivre les constructeurs allemands dans la voie où ils s'étaient engagés, mais que c'était la folie, et que l'Angleterre entendait bien ne pas pratiquer ces vitesses ruineuses pour les compagnies qui les tentaient.

Assurément cette vitesse de 20 à 21 nœuds dont nous venons de parler pour l'*Oceanic* aurait été considérée, quelques années auparavant, comme une allure vertigineuse susceptible de satisfaire toutes les ambitions et les désirs des voyageurs les plus pressés; et nous pourrions ajouter que le plus beau transatlantique de notre flotte française ne la dépasse guère. Mais cela en partie à cause des conditions déplorables d'accès qu'offre notre port du Havre. Quoi qu'il en soit, c'était comme une déchéance au point de vue de l'amour-propre des compagnies de navigation et des armateurs anglais que de se limiter à cette vitesse. Il y avait, en effet, sept années environ que les chantiers britanniques avaient mis à flot la *Lucania* et la *Campania*, leurs derniers paquebots à grande allure. Et, dans une communication à une société scientifique de Glasgow, un ingénieur spécialiste bien connu, M. Caird, n'a pas craint de dire que cette situation avait été une source de regrets et même d'humiliation pour la Grande-Bretagne.

Cependant, bien qu'ils ne s'en rendissent pas pleinement compte, les constructeurs et armateurs anglais s'étaient engagés

dans une voie nouvelle et particulièrement féconde en lançant l'*Oceanic*, et en créant une classe spéciale de grands steamers, qui transportent à la fois une importante cargaison et un nombre considérable de voyageurs, à une allure en réalité extrêmement rapide par rapport à celle qui était demeurée la règle pour les cargo-boats, c'est-à-dire pour les vapeurs faisant plus particulièrement le trafic des marchandises.

Tandis que la Grande-Bretagne « marquait le pas » en matière de navigation maritime, elle qui jusqu'alors avait toujours pris la tête et conservé jalousement sa suprématie, les Allemands ne se montraient point satisfaits encore des résultats obtenus; ils demeuraient convaincus que la vitesse s'imposait de plus en plus dans la vie moderne, en dépit des augmentations disproportionnées de dépenses qu'elle entraîne; et, si la concurrence ne se faisait plus entre les compagnies anglaises et les compagnies allemandes, elle se poursuivait du moins sous pavillon allemand, entre les deux puissantes compagnies que tout le monde connaît de nom, la compagnie Hamburg-Amerika d'une part, et, d'autre part, le Norddeutscher Lloyd. Et si la première avait lancé le *Deutschland* pour éclipser le fameux *Kaiser Wilhelm der Grosse*, la seconde voulut obtenir avec le *Kronprinz Wilhelm* des vitesses au moins comparables à celles du magnifique bateau de la compagnie hambourgeoise américaine. Le *Kronprinz Wilhelm* constituait à tous égards un progrès des plus remarquables sur le *Kaiser Wilhelm der Grosse*, qu'on commençait du reste à trouver quelque peu démodé, tout simplement parce qu'il datait de trois années; sa longueur était très sensiblement supérieure à celle de ce dernier, son tirant d'eau également, et surtout sa machinerie disposait d'une puissance de 6000 chevaux-vapeur de plus. Enfin on avait essayé d'obtenir des résultats aussi brillants qu'avec le *Deutschland*, en donnant au nouveau navire une longueur un peu plus faible, qui n'était que de 202 mètres à peu près, au lieu de 208 mètres et plus. La coque n'arrivait finalement à déplacer que 21 300 tonneaux, ce qui signifie tout simplement qu'elle avait un poids de 21 300 tonnes, exactement égal, suivant la loi qui a contribué à rendre célèbre Archimède, au volume d'eau qu'elle déplace. (D'où le nom de déplacement.) Par le fait même de ses dimensions relativement plus faibles, tout en demeurant gigantesque, le nouveau transatlantique avait pu coûter un peu moins cher de construction; mais, pour lui faire donner la vitesse qu'on désirait atteindre, il fallait loger dans ses flancs des machines tout aussi importantes que celles du *Deutschland*, représentant par conséquent la même puissance de 36 000 chevaux-vapeur.

Saisissons d'ailleurs cette occasion de faire remarquer que les grandes vitesses sont d'autant plus difficiles à réaliser qu'il s'agit d'un bateau de plus petites dimensions : et, sans que nous développions un point de vue beaucoup trop technique, la chose se saisit assez aisément. La capacité intérieure de la coque augmente bien plus vite que ses dimensions en longueur et en largeur, et, par conséquent, dans un bateau de fortes proportions, on dispose d'un espace relativement bien supérieur, pour installer la véritable usine de force motrice qui est nécessaire au fonctionnement des doubles hélices dont sont munis les navires modernes.

Quoi qu'il en soit, et tout en marchant à une allure qui atteignait et dépassait constamment 23 nœuds, le *Kronprinz Wilhelm* ne satisfaisait pas complètement ses armateurs, en ce sens qu'il ne faisait pas oublier les hauts faits du *Deutschland*, qui continuait de donner au moins 23 nœuds et demi, un peu par tous les temps, et qui attirait à lui les voyageurs affamés de vitesse, en même temps qu'il constituait une réclame des plus effectives pour sa compagnie. Aussi le Norddeutscher Lloyd résolut-il de faire mieux, et de dépasser complètement sa concurrente. Pour cela, il était nécessaire de donner au nouveau paquebot projeté des proportions très sensiblement supérieures à tout ce qu'on avait fait jusqu'ici, afin de lui permettre d'atteindre ainsi, et suivant ce que nous avons dit, une vitesse régulière dépassant toutes celles qui avaient encore été obtenues.

Ces desiderata ambitieux ont été réalisés par le *Kaiser Wilhelm II*, qui constitue à l'heure actuelle le géant des paquebots à grande vitesse, mais à grande vitesse seulement, ainsi que nous le verrons; et, du reste, le moment est maintenant peu éloigné, où cette vitesse pourtant si élevée sera à son tour dépassée et comme effacée par celle des nouveaux transatlantiques que la Grande-Bretagne se prépare à construire, pour reprendre son ancienne suprématie sur les mers. On comprend néanmoins que, en dépit de cette concurrence qui s'annonce déjà triomphalement, il est curieux de jeter un coup d'œil sur ce qu'on peut encore considérer comme le plus admirable produit de l'art des constructions navales, effaçant même à toutes sortes d'égards ce *Deutschland* qui excite si légitimement l'admiration des profanes comme des techniciens.

Le *Kaiser Wilhelm II* a été construit, pour le compte du Norddeutscher Lloyd, à Stettin, par les chantiers Vulcain, ceux-là mêmes qui ont construit les divers autres grands paquebots allemands que nous avons cités antérieurement, chantiers qui ont aujourd'hui une réputation universelle bien méritée pour les pro-

grès qu'ils ont fait faire à la construction et à la navigation maritimes. La longueur totale de ce paquebot n'est pas de moins de 215m,45, c'est-à-dire qu'il fait oublier cet enfant né trop tôt que nous avons appelé le *Great Eastern*. Il offre d'ailleurs une toute autre forme, précisément par suite de la vitesse qu'on veut et qu'on peut donner maintenant aux transatlantiques, et, pour une longueur supérieure à celle du bateau de Brunel, il présente une largeur bien plus faible, qui ne dépasse pas 21m,94 : cela donne de la finesse à la coque, elle peut filer plus vite, creuser plus aisément son chemin dans la masse liquide qui l'entoure. Un chiffre va faire saisir l'énormité des proportions de ce navire, peut-être mieux que ceux de sa longueur et de sa largeur; le creux de ce paquebot est de 13m,46 au-dessous du pont supérieur, ce qui signifie que ce pont (nous n'entendons même pas les ponts légers où les passagers peuvent se promener) est de 13m,46 au-dessus de sa quille; on pourrait, par conséquent, loger une maison de trois étages et un rez-de-chaussée dans l'intérieur de la carène, sans qu'elle atteigne le pont principal du navire; et quant au pont-promenade, qui est disposé au-dessus des parois latérales pleines du paquebot, et qui contribue à former ce qu'on nomme les superstructures, il ne se trouve pas à moins de 16 mètres au-dessus de la quille. Bien entendu ce nouveau bâtiment de la flotte allemande effaçait complètement l'*Oceanic*, et devait humilier encore bien plus l'Angleterre, puisqu'il présentait des proportions sensiblement supérieures à celles du plus grand steamer portant pavillon anglais, en même temps qu'il marchait à une allure vertigineuse : la Compagnie allemande n'avait pas craint de faire tous les sacrifices nécessaires, d'installer une machinerie formidable à bord de son nouveau-né, pour lui imprimer une de ces vitesses que les armateurs anglais déclaraient devoir être infailliblement ruineuses pour les compagnies qui tenteraient de les pratiquer.

Si nous examinons de plus près la coque de ce *Kaiser Wilhelm II*, nous constatons que son immense carène, jusqu'à la partie supérieure de ses parois pleines, est partagée en quatre étages, par autant de ponts : cette subdivision s'impose sur cette hauteur de plus de 13 mètres dont nous venons de parler, et c'est sur ces ponts superposés que se trouvent une partie des aménagements mis à la disposition des passagers, ou les emplacements destinés aux rares marchandises que prennent des navires de cette vitesse, ou encore les chaudières, les machines chargées de propulser le bateau. Mais on a suivi à bord du *Kaiser Wilhelm II* la pratique, constante aujourd'hui, qui consiste à

disposer au-dessus du pont principal, lequel formait le pont vraiment supérieur des bateaux d'autrefois, une série de superstructures qui portent des cabines de luxe prenant directement jour et lumière au plein air, des salons offrant ce même avantage, et aussi des promenoirs présentant un grand développement et se trouvant à une hauteur suffisante au-dessus du niveau de la mer pour que les vagues ne puissent guère qu'exceptionnellement y atteindre. C'est ainsi qu'à bord du paquebot dont nous parlons, il existe deux ponts-promenades superposés, avec les aménagements que nous venons d'indiquer brièvement, dominés encore par un pont léger spécial où sont installées les embarcations de sauvetage, et aussi, à l'avant, par la passerelle et la chambre où se tiennent le commandant, les hommes de barre et de veille surveillant de haut la mer et les surprises qu'elle ménage parfois. Pour donner idée de la hauteur à laquelle s'élèvent ces superstructures, nous dirons que le commandant, sur sa passerelle, se trouve à plus de 21 mètres au-dessus du niveau de l'eau, si bien que par tous les temps à peu près il est à l'abri des paquets de mer qui déferlent sur le navire.

Bien entendu, toutes précautions sont prises pour donner une sécurité aussi absolue que possible à ceux qui s'embarquent sur un steamer de ce genre : les armateurs sont intéressés à préserver par tous les moyens une construction pareille, qui vaut quelque 20 millions, et dont la perte serait d'un effet déplorable sur la clientèle de la Compagnie à laquelle elle appartient. C'est du reste un des avantages de ces immenses navires, qu'ils peuvent tout naturellement offrir plus de sécurité à ceux qui se confient à eux : non pas parce qu'ils sont de dimensions énormes, et que, dans une collision, ils écraseraient plutôt qu'ils ne se laisseraient écraser (on ne peut jamais être sûr de pareille chose dans les hasards d'une rencontre); mais parce que leur coque peut se partager aisément, sans qu'il en résulte aucune gêne, en compartiments étanches multiples qui localisent l'envahissement de l'eau; si même quelques compartiments sont envahis à la fois, le navire ne cesse point pour cela de flotter et de porter sa cargaison de vies humaines. Et le fait est que le *Kaiser Wilhelm II* est muni d'abord d'un double fond, divisé en vingt-six compartiments, qui ne craint guère le choc avec des roches sous-marines, et, en second lieu, de seize cloisons étanches qui le partagent en dix-sept compartiments; et le bateau pourrait continuer de flotter, ainsi que nous le disions, lors même qu'une collision serait venue lui ouvrir le flanc sur la longueur de deux compartiments, ce qui est chose rare. Bien plus, les machineries ne sont pas partagées

seulement en deux compartiments transversaux, elles comportent aussi une cloison longitudinale suivant l'axe du navire, de sorte que, si les deux compartiments étaient défoncés latéralement par un choc, tout un côté de ces machineries demeurerait complètement préservé de l'eau ; le voyage, par suite, pourrait être continué avec un seul jeu de machines, chaque groupe de machines, dans un paquebot de ce genre, commandant naturellement une hélice. Cette adoption des hélices doubles est justement une des sécurités que donnent ces grands navires.

Cet admirable transatlantique peut recevoir à son bord 1900 voyageurs, la population, pour ainsi dire, d'une petite ville, dont 775 de première classe, 343 de deuxième ; la traversée de l'Atlantique s'accomplit à l'allure, extraordinaire vraiment, de 24 nœuds, ce qui revient sensiblement à 44 kilomètres à l'heure : ce n'est sans doute pas comparable à la marche de nos trains rapides, mais il faut tenir compte de la résistance énorme que l'eau oppose au déplacement du navire, quand on veut assurer ce déplacement à une allure rapide. Toutes les installations de la première classe sont d'un luxe rare, et, sans parler des salons magnifiques, nous signalerons notamment, pour les voyageurs d'exception (et sans parler des deux chambres impériales), huit appartements de luxe avec chambre à coucher, salon et salle de bain, et aussi huit cabines possédant leur propre salle de bain. Quant à la seconde classe, elle jouit ici d'avantages qui ne lui sont généralement pas réservés sur les transatlantiques ordinaires. Mais la place est précieuse à bord d'un navire dont les dépenses de construction et de marche sont particulièrement élevées, par suite des installations propulsives monstres qu'il lui faut, et c'est pour cela que le prix de passage coûte très cher, et que la surface des cabines est rigoureusement mesurée, qu'on retrouve un peu ici cet encombrement qui a toujours été caractéristique de la vie à bord d'un navire. Pour actionner chacune de ces hélices dont nous parlions tout à l'heure, il faut un groupe de machines, composé en fait de deux machines fonctionnant en collaboration, et représentant chacune plus de 10,000 chevaux de puissance ; cela donne en tout 40 000 chevaux[1]. Ces engins sont à quadruple expansion, du type le plus perfectionné qui existe, et certains de leurs cylindres ont un diamètre de 2m,85, bien plus, par conséquent, que le diamètre de la chaudière des plus grosses locomotives que nous voyions circuler sur nos voies ferrées. Pour leur

[1] Ce chiffre est dépassé en service, et l'on arrive à la puissance totale de 44 000 chevaux.

fournir la vapeur, il a été nécessaire d'installer dans les flancs du bateau 19 chaudières chauffées par 124 foyers, dont le tirage est assuré par des tuyaux de 40 mètres de haut et de 5 mètres de diamètre. Et, en dépit des perfectionnements apportés aux machines modernes, pour « nourrir » l'appétit dévorant de ces foyers et faire tourner à bonne allure les hélices de près de 7 mètres de diamètre, qui ont mission de propulser le navire, il faut brûler tous les jours plus de 630 000 kilos de charbon!

C'est là le côté faible de ces navires à grande vitesse : leur consommation de combustible, qui est considérable par suite de la puissance motrice dont il faut les doter. Les techniciens ont mis cette vérité en une formule que nous ne citerons pas, mais nous pouvons aisément, par des exemples, faire comprendre la chose. Sans parler d'un géant comme le *Kaiser Wilhelm II*, prenons un paquebot de belles dimensions, et nous verrons que, pour marcher à une allure de 10 nœuds, il lui suffit d'une puissance de machines de 2200 chevaux environ; si l'on veut porter cette allure seulement à 14 nœuds, il faut tout de suite 6000 chevaux, puis 10 700 pour marcher à 17 nœuds, 17 500 pour 20 nœuds, et enfin, pour arriver à 24 nœuds, c'est une force motrice de bien près de 30 000 chevaux, dont le navire devrait disposer. Et il va de soi que chaque cheval-vapeur qui travaille de façon continue à faire tourner l'hélice ou les hélices, dévore le charbon avec encore plus d'appétit qu'un cheval en chair et en os ne dévore le foin et l'avoine. Il est bon de voir aussi combien les dépenses de construction sont augmentées au fur et à mesure que s'accélère la vitesse de marche, par suite de la double obligation où l'on se trouve de construire des coques de plus en plus grandes, afin d'y loger des usines de force motrice de plus en plus considérables elles-mêmes. Quand on se contentait de vitesses de 15 nœuds, comme vers 1875, un paquebot ne coûtait guère plus de 5 millions de francs, — ce qui est d'ailleurs respectable. Du jour où, comme en 1889, on a voulu marcher à 20 nœuds, on a dû payer 8 à 10 millions pour la construction d'un transatlantique; cinq années plus tard, on atteignait le chiffre de 14 millions pour obtenir une allure de 22 nœuds, et maintenant le coût d'un navire filant à 23 nœuds dépasse 17 millions, et celui d'un bateau de 24 nœuds dépasse 21 millions de francs. C'est donc un capital formidable qu'engage une compagnie de navigation en faisant naviguer un navire à pareille vitesse, et il faut que les prix de passage payent les intérêts et l'amortissement de ce capital, en même temps que les dépenses de combustible et autres qu'entraîne naturellement l'exploitation du bateau. Et tout cela, avec

les frais de nourriture des voyageurs, les salaires de l'équipage et tout le reste, représente bien une dépense de quelque 300 000 fr. pour une traversée de moins de six jours.

Cela n'empêche pas, du reste, une telle exploitation de « payer », pour employer le terme anglais, si expressif dans sa brièveté : nous pourrions montrer les comptes annuels des grandes compagnies de navigation allemandes se traduisant régulièrement par un dividende fort satisfaisant pour leurs actionnaires, bien qu'elles ne touchent que des subventions postales assez modestes ; on a bien dit que c'étaient leurs navires ordinaires qui compenseraient les pertes qu'entraînerait l'exploitation de leurs géants, mais les calculs ont été établis et ont prouvé qu'il n'en est rien ; et si d'ailleurs le Norddeutscher Lloyd a lancé son *Kaiser Wilhelm II*, c'est qu'il avait constaté les résultats favorables donnés par les autres grands paquebots qui l'avaient précédé. Dans la saison active, toutes les cabines de ces « lévriers de l'Océan » sont retenues à l'avance, et même au delà des places offertes ; pendant la mauvaise saison, les quatre cinquièmes de ces places sont encore occupées, et le navire couvre toujours pour le moins ses frais.

Aussi ne va-t-on pas s'arrêter dans cette voie des navires gigantesques [1], et le *Kaiser Wilhelm II* lui-même sera dépassé avant peu, cette fois sous pavillon anglais. Les armateurs britanniques se sont ressaisis et vont rentrer dans l'arène nautique pour la construction et l'exploitation de transatlantiques à très grande vitesse : il est vrai que la lutte leur est facilitée par le concours effectif et pécuniaire que le gouvernement prête à la compagnie Cunard pour le lancement des deux steamers destinés à éclipser la gloire des paquebots allemands. Chose surprenante dans un milieu anglais, mais qui s'explique par le trouble que les préoccupations militaires et impérialistes sont venues jeter dans les esprits, à la suite de la malheureuse guerre du Transvaal, la compagnie Cunard, arguant de la prétendue impossibilité qu'il y a d'exploiter fructueusement des navires à très grande vitesse, prétextant aussi des services que peuvent rendre des navires de ce genre, en cas de guerre, comme croiseurs auxiliaires, est parvenue à se faire accorder une subvention énorme et une avance presque sans intérêts pour les dépenses de construction. Nous n'insisterons pas sur ce côté de la question, si intéressant qu'il soit au point de vue économique. Il est certain que l'on ne

[1] Le Lloyd vient de commander au chantier Vulkan un nouveau transatlantique, le *Krouprinzessin Cecilie*, qui est identique au *Kaiser Wilhelm II*, sauf des améliorations de détail.

pouvait s'en tenir longtemps aux dimensions pourtant énormes du *Kaiser Wilhelm II*, et que le progrès s'impose de façon continue en la matière, comme en toutes autres; c'est donc dire dès maintenant qu'on dépassera de même les proportions qu'on va donner aux nouveaux « cunarders », aux paquebots gigantesques s'il en fut jamais qui sont en achèvement dans les chantiers anglais.

C'est à la suite d'une longue étude faite par le comité militaire des croiseurs auxiliaires que la compagnie Cunard, pour assurer à la marine marchande britannique la suprématie en matière de vitesse, s'est engagée, moyennant la subvention à laquelle nous avons fait allusion, à construire deux paquebots capables de maintenir une vitesse moyenne minima de 24 à 25 nœuds par temps moyen; on peut dire que la vitesse ne devra jamais tomber au-dessous de 24 nœuds et demi, et, en fait, on cite déjà ces navires comme des « transatlantiques à 25 nœuds », désignation qu'ils mériteront certainement en pratique. On comprend immédiatement ce que représente cette augmentation de vitesse d'un nœud, par rapport au dernier bateau allemand, quand on se rappelle ce que nous disions de l'accroissement de puissance nécessaire pour obtenir une légère accélération de l'allure.

Le coût de chacun des nouveaux cunarders, car il y en aura deux semblables, est évalué à 32 millions et demi de francs, ce qui montre ce que coûte la grande vitesse à la mer. Et prix relativement modeste encore : on n'arrive à ce résultat qu'en adoptant ces moteurs à vapeur de création récente, si précieux à tous égards, qu'on nomme les turbines; grâce à eux, on économise sur le poids et par conséquent sur le coût des navires; on peut même dire qu'il aurait été difficile de placer à bord des bateaux que projette la compagnie Cunard, les machines ordinaires à mouvements alternatifs et à pistons qui auraient donné la puissance de 70 000 chevaux indispensable pour leur imprimer l'allure voulue. Et, à ce propos, faisons remarquer que cette puissance de 70 000 chevaux correspond à la force totalisée de 70 des plus grosses locomotives perfectionnées actuelles. Ces chiffres sont formidables, même par comparaison avec ceux que nous avons fournis pour le grand paquebot allemand, si formidables qu'il faut répartir cette puissance motrice entre quatre hélices, possédant chacune son groupe de turbines : autrement chaque arbre d'hélice, chaque arbre de couche, comme on dit, aurait eu à subir un effort trop considérable pour la résistance du métal.

La construction des nouveaux transatlantiques s'achève; ils sont déjà baptisés virtuellement, prenant le nom de *Lusitania* et *Mauritania*, et voici (autant que la compagnie Cunard a bien

voulu nous renseigner) leurs surprenantes caractéristiques : la longueur en sera de 239^{m},50 pour une largeur de 26^{m},82. Le déplacement (rappelons que cela signifie le poids du bateau), sera de 43 600 tonnes, l'avant du bateau s'élèvera à une hauteur de plus de 13 mètres au-dessus de l'eau, tandis que le sommet des cheminées des chaudières se trouvera à une hauteur de 51 mètres à peu près au-dessus de la quille. Ajoutons enfin que ces navires ne pourront fréquenter que les ports où ils rencontreront une profondeur de plus de 11 mètres, eu égard à leur tirant d'eau qui sera de 10^{m},50, et qu'enfin leurs chaudières brûleront quotidiennement 1 million de kilos de combustible!

Mais ce qu'il y a de bien remarquable dans ce mouvement qui pousse à construire et à employer des bateaux de plus en plus rapides, et par conséquent de plus en plus grands, c'est que le même phénomène économique commence de se manifester pour les cargo-boats, pour les bateaux destinés au transport des marchandises. Il ne fallait évidemment pas, pour eux, songer à pratiquer les mêmes allures que pour ce qu'on nomme couramment les transatlantiques, les navires à passagers : et le fait est que, à bord de ceux-ci, étant donnée la place formidable occupée par les chaudières et les machines gigantesques nécessaires pour assurer des vitesses de 23, 24 nœuds et plus, et aussi par le combustible devant alimenter ces chaudières, on peut dire qu'il n'y a pas de place du tout pour la cargaison. Et cependant, à notre époque, la vitesse des transports s'impose pour les marchandises elles-mêmes, quoique évidemment dans les limites où cette vitesse ne coûtera pas trop cher, afin qu'elle n'entraîne pas un prix de transport, un fret prohibitif pour la plupart des cargaisons. Nous devons dire, du reste que, jusqu'à ces dernières années, on était demeuré convaincu que des allures de 13 à 14 nœuds, de 24 à 25 kilomètres à l'heure, étaient le maximum qu'on pût espérer réaliser dans de bonnes conditions économiques pour les cargaisons; et c'était même considéré par beaucoup de gens comme un maximum non désirable à atteindre. Mais actuellement toute une évolution se fait en la matière, et elle est d'autant plus intéressante qu'elle se manifeste elle aussi par la construction de navires géants, qui, tout en marchant moins vite, comme de juste, sont aussi curieux dans leur genre et, à coup sûr, aussi caractéristiques de l'époque à laquelle nous vivons que les *Kaiser Wilhelm II* ou les nouveaux « cunarders ».

Le phénomène est double, en ce sens qu'on s'est mis à adopter des proportions de plus en plus considérables pour les cargo-boats, en employant le mot qui appartient aujourd'hui à toutes les

marines du monde; et que, comme conséquence logique du reste, on a renoncé aux allures lentes dont nous avons parlé, pour donner à ces puissants bâtiments des vitesses susceptibles de faire envie à bien des paquebots à passagers de lignes mal desservies. Il n'est pas utile d'être grand clerc dans les questions industrielles et commerciales, pour savoir que les frais généraux sont proportionnellement beaucoup moins élevés dans les vastes entreprises que dans les petites, et il se passe quelque chose d'analogue pour les grands cargo-boats par rapport aux plus petits; c'est ainsi que la puissance motrice nécessaire pour faire marcher un navire à 17 nœuds, par exemple, est proportionnellement beaucoup moins élevée pour un cargo-boat de 200 mètres de long que pour un autre de 150. Et un chiffre précisera cette idée primordiale : un bateau susceptible de porter 5 000 tonnes de cargaison exigera une machine de 3 500 chevaux pour marcher à cette allure de 13 nœuds, que l'on considérait ces temps derniers encore comme normale; il suffira de 7 000 chevaux tout au plus pour animer de la même vitesse un autre bateau qui pourra transporter simultanément 15 000 à 16 000 tonnes. Il va sans dire que, à même allure, ce second navire peut faire payer un fret bien plus bas que le premier, et qu'il n'en exigerait certainement pas un plus élevé pour effectuer les transports à une allure considérablement accélérée. C'est là le secret de la réussite des immenses cargo-boats qu'on lance de jour en jour en plus grand nombre; c'est l'observation de cette vérité à la fois technique, économique et commerciale qui a amené les armateurs à considérer que l'exploitation de ces bateaux devait être fructueuse et répondre à de vrais besoins. Mais nous devons dire qu'ils se sont assurés un nouvel élément de succès en ne les consacrant pas uniquement au transport des marchandises, en en faisant des bateaux mixtes, pour lesquels on a créé le nom d' « intermédiaires », ces cargo-boats à passagers s'étant suffisamment multipliés pour qu'on ait éprouvé le besoin légitime de leur donner un nom collectif. Ces cargo-boats intermédiaires, qui circulent le plus souvent à une allure de 19 et même 20 nœuds, sont appelés, en effet, à satisfaire toute une clientèle de voyageurs, heureux de réaliser une économie sensible au prix de quelques heures, mettons même d'une journée de plus passée sur l'Océan; car sur ces navires, qui sont assurés d'un beau bénéfice grâce à leur fret portant sur quelque 20 000 tonnes de marchandises, le prix du passage peut être maintenu dans des limites modestes, sans que l'exploitation commerciale en souffre aucunement. Le transport des passagers, dans les parties hautes du navire, en des

points où l'on ne chargerait guère de marchandises pour ne pas alourdir inutilement la portion supérieure de la coque et troubler l'équilibre du bateau, forme même un appoint des plus heureux à la bonne utilisation du cargo-boat. Et nous pourrions encore ajouter que, ainsi qu'on le verra par le rapide coup d'œil que nous jetterons sur certains des grands cargo-boats modernes, les passagers, sur ces navires dits « intermédiaires », ne se voient pas la place étroitement ménagée comme sur les transatlantiques à grande vitesse, où l'espace attribué à chacun doit être réduit au plus strict nécessaire, par suite de son prix et des frais énormes que doit couvrir chaque voyage; enfin les passagers sont assurés de n'être point installés sur les ponts inférieurs où l'air et la lumière sont chose rare, puisque ces ponts sont réservés à la cargaison; souvent les cabines sont situées sur les ponts qui dominent la coque proprement dite, sur ces superstructures où sont épargnés la plupart des ennuis et désagréments des longues traversées.

Un des premiers exemples de ces immenses cargo-boats dont nous voulons parler, a été cet *Oceanic* dont nous avons dit les majestueuses proportions; mais on avait fait alors un peu « de la prose sans le savoir », en ce sens qu'on ne possédait pas encore des idées méthodiques sur le rôle des paquebots intermédiaires. Aujourd'hui il en est autrement, et ces navires nouveaux se multiplient d'autant plus que l'on peut constater les bons résultats financiers qu'ils donnent : ils se multiplient en prenant des proportions chaque jour plus grandes, en éclipsant, au point de vue de la vitesse, la plupart des paquebots à passagers qui n'appartiennent pas aux flottes exceptionnelles des services sur l'Amérique du Nord.

Il y a seulement encore trois ou quatre ans, on se contentait de bateaux comme l'*Ivernia*, le *Saxonia*, le *Cimric*. L'*Ivernia* ne dépassait pas 16 nœuds comme allure maxima et 180 mètres comme longueur, ce qui ne l'empêchait pas de pouvoir porter plus de 11 000 tonnes de cargaison et près de 2000 passagers; mais il ne brûle que 150 tonnes de charbon par jour au lieu des 550 à 570 tonnes du *Deutschland*, et un de ses voyages à travers l'Atlantique ne coûte même pas moitié d'une traversée du grand paquebot allemand. Les exemples de grands cargo-boats modernes s'offrent multiples à nous, et assurément plus intéressants, plus caractéristiques que l'*Oceanic* qui, encore une fois, était plutôt un transatlantique combiné économiquement qu'un cargo-boat de la classe intermédiaire, construit en vue d'un service tout spécial. C'est le *Cedric*, de la White Star line, long de près de 214 mètres, large de près de 23 mètres, et dont la profondeur de

coque atteint 15 mètres, ce qui contribue à lui assurer une capacité énorme. Ici, le poids du navire dépasse 38 000 tonnes. C'est encore l'*Arabic* qui, lui, donne la belle vitesse de 17 nœuds, autant que les paquebots à passagers, dits à grande vitesse, que l'on construisait, il y a seulement quelques années, en France, pour le service de New-York; l'*Arabic* peut porter dans ses flancs 16 500 tonnes de marchandises, un nombre énorme de passagers, et pourtant il lui suffit d'une machinerie développant une puissance de 10 000 chevaux. On comprend combien les dépenses pour un voyage sont relativement faibles dans ces conditions; et, si les voyageurs mettent sept jours au lieu de cinq et demi pour traverser l'Atlantique, du moins ils jouissent de ce qu'on peut considérer comme le maximum de confort à la mer, ils ont de la place, des cabines exposées à l'air direct de la mer, avec des fenêtres au lieu des étroits hublots qui sont avares de lumière comme d'air frais. Quant aux passagers de troisième, ils ne sont plus parqués en commun dans un entrepont, mais ils disposent de cabines à deux, trois, quatre personnes, cabines confortables, complétées par une vraie salle à manger qu'auraient enviée les passagers des paquebots les mieux aménagés, il y a une quarantaine d'années.

Dans cette série, nous ne pouvons manquer de citer le *Baltic*, qui est un des plus magnifiques cargo-boats intermédiaires existant à l'heure actuelle. Sa longueur est réellement énorme, puisqu'elle atteint 220 mètres à peu près, pour une largeur identique à celle du *Cedric;* les formes plus fines permettent une allure un peu plus rapide, sans que pourtant il en résulte une diminution sensible du rendement commercial de l'exploitation; le poids de ce bateau est de 40 000 tonnes, le double, par conséquent, du plus lourd navire de guerre. Et cet admirable transporteur de marchandises peut prendre à son bord 28 millions de kilos de fret! Ajoutons, pour ceux à qui ce chiffre dira quelque chose, que le tonnage de jauge du *Baltic* est de 24 000 tonneaux, 7000 tonneaux de plus que l'*Oceanic*, autant que le tonnage des futurs « cunarders » dont nous avons parlé. Et ses flancs immenses peuvent abriter 3000 voyageurs, auxquels il offre un véritable confort (nous ne disons pas luxe). Et il suffit d'une puissance motrice de 13 000 chevaux seulement pour mouvoir ce bateau, qui est susceptible de transporter, en une seule fois, un chargement équivalent à celui de cinquante trains de marchandises et de sept ou huit trains de voyageurs. Le *Baltic* n'a pas coûté plus de 8 millions de francs, ce qui peut se comparer avantageusement avec les chiffres que nous avons donnés pour les transatlantiques

à grande vitesse. Sans doute le *Baltic* passera à côté d'eux pour un bien piètre marcheur, mais il répond à des besoins qu'il satisfait au mieux et, grâce à lui, grâce à ses pareils, une révolution s'accomplit dans le trafic des marchandises, au grand profit, par conséquent, des consommateurs du monde entier.

Le mouvement continue, et il ne peut plus s'arrêter maintenant. La Compagnie Cunard, tandis qu'elle faisait construire les deux transatlantiques extra-rapides dont nous avons parlé, a fait exécuter et a mis en service deux cargo-boats intermédiaires : c'est le *Caronia*, c'est le *Carmania*, celui-ci propulsé par ces turbines à vapeur qui donnent des résultats si précieux. Mais nous ne pouvons songer à donner des détails à leur sujet, d'autant qu'ils sont établis suivant les errements qui s'imposent aujourd'hui en la matière. Disons seulement, car cela est intéressant au point de vue du coût des traversées et du fret à faire payer aux marchandises, que le *Carmania*, grâce à ses turbines, mais avec une puissance motrice identique, dépasse de 1 nœud l'allure de son frère jumeau. Il y a là de quoi justifier la décision que l'on a prise d'actionner par turbines le *Lusitania* et le *Mauritania*.

L'idée dominante dans les transports par mer, comme dans les transports par terre ou par voie ferrée, c'est la vitesse toujours plus grande. Pour les marchandises et pour les voyageurs à bourse modeste, on est obligé de se tenir dans certaines limites, mais que les perfectionnements mécaniques et l'accroissement même des proportions des bateaux permettent de porter de jour en jour plus loin. Pour les voyageurs pressés, ces limites sont beaucoup moins étroites, en ce qu'ils peuvent payer un supplément pour la vitesse qu'on leur offre. Là aussi, d'ailleurs, les perfectionnements techniques et mécaniques se sont fait puissamment sentir et continueront encore, avec plus d'intensité peut-être. Et si l'on doit considérer, jusqu'à présent, comme des songes en l'air les prétentions de certains Américains d'abaisser à quatre jours, à trois jours et demi même, la durée de la traversée de l'Atlantique, du moins il est bien certain que la turbine à vapeur et sa généralisation, peut-être aussi les transformations quelque peu inattendues qui se produisent dans la navigation dite automobile au moyen des moteurs à pétrole, vont permettre des progrès nouveaux et féconds dans le domaine de la navigation maritime.

Daniel Bellet.

REVUE DES SCIENCES

Biologie : Les mutilations chez l'animal et chez le végétal. — Peuvent-elles se transmettre par hérédité? — Affirmations et négations. — Exemples divers. — Observation et expérimentation. — Reproduction artificielle des mutilations dans la descendance. — Races modifiées. — Les chiens sans queue. — Les rats à petites rates. — Les hommes à six doigts. — Une démonstration. — Dans le monde végétal. — Erasement et torsion des plantes. — Expériences sur une Pensée. — Modification des fleurs. — Physiologie : Vieilles croyances dangereuses. — Le préjugé de la rage spontanée. — Comment un chien rigoureusement enfermé peut-il contracter la rage? — Chat enragé. — Transmission du mal par un simple coup de griffe. — Rats et souris. — Une cause nouvelle et terrifiante de la propagation de la rage. — La rage des rongeurs. — Histoire d'une fiancée. — A Constantinople. — Morte de la rage. — Dans la cave. — Mordue au doigt par une souris. — Guerre aux rongeurs, propagateurs de la peste, de la fièvre typhoïde et de la rage. — Hygiène de la vue : Pour combattre la lumière directe. — Les verres d'autrefois. — Verres fumés et verres bleus. — Supériorité des verres jaunes. — Horticulture : Un nouveau légume. — Les salsifis d'Amérique. — Hélianthes. — Une découverte. — Fabrication par grandes masses des nitrates fertilisants.

On s'est souvent demandé si les mutilations que l'on fait subir à un animal ou à un végétal étaient transmissibles et pouvaient devenir, par hérédité des caractères acquis. C'est une grosse question qui a fait le sujet de nombreuses discussions. De Candolle rapporte qu'en 1795, une jeune fille de vingt et un ans fut blessée au-dessus de l'oreille gauche, ce qui amena la disparition des cheveux à l'endroit de la cicatrice; mariée peu après, elle eut en 1800 un fils qui présenta, sur la tête, une place dénudée correspondant exactement à celle de sa mère. Ce caractère disparut à la génération suivante, mais reparut à nouveau, en 1866, chez l'arrière-petit-fils pour lequel cette marque était très visible à dix-huit ans, soit en 1884. M. Eimer, professeur à l'université de Tubingue, a signalé un fait de même ordre. La mère de son assistant, le docteur Vossler, eut à dix-huit ans l'annulaire de la main pris dans une porte, la phalangette fut luxée et s'ankylosa.

Le docteur Vossler, qui naquit deux ans après, et l'un de ses frères, ont une malformation semblable au doigt. Scoutteten cite également un maçon qui fut mutilé dans une chute; il eut un fils qui n'avait qu'un doigt à chaque main et deux doigts en pince de homard aux pieds. Ce fils eut cinq enfants, quatre difformes et un normal. Ces exemples que rappelle M. Costantin, professeur au Muséum d'histoire naturelle de Paris[1], sont curieux, mais ne résultent-ils pas de simples coïncidences? Ainsi l'historien anglais Bukle dit : « Si l'on dépouillait sur le registre d'une loterie la liste des numéros gagnants pendant une longue période d'années, il est probable que l'on y découvrirait de temps en temps des successions identiques amenées par les effets du hasard. » Ce n'est qu'une appréciation. Il est bon souvent de se servir du calcul des probabilités comme contrôle; toutefois, il ne faudrait pas en abuser en toute matière. Un mathématicien bien connu du dix-huitième siècle, Maupertuis, a répondu par avance en quelque sorte à cette façon de discuter, à propos du Maltais Kalléia, qui naquit hexadactyle. « Je ne crois pas, dit Maupertuis[2], que personne prenne l'exemple du sexdigitisme pour un effet du hasard, mais au cas où on le voudrait, il faut voir quelle est la probabilité que cette variation accidentelle dans un premier parent ne se répétera pas dans les descendants. Après une recherche que j'ai faite dans une ville, qui a 100 000 habitants, j'ai trouvé deux hommes qui présentaient cette singularité. Supposons, ce qui est un peu difficile, que trois autres me soient échappés et que sur 20 000 hommes, on puisse compter un sexdigitaire, la probabilité que son fils ou sa fille ne naîtra pas avec le sexdigitisme est de 20 000 à 1, et celle que son petit-fils ne sera pas sexdigitaire est de 20 000 fois 20 000, soit 400 000 000 à 1. Enfin, la probabilité que cette singularité ne se continuera pas pendant trois générations successives serait de 8 000 000 000 à 1, nombre si grand que la certitude des choses les mieux démontrées n'approche pas de ces probabilités. » Ces remarques sont donc rassurantes au point de vue de l'influence du hasard sur la reproduction des mutilations par hérédité.

S'il faut chercher des raisons contre la réalité de la reproduction des mutilations comme caractères acquis dans l'espèce, on peut en trouver ailleurs, dans des faits biens connus. Pourquoi, par exemple, les Chinois n'ont-ils pas de petits pieds, à la suite des mutilations que subissent les membres inférieurs des Chi-

[1] *Le Transformisme appliqué à l'agriculture*. Alcan.
[2] *Œuvres*. T. II. Lettre 7.

noises? Pourquoi encore, fait remarquer M. Costantin, l'ablation de la queue, chez les chiens, n'amène-t-elle pas une atrophie de cet appendice? Pourquoi la coupe des fourrages, la taille des arbres n'agissent-elles pas sur les végétaux soumis à ces traitements? M. Weissmann a coupé la queue d'un grand nombre de souris, sans résultat. Pourtant, Célosie dit avoir obtenu sur le rat une atrophie de l'appendice caudal. M. Dingfelder fait observer, de son côté, qu'il existe de nombreuses races de chiens sans queue dans les types se rattachant aux chiens-loups, aux chiens de berger, chiens caniches. Chez le chien appelé « pintschern, » la mode est qu'on lui coupe la queue, et cet organe tend de plus en plus à disparaître. Il y a donc du pour et du contre dans les opinions exprimées. On peut encore citer M. Zollmann, qui mentionne le cas d'une chienne qui, ayant les oreilles coupées, donna une portée de petits chiens avec les organes atrophiés. Haeckel a raconté qu'un taureau des environs de Zéna, dont la queue fut écrasée par une porte d'écurie, eut des rejetons dépourvus de queue. Expérimentalement, M. Massin a extirpé la rate à un couple de lapins; or, les animaux issus de ce couple, avaient une rate plus petite que normalement. Cette modification persista aux générations suivantes. La rate n'a pas repris son volume normal. Il est donc vraisemblable que le genre de mutilation exerce son rôle. Il doit falloir qu'elle soit telle, que l'organe éprouve un changement de nutrition important. Il ne faudrait donc pas s'étonner que les traumatismes ne fussent pas toujours suivis d'effets et, quand il y en a un, qu'il ne fût pas toujours héréditaire. M. Costantin le fait remarquer avec raison.

Il y avait un moyen de fortifier cette opinion que, dans certains cas, la mutilation devient héréditaire, c'était de rechercher ce qui se passe, en pareil cas, chez les végétaux. L'étude est nouvelle, mais déjà assez avancée pour témoigner en faveur d'une action certaine.

Les anomalies dues à une mutilation sont-elles transmises chez la plante? M. Blaringhem [1] a essayé de répondre expérimentalement. Il rencontre un pied de Pensée qui présentait une fleur monstrueuse et des caractères spéciaux. Or, à la base de cette plante anormale, la tige avait été déchirée et les blessures s'étaient cicatrisées. L'idée vint à M. Blaringhem d'écraser les Pensées et il obtint, un mois plus tard, un rameau fascié et une fleur doublée. On savait bien que les blessures, comme des parasites, déforment les plantes; mais on ne savait pas que les transforma-

[1] *Le transformisme appliqué à l'agriculture*, de M. Costantin.

tions ainsi produites peuvent être transmises à la descendance. M. Blaringhem est parvenu à le prouver pour le maïs, en soumettant cette plante à des compressions, des torsions et des sections. Le résultat des compressions pratiquées aux nœuds, c'est de multiplier les épis femelles, qui de sessiles sont devenus pédonculés et saillants hors des gaines qui les emprisonnent d'ordinaire et les cachent.

Les torsions amènent des changements dans la forme des épis. On voit apparaître dans certains points des fleurs mâles. Quant aux sections longitudinales, elles amènent des déformations de toutes sortes. Or, ces déformations se reproduisent dans la proportion de 60 à 75 pour 100. Les graines récoltées reproduisent aussi les anomalies. Dans le cas des maïs, les monstruosités dues à des blessures ou à des sections mécaniques, sont donc, sans conteste, transmissibles héréditairement.

Sans insister davantage sur ses phénomènes curieux, on voit bien que la balance penche du côté des savants qui admettent l'hérédité des mutilations. M. Costantin ne craint pas d'écrire : « Il est certain maintenant que les mutilations modifient profondément les êtres vivants, en particulier les plantes; dans quelque cas que l'avenir permettra de multiplier très probablement, les modifications ainsi acquises deviennent héréditaires. Les mutilations constituent donc un facteur qui permettra d'obtenir des variétés de grande aptitude et de haute fixité. La variation des fleurs y gagnera et un problème de physiologie générale aboutira ainsi à des pratiques nouvelles dont tirera constamment parti l'horticulture. »

Il règne toujours partout des préjugés bien regrettables sur la rage. Malgré tout ce que l'on a pu dire, beaucoup de personnes s'imaginent encore que la rage peut naître spontanément chez le chien, à certaines périodes de son existence ou si on le laisse avoir très soif, etc. On ne veut pas comprendre que la rage spontanée ne saurait exister, qu'il faut une graine pour faire un arbre, un microbe pour contracter le charbon ou la fièvre typhoïde, du virus rabique pour produire la rage. Et l'on vous dit par exemple : « Mon chien ne sort jamais, il reste attaché dans sa niche, enfermé dans un jardin bien clos, et pourtant il a pris la rage : où voulez-vous qu'il ait été mordu, celui-là? Donc un chien peut contracter le mal spontanément. » Quelle erreur, malgré les apparences qui tendent cette fois à justifier cette vieille croyance de la rage spontanée.

Non, un chien qui ne sort pas ne contracte pas le mal spon-

tanément. S'il devient enragé, c'est indubitablement qu'il a été mordu. Comment? Il a pu l'être d'abord par un chat. Le chat saute par-dessus les murs; il va partout. Or un chat enragé mord parfaitement le chien et lui inocule le virus mortel : un chat peut encore transmettre la rage sans mordre. Il est utile qu'on le sache bien. M. Remlinger a précisément cité ces jours derniers deux observations personnelles d'individus qui, simplement griffés par des chiens enragés, ont contracté la rage et ont succombé.

A la période d'incubation, le chien et le chat contaminent leurs griffes en se léchant les pattes : la bave se répand à terre et touche les pattes. En griffant, le chat ou le chien mettent à nu de nombreux filets nerveux sur lesquels le virus s'insinue. Un coup de griffe malencontreux et une personne peut ainsi mourir enragée.

Mais il y a une autre cause, à peu près ignorée hier, qui permet d'expliquer comment un chien qui ne sort pas de son domicile peut contracter la rage à l'insu de tout le monde. C'est la morsure des rats et des souris. Ces rongeurs sont à redouter à tous les points de vue. Ils peuvent transmettre la trichinose, la peste et la fièvre typhoïde. Ils peuvent transmettre la rage. Et comme les rats et les souris pullulent dans certains endroits, il est permis de les considérer comme des propagateurs de la rage. Souvent, il faudra dire dans des cas douteux : cherchez le rat!

M. Remlinger, directeur de l'Institut Pasteur de Constantinople, a cité des faits récents qui ne laissent plus aucun doute à cet égard. Dans le courant de 1896, il reçut à l'Institut trois Arabes de Beyrouth, mordus la nuit au nez et aux oreilles par un animal inconnu. Ces Arabes dormaient dans une sorte de cave quand ils furent mordus. On supposa qu'ils avaient été attaqués par des rats. Mais on ne savait pas encore que les muridées étaient susceptibles de prendre la rage. M. Remlinger inocula des rats avec le virus rabique, et les rats contractèrent le mal. Depuis, Gallio Valerio montra qu'inoculés avec du virus pris sur des chiens enragés, ces rongeurs prenaient souvent la rage furieuse et mordaient leurs semblables; ils avaient tendance à se jeter sur les personnes. Le virus des chiens se renforce même en passant par le rat. Il en est de même, du reste, pour le chat, le loup et le renard. Alors qu'il faut une cinquantaine de passages chez le lapin pour que le virus du chien devienne extrêmement actif, il suffit de deux ou trois passages chez le rat pour que le virus tue en quatre ou six jours. Ces expériences démontrent jusqu'à quel point les souris et les rats deviennent dangereux pour l'homme.

M. Remlinger a raconté une histoire vraiment lugubre, qui accentue singulièrement l'horreur et la crainte que font naître ces rongeurs, dont nous ne nous défions pas assez. Le fait remonte seulement au 24 mai 1905.

Un jeune homme de vingt ans, originaire des environs de Smyrne, se rendit à Constantinople pour consulter M. Remlinger. Sa fiancée venait de mourir de la rage. Il l'avait embrassée les jours qui avaient précédé le début de la maladie, et il voulait savoir s'il n'avait pas été contaminé. Il avait apporté un certificat du médecin municipal d'où il résultait que, le 8 mai, cette jeune fille, âgée de dix-huit ans, avait été prise tout à coup d'une hydrophobie telle que l'on pensa aussitôt à la rage. Le lendemain, le tableau symptomatique de la rage furieuse se complétait et trois médecins, réunis en consultation, étaient unanimes à poser le même diagnostic. La mort survint neuf jours après le début des accidents. Cette jeune fille, interrogée souvent par les médecins et par sa famille, par son fiancé, ne varia jamais dans ses déclarations; elle n'avait jamais été mordue ni léchée par un chien ou un chat. On aurait pu prétendre qu'elle avait contracté la rage spontanément. Pas ici plus qu'ailleurs, on n'eût été dans le vrai. La jeune fille finit par se rappeler qu'il y avait six mois, elle était descendue à la cave et que, là, elle avait été mordue à un doigt par une souris. La douleur vive sur le moment s'était vite calmée, et la malade n'avait attaché aucune importance à cet incident, demeuré cependant bien net dans sa mémoire. La souris lui avait conféré la rage.

Comment la souris était-elle devenue enragée! C'est ce que l'on ne saurait dire. Peut-être en avalant du mucus, de la bave d'un chat enragé, peut-être avait-elle été mordue par un chat ou encore par un chien rabique. Cette perspective d'être mordu par un rat ou une souris devient maintenant terrifiante. Et puis ces rongeurs sont légion et peuvent contaminer un grand nombre de chiens et de chats. Il devient donc essentiel de surveiller les races de chiens et les chats qui font la guerre aux souris.

Chemins de fer! Il arrive encore de temps en temps que les trains de marchandises chassés par le vent descendent une rampe et créent un obstacle inattendu sur la voie. Ou encore un train se rompt et l'arrière du train, entraîné par la pesanteur, descend la déclivité et prend de la vitesse à contre sens. Les trains de voyageurs n'ont plus guère à redouter la dérive, parce qu'ils sont munis de freins pneumatiques puissants que fait fonctionner automatiquement la rupture même du train. Les voitures sont

calées sur les rails, et l'on a le temps de les immobiliser complètement. Par raison d'économie, les trains de marchandises ne sont pas munis de freins continus; ils ne sont commandés que par des freins à main, manœuvrés par les agents installés dans les petites guérites que l'on connaît bien. Aussi lorsqu'un agent s'endort ou veille mal, il peut parfaitement survenir que toute une queue de train se détache par rupture d'attelage avant que l'on ait pu faire agir utilement les freins à main. Et la dérive menaçante a lieu.

M. Chapsal, ingénieur de la compagnie des chemins de fer de l'Ouest, a mis à l'essai sur la ligne de Bretagne un système simple qui permet de remédier au danger de dérive des trains de marchandises. Il a combiné un frein économique qui entre en jeu dès qu'il y a rupture d'attelage. Aussitôt que les voitures tendent à descendre la voie, le frein arrête instantanément le mouvement. Le système est facile à comprendre en principe. L'inventeur utilise tout bonnement le mouvement renversé des essieux qui naturellement tournent en sens direct. C'est cette rotation inverse qui commande automatiquement le frein.

Sur l'essieu de la voiture, on installe un tambour avec des cames. Si la rotation de l'essieu est normale, les cames tournent librement dans l'espace; mais si, au contraire, la rotation s'effectue en sens inverse, les cames touchent un bras de levier qui déclanche le frein; et les sabots pressent sur les roues... Toute l'invention consiste à donner une forme telle aux lames que dans le sens direct de rotation elles ne rencontrent pas la pièce de commande du frein et qu'elles les heurtent au contraire quand l'essieu vient à tourner dans l'autre sens.

Le problème se complique un peu en pratique parce que dans les gares on attèle un wagon au hasard, aussi est-il nécessaire que le tambour porte deux systèmes de cames, l'un répondant à l'avant du wagon, l'autre à l'arrière. Enfin dans les manœuvres, il est aussi indispensable que le wagon circule indifféremment en avant ou en arrière sans que le frein entre en action. Dans ce cas avec une poignée on donne au tambour qui porte les cames une position neutre qui les rend inactives.

Ce système a fourni aux essais de bons résultats; il donne toute garantie contre le danger des dérives qui peut conduire à des collisions graves. Seulement il nécessite encore une somme de 300 francs par wagon. Et il faut partout faire des économies.

Le soleil ne nous a certes pas gâté pendant le printemps de 1906. Ciel nébuleux, couvert, pluvieux. Mais enfin il se déci-

dera à la fin par nous envoyer ses effluves réconfortantes. Il pourra même gêner les yeux faibles ou fatigués par la réverbération de la lumière sur les routes ou les façades des maisons. Il convient de porter des conserves. Jusqu'ici on donnait la préférence aux verres fumés ou aux verres bleus, M. le docteur Motais, d'Angers a expliqué devant l'Académie de médecine pourquoi, en général, il était mieux d'employer des verres jaunis dans tous les cas d'hypéresthésie rétinienne. Quels verres jaunes? Des verres du commerce jaune d'urane, jaune verdâtre, jaune citron, etc. Sur tous les yeux malades ou non, affirme M. Motais, ces verres donnent à la fois et à un haut degré la sensation d'éclairement et de calme. Je n'ai pas essayé ces verres. M. Motais dit que le ciel et les objets sont magnifiquement illuminés d'un ton chaud éclatant à tel point que lorsqu'on les ôte, le plus beau jour d'été paraît comme sensation lumineuse pâle et froid. Malgré cette luminosité intense, ils produisent un effet calmant. En variant leur teinte suivant les cas, en les choisissant plus ou moins foncés, on peut arriver à protéger la rétine la plus sensible.

Cette propriété des verres jaunes n'a pas été remarquée seulement par M. Motais. Léon Foucault avait recommandé, il y a longtemps, le verre jaune d'urane pour se mettre à l'abri des lésions rétiniennes produites par l'arc électrique. M. le docteur Javal avait déjà préconisé l'emploi des verres jaunes dès 1877. Ce verre supprime les rayons chimiques. On a constaté que ce n'est pas dans la lumière solaire intense la partie la plus éclairante qui blesse la rétine, mais les rayons calorifiques et chimiques, et surtout les rayons chimiques bleus, violets, etc. A la suite d'expériences de M. Tscherning, d'une part, et de M. Sarazin, professeur de physique à l'Ecole de médecine d'Angers, il est établi que les verres jaunes un peu foncé suppriment les rayons chimiques. On doit donc les employer de préférence aux autres pour combattre l'hypersensibilité : sable des plages, neiges, radiations trop intenses, etc. Les verres jaunes ne sont pas d'un effet agréable quand on regarde les foyers lumineux à rayons jaunes : pétrole, huile, lampes à incandescence. Ici les verres fumés sont préférables. Mais pour la lumière solaire, leur usage est tout recommandé.

Donc, sauf circonstances spéciales, il faut renoncer au bleu et adopter le jaune. On trouve des verres jaunes à peu près partout aujourd'hui chez les principaux opticiens : il sera donc facile d'essayer; mais l'effet n'est pas douteux. Pour en avoir une idée, il suffira de regarder à travers le jaune d'une de ces portes à vitraux colorés que l'on trouve encore quelquefois pour séparer

un vestibule d'un jardin. On éprouvera évidemment une impression de luminosité très accentuée qui ne fatigue pas les yeux.

On commence à parler d'un nouveau légume, dont la saveur ne serait pas à dédaigner, il s'agit du « salsifi d'Amérique ». La découverte de ce légume est due, comme souvent, au hasard. Un amateur, M. R. de Nater, avait reçu, il y a trois ans, des plantes provenant d'Amérique. Parmi les mousses qui formaient l'emballage, il remarqua quelques fragments de racines que, par curiosité, il mit en terre. An printemps, il vit sortir du sol quelques menues racines qui se développèrent de telle façon qu'à l'automne elles mesuraient 3^{m},50 de hauteur et 25 centimètres de diamètre à la base. M. de Nater dut déplacer ces plantes. Il aperçut, en déchaussant le pied, une masse de tubercules fusiformes d'une teinte brun jaunâtre, d'une longueur de 20 à 25 centimètres. Il en compta 650 offrant le poids respectable de 9 kilogr. 500. Cela devenait intéressant. S'agissait-il de tubercules comestibles?

M. de Nater se décida à en goûter avec précaution... Le nouveau légume lui parut à tous égards excellent. Et ce fut l'avis de toutes les personnes qui en goûtèrent après lui. Quel était ce légume inconnu en France? Ses rameaux fleuris furent soumis à l'examen de M. Bois, assistant au Muséum. Déjà, l'auteur de la découverte avait nommé la plante « Hélianthi ». M. Bois reconnut en elle l'*Helianthus Decapitalus*, Linné. D'après Asa Gray (*Flora of north America*), il existerait, en dehors de cette plante, et des topinambours (*Helianthus tuberosus*), d'autres espèces du même genre, dont les rhizômes sont tuberculeux, notamment les *Helianthus giganteus* et *strumosus*, sans doute également comestibles.

Cet hélianthi, que le hasard a mis à notre portée, se développe très facilement, d'après M. de Nater, dans les terrains meubles et frais et surtout siliceux. La plantation s'opère de novembre à la fin d'avril, mais il est préférable de planter de bonne heure, ce qui permet à la végétation de se faire dès le commencement du printemps, les jeunes pousses n'ayant rien à redouter des gelées tardives. L'hélianthi fleurit en septembre-octobre; dès les premiers froids les tiges se dessèchent. C'est le moment de faire la récolte. Malheureusement, les racines comme celles du topinambour, se conservent assez difficilement hors de terre, il vaut mieux ne pratiquer l'arrachage qu'au fur et à mesure des besoins. On peut, en tout cas, arracher les tubercules au moment de la maturité et les conserver jusqu'en mars dans une cave fraîche et en les recouvrant de sable humide. Au delà de mars, il est indispensable de les livrer à la consommation.

M. de Nater fait remarquer avec raison que les salsifis d'Amérique seront précieux parce qu'ils mûrissent à une époque de l'année où les légumes frais font défaut. Ils sont très digestifs et leur saveur est agréable crus ou cuits.

Comme plante fourragère, le feuillage est abondant et riche en matières protéiques. Les animaux en sont très friands. Enfin, comme plante industrielle, ses rhizômes renferment des matériaux susceptibles de produire un excellent alcool et ses tiges sèches fournissent des allume-feux très commodes. Les salsifis d'Amérique constitueront donc une excellente acquisition pour l'homme et pour les animaux. Aux intéressés d'essayer. Nous pensons que les hélianthes de M. de Nater doivent se trouver dès maintenant chez les principaux grainetiers de Paris et notamment chez M. de Vilmorin.

Un des problèmes les plus importants pour la défense nationale et pour l'agriculture, posé depuis longtemps, paraît décidément résolu. Nous faisons allusion à la production facile et sur place du salpêtre et des nitrates fertilisants. M. Müntz, de l'Institut, et M. Lainé, son collaborateur, ont découvert que la tourbe constitue un milieu nitrifiant d'une extraordinaire activité. Mélangée de calcaire et ensemencée de ferments nitrificateurs, la tourbe fournit en un temps très court de grandes masses de nitrates. Autrefois une bonne nitrière donnait par mètre cube 5 kilogrammes de salpêtre en deux ans. M. Müntz et M. Lainé ont établi des nitrières de tourbe qui fournissent 8 kilogrammes de salpêtre en un jour et dont l'activité, par conséquent, est plus de 1000 fois supérieure à celle des nitrières de la Révolution et du premier Empire.

Il a été aussi reconnu que l'on pourrait préparer avec les tourbières existant en France des quantités de nitre comparables à celles des immenses gisements du Chili, c'est-à-dire des centaines de millions de tonnes.

Les tourbières qui sont une cause de pauvreté pour les régions qu'elles occupent peuvent donc devenir des sources de richesse. Dans nos pays du Nord, elles occupent des surfaces immenses et ce sont là des éléments de production de salpêtre pour de longs siècles. Il n'y aura donc plus à se préoccuper, au point de vue de la défense nationale ou à celui de l'usage agricole, des entraves qui seraient mises à l'importation des nitrates du Chili, ni de l'épuisement probable de ces gisements.

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

C'est un très grand acte que l'Assemblée des Evêques accomplissait, à Paris, le 30 mai : un acte grand par l'importance plus qu'exceptionnelle de la question qui les appelait; grand aussi, par la gravité de la circonstance et comme par la nouveauté des conditions mêmes qui présidaient à leur réunion. Pour la première fois, depuis qu'avait commencé l'ère des Concordats, l'Eglise de France choisissait l'objet de sa délibération, sans avoir à subir l'ingérence ou la surveillance de l'Etat, et, en face de lui, elle prononçait sur une loi qui prétend pouvoir changer la constitution religieuse de notre pays. Jamais, non plus, elle n'aura mérité, de nous tous ses fidèles, un respect plus profond, que par cet acte émouvant, qui lui a été demandé par le Pape, avant qu'il décide de la vie que vont vivre tant de millions d'âmes aujourd'hui inquiètes pour leur culte, pour leurs traditions, pour les plus pures habitudes de leur conscience. On se rappelle quel devait être, dans cette assemblée de nos évêques, le principal débat : ils avaient à juger si la loi inique du 9 décembre 1905 était applicable ou non; si, les associations cultuelles qu'elle institue, ils pourraient ou non les harmoniser avec la hiérarchie catholique; en un mot, si, moyennant les précautions et les réserves nécessaires, l'Eglise pourrait utiliser cette loi, non seulement pour amoindrir le mal et conjurer le pire, mais pour en préparer la réparation. Nous ignorons l'avis qui a prévalu. Les évêques étaient liés par le « secret pontifical »; ils ont observé leur serment. Personne ne peut douter de leur sagesse, ni de la haute inspiration qui animait leurs conseils. Ils ont délibéré, dans la plénitude de leur « liberté »; ils n'ont négligé ni « les besoins du temps présent », ni « les intérêts de la foi dont ils ont la garde »; ils se sont saintement efforcés de les concilier et ils ont pensé, dans ce ferme dessein, à « la prospérité du pays qu'ils aiment ardemment » et qu'ils « veulent passionnément servir »; ils l'ont attesté dans l'Adresse éloquente qu'ils ont télégraphiée au Pape, et le Pape, qui avait prié pour eux, leur a répondu en les bénissant. Nous attendons, dans un sentiment d'obéissance indéfectible, les « Instructions pratiques » du Souverain Pontife : il sait que notre soumission la plus chère, c'est la soumission la plus sacrée,

celle que nous avons vouée à l'Eglise, quoi que devienne la loi. Nous avons souffert, avec lui, de l'épreuve à laquelle cette loi a mis sa sollicitude pontificale et nous lui envoyons, de tout notre cœur, l'hommage de notre piété filiale, de notre dévouement. Si la France catholique a contre elle les maîtres du jour qui passe, Pie X a pour lui, avec la vérité, la justification de l'avenir. Elle peut dire, comme autrefois : « Courage, Saint-Père », aussi fervemment qu'il dit lui-même : « Courage, Eglise de France! »

Qu'il y ait ou non, demain, pour l'Eglise de France, une trêve de Dieu, il semble que le gouvernement, lui, ne puisse pas espérer de la nouvelle majorité, à la Chambre, sa propre trêve, dans la jouissance du pouvoir. Sa studieuse préoccupation d'avoir un programme qui lui permette de maîtriser cette majorité, en la captant, trahit son inquiétude. Le programme qu'annoncent les harangues dominicales des ministres et les notes officieuses des journaux ministériels, diffère déjà singulièrement de la déclaration qu'il faisait, lors de son avènement : il décentralisera l'administration et, d'abord, il diminuera de moitié le nombre des sous-préfets; il étudie, pour les syndicats des fonctionnaires, une loi qui combinerait quelques-unes de leurs revendications professionnelles avec les droits de l'Etat; il modifiera le régime des mines; il restreindra les attributions des conseils de guerre; il édictera une nouvelle « réglementation du contrat de travail »; il complétera la loi sur l'assistance judiciaire; il proposera l'impôt sur le revenu, etc. C'est un programme copieux qui pourra fournir aux radicaux et aux socialistes plus d'un moyen de transiger avec le gouvernement et de pactiser les uns avec les autres. Mais, par-dessus ou plutôt par-dessous ces questions de programme, il y en a une autre. Cette majorité, qui doit presque toute sa promotion, dans la mêlée électorale du 6 mai, à l'industrie brutale et astucieuse de M. Clémenceau, menace le ministère par les prétentions de ses groupes. Les amis de M. Combes réclament, pour lui ou pour son fantôme, une part, la meilleure part, du pouvoir. Il y a plus. Le comité du parti radical et radical-socialiste, dont M. Combes reste l'inspirateur, a reconstitué la Délégation des gauches, en lui spécifiant ainsi sa mission, son office : « La Délégation tracera un programme de législature. Elle coordonnera les efforts communs, empêchera les dissidences et le jeu des ambitions personnelles. » C'est une double dictature exercée, sur le gouvernement et sur le Parlement, par une oligarchie irresponsable. M. Poincaré a protesté contre cette usurpation. « Il faut, s'écriait-il dans un discours prononcé à Commercy, que le gouvernement n'abandonne rien de son rôle directeur, qu'il propose lui-même le

choix d'un programme et la méthode d'exécution, qu'il se mette à la tête et non pas à la remorque de la majorité, en un mot, qu'il revendique hautement l'honneur et la responsabilité de gouverner. » Il faut croire que telle est également la volonté de M. Clémenceau, quoiqu'il ait été, jadis, favorable avec passion, avec violence, à ce système de tutelle parlementaire et gouvernementale. Qui cédera? La Délégation ou le ministère? Sera-ce le conflit?

Un problème plus grave encore, par l'urgence de son implacable réalité, c'est celui de notre régime financier, celui du budget de 1907 et du déficit. On peut remarquer que, cette question de fait, le gouvernement l'a posée lui-même à la majorité, avec une précipitation toute tactique, dès qu'il a vu se dessiner, devant lui, l'ambitieuse compétition du groupe commandé par M. Combes, et qu'il a pu prévoir, dans la nouvelle Chambre, une surenchère de réformes qui surpasserait la somme de ses propres efforts. Il a, ce semble, chargé M. Poincaré de rappeler à la majorité le coût excessif des lois votées par la législature sectaire et utopiste sur laquelle régnait M. Combes. M. Poincaré a montré combien est critique l'état actuel de nos finances. Peu s'en est fallu qu'il ne parlât du « déficit » avec la même éloquence terrifiante que Mirabeau, de « la banqueroute, la hideuse banqueroute ». Nous ne pouvons pas, cependant, nous enthousiasmer, avec les admirateurs de M. Poincaré, pour ce qu'ils appellent sa « courageuse » sincérité. Nous nous souvenons qu'il y a deux mois à peine, il affectait, devant la Chambre, une confiance, une sécurité, à laquelle ne correspond nullement le pessimisme vertueux dont on le loue aujourd'hui. Sa sincérité paraît intermittente. Elle a trop l'art de choisir l'heure opportune et de mesurer ses effets. Elle est, d'ailleurs, tardive; c'est avant les élections qu'il fallait, loyalement, avertir la France de ce mal que M. Poincaré juge aujourd'hui si « inquiétant »; c'est alors qu'il fallait considérer comme « criminel » de lui « céler la vérité » et de l' « endormir dans une insouciance funeste ». Pour le budget de 1906, M. Poincaré constate qu'il n'a pu en ménager l'équilibre qu'à l'aide d'un « emprunt ». Dans le budget de 1907, il a découvert, selon son discours de Commercy, un déficit de 262 millions. Puis, une note qu'il communique aux journaux nous informe que, pendant l'affaire du Maroc, on a dû, sous la menace d'une guerre, dépenser 195 millions, pour mettre en état la défense nationale : aveu qui semble, par un reproche implicite, répondre à certains apologistes du gouvernement de M. Combes, en évoquant la politique imprévoyante qui occasionna une telle alerte, sans y avoir préparé notre puissance militaire. Et, si M. Poincaré voulait tout dire, il ajouterait que, dans le pays, il y a aussi un trésor en

souffrance : celui de l'industriel et du commerçant à qui les grèves du mois de mai ont infligé tant de pertes ; celui de l'ouvrier lui-même, qui consomme ses économies et qui, en quinze jours, retire des Caisses d'épargne plus de vingt millions ; celui du rentier aussi, qui voit baisser, à la Bourse, ses valeurs les plus solides, pendant que les capitaux effrayés émigrent à l'étranger. Comment M. Poincaré, si ingénieusement qu'il ait déjà pu réduire le total du déficit, remédiera-t-il à une situation si « difficile »? Il confesse qu'il serait « chimérique » de se fier au rendement de l'impôt sur le revenu. Il doit savoir, au reste, que l'essai de cet impôt, dans les deux républiques des Etats-Unis et de la Suisse, y a désillusionné tout le monde. Estimera-t-il que la question financière est, pour le Parlement, comme la « question sociale » pour le pays, une question à demi morale et qu'il importe de demander à la Chambre, avant toute espèce de réforme économique, une réforme qui la corrige de sa prodigalité budgétaire, de son charlatanisme législatif, de son gaspillage? Mais il est à craindre que M. Poincaré ne l'ose pas. Force nous est de supposer que, pour le jour où il aura fini son inventaire financier, il tient prêts des expédients efficaces, qu'il dissimule habilement aujourd'hui. Attendons-les.

La Chambre a inauguré, le 1er juin, sa législature. Elle a nommé comme président de son bureau provisoire M. Brisson. Jamais, depuis 1871, une aussi grande majorité n'a été maîtresse de nos lois : elle est forte de 411 radicaux, radicaux-socialistes, « républicains de gauche », socialistes « unifiés » ou « indépendants ». La tyrannie du nombre sera facile à cette majorité, chaque fois que les partis discordants qu'elle a mêlés, devant les scrutins, se coaliseront contre les 174 opposants. Mais, à peine rassemblés sur les bancs du Palais-Bourbon, ils se divisent ; ils se défient, de groupe à groupe ; ils intriguent, ils manœuvrent, pour s'assurer la prééminence ; sous le faux titre de leurs programmes, ils déploient leurs ambitions ; ils se disputent le pouvoir. Les amis de M. Combes veulent voir en lui l'homme providentiel des élections ; ceux de M. Clémenceau lui en attribuent tout l'honneur. M. Pelletan guerroie pour la gloire du premier, M. Ranc, pour celle du second. Polémiques dans les journaux, manifestations dans les banquets. A la table de l'Alliance républicaine démocratique, M. Adolphe Carnot réclame, pour les 287 députés dont elle a patronné les candidatures, la suprématie parlementaire, le commandement de la majorité. Il les sépare des socialistes, par une réprobation formelle du « collectivisme ». Il n'agrée pas, d'ailleurs, la dictature ministérielle que s'arroge la Délégation des gauches. Seulement, un ministre, M. Ruau se lève, après M. Carnot, et s'écrie pacifiquement, sur le ton d'un

arbitre : « Restons unis, républicains de gauche; quelles que soient nos préférences personnelles, plaçons, comme hier, l'intérêt supérieur de la République au-dessus de tous les intérêts de partis, au-dessus de toutes les divisions et de toutes les controverses. » Mais, si M. Ruau contredit M. Adolphe Carnot, l'un et l'autre, quelques jours plus tard, reçoivent ensemble de M. Jaurès et de M. Jules Guesde, après leurs agapes de Saint-Mandé, l'annonce que, spontanément, les socialistes abandonnent les radicaux à leurs seules forces. Et les deux chefs du socialisme « unifié » ne se contentent pas de cette déclaration dédaigneuse : ils prophétisent, avec une allégresse ironique, la prochaine « faillite du programme radical », incapable qu'il leur paraît de satisfaire aux besoins de la « démocratie ». M. Clémenceau va-t-il intervenir et s'évertuer à réconcilier les deux partis? On n'en peut douter, si, comme il faut le présumer, M. Ruau a été le véridique interprète du ministère devant l'Alliance démocratique. Il reste à savoir comment « l'union » pourra se refaire; par quel partage de portefeuilles elle s'opérera entre les partisans de M. Combes et de M. Clémenceau, par quel partage de réformes entre les radicaux et les socialistes. Mais les socialistes eux-mêmes garderont-ils longtemps leur solidarité actuelle? M. Jaurès a promis de faire connaître, après les élections, son plan de la société future. Ce plan sera-t-il le même que celui de M. J. Guesde, dans la cité idéale duquel les ouvriers n'auraient plus besoin de travailler que chacun « onze minutes »? Il y a, parmi ces combinaisons de la majorité, tant de questions et d'hypothèses que mieux vaut laisser au temps le soin d'éclaircir le chaos et les ténèbres où s'engage la nouvelle législature.

Cette majorité s'enorgueillit de représenter 8 900 000 électeurs, en regard des 4 millions que la minorité a ralliés. Sa prépondérance ne lui confère pas cependant le droit de se croire investie de la puissance absolue dont on la dit prête à s'armer, comme une autre Convention. Sa supériorité numérique s'amoindrit même, moralement, pour quiconque sait comment se sont formés les chiffres qui constituent ses titres. Outre que, dans plus de cinquante circonscriptions, l'élu du « Bloc » n'a pas toujours 50, 100, 200 voix de plus que l'opposant, jamais 500, les élections ont été dénaturées non seulement par l'inventive immixtion de M. Clémenceau, par les procédés violents ou captieux de ses préfets devenus les satrapes du suffrage universel, mais par la fraude, dans les scrutins, ou par les manipulations des recensements. On se demande comment la majorité, quelque partiale qu'elle soit dans la vérification de ses pouvoirs, pourra considérer MM. Caillaux, Jaurès, Bepmale, Pelisse, comme les

députés de Mamers, de Carmaux, de Saint-Gaudens, de Lodève. Il faudra que les orateurs de la minorité signalent nettement les abus de ces élections. Mais une honte que rien n'effacera, c'est qu'il se soit trouvé de prétendus Français pour invoquer, comme un argument national, la crainte de « la guerre » contre les candidatures du général Zurlinden, du colonel Marchand, du colonel Rousset, des commandants Driant ou de Fraville, seulement coupables d'avoir voulu que le drapeau ne fût jamais « planté dans le fumier »; que l'armée ne fût ni divisée par la délation, ni démoralisée par les délateurs; que la frontière ne fût dégarnie ni de troupes, ni de munitions; que la France fût toujours prête et que, sans braver personne, elle fût respectée de tout le monde. Y a-t-il, dans notre pays, un parti qui veuille prononcer l'éternelle déchéance de la France, en Alsace-Lorraine, et signifier, par un plébiscite, à nos cités captives d'au delà les Vosges, que la France n'a pas une goutte de sang à verser jamais pour elles? Pensent-ils cependant, les électeurs pusillanimes qui ont poursuivi de leurs clameurs les « candidats de la guerre », pensent-ils que, si la République proclamait, devant le monde entier, son pacifisme absolu et supprimait son armée, suspecte, elle aussi, d'être un « candidat de la guerre », l'ennemi s'engagerait à épargner la France, en vertu d'un respect tout philosophique? L'histoire le dit : les peuples dont la nationalité a péri, ce ne sont pas qui avaient perdu de grandes batailles, mais qui, survivant à leurs blessures, s'étaient juré, virilement, de réparer leur défaite. Non, ce sont les peuples qui avaient perdu, avec leurs dernières batailles, leur force morale, leur foi civique, la notion du sacrifice et le sens de l'honneur; qui, prosternés devant leur vainqueur, lui criaient grâce, chaque fois qu'il faisait le geste de reprendre son épée; qui s'étaient abâtardis dans les oiseuses disputes de leurs sophistes, de leurs pédants, de leurs histrions, et amollis dans les délices d'une civilisation dont le matérialisme les consolait de tout; qui avaient laissé croire que leur sécurité s'accommodait de tous les abaissements et qui n'avaient plus d'autre réputation, à la fin, que celle d'être des peuples lâches. Mais la France, en vérité, ne peut pas avoir tant changé. Nous l'avons connue, en 1871 encore, gardant son « âme idéaliste »; protestant contre le fait, au nom du droit; accusant la fortune de trahison; confiante dans l'avenir, comme si, parmi les dons de sa race, l'espérance était un privilège d'immortalité. Quelle que soit la propagande de l' « antimilitarisme » et de l' « antipatriotisme », nous ne pouvons pas croire que les manifestations électorales de cette terreur humiliante, dégradante, soient l'expression réelle du sentiment populaire. Mais, si l'on veut qu'au premier éclair du

danger, la France retrouve tout entière son ardeur et son élan d'autrefois, il est temps qu'on la préserve de cet « internationalisme » qui, se répandant de l'école à la réunion publique, la trouble de plus en plus et menace de la débiliter.

Si, en Angleterre et en France, les élections de 1906 ont constitué, dans les Chambres, des majorités aussi considérables par le nombre de leurs membres que confuses par la diversité de leurs éléments, il n'en aura pas été ainsi pour la Belgique. Non seulement les libéraux et les socialistes ne l'ont pas emporté par leur coalition; mais le parti catholique, victorieux une fois de plus, a l'avantage et l'honneur si rares d'avoir, lui, l'unité des doctrines, non moins que l'union des volontés. La Belgique avait à élire, le 27 mai, 85 députés; parmi ceux qui lui demandaient le renouvellement de leur mandat, il y avait 54 catholiques. Depuis 1901, les libéraux et les socialistes avaient préparé, par un « cartel » qui leur servait provisoirement de programme commun, cette campagne dont ils escomptaient bruyamment le succès. Espoir présomptueux, vains efforts. Les catholiques ont repoussé cet assaut et leur victoire est un triomphe, parce que, pour la première fois, ils avaient devant eux les libéraux et les socialistes réunis, étroitement, résolument. Les libéraux ont, il est vrai, gagné trois sièges, dont un soustrait aux « démocrates chrétiens », et les socialistes en ont conquis deux. Mais les libéraux croyaient ressaisir le pouvoir : leur déception est vive. Le découragement des socialistes s'exhale avec fureur : ils se targuaient d'avoir attiré toute une foule d'adeptes; ils n'ont guère pu, à Bruxelles, à Anvers, que maintenir le dernier chiffre de leurs suffrages. Et, dans leur dépit, libéraux et socialistes se poursuivent les uns les autres de leurs récriminations : les vaincus, là-bas, se battent entre eux, comme les vainqueurs, chez nous. Si les catholiques ont perdu quatre sièges, ils gardent une majorité de douze voix qui leur suffit pour gouverner : le ministre libéral de 1878 n'en avait pas plus de dix. Les populations rurales leur sont restées fidèles et les jeunes générations, grâce à l'éducation de l'école chrétienne, viennent, dès leurs vingt-cinq ans, accroître de leurs bulletins la quantité constante des votes conservateurs : sur la totalité des votants, les catholiques ont été 50 000 de plus que leurs adversaires coalisés. Mais la force du parti catholique ne réside pas tout entière dans son organisation et dans sa discipline : elle est tout autant dans son esprit politique, dans son sincère respect des vieilles libertés du pays, dans son intelligent souci de tous les progrès nécessaires, dans la sagesse hardie avec laquelle il a su appliquer sa sollicitude à tous les intérêts populaires, soit moraux, soit matériels. C'est à ces mérites, c'est à

ces bienfaits qu'il doit son règne ininterrompu de vingt-deux ans. Il a duré, en assurant l'ordre, en développant la prospérité de la Belgique, au point d'en faire, parmi les Etats de l'Europe, un modèle. Tandis que, pour les élections de ce mois de mai qui devenait une sorte de renouveau parlementaire, les radicaux s'alliaient, en France et en Belgique, aux socialistes, ils rompaient avec eux en Suisse, où, déjà, leur fraternité ne florissait plus qu'à Genève. Mais, à Genève même, les six sièges des radicaux et des socialistes leur ont été repris par les libéraux, par les conservateurs. Actuellement, il ne reste, dans le Conseil national, que deux socialistes, sur 164 députés. Et qu'est-ce qui a fait, en Suisse, cette sorte de révolution électorale? Le sentiment non seulement d'inquiétude, mais d'indignation et de dégoût, qu'a provoqué, chez les radicaux qui demeuraient des patriotes jaloux de l'indépendance helvétique, l' « antimilitarisme » des socialistes, aussi acharnés à insulter le drapeau fédéral et à détruire la milice que M. Jaurès, à supprimer notre armée permanente.

Les crises ministérielles continuent de se multiplier en Europe; quelquefois même, elles s'entremêlent avec des crises électorales. La Suède voit le ministère de M. Lindman succéder à celui de M. Staaf : M. Lindman projette, dit-on, une réforme électorale qui instituerait, pour la composition des deux Chambres, la représentation proportionnelle. En Danemark, les élections du Folkesthing ne laissent au ministère de M. Christiensen qu'une majorité douteuse : pour subsister, il faudra qu'il se rallie les « Indépendants ». Le Portugal, lui aussi, a un nouveau ministère, mais qui diffère peu de l'ancien : le chef du parti « régénérateur libéral », M. Franco, a remplacé M. Hintz-Ribeiro. Plus que la passion du bien public, la convoitise du pouvoir émeut, dans tous les Parlements, les luttes des partis. Ils aspirent plus souvent à régner qu'à gouverner, plus à satisfaire des ambitions qu'à réaliser un programme. Il en est ainsi, très notamment, pour l'Italie. En moins d'un an, M. Giolitti, M. Fortis, M. Sonnino se sont substitués l'un à l'autre. M. Fortis a été ministre deux fois : d'abord une journée, au bout de laquelle il ressuscita, pour la fête de Noël; puis un peu plus d'un mois; M. Sonnino, trois mois seulement. M. Fortis avait « un ministère sans députés ministériels », comme on l'a dit. Ni M. Fortis, ni M. Sonnino n'avaient pu créer un ministère homogène. M. Sonnino, qui était conservateur, avait dû s'adjoindre des hommes choisis dans les partis mêmes qu'il combattait : un radical à demi socialiste, un ancien républicain plus que démocrate. Les groupes qui ne leur appartenaient pas par leurs origines, ont abandonné M. Fortis et M. Sonnino, pour des raisons insignifiantes, presque subitement,

parce que, dans l'ombre, s'étaient formés d'autres groupements, impatients de surgir. M. Giolitti reprend le pouvoir. Si M. Sonnino avait assorti l'extrême-gauche à la droite, M. Giolitti assortit la droite à la gauche : la gauche reçoit cinq portefeuilles et la droite, trois; il y aura deux neutres, pour la guerre et la marine. En Autriche, la chute du ministère présidé par le prince Conrad de Hohenlohe recommence le conflit austro-hongrois. Le prince de Holenlohe n'aura occupé le pouvoir que trente-quatre jours. Le ministère hongrois voulait rompre l'union économique, pour n'avoir plus avec l'Autriche, au lieu de l'alliance commerciale, qu'un simple traité de commerce. L'empereur-roi, satisfait d'avoir énergiquement reconsolidé le dualisme militaire, admettait cette demande de la Hongrie; le prince de Hohenlohe la repoussait. D'autre part, le prince de Hohenlohe rencontrait, parmi les adversaires du suffrage universel, une forte opposition à son projet de réforme électorale. Il s'est retiré. Aussitôt, tous les partis, si divisés qu'ils fussent, se sont associés dans le Reichsrath, pour protester contre cette « modification unilatérale » du statut austro-hongrois. C'est à cette opposition que le nouveau président du Conseil, le baron de Beck, devra tenir tête. Si, comme on l'annonce, il a résolu de reviser « le compromis » qui lie les deux monarchies autrichienne et hongroise, l'empire est menacé de complications dont on peut se réjouir, à Berlin, mais dont on doit s'inquiéter presque autant à Budapesth qu'à Vienne.

La situation de la Russie redevient alarmante aussi. La Douma ne tient compte ni des faits, ni du temps. Elle ne croit qu'à l'efficacité du terrorisme. Incapable de mesurer son rêve de demain à la réalité ni d'aujourd'hui, ni d'hier, elle ne veut rien attendre. Elle est révolutionnaire avec autant d'incohérence que de violence. Elle commande au tsar d'abroger les lois fondamentales : elle veut, pour l'Empire, la table rase du nihilisme et cependant elle n'a pas encore dit elle-même quelle constitution elle établirait. Elle somme les ministres de disparaître, et le programme que formulerait son Adresse de l'autre jour, n'aurait presque pas un article qui ne proposât au tsar l'annéantissement immédiat de son gouvernement. Sans doute, M. Goremykine n'a su apporter à la Douma ni une déclaration qui pût la modérer, ni un projet qui pût l'occuper. Il est également sûr que le tsar a manqué de prévoyance, lorsque, considérant avec raison, dans cette première phase de sa réforme gouvernementale, que la Douma devait être seulement un pouvoir de contrôle, il a cependant négligé de donner à ce pouvoir parlementaire qui discute, qui interpelle, qui accuse, une sanction plus ou moins proportionnelle, un moyen d'agir sur les ministres et la « Bureaucratie ».

Mais la Douma, par l'absolutisme fougueux de ses exigences, ne peut que provoquer un conflit où périrait tout ce que la Russie a obtenu, tout ce que le tsar a promis et commencé d'accorder. Elle pousse la passion jusqu'à la démence, quand elle prétend résoudre le problème agraire par une « expropriation forcée », sans même se soucier d'indemniser le propriétaire évincé. Certes, rien n'est plus juste que de vouloir remédier à la misère de ces soixante-dix millions de paysans qui demandent que la propriété individuelle remplace la propriété collectiviste du « mir »; mais constituer la propriété individuelle par un rapt, par un coup de force général et instantané, c'est détruire cette propriété, dans son principe, sans avoir la certitude que ses nouveaux maîtres, ses nouveaux possesseurs, puissent, à leur tour, garder leur terre contre une revendication analogue, dans un temps plus ou moins prochain. Pendant que la Douma émet sa théorie, les troubles agraires s'aggravent. De même, quand la Douma réclame l'amnistie pour les attentats politiques, en les légitimant, il est triste de constater que, chaque semaine, dans toutes les provinces de l'Empire, les anarchistes frappent de mort les fonctionnaires, les plus humbles aussi bien que les plus élevés. De Saint-Pétersbourg et de Moscou où tombèrent Alexandre II et le grand-duc Serge, la pensée de la Douma, semble-t-il, n'a pas pu, sans horreur, se tourner vers Madrid, où le 31 mai, la bombe de Mateo Morral a failli atteindre, parmi tant de victimes innocentes, le roi et la reine d'Espagne, alors que, mariés d'une heure à peine, charmant de leur jeunesse et de leur amour tous les yeux et tous les cœurs, ils revenaient de l'autel nuptial, par des rues parsemées de fleurs. En approuvant des forfaits que le monde entier exècre, maudit, condamne, la Douma se mettrait au ban des Parlements européens et risquerait de mettre la Russie au ban des peuples civilisés.

Auguste Boucher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Benjamin Constant sous l'œil du guet, d'après de nombreux documents inédits, par Victor Glachant. 1 vol. in-8°. (Plon.)

La seconde partie de cet ouvrage contient surtout les rapports au ministère de l'intérieur sur les faits et gestes de Constant, avant et après son élection dans le Bas-Rhin, en 1827. M. Glachant y a ajouté une étude animée et piquante, mais un peu trop rapide, sur « la police et l'intérieur à la fin du règne de Charles X ».

Dans la première partie, le lecteur trouvera une suite de trente-six lettres adressées par Constant à Fauriel, de 1802 à 1823, plus une lettre à leur amie commune, la marquise de Condorcet. Sainte-Beuve, qui a jugé le caractère de Constant avec une rigueur si peu troublée de retours sur lui-même, avait pourtant pressenti, avec sa clairvoyance habituelle, dans un de ses *Portraits contemporains*, que l'auteur d'*Adolphe* pourrait gagner à être étudié dans sa correspondance avec ses amis hommes; qu'il pourrait même apparaître ainsi comme « un honnête homme malheureux et presque attachant ». Tel, continuait-il, nous « l'avons entrevu dans sa relation avec Fauriel ». Sainte-Beuve songeait aussi à sa correspondance avec M. de Barante.

A défaut de celle-ci, les lettres au *stoïcien* Fauriel, venant après les lettres à Hochet publiées par M. de Lauris, étaient une bonne occasion de reprendre, sur un personnage d'autant plus curieux qu'on entre davantage dans son intimité, la thèse de l'indulgence à l'encontre de la thèse inverse, plus généralement soutenue depuis quelque temps. M. Victor Glachant a plaidé sa cause avec beaucoup de finesse, de tact et d'esprit. — Ch. de Loménie.

Les Bienheureuses Carmélites de Compiègne, martyres, par Geoffroy de Grandmaison. 95 pages in-18. (Bloud.)

Voici un petit livre qui a la double valeur de l'actualité et du mérite durable. Composé à l'occasion des récentes béatifications, il est de ceux qui doivent être conservés et relus, car la sûreté de la documentation est rehaussée par l'agrément de la mise en œuvre.

La Franc-maçonnerie est-elle juive ou anglaise? par Max Doumic. 1 brochure in-12. (Perrin)

L'auteur du « Secret de la franc-maçonnerie » conclut qu'elle est anglaise, et il donne les motifs de sa conviction en un exposé historique extrêmement curieux, habile et, comme on dit, suggestif. Les lecteurs de sa première œuvre, qui en est à sa 3e édition, voudront certainement y joindre cet intéressant appendice.

Les Carmélites de Compiègne, leur martyre, leur béatification, par Dom David. 1 vol. in-12, avec gravure. (Oudin.)

Livre éminemment utile, parce qu'à notre incurable mollesse, les Carmélites Bienheureuses apportent l'exemplaire héroïque de leur mort pour la foi. Livre du plus haut intérêt, parce que Dom David en a puisé les documents aux sources mêmes, et le Carmel de Compiègne a bien voulu l'adopter.

Le gouvernement parlementaire sous la Restauration, par Louis Michon. IV-471 pages in-8°. (Librairie générale de droit, 1905.)

Nos lecteurs connaissent déjà un extrait de cette très consciencieuse étude de droit constitutionnel, à laquelle la Faculté de droit de Paris a décerné le prix Rossi.

Le clergé rural sous l'ancien régime, par Joseph Ageorges; épilogue par Georges Goyau. (Bloud.)

La publication de cette brochure est particulièrement opportune à l'heure où tous les exemples virils du passé nous deviennent à la fois une leçon et un encouragement.

Etudes sociales et juridiques sur l'antiquité grecque, par Gustave Glotz. (Hachette.)

Ces pages d'érudition, consacrées à plusieurs questions très différentes, ne sont point reliées par une idée générale. Cependant, aussi claires que substantielles, elles n'intéresseront pas que les spécialistes; et celles, entre autres, qui concernent l'exposition des enfants, montrent bien, une fois de plus, ce qu'il y avait de barbarie morale au fond de la civilisation grecque.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS S.-JACQUES.

LA

RÉORGANISATION MILITAIRE

APRÈS 1866

NAPOLÉON III ET NIEL

I

Le spectacle qu'offre la Prusse militaire après 1866 est vraiment digne d'étude. Victorieuse, elle ne s'endort pas sur sa victoire. Après la guerre de Danemark, elle avait préparé celle contre l'Autriche; il lui reste à en engager une autre plus sérieuse, celle contre la France. Elle le sait, elle le veut, et elle s'y prépare avec une persévérance passionnée qui ne se précipite pas, mais qui ne se ralentit jamais. Roon, au ministère de la Guerre, Moltke à l'état-major, se partagent la tâche. Roon perfectionne l'instrument du combat, Moltke en organise l'emploi. Autour d'eux, le Kronprinz, le prince Frédéric-Charles répandent dans leurs troupes l'ardeur, le dévouement au devoir, le sacrifice, la confiance. Tous ces efforts sont inspirés, soutenus par le vieux Roi plus animé, plus actif, plus appliqué à son devoir militaire qu'aucun de ses jeunes généraux. Il se multiplie, il confère dans son cabinet, avec ses ministres, avec le chef de sa maison militaire, avec ses officiers; il se fait inspecteur général, il passe en revue les divisions, les brigades, les compagnies; il va porter à toutes ces troupes le salut royal auquel elles répondent par une promesse de dévouement et d'affection. Dans son regard bienveillant et inspirateur, chacun lit l'assurance de nouvelles et prochaines victoires. Personne qui ne travaille dans cette ruche guerrière, et, mois par mois, jour par jour, s'accomplit une œuvre de réforme qui effraye par son intensité et sa diversité. Il faudrait un volume entier pour la raconter.

La tactique de la cavalerie et de l'artillerie dans la bataille fut la modification la plus importante par ses résultats ultérieurs. En 1866 la cavalerie avait rendu peu de services. Suivant la routine de ce temps on en réservait la plus grande partie pour achever la journée par la poursuite, et on ne lançait en avant pour fouiller le pays que la cavalerie légère. Cette tactique fut changée. Ce qui avait été la cavalerie de réserve devint la cavalerie d'avant-garde qui, conformément à la pratique de Napoléon Ier, lancée en avant à plusieurs journées de marche, prendrait le contact avec l'ennemi, renseignerait sur ses mouvements, inonderait le pays, couperait les télégraphes, réquisitionnerait des vivres, répandrait la terreur, cacherait les mouvements de l'armée et, pour que le mot ne nuisît pas à la chose, on supprima le nom de cavalerie de réserve, car selon une juste observation du général Hohenlohe, « rarement un chef se décide à porter en avant un corps qui porte écrit au front le nom de réserve. Quelle drôle de réserve, en effet, que celle qu'on emploierait dès le début! » L'ancienne réserve devint les « divisions de cavalerie ».

L'artillerie, en 1866, n'avait pas fait meilleure figure. Astreinte servilement à la méthode napoléonienne rendue surannée par le perfectionnement du tir, elle avait été tenue en grande partie en réserve, aussi loin que possible derrière les troupes combattantes, attendant le moment de porter tout son effort sur le point décisif où se trouverait la solution de la bataille. La plupart du temps elle avait attendu en vain, car la solution avait été obtenue sans elle et avant qu'elle eût le temps d'arriver. Au contraire, l'artillerie autrichienne s'était servie de ses réserves bien moins comme de réserves que comme de grands corps de bataille qu'elle jetait en avant au premier moment et même avant l'engagement afin de préparer l'action de l'infanterie. C'est à cette méthode qu'elle avait dû ses succès malgré la supériorité de l'armement prussien. Hindersin, le chef de l'artillerie prussienne, était très attaché, presque avec superstition, aux vieilles méthodes; mais travailleur acharné, il ne fermait pas les yeux aux enseignements de l'expérience. Il recueillit celui que lui avait donné le vaincu de 1866, et il prescrivit que désormais ce qu'on appelait les réserves d'artillerie ne seraient plus tenues en arrière dans l'attente d'une action qui peut-être ne se présenterait pas, qu'elles seraient dès le premier moment portées en masse en avant de l'infanterie pour préparer son action par une terrifiante canonnade. Pour que le mot fût conforme à la chose, comme on l'avait fait pour la cavalerie, on supprima le nom d'artillerie de réserve pour lui substituer celui d'artillerie de corps.

De toutes les innovations réalisées alors par la Prusse, cette transformation de la tactique de la cavalerie et de l'artillerie fut celle qui nous deviendra le plus funeste.

II

Cependant, tandis qu'on travaillait à Berlin, on ne dormait pas à Paris. L'Empereur et Niel n'étaient pas plus inactifs que le Roi, Roon, Moltke. Pour comprendre et apprécier leur œuvre, il est nécessaire de se rendre compte de la nature et des effets de l'intervention personnelle de l'Empereur.

Une loi de recrutement fournit les éléments d'une armée mais ne la constitue pas; l'essentiel n'est pas encore fait; il reste à habiller les hommes, à les équiper, à leur donner des chefs capables, à les instruire, à assurer leur subsistance. En un mot, il reste à organiser l'armée. Les lois de recrutement, lois politiques et financières, dépendent du vote des Assemblées. L'organisation intérieure des troupes est réglée par des décrets, des décisions, des instructions ministérielles, des règlements rendus par le souverain. Napoléon III avait rempli ce devoir et exercé ce privilège. Durant tout son règne, il s'attache à être, au sens complet du mot, *imperator*, c'est-à-dire chef d'armée. Ses lettres confidentielles à ses divers ministres de la guerre, que j'ai eues entre les mains, permettront de saisir en leur réalité la pensée de ses actes officiels. Il est préoccupé du bien-être des soldats: sa sollicitude, à cet égard, est constante. Quelques accidents s'étant produits à l'époque des chaleurs, dans les déplacements de troupes, il envoya de Biarritz (1er août 1854) une circulaire sévère à insérer au *Moniteur*. « En temps de guerre, écrit-il, lorsqu'un chef de corps quelconque arrive à l'heure dite au point assigné d'avance, il faut le louer hautement, eût-il laissé en route la moitié de son monde: car alors l'intérêt militaire est le premier de tous. Mais, en temps de paix, le premier devoir du chef de corps est de ménager les soldats et d'éviter tout ce qui exposerait inutilement leur vie. » Le maréchal Vaillant, toujours bon, répondait : « Je prie Votre Majesté de me permettre d'adoucir quelques expressions qui sont dures et imméritées... Tout le monde connaît la sollicitude de l'Empereur pour les hommes qu'il appelle ses enfants: les généraux aussi aiment les enfants de l'Empereur; ils ont gémi des malheurs arrivés; faut-il ajouter à leur peine le chagrin d'un blâme aussi sévère, et qui va les déconsidérer? J'en appelle à la bonté de Sa Majesté (3 août). » L'Empereur répondit : « Adoucissez ma lettre, mais peu. Le

propre des gouvernements faibles est d'être trop indulgent envers les chefs et trop sévère pour les subalternes. Je tiens à ce que le mien soit tout différent (4 août). »

Les militaires craignaient que, de cette sollicitude, il ne résultât, à la longue, un affaiblissement du tempérament militaire. En effet, elle s'étendait même au point où la discipline est compromise. Un ministre de la guerre avait obtenu qu'il fût mis un terme à la tolérance dont abusaient les soldats et les officiers de sortir du rang pour présenter des pétitions lorsque l'Empereur les passait en revue. Un officier, enfreignant la défense, lui en tend une; le général aide de camp de service la lui arrache et l'envoie aux arrêts. Après la revue, l'Empereur fait venir le général, lui demande la pétition, et le lendemain, l'aide de camp se croise dans l'antichambre du cabinet impérial avec l'officier puni que l'Empereur avait fait appeler et à qui il avait accordé ce qu'il demandait : la croix de la Légion d'honneur afin de faire instruire sa fille à Saint-Denis. Le général se récrie. L'Empereur dit seulement avec douceur : « Ces pauvres gens! » Un autre officier ayant perdu au jeu une somme assez forte, adresse une supplique à l'Empereur et le conjure de le sauver du déshonneur. Le général, par les mains de qui elle passe, en rend compte, en ajoutant que c'est un mauvais sujet, en faveur duquel il ne faut pas intervenir. « Il faut pourtant voir », dit l'Empereur; et le lendemain, l'officier sortait de son cabinet avec la somme nécessaire à sa libération. Un jeune lieutenant accompagne à Saint-Cloud son ordonnance blessé à Solférino, qui venait solliciter la médaille militaire. Napoléon III, en ce moment sur son balcon, les voit arriver; il descend : « Qu'est-ce donc, demande-t-il, que ce pauvre homme que vous traînez avec vous? » Le lieutenant explique son cas. « Attendez », fait l'Empereur. Il remonte et redescend avec la médaille qu'il attache lui-même sur la poitrine du pauvre homme tout ému. « Vous m'enverrez, ajoute-t-il, les papiers nécessaires, afin que j'arrange cela avec mon ministre. » Le pauvre souverain était souvent trompé. Un autre blessé réussit à l'aborder par l'intermédiaire d'un aide de camp; il lui accorde la décoration; le ministre chargé de régulariser cette faveur fait une enquête, et découvre que c'est en fuyant le champ de bataille que ce décoré par surprise s'est cassé la jambe en tombant dans un puits. Cette mésaventure ne guérit pas l'Empereur. Il préféra toujours être dupe que dur. Il y avait, certes, quelque excès dans cette bonté qui prouvait combien, au fond, Napoléon III avait l'âme peu militaire. Végèce a dit : « La nature crée peu d'hommes courageux.

Par une bonne discipline, elle en fait beaucoup [1]. » Le maréchal de Villars écrivait au ministère de la guerre : « On dit toujours que tout le monde est brave et vous ne sauriez imaginer, quand on en vient au fait et au prendre, le peu que l'on trouve de certains courages. » La discipline est l'institution qui oblige au courage. Un chef d'armée, quelle que soit la compatissance de son cœur, doit la raidir plutôt que l'énerver; les soldats qui se sentent ainsi vigoureusement tenus en main, loin de s'en irriter, vous en estiment davantage. Le châtiment qui, dans les armées romaines, n'était appliqué qu'après la seconde faute, suivait, dans celle de l'austère Corbulon, la première. « Cela parut, dit Tacite, préférable à la clémence, car il y eut moins de désertions dans le camp où on était impitoyable que dans ceux où on était indulgent. »

L'Empereur cherchait à assurer la justice dans l'avancement. Afin d'entrer en relations directes avec les officiers supérieurs et leur donner un moyen commode de lui apporter leurs doléances ou leurs désirs, il avait établi que chacun d'eux pourrait librement se présenter à lui, sans lettre d'audience, à l'issue de la messe du dimanche. Il entendit user amplement de la prérogative de choisir : « Pourvu, écrivait-il à Vaillant, que ce fût dans les conditions voulues. » Néanmoins, il lui arriva d'oublier cette sage limite. Le maréchal Vaillant s'opposant à la demande d'un jeune homme recommandé par Baraguey d'Hilliers, parce qu'il ne remplissait pas les conditions fixées par les règlements, l'Empereur renvoya la note de son ministre avec cette annotation : « Il y a des cas où je crois qu'on peut sans inconvénients violer le règlement. » « Les règlements sont faits pour être violés », disait un jour devant moi, à l'Académie, Mignet. L'Empereur n'allait pas aussi loin. En général, il usait avec équité de son droit de choisir. Le favoritisme n'obtint que la part qu'on ne peut lui disputer dans des nominations faites par des hommes. Le mérite, presque toujours, prévalut et les considérations politiques ne furent pas déterminantes. En 1862, le commandant Lewal attaché, au Mexique, à l'état-major général du corps expéditionnaire formula, au mess, une très violente critique sur la manière dont les affaires étaient conduites, et, dans sa philippique, donna à l'Empereur le surnom de Badinguet. Quelques officiers protestèrent, l'incident fut officiellement porté au maréchal Randon. Napoléon III en fut également instruit. Quelques semaines après, une

[1] *Paucos viros fortes natura procreat institutione, plures reddit industria* (Vegetius, *De re militari,* lib. III).

liste de promotions lui était présentée. Le commandant Lewal n'y figurait pas, contrairement à l'attente. « Je sais, dit l'Empereur avec fermeté, que le commandant m'a appelé Badinguet... Mettez immédiatement son nom sur la liste. C'est l'un de nos meilleurs officiers; il est appelé à un brillant avenir! » Le frère de Grévy, officier d'artillerie distingué, mais ayant les opinions de son frère, alors ennemi de l'Empire au point de considérer comme un déshonneur de lui prêter serment, demanda à entrer dans la Garde. On en exprima quelque étonnement et on lui demanda s'il savait bien à quoi l'obligerait cette faveur. Il répondit qu'il ne l'ignorait pas et qu'il ne manquerait pas à son devoir. Il fut aussitôt nommé. Les officiers qui s'étaient signalés par leur zèle dans la répression des tentatives insurrectionnelles de Boulogne et de Strasbourg, ou qui s'étaient montrés durs pendant la captivité de Ham, ne trouvèrent aucune entrave à leur carrière. Un colonel était allé, en grand costume, assister à Bourges à un service pour la mémoire de la duchesse de Parme. On dénonça le fait à l'Empereur. L'officier interpellé répondit qu'ayant été élevé par les bontés de la famille royale, il acquittait une dette de reconnaissance, et la dénonciation fut considérée comme non avenue. Un autre colonel s'était affilié à une association légitimiste militante contre l'Empire, le ministère de la guerre réclama sa mise en retrait d'emploi. L'Empereur envoya un de ses aides de camp demander des explications à l'officier accusé. Celui-ci reconnut le fait, s'excusa sur un entraînement qu'il regrettait, et vint, le dimanche suivant, porter ses excuses et ses promesses à l'Empereur qui lui tendit la main et oublia. Pourquoi faut-il ajouter que ces deux officiers généraux, que par cette raison je ne nomme pas, furent de ceux qui, aux jours de malheur, se signalèrent par leur déchaînement contre le souverain qui les avait traités de la sorte?

III

Napoléon III n'eut pas seulement souci des hommes, il fut non moins attentif au perfectionnement des institutions et du matériel. Il débuta par rendre à l'armée française un organe essentiel, une réserve d'élite, en rétablissant la Garde Impériale. L'ancienne monarchie avait sa Maison militaire, la Convention et le Directoire eurent leur Garde qui se montra très ferme au 13 vendémiaire an IV. La Garde Directoriale devint la Garde Consulaire, troupe de bronze qui, composée à peine de 1232 hommes, arrêta à Marengo, jusqu'à l'arrivée de Desaix, l'ennemi victorieux. En 1801, la Garde

Consulaire fut réorganisée et portée à 10 000 hommes, elle devint la Garde Impériale. Lors de la campagne d'Austerlitz elle comptait 12 175 hommes; en 1814, elle était nominalement de 112 706 hommes divisés en jeune, moyenne et vieille Garde. La Restauration incorpora la moyenne et la jeune Garde dans la ligne, dissémina dans des garnisons éloignées la vieille Garde qu'on n'osa licencier et créa une Garde Royale composée de 28 000 hommes. Sous Louis-Philippe elle fut supprimée. Cependant toute armée sérieusement organisée comporte une réserve dont la force matérielle est doublée par une force morale résultant d'une composition d'élite, des services rendus, d'une haute réputation militaire. Lorsque ces réserves n'existent pas, les généraux y suppléent par des réserves du moment empruntées à l'élite de leurs troupes, mais ces réserves désorganisent les corps d'où on les tire, manquent d'homogénéité et ne sont pas animées de cette émulation que donnent une camaraderie ancienne et la conscience d'une supériorité reconnue.

La Garde formait un véritable corps d'armée constitué de toutes les armes. Elle comprenait deux divisions d'infanterie, une de cavalerie de six régiments, deux régiments d'artillerie, une division du génie, un escadron du train des équipages. Elle n'avait aucune modification à subir pour passer du pied de paix au pied de guerre; elle n'avait qu'à se compléter par la réception des réservistes, des chevaux et du matériel de réserve. Du reste on la constitua de manière à ne provoquer aucune des colères suscitées par la Garde Royale, et elle devint surtout un objet d'émulation, non d'envie. C'était un corps d'élite, non un corps privilégié, l'avancement n'y fut pas un monopole; on établit une proportionnalité entre la Garde et la ligne; les généraux n'y furent maintenus que trois ans afin d'en ouvrir l'accès à un plus grand nombre; les officiers ayant obtenu de l'avancement la quittaient et y revenaient rarement après un long séjour dans la ligne. Le seul privilège accordé était qu'après trente années de service, dont les six dernières passées dans la Garde, les officiers obtenaient la retraite du grade supérieur, faveur dont la ligne n'éprouvait aucun préjudice.

La nouvelle Garde n'avait pas tardé à montrer dans les tranchées de Sébastopol qu'elle était digne de l'ancienne. A Magenta ses 5000 grenadiers et zouaves commandés par Mellinet firent tête à 40 000 Autrichiens et sauvèrent la situation par leur héroïsme. A Solférino, sa division de voltigeurs sous les ordres de Camou enleva la position.

IV

C'est à l'initiative de Napoléon III qu'on dut la transformation de notre artillerie lisse en artillerie rayée[1]. Il eût voulu opérer bien d'autres réformes, mais sa volonté se brisa dès le début contre un obstacle dont il ne put venir à bout : l'opposition des bureaux du ministère de la guerre. Il ne réalisa jamais que ce qu'ils lui permirent. On ne lui disait pas *non*, mais on n'exécutait pas. Envoyait-il des agents, on les décourageait; ordonnait-il des enquêtes, on les entravait. Alors il se fâchait, il écrivait une lettre dure; le ministre se confondait en excuses et les bureaux s'obstinaient. S'il ne le racontait pas lui-même à chaque instant dans sa correspondance militaire, on ne pourrait admettre une telle impuissance du pouvoir absolu. Mais voici quelques preuves choisies entre une multitude d'autres. De très bonne heure l'Empereur se convainquit de l'excès de centralisation de notre machine militaire. Le 24 août 1854, de Biarritz, il la signalait au maréchal Vaillant : « L'organisation du ministère est défectueuse. En effet, je vois par moi-même depuis des années que tout est trop centralisé dans les mains du ministre, et alors, comme il ne peut pas tout faire par lui-même, ou les choses ne se font pas à temps, ou elles sont décidées par des subalternes. Ainsi on envoie par exemple des régiments de cavalerie demeurer en Orient. Ils arrivent sans couvertures ou sans selles ou sans brides. Pour remonter plus haut, je me souviens que, lors de la guerre d'Espagne en 1823, on avait emmené aux Pyrénées des mulets pour l'artillerie de montagne; mais tous les bâts étaient faits pour les mulets des Alpes et n'allaient pas à ceux des Pyrénées. A Boulogne, si je n'avais vu par moi-même l'état des travaux, jamais le camp qui devait être prêt au 1er juillet ne l'aurait été même au 1er septembre. Et que d'écritures pour établir en quatre mois 44 000 hommes sur un point! C'est que rien ne peut aller bien sans une division du travail; vouloir qu'on dérange un ministre pour avoir des tentes, des fers pour les chevaux, des bidons, des gamelles, ou bien avoir besoin de son autorisation pour renvoyer un soldat, pour admettre un caporal, c'est le forcer à perdre son temps à des vétilles. Rien n'a plus de détails qu'une armée, et un seul détail oublié ou en retard peut tout compromettre, mais le ministre ne peut pas tout faire et par l'organisation actuelle il faut qu'il fasse ou que rien ne se fasse.

[1] Voy. *Empire libéral*, t. IV, p. 117.

Mais la critique est aisée et l'art est difficile. Comment faudrait-il faire? Voilà la question. Je n'oserais la trancher, mais il me semble qu'en instituant des chefs au ministère par armes, qui ne feraient autre chose que de s'occuper des besoins des corps qui sont à l'armée, le ministre n'aurait plus qu'un contrôle et qu'une action faciles à exercer. Au reste, je suis sûr que pour cela comme pour beaucoup d'autres choses, il n'y a qu'à rechercher comment cela se faisait sous le premier Empire pour être dans le vrai. » Nonobstant cette critique très juste, le ministère de la guerre continua à rester centralisé à l'excès et à recevoir 1200 lettres par jour.

Le fonctionnement même de ce ministère n'excitait pas à un moindre degré que son organisation les plaintes de l'Empereur réputé tout-puissant. Ses lettres en sont pleines : « Je n'accuse personne, mais je sais par mille exemples, écrivait-il au maréchal Vaillant[1], qu'on remet souvent au ministère de la guerre à huit jours ce qu'on pourrait faire le jour même. » Il signale à tout instant les obstacles que les bureaux apportent à son action. « Si j'envoie directement un officier, écrivait-il encore au maréchal Vaillant[2], prendre des informations sur les lieux, tous les agents se concertent pour les lui déguiser, et s'il signale un de ces mille abus inséparables de la nature des choses, on lui garde rancune au lieu de lui en savoir gré. » Il revient, en termes plus explicites, sur le même sujet après la guerre de Crimée (14 février 1859) : « J'ai vu M. Cornudet qui m'a signalé les résistances sans fin que l'administration de la guerre apporte depuis huit mois à la mission importante que je lui avais confiée. Je veux absolument que la lumière se fasse et que, si la dernière guerre a fait reconnaître quelques abus, ils soient signalés afin qu'on n'y retombe plus. Je voulais en parler au conseil mercredi, mais j'ai préféré vous en écrire. A ce propos, je ne puis m'empêcher de reconnaître que l'inertie des bureaux entrave toute enquête et toute amélioration. Il y a plus de deux ans que j'avais dit devant vous et à plusieurs reprises, à Darricau que je voulais qu'on refît au ministère le calcul d'un intendant qui avait établi que l'Etat trouverait un bénéfice de plusieurs millions à mettre tous les effets d'habillements à la masse de linge et chaussure du soldat. Eh bien, il m'est impossible d'avoir une solution. Qu'est-ce que je dois en conclure? C'est que les bureaux ne veulent pas qu'on dérange leur routine et qu'on vienne porter la lumière dans ce qu'ils se plaisent trop souvent à envelopper dans l'ombre. » (14 février 1859.)

[1] 8 février 1855.
[2] 7 février 1855.

Chaque partie de notre système militaire fut tour à tour ainsi examinée et critiquée par lui. « Je commence à douter très fort, écrivait-il au ministre de la guerre, des notes que vous fournit l'Intendance (8 février 1855). » Sur le comité d'artillerie il écrivait vers la même époque : « Je dis à regret que je ne vois plus dans le comité cette méthode, cet esprit de suite et d'analyse qui ont toujours distingué le corps. Les expériences se font presque au hasard et à bâtons rompus; les résultats obtenus pendant la guerre ne sont pas enregistrés avec assez de soin. » Malheureusement, Napoléon III, qui avait les intuitions justes de toutes choses, ne connaissait pratiquement le détail d'aucune. Il voyait à merveille de haut, la moindre difficulté d'exécution le déroutait. Et par là ses ministres le tenaient. Ainsi il jugeait utile la suppression des lieutenants-colonels, ce qui eût amené une économie de 1 800 000 francs : il ne put jamais l'obtenir. Il avait fait fabriquer à ses frais douze cents shakos d'un modèle léger, qu'il fit essayer par les chasseurs de la Garde; ils en étaient satisfaits et il en ordonna l'adoption pour toute l'infanterie : non seulement on n'en fit rien, mais il s'aperçut un beau jour qu'on avait affublé ses chasseurs eux-mêmes d'un horrible shako qui leur blessait le front.

Le règlement suranné des manœuvres réclamait, plus que toutes les parties de notre organisation militaire, la réforme la plus sérieuse. On en était encore, sauf dans quelques détails, à l'ordonnance du 1er août 1791, due à Guibert et à des généraux inspirés des leçons du grand Frédéric. Cette ordonnance semble ignorer que la préparation à la guerre est le but unique de l'instruction des troupes, et prescrit des mouvements qui ne sont d'aucune application dans la bataille et ne s'exécutent que sur un terrain plane. « Que m'importent vos exercices et vos parades? s'écriait Gouvion Saint-Cyr? Qu'ont-ils de commun avec la guerre? » Elle ne proscrivait pas les inversions, mais elle ne les admettait qu'exceptionnellement. Ce mot d'inversion aujourd'hui démodé, dont beaucoup de jeunes officiers ne comprennent pas le sens, donnait lieu dans ce temps-là à d'interminables controverses. L'inversion était la manœuvre par laquelle une troupe, pour faire face à l'ennemi, s'écarte de l'ordre constitutif, naturel ou direct, que prend toute troupe à sa formation initiale, de telle sorte que la droite devienne la gauche et la gauche la droite ou réciproquement.

Dans l'ordonnance, aucun chapitre spécial n'était consacré aux tirailleurs et le tir ne remplissait que deux pages. Le port d'armes était dans la main gauche. L'infanterie était formée sur trois rangs, exceptionnellement sur deux. Ou les trois rangs tiraient

simultanément, le premier rang mettant un genou à terre pour faire feu et se relevant aussitôt; ou les deux premiers seulement faisaient feu à volonté, le troisième devant se borner à charger et à passer les armes. Les armées de la Révolution et de l'Empire sortirent du cadre tracé par l'ordonnance, elles infligèrent des défaites éclatantes à toutes les armées de l'Europe; mais nos jeunes troupes, avec les heureuses audaces de l'instinct, devinèrent en quelque sorte ce que les savants avaient élaboré après Rosbach et ce qu'avait appris la guerre d'Amérique. Cette méthode nouvelle de combattre ne fut écrite nulle part, Napoléon avait chargé les généraux de la formuler dans une nouvelle ordonnance et leur avait dit : « Faites-nous des inversions, beaucoup d'inversions »; dans la pensée du grand capitaine cela signifiait : Il faut qu'une troupe puisse promptement faire face à l'ennemi, de quelque côté qu'il se présente, sans qu'on ait à tenir compte de l'ordre naturel ou de l'ordre inverse. La revision de l'ordonnance resta à l'état de projet.

On avait cru obvier aux inconvénients du feu simultané d'une troupe rangée sur trois rangs, en réduisant le troisième rang à charger le fusil du second. L'expérience démontra que le second rang ne tirait pas plus et tirait plus mal, et que les hommes du troisième rang, excités par le combat, ne s'astreignant pas au rôle passif qu'on leur avait désigné, tiraient pour leur propre compte; il en résultait maint accident. A Lutzen et à Bautzen, un nombre considérable d'hommes étaient blessés depuis la main jusqu'au coude. Napoléon crut que ces malheureux s'étaient mutilés ainsi pour se libérer du service; furieux, il ordonna de les décimer. Larrey les défendit et expliqua les vraies causes de leurs blessures. L'Empereur le reçut d'abord mal. Larrey insista. Alors Napoléon lui demanda un rapport explicatif, et après sa lecture, convaincu, il embrassa Larrey, le remerciant de l'avoir sauvé d'une lamentable erreur. Le 12 octobre 1813, un ordre du jour supprimait le troisième rang. A Leipsick et pendant toute la campagne de France, on ne combattit que sur deux rangs, trouvant en outre à cette disposition l'avantage d'occuper un même front avec un tiers de moins de soldats; l'ennemi, ne connaissant pas encore cette disposition, jugeait notre armée d'un tiers plus forte qu'elle ne l'était réellement.

Sous la Restauration, l'ordonnance de 1791 revint naturellement en vigueur; les inversions ne furent plus admises qu'exceptionnellement. On rédigea une ordonnance (Mermet, 6 décembre 1829), sur la cavalerie, qui fut longtemps considérée comme un modèle et qui cependant n'était que la reproduction de celle

de 1766. Sous le règne de Louis-Philippe, un léger progrès fut réalisé dans les instructions destinées aux chasseurs à pied, dont la création avait été due à l'initiative du duc d'Orléans.

Napoléon III aurait voulu décréter cette nouvelle ordonnance que son oncle n'avait pas eu le temps de réaliser. C'était le cas d'agir en dictateur : il créa une commission[1]. Cette commission, très divisée d'ailleurs, se montra hostile à tout progrès. Lorsque après six mois de travaux à peu près stériles, elle se sépara, l'Empereur la fit blâmer par son ministre de la guerre, de s'être montrée si peu réformatrice. Il avait mieux à faire : c'était d'opérer lui seul la réforme, puisqu'il était maître absolu.

V

Les ministres eurent beau changer, la résistance de leurs bureaux ne désarma pas et la résignation de l'Empereur à subir leur *veto* resta la même. Cependant, sous le ministère du maréchal Randon comme sous celui du maréchal Vaillant, il persista à s'immiscer avec application dans les moindres détails de l'administration et du mouvement des troupes, jusqu'à indiquer lui-même les régiments, les bataillons, les batteries qui devaient être embarqués pour les expéditions lointaines. Il continua aussi à proposer des améliorations presque toujours sans résultat. Il n'obtint pas plus du maréchal Randon la suppression des musiques de la cavalerie et de l'artillerie, qu'il n'avait obtenu du maréchal Vaillant le changement du shako. Il ne parvint pas à réduire nos nombreuses forteresses. Il continua à se plaindre : « Je suis fâché de le dire, mais l'esprit qui domine le corps du génie est étroit; il voudrait défendre toutes les bicoques, tous les défilés, tous les passages de rivières, toutes les côtes; et de cette manière, on éparpille ses forces, on a partout des murailles sans avoir des soldats pour les défendre et on dépense des sommes immenses pour un bien mince résultat. » (27 novembre 1861.)

Le susceptible Randon se montrait moins endurant que ne l'avait été le condescendant Vaillant. En mai 1866, il enlève ses fonctions d'examinateur à l'Ecole de Saint-Cyr, à Taine, qu'il jugeait trop supérieur « pour l'abaisser aux médiocres proportions d'un examinateur ambulant, chargé d'apprécier les capacités limitées de jeunes gens d'une instruction trop souvent incomplète, à différents points de vue ». L'Empereur s'étonne : « Il

[1] Sous la présidence du maréchal Magnan.

y a de petites mesures qui créent au gouvernement des hostilités bien gratuitement. Je citerai, parmi ces mesures, celle qui révoque M. Taine de ses fonctions d'examinateur à Saint-Cyr. M. Taine est un homme distingué qui compte beaucoup d'amis, parmi les savants et littérateurs. Je désire donc qu'il conserve la place qu'il remplissait avec distinction (20 mai 1863). » Le ministre riposte : « En donnant à M. Taine un successeur, j'étais loin de croire que je faisais un acte de nature à porter à la désaffection du gouvernement de l'Empereur. Si dans des choses d'une importance si minime, je ne pouvais avoir ma liberté d'action sans encourir le blâme de m'être écarté de mon devoir et de mes sentiments les plus chers pour le service de S. M., je ne me croirais plus digne de sa confiance, encore moins de sa bienveillance, et j'ose espérer que l'Empereur ne portera pas sur moi un jugement aussi rigoureux. »

Le maréchal, autorisé préalablement par l'Empereur, rappelle les officiers de l'armée à une exécution plus stricte des règlements, en ce qui concerne la tenue et les permissions de voyages à Paris. Il les avait appliqués à la Garde, dont le laisser aller était plus flagrant, d'accord avec le commandant de ce corps, le maréchal Regnault. La circulaire ministérielle expédiée, l'Empereur est assailli de réclamations. On lui représentait que les mesures prescrites étaient vexatoires, mesquines, sans profit pour la discipline. Il écrivit alors : « Ainsi que vous l'aviez prévu, j'ai déjà reçu des réclamations au sujet des mesures de discipline que vous avez prescrites. Faites-moi le plaisir de m'envoyer la copie de vos circulaires, afin que je puisse juger si ces réclamations ont quelque apparence de justice. » (2 février 1866.) Le maréchal le prend mal : « Je suis très péniblement affecté, répond-il, de la lettre que je reçois de V. M., qui m'inflige un blâme que je ne crois mériter à aucun titre. V. M. pense que la discipline n'a rien à gagner à des exigences trop sévères ou trop minutieuses. Je crois à la vérité de ce principe. Mais ce dont je suis également très convaincu, c'est que nous sommes loin de cet écueil et que nous nous trouvons bien plutôt engagé dans une voie contraire : jamais peut-être la hiérarchie n'a été aussi effacée, et, par suite, jamais le principe d'autorité n'a été plus méconnu. Dans une pareille occurrence, il m'est bien difficile de ne pas reconnaître que V. M. n'a pas, dans son ministre de la guerre, la confiance qu'il croyait avoir méritée par un dévouement de seize années, et il ne me reste plus qu'à prier l'Empereur de vouloir bien accepter ma démission. »

L'Empereur ne se fâcha pas de ce fier langage : « Mon cher

maréchal, j'ai toujours la même confiance en vous, et la preuve en est dans l'expression de mes impressions momentanées. Personne n'est exempt d'erreurs; et, si je me trompe, je m'empresse toujours de le reconnaître. Je ne fais donc aucune attention à la dernière phrase de votre lettre et je vous renouvelle l'assurance de ma vive amitié. »

L'esprit de routine de ses agents avait empêché l'Empereur de profiter des enseignements de la guerre de Crimée. Il ne lui permit pas davantage d'utiliser ceux plus parlants encore de la guerre d'Italie, d'autant que commença alors l'opposition qui se manifesta sans cesse dans la majorité du Corps législatif contre l'excès des dépenses militaires. Napoléon III avait dit à Alexandrie : « Nous ne sommes jamais prêts pour la guerre [1] »; et plus tard à Compiègne [2] : « Il faut à tout prix passer facilement du pied de paix au pied de guerre... On a beau le dire, une armée ne se crée pas du jour au lendemain par l'enthousiasme ou par l'argent. L'armée peut être comparée à une forêt; avec les sommes les plus considérables, nous ne nous procurons pas ces chênes séculaires auxquels le temps seul a donné l'élévation et la force. » Il imposa un certain nombre de mesures propres à rendre les défectuosités moins sensibles; il réédita, dans le règlement du 26 mai 1866, sur les subsistances, les dispositions, insuffisantes et peu appropriées au temps, du règlement de 1827. Les compagnies hors rang, chargées jusque-là de la confection de l'habillement et de la chaussure, s'étant montrées insuffisantes, de grands ateliers civils furent établis (les ateliers Godillot) pouvant produire quatre mille paires de souliers par jour et confectionner cinquante mille habillements et équipements par mois. De plus, il ordonna une enquête sur les divers fonctionnements des services administratifs, afin de suppléer à leurs lacunes. Mais il ne prit aucune mesure efficace pour organiser les équipages de train, le service de santé et surtout pour faire sortir rapidement des magasins et amener aux troupes les objets emmagasinés, ni pour établir l'embrigadement des corps d'armée et donner par là une utilité pratique à son institution des grands commandements. Il eût fallu pour cela un esprit très résolu d'initiative et de l'argent : on manquait des deux. On s'en tint donc à des palliatifs insuffisants et d'autres purent lui dire avec reproche : Puisque vous reconnaissez que nous ne sommes jamais prêts à passer du pied de paix au pied de guerre, pourquoi n'avez-vous pas exigé de vos ministres qu'ils fissent cesser cette déplorable imperfection?

[1] 22 mai 1859.
[2] 27 novembre 1861.

VI

Sadowa réveilla Napoléon III. Il parut décidé à sortir des moyens termes et à opérer les réformes organiques. Son nouveau ministre, Niel, jouissait de toute sa confiance. Avec lui, il reprend les idées qu'il avait ébauchées en vain sur l'instruction militaire, sur les manœuvres, sur le passage du pied de paix au pied de guerre. La constitution de l'armée les occupe d'abord. Les cadres supprimés en 1865 par économie sont rétablis en partie. Puis, ils suppriment les compagnies d'élite. L'institution était ancienne : à l'origine, les grenadiers qui, dans les attaques rapprochées d'une place, étaient employés à lancer des grenades à main, avaient été constitués à raison d'une compagnie par régiment En 1805, Napoléon avait créé, avec les hommes de petite taille, les voltigeurs à épaulette jaune, chargés plus particulièrement du rôle d'éclaireurs et de tirailleurs. Entre ces deux compagnies d'élite restait le centre avec son épaulette verte. Fallait-il détruire toutes ces distinctions et n'avoir qu'un seul type d'infanterie? Une commission, présidée par le général Schramm, s'étant divisée sur la question, on la soumit à l'Empereur, qui opina pour leur maintien. Niel demanda que le débat fût repris, et une nouvelle commission se réunit aux Tuileries sous la présidence de l'Empereur. On reconnut que les voltigeurs n'avaient plus de raison d'être depuis le développement donné au rôle des tirailleurs, et que les fameuses colonnes d'attaque, qui, grenadiers en tête, portaient le coup décisif, devenaient sans emploi devant les armes à tir rapide. Les compagnies du centre étaient affaiblies par les compagnies d'élite qui leur enlevaient leurs meilleurs sujets. Les chasseurs à pied, les zouaves, la Garde, n'avaient pas de compagnies d'élite, avait-on eu à le regretter? Cette opinion prévalut à une immense majorité. L'Empereur s'y rangea un des premiers : « J'ai été autrefois d'un autre avis, dit-il, mais, c'est par le temps, la réflexion et l'expérience que les convictions se forment et que souvent on arrive à rejeter comme inutiles des règles qu'on avait considérées comme indispensables. » Toute l'infanterie reçut l'épaulette rouge du grenadier. Pour ne pas détruire l'émulation dans le rang, on créa un certain nombre de soldats de première classe, dans chaque compagnie.

Niel opéra la réforme que l'Empereur n'avait pu obtenir de Randon, la suppression des musiques dans les régiments d'artillerie et de cavalerie. Il en résulta une économie de plus d'un million par an, et la rentrée dans le rang de 2 500 chevaux. Les

haras et la musique de Saumur furent également supprimés.

Le maréchal employa du mieux qu'il pût, pour l'organisation de la garde mobile, les 5 millions qu'on lui avait accordés sur les 14 qu'il croyait nécessaires. Il organisa entièrement le personnel dans les 1er, 2e, 3e corps (nord et nord-est de la France). Dans les trois autres corps d'armée, il délimita les circonscriptions de bataillon, de compagnie; les contrôles furent établis et tenus à jour pour chaque département par un capitaine-major assisté de secrétaires. Tous les éléments pour constituer les cadres existaient; mais cette formation eût exigé une dépense au-dessus des ressources allouées, elle dut être ajournée.

L'instruction de la troupe fut ensuite étudiée. L'Empereur avait écrit à Niel : « Ce qui manque à notre armée, c'est l'instruction et le goût des études théoriques. Le gouvernement ne fait rien pour les encourager. Tous les jours je reçois des mémoires plus ou moins intéressants d'officiers de tous grades et ces mémoires vont s'enfouir dans les cartons du ministère de la guerre qui devrait s'empresser au contraire de publier les plus importants et de féliciter les auteurs. C'est ce qui pourrait avoir lieu dans un journal militaire dont la création serait fort utile [1]. » On ne prisait guère, en effet, chez les officiers que la bravoure; l'instruction générale et même l'instruction technique en dehors de ce qui est nécessaire strictement au métier, tout ce qui a trait à l'art, non seulement n'était pas requis, mais excitait plutôt les ombrages. Lorsqu'un officier se livrait à quelques études, il était raillé par ses camarades, suspect à ses supérieurs; pour les uns et les autres, c'était un faiseur, un indiscipliné, un intrigant, et lorsqu'il était proposé à l'avancement dans les conseils des maréchaux, Mac-Mahon ou Pélissier demandaient qu'on l'écartât.

Les exigences budgétaires rendaient difficile l'instruction technique des troupes, Niel tourna la difficulté par une combinaison ingénieuse. La loi des finances ne lui accordait des fonds que pour 400 000 hommes avec une diminution d'un 16e pour les congés, soit 375 000 hommes. Or, cinq contingents de 100 000 hommes réduits à 77 000 pour l'incorporation, mais accrus des 95 000 constituant la portion permanente de l'armée (officiers, gendarmes, indigènes, engagés), donnaient un total de 480 000 hommes. Les cinq classes de l'armée active, même en éliminant la seconde partie du contingent (6915) ne pouvaient donc être conservées ensemble sous le drapeau sans dépasser les ressources fournies pour l'entretien de 375 000 hommes.

[1] 15 juillet 1868.

Le maréchal établit deux effectifs : un d'hiver et un d'été. L'effectif d'hiver, réduit rigoureusement aux exigences du service et du fonctionnement des cadres, l'effectif d'été atteignant le chiffre le plus élevé. Dans tous les temps, on avait accordé un plus grand nombre de congés pendant l'hiver : Niel, pour faire descendre le plus possible son effectif dans cette saison, les augmenta dans des proportions non encore atteintes; il les porta jusqu'à 60 000. La moyenne des régiments d'infanterie fut établie jusqu'au 1er avril à 1620 hommes et, à partir de cette époque, à 2000. Ainsi on avait sous les drapeaux pendant les sept mois d'hiver 364 000 hommes, et pendant la belle saison (1er avril-1er septembre) 414 000. Mais de ces deux chiffres il convenait de retrancher les congés nécessaires, à toute époque, pour convalescence ou affaires de famille, évalués à 10 000. Le nombre d'hommes réellement présents et soldés, soit au corps, soit dans les hôpitaux, était ramené ainsi à 404 000 pour cinq mois d'été, et 350 000 pour sept mois d'hiver. L'effectif ne se trouvait donc jamais au chiffre précis de 375 000 accordé par la loi de finances; pendant l'hiver, il ne l'atteignait pas; il le dépassait pendant l'été. Par cette combinaison, on retrouvait pour l'année une moyenne conforme aux prescriptions budgétaires, permettant néanmoins de satisfaire à toutes les exigences d'une sérieuse instruction. Cela avait en outre l'avantage de mettre le plus grand nombre d'hommes disponibles sous la main du ministre, au moment des plus grandes éventualités de guerre.

Après l'adoption du chassepot, Niel se souvint que des hommes susceptibles d'être rappelés en cas de guerre, ceux de la seconde partie des contingents de 1863, 1864 et 1865, étaient complètement étrangers au maniement de la nouvelle arme. Un décret impérial les appela sous les drapeaux, et ils n'en sortirent plus qu'avec leurs camarades de la première partie du contingent. On adopta cette mesure d'une louable prévoyance quoiqu'elle fût de nature à froisser des hommes qui se croyaient libérés, et qu'elle dût fournir à l'opposition un sujet de mécontentement à exploiter.

VII

On ne jugea pas qu'il y eût une réforme radicale à opérer dans notre armement. Notre fusil d'infanterie, le chassepot, était, malgré les critiques des frondeurs de salons, le meilleur qui existât dans toutes les armées d'Europe. L'inventeur, à l'aide d'une rondelle de caoutchouc comprimée par l'action d'une tige

de fer, avait obtenu une obturation de la culasse à laquelle aucun n'avait pu réussir aussi bien. Le montage et le démontage du mécanisme n'offrait aucune difficulté ; si l'obturateur venait à se dégrader, son remplacement se faisait en moins d'une minute. Un sabre-baïonnette pouvait être fixé au canon ; c'était à la fois une baïonnette et une arme de main puissante. Son poids sans sabre-baïonnette était de 4 kilos, et malgré sa légèreté relative le recul était à peine sensible ; la portée de sa balle cylindro-conique, très efficace jusqu'à 300 ou 400 mètres sur un homme isolé, s'étendait jusqu'à 1100 mètres, lorsque le but présentait une certaine surface.

Le nombre des coups tirés pouvait dépasser dix par minute, a dit Niel. Son seul défaut était le manque de solidité de sa cartouche : l'enveloppe formée d'un papier mince et d'une gaze de soie pouvait être détériorée par l'humidité et les transports. Tel quel cependant ce fusil était supérieur au fusil prussien beaucoup plus que ce dernier ne l'avait été au fusil autrichien en 1866. Le fusil prussien plus pesant, d'un maniement moins rapide et moins commode, avait le chargement très pénible ; au bout d'un petit nombre de coups, son tir cessait d'être dangereux à des distances où la balle française frappait encore avec une efficacité terrible.

Le nombre des fusils 1866 étant insuffisant pour le moment, on transforma les anciennes armes rayées pour leur donner la qualité qui leur manquait, la rapidité du chargement par une transformation assez simple dont s'acquitta très bien l'industrie privée. Ainsi complétée, cette arme, désignée sous le nom de fusil à tabatière, avait autant de vitesse que le fusil à aiguille (sept coups par minute), plus de portée (600 mètres) et une balle plus dangereuse. Il avait plus de ratés, mais il ne présentait pas l'inconvénient de crachements par la culasse. On le destina à la garde nationale mobile.

Niel avait demandé au Corps législatif 144 millions pour avoir entre les mains des hommes ou dans les arsenaux trois fusils par homme. La commission du budget les lui refusa. Sans contester qu'en théorie on dût en effet avoir trois fusils par homme, elle considéra que c'était là un maximum de réserve, qu'il était raisonnable de s'assurer lorsque le modèle adopté paraissait définitif, mais qu'il serait téméraire d'établir à une époque où les perfectionnements se succédaient avec tant de rapidité[1]. On n'accorda donc qu'un crédit de 91 600 000 francs pour la fabrication de 1 200 000 fusils (1er août 1869). Niel déplora d'abord

[1] Discours de Talhouet du 30 juin 1868.

cette parcimonie, puis finit par se montrer satisfait. Il déclara que son projet primitif avait été de donner à la garde mobile les fusils rayés de l'ancien modèle transformés. Mais, ajouta-t-il, « comme nous sommes très riches en fusils du nouveau modèle, du modèle de 1866, comme nous en avons plus qu'il n'en faut pour l'armée active; afin que la garde mobile ait la même arme que l'armée, afin que les cartouches et les approvisionnements soient les mêmes pour les deux corps, la garde nationale mobile — je lui annonce cette bonne nouvelle — sera armée avec le nouveau fusil. (*Très bien! Très bien!*) » (Séance du 13 avril 1869.)

Restait à décider si le chassepot serait également donné à la cavalerie. Napoléon III, se rangeant à l'avis de son oncle, exprima l'opinion que « toute la cavalerie devait être munie d'une arme à feu, non pas d'un fusil lourd et incommode comme le fusil des dragons, mais d'un fusil léger se rapprochant du mousqueton et se chargeant par la culasse ». Un décret du 14 mai 1867 enleva aux dragons, chasseurs et hussards le pistolet et leur affecta un chassepot.

VIII

Notre artillerie était alors munie de deux bouches à feu, le 4 et le 12. Le 12 était plus efficace par le poids de ses projectiles, la distance à laquelle il les lançait et sa justesse. Le 4 était plus mobile et plus rapide. Le 4, attelé de quatre chevaux, formait les batteries divisionnaires : il était commode, roulant, passait partout, portait jusqu'à 3 200 mètres. Le 12, attelé de six chevaux, formait les batteries de réserve; il portait à 3000 mètres. On pouvait, comme pour le 4, augmenter la portée normale, en enterrant la crosse et en tirant ainsi sous de plus grands angles; mais au delà de 3200 et de 3000 mètres, ne frappant que sur un point du sol, les obus sont peu efficaces matériellement et ne produisent le plus souvent qu'un effet moral. Notre fusée était fusante.

L'expérience de la guerre de 1866 ne fit pas apparaître d'abord la nécessité d'un changement dans notre artillerie et l'Empereur, Niel, secondés par le général Lebœuf, président du comité d'artillerie, crurent répondre amplement aux exigences d'une bonne préparation en continuant à améliorer le matériel qui avait fait ses preuves en 1859. Mais la quiétude confiante du gouvernement en l'excellence de nos bouches à feu ne tarda pas à être troublée. Le général belge Renard, officier de grand mérite, fort attaché à la France, vint, après 1866, au camp de

Châlons avec l'intention de prévenir l'Empereur de la supériorité du canon prussien. Il s'était ouvert de son dessein aux officiers de l'entourage. « Ne dites rien, lui avait-on répondu; cela ferait de la peine à Sa Majesté, et nous n'avons pas d'argent pour adopter un autre canon. » Le général répondit : « Si l'Empereur m'interroge, il me sera impossible de ne pas lui exprimer mon avis; je ne puis vous promettre que de ne point parler le premier. » L'Empereur n'ayant pas abordé le sujet, le général Renard quitta Châlons sans s'être expliqué.

D'autres parlèrent. Le général de Chazal, ministre de la guerre en Belgique, avait mainte fois prévenu M. de Cominges-Guitaut, alors à Bruxelles, de cette supériorité du canon prussien. Celui-ci le pria de transmettre lui-même son avis à l'Empereur. Il le fit. Il vint plusieurs fois à Paris, et chaque fois, il prévint l'Empereur et le ministre que nos petits canons de campagne, qui avaient produit tant d'effet contre l'Autriche, armée alors de canons lisses, ne résisteraient pas aux canons prussiens. Il demanda qu'un officier général vînt au camp de Beverloo assister à des expériences. En juillet 1867, le général Lebrun, envoyé en Belgique pour étudier la tactique prussienne adoptée dans l'armée belge, séjourna quinze jours au camp de Beverloo et se rendit au polygone de Brascaet. Il fut frappé de l'action du canon de campagne de 4 et de 6, que les Belges avaient emprunté aux Prussiens avec un léger perfectionnement. Il vit les canonniers toucher la cible huit fois sur dix, à deux mille mètres et au delà, tandis que les officiers d'artillerie belges, sûrs de l'adresse de leurs pointeurs et de la précision des pièces, se tenaient debout à quelques mètres de la cible pour marquer les coups. A son retour, il exprima son opinion à Niel, en présence de Lebœuf. Comme en 1866, l'artillerie prussienne n'avait pas fait bonne figure, le général manifesta quelque surprise. « Avez-vous bien vu ce que vous racontez? dit-il. — J'ai si bien vu que je demande au ministre de vous envoyer avec moi pour revoir. » Les fonctions de Lebœuf le retenant à Paris, on désigna le chef d'escadron Berge pour accompagner Lebrun dans une seconde visite à Brascaet. Les expériences auxquelles ils assistèrent le 7 août 1867 leur firent toucher du doigt l'incontestable supériorité du canon d'acier, se chargeant par la culasse, sur le canon de 4 et de 12 en bronze, se chargeant par la bouche : la portée totale de son tir de plein fouet étaient de 4000 et 4200, tandis que le maximum de notre 4 était de 3200, et de notre 12, de 3000; la rapidité de son tir était vingt-six secondes au lieu de vingt-huit ou de vingt-neuf; en 11 minutes, on pouvait tirer

25 coups, tandis qu'il en fallait 12 pour tirer le même nombre de coups avec notre canon. Il était d'une construction plus compliquée, mais d'une conservation beaucoup plus longue. Notre canon avait une ouverture plus grande et la surface que son boulet offrait à la résistance de l'air était plus large que celle de l'obus prussien; la vitesse initiale de notre obus n'atteignait pas non plus celle de l'obus prussien; il la perdait plus tôt, ce qui diminuait sa portée; sa trajectoire avait une courbe plus haute et moins de cette tension dont résultent la justesse et la portée du tir. A 1500 mètres, le canon prussien avait deux fois plus de coups réussis que le canon français; à 2000 mètres, un quart de plus, il créait des zones dangereuses bien plus étendues, si ce n'est aux petites distances, où l'on se sert habituellement du tir à mitraille. Le canon de siège était établi dans les mêmes conditions de supériorité que le canon de campagne[1].

Quand, au sortir du champ d'expérience, les deux officiers français se retrouvèrent seuls, le chef d'escadron dit au général : « Je suis consterné; on ne voudra pas me croire. — Au moins vous direz ce que vous avez vu, » répliqua le général. Le commandant Berge remplit ce devoir dans un rapport de fin août 1867. L'Empereur, le ministre, le comité d'artillerie ne dédaignèrent pas l'avertissement. Mais avant de se demander comment, en présence de l'opposition constante de l'opinion publique et du Corps législatif à l'accroissement du budget de la guerre, on subviendrait aux immenses dépenses d'une transformation radicale du matériel d'artillerie, ils recherchèrent quelle était la transformation à opérer. C'est sur quoi on ne s'entendit pas.

Toute innovation a ses adversaires, non que tout ce qui a été repoussé ait dû être adopté, mais même ce qui mérite d'être accueilli a souvent peine à se faire accepter. La transformation proposée par Gribeauval fut d'abord repoussée; la même opposition fut faite au petit instrument de pointage qu'on appelle la hausse; avant de porter à la Prusse le fusil à aiguille, Dreysse, vers 1840, l'avait proposé au gouvernement français qui le refusa; de combien de dénigrements le chassepot n'était-il pas l'objet? Il eût été extraordinaire que le chargement par la culasse n'eût pas rencontré de résistance. Des expériences faites en Angleterre avaient, prétendait-on, démontré que le canon se chargeant par la bouche tire aussi rapidement et aussi juste et qu'il peut recevoir une plus forte charge de poudre, ce qui permet d'obtenir une vitesse initiale plus grande et une trajectoire plus tendue.

[1] Prince de Joinville, *Sadowa*.

Cette opinion fut rejetée comme n'ayant aucun sérieux et il fut admis d'un accord unanime qu'il était nécessaire d'avoir des canons se chargeant par la culasse. Restait à déterminer avec quel métal on fabriquerait ces canons. Il ne parut pas qu'on pût se décider en faveur de l'acier. Comment se procurer l'acier nécessaire? L'industrie française, dépourvue alors de marteaux-pilons assez puissants, tels que ceux établis depuis au Creuzot, n'était pas en mesure de fabriquer un acier aussi homogène que celui obtenu par Krupp. Toute considération d'amour-propre laissée à part, serait-il prudent de mettre à la discrétion d'une usine prussienne l'approvisionnement de l'armée française? D'ailleurs, cet acier même de Krupp avait été reconnu insuffisant et notre attaché militaire à Berlin, Stoffel, annonçait comme certain qu'en Prusse on allait revenir au bronze[1]. Etait-il sage d'adopter le métal que la Prusse, après l'avoir expérimenté, allait rejeter?

En conséquence l'Empereur, laissant ouverte la question du bronze et de l'acier, alla au plus pressé et décida qu'on chercherait un type de canon de bronze se chargeant par la culasse selon lequel on transformerait toute notre artillerie. Cette décision présentait l'avantage énorme de ne pas exiger la somme considérable que demanderait la fabrication en acier. Comme il s'était toujours plaint de la lenteur des expériences du comité de l'artillerie, il chargea directement le commandant Reffye de poursuivre les recherches nécessaires. Le type créé par le commandant Reffye[2] fut construit aux ateliers de Meudon et mis en essai au polygone de Versailles dans le mois de juin 1870. Les expériences permirent de constater que le nouveau canon avait une grande supériorité de portée, de tension de trajectoire et de justesse de tir sur nos canons de campagne de 4 et de 12 rayés.

[1] « Aujourd'hui, 31 août, a été prise à Berlin une décision de la plus haute importance : le retour à l'emploi du bronze pour la fabrication des pièces de campagne. Je renvoie à mes rapports des 20 février et 29 juillet 1868, pour expliquer ce résultat, et, si je m'empresse de le faire connaître, c'est en raison de l'influence qu'il est appelé à exercer sur la décision que nous avons à prendre nous-mêmes en France, relativement à la matière, bronze ou acier, qu'il convient d'adopter pour un nouveau matériel d'artillerie de campagne. Le retour au bronze, auquel vient de se déterminer l'artillerie prussienne, est un fait heureux pour la France, qui ne compte pas de fonderie d'acier comparable à celle de M. Krupp et qui possède des approvisionnements de bronze considérables. » (Rapport du 31 août 1868.)

[2] Pendant la guerre de 1870 on fabriqua environ 300 de ces pièces qui se comportèrent très bien sur le champ de bataille.

Les partisans du canon d'acier réclamaient au moins l'adoption de la fusée percutante. Le Comité d'artillerie rejeta l'emploi de cette fusée, sur le rapport d'un général, qui, devant la Commission du 4 septembre, reprocha au Comité d'avoir été de son avis. La fusée percutante ne fut admise que dans la proportion du 10e au 5e du montant des projectiles du tir d'armée, la quantité jugée nécessaire pour alimenter le tir plongeant, c'est-à-dire le tir qui a lieu au-dessus des obstacles, de manière à atteindre les troupes ou les batteries en arrière.

Une autre raison rendit l'Empereur peu empressé à adopter le canon prussien. C'est qu'il croyait avoir trouvé un engin de guerre merveilleux, fabriqué mystérieusement à Meudon, les mitrailleuses. Il en attendait un effet de surprise et de terreur semblable à celui produit par l'apparition imprévue du canon rayé sur les champs de bataille de Lombardie. Après avoir beaucoup trop espéré des mitrailleuses, on en a, depuis, beaucoup trop médit. Elles consistaient en 25 canons parallèles, reliés en faisceau, montés sur un affût, qui partaient successivement par le tourner d'une petite manivelle. La rapidité de leur chargement était telle, qu'on pouvait tirer 100, 120 balles à la minute, à une portée de 1200 mètres, et jusqu'à 1800 mètres, lorsqu'on connaissait bien la distance. Ainsi, on jetait au loin des effets foudroyants de mousqueterie, et l'on pouvait couvrir le front d'un bataillon d'une nappe de balles. De près, aux distances inférieures à 1500 mètres, cet engin avait un autre genre d'efficacité : en imprimant au canon un mouvement latéral, on distribuait des décharges à droite et à gauche, de manière à éviter une concentration surabondante des coups sur un même point. Enfin, la crépitation perçante, le sifflement aigu qui accompagnaient les décharges devaient ajouter à l'effet, comme autrefois le cri à l'attaque des Barbares. Mais, pour agir, elles exigeaient une plaine dans laquelle elles ricochent, et comme on ne verrait pas leur effet, il serait difficile d'apprécier si l'on était à bonne distance.

Les forteresses ne furent pas oubliées. Depuis longtemps, les juges compétents en estimaient le nombre trop considérable. Vauban le disait dès 1701 : « Avec un grand nombre de places, on est réduit à rester sur la défensive, ne pouvant maintenir plusieurs grandes armées sur pied, et garder en même temps un si grand nombre de places; joint à cela, qu'elles n'interdisent à l'ennemi que le point qu'elles occupent; que ce sont de lourdes masses qui ne se meuvent pas; au lieu qu'une puissante armée se transporte, en impose, s'oppose par tout. » — « Construire un grand nombre de places, a écrit Napoléon, est l'art de faire battre les

grandes armées par les petites, et de ne rien faire avec des armées immenses. » — « Je considère l'abus des places fortes, disait Bugeaud[1], comme le plus grand danger qui menace le pays. Les places de guerre absorbent, quand elles sont trop nombreuses (et dans mon opinion elles le sont trop), la plus grande partie des forces actives. Or, ce sont les armées qui défendent le territoire. Les officiers du génie disent : « Si nous ne les avions, nous ne les « construirions pas ; mais puisque nous les avons, gardez-les. » Si ces places pouvaient se conserver sans danger, comme les monuments surabondants de nos villes, je dirais : « Gardez-les, « même au prix de quelques millions. » Mais il y a grand danger à conserver ce qui est inutile. Nous avons encore, si je ne me trompe, au moins 200 places de guerre ou postes fortifiés. C'est là une cause d'immense faiblesse. Si, en temps de guerre, vous vouliez leur donner des demi-garnisons seulement, vous absorberiez presque toute votre armée. »

Niel avait chargé une commission d'officiers, moitié du génie, moitié d'artillerie, de fixer le nombre de places nécessaires à la défense (1867). Cette commission reconnut que 36 places, y compris les 5 ports militaires, étaient suffisantes. On en supprima donc le plus qu'on put[2]; pas assez cependant, puisqu'en 1870 nous avions encore 65 places fortes et autant de postes fortifiés. Il eût fallu, pour les fortifications, 110 millions; Niel n'en avait demandé que 66, le Corps législatif ne lui en accorda que 36. Il en fit un usage judicieux.

Dès 1865, on avait entrepris de nombreux travaux à Metz et mis en parfait état de défense les fortifications du corps de place. En 1868, on décida d'étendre le rayon d'action de ces défenses, en construisant cinq forts destinés à protéger la ville contre un bombardement, et à constituer un vaste camp retranché qui pût servir à la fois de refuge et de soutien à une armée. Une circulaire du 2 décembre 1867 décida que l'armement de sûreté, dix coups par pièce, devait être en permanence sur les remparts des places frontières. En même temps, une commission d'officiers d'artillerie et du génie, présidée par le général Bentzmann, étudia à fond l'armement réglementaire des forts et de l'enceinte. Elle avait non seulement déterminé pour chaque bastion le nombre et l'espèce des bouches à feu, mais, à côté de chaque pièce, elle avait suspendu une planchette sur laquelle étaient consignés les points à battre, les distances exactes de ces points à la pièce, et

[1] Discours du 12 juin 1838.
[2] Décret du 26 juin 1867, notamment Wissembourg et Lauterbourg.

les hausses à donner pour atteindre ces points. Enfin, obus, cartouches, poudre s'entassèrent dans les arsenaux.

Niel s'était adjoint, depuis le 31 octobre 1867, comme directeur de l'administration, l'intendant général Blondeau, homme d'expérience, de coup d'œil, de décision, qui assura avec dévouement et rare intelligence ce qui était nécessaire en fait d'objets d'habillement, de campement et d'ambulances. Pour le service de l'habillement, on n'avait pu, comme ressource extraordinaire, obtenir sur l'emprunt que 5 622 000 francs. On veilla à ce que les objets de première nécessité, ceux qu'on ne peut se procurer de suite, fussent en nombre. On se procura surtout un approvisionnement abondant de souliers. « A la guerre, c'est ce qui manque toujours [1]. » La correspondance de Napoléon Ier est pleine de préoccupations à ce sujet. Chaque soldat de son armée avait trois paires de souliers : une aux pieds, deux dans son sac [2]. Le marché Godillot de 1859, venu à échéance, pour la fabrication des chaussures, fut renouvelé. Dans l'espérance d'obtenir ce renouvellement à de meilleures conditions, l'administration de la Guerre provoqua la confection de chaussures de tous les côtés : à Rennes, à Marseille, à Lyon, à Toulouse. Les commissions chargées d'en vérifier la bonne confection furent composées d'éléments moins stables; on y introduisit des officiers de l'armée de Paris, qui se renouvellent sans cesse. Lorsque les crédits étaient absolument insuffisants, et qu'il s'agissait d'objets qu'on pouvait se procurer en nombre tout de suite, comme draps, etc., on se préparait par des marchés qui, la plupart à long terme, stipulaient un maximum et un minimum, pour que, sans même être obligé de recourir à des marchés extraordinaires, on fût complètement pourvu.

Emile Ollivier.

La fin prochainement.

[1] Napoléon au prince Eugène, 16 septembre 1805.
[2] Napoléon au maréchal Berthier, 11 juillet 1806.

DÉMOCRATIE ET ÉGALITÉ

Si l'on veut aujourd'hui séduire les masses, il faut tout d'abord se proclamer devant elles les tenants de la démocratie et de l'égalité. Mais quel sens exact faut-il attribuer à ces mots? La question semble étrange, en vérité, lorsqu'il s'agit d'expressions qui, depuis plus de cent ans, presque continuellement sortent de la bouche de tous. On la regardera cependant comme toute naturelle, comme absolument nécessaire à résoudre, si l'on considère que chaque jour on entend des hommes dont les conceptions religieuses, sociales, politiques sont absolument différentes, se réclamer cependant tous de la démocratie et de l'égalité. S'il en est ainsi, c'est donc que, d'après chacun d'eux, ces deux mots ont des significations toutes différentes.

Il est tout d'abord un point qu'il importe d'écarter du débat. Personne aujourd'hui ne songe à reconstituer l'aristocratie telle qu'elle existait autrefois. Personne ne songe à rétablir l'ancienne noblesse française dans ses privilèges. S'il se trouvait encore un homme pour soutenir semblable opinion, il ne faudrait pas discuter avec lui, mais se contenter seulement de lui donner l'adresse d'un aliéniste. On peut, dans une réunion publique électorale, lancer pareille accusation contre un candidat de droite : elle est encore capable assurément de lui nuire, tant est grande l'ignorance populaire. Mais entre gens sérieux et de bonne foi, cela ne se discute plus.

Si donc démocratie et égalité signifient suppression des inégalités légales telles qu'elles existaient sous l'ancien régime, nous sommes tous en France des démocrates et des égalitaires. Là donc n'est pas la démocratie, là donc n'est pas l'égalité, puisque nous discutons encore. Où donc sont-elles? Pour le savoir exactement, pour bien connaître en quoi, d'après les uns ou les autres, elles consistent, si nous en jouissons et ce qu'elles valent, il faut les envisager à trois points de vue : le point de vue politique, le point de vue social, le point de vue chrétien. C'est bien ainsi, il nous semble, qu'actuellement la question doit être posée.

I. — Démocratie et égalité politiques.

On définit généralement la démocratie politique le gouvernement du peuple par le peuple. Cette formule fameuse, si on la prend à la lettre, exprime la contradiction la plus flagrante qui se puisse imaginer. Gouverner, c'est diriger. Diriger quoi? Le peuple. Or le dirigé peut-il être en même temps le dirigeant? Si le peuple a besoin qu'on lui imprime une direction, c'est donc qu'il ne peut se diriger lui-même. Qu'on se rappelle l'origine du mot gouverner. Où est-il le vaisseau qui peut se gouverner lui-même? S'il le pouvait, le gouvernail et la main qui le tient seraient inutiles. Qu'elle vienne du peuple ou d'ailleurs, l'autorité est toujours l'autorité; elle implique des gens qui commandent et des gens qui obéissent, des gens qui exercent une action et d'autres qui la subissent : ceux qui obéissent ne peuvent pas être en même temps ceux qui commandent, ceux qui subissent l'action ne peuvent pas être en même temps ceux qui l'exercent. Si donc le peuple parvenait un jour à se gouverner lui-même, c'est qu'il n'y aurait plus de gouvernement, ce serait l'anarchie.

Pas plus que le peuple lui-même, ses représentants élus ne peuvent gouverner : qui dit gouvernement dit unité de direction, et, si une majorité parlementaire n'y obéit pas, tout gouvernement devient impossible, la machine à gouverner s'arrête : donc si un parlement se mêle de gouverner, c'est encore l'anarchie. Tout ce qu'un parlement peut faire, c'est contrôler. Le peuple aussi peut à la rigueur, dans une certaine mesure, contrôler. Mais actuellement, en France, nos prétendus démocrates lui refusent tout droit de contrôle. Le seul moyen, en effet, d'accorder au peuple un droit de contrôle, c'est le *referendum*. Or le *referendum* en France est toujours systématiquement écarté.

Mais si le peuple français ne se gouverne pas lui-même, ne contrôle même pas lui-même le gouvernement des grands intérêts de la politique générale du pays, peut-on dire, au moins, qu'il s'administre, qu'il gère les affaires publiques ou du moins qu'il participe à leur gestion. C'est là, d'après quelques-uns, ce qu'il faut entendre par gouvernement du peuple par le peuple. Cela d'abord est-il possible? Oui : mais seulement lorsque les citoyens ont tout près d'eux et pas beaucoup au-dessus d'eux leurs délégués, leurs mandataires, qu'ils peuvent les voir à l'œuvre, surveiller de près leurs actes et les diriger dans tel ou tel sens. Autrement dit, la participation du peuple à la gestion des affaires publiques peut seulement exister — et cela n'est guère discutable — dans la commune. C'est donc au degré d'autonomie

communale d'un peuple que peut se mesurer sa participation à la gestion des affaires publiques. Si cela est — et cela ne peut être nié — la France ne possède assurément rien de la démocratie politique ainsi entendue. Il n'est pas de pays au monde où la commune soit moins libre, où ses membres, soit par eux-mêmes, soit par leurs représentants, aient moins de pouvoirs pour décider sur les choses qui leur touchent de plus près, qui les intéressent le plus directement. Un seul fait suffirait à le démontrer, ce fait inouï, exorbitant, que les pères de famille d'une commune n'ont pas même le droit de désigner le maître chargé de l'éducation de leurs enfants, le maître qui cependant est payé de leurs deniers, du fruit de leur travail.

L'Etat peut, malgré leur volonté parfois unanime, les mettre dans la nécessité ou de laisser leurs fils et leurs filles dans l'ignorance, ou de leur voir inculquer, par un instituteur imposé par l'Etat, des doctrines que leur conscience réprouve[1].

Et ce n'est pas seulement au sujet de questions de cette gravité, que la liberté communale n'existe pas, c'est dans les plus minimes de toutes les affaires locales. M. Jules Roche a raconté dans l'une de ses conférences que, pour créer dans sa petite commune, une compagnie de sapeurs-pompiers composée de trente hommes, il lui avait fallu faire démarches sur démarches, dans trois ministères et dix mois de correspondance! Il en est ainsi de tout. Même lorsqu'il s'agit de la moindre vétille, la commune est en tutelle. Partout en France, c'est le préfet qui est tout, de qui tout dépend, le préfet, c'est-à-dire l'agent du pouvoir central.

Et le pouvoir central, en ce qui regarde l'administration, n'est nullement le délégué de la souveraineté populaire. D'affaires, les ministres ne s'occupent pas : heureusement d'ailleurs pour les affaires! C'est là ce qui explique que le même ministre peut passer de l'instruction publique à la justice, du commerce aux beaux-arts, de la marine aux travaux publics, étant d'ailleurs aussi bien placé ici que là, et aussi compétent pour l'un et l'autre de ces services.

[1] La loi du 9 décembre 1905, sur la séparation des Eglises et de l'Etat, attente de la façon la plus grave à la liberté communale. Il est désormais interdit à toute commune d'accorder une subvention à un culte sous quelque forme que ce soit (art. 2).

Il est interdit à la commune (art. 28) « d'élever ou d'apposer aucun signe ou emblème religieux sur les monuments publics ou en quelque emplacement public que ce soit ».

Au Sénat, le ministre des cultes, M. Bienvenu-Martin, répondant à une question de M. Riou, a déclaré, qu'en vertu de cet article une commune n'aurait plus le droit de surmonter d'une croix le monument, que dans un cimetière, elle élèverait à la mémoire de ses habitants, tués à l'ennemi!

Les affaires, les bureaux seuls s'en occupent : c'est par la vieille machine, fabriquée et montée en l'an VIII, que tout marche : chacun, dans les coins les plus éloignés du territoire, obéit au mouvement qu'elle imprime : nous sommes tous ses rouages; elle ne laisse rien à notre initiative; de nous, au lieu de citoyens, elle a fait des administrés.

Si donc on entend par démocratie politique gestion des intérêts publics par les intéressés eux-mêmes, — et raisonnablement gouvernement du peuple par le peuple ne peut signifier que cela, — nous sommes certainement, en fait, la nation la moins démocratique du monde. De cette démocratie-là, d'ailleurs, le peuple français n'a cure.

Notre démocratie politique actuelle résulte tout entière de l'organisation, — ou plutôt de l'inorganisation, — du suffrage universel tel qu'il fonctionne chez nous. Elle est dans l'égalité absolue du suffrage de chaque électeur. Le vote du dernier des imbéciles et des ignorants pèse autant dans la balance de nos destinées que celui d'un Victor Hugo ou d'un Pasteur; autant le vote du vagabond que celui de l'homme qui, par son travail et ses économies, a su se créer un patrimoine l'intéressant à la sécurité générale; autant le vote de l'homme, hier encore étranger, né d'étrangers, n'ayant rien de notre race, autant son vote que celui du vieux Français, de ce paysan qui remue cette terre de France, fécondée avant lui par une longue lignée d'ancêtres, dont le sang répandu a fait la patrie; autant le vote du sans famille qui peut se dire « après moi le déluge », que le vote de l'homme qui se voit d'avance perpétué dans une longue série d'êtres et qui, par conséquent, se dit qu'il a non seulement à défendre le présent, mais aussi à sauvegarder l'avenir!

Et de tous ces êtres qui ont ainsi, de par la loi, chacun un droit égal pour décider souverainement sur des intérêts pour eux à ce point inégaux, l'individualisme révolutionnaire a fait une foule dont les membres sont sans lien entre eux, une multitude d'atomes sociaux séparés, qu'aucune force de cohésion ne rassemble; elle en a fait, non pas un peuple, mais un troupeau qui vote.

Un pays où un pareil système politique est implanté peut subsister pendant un certain temps, pendant tout le temps que se maintiennent chez lui ce que l'on appelait autrefois, — mot bien vieux aujourd'hui, — les autorités sociales. Tant qu'elles existent, en effet, non pas seulement de nom, mais de fait, le nombre est dirigé et, en réalité, ce n'est pas lui qui commande. Mais le nombre peu à peu arrive à sentir qu'il est le maître absolu, qu'il peut tout, s'il le veut, et que rien ne lui est plus facile que de se

débarrassser de ses dirigeants; il s'en débarrasse. C'est ce qui est arrivé chez nous dans presque toutes les régions, c'est ce qui arrivera fatalement tôt ou tard dans tous les pays où notre suffrage inorganique existera. Et c'est alors seulement que règne vraiment la démocratie et l'égalité politiques telles qu'on les entend chez nous.

Nous sommes témoins des résultats que produit en France pareil système, résultats qui, d'élections en élections, vont s'accentuant, s'aggravant toujours. Parmi nous, beaucoup s'en étonnent : c'est surtout leur étonnement qui doit surprendre tous ceux qui réfléchissent. Ces résultats, en effet, ne peuvent être différents, étant donné que c'est le nombre livré à lui-même qui désormais est notre maître absolu. Qu'est-ce, en effet, que le nombre livré à lui-même sinon le nombre livré à ceux qui savent le mieux exploiter les passions aveugles d'une foule ignorante?

Et contre ceux-ci, il devient de plus en plus impossible de lutter en parlant le langage de la raison, du bon sens et du patriotisme. Quand on discute entre gens sérieux et de bonne foi, il est certains arguments auxquels, tellement ils sont absurdes, on dédaigne de répondre : on lève les épaules, on dit : arguments de réunion électorale! et l'on passe. Qui cependant peut nier que ce sont justement ces « arguments de réunion électorale » qui sont le plus capables d'agir sur les masses et de les entraîner? Ce sont ces arguments-là, ceux-là seuls qui généralement conquièrent les suffrages. Et alors, c'est à qui, parmi les candidats, fera les promesses les plus folles et les plus dangereuses pour le pays. Les meilleurs se livrent à cette surenchère.

Combien de fois nous est-il arrivé, dans le Parlement, de dire à des hommes parfaitement honnêtes, animés des meilleures intentions : « Comment, vous allez voter cette loi! Mais vous savez bien cependant qu'elle est mauvaise, nuisible aux intérêts de votre patrie, qu'elle va lui faire franchir une nouvelle étape vers sa diminution, sa ruine, sa déchéance! »

La réponse, chacun la connaît : « Oui, assurément, je pense comme vous, absolument comme vous, mais j'ai des électeurs derrière moi; je suis obligé de leur obéir : si je leur résiste, un autre sera élu à ma place, un radical, un socialiste, un révolutionnaire : il me faut coopérer à un mal pour éviter de plus grands maux; j'ai la mort dans l'âme, mais c'est un devoir pour moi, dans l'intérêt général, d'être réélu et, pour cela, il me faut « suivre le mouvement », ne pas résister au courant qui me briserait. »

Et ceci est dit souvent avec la plus grande sincérité. On ne se sent alors vraiment pas le courage d'adresser des reproches à l'homme, mais on maudit ce courant aveugle qui mène la patrie à l'abîme.

Ce fameux courant, ce qu'il veut avant tout, c'est tout niveler. Or, pour qu'un peuple puisse subsister, il faut le respect chez tous, l'acceptation chez tous d'inégalités sociales, d'une hiérarchie sociale : là est le fondement, la base même de toute société. Il faut avoir le courage de le dire, parce que c'est là une vérité d'évidence : le grand, le suprême danger d'aujourd'hui est que le plus sûr moyen de conquérir la masse souveraine, c'est de lui dénoncer ces inégalités sociales, cette hiérarchie sociale comme le *delenda Carthago*. Presque partout, elle n'entend plus rien lorsque près d'elle on exploite la plus basse, la plus vile, la moins avouable des passions humaines : l'envie! Et l'on ne s'en fait pas faute! Le résultat ne peut être évidemment un nivellement irréalisable absolument chimérique. Mais ce sera, si le mouvement n'est pas arrêté, la guerre civile partout déchaînée; dans cette guerre, le pays devra fatalement sombrer à moins qu'à un moment donné l'instinct de la conservation ne le jette dans les bras du despotisme qui, pour quelque temps encore, retardera l'heure de la chute finale.

Cet aboutissement fatal du régime de démocratie et d'égalité politiques que nous possédons a été signalé par Macaulay dans une lettre inédite qu'a bien voulu me communiquer mon éminent collègue du Sénat, M. Sébline. Cette lettre n'est pas d'hier, elle est datée du 23 mai 1857. J'y relève le passage suivant :

> Je n'ai jamais prononcé une seule parole (soit même devant mes électeurs, occasion où il est de mode de flatter la populace), une seule parole qui pût donner à penser que je fusse d'avis que dans un état quelconque l'autorité suprême dût être confiée à la majorité numérique des citoyens, en d'autres termes à la partie la plus ignorante de la société. Il y a longtemps que je suis convaincu que des institutions purement démocratiques doivent détruire tôt ou tard la liberté ou la civilisation et peut-être l'une et l'autre.

Cette lettre était adressée à Randal, auteur d'une biographie de Jefferson, et c'était au sujet des Etats-Unis que Macaulay signalait les dangers d'un régime « où l'autorité suprême est confiée à la majorité numérique des citoyens, en d'autres termes à la partie la plus ignorante de la société ».

Aux Etats-Unis (qu'on nous cite toujours comme exemple), le péril cependant est bien moins grand que chez nous en France. Le nombre, aux États-Unis, ne peut pas faire tout ce qu'il veut. Les auteurs de la Constitution de 1789 se sont conformés pleinement à la maxime du grand jurisconsulte anglais Blacktone « que dans toute constitution il doit y avoir un pouvoir qui garde sans être gardé, qui contrôle et qui n'est pas contrôlé et dont les décisions sont suprêmes ».

Ce pouvoir n'existait pas, tout fait par la tradition, dans une nation « où, comme le dit M. Boutmy dans ses si remarquables *Etudes de Droit constitutionnel*, manquaient les éléments historiques, économiques et sociaux qui forment la substance de l'aristocratie et de la monarchie ».

La puissance souveraine, ce pouvoir placé au-dessus de tout, ce pouvoir nécessaire que le passé ne leur avait pas fait, puisqu'ils n'avaient pas de passé, les constituants américains l'ont alors créé de toutes pièces. Ils ont imaginé la Cour suprême, cette institution qui semble en elle-même être bien peu de chose. Qu'est-ce, en effet? Seulement neuf juges inamovibles! Et cependant ces neuf juges inamovibles sont en réalité maîtres de tout dans la politique générale. Rien d'important dans l'Etat ne peut être fait sans eux : tout peut être arrêté par eux : et ce sont des maîtres qui ne dépendent de personne. M. Boutmy[1] a ainsi résumé leurs pouvoirs :

J'ai nommé le président, la Chambre des représentants, le Sénat, je n'ai pas nommé le pouvoir judiciaire fédéral. Celui-ci est à la nomination du pouvoir exécutif, non du peuple; en outre, il est *inamovible et à vie*. Conséquence inattendue : c'est ce pouvoir-là qui a le tout dernier mot dans les questions très nombreuses où il a qualité pour intervenir. Le peuple souverain, après un peu de temps, vient à bout des autres pouvoirs; la Cour suprême échappe presque indéfiniment à ses prises. Vingt ans, trente ans peut-être, plus que deux fois le *grande mortalis ævi spatium*, elle pourrait impunément mésuser de son autorité, énerver pratiquement une loi votée par tous les autres pouvoirs, une politique acceptée unanimement par l'opinion populaire, mettre à néant une convention diplomatique régulière (comme cela s'est vu récemment) en la privant de sa sanction pénale, mettre la main sur des objets réservés à la souveraineté des Etats sans que nul puisse y faire obstacle. Car elle règle elle-même et sans recours sa compétence à l'encontre des tribunaux locaux.

Il est facile de voir par cette citation que les constituants américains ont fait de la démocratie politique à regret et parce qu'ils ne pouvaient pas faire autre chose; qu'ils ont couronné leur œuvre démocratique par une institution qui les sauve des périls de la démocratie, par une institution aussi antidémocratique qu'il est possible. C'est là encore ce que fait fort bien remarquer M. Boutmy :

La démocratie a été, dit-il, ici un pis aller : on la rencontre à la base de la Constitution parce qu'à ce niveau il n'y avait pas d'autre sol consistant où l'on pût asseoir l'édifice : mais toute la superstructure, si je puis ainsi parler, porte l'empreinte de la tendance la plus étrangement antidémocratique qui ait jamais inspiré une assemblée constituante.

[1] Boutmy : *Etudes de droit constitutionnel*, p. 180.

En réalité, si la démocratie politique est la souveraineté du peuple, les Etats-Unis ne sont pas une démocratie[1]. Le peuple, en effet, n'y est pas souverain, puisqu'il existe un pouvoir qui ne sort pas de lui et qui peut, quand il le veut, opposer à la volonté populaire une infranchissable barrière. La constitution américaine, se conformant à la maxime de Blacktone, condamne formellement le principe de la souveraineté du peuple; elle dit en somme au peuple : tu es le nombre, tu peux tout faire, mais il ne t'est pas permis de tout faire; au-dessus de toi qui es la force, il y a le droit, et, chaque fois que tu violeras le droit, il y aura un pouvoir supérieur à toi qui te contraindra de le respecter. Il est inadmissible, d'autre part, que tu puisses, dans un caprice d'un jour, tout bouleverser dans l'Etat. Tu prétends être la nation, tu n'es pas la nation ou du moins tu n'es pas toute la nation : car tu n'es que le présent et la nation c'est, en plus du présent, le passé et l'avenir. Si, abusant de ta force, tu romps ta tradition, et coupes ainsi ta racine de peuple, si tu blesses les intérêts de ceux qui viendront après toi, il faut que ta volonté soit brisée, il faut qu'on puisse te contraindre à respecter le passé et à ne pas compromettre l'avenir!

L'existence de ce pouvoir supérieur au nombre, les Américains l'ont admise et l'admettent encore parce qu'ils sont animés du profond esprit politique de leur race, parce qu'ils ont dans les veines le sang anglais monarchique et aristocratique Cela explique pourquoi ne se sont point encore réalisées aux Etats-Unis les conséquences terribles du régime démocratique qu'annonçait Macaulay en 1857[2].

[1] Nous ne parlons ici que de la constitution fédérale : « Où donc se trouve l'esprit démocrtique dans cette démocratie? Ce n'est pas la constitution fédérale, ce sont les constitutions des Etats qui en portent la marque de jour en jour plus profonde. » (Boutmy : *Etudes de droit constitutionnel*, p. 192.)

[2] Il est à cela aussi d'autres raisons indiquées d'ailleurs, par Macaulay, dans la lettre précédemment citée :

« Vous pouvez croire. peut-on lire dans cette lettre, que votre pays (les Etats-Unis) sont à l'abri de ces dangers. Je vous avoue franchement que telle n'est pas mon opinion. Votre destinée est inévitable, mais son accomplissement se trouve retardé par des causes physiques. Aussi longtemps que vous posséderez une étendue illimitée de terres fertiles et inoccupées, votre population ouvrière se trouvera beaucoup plus à l'aise que la population ouvrière de l'ancien continent, et, tant que durera cet état de choses, vos institutions démocratiques peuvent continuer d'exister sans entraîner de calamité fatale. Mais un temps viendra où le nouveau monde sera aussi peuplé que l'ancien. Les salaires seront réduits et soumis aux mêmes fluctuations chez vous qu'ils le sont actuellement chez nous. Vous aurez vos Manchester et vos Birmingham, vos Croix-Rousse et vos Creuzot, où par-

Macaulay écrivait aussi la même année à un Américain : « Votre constitution est tout en voiles, l'ancre n'y est pas. » Il se trompait : il y a dans la constitution la Cour suprême, et c'est l'ancre : Macaulay n'en ignorait pas l'existence; mais, comme il ne voyait pas cette ancre attachée au passé, fabriquée par lui, mais artificiellement forgée par des politiciens, il ne la pensait pas solide. Peut-être avait-il raison? L'avenir nous le dira.

Parmi les catholiques les plus démocrates, il n'en est pas un seul assurément qui, s'il réfléchit un instant, s'il se contente d'ouvrir les yeux et de voir le chemin que nous avons parcouru depuis vingt ans surtout, la vitesse de plus en plus accélérée avec laquelle nous y marchons, puisse sérieusement nier le péril que fait courir au pays et à la société la démocratie politique telle que nous l'avons en France à l'heure présente.

Mais, nous dit-on, si notre démocratie est à ce point dangereuse, c'est uniquement parce qu'elle n'est pas organisée. Qu'elle s'organise et très vite elle deviendra bienfaisante, tout péril cessera : elle ne produira que la paix sociale, la prospérité, le bonheur pour tous.

En quoi donc consiste l'organisation de la démocratie? Si l'on écarte le collectivisme, aucune autre organisation de la démocratie n'existe en dehors de celle fondée sur le principe de la représentation des intérêts résultant du groupement professionnel. Ces idées ont été développées par M. le marquis de la Tour du Pin dans ses remarquables ouvrages; c'est également sur elles que M. Charles Benoist a fondé sa conception du suffrage universel exposée dans un livre qui eut, il y a une dizaine d'années, tant de retentissement.

Rappelons en deux mots en quoi consiste le système.

Dans chaque région tous les Français, sans exception, seraient groupés sur toute la surface du pays en associations professionnelles : pour élire les membres des assemblées politiques le vote aurait lieu dans chaque association professionnelle et par association professionnelle seulement.

Les Chambres ne se composeraient donc plus comme aujourd'hui de représentants d'une masse indécise dont les membres sont sans liens entre eux, mais de représentants d'hommes ayant des intérêts communs : dans la réalité des choses, la représentation nationale ne serait plus celle des individus, mais celle des associations, des « corps », comme on disait autrefois, de tout le pays[1].

fois des centaines de milliers d'ouvriers se trouveront sans travail. C'est alors que vos institutions démocratiques seront mises à l'épreuve. »

[1] Nous ne nous demandons pas, en ce moment, si ce système est bon ou

De ce système on attend les meilleurs résultats. Désormais, dans les Chambres, dit-on, plus de ces politiciens qui n'arrivent à y siéger qu'en trompant leurs commettants, qu'en leur faisant les plus fallacieuses promesses, qu'en exploitant leurs passions, qu'en profitant de l'ignorance du plus grand nombre. Désormais l'électeur ne peut choisir que ceux-là seuls qu'il voit chaque jour s'occuper à côté de lui d'intérêts qui sont les siens propres. Son attention se détournera de la politique pour s'occuper seulement de la profession. Et puis, membre d'une association, il sera bien vite saisi tout entier par l'esprit de corps; bien plus encore que son intérêt individuel peut-être l'intérêt de l'association dictera ses choix. Dans chaque association les votes iront tout naturellement à ceux de ses membres sachant le mieux la conduire, aux plus honnêtes, aux plus intelligents, aux plus capables. Les élus désormais seront donc l'élite morale et intellectuelle du pays, élite qui, aujourd'hui, se désintéresse, s'éloigne de plus en plus de l'arène électorale, dégoûtée, écœurée qu'elle est de la grossièreté, de la corruption des procédés auxquels il faut descendre pour y remporter la victoire. Dans chaque association professionnelle, devenue corps électoral, au lieu du principe destructeur d'aujourd'hui, régnera un esprit traditionnel, conservateur et progressif à la fois par cela seul que ce sera la véritable élite qui partout tiendra la tête. Cela se réalisera même dans les associations ouvrières. Celles-ci, en effet, une fois sorties de la période révolutionnaire de leurs débuts, de ce qu'on peut appeler leur crise de formation, devront nécessairement devenir, — l'histoire de l'Angleterre l'a prouvé, — des forces conservatrices : on peut même dire les forces conservatrices par excellence[1]. Par ces associations ouvrières, en effet, les travailleurs manuels cessent d'être ce qu'ils sont aujourd'hui, ce que Taine a si bien appelé « une poussière d'hommes » n'ayant de racine nulle part. L'association ouvrière, qui parvient avec le temps à devenir riche, les incorpore à la société, les intéresse, de la façon la plus intime, à son existence et à sa prospérité. Les ouvriers s'attachent à ces

mauvais et surtout s'il est réalisable. Il ne pourrait l'être qu'en vertu d'une loi : or ceux qui en ce moment font la loi sont justement ces politiciens qu'une semblable organisation du suffrage universel chasserait de nos assemblées politiques.

[1] On sait à quel point les Trade-Unions anglaises ont été, dans la première phase de leur histoire, les pires éléments de désordres : elles ont failli faire éclater la révolution sociale en Angleterre. On n'ignore pas ce qu'elles sont devenues depuis. Charles La Cour Grandmaison les a appelées « la garantie la plus sérieuse de conservation sociale en Angleterre ». Elles sont, il est vrai, très travaillées à l'heure actuelle par le socialisme. Mais tout porte à croire qu'elles en triompheront.

associations qui possèdent un patrimoine, — leur patrimoine, — les garantissant contre la misère, leur assurant la sécurité et le repos de leurs vieux jours. Vienne le moment où ces associations seront menacées, ils les défendront de toute leur force et, avec elles, par conséquent, l'ordre social qui les soutient et qui ne peut s'effondrer sans qu'elles s'effondrent elles-mêmes.

Dans une société où existe et fonctionne le régime corporatif ainsi compris, il ne peut se former d'armée révolutionnaire, car une armée révolutionnaire ne parvient à se recruter qu'avec des gens qui ne tiennent à rien dans le pays, qu'avec des errants, des vagabonds sociaux qui « ne sauraient subsister si tout n'est renversé ». Quand le régime corporatif s'est généralisé dans une nation, ces gens-là ne sont qu'une minorité infime qui ne compte plus.

Telle est, très brièvement résumée, cette organisation de la démocratie qui, d'après ses partisans, supprimerait tous les dangers de la démocratie; tels sont les résultats heureux que la démocratie organisée peut amener dans un pays. Oui! Mais alors, la démocratie, par le fait seul qu'elle sera organisée, cessera bientôt d'être une démocratie. Ceux qui, désormais, pour le pouvoir central constitueront des points d'appui en même temps que des instruments de contrôle, seront des « chefs » ayant sous leur dépendance des groupes. Qu'est cela, sinon une aristocratie?

On me dira : c'est inexact; car dans chaque association les chefs tiendront leurs pouvoirs de leurs inférieurs : c'est donc le *Démos* qui gouvernera chaque association et qui, par conséquent, en définitive, dominera l'Etat? Non, il n'en pourra être ainsi : car si les choses se passaient ainsi, l'association n'aurait plus de chef et l'association n'existerait plus. Une association, — c'est un fai d'expérience incontestable, — ne vaut que par l'homme qui la dirige et, pour diriger, il faut l'autorité et la supériorité, l'indépendance absolue vis-à-vis des inférieurs et, en bas, l'inégalité et la soumission. Si toute association ne vaut que par ses chefs, elle ne vaut aussi que par sa discipline. Il en est des corps moraux comme des corps physiques, et l'on ne peut concevoir un corps physique sans des organes supérieurs et des organes inférieurs, un corps dont la tête serait en état de dépendance vis-à-vis des autres organes.

Mais, peut-on encore objecter, ces chefs seront cependant des chefs élus : toute leur autorité sera donc à la disposition du *Démos* dont ils ne seront que les mandataires? Nous répondons encore : non, en fait du moins. Car, dans un groupe restreint, les choses ne se passent pas comme elles se passent aujourd'hui dans ce groupe énorme qui s'appelle l'Etat.

Dans un groupe restreint, chaque associé se trouve placé tout près de ses intérêts, les surveille continuellement, est à même, par suite, de juger en connaissance de cause ce qu'il convient le mieux de faire pour les sauvegarder et comprend, par conséquent bientôt que le meilleur moyen d'en assurer la conservation et la prospérité par l'association qui les gère, est, avant tout, de constituer et de maintenir toujours dans le sein de celle-ci l'autorité et la discipline. Et il arrive bien vite alors, dans les pays où l'on voit les associations produire tous les bons résultats qu'on attend d'elles que dans l'association l'élection finit par devenir une simple formalité sans importance, ne servant plus qu'à ratifier, qu'à enregistrer, pour ainsi dire, des choix faits d'avance par les dirigeants.

Voyez ce qui se passe aujourd'hui dans nos grandes sociétés commerciales, industrielles, financières.

Les fonctions de chefs, administrateurs ou autres, y sont pour beaucoup de raisons extrêmement enviées. Lorsqu'on les ambitionne, est-ce donc aux électeurs, aux actionnaires que l'on va les demander, près desquels on va les briguer? Non : c'est en haut qu'on s'adresse. Les électeurs, on le sait bien, votent mais se laissent toujours dicter leur choix par l'autorité dirigeante [1], non pas pour plaire à l'autorité dirigeante, mais par intérêt personnel : ils savent, en effet, que cette autorité connaît mieux qu'eux leurs affaires et par conséquent qu'elle est beaucoup mieux qu'eux-mêmes, apte à apprécier ceux qui sont les plus capables de les gérer.

C'est à un résultat analogue que nous conduirait au bout de de très peu de temps le système de la représentation des intérêts. Chaque électeur ne pouvant exprimer son suffrage qu'en faveur d'un membre du groupe auquel il serait rattaché par sa situation sociale se laisserait surtout guider par des mobiles professionnels, corporatifs. Les Chambres seraient seulement composées des chefs de groupes qui, dans la réalité des faits, ne relèveraient plus guère que d'eux-mêmes surtout dans les questions importantes et particulièrement au sujet de tous les grands problèmes de la politique générale.

Par la force des choses la représentation nationale deviendrait bien vite une « classe » de chefs de groupe, et bien vite aussi l'hérédité s'y installerait tout naturellement.

Encore une fois, que serait-ce là sinon une aristocratie?

Naturellement ce ne serait plus l'aristocratie d'autrefois.

L'aristocratie féodale, a fort bien dit M. le marquis de la Tour du

[1] Ceci cesse évidemment d'avoir lieu dans les cas où cette autorité dirigeante se laisse imposer des propositions dictées par des considérations politiques dans lesquelles l'intérêt de l'association n'est pour rien.

Pin, a disparu depuis des siècles, et la noblesse militaire qui n'a jamais formé un corps politique a été payée de ses services par des marques d'honneur au delà desquelles ses descendants n'ont rien à prétendre. C'est donc ailleurs ou du moins à un autre titre qu'il faut chercher les éléments d'une formation qui joue vis-à-vis du pouvoir royal le rôle de modérateur.

Ailleurs, oui, et les membres de la nouvelle aristocratie seraient les représentants des grandes corporations religieuses, agricoles, industrielles, ouvrières, commerciales, des professions libérales et autres, seraient autrement dit les représentants de ce qu'on appelle la démocratie organisée, qui devient ainsi la démocratie hiérarchisée. Hiérarchisée parce qu'organisée. Qui dit en effet organisation dit fatalement organes supérieurs et organes inférieurs, dit par conséquent inégalité. Et c'est d'ailleurs pour cette raison que la démocratie politique que nous avons, conduit nécessairement à la désorganisation de l'Etat et de la société...

C'est l'association qui amènerait dans la société moderne la constitution de cette aristocratie que nous venons de décrire. Là est la raison pour laquelle la Révolution a proscrit avec l'acharnement que l'on sait toute association [1]. La Révolution ne veut aucun intermédiaire entre l'Etat et le peuple : les intermédiaires, l'association les crée. La Révolution veut l'Etat et une « poussière d'hommes ». Elle est arrivée à son but, en prohibant l'association d'abord et en faisant à peu près disparaître de nous tous, par un siècle d'individualisme, l'esprit d'association, ce qui nous empêche aujourd'hui d'user efficacement de la liberté d'association, laïque au moins, à peu près reconquise.

II. — Démocratie et égalité sociales.

Nous ne nous sommes pas proposé de rechercher si l'organisation de notre démocratie par le système corporatif est réalisable, si elle peut produire tous les bons résultats qu'on en attend, ni à quelles conditions elle peut les produire.

Nous ne voulons pas rechercher pour le moment dans cette étude ce qui devrait être et pourrait être, nous examinons ce qui est et les conséquences de ce qui est. Ce qui est, avons-nous dit, c'est l'égalité absolue du vote de chacun dans un suffrage universel inorganisé. Telle est notre démocratie politique.

Mais si nous avons cette démocratie politique, nous sommes loin encore de posséder la démocratie sociale, la démocratie sociale, c'est-à-dire l'égalité des conditions. Il y a toujours chez

[1] « Les auteurs de la Déclaration des droits de l'homme doivent voir dans les associations des germes possibles, des semences d'aristocraties, de corps aristocratiques. » (M. Em. Faguet, *le Libéralisme*, p. 10.)

nous des petits et des grands, des riches et des pauvres, des gens dont la destinée est de commander toute leur vie à d'autres qui, toute leur vie, devront obéir. Nous sommes toujours classés de haut en bas, en supériorités et infériorités que créent les différences de fortunes, de naissance, de talent. La société n'est plus hiérarchisée politiquement, mais elle reste hiérarchisée socialement.

Elle est même plus hiérarchisée qu'autrefois. Il existe aujourd'hui bien plus de subalternes et beaucoup moins de supérieurs que dans les premiers temps qui ont suivi la Révolution, qu'au commencement du dix-neuvième siècle; et cela s'est produit tout naturellement par suite de la révolution économique qui a généralisé la grande industrie et le grand commerce. Que de petits et de moyens fabricants ou négociants qui autrefois gagnaient facilement et largement leur vie dans l'indépendance la plus complète et qui, victimes du progrès, se sont vus ruinés et obligés, eux et leurs enfants, de devenir des salariés, contraints d'accepter une place dépendante et parfois maigrement payée, à un degré plus ou moins inférieur de ce qu'on a appelé la féodalité nouvelle.

C'est le progrès moderne qui a à ce point accentué la hiérarchie sociale. Autrefois l'on n'avait besoin que d'une somme d'argent relativement minime pour s'établir, pour se procurer les instruments nécessaires à l'exercice d'une profession commerciale ou industrielle, pour devenir « son maître ». Aujourd'hui, plus le progrès marche, moins on peut lutter contre le grand commerce et la grande industrie, si l'on n'a pas à sa disposition des capitaux considérables : si l'on ne les possède pas, il faut céder la place et, pour gagner sa vie, on doit nécessairement se mettre au service, accepter la dépendance de ceux qui tiennent en main ces capitaux. Ce sont ceux-là qui, par le fait même de la marche du progrès, deviennent les maîtres de tout et de tous.

Autrefois aussi, le très grand nombre de ceux qui ne jouissaient pas de la propriété individuelle avaient au moins à leur disposition la propriété collective : ils faisaient partie d'une association propriétaire. La Révolution a détruit le domaine corporatif et l'a empêché de se reconstituer. De ce fait, elle a retiré au plus grand nombre la possibilité de devenir propriétaires : elle a ainsi sinon créé, du moins largement étendu et développé le prolétariat.

Pour ces diverses causes, existe, tout en bas de notre hiérarchie sociale d'aujourd'hui, une innombrable multitude d'hommes sans attache aucune au sol, ne possédant rien, jamais assurés de leur lendemain, vivant uniquement au jour le jour de leur travail manuel quotidien, privés de pain si le travail vient à leur manquer, vivant, eux et leur famille, dans une continuelle et terrible insécurité.

C'est à cette multitude-là que le socialisme est venu dire : de la féodalité nouvelle, vous êtes les serfs. Les serfs, parce que vous êtes à la merci de ceux qui possèdent le capital, qui ont votre vie entre leurs mains, qui peuvent vous l'arracher quand ils le veulent; qui vous tiennent sous une domination la plus dure comme la plus efficace de toutes les dominations, celle dont l'instrument est la faim. Votre servage est même plus dur que celui des serfs de l'ancienne féodalité. Le serf était attaché à la glèbe; il ne pouvait pas la quitter : mais de cette glèbe qui le nourrissait, le maître ne pouvait pas le chasser; vous, le maître vous chasse, quand il le veut, du métier qui vous fait vivre. Si, autrefois, le maître pouvait enlever à son esclave tous les fruits de son travail, il lui devait la vie, la vie toujours, même dans sa maladie, même dans sa vieillesse; votre maître à vous, aujourd'hui, ne vous donne non plus que la vie, juste ce qu'il vous faut pour ne pas mourir de faim, profitant, comme le maître antique, de tout ce qui constitue le surplus de la valeur de votre travail; mais, à la différence du maître de l'esclave antique, quand vous êtes malade, quand vous êtes vieux, il se débarrasse de vous qui êtes ses semblables, avec autant d'indifférence et de cruauté froide que s'il s'agissait d'un outil hors de service. Votre esclavage est plus dur que le servage et l'esclavage d'autrefois : il est plus voilé, plus masqué, voilà tout; rendu plus odieux encore par l'hypocrisie de ceux qui l'exercent. Et cet état de choses, dit le socialisme, ne fera que croître encore parce que nous vous démontrons que, par suite du progrès économique livré à lui-même, les riches deviennent chaque jour plus riches, les pauvres chaque jour plus pauvres!

Voilà ce qui se dit à la multitude chaque jour croissante des ouvriers de l'industrie. C'est contestable, assurément. Les économistes ont trouvé d'excellents arguments pour répondre à cet acte d'accusation dressé contre la société issue de la Révolution. Mais, qui peut dire que cet acte d'accusation ne contient pas une certaine part de vérité? Ce qui est plus grave encore, c'est que la multitude des prolétaires le considère aujourd'hui comme la vérité même.

A ces prolétaires on a dit longtemps, pour les consoler, pour leur faire supporter la pauvreté, l'incertitude, l'insécurité constante de leur vie : mais nous sommes à une époque où chacun peut parvenir à des situations élevées : aucune barrière ne se dresse plus désormais entre les hauts postes sociaux et l'homme que son mérite et son talent rendent digne de les occuper. Ils sont accessibles à tous, quelle que soit la condition, l'origine de chacun.

Cette perspective a longtemps séduit et endormi les masses. Aujourd'hui, elle est absolument sans action sur elles, et elles sont bien convaincues que la démocratie ainsi entendue, nous la possédons moins que jamais.

Tout le monde peut arriver! Oui. Mais il est tout d'abord une condition nécessaire : il faut être né dans une famille possédant l'argent : ceux dont nous parlons, qui sont le nombre, ne possèdent rien [1]. Où sont-elles donc les carrières enviées qui leur sont ouvertes?

Les fonctions qui dépendent de l'Etat? « Tous les citoyens, disait la Déclaration des droits de l'homme, sont également admissibles aux emplois publics. » Les emplois publics! En posséder un, c'est là l'ambition suprême de tout Français. Eh bien, cette égalité devant les emplois publics, le peuple aujourd'hui sait ce qu'il doit en penser. Il n'ignore pas que personne n'y peut être nommé et y faire son chemin que par la faveur : être la créature d'un homme politique, lui avoir rendu des services électoraux et surtout se faire croire capable d'en rendre encore, telle est la meilleure condition à réaliser pour tout candidat à un poste dépendant de l'Etat; jamais le favoritisme n'a été plus grand qu'à l'heure présente et jamais, à aucune époque, le peuple n'a été plus convaincu que le mérite ne compte pour rien : toutes les lettres d'électeurs dont sont accablés chaque jour les hommes politiques en font foi : la formule ordinaire du début varie bien peu : « Comme je sais, Monsieur le sénateur, qu'on n'arrive que par la « protection », etc... »

Et combien à ce sujet avait-on autrefois médit de l'hérédité! Elle règne aujourd'hui en souveraine maîtresse dans « l'aristocratie républicaine ». Aussitôt qu'un incident quelconque met en vedette un des hommes en vue du parti au pouvoir, les journaux citent la longue liste de parents qu'il a su gaver de prébendes plus ou moins fructueuses, l'avancement scandaleux de certains membres de sa famille passant sur le dos de leurs camarades plus méritants, et cela à cause du nom, du « sang » qui le lie à un homme influent. Et l'on est aujourd'hui si accoutumé, si résigné à ces choses, qu'elles sont absolument sans effet sur l'opinion publique.

Je demandais un jour pourquoi tel membre d'un cabinet pas-

[1] « Si je suis professeur à la Sorbonne, ce n'est pas du tout à mes vertus que je le dois, ni à mes talents. Je le suis parce que mon père m'a fait élever soigneusement, ayant de l'argent — il n'en avait guère — soit : mais la différence est mille fois plus grande, entre l'homme qui a un peu d'argent et l'homme qui n'a rien, qu'entre l'homme qui a un peu d'argent et le milliardaire. » (Em. Faguet, *le Libéralisme*, p. 66.)

sait du ministère de l'instruction publique au ministère de la justice. On me répondit aussitôt : « Vous ne savez donc pas la raison : il a deux fils; ils n'ont pas les grades nécessaires pour être nommés dans l'Université, mais ils ont fait leur droit : devenant garde des sceaux, X... va pouvoir les caser gentiment dans la magistrature ».

Un journaliste républicain disait il n'y a pas longtemps : « Aujourd'hui, pour être décoré, une seule condition est exigée, mais indispensable, il faut être du monde où l'on décore ! » Pour être nommé aux emplois publics, il faut être du monde où l'on nomme. A cela personne ne peut contredire et ne cherche même à contredire. On répond seulement : « Les choses se sont toujours passées ainsi sous tous les régimes. »

Si, maintenant, nous jetons un coup d'œil sur les carrières libérales, peut-on dire qu'elle y est plus aisée l'ascension aux postes élevés, pour les membres des classes inférieures qui n'ont à leur disposition que « leur talent, leurs mérites, leurs vertus », pour employer le langage de la *Déclaration des Droits de l'homme*. L'on peut parcourir une à une toutes ces carrières, et l'on verra que pour les petits le succès y devient de jour en jour plus difficile, on peut même dire impossible, sans être taxé d'aucune exagération. D'abord, dans ces carrières, il faut pouvoir attendre longtemps, beaucoup plus longtemps même qu'autrefois sans rien gagner. Il faut vivre pendant ces longues années, donc posséder une provision de ressources que la famille ouvrière ne peut procurer à ses fils.

Mais ce n'est pas tout : prenons pour exemple le barreau, le barreau de Paris ou d'une ville un peu importante. Voici un jeune avocat possédant un très beau talent de parole, ayant fait de très brillantes études de droit, ayant acquis une connaissance approfondie des affaires, réunissant en un mot en lui, tout ce qu'il faut pour exercer sa profession dans les conditions les meilleures : cet avocat n'arrivera pas à plaider s'il n'est ni fils, ni gendre, ni neveu d'un avocat occupé ou d'un avoué, ou d'un agent d'affaires ou d'un syndic de faillite, ou bien d'un agréé; ou s'il n'a su, par un moyen quelconque, entrer en relations directes et intimes avec l'une de ces personnes[1]. Comme, pour être nommé à un emploi public, il faut être du monde où l'on nomme, de même pour plaider il faut être forcément du monde où l'on plaide. C'est après seulement qu'on est parvenu à y être

[1] Avoir été ministre et surtout être jugé par les magistrats, capable de le redevenir, est aussi et surtout à l'heure présente, pour un avocat, le moyen le plus sûr d'arriver à plaider les affaires à gros honoraires.

entré que le talent sert à quelque chose. Mais pour y faire sa trouée le talent ne sert de rien : plutôt souvent il dessert.

Pour acquérir une charge un peu importante d'avoué, de notaire, etc., l'argent même ne suffit pas, il faut là encore « les relations », c'est-à-dire la protection sous une autre forme.

Dans la carrière médicale il en est de même. L'un des plus grands médecins de Paris me disait un jour : « Si je n'avais pas trouvé X*** sur ma route qui m'a pris en affection, qui m'a mis en rapport avec sa riche clientèle, je végéterais encore comme un tel et un tel... » Et il me citait plusieurs de ses confrères, chargés de grades, de médailles dans les concours, pleins de mérite et de talent, mais qui, faute de « relations », mouraient presque de faim, regrettant que leur famille de petits bourgeois se fût saignée aux quatre veines pour les faire monter plus haut qu'eux, au lieu de leur apprendre l'humble métier qui les avait fait vivre eux et leurs pères.

On pourrait croire peut-être que dans le commerce et l'industrie il est plus facile qu'ailleurs aux membres des classes inférieures de parvenir : il n'en est rien, et c'est là ce qu'a surabondamment démontré l'enquête de la Chambre des députés de 1897 sur l'enseignement secondaire. Qu'on relise notamment la déposition de M. Chailley-Bert [1] et l'on se convaincra que dans les carrières industrielles et commerciales, il faut aussi avoir des « relations », pour arriver aux positions lucratives et honorées; que là, là même plus qu'ailleurs encore, la naissance, l'hérédité a reconquis le terrain jadis perdu. Comment ce fait si extraordinaire au premier abord, si imprévu pour les « fils de la Révolution » s'est-il produit? M. Chailley-Bert l'explique :

Tous ces beaux fils qui auparavant refusaient d'entrer dans la carrière paternelle du commerce, de l'industrie ou de la banque et qui par suite laissaient la porte ouverte aux fils de la démocratie élèves de notre enseignement secondaire ou supérieur, tous ceux-là sont aujourd'hui, et par la force des circonstances et par leurs préférences mêmes, inclinés à continuer l'œuvre paternelle, à succéder à leur père. Par suite, le commerce, l'industrie, la haute banque se recrutent désormais, pour ainsi dire, parmi leurs propres membres : *il faut être le fils, le neveu, le filleul ou l'ami d'un homme dans les grandes affaires pour pouvoir y entrer soi-même avec l'espoir d'arriver à s'y faire une situation, et il est à peu près impossible à un jeune homme d'un autre milieu*, à un fils de professeur, de fonctionnaire, à moins de circonstances exceptionnelles, de se dire : « Je vais entrer dans le commerce par la grande porte, je vais faire partie du grand état-major commercial. »

Que deviennent alors ceux qui entrent par la petite porte, ceux

[1] Enquête sur l'enseignement secondaire, t. I, p. 195.

qui ne sont pas du « milieu », nous pourrions dire de la classe, de l'aristocratie industrielle ou commerciale? Ils resteront toujours des petits. M. Chailley-Bert nous l'apprend :

Faute de pouvoir entrer, nous dit-il, dans le commerce par la grande porte, de débuter par des postes d'état-major, ils sont obligés de débuter par de petits emplois; je ne dis pas dans des emplois répugnants, car rien n'est répugnant pour qui fait son devoir, mais dans des places humbles, obscures, qui leur feront parcourir une vie modeste avec un avancement difficile et des émoluments médiocres. *Ils n'auront pas, ils le savent, la perspective de devenir un jour des chefs, des hommes indépendants : ils seront toute leur vie des subalternes.*

Autrefois l'on disait aux travailleurs manuels : voyez la belle époque où nous sommes : aujourd'hui, comme tout soldat a dans son sac le bâton de maréchal, tout ouvrier peut devenir patron. Qui oserait aujourd'hui faire miroiter aux yeux de la masse cette promesse décevante : c'est le progrès lui-même qui, par la force des choses, a retiré de la musette de l'ouvrier le bâton de patron.

L'ouvrier d'ailleurs pourrait-il encore devenir patron, les postes sociaux élevés ne seraient-il plus comme aujourd'hui accaparés en fait par des « classes », ces postes pourraient-ils tous être occupés par des hommes sortis des classes inférieures, que ceux qui les obtiendraient ne constitueraient jamais qu'une minorité, une minorité infime dont la supériorité serait plus insupportable encore à la masse animée de son esprit démocratique d'aujourd'hui. « Pourquoi lui plutôt que moi », c'est le cri qui part de ses rangs, quand elle voit passer un « arrivé »; et la supériorité du parvenu est de toutes, pour elle, la plus pénible à supporter.

Le plus dur de tous les maîtres est le maître ancien ouvrier. C'est là un fait incontestable : les ouvriers le connaissent surtout, instruits qu'ils sont par l'expérience.

Dans cette admirable enquête sur l'enseignement secondaire que je rappelais tout à l'heure, on entend continuellement les hommes les moins suspects d'aversion pour la démocratie comparer notre hiérarchie sociale d'aujourd'hui à la hiérarchie militaire. Ils parlent toujours des généraux, des officiers, des sous-officiers de diverses professions. Nous avons démontré que ces généraux, ces officiers, ces sous-officiers sont arrivés à former des classes et des classes qui, chaque jour, en fait, deviennent de plus en plus fermées. La société moderne n'aboutit donc pas à la démocratie sociale; c'est tout le contraire qui se produit.

Et c'est partout, qu'il en est ainsi. Jetons un coup d'œil sur la société moderne par excellence, le type même, pour ainsi parler,

de la société moderne, les Etats-Unis. C'est une démocratie politique assurément[1], mais à côté de cette démocratie politique s'est constituée « la plus formidable aristocratie sociale[2] » qui se puisse rêver.

Qu'ont fait là-bas les grands capitalistes? Ils ont réussi par la création des trusts[3] à tuer presque toute concurrence indépendante. Ils ont usé pour cela de tous les procédés : il a fallu dans le commerce et dans l'industrie que les petits, que les moyens, que ceux-là mêmes qui, autrefois, se croyaient et étaient en réalité grands, se soumettant aux chefs de trust, s'assujettissent à eux, tendent la tête à leur joug : il leur a fallu accepter tous cette vassalité, cette subordination ou mourir.

Donc plus d'indépendance là-bas, plus d'autonomie nulle part dans le monde du commerce et de l'industrie; et ce monde-là, c'est pour ainsi dire tout le monde aux Etats-Unis. La société s'y trouve ainsi hiérarchisée, en fait, autant et plus peut-être, bien qu'à un autre point de vue, que notre société féodale d'autrefois.

Ils n'ont plus de roi certes, de roi au singulier, mais ils ont des rois, le roi de l'acier, le roi du pétrole, le roi du

[1] Nous avons vu cependant précédemment de quelles infranchissables barrières était entourée la démocratie politique aux Etats-Unis. Mais au-dedans de ces frontières elle est toute-puissante.

[2] Emile Faguet.

[3] Le trust est la concentration, l'absorption dans une entreprise unique de toutes les entreprises du pays; il commence par tuer ses rivaux en vendant ses produits à des prix extrêmement bas. Les trusts le peuvent pour les raisons suivantes :

1° Concentration industrielle énorme, production en grand poussée à un degré absolument inouï; par suite diminution considérable des frais généraux; 2° Inutilité et par conséquent, suppression presque absolue des frais de publicité; 3° Entente avec les compagnies de chemins de fer et les compagnies de navigation qui consentent au trust des tarifs de faveur.

Si, malgré des conditions d'infériorité aussi flagrante, des concurrents veulent lutter quand même — et cela s'est vu — le trust leur fait une véritable guerre au couteau. Il vend à perte; il corrompt les ingénieurs et les employés, il achète les procédés de fabrication; il force les compagnies de chemins de fer et les compagnies de navigation qu'il a dans la main, à imposer à ses concurrents, pour le transport de leurs marchandises, des tarifs extrêmement élevés. Si, malgré cela, la lutte continue, les compagnies refusent le transport au rival du trust : la route est ainsi coupée à ses produits. Des mesures légales ont dû être prises relativement aux chemins de fer pour éviter un abus. Le fameux trust de l'acier fondé au capital de 7 milliards, a été plus loin encore. Il s'est emparé de tous les stocks des matières premières, nécessaires à l'exercice de l'industrie qu'il monopolisait. Certains de ses rivaux essayèrent quand même de résister, tels ceux qui se mirent à fabriquer eux-mêmes leur matière première, la tôle. Que fit le trust de l'acier? Il s'entendit avec le trust des fabricants de machines, et les fabricants de machines refusèrent de vendre à ses concurrents le mécanisme nécessaire pour fabriquer la tôle.

sucre, etc. Et la domination de ces rois-là est parfois autrement dure à supporter que celle d'un monarque politique dont l'empire ne s'exerce que sur des intérêts très généraux et ne va jamais jusqu'à la vie privée de chacun; les rois de l'Amérique tiennent, au contraire, entre leurs mains l'existence de chaque jour, le pain même d'une foule considérable d'individus et de familles.

Et dans le monde ouvrier, nous trouvons ce qu'on a appelé « l'autre trust ». A la puissance énorme du capital, les ouvriers des Etats-Unis ont opposé la puissance énorme aussi de l'association. Mais ils ont bien compris que la puissance de l'association ne peut se fonder que sur la discipline et la hiérarchie dans l'association. Aussi rien de plus discipliné, rien de plus hiérarchisé que les associations ouvrières américaines comme, par exemple, celle des *Chevaliers du travail* et celle de *la Fédération du travail.* Et la soumission absolue aux chefs et aux règlements draconiens de ces associations est exigée non pas seulement des ouvriers syndiqués, mais même des ouvriers isolés, de ceux-là qui n'appartiennent à aucun groupe, qui voudraient rester libres de travailler comme ils l'entendent : si ceux-là refusent de se soumettre, on les boycotte. Un poseur de briques par exemple, syndiqué ou non syndiqué, ne peut poser que tant de briques par jour; le syndicat le fait surveiller : s'il en pose davantage, le syndicat s'arrangera pour lui rendre impossible l'exercice de son métier.

On se rappelle l'histoire très authentique de ces trois malheureux cireurs de bottes qui s'étaient permis de résister au syndicat en travaillant dans une rue de New-York à une heure interdite par les statuts : trois avertissements leur furent adressés; après la troisième sommation, ils refusèrent encore d'obéir. Quelques jours après, ils disparurent; plus jamais, on ne les revit : on croit à New-York qu'ils ont été jetés à la mer.

Un journal radical a résumé ainsi très exactement la situation, aux Etats-Unis, du monde du travail :

> Le peuple le plus neuf du monde et le plus libre du monde est la proie de deux trusts aussi haïssables l'un que l'autre : le trust de l'or et le trust de l'outil. Pas de droit au capital si on ne baisse pas la tête devant le premier ; pas de droit au travail si on ne passe pas sous le joug du second.

Il est donc impossible de le nier : par le fait même du progrès, par le fait même de la révolution économique qui, depuis un siècle, poursuit son cours régulier, la dépendance sociale du plus grand nombre, l'inégalité sociale, loin de se détruire, vont chaque jour s'accentuant dans la société moderne, même dans les sociétés de toutes les plus modernes. Les « classes » anciennes

ont été abolies; mais il s'en est constitué de nouvelles tout aussi bien fermées que les anciennes. Toutes ces classes surtout se fondent en deux classes bien distinctes et bien séparées celles-là, la classe de ceux qui possèdent l'argent et la classe de ceux qui ne le possèdent pas. Et cela à une époque où jamais la puissance de l'argent n'a été plus grande, où tout dépend de lui, où il est devenu l'indispensable, le seul levier de tout, où il est, suivant la très jolie et très juste expression de M. Paul Hervieu, « l'armature ».

Et l'argent, c'est une minorité qui le possède. La masse immense des travailleurs manuels ne l'a pas, et, de toutes parts, cependant, on lui dit que c'est elle qui seule a le droit de le posséder. On lui montre l'immense quantité de richesses produite par les inventions nouvelles, on lui signale à quel point la production de la France a augmenté depuis cent ans, puis on ajoute : Qui donc a produit tous ces milliards nouveaux? C'est le travail. Or le travail, qui est-ce donc, sinon ceux qui peinent, ceux qui souffrent du matin au soir, tout le jour et parfois la nuit, sur l'outil et sur la machine?

Et cependant, sauf un léger prélèvement, empêchant tout juste ceux-ci de mourir de faim, les fruits de ce travail, lui dit-on encore, en quelles mains vont-ils? Aux mains de ceux qui ne font rien, qui, ayant à eux les instruments de travail et les moyens de les acquérir, possèdent par conséquent la faculté de faire travailler les autres à leur profit.

Cette idée de Karl Marx se vulgarise et se propage de plus en plus. L'esprit simpliste de la masse ne peut faire l'effort nécessaire pour saisir la réfutation de cette thèse qui pour eux se résume en deux mots : c'est le travail qui produit la richesse, et la richesse est aux mains de ceux qui ne travaillent pas. La masse des travailleurs se croit alors dépouillée de ce qui lui est dû, se croit victime de la plus infâme injustice. De là, par conséquent, en elle cette haine féroce pour ces inégalités d'aujourd'hui, uniquement fondées sur la richesse, et sur une richesse volée, à elle volée!

Et alors, en présence du spectacle que lui offre la société moderne, il est bien naturel que la masse des travailleurs manuels se dise : que nous a donc donné jusqu'ici la démocratie politique, la seule que nous ayons, la démocratie politique, c'est-à-dire l'égalité absolue de suffrage pour tous, mettant la force aux mains du nombre, du nombre c'est-à-dire de nous? Ce qu'elle nous a donné? Bien peu de chose assurément. Nous avons jeté, bas du pouvoir les classes appelées autrefois dirigeantes : le plaisir que cela nous a causé a suffi pendant longtemps à nous satisfaire et nous a empêchés de voir plus loin. Mais ces vaincus de la lutte

politique, beaucoup au moins parmi eux, ont gardé la richesse et, avec elle, toute la jouissance et toute l'indépendance de la vie. Nous, nous restons toujours dépendants et misérables, nous cependant les vrais vainqueurs! Les vainqueurs, le sommes-nous, d'ailleurs, en réalité? Les vrais vainqueurs sont bien plutôt ceux que nos bulletins de vote et le sang de nos pères ont hissés au pouvoir. Ceux-là ont l'argent aussi : ils occupent les palais des anciens rois et des anciens seigneurs. Ils forment déjà une classe à part : ils s'appellent et ils ont raison de s'appeler, car c'est un fait, « l'aristocratie républicaine » : ils se promènent en luxueux équipages, achètent des hôtels et des châteaux. Ils nous disent : vous êtes des souverains! Belle souveraineté que celle de l'homme qui, sous peine de perdre ses moyens d'existence, subit continuellement et sans trêve, pendant toute sa vie, la discipline de l'atelier, la férule si dure du contremaître, l'autorité si pénible de celui qui vous tient en tout et partout, parce que c'est lui qui vous dispense la vie, votre vie et celle des vôtres, et qui, à tout moment, a la possibilité de vous l'enlever, et peut ainsi faire plier votre volonté sous le moindre de ses caprices.

Y a-t-il donc démocratie, puissance souveraine, du Démos dans une société ainsi constituée? C'est dérision que de le prétendre. Et c'est pourquoi à un congrès socialiste allemand on a pu entendre saluer par les applaudissements unanimes de l'assemblée cette parole d'un des chefs répondant à un orateur qui proposait une alliance avec la démocratie : « Que signifie une alliance avec la démocratie? On ne s'allie pas avec le néant. »

La démocratie, en effet, c'est l'égalité et l'égalité, la vraie, la réelle, la seule vraiment digne de ce nom, c'est l'égalité sociale, l'égalité des conditions, l'égalité de fortune!

Cela a pu m'être agréable, à moi, simple manœuvre, cela a pu flatter mon orgueil, et par conséquent, a suffi longtemps à me satisfaire qu'on puisse me dire, avec vérité, d'ailleurs : « Le petit morceau de papier que tu mets dans l'urne, le jour d'une élection, où sont engagés les plus graves intérêts du pays, a la même valeur que celui de M. de Rothschild. » Mais, maintenant, je m'aperçois qu'en somme cette égalité-là ne m'a procuré aucun avantage bien appréciable au sujet des jouissances de la vie, les seules qui méritent, m'assure-t-on, qu'on s'y attache. Je reste toujours manœuvre, et si rien n'est changé à la constitution de la société moderne, mes enfants seront toujours ce que j'aurai été : car il leur faudrait des chances impossibles même à rêver pour qu'un seul d'entre eux pût monter à une classe supérieure.

La masse croit-elle cependant pour cela que le petit morceau de papier mis dans l'urne ne lui sert de rien; que sa valeur égale pour tous, que la démocratie politique, en un mot, qu'il représente, que l'égalité de tous devant le suffrage ne soit qu'un vain mot, un fantôme? Non, certes. La masse sait que, si cela n'a rien produit encore au sujet de l'égalité des fortunes, cela peut produire beaucoup; elle sait que si la démocratie politique n'est pas la vraie démocratie, elle est le moyen d'arriver à la seule démocratie qui compte, à la vraie démocratie, à la démocratie sociale.

Le moyen parce qu'avec la démocratie politique le nombre est la seule force véritable, qu'il est tout, qu'il peut tout. Or, le nombre, c'est ceux qui ne possèdent pas, ceux qui souffrent des inégalités sociales. Ceux-là étant tout, peuvent donc supprimer, s'ils savent le vouloir, ces inégalités, cause unique, — ils le pensent, du moins, — de leurs souffrances.

Voilà l'idée très simple qui entre de plus en plus dans les cervelles ouvrières, voilà le but final auquel elles tendent : se servir de la démocratie politique qui, par l'égalité du suffrage, les fait tout dans l'État, mais qui jusqu'à ce jour ne les a fait rien dans la société, se servir de la démocratie politique pour amener la démocratie sociale d'où sortira la société nouvelle où tout ce qui est supérieur aux ouvriers dans celle d'aujourd'hui sera détruit par la suppression des classes.

Ce but final, comment l'atteindre? Les uns, découragés de voir les moyens légaux si lents à produire les résultats désirés, veulent faire appel à la force matérielle, aux coups de fusils, veulent déchaîner la guerre sociale.

Les autres comptent sur la loi, rien que sur la loi, considérant que c'est le nombre qui fait la loi et que tôt ou tard il arrivera à la faire conforme aux intérêts du nombre qui, croient-ils, peuvent trouver leur satisfaction seulement dans l'égalité sociale.

Si le nombre, jusqu'à présent quoique maître de tout, ne l'a pas réalisée, c'est qu'il n'a pas été instruit, c'est qu'il ne voit pas où sont ses intérêts véritables. Qu'on l'éclaire, que par une propagande active on arrache de son esprit tous les préjugés ataviques qui l'empêchent de voir encore la lumière socialiste, et tous ceux qui ne possèdent pas seront assez nombreux pour établir légalement le régime égalitaire libérateur. A ceux qui ne possèdent pas se joindront même ceux qui possèdent peu, poussés par l'envie savamment excitée contre ceux qui possèdent plus qu'eux.

Bientôt alors le nombre, conscient de sa force, sachant ce qu'il veut et ce qu'il peut, détruira la société actuelle fondée sur l'inégalité, sur les classes, en établira une autre basée sur l'éga-

lité absolue. Ainsi, après la révolution bourgeoise, après la révolution politique, s'accomplira la révolution sociale légale, la seule qui compte vraiment pour un peuple, l'autre révolution, la première, la révolution politique ayant placé seulement une arme entre les mains du peuple, arme qui le met à même de réaliser la seconde, la définitive, la révolution sociale.

Et cependant, en annonçant aux Français la constitution du gouvernement consulaire, le 24 frimaire an VIII (15 déc. 1799), le Premier consul leur disait : « La Constitution est fondée sur les droits sacrés de la propriété, de l'égalité, de la liberté... Citoyens, la Révolution est fixée aux principes qui l'ont commencée. Elle est finie! »

Elle ne pouvait être finie dès le moment qu'elle était fondée sur l'égalité et que l'égalité n'est rien, rien qu'un mot tant que la propriété n'est pas égale pour tous. Or, dès le moment que la propriété existe, elle ne peut être égale pour tous : les deux mots, respect de l'égalité et respect de la propriété étaient donc contradictoires. On pouvait arrêter quelque temps la Révolution, mais on ne pouvait pas dire qu'elle était finie, parce qu'elle contenait en germe dans son principe l'égalité sociale : elle était cela ou elle n'était rien. Et la Révolution au fond s'était d'avance résumée tout entière en la phrase célèbre de *Figaro* dans le fameux monologue :

Parce que vous êtes un grand seigneur, Monsieur le Comte, vous vous croyez un grand génie... Noblesse, fortune, un rang, des places! Tout cela rend si fier! Qu'avez-vous fait pour tant de bien? *Vous vous êtes donné la peine de naître!*

Vous vous êtes donné la peine de naître! Oui, toute la doctrine démocratique de la Révolution est dans ces mots et c'est là ce qui la condamne!

Vous vous êtes donné la peine de naître! Quand Figaro lance ce trait, toute la salle du Théâtre-Français, j'en ai été témoin, trépigne d'enthousiasme. Presque tous ceux qui sont là applaudissent. Ils applaudissent, parce que le mot s'adresse, dans la pièce, aux privilèges de l'ancienne noblesse aujourd'hui disparus; en applaudissant, les spectateurs ne songent qu'à Almaviva. Ils n'ont pas l'air de se douter que le mot s'applique tout aussi bien, avec autant de raison, avec autant de logique, aux privilèges toujours maintenus de la fortune. Si ces bourgeois qui sont là ont pu s'asseoir commodément dans leurs fauteuils d'orchestre, si même ceux qui sont au parterre ont pu payer leurs 2 fr. 50, ils le doivent, sauf de bien rares exceptions, uniquement à leur naissance. S'ils ne s'étaient pas donné la peine de naître de parents

riches ou du moins quelque peu aisés, c'est seulement au poulailler des Folies-Belleville ou de la Gaieté-Montparnasse qu'ils pourraient aller acclamer les tirades contre les privilèges de l'ancien régime. Dans le « vous vous êtes donné la peine de naître », qui a pulvérisé l'ancienne société, se trouve aussi la bombe qui doit faire sauter la nouvelle uniquement fondée sur le respect de la propriété et de la richesse. La poudre existe : le feu n'y est pas encore, mais qui pourrait nier que la mèche ne soit déjà allumée?

D'ailleurs est-ce seulement la fortune que donne la naissance? Figaro, à la fin de la *Folle journée*, chante son couplet :

Par le sort de la naissance,
L'un naît roi, l'autre berger,
Le hasard fit la distance
L'esprit seul peut tout changer...

Beaumarchais veut dire sans doute le talent : il a mis « l'esprit » à cause du vers qu'il réussissait du reste beaucoup moins bien que la prose. Le talent? Mais à qui le doit-on? est-ce à soi-même, est-ce à son propre mérite? Non ; c'est la naissance qui le donne : si nous l'avons, c'est parce que nous sommes nés avec lui. Prenez tel écrivain, tel peintre, tel orateur. A quoi doit-il sa supériorité sur les autres, tous ses avantages sur les autres, ses privilèges — disons le mot — sur les autres? A son travail? à son mérite? D'abord, s'il a pu travailler, s'il a joui des longs loisirs nécessaires pour se former à son art, c'est qu'il est né d'une famille assez fortunée pour lui procurer ces loisirs. Et puis le travail, nécessaire assurément pour faire rendre au talent ce qu'il peut rendre, ne produit rien dans un sujet en qui la nature n'a pas mis le talent à sa naissance. Il en est de l'homme comme de la terre. Travaillez tant que vous voudrez un hectare dans le Finistère, vous ne lui ferez jamais produire un litre de Château-Margaux.

Un chef d'institution vantait un jour sa maison à un père de famille venu pour visiter son établissement; il lui citait tous les succès remportés partout par ses anciens élèves, lui disait que tous réussissaient à qui mieux mieux dans les diverses carrières. Le père, agacé de cet éloge dithyrambique que ce marchand faisait de sa soupe, finit par lui répondre : « Oh! Monsieur, vous aurez beau faire : si je vous donne à couver des œufs d'oie, vous n'en ferez pas éclore des aigles. »

C'est la naissance qui fait les œufs d'oie et les œufs d'aigle. Il faut le travail pour que l'œuf puisse éclore : mais si le germe de l'aigle n'y est pas, le travail n'y fera rien et c'est la naissance seule qui donne le germe. Cependant c'est seulement le travail

qui vient de l'homme lui-même : le reste ne procède pas de lui.

Et, chose curieuse, ce que l'homme apprécie le plus, j'entends l'homme supérieur, l'artiste, l'homme de talent, ce n'est pas ce qu'il tient de lui-même, de son effort personnel, de son travail, c'est ce qui vient d'en dehors de lui, de la nature, de la naissance. Je me souviens qu'un jour je causais avec un écrivain connu et un oisif, un clubman extrêmement élégant. Celui-ci, après avoir fait des œuvres de notre interlocuteur un très grand éloge, ajouta : « Oui, c'est beau d'avoir atteint, comme vous et à juste titre, la célébrité. Et puis vous le méritez bien, vous! Vous avez travaillé, et travaillé toujours depuis votre enfance. C'est notre malheur à nous de ne rien faire. Ah! si j'avais agi comme vous, comme vous je serais arrivé; comme vous j'aurais la gloire, une gloire autrement belle, je le reconnais, que celle de parader dans un salon ou dans une chasse à courre. »

Pendant qu'il parlait, je remarquais que l'homme de lettres goûtait fort peu le compliment, qu'il restait sans répondre, faisant une grimace significative.

Après le départ du gaffeur, il me dit aussitôt : « Avez-vous entendu ce monsieur, qui s'imagine qu'en faisant effort il aurait pu accomplir ce que j'ai réalisé. Ah! tu aurais pu, mon pauvre petit, peiner du matin au soir depuis ta plus tendre enfance, cela ne t'aurait pas changé; de ta pauvre cervelle, il ne serait jamais sorti autre chose que des banalités mondaines. »

Qui donc à sa place n'eût pas, sinon parlé, du moins pensé ainsi? Donc ce qui cause la fierté de l'homme de talent, de génie, c'est surtout ce qu'il tient de sa naissance : le reste, ce qu'il doit à son effort personnel est, à ses yeux, bien peu de chose. Ce qui fait son orgueil, c'est ce qu'on a si bien appelé « le don », c'est-à-dire quelque chose qui lui est donné, qui, par conséquent, ne vient pas de lui-même. Et cela, « il s'est donné seulement la peine de naître » pour l'obtenir.

Même, d'ailleurs, si l'on se place au point de vue du seul travail, est-ce que là aussi les qualités que la nature nous accorde en naissant ne jouent pas un rôle énorme, un rôle prépondérant? C'est la naissance qui nous donne notre puissance de travail, c'est-à-dire la force physique, la force morale, la force intellectuelle capable de faire fructifier les autres dons que la naissance nous a impartis.

Aussi n'est-il guère d'expression plus inepte que celle-ci : « Fils de ses œuvres ». Non seulement elle est dans sa lettre contradictoire, puisque l'on ne peut pas naître de ce qui naît de soi. Mais encore l'idée qu'elle veut exprimer est fausse. Les œuvres

d'un homme, dans ce qu'elles ont de plus grand, de plus beau au point de vue esthétique particulièrement, ne sont pas ses filles; elles sont les filles surtout des dons qu'il a reçus en naissant. En les admirant, ce que nous devrions admirer, c'est Celui dont il les tient : les matérialistes disent la nature; nous, nous disons Dieu. Le seul mérite personnel de l'artiste, c'est de n'avoir pas laissé « ses dons » incultes, improductifs et d'avoir ainsi accompli la loi divine du travail imposée à tous.

Mais l'effort réalisé dans ce but est aussi méritoire chez celui qui a reçu en naissant des dons extrêmement minimes que chez l'homme de génie qui en a été gratifié d'éclatants. Le premier même a plus de mérite peut-être, puisqu'au bout de son effort, il aperçoit une récompense moins belle, moins haute que le second. Si l'on se place à ce point de vue, le pauvre « fort en thème » qui compose péniblement sa copie mal payée pour une revue de quatrième ordre a autant de mérite que Molière écrivant le *Misanthrope* ou Racine, *Andromaque*; autant de mérite le pauvre ouvrier qui peine douze heures sur vingt-quatre à gâcher du plâtre pour nourrir sa femme et ses enfants, qu'un Phidias pétrissant l'argile d'où sortira la forme immortelle de la beauté.

C'est, en somme, la parole de l'Evangile qui est l'expression de la justice même : à celui qui n'a reçu qu'un talent, on ne demandera compte que d'un talent; celui qui en a reçu mille devra rendre compte de mille. Si chacun des deux rend fidèlement son compte, les deux auront la même récompense; les œuvres seront inégales, assurément, mais égal le mérite des deux : le mérite sera de l'homme, mais de Dieu la grandeur de l'œuvre.

Et tout ceci, d'ailleurs, démontre à quel point est absurde la doctrine individualiste révolutionnaire. Qu'est donc l'individu en lui-même et que peut-il par lui-même, en dehors de ce qu'il reçoit en naissant? Rien, ou du moins bien peu de chose. Il doit tout ce que son mérite personnel pourra produire à ce qu'il reçoit du dehors, à ce qui est en lui quand il naît, à ce en quoi, par conséquent, il n'a été pour rien : c'est de la nature qu'il reçoit les « dons »; de sa famille aussi, qui elle-même les tient de ceux qui l'ont précédée dans le monde et auxquels elle doit la vie. Et si plus tard l'effort de l'individu, son mérite personnel, peut faire valoir ces dons, à qui le doit-il encore surtout, sinon à la civilisation dans laquelle il naît, civilisation qui n'est pas son fait, mais celui de ses ancêtres.

Et cette civilisation, à quoi donc est-elle due? A quoi est due son existence, sa marche progressive, son évolution? A la sélection, c'est-à-dire à l'inégalité. Partout la civilisation est le résultat

de ceci, que la nature avait créé des hommes supérieurs aux autres dans telle société donnée, que, dans cette société, ces hommes se sont élevés, à cause même de leur supériorité de naissance, au-dessus des autres, ont conduit, dirigé cette société vers des destinées toujours plus élevées. Si la civilisation s'est faite ainsi toujours par le haut, est-il possible qu'elle progresse, qu'elle se maintienne même, si on ramène en bas ceux qui ont monté, si on empêche de monter ceux que la nature a mis dans le monde avec des dons supérieurs à leurs semblables, et qui, par leur effort, se rendent dignes des dons qu'ils ont reçus? Non; et en dehors du raisonnement, l'expérience l'a bien prouvé.

Le spectacle auquel nous assistons n'est pas nouveau : il est presque aussi vieux que le monde. On a déjà vu des sociétés où la masse devenue, par le nombre, toute-puissante, a voulu tout égaliser, tout niveler. On a vu ce beau régime égalitaire conduisant les républiques grecques à la destruction de tout, liberté, patrie, civilisation. Les Grecs n'y perdirent que la liberté et la patrie. Les Romains sauvèrent, chez eux, la civilisation, en les contraignant, par la force, à respecter l'autorité et la hiérarchie sociale, l'inégalité, par conséquent, condition nécessaire de l'existence de toute société.

Les faits, l'observation, l'expérience prouvent donc que si l'inégalité fait la civilisation, l'égalité sociale ne peut arriver qu'à la détruire.

La Déclaration des droits de l'homme portait : « Les hommes sont égaux par la nature. » D'autre part, la même Déclaration des droits de l'homme disait n'admettre « d'autres motifs de préférence que les vertus et les talents ». En ce qui concerne les talents, au moins, les deux « principes » sont en contradiction, puisque c'est la nature qui nous donne le talent. Faut-il dire alors que cette proposition : « Les hommes sont égaux par la nature », ne signifie pas que la nature fait les hommes égaux? Alors, que signifie-t-elle? Helvétius se montrait réellement, vraiment égalitaire, lorsqu'il soutenait que toute inégalité dérivait d'un mauvais état social, était par conséquent le fait de l'homme, et non de la nature, et qu'il n'existait pas même d'inégalités naturelles. C'est irréel, c'est absurde, mais c'est cependant ce qu'il faut absolument admettre comme postulat si l'on veut aboutir au régime égalitaire : c'est le point de départ nécessaire de l'égalitarisme réel, de celui qui n'est pas une vaine ombre, un fantôme.

M. Emile Faguet nous montre très bien, dans les lignes suivantes, comment pensent sur ce point les socialistes d'aujourd'hui[1] :

[1] Emile Faguet, *le Libéralisme*, p. 67.

Les Conventionnels, dit M. Faguet, ont donc bien proclamé que l'égalité est un droit naturel sacré, inaliénable, absolu. Et puis ensuite ils l'ont réduit à un droit insignifiant et presque à une ombre. J'ai par conséquent le droit de dire qu'ils n'y ont pas cru. Mais d'autres y ont cru et ont pu s'appuyer sur la Déclaration des droits pour réclamer celui-là. Ils ont fait la distinction entre l'égalité nominale qui est consignée dans la Déclaration de 1793 et « l'égalité réelle ». Ils ont dit avec une parfaite logique : « Tant qu'il y aura des riches et des pauvres dans une nation, il y aura des classes dans cette nation... Ce qu'il nous faut, c'est l'égalité réelle et non pas l'ombre de l'égalité. Par égalité réelle, nous n'entendons même pas, comme Babœuf, qu'il faille faire en sorte que les hommes n'aient pas plus de talents les uns que les autres ou qu'il faille faire comme s'ils n'en avaient pas plus les uns que les autres; non; nous prenons le texte de la Déclaration des droits en sa teneur même et parce que les hommes sont égaux par la nature, nous voulons qu'ils soient égaux dans la société dans la mesure même où la nature les fait égaux. Elle en a fait de forts et de faibles, d'intelligents et de bornés : nous acceptons ces inégalités-là. Mai n'a pas faits elle de riches et de pauvres. Si l'égalité est « un droit naturel » et si les hommes sont égaux par la nature, il est évident qu'il ne faut ni pauvres ni riches. Le texte en mains de la Déclaration des droits de l'homme de 1793, nous réclamons la suppression de la richesse, de l'héritage et du partage inégal des biens. Le partagisme ou le collectivisme est inscrit aux articles 2 et 3 de la Déclaration des droits de l'homme.

Les socialistes d'aujourd'hui sont absolument logiques quand ils tirent cette conséquence du principe égalitaire inscrit dans la *Déclaration des droits de l'homme*. Ou l'égalité n'est rien, ou elle est cela.

Les socialistes admettent donc, puisqu'il le faut bien, les inégalités de nature. Il y a des forts, il y a des faibles, disent-ils; il y a des intelligents, il y a des bornés; cela est : nous ne pouvons pas faire que cela ne soit pas. Mais il y a aussi des riches et des pauvres, et cette inégalité, nous pouvons l'empêcher d'exister. Nous admettons l'inégalité de nature, mais pas l'inégalité de richesse, d'où seule dérive, à l'heure actuelle, l'inégalité des conditions sociales.

Admettre l'inégalité de nature et pas l'inégalité de richesse, et par suite de condition sociale, est-ce admissible? Est-ce réalisable? Non, pour la bonne raison que l'inégalité de richesse et par suite de condition sociale est la conséquence nécessaire de l'inégalité de nature.

Supposez aujourd'hui que, par un coup de force, on puisse égaliser les fortunes; bien vite, elles redeviendront inégales, parce que, chacun possédant des facultés physiques, morales, intellectuelles, artistiques différentes, recevra des valeurs inégales en échange des fruits d'un travail d'inégale valeur. Cela se passera ainsi si on laisse aux hommes leur liberté : la nature refera d'elle-même l'inégalité que le coup de force humain avait détruite. Pour

que les choses se passent autrement, il faudra un nouveau coup de force, un coup de force se reproduisant de façon continue, permanente, perpétuelle. Il faudra que l'Etat fixe uniformément la valeur du travail pour tous les membres du corps social : partant, pour tous sans distinction, elle devra être la même. La journée du mécanicien ne vaudra pas plus que celle du terrassier. L'heure de travail d'un Meissonnier ne sera pas payée plus cher que celle du dernier des peintres en bâtiment!

Quel est donc l'homme, du haut en bas de l'échelle sociale, se sentant en lui avec raison une supériorité quelconque, où est-il celui-là qu'une pareille absurdité ne révoltera pas? Prenez donc l'homme de lettres le plus anarchiste, et essayez de lui faire comprendre que la justice sociale exige qu'il soit payé comme un manœuvre et qu'il doive verser dans la caisse de la collectivité le surplus de ses droits d'auteur.

Et si encore, par l'application de ce régime, l'intérêt individuel était seul atteint! Mais non : l'intérêt social le serait bien plus encore. Quelles facultés un peu hautes, quels talents pourraient donc se développer et produire dans une société ainsi constituée? Ces facultés hautes, ces talents supérieurs, ils ne peuvent se développer et produire que par de rudes et puissants efforts qui doivent se prolonger bien longtemps avant de recevoir leur récompense : il ne les réalisera plus, ces efforts, celui qui n'en verra plus au bout cette récompense. Le stimulant manquera : rien de supérieur ne sera réalisé parce que rien ne donnera plus à personne la supériorité.

Tous les socialistes, il est vrai, n'admettent pas un régime égalitaire tel que celui que nous venons d'indiquer, le seul logique cependant. Certains d'entre eux, bien que partis du principe de Karl Marx, se refusent à en accepter les conséquences pourtant nécessaires. Ils aiment mieux être illogiques que d'aboutir à de semblables absurdités : ils ne sont plus des égalitaires.

Mais tous les socialistes sans exception sont d'accord sur la suppression de l'hérédité. Tous les hommes, disent-ils, naissent avec des facultés inégales; chacun tire de ces facultés un produit d'inégale valeur : que le travail de chacun conformément à la nature des choses et sans qu'on fasse rien pour la violenter, soit donc rétribué inégalement, soit. C'est contraire à la justice absolue puisque ses facultés l'homme les doit à sa naissance, non à son mérite : contre ceci nous ne pouvons rien. Mais au moins que pour jouir chacun travaille, que chacun fasse effort pour mettre en valeur les dons que la nature lui a octroyés, que personne ne profite du travail d'autrui pour se soustraire à tout

travail; que la fortune donc de tout homme qui meurt aille non à des individus mais à la collectivité. Ce ne sera pas l'égalité absolue assurément, mais au moins ainsi nous arriverons à tarir la source des inégalités, les plus révoltantes de toutes, celles qui dérivent de l'héritage.

Ce régime égalitaire mitigé est-il plus que le premier conforme à la nature, conforme à l'intérêt social? Non encore. Vous admettez qu'un homme puisse justement jouir des fruits de son travail, que ces fruits de son travail sont à lui, qu'il peut en faire tous les usages qu'il désire; tous sauf un seul cependant, les réserver aux siens, à ceux qu'il aime le plus au monde, pour les aider, pour les soutenir dans la vie, au moment même où ils en auront le plus besoin, au moment où les quitte celui qui les soutenait, qui les aidait. Vous voulez enlever au travail humain le plus beau, le plus noble, le plus naturel de tous ses stimulants. Vous refusez à un homme le droit de pouvoir se dire : ce n'est pas pour moi surtout que je travaille, c'est pour d'autres qui me suivront dans la vie. Si je ne songeais pas à eux, je pourrais couler une existence douce, paisible, facile; je le pourrais si je ne pensais qu'à moi; mais je pense à mes enfants : pour eux, à cause d'eux, je me priverai, je peinerai jusqu'à la fin; mais je me perpétuerai dans une famille qui continuera mon œuvre, continuera mes traditions : je mourrai heureux si j'arrive à accomplir cette tâche! N'est-ce pas là un sentiment élevé, beau, inscrit de façon ineffaçable par la nature dans le cœur de l'homme? N'est-ce pas, s'il a l'âme haute, le premier sentiment qui s'éveille dans l'âme de celui qui acquiert et qui a autour de lui des êtres aimés : ne pas jouir pour lui mais surtout pour ceux qu'il aime. Et n'allez-vous pas violenter la nature, si vous constituez un état social où il sera interdit à ce sentiment de produire ses effets?

Et ici encore ce n'est pas seulement un intérêt individuel, un intérêt familial que vous allez blesser, c'est au premier chef un intérêt social de premier ordre. En effet, si ceux qui, par leur travail, ont acquis certains biens, savent qu'après leur mort ces biens iront à l'Etat, ils n'essaieront pas de se constituer un patrimoine : tout ce qu'ils gagnent, ils le dissiperont à mesure, se hâtant d'en jouir aussitôt avec leurs enfants. Personne désormais, — sauf ceux, s'il en existe, qui aiment autant l'Etat que leurs femmes et leurs enfants, — n'épargnera plus; car épargner, pour l'immense majorité des hommes, — la toute petite minorité qui vit dans l'opulence fait seule exception, — c'est se sacrifier. On se sacrifie seulement pour ceux que l'on aime. On n'épargnera donc plus : chacun dissipera ce qu'il possède, personne ne s'enrichira.

Tant mieux! diront les égalitaires. Tant mieux! Mais cependant

si chacun s'appauvrit, si personne ne s'enrichit plus, la réunion de tous, c'est-à-dire la société, deviendra pauvre, deviendra une société où il n'y aura plus de capitaux, où le capital ne se formera plus, où l'élément, par conséquent, de tout progrès économique disparaîtra : cette société sera bientôt, même au point de vue purement matériel, une société morte.

On le voit donc, et il est inutile d'insister davantage sur ce point, le système égalitaire qui consisterait uniquement à supprimer l'héritage, en supprimant, comme il le dit, la source des inégalités les plus révoltantes, supprimerait le meilleur stimulant de ce qui fait la richesse générale de la société, cette richesse générale qui, nous le verrons bientôt dans un deuxième article, si elle est bien répartie, et si ceux qui la possèdent en usent comme ils doivent en user, peut parvenir à satisfaire pleinement les intérêts de la masse, les intérêts du plus grand nombre.

Les partisans du système égalitaire, — les vrais, ceux qui veulent l'égalité économique, l'égalité sociale, — ont compris qu'il ne leur fallait pas seulement détruire les inégalités existantes, mais qu'après la démolition il fallait bien rebâtir, fonder une société nouvelle. La société nouvelle qu'ils nous proposent aujourd'hui serait-elle une société où règnerait l'égalité, une véritable société démocratique, socialement parlant? Nous ne le voyons pas, en vérité. Le régime collectiviste est, en effet, l'organisation artificielle, contre nature, de la plus formidable hiérarchie sociale qui se puisse imaginer. Il se résume en un seul mot : tout le monde fonctionnaire. L'Etat, seul industriel, seul commerçant, seul agriculteur. Dans chaque entreprise, il faudrait bien un chef, un directeur, des ingénieurs, des contremaîtres, toute une hiérarchie, et, au-dessous, la masse. Qui ne voit que les choses ne pourraient marcher qu'avec le régime du couvent ou de la caserne institué partout? De la liberté, nous n'en parlons pas. Quant à l'égalité, elle consisterait seulement en ce fait que le directeur et tous les membres de la hiérarchie supérieure recevraient un salaire ne dépassant pas celui du dernier des manœuvres. Cette absurdité ne pourrait durer longtemps. Tout de suite donc, il y aurait des gens qui commanderaient, des gens qui obéiraient et très vite des gens bien payés et d'autres moins bien payés. Ce régime égalitaire aboutirait à la plus colossale des duperies.

La démocratie sociale, telle que nous la présentent aujourd'hui ses adeptes, commencerait donc par la ruine, par l'infériorité générale pour la société qui l'adopterait; et, si cette société pouvait résister à ces deux causes de destruction, la démocratie sociale aboutirait, après avoir égalisé les conditions, aussitôt

qu'elle voudrait s'organiser, au rétablissement d'inégalités pires, plus dures que celles qu'elle aurait réussi, — en admettant que cela fût possible, — à faire disparaître. Voilà ce que peut produire, en effet, le collectivisme, la seule organisation de la prétendue égalité sociale en présence de laquelle nous nous trouvons aujourd'hui.

Ruine sociale, infériorité sociale et, pour obtenir ces beaux résultats, guerre sociale. Guerre sociale d'abord, car les classes possédantes ne se laisseraient pas déposséder sans lutte. Lutte encore assurément après la dépossession générale, car ce ne serait pas sans résistance que ceux qui travailleraient se laisseraient enlever le droit de faire ce que bon leur semblerait des fruits de leur labeur, le droit surtout de les laisser après leur mort à leurs enfants.

Guerre pour faire la table rase nécessaire à l'établissement du système; guerre pour construire ensuite le système; guerre pour le maintenir et le faire fonctionner!

Guerre encore, guerre toujours, parce qu'un système social violentant à tel point la nature humaine ne peut s'établir et se subsister que par un perpétuel et continuel coup de force!

Tels seraient les conséquences de la démocratie sociale!

Et c'est là, cependant, la seule démocratie logique si l'on donne au mot démocratie le sens que lui prêtent les hommes qui se réclament des principes de la Révolution. Ou leur démocratie n'est qu'un vain mot ou elle est sociale : ou l'égalité ne signifie rien ou elle doit aboutir à l'égalité sociale, c'est-à-dire à l'égalisation des conditions dans la société.

Et c'est aussi vers cela que nous marchons avec nos idées égalitaires, parce que l'idée égalitaire, le principe égalitaire ne peut qu'aboutir là, et les masses en ont parfaitement conscience.

Au 1er mai, on a pu voir affiché sur les murs de nos plus paisibles villes de province un manifeste où se détachaient en gros caractères les lignes suivantes :

Travailleurs de toutes les corporations, debout!

Debout! pour rendre tangibles la conscience grandissante de la classe ouvrière qui constitue le parti du travail en face de la république bourgeoise toujours criminelle.

Debout! pour proclamer que ce parti de l'avenir ne considère les *améliorations arrachées au capitalisme que comme des étapes nécessaires rapprochant le peuple de la grève générale expropriatrice* qui matérialisera pour tous la devise confédérale : bien-être et liberté.

LE COMITÉ CONFÉDÉRAL.

C'est donc bien clair. Toutes les réformes soi-disant démocratiques que peut obtenir le suffrage universel et qu'il obtient chaque jour, tout cela n'est pas le but : tout *cela ce n'est que des*

étapes. Le but où conduit le chemin qu'on parcourt, c'est l'expropriation générale. Et cela, une fois admis le principe égalitaire, est dans la logique des choses. Aussi tous les travailleurs manuels de France composant le peuple français qu'on a appelé « le plus grand logicien du monde » se diront bientôt que l'égalité n'est rien ou qu'elle est l'égalité dans la jouissance par l'égalisation des fortunes, et c'est cela que le nombre souverain maître voudra réaliser.

L'égalisation des fortunes, c'est-à-dire l'absurdité et la guerre sociale. Et comme les chefs de notre démocratie voient très bien que c'est là son but final, ils ne font plus, après s'être servis d'elle pour monter, qu'essayer de la détourner de ce but. Ils montrent au peuple des obstacles imaginaires à la réalisation de son idéal. Ces obstacles, c'est le cléricalisme, c'est le militarisme, ce sont tous les fondements de la société ancienne : il faut d'abord les détruire. Cela tue le pays lui-même ; mais cela fait gagner du temps. Pendant ce temps-là, l'imagination populaire est détournée de son objectif réel.

Nos démocrates, possesseurs de grandes fortunes ou occupant de hauts postes peuvent, grâce à leurs promesses d'égalité, jouir en paix en se disant : « Après nous, le déluge. » Cela jusqu'au jour où la masse, voyant enfin qu'elle est bernée par ceux qui la conduisent, — et sur toute la surface du pays, des mouvements précurseurs nous annoncent que ce jour n'est peut-être pas loin de nous, — s'apercevant que l'on ne fait que tromper sa faim toujours surexcitée à plaisir, se révoltera. Et alors, la société sombrera ou, ce qui est plus probable, poussée par l'instinct de la conservation qui anime les collectivités comme les individus, elle se jettera dans les bras d'un César plus ou moins quelconque, qui flattera la masse, lui fera croire qu'elle est tout, que tout pouvoir vient d'elle, mais qui lui supprimera toute liberté et maintiendra par la force toutes les hiérarchies sociales, créera même au besoin une aristocratie nouvelle, dont, bien entendu, ne manqueront pas de faire partie nos démocrates actuels, fidèles en cela à la tradition de leurs aînés. Une fois encore ce César dira comme l'autre : « La révolution est finie ! » Elle sera finie jusqu'à ce qu'elle recommence ! Car ce qui est fondé uniquement sur la force ne dure jamais. Donc ruine sociale ou insigne duperie du césarisme, telle est, dans tous les cas, la fin inévitable de la démocratie égalitaire.

G. de Lamarzelle.

La fin prochainement.

DANS L'OUEST IRLANDAIS

Killarney et ses lacs, Kenmare et sa « rivière », Glengariff et ses bois parfumés, qui ne sait l'enchantement de ces lieux cent fois décrits, de ces oasis de verdure et de beauté qu'un caprice de la nature s'est plu à réserver dans cette *ultima Thule* de l'Irlande? Sites privilégiés, mystérieux royaume de la plante! On n'imagine pas sous nos climats pareille exubérance de vie végétale : rhododendrons géants qui forment d'infranchissables bastions crénelés, houx et fuchsias hauts de dix mètres, azalées et yuccas, lauriers en fleurs, *evergreens* de toute espèce s'enchevêtrant en des massifs impénétrables au-dessus desquels s'élancent les troncs rouges des pins, les minces bouleaux, les ifs solennels et gigantesques; tout cela jaillissant d'un sol épais et noir où s'est entassée, depuis combien de siècles? la pourriture somptueuse de la forêt, et dont l'humus, gras des décompositions passées, est lui-même gros des floraisons de l'avenir. Ce sont des mondes à part, des terres de rêve, découpures quasi tropicales transplantées sous le pâle ciel du nord, microcosmes où la nature septentrionale semble avoir voulu, comme en des serres chaudes, épuiser son luxe et sa sève. Mais est-ce là vraiment l'Ouest irlandais? Hélas! On montre ces choses au touriste : que ne lui montre-t-on ces âpres *Highlands*, qui sont la fortification de l'Irlande contre l'Atlantique, le désert montagneux du Connaught, du Donegal ou du Kerry, bordure de l'Océan, finistère de l'Europe? A côté de l'Irlande qu'on voit, il faut avoir vu cette Irlande qu'on ne voit pas, avoir parcouru ses routes, visité ses habitants, pour en comprendre la désolation, la tristesse, pour concevoir la misère de cette terre, et des hommes sur cette terre.

Un désert de rocs et de *bogs*, de tourbières : rocs grisâtres, jaunis par une lèpre végétale, tourbières ou marais noirs à demi recouverts de bruyères, se prolongeant à perte de vue dans le vallonnement d'immenses plateaux toujours pareils. Point de système des eaux, nulle ligne de partage; incertaines et lentes, les eaux coulent sans hâte sur un sol sans issue; de toutes

parts, à chaque pas, en voici qui sourd de terre, ronge, rougit et rouit tout ce qu'elle touche. De même, point de système de routes; les chemins serpentent nonchalamment sur les plateaux déserts, insouciants d'un but ou d'une direction ; en voilà qui, tout droits, ne mènent effectivement à rien : ce sont les chemins construits au temps de la grande famine par les ateliers nationaux. Point d'arbres; les paysans n'en connaissent même parfois plus les formes! Le *bog*, la tourbière, partout où le sol est plan : *bog* rouge ou noir, suivant l'état de décomposition; on le découpe en longues lignes droites et parallèles, les unes au-dessous des autres, creusées en étages et de plus en plus profondément, pour extraire ces petits carrés de tourbe qu'on fait sécher près de là, au jour sinon au soleil, tandis que le creux laissé dans la terre s'emplit instantanément d'une eau noire qui suinte du sol comme d'une éponge surimbibée. Parfois les montagnes se resserrent, enfermant une vallée pittoresque ou un grand cirque qui fait l'effet d'un cratère éteint rempli de matières à demi consumées; parfois du haut d'une colline, on voit une ligne blanche rayer l'horizon, c'est l'Atlantique, désert, sans une voile, sans une fumée; puis reprend la monotonie des choses dans le morne paysage qui parfois, sous les bruyères, s'enflamme d'un rouge ardent et diabolique, comme si cette terre sortait du four.

Rares les maisons, rares les villages; personne sur les routes. Cette solitude n'est peuplée que de ruines : ruines des vieux monastères du septième et du huitième siècles, où l'Europe entière vint apprendre la sagesse, Lismore ou Clonmacnoise, ruines des abbayes du moyen âge, des châteaux forts où vécurent les vieilles familles anglo-normandes, ruines modernes de cottages jadis heureux, les ruines semblent plus vivantes que les vivants sur cette terre vieille, usée, à demi-morte, où rien ne semble plus pouvoir tenir debout, pas même ce mur ventru qui s'affaisse sous la moisissure ou ce vieux pont qui ploie sous le fardeau du temps. Une seule chose réconforte : ce sont les *chapels*, les petites églises qu'on aperçoit de loin en loin près de la route, toutes blanches, bien situées sur quelque hauteur et qui, vues de loin, font centre et donnent un peu de vie à ce paysage de mort...

I

Ce n'est pas seulement la nature qui a rendu ici le problème de la vie si ardu, c'est aussi la loi humaine, le régime social. Ce qui frappe à première vue dans cet Ouest irlandais, c'est un double caractère de dépeuplement général et de surpeuplement

sporadique. Partout où le sol le permet, vous voyez là de vastes pâturages, vides et nus, découpés en quadrilatères et clos de grands murs en pierres sèches dans les interstices desquels passent les regards comme dans une bordure de dentelle ajourée; pas une âme, pas une maison; petites vaches noires du Kerry, brebis du Roscommon, voilà les seuls habitants de cette *prairie* déserte. Puis, hors des grandes routes, sur les landes de la côte, les pierriers de la montagne ou les tourbières de la plaine, voici de loin en loin des entassements de masures collées les unes aux autres, basses et comme à demi enfoncées dans le sol, le toit de chaume arrondi comme le dos d'une barque renversée; de loin on dirait quelques roches broussailleuses, quelques taupinières faites de creux et de bosses se détachant en grisaille sur le fond brun de l'horizon. Quelques-unes sont de simples cahutes faites de boue séchée; il y a encore aujourd'hui vingt mille de ces *mud cabins* en Irlande. Beaucoup sont abandonnées : émigration volontaire ou éviction forcée? Qui sait? Le toit manquant, les deux murs de côté sont seuls debout, face à face, larges pentagones de pierre à la pointe dressée vers le ciel : on dirait autant de chapelles ruinées ou incendiées. C'est là que sont parqués les paysans, misérables et désœuvrés, n'ayant rien en propre, nous disait l'un d'eux, « que le bon Dieu, l'eau du ciel et la lumière du jour ».

Ainsi, d'une part, des *latifundia* déserts et nus; de l'autre, et par places, des entassements humains dans des *slums* ruraux, sur les terres de rebut : voilà ce qu'on appelle en Irlande, par une étrange ironie, les *Congested Districts*, les districts « congestionnés ». Là où il y aurait de la terre à cultiver, il n'y a pas d'hommes; là où il y a des hommes, il n'y a pas de terre, ou pas assez de terre. Entre la terre et l'homme, dans l'état actuel et artificiel des choses, l'équilibre est rompu, il y a, de par la loi, divorce; et les bras restent oisifs devant un sol oisif.

Ce paradoxe agraire et social, qui n'a, je crois, son pareil nulle part[1], comment s'explique-t-il? Interrogeons le passé. Le Connaught, qui, si l'Ulster est une Ecosse en Erin, est lui-même « l'Irlande de l'Irlande », a toujours servi de refuge historique aux Celtes refoulés par l'envahisseur anglo-saxon, aux catholiques fuyant devant la célèbre proscription de Cromwell : *To hell or Connaught!* « En enfer ou en Connaught! » Il n'y a pas plus de soixante ans, tout cet Ouest irlandais regorgeait d'habitants. Faute

[1] Il y a un état de choses analogues dans l'ouest du *Highlands* d'Ecosse; mais les *Crofters* écossais ne sont pas 15 000, tandis que les *Congests* irlandais sont au moins huit fois plus nombreux, en ne comptant que les chefs de famille.

d'industrie, tout le monde y vivait de la terre, d'une terre de plus en plus morcelée où le landlord était heureux de voir s'accroître en ces temps de prospérité agricole, le montant de ses fermages, et en ces temps de servage politique, le nombre de ses électeurs. Les choses, hélas! allaient changer. Déjà la loi dite d' « émancipation catholique » de 1829, en retirant le droit de vote à neuf paysans sur dix, leur avait enlevé leur meilleure arme vis-à-vis du landlord. Puis vint la grande famine de 1847 : ils meurent de fièvre et de faim par milliers, ils meurent sur les routes et dans les champs, dans la montagne ou les *glens;* plus de cercueils, plus de funérailles; les chemins sont devenus « des charniers », et dans bien des districts, disent les contemporains, « c'est chose courante de trouver le matin, en ouvrant sa porte, le corps d'un passant qui est mort blotti là ». Peel, cependant, fait voter au Parlement la libre entrée des grains. Remède pire que le mal! C'est la ruine de l'agriculture! clament les landlords, qui procèdent alors à cette radicale et monstrueuse opération des *clearances*, des évictions en masse, dont nous voyons aujourd'hui le résultat et qui fut, je crois, l'un des grands crimes légaux que l'humanité ait jamais accomplis contre elle-même. Ils rasent les villages, sapent les clôtures, jettent bas les maisons et dehors les paysans, ils « balaient » cette fourmilière humaine qui ne fait que les gêner, et mettent des moutons et des bœufs à la place des hommes, des femmes et des enfants. Le Parlement, qui le croirait? leur facilite l'exécution par des lois complaisantes et tout un code d'expulsions sans frais. En quelque mois, d'immenses districts sont dépeuplés, vidés de leurs habitants. L'Ouest irlandais se change en un vaste *ranch* à bestiaux. *Ubi solitudinem faciunt, pacem appellant.*

Que devient cependant toute cette population de meurt-de-faim qui coûte trop cher à nourrir au gré des maîtres du sol? Ils émigrent. Sauve qui peut! C'est le cri général. Les Irlandais tournent les yeux vers l'Amérique, comme les Juifs, autrefois, vers Jérusalem. Le Connaught, depuis 1841, a perdu 54 pour 100 de sa population. Quant à ceux qui restent, chassés de chez eux, il leur faut s'entasser misérablement sur de trop petits lopins des plus mauvaises terres : ce dont le bétail ne veut pas! Bien que réduits en nombre, ils sont aujourd'hui encore dans l'Ouest irlandais, — Connaught, Kerry et Donegal, — plus d'un demi-million d'habitants, qui n'ont pas le moyen de vivre sur ce que les *clearances* leur ont laissé de sol, et, de leur lieu d'exil, il n'est pas rare qu'ils aperçoivent justement dans la vallée les champs d'où leurs pères ont été chassés autrefois, les ruines peut-être encore

noircies de fumée de la maison qui les a vus naître : le paradis perdu, ou, qui sait? la terre promise!

Quelques chiffres, pour préciser l'état des choses. Dans l'*Union* (district d'assistance) de Westport (comté de Mayo), l'élevage prend 60 374 hectares de terres, et il ne reste que 6000 hectares cultivables pour 5488 familles de paysans. Dans l'ensemble du comté de Mayo, pour 36 000 familles agricoles, la culture ne dispose que de 37 472 hectares sur 528 813, soit 7 pour 100. La proportion descend de 6,1 pour 100 dans l'*Union* d'Oughterard, à 5,3 pour 100 dans celle de Clifden (comté de Galway). Prenons, d'autre part, pour minimum de ce que les Anglais appellent le « point de subsistance », un revenu imposable (par ferme ou famille) de 10 livres sterling (250 francs). Dans l'*Union* de Westport, sur 5488 contribuables fonciers, 4844 sont taxés au-dessous de ce chiffre; dans l'*Union* de Castlebar, 3760 sur 4383; dans celle de Ballinrobe, 2776 sur 3849; dans celle de Swineford, 2746 sur 7700; dans celle de Cahirciveen, 2323 sur 2838. Dans les comtés de Donegal, de Galway et de Mayo, moitié des tenures sont d'un revenu imposable de moins de 4 livres ou 100 francs; de même pour les trois quarts des tenures dans les *Unions* d'Oughterard et de Belmullet. Ajoutez ce trait : il n'y a pas de riches dans les *congested districts*, personne pour aider et soutenir les malheureux. A part quelques fonctionnaires, instituteurs et *constables*, à part les commerçants de village, et le clergé qui vit de la vie du peuple, il n'y a que les pauvres (*poors*) et les très pauvres (*destitutes*) : la misère est partout.

II

Approchons d'une de ces « colonies » villageoises, isolées et perdues dans le désert des terres d'élevage. L'église, toute neuve, l'école, avec son écriteau noir : *National School*, sont les seuls bâtiments qui semblent tenir debout au milieu d'une cinquantaine de maisons, disons de masures, celles-ci toutes du même modèle : un rectangle de murs bas, blanchis à la chaux, la surface marbrée de pourriture; le toit est formé de longues nattes de paille fixées par-dessus le faîte, d'un mur à l'autre, et attachées les unes aux autres, de distance en distance, par un tressage horizontal. Autant que possible, la masure est bâtie sur le roc, pour profiter d'un plancher tout fait, ou adossée au roc, pour faire l'économie d'un mur. Devant la porte basse, l'inévitable mare à purin, foyer permanent d'infection. A l'intérieur, il fait à peine clair, malgré

le feu de tourbe qui flambe; d'un côté, un réduit servant de chambre à coucher; de l'autre, derrière une balustrade de planches, une vache qui rumine, un petit cochon noir qui grogne. Il y a mieux, comme *cabins*, en Irlande, il y a pire aussi; il y a la masure d'une seule pièce, sans fenêtre ni cheminée, telle qu'on la voit encore dans le Connemara et les îles de la côte. Dans certaine paroisse du Roscommon, le curé nous dit que sur 1100 maisons, il y en a 900 où le bétail occupe la même habitation que ses maîtres.

Auprès de la masure, le lopin de terre, en plusieurs pièces inextricablement enchevêtrées dans celles du voisin : que de misères dans ces pauvres petits carrés de terre noire, gonflés d'eau et comme à demi décomposés, cerclés d'une fortification de pierres! Pour lutter contre l'eau, on creuse des tranchées profondes de 1 mètre entre lesquelles la terre est relevée en dos d'âne, en *lazy beds*, et suspendue comme pour sécher au soleil. Bien entendu, il n'y a pas place ici pour une culture méthodique : la famine vous prendrait en chemin. On retourne le sol à la bêche; comme engrais, si l'on n'est pas trop loin de la côte, du varech. Cette terre, évidemment, ne nourrit pas son homme. Si, avec les économistes, nous appelons « rente » ce qui, dans le produit de la terre, excède le juste salaire de l'exploitant, il est clair que ce sol-ci ne produit pas de rente; ce qui n'empêche que, la concurrence aidant, le landlord se fait ici payer pour loyer de la terre un fermage variant de 15 à 60 francs l'hectare, plus élevé souvent dans ces tourbières du Connaught que dans les meilleures terres de l'Ulster. On a fait depuis 1870 quelque chose comme une douzaine de grandes lois agraires, en faveur des paysans d'Irlande : les unes et les autres, elles ont été ici quasi impuissantes; machines trop compliquées, elles n'étaient pas faites à la mesure du petit *cottier* de l'ouest, elles l'ont à peine touché. Que lui importe, en effet, de devenir propriétaire, ou même de faire fixer judiciairement par la *Land Commission* son « juste fermage », puisqu'il sait qu'il ne pourra jamais tirer de quoi vivre de sa ferme trop petite, de sa « tenure naine »?

Comment vivent-ils ces *congests?* C'est la question qui hante l'esprit du visiteur. Les bonnes années, quand la pomme de terre donne, ils vivent à peu près, si misérablement que ce soit. La pomme de terre est, aujourd'hui encore, le fond de leur nourriture, comme pour les Chinois le riz; quand la récolte est épuisée, le *stirabout* ou bouillie de maïs; ajoutez le thé, qu'ils préparent comme le fait maintenant aussi le paysan anglais, en décoction, bouilli pendant des heures, et qui devient ainsi un stimulant très actif, mais aussi, disent les médecins, un toxique des plus nui-

sibles à la santé mentale : de là, prétend-on, les inquiétants progrès de la démence dans les campagnes irlandaises. On a relevé officiellement, il y a une quinzaine d'années, après enquêtes sérieuses, les budgets-types d'un certain nombre de ces familles de paysans (cinq personnes en moyenne). Le plus élevé de ces budgets se chiffre par une recette de 41 livres sterling et une dépense de 42 livres 15 shillings. Le moins élevé comporte une recette de 8 l. 3 sh. (203 fr. 75), savoir : vente d'œufs, 1 l. 3 sh.; salaire de soixante jours de travail, 3 l.; garde de troupeaux, 4 l.; — et une dépense de 11 l. 9 sh. (286 fr. 25), savoir : fermage, 1 l.; impôts, 2 sh.; nourriture, 5 l. 17 sh.; vêture, 10 sh.; épicerie, 4 l. En voici un autre qui se solde en recette par 9 l. 16 sh. (245 fr.), dont 4 l. 16 sh. pour vente de veaux, porcs et moutons, 3 l. pour vente de poisson et 2 l. pour vente d'œufs, et en dépense par 10 l. 19 sh. (273 fr. 75), dont 1 l. 10 sh. de fermage, 2 sh. d'impôts, 4 l. de nourriture, 3 l. de vêture, 1 l. 6 sh. de tabac et 1 l. 1 sh. de divers.

La terre trop pauvre et trop morcelée ne suffit pas à les nourrir. Quelques-uns pêchent, d'autres louent leurs bras quand ils trouvent du travail, mais cela est insignifiant. D'où vient donc le surplus de leurs ressources? D'Amérique d'abord. C'est un beau trait de caractère que l'Irlandais émigré n'oublie jamais ceux qu'il a laissés chez lui derrière lui, et que, filles ou garçons, — Dieu sait par quelles épreuves ils passent, — ils s'imposeront dans leur exil les plus lourds sacrifices pour faire vivre les vieux parents restés au pays. Il n'est guère de famille dans l'ouest irlandais qui ne touche de régulières remises d'Amérique, et il n'est pas rare d'en trouver qui reçoivent annuellement une centaine de dollars de deux filles placées à New-York ou à Boston. Voici un chiffre précis : chaque année il arrive par la Clifden Bank, dans l'*Union* de Clifden, plus de 10 000 l. st. d'argent américain, soit plus de la moitié des « rentes » dues par les 3300 *tenants* du district : de sorte que dans l'ouest irlandais les « rentes » des landlords ne sont ainsi souvent qu'une taxe perçue sur la piété filiale des enfants émigrés des familles paysannes! Autre ressource : le produit du travail que vont chercher dans les campagnes d'Ecosse et d'Angleterre ceux qu'on appelle là-bas les *migratory labourers*. Ce n'est pas un phénomène nouveau que cette « migration » annuelle de travail dont l'évêque protestant Berkeley signalait déjà les dangers dans son *querist*, en 1735. A la fin du dix-huitième siècle, on pouvait voir à certains moments de l'année, dit l'historien Lecky, « les routes couvertes de troupes de paysans à moitié nus qui faisaient 200 « milles » à pied pour aller tra-

vailler aux moissons en Angleterre sous la direction d'entrepreneurs dits *spalpeen brokers* qui interceptaient le plus clair de leur salaire et leur imposaient une somme de travail que peu de planteurs des Indes occidentales auraient exigé de leurs nègres ». En 1841, on compte 57 651 de ces *migratory labourers*; aujourd'hui, bien que la population de l'Irlande ait baissé de moitié, on évalue encore leur nombre à 30 ou 40 000 par an. Les trois quarts viennent du Connaught; la moitié, du seul comté de Mayo, ce qui représente plus du tiers des habitants mâles et adultes de ce comté. Dans l'*Union* de Swineford, ils atteignent plus de la moitié de la population adulte et mâle. C'est un fait connu qu'en été il ne reste plus un homme valide de moins de soixante ans dans l'île d'Achill. Tel paysan de l'ouest en est actuellement à sa trente-septième saison passée en Angleterre; telle *girl* qui depuis dix ans a passé tous les étés dans le Lancashire n'y a d'ailleurs pas appris un mot d'anglais. Pendant six mois ils vivent de rien. Un jour, un brave homme de fermier écossais trouve chez lui un jeune Irlandais tombé en faiblesse : le *boy* n'avait, pour ainsi dire, pas mangé depuis deux jours, tout son gain étant envoyé tout droit à ses « vieux » en Irlande. Sur leurs salaires de 14 à 30 sh. la semaine, 18 sh. en moyenne, ils rapportent parfois chez eux en fin de saison jusqu'à 10 ou 12 l. st.; la moyenne de leur gain net ressortirait, dit-on, à 7 l. 10 sh. ou 187 fr. 50 par tête.

Ne croyons pas, d'ailleurs, qu'il y ait là une ressource fixe et assurée. Il suffirait pour la réduire de quelques progrès réalisés dans l'emploi des machines agricoles en Angleterre et en Ecosse. Il suffit présentement d'une mauvaise récolte en Grande-Bretagne pour que ces *migratory labourers* reviennent chez eux les mains vides. D'autre part, qu'en Irlande, une année, la pomme de terre vienne à manquer, ce n'est plus la misère, c'est la détresse, la famine dans toute son horreur. Depuis trente ans on a vu dans l'Ouest irlandais cinq années de famine totale ou partielle. Il y a peu de mois, on pouvait voir dans les comtés de Mayo et de Galway toute une population, point vicieuse ni dégradée, qui, la pomme de terre ayant presque entièrement manqué, mourait littéralement de faim, au vingtième siècle, en plein Royaume-Uni, à 15 heures de Londres! Des meetings se tenaient çà et là pour réclamer non des aumônes, mais des travaux publics dont l'exécution, toujours promise et toujours remise, eût fait vivre les malheureux. Un jour, à Belmullet, une bande de quatre ou cinq cents paysans, criant la faim et ayant presque tous à la main un *bill* d'éviction, envahissait la salle du conseil des *guardians :* Du travail ou du pain! Sans quoi le choix pour eux n'était plus

qu'entre l'émigration, — les *slums* de New-York, — ou le *work-house*, l'hospice commun en attendant la fosse commune!

III

Contre ces famines périodiques et cette misère chronique, l'Angleterre n'a eu longtemps qu'un remède : l'émigration, aidée et subventionnée par le gouvernement. Aujourd'hui encore, quelle tristesse de voir dans tous les villages, sur les murs, les places, dans les bureaux de poste, ces grandes affiches coloriées, cartes du *Queensland* ou du *Manitoba*, avec images appropriées représentant la vie du colon sur ces territoires fortunés; puis tout auprès, d'autres séries de placards, silhouettes d'uniformes, artilleurs en batterie, fantassins à l'exercice sous les palmiers des Indes, avec le détail à l'appui des formes d'enrôlement et des tarifs de paie : la réclame officielle, patentée, du *War office* et du *Colonial office*, en faveur de cette œuvre d'assainissement anglo-saxon qui a pour but de purger l'Irlande de ce qui reste encore de la race indigène, des *natives!*

Ce n'est pas cependant qu'il ait manqué d'hommes publics en Angleterre depuis un quart de siècle pour dénoncer l'état de choses de l'Ouest irlandais, « honte des hommes d'Etat », dit un jour M. T. W. Russell, « péché contre la loi divine et l'humanité ». Dès 1880, le général Gordon, qui peu après allait périr à Khartoum, lançait dans le *Times* un cri d'alarme : « L'état de ces pauvres gens, d'après ce que j'en ai vu, est pire que tout. Ces gens-là sont faits comme nous, ils ont une patience d'anges, et brisés, désespérés, ils vivent, toujours affamés, dans des cabanes dont nos troupeaux ne voudraient pas. Bulgares, Chinois et Indous sont plus heureux. Je ne suis pas riche, mais j'offrirais volontiers 1000 livres sterling à lord un tel ou à son « agent » s'ils voulaient vivre huit jours dans la demeure d'un de ces pauvres diables et se nourrir de leur nourriture. » — Il fallut autre chose pour éveiller l'Angleterre, il fallut les troubles et la grande crise agraire de 1880-1890, le *no-rent* et la révolution toute prête, la sensation du danger toujours présent qu'est pour la paix de l'Irlande cet Ouest irlandais. C'est toujours là, en effet, le foyer de l'agitation, la « zone dangereuse » par excellence. C'est là que s'allument les guerres sociales, c'est là que s'est fondée la *Land league*, que s'est conçu et pour partie exécuté le « plan de campagne ». Ce n'est donc qu'au sortir de ces grandes luttes agraires, en 1891, que pour la première fois un ministre anglais, celui-là même qui était naguère premier ministre de la couronne,

M. Arthur Balfour, alors secrétaire en chef pour l'Irlande, chercha une solution au problème de la « congestion agraire » dans l'Ouest irlandais.

L'opinion populaire avait depuis longtemps la sienne, solution simple, radicale, insouciante de bien des difficultés pratiques. Puisque ce sont les *clearances* qui ont fait tout le mal, il faut, pour y remédier, procéder à l'opération inverse, rendre à la culture le sol qui lui est nécessaire et au peuple la terre qui est son héritage : la terre au peuple! Ce fut la devise de la *Land League*. Entre la terre et l'habitant, l'équilibre est rompu? Il faut le rétablir : il faut exproprier tout ou partie de ces *latifundia* déserts et les morceler en fermes d'étendue moyenne que rachèteront les paysans. Cela est d'autant plus nécessaire que ces terres de Ouest ne sont pas comme les plaines de Meath ou de Tipperary particulièrement propres à l'élevage ; les meilleures sont médiocres, promptes à se détériorer et à revenir à l'état nature. Cela est d'autant plus facile que l'élevage dans l'Ouest n'est plus guère profitable aujourd'hui, avec la concurrence américaine : les *clearances* n'ont pas été seulement de grands crimes sociaux, elles ont été, tout compte fait, de mauvaises affaires, et déjà les landlords avisés commencent d'eux-mêmes à rendre à la charrue leurs *ranches* improductifs. Ainsi ce que nous voulons, disent les nationalistes, c'est une nouvelle colonisation du Connaught, une large *redistribution* du sol, une vaste opération de « remembrement » agraire dans l'Ouest irlandais.

Cette solution radicale et populaire, le gouvernement conservateur n'a pas craint d'en adopter le principe, sous réserve de n'appliquer ce principe qu'avec la dernière prudence, lorsqu'il créa en 1891, sur l'initiative de M. Balfour et dans le but de pourvoir au relèvement économique et social de l'Ouest irlandais, une administration autonome, jouissant de larges pouvoirs sur un certain nombre de circonscriptions strictement délimitées, le *congested districts board*.

C'est un grand *board* à l'anglaise, une commission quasi indépendante, non politique, comprenant une dizaine d'hommes de bonne volonté, aux fonctions gratuites, nommés par le gouvernement, assistés pour la besogne matérielle d'une armée de *clerks* et d'agents, et disposant d'un budget ordinaire d'un peu plus de deux millions de francs. Osera-t-on dire ici qu'on n'est pas en général très admirateur de ces grands *boards* britanniques qui ont l'avantage, si l'on veut, d'être au-dessus des influences populaires, mais non pas celui d'échapper à la pression du gouvernement, réunions irresponsables d'amateurs indifférents, où l'incom-

pétence des uns n'a souvent d'égale que l'insouciance ou les préjugés des autres, où, chacun tirant de son côté, les affaires se font sans ordre ni méthode, sans ligne de conduite arrêtée? De fait, si l'on trouve dans le C. D. B., comme on le nomme, pour représenter les intérêts des paysans, deux hommes éminents, deux prêtres, M. l'abbé O'Hara, curé de Kiltimagh, et Mgr O'Donnell, évêque de Raphoë, la majorité n'est composée que de landlords ou de gentilshommes, vagues philanthropes, hommes honorables et sans connaissance spéciale du pays, et qui laissent effectivement les clefs de la place à quelques fonctionnaires dublinois. Quoi qu'il en soit, voici près de quinze ans que fonctionne l'administration nouvelle : demandons-lui ce qu'elle a fait dans ces quinze ans.

Elle est partie d'une idée juste et large : c'est que le « problème de l'Ouest » n'est pas tout entier dans la question de la terre, de « plus de terre », et qu'un des éléments essentiels de l'œuvre à accomplir consiste à relever la condition du paysan, à développer ses moyens, à le mettre à même de lutter pour l'existence. De là, parallèlement au travail primordial du « remembrement agraire », une série d'opérations subsidiaires et variées, entreprises par le *Board*, les unes avec intelligence et succès, les autres non. Citons, parmi ces dernières, d'inutiles fermes-modèles, de coûteuses expériences d'encouragement à l'élevage, où, par exemple, on a dépensé 50 000 livres en dix ans pour le plaisir d'introduire le *hackney* anglais dans le Connemara, au lieu et place des petits *ponies* résistants et robustes du pays : le bel avantage, pour ces paysans qui, souvent, n'ont pas une étable à cochons, que d'avoir à leur disposition, à quelques lieues de chez eux, un étalon de 500 guinées! — A côté de cela, le *Board* a fait de bonnes choses. Il a reconstitué la pêche maritime qui, florissante en un temps, avait presque complètement disparu de la côte occidentale d'Irlande; il a établi des ports et des stations, construit et armé des bateaux qu'il vend à crédit à des équipages dont il assure, par ailleurs, l'enseignement professionnel : telle famille du Donegal a pu, naguère, lui rembourser en deux ans le prix d'un bateau sur le produit de sa pêche; il y a maintenant dans les îles d'Arran, près de Galway, des pêcheurs assez entreprenants pour aller faire la saison dans la mer du Nord. — D'autre part, avec l'assistance de l'*Irish agricultural organization Society* et du « Département » de l'agriculture et de l'industrie, il a su, tout en améliorant les procédés d'agriculture, multiplier les syndicats agricoles, syndicats de production, de vente, assurances mutuelles, caisses rurales et banques Raiffeisen : toutes formes d'associations qui se sont merveilleusement développées parmi ces paysans d'apparence si

arriérés, si défiants du nouveau, mais, au fond, si intelligents et adaptables. — Il s'efforce enfin de développer dans l'Ouest irlandais ces industries domestiques ou de village, si vivaces dans les campagnes de Suède et de Russie, et dont la préservation ou la reconstitution apparaît de plus en plus, en tout pays, comme l'unique moyen de refaire la vie rurale. On sait quelle est la difficulté de faire vivre ces industries villageoises, à les préserver contre la concurrence du travail mécanique en maintenant au travail manuel sa valeur artistique et sa supériorité de facture. Le *Board*, notons-le, ne crée rien par lui-même. Il subventionne des établissements en formation, provoque la constitution de sociétés coopératives. Il développe, dans le Donegal, l'industrie du *homespun*, introduit des procédés nouveaux, organise l'enseignement et l'inspection technique; le Donegal vend aujourd'hui pour 8000 livres sterling de *homespun* par an, et l'émigration a entièrement cessé dans la région. Dans tout l'Ouest, il développe, par l'établissement de classes d'instruction, l'industrie nationale de la dentelle : « Irlande » proprement dite, guipure de Carrickmacros, dentelle de Limerick ou de Youghal, « point à la rose » d'Irishmacsaint, toutes ces beautés sont vendues par les soins d'une association charitable, l'*Irish Industries Association*, dans les grands centres de Londres et de Paris.

Arrivons au principal objet du *Congested districts Board*, aux opérations du « remembrement » agraire. Comment procède-t-on? Voici un domaine surpeuplé, où le paysan n'a pas de quoi vivre, faute de place au soleil, toutes les bonnes terres étant réservées pour l'élevage. Le *Board* achète ce domaine. Il le « remembre » : il remanie, refond le lot de chaque paysan en l'arrondissant avec un morceau des anciennes pâtures, ou en amalgamant deux lots et en reportant l'un des tenanciers sur une ferme nouvelle découpée dans les terres d'élevage. Il exécute, en louant aux paysans leurs bras, tous les travaux d'amélioration nécessaires, drainages, routes, constructions de toute nature. Enfin, quand tout est prêt, il revend à chaque paysan sa ferme nouvelle, moyennant annuités à courir pendant tant d'années selon les lois ordinaires sur le rachat agraire. L'opération demande du temps, du soin, de l'équité, sans compter du tact et de la vigueur pour vaincre les résistances des paysans, résistances qui se font plus rares et contre lesquelles l'administration a été récemment armée de pouvoirs coercitifs; mais elle ne présente pas de difficulté sérieuse et ne diffère pas sensiblement des opérations de remembrement qui, sous le nom d'*Arrondirung*, *Regulierung* ou *Konsolidation*, se font couramment dans les campagnes allemandes; et si ce n'était

que les questions légales sont toujours compliquées dans le Royaume-Uni, on se demanderait vraiment pourquoi chaque landlord de l'Ouest n'a pas fait de lui-même cette opération sur ses domaines, comme c'était son devoir de le faire : la propriété a ses devoirs comme elle a ses droits, selon le mot célèbre de Thomas Drummond.

Autre cas : il arrive que sur tel ou tel point particulièrement surpeuplé, il n'y a pas de terres vacantes à proximité pour agrandir les tenures « naines ». On procède alors par voie de « migration » : on offre à tels et tels paysans de l'endroit des fermes nouvelles, qui ont été préalablement créées sur des terres acquises à 10 ou 20 lieues de là, après quoi leurs anciennes terres servent à arrondir celles des voisins, pour le plus grand profit de tout le monde. La difficulté, c'est ici le peu de disposition que montrent pour la « migration » ces paysans de l'Ouest, qui tiennent à leur coin de terre, à leur voisinage, et s'effraient du dépaysement. Impossible de faire « migrer » les vieux, impossible de transplanter les gens des côtes dans l'intérieur; souvent les plus pauvres sont les seuls à se décider, parce qu'ils ne peuvent faire autrement. Cette répugnance diminue, d'ailleurs, à mesure que se développent et les opérations et le succès des opérations.

Le succès est remarquable, en effet. Financièrement, l'opération bien conduite laisse un bénéfice. Quant aux paysans, ils sont dans la joie. Du jour au lendemain, plus de « rente » à payer, plus de landlord, plus d'affaire avec tous ces tyrans locaux qui s'appellent agents, huissiers, baillis, *bog rangers* et *rent warners*, qui, les gros mots à la bouche, menacent, humilient et terrorisent les malheureux; au lieu de cela, voici des gens qui, comme M. Doran, l'inspecteur du *Board*, leur veulent du bien, leur montrent de la sympathie et s'ingénient à leur rendre la vie possible : « C'est à n'y rien comprendre »! disent-ils. — Pourquoi donc, se demandera-t-on, le *Board* va-t-il alors si lentement? En près de quinze ans, il a acquis 95 500 hectares de terres, sur lesquels pourront trouver place huit à dix mille *tenants :* mais qu'est-ce que cela quand le Connaught à lui seul comprend plus de 1 100 000 hectares cultivables et plus de 110 000 familles de paysans, quand on songe qu'en ces quinze années, l'émigration a enlevé tout près de 100 000 habitants à cette seule province de Connaught? La disproportion n'est-elle pas flagrante entre ce qu'il y avait à faire et ce qui a été fait? — La phase expérimentale a été longue, répond-on, parce que le problème était entièrement nouveau; il fallait aller prudemment, progressivement, pour éviter des fautes qui eussent compromis l'avenir de l'œuvre. — La vérité, c'est

que si le *Board* a eu ce mérite de reconnaître et d'expérimenter la solution vraie du problème de la « congestion agraire » dans l'Ouest irlandais, il n'a pas eu l'énergie nécessaire pour l'appliquer en grand. Il a donné le pas aux accessoires sur le principal. Il a fait œuvre d'amateur, de dilettante. Il a marqué, jalonné la voie à suivre, sans vouloir y marcher résolument. Pour réaliser son programme, il lui faudrait d'abord plus d'argent : songez que le budget impérial ne lui verse qu'une subvention de 45 000 livres sterling[1], alors que ce budget perçoit en Connaught de 2 à 300 000 livres d'impôts. Il lui faudrait surtout plus de pouvoirs, il lui faudrait le pouvoir d'expropriation pour cause d'utilité publique, qu'il a réclamé officiellement en 1895 et que le gouvernement conservateur s'est toujours refusé à lui donner. Faute de ce pouvoir, il est désarmé. Telles terres vacantes lui sont nécessaires pour agrandir les tenures sur un domaine voisin, on les lui refuse : toute l'opération est arrêtée. A chaque pas, son action est tenue en échec, sans compter que la spéculation ne manque pas de s'exercer à ses dépens. Pourtant, ne faut-il pas faire aboutir l'œuvre commencée? Et ne voit-on pas qu'il ne s'agit pas ici, pour les 5 ou 600 000 paysans de l'Ouest irlandais, d'une question de plus ou moins de bien-être, mais « d'une question de vie ou de mort », comme le disait naguère l'éminent archevêque de Tuam, Mgr Healy, et qu'il faut se hâter si l'on ne veut attendre pour voir le problème résolu le jour où, selon le mot de M. le chanoine Sheehan dans son joli roman, *My new Curate*, les Anglais commenceront à comprendre les choses d'Irlande : le jour du jugement dernier?

IV

Ils mériteraient pourtant qu'on les aidât à se relever, ces paysans de l'Ouest irlandais, car si la terre leur est ingrate et la loi des hommes inhumaine, ce qui pèse le plus à leurs épaules c'est le poids du passé, le fardeau de l'oppression, prolongé par la servitude et la misère. Sept siècles de *raids* et de guerres, de massacres, d'invasions et de persécutions ! Sent-on bien l'influence effroyable et destructrice d'un pareil passé sur l'âme irlandaise moderne? A la fin du dix-septième siècle, quand la race était épuisée déjà par cette longue suite d'horreurs qui s'étend d'Elisabeth à Cromwell et à Guillaume III, voici les lois pénales qui la réduisent, a dit un protestant, « au dernier degré de ce qui peut encore s'appeler humanité », décrètent la misère et l'igno-

[1] Depuis 1903. Auparavant 25 000 livres sterling.

rance forcée, incitent le fils à trahir le père, les fidèles à dénoncer leur pasteur. Lorsqu'un siècle après on les abroge, l'effet est produit : elles n'ont pu prendre à l'Irlandais sa religion, mais elles ont fait de lui un esclave, avec les faiblesses, les vices de l'esclave. Les échines se sont courbées, les caractères énervés. L'effet est produit, et il est durable, il dure encore, parce que l'oppression dure, elle aussi, politique, intellectuelle, économique, bien avant dans le dix-neuvième siècle. Qui donc plus que le paysan de l'Ouest aurait l'empreinte de l'esclavage marquée dans tout l'être, non seulement dans cette misère physique, mais dans ces misères morales, cette indolence, cette paresse, ce fatalisme indifférent au progrès? « Ah! comme les fers ont marqué nos âmes! s'écrie Father Dan dans *My new Curate*. Sept siècles d'esclavage ont bien fait leur œuvre. Rien au monde ne peut guérir l'inertie de l'Irlande. Le sang stagne dans nos veines, nos pieds sont semellés de plomb, nous sommes sous le narcotique... C'est ici le pays du lotus, le pays du sommeil et du rêve! » — « Pourquoi dors-tu, moujik? » Comme elle s'applique au paysan d'Irlande, cette plaintive chanson des Slaves! S'il dort, le moujik irlandais, c'est que la misère lui est devenue naturelle et qu'il n'a plus l'ambition du mieux. S'il est fainéant, s'il cultive mal, c'est que, pendant des siècles, là où il a semé, d'autres ont récolté, c'est que le fruit de son travail a toujours été confisqué par le landlord. Si sa masure est sale et mal tenue, le trou à fumier devant la porte, le porc sous le même toit que son maître, et pas une fleur pour réjouir les yeux, c'est qu'aujourd'hui encore, malgré les lois, ses améliorations feront hausser la « rente » à payer : voilà sa crainte, trop souvent fondée. Ni matériellement, ni moralement, ces paysans ne sont armés pour la vie; sortis de leur cadre, ce sont des enfants perdus, désorientés, *helpless*, prêts à toutes les excentricités, tels ces groupes de jeunes gens qu'on voit aux jours de fête prendre les trains d'assaut, hurlant, gesticulant, s'écrasant les uns les autres, perdant la tête au point qu'il faut une escouade de constables pour les empêcher de se jeter sous les roues ou de mettre la gare à sac. Apprendront-ils un jour la leçon de la vie moderne et de la lutte pour la vie, l'énergie, le *selfhelp* et le *selfcontrol*! « L'Ouest dort », disait Davis, le poète national, en 1843 : *The West's asleep!* Se réveillera-t-il un jour? C'est de l'Ouest, de ce « réduit central » d'Erin, que dépend aujourd'hui l'avenir de l'Irlande entière.

Nulle part, en revanche, la race ne s'est mieux préservée, avec ses vertus propres, ses qualités innées, que dans l'Ouest

irlandais, nulle part le « Celte » ne s'est mieux gardé du « Saxon ». C'est ici qu'a le mieux survécu la langue gaélique, c'est ici que les mœurs se sont conservées les plus pures. C'est ici qu'on peut juger vraiment l'Irlandais tel qu'il est, non encore gâté par l'anglicisation, par l'influence d'une civilisation dont il ne prend souvent que les mauvais côtés. Rien de commun en vérité entre cet Irlandais du « Connacht » et le type légendaire du *stage Irishman*, de l'Irlandais de théâtre ou de café-concert, au visage bestial et sournois, avec le teint rougeâtre et les cheveux jaunâtres, le nez en piton, le poil hérissé, la physionomie simiesque. Physiquement, les traits sont fins, point vulgaires, l'expression intelligente et douce. Avec l'étranger, le passant, on est affable et digne, sans embarras ni familiarité. Thackeray, qui n'aimait pas l'Irlande, ne put s'empêcher, voyageant dans l'Ouest en 1843, de signaler dans son *Irish sketch Book*, les façons aisées de « ces gentlemen de haute ou basse classe, gens à la sensibilité aiguë et délicate, qui entrent dans les sentiments d'autrui et s'efforcent de les satisfaire, de les mettre à l'aise : je voudrais, ajoute-t-il, qu'en Angleterre nous fussions un peu plus *complimentary* ». Les façons rudes et brèves de l'Américain mal élevé ont beau avoir fait depuis lors quelques progrès en Irlande, le voyageur est encore frappé dans l'Ouest de l'urbanité instinctive, de la courtoisie, de la grâce naturelle de cette vieille race raffinée de paysans qui sont naturellement gentilshommes et auprès de qui les *labourers* anglais sont des *boors*, des rustres épais et stupides. Leur vivacité, leur agilité mentale est exceptionnelle. Un public, en Angleterre, suit l'orateur de loin; ici on le devance, on devine avant de saisir, on souligne instantanément par des rires ou des cris les moindres traits. Le paysan du Kerry a en gaélique à sa disposition un vocabulaire habituel de 5 à 6000 mots, dit le Dr Douglas Hyde alors que son pareil en Angleterre n'en a pas 500; le Danois Pedersen a collectionné 2500 mots dans les îles d'Arran, et le Dr Hyde lui-même a recueilli 3000 mots gaéliques sortis des lèvres de paysans du Roscommon ne sachant ni lire ni écrire. On sait enfin ce que furent aux temps primitifs les facultés poétiques de l'Irlande. Aujourd'hui encore, il y a dans tout paysan du Connaught ou du Kerry un poète qui chante — ou écoute les voix traditionnelles chanter — les beautés de la nature, la gloire et l'amour de Dieu, les chimères féeriques du *Sidhe*, du monde invisible et surnaturel. On vient de loin pour entendre, à Arran, Bryan Gilmartin ou Coleman Costello, réciter les vieux poèmes d'autrefois.

Sentiment, spiritualité, mysticisme, c'est chez les paysans de race irlandaise qu'on les retrouve dans leur fraîcheur primitive,

ces qualités « celtiques » du cœur et de l'imagination. Ils sont pieux, d'une piété délicate, enfantine et charmante. Ils n'ont pas de pareils en Europe pour leurs vertus familiales. Ils ont l'amour du pays profondément enraciné dans le cœur, triste privilège pour ces prédestinés à l'émigration : « J'ai passé des années en Amérique et j'y ai fait fortune, disait un ex-émigrant rentré au pays, mais je n'ai *vécu* qu'en Irlande. » Ils ont enfin plus que personne cette faculté de mépriser, de chasser la réalité, quand elle est dure et triste, pour vivre de cette vie intérieure qui leur est plus vraie que l'autre, pour s'oublier dans le rêve, les souvenirs d'antan ou les visions de l'au-delà.

Avec cela, point de tristesse obstinée, point de timidité invincible, on ne retrouve pas ici ces traits fameux de la race celtique telle que l'a vue Renan, « avec toutes les qualités et tous les défauts du solitaire, à la fois fière et timide, à l'extérieur gauche et embarrassé... », et ne connaissant pas « ce singulier oubli de la condition humaine et de ses destinées qu'on appelle la gaîté ». L'âme irlandaise a-t-elle jamais été telle? L'Irlande d'aujourd'hui n'est plus sans doute l'Irlande d'avant la grande famine, joyeuse et insouciante, brillante et étourdie, aimant le duel, les fêtes et les coups, telle que l'ont peinte miss Edgeworth et Charles Lever. Mais elle n'en est pas plus près de la mélancolie concentrée du pays d'Armor. Ici même, dans l'Ouest, chez ces paysans que la terre rend graves, il y a autant de vivacité de caractère que d'esprit; le tempérament est léger, mobile, excitable; on a le mot pour rire, et s'il est vrai que l'*humour* irlandais se perde, je crois que c'est ici qu'on le retrouverait. « Dieu! quelle race mercurielle nous faisons! dit un romancier irlandais. Comme le mercure monte et descend vite dans ce baromètre qu'est le cœur de l'homme! » Entre l'homme et le climat, nulle part la correspondance n'est plus frappante que sous ce ciel changeant et fuyant de l'Ouest, avec ses sautes continuelles de temps, ses alternances d'effroyables tempêtes qui noient toutes choses en un moment et dont il n'y a qu'à attendre patiemment la fin, dans l'impossibilité de la lutte, et d'admirables coups de soleil qui remplissent les yeux de joie et les cœurs d'espoir, rendent à tous la vie facile et font tout de suite oublier les orages.

« Tous les défauts et toutes les qualités de l'homme solitaire », disait Renan! Mais nul plus que le Celte d'Irlande n'est dominé par l'instinct sociable, le besoin de société! L'Anglais ne craint pas la solitude; l'Irlandais aime la compagnie et veut le contact de ses pairs. *Better be quarelling than to be lonesome*, dit le proverbe. Mieux vaut se quereller que d'être seul! Rien ne vaut,

pour le paysan d'Irlande ces longues soirées d'hiver passées chez l'un, chez l'autre, autour du feu de tourbe qui éclaire mal le *cottage* à demi enfumé, à causer non seulement de la politique du jour, mais du passé, des absents, fût-ce des êtres invisibles et du « bon peuple » des *fairies.* Dans le petit cercle de la société paysanne, nulle trace d'égoïsme, si ce n'est chez ces *returned americans* qui ne sont pas aimés; on se tient et on s'entr'aide au jour de la famine. Y a-t-il là, comme on le prétend parfois, une survivance traditionnelle du vieil esprit du « clan »? Les clans ont politiquement disparu depuis Cromwell, et il ne reste plus de ces formes sociales primitives que quelques exemplaires isolés et curieux, telle cette communauté de pêcheurs de Galway qui a ses lois, son roi, ses mœurs à part, le *Claddagh*, où nul ne se risquerait à appeler la police ou à invoquer les lois établies. Le vieil esprit, du moins, a pu survivre dans l'Ouest irlandais. La famille est ici restée l'unité sociale. La loi civile anglaise, officiellement souveraine depuis trois siècles, reste ici souvent lettre morte; elle n'a ni supprimé ni remplacé la coutume, et de par cette coutume, ce ne sont pas, par exemple, les enfants qui héritent du bien de leur père, mais la veuve qui succède à ceux de son mari. Reste du même esprit que ces divisions et ces jalousies locales, ces boycottages, ces *vendettas* qui se prolongent de génération en génération. Plus généralement, disent d'eux-mêmes les Irlandais, nous allons par groupes, par « cliques » ou ligues séparées; l'individualisme chez nous n'est pas encore sorti des limbes, la « communauté » domine encore. On n'aime pas, par exemple, chez les paysans de l'Ouest, que dans le cercle homogène, quelqu'un se distingue ou se singularise, paraisse s'élever au-dessus des autres; donc point d'innovations, point de recherche du progrès, ce serait manquer de respect à la communauté : on est essentiellement conservateur, par esprit d'égalité. — Autre trait enfin du même caractère, que signale sir Horace Plunkett dans son beau livre *Ireland in the new century.* « Le paysan d'Irlande ne semble guère avoir un *home* au sens où l'Anglais entend ce mot; ce à quoi il est attaché, c'est moins un *home* qu'un certain ordre social. Les douces aménités, les courtoisies, les heureux loisirs, les réunions religieuses, les visages familiers des voisins dont l'esprit et les mœurs sont les siens, et si différentes de ceux des autres peuples : voilà les choses à quoi il tient en Irlande et dont il se souvient avec respect dans l'exil ». Pour l'Anglais, le *home*, c'est le chez-soi indépendant et confortable : *ubi bene ibi patria.* Pour l'Irlandais, c'est, outre le *cottage* natal, le milieu traditionnel et familier, l'environnement.

Ce qui, chez l'un, est physique, est chez l'autre social. L'un dit : « chez moi », et l'autre, comme nous-mêmes, nous Français, « chez nous ».

Comme nous conservateurs, « sociables », plus épris d'égalité que de liberté, excitables et légers, émotifs et brillants, n'y a-t-il pas chez les Irlandais certaines affinités de caractère, certaines similitudes de tendances qui les rapprochent naturellement de nous et qui expliquent la précieuse et fidèle sympathie que de tout temps l'Irlande a témoignée à la France? Paysans ou prêtres, bourgeois ou *gentlemen*, tous ont une place dans leur cœur pour notre cher et malheureux pays. Nulle part nos révolutions n'ont plus fait vibrer les foules que dans l'Irlande de 1789 ou de 1848. Nulle part nos malheurs n'ont provoqué plus de regrets, de pitié. L'auteur de ces lignes n'oubliera jamais comment un paysan du comté de Mayo, avec lequel il causait un jour au pied des ruines de l'abbaye de Murrisk, se mit à lui parler des choses de France, puis gravement, de sa douce voix triste, de la guerre de 1870, de quel ton il le fit, avec quelle émotion, comme d'une chose d'hier, comme d'un malheur de famille : « *We know all about it!* Nous savons tout, tout! » Un de nos amis de Dublin, étant il y a peu d'années dans l'Ouest, vit un jour s'approcher de lui un vieux campagnard qui, après une conversation banale, s'en vint à lui demander, avec sérieux et anxiété : « *Well sir, are the French getting strong?* La France redevient-elle forte? » En 1870-71, à ce qu'on raconte aujourd'hui encore, on pouvait voir ceci dans les campagnes d'Irlande : un paysan, au reçu des journaux hebdomadaires, mettant ses lunettes et s'asseyant au pied d'un arbre pour lire tout haut, devant le village assemblé, les nouvelles de la guerre, et les grandes larmes silencieuses coulant alors le long des joues de ceux qui l'écoutaient...

La France est restée pour les Irlandais *the only sympathetic nation*, la seule nation qui sache donner à autrui un peu de sympathie. Malgré nos revers, nos luttes intestines, malgré la violence de l'anticatholicisme régnant, qui n'est pas sans provoquer là-bas une réprobation amère, l'Irlande vit les bras tendus, les regards fixés sur la France, comme vers une sorte paradis terrestre, une terre de liberté, la terre d'élection de la démocratie rurale. Elle se réjouit de nos joies, pleure sur nos fautes, se glorifie de nos gloires, et la France pour elle sera toujours « la grande nation ».

L. PAUL-DUBOIS.

LES PRIMAIRES[1]

XIII. — LA FIN D'UN PRIMAIRE.

Marc Albigny, de plus en plus malade, avait dû suivre les conseils de son médecin. Il était venu, dès les premiers jours de septembre, faire une cure aux eaux de Terrenoire. Il y retrouvait le docteur Salvian, attaché au nouvel établissement de bains, et qui recueillait là chaque année, à quelques lieues de Carteyrade, une multitude d'observations curieuses. Jeanne avait tenu à accompagner son père, presque impotent et incapable de monter seul en wagon. Bernard se joignait à sa femme. De sorte que le révolutionnaire, sa fille, son gendre et l'oncle de celui-ci étaient réunis au Grand-Hôtel et prenaient leurs repas ensemble.

Cela n'allait pas sans tiraillements. L'humeur de Marc s'était apaisée, mais son égoïste indifférence créait une atmosphère pénible. Il répondait aux questions sèchement ou avec un rire douloureux. Son refrain était : « Qu'est-ce que ça fait? » Une seule préoccupation le hantait : achever son livre *les Exploiteurs du socialisme*. Or il laissait entendre devant Bernard et Nicolas que cet ouvrage implacable stigmatiserait les variations de François Salvian. Le docteur haussait les épaules, mais le jeune homme relevait l'allusion. A chaque instant, la causerie menaçait de s'envenimer.

Dans le jeune ménage d'autre part la mésentente était complète. Depuis son mystérieux héritage, Jeanne traitait son mari comme un inférieur. Elle ne le consultait sur rien. Elle devenait coquette à sa manière. Elle avait à son service deux femmes de chambre qui la coiffaient, taillaient des robes compliquées sur des patrons de journaux de modes et ne recousaient jamais un bouton aux habits de monsieur. Quand celui-ci hasardait la moindre observation, sa femme le prenait de haut, lui reprochait ses opinions bourgeoises, ses petits appointements d'employé électricien, l'exil à Lyon, sa famille, le mariage de Marie, le suicide de

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 avril, 10 et 25 mai, et 10 juin 1906.

Nortier; elle allait chercher de vieux griefs qu'elle rajeunissait pour la circonstance. La colère dégradait son beau visage régulier. Elle devenait vite une mégère brune et débraillée et le sarcasme de Marc dégénérait chez elle en invective.

Cela ne l'empêchait pas, cinq minutes après une scène grotesque et vulgaire, de chanter la cité future et la fraternité universelle, la paix entre les hommes, les joies du matérialisme.

— Mais, ma pauvre petite, comment t'en tireras-tu? Toi qui ne sais pas faire un lit, ni cuire un œuf à la coque?

Cet ordinaire argument de Bernard la faisait sourire de pitié. Il n'entendait rien à la pure doctrine. Toute sa vie il resterait un salarié atone, sans révolte et sans héroïsme. Maintenant elle se plaignait à son père, quand ils étaient seuls tous les deux. Le front à la vitre, l'allure lasse, elle répétait :

— Si j'avais su!

Les malades nerveux ont souvent une perversité spéciale. Albigny approuvait sa fille, l'encourageait à l'indépendance, traitait François Salvian de coquin et de renégat, établissait des parallèles désobligeants entre son gendre et ses disciples :

— Tiens, Pierre Mague, ce n'est pas un ange. Il a peut-être barboté dans l'affaire Sambuc... Eh bien, tu aurais été plus heureuse avec lui qu'avec ce pauvre et naïf garçon...

Une minute après au milieu d'un silence il ajoutait, relevant de sa main sa jambe paralysée avec une crispation du visage :

— Il t'a aimée, Mague; il a eu un rude chagrin quand tu lui as préféré l'autre. C'est un écrivain distingué. Si je meurs avant d'avoir achevé mes *Exploiteurs*, c'est lui qui les terminera.

Jeanne écoutait ces propos, rêveuse. Elle finissait par se croire incomprise. La petite royauté qu'elle exerçait jadis dans son milieu lui revenait à l'esprit, lui rendait, par le contraste, sa situation présente plus amère. Marc s'appesantissait sur l'affaire Nortier, l'amoindrissement de Salvian :

— Il est noyé..., il flotte les pattes en l'air... Camille l'a emporté avec lui dans la mort.

Si bien que la jeune femme éprouvait une certaine honte d'avoir lié son sort au fils de « ce déchet du socialisme ».

Nicolas Salvian, grâce à sa subtilité de clinicien, observait de près ce manège. Son neveu Bernard ne lui cachait pas davantage ses désillusions. Il avait cru que Jeanne serait la compagne idéale dans les bons et les mauvais jours, qu'elle sanctifierait l'union libre. Or elle se révélait à la fois comme une indolente et une virago. Ses idées sur l'existence étaient outrancières ou baroques, exprimées dans un jargon de plombier philosophe.

Elle parlait couramment « du grand souffle humain et social qui régénérera la planète », de « la vieille société ancestrale qu'il s'agit de transformer par la science », « d'un meilleur devenir ».

— Il y a des moments, ajoutait le jeune homme, où cette phraséologie de manuel me donne des rages de dents. Quand elle commence j'ai envie de mettre du coton dans mes oreilles.

— Tu trouvais cela charmant autrefois..., répondait l'oncle Nicolas.

— Eh oui, je n'étais pas blasé. Aujourd'hui, j'envie le sort de ceux qui ont épousé des bonnes dindes ou des muettes.

Un matin, pendant le déjeuner, Marc Albigny, qui d'ailleurs mangeait peu, eut un vomissement de sang accompagné de contractions violentes et douloureuses de l'estomac. On le coucha aussitôt. Pendant quelques minutes, le docteur Salvian montra une mine soucieuse, répondant par monosyllabes aux questions pressantes de Jeanne. Puis, après une piqûre de morphine et l'application de compresses glacées, la crise se calma, le malade put prononcer quelques paroles. A sa fille, qui incriminait l'action des bains, il déclara :

— Je ne veux pas interrompre mon traitement... Me rétablir ou crever.

C'était péremptoire.

Le lendemain arrivait Mague, lequel, débarrassé de sa besogne à Paris, venait rejoindre son maître à Terrenoire et devait écrire, sous sa dictée, *les Exploiteurs du socialisme*. Ce fameux pamphlet n'avançait guère.

Mague apportait des nouvelles. Il s'installa aux côtés de Jeanne près du lit de Marc, que les potins amusaient encore un peu et dont la face pâle et tirée esquissait de temps en temps un sourire. Bernard et Nicolas étaient allés faire une promenade aux environs. On entendait, dans les couloirs de l'hôtel, les chuchotements du personnel et des baigneurs qui s'informaient de la santé du révolutionnaire. Car la mort soudaine, fréquente chez les grands nerveux, est la terreur des villes d'eaux et le désespoir des aubergistes. Ici le cas se compliquait de ce que la personne menacée était une célébrité parisienne, un ennemi de la société. Les étrangers et les petits bourgeois du Midi harcelaient de questions les filles de chambre.

— Ecoutez-les, — soupirait Albigny d'une voix caverneuse et voilée. — Ah! ce qu'ils seraient contents, les coquins!

Sa fille le fit taire en lui mettant ses jolis doigts sur la bouche. Pierre Mague reprit son récit :

— Fagnies et Gageron s'entendent à merveille. Le *Prolétaire* et

l'*Aube* réunis font d'excellentes affaires. Houngar doit prochainement doubler le capital. Bref Salvian est complètement oublié et on prévoit même qu'à moins d'un miracle il sera battu aux prochaines élections, tout près d'ici, dans son fief...

Les yeux noirs d'Albigny exprimaient la joie; il murmura : « Et l'enquête Nortier? » Car les syndicats ouvriers, à son instigation, avaient décidé d'approfondir les responsabilités du roi du caoutchouc dans la constitution du *Prolétaire* à six pages et dans la publication des papiers Sambuc. Ici Pierre Mague, directement intéressé à ce que l'affaire tombât dans l'eau, fit un vague geste de mécontentement. Jeanne le regarda. Il rougit; et Albigny, pendant une minute, jouit de l'embarras de son secrétaire. Puis bon enfant il reprit :

— Et Horteux?

Enchanté de la diversion, Mague se frappa le front :

— Complètement maboul. Malgré les protestations de sa sœur, qui ne veut pas admettre qu'il soit fou, on a décidé de l'interner. Ce doit être fait à l'heure qu'il est.

Le malade rejeta la tête sur son oreiller et parut suivre dans l'espace, autant que sa diplopie le lui permettait, la triste destinée de l'auteur de l'*Univers sans miracles*. Il la comparait à la sienne. Après un long trajet, sa pensée égoïste aboutit à cette constatation qu'il exhala plus qu'il ne l'exprima : « Je préfère mon lot. »

Tout en bavardant, et quand il pensait qu'elle avait les yeux ailleurs, Mague s'empressait d'admirer Jeanne, dont le beau profil classique et la taille penchée l'impressionnaient à nouveau. Elle lui semblait moins distante, moins inaccessible qu'autrefois. Comme il s'était levé pour offrir au maître un verre de sirop, sa main rencontra la main de la jeune femme qui ne s'écarta pas brusquement. Pierre n'était pas beau. Michel Malet symbolisait sa figure disgraciée par trois points et une ligne dans un triangle. En revanche il était fat, intelligent et sensible aux atmosphères. Or, depuis son arrivée, il flottait une bienveillance autour de lui et une malveillance autour de Bernard.

Albigny n'eut pas de nouvelle crise, mais sa faiblesse restait extrême et il ne se levait que deux heures chaque après-midi. Il déplorait l'interruption de son traitement. Son scepticisme vis-à-vis de la médecine avait fait place à une confiance d'enfant et il paraissait croire que quelques bains lui rendraient la vigueur et la marche. Nicolas Salvian, qui lui tenait compagnie, regardait baisser ce cerveau comme baisse une lampe où l'huile se fait rare. Bernard allait quotidiennement à Montpellier surveiller une installation de force motrice pour le compte de son patron de Lyon.

La chaleur était grande pour le mois de septembre. Par sa fenêtre ouverte venaient à Marc les flons-flons des répétitions au Casino; les persiennes rejointes n'empêchaient pas les rayons du soleil d'entrer dans la chambre. Il les admirait, disant au docteur :

— Avez-vous remarqué combien les hommes dits civilisés redoutent et fuient le divin soleil? Ils ont inventé, pour lui échapper, un tas de clôtures et de barrages, des églises, des vitraux, des laboratoires. On dirait que son ardeur est l'ennemie.

Il transpirait beaucoup, essuyait sans cesse son maigre et long visage autour duquel tournaient les mouches importunes.

Quand tombait le soir, il avait un retour d'amertume. Il se désintéressait de tout, fermait ses cahiers de notes et laissait flotter la conversation. Bernard, Nicolas, Mague comprenaient alors qu'il désirait rester seul avec Jeanne et s'éloignaient discrètement. Le révolutionnaire prenait la main de sa fille et la gardait longtemps dans les siennes sans parler, avec un petit « hum hum » périodique de satisfaction. Ses yeux s'attendrissaient. Cette enfant, — car il l'imaginait toujours petite et en jupes courtes, — était l'unique douceur de sa rude vie. Il n'avait jamais fréquenté pour son apostolat que les mécontents, les irrités, les malheureux, jamais prononcé que des paroles de revendication ou de haine, jamais goûté que des joies fielleuses.

Son sens de la justice, aux arêtes dures, et dont il renouvelait le tranchant, n'avait jamais été amolli par la pitié. Il croyait que le prolétariat a droit à la conquête des biens, que c'est son tour et que le nombre aura raison de la richesse. La fréquentation des politiciens ne lui avait pas enlevé ses illusions, mais l'avait comblé de dégoût et il pensait que le pillage méthodique des bourgeois, prélude nécessaire de la délivrance, devrait commencer par une hécatombe de parlementaires dits socialistes.

Depuis trente ans il ruminait cela deux heures par jour comme Socrate écoutait son démon. Ce sombre fanatisme lui tenait lieu de foi, d'idéalisme, de sympathie. Quand sa fille était née, il avait cru d'abord qu'il ne l'aimerait pas. Puis, après la mort de sa femme, elle était entrée dans son cœur vide et l'avait aussitôt peuplé. Elle fut la fraîcheur de cette âme aride, le répit de cette combativité perpétuelle.

— Petite...

— Père...

— Quand ce sera *notre* triomphe, je ne serai plus là depuis longtemps, mais toi tu verras ces nobles choses. Alors tu viendras sur ma tombe au Père-Lachaise, n'est-ce pas, car je veux être

enterré dans les faubourgs... Et tu me crieras : « Papa, c'est fait. » N'oublie pas, c'est très important.

— Oh que tu me fais de peine! répliqua la jeune femme avec une tristesse vraie.

Elle s'étonnait aussi d'une recommandation si peu conforme au stoïcisme matérialiste qui avait bercé sa jeunesse. Elle redoutait, pour ce penseur, la déchéance. L'aventure d'Horteux la terrifiait.

Marc continua d'une voix apaisée, qui n'était pas du tout celle de la controverse :

— Ne t'effraye pas... La couleur du soleil change au moment où il va disparaître; la conscience humaine fait comme le soleil. Elle éclaire déjà l'autre côté, celui des morts, quand elle rougeoie encore sur les vivants... Mais, depuis quelque temps, je m'imagine qu'elle ne s'éteint pas. Chut, c'est un secret entre nous deux. Les autres croiraient que je deviens gâteux.

A ce moment, un certain brouhaha se produisit dans la cour de l'hôtel. C'était l'heure où la diligence amenait les voyageurs de l'express de Paris. Jeanne s'approcha de la fenêtre et ne put retenir un cri de stupeur. Elle venait de reconnaître François Salvian, Marianne et Rose Naffé qu'accueillaient son mari et l'oncle Nicolas.

— Qu'est-ce que c'est? demanda Marc.

— C'est... mon beau-père et ma belle-mère. Ah par exemple, qu'est-ce qu'ils viennent faire ici?

— Mais, jouir de mon mal, reprit Marc avec son plus méchant rictus, et sonder en même temps les sentiments du clan Gallargues. Ils ont appris par le docteur que ça se gâtait à Carteyrade, qu'Oscar Malafosse gagnait du terrain. Salvian est bien capable de vouloir se réconcilier avec moi in extremis. Ça lui ramènerait toujours deux ou trois cents voix et un peu de l'estime des syndicats. Mais non, je ne le verrai pas.

Le révolutionnaire ne se trompait point. Sous prétexte d'une visite à Marie et à Laurent, récemment installé comme régisseur au domaine de Lafousse dans les Cévennes, François Salvian n'était pas fâché de tâter l'opinion de son fief. Il savait aussi que son pire adversaire soignait aux eaux de Terrenoire une anesthésie générale et il espérait profiter de cette indifférence pour faire la paix. La présence de Marianne et de la petite Naffé, désireuse d'embrasser son parrain, aplanirait les difficultés. Comment fermer sa porte à un brave homme qui se présente ainsi en famille.

Quelques minutes plus tard, l'oncle apparaissait avec son bon sourire de conciliateur. On l'avait jugé plus capable que Bernard

de mener à bien cette négociation. Albigny fit un signe à Jeanne. Il voulait laisser venir Nicolas. Celui-ci commença par s'écrier :

— Mon cher ami, il m'arrive quelque chose d'heureux, félicitez-moi.

— Quoi donc, docteur?

— Je vous ai souvent parlé de ma petite filleule Rose Naffé, que j'avais dû laisser à Paris auprès de Mme Haussoir, de l'Œuvre Chrétienne. Eh bien elle est ici, elle vient d'arriver. L'Œuvre Chrétienne est reconstituée et Mme Haussoir reste à sa tête.

— Vous m'en voyez ravi. Jeanne, tu t'occuperas de cette enfant, tu la distrairas..., sans toutefois la convertir à l'athéisme.

— Vous blaguez..., donc vous allez mieux..., c'est le moment d'être indulgent.

— Oh! cher docteur, l'indulgence est contraire à mes principes. Allons je lis dans votre œil que vous allez exiger de moi une faiblesse, une petite vilenie. Ça ne serait pas gentil, après m'avoir si bien soigné. Vous auriez l'air de réclamer vos honoraires.

Jeanne feuilletait un livre. Elle sourit cruellement. Le docteur rougit, mais persévéra :

— Je ne réclame rien, je crois seulement qu'il n'y a qu'un malentendu entre mon frère François et vous. Il est ici avec sa femme, voulez-vous le recevoir?

— Ah! ah! il vient à Canossa, — fit le socialiste avec une froideur soudaine, — il escompte mon mauvais état, mon anémie.

Nicolas eut un haut-le-corps.

— Comment pouvez-vous croire?

— Docteur, excusez-moi. Je connais les politiciens mieux que vous. Celui-ci est votre frère et fut mon allié, mais c'est un traître et comme tel je refuse formellement de le laisser pénétrer ici.

— Songez à votre fille, à Bernard.

— Ma fille pense comme moi. Quant à Bernard...

D'un geste brusque, saccadé, le névropathe indiqua que l'opinion de son gendre lui importait peu. Nicolas Salvian comprit qu'il avait fait fausse route. Cette volonté implacable était demeurée intacte dans un corps délabré. Elle ne manquait pas de grandeur et le vieux praticien s'inclina devant elle :

— Je n'insiste pas, j'inventerai donc un prétexte.

Sur ces derniers mots, Albigny se dressa tout tremblant et d'une voix formidable :

— Un prétexte! je vous le défends bien. Vous direz à cet homme ce qui est..., que s'il franchissait ce seuil, je lui cracherais à la face... Des misérables comme lui retardent la révolution et la tueraient si elle n'était immortelle. Je veux que dans mon testa-

ment François Salvian soit condamné pour le temps qui lui reste à vivre. Je veux que jamais les syndicats ne se rapprochent de lui ni de ses complices. Il y va de l'avenir du prolétariat. Voyez-vous, monsieur, ces choses-là sont plus hautes que nos ordinaires et mesquines disputes. Ces hypocrites qui jouent sur les deux tableaux, les riches et les pauvres, l'agio et la révolte, sont le grand fléau de notre parti. Au point où j'en suis, car je vais mourir, on n'a pas le droit d'atténuer.

Bernard, qui guettait dans la pièce à côté le résultat de l'entrevue, reçut ces outrages en pleine poitrine. Il souffrait de savoir que sa femme les écoutait, les approuvait. Il la détestait. Quand Nicolas fut allé porter cette terrible réponse, il entra et dit à Jeanne :

— Mon père et ma mère sont là. Je dînerai donc avec eux.

— Bien, mon ami.

Ce soir-là Albigny, sa fille et Pierre Mague prirent leur repas dans un petit salon à part. Cependant que le tribun, Marianne, Bernard, l'oncle et Rose Naffé occupaient une grande table dans la salle commune. Cette séparation fit jaser tout l'hôtel. On en conclut que le jeune ménage avait du plomb dans l'aile et que le socialiste intransigeant n'était pas près de mettre sa main dans celle du socialiste gouvernemental.

François Salvian ressentit vivement l'injure et n'en laissa rien paraître. Toutefois comme il fumait un cigare, après le dîner, en compagnie de son fils dans la grande rue, il lui dit brusquement :

— Est-ce que tu aimes ta femme?

— Pourquoi me le demandes-tu?

— Parce qu'il me semble qu'elle et son père se moquent de toi, mon garçon. Alors, si j'étais sûr de ne pas te faire trop de mal, je te raconterais quelque chose.

La température était étouffante. De temps en temps un éclair de chaleur illuminait la route. Bernard se recueillit une minute, et il lui parut que ces lueurs brèves descendaient jusqu'au fond de sa conscience. Il répliqua d'une voix ferme :

— Je peux tout entendre.

— Bien vrai?

— Parole d'honneur.

— Sache donc que je faisais erreur lorsque je calmais tes scrupules quant aux cent mille francs dont a hérité ta femme... Cet argent ne vient pas, comme je le supposais, d'une amie de Simone Albigny.

— Ah! et d'où vient-il?

— Tu ne devines pas? J'ai su la vérité, il y a dix jours, par

une lettre de Laurent, qui la tenait lui-même de bonne source.

Bernard sentit instinctivement qu'il allait souffrir, qu'il en voudrait à son père de cette confidence inutile, de cette mesquine vengeance. Mais il était trop tard pour arrêter sur les lèvres du tribun ce nom fatal : Nortier.

— Oui, reprit Salvian, c'est Nortier qui, en mémoire de sa mère adoptive, a voulu avantager la petite-fille de Simone Albigny. L'homme de bronze, l'inattaquable Marc, a été consentant. Quel Tartuffe! Il est peu probable qu'il apporte lui-même cette contribution à l'enquête des syndicats. Hein, si je voulais parler, me défendre, voilà une arme!... Mais elle te blesserait.

Un soupir interrompit le père imprévoyant. A côté de lui la silhouette de son fils se courbait humiliée vers le sol, cependant que le premier souffle de l'orage faisait frémir les hauts platanes.

— Ah! malheureux, s'écria François, tu l'aimes encore. J'aurais dû m'en douter.

Bernard, rentrant à l'hôtel, s'apprêtait à faire à sa femme une scène effroyable. Il ne la trouva pas dans sa chambre. Elle devait être chez Albigny. Elle y était en effet ainsi que Mague. Tous deux, fort inquiets, se penchaient sur le lit, épiant le souffle du malade qui venait de s'évanouir.

On était allé chercher l'oncle Nicolas et le médecin des bains. Les deux docteurs arrivèrent presque en même temps. Jeanne leur fit un récit rapide de ce qui s'était passé. Son père lisait encore à la lueur d'une bougie, en compagnie de son secrétaire, quand soudain il s'était arrêté, avait rejeté la tête en arrière, et laissé tomber le livre sur les couvertures. A l'appel de Mague, elle était accourue. Ils avaient promené en vain un flacon de sels sous les narines, appliqué des compresses glacées sur les tempes.

— Chut, chut, fit l'oncle, qui auscultait le cœur, tandis que son confrère examinait les yeux immobiles.

Bernard interdit regardait cette scène, ce corps étendu, ce long visage osseux, la grande barbe blanche et noire. Il avait oublié son grief. Mais il était furieux que sa femme eût passé quelques minutes en tête à tête avec ce prétentieux Pierre Mague.

Le médecin des bains sortit de sa poche un petit étui, rejeta le drap, fit une piqûre de morphine. Puis il partit à la recherche d'une machine électrique.

Nicolas Salvian dit à Jeanne :

— C'est sérieux, mon enfant, c'est une congestion.

— Ah mon Dieu!...

Elle n'avait pas encore le langage laïque. Elle s'affaissa auprès du lit, promenant ses lèvres sur la main maigre et froide qui

pendait. Cependant on s'occupait de glisser une boule bien chaude sous les pieds du malade et concurremment d'ouvrir la fenêtre, afin que l'air de la nuit pénétrât. Le tonnerre grondait au-dessus de l'hôtel, de larges gouttes tièdes commençaient à tomber. Les spectateurs de cette scène cherchaient à se rendre utiles, sauf Bernard, qui se sentait là un étranger et qui n'arrivait pas à prendre une attitude conforme aux circonstances.

Comme on apportait la machine, Albigny parut revenir à la vie. Ses paupières demeuraient inertes, mais ses lèvres essayèrent ce mot :

— Jeanne...

— Papa, papa, je suis là !

Il n'y avait plus en elle que la petite fille tendre et douloureuse qui ne veut pas que son père meure. Elle essuyait sur le beau front une sueur glacée. Cette résurrection lui rendait courage :

— Pierre, dit-elle à Mague, aidez le docteur, vite...

Mais les praticiens jugèrent inutile l'intervention de l'électricité, puisque le malade respirait et parlait. Ils renouvelèrent la piqûre avec de la caféine cette fois, pour relever le cœur. Bientôt en effet le pouls reprit, et ils le tâtaient d'un air satisfait. Le garçon de l'hôtel, épouvanté, apportait deux ballons d'oxygène. On en fit respirer un au malade.

Ces soins se prolongèrent longtemps. Le médecin des bains, voyant Albigny plus calme, alla se coucher. L'oncle Nicolas et Jeanne restèrent auprès du lit. Bernard et Mague, réunis dans la pièce à côté, s'étendirent chacun sur un canapé.

Les coups de tonnerre s'espaçaient. La pluie avait cessé. Les feuilles s'égouttaient avec un bruit lent et rythmé sur les dalles du perron. Marc Albigny voulait dire quelque chose. Sa fille, qui épiait ses essais à la faible lueur de la lampe, avait beau approcher son oreille, elle ne percevait qu'un souffle rauque, guttural. Pourtant à un moment donné elle recueillit ceci :

— Je meurs...

— Non, chéri, non, tu guériras...

Le moribond ne pouvait remuer, mais ses yeux exprimèrent un mécontentement et une angoisse tels que Jeanne éperdue renonça à le contredire. Il reprit avec une énergie incroyable, trébuchant sur les consonnes :

— Je meurs... dans la foi socialiste..., entre les bras... les bras de la révolution.

Ses dernières paroles furent ainsi d'un mystique. L'oncle Nicolas, constatant le décès, se tourna vers Jeanne avec une pitié profonde pour la prévenir qu'il n'y avait plus d'espoir. Mais elle avait compris et ses traits tendus, irrités contre le sort, gar-

daient une dureté tragique. Elle se demandait, elle aussi, plus loin que son orgueil et sa folle attitude matérialiste, où voguait désormais cette âme tant niée. Il lui semblait osciller, maintenant que son père n'était plus là, entre une détresse totale et une immense liberté. Les grandes affirmations creuses, dont sa tête était pleine, s'effaçaient devant cette terrible réalité de la disparition soudaine.

A cet instant la porte s'ouvrit avec lenteur et la mince et longue Rose Naffé, en robe de chambre, pénétra sur la pointe des pieds comme une petite ombre blanche évadée des limbes. Elle avait de loin senti la mort, grâce à sa prescience surnaturelle. Elle ne prononça pas un mot, ne fit pas un geste. Elle s'agenouilla au pied du lit, son chapelet entre ses mains pâles et pria avec ferveur pour l'incroyant. Sa présence n'étonna ni le docteur ni Jeanne. Celle-ci fut sur le point de l'imiter, de s'humilier, d'implorer comme elle... Mais le respect humain la retint. Qu'aurait pensé Pierre Mague de cette défaillance?

XIV. — L'HALLALI

C'était une belle soirée d'octobre un peu fraîche. François Salvian avait décidé de se rendre seul au Cirque d'Hiver, où il comptait fournir au prolétariat des explications décisives. L'occasion semblait excellente. Sept mois plus tard, on retournerait devant les électeurs, et il fallait enrayer les progrès inquiétants de la candidature Malafosse dans l'arrondissement de Carteyrade. Un succès à Paris est encore ce qu'il y a de plus sûr pour ramener la province. La mort de Nortier, celle plus récente de Marc Albigny, avaient troublé diversement les deux fractions du parti socialiste. Les intransigeants, ayant perdu leur chef, étaient aussi désemparés que les gouvernementaux ayant perdu leur bailleur de fonds. Les conservateurs combattaient sans ménagement le ministre Caussade. Le nouveau *Prolétaire* joint à l'*Aube*, dirigé par le trio Gageron-Houngar-Fagnies, oscillait entre diverses directions politiques selon que le cabinet lui paraissait plus ou moins solide. Il était fortement question de Fagnies pour succéder à Caussade en cas de malheur.

La rentrée des Chambres venait d'avoir lieu dans un grand désarroi. Les groupes, las des mêmes figures et des compromissions inutiles, attendaient quelque chose ou quelqu'un.

— Pourquoi pas moi?... songeait Salvian tandis qu'un fiacre au cheval boiteux l'emmenait vers sa réunion. Je ne suis pas si déconsidéré que l'imaginent les camarades et ils le verront tout à l'heure. Il est reconnu que personne n'a une action oratoire aussi

nette. Le suicide Nortier est oublié; les syndicats, depuis que Marc n'est plus là pour les exciter, ne demandent qu'à faire la paix avec Fagnies et avec moi-même. Les réactionnaires sont rassurés par les opinions religieuses de ma famille. L'ère des difficultés avec l'Allemagne est close. Si l'horizon s'obscurcissait de nouveau, je suis garé par mon discours de Lyon et mon attitude presque patriotique. Sambuc et sa clique ne m'ont point pardonné, mais leur impopularité est un fait acquis. Enfin après toutes ces difficultés et une oisiveté forcée je me sens une vigueur nouvelle... Ah ! la belle nuit semée d'étoiles!

Son optimisme s'achevait ainsi en poésie. Il avait la prétention, malgré ses origines provinciales, de connaître à fond son Paris sceptique et mobile. Gendrart, Talcèdre, Malet, ses fidèles, lui avaient promis un triomphe. Il ne se décida à éteindre son cigare que quand les lumières du cirque apparurent au bout de la rue.

La foule était considérable. Le tribun descendit de voiture, fut reconnu par quelques personnes : « C'est lui, je te dis que non..., mais si » et pénétra dans la vaste enceinte où le peuple ne cessait d'affluer. A mi-hauteur, la tribune de l'orchestre était remplacée par un bureau. L'ancien ministre Matonnay présidait, assisté de deux sénateurs et d'un député d'extrême gauche.

Rarement Salvian s'était senti maître de sa forme comme ce soir-là. Quand il se leva au milieu d'un grand silence, quand il étendit la main selon son geste familier, il eut l'illusion que toute sa popularité allait lui revenir d'un seul coup. Il ne lui faudrait pas cinq minutes pour éveiller la sympathie attentive, puis la ferveur, puis l'enthousiasme sur ces milliers de visages tournés vers lui.

— Citoyens, c'est d'un cœur allègre que je vous apporte le résultat de mes méditations pendant plusieurs cruelles semaines...

— Va donc, eh cabotin!

Cette injure était évidemment un signal, car presque aussitôt un tumulte de rires et d'applaudissements ironiques éclatait à tous les niveaux. L'orateur comprit en un éclair qu'il y avait cabale et qu'il était perdu s'il ne parlait pas. Son truc habituel, pour se faire écouter d'un public hostile, consistait à répéter la phrase jusqu'à ce qu'elle fût acceptée sans protestation.

— Pendant plusieurs longues et cruelles semaines.

— On le sait, la suite, caoutchouc.

Ce mot symbolique, qui rappelait Nortier et sa fin tragique, fut repris en chœur sur un rythme bref :

— Ca-out-chouc..., ca-out-chouc...

— Allez, allez, soufflait Matonnay.

— Laissez-moi faire, riposta Salvian, qui n'aimait pas les conseils intempestifs.

Il frappa vigoureusement le bois de la tribune, haussa les épaules, et, de toutes ses forces, vociféra :

— Je parle ici pour des humains. Les ânes, s'ils ne comprennent pas, n'ont qu'à sortir.

Car il est connu qu'une extrême insolence rompt quelquefois une tactique d'obstruction. Les interrupteurs, en effet, passèrent des injures aux cris d'animaux, sans pour cela diviser leurs efforts.

— S'il en est un de vous..., hurla Salvian, qui ait des observations directes à m'adresser, il n'a qu'à venir ici, à ma place.

A sa grande surprise, quelqu'un se leva aux étages supérieurs, et fit le tour de l'hémicycle au milieu de la curiosité générale, pour répondre à cette invitation.

C'était Pierre Mague qui avait séparé Jeanne Albigny de Bernard, quelques jours après la mort du révolutionnaire, et qui, depuis ce méfait, poursuivait tous les Salvian d'une haine farouche. Il était venu ce soir-là en compagnie de la jeune femme. Elle le lançait ainsi contre le rival de son père dans un esprit de vengeance et parce qu'elle était de celles qui tournent leurs remords en fureur. On put la voir dressée dans ses crêpes, ardente et magnifique, qui invectivait les gens du bureau. Ses injures ne parvenaient pas à la plus grande partie des spectateurs ; on la prit d'abord pour la fille de Nortier, puis pour sa femme, et des clameurs ironiques s'ajoutèrent au tapage.

Cependant Salvian, qui avait compris, voyait venir à lui avec étonnement, mais sans terreur, ce polisson de Mague dont il connaissait toutes les histoires, notamment le rôle dans l'affaire Sambuc. Il était déjà décidé à lui donner la parole puis à l'écraser rapidement et à rentrer dans son programme le plus tôt possible.

A peine Pierre Mague était-il à un mètre de lui, que le désignant d'un doigt qui tremblait, la face tordue par tous les poisons de la jalousie, livide et maigre, il s'écriait :

— Citoyens, ce François Salvian est un traître et je le soufflette de mon mépris.

Puis s'adressant directement au député de Carteyrade :

— Oui, vous êtes un traître et un lâche. Je m'en vais raconter ici comment vous avez tué Marc Albigny.

Les membres du bureau s'étaient levés, prêts à protester. D'un geste impératif, Salvian les fit asseoir. Il s'agissait de jouer serré. Tout indiquait que l'adversaire ne serait pas commode :

— Je prie le citoyen Pierre Mague de s'expliquer. Il me doit cette triple démonstration que je suis un assassin, un traître et

un lâche... Autrement c'est lui qui est un fou et c'est pour lui que je réclame votre indulgence.

Mais Pierre Mague ne se laissa pas démonter. Sa voix mauvaise et blanche avait un éclat singulier. Sa rage lucide lui donnait de l'éloquence. Enfin l'auditoire, par sa sympathie, l'encourageait :

« Citoyens... S'il ne s'agissait que d'un débat politique, j'aurais laissé cet exploiteur-né, ce dupeur du peuple, ce charlatan, battre l'estrade une dernière fois avant que le bon sens de ses électeurs méridionaux eût fait justice de sa vaine faconde. Depuis tant d'années que François Salvian change d'opinion, de veste et de programme et cherche tantôt à droite et tantôt à gauche, tantôt chez les socialistes, tantôt chez les marchands de sucre, tantôt chez les braves gens, tantôt chez les voleurs, un tremplin pour son ambition..., nous sommes fixés sur sa valeur morale. »

De larges rires et des applaudissements frénétiques accueillirent cet insolent début. Celui que l'on traitait de la sorte avait pris le parti de s'asseoir, de croiser les bras. Il faisait le gros dos avec une mine narquoise et indifférente qui signifiait : Laissons passer ces sottises. Vous verrez un peu tout à l'heure.

Ne tenait-il pas sa réplique?

Religieusement écouté, Mague raconta à sa manière les dernières journées de Marc Albigny, l'arrivée de Salvian à Terrenoire; il imagina que celui-ci, de connivence avec le médecin son frère, avait voulu forcer la porte du malade, obtenir une réconciliation qui aurait merveilleusement servi ses intérêts électoraux. Suivait un tableau pathétique de la résistance d'Albigny, de sa fille, de son secrétaire :

« Le misérable avait escompté la grande faiblesse de notre maître. En effet, son audace et ses mensonges eurent ce résultat qu'ils provoquèrent le dénouement fatal. J'entends encore ce véritable révolutionnaire nous prendre à témoin, sa fille et moi, de la scélératesse du félon qui venait lui extorquer une poignée de main..., d'abord il le chassa, puis il nous fit jurer que jamais nous n'oublierions l'infâme conduite de Salvian. Car c'est par la faute de Salvian, citoyens, que Marc Albigny, ce héros, cet ami du peuple, est mort pauvre et privé d'appui. C'est l'homme qui ricane ici à côté de moi, c'est ce bourreau d'un cadavre qui avait fait le vide méthodique autour du grand philosophe, qui l'empêchait d'écrire dans ses journaux, qui le poursuivait bassement, vilainement de calomnies absurdes et abjectes. Bref la colère amena une crise, la dernière, et la catastrophe que vous savez. »

Salvian, rouge et irrité, s'était levé d'un bond quand Mague, montrant les derniers gradins et la silhouette noire de Jeanne :

« J'adjure la fille du martyr Albigny de dire si c'est la vérité. »

La foule devina plus qu'elle n'entendit la réponse affirmative de cette belle et douloureuse personne en deuil, la propre bru de l'accusé. Un murmure d'indignation et de pitié passa sur les cinq mille assistants comme un vent d'orage sur la forêt. Quoi que pût désormais dire ou faire Salvian, il était sentimentalement vaincu.

Il ne voulut pas le comprendre, et eut le tort de s'obstiner.

— Je ne m'attendais guère, citoyens, à me défendre devant vous contre une accusation d'assassinat... Oui, je suis allé à Terrenoire; oui, j'ai fait demander à Marc Albigny de mettre loyalement sa main dans la mienne. N'était-il pas mon allié, et certaines considératious de famille... »

Il parlait avec rapidité pour gagner de vitesse les interrupteurs. Mais ceux-ci, après avoir laissé le champ libre à Mague, fermaient la barrière devant son contradicteur et hachaient son discours de « hou, hou » et de sifflets stridents.

Il y eut là, pendant dix minutes, une sinistre joute, le tribun s'efforçant de saisir un joint, un passage, à travers cette masse hostile et brutale, la masse faisant bloc contre lui. Dès que les cris cessaient, il amorçait une interjection, une courte phrase..., et la ménagerie repartait. Il escomptait sa fatigue. Elle tablait sur son essoufflement. Il savait que, s'il pouvait placer une période, une seule, il triompherait. Ses adversaires en étaient convaincus comme lui et organisaient le boucan en conséquence.

Tandis qu'il plastronnait, le front trempé de sueur, un dédoublement bizarre s'opérait dans son imagination. Il cherchait une ruse oratoire; il repassait dans son souvenir les cas semblables et les stratagèmes qui lui avaient déjà réussi. En même temps, l'énorme sottise de son rôle politique et social lui apparaissait dans cette versatilité d'un peuple qui, un an auparavant, l'acclamait. Il y avait en présence, dans son âme, un lutteur et un philosophe, le second blaguant le premier qui voulait désespérément la victoire.

Maintenant, le mot « assassin » avait remplacé « caoutchouc » sur la même cadence et sitôt que le tribun levait le doigt, sitôt que sa barbe remuait, cinq mille bouches lui lançaient ce stupide outrage. Une joie féroce crispait les traits durs de Mague, qui s'était assis et, pareil à un exécuteur satisfait, considérait la salle en furie. L'envie ne manquait pas au robuste Salvian de se jeter sur ce chafouin et de le caloter à tour de bras. Mais après un pareil scandale, il eût fallu renoncer à se faire entendre. C'est à quoi l'infortuné ne pouvait se résoudre.

Or, le nègre Fabricius Corat assistait à cette scène douloureuse aux côtés de son nouvel ami et associé Daniel de Saintines et de la délicieuse Claire. Il admirait, il aimait Salvian. Son indignation était extrême. Il brûlait de la manifester. Daniel, plus calme et plus craintif, cherchait à le calmer. Claire, obéissant à sa flexibilité naturelle, n'était pas loin d'approuver Jeanne Albigny : « Dame, c'était tout de même son père, à cette petite ! » A la fin, Fabricius n'y tint plus. Il se leva et, d'une voix de stentor, qui changeait comiquement les *r* en *ou*, commença une confession génerale de sa *ouine* et de sa *ouconnaissance*.

Le résultat obtenu fut exactement opposé à ce qu'il espérait. On crut qu'il accusait aussi Salvian, qu'il joignait son témoignage à celui de Mague. « Bravo le négro ! un ban pour boule d'ébène... A la tribune, Bamboula ! »

Cette erreur fondamentale jeta le bon, le généreux Fabricius dans des transports de rage. Il trépignait, montrant le poing à ses voisins, au bureau, envoyant à Salvian des baisers. Ne sachant plus comment certifier son loyalisme révolutionnaire, il entonna l'*Internationale* à pleine gorge :

Debout les damnés de la teoueu !
Debout les foueuçats de la faim !
La raison tonne en son crateoueu...

Tout le cirque reprit le refrain incendiaire. Salvian n'avait point le cœur à chanter. La gesticulation de Corat restait pour lui incompréhensible. Néanmoins, il fit comme les autres, espérant que sa soumission lui rallierait ces énergumènes.

Après l'*Internationale*, ce fut le tour de la *Carmagnole*. Les femmes présentes avaient retrouvé les âmes des anciennes tricoteuses. Elles glapissaient avec des mines extatiques. Fabricius battait la mesure de sa main ténébreuse. Il devint impossible de deviner le sentiment dominant de cette tourbe amorphe et enfiévrée, prête pour le massacre comme pour le pavois.

— Cédons-nous? Partons-nous? demandait Matonnay sur un ton de supplication.

Ce vieux physicien, égaré dans la politique, entré au ministère, puis chassé du ministère sans savoir pourquoi, prétendait aimer le peuple, mais haïssait et redoutait la foule. Aussitôt qu'il descendait sur le Forum, il se sentait une âme d'aristocrate. Rentré dans son laboratoire, il redevenait démagogue.

Pour l'instant, une batterie d'artillerie braquée sur cette légion de diables aurait joliment fait son affaire. Son antimilitarisme

notoire cédait à un militarisme effréné aussitôt qu'il craignait pour sa peau. Il marmonnait entre ses dents :

— Même pas un commissaire de police!

— Eh, qu'en ferions-nous? cria Salvian.

Lui ne se laissait point désarçonner aisément. Au cours de sa longue carrière, il avait déjà vaincu de ces résistances houleuses. Ce soir, néanmoins, l'hostilité paraissait voulue, fortement encadrée. Plusieurs rancunes, comme il arrive, s'étaient coalisées contre l'ancienne idole parlementaire. Celle de Sambuc et des loges, celle des amis et disciples de Marc Albigny, celle des admirateurs de Mme Haussoir, celle même des familiers de Nortier qui ne pardonnaient pas au *Prolétaire* sa lâche attitude au moment du suicide. Sans compter les jalousies innombrables et anonymes que la célébrité et le talent suscitent dans tous les clans et dans tous les partis. Sans compter ce rebut social, ces faces inhumaines et hideuses qui ne sortent des limbes que pour la curée.

Jusqu'alors, le tribun avait eu des périodes d'ombre et de lumière. Mais cette force ascensionnelle que prête la plèbe à ses maîtres éphémères, et qui est comme leur basse étoile, ne lui avait jamais fait défaut. Il venait de comprendre qu'elle s'éteignait en lui. S'il ne brisait point le cercle maléficieux, il était perdu. Il fallait à tout prix diviser les assaillants. Ceux-ci se prêtaient à la manœuvre : les uns debout, d'autres quittant leur place et rejoignant leurs complices, d'autres tournant le dos au bureau et interpellant les interpellateurs. La sonnette agitée par le président ne faisait qu'augmenter le hourvari.

Salvian, désignant une demi-douzaine de citoyens qui se faufilaient le long des gradins, cria de tous ses poumons :

— J'aperçois quelques cléricaux, quelques misérables tartuffes...

Instinctivement on suivit son geste et les « hou! hou! la calotte! » éclatèrent.

— Quelques misérables tartuffes. Ils ont amené leurs larbins pour m'arracher le droit à la parole. Ils se sauvent, cependant, ils fuient, comme toujours.

Le reste se perdit dans les huées. Ceux qu'on traitait ainsi firent volte-face, afin de protester. On les bouscula. Une courte bagarre s'ensuivit.

— Reconnaissez les procédés...

— C'est toi le jésuite..., et l'Œuvre Chrétienne?

— ... De nos éternels ennemis.

— A bas Salvian, vive Sambuc!

L'orateur hésitait à révéler le rôle de Mague, les dix mille francs de Nortier. Il n'avait pas de preuves immédiates. L'accusation ne

serait pas comprise. Il eût donné plusieurs années de sa vie pour une de ces inspirations victorieuses, pour une de ces diversions qui emportent tout. Les bouillonnements de la colère l'aveuglaient, le rendaient pareil au taureau qu'affolent les clameurs et les banderilles. Ses gestes vains, qui retombaient le long de son corps comme des signaux cassés, sa voix éraillée et toujours magnifique, mais inefficace, le débraillé de son costume, sa transpiration, son col défait, sa mâchoire avancée, puis pendante, sous la barbe qui grisonnait déjà, ses yeux pleins d'une détresse véhémente, tant de fougue à la dérive eût dû inspirer la pitié.

Au contraire, devant ce résultat, la sauvagerie s'aggravait. Les trépignements, les rires, les outrages, cédaient à des aboiements véritables. La bête, que, depuis si longtemps, le socialiste s'ingéniait à démuseler et à déchaîner, essayait ses crocs sur l'imprudent qui avait cru demeurer son maître, la lancer et la ramener à son gré. Un de ces terribles anonymes qui ferment la destinée des démagogues avait surgi au milieu du cirque et régulièrement hurlait ce seul mot : « Bourgeois! » Il y mettait toute l'envie qui oppose la classe avide à la classe nantie. Le tribun engagea le dialogue. C'était peut-être une bouée que lui tendait ce ravageur.

— Pourquoi bourgeois? Parce que je suis fils de paysans, de petits paysans!

Son accent luisait sur les mots comme le soleil sur la motte de terre. L'anonyme répéta : « Bourgeois! » puis quelques propos indistincts, qui remplirent d'une joie bruyante ses voisins.

— Qu'es-tu donc, toi? demanda Salvian, fatigué du ton noble, et en qui montait malgré lui la brutalité de Carteyrade.

— Serrurier de Pantruche.

— En ce cas, ferme ton verrou.

La plaisanterie n'eut aucun succès. Le peuple souverain, quand il broie ses favoris d'un jour, exige d'eux leur respect in extremis. Un sou lancé des dernières galeries tomba sur la tribune, puis deux, puis trois, puis quatre suivirent et tintèrent en frappant le bois. On put craindre que l'orateur ne fût lapidé avec du billon.

— V'là le bombardement de Nortier.

Le député ne se posséda plus. Il montra le poing à cette bande et lui jeta un : « Tas de gueux! » qui équivalait à un renoncement.

— Vous nous ferez assommer, fit Matonnay.

— Je m'en moque.

En même temps, cet homme si rusé et qui, jamais au Parlement ne se laissait entraîner par ses adversaires, ce diplomate d'assemblée revenait à la naïveté du débutant. Il voulait descendre dans l'arène, prendre à la gorge cette hydre à cinq mille têtes, l'étran-

gler. Il s'adressait à l'un, à l'autre, répondait insulte pour insulte, beau d'intrépidité, débridé, l'ambition saignante, et tel qu'aucun de ses collègues ne l'avait encore jamais vu.

Cette apparence de légalité qui recouvre l'état révolutionnaire avait disparu. Restaient en présence l'agitateur et les agités en révolte. Il les fouaillait de railleries énormes, les menaçait. Eux regimbaient sous ses lanières, râlaient de fureur et semblaient prêts à se jeter sur lui.

Il fallait pourtant en finir. Le nombre, qui est la loi des républiques, a toujours raison de l'individu, comme l'instinct a raison de la sagesse et la convoitise de l'héroïsme. Après avoir consulté ses assesseurs, Matonnay se leva et déclara la séance close. Salvian, hagard et balbutiant, put voir en même temps se vider la salle, crouler sa fortune et son espérance. De tant d'efforts, de tant de palabres, de tant d'artifices de doctrine, de tant de rhétorique, de tant de démarches, il lui restait dans les oreilles un monstrueux vacarme, au cœur une amère, une irrémédiable désillusion. Ses clichés sur le bon sens des masses, l'éducation progressive du peuple, l'émancipation intellectuelle des travailleurs, le soleil de la démocratie grimaçaient dans son cerveau surexcité. Quelle honte pour lui, le lion, de n'avoir pas fait reculer ni taire ces vils animaux, de leur céder, d'être leur risée!

Il ne dit pas bonsoir à ses collègues. Il ne remercia pas Matonnay. Par un de ces accidents burlesques qui viennent renforcer le tragique, il ne retrouvait point son chapeau. On finit par le dénicher, tout cabossé sous une chaise.

— Mon pauvre ami, quels sauvages!

— Quelle ingratitude!

— Vous aurez votre revanche. Le vrai peuple...

— La salle était faite.

— C'est une infamie, c'est un tour de Sambuc.

Il n'écoutait guère ces plates condoléances derrière lesquelles pointait une satisfaction de cannibales.

C'est qu'il ne s'agissait pas, cette fois, d'un insuccès partiel. C'était l'écroulement définitif d'une personnalité de premier plan, d'un des derniers intermédiaires entre le tiers et le quatrième état. C'était la ruine symbolique d'une politique de temporisation; la poussée des basses couches, en s'accentuant, venait de culbuter celui qui avait l'air d'être le guide et qui n'était qu'un propulsé.

Aucun des parlementaires présents à cette exécution ne pouvait s'y tromper. Le prolétariat, excité par la maçonnerie, venait de régler son compte au beau parleur qui s'était pris trop au sérieux et avait cru enrayer le mouvement. Salvian était victime de cette

vieille erreur où tombent régulièrement les démagogues, laquelle consiste à croire qu'on suspend le cours de la révolution, qu'on lui dit : « Jusqu'à moi, mais pas plus loin. » La sociale, pour tuer ce gêneur, n'avait eu qu'à lui mettre un bâillon sur la bouche.

Au dehors, la bagarre commençait. Échauffés par leur victoire, les cinq mille juges sortant du cirque prétendaient se grouper et parcourir les boulevards au chant de l'*Internationale*. La police de Caussade s'opposait à cette manifestation avec d'autant plus d'énergie qu'il s'agissait de rassurer les bourgeois, de leur prouver que le gouvernement radical saurait au besoin réprimer l'émeute.

Quelques compagnons, plus enragés que les autres, parlaient ouvertement d'assommer le tribun. Quand il parut, dans les remous de la bousculade, une gigantesque clameur de réprobation fit dire à un cruel farceur :

— La séance continue.

C'est protégé par les officiers de paix et une demi-brigade d'agents que l'ennemi de l'ordre, que l'apôtre du bouleversement put arriver jusqu'à un fiacre. Avec beaucoup de dignité il avait repoussé les offres de sortir par derrière que lui faisaient quelques peureux, et accepté le bras de Gendrart. Le bohême philosophe rassurait en ces termes son ex-directeur :

— Soyez tranquille, nous arrangerons le compte rendu au journal.

— Oh! riposta Salvian, si vous saviez, mon pauvre ami, à quel point je me moque de tout ça maintenant!

La voiture partit, accompagnée par une dernière bordée d'injures. Le rhéteur malheureux s'était jeté dans un coin. Un immense et confus bourdonnement lui fatiguait le crâne. Il revoyait ses débuts, là-bas, dans l'Hérault, vingt ans auparavant, un soir de fête, son premier discours libéral. Il avait parlé d'abondance, sans réfléchir, mais superbement, à une foule enthousiaste. Ensuite on l'avait porté en triomphe et les belles filles lui envoyaient des baisers, sous le feu d'artifice. Il faisait bon, il faisait chaud. Quel bock au petit café de la place!

Il s'écria : « Ah! les canailles! » Sa carrière lui faisait l'effet d'un songe; il venait de se réveiller.

Des physionomies narquoises, écarquillées, des bouches vociférantes sortaient de l'ombre de Paris, et venaient se coller aux vitres de son fiacre. C'était cela le suffrage universel, une immense cuve de convoitise et de clameurs en perpétuelle fermentation. Comment sur ce pilotis boueux la cité contemporaine tenait-elle encore?

Quand Salvian gonflé d'amertume rentra chez lui rue du Bac, il trouva dans son cabinet de travail son fils et sa femme qui

lisaient l'un près de l'autre sous la lampe. Un peu de feu achevait de s'éteindre. Ce spectacle d'intimité l'amollit.

— Ah! mes pauvres enfants, quelle débâcle!

Ils ne comprenaient pas. Depuis que Jeanne l'avait quitté, Bernard vivait ainsi qu'un somnambule, accomplissait automatiquement les fonctions nécessaires à l'existence. Il regarda son père comme un voyageur après une longue absence la maison natale qu'il reconnaît à peine.

— Ça n'a pas bien marché?

Salvian s'assit avec un découragement tel, une mine si défaite que Marianne, allant à lui, prit sa grosse tête brûlante entre ses mains.

— Merci, ma chérie. J'ai un grand besoin de tendresse.

Il disait vrai. Sa vigueur était courte. Son optimisme naturel tournait parfois à la vision noire. Les êtres de combat, quand ils s'abattent, sont plus désemparés que les autres.

Comme on ne l'interrogeait pas, par discrétion, il se dégagea de l'étreinte affectueuse, ouvrit les bras, pencha le front dans un geste classique de renoncement. Ses yeux suivaient sur le tapis une arabesque embrouillée, colorée, qui se perdait dans du grisâtre :

— Voilà..., ma carrière politique est finie... Le peuple m'a donné mon congé. Oh! brutalement, vilainement. J'ai cessé de plaire, paraît-il.

— Mais comment cela s'est-il passé? Raconte, tu t'exagères peut-être.

Le tribun secoua mélancoliquement la tête :

— Non, non, c'est trop certain... Tous les serviteurs de la démocratie ont eu le même sort : Lamartine, Gambetta, Jules Ferry... Chacun son tour. La folie, c'est d'espérer qu'on échappera à la règle commune.

Il poussa un profond soupir : « C'est pourtant avec ces gens-là que j'ai cru libérer la France!... »

Cela, c'était une phrase de discours qui déparait sa sincérité. Il s'en aperçut et se railla lui-même.

« On croit toujours libérer la France... »

Jamais Marianne n'avait connu à son grand homme un accent aussi désabusé, aussi douloureux. Bernard, ému et immobile, comparait les deux abandons : celui de la femme, celui de la popularité... et trouvait sa plaie moins saignante.

François Salvian, las de contemplation intérieure, allait commencer son récit, quand la présence de son fils le retint. Il ne pouvait, devant lui, parler de Jeanne Albigny, de ce qui s'était passé au Cirque d'hiver. A quoi bon, d'ailleurs, expliquer mes-

quinement ce qui a des causes profondes. Il se contenta d'un bref résumé :

— J'ai voulu parler... on m'a empêché... le boucan a duré deux heures. Il m'a fallu céder, et me voilà.

— Mais cela ne signifie rien; c'était un coup monté, une cabale...

— Evidemment... Une cabale qui a réussi parce que mon parti a assez de moi.

— Assez de toi..., c'est impossible!...

Ce cri, parti du cœur de Marianne, fit plaisir au vaincu. Il remercia sa femme d'un sourire.

— En politique, hélas! tout est possible... Mon échec de ce soir constaté, amplifié par tous les journaux...

— Sauf par le *Prolétaire*.

— Surtout par le *Prolétaire*... Ce glas retentira jusqu'à Carteyrade. Les efforts de Nicolas n'empêcheront pas l'instituteur Oscar Malafosse de remplacer dans sept mois, François Salvian. Je suis démodé, ma chérie. Je suis une vieille barbe.

Pour démentir aussitôt cette affirmation qui lui coûtait, il se leva, remonta la lampe, se dirigea vers sa table d'un pas lourd, assuré. Il ouvrit un tiroir, remua des papiers, son revolver.

Marianne prit peur :

— Que vas-tu faire?

— Horteux est fou. Sa chaire de sociologie devient vacante au Collège de France. Je compte poser ma candidature. Je ne suis plus bon qu'à faire un professeur.

Puis, s'adressant à son fils :

— Quant à toi, mon Bernard, ne te fourre plus jamais dans la politique. Le métier est gâché pour longtemps.

— Oh! père, je n'en ai guère envie...

Voyant son mari revenu au calme, Marianne se rasséréna. Elle l'interrompit même pour lui dire :

— J'ai oublié de t'annoncer une grande nouvelle. J'ai reçu une lettre de Lafousse. Marie attend un petit Caltet.

— Ah! ah! fit Salvian avec bienveillance. Je serai donc bientôt grand-père. Nous tâcherons que ce marmot-là devienne un bon républicain, malgré sa maman cléricale et son papa réactionnaire.

Devant la stupeur de sa femme, il ajouta ironiquement :

— Les familles d'opinions divisées causent tôt ou tard la ruine de leur chef. Si vous ne m'aviez pas cassé la tête, ta mère, ta fille et toi, avec la religion, je n'aurais pas mis de l'eau dans mon vin rouge, les syndicats ne se seraient pas séparés de moi, je n'aurais pas fait alliance avec Nortier. Je serais encore popu-

laire... Oui, parfaitement, pour éviter des scènes domestiques, j'ai glissé au modérantisme... Oh! je ne vous reproche rien. J'ai été faible parce que je vous aimais, Marie et toi, voila tout.

Son brusque retour à la sérénité l'étonnait. L'événement du Cirque d'hiver lui semblait déjà lointain, vieux de plusieurs années. Quel bizarre travail s'accomplit donc dans les profondeurs de l'orgueil pour que ce qui semblait un désastre prenne peu à peu l'aspect d'une délivrance.

Après avoir hésité entre diverses attitudes affligées qui convenaient mal à son tempérament, Salvian venait de choisir le meilleur parti : il accepterait son sort en stoïque; il demeurerait un vivant témoignage de l'ingratitude et de la stupidité des masses. Il ferait de sa blessure un ornement.

ÉPILOGUE

Un an et demi plus tard, au mois d'avril, dans le grand cabinet de Constant Fagnies, ministre de l'intérieur, place Beauvau.

François Salvian s'entretenait mélancoliquement avec le successeur de Caussade. Battu aux élections générales dans son fief par l'instituteur Malafosse, abandonné par les gens de son parti et dégoûté de tout, même de l'éloquence, l'ex-tribun avait accepté comme retraite la chaire de Guillaume Horteux, mort récemment.

Il parlait de ce nouvel avatar avec une absolue franchise. Il n'en voulait pas à Fagnies d'avoir réussi quand il échouait, de représenter au gouvernement le maximum de socialisme compatible avec le pouvoir. On entendait à l'étage inférieur des coups de marteau, car c'était fête le soir au ministère pour la réception d'un souverain étranger.

L'atmosphère entre les deux augures était très bonne, très sympathique. Tous deux avaient un peu vieilli et grisonné davantage. Tous deux étaient, comme disent les troupiers, de la classe, ne conservaient aucune illusion sur les choses et les gens d'un régime où la tyrannie d'en bas remplace l'autorité d'en haut. Depuis longtemps, ils ne croyaient plus au suffrage universel qui aboutit à l'écrasement de la capacité par l'instinct, au triomphe de la bête, mais ils lui restaient fidèles par lassitude et parce qu'il leur avait, en somme, profité.

Leur causerie, elliptique et coupée de silences, allait des théories aux faits et aux personnes, constatait leur triple désaccord avec scepticisme; Fagnies fumait un gros cigare et marchait à pas lourds devant Salvian assis, mais qui de temps en temps se

levait et gesticulait. L'orateur n'était pas mort en lui. Son interlocuteur le lui fit remarquer.

Il eut un sourire et le pli amer de sa bouche apparut sous la barbe terne.

— C'est tellement vrai que pendant mon cours quelquefois je me surprends à m'emballer. Je me crois à la Chambre et je suis étonné que mes auditeurs ne m'interrompent pas, demeurent calmes et silencieux à leurs bancs. Mon cher, il y a des jours où je donnerais gros pour une injure, un cri, n'importe quoi de vivant. Il me semble que je parle dans les catacombes.

— Moi, c'est tout le contraire, — dit Fagnies arrêté devant sa table et contemplant une pile de dossiers. — La contradiction des imbéciles me devient tout à fait insupportable. Vous devinez si je m'amuse au conseil. Ah! ressasser cent fois les mêmes explications pour des primaires qui entrent dans la vie publique et qui font, à nos frais, leurs écoles!

Puis se plantant en face de son ancien collègue :

— Est-ce que la popularité vous manque, à vous?

La question était peut-être cruelle. Avocat par métier, ministre par fonction et clinicien par tempérament, le robuste Fagnies aimait à sonder ses frères les démagogues. Sa curiosité aiguë, solide, toujours en éveil, cherchait dans l'être ce qui résiste, ce qui est de la chair et de l'aveu.

Salvian eut un charme presque enfantin, une voix mélodieuse pour répondre :

— Après l'histoire du Cirque d'hiver et pendant plusieurs mois, quand j'ai compris que j'étais « décroché », — c'est le terme exact, — j'ai gardé le sentiment d'un grand vide... Les opérés doivent avoir en petit de ces impressions-là. Ensuite, grâce à ma chère Marianne, grâce à Bernard, la famille a du bon tout de même, j'ai mis mon orgueil en convalescence. Et maintenant, je ne suis qu'un vieux professeur de sociologie au Collège de France et un brave grand-père.

Après une courte réflexion, il ajouta :

— Les révolutionnaires commencent dans l'idylle et finissent dans l'élégie... C'est bien connu... Vous parliez tout à l'heure des primaires. C'est aussi le terme que j'emploie quand je veux définir les nouvelles couches, ceux qui nous tuent et nous dépassent, les Pierre Mague, les Talcèdre, les Malet, etc. Comment les caractériser, ces gaillards-là?

— Comment, mais de la façon la plus simple : « les fils du manuel et de la notion. » Quiconque substitue à la complexité des faits la puérilité des formules, quiconque croit avoir la vérité

dans sa tête, dans un livre ou dans sa poche, quiconque généralise sans mûrir, dogmatise sans classer, quiconque conclut de la science à la vie surtout est un primaire. Albigny était un primaire, Nortier aussi, quoique d'opinions différentes. Vous, moi, quelques autres, nous n'échappons à la contagion que par le sens du relatif... A propos, je suis harcelé par le nègre Corat et son associé Daniel de Saintines. Ils me demandent je ne sais quelle autorisation pour un marché d'inventions nouvelles. Je me suis informé. C'est véreux et idiot par-dessus le marché.

François pensait à Claire qu'il n'avait plus revue et à qui la misère allait si mal. Il ne prononça pas son nom malgré tous les efforts de Fagnies.

Après plusieurs détours, la conversation vint sur la Vindiera qui jouait le soir même au ministère dans un petit à-propos de Paupiolle :

— Elle a toujours son masque émouvant, sa voix de contralto, ses mines étonnées. Gertrude prend des leçons de diction avec elle. Vous voyez d'ici le mélange.

Gertrude Fagnies et Marianne étaient brouillées. Personne ne pouvait rester en relations avec celle qu'on appelait dans le monde officiel « la joyeuse commère de la place Beauvau ».

Mais Salvian n'ignorait pas que Fagnies tenait à sa femme tout en la raillant et la subissait. Elle était la faiblesse de cet homme fort. Habilement le méridional se tut.

Quand il prit congé du ministre son compère, celui-ci l'accompagna jusqu'à la porte en le tenant par le bras. C'était chez lui signe de cordialité. Puis, comme il tournait le bouton il se pencha et lui glissa dans l'oreille cette confidence :

— Démocratie, c'est émiettement.

Léon Daudet.

BIZERTE

Les destinées de Bizerte étaient en partie écrites sur la carte. Sa situation est caractérisée par ce double fait qu'elle occupe le saillant le plus prononcé et le point le plus septentrional de l'Afrique du Nord. A l'ouest, le littoral barbaresque, abrupt comme une muraille, se dérobe insensiblement devant la mer pour ne se relever qu'aux environs de Tanger. A l'est, la côte descend brusquement vers le sud avant d'étendre jusqu'à l'Egypte la mollesse de ses courbes et le sable de ses plages. Au sommet de l'angle droit que forme ces deux directions, le massif de Bizerte se dresse comme un bastion érigé contre l'effort des flots, comme la culée d'un pont colossal qui aurait uni autrefois l'Afrique à l'Europe, et se trouve ainsi à proximité et à quelques heures des îles méridionales de la Méditerranée : à 195 kilomètres de la Sicile (soit la distance de Paris au Mans), à 241 de la Sardaigne, à 433 de Malte. Bizerte, si on la considère non plus en latitude, mais en longitude, possède encore un autre avantage : placée sur le grand axe de la Méditerranée, au bord de l'étranglement qui la divise en deux bassins distincts, à mi-chemin entre le détroit de Gibraltar (1356 kil.), par où l'on y entre, et le canal de Suez (1528 kil.), par où l'on en sort, elle apparaît, ainsi que Malte, comme une étape naturelle sur l'une des plus grandes routes commerciales du monde.

La valeur d'un port, surtout d'un port militaire, n'est pas seulement maritime, mais continentale. Par le seul fait qu'elle semble aller au-devant de l'Europe, Bizerte s'éloigne d'autant de l'Afrique; sa position, centrale par rapport à la Méditerranée, est excentrique par rapport à la Tunisie, et lui permet de posséder à la fois tous les avantages pour l'offensive navale et toutes les facilités pour la défensive terrestre. Comme la péninsule de Tanger qui lui est symétrique à l'autre extrémité de la Barbarie, elle forme au nord du continent une région à part, isolée de son hinterland par des différences de nature et de sérieuses difficultés de communi-

cation. Considérez en effet le lac circulaire qui en marque le centre et le triangle dans lequel il s'inscrit; la mer en dessine un des côtés, en décrivant une double courbe entre le cap Blanc et l'île Plane; le second côté, qui regarde le sud-est et Tunis, est occupé par l'obstacle naturel que forme la vallée de la Medjerdah; c'est une plaine jaunâtre et marécageuse, formée d'alluvions, semée d'eaux stagnantes, infestée par des miasmes pestilentiels, que traversent les replis limoneux du fleuve et que borde, au nord, un mur ininterrompu de hauteurs barrant l'horizon et atteignant une altitude de 400 mètres. La principale brèche qui s'ouvre dans cette chaîne est une dépression qu'utilise la voie ferrée, et qui débouche dans la riche plaine de Mateur; mais immédiatement en arrière se trouve un immense étang, le Garaat Achkel, profond de quelques centimètres seulement, excellent comme obstacle, inutilisable comme voie de communication, dominé par un énorme piton rocheux, le Djebel Achkel; les eaux de pluie des montagnes voisines viennent s'y reposer et s'y filtrer avant de se déverser dans le lac par un émissaire. Le Garaat Achkel forme l'angle inférieur du triangle dont le troisième côté coupe les montagnes qui longent la côte et viennent se terminer en promontoire. Aux environs immédiats de la ville, un entassement confus de plateaux sans liaison, de pics sans suite et de vallées sans écoulement n'offre pas plus de régularité à l'œil de l'observateur que de facilités à la marche d'une armée; plus loin vers l'ouest, ce chaos s'ordonne en plissements parallèles dont le principal sillon, rempli par la vallée de l'oued Sedjenane, forme un long couloir naturel qui aboutit à un petit lac. En résumé, Bizerte apparaît comme entourée sur terre d'une ceinture de hauteurs ou d'eaux à travers laquelle ne s'ouvrent que trois routes également difficiles à franchir, faciles à défendre; au sud-ouest, celle de Tunis, qui doit escalader une chaîne de collines pour franchir ensuite les marécages de la Medjerdah; au sud, celle que suit le chemin de fer et qui traverse successivement un isthme et un défilé; à l'ouest, celle que marque la vallée de l'oued Sedjenane, mais qui semble sans issue naturelle et sans facilité de parcours. Il faut ajouter que l'élévation de l'altitude et l'abondance des sources donnent à toute la région un aspect verdoyant et pittoresque, par lequel elle paraît non seulement isolée, mais profondément différente du reste de la Tunisie.

Le troisième élément de la prospérité d'un port c'est, après sa position maritime et terrestre, sa configuration locale; pour les vaisseaux qui s'y rendent, la sûreté de l'abri est aussi précieuse que la brièveté des distances. A ce dernier point de vue, Bizerte,

qui partage avec Malte les avantages de sa situation générale, possède une supériorité incontestée, et que l'étang de Berre pourrait seul lui disputer, puisqu'elle tient à l'existence d'une véritable mer intérieure. Un premier examen de la carte de Bizerte montre un goulet formant, après son élargissement, une rade bien protégée ; le chenal s'évase pour aboutir, au bout de 6 kilomètres, dans un vaste bassin circulaire, assez profond pour que les plus gros vaisseaux de guerre y pénètrent, assez vaste pour qu'ils y manœuvrent, assez reculé pour qu'ils y soient en sûreté; avantage unique, inappréciable et dont les chiffres permettent seuls de mesurer le prix. D'une forme presque circulaire, sauf dans le nord, où les collines côtières l'aplatissent légèrement, il a 11 700 hectares de superficie, 42 kilomètres de tour, 12 kilomètres de diamètre dans son plus grand axe nord-sud, 13 dans son plus grand axe est-ouest. Il faut, pour se représenter ses dimensions, se figurer une nappe d'eau qui couvrirait non seulement Paris, mais à l'ouest les communes suburbaines jusqu'à la Seine, et au nord toute la plaine Saint-Denis. Ce magnifique espace serait inutilisable pour la navigation si la profondeur du lac ne répondait à son étendue; or, elle est de 8 mètres en moyenne, de 12 au maximum; des sondages minutieux ont permis d'évaluer à 65, à 35 et 16 kilomètres carrés les surfaces correspondant respectivement aux fonds de 7 mètres, de 9 mètres et de 10 mètres qui sont communément reconnus nécessaries, les premiers à un port de grand cabotage comme Tunis, les seconds à un port de commerce international, les autres à un port de guerre. En partant de ces données et en calculant pour chaque bateau l'espace nécessaire à son ancrage et à ses évolutions, on a pu ainsi déterminer que le lac pourrait recevoir environ 130 cuirassés de première ligne et 700 croiseurs légers; quand l'amiral anglais Spratt déclarait, dans un élan d'enthousiasme, que toutes les flottes du monde pourraient trouver asile à Bizerte, il y avait dans cette déclaration sensationnelle autre chose qu'une phrase à effet; il aurait fallu ajouter que la rive nord du lac est à 5 kilomètres, et la rive sud, à 14 kilomètres du point extrême d'où partirait le tir d'une escadre ennemie; l'une est hors de la portée efficace, l'autre hors de toute atteinte des canons les plus perfectionnés.

Pendant la saison des pluies, le lac est rempli par les eaux, et malheureusement aussi par la vase que lui envoient, soit les ruisseaux, soit le grand étang qui lui sert de régulateur; pendant la saison sèche, au contraire, la mer s'y déverse; son chenal, sur lequel s'éleva la vieille ville de Bizerte, était donc traversé par des courants alternatifs et fermé à son

embouchure par une barre mouvante qui obstruait peu à peu le port. C'était là un inconvénient qu'il était facile de faire disparaître; l'existence d'une mer intérieure profonde, sûre et facilement accessible, située à proximité des îles italiennes, à portée de ports de la Méditerranée occidentale, à l'entrée de la Méditerranée orientale, en vue de la grande route des Indes, était par contre un avantage précieux et un privilège unique. Quel parti en a tiré la France depuis qu'elle est entrée en Tunisie? Et comment l'activité des hommes a-t-elle complété l'œuvre de la nature?

*
* *

Fondée par les Phéniciens, sous le nom d'Hippone Acra; devenue ensuite colonie romaine, sous celui d'Hippo-Zaryte; prise par les Arabes au septième siècle, conquise par les Turcs et occupée temporairement par les Espagnols, au seizième; transformée au dix-septième en nid de pirates, Bizerte avait toujours joué un rôle dans l'histoire jusqu'au début du dix-neuvième; l'incurie musulmane produisant alors ses effets ordinaires, la vase avait obstrué son chenal et le sable envahi son port qui, de nos jours, n'offrait plus, au lieu d'abri pour les vaisseaux, que des sujets pour les aquarellistes. Le gouvernement de la république, qui, de l'aveu de son représentant le plus autorisé, Jules Ferry, n'avait pris la Tunisie que pour avoir Bizerte, se devait à lui-même d'en utiliser la position; son œuvre, toutefois, devait rencontrer les obstacles et subir les ajournements auxquels n'échappe aucune entreprise humaine. — Elle comporte trois périodes, dont la première (1881-1890) qu'on pourrait appeler la période d'observation, fut employée à faire l'inventaire des trésors que la nature et la fortune avaient donnés à la France. Tandis que le gouvernement établissait à Bizerte un torpilleur, MM. de Lanessan, Jules Ferry et le général de Miribel y venaient successivement chercher, en 1886, 1887 et 1888, l'un des documents pour un ouvrage de vulgarisation; l'autre, la justification de sa politique tunisienne; le troisième, les éléments d'un plan de défense. De l'unanimité de leurs témoignages se dégageait la nécessité de passer, après neuf ans d'occupation, de l'admiration platonique à l'action effective. Toutefois, pendant huit ans encore, — la période des études, — cette action devait demeurer indirecte; ni le rôle militaire de Bizerte, ni la situation diplomatique de la Tunisie n'étaient encore assez nettement définis pour motiver un changement d'attitude radical et complet. Aucune menace de guerre maritime n'était venue nous

apprendre à craindre pour d'autres frontières que celles de la vieille France. D'un autre côté, l'occupation de la Régence, accomplie dans des circonstances particulièrement délicates, avait provoqué, de notre part, des déclarations pacifiques qu'aurait paru démentir la construction immédiate d'un grand port de guerre; il fallait éviter que cette mesure de défense, transformée en acte d'hostilité, fournît un sujet de querelle à la susceptibilité du gouvernement italien. On résolut donc de tendre par une voie indirecte au but final qu'on se proposait, et de confier à une société privée, sans caractère officiel, l'aménagement d'un port de commerce dont l'avenir serait incertain, mais dont les travaux serviraient plus tard pour un port de guerre. Telle fut la pensée maîtresse qui inspira la convention signée en 1890 entre l'Etat tunisien et la « Compagnie du Port de Bizerte ». L'ancien chenal et l'ancien port se trouvant trop ensablés pour être remis en état, on décida de remplacer l'un par un canal rectiligne qui s'y embrancherait avant son entrée dans la ville et irait à la mer en perçant une langue de sable de 2400 mètres de largeur; l'autre par un avant-port artificiel de 86 hectares de superficie, que fermeraient, à l'embouchure de ce canal, deux jetées convergentes, longues de 1023 mètres et 950 mètres, laissant entre elles une passe libre de 420 mètres. Les déblais serviraient à combler l'ancien chenal et à former un terre-plein sur lequel s'élèverait une cité nouvelle. La compagnie s'engageait à terminer ces travaux en cinq ans, moyennant un privilège d'exploitation de soixante-quinze ans, une subvention de 5 millions et la concession des pêcheries existant déjà sur le lac. Ce programme fut exécuté dans les délais prévus. En 1890, on se mettait à l'ouvrage. Le 23 mai 1891, le résident général, M. Massicault, posait la première pierre de la nouvelle ville à laquelle il donnait cette devise prophétique : *heri solitudo, hodie vicus, cras civitas;* les années suivantes, les travaux continuaient simultanément sur l'isthme, dont se dessinait la coupure, sur mer, où les enrochements des digues faisaient saillir leurs arêtes hors des eaux, sur le terrain gagné, d'où sortaient des blancheurs de constructions. Le 1er juillet 1895, c'est-à-dire au bout des cinq ans prescrits, le port était inauguré. En attendant que le trafic s'y développât, il recevait des visites significatives : en 1895, un croiseur l'*Hirondelle* et un croiseur cuirassé, le *Suchet*. En 1896, un cuirassé le *Brennus*, battant pavillon de l'amiral Gervais; en 1898, l'escadre de la Méditerranée, sous le commandement de l'amiral Humann, franchissaient le goulet, éprouvaient la valeur des travaux exécutés et montraient, par l'accroissement de leur tonnage, l'importance que prenait

Bizerte dans les milieux maritimes. Quelque intéressantes que fussent ces expériences, la question n'avait pas encore été placée sur son véritable terrain : celui de la défense. Un bataillon et un croiseur devaient y pourvoir, sinon y suffire. Dès 1888, le général de Miribel avait fait poser par la commission de défense des côtes le principe que la protection du front de mer exigerait six batteries échelonnées entre le cap Blanc et le Ras Zebib. Deux seulement avaient pu être élevées entre 1893 et 1894. Les autres étaient à l'étude. Mais dès 1891 avait été prise une décision grosse de conséquences : l'administration de la marine ayant cherché sur le lac un emplacement pour un arsenal, l'étude de la carte n'en indiquait que deux possibles, aux seuls points où les fonds de 10 mètres fussent suffisamment rapprochés de la côte pour éviter de coûteux dragages ; au nord, près de Menzel Abd-er-Rhaman ; au sud-ouest, près de Sidi-Abdallah ; le premier était à 4 kilomètres de Bizerte et pouvait être facilement défendu contre un assaillant venu de l'intérieur ; le second en était séparé par 15 kilomètres et se trouvait à l'abri du tir d'une escadre. Cette dernière considération finit par l'emporter dans l'esprit de l'amiral de Beaumont, chargé d'étudier la question, et Sidi-Abdallah fut l'objet d'une préférence que sanctionna en 1897 une commission interministérielle.

Cette décision resta toutefois sans effets, et les projets auxquels elle donna lieu demeurèrent sans suite ; les bureaux ne pouvaient qu'en préparer, et le gouvernement ne savait qu'en désirer l'exécution. Pour les faire passer de l'ordre des idées dans le domaine des faits, il fallait que la menace d'une catastrophe vînt arracher les âmes à leur quiétude et fournir aux esprits une démonstration éclatante de l'utilité de Bizerte. Cet avertissement imprévu fut l'affaire de Fachoda. Elle souleva en Tunisie une émotion qu'on ne peut se représenter, au bout de six ans et à une telle distance, qu'en se reportant à l'état d'esprit qui régnait en France au moment de l'affaire Schnœbelé. Au début, les vagues inquiétudes qu'éveillaient les premières nouvelles du Haut-Nil, et les involontaires alarmes qui envahissaient les cœurs à mesure que la rencontre de deux hommes se transformait en querelle de deux peuples ; puis la perspective inattendue de subir les premières épreuves et peut-être les premiers désastres d'une guerre coloniale et maritime, la brusque vision d'une « attaque foudroyante » de la garnison de Malte brisant l'effort de la défense, ou d'une croisière de la flotte anglaise de la Méditerranée coupant les communications avec la Métropole ; les appels pressants à Paris, l'attente anxieuse des renforts promis, la fièvre des regards

interrogeant l'horizon; enfin, la sensation d'immense soulagement que fit naître la vue des premiers transports amenant les fantassins de France et les batteries légères : telles furent les patriotiques angoisses par où passèrent les Français de Tunisie, et les périls qui leur donnèrent l'illusion d'avoir plus vécu en quelques semaines que pendant dix-sept années de tranquille possession. Peu à peu, la crainte d'une conflagration générale fit place à l'espérance d'un accommodement. Mais si l'alerte était passée, il s'en dégageait une grande leçon : la Tunisie avait été à la merci d'un coup de main, et la magnifique position que nous y possédions, loin de servir à l'offensive, aurait eu de la peine à se défendre. Le souvenir de ce qu'on avait risqué montrait clairement le devoir. Dans l'éclair de Fachoda, la France avait aperçu Bizerte.

La cause en était désormais gagnée. Le sentiment de la nécessité, plus fort que les raisons financières ou les lenteurs administratives, fit sortir les projets des cartons où ils s'entassaient; leurs auteurs trouvèrent en haut lieu des encouragements au lieu d'objections, des crédits au lieu de conseils d'économie, et de toutes parts on se mit à l'œuvre. Le temps perdu en quinze années fut regagné en cinq, qui suffirent à la construction d'un arsenal, d'un camp retranché, et à l'agrandissement du port. Cette création, présenta, en raison même de cette rapidité héroïque, une particularité bien rare dans l'histoire : elle fut poursuivie, non au hasard des circonstances et par retouches successives, mais d'après un plan d'ensemble et par des travaux simultanés. On peut donc, sans faire violence à la réalité, comme il arrive trop souvent en pareil cas, en indiquer les auteurs, en exposer les idées maîtresses et en suivre le développement méthodique.

Elle intéressait trois ministères : la Marine pour les travaux nautiques; la Guerre, pour les défenses de terre; les Affaires étrangères pour les questions légales ou territoriales que le gouvernement du Protectorat avait qualité pour résoudre. La communauté d'intérêt entraîna cette fois la solidarité de pensées et d'action : l'accord fut complet dès le début et l'entente constante jusqu'au bout; pour qui connaît les mœurs administratives, ce n'est pas la moindre des merveilles réalisées à Bizerte. Un programme d'ensemble fut arrêté dans ses grandes lignes, puis précisé et développé par deux commissions interministérielles qui se réunirent : l'une dès le printemps de 1897, l'autre sous la menace des événements de Fachoda (déc. 1898); deux commissions techniques, militaire et maritime, en étudièrent le détail au cours de 1899; le programme naval, voté par les

Chambres en 1900, sanctionna et coordonna toutes les décisions précédemment prises.

Le but à atteindre était la constitution d'un point d'appui et d'un arsenal; un point d'appui, c'est-à-dire un endroit où une flotte peut, en toute sûreté, se ravitailler après une campagne, se réfugier après une défaite, se reposer même après une victoire; un arsenal, c'est-à-dire un magasin où elle répare ses avaries et refait son armement. Un port répond d'autant mieux à ces diverses exigences qu'il est plus facile d'accès, plus aisé à défendre, et plus abondamment pourvu d'approvisionnements et d'ateliers. Il fallait que Bizerte réalisât ces trois conditions.

La question des facilités d'accès au lac n'avait été qu'imparfaitement résolue par les premiers travaux. La profondeur du canal creusé (9 mètres) apparaissait insuffisante pour les gros cuirassés, au cas où quelque avarie abaisserait leur ligne de flottaison. Sa faible largeur (100 mètres à la surface, 64 au plafond) doublait la force des courants qui le traversaient, par suite les difficultés de manœuvre et les risques d'échouage, et ne permettait aux gros navires que de défiler sans pouvoir se croiser. Draguer le chenal jusqu'à 10 mètres, ainsi que l'avant-port, qui présentait les mêmes inconvénients, l'élargir jusqu'à 240 mètres (200 au plafond), telle était la besogne la plus urgente. Restait à parer au danger que présentait pour la navigation et la défense la passe laissée entre les jetées; comme elle se trouvait dans le prolongement du canal, elle offrait à la mer le moyen de s'y engouffrer les jours de tempête, à un navire audacieux la possibilité d'y pénétrer à toute vapeur, malgré le feu des batteries, et d'y couler pour obstruer le passage; c'est ainsi que le lieutenant Hobson avait « mis en bouteille » l'escadre espagnole à Santiago. On résolut d'élever au large un môle artificiel comme celui de Cherbourg, placé parallèlement à la côte, en avant de la passe; il briserait l'élan de la mer et contraindrait les navires forceurs à le contourner à gauche ou à droite, de manière à ralentir leur vitesse et à prêter plus longtemps le flanc au feu de la côte. En même temps, la jetée nord, qui avait à supporter l'effort principal des vents, serait prolongée de 200 mètres, ce qui étendrait d'autant sa zone de protection. On estimait à 14 millions le coût de cette série de travaux.

Le second avantage d'un point d'appui, ce doit en être la sûreté, soit en cas de bombardement, soit en cas de blocus. La profondeur du lac rendant peu dangereuse la première éventualité, le problème se réduisait à fournir à une escadre le moyen de sortir librement du chenal et de prendre ses positions de combat

pour forcer le blocus. Dans ce dessein, dès 1898, on avait décidé de grouper aux abords immédiats de la ville, les six batteries qu'on devait d'abord échelonner sur un espace de 15 kilomètres, de manière que leurs feux pussent battre concentriquement l'avant-port. Les études de 1899 conduisirent à porter leur nombre de six à onze. En même temps, la gorge de ces batteries et la ville elle-même seraient défendues par une série d'ouvrages dont le plus important, le Djebel-Kebir, formerait une sorte de réduit général. Enfin une défense maritime, dont la base serait placée à mi-chemin de l'arsenal et de Bizerte et qui comprendrait des lignes de torpilles fixes, des vaisseaux garde-côte et des torpilleurs, seconderait par son action le feu de la place. La dépense totale devait être de 20 millions pour le département de la guerre et de 2 millions pour celui de la marine. Il restait enfin, pour assurer les services de réparation et de ravitaillement, à tracer le plan de l'arsenal dont on s'était borné à fixer l'emplacement. On décida l'établissement d'une darse de 30 hectares, constituée par des jetées, pourvue de deux entrées, reliée au large par un canal dragué à 10 mètres; elle recevrait les navires, qui pourraient passer ensuite à deux grands bassins de radoub, auxquels un troisième dut s'ajouter plus tard. Sur la côte, en face de la darse, s'élèverait l'arsenal proprement dit, c'est-à-dire un ensemble de bâtiments comprenant des ateliers de réparation, des réservoirs d'eau douce, des magasins de charbon, de vivres ou de munitions. A côté, dans un enclos distinct, prendraient place tous les services auxiliaires : hôpital, caserne pour la garnison, usine électrique, bureaux, pavillon d'officiers, préfecture et majorité. On évaluait à 30 millions, qui portaient la dépense globale à 66 millions, les sommes nécessaires pour ces installations.

Si la conception d'un programme aussi vaste ne demandait qu'une étude attentive de la carte, l'exécution en exigeait beaucoup d'argent et de persévérance. Elle ne fut possible que grâce au patriotisme des Chambres, qui votèrent sans hésitation les crédits, et au dévouement de deux hommes, qui assurèrent à l'œuvre la continuité d'efforts nécessaire; tous deux sont morts maintenant, l'un en pleine tâche, l'autre il y a quelques mois; mais leurs collaborateurs ne prononcent leur nom qu'avec émotion et les Bizertins associent leur souvenir à la renaissance de la ville : c'étaient le contre-amiral Merleaux-Ponty et le général Marmier. Le premier, ancien aide-de-camp de l'amiral Gervais, venu en Tunisie en mars 1897 comme capitaine de vaisseau et commandant de la marine, fut l'un des premiers à comprendre et le premier à imposer l'idée que Bizerte devait devenir un des

plus formidables ports de guerre méditerranéens; il en convainquit d'abord son département au moyen de rapports admirables de lucidité et de logique; il eut l'art d'y intéresser les autres administrations, en leur montrant leur propre avantage dans les propositions mêmes qui semblaient exclusivement profitables à la marine; ce mélange de ténacité et d'adresse, ce talent de persuasion uni à cette autorité de caractère et de parole, cette diversité de qualités, si précieuse lorsqu'il s'agissait, non d'une œuvre ancienne à faire aboutir, mais d'une œuvre nouvelle à faire admettre, se marquaient dans la personne même de l'amiral : par ses larges favoris encadrant une face colorée, par sa forte carrure et ses robustes épaules un peu courbées, il évoquait d'abord l'image classique du loup de mer; s'il prenait la parole, la finesse du sourire, la malice des yeux, la vivacité de la physionomie et le charme de la conversation faisaient douter si Bizerte avait trouvé en lui son créateur ou son avocat. Le général Marmier, vigoureux officier du génie qui, après avoir montré au Soudan et à Madagascar sa souplesse d'aptitudes, vint, en 1899, prendre le commandement de la place, présentait le même contraste entre le premier aspect et la nature intime; chez lui, une élocution pénible, dont la lenteur semblait traduire une pensée embarrassée, un extérieur plus professoral que militaire, servaient mal une rare fécondité d'intelligence jointe à une extraordinaire puissance d'assimilation et de travail. Pénétré d'une foi profonde dans les destinées de Bizerte, il en dirigea les travaux avec une persévérance de volonté qui ne connaissait pas d'obstacles; il en plaida la cause auprès des pouvoirs publics, de l'opinion métropolitaine ou des administrations locales avec l'ardeur inlassable d'un apôtre, la compétence d'un spécialiste, et même les exagérations habiles du politique, qui sait qu'il faut crier fort pour se faire entendre, demander beaucoup pour obtenir peu, et que les revendications répétées finissent par devenir des titres. — Après les noms de ces deux fondateurs de Bizerte, il est équitable de citer celui d'un autre ouvrier de la première heure, le général Dolot. Arrivé avant eux, comme chef de bataillon du génie, il entreprit, dès 1890, les premières études de défense, eut la bonne fortune de poursuivre, après eux encore, l'exécution de ses projets et n'abandonna la tâche qui lui avait été confiée que lorsqu'il fut appelé, en 1904, au commandement militaire de Tunis. Avec eux, il fut l'âme de l'œuvre dont il faut maintenant suivre le développement.

Au début, au moment même de Fachoda, on avait paré au plus pressé, en renforçant la division d'occupation avec cinq bataillons et quatre batteries venus de France, quatre amenés d'Algérie,

deux formés sur place ; on entassa ces troupes dans des bâtiments publics, écoles ou palais beylicaux, puis dans des baraquements improvisés, et l'on commença les travaux définitifs.

De toutes les administrations intéressées, le génie militaire se mit le premier à la besogne et fut le premier prêt. La prévoyance qu'il avait eue de tracer précédemment les chemins d'accès aux forts projetés lui avait fait gagner près d'un an. Il obtint une avance équivalente en subordonnant la conduite des travaux à l'utilisation immédiate des forts à construire. Estimant qu'il fallait avant tout être prêt à une attaque, il aménagea d'abord des plates-formes et y plaça des canons, remettant à plus tard l'exécution de tous les travaux de protection et de fermeture des ouvrages. L'événement justifia la hardiesse de cette méthode; c'était en août 1898 qu'on avait remué les premières pelletées de terre; en mars 1899, l'armement était en place, les pièces prêtes à tirer, le danger d'une surprise écarté. Au cours des deux années suivantes, des légions de travailleurs couvrirent le flanc des collines et assurèrent l'achèvement de toutes les batteries prévues au programme. Comme elles sont actuellement munies de canons de 240, qui passent pour sans rivaux en Europe; comme aucun modèle vieilli n'affaiblit, ainsi qu'il arrive trop souvent, l'homogénéité et la valeur de leur armement; comme, enfin, les méthodes de tir ont accompli des progrès qui les rapprochent de la perfection, les artilleurs peuvent soutenir avec quelque raison qu'aucun cuirassé ne pourrait s'approcher de l'avant-port sans voir sa cuirasse percée par leurs obus et ses principaux organes mis hors de service. Le logement de la garnison fut assuré avec le même esprit pratique que la construction des ouvrages. Tandis qu'on travaillait à loisir aux casernes monumentales qui devaient succéder aux premiers baraquements, on assurait de suite aux malades l'indispensable abri qu'ils ne pouvaient attendre : un hôpital militaire, en fer et ciment armé, fut élevé avec une rapidité qui tenait du prodige. Le 23 mars 1899, on commençait les travaux; le 1er juin, on terminait le premier pavillon; et, le 1er août, on occupait les bâtiments. Sur tous les points, le génie s'était montré à la hauteur de son rôle.

Les travaux hydrauliques, plus variés, plus nouveaux, et plus difficiles à corriger en cas d'erreur, comportèrent plus de lenteur et de tâtonnements. L'exécution en fut confiée au service des Travaux publics de la Régence dirigé par un ingénieur du plus haut mérite, M. Pavillier. Pour élargir et approfondir le canal, ainsi que l'avant-port, il suffit de remettre en activité les bateaux dragueurs qui avaient déjà donné de bons résultats. La construction d'un môle au

large était plus délicate au milieu de fonds qui dépassaient 10 mètres. On employa pour y parvenir un procédé qui avait été déjà éprouvé au port de Bruges. Sur un lit de rochers haut de 8 mètres, on plaça bout à bout une série de caissons métalliques ayant 5 à 6000 tonnes de poids et 20 à 30 mètres de longueur; ils étaient amenés flottants et à moitié pleins de béton au-dessus de leur emplacement définitif; il suffisait de compléter leur chargement pour les voir s'enfoncer perpendiculairement dans l'eau et couronner ainsi l'enrochement. Si élégant que parût le procédé, il était d'une application délicate, car la pose de ces blocs gigantesques nécessitait un calme complet de la mer et une absolue précision de mouvements. Aussi, le dernier ne fut-il mis en place qu'en septembre 1903. Le môle eut alors une longueur de 610 mètres et fut séparé des jetées par deux passes, l'une au nord, de 320 mètres, l'autre au sud, de 680.

En arrière du port, l'augmentation de la garnison donnait à la ville proprement dite un développement que traduisait le chiffre croissant des habitants et l'entassement des édifices; plus en arrière encore, une petite cité militaire se créait à la Baie-Sans-Nom, siège de la défense mobile, première étape vers la route de l'Arsenal; deux cuirassés garde-côte, un aviso, un contre-torpilleur d'escadre et 14 torpilleurs y venaient successivement prendre leur point d'attache. Mais c'était au fond du lac que se déployait surtout, pendant cette période, l'activité créatrice de la marine; les sommes dépensées qui avaient été de 1 434 000 francs en 1897 et de 1 840 000 en 1898, atteignirent 2 546 000 en 1899, 4 074 000 en 1900, 6 millions en 1901 et en 1902, 7 750 000 en 1903; au total, 33 millions au 1er janvier 1905; les travaux accomplis, tout en ayant pour objet de créer un arsenal, eurent pour conséquence indirecte la fondation d'une ville neuve. Le désintéressement patriotique d'un propriétaire français, M. Décoré, et la rapidité avec laquelle furent prévenues les manœuvres de la spéculation permirent d'acheter à un prix insignifiant les terrains nécessaires; une armée d'ouvriers, se mettant aussitôt au travail, fit sortir de terre les murs de l'enceinte, des magasins ou des ateliers; la besogne la plus délicate était le creusement des bassins de radoub, colossales auges de pierre longues de 200 mètres, larges de 29, profondes de 10, dont il fallait extraire 250 000 mètres cubes de terre, où il fallait mettre 80 000 mètres cubes de maçonnerie formant des murs de 5 mètres d'épaisseur; on devine au prix de quelles difficultés et avec quels risques d'éboulement. Le premier et le second bassin de radoub ne furent terminés qu'en novembre 1904; un troisième, plus petit, est maintenant en cons-

truction. Une œuvre aussi considérable attirait à Sidi-Abdallah des ingénieurs et des ouvriers qu'il fallait loger; à cet effet, une ville fut créée, que l'achat de terrains au même propriétaire permit de tracer sur un plan régulier, dont les habitants atteignirent, en deux ans, le chiffre de 5000, et qu'un acte de tardive reconnaissance nationale fit baptiser Ferryville.

Quelque long que dût être l'aménagement complet de Sidi-Abdallah, Bizerte était, dès le début de 1902, munie d'organes de défense suffisants pour qu'on jugeât utile d'en éprouver l'efficacité. A cet effet, les escadres du Nord et de la Méditerranée, réunies sous le commandement de l'amiral Gervais qui paraissait pour la dernière fois à leur tête, durent terminer par un simulacre d'attaque les manœuvres qu'elles effectuaient sur les côtes d'Afrique. Pour que cette démonstration eût toute sa valeur d'enseignement, en conservant l'apparence d'une surprise, on décida d'en fixer la date approximative au 22 juillet, mais d'en laisser l'heure indéterminée. Le gouverneur de Bizerte et son état-major vinrent l'attendre vers trois heures du matin au vieux fort d'Espagne, où les rejoignit le Résident général, venu de Tunis pour la circonstance.

Au matin, les deux escadres réunies commencèrent le feu et les batteries de terre leur répondirent, allumant au sommet des coteaux des éclairs qui se propagèrent sur tout le front. Quand l'engagement battit son plein, quand le tonnerre des forts et les détonations plus lointaines de la flotte se furent fondues en un seul grondement, il y eut une minute solennelle dont tous les assistants ressentirent l'émotion et emportèrent le souvenir; ils éprouvaient, les uns, la joie patriotique de voir surgir une force nouvelle, les autres le légitime orgueil d'avoir été choisis pour les obscurs ouvriers d'une grande œuvre. L'escadre s'éloigna et Bizerte reprit son aspect de cité laborieuse; mais à la voix du canon, elle avait révélé son existence à la France, sa force à l'armée, son importance nationale à la Tunisie. — Un spectacle de deuil devait suivre de près cette vision d'apothéose; dans la matinée du 2 septembre, à la Baie-Sans-Nom, le canon résonnait encore pour saluer une dernière fois un pavillon qui descendait lentement du grand mât du cuirassé la *Tempête*, tandis que les troupes de la garnison présentaient les armes; trois jours auparavant, l'amiral Merleaux-Ponty était mort, en congé, à Paris, succombant aux fièvres qu'il avait contractées dans les pays chauds et qu'avaient aggravées peut-être un surcroît de travail.

L'ironie du sort frappait donc le meilleur ouvrier de l'œuvre accomplie, deux mois après les manœuvres navales qui en étaient

la consécration militaire, huit mois avant la visite du chef de l'Etat, qui en devait être la consécration politique. Ce fut en effet par Bizerte que le Président de la République (29 avril 1903) termina la tournée triomphale qu'il accomplit en Algérie et dans la Régence; après avoir admiré l'organisation de la défense, il manifesta, à plusieurs reprises, le sentiment de surprise patriotique qu'il éprouvait à découvrir « la sentinelle avancée qui de la côte de la Tunisie, veille invincible à la sécurité de nos possessions d'Afrique et à la liberté de nos mouvements dans tout le bassin de la Méditerranée ». La période de création était désormais terminée à Bizerte.

*
* *

Les résultats obtenus répondent-ils aux efforts tentés? Une visite à Bizerte permet seule de s'en rendre compte, et rend sensible aux yeux ce que les chiffres ont enseigné à l'esprit. — Du paquebot qui vient de France, la côte d'Afrique apparaît d'abord comme une muraille continue, dont l'aspect monotone, mystérieux et austère évoque l'*Africa portentosa* des anciens. Peu à peu, et à mesure que la distance diminue, l'œil distingue, dans cette masse sombre une trouée lumineuse qui marque l'emplacement de la ville, à la surface des flots un ruban de pierre qui représente le môle, et au delà deux énormes lanternes terminant et surmontant deux jetées convergentes : c'est l'avant-port d'où l'on embrasse un vaste panorama. A droite, les hauteurs étagées et verdoyantes du Kébir dominent le quartier arabe, dont les blancheurs éblouissantes et le dessin irrégulier contrastent avec les formes géométriques et les tons plus discrets de ville française, tandis qu'à la gauche s'étendent de riantes campagnes parsemées de villas; au centre s'ouvre un chenal dont les berges parallèles semblent se perdre à l'horizon, que barre la masse lointaine d'une montagne. Le bateau s'y engage et après avoir longé, pendant 500 mètres, une série de docks et de magasins, s'arrête à droite devant un quai d'où l'on gagne en quelques minutes le centre de la ville.

Celle-ci doit aux circonstances mêmes de sa construction un caractère composite, où se retrouvent les types les plus divers. Elle rappelle à la fois les cités américaines par son air d'improvisation, par la fraîcheur banale de ses maisons et la régularité correcte de ses alignements, les places fortes de l'Est par son appareil militaire et ses rues pleines d'uniformes, les faubourgs d'un grand centre européen par son aspect de chantier en

travail et l'éparpillement de ses habitations. Tracée sur un plan admirablement régulier, construite aux hasards de la vente et de la spéculation, elle est à la fois uniforme jusqu'à la monotonie dans ses grandes lignes, disparate jusqu'à l'incohérence dans le détail. Elle a la forme d'un damier rectangulaire, mais certains lots restent à l'état de terrains vagues, tandis que des maisons à trois étages couvrent les autres. Le square central semble résumer et symboliser cette irrégularité géométrique. Deux côtés en sont occupés, l'un par un monumental hôtel à arcades, l'autre par une église flanquée d'élégants édifices; sur les deux autres faces, une mare où nagent des canards occupe l'emplacement de la future municipalité et un monticule herbeux doit se transformer en hôtel du gouvernement militaire. Dans toutes les directions, les flèches des échafaudages jalonnent des rues nouvelles. Enfin, l'élévation du prix des terrains ayant donné à la ville une étendue disproportionnée avec sa population, il n'est pas rare de voir, dans les quartiers excentriques, la même opposition entre les landes sauvages, qui semblent un prolongement de la campagne, et de grands édifices conformes au type adopté dans les grandes agglomérations urbaines. Cette alternance des terrains vagues et des propriétés bâties donne à Bizerte, à défaut de caractère artistique, le pittoresque du désordre, qu'on ne retrouvera plus, après son achèvement, que dans le quartier arabe, groupé autour du vieux port. Ici, l'entassement des cubes de pierres blanchis à la chaux, l'enchevêtrement des ruelles étroites, les violents effets de lumière et d'ombre, le reflet des tours décrépites et des voiles triangulaires dans les eaux stagnantes, représentent, à deux pas de la cité moderne, l'immobilité et la langueur du vieil Orient; nulle part en Tunisie ce contraste n'est aussi frappant. — Il s'accuse plus fortement encore si l'on visite le quartier des casernes. Bizerte est une des rares villes d'Europe où ce mot désigne autre chose que d'énormes cubes de maçonnerie sans style et sans relief. L'ardeur du climat, en les faisant entourer de galeries extérieures propres à préserver les murs contre le soleil, a favorisé l'initiative militaire qui s'est plu à varier les formes de ce revêtement. Les casernes du génie, de l'artillerie, des zouaves et des tirailleurs, étagées entre le chenal et le sommet d'une colline, présentent chacune une physionomie spéciale; la dernière, placée au point culminant, les domine et les surpasse toutes par la hardiesse de ses lignes, l'aspect à la fois monumental et confortable de sa masse, enfin le caractère artistique des arcs arabes dont l'élégance croît d'étage en étage jusqu'à la fine colonnade qui supporte la corniche.

De ce point, l'accès est facile jusqu'au fort du Kébir, d'où l'on dominera l'ensemble de la défense. Après avoir franchi le mur d'enceinte qui met la ville naissante à l'abri d'une incursion, la route traverse de frais vallons qui donneraient, par l'abondance de leurs eaux et de leur végétation, l'illusion de la nature française si l'on n'était rappelé à la réalité par la rencontre de tirailleurs dont les vestes bleues tranchent sur le vert grisâtre des oliviers, par la vue des baraquements blottis dans les endroits abrités, par de trop rares échappées sur la mer. Bientôt, la raideur des pentes et la dénudation du sol annoncent le terme de l'excursion. Les fatigues en sont vite oubliées à la vue du magnifique panorama que l'on découvre : au nord et à l'est, l'infini de la mer; au sud-est, la ville et le port se détachant comme sur un plan-relief; au sud, enfin, les deux grands vides que forment, au milieu des collines sombres, le lac de Bizerte et le Garaat Achkel. Vers l'ouest, un caprice de la nature a aménagé une sorte de conque ovale d'une admirable régularité, dont les pentes rougeâtres et les rebords nets offrent, à défaut d'un spectacle attrayant à l'œil, d'admirables cibles pour le tir. Si l'on prend, pour regagner la ville, la route de la Corniche, nouvellement ouverte par le génie militaire, on laisse, à gauche, la batterie du Nador, dernier ouvrage de la défense, pittoresquement juché sur un piton isolé, et l'on défile ensuite au-dessous de celles du Saint-Jean, d'Aïn-Roumi, d'El-Euch, du Koudiat, dont les canons couronnent la crête qui suit la courbe régulière de la côte.

Un voyage à Bizerte a pour complément nécessaire une visite à l'arsenal. Pour s'y rendre, la voie de mer est plus longue, mais plus instructive que le chemin de fer de Tunis, parce qu'elle permet de mieux saisir l'ensemble de la situation. A quelques mètres du quai, où l'on se rembarque, le chenal artificiel aboutit à l'émissaire naturel qu'avaient creusé les eaux. Pendant 5 kilomètres, l'œil, fatigué des formes rectilignes et des tons grisâtres qu'il rencontrait dans le chenal, se repose sur des rives flexibles et verdoyantes dont le parallélisme et les sinuosités rappellent vaguement le Bosphore; celle de gauche, plus dénudée, présente un aspect plus austère; celle de droite, couverte d'oliviers et de jardins, dominée de plus près par les hauteurs, est découpée en baies qui forment autant de ports naturels. C'est d'abord celle de la Sebra qui entaille profondément le rivage et pourra peut-être devenir un port de commerce; la seconde, plus petite, porte le nom de baie Merleaux-Ponty, depuis la mort du chef qui y avait placé les installations de la défense mobile. L'approche en est signalée par l'hôtel de l'Amirauté qui dresse, à l'extrémité d'un

promontoire aménâgé en parc anglais, la silhouette élégante de ses miradors et fait autant d'honneur aux ingénieurs chargés de sa construction, que la caserne des tirailleurs au génie militaire. Derrière le promontoire, la rade abrite les bâtiments de la défense mobile; 1 cuirassé garde-côte aux formes massives, 3 canonnières cuirassées, 2 contre-torpilleurs et 14 torpilleurs; au fond, un mur d'enceinte enclôt une série de bâtiments blancs : casernes, magasins-ateliers, parc à charbon et bureaux.

Le canal s'élargit sensiblement après qu'on a dépassé ce premier échelon de la défense: avant qu'il se termine, il semble obstrué par deux grillages qui partent des rives, supportant une galerie élevée à un mètre des flots. Ce sont les installations des pêcheries dont la compagnie du port a le privilège; après être rentrés dans le lac, les poissons en sortent à des époques et à des heures fixes et viennent se prendre dans les chambres ménagées le long de ce barrage: on en capture ainsi plus de 300 000 kilos par an; les grillages atteignent 1400 mètres de longueur et laissent entre leurs extrémités un espace libre de 50 mètres muni d'un filet mobile pour le passage des navires de guerre. Le bateau ralentit sa marche pour ne pas le manquer et quelques centaines de mètres plus loin, après qu'il a contourné un dernier promontoire qui barre l'horizon à gauche, l'étendue infinie du lac se présente brusquement au regard. Au sortir du défilé qu'on a traversé, on éprouve comme une sensation d'éblouissement à l'aspect de cette immense coupe de lumière bleue, dont rien ne vient ternir l'azur, troubler la transparence et altérer la régularité. Jusqu'aux rives opposées, qu'indique à peine un trait jaunâtre, l'eau s'étend sans un nuage et sans une ride comme une pièce de soie tendue et lustrée; c'est un monde nouveau qui semble s'ouvrir. Au milieu du lac, il se dégage de tout le paysage une si exquise impression de douceur qu'il faut un effort d'imagination pour se représenter l'azur du ciel terni par la fumée des bateaux de guerre ou le silence de l'air ébranlé par les détonations. La vue des bouées qui marquent l'entrée de l'arsenal et des jetées qui en limitent la darse interrompt bientôt cette vision de rêve. De grands bâtiments blancs, aux toits aplatis, des bureaux, de hautes cheminées et des magasins, évoquent d'ailleurs l'idée d'une usine plutôt que d'un établissement militaire. Le plan en est simple : un rectangle divisé, parallèlement au petit côté, en secteurs affectés aux différents services (défenses sous-marines, subsistances et manutentions, approvisionnements, parc à charbon, artillerie, ateliers de réparations, forges et fonderies) et traversé, parallèlement au grand côté, par une route centrale qui

sépare dans chaque service les bureaux des ateliers. Ces immenses espaces vides donneraient une impression d'abandon si l'on ne savait que les emplacements ont été calculés au double de leur utilisation immédiate pour qu'on pût, à un moment donné, agrandir l'arsenal sans en troubler l'économie intérieure. Ce qui le distingue d'ailleurs de tous les établissements similaires, c'est que ses créateurs, n'ayant pas à compter avec l'espace, ont pu dès le début concevoir et suivre un plan idéal dont l'exécution était rendue impossible ailleurs par la rareté du terrain et la difficulté d'accroissements successifs. A l'extrémité de l'enceinte, deux bassins de radoub maintenant terminés et un troisième plus petit en construction, sont séparés par un mur d'une seconde enceinte, qui enclôt une véritable cité militaire où l'on a réuni, avec la Préfecture et la Majorité, deux casernes dans le style de celles de Bizerte, et un hôpital admirablement installé. Si l'on franchit enfin le mur d'enceinte on trouve la campagne, le *bled*, qui recommence, aussi dénudé et aussi jaunâtre que dans les régions les plus reculées. Cette absence de transition entre les bâtiments officiels et le désert aurait de quoi surprendre si l'on ne se rappelait que tous les logements particuliers ou établissements de commerce dont la présence d'un arsenal entraîne d'ordinaire la construction ont été concentrés à 500 mètres dans une ville spéciale, Ferryville, qui mérite aussi une visite. Tout y sent l'improvisation, tout y est grandiose et inachevé. Une artère centrale, rectiligne, large de 20 mètres, et bordant une place immense, semble avoir été coupée à ses extrémités par un cyclone qui aurait tout rasé sur son passage; à droite et à gauche des rues latérales s'ouvrent sur l'immensité de la campagne; plus loin, des maisons à portiques, isolées dans un champ, amorcent l'avenue monumentale qui conduira à la gare. Derrière la ville, une route, doublée d'une voie ferrée, traverse des champs d'asphodèles pour rejoindre la ligne de Tunis à Bizerte à la petite station de l'Oued-Tindja. On s'arrache avec peine au charme de ce paysage, pour reprendre le train de Bizerte; la ligne, longeant la rive du lac qu'on a traversé, passe derrière les bâtiments de la défense mobile, dont se révèle ainsi un nouvel aspect. Bientôt on aperçoit la silhouette des casernes à l'horizon, une brèche dans la blancheur du mur d'enceinte; le train s'arrête dans une gare improvisée, située en face et à quelques pas de l'embarcadère où le touriste reprend le bateau de France.

*
* *

Quelle que soit la séduction de ces paysages, il serait aventureux de juger Bizerte d'après les visions que l'on en rapporte : la splendeur du cadre ferait trop aisément oublier les faiblesses de l'œuvre. Si l'on vient pour écouter autant que pour voir, si l'on y cherche les confidences qui instruisent avec la même ardeur que les spectacles qui plaisent, on constatera que Bizerte traverse une crise ou au moins une période de malaise dont on connaîtra bien vite les causes en interrogeant tous ceux qui, à des titres divers, en souffrent et s'en plaignent : marins, militaires ou habitants.

Les marins réclament l'achèvement rapide du programme primitif et la création d'un système de défense pour l'arsenal. Si la guerre éclatait demain, une flotte amie pénétrerait difficilement la nuit dans le lac, faute d'éclairage, réparerait incomplètement ses avaries à l'arsenal, faute d'ateliers, et ne pourrait se réapprovisionner plusieurs fois, faute de charbon; il est urgent de placer dans le port et le goulet les appareils d'éclairage qu'ils doivent recevoir et d'envoyer à Sidi-Abdallah les machines de précision et les ouvriers spéciaux qui permettront aux navires détériorés de reprendre la mer. Quant au charbon, les approvisionnements, qui se chiffraient précédemment par 17 000 tonnes, ont été fortement augmentés au cours de 1904; il est à souhaiter qu'ils montent bientôt au chiffre de 100 000 tonnes, qui a été dépassé à Toulon; à celui de 150 000, que les Anglais ont atteint à Gibraltar, et qu'on estimera nécessaire, si l'on réfléchit qu'un cuirassé brûle une moyenne de 300 tonnes en vingt-quatre heures. Comme, d'ailleurs, le charbon conservé en magasin perd rapidement ses vertus caloriques sous le brûlant soleil d'Afrique, la véritable solution du problème n'est pas dans l'accumulation de stocks énormes et coûteux, mais dans le développement d'un commerce assez intense pour que les besoins de la navigation nécessitent, comme à Malte, l'apport et l'échange continuel d'énormes quantités de combustible. Ce sont là, d'ailleurs, des progrès que réalisera la force des choses et qu'il faut chercher seulement à précipiter.

Avec cette question de temps, les marins voudraient voir résoudre une question de principe : la défense de l'arsenal, dont les ouvrages construits n'interdisent l'accès que par mer, mais qui n'est protégé contre une attaque venant de la terre que par l'obstacle illusoire d'un mur de clôture. Un corps de débarquement qui aurait trompé la surveillance exercée sur les côtes et

refoulé les troupes de la division pourrait donc le prendre à revers par une attaque de vive force ou le détruire par un bombardement : avec quelles conséquences désastreuses pour la flotte, quelles pertes matérielles pour la marine et quel effet moral snr l'opinion publique, il est aisé de se le figurer. N'est-ce pas une nécessité impérieuse que de parer à ce danger, en entourant l'arsenal d'une ceinture de forts permanents? L'établissement en a été souvent proposé et toujours ajourné, en considération des sommes qu'il faudrait dépenser pour les construire ou des troupes qu'il faudrait immobiliser pour les défendre. Réduits à l'essentiel, les ouvrages nécessaires coûteraient encore quelques millions : total minime si on le compare, soit aux sacrifices beaucoup plus considérables qui ont été consentis jusqu'ici, soit aux conséquences désastreuses qu'entraînerait la destruction de l'arsenal; les installations qui le remplissent représentent plus de 30 millions; il en est de même de chacun des deux cuirassés qui, en temps de guerre, pourraient prendre place dans ses deux bassins de radoub. Risquer la perte d'une centaine de millions pour épargner une somme bien inférieure, et après qu'on a dépensé sans compter, est-ce de l'économie bien entendue ou de l'imprévoyance? On objecte également que de nouveaux ouvrages détachés exigeraient une garnison permanente qui affaiblirait d'autant les effectifs de la division d'occupation et qu'il vaut mieux garder toutes les forces disponibles pour protéger la forteresse au moyen de colonnes mobiles exécutant de savantes manœuvres. Mais ces troupes de couverture devront être très nombreuses, puisqu'on arrête plus difficilement un ennemi en rase campagne qu'avec l'appui d'ouvrages permanents. En réalité, l'arsenal doit être défendu pour les mêmes raisons et de la même façon que toutes les places fortes construites en France ou aux colonies, et tant qu'on n'y aura pas pourvu, l'œuvre accomplie ne pourra être considérée comme définitive.

On constate les mêmes besoins si l'on considère, non plus la situation maritime, mais l'état militaire de la place. Les exigences du service des forts et la nécessité d'être toujours prêt y ont fait concentrer une très notable fraction des troupes de la division d'occupation. C'est pour l'instant une utile mesure, mais qui peut devenir nuisible si elle n'est complétée. Ce déplacement de forces, tout en mettant Bizerte à l'abri d'une surprise, présente l'inconvénient de dégarnir le reste de la Tunisie et d'abandonner aux calamités d'une invasion ou aux horreurs d'un soulèvement, soit les 60 000 Européens agglomérés dans la capitale, soit les nombreux colons disséminés dans les campagnes. Pour les raisons

géographiques qui ont été exposées, Bizerte est loin d'occuper une de ces positions centrales qui commandent et tiennent tout un pays; on pourrait s'y rendre inexpugnable sans exercer d'action en dehors du rayon des forts. En fait, la division d'occupation de Tunisie et la garnison de Bizerte ont à remplir chacune leur mission : l'une, la protection de nos nationaux dans la Régence; l'autre, la conservation d'un point d'appui à notre flotte; il est naturel qu'elles forment deux organismes distincts et indépendants. Si l'une est trop faible pour prêter à l'autre ses éléments constitutifs, qu'on les demande à la Métropole; celle-ci peut y trouver son intérêt, puisqu'elle entretient sur son territoire huit régiments d'infanterie coloniale destinés à la relève de garnisons lointaines, et pour lesquels la transition est trop brusque entre la douceur du climat natal et les ardeurs des tropiques; si on en envoyait un ou deux à Bizerte, on ménagerait pour eux un premier degré d'acclimatement aux climats chauds et l'on consoliderait en même temps notre domination dans la Méditerranée.

Le problème économique apparaît à Bizerte de nature plus complexe et de solution plus délicate que le problème militaire. Les données en sont simples pourtant. La ville souffre, depuis trois ans, d'une crise persistante parce qu'elle n'a pas d'existence économique indépendante des travaux qui y ont été exécutés pour la guerre et la marine; elle s'est développée lorsqu'ils ont commencé, appauvrie lorsqu'ils se sont ralentis, et elle menace de dépérir maintenant qu'ils sont terminés. De quelle façon lui assurer, avec des moyens d'existence propres, des éléments de richesse constants? On en voit trois principaux : l'établissement d'un port charbonnier, d'un port de commerce et d'un port franc.

L'intérêt militaire se rencontre avec l'intérêt commercial pour faire souhaiter que Bizerte devienne un port à charbon. Comme la marine de guerre ne peut entasser et conserver tout le combustible dont elle a besoin, elle désire naturellement en trouver dans les disponibilités qu'apportent et qu'entretiennent les navires de commerce venus pour remporter, en échange, d'autres marchandises. A Malte, ce mouvement d'échanges s'est chiffré, dans les dix dernières années, par une moyenne annuelle de 500 000 tonnes. Mais, pour qu'il soit possible, il va de soi que les navires charbonniers doivent pouvoir trouver sur place un fret de retour. A Malte, qui est une île aride, ils vont le chercher sous forme de blé jusque sur les rives de la mer Noire. A Bizerte, qui possède un riche hinterland, ils doivent le trouver dans les productions naturelles du pays, et le problème revient à amener

celles-ci jusqu'au port. Deux vaines tentatives ont été faites dans ce sens. D'importants gisements de phosphates ayant été découverts à la Kalaa-es-Senam, au sud de la Medjerdah et à proximité de la frontière algérienne, il avait été question, dès 1898, de les évacuer sur Bizerte au moyen d'une voie ferrée qui, empruntant la vallée de l'oued Mellègue et traversant ensuite la Kroumirie, devait présenter en plus l'avantage de rendre plus courtes et plus sûres les communications militaires avec l'Algérie. L'intérêt supérieur de la colonisation fit, en 1902, abandonner cette séduisante combinaison et adopter un autre tracé qui, aboutissant à Tunis, présentait l'avantage de mettre en valeur les admirables vallées du centre tunisien. L'occasion perdue parut se présenter l'année suivante, quand on chercha un débouché aux énormes gisements de minerais de fer découverts au djebel Ouenza, dans la haute vallée de l'oued Mellègue, à quelques kilomètres derrière la Kalaa-es-Senam, et dont on évaluait le rendement annuel à 600 000 tonnes; on étudia une ligne d'évacuation dont le tracé était à peu près le même que celui de la ligne phosphatière, et les avantages identiques. On n'oubliait qu'une chose, c'est que le djebel Ouenza se trouvait sur le territoire de la province de Constantine; le patriotisme local algérien, un peu exclusif dans ses sentiments, fit substituer au tracé Ouenza-Bizerte, une ligne Ouenza-Bône, plus courte peut-être (194 kilomètres au lieu de 205), mais qui présentait, des hauteurs maximum de 872 mètres au lieu de 290, des pentes de 25 millimètres au lieu de 12, le profil d'une montagne russe au lieu de déclivités insensibles, et dont l'unique avantage était de ne pas sortir du territoire algérien. Comme les phosphates, les minerais échappaient à Bizerte.

Que lui reste-t-il donc? La loi française du 30 avril 1902, qui a complété le réseau ferré de la Régence, la dédommageait par une ligne à construire parallèlement à la côte et qui lui amènerait le produit des mines de fer découvertes dans les Nefzas, à 80 kilomètres vers l'ouest. C'est une bien faible compensation aux occasions perdues, puisque le trafic prévu n'est pas supérieur à 60 000 tonnes; au moins faut-il en tirer tout le parti possible en commençant la ligne dès que les disponibilités budgétaires le permettront, et en la prolongeant jusqu'à sa rencontre avec la Medjerdah, au delà même, jusqu'aux minerais de Nebeur, de manière qu'au lieu de se terminer en impasse, elle facilite le transit avec l'Algérie et qu'à l'occasion même elle permette d'en faire venir plus rapidement des renforts que par les voies actuelles.

Quand Bizerte aura un fret de retour pour les charbons, un

grand pas sera fait dans la voie de sa rénovation économique, l'ambition de ses habitants va plus loin et voudrait la transformer en port de commerce international. Ce projet, qui paraîtrait réalisable si l'on ne considère que les avantages géographiques de la ville, a soulevé pourtant de graves objections de principe; d'abord l'impossibilité de concilier dans le même port les besoins de la défense, qui exigent certaines difficultés d'approche et une sévère police maritime, avec ceux du trafic, qui nécessitent de grandes facilités d'accès et de circulation; puis les expériences malheureuses tentées à Brest et à Cherbourg et le danger de les renouveler à Bizerte, où le chenal pourrait être facilement obstrué par l'échouement volontaire d'un bateau d'une puissance ennemie. — Il est facile de répondre qu'à Brest et à Cherbourg l'espace était trop étroitement mesuré pour que les magasins pussent s'y développer à côté des arsenaux et les navires marchands y trouver la liberté de mouvements nécessaire. A Bizerte, au contraire, l'immense étendue disponible permet, non de superposer, mais de juxtaposer un port de guerre à un port de commerce et d'en séparer, au lieu d'en enchevêtrer, les sphères d'action et les attributions; on trouvera facilement à cet effet des emplacements favorables, soit dans le lac à Menzel-Abd-er-Rahman, à 10 kilomètres de l'arsenal, soit dans le chenal à la baie de la Sebra qui forme, à côté du siège de la défense mobile, un territoire maritime nettement délimité; si l'on veut enfin que le port de commerce n'ait pas à partager avec la marine de guerre l'usage du canal, rien n'empêche ou bien de le créer de toutes pièces, à l'aide d'une jetée artificielle sur la mer, à côté de l'avant-port; ou bien d'unir le lac au large par un nouveau canal parallèle au premier. Qu'on adopte l'une ou l'autre de ces combinaisons, on voit qu'elles se présentent en assez grand nombre pour que le problème ne soit pas insoluble. — En réalité, la seule objection sérieuse au projet que caressent les Bizertins serait le danger de disperser l'activité de la navigation entre les ports qui ont été aménagés à grands frais sur les côtes de la Régence, à Tunis, à Sousse et à Sfax.

A la question du port de commerce s'en rattache une autre qui présente avec la première certains éléments communs : celle du port franc. On l'a trop bruyamment discutée en France dans ces derniers temps pour qu'elle ne fût pas soulevée dans une ville qui recherche tous les moyens de s'enrichir et de se développer. Bien qu'elle soit une des plus complexes et des plus mal connues de la science économique, il n'est pas inutile d'en appliquer à Bizerte les principales données telles que les ont dégagées les

travaux les plus récents et les plus autorisés [1]. Un port franc, c'est-à-dire un espace qu'on laisse libre entre la mer et les lignes de douanes, remplit une double fonction commerciale et industrielle. Au point de vue commercial, c'est un entrepôt où les marchandises les plus diverses viennent être échangées sans avoir à subir les taxes et les formalités douanières. Au point de vue industriel, c'est un laboratoire où les produits du pays subissent, pour être ensuite exportés, une transformation moins coûteuse qu'à l'intérieur, puisqu'elle s'opère au moyen de matières premières introduites sans payer de droits. Pour remplir sa fonction commerciale un port franc, ou plus exactement une zone franche, doit réaliser une condition primordiale : c'est d'être placé sur le passage des grandes routes du trafic international. La question se pose à peine pour Bizerte, dont on connait les avantages géographiques, et elle a été résolue affirmativement par l'exemple de Malte, où prospère un port franc placé dans une situation presque identique.

Pour remplir sa fonction industrielle, qui devient plus importante à mesure que les grands *emporia* du moyen âge tendent à disparaître, une zone franche doit avoir derrière elle un hinterland dont les produits se prêtent à des manipulations utiles et des voies de communication dont le développement permette un trafic actif; elle doit occuper elle-même un espace assez étendu pour que d'importantes fabriques y trouvent place, assez isolé pour que la douane en puisse surveiller facilement les abords. Tous ces avantages, que Malte n'a jamais possédés et ne possédera pas, Bizerte les réunit. La Tunisie lui enverra par les deux voies ferrées qui se joindront sous ses murs et qu'il sera facile de doubler, ses céréales, ses vins, ses huiles et ses minerais, c'est-à-dire des produits susceptibles de transformation; les emplacements ne manquent pas pour une zone franche, et la nature semble en avoir elle-même désigné le plus favorable de tous en dessinant, entre le village de Menzel-Abd-er-Rahman et le canal, une presqu'île effilée longue de 3 kilomètres, large à sa base de 1500 mètres, dont le développement côtier se prêterait à l'établissement de quais, la surface à l'installation d'usines, et l'isthme à la construction d'un mur de clôture. Malgré cet ensemble de conditions favorables, tous les projets de zone franche à Bizerte ont rencontré, aussitôt formulés, la même objection de principe que les projets de création d'un port de commerce : l'impossibilité d'attirer le trafic international dans un entrepôt que le voisinage immédiat d'une place forte exposerait, en cas de

[1] Paul Masson, *Ports francs et zones franches.*

guerre, au blocus, à la destruction et au pillage. Sans doute, il serait souhaitable d'internationaliser les zones franches de manière à les soustraire aux vicissitudes des luttes maritimes ; mais il faudrait pour cela les placer sur une île sans propriétaire, gardée par des gendarmes sans uniforme. Puisque c'est là un idéal irréalisable, mieux vaut les voir encore à l'abri de toute atteinte comme à Bizerte, qu'à la merci d'une violation de territoire. Supposons d'ailleurs que le port franc de Tunisie soit placé, ainsi qu'on l'a proposé, non plus à Bizerte, mais à la Goulette ou à Porto-Farina. N'est-il pas à craindre que la flotte ennemie ne cède, en cas de guerre, à la tentation d'y aller chercher des approvisionnements pour un siège? ou au moins, si elle recule devant cet acte de piraterie internationale, n'aura-t-elle pas le droit et le devoir d'exercer sur tous les navires de commerce une police maritime destinée à leur interdire la contrebande de guerre et assez rigoureuse pour devenir vexatoire. La zone neutre sera dans ce cas aussi abandonnée qu'elle l'aurait été à Bizerte et elle courra de plus le risque d'une spoliation. — L'exemple de Malte et de Gibraltar vient enfin montrer encore une fois que cette objection n'a guère qu'un caractère théorique.

Port charbonnier, — port de commerce, — port franc, telles sont les formes sous lesquelles les Bizertins conçoivent l'activité future de leur port et les étapes successives qu'ils assignent à son développement économique. Il fallait pour réaliser leurs ambitions trancher une question préjudicielle dont la solution apparaissait chaque jour comme plus urgente. La convention signée en 1890 réglait jusqu'au mois dernier, et pour soixante années encore, la condition économique et légale du port de Bizerte; l'Etat tunisien en avait accordé la création et l'exploitation à une société privée, au prix de concessions que rendaient nécessaires alors l'incertitude de l'entreprise et l'étendue des risques à courir, mais qui ne semblaient plus répondre aux changements apportés par les années. La Compagnie ayant un but, qui est de maintenir son privilège, et la ville ayant un avenir, qui est de provoquer la concurrence, cette opposition d'intérêts entraînait, à propos de questions de tarifs, de terrains ou de voirie, de continuelles difficultés et constituait un obstacle pour le développement futur du port. Un des premiers actes du nouveau bey Sidi Nasr a été de signer un décret rachetant le privilège concédé et donnant à la Marine toutes les facilités nécessaires.

Quelles que soient, sur ce point comme sur d'autres, les incertitudes et les promesses de l'avenir, les résultats obtenus à Bizerte sont assez considérables déjà pour qu'il paraisse possible d'en apprécier la valeur et légitime d'en tirer un juste sujet d'orgueil. Il suffit, pour en comprendre l'importance, d'un regard jeté sur le passé. Il y a dix ans, nos flottes eussent été impuissantes à assurer, en cas de guerre, nos communications avec l'Afrique parce qu'elles se sentaient retenues autour de Toulon, leur unique point d'appui; elles peuvent maintenant s'aventurer sans crainte en pleine mer, parce que si le sort des combats les rejetait sur la côte africaine, elles y trouveraient de quoi se mettre en mesure d'en affronter de nouveaux. Notre domination dans la Méditerranée était boiteuse autrefois; elle repose maintenant sur un double fondement, avec la Corse comme intermédiaire. Avant Fachoda, l'immense littoral qui s'étend entre la frontière du Maroc et celle de la Tripolitaine était à la merci d'une attaque par mer ou d'un débarquement; le port de guerre établi au point qui en était le plus menacé a permis de le couvrir par le réseau protecteur d'une défense mobile, et même d'en faire une base pour l'offensive. Enfin, il n'existait point jusqu'ici dans l'Afrique du Nord de camp retranché où nos troupes pussent, en cas de revers ou d'insurrection, maintenir le principe de notre souveraineté en faisant flotter notre drapeau; il suffira de quelques travaux pour nous assurer cet avantage. C'est dans ce sens et à ces titres divers que la création de Bizerte a heureusement complété l'œuvre accomplie, il y a bientôt vingt-cinq ans, par l'habileté de notre diplomatie, en assurant l'avenir de « cet empire méditerranéen qui ne sera pas seulement une satisfaction pour notre orgueil, mais qui sera certainement, dans l'état futur du monde, la dernière ressource de notre grandeur[1] ».

Louis Tarcenay.

[1] Prévost-Paradol, *la France nouvelle.*

AUTOUR DE L'AME FÉMININE

Les adversaires des idées chrétiennes ont rencontré, jusqu'à présent, dans l'âme féminine un obstacle à leurs projets de déchristianisation : les femmes, qui doivent tant à la doctrine du Christ, sont, dans l'ensemble, demeurées fidèles à cette doctrine.

A cette fidélité, on reproche de mettre en péril l'union morale de la famille. Michelet s'inquiétait déjà de ce danger :

Si vous entrez le soir dans une maison, si vous vous asseyez à la table de famille, écrivait-il dans *le Prêtre, la Femme et la Famille*, une chose vous frappera. La mère et la fille sont ensemble, d'un même avis, d'un côté, et le père est de l'autre et seul... Six cent mille filles sont élevées par des religieuses, sous la direction des prêtres. Ces filles seront bientôt des femmes, des mères qui livreront aux prêtres, autant qu'elles pourront, leurs filles et leurs fils.

En des termes analogues, l'auteur de *l'Ecole* disait à peu près la même chose :

Ou l'éducation n'est rien, ou les âmes ne sortent pas du couvent et de l'école mondaine avec la même empreinte. Cette femme qu'une religieuse a élevée et cet homme nourri des doctrines de tolérance, peut-être d'indifférence, mariés ensemble, sont un vivant anachronisme. La femme est du dix-septième siècle et l'homme de la fin du dix-huitième. Admettons qu'ils vivent en bonne intelligence, elle, le croyant damné, lui, la croyant fanatique. Qu'arrivera-t-il? La mère répétera sa doctrine pensée au couvent, le père, par prudence, se taira. Et que pensera l'enfant de cette contradiction aussitôt qu'il pensera?

Pour faire disparaître ce dualisme, nos adversaires s'efforcent d'arracher de l'âme féminine les antiques croyances chrétiennes. L'enseignement laïque réalisera l'unité morale en formant des femmes qui n'auront pas subi l'influence religieuse : ce seront vraiment les femmes qui conviendront à notre société. Ainsi parlait M. Spuller en 1894 [1] :

[1] Cité par M. Ferdinand Dreyfus dans sa brochure de propagande « laïque », intitulée *l'Ecole républicaine et le patronage féminin* (Paris, Cornély, 1902).

Les femmes, comme les hommes, appartiennent à la démocratie, déclarait-il. Les écoles que nous ouvrons sont des écoles de libre examen, des écoles qui ont pour objet de mettre ceux ou celles qui les fréquentent en mesure d'user en toute liberté de toutes les facultés de leur esprit, d'en user en dehors et au-dessus de tout préjugé et de toute prévention, qu'il s'agisse de préjugés religieux ou de préventions morales... *Ce que nous demandons, c'est de former des épouses pour les hommes de notre société libre, égalitaire et fraternelle.*

Il y a quelques mois, M. Léon Bourgeois ne tenait pas un autre langage. Présidant, dans la Marne, à Sermaize-les-Bains, l'inauguration d'une école de filles, il déclarait que cet édifice était « la maison commune de l'esprit et de la raison[1] ». Et il ajoutait :

Pourquoi a-t-on voulu l'école laïque et obligatoire? C'est pour que tous les enfants, à quelque rang, à quelque parti qu'ils appartiennent, n'entendent jamais les paroles qui divisent, mais reçoivent toujours au contraire l'enseignement qui réunit. Certes, il faut que d'autres aient le droit d'ouvrir des écoles et d'y donner l'enseignement qu'ils croient le meilleur; mais il nous appartient, à nous, de montrer que ce que nous faisons est plus durable, plus définitif, en étant plus conforme à l'esprit de notre pays, à cet esprit d'amour et de paix qui rayonne jusque sur le monde... Nous voulons que, dès l'âge le plus tendre, l'enfant reçoive l'enseignement de cet esprit, et nous sommes tellement persuadés de sa toute-puissance que nons attendons aux générations prochaines les enfants de nos adversaires, et que nous leur ouvrons d'avance les portes de nos écoles, convaincus qu'ils y entreront aussi joyeusement que leurs aînés... *Mais, quand c'est une école de filles que nous inaugurons, notre pensée va plus loin, avec plus de tendresse encore, car nous songeons au rôle de la femme dans la société de demain. Nous nous rappelons combien de fois le progrès humain s'est trouvé arrêté par les préjugés naïfs et les scrupules arriérés, par l'ignorance ancestrale de la mère de famille, de la compagne de l'homme. Et nous voulons que désormais ces préjugés et ces scrupules, — parfois si touchants, — disparaissent avec l'ignorance; que les mères et les épouses soient rassurées; qu'elles s'associent à la vie nationale comme à la vie domestique; que le foyer de la patrie soit pour elles le prolongement du foyer de la famille; qu'elles étendent leur ardente bonté à toute l'humanité. et que les pères et les mères, les maris et les épouses se réchauffent ensemble à la même flamme venue du même flambeau!*

L'intention est nettement marquée : les catholiques sont depuis longtemps avertis et leurs adversaires ne cessent de proclamer leur volonté de conquérir la clientèle féminine. « Ce que gagnera l'esprit de progrès à la méthodique conquête de la clientèle féminine, déclare M. Edouard Petit, l'un des vice-présidents de la

[1] Cf. le *Temps*, 19 décembre 1905.

Ligue de l'enseignement, on le reconnaîtra promptement [1]. » Voyons donc comment on a organisé cette conquête intellectuelle.

I

Les fondateurs de l'école laïque croyaient que celle-ci suffirait pour réaliser l'œuvre de déchristianisation. Mais une expérience de quelques années apprit aux laïcisateurs que l'école neutre ne donnait pas tous les résultats espérés.

C'est aux environs de 1893-1894 qu'ils firent cette constatation de façon précise : ils reconnurent qu'il fallait donner un *lendemain à l'école*. Cette conclusion ressort très clairement de l'enquête dont, à cette époque, le ministère de l'instruction publique chargea M. Edouard Petit, qui était professeur au lycée Janson-de-Sailly et qui, déjà, se faisait remarquer comme un des membres les plus actifs de la maçonnique Ligue de l'enseignement [2].

L'impression générale qui se dégage de cette enquête, concluait M. Edouard Petit dans un premier rapport [3], c'est que partout, au nord comme au midi, dans les agglomérations urbaines comme dans les communes rurales, dans les centres agricoles, commerciaux, industriels, la nécessité de donner un lendemain à l'école est apparue nettement aux yeux de tous... On s'est rendu compte, même dans les cantons les plus arriérés, que *l'action de l'école s'arrête trop tôt*, que trop tôt l'enfant est ressaisi par la paresse et l'incuriosité. On a estimé, et avec raison, que le progrès général et les difficultés de l'existence dans cette dure mêlée des intérêts où chacun combat à son rang, exigent actuellement un ensemble de connaissances dont l'assimilation est seulement possible à l'âge de l'adolescence, à l'heure où le cerveau s'ouvre aux idées générales, où l'on éprouve vraiment et fortement le besoin d'apprendre, où l'on veut et où l'on peut profiter du savoir acquis... On a pénétré aussi, ajoutait M. Edouard Petit, la pensée des promoteurs du mouvement actuel, qui est non seulement d'instruire, mais surtout d'élever ces milliers d'écolières et d'écoliers de la veille qui, brusquement, sont saisis par la ferme, la boutique, l'atelier, et en qui l'apprentissage du métier doit se doubler de l'apprentissage du caractère.

Si l'on veut saisir la portée exacte de ces conclusions que formulait, en 1896, le délégué du ministre de l'instruction publique, il n'est pas inutile de les rapprocher de ce qu'il déclarait à Biarritz,

[1] Rapport présenté au ministre de l'instruction publique par M. Edouard Petit. (Cf. *Journal officiel* du 20 juillet 1899.)

[2] Sur la Ligue de l'enseignement et sur son caractère essentiellement maçonnique, cf. un article, nourri de faits, de M. l'abbé F. Klein dans le *Correspondant* du 10 août 1897.

[3] Cf. *Journal officiel*, 11 août 1896.

en octobre 1905, non plus à titre officiel, mais en sa qualité de rapporteur au congrès annuel de la Ligue de l'enseignement :

Il ne suffit pas, disait-il nettement [1], d'ouvrir des écoles laïques, d'y donner aux enfants un enseignement civique propre à en faire plus tard des hommes libres, des patriotes, des citoyens; à treize ans, l'enfant quitte l'école. Que lui restera-t-il bientôt de tout cet enseignement s'il est repris aussitôt par ceux-là mêmes qui sont les adversaires de l'esprit laïque, si, dans les patronages inspirés du plus pur esprit congréganiste et clérical, jour à jour, une force obstinée, patiente, infiniment souple et habile, s'emploie à modifier son esprit, à pétrir différemment sa pensée, à réunir tout notre enseignement? Forcée de renoncer à l'espoir de modeler l'enfance à son gré par l'école, l'Eglise s'est rejetée sur les patronages... De treize à vingt ans, le temps est assez long pour que, savamment, l'œuvre s'accomplisse. Quand le jeune homme ira au régiment, de l'ancien élève de l'école laïque, il ne restera qu'un pâle et lointain souvenir; l'Eglise tiendra son homme et, elle l'espère, elle le tiendra bien...

Ainsi donc l'école laïque ne saurait plus suffire; il faut accroître et prolonger son action par des institutions auxquelles on donne le nom, médiocrement harmonieux, d'ailleurs, d'institutions post-scolaires. C'est M. Buisson, alors directeur de l'enseignement primaire, qui, en 1894, au Congrès de la Ligue de l'enseignement à Nantes, indiqua la formule qui devait désormais servir de mot d'ordre dans la propagande : « Il faut créer, déclarait-il [2], une œuvre qui prendra pour centre et point de départ l'école; elle doit grouper autour de l'école, de sa population présente et passée, sous l'ensemble d'un patronage scolaire, toutes les ressources que peut créer l'esprit de solidarité sociale. »

Le but était à peine dissimulé : l'instituteur devenait l'*anti-curé* et l'école se substituait à l'église. « L'école, dans notre pensée, affirmait M. Léon Bourgeois [3], ne doit pas être seulement cette salle dans laquelle le tout petit enfant vient recevoir l'instruction. » Cela, c'était l'antique conception. L'école devait devenir désormais le Temple de la Science où les citoyens iraient chercher toutes les indispensables connaissances. Ecoutez plutôt l'ancien président de la Ligue de l'enseignement : « L'école doit être, dans la commune, le point central où l'on vient encore apprendre tout ce que l'homme fait a besoin de savoir. L'école doit être à côté de la mairie, qui est la maison commune des intérêts et des droits, la *maison commune des devoirs*. C'est là qu'on doit en prendre connaissance, cons-

[1] Cf. le *Radical*, compte-rendu du congrès de Biarritz.
[2] Cf. *Bulletin de la Ligue de l'enseignement*, décembre 1894.
[3] Cf. *l'Education de la démocratie*, p. 242.

cience et habitude. » L'école, la « maison commune des devoirs », quelque chose comme une église sécularisée, voilà ce que rêvent et s'efforcent de réaliser les instigateurs du mouvement post-scolaire. Comme ils savent qu'on ne ruine une religion dans les âmes populaires qu'en la remplaçant par une autre, ils opposent au culte du Christ le culte de la Science : c'est ce qu'ils appellent développer l'*esprit laïque* et c'est ce à quoi furent appliquées, dès leurs origines, bon nombre d'institutions complémentaires de l'école.

Quelques-unes, — il est juste de le noter, — respectent vraiment cette neutralité dont le principe est inscrit dans la loi, mais dont les ligueurs de Bayonne viennent de donner une si extraordinaire interprétation qui, sans doute, deviendra demain l'interprétation officielle [1]. Les instituteurs et les institutrices qui, dans leur enseignement, ont encore la naïve loyauté de vouloir rester neutres, sont, sans doute, quelques-uns de ces affreux cléricaux dont la présence dans l'Université terrifie les collaborateurs des *Annales de la Jeunesse laïque.* Je reconnais donc qu'il y a encore des maîtres et des maîtresses qui, à l'école, respectent la neutralité. Mais je parierais gros que la plupart sont des chrétiens, soucieux de se conformer à la loi et, encore plus, peut-être, d'éviter les dénonciations. Sauf ces exceptions, dont la situation devient, d'ailleurs, chaque jour plus difficile, il est manifeste que l'enseignement laïque a des tendances nettement antireligieuses. Celles-ci se donnent libre carrière, surtout dans certaines œuvres complémentaires de l'école, comme les cours du soir ou les Amicales.

II

Les institutions post-scolaires « laïques » commencent en 1894, ou, plus exactement, c'est à partir de cette époque que, sous l'impulsion de la Ligue de l'enseignement, stimulant les pouvoirs publics, elles prennent une rapide et croissante extension. Ainsi, il y avait alors 8288 cours d'adolescents, et il y en a aujourd'hui 47 330 [2]. Même augmentation pour les associations d'anciens élèves ou pour les patronages. Le mouvement, on le voit donc, remonte, dans sa forme actuelle, à douze ou treize ans.

[1] Cf. *Radical* du 2 novembre 1905.

[2] Nous empruntons ces chiffres aux rapports annuels que, depuis 1895, M. Edouard Petit adresse au ministre de l'instruction publique et qui sont publiés au *Journal officiel*. Le dernier a paru le 21 mai 1906. Mais ces chiffres ne peuvent être admis que sous les plus expresses réserves, car M. de Reulles, dans la *Chronique du Sud-Est* (15 juillet 1905), a démontré que, pour les mutualités scolaires, il présentait de grosses inexactitudes. (Cf. Max Turmann, *Au sortir de l'école*, p. 220 et suiv.)

Tout d'abord, c'est du côté des garçons que les promoteurs ont tourné leurs efforts. C'est de ce côté aussi qu'ils ont rencontré leurs premiers succès. Néanmoins, ils n'ont pas délaissé, même au début, la clientèle féminine. Dès 1896, M. Léon Bourgeois présidant, à Rouen, le congrès de la Ligue, se félicitait des résultats obtenus pour les cours de jeunes filles et déclarait qu'il fallait poursuivre l'œuvre commencée :

... Les cours de jeunes filles, disait-il [1], qui étaient de 966 en 1894, se sont élevés à 1800 en 1895... Comme pour les garçons, la proportion a doublé, bien que le point de départ fût beaucoup plus modeste. A quoi cela tient-il? A beaucoup de causes, sans doute, et peut-être, tout d'abord, à ce fait que les cours d'adultes et d'adolescents ne peuvent avoir lieu que le soir, ce qui n'est guère facile pour les jeunes filles. Mais *il faudra que nous venions à parer à toutes les éventualités*; *il faudra trouver le moyen de mettre à la portée de la jeune femme cette éducation complémentaire que nous donnons au jeune homme*. Nous ne devons pas désespérer, puisque, dès la première année, nous avons réussi à doubler les résultats.

La parole du président de la Ligue fut entendue. Chacune des années qui suivirent marqua un progrès dans la conquête désirée. On tint, en novembre 1899, en Charente, un congrès maçonnique où l'on s'occupa spécialement de l'éducation de la femme [2]. Mais l'année 1901 inaugure une période de grande activité pour les institutions féminines post-scolaires.

Là encore nous trouvons la Ligue de l'enseignement à la tête du mouvement : pour les œuvres de jeunes filles, comme quelques années plus tôt pour les œuvres de garçons, c'est d'elle, plus encore que du ministère de l'instruction publique, que partent l'impulsion et les mots d'ordre. Dans une brochure de propagande, publiée en 1902, sous les auspices de la Ligue [3], M. Ferdinand Dreyfus indique la nouvelle orientation donnée aux efforts de la société dont il est un des membres les plus actifs : « La Ligue de l'enseignement, écrit-il [4], est la bête noire des adversaires de l'école laïque. Sourde à ces attaques, elle continue sa marche. Amis et ennemis reconnaissent qu'elle a réussi à organiser avant, pendant et après l'école, le patronage des garçons. Elle *se tourne maintenant vers leurs sœurs des écoles publiques;* en bonne

[1] Cf. *l'Education de la démocratie*, p. 195 et suiv.

[2] Ce congrès eut lieu le 22 novembre 1899. Son compte-rendu a paru à Jarnac, à l'imprimerie Le Duc. (Cf. Prache, *la Pétition contre la franc-maçonnerie*, p. 189.)

[3] *L'Ecole républicaine et le patronage féminin*, par Ferdinand Dreyfus.

[4] Cf. *ibid.*, p. 47.

mère qu'elle est, elle leur a voué la même tendresse et leur reconnaît le droit à la même protection. »

Mais les Ligueurs constatèrent que « pour être efficace, le patronage féminin doit être dirigé par des femmes ». Aussi, songèrent-ils à faire appel aux collaborations féminines. Il y avait bien, à la Ligue, un comité de dames, présidé par Mme Hippolyte Carnot, seulement ce comité, nous déclare M. Ferdinand Dreyfus, avec une franchise peu galante « avait longtemps sommeillé ». Il s'est réveillé au mois de mai 1901, sous la nouvelle direction de Mme Jules Ferry qui « a groupé autour d'elle des femmes de cœur et d'initiative ».

A peine reconstitué, le comité a su agir. Il « a dressé un plan méthodique des questions à étudier. L'éducation maternelle, la mutualité féminine, l'assistance réciproque post-scolaire, la rédaction d'un annuaire des patronages sont les premiers articles de ses cahiers ».

Il ne fallait pas réunir exclusivement des Parisiennes : il était indispensable que des comités locaux se constituassent en province, « destinés à prolonger l'école publique ». A cet effet, un vigoureux appel [1] fut adressé aux présidents des cercles de la Ligue :

> ... Le conseil a pensé, y était-il dit, que si, dans l'état actuel et en ce qui concerne les œuvres consacrées aux garçons, l'activité de l'homme pouvait suffire à la rigueur, il n'en est pas de même dans les œuvres plus complexes peut-être, et certainement plus délicates, qui se rattachent à l'éducation de la jeune fille; et, sans méconnaître le bien que l'initiative masculine y a déjà obtenu, il est persuadé que leurs résultats seraient plus grands encore si les femmes y collaboraient, si toutes celles qui ont des loisirs pour la famille, l'art et la vie de l'esprit, apportaient à la jeunesse un peu de leurs joies et de leur expérience.
>
> Il lui a paru qu'engager le dévouement féminin à se tourner vers ces œuvres était, en même temps qu'un devoir d'équité vis-à-vis des jeunes filles de nos écoles, un acte de justice à l'égard des femmes elles-mêmes, qui ne doivent pas être frustrées d'un droit incontestable, le droit de partager les efforts de l'homme pour créer un ordre meilleur. Trop longtemps, soit par une conception trop étroite de leur rôle, soit par l'habitude traditionnelle de voir leur bienfaisance s'orienter vers d'autres horizons que ceux de la démocratie, les femmes ont été laissées à l'écart du mouvement de solidarité qui transforme le vieux monde; éloignement regrettable, non seulement parce qu'il prive les unes d'une aide nécessaire et les autres du plaisir d'être utiles, mais parce que l'on n'aime et ne comprend les choses que dans la mesure où l'on s'y donne, et que les femmes, surtout celles qui ont la vie facile, ne sentiront jamais la grandeur des fins que veut l'esprit moderne, si elles ne travaillent pas à les réaliser.

[1] Cet appel fut adressé le 28 juin 1901. Il a été rédigé par Mlle Dugard, professeur au lycée Molière.

Après cet exposé de principes, la circulaire ajoutait qu'auprès du comité central, le comité des dames s'était reconstitué « avec mission d'examiner les problèmes relatifs à l'éducation de la jeune fille, à sa culture ménagère, professionnelle, etc., de fortifier les patronages, associations et œuvres diverses qui relèvent de l'Ecole ». Puis, on exprimait le désir qu'à côté de chaque cercle masculin de la Ligue, il se formât un comité de dames qui encouragerait les institutions scolaires de la région.

Le comité des dames a une organisation curieuse[1]. Il comprend un nombre limité de membres actifs : le maximum en a été fixé à cinquante; par contre, le nombre des membres honoraires est illimité. Pour devenir membre actif, il faut être élu à la majorité des dames présentes à la réunion où a lieu le vote. Le comité se recrute lui-même par voie des propositions de ses membres ou sur demandes adressées par les candidates à la présidente. Une commission examine les propositions et les demandes, et soumet ensuite au comité une liste de présentations. Il arrive parfois que les candidates attendent quelque temps à la porte : le fait vient de se produire en 1905. Nous voyons, en effet, Mme Jules Ferry déclarer, à la séance du 9 février 1905, « que le comité étant au complet, il ne sera pas fait de réunion cette année pour procéder à de nouvelles élections », et Mme la Présidente « exprime ses regrets aux dames ayant demandé leur admission[2] ». J'ai idée que cette limitation n'est pas sans donner un certain prestige aux membres de cette académie féminine.

J'ajoute immédiatement que le comité des dames a fourni des preuves d'activité; la lecture des procès-verbaux de ses séances mensuelles, publiés dans le *Bulletin de la Ligue*, m'a convaincu qu'il avait eu, en ces quatre et cinq dernières années, une part assez grande dans le développement des œuvres féminines « laïques »; souvent il les a fait naître, et presque toujours, il les a soutenues, soit par des subventions accordées, soit par des collaborations suscitées. Aussi la direction de la Ligue a-t-elle tenu à reconnaître hautement l'importance de ce concours en accordant, lors du congrès de Tunis, en avril 1903, son unique grande médaille annuelle à Mme Jules Ferry[3].

Cette distinction et le discours que M. Buisson prononça à

[1] Le règlement intérieur du comité des dames a été publié dans le *Bulletin de la Ligue* de mars 1903, p. 126 et suiv.

[2] Cf. *Bulletin de la Ligue* de mars 1905, p. 85.

[3] Séance du comité des dames du 20 mai 1903. (Cf. *Bulletin de la Ligue* de décembre 1903, p. 585.)

cette occasion sont la courtoise manifestation de l'importance que le Comité général de la Ligue attache maintenant à la collaboration du comité des dames : pour faire la conquête de l'âme féminine, ces messieurs ont reconnu la nécessité d'un actif et intelligent concours féminin.

Le comité des dames[1] s'occupe « des œuvres qui intéressent l'école primaire et des œuvres auxiliaires de l'éducation populaire ». Et les statuts définissent, ainsi qu'il suit, ces deux groupes d'œuvres : les œuvres qui intéressent l'école sont les institutions propres à assurer la fréquentation scolaire, à favoriser le développement de l'éducation domestique et ménagère, à prolonger le temps de la scolarité par l'introduction du travail manuel à l'école et par l'addition d'enseignements spéciaux; les œuvres auxiliaires de l'éducation populaire sont les institutions propres à prolonger l'action de l'école, à créer des liens de solidarité, d'aide mutuelle, à développer l'esprit d'initiative par le groupement d'enfants, d'adultes, sous forme d'œuvre du trousseau, de patronages, de mutualités, etc.

Le comité des dames rayonne sur toute la France. A côté de lui, on jugea utile de fonder, en même temps, la *Coopération féminine*, qui circonscrit son action à la région parisienne. Elle a pour but, nous dit l'article premier de ses statuts, de fortifier et de développer l'école laïque en encourageant, à Paris et dans les départements de la Seine, l'instruction et l'éducation féminines, notamment par les patronages de jeunes filles, les unions scolaires et les associations d'anciennes élèves[2]. Dans un appel que le bureau[3] publiait récemment à l'occasion de sa vente annuelle, nous lisons que la *Coopération féminine*, fonctionnant depuis cinq ans, « a subventionné et fondé nombre d'œuvres scolaires prospères et fécondes en heureux résultats[4], car l'œuvre

[1] Le bureau du comité des dames est ainsi composé : Présidente, Mme Jules Ferry; vice-présidentes, Mmes Saffroy et Edouard Petit; secrétaire générale, Mlle Napias; secrétaire, Mlle Grignan.

[2] La société comprend des membres adhérents, des membres donateurs, des membres fondateurs. Les membres adhérents doivent verser une cotisation annuelle de 2 francs au minimum, les membres donateurs une cotisation annuelle de 20 francs au minimum, les membres fondateurs une somme unique de 200 francs au minimum.

[3] Le conseil d'administration de la *Coopération féminine* compte, en très grand nombre, des membres du corps professoral féminin de Paris. Mme Jules Ferry le préside. Elle est assistée de Mlle Kastler, secrétaire-trésorière, professeur au lycée Molière, et de Mlle Dugard, secrétaire-adjointe, professeur au lycée Molière.

[4] La Coopération féminine a entrepris de publier un recueil des choses intéressant le fonctionnement des patronages ou la création d'œuvres

des patronages et des associations comprend, d'une part, celles du trousseau, du vestiaire, des cours ménagers, etc.; d'autre part, les jeux, les excursions, les colonies de vacances, etc. ». « Elle a contribué dans une large mesure, ajoute l'appel, à permettre aux enfants délicates de refaire leur santé dans les joies d'un séjour à la campagne. Il lui a donc été donné déjà de pouvoir seconder et soutenir utilement les efforts et l'admirable dévouement que mettent au service de cette œuvre intéressante tant de membres et d'amis de l'école. Combien pourtant lui reste-t-il à faire? La tâche est commencée, le bien accompli en fait mesurer mieux encore toute l'étendue. »

III

L'action de la *Coopération féminine* et du comité des dames se fait sentir au sein même de la Ligue de l'enseignement. Depuis 1901, nous voyons les congrès annuels de cette association faire une place de plus en plus large aux œuvres féminines, voire même aux questions féministes qui, cependant, ne rentrent pas précisément dans son programme général.

C'est ainsi que dès 1901, à Caen, les ligueurs s'occupent du « patronage démocratique de la jeune fille [1] » et émettent une série de vœux qui orientent définitivement la Ligue dans la voie féminine. En voici quelques-uns particulièrement significatifs :

Le congrès émet le vœu :

Qu'il soit créé, auprès de chaque centre ou association adhérents à la Ligue, des comités de dames, en relations constantes avec le comité des dames de la Ligue, étudiant avec lui le développement des œuvres de patronage de la jeune fille.

Que, non seulement la circulaire du comité des dames de la Ligue de l'enseignement soit envoyée dans toutes les villes de France, mais qu'en vue de faire appel à l'initiative féminine, des conférencières soient spécialement chargées d'aller développer cette circulaire.

Que, sous le drapeau de la Ligue et à l'aide de l'initiative privée, il soit créé des œuvres scolaires et post-scolaires auprès de chaque école, ou, tout au moins, près d'un petit groupe d'écoles, afin que toutes les élèves et les anciennes élèves de ces écoles trouvent l'aide matérielle et morale dont elles ont besoin.

Suit une série de vœux ayant trait à l'organisation de plusieurs de ces œuvres féminines dont nous parlerons plus loin. Mais il est un de ces textes que nous voulons reproduire parce qu'il

auxiliaires de l'Ecole. (Séance du comité des dames du 11 juin 1903. — Cf. *Bulletin de la Ligue*, décembre 1903, p. 588.

[1] Cf. *Bulletin de la Ligue*, décembre 1901.

dénote le caractère essentiellement pratique de la propagande organisée par la Ligue auprès des institutrices laïques.

Qu'un tableau de tout ce qu'on peut faire dans une association de jeunes filles soit dressé et répandu par les soins de la Ligue de l'enseignement; que ce tableau indique, d'une part, toutes les œuvres ne demandant que de l'initiative et du dévouement, et, d'autre part, celles qui recevront des subsides; que ce tableau soit envoyé à MM. les inspecteurs d'académie avec prière de le faire inscrire dans le Bulletin départemental [1].

L'année suivante, à Lyon [2], le congrès de la Ligue a mis à l'ordre du jour de ses discussions les mutualités féminines de l'adolescence et l'organisation des comités de dames.

En 1903, au mois d'avril, c'est à Tunis que les ligueurs se sont réunis; ils se sont surtout occupés de l'enseignement colonial et n'ont pas étudié de problème purement féminin. Toutefois, le comité des dames a eu une part dans leurs travaux puisque le congrès a voté, sur le rapport de Mme Robert Halt, les vœux préparés par le comité féminin relativement à l'organisation mutualiste des cantines scolaires [3].

Au congrès d'Amiens, en octobre 1904, une commission a spécialement délibéré sur des questions intéressant la femme. La discussion, qui a porté sur des sujets très divers, paraît avoir été confuse, autant du moins que l'on peut s'en faire une idée par le compte-rendu officiel [4]. Nous ne relèverons que les plus intéressants ou les plus caractéristiques d'entre les vœux émis.

On s'est tout d'abord occupé de l'enseignement à l'école et l'on a réclamé « que l'enseignement domestique et ménager fût donné dans toutes les écoles de jeunes filles (écoles primaires et secondaires) et dans les œuvres post-scolaires, et ce, afin d'assurer la prolongation de la scolarité en même temps que la préparation directe à l'apprentissage ». Puis une longue discussion s'est engagée sur la question de la puériculture, c'est-à-dire sur les notions d'hygiène et de médecine nécessaires à la future mère de famille; finalement, on a voté le vœu qui suit :

Que des notions de puériculture et d'hygiène infantile soient ensei-

[1] Au congrès d'Amiens, le rapport général de M. Léon Robelin nous apprend que « la Ligue a organisé un office d'informations et surtout d'action, très souple, très vivant, tenant à la disposition de tous les correspondants des imprimés, des statuts-modèles adaptés aux termes des lois nouvelles pour l'ouverture et la conduite des patronages ».

[2] Cf. *Bulletin de la Ligue*, décembre 1902.

[3] Cf. *Bulletin de la Ligue*, juin 1903, p. 195 et suiv.

[4] Cf. *Bulletin de la Ligue*, p. 360 et suiv.

gnées à toutes les jeunes filles au-dessus de treize ans dans tous les établissements publics d'enseignement primaire et secondaire.

On est même allé plus loin et, sur la proposition du docteur Guillaumet, on a exprimé le désir de voir organiser, partout où la chose sera possible, des écoles pratiques de puériculture.

Les congressistes d'Amiens ont également délibéré sur des questions, qu'avec la meilleure volonté, on ne saurait cataloguer parmi les questions d'enseignement; ils ont discuté, en effet, des problèmes qui se rattachent au travail de la femme et formulé des vœux qui permettent de ranger désormais la Ligue parmi les tenants du féminisme. Voici quelques vœux :

Que toutes les professions soient accessibles aux femmes et que le salaire soit fixé pour les deux sexes selon ce principe : « A production égale, salaire égal. »

Que la femme, mariée ou non, soit libre de choisir entre le travail à domicile et le travail à l'atelier; mais que, par tous les moyens possibles, on facilite le travail sédentaire à la femme mariée.

Que le travail de la femme dans la famille soit évalué et qu'on prenne pour base de cette évaluation la rémunération qui serait donnée à une salariée pour exécuter le même travail.

La Ligue ne pouvait oublier, même en un pareil sujet, que la lutte contre l'idée religieuse est peut-être sa principale raison d'exister; aussi a-t-elle réclamé la fermeture des ouvroirs congréganistes, négligeant systématiquement de parler de la concurrence faite au travail libre par le travail des prisons. Et les ligueurs ont voté le texte suivant :

Que les ouvroirs des couvents ou congrégations qui constituent en même temps qu'une exploitation des jeunes filles une concurrence redoutable aux ouvrières libres, soient supprimés.

Cette entrée de la Ligue, — et avec elle d'une partie des dirigeants de la franc-maçonnerie, — dans le mouvement féministe ne saurait passer inaperçue des catholiques, elle marque peut-être, chez les inlassables adversaires des idées religieuses, le désir d'accaparer un mouvement où tout n'est certes pas à louer, mais n'est pas davantage à blâmer. Il serait déplorable que, dans les milieux populaires, les femmes pussent croire que la défense de leurs intérêts et de leurs droits est prise surtout par les militants de l'anticléricalisme.

Au congrès de Biarritz, qui s'est tenu en octobre dernier, les ligueurs ont encore accentué l'orientation féministe; non sans soulever quelques protestations masculines. Nous croyons intéressant de signaler ce débat significatif et nous en emprunterons le récit au *Radical* qui, durant le congrès, consacrait chaque jour un supplément de quatre pages au compte-rendu détaillé des réunions.

A la séance du 31 octobre, M. Rollon venait de lire un rapport sur le travail de la femme au foyer et concluait à l'adoption des vœux formulés par Mlle Schweig au nom du comité des dames :

1° *a*) Encourager par tous les moyens en son pouvoir les occupations féminines, notamment les travaux manuels dénommés travaux de dames : à l'aiguille, au fuseau, à la main; dentellières, brodeuses, gantières, enlumineuses, pailleteuses, jardinières, agricultrices, etc;

b) Propager dans les patronages et amicales les causeries féminines destinées à faire connaître les métiers utilisables au foyer, ainsi que le rapport pécuniaire qu'on peut en obtenir et encourager les femmes travaillant au foyer à se grouper pour discuter et au besoin défendre leurs intérêts.

c) Etablir une brochure de renseignements à l'usage des jeunes filles des villes et des campagnes, les documentant sur toutes les professions féminines afin qu'elles puissent juger de leurs aptitudes à exercer l'une ou l'autre et de leurs moyens de s'en tirer;

2° *a*) Que le travail du ménage soit désormais considéré comme une profession à apprendre et classée comme telle dans le *Bulletin de l'Office du travail*;

b) Que le travail ménager de la femme au foyer soit rémunéré par un prélèvement opéré sur la somme consacrée à l'entretien du ménage, et que cette rémunération soit égale à la rémunération moyenne que recevrait une salariée pour accomplir le même travail;

3° Que, par la parole et par l'action, toutes les femmes appartenant à la Ligue de l'enseignement s'engagent à encourager le travail des femmes au foyer en leur procurant du travail manuel ou intellectuel, en instituant des concours ou des expositions leur permettant d'utiliser leurs aptitudes et de développer leur imagination créatrice.

Le rapport de M. Rollon et ces vœux donnèrent lieu à une « discussion assez animée », nous dit le correspondant du *Radical* :

... D'abord, c'est le vœu relatif aux moyens de faciliter aux femmes l'accès aux syndicats qui soulève des objections. « Ce n'est pas de l'enseignement », crie-t-on.

M. Edouard Petit déclare que la tâche de la Ligue est d'enseigner le devoir social.

M. Fouquet, de Caen, proteste. Il voit là une tentative politique.

M. Edouard Petit met les choses au point : « C'est un simple vœu. »

Enfin, on tombe d'accord, mais Mme Kergomard présente des observations : « Je suis, dit-elle, une féministe irréductible. » Elle ne veut pas de la femme à l'atelier, de l'intérieur vide où chacun rentre le soir après avoir vécu isolé, le mari de l'atelier, la femme de la fabrique, l'enfant de la classe de garde. On ne se voit plus, on ne se connaît plus. « Il n'y a plus de maman », s'écrie-t-elle. Elle ajoute : « Le mari se figure qu'il travaille seul. N'est-ce pas travailler que d'élever des enfants, de blanchir, repasser, faire la cuisine? La profession de ménagère doit être reconnue, le salaire de la ménagère fixé. »

On applaudit, mais on objecte qu'il faut une loi. M. Maurice Faure, un légiste, intervient et dit qu'il en parlera à la commission de réforme du Code civil.

MM. Le Foyer et Barbey, secrétaires de la même commission, déclarent qu'on y travaille peu.

C'est Edouard Petit qui, avec son admirable lucidité, apaise l'orage. Il dit : « Je ne suis pas secrétaire de la commission, mais je suis du comité des dames. (On rit.) Cela pour vous dire *qu'il est temps de faire son devoir vis-à-vis de la femme*. L'enseignement, c'est l'éducation sociale. Eh bien! *c'est le comité des dames qui a soulevé ces questions. C'est grâce à lui que la Ligue entre enfin dans une voie nouvelle et émancipatrice.* »

On applaudit. Les vœux du rapport Rotton sont adoptés. Mieux encore, *on reviendra l'année prochaine sur la question féministe.*

Nous n'exagérions donc pas en disant que la Ligue de l'enseignement avait désormais pris rang dans le mouvement féministe, ce qui permettait à M. Edouard Petit de déclarer que la Ligue était entrée « dans une ère émancipatrice ». Cette orientation nouvelle, dont les conséquences ne sont pas indifférentes, est due, il est bon de ne pas l'oublier, à l'activité du comité des dames réorganisé en 1901.

IV

L'action du comité des dames de la Ligue de l'enseignement s'est fait sentir dans un autre milieu où il eut été difficile de la soupçonner, mais on a jugé utile de nous faire connaître officiellement que le comité agissait directement auprès des pouvoirs publics. Il est, paraît-il, intervenu, avec succès, auprès des préfets. « Le comité des dames, déclarait M. Léon Robelin dans le rapport général qu'il a lu au congrès d'Amiens [1], a fait parvenir aux préfets des circulaires pour les engager à généraliser l'admission des femmes dans les délégations cantonales [2]. Le comité estime, en effet, et avec juste raison, que, tant dans l'intérêt de l'œuvre scolaire que de l'œuvre post-scolaire, la femme a un rôle important à jouer à titre de déléguée cantonale représentant dans l'école et autour de l'école les mères de familles :

La déléguée cantonale, écrivait Mme Jules Ferry, dans cette cir-

[1] Cf. *Bulletin de la Ligue*, décembre 1904, p. 310.

[2] A ce propos, il n'est pas sans intérêt de noter que les anticléricaux veulent augmenter l'influence du délégué cantonal et qu'à cet effet, on vient de créer une revue, le *Délégué cantonal*. On lisait dans la *Raison* du 18 décembre dernier : « Deux instituteurs, MM. Jean Dayma et Gaston Peronot, ont reconnu les services que peuvent rendre les délégués cantonaux à la cause de la laïcité. Ils ont fondé une revue spéciale : le *Délégué cantonal*, pour diriger et aider leur action. Ils disent : 1° Il faut laïciser la laïque et, pour ce, constituer au plus tôt le bloc laïque; 2° l'action laïque, pour être efficace, doit s'exercer dans l'école même; 3° elle doit être exercée par le délégué cantonal... » Cf. G. Goyau, *l'Ecole d'aujourd'hui*, 2e série, 1906.

culaire, est appelée à rendre d'utiles services auprès des écoles maternelles et des écoles de filles. Elle ne saurait manquer pour le recrutement, la fréquentation, le bien-être des enfants, d'employer pratiquement son activité patiente et les qualités qu'on veut bien lui reconnaître pour la propagande. Comme elle a des loisirs plus que l'homme, elle pourrait entrer dans le détail de ces organisations nécessaires : crèches, associations d'anciennes élèves, patronages laïques, mutualités de l'enfance et de l'adolescence féminines, cantines scolaires, œuvres du trousseau. Elle contribuerait à les fonder et à leur assurer extension et durée en apportant au dévouement des institutrices la collaboration, qui est devenue urgente, de l'instruction privée.

« Les réponses des préfets, ajoutait M. Léon Robelin, ont été nombreuses, et tous ou presque tous ont promis de faire droit aux vœux du comité. » Ce premier succès encouragera, sans doute, les membres du comité des dames à intervenir auprès des autorités publiques. Là encore, les initiatives féminines ne seront pas sans importantes conséquences.

Reste enfin un troisième milieu dans lequel l'action des ligueuses s'est exercée avec une persévérante énergie : c'est celui des œuvres féminines d'éducation populaire [1].

Déjà, dans son rapport de 1903, M. Edouard Petit écrivait : « ... Au vrai, les amis de l'école semblent enfin prendre conscience de leur rôle. Un mouvement s'est produit en 1902-1903, surtout parmi les *Femmes d'œuvres laïques*. Elles commencent à se grouper autour de l'école, à constituer des comités de dames qui entrent en rapport, pour Paris, avec la *Coopération féminine*, pour la province avec le comité de la Ligue de l'enseignement que préside Mme Jules Ferry. Il est heureux, ajoute M. Edouard Petit, que ces manifestations s'affirment au moment même où toute l'attention et toute l'énergie des comités directeurs des écoles libres se portent sur l'organisation et l'affermissement des patronages congréganistes, destinés soit à remplacer, soit à consolider les établissements en concurrence avec ceux de l'Etat... » Depuis lors, cette activité féminine s'est encore développée et M. Edouard Petit, dans son dernier rapport au ministre, affirmait que « la constatation des résultats obtenus par les adversaires de l'école publique a stimulé l'initiative des femmes et des hommes d'œuvres laïques » et « qu'une vive poussée s'est produite »... Voyons donc sur quels points s'est opérée cette poussée.

[1] Dans cet ordre d'idées, nous devons signaler l'association Ernest Renan, récemment fondée au Quartier Latin, sous la présidence de M. Edouard Petit; elle comprend, non seulement des étudiants, mais aussi des jeunes filles et des jeunes femmes qui vont donner des conférences dans les œuvres d'éducation populaire « laïques », et en particulier, dans les patronages féminins.

V

Si l'on veut essayer d'introduire une classification en cet ensemble complexe auquel on donne le nom d'œuvres post-scolaires, on peut distinguer les œuvres dont le caractère intellectuel est dominant, comme les cours d'adolescents, les amicales et les patronages, et celles qui présentent surtout un aspect économique et philanthropique, comme les mutualités scolaires, les colonies de vacances, l'œuvre du trousseau, etc.

En ces derniers temps, c'est du côté des patronages que les efforts « laïques » se sont principalement dirigés : c'est encore de ce côté qu'on veut les tourner. M. Edouard Petit nous le dit formellement : « C'est sur les patronages scolaires que l'attention et l'effort des éducateurs volontaires se sont surtout portés en 1904-1905. » La crainte du « péril clérical » a ainsi orienté l'action de nos adversaires : « Il a paru qu'il y avait urgence, déclare M. Edouard Petit, à prévenir les dangers qui résulteront de « l'enveloppement » opéré autour de l'enfance et de la jeunesse ouvrière et rurale quand, aux écoles privées, se substitueront habilement les patronages, les garderies, les ouvroirs congréganistes... Les éducateurs laïques, éclairés sur les intentions de leurs rivaux, ont agi avec résolution. Ils se sont appliqués à une propagande précise et serrée en faveur des patronages qu'il fallait fortifier. » La Ligue de l'enseignement, fidèle à son rôle, a pris la tête du mouvement ; son président, M. Buisson, et la présidente de son comité de dames, Mme Jules Ferry, ont adressé un appel aux 3 500 sociétés adhérentes pour leur indiquer la voie à suivre :

Dans nombre de communes, est-il déclaré dans cet appel, — quand on ne rouvre pas, sous une forme nouvelle, les anciennes écoles congréganistes, ceux qui se réclament de l'esprit confessionnel fondent des patronages en face de l'école publique pour y attirer les enfants en dehors des heures de classe ; ils espèrent ainsi reprendre par l'éducation, la jeunesse que nous avons soustraite à leur instruction, et détruire, par un travail incessant, tout l'effet des leçons du maître laïque.

C'est leur droit ; c'est notre devoir à nous d'opposer l'initiative privée laïque à l'initiative confessionnelle... Elle a pris conscience de sa force ; qu'elle l'emploie à créer, à multiplier les patronages scolaires laïques ; n'abandonnons pas, aux entreprises de l'esprit confessionnel, ce terrain sur lequel il ne tarderait pas à reconstituer le péril, que nous avons dénoncé pour l'unité morale et sociale de la France.

Depuis 1905, plus de 2000 patronages laïques ont été fondés ; il faut que, dans un avenir prochain, *chaque groupe scolaire de France soit doté d'un patronage effectif constituant pour tous les enfants*

de l'école, sans distinction de croyance ni d'opinion, un conseil d'amis éclairés dont la protection affectueuse leur facilite l'accès de la vie.

En terminant, Mme Jules Ferry et M. Ferdinand Buisson réclamaient « une propagande énergique, un de ces élans de dévouement par lesquels naissent et se soutiennent les grandes causes ». L'appel a été entendu, et, en plusieurs villes des comités de propagande se sont constitués. M. Edouard Petit déclare qu'il y a aujourd'hui 2328 patronages, dont 928 pour les jeunes filles, alors qu'en 1894 il n'en existait que 34.

La plupart de ces patronages fonctionnent le jeudi et le dimanche dans les maisons d'école; mais au Congrès de Biarritz, il a été exprimé le vœu qu'autant que possible, ces œuvres fussent organisées en dehors de ces locaux et sous la direction d'un personnel autre que le personnel enseignant. Pour attirer les enfants et les jeunes gens, on veut en effet enlever à ces réunions tout ce qui leur donnerait un caractère par trop scolaire. Cette forme de patronages commence à se répandre, surtout dans les grandes villes; nous signalerons à Paris les œuvres des XVIe et XXe arrondissements, dirigées par le comité des dames de la Ligue de l'enseignement. Au Puy, c'est le patronage des ouvrières et apprenties fondé par Mlle Lecomte[1]. A Marseille, l'œuvre est prospère, si nous en croyons la communication que Mme Bousquet a faite à la réunion de Biarritz. Il nous paraît intéressant d'en donner un bref résumé d'après le compte-rendu du *Radical*[2] : on aura ainsi une idée de la vie et de l'orientation de ces œuvres féminines.

... « Le patronage doit différer de l'école », dit Mme Bousquet en débutant, et tout de suite quelqu'un qui a mal compris s'écrie : « Vous ne devez pas éloigner l'enfant de l'instituteur. » Mais Mme Bousquet explique ce qu'elle entend par « différer », et l'interrupteur est conquis.

Quatre types de patronages fonctionnent à Marseille; il s'agit, bien entendu, de patronages de filles; le premier est gratuit, mais n'y entre pas qui veut. C'est une récompense pour les enfants les meilleurs et les plus intéressants. C'est un honneur d'en faire partie.

Le second est un patronage gratuit également; il fonctionne dans la banlieue, où les enfants sont trop laissés dehors.

Le troisième est un patronage de forme mutualiste. Cinq sous de cotisation par mois, et cette faible ressource, jointe aux bons, permet de distribuer des secours, de donner un peu de joie, et Mme Bousquet

[1] On trouvera dans la brochure de M. Ferdinand Dreyfus (*l'Ecole républicaine et le patronage féminin*, p. 64 et suiv.) les statuts de cette institution. Pour indiquer les tendances de l'œuvre, il nous suffira de dire que, d'après ces statuts, « la femme du préfet est présidente de droit ».

[2] Cf. *Radical* du 2 novembre 1905.

a une phrase très expressive pour expliquer comment elle recueille les bons : « Nous mendions comme d'autres », dit-elle.

Un quatrième patronage, dont la cotisation est d'un sou par semaine, fonctionne de la même façon. Là, les enfants apprennent et sont chez elles ; on leur fait faire des robes, on leur fait des lectures instructives et puis on les amuse.

« Nous jouons avec elles, dit Mme Bousquet, nous redevenons petites filles ; cela les engage à se confier à nous ; elles nous font ainsi des confidences : « Papa est sans travail, maman est malade », et cela nous permet d'être utiles aux parents, de faire un peu de fraternité.

« Il y a encore autre chose. On leur apprend l'hygiène. Les fillettes savent préparer les tisanes, faire les pansements simples ; elles deviennent ainsi nos collaboratrices dans l'œuvre d'assistance. Cela c'est pour les fillettes de sept à douze ans. Après elles deviennent membres de l'œuvre du trousseau. On leur donne chaque semaine les indications et le nécessaire pour travailler chez elles à la confection de leur trousseau ; chaque pièce terminée est rapportée et conservée ; quand la jeune fille atteint dix-huit ans, nous lui remettons le trousseau entier. »

Après avoir indiqué l'aide que les patronages marseillais donnent aux enfants débiles qui ont besoin de grand air, Mme Bousquet concluait en ces termes :

Nous recrutons nos adhérentes parmi la souche laïque, parmi les femmes sans superstition, parmi celles qui viennent à la laïcité. Nous faisons de notre mieux ; les petites sont nos enfants. Nous guidons surtout celles qui sont sans maman. Mais nous n'éloignons pas l'enfant de ses parents ; au contraire, nous sommes de grandes sœurs, et, sans nous vanter, je vous dirai que les petites nous aiment beaucoup.

Les patronages féminins et « laïques » de Marseille ont donc atteint un certain développement, mais, par cela même, ils ont exigé une organisation matérielle qu'il serait impossible d'obtenir dans l'immense majorité des communes françaises.

Dans ces localités, le patronage se tient à l'école des filles, et, fréquemment, l'institutrice en assume, à elle seule, la surveillance et la direction. Charge assurément fort lourde pour elle et qui n'est pas toujours rémunérée.

Mais, en général, dans les communes rurales ou dans les petites villes, le patronage prend simplement la forme d'une société amicale d'anciennes élèves qui se réunit une ou deux fois par mois, sous la direction de la maîtresse d'école. C'est ce qu'on appelle, dans les milieux scolaires, une *Petite A*.

Ces associations se sont rapidement développées : en 1894, on en comptait seulement 56 pour toute la France, et, aujourd'hui, d'après M. Edouard Petit, il y en aurait 6233, dont 2151 sont des associations de jeunes filles.

Les « Petites A » se proposent de récréer et d'instruire leurs adhérentes ; parfois même de leur venir en aide.

Ces groupements de jeunes gens organisent de nombreuses fêtes auxquelles on convie parents et amis. « Aujourd'hui, le préau d'école est, grâce aux Petites A, dans des milliers de villes et de villages, entièrement transformé. Scènes démontables, troupes improvisées, orchestres, orphéons, souvent remplissent de couleur et de bruit le fond des vastes et classiques salles aux veillées du samedi, aux après-midi du dimanche. Les familles s'ajoutent aux jeunes gens groupés autour des éducateurs. L'école devient une seconde maison commune[1]. » Les programmes de ces réunions ne sont pas toujours d'un goût absolument irréprochable et M. Edouard Petit est bien obligé de reconnaître qu'ils contiennent parfois des « numéros de douteuse qualité ». Mais il est un point qui ne provoque pas les critiques de l'enquêteur officiel — et pour cause! — c'est l'esprit antireligieux qui dicte le choix de certains morceaux. Nous n'en voulons d'autre preuve que la soirée donnée aux congressistes d'Amiens par l'Amicale de l'école de la Vallée. On y entendit une conférence d'un instituteur, M. Landot, sur *Vérité*, le roman d'Emile Zola. Et voici comment le compte-rendu officiel du congrès, rédigé en cette partie par M. Edouard Petit lui-même, apprécie cette conférence[2] : « ... M. Landot résume en une langue nette et forte l'étude sociale de Zola. Il cite quelques-unes des plus belles pages où l'antagonisme de l'Eglise et de l'Ecole est le plus solidement indiqué. Il met en relief l'enseignement moral qui se dégage de l'œuvre vengeresse, flétrit l'intolérance, grave au profond des cœurs l'horreur du fanatisme. » Ces quelques lignes laissent deviner quel doit être le ton de la conférence. Bon nombre de celles qui ont été prononcées dans les Amicales lui ressemblent de point en point.

Après les récréations, l'étude. « Les associations-cours, c'est-à-dire les associations qui patronnent un enseignement, ici artistique, là manuel ou bien général, se multiplient. Presque toutes les Petites A parisiennes ont greffé sur la distraction, l'étude. » A côté des cours de diction, de chant, de musique, qui sont de beaucoup les plus nombreux, on signale des cours de comptabilité et de langues vivantes.

Mais ce qui tient la première place, c'est assurément l'enseignement ménager et la puériculture. A Paris, les dames du comité de la Ligue ont organisé plusieurs écoles ménagères, notamment dans les XVI, XVIIe et XXe arrondissements[2].

En province, les Petites A ont les mêmes préoccupations pratiques. « Dans le Gers, les anciennes élèves de l'école publique

[1] *Journal officiel*, 9 juillet 1903.
[2] *Bulletin de la Ligue de l'enseignement*, décembre 1904, p. 325.

des filles de Fleurance ont suivi avec un intérêt soutenu les causeries de puériculture faites par une de leurs camarades aujourd'hui sage-femme de 1re classe. Les comptes-rendus rédigés par les auditrices prouvent que les causeries ont produit leurs fruits. A Lectoure, ce sont les médecins qui ont bien voulu accepter de donner aux anciennes élèves des conférences de puériculture. Les démonstrations se font tantôt avec de grandes poupées, tantôt avec les bébés qu'apportent les jeunes mamans. »

Enfin, il est un troisième type d'œuvres post-scolaires qui doit nous retenir quelque peu. Ce sont les cours de jeunes filles, professés le jeudi après-midi ou, le soir, dans la semaine. Ils ont pris une très grande extension : il y a une douzaine d'années, on comptait à peine dans toute la France un millier de ces cours; si l'on en croit l'inspecteur général Edouard Petit, ces cours atteindraient aujourd'hui le nombre de 17 458, groupant près de deux cent mille auditrices assidues. « La fréquentation, lit-on dans le rapport officiel, est de beaucoup meilleure chez les jeunes filles que chez les garçons. Pour qui sait quels obstacles s'opposent à la tenue des cours d'adultes féminins : sortie du soir, pression religieuse, etc., il y a lieu de se réjouir du résultat. »

Comme les cours qui s'adressent aux garçons, les « cours d'adolescentes » se distinguent par leur caractère pratique : pour attirer la clientèle scolaire et pour la retenir, instituteurs et institutrices s'efforcent de donner un enseignement dont les élèves apprécieront les avantages presque immédiats. A l'appui de cette affirmation, le rapport officiel reproduit quelques-unes des réponses des inspecteurs primaires. Il y a là des constatations suggestives; nous en citerons plusieurs :

A signaler le grand succès des cours de couture, coupe, confection, broderie, pâtisserie; dentelle au carreau dans les montagnes (Tournon, Ardèche). — *Jusqu'à présent, ces cours étaient peu suivis, ils le sont beaucoup plus depuis que nous y faisons des cours de cuisine. d'économie domestique, de coupe* (Saintes, Charente-Inférieure), — La caractéristique a été *le succès remporté par les institutrices qui ont inauguré un cours d'enseignement ménager*. Les leçons de cuisine, de coupe, de couture, de broderie, de dentelle à la main, ont attiré dans nos écoles une clientèle de jeunes filles, heureuses d'employer leurs soirées à se perfectionner dans ces arts si utiles (Chateaulin, Finistère). — Dans les cours d'adultes femmes, l'économie domestique et l'éducation ménagère, qui étaient à l'ordre du jour des dernières conférences pédagogiques, ont été enseignées d'une façon méthodique et pratique (cours de cuisine, tenue du ménage, confection de trousseaux, etc.) Baugé, Maine-et-Loire). — Une orientation nouvelle est donnée à l'enseignement scientifique : l'hygiène occupe une place plus grande. Par de nombreuses causeries, nourries

de faits et de chiffres, les instituteurs et les institutrices apportent aux croisades antituberculeuses et antialcooliques leur patriotique et cordial concours. Dans les cours d'adultes pour femmes, on a insisté sur l'économie domestique, l'enseignement ménager, afin de former d'expertes et laborieuses ménagères, adroites à coudre, très au courant des rapports si délicats qui existent entre l'hygiène et le ménage (Valenciennes, Nord). — Un cours de puériculture a été introduit au cours d'adultes de Senlis; les jeunes filles l'ont suivi avec intérêt, et en ont fait un résumé qu'elles consulteront utilement plus tard (Senlis, Oise). — Un cours régulier de puériculture en quatre, cinq ou six leçons, avec exercices pratiques d'emmaillotage, de stérilisation du lait, a été organisé dans trente écoles de filles et a été suivi par quatre cent cinquante femmes ou jeunes filles de plus de seize ans. Malgré les préventions que l'on avait dans les campagnes contre cet enseignement, préventions habilement exploitées par les ennemis de l'école, les résultats ont été excellents (Arras 2me). — Dans les cours de jeunes filles dits « cours du dimanche », le programme s'est composé le plus souvent d'entretiens familiers sur la morale, l'instruction civique, l'histoire contemporaine, la géographie de la France, les sciences physiques et naturelles appliquées à l'hygiène et à l'économie domestique. On y a joint des lectures littéraires, des chants, des exercices pratiques de coupe et d'enseignement ménager (Le Havre). — Les institutrices entrent résolument dans une voie nouvelle : elles s'efforcent de préparer les jeunes filles à leurs futurs rôles d'épouses, de mères et de bonnes ménagères (Lure, Haute-Saône).

Tout cela est assurément bel et bon, et nous serions les premiers à y applaudir si les maîtresses qui distribuent cet enseignement respectaient sincèrement les croyances religieuses. Malheureusement, trop souvent, il n'en est pas ainsi. Or il suffit parfois d'une lecture, habilement choisie, pour jeter le doute dans un esprit mal instruit de la vérité chrétienne. Des railleries, lancées en passant, sans avoir l'air d'y attacher de l'importance, pourront être plus perfidement efficaces qu'un long discours sectaire. Les ennemis du catholicisme espèrent beaucoup de cette action lente, mais sûre, pour transformer la mentalité de nos paysannes et de nos ouvrières, restées croyantes.

VI

Nous venons de voir à quel point les adversaires des croyances chrétiennes ont, en ces dernières années, développé les institutions post-scolaires, en particulier celles qui s'adressent à la clientèle féminine. Mais ni pour les jeunes gens, ni pour les jeunes filles, ils n'ont été les premiers à se préoccuper de donner un lendemain à l'école : cet honneur revient aux catholiques. Le fait ne saurait être sérieusement contesté : nous l'avons établi ailleurs par des preuves irréfutables et la chose a été reconnue

par plusieurs membres de la Ligue de l'enseignement, peu suspects de tendances cléricales. Ainsi, en 1895, au congrès de Bordeaux, M. Ch. Andler parlant de ces œuvres, a dit très nettement : « Il faut bien avouer que l'*exemple du devoir accompli a été donné par les confessions religieuses, et d'abord par les catholiques.* » M. Léon Bourgeois n'était pas moins formel, deux ans plus tard, au congrès de Rouen[1] : « Les patronages scolaires ! déclarait-il, encore une belle institution, mais il faut que nous soyons modestes : ce n'est pas nous qui l'avons inventée, ce sont nos adversaires ; ce sont eux qui ont créé ces patronages autour des établissements que l'Eglise protège, suscite, développe et défend... »

Voilà donc qui est reconnu : les catholiques, les premiers, ont organisé des institutions complémentaires de l'école. Les plus anciens groupements de jeunes gens remontent au début du dix-neuvième siècle, les patronages de jeunes filles commencent en 1851. M. de Melun, qui avait eu l'idée des œuvres de jeunesse pour les élèves des Frères, conçut le projet de créer pareilles institutions pour les enfants des Sœurs. Il s'ouvrit de son dessein à M. l'abbé de La Bouillerie, alors vicaire général de Paris. Celui-ci, séduit par la proposition de son ami, accepta de convoquer une réunion de dames charitables dans le salon de sa mère, afin de permettre à M. de Melun d'exposer les grandes lignes de son projet et de recruter des adhérentes.

La réunion eut lieu le 3 février 1851. M. de Melun n'eut pas de peine à montrer l'utilité de l'œuvre proposée : « ... Un grand nombre de jeunes filles, dit-il, qui ont suivi les écoles, les quittent après leur première communion pour apprendre un état. Que deviennent-elles, privées de guide et d'expérience? Beaucoup se placent au hasard, sans aucune garantie pour leur avenir ; beaucoup perdent leurs âmes et leurs corps, au contact impur des ateliers et des manufactures, et font l'apprentissage du vice avec celui de leur profession... Si une main tutélaire les avait soutenues dans ces moments difficiles, si une parole affectueuse leur avait été dite dans leurs heures de découragement et d'ennui, que de premières fautes auraient été épargnées, suivies trop souvent d'une chute profonde et d'un amer repentir ! C'est donc une œuvre nécessaire, un complément indispensable de ce qui a été fait pour les jeunes garçons que d'accueillir les jeunes filles à la sortie des classes, des ouvroirs et des manufactures, de les réunir le

[1] Cf. *Bulletin de la Ligue de l'enseignement*, novembre 1895.
[2] Cf. *l'Education de la démocratie*, p. 198.

dimanche dans une maison de Sœurs où elles trouveront une instruction religieuse et des récréations. »

Les paroles, si profondément chrétiennes, de M. de Melun, touchèrent les cœurs et portèrent la conviction dans les esprits; aussi, séance tenante, l'abbé de La Bouillerie donna-t-il lecture d'un projet de statuts qui fut immédiatement adopté : l'œuvre du patronage des jeunes ouvrières était fondée.

Mais il fallait exécuter les résolutions prises : ce fut l'illustre sœur Rosalie qui sut mettre en mouvement et utiliser toutes ces bonnes volontés.

L'idée du patronage devait lui plaire : elle lui parut répondre admirablement aux exigences des milieux populaires parisiens. La sœur Rosalie, raconte M. de Melun dans sa délicate étude biographique, redoutait pour les jeunes filles des classes pauvres les dangers de l'internat. « Elle préférait pour ses enfants, dès leur début dans la carrière du travail, la condition qui devait être celle de toute leur vie : à la maison, le lit dur, le dîner imparfait, la chambre nue, les pénibles, les grossiers devoirs du ménage, et, pour se préparer à l'ouvrage de la journée et s'en reposer, les soins qu'il faut donner, le matin et le soir, au jeune frère et à l'aïeule, puis l'apprentissage avec ses exigences, les caprices de la maîtresse, les taquineries des compagnes, le mouvement et même les dangers du monde, mais d'où l'on sort ouvrière habile et exercée. Seulement elle aurait voulu, au milieu de ces actions variées, placer le bien à côté du mal, opposer la prière aux paroles malsonnantes, les bons conseils aux mauvais exemples. » Le patronage répondait admirablement à ce désir : il laissait les jeunes filles dans leur atelier et dans leur famille pendant toute la semaine, mais le dimanche il leur permettait de passer quelques heures dans une société chrétienne.

Aussi la sœur Rosalie accueillit-elle avec empressement le projet de M. de Melun : ne se laissant arrêter par aucune des difficultés qui faisaient hésiter dans d'autres maisons, elle résolut de mettre immédiatement à exécution ce qu'on lui proposait. « L'œuvre est bonne, dit-elle la première fois qu'on lui en parla; Dieu la fera réussir, et nous commencerons dimanche prochain. » Pendant la semaine, son admirable activité prépara tout. Le dimanche suivant, dans le préau et dans la cour de la rue de l'Epée-de-Bois, une vingtaine de jeunes ouvrières étaient réunies; on leur distribua des livrets sur lesquels les patronnes devaient inscrire les notes de la conduite et du travail de la semaine. Des dames zélées prirent l'adresse de leurs parents et de leurs ateliers, leur promettant une prochaine visite et des récompenses à la fin du

trimestre. La séance se termina par des jeux, des rondes, le chant des cantiques, auquel prirent part toutes les Sœurs de la maison.

Le premier patronage de jeunes filles venait donc de s'ouvrir : l'idée lancée par M. de Melun et accueillie, quelques jours auparavant, dans les salons de Mme de La Bouillerie, était devenue une réalité grâce à l'admirable Fille de saint Vincent de Paul.

L'œuvre prospéra. Vers la fin de l'Empire, on comptait à Paris et dans la banlieue soixante-quinze patronages groupant environ dix mille jeunes filles; on était loin des vingt débutantes de la rue de l'Epée-de-Bois!

Le Siège de Paris et la Commune n'interrompirent pas la marche ascendante de l'œuvre. La Commune fournit même aux jeunes filles des patronages l'occasion d'affirmer audacieusement leur dévouement et leur foi. Les Sœurs, chassées des classes, des hôpitaux et des maisons de secours, trouvèrent appui et aide auprès des jeunes ouvrières qu'elles avaient formées; tandis que quelques-unes de celles-ci les accompagnaient jusqu'à la gare, les autres cherchaient à sauver tout ce qui, dans le couvent, pouvait devenir la proie des envahisseurs. A l'une des écoles congréganistes du Ve arrondissement, on interdit aux patronnées d'emporter leur précieux butin. Mais cette défense ne les intimide point. Deux d'entre elles, une de quinze et l'autre de dix-sept ans, courent à la municipalité, arrachent l'autorisation, et, cette pièce à la main, enlèvent les crucifix, les pieuses images, tous les ornements, tous les meubles de la chapelle, jusqu'aux confessionnaux. Ceux-ci étaient trop lourds pour leurs bras : des gardes nationaux consentirent à les porter à l'endroit où ils devaient être en sûreté!

L'éloignement des Sœurs n'interrompit pas les réunions du dimanche. Dans un grand nombre de paroisses, la présidente ou la plus ancienne des enfants de Marie rassemblait ses compagnes à l'église, et, lorsque les églises étaient fermées, dans sa demeure, devant un autel improvisé. Chaque semaine, une enfant du patronage s'échappait de Paris pour aller donner des nouvelles de leurs élèves aux Sœurs refugiées dans la banlieue; elle en rapportait une lettre qui, lue à la réunion du dimanche, ranimait les courages. M. de Melun cite des traits de courage particulièrement touchants. Une de ces jeunes filles, passant sur la place Saint-Sulpice, aux plus mauvais jours de la Commune, voit la foule qui se précipite dans l'église et apprend qu'un club révolutionnaire y est installé. « Elle y entre, et, sans se laisser détourner par les cris, le tumulte et les blasphèmes, elle va droit à la chapelle de la Sainte-Vierge, s'y agenouille, y récite son chapelet, et, les yeux

baissés mais la démarche ferme, reprend tranquillement son chemin à travers cette émeute sacrilège, qui la laisse passer; deux personnes avaient prié à côté d'elle : un petit enfant et un vieillard. Comme à l'aurore du christianisme, remarqua M. de Melun, Dieu avait eu dans son temple profané, pour protester contre l'impiété et la violence, l'intrépidité des plus faibles de ce monde. »

Les années qui suivirent la Commune furent des années de prospérité pour les patronages de jeunes filles. En 1878, commence à Paris la laïcisation des écoles primaires et, avec elle, une phase nouvelle. Les catholiques eurent alors à créer des œuvres réparatrices : à cet effet, on organise des patronages, « dirigés par des personnes séculières et réunissant surtout les jeunes filles qui ont fait leurs classes dans les écoles laïques ». Peu à peu, dans la plupart des paroisses de Paris et de la banlieue, on établit ces œuvres qui, dans le diocèse, atteignent le nombre de deux cents et groupent plusieurs milliers de patronnées.

Le mouvement ne tarda pas à gagner la province. Plusieurs congrégations enseignantes créèrent pareille organisation pour leurs anciennes élèves. De leur côté, nombre de curés se rendirent compte que, bien dirigée, cette œuvre pourrait, en partie, contrebalancer l'influence antireligieuse de certaines maîtresses d'école. Aussi le chiffre des patronages féminins s'est-il considérablement accru. A quiconque en douterait, il suffira d'une rapide enquête pour se convaincre. Mais nous eussions voulu apporter des statistiques précises. La chose est malheureusement impossible. Les derniers chiffres d'ensemble que l'on possède remontent à 1900 : à l'occasion de la participation des œuvres catholiques à l'Exposition universelle, la Commission centrale des patronages eut l'idée d'entreprendre un vaste recensement qui lui a permis d'affirmer l'existence de 1817 patronages chrétiens de jeunes filles. Toutefois il est indispensable de remarquer que ce total représente les seuls groupements féminins ayant répondu au questionnaire de la Commission. En dehors des œuvres qui ont donné signe de vie, il en existe bon nombre d'autres qui ne figurent pas dans les totaux indiqués. Ce n'est point là une opinion formulée à la légère : elle repose sur des faits contrôlés. Ainsi, pour le diocèse de Bourges, l'enquête accuse l'existence de 27 patronages de garçons et de 14 de filles. Or, en 1899, les membres de la conférence du grand séminaire relevèrent durant les vacances les œuvres de jeunesse fonctionnant dans les paroisses de l'archidiocèse. Ces recherches ont fait connaître 39 patronages de garçons et 168 de jeunes filles. L'écart est sensible avec les chiffres de la Commission. Pareille constatation a

été faite dans le diocèse d'Auch par un groupe de séminaristes[1]. On peut donc penser que les autres régions de la France présentent des différences analogues. Dans tous les cas, il est hors de doute que les totaux de l'enquête sont au-dessous de la réalité. Ceci est encore plus vrai aujourd'hui qu'il y a six ans.

Mais, même si l'on adopte le chiffre de 1817 donné pour les patronages de jeunes filles, on constate, sur ce point, la supériorité numérique des œuvres catholiques sur les œuvres non-confessionnelles similaires. L'Exposition ne nous aurait-elle valu que cette constatation qu'elle n'aurait pas été inutile. Cette constatation est, en effet, de nature à réconforter les catholiques : ceux d'entre eux qui se dévouaient au mouvement post-scolaire continueront à le faire avec plus de zèle que par le passé ; et ceux qui, découragés, étaient peut-être tentés de s'arrêter auront à cœur de maintenir l'avance que, pour les patronages, nous avons sur nos très actifs concurrents, et ils s'efforceront aussi de rattraper le terrain perdu pour les autres institutions complémentaires de l'école.

VII

De ce qui précède, nous sommes en droit de conclure que les chrétiens de France ont été les premiers à s'occuper des jeunes gens de la classe populaire. On sera peut-être tenté de n'apercevoir dans ces œuvres que la préoccupation religieuse. Assurément c'est là leur caractère essentiel et, nous le reconnaissons, la raison principale de leur organisation, tout comme d'ailleurs le souci d'anticléricalisme pour nombre de groupements prétendus neutres. Toutefois, dans la plupart des œuvres catholiques de jeunesse, ainsi que dans les institutions adverses, on ne se fait faute ni de distraire les adhérentes, ni, dans une certaine mesure, de les préparer à leur rôle d'épouses et de mères.

De la distraction, nous ne disons pas grand chose, si ce n'est que, dans les représentations théâtrales, les jeux, les promenades, les directrices exercent une vigilante surveillance morale. Nous signalerons aussi le précieux concours, artistique et littéraire, que des chrétiennes de talent prêtent parfois à des œuvres féminines en y organisant, pour les jeunes filles et leurs familles, une lecture ou un petit concert. Il y a bien des manières de donner à autrui : la charité intellectuelle, qui rapproche les

[1] Dans le diocèse d'Auch, 8 patronages de garçons et 6 de filles avaient répondu au questionnaire de la commission. Or, les recherches des séminaristes révélèrent l'existence, à cette même époque, de 15 œuvres de garçons et de 39 de jeunes filles.

âmes en les élevant, n'est certes pas la moins efficace des charités et il est à souhaiter qu'elle se développe chez nous.

Nos patronages se préoccupent de plus en plus de former, dans l'adolescente, la femme de demain. Aussi l'enseignement ménager tient-il aujourd'hui une place importante dans le programme de beaucoup d'œuvres. En plusieurs paroisses, les sœurs sont restées comme maîtresses ménagères : rendant ainsi un vrai service, qui est très apprécié des intéressées, elles conservent une salutaire influence sur leurs anciennes élèves qu'elles maintiennent de la sorte groupées autour d'elles.

Les institutions économiques ne sont pas rares dans nos œuvres de jeunesse, bien qu'elles n'y soient pas encore aussi développées qu'il le faudrait : on y rencontre notamment des mutualités scolaires, on y voit aussi des caisses dotales dont les avantages n'ont plus à être démontrés[1]. Mais il est une organisation annexe, d'origine toute récente, qui nous paraît répondre à un besoin actuel. Nous voulons parler des *petits cercles d'études féminins*. L'utilité en est reconnue par nombre de personnes qui dirigent semblables œuvres : « N'y aurait-il pas lieu, écrivait, il y a quelque temps, M. l'abbé Schaefer, dans un volume consacré aux patronages de jeunes filles[2], d'organiser pour nos grandes un enseignement spécial qui les prépare à lutter victorieusement contre les assauts livrés à leurs croyances, qui leur mette en main des armes, non seulement pour se défendre, mais pour prendre vigoureusement l'offensive? N'y aurait-il pas lieu, sous une forme ou sous une autre : simples causeries, enseignement ex-professo, cercles d'études, de former des apôtres et de les armer de pied en cap, pour les jeter ensuite dans la mêlée populaire, avec mission d'y défendre et d'y faire triompher la vérité. »

Pour ceux qui douteraient de la nécessité de cette formation, nous ne croyons mieux faire que de reproduire quelques extraits d'une lettre d'un directeur d'œuvres de jeunesse[3] :

... Comme suite à notre conversation sur les cercles d'études, je viens, tout amour-propre mis de côté, vous raconter ce qui suit :

J'ai causé avec mes cinq ou six patronnés les plus solides; je leur ai

[1] Nous n'insisterons pas davantage sur l'enseignement ménager, ni sur ces diverses institutions économiques que nous avons étudiées en détail dans notre livre des *Initiatives féminines* (Lecoffre, Paris, 1905).

[2] Abbé Schaeffer, *Comment diriger un patronage de jeunes filles* (Lecoffre, 1905).

[3] Citée dans une brochure de M. l'abbé A. Leleu sur *les Cercles d'études* (Collection de l'*Action populaire*, Lecoffre).

posé quelques-unes de ces questions au moyen desquelles les socialistes prétendent embarrasser les catholiques. Je n'ai pas été fier du résultat : pas un seul d'entre eux ne m'a répondu quelque chose : « Mais, leur ai-je demandé, vos camarades socialistes ne vous posent donc jamais de ces questions-là? — Oh! pardon, Monsieur, ce n'est que ça tout le temps. — Et qu'est-ce que vous leur répondez? — On ne leur répond rien, Monsieur. — Alors, ils disent que vous êtes des idiots? — Oui, Monsieur, ils disent que les catholiques sont des moules. »

J'étais honteux; mais voici le plus beau de l'histoire : je reprends une de mes questions socialistes pour leur montrer comment il fallait répondre. Changement de tableau : mes bonshommes ne sont plus muets; ils opposent cinquante objections à mon argumentation. Les malheureux! ils n'étaient pas capables d'*une* réponse chrétienne, et ils tenaient d'une façon très passable le rôle du contradicteur socialiste. Ce qui est pis encore, c'est qu'ils paraissaient croire à la valeur de leurs tristes raisonnements.

Les pauvres enfants voyaient bien que je n'étais pas content; aussi l'un d'eux me dit-il, sinon pour me consoler, au moins pour excuser ses camarades : « N'est-ce pas, Monsieur, on n'entend rien que ça à l'atelier, et on y est tout le temps, nous autres; et puis, ici, on ne cause jamais de ça. »

Voilà le bouquet, me dis-je, en écoutant cette réflexion; on n'entend que ça à l'atelier où l'on est tout le temps, et on ne parle jamais de cela au patronage. Mes chers enfants n'ont pas appris l'économie sociale au patronage, mais ils ont trouvé des professeurs à l'atelier.

Comme ce directeur était un homme pratique, il ne perdit pas son temps à se lamenter et organisa aussitôt un cercle d'études où ses jeunes gens purent, en toute liberté, discuter, sous sa direction, ces questions que jusque-là ils n'avaient entendu traiter que par des adversaires de l'Eglise.

Mais, objecterez-vous peut-être, dans cet exemple, il s'agit de garçons. Pour eux, on devait assurément faire quelque chose et les centaines de cercles d'études qui se sont fondés avec succès depuis cinq ou six ans, montrent qu'il y avait là un réel besoin. Pour les jeunes filles des patronages, en est-il de même?

Quiconque connaît la vie populaire admettra que, dans les usines ou dans les ateliers féminins, les dangers courus par la foi et la vertu sont, pour le moins, aussi grands que ceux courus dans les agglomérations masculines : on n'y dit pas toujours les mêmes choses, mais on s'y inspire trop souvent du même esprit de défiance et d'hostilité à l'égard des idées et des institutions catholiques. Il y a quelques semaines, une après-midi, en plein quartier Saint-Sulpice, je voyais une apprentie couturière, une « petite main », comme on les appelle, revenir chez sa patronne portant les croissants tout chauds et les tablettes de chocolat pour le goûter des ouvrières; elle y avait joint deux journaux pornographiques qui, sans doute,

durant la fin de la journée, allaient faire les frais des entretiens de ses compagnes. Croyez-vous que, dans cet atelier, on n'entende jamais d'attaques plus ou moins perfides à l'adresse d'une religion qui est parfois si gênante pour la nature humaine? Je gagerais, quant à moi, que les questions religieuses, sous une forme accessible à ces intelligences jeunes et frivoles, sont sans cesse sur le tapis et qu'il est probablement une ou deux pauvres filles, chrétiennes timides et ignorantes qui souffrent de tout ce qu'elles entendent autour d'elles, mais qui ne savent comment répliquer... Elles oseraient si elles fréquentaient un petit cercle d'études.

Nous n'insisterons pas plus longtemps sur l'utilité de ces centres de formation intellectuelle. L'innovation, en effet, qui avait d'abord provoqué quelque étonnement, commence à être admise et comprise[1]. La meilleure preuve en est dans la fondation de nombreuses institutions de ce genre. Il en existe notamment à Paris, à Reims, à Limoges, à Lyon, qui sont en relations étroites avec le *Sillon*; il en existe aussi à Dijon, à Besançon, à Chagny, à Joigny, à Chambéry, à Lille, à Marseille et, j'en suis certain, dans beaucoup d'autres villes. Quelquefois, le petit cercle d'études est établi à l'intérieur du patronage. Très souvent aussi il s'organise d'une façon autonome. Ordinairement, il ne réunit qu'un nombre très restreint d'adhérentes, — et cela n'en vaut que mieux, — car il y a de la sorte plus d'intimité et tout le monde prend part au travail. La principale difficulté, nous dirions même la seule sérieuse, réside dans le choix d'une personne compétente, d'esprit ouvert et sûr, capable de diriger les étudiantes volontaires. Les femmes instruites, qui consentiront à faire profiter leurs plus jeunes sœurs du bienfait de leur instruction nous semblent appelées à rendre de grands services. Il y a, tout près d'elles, beaucoup d'âmes qui ont soif de vérité. Pour les découvrir, il leur suffirait de regarder avec sympathie.

Parmi ces groupes d'études qui, depuis quelques mois, un peu de tous les côtés, s'organisent spontanément dans les milieux féminins et chrétiens, nous devons faire une place toute spéciale aux groupes du *Rayon*, qui ont pris naissance à Dijon, il y aura bientôt deux ans. Nous en avons raconté ailleurs les origines, nous n'y reviendrons donc pas, mais nous voudrions marquer le caractère, extrêmement intéressant, de cette organisation qui a su donner satisfaction à la fois aux préoccupations de l'esprit et

[1] Cf. une excellente brochure de M. l'abbé Beaupin sur *les Cercles d'études de jeunes filles* dans la collection de l'*Action populaire*.

aux nécessités de l'action chrétienne. « Notre but, lisons-nous en effet dans le premier numéro du *Bulletin du Rayon*, c'est de collaborer à la régénération de la société par l'action de la femme, en rendant celle-ci capable, quel que soit le milieu auquel elle appartienne, d'exercer autour d'elle, et surtout au foyer, l'influence bienfaisante qui peut et doit être la sienne. Le *Rayon* ne cherche pas à faire de nous des « intellectuelles », uniquement préoccupées de je ne sais quelle vaine science. Ce qu'il veut *avant tout*, c'est faire de nous des femmes conscientes de leur mission et désireuses de l'accomplir. » Aussi les études, entreprises par les dijonnaises, ne sont-elles jamais leur propre but : on s'est d'abord assuré de leur utilité au point de vue du développement moral et social des adhérentes. Par suite, les sujets examinés varient avec la nature même du cercle : dans les groupes qui comprennent presque exclusivement des jeunes filles de la bourgeoisie, qui ont du temps pour lire, on n'a point adopté les programmes des groupes qui se recrutent surtout parmi les jeunes ouvrières et employées dont l'instruction est généralement moins développée. Mais cette distinction n'empêche pas « tous les cercles de vivre d'une même vie et d'être animés d'un même esprit ». « La plus cordiale intimité, déclare le *Bulletin du Rayon*, règne entre tous les groupes et, plusieurs fois dans le courant de l'année, quelques membres des cercles de jeunes filles libres ont étudié en commun avec les cercles d'employées et d'ouvrières certaines questions d'intérêt général. C'est, d'ailleurs, ajoute-t-on encore, un des buts du *Rayon* que de faire entrer dans nos âmes à toutes l'idée de l'unité fondamentale de la société, — surtout quand elle se dit chrétienne, — et de l'identité de nos devoirs, quels que soient les milieux dans lesquels la Providence nous ait appelées à vivre. »

On sera peut-être curieux de savoir les questions examinées durant la première année. Le *Bulletin* nous renseigne sur ce point et nous lui emprunterons l'indication des principaux sujets étudiés dans les groupes des employées et des ouvrières :

Les cercles d'études : leur nécessité, leur formation, leur développement, leur avenir.

L'esprit du Rayon : large, fraternel, fécond.

Ayons un idéal : Définition de l'idéal, sa nécessité, quel est l'idéal du *Rayon*.

Le féminisme : étude des différents groupements féministes, le *Rayon* ne rêve pas de réformer le Code, mais la mentalité.

Les récréations dans la famille : on se dévoue volontiers pour aider ses parents, bien peu songent à les distraire; différents moyens de le faire.

Causerie sur les employées : leur condition; comment elles peuvent se sanctifier dans leur état.

Les syndicats, les œuvres de prévoyance.

De la nécessité de s'instruire : devoir envers Dieu qui nous demandera compte de notre intelligence; envers nous-mêmes, qui prendrons mieux conscience de nos droits et de nos obligations; envers la société, qui a besoin de l'apport de chacun; envers la France, car, par les lois de l'atavisme, la génération future sera ce que nous l'aurons faite.

Quelques réflexions sur l'enfance et l'éducation : réflexions personnelles basées sur nos observations et notre propre expérience; point d'éducation possible sans Dieu comme principe directeur.

La femme dans la société chrétienne : rôle de la femme, son action, son rayonnement, son apostolat.

Etudes sur sainte Thérèse.

Les groupes ouvriers du *Rayon* ont, en outre, discuté différentes objections qui ont cours dans les milieux populaires. Celle-ci, par exemple : « La religion est bonne pour les simples », ou bien encore : « Que ceux qui veulent des églises et des prêtres les paient. » On s'est aussi occupé de questions sociales et l'on a examiné l'organisation de plusieurs œuvres économiques ou charitables de la région.

Le programme suivi par les groupes composés surtout de jeunes filles appartenant à la classe riche n'est pas moins intéressant à consulter; plus encore que le précédent, il révèle l'esprit même du *Rayon*.

Les lectures et les études que nous avons faites l'an dernier, lisons-nous dans le *Bulletin*, ont eu pour but de provoquer ou de rendre plus profond en nous le « travail d'idées », base essentielle des études prochaines, de l'action prochaine elle-même. Afin de nous mettre à la grande œuvre avec notre âme tout entière, la première chose à faire n'était-elle point de nous convaincre pleinement que cette œuvre s'impose, que chacune de nous doit en être l'artisan? La première chose à faire n'était-elle pas aussi de voir dans ses grandes lignes quelle tâche précise s'impose à nous, femmes?

Et d'abord, l'œuvre de régénération s'impose-t-elle? Par les seules *observations* faites autour de nous (famille, ateliers, écoles), nous nous sommes rendu compte facilement de l'étendue du ma, et partant de la nécessité d'y porter remède.

Toujours aidées par l'observation, nous avons compris que nous sommes tous solidaires, que les actes de chacun ont une répercussion sur la conduite des autres, que « personne ne peut sauver ou perdre son âme seul », et que, par suite, nous avons tous une part de responsabilité dans l'œuvre de reconstruction sociale.

L'œuvre s'impose... Chacune de nous doit en être l'artisan... Mais de quelle façon précise, nous, femmes, apporterons-nous notre pierre à l'édifice? Par la lecture, les réflexions, l'étude des faits, nous savons quel rôle influent la femme (fille, sœur, épouse) exerce dans la famille; nous savons que « c'est elle qui fait le foyer et que le foyer est l'âme

du pays »; nous savons aussi que, par ses rapports journaliers avec les fournisseurs, les serviteurs, les ouvrières, elle a une action certaine et étendue sur le monde du travail, et que les œuvres sociales ne trouvent point d'auxiliaire plus dévouée qu'elle, point d'action plus profonde que la sienne, *lorsqu'une formation préalable l'a préparée à cette action.*

Pour ce « travail de fond », les membres du *Rayon* ont fait de sérieuses lectures commentées : l'*Education des filles*, de Mgr Dupanloup; le *Prix de la vie*, d'Ollé-Laprune; l'*Eglise aux tournants de l'histoire*, de M. Godefroy Kurth. Les *Conférences* de Lacordaire sur Jésus-Christ ont été analysées dans les groupes. Mais les étudiantes dijonnaises ne se sont pas contentées de ces lectures : leur formation intellectuelle doit surtout les mettre à même de mieux remplir dans la société leur rôle de catholiques. Aussi, pour renforcer leur savoir « livresque », ont-elles entrepris des enquêtes sur la situation matérielle et morale des ouvrières dans quelques ateliers et magasins, sur les logements insalubres, sur les Ligues d'acheteurs, sur l'enseignement ménager, que sais-je encore[1]? Dans ces recherches pratiques, elles ont été maintes fois inspirées et guidées par le bulletin de l'*Action sociale de la femme;* nous sommes heureux, puisque l'occasion nous en est offerte, de saluer cette association qui, avec plusieurs autres groupements du même genre, a si puissamment contribué à éveiller, chez les catholiques françaises, le sentiment des responsabilités et a suscité, chez elles, la volonté de remplir leur devoir civique.

C'est d'ailleurs un réconfortant symptôme que cet éveil de l'activité féminine dans la vie sociale. Il est bien fait pour nous donner espoir. Le travail, il est vrai, qui s'offre aux ouvrières de l'Evangile est pénible et vaste, mais celles-ci deviennent chaque jour plus nombreuses, et leur énergie croîtra avec les obstacles rencontrés. Elles nous permettront seulement de leur exprimer un désir : au milieu de la multitude d'œuvres qui sollicitent leur zèle, qu'elles ne négligent pas les œuvres de formation intellectuelle. Ces œuvres modifient, avec une lenteur efficace, la mentalité d'une nation, et c'est là le point capital. Les « femmes d'œuvres laïques » ne l'oublient pas. Les chrétiennes sauront s'en souvenir.

Max TURMANN.

[1] Ces études ont aussitôt porté des fruits pratiques. Une des jeunes filles qui avait examiné l'organisation des colonies de vacances, conçut le projet d'établir à Dijon une œuvre analogue. Aux vacances dernières, un groupe du *Rayon* créait la colonie de Seignelay qui a laissé de chers souvenirs à toutes celles qui ont pu y passer quelques journées.

Mlle CORNEILLE ET VOLTAIRE

Corneille n'a laissé aucun descendant digne de lui. Comme tous les hommes de génie, il éclipse sa famille. Cependant une petite-nièce à lui fut célèbre. Je veux parler de Marie Corneille qui vivait à la fin du dix-huitième siècle[1].

Ce n'est pas qu'elle ait jamais fait de vers, encore moins de scandale. Au moment de sa célébrité, elle avait à peine vingt ans, et la pauvre enfant ne se doutait pas du tapage fait autour d'elle.

Donc, en 1760, vivait une toute jeune fille qui s'appelait Marie Corneille. Elle était la protégée de M. Titon du Tillet, ancien maître d'hôtel de la reine, qui l'avait fait entrer comme pensionnaire à l'abbaye Saint-Antoine. Mais M. du Tillet avait quatre-vingt-cinq ans et il se demandait ce que deviendrait cette enfant lorsqu'il aurait disparu. Au surplus, il avait fait des pertes d'argent et il lui était désormais impossible de venir en aide à personne. C'est alors que cet homme de bien se rappela que sa protégée portait un nom célèbre. Une idée lui vint : passer la main à un littérateur, à un poète, à un poète dramatique. C'est à M. de Voltaire qu'il fallait s'adresser.

Il s'ouvrit de son projet à M. Dumolard, « pauvre diable de son métier », a écrit Voltaire, en réalité personnage considérable, membre de plusieurs académies, et à un jeune poète de ses amis qui n'était autre que Le Brun, alors secrétaire du prince de Conti. Tous deux trouvèrent l'idée excellente. Aussitôt même Le Brun saisit au passage l'occasion inespérée qui lui était offerte de traiter, lui poète jeune et obscur, avec le patriarche de Ferney. Il s'offrit spontanément pour adresser à Voltaire une demande en règle.

Cette demande était une ode en vingt-six strophes, modèle de galimatias ampoulé dans le goût de l'époque :

[1] Elle était née le 22 avril 1742. Son père, Jean-François Corneille, mouleur de bois, gagnait 24 livres par mois. Elle était petite-fille d'un cousin germain du grand Corneille et parente avec ce dernier au sixième degré.

Non, ce n'est pas des rois l'orgueilleux apanage,
Ni l'or, ni la victoire amante du Carnage,
Que les fils d'Apollon s'empressent d'obtenir;
L'héritage sacré des Nymphes de mémoire
C'est un nom que la Gloire
Sur des ailes de feu porte au sombre avenir...

Et cependant aux yeux de la Patrie entière,
Du grand nom de Corneille une jeune héritière,
Voit couler dans l'oubli ses destins et ses pleurs,
Et d'un astre jaloux l'inflexible Vengeur
Lui versant l'indigence,
Epuise sur ses jours la Coupe des Malheurs.

Voltaire avait trop de goût pour ne pas trouver ces vers détestables, mais il était trop fin pour enterrer *de plano* l'affaire dont ils l'entretenaient. La démarche de Le Brun flattait d'ailleurs au plus haut point son amour-propre d'auteur, le nom de Corneille éveillait celui de Voltaire: Voltaire et Corneille étaient donc deux gloires égales. Aussitôt il écrit aux d'Argental, « ses anges ».

Voudriez-vous avoir la charité de vous informer s'il est vrai qu'il y ait une Mlle Corneille, petite-fille du grand Corneille, âgée de seize ans? Elle est, dit-on, à l'Abbaye Saint-Antoine. Comment pourriez-vous faire pour avoir des informations de ce fait qui doit intéresser tous les imitateurs de son grand-père, bons ou mauvais [1]?

Et quand il eut appris qu'il n'avait pas été mystifié il répondit en ces termes à Le Brun :

Je vous ferais, Monsieur, attendre ma réponse quatre mois au moins si je prétendais la faire en aussi beaux vers que les vôtres. Il faut me borner à vous dire combien j'aime votre ode et votre proposition. Il convient assez qu'un vieux soldat du grand Corneille tâche d'être utile à la petite-fille de son général. Je suis vieux [2]. J'ai une nièce [3] qui aime tous les beaux arts et qui réussit dans quelques-uns. Si la personne dont vous me parlez et que vous connaissez sans doute, voulait accepter auprès de ma nièce l'éducation la plus honnête, elle en aurait soin comme de sa fille. Je chercherais à lui servir de père; le sien n'aurait absolument rien à dépenser pour elle. On lui paierait son voyage jusqu'à Lyon... Si cela convient je suis à vos ordres...

Le Brun exultait et il ne manqua pas d'adresser à M. de Voltaire la lettre qu'exigait la situation.

Vous goûtez ce bonheur si méconnu, si pur, de faire des heureux. Je m'attendais à votre réponse. Elle n'étonnera que l'envie. J'ai couru

[1] Comme on l'a vu, Mlle Corneille n'était nullement la petite-fille du grand Corneille; Voltaire l'apprit plus tard non sans regret.
[2] Voltaire avait alors soixante-sept ans.
[3] Mme Denis.

la lire à Mlle Corneille. Elle en a versé des larmes de joie. Elle vous appelle déjà son bienfaiteur, son père. Elle promet à vos bontés, à celles de Madame votre nièce une éternelle reconnaissance, et je n'ai point de termes pour vous exprimer celle d'une famille que vous soulagez. Un procédé si généreux a fait ici la sensation la plus vive. Chacun est jaloux de lire votre lettre. On élève votre cœur, votre génie, votre gloire. L'admiration reste suspendue entre vos écrits et cette générosité. Elle vous concilie tous les suffrages, et j'ose dire que vous jouissez de la reconnaissance publique.

Inutile de dire que Le Brun exagérait. Un homme qui envoie à quelqu'un une ode en vingt-six strophes au lieu d'une lettre, exagère toujours. Son but était avant tout d'encenser Voltaire; c'était plus facile que d'écrire de beaux vers. Il n'en est pas moins vrai que l'affaire fit un bruit énorme. Le Brun publia son ode avec la lettre de Voltaire. Le tout passa dans les mains des personnages notoires de l'époque. Chacun envoya à Ferney le témoignage de son admiration. D'Alembert porta aux nues la générosité grandiose de son « cher philosophe »; Grimm ne fut pas moins enthousiaste : « La postérité consacrera avec une sorte d'admiration la mémoire des bienfaits de M. de Voltaire envers le seul rejeton de la race d'un grand homme. »

Une seule voix discordante : celle de Fréron, antivoltairien acharné. Il écrivit dans l'*Année littéraire* : « Vous ne sauriez croire le bruit que fait dans le monde cette générosité de M. de Voltaire. On en parle dans les gazettes, dans les journaux, dans tous les papiers publics. Il semble d'ailleurs par cet éclat que M. de Voltaire n'est pas accoutumé à donner de pareilles preuves de son bon cœur, et que c'est la chose du monde la plus extraordinaire que de le voir jeter un regard de sensibilité sur une jeune infortunée. »

Voltaire blessé au vif riposta. Fréron accentua la note et la chose s'envenima au point que Mme Denis, qui avait été mise en cause, écrivit à M. le chancelier de Lamoignon une lettre indignée dans laquelle elle demandait qu'on châtiât un homme qui osait « insulter la noblesse, et noircir publiquement de couleurs abominables une bonne action qu'il était fait pour ignorer ».

Mlle Corneille cependant était arrivée à Ferney en décembre 1760. Voltaire venait de lui écrire une lettre infiniment aimable à laquelle Mme Denis avait ajouté deux lignes de sa main. Notons en passant que ce n'est pas Le Brun mais d'Argental qui avait été chargé par Voltaire de diriger Mlle Corneille sur Ferney. Le pauvre Le Brun se voyait réduit à la portion congrue. On ne parlait déjà plus de son ode et on lui soufflait son héroïne. Il avait affaire à plus fort que lui.

L'impression première faite sur Voltaire par Mlle Corneille

paraît avoir été excellente. « Nous sommes très contents de Mlle Rodogune, écrit-il à d'Argental. Nous la trouvons naturelle, gaie et vraie. Son nez ressemble à celui de Mme de Ruffec. Elle en a le minois de doguin, de plus beaux yeux, une plus belle peau, une grande bouche assez appétissante, avec deux rangs de perles. » Un autre jour il écrit : « Ce chiffon d'enfant, avec sa petite mine, a deux yeux noirs qui valent cent fois mieux que les douze dernières tragédies de l'oncle Pierre. »

Mais ce « chiffon d'enfant » qu'allait-il en faire? Il lui apprenait l'orthographe et l'histoire; Mme Denis lui apprenait à travailler à l'aiguille, on lui faisait jouer la comédie. Mais ce n'était pas pour tout cela qu'elle avait été appelée à Ferney. Il faut, en effet, le dire franchement. Voltaire, tout heureux qu'il pût être de secourir une véritable infortune, entendait ne pas être dupe. Il voulait même profiter de sa générosité, être payé de sa peine, tranchons le mot, faire autant que possible de la descendante de Corneille un instrument de réclame.

L'occasion s'offrait d'elle-même. Depuis longtemps Voltaire désirait commenter Corneille, mais il hésitait à s'offrir cette satisfaction d'amour-propre. Ne trouverait-on pas la chose un peu osée? Quel succès aurait cette entreprise qui entraînerait l'impression de douze à quinze volumes? Or, le succès devenait certain, éclatant, s'il transformait cette entreprise en un acte de bienfaisance; et voilà Voltaire annonçant aux quatre coins de l'Europe qu'il prépare une édition de Corneille avec commentaire. En même temps il ouvre une souscription dont le produit doit être versé au ménage Corneille et à Mlle Corneille à titre de dot. « Je ne doute pas, écrit-il à Duclos, que de très grands seigneurs du royaume ne s'empressent de souscrire. Je supplie l'Académie d'en accepter la dédicace. Il me paraît que cette entreprise fera quelque honneur à notre siècle et à notre patrie. »

En juin 1761, Voltaire se met à l'ouvrage et écrit au président Hénault : « On sera probablement empressé à voir son nom dans la liste des protecteurs de *Cinna* et du grand Corneille. Je me flatte que le roi, protecteur de l'Académie, permettra que son nom soit à la tête des souscripteurs. Je charge votre caractère aussi bienveillant qu'aimable de me donner la reine. » De semblables démarches sont faites auprès du duc d'Orléans, Molé, les Choiseul, les Courteilles, Malesherbes, le duc de Bouillon, l'impératrice de Russie, etc. Le roi souscrit deux cents exemplaires. Voltaire publie alors la liste pour stimuler l'émulation de tout ce qu'il y a de vaniteux en France. Bref, grâce à Mlle Corneille, il frappe à toutes les portes, et toutes les portes s'ouvrent. C'est

quelque chose de ce genre qu'avait voulu faire Lebrun, mais Lebrun n'était que Lebrun, et il dut être réellement confondu par cette maîtrise de grand seigneur...

L'Europe donc savait que Voltaire allait doter Mlle Corneille. Il fallait s'occuper de lui trouver un mari.

A vrai dire, ce n'était pas facile : Mlle Corneille dont Voltaire nous a tracé un portrait charmant avait reçu une éducation rudimentaire. Ses parents étaient pauvres, presque dans la misère[1], et leur honnêteté de braves gens ne faisait pas qu'ils fussent distingués. Or Voltaire élevait sa protégée comme une fille de gentilhomme; il lui faisait partager sa vie de luxe et de fêtes et il entendait lui faire épouser un jeune homme digne de lui. Il y avait donc bien des chances pour que ce jeune homme trouvât Mlle Corneille un peu vulgaire et refusât net d'entrer dans sa famille.

Néanmoins, les d'Argental et Mlle Clairon dépêchèrent un prétendant à Ferney. Il s'agissait du jeune Cormont de Vaugrenant, officier de la compagnie de M. le duc de Choiseul. On l'avait annoncé comme « philosophe ».

« C'est un demi-philosophe », répondit Voltaire, un peu désillusionné sans doute; mais cela n'était rien auprès des difficultés et des obstacles qu'allait rencontrer le protecteur de Mlle Corneille.

Il faut dire d'ailleurs que Voltaire avait accueilli de Vaugrenant avec une certaine légèreté. Il brûlait du désir de marier Marie Corneille. Il s'était donné à cette tâche avec la passion et la fougue qu'il mettait en toute chose. Dans sa hâte d'aboutir, il ne voyait pas les obstacles. « Il n'a rien, écrit-il en parlant de l'épouseur, mais il y a quelque apparence qu'il aura Mlle Corneille, et que Mlle Corneille aura plus que je ne vous ai dit. La terre qui doit revenir au philosophe est dans la Bresse, dans mon voisinage. Tout cadre à merveille. Le père ne donnera probablement à son fils que son approbation et peu d'argent; on y suppléera comme on pourra. Il est assez plaisant que je marie une nièce de Corneille; c'est une plaisanterie que j'aime beaucoup. »

Quoi qu'il en soit de ses véritables sentiments à l'égard de Mlle Corneille, Voltaire s'aperçut vite que la fièvre de réussir l'avait quelque peu aveuglé. La question d'argent était difficile à résoudre. « Mon demi-philosophe n'est pas demi-pauvre, il l'est complètement. Son père n'est pas demi-dur, c'est une barre de fer. Il veut bien donner à son fils 1000 livres de pension, mais en récompense, il exige que je fasse de très grands avantages. Je n'ai presque à donner à Mlle Corneille que les 20 000 livres

[1] François Corneille était facteur de petite poste et gagnait 48 livres par mois.

que j'ai prêtées à M. de la Marche... » Or, cette somme avait été prêtée de la main à la main et M. de la Marche n'en avait pas remboursé le moindre centime. « Cela s'est fait amicalement et les affaires devraient se traiter régulièrement »; mais Voltaire a juré que ce mariage se ferait. C'est une « plaisanterie » qui l'amuse. Il écrit à M. de la Marche, président de la cour de Dijon, et, dans une lettre qui est un pur prodige d'adresse et de grâce légère, il lui rappelle sa vieille dette. « C'est si difficile de marier les filles... » Il ne va pas jusqu'à demander le remboursement de la somme prêtée, mais laisse entendre qu'il l'accepterait volontiers... Que M. de la Marche consente une hypothèque sur ses terres; Mlle Corneille aura ainsi une créance de tout repos qui pourra figurer honorablement dans le contrat de mariage.

Voltaire n'était pas au bout de ses peines. M. de Vaugrenant appartenait à la compagnie de M. le duc de Choiseul, qui allait être prochainement licenciée; son avenir était donc des plus compromis. Que fait Voltaire? Il entreprend de « caser » son jeune homme. Les d'Argental sont encore mis à contribution. Voltaire les « supplie » de faire une démarche auprès du duc de Praslin, ministre des affaires étrangères, pour que ce dernier donne à M. de Vaugrenant le poste de résident à Genève[1] : « Tâchez de faire cette affaire; donnez-nous la résidence de Genève. » Plus loin, il ajoute : « Mme Denis et Mlle Corneille ne sont pas si contentes que moi du demi-philosophe; elles le trouvent sombre, diuruscule, peu poli, peu complaisant, marchandant et marchandant mal; mais si la résidence de Genève était attachée à ce mariage, nos dames seraient plus contentes. » Il revient maintes fois à la charge. « On peut en toute sûreté l'employer (M. de Vaugrenant) aux grandes négociations avec la république de Genève. Mon idée est divine. Il plairait beaucoup aux Genevois. Figurez-vous encore une fois combien cette place nous ajusterait. Allons, monsieur le duc de Praslin, faites quelque chose en faveur de Cinna. »

On était alors au commencement de 1763, et la situation, il faut l'avouer, n'était pas précisément brillante : Mlle Corneille apportait en dot 1400 livres de rente, une subrogation dans une créance de 20 000 livres sur M. de la Marche, et une partie du produit éventuel des souscriptions au Commentaire. Quant au futur, Voltaire apprenait (janvier 1763) que sa situation était franchement mauvaise : « Le futur, comme j'ai dit, n'a rien. Je me trompe : il a des dettes, une compagnie qui probablement sera

[1] Ce poste était occupé par M. de Montperroux qu'il fallait, par conséquent, déplacer.

réformée, un père et une mère qui ont l'air de ne vouloir laisser de longtemps leur mort à pleurer, qui se sont donné mutuellement leurs biens par contrat et qui ont une fille qu'ils aiment... Je ne crois pas que je puisse lui dire : « Mettez-vous là, mon gendre. » Enfin le 10 janvier 1763 il écrit à d'Argental : « Si les mariages sont écrits dans le ciel, celui de M. de Vaugrenant et de notre marmotte a été rayé. » Tout était fini.

C'était donc un échec, mais Voltaire en prit gaiement son parti. A peine débarrassé de son demi-philosophe et de ses trois chevaux qui étaient partis « au milieu des glaces et des neiges », il écrivait, le 12 janvier 1763, à l'abbé d'Olivet : « J'ai été sur le point de faire un ouvrage qui m'aurait plu autant que *Cinna*. C'est le mariage de Mlle Corneille; mais comme le futur ne fait pas de vers, le mariage a été rompu. Si vous connaissez quelque neveu de Racine, envoyez-le-moi vite, et nous conclurons l'affaire. »

Une dizaine de jours après, Voltaire annonçait de nouveau qu'il mariait Mlle Corneille. Il s'agissait cette fois d'un jeune homme de vingt-trois ans, Claude Dupuits de la Chaux, tout proche voisin de Voltaire, cornette de dragons, protégé de Mme Florian. « Il est gentilhomme, très aimable, de mœurs charmantes, d'une très jolie figure, amoureux, aimé, assez riche. Nous sommes d'accord en un moment, sans discussion, comme on arrange une partie de souper. Je garderai chez moi futur et future. Je serai patriarche. »

Le jeune Dupuits de la Chaux avait 8000 livres de rente, et il était orphelin de père et de mère, ce qui simplifiait d'autant les pourparlers. Voltaire s'occupe immédiatement du contrat auquel il veut donner, bien entendu, tout l'éclat possible. En hâte il écrit à d'Argental : « Je pense qu'il conviendrait que Sa Majesté permît qu'on mît dans le contrat qu'elle donne 8000 livres à Marie Corneille en forme de dot et pour paiement de ses souscriptions. Je tournerais cette clause. Elle me paraît agréable. Cela fait un terrible effet en province. Le nom du roi dans un contrat de mariage au mont Jura, figurez-vous... »

D'autres sont sollicités, parmi les plus notoires de l'époque : d'Argental, le cardinal de Bernis, le duc de Choiseul, la duchesse de Grammont, Mme de Pompadour, Duclos : tous envoient procuration à Voltaire pour signer en leur nom le fameux contrat qui devenait, comme la souscription au Commentaire, l'occasion d'une précieuse publicité.

Tout marchait donc à souhait, mais il fallait le consentement des père et mère Corneille. Or, il s'en fallut de peu qu'il ne fût

pas accordé. On ne sait au juste pourquoi, mais il est permis de supposer que ces braves gens naturellement méfiants, trouvèrent excessif et suspect le bruit fait autour de leur fille. Inutile de dire que Voltaire en conçut un violent dépit, et comme il venait de remettre à d'Argental, pour le père Corneille, vingt-cinq louis à valoir sur l'édition du Commentaire, il lui écrivit furieux : « Est-il vrai que François Corneille soit aussi têtu qu'imbécile et diamétralement opposé à notre mariage? En ce cas le mieux serait de ne pas lâcher les vingt-cinq louis, et si, par une impertinence imprévue, François refusait d'écrire tout ce qu'il sait, c'est-à-dire son nom, alors François de Voltaire qui est la justice même le laisserait mourir de faim et il ne tâterait jamais des souscriptions. »

Les malheureux, cependant, finirent par céder. Il le fallait bien. On leur avait mis le marché en main et il s'agissait pour eux d'assurer leur pain quotidien. Mais ils n'étaient pas au bout de leurs humiliations : Voltaire exigea qu'aucun d'eux ne vint au mariage. Il faisait payer cher sa protection de grand seigneur, et décidément c'est Fréron qui avait raison.

Le mariage de Mlle Corneille avec le jeune Dupuits eut lieu à Ferney, le 13 février 1763. Voltaire, comme il l'avait annoncé, garda près de lui « ses enfants » pour tenir compagnie à Mme Denis. Il s'amusait lui-même à entendre « sauter, courir, déraisonner, Mlle Corneille et son petit mari. »

Un peu plus tard, vers décembre de la même année, les douze volumes du Commentaire étaient imprimés. Les souscriptions avaient produit 100 000 francs environ, dont 50 000 restaient la propriété de l'éditeur. Voltaire reçut donc 50 000 francs sur lesquels 40 000 francs furent versés au jeune ménage Dupuits. Restait 10 000 francs environ qui furent placés sur la tête des époux François. Voltaire leur gardait rancune.

Il faut ajouter, d'ailleurs, que fille et gendre semblent avoir eux-mêmes terriblement dédaigné ces pauvres diables qui moururent dans la misère après s'être retirés à Evreux. Cela ne prouve pas en faveur des jeunes gens qui n'aváient que trop subi l'influence de leur protecteur.

Telle est l'histoire, un peu romanesque, du mariage de Mlle Corneille, la petite-nièce du grand Corneille. Elle est intéressante à plus d'un titre, surtout peut-être en montrant qu'un bienfait, même retentissant, peut avoir de tristes dessous, et que le *bluff*, qu'on croit venu récemment d'Amérique, se pratiquait en France il y a déjà quelque temps...

Louis Gellé.

LA LUTTE POUR LA SANTÉ [1]

Voici un livre qui, chose rare, contient plus que ne promet sa préface.

Cette dernière annonce simplement un guide pratique de thérapeutique, « quelque chose, écrit modestement l'auteur, comme ces *conseillers de la santé*, que l'on était assuré de trouver autrefois au chevet du lit de nos grands parents ».

La lutte pour la santé est, sans doute, déjà cela, mais elle est plus que cela; elle est, si je puis m'exprimer ainsi, au-dessus de cela. C'est cet « au-dessus de cela » que je tiens à souligner au début de la brève analyse du livre de M. le docteur Burlureaux.

En ce vingtième siècle, nous voyons trop souvent la science s'écarter de la religion pour qu'une plume épiscopale ne tienne pas à honneur de signaler l'apparition d'un livre où non seulement la science se trouve alliée à la foi, mais où celle-là reconnaît en celle-ci un précieux adjuvant.

Bien qu'il s'en défende, c'est une vraie synthèse de la science médicale que nous donne M. le docteur Burlureaux, et cette synthèse, il nous la présente, disons-le tout de suite, sous une forme qui en augmente encore l'intérêt et qui en accroît aussi l'utilité. Son livre est comme une sorte d'autobiographie professionnelle. Au lieu d'exposer, il raconte; au lieu de nous rapporter ce qu'il a lu, il nous dit ce qu'il a vu. S'il a beaucoup étudié, durant sa longue et bienfaisante carrière, il a surtout beaucoup observé, et ce sont les résultats de ses expériences, des expériences qu'il a faites et de celles dont il a été le témoin, qu'il a condensés dans son ouvrage.

La lutte pour la santé est, par conséquent, comme on dirait aujourd'hui, un livre vécu. C'est, par conséquent, aussi, une œuvre essentiellement personnelle.

Essayons d'en faire connaître la puissante et originale architecture.

[1] Docteur Burlureaux, *la Lutte pour la santé*. Paris, Perrin, 1906. In-12, de VI-310 p.

L'auteur part de cette idée qui, pour être exprimée en style métaphorique, n'en est pas moins d'une rigoureuse exactitude, que « chacun de nous vient au monde avec une certaine somme d'énergie vitale de la valeur et de l'emploi de laquelle dépendent et sa santé et sa longévité ». C'est ce qu'il appelle notre « capital biologique ».

Ce capital, il importe de le bien gérer.

Or, le but du livre de M. le docteur Burlureaux est précisément d'étudier, d'un bout de la vie à l'autre, la meilleure manière de le faire valoir et de le défendre contre les influences qui ne cessent pas de le menacer, c'est-à-dire contre toutes les « causes morbigènes » qui peuvent le détruire, et dont les assauts se nomment les maladies.

Ces maladies, naturellement, varient avec l'âge.

M. le docteur Burlureaux les divise en trois classes : celles de l'enfance, celles de la maturité et celles de la vieillesse, et il en indique successivement l'étiologie et la thérapeutique.

Sur chacune de ces deux parties de la science médicale, l'ancien et dévoué médecin de notre armée, le savant professeur libre à l'école du Val-de-Grâce, a ses théories à lui, toutes basées sur la pratique.

Pour lui, « toute maladie, même quand elle ne se traduit pas par des troubles locaux, est, par essence, d'ordre général ». Pour lui encore, « le grand facteur de la maladie, c'est le surmenage émotionnel » et, par conséquent, la trop grande dépense nerveuse. « Le système nerveux, écrit-il quelque part, est le grand réservoir de l'énergie. Il est la clef de voûte de la pathologie. » C'est de ce côté, par conséquent, que le médecin, en quête des causes des maladies, doit diriger ses recherches.

C'est de ce côté aussi que, lorsqu'il s'agit de guérir son malade, il doit diriger ses efforts.

En thérapeutique, M. le docteur Burlureaux n'a rien du doctrinaire.

Partant de ce principe qu'il n'y a pas de maladies, qu'il y a seulement des malades, pour traiter ses clients, il s'inspire beaucoup plus de leurs tempéraments physiologiques et psychologiques qui sont essentiellement variables, que des prescriptions *ne varietur* du Codex. « Nous usons très peu, dit-il, des médicaments fournis par la pharmacopée, pour ce motif bien simple que nous n'en avons pas besoin et que nous avons une crainte presque instinctive de tous ces agents thérapeutiques à action violente et perturbatrice. »

Mais la grande idée qui guide M. le docteur Burlureaux et fait

de son livre une œuvre d'un intérêt capital, c'est cette idée de l'influence du moral sur le physique et, par voie de conséquence, de l'esprit religieux sur la partie matérielle de notre être. Selon lui, le plus sûr moyen, dans beaucoup de cas, de guérir le corps du patient, c'est de commencer par guérir son âme, et un des plus curieux chapitres de son livre est celui qu'il intitule : *Psychothérapie*, et dans lequel il étudie le moyen de « remonter, comme il dit, le système nerveux en rassérénant le malade, en rectifiant ses idées fausses, en modifiant sa mentalité et en lui évitant les fuites nerveuses.

C'est ici que M. le docteur Burlureaux fait intervenir la religion comme auxiliaire de la science.

Que doit faire, se demande-t-il quelque part, le médecin en face d'un malade partagé entre des restes de foi plus ou moins effacés, et cet état d'incrédulité, active ou passive, qui est aujourd'hui si commun; en présence d'un malade qui, sans croire qu'il va mourir, craint cependant de mourir, et se demandera avec angoisse si cette mort signifiera vraiment pour lui l'anéantissement éternel, ou bien s'il y a quelques chances qu'il retrouve ailleurs, avec une vie nouvelle, la société de ceux qu'il a le plus aimés sur cette terre; en présence d'un tel malade, que doit faire le médecin ?

L'éminent praticien répond :

« Il faut que, dans ces graves circonstances, il ne perde jamais de vue que le malade est semblable à un noyé qui cherche à se raccrocher à la moindre branche de salut; si donc il n'a à lui offrir que de froides théories philosophiques, aboutissant à la désespérance finale, s'il est lui-même bien convaincu que la mort signifie, pour le malade, la fin absolue, et la séparation à jamais d'avec ce qui lui est cher, alors il fera mieux de se taire et de garder pour lui des doctrines qui, en admettant même qu'elles fussent exactes, ne pourraient être, ici, d'aucun réconfort. Ce dont le malade a besoin, c'est de soutien moral, c'est de foi, c'est surtout d'espérance. Or, où trouvera-t-il tout cela en dehors de la doctrine de celui qui a dit : « Venez à moi, vous tous qui souffrez, et je vous soulagerai? »

Tel est le plan et tel est l'esprit de *La lutte pour la santé*.

Quoique l'auteur en ait banni systématiquement tout appareil doctrinal, cet ouvrage a une très haute valeur scientifique.

Les lecteurs du *Correspondant* n'attendent pas de moi que je me livre ici à la discussion des idées qui y sont exposées et dont je ne viens de donner qu'un bien imparfait résumé : ma critique manquerait trop manifestement d'autorité, parce que, trop manifestement aussi, elle manquerait de compétence.

Ce qu'à mon titre d'évêque je tiens, du moins, à relever dans ce livre, ce qui m'y a frappé, ce qui y frappera quiconque le lira, c'est l'accent généreux qui en inspire les pages.

M. le docteur Burlureaux dit dans sa Préface que la médecine est un art. Pour lui, manifestement, elle est quelque chose de plus. Elle est, je dirais volontiers, un apostolat. Ce n'est pas à ses connaissances certes que pourrait s'appliquer l'anathème de Bossuet sur la science « qui ne se tourne pas à aimer ». Sa science à lui « se tourne à aimer ». Il aime son pays, et, sous le savant et prudent hygiéniste, il n'est pas difficile de discerner chez lui l'ardent citoyen patriotiquement préoccupé de supprimer toutes les causes de dépérissement de notre race. Il aime l'humanité et on sent, en le lisant, qu'il a au cœur une profonde commisération pour ses misères, un immense désir de les soulager. Il aime ses malades, enfin, en qui sa foi lui fait voir des âmes immortelles rachetées du sang de Jésus-Christ.

M. le docteur Burlureaux, en effet, est un chrétien. Il a trop de noblesse d'âme pour faire mystère de son catholicisme, et pour peu que vous le presseriez de questions après le récit de l'une de ses cures, il serait bien capable de vous répondre, comme Ambroise Paré : « Je le pansay, Dieu le guarit. »

Ni sa science ne gêne sa foi ni sa foi n'embarrasse sa science. Cette dernière, je l'ai déjà dit et je tiens à le répéter en terminant, est aussi sûre qu'étendue. Ce ne sont pas seulement, en effet, les observations physiologiques qui abondent dans *La lutte pour la santé*, ce sont aussi les remarques psychologiques.

Tel qu'il est, ce livre, auquel on nous annonce une suite, intitulée : *Morale et psychothérapie*, que nous attendons avec impatience, est une très utile contribution à l'art de guérir. Il rendra, selon moi, grand service à deux classes d'hommes, à ceux qui ont pour mission de veiller sur la santé des autres et à ceux qui désirent conserver la leur, c'est-à-dire à tout le monde.

† Sébastien Herscher, *évêque de Langres*.

NEWMAN ET MANNING[1]

Ce sont assurément deux beaux livres, instructifs autant qu'édifiants, émouvants en même temps que réconfortants, que ceux où M. Thureau-Dangin, comblant une lacune de la littérature religieuse des deux rives de la Manche, a raconté l'origine et les progrès du mouvement d'Oxford, la résurrection du sentiment catholique au sein de l'anglicanisme, les conversions décisives, puis le merveilleux et quasi miraculeux développement du catholicisme anglais pendant l'épiscopat de Wiseman, à travers les contradictions et les difficultés. Mais par le pathétique intérêt du sujet, par la maîtrise du talent, par le vivant relief des portraits et l'opportune profondeur des enseignements, le volume qui achève et couronne l'ouvrage l'emporte encore sur les précédents. Les lecteurs du *Correspondant*, qui les premiers en ont connu les parties essentielles et qui en gardent la vibrante impression, nous en voudraient d'insister à cet égard : ils savent que la question toujours douloureuse et toujours attirante des dissentiments survenus entre catholiques a été traitée par l'auteur avec une souveraine impartialité, très éloignée de l'indifférence, avec une pieuse délicatesse, aussi étrangère aux brutalités de l'indiscrétion qu'aux exagérations d'un mutisme de commande. Ils voudront tous relire les pages qui les ont charmés et émus durant ce dernier hiver.

De la hauteur de son génie littéraire et philosophique, de son incomparable ascendant sur ceux qu'il avait amenés au catholicisme comme sur ses anciens coreligionnaires demeurés attachés à l'anglicanisme, Newman domine ce volume, où pourtant il est surtout question de ses épreuves. Ce dut être un angoissant problème pour beaucoup de ses contemporains, que de voir un homme aussi exceptionnellement doué pour l'apostolat, confiné en

[1] *La Renaissance catholique en Angleterre au XIX*e *siècle*, 3e partie : *De la mort de Wiseman à la mort de Manning (1865-1892)*, par Paul Thureau-Dangin, de l'Académie française. — Paris, Plon, 1906, III-543 pages in-8o.

pleine maturité, sinon dans l'inaction, du moins dans une retraite où son talent de parole demeurait à peu près sans emploi, où sa plume même était entravée par la menace des dénonciations systématiques. La Providence, dont les vues dépassent la brève mesure de nos vies humaines, lui réservait une influence posthume qui va grandissant tous les jours; avant même le terme de son voyage terrestre, Newman eut la consolation de se voir encouragé et récompensé par le grand esprit qu'était Léon XIII; devenu prince de l'Eglise, le suspect de la veille, volontairement confiné dans la retraite qui lui avait été jadis imposée, sincèrement réconcilié avec les survivants de ceux qui l'avaient le plus âprement combattu, passa ses derniers jours au milieu de l'universelle vénération.

Pour des causes différentes, mais avec une égale justice, la même vénération s'attacha à la vieillesse de Manning. A la différence de tant d'hommes qui, dans la dernière partie de leur existence, mettent une ténacité de plus en plus étroite à défendre les idées et les formes mêmes où s'est complue leur jeunesse, Manning, comme son compatriote et condisciple Gladstone, donna l'admirable spectacle d'un vieillard dont l'esprit allait s'élargissant avec les années. Fermement attaché au principe d'autorité, il fut des premiers à entrevoir non seulement les besoins, mais les droits de la démocratie; celui qu'on avait pu accuser de quelque morgue dépensa ses suprêmes efforts à améliorer le salaire des portefaix de Londres; à ses obsèques, le déploiement des pompes officielles fut relégué au second plan par la spontanéité et l'élan des manifestations populaires.

L'ouvrage de M. Thureau-Dangin sera précieux aux Anglais, qui possédaient sur cette période de leur histoire religieuse de nombreux documents, mais aucun livre composé et écrit avec une telle supériorité; il sera plus précieux aux compatriotes et aux coreligionnaires de l'auteur. Comment, en face de la contradiction la plus violente, la plus injuste et la plus pénible, la droiture, l'humilité, la possession de soi-même sont les gages de la paix intérieure et du futur triomphe, même en ce monde; comment il convient à ceux qui ont les paroles éternelles, sans s'hypnotiser dans le regret du passé, de pourvoir au présent et de songer à l'avenir, ce sont là de réconfortantes leçons, qui peuvent parfois sembler importunes à notre nervosité aigrie et découragée, mais qui, parmi tant de mérites, ont au plus haut degré celui de l'opportunité.

DE L. DE L.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

CHRONIQUE DU MONDE

DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE

Bouchées doubles. — Encore l'Affaire. — Un livre à lire. — La nouveauté automobile : les « autobus ». — Le langage baroque : du « vélo » à « l'auto ». — Un voyageur satisfait. — Sisowath, roi du Cambodge. — La *Danse* de Carpeaux et les prisons de l'art. — Les « Arts de la femme ». — Le vainqueur du Grand-Prix. — Mémoires de ministre. — La logique et l'exactitude du général André. — Le « scapulaire ». — Erreur de lecture : *ici* ou *là*. — Le troisième centenaire de Corneille. — A Paris; à Petit-Couronne; à Rouen; à Toulouse. — La statue d'Alexandre Dumas fils. — Discours de célébrités. — Tendances jacobines. — Le centenaire de Le Play. — Le cinquantenaire de l'*Œuvre des écoles d'Orient*. — Le mois des assemblées générales. — La *Presse pour tous*. — Considérations urgentes et conseils pratiques. — La leçon des adversaires. — Le devoir d'être utiles. — Une visite aux « nouvelles salles » du palais de Versailles. — Un conservateur... progressiste : M. de Nolhac. — De Louis XVI à Louis-Philippe. — Le vrai « Musée français ».

A la veille de quitter Paris, suivant les rites habituels, les Parisiens « mettent les bouchées doubles ». Ils s'intéressent à tout, parlent de tout, jasent de tout, écoutent tout et lisent tout..., même les Mémoires du général André! Mais procédons par ordre, si tant est qu'on puisse introduire un ordre dans cette bouillabaisse de sensations, d'occupations, d'inaugurations, de représentations...

Voici d'abord l'affaire Dreyfus. Comment! Encore? Oui, certes. Elle est devenue chronique, et les générations passeront, mais elle durera. Quand elle aura quitté les prétoires, elle restera dans les livres d'histoire; et, dans quelques lustres, ce sera un sujet de concours pour quelque nouvelle Académie des Inscriptions et Fausses lettres. Les malheureux candidats auront de la besogne, à compulser tout ce qu'on a écrit, récrit, édité, réédité, pilé, pillé et compilé sur cette détestable aventure. Mais ils auront peut-être une supériorité grande sur nos contemporains; ils seront délivrés des experts en écriture! Et rien que pour cela ils excitent l'envie!

Parmi les livres dont il ne leur sera pas permis de se priver, il

en est un qui doit être signalé à tous ceux qui souhaitent se faire une idée personnelle sur cette interminable, mais passionnante question : c'est l'*Histoire de l'Affaire Dreyfus*[1], par Henri Dutrait-Crozon. Dans toute la littérature germée autour de ce « fait social », dont nul ne songe aujourd'hui à nier l'importance et la portée, je ne crois pas qu'il y ait un livre plus méticuleusement rédigé par un auteur mieux au courant des faits. Tout lecteur des copieux volumes de M. Joseph Reinach doit à sa conscience de lire l'ouvrage de M. Dutrait-Crozon. Car, dans cette prodigieuse série d'enquêtes et de contre-enquêtes suscitées par l'Affaire, on ne saurait prétendre à l'impartialité ni à la compétence, si l'on a négligé le point de vue des adversaires. Même les plus ardents « dreyfusistes » devraient faire lire ce volume. S'il n'est pas exact, il leur fournit des armes; et s'il l'est, il répond à la « passion » qu'ils affichent pour la vérité. J'aurais préféré, pour mon compte, qu'il parût sans préface et avec la sèche allure d'une discussion *ad unguem*. Mais puisqu'il est entendu qu'on ne lit pas les préfaces, et qu'on approuve ou réprouve celle-ci, la discussion n'en demeure pas moins très serrée, extrêmement habile, une discussion qu'il faut connaître avant de formuler, en véritable indépendance, son jugement.

On me dira que cela n'intéresse plus personne. Hélas! Que cependant l'Affaire « intéresse » tout le monde au plus haut point, cela me semble incontestable, et il suffit d'une réflexion même peu profonde pour s'en convaincre. Mais que bien peu de gens s'y intéressent encore, il est également vrai! Et nous sommes bien toujours les mêmes, impatients de l'effort et friands surtout de nouveauté. Savez-vous ce qui a, pendant huit jours, passionné les Parisiens? Ce sont les *autobus*. Entendez par cet infâme vocable les nouveaux omnibus automobiles. Car, avec la manie abréviatrice qui sévit, nous en arrivons à parler comme les mulâtres de nos colonies, avec des à peu près de langage à faire frémir Noël et Chapsal, Leclerc, Littré et tous les grammairiens et lexicologues de France et de Navarre! Tramway est trop long, on dit le *tram*. L'omnibus est un *bus*. Le métropolitain est devenu le *métro*. Le cycle à moteur est un *teuf-teuf*. Le fiacre à taximètre est un *taxi*. Le pneumatique est un *pneu*. Le boulevard Saint-Michel est le *Boul' Mich'*. L'association générale des étudiants, c'est l'*A*. Le baccara, c'est le *bac*. La *Belle-Jardinière*, c'est la *Bé-Ji*. Le *Bon-Marché*, c'est le *Bé-Em*. Les noms des partis fournissent les assemblages les plus baroques

[1] 1 vol. in-8° (Savaète).

d'initiales. Il y a quelques années, on avait fondé un parti agricole national, et c'était le *Pan*. Il a bien dû y avoir le parti agraire français qui aurait fait *Paf*. Voici à peine quelques mois, on désignait couramment le groupe de quatre généraux protégés du ministre par cette crase, les *4 P*. Et les mauvais plaisants, faisant allusion à leur rapide carrière, se permettaient d'ajouter à cette lettre initiale l'épithète culinaire de : *soufflés*. Cette épidémie avait commencé, il y a quelque vingt ans, par le *vélo*, abréviatif de vélocipède, et l'on pourrait dire assez justement que le *vélo* était presque exclusivement « populaire »; mais, aujourd'hui, qui donc recule devant l'*auto*, pour l'automobile?

Et cela me ramène à l'*autobus*... Car nous avons enfin un service d'omnibus automobiles. Il y a bien une quinzaine de jours qu'il fonctionne, et c'est toujours à la tête de ligne de Saint-Germain des Prés, pour Montmartre, une foule sans cesse renouvelée qui attend les véhicules « pour voir ». Du reste, l'accident vaguement attendu par le badaud ne se produit pas. Point de pneus crevés, et la raison est excellente, les caoutchoucs sont « pleins »! Caractéristique nouvelle : l'impériale est couverte, et le conducteur, le watman est lui-même à l'abri. Le bon Francisque Bouillier, qui réclamait jadis, ici même, ces améliorations très pratiques, serait heureux de voir qu'avec le temps tout arrive!

Oui, tout, même Sisowath. Il y a mis le temps, par exemple. Et Marseille l'a confisqué pendant des jours qui parurent très longs à la curiosité parisienne, dépourvue de spectacles royaux depuis quelque temps. Elle n'a rien perdu pour attendre, car le roi du Cambodge est le plus avenant et le plus aimable des monarques. Il s'est installé à Paris avec un air tout à fait charmant de se trouver chez soi. Ces rois d'Orient ne s'étonnent de rien. Et ils condescendent à trouver agréables nos jolies Parisiennes au teint frais bien qu'elles n'aient pas ajouté le moindre accent olivâtre à leur coloration. Il faut sans doute quelque effort à S. M. Sisowath pour s'habituer à notre « pâleur », et il eût été servi à souhait, s'il était arrivé assez tôt pour assister, à la Chambre, au duel oratoire de M. Clémenceau qui, en fidèle habitué de Karlsbad, a le teint plutôt safrané, et de M. Jaurès que la verve de son vainqueur contraignait à rire jaune!

Le roi de Cambodge est reçu avec les égards dus à un allié; car on ne saurait oublier que Norodom, son prédécesseur, vint lui-même spontanément à la France. Sisowath semble avoir pour particulière caractéristique de sourire toujours et d'être toujours content. C'est un heureux caractère. Et l'on voit bien que nos

querelles intestines ne l'atteignent pas. Vraiment, il arrive trop tard. Il n'y a qu'un sourire qui pût lutter avec le sien : celui de M. Loubet. C'est un art de savoir sourire! Il y faut la malice de l'œil, la connivence des pommettes, l'aide générale de la physionomie, et M. Fallières a fort à faire pour trouver le juste milieu. Le malheur, pour lui, c'est que les musiciens ni les danseuses de notre hôte ne l'aideront dans son apprentissage! Oh! ces musiciens! Oh! ces danseuses! Bing, bang, pououm-pououm, ratapatatras, pououm. C'est effroyable. Imaginez un xylophone fait avec des malles, secouez des casseroles et ponctuez le tout de coups de gong. C'est la musique royale. Et quand elle est partie, le roi lui-même ne peut l'arrêter! Nous eûmes l'équivalent de ce tintamarre, en 1889, au théâtre annamite. Et je crois bien que tous les Parisiens y ayant fait une apparition, se trouvèrent immédiatement beaucoup plus disposés à admettre les tonitruances de Wagner : elles leur parurent dès lors exquises! Quant aux danseuses, nous n'en eûmes pas de cambodgiennes, mais de javanaises, elles se ressemblent. Les torsions et contorsions des bras et des mains sont analogues, le caractère hiératique des mouvements est identique, et pareille la lenteur, et semblable la longueur! Comme on voit bien que ces braves gens-là n'ont rien à faire!

Je voudrais que, par ce temps d'interviews, on demandât à S. M. Sisowath son opinion sur le groupe de la *Danse*, de Carpeaux, qui décore, comme on sait, la façade de notre Opéra. Nos lecteurs se souviennent certainement de l'appréciation humouristique qu'ils ont lue, sur cette œuvre, dans les dernières lettres de notre éminent collaborateur, M. Edmond Rousse. « Gredinette et Canaillette se pâmant autour des mollets de Pipe-en-Bois. » Cela paraît un peu dur, à distance. Mais, au fond, combien juste, quand on mesure le contraste entre le caractère du monument et celui de l'œuvre! A quoi l'on a répondu que si la *Danse* de Carpeaux contrastait avec les lyres, bustes et autres poncifs distribués partout ailleurs dans la façade, il n'y avait, pour rétablir l'harmonie, qu'à faire disparaître les lyres et les poncifs! — Oh! Messieurs! et la majorité? Qu'en faites-vous? Car les lyres sont en majorité! Et, en 1906, la question devrait être, par là, réglée!

Sérieusement, l'incident a une autre moralité, si le groupe en manque. Il a été question de déplacer la Danse, et de la remiser dans un musée, quitte à la remplacer par une copie sur la façade de l'Opéra. Pourquoi? Parce que l'œuvre de Carpeaux se détériore, ou plus exactement, assure-t-on, est détériorée par l'eau qui tombe d'une canalisation mal placée. Et vous reconnaissez

là le merveilleux instinct de complication qui caractérise notre monde! Une conduite d'eau abîme une œuvre remarquable de statuaire. Vous croyez qu'on va déplacer la conduite? Que non pas! Ce serait vraiment trop simple. Un élève des Frères y aurait songé. Et il ne faut plus de Frères. Ce qu'on enlèvera, c'est le groupe!

C'est de la pure bouffonnerie, mais c'est ainsi. Et si l'on veut bien penser à la désinvolture qu'on montrerait pour un artiste comme Carpeaux, sous prétexte de l'honorer davantage, on trouvera, sans doute, que l'art, le grand art, a décidément de singuliers pontifes. La *Danse* est abîmée par l'eau? En prison, la *Danse!*... Dans ces « prisons de l'art », ainsi que M. Robert de la Sizeranne, dans un article retentissant, appelle les musées. Comme si l'adaptation d'une œuvre (et les admirateurs de la *Danse* jugent cette adaptation parfaite) n'est pas un élément de sa beauté!

C'est absolument comme si les toilettes des femmes devaient demeurer derrière les vitrines des couturières, et leurs parures chez le joaillier! Certes, elles y font très bon effet; mais combien davantage sur leurs épaules. Les merveilles que le *Gaulois* avait réunies au Palais de glace, dans son exposition internationale des arts de la femme, constituaient, du sentiment unanime des jurés et des visiteurs, une collection très intéressante et précieuse. Cependant, elles furent évidemment éclipsées par les toilettes qu'on y put voir le jour de la grande redoute. L'étalage, quelque artistique qu'il fût, était vaincu par la *vie*. L'adaptation, tout est là; ou, sinon tout, du moins c'est une partie indispensable de l'harmonie.

Voilà déjà quelques-unes des occupations qui « surmènent » ces pauvres Parisiens qui aiment tant être surmenés, surtout avec élégance. Mais celles-là étaient prévues, et, à l'avance, escomptées. La victoire du cheval anglais au Grand Prix l'était moins, en dehors du monde spécial du turf. Il se mêlait aux appréciations un peu de ce chauvinisme instinctif qui est si curieux à observer dans les foules. Le gagnant d'une course de bicyclettes fut un Américain, et il reçut pendant son tour de piste traditionnel des bouchons de papier en guise de fleurs! Rien de pareil n'arriva au major Loder, propriétaire de Spearmint, qui gagne le grand prix à Longchamp. Au contraire, une lettre à la presse rendit publics les remerciements de l'heureux Anglais. Comme bien l'on pense, on ne manqua pas de parler à ce propos d'entente cordiale! Ce sont occasions qui ne sont pas perdues : ça n'avance à rien et on y trouve tant de plaisir qu'il serait malséant d'en sourire!

M. Fallières débutait dans les Grands-Prix. Il se fit remarquer par l'absence d'escorte, et arriva aux tribunes précédé seulement de l'habituel piqueur. Est-ce par sentiment démocratique? Faut-il y voir une relation avec l'affectation mise par le président à rompre avec la tradition qui faisait choisir, par ses prédécesseurs, un général comme chef de la maison militaire? On est porté à le croire. Et il n'y aurait rien là qui fût aussi étonnant que la publication des *Mémoires* du général André!

Car voilà bien, s'il en fut au monde, de l'imprévu! Ce ministre de la guerre fit du pouvoir l'usage que l'on connaît, il le quitta de la façon que l'on sait et que lui-même trouve grotesque (pas dans le même sens que nous, il est vrai!) et, tous les jours, il se transforme en pipelet bavard, dans la loge de concierge que lui ouvre un journal du matin! Ce dernier coup nous était réservé. Mais ne serait-il pas plus vrai de dire *lui* était réservé? Dans le monde où l'on se pique encore de convenances, on est partagé entre l'irritation et le mépris. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il lui faut avoir une jactance folle ou une suprême inconscience pour prendre, dans cet organe, la suite des *Mémoires* de la Merelli; pour se plier à découper ses *Souvenirs*, à la façon des feuilletons, avec cette maîtrise de la « suite au prochain numéro », qui le révèle expert au cabotinage de presse; pour écrire dans ce journal qui organisa contre lui, il ne peut l'ignorer, la fameuse *Marche de l'Armée!* Du moins était-ce pour ne pas mourir de faim que Cronje entra chez Barnum!

Je ne m'attarderai pas à la discussion technique de ces pages malfaisantes. Mais, au simple point de vue du bon sens et de l'exactitude, elles fournissent matière à réflexion.

D'abord, le général André se présente au lecteur comme parfaitement surpris de l'appel que lui fit parvenir Waldeck-Rousseau en 1900. Or, dès la fin de 1899, au témoignage de M. Bidegain, le Grand-Orient et M. Brisson l'avaient imposé comme le successeur éventuel du général de Galliffet. Celui-ci devait s'en douter, car je me souviens d'une réponse qu'il fit à des objurgations venues de droite : « Vous n'êtes pas contents de moi, vous verrez ce qui vous attend avec mon successeur. » Et, « par hasard », qui le général André trouve-t-il dans le cabinet de Waldeck en arrivant à Paris? M. Brisson!...

Dès cette première entrevue, le candidat affirme qu'il n'y a pas d'exemple d'un officier auquel le fait d'être républicain n'ait pas nui. Or, il est encore jeune lui-même et il est divisionnaire. Et Passérieux, Peigné, Pédoya brillent au firmament!...

Cet homme, qui se donne comme le restaurateur de l'armée, propose d'employer un moyen « révolutionnaire et rapide » : susprendre les effets de la loi sur l'état des officiers et la propriété des grades..., et épurer simplement !

Le général Delanne lui objectant un décret en vertu duquel le chef d'état-major a voix au chapitre pour le choix des officiers de l'état-major, M. André répond qu'au-dessus d'un décret, il y a la constitution et la loi ! — C'est décidément très commode les décrets. Quand on ne peut faire voter une loi, on signe un décret, comme Ferry; quand on veut se débarrasser d'un décret, on invoque une loi, comme André ! Comme si la première chose à faire n'était pas d'annuler ce décret par un autre. Mais cet autre, il aurait fallu le faire signer par le Président de la République, et M. André *farà da se !*

Il se vante d'avoir, lui, le premier, fait entrer dans son cabinet un officier du train des équipages. C'est faux. Le général Campenon l'avait fait avant lui. Mais comme Campenon était évidemment républicain, et que, par thèse, les officiers de cette opinion étaient tenus à l'écart, M. André ne le connaît peut-être pas.

Du reste, dans sa précipitation, cet ineffable général ne sait même pas lire. J'explique. Il fut fort indigné, en prenant possession de son cabinet, au ministère, — avant huit heures du matin, le jour même où sa nomination devait paraître à l'*Officiel*, — de trouver épinglée à un paravent une image du Sacré-Cœur, qu'il appelle improprement un scapulaire. Le général de Galliffet a raconté depuis que cette image avait été laissée par lui-même ! Il n'ajoute pas qu'il mit quelque malice à cet oubli..., mais on ne prête qu'aux riches ! M. André, lui, ne riait pas. Il enquêta, déjà ! et n'ayant rien trouvé, il dénonce aujourd'hui. Et, sur trois lignes, il exhale sa stupéfaction indignée. Il avait lu :

Arrête
Le Cœur de Jésus est ici.

Quel emblème ! Et en quel lieu !

Et, pour qu'on n'en ignore, le journal publie une reproduction photographique de la pièce. Or, suivant la formule de dévotion propagée par cet emblème, cette image porte : « Le Cœur de Jésus est *là* » et non pas : est *ici*. C'est une vétille. J'en tombe d'accord volontiers. Et je ne l'aurais même pas fait remarquer s'il ne s'était agi du ministre qui a fait faire le procès Dautriche et organisé la nouvelle revision de l'affaire Dreyfus avec force accusations de grattages, erreurs de lecture, etc. ! On voit, par

le petit fait que je constate, quelle confiance il faut faire à ses « lectures »!...

Telles sont un petit nombre de remarques qu'au premier examen un profane se permet ! Celles qui viennent à l'esprit des hommes politiques et des militaires sont d'une autre envergure ! Parti de ce train, et dans sa hâte de prendre sa revanche de toutes les avanies qu'il a méritées au ministère, frappant à tort et à travers, indiscret et faiseur, où s'arrêtera-t-il? Une question que l'on se pose, c'est de savoir s'il expérimentera toujours sa faconde *in anima vili?* J'entendais dire qu'en fait de mobilisation, il pourrait bien avoir préparé la mobilisation des cravaches.

Du général André à Corneille, il est inutile de chercher une transition... ce serait une comédie! Et il vaut mieux respirer un instant l'air des sommets, en compagnie de vieux poètes tragiques. Grâce à lui, quelques bonnes vérités furent rappelées au pays, non seulement à Paris et à Rouen, mais à Toulouse, etc.

Enfin, Corneille a sa statue à Paris. Il n'y avait jusqu'ici qu'un médaillon, sous le péristyle du Théâtre Français. Il a fallu l'ingénieuse ténacité de M. René Ponthière pour amener cet acte de réparation, auquel M. Briand, ministre de l'Instruction publique, a négligé de collaborer personnellement. Il eût sans doute été fort embarrassé de dire, en un discours, ce qu'il pense de Corneille. Car, si l'on aimait encore les « parallèles », et s'il s'était trouvé un fervent des lettres ayant quelque loisir, il aurait été bien intéressant, et combien éloquent, de montrer ce qu'étaient, au temps de Corneille, les grandes idées qui mènent les peuples, les grands sentiments qui font vibrer leur âme, et comment l'auteur du *Cid* les comprenait, et enfin ce qu'ils sont aujourd'hui, comment on les conçoit et comment on les exploite. Evidemment, M. Briand n'était pas homme à le pouvoir faire ; et peut-être son silence est-il encore de la déférence!

Il serait trop long de mentionner, sans pouvoir les citer, les discours qui furent prononcés soit à Paris, soit à Rouen. Mais, comme il convient, je citerai quelques strophes qui prouveront, du moins, que parmi ses successeurs, au noble pays d'idéal, le grand aïeul a des admirateurs et des dévots fidèles.

C'est d'abord M. Gustave Zidler, avec le *Triomphe héroïque :*

On dit que la jeunesse inquiète ou frivole
A tes graves propos ne met plus tant de prix :
Mensonge! La jeunesse aime encor ta parole,
Et les derniers venus ne t'ont pas moins compris!

Veille donc sur nos fils, Corneille, ô Providence!
Affranchis-les de tous les jougs avilissants!
Chante en eux du vouloir la virile cadence,
Des audaces du Bien les généreux accents!

Arme-les! Bâtis-leur l'unique forteresse
Où se garde le droit avec la dignité!
Donne-leur le mépris des félons, l'allégresse
Du brave enthousiasme et de l'âpre beauté!

Apprends-leur, comme à nous, l'ascension sacrée,
D'un cœur que rien n'émeut le merveilleux pouvoir;
Fais-leur, pour que leur vie et s'élargisse et crée,
Du devoir un amour, de l'amour un devoir!

Et si la France, un jour d'affliction, réclame
De dévouements nouveaux l'intrépide ferveur,
L'âme du peuple entier tressaillant à ton âme,
De chacun de tes vers fais-lui naître un sauveur!

On ne saurait rendre l'impression de ces strophes dites par Mounet-Sully dans ce vieux cadre formé par la Bibliothèque Sainte-Geneviève, le Panthéon et Saint-Etienne du Mont.

C'est à Petit-Couronne, en la maison des champs de Corneille, que nous conduit M. Edward Montier, un jeune poète rouennais, d'âme très chrétienne et de grand talent :

C'est bien vraiment ici que ton âme demeure,
Survivant au déclin des siècles écoulés,
Ni le temps en ces lieux, ni l'oubli ne l'effleure,
Elle persiste et semble onduler sur les blés,
Reposer dans l'enclos et bien loin qu'elle meure,
Rajeunir au soleil des jours renouvelés.

C'est bien ici le temple agreste de la gloire,
Plus durable pourtant que le palais des rois,
Le Fanum légendaire et gardien de mémoire
Que le peuple à ses dieux consacrait autrefois,
Et qui faisait entrer dans l'immortelle histoire,
La trivie inconnue et l'angle obscur des bois.

. . . .

Rouen n'a point sauvé le lieu qui t'a vu naître,
Et Paris garde à peine un pâle souvenir
De la tombe où tes os n'ont pu se reconnaître.
C'est pourquoi nous avons ici voulu venir,
La maison où l'on naît et meurt peut disparaître,
La maison où l'on aime a l'immense avenir.

Le lendemain au Théâtre des Arts à Rouen, après la représentation de *Polyeucte*, le même poète, après avoir résumé en strophes

éloquentes l'œuvre immortelle, terminait son *hommage* en ces termes :

O Corneille on ne peut séparer de ton âme
L'âme de tes héros au verbe solennel,
C'est toi qui les brûlas à l'ardeur d'une flamme
Par toi-même allumée au génie éternel.

Rodrigue! donc à toi l'élan de la jeunesse,
Horace! donc à toi le vivat des guerriers,
Auguste! donc à toi la clémente sagesse,
Polyeucte! à toi donc les célestes lauriers!

A toi leur père, à toi leur créateur sublime,
La gloire dont leur front à jamais reste ceint,
C'est par toi qu'ils ont pu gravir la haute cime,
Toi le Héros, le Roi, le Vainqueur et le Saint.

Dans cette brève excursion à travers les fêtes « cornéliennes », je m'en voudrais de ne pas signaler la manifestation qui eut lieu à Toulouse, sous le patronage de l'Institut catholique et la direction de M. Armand Praviel, un jeune écrivain de beaucoup de talent, qui se révéla, par surcroît, dans *Polyeucte*, tragédien de valeur. C'est, en effet, le chef-d'œuvre chrétien qu'une « troupe » dévouée interpréta devant deux mille spectateurs passionnément attentifs. La représentation fut précédée d'une conférence sur la pièce, qui permit d'en savourer plus ardemment les beautés. Il y eut là « acte » très courageux des jeunes catholiques. Ils prouvèrent une fois de plus comment ils comprennent le Beau et savent honorer la Poésie. La brochure qui en conserve le souvenir contient, dans ses dernières pages, un impromptu tout à fait charmant : *Un rêve de Pierre Corneille*. Le poète est entré à l'église Saint-Sauveur, pour y apurer les comptes de la fabrique dont il est trésorier. Mais la nuit vient et le comptable s'endort sur son registre. Et il rêve. Et Polyeucte s'anime en son esprit :

Quand, au jour, le sonneur, ce matinal artiste,
Vint à ses cloches en rumeur,
Sous la pâle clarté d'un vitrail d'améthyste
Au banc d'œuvre il vit le dormeur.

Le compte de fabrique aux sommes incomplètes
Sous lui gisait abandonné,
Mais, peuplant le cerveau génial du poète,
Le grand *Polyeucte* était né!

Ce fut une fête d'un autre caractère que l'inauguration de la statue d'Alexandre Dumas fils, mais qui eut aussi sa beauté et ses

leçons. Les plus célèbres de nos littérateurs lui ont apporté le tribut de leurs louanges : MM. Sardou, Paul Bourget, Paul Hervieu, Jules Claretie. Tous ont été unanimes à célébrer à l'envi la bonté de leur héros. Ils semblaient tenir à lui donner devant les jeunes générations cette revanche d'un vieux malentendu ou d'une ancienne calomnie. M. Bourget, en particulier, a parlé de Dumas en une page exquise qui demeurera parmi ses meilleures. Dans ce domaine de la bonté, il n'a eu qu'à louer; et, en somme, c'est plus l'ami que l'écrivain dont il s'est occupé. J'aurais souhaité d'apprendre comment, aujourd'hui, M. Bourget juge le moraliste, l'homme social, l'écrivain réformateur des mœurs. Le jour où il nous donnera cette étude, elle sera certainement curieuse et intéressante, non seulement en ce qui concerne Dumas, mais en ce qui concerne M. Bourget.

Personne, dans la presse, ne me paraît avoir caractérisé, avec autant de netteté que M. Maurice Spronck, la tendance de Dumas fils. C'est une tendance jacobine. Et le mot est peut-être inattendu, mais, à mon sens, il est juste. A étudier son théâtre, on se rend compte que le grand dramaturge s'est donné un rôle de réformateur, même de légiste. Presque toutes ses pièces sont faites pour amener une modification dans le code. Il a la superstition de la loi, et de celui qui la fait et de celui qui l'applique : tout cela se réduit à mettre dans l'Etat et non dans l'individu le principal, l'unique ferment d'amélioration morale et sociale. Et l'on voit par là l'effroyable lacune que laissait dans son esprit l'indifférence, même respectueuse, pour les religions positives. Qu'il s'en rendît compte ou non, il ressort de ses œuvres que la nature humaine est peu capable de se réformer spontanément elle-même. Comme, d'autre part, il n'avait pas d'appuis religieux à lui fournir, de ces appuis qui sont bien plus que des étais, mais qui deviennent une armature, il avait recours à ce qui lui paraissait la plus grande, la seule force extérieure capable de donner un résultat effectif, une amélioration même forcée : à la loi, à l'Etat. Et, l'on a raison de le remarquer, c'est là du jacobinisme, sinon en acte, du moins en puissance. De quoi il appert, une fois encore après tant d'autres, que la faiblesse humaine, si elle est croyante, s'appuie à la croix, et si elle est incroyante, elle s'appuie au faisceau du licteur. Seulement la croix libère, encourage et pardonne, tandis que le faisceau du licteur, s'il se dénoue, le licteur peut en saisir les verges, et, s'il le veut, en dernier appel, la hache. Je préfère la croix.

Le Play la préférait aussi, et les études, — plus que les dis-

cours, — que suscita son centenaire l'ont mis en évidence. Il y aura lieu d'y revenir quand la *Réforme sociale* aura publié le compte-rendu des fêtes et du congrès qui ranimèrent le souvenir et l'exemple d'un grand homme de bien parmi tant de gens qui s'appliquaient à l'oublier.

Après le centenaire, le cinquantenaire; mais celui-ci fut plus modeste; je veux parler du cinquantenaire de l'*Œuvre des Ecoles d'Orient*. Quiconque s'est occupé de notre influence dans le Levant, sait quelle grande part en revient à cette *œuvre* dont l'action persévérante mérite plus qu'un encouragement, de l'aide. Le dernier Bulletin s'ouvre par une lettre de M. le comte H. de Lacombe, qui partage, avec M. le marquis de Vogüé, « le pesant honneur d'être un des rares survivants des commencements de l'institution ».

C'est le baron Cauchy qui en fut le vrai fondateur au lendemain du traité de Paris qui mettait fin à la guerre de Crimée. « A travers la trouée de gloire par où avaient passé les pantalons rouges de nos soldats, les cornettes blanches de nos religieuses et les robes noires de nos missionnaires ne pourraient-elles passer à leur tour, pour rayonner, par la liberté de l'apostolat, sur cette terre d'Orient tombée si bas et qui coûtait si cher à protéger? Les camps allaient se lever; ne serait-ce pas le moment d'ouvrir les écoles? » M. Cauchy, de concert avec M. Charles Lenormant, provoqua une première réunion pour le 4 avril 1856, au cours de laquelle l'œuvre prit officiellement naissance. « Tous les partis s'y donnaient la main sous la bannière de la patrie que dominait la croix. » Des aides-de-camp de Napoléon III y coudoyaient M. Hyde de Neuville, ancien ministre de Charles X, et des conseillers d'Etat s'y rencontraient avec d'anciens pairs de France. Plus encore, l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie y avaient des représentants. Quelques années après la fondation, l'œuvre passa aux mains de l'abbé Lavigerie. On sait ce qu'il en fit et avec quel soin Mgr Charmetant y continue les traditions du cardinal-apôtre. Le pape Léon XIII l'a plusieurs fois et nommément recommandée dans ses Encycliques; elle est l'intermédiaire tout désigné de ceux qui veulent garder les régions qu'elle dessert à l'influence moralisatrice de notre religion.

Une autre création dont l'activité croît avec les besoins est l'*Office central des œuvres de bienfaisance*. Cette année, M. René Bazin y parlait des relations entre les *offices* des pays étrangers, de ce qu'il appelait si justement « l'internationale de la charité ».

M. le marquis de Vogüé, qui en est le président, se trouvait encore sur la brèche, quelques jours après, à la *Société nationale de secours aux blessés de terre et de mer*, où notre directeur prononçait un discours plein d'idées et d'utiles perspectives. A peu près en même temps, la *Société d'éducation et d'enseignement* tenait ses assises annuelles où M. Keller réchauffait les âmes, avec le concours du P. Coubé et de Mgr l'Evêque de Nancy.

Le mois de juin a eu un nombre considérable de réunions analogues; et si, n'en pouvant parler en détail, je les mentionne quand même, c'est pour rappeler combien de voies s'ouvrent au courage chrétien. Le *Congrès Jeanne d'Arc* a abordé la brûlante question du vote féminin; — l'*Action sociale de la Femme* a préparé sa nouvelle campagne; — à la *Société bibliographique*, M. Lamy, rappelait en excellents termes le but poursuivi : « Plus on regarde la vie, disait-il, et plus on apprend que la vertu est intelligente. Votre président voulait défendre la vérité contre les surprises de l'opinion. Son culte pour la foi égalait sa piété pour l'histoire. Il comprit qu'il appartenait à toutes les aristocraties de donner le pain intellectuel aux captifs du devoir continu, aux travailleurs de la terre et à ceux de l'usine. » — Et il concluait sur ces mots qui soulevèrent une véritable ovation : « Soyons plus fiers que jamais de notre nom de chrétiens. Les hommes recommenceront à croire quand ils seront las de déraisonner. »

C'est encore M. Etienne Lamy qui présidait l'assemblée de *la Presse pour tous*, car la première année d'Académie d'un nouvel académicien n'est pas une sinécure! On ne lui laisse pas le temps de sommeiller sous les palmes, et puisqu'il est vêtu des couleurs de l'espérance, nous avons une telle fringale d'espérer qu'il se doit de nous redire *comment* il faut pratiquer l'espoir. Notre directeur est de ceux qui n'aiment pas parler pour ne rien dire. C'est donc pour ce qu'il dit, et non parce qu'il l'a dit, que je trouve grande utilité à le citer :

Découvrir une idée juste est rare, ne pas s'en lasser est plus rare encore. La persévérance dans une nouveauté opportune, voilà toute l'histoire de la « Presse pour tous », histoire d'autant plus remarquable que cette application de sagesse à la politique peut être appelée en toute exactitude un « ouvrage de dame ». Il y a quatre ans, lorsque le féminisme haussant la voix réclamait le partage immédiat des droits détenus par le sexe oppresseur, deux de vous se demandèrent s'il était plus urgent de faire voter les femmes, ou de faire mieux voter les hommes. Elles pensaient qu'ils se trompent, quelques-uns par une perversité réfléchie, le plus grand nombre par une ignorance inconsciente...

Cette œuvre est grande parce qu'elle enseigne l'utilité des petits

efforts. Notre malheur est le nombre des gens qui se croient faits uniquement pour les devoirs extraordinaires et auxquels il ne faut rien demander au-dessous de l'héroïque. La France est pleine de chasseurs qui ne veulent tuer que le lion : ils le cherchent toute leur vie, et quand ils meurent, leur carabine contient encore leur première balle!... Ils mettent leur espoir en des événements hors de leur puissance et dédaignent les résultats promis à l'effort quotidien. Ils sont intarissables en pleurs sur la décadence, et ils ne soutiennent ni de leur bourse ni de leur activité les hommes qui luttent contre cette décadence en essayant de conquérir les assemblées maîtresses de la politique! Ils flétrissent par les plus fortes paroles toute corruption et toute fraude, et ils n'ont jamais vérifié les listes électorales qui permettent à la fraude de devenir le gouvernement! Ils s'indignent de n'avoir pas le pouvoir, et ils ne votent même pas!

Lorsque, interrompant leurs lamentations et leurs rêves, vous sollicitez d'eux, comme un service véritable, le geste sans héroïsme de plier leur journal et de le transmettre, vous leur donnez une discrète et utile leçon, et par votre sollicitude pour ce qu'ils négligent, vous combattez le défaut le plus dangereux des honnêtes gens, le dédain des tâches modestes et efficaces.

Voilà l'utilité de l'œuvre, dont j'ai parlé plusieurs fois. M. Laudet, secrétaire général, insiste sur le but précis :

La « Presse pour tous » a pour objet de répandre les journaux qui se distinguent autant par leur esprit libéral que par leur esprit antisectaire; elle veut répandre dans toute la France les idées de tolérance trop méconnues un peu partout aujourd'hui, elle veut combattre les préventions et les erreurs, et cela sans recourir aux inutiles violences..... Nous voulons, par une presse généreuse et bien comprise, pénétrer *par toutes les brèches, et là où les portes semblent être fermées les ouvrir*; nous ne demandons qu'une seule chose : la liberté et l'indépendance...

Nous oublions trop souvent que nous sommes en démocratie; qu'elle soit un bien ou qu'elle soit un mal, peu importe, elle est, et il faut compter avec elle; comment donc se fait-il que nous fassions si peu de chose pour l'éclairer, si peu de chose même pour éviter qu'elle ne soit guidée par des feuilles tendancieuses? C'est de ce côté-là qu nous devons diriger particulièrement nos efforts; puisque nous dépendons du suffrage universel, puisque sur dix électeurs il y en a neuf qui appartiennent au peuple, comment se fait-il que nous ne sentions pas la nécessité d'avoir une presse qui vulgarise auprès du peuple les grandes notions dont il n'a le plus souvent qu'une conception trop incomplète?

M. Laudet a pu donner, pour le dernier exercice, des résultats encourageants. L'année passée, il y avait 40 000 adhérents. Désormais il y en a 50 000. Les abonnements servis gratuitement dans les cafés, cercles et auberges, ont monté de 8000 à 53 000. Il est probable que la période électorale est pour beaucoup dans cette augmentation. Mais si l'on voulait bien tenir compte des

avis de l'expérience, on se convaincrait, enfin, que la période électorale dure *toujours*, et qu'à cette condition seulement, on peut préparer légitimement un succès. A cette propagande M. G. Noblemaire conviait le même auditoire. Pour l'instant, il visait d'abord les journaux, surtout le petit organe local. Il a formulé des observations très pratiques sur les correspondances de journaux et sur les agences de renseignements, avec une netteté d'exposition qui révèle l'organisateur et un élan de parole qui prouve l'âme ardente d'un homme d'action. Il faudrait répéter à satiété que, sur ce terrain, nous nous laissons gagner de vitesse par nos adversaires. Dès le lendemain des élections, l'*Action* du 24 mai publiait un appel de MM. Thalamas, Nicol et Chauvelon, annonçant la fondation d'une *Librairie de propagande républicaine et sociale* « qui se consacrera à la vulgarisation des idées et à la lutte contre les équivoques cléricales par le moyen de tracts, brochures de quelques pages, images, caricatures ou tous autres imprimés ou feuilles volantes, *afin d'atteindre le paysan ou l'ouvrier*, qui lisent peu et profitent plus d'une bonne page que d'un volume. *C'est une œuvre de réclame républicaine à domicile* ».

Trente mille noms de destinataires étaient déjà trouvés, et la Société fondée au capital de 10 000 francs. Elle fait appel au concours moral et financier de tous les libres-penseurs et démocrates laïques. Et l'on sait ce qu'à l'*Action*, on entend par libre-pensée et par laïcité!

Encore une fois, de toutes les manifestations diverses relevées au cours du seul mois de juin, ressort une conclusion sur laquelle je ne me lasserai pas d'insister : ceux qui ne font rien, sous prétexte qu'ils ne savent où s'adresser abusent de notre crédulité ou de la leur. Les cadres existent, il n'y a qu'à les remplir, en les choisissant au gré de ses dispositions ou de ses préférences. Mais il est temps que les « hors-cadres » se rendent compte sérieusement qu'à notre époque, ne pas être utile, c'est être déjà nuisible aux idées qu'on aime le plus.

Voyez les conservateurs du palais de Versailles. Il en fut de néfastes qui achetaient mal, mettaient en vedette des horreurs, et cachaient des œuvres intéressantes. D'autres somnolaient, et ce qu'ils conservaient le mieux, c'étaient les parquets qui étaient bien le plus brillant de leur gestion. Enfin, il en est un qui, avec le même budget que ses prédécesseurs, travaille depuis douze ans à transformer les salles du palais, et a déjà réussi à commencer ce qui sera certainement, l'entreprise achevée, le plus beau « musée français » de France. C'est M. de Nolhac. Il y

fallait un goût très sûr, un amour éprouvé de l'histoire, une érudition impeccable et un rare esprit de méthode. Il suffit pour juger que telles sont bien ses qualités, d'avoir lu les ouvrages de M. de Nolhac, — ou même de les avoir *vus*, car il en est où l'on ne sait jamais très bien si ce sont les « gravures » qui illustrent le texte ou le texte qui illumine l'illustration! Mais ce sont là les vertus de l'artiste et de l'écrivain. Il en est d'autres, spéciales au fonctionnaire, et qui ne sont pas moins utiles : le tact dans les négociations souvent difficiles, la ténacité dans les projets, la sincérité lumineuse dans les requêtes qui finit par entraîner la conviction chez autrui...

Et voilà pourquoi M. de Nolhac est un heureux conservateur, car il conquiert ce résultat de contenter tout le monde : les autorités, le public et soi-même. J'ai visité, ces jours-ci, les salles nouvellement aménagées, en une heure de calme, avec une lumière un peu grise qui prêtait à la rêverie. Dans le silence de ces escaliers, de ces grandes pièces où s'étalèrent tant de gloire et tant d'horreurs, sous ces plafonds où montèrent les voix du plus puissant roi du monde et plus tard les insultes des sans-culottes, et plus tard encore, toujours près de nous, les *hoch* qui saluaient un nouvel empereur allemand, l'histoire vous entoure, vous saisit, vous pénètre, — elle vous regarde : et cette impression est inoubliable. Surtout, depuis que les salles ne sont plus meublées et décorées à la bric-à-brac, avec des consoles Empire dans des pièces Louis XIV!

Aujourd'hui, grâce à l'intelligente préoccupation de M. Dujardin-Beaumetz, les merveilleuses tapisseries des Gobelins emplissent les grands panneaux où leurs cartons semblaient avoir « retenu leur place ». C'est un excellent début. Souhaitons qu'on persiste dans d'aussi louables desseins. Et si, l'entraînement aidant, certains meubles qui se morfondent à Paris, çà et là, au hasard des anciennes fantaisies venaient compléter l'ameublement... Mais n'anticipons pas. Les chasseurs ne détestent rien tant que les souhaits de bonne chasse!

Voici la salle des portraits des créateurs de Versailles : Mansard, Le Nôtre, etc. Plus loin, les filles de Louis XV et une *Madame de Pompadour* authentiquée par M. de Nolhac, et qui est exquise. Plus haut, maintenant, dans l'attique Chimay, les salles qui vont de la Révolution à 1830. C'est ici le suprême de l'habileté. Il y a là force toiles médiocres ou pire... Et l'on n'est pas choqué. On a la sensation d'être dans une pièce « de l'époque », et l'on sait, par avance, que les chefs-d'œuvre y seront rares. Mais c'est un détail. L'histoire est là, toujours, qui

nous imprègne de son haleine. Ici la Révolution, avec une réplique du *Marat*, de David, et un portrait de *Fouché* jeune extrêmement attirant. Puis la salle du Consulat avec le célèbre *Bonaparte au pont d'Arcole*, de Gros, et un portrait fort piquant de *Mme Récamier*, en linon, adossée à un arbre, et minaudant. (Date 1799.) C'est le seul portrait que la reine de l'Abbaye-aux-Bois ait conservé, de préférence à ceux de David et de Gérard. M. de Nolhac l'a acquis pour un prix fort coquet.

Nous voici dans une salle que le général Lejeune remplit de ses « chromos », d'une couleur déconcertante, mais d'un détail si précieux dans le dessin. Ce sont des *Mémoires* au pinceau! Une série de dessins de Dutertre représentant des bandits calabrais, mais de loin seulement; de près, ce sont les chefs de l'expédition d'Egypte! Salle du Concordat : Pie VII, de David; au-dessous, Napoléon. A droite et à gauche, la signature du document par chacune des parties contractantes. Sur la « cimaise », et se continuant dans les salles suivantes, les esquisses des portraits de personnages célèbres, par Gérard. Elles valent infiniment mieux que les grandes toiles! Une espèce de salle de gala, où Napoléon parade, entouré de sa famille, de ses deux familles; côté cour : Marie-Louise; côté jardin : Joséphine. En face : Madame Mère, songeuse, ou railleuse « en dedans ». Puis la salle des grands dignitaires. Tous en bois! Mais du bois verni, ou du bois doré! Au fait, nous sommes maintenant dans l'attique du Midi où deux salles sont consacrées à la Restauration. A côté du seuil, un Napoléon de marbre tourne le dos. Mais il n'y a point d'ironie : c'est pour avoir un charmant reflet dans une glace! Et j'oubliais une vaste esquisse de Gros : *Napoléon décorant des artistes au Salon de 1808*, très curieuse comme « préparation ». On l'a retrouvée, roulée, dans les greniers! Ah! la joie des fureteurs! Car ils sont deux, et je ne veux pas oublier le conservateur adjoint, M. André Pératé, qui est digne de son chef.

C'est une course en... auto que nous avons faite à travers ce domaine historique où ressuscite une des époques les plus captivantes de notre passé. Tout cela mérite d'être vu, revu... et augmenté. Soyez sûrs que M. de Nolhac n'y manquera pas plus que les visiteurs ne feront défaut à ces « restitutions » d'une incontestable authenticité et d'une vivante harmonie.

Edouard Trogan.

CHRONIQUE POLITIQUE

Il semble que le ministère ait voulu renouveler son avènement par la déclaration solennelle qu'il a lue, le 12 juin, à la Chambre. Son premier programme n'était que provisoire ; le second devient son programme définitif; comme s'il y avait eu, dans la personne de ce ministère, deux gouvernements : l'un qui venait faire seulement des législateurs, l'autre qui va faire des lois. Il est certain que les élections du 6 et du 20 mai ont singulièrement divisé sa pensée, son action, son règne. Avant les élections, il y avait des vérités qu'il n'osait pas dire à la nation, dans la crainte de nuire aux partis dont il était le protecteur et l'auxiliaire, devant les électeurs : il n'a retrouvé le sentiment de son devoir et recouvré la voix, pour proférer ces vérités si instructives, qu'une fois ses candidats nommés et sa majorité constituée. De même, avant les élections, quand il a pris le pouvoir, il ne savait pas tout ce qu'il voulait, pour le bien économique et social de la République, pour la pacification du pays, pour la prospérité de la France. Il n'a été illuminé, il n'a conçu des idées, il n'a pu élaborer un programme qu'après les élections, et voilà comment, le 12 juin, il a offert à la Chambre, sous la forme d'une « Déclaration », un tel fatras de promesses et de propositions législatives que, pour la besogne voulue, la législature qui commence suffira difficilement. Quelque étrange que soit cette phase de son histoire, le dessein du ministère est visible. Diriger cette Chambre remuante; garder sa suprématie menacée par la délégation des gauches; se créer une majorité qui soit bien la sienne en forçant les radicaux et les socialistes à choisir soit avec lui, soit contre lui, les réformes que la Chambre devra opérer; régenter, modérer, refréner même les réformateurs qui se montreraient trop oublieux des nécessités présentes ou trop férus de l'impossible. Il reste à savoir s'il y parviendra.

C'est une des habitudes de l'esprit parlementaire et même de l'esprit révolutionnaire, en France, que ces pompeuses déclarations où les gouvernements et les partis énoncent leurs principes. Mais il faut reconnaître que les rédacteurs de la déclaration ministérielle n'ont guère déclamé. Ce sont des utilitaires. Point de métaphysique. Une simple règle de conduite : « L'accord étroit

de la majorité républicaine »; et déjà cette maxime était-elle suffisamment difficile à préciser, pour la pratique. Ils n'ont voulu qu'annoncer leurs œuvres, celles qui pourraient unir les efforts de la majorité avec les leurs. Le programme en est copieux et varié. Jamais ministère n'a tant projeté, n'aura tant entrepris. Sans compter deux lois qui seraient demandées à des « ententes internationales », la déclaration en énumère seize que le gouvernement emprunte à sa propre initiative, non sans avertir la majorité que son imagination législative reste libre ; car, dit-il, le programme du ministère n'est pas « un programme fermé ». Ces seize lois nous apprennent quelles réformes il croit bon d'essayer, quelles concessions il consent et comment il pactise avec les passions du jour, comment il traite les nouveautés du moment. En voici la curieuse nomenclature : 1° « Simplifications administratives »; 2° « Revision de l'impôt foncier »; 3° « Impôt général sur le revenu »; 4° « Abrogation de la loi Falloux »; 5° « Réforme des conseils de guerre et des tribunaux maritimes »; 6° « Projets de loi sur les cadres et sur l'avancement des officiers »; 7° « Modification de la loi 1884, pour les syndicats de fonctionnaires »; 8° « Loi sur le « contrat de travail »; 9° « Loi sur la durée du travail »; 10° « Repos hebdomadaire »; 11° « Extension de la prudhomie aux employés »; 12° « Paiement des salaires »; 13° « Retraites ouvrières »; 14° « Modification de la loi 1801 sur les mines »; 15° « Représentation légale de l'Agriculture »; 16° Répression des fraudes et falsifications « dans l'intérêt de la viticulture et de ses produits naturels ». C'est un amas de projets présentés, avec un désordre plus ou moins savant, pour satisfaire, successivement, à toutes les doctrines d'une majorité discordante. Le programme embrasse tout et n'étreint rien. Des titres de chapitre; le vague, dans la brièveté; des antithèses bien ou mal rythmées et des périphrases qui créent l'équivoque; des arrière-pensées studieusement dissimulées; aucune indication d'une méthode certaine ou d'une solution définitive. Il n'est donc pas étonnant que la Chambre ait écouté, sans beaucoup d'irritation ni d'enthousiasme, cette déclaration qui n'a pas moins déçu les violents que les modérés.

Après la déclaration ministérielle, on a entendu des interpellations, dont la plus importante devait être celle de M. Jaurès : composée de deux discours, elle a duré deux journées et, dans ces deux discours, M. Jaurès a prononcé un réquisitoire contre M. Clémenceau, son vieil ennemi, et ensuite exposé, selon sa promesse d'antan, la théorie du collectivisme. Il a véhémentement accusé M. Clémenceau d'avoir réprimé avec une dureté impitoyable les « quelques violences de gestes ou de paroles auxquelles ont pu se laisser aller » les grévistes du Nord; il l'a dépeint

s'acharnant à refouler « la classe ouvrière » dans sa misérable condition. Puis, reprochant à M. Clémenceau de n'avoir jamais su appliquer aux institutions existantes qu' « une critique négative », il l'a sommé de lui apprendre comment, la société d'aujourd'hui, il la « remplacerait ». Malheureusement, M. Jaurès n'a pas su lui-même décrire à la Chambre sa société de demain. Sans doute, il a son moyen pratique de remédier à cette inégale répartition des richesses qui l'exaspère, bien qu'il en profite individuellement : c'est « l'expropriation forcée » du capital, pour « cause d'utilité publique ». Mais comment s'effectuera cette expropriation, pour n'être pas une violence purement révolutionnaire? Malgré les longues méditations et les profondes études de toute sa vie, M. Jaurès avait une hésitation. Il déclarait « impossible aux socialistes » de spécifier, actuellement, « si c'est avec indemnité ou sans indemnité qu'on exproprierait ». Deux jours plus tard, après un effort de réflexion intensive, il était presque en mesure de résoudre le problème : décidément, les expropriés recevraient une indemnité, sous la réserve qu'ils n'en pourraient user que pour « acheter des produits ». Seulement, si M. Jaurès indemnise le capitaliste dépossédé, c'est toujours, sous une forme ou sous une autre, un capital qu'il reconstitue : dès lors, il n'abolit plus totalement la propriété. Pour réduire à zéro le capital figuré par l'indemnité, les logiciens de la république collectiviste exigeront que l'indemnitaire soit exproprié. Autre question. Qui administrera les propriétés devenues collectives? Scrupuleusement, M. Jaurès se l'est demandé, à la tribune, et il s'est répondu, d'un air satisfait : « Ce n'est plus l'Etat bureaucratique d'aujourd'hui, mais l'Etat démocratique assisté directement par le peuple tout entier, qui saisira l'administration, et il sera aidé, dans cette grande et difficile tâche, par ces groupements professionnels qui se constituent maintenant dans toutes les catégories du travail humain. » A cette logomachie, la Chambre a paru ne rien comprendre; et nous devons croire que M. Jaurès ne s'est pas compris lui-même, puisqu'il a prié la Chambre de lui accorder un loisir de quatre mois pour lui apporter un système plus net, une solution plus sûre. Nous verrons alors sa proposition de loi. Un instant, pendant le premier discours de M. Jaurès, la Chambre a ressemblé à la Douma, si ce n'est qu'en Russie, on pose la question agraire seulement, et, en France, la question sociale tout entière. « La terre et la liberté », s'écrie Anikine; « le capital et l'égalité », s'écrierait M. Jaurès, s'il voulait une devise. Mais, là-bas, la majorité est avec Anikine; ici, la majorité n'est pas avec M. Jaurès. Pour nous, quand M. Jaurès met M. Clémenceau en demeure de montrer, lui et les radicaux, maintenant qu'ils sont

au pouvoir, ce qu'ils sauront faire pour la félicité du peuple, nous ne pouvons que regarder avec curiosité les deux champions et attendre comment chacun esquivera l'expérience ou succombera dans l'essai.

M. Jaurès ne se préoccupe que de l'appareil social. Le fond même de la vie, le cœur de l'homme, son caractère, les principes de ses actes, il ne s'en occupe pas, comme s'il était sûr de transformer l'humanité, rien qu'en changeant l'organisation du travail humain. Plus intelligents de notre condition naturelle furent les grands rêveurs qui, avant M. Jaurès, ont formé le plan de la société parfaite. Ni Platon, dans sa République, ni Thomas Morus, dans son Utopie, ni Fénelon, à Salente, ni même le Père Enfantin, dans son Phalanstère, n'ont omis, comme M. Jaurès, de résoudre le problème moral avec le problème économique : ils commençaient par rendre sage le citoyen qu'ils voulaient rendre heureux. Certes, M. Jaurès ne fera pas régner dans sa société collectiviste une égalité plus rigoureuse que Thomas Morus dans l'île fortunée d'Utopie. La démocratie est la maîtresse absolue de tout le gouvernement, chez les Utopiens. Ils ne supportent pas « l'iniquité politique »; ils n'admettent pas « la raison du plus fort »; ils sont libres. Ils ont en commun les biens et même les vivres; un trésor commun qui sert de banque à tout le monde; une profession commune, celle de l'agriculture, grâce à l'obligation alternative d'habiter, deux années durant, la ville et la campagne. Les terres sont distribuées avec la proportion la plus géométrique. On ne travaille que six heures. Ni richesse, ni pauvreté : l'existence est aussi douce que commode pour chacun. Et l'uniformité des choses ne paraîtrait pas moins admirable à M. Jaurès, dans la « Communauté utopienne », que l'égalité des gens : partout mêmes villes, mêmes maisons, mêmes rues. Seulement, Thomas Morus, en comblant de toutes ces délices sociales les habitants de son Utopie, a pris soin de leur attribuer toutes les vertus publiques et privées. Ils sont tous ou presque tous supérieurement honnêtes. Ils ne savent pas mentir; ils détestent toute querelle; ils ne commettent pas de violence. Chacun est sobre. Si, par hasard, ils volent, on les condamne à un esclavage perpétuel. Coupables d'adultère, ils sont punis, selon la gravité du cas, par la servitude ou la mort. On ne voit, chez eux, ni cabaretiers, ni usuriers, ni orfèvres, pas d'avocats, non plus. Tous, d'ailleurs, sont actifs, prévoyants, laborieux, curieux d'apprendre, infatigables dans l'étude et, par une qualité fort estimée de M. Jaurès, amateurs des belles-lettres et des sciences, passionnés pour la philosophie et pour le droit. Mais il fallait bien qu'il manquât à la République créée par Thomas Morus un

certain esprit sans lequel M. Jaurès aurait pu la confondre avec la sienne. Le peuple d'Utopie n'est point « pacifiste », il n'est pas « antimilitariste » : il n'a, il est vrai, qu'une « milice » recrutée par le service volontaire, mais il ne recule devant aucune guerre « légitime », les soldats aiment leur métier, ils s'exercent avec ardeur, leurs femmes elles-mêmes combattent dans leurs rangs, ils célèbrent allègrement leurs victoires, ils érigent des trophées. Et, par surcroît, c'est un peuple clérical : on a, en Utopie, une religion, un « catéchisme », des prêtres et des temples; on pratique le christianisme, fervemment; il est « permis à chacun de suivre et de professer le culte qu'il croit le meilleur »; on exile même le « disputeur » qui contraint quelqu'un, par la menace, « à changer de foi »; seulement un Utopien, qui se déclare athée et matérialiste, est pour jamais exclu de toute magistrature. Voilà sans doute deux raisons graves pour que M. Jaurès ne nous propose pas comme modèle la république communiste d'Utopie. Ne pourrait-il pas, néanmoins, en se laissant inspirer un peu par Thomas Morus, dicter au peuple français, dans son prochain édit, quelques-unes de ces lois morales qui seraient, pour sa réforme économique, un complément si nécessaire et une si salutaire garantie?

M. Jaurès a été battu, à la tribune, d'abord par un adversaire qu'il n'attendait pas, M. Biétry, ensuite par l'antagoniste qu'il avait provoqué, M. Clémenceau. C'est la thèse socialiste de M. Jaurès que M. Biétry a spécialement réfutée : il en a rectifié avec une incontestable précision certaines erreurs de chiffres et même de faits. Naguère ouvrier, aujourd'hui président de ces Syndicats « jaunes » qui comptent plus d'adhérents que les Syndicats « rouges », M. Biétry connaît mieux que M. Jaurès, non seulement les véritables besoins des travailleurs, mais les difficultés et les impossibilités économiques du conflit que les politiciens socialistes instituent entre le capital et le travail : loin de prétendre absorber la propriété individuelle dans la propriété collectiviste, il veut, lui, associer le travail au capital. Malgré les outrages ignominieux dont il a été assailli par les partisans de M. Jaurès, il a obtenu de la Chambre l'attention la plus sympathique et de la majorité elle-même des applaudissements qui présageaient la joie ardente, âpre, vengeresse, avec laquelle elle allait entendre M. Clémenceau. Entre M. Clémenceau et M. Jaurès, la lutte était toute personnelle : lutte d'amour-propre oratoire autant ou plus que d'influence parlementaire. A la tribune, M. Clémenceau reste ce qu'il est dans le journalisme : un polémiste, que sa parole agile et acérée, sa verve hardie, sa familiarité véhémente, son esprit narquois, rendent particulièrement redoutable, quand il attaque un rhéteur verbeux et plein d'emphase comme M. Jaurès.

Il y a peut-être plus de traits que d'arguments dans les discours de M. Clémenceau, de même qu'il y a plus de phraséologie que d'idées dans ceux de M. Jaurès. Ce qui est sûr, c'est que chez M. Clémenceau, l'orateur a eu, sur M. Jaurès, l'avantage, autant que le journaliste autrefois. Avec un peu de bon sens et son ironie cruelle, il a crevé l'outre fastueuse où M. Jaurès enferme sa grandiloquence chimérique. M. Clémenceau a fait, dans une première journée, l'apologie de son ministère. Sa justification a été sophistique, sur plus d'un point. Mais, quand il parlait des grèves du Nord et de la nécessité d'y protéger la liberté du travail contre les violences des grévistes, quand il invitait M. Jaurès à ne pas « confondre le droit de grève avec le droit à la matraque », quand il niait que « la classe ouvrière » fût en cause « partout où se trouve un ouvrier », quand il affirmait pour tout ministre de l'intérieur, s'appelât-il Jaurès, l'obligation de défendre l'ordre contre l'anarchie, quand enfin il célébrait l'héroïque patience de l'armée, on eût dit un homme de gouvernement : la fonction avait comme transformé en conservateur le démagogue, si longtemps révolutionnaire par tempérament; ses sentiments semblaient avoir changé, depuis qu'il occupe sa place, du côté droit « de la barricade ». Dans la seconde journée de son discours, M. Clémenceau a surtout critiqué, raillé, bafoué le collectivisme de M. Jaurès, pour la plus grande satisfaction de la majorité radicale, heureuse provisoirement, semblait-il, de ne plus se sentir socialiste par aucune affinité, même par le souci électoral. La réplique de M. Jaurès a été incohérente et diffuse. Il n'a triomphé que dans un reproche : celui du « complot » que M. Clémenceau a inventé et si arbitrairement exploité, au profit de son terrorisme électif. Quant à reprendre l'exposition de sa doctrine collectiviste, M. Jaurès s'en est abstenu, le délai des quatre mois qu'il lui faut pour la recherche de son infaillible démonstration n'étant commencé que depuis trois fois vingt-quatre heures. Quelle conclusion la majorité a-t-elle donnée à ce débat de M. Clémenceau et de M. Jaurès? Par un vote de 353 voix contre 79, l'honneur de l'affichage a été accordé au discours de M. Clémenceau, tandis que, par 288 voix contre 139, il était refusé au discours de M. Jaurès. Etait-ce une sentence qui séparât, dans la majorité, le parti radical et le parti socialiste? Non, puisque M. Clémenceau, après avoir accablé M. Jaurès de ses invectives, l'a invité, dans une péroraison doucereuse, à oublier cette querelle et à rentrer fraternellement, lui et le parti socialiste, dans les rangs de la majorité, pour accomplir tous ensemble les réformes connexes du budget, et, dans le cercle du ministère, pour bénéficier des grâces du pouvoir. Or M. Jaurès, sans accepter l'offre de la réconciliation, ne l'a pas non plus

déclinée. M. Clémenceau n'aurait donc traité, hier, M. Jaurès et les socialistes de faux démocrates, d'émeutiers, de charlatans qui vendent au peuple des panacées trompeuses ou d'hallucinés qui lui bâtissent des « palais enchantés » dans les nuages, que pour les prendre, demain, comme des collaborateurs indispensables de son gouvernement? Et le duel oratoire, parlementaire, de M. Clémenceau et de M. Jaurès n'aurait été qu'un assaut académique ou une joute foraine? La chose a beau paraître incroyable : elle est possible. D'autant plus qu'en guise d'avances, M. Clémenceau s'est ingénié, dans son second discours, à esquisser deux ou trois réformes que le programme ministériel ne mentionne pas, mais que, lui, il préconise personnellement et qui sont inscrites, depuis longtemps, dans le programme socialiste.

Pour le moment, la question financière domine la question sociale. M. Poincaré ne croit pas au même âge d'or que M. Jaurès. La déclaration ministérielle nous avertit qu'il faudra, pour combler le déficit du budget et pour exécuter le programme du gouvernement, un « surcroît de dépenses », un « supplément de ressources permanentes », des « recettes puisées « de préférence » dans la « richesse acquise ». Combien d'argent? D'abord, un demi-milliard, semble-t-il; peut-être autant, plus tard. Et, cet argent, comment se le procurer? Augmentation des impôts actuels, impôts nouveaux, impôt sur le revenu, diminution ou suppression de l'amortissement, rachats de chemins de fer, monopoles : on parle de tous les systèmes et tout le monde est mécontent de ces menaces. Les capitaux effrayés passent la frontière. Le gouvernement s'en irrite et prétend s'assurer, par un accord « international », le moyen d'aller mettre, dans les banques des peuples voisins, l'embargo sur les richesses qu'il effarouche et qui le fuient. Il est douteux qu'il obtienne cet accord, là où il le voudrait. Il n'est pas sûr, non plus, qu'il sortît victorieux de la lutte qu'il entreprendrait contre la défiance et la colère du public. Il peut voir l'inquiétude qu'excite déjà, parmi les moyennes ou petites fortunes, comme parmi les plus grosses, cet impôt sur le revenu qu'il s'évertue à dire si soigneusement forgé pour ne « porter atteinte ni à la propriété, ni à la liberté individuelle ». On ne l'en croit pas. On craint qu'une autre législature, jugeant cet impôt trop peu productif, ne le fasse vexatoire. Or, inquisitorial, aucun impôt ne disconvient plus au naturel de notre race, si avare du secret de ses affaires, si indépendante dans sa gestion domestique, si ombrageuse au coin de son feu. L'alarme a été plus que vive, quand le bruit s'est répandu que la rente serait frappée par l'impôt sur le revenu, malgré la traditionnelle exemption qui la protège. Ils sont des électeurs de gauche autant que de droite,

ces rentiers qui forment le parti si français de l'épargne; on en compte, selon leurs inscriptions, 4 560 687, et, ce qu'ils possèdent par tête, en moyenne, n'est pas si considérable : 4 872 francs de capital, 146 francs de revenu. Le gouvernement osera-t-il abuser d'un trésor qui représente, pour presque tous, tant de travail, tant de peines, tant d'économies, tant de probité? Oubliera-t-il le mot de M. Léon Say : « Le ministre qui oserait appliquer l'impôt sur la rente mériterait de conserver devant l'histoire le nom de ministre banqueroutier? » Nous sommes bien certains que, ce surnom, M. Poincaré ne voudra pas le prendre. Mais nous le plaindrions, si les contribuables n'étaient les premiers à plaindre, en ce moment : la situation de nos finances est plus que critique. Sans une sagesse extrême, on ne pourra pas remédier à un tel mal et, alors, avec la faillite du radicalisme prophétisée par M. Jaurès à M. Clémenceau et avec la faillite du socialisme prédite par M. Clémenceau à M. Jaurès, nous aurons la faillite budgétaire de l'Etat. De ces fléaux, nous ne souhaitons, consciencieusement, à la France que d'éviter le troisième.

Une nouvelle conférence de la Haye se prépare, pour aviser à « la réduction simultanée des armements des grandes puissances ». Pendant que lord Grey, M. Sarrien et M. Tittoni parlent de ce projet platonique avec une sollicitude qui feint d'être sérieuse, l'Angleterre semble vouloir tracer autour de l'Allemagne une ligne de circonvallation diplomatique; elle s'efforce, patiemment, à opérer entre elle et la Russie une entente complète; de plus, les flottes formidables qu'elle assemble, pour manœuvrer sur les mers où sa marine et celle de l'empire allemand pourraient, un jour, se rencontrer, montrent avec quelle ardente activité elle se tient prête à ce conflit. Pendant ce temps aussi, une question, qui n'est qu'à demi pacifique, émeut Berlin, Vienne et Rome. La Triplice a-t-elle encore toute sa valeur effective? L'Autriche en doute et elle arme sa frontière des Alpes, son littoral de l'Adriatique, à l'envi de l'Italie elle-même. L'Allemagne s'inquiète et Guillaume II court à Vienne, comme pour y susciter une démonstration, en faveur de la Triplice. Les deux empereurs adressent au roi d'Italie, leur « troisième et fidèle allié », un télégramme de dépit amoureux. Le roi d'Italie répond à François-Joseph : « Je partage la satisfaction de Votre Majesté et celle de Sa Majesté l'empereur allemand, sur votre réunion, et je prie mes deux alliés d'accepter, avec mes remerciements pour leur aimable dépêche, l'assurance de ma fidèle et inaltérable amitié. » Et, aussitôt connue, cette dépêche est commentée, sur tous les tons, dans tous les journaux des pays où règne la Triplice. Réponse « vague », déclarent les uns; réponse « froide »,

gémissent les autres. Et la polémique n'est pas seulement sentimentale; elle devient grammaticale : on veut savoir si Victor-Emmanuel a écrit « *les* » ou « *mes* » alliés; on dispute doctement et aigrement sur la variante. Peut-être n'est-ce pas un bon signe, pour une alliance, qu'il faille, en marge des traités, des dépêches publiques pour en prouver la solidité, et que, dans ces dépêches, la confiance paraisse dépendre d'un texte plus ou moins bien rédigé, traduit et lu. Ce qui est pire pour les alliés, c'est qu'un des trois peuples unis puisse être soupçonné de trahison par les autres. Mais, en supposant que la « crise » de la Triplice soit, au fond, réelle, il faut constater que tous les discours des trois gouvernements affectent, au sujet de la force et de la durée du pacte, une certitude absolue. Ce sentiment s'est particulièrement marqué dans les allocutions prononcées par François-Joseph, devant les Délégations austro-hongroises, et par le comte Goluchowski, devant la commission des affaires étrangères de la Délégation hongroise. Pour être un peu irritée, cette affirmation officieuse de M. de Tschirschky, s'entretenant avec un rédacteur de la *Nouvelle Presse libre*, mérite une égale attention : « Il est absurde de parler de l'isolement de l'Allemagne. On n'est pas isolé, quand on est trois. »

L'opinion publique, à Berlin et à Vienne, n'est pas si optimiste. Elle argue de l'accord négocié par l'Italie avec la France, pour la Tripolitaine. Elle invoque le souvenir de la Conférence d'Algésiras. Elle rappelle même que, le 3 juillet 1902, M. Delcassé n'hésita pas à dire, devant la Chambre : « Nul ne sera surpris d'apprendre que, lorsque fut annoncé le renouvellement prochain de la Triple-Alliance, nous nous sommes préoccupés de la mesure dans laquelle cet acte diplomatique pouvait être en harmonie avec les rapports d'amitié et d'intérêt si opportunément renoués entre la France et l'Italie... Le gouvernement du roi a pris sur lui-même d'éclaircir la situation. Ses déclarations nous ont permis d'acquérir la certitude que la politique de l'Italie, par suite de ses alliances, n'est dirigée ni directement ni indirectement contre la France; *qu'elle ne saurait en aucun cas comporter aucune menace pour nous, pas plus dans la forme diplomatique que par les protocoles ou stipulations militaires internationales*, et qu'en aucun cas, et sous aucune forme, l'Italie ne peut devenir ni *l'auxiliaire* ni *l'instrument* d'une agression contre notre pays. » Mais, à tous les soupçons, l'Italie oppose un front serein et des assurances dextrement correctes. Si elle a cessé de voir dans la Triplice son intérêt le plus positif et le plus immédiat, elle garde strictement son secret. A Berlin, le comte Lanza réitère les protestations de l'Italie,

toujours respectueuse de ses engagements, toujours jalouse de garantir avec ses deux alliés la tranquillité de l'Europe. A Rome, M. Giolitti affirme, dans sa déclaration ministérielle, que la politique extérieure de l'Italie, parmi toutes les vicissitudes des ministères, n'a pas changé. « La paix, a dit M. Giolitti, est heureusement assurée par les alliances, auxquelles nous serons résolument fidèles, et par les amitiés cordiales qui nous lient à toutes les puissances — et d'une façon plus spéciale à celles avec lesquelles nos rapports sont plus fréquents et plus traditionnels. » Donc, absolument, l'Italie refuse de se séparer de l'Angleterre et de la France, sans vouloir davantage se détacher de l'Allemagne et de l'Autriche. Que cette politique soit compliquée, subtile et ardue, les princes de Savoie ont prouvé combien leur génie excellait à s'en accommoder. Il y a peut-être, pour la simplicité des vieux diplomates, un certain sujet d'étonnement philosophique à voir se concilier les « alliances » avec les « ententes », les alliances et les ententes avec les « amitiés ». Mais l'Italie n'est pas la seule à pratiquer ces accords : témoin la France et l'Angleterre, en regard de la Russie; l'Autriche et la Russie, en regard de l'Allemagne et de l'Italie. Et puis, si la vieille Rome savait classer en *amici*, *socii*, *fœderati*, les peuples qu'elle attachait à sa fortune, l'Italie se targue de posséder non moins sûrement l'art des distinctions ingénieuses, des combinaisons disparates et des variations simultanées, dans le jeu de ses ambitions et dans les manèges de sa diplomatie.

Auguste Boucher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La Réforme catholique du dix-septième siècle dans le diocèse de Limoges, par J. Aulagne. Avant-propos de l'abbé Baudrillart. Préface de M. G. Clément-Simon. — 1 fort vol. in-8° avec 6 grav. (Champion.)

Voici une œuvre historique solidement fondée sur l'étude des textes et des documents. L'auteur étudie l'organisation du chapitre de la cathédrale et sa puissance. Il analyse le fonctionnement, les rouages de la vie paroissiale : entrée aux bénéfices, enseignement religieux, exercice du ministère, prédication, sacrements, régime économique, personnel, budget, etc. La deuxième partie est consacrée aux résultats du prosélytisme catholique. Les recherches sur les « confréries de piété » nous initient aux sentiments des diverses classes de la société. Cette œuvre est désormais indispensable à ceux qu'intéressent ces graves questions à cette époque.

Le Siam et les Siamois, par le commandant Lunet de Lajonquière. — Un vol. in-18 jésus. (Colin.)

Chargé d'une mission de recherches archéologiques dans les vallées du Menam et du Mekhong, l'auteur a eu l'occasion de noter quelques phases de l'évolution du Siam vers une certaine européanisation. Elles lui ont paru intéressantes à faire connaître à côté des traditions et des légendes qu'il recueillait, en raison du rôle que ce pays est appelé à jouer en Asie.

Ces notes donnent une vue d'ensemble du royaume, de son administration actuelle, du commerce, des industries qui font sa richesse; elles nous montrent ce que sont les Siamois chez eux et quelle est l'action des étrangers qui gravitent autour d'eux.

Quatre conférences sur la foi chrétienne, par M. Désers. (Poussielgue.)

Dans ce mince volume, substantiel et plein, sont abordés, avec précision et fermeté de bon sens, les principales objections qui dérivent d'une fausse conception de la foi. On montre celle-ci acte d'intelligence, supposant l'étude des preuves, et aussi acte de volonté, supposant une recherche sincère et loyale. On se rend compte de ce qu'il faut penser des prétendues erreurs scientifiques ou historiques imputées aux saintes Ecritures. On comprend enfin quel est le rôle de l'Eglise comme gardienne de la foi. Celle-ci apparaît bien obéissance raisonnable : *rationabile obsequium.*

Du cheval bien mû et bien mis, par le capitaine Caubert. avec illustrations. — Legoupy et Le Soudier.

Cet ouvrage indique comment, par l'emploi de procédés simples, logiques, naturels, peu connus encore, la conduite du cheval est facilitée et ses défenses sont paralysées en exploitant le mouvement et en refusant les points d'appui sur la main, les jambes ou le sol. Chacun peut ainsi devenir *cavalier* et le lecteur bien doué *écuyer.*

Pensées chrétiennes et morales de Bossuet, par Victor Giraud. (Bloud.)

Ce n'est point le Bossuet des *Oraisons funèbres*; c'est un Bossuet, sinon nouveau, du moins trop peu connu, qui s'apparente à Pascal et à La Bruyère. L'excellente édition de M. Giraud la rendra abordable pour ceux que les gros volumes effraient.

L'islamisme et le christianisme en Afrique, par Bonet-Maury. (Hachette.)

Si M. le pasteur Bonet-Maury parle en protestant, il serait naïf de s'en étonner. Mais on doit le louer de la façon dont il rend justice, dans ce livre sincère et sérieux, à l'action civilisatrice de nos missionnaires et particulièrement de nos religieuses. En ce qui concerne l'islamisme, sans doute pourrait-on le trouver un peu trop bienveillant et optimiste.

Le Mensonge du féminisme, par Théodore Joran. Un in-12. (Jouve.)

L' « antiféministe » que nous présente M. Joran pousse son « antiféminisme » jusqu'au suicide : cela suffit, semble-t-il, pour montrer qu'il exagère un peu... Mais on trouve beaucoup de vérités parmi ses paradoxes amusants. Et, sans admettre toutes ses opinions, l'on prend plaisir à leur expression très ardente.

Quand le dormeur s'éveillera, par H.-G. Wells; traduction Davray et Kosakiewicz. — Un vol. in-18. (Mercure de France).

Ce roman se passe à la fin du vingt-et-unième siècle. L'immense progrès matériel a été accompagné d'une régression morale; et le peuple, sans espérance comme sans foi, vit captif dans un enfer industriel, sous la tyrannie froide d'une oligarchie de riches et savants athées.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME DEUX CENT VINGT-TROISIÈME

(CENT QUATRE-VINGT SEPTIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

Nota. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume ; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.

Abréviations : Art., article ; — C. R., compte-rendu.

---

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 juin 1906.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME DEUX CENT VINGT-TROISIÈME

TABLE

DU TOME CENT QUATRE-VINGT-SEPTIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(DEUX CENT VINGT-TROISIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 AVRIL 1906.

2e LIVRAISON. — 25 AVRIL 1906.

3e LIVRAISON. — 10 MAI 1906.

4e LIVRAISON. — 25 MAI 1906.

5e LIVRAISON. — 10 JUIN 1906.

6e LIVRAISON. — 25 JUIN 1906.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS S.-JACQUES.

